Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1890unse_2

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME C. — 1er JUILLET 1890.

May et Motteroz. — Lib.-Imprimeries réunies. Ét. D. 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1890

THE GETTY CENTER
LIBRARY

HALLALI !

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Des bois, des futaies dépouillées, dont les lointaines hachures, qu'estompe une brume matinière d'arrière-automne, cerclent l'horizon d'une zone sombre, un peu rousse. De toutes parts, des bois, de grands bois sinistres et profonds, rébarbatifs encore à travers l'indécise gaîté du brouillard flottant qui, par degrés, s'éclaircit et s'irise sous les feux rosés d'un timide soleil, péniblement vainqueur. Çà et là, quelques arbres fiers, ayant retenu, comme accrochées aux aspérités de leurs branches, des bribes d'un feuillage jauni, rouillé, déchiqueté, qui les vêtent à demi de lambeaux de brocart d'or, où ils semblent essayer de se draper toujours...

Car c'est au milieu d'un assez haut plateau boisé de l'Argonne, juste au centre d'un cirque imposant, fermé par des forêts dont on ne devinerait guère, à n'en voir que la lisière majestueuse et compacte, les pentes fuyantes, accidentées, capricieusement infléchies vers les plaines, que se dresse, vaniteux et chétif, le joli château moderne de Rubécourt, tout contre le village de ce nom. Et la Saint-Hubert est venue.

Des fanfares et des abois éclatent tout à coup, comme pour saluer le triomphe définitif du soleil, qui, enfin dégagé de ses voiles de vapeur, s'élève radieux au-dessus des halliers et des futaies.

Pays de chasse, cette région montueuse et boisée de l'Argonne est pourtant rude aux veneurs, même dans ses parties les moins couvertes et les moins abruptes. Mais le baron de Buttencourt-Rubécourt ne plaint pas sa peine et ne ménage ni ses chevaux, ni ses chiens. Trois ou quatre fois par semaine, durant toute la saison, on découple, à moins de neige. — Et l'équipage de Rubécourt, dont les couleurs sont connues et populaires dans un rayon de quinze lieues, découple rarement en vain. Dix-cors ou jeune tête, vieux solitaire ou ragot, il faut que la bête de chasse soit bien retorse, bien agile ou bien favorisée du sort pour échapper aux chiens et au couteau ou à la carabine du baron.

Nul faste inutile, d'ailleurs, en ces chasses fréquentes, sévèrement menées, presque austères; nul déploiement de luxe intempestif, aucune trace de ce désir habituel et banal de jeter de la poudre aux yeux, lequel est l'ordinaire raison d'être de la plupart des grandes chasses à courre. Pas d'étalage de personnel, de montures, de meute ni d'invités; deux piqueurs, un valet de limier, un valet de chiens, six chevaux et quarante bons griffons vendéens à tout faire : rien que le nécessaire en hommes, en chevaux, en chiens, avec un évident souci, toutefois, de la correction technique. Une pointe de chic, si l'on veut, mais seulement ce qu'il en faut pour que le noble passe-temps ne tombe pas à l'apparence d'un métier et ne soit point ravalé au rang d'œuvre servile.

Cependant, en l'honneur de la Saint-Hubert, on a convié quelques terriens ou hobereaux du voisinage, qui, joints aux rares hôtes du château, formeront un bon contingent pour la chasse solennelle du jour. — Par exception, et à cause de la messe, le rendez-vous est au château.

Bientôt des voitures arrivent, et des chevaux sellés, quelques-uns habillés de drap galonné que timbre, à l'angle, une initiale ou une couronne, ou les deux ensemble. Puis des fanfares, une courte procession, maigre cortège se rendant à l'église du village, à la petite église qui fut la chapelle de l'ancien château. Enfin, après la messe de saint Hubert, un suprême déchaînement des trompes sonnant la *Rubécourt*. Et voilà tout le monde à cheval, — ou presque tout le monde.

Seule, en effet, une grande et belle jeune fille, qui porte pourtant avec grâce, sinon avec crânerie, l'habit vert-bouteille à revers, paremens et retroussis amarante, ne paraît témoigner aucun empressement à se mettre, ou plutôt à se faire mettre en selle.

— Eh bien ! Madelon, que fais-tu? N'es-tu donc plus des nôtres?

— Si fait. Je vous rejoins... J'ai oublié... j'ai oublié quelque chose là-haut.

— Veux-tu qu'on aille te le chercher?

— Non, merci. J'irai moi-même. Encore une fois, je vous rejoins dans l'instant. Ne t'occupe pas de moi.

— A ta guise.

La jeune femme qui était intervenue, et qui n'était autre que la baronne de Buttencourt elle-même, adressa un signe d'appel à un assez beau garçon brun, en habit rouge, qui ne la regardait pas, mais regardait fort attentivement la jeune fille, l'œil à demi extasié derrière son binocle. Au second ou au troisième appel, le jeune homme se décida à tourner la tête du côté de la châtelaine.

— Frantz! monsieur Réal! criait celle-ci.

Tiré de sa contemplation ou de son rêve, il fit un geste d'excuse familier et amical; puis il accourut en souriant, sans aucune confusion.

— Daignerez-vous me mettre à cheval? lui demanda la baronne avec une ironie bienveillante. Mon mari endoctrine ses hommes... Et quant à ces messieurs... Peuh!.. Mais c'est votre faute, après tout, si je n'ai pas des hôtes plus distingués. Vous effarouchez la noblesse provinciale. Songez donc! un athée! et un athée celèbre!

Elle avait eu une moue discrète à l'endroit des invités du baron, — lesquels, en fait, n'étaient pas de grande mine. — Elle eut une grimace de réprobation très peu convaincue pour son hôte préféré. Et elle confia son pied étroit aux mains entre-croisées de M. Frantz Réal, qui l'enleva doucement et l'assit sur la selle.

— Là! fit-elle en rassemblant ses rênes après avoir passé sa jambe dans la fourche et harmonisé les plis de sa jupe. Maintenant, pour votre peine, je vous autorise à attendre Madelon. Vous nous rejoindrez avec elle... au rond de la Vénerie, vous savez... Tâchez d'être là pour le lancer!

Le jeune homme remercia d'un sourire et se retourna vers le château.

Madeleine ou Madelon avait disparu, laissant son cheval aux mains du palefrenier qui l'avait amené. Le baron, ayant fini de conférer avec l'un de ses *piqueux,* montrait le chemin à ses hôtes, qui s'étaient galamment groupés autour de sa femme. — Peu d'instans après, il ne restait plus dans la cour que les deux chevaux de M. Frantz et de Mlle Madelon, promenés par deux hommes d'écurie portant la veste de drap vert et la casquette galonnée d'amarante de leur tenue d'apparat.

Frantz Réal hésita quelques secondes sur le seuil du vestibule.

Il venait d'apercevoir le baron, qui, au moment de tourner l'angle des communs et de sortir de la cour, regardait en arrière avec une espèce d'inquiétude soupçonneuse ou d'étonnement maussade. — Alors, le jeune homme, posant un pied sur le socle d'un vase de marbre, eut l'air de redresser son éperon, qui était parfaitement en place, et de le reboucler avec soin, quoique l'ardillon fût à son cran. Puis il pénétra dans le vestibule, tendit l'oreille à un bruit de pas et à un froufrou de jupe qui se faisaient entendre dans un corridor du premier étage, et, quatre à quatre, il gravit les marches du grand escalier de pierre. Parvenu à l'étage, il s'orienta et il se glissa doucement, par une porte entre-bâillée, dans la bibliothèque qui s'ouvrait vers l'entrée du corridor.

Cette salle était la pièce classique réservée à l'étude, pour l'édification des visiteurs, dans les châteaux respectables. Tout y sentait la convention, la déférence à l'usage ou à la mode, depuis les hautes et larges fenêtres sans rideaux, encadrées de lambrequins d'étoffe sombre à dessins anciens, qui empêchaient la lumière de venir d'en haut, mais ne protégeaient guère la vue contre la crudité du jour, jusqu'aux échelles roulantes dressées contre les tablettes inexplorées. Au milieu, une grande table de travail, avec une pile de gros livres; de chaque côté de la table, des sièges de bois sculpté.

Dressée sur la pointe des pieds, pour atteindre à un rayon assez élevé, la personne que, sans doute, cherchait Frantz remettait en place un volume in-folio. Et c'était un joli tableau que cette jeune fille en costume de chasse chamarré, vert et amarante, avec le petit tricorne serti par le galon de vénerie sur ses cheveux châtains à reflets d'or rouge, qui se dressait ainsi contre une muraille de livres, dans ce décor sévère, la main gantée de daim et appuyée au dos parcheminé d'un rude et vieux bouquin.

— Eh quoi! vous! mademoiselle Marie-Madeleine! fit M. Réal en feignant la surprise.

Madeleine, ou, — pour lui donner tous ses noms, — Marie-Madeleine Hart se retourna vivement, avec un mouvement de contrariété tout aussitôt réprimé.

— Moi-même, dit-elle souriante. Cela vous étonne?

— Mon Dieu, oui, je l'avoue... Que pouvez-vous bien avoir à démêler, en un pareil jour, en un pareil moment, avec les livres... avec des livres comme ceux-ci surtout, énormes, monstrueux?

— J'étais à la poursuite d'un renseignement... scientifique. Voyez, j'ai déjà compulsé tous ces volumes.

Elle désignait du doigt les livres empilés sur la table.

M. Réal sourit.

— Mais ceux-là, dit-il, c'est moi qui les ai laissés, qui les ai oubliés, hier au soir, sur cette table.

Puis, voyant que la jeune fille se troublait, il reprit :

— Je le crois, du moins, car je suis à peu près seul à hanter cette bibliothèque et à y mettre quelquefois le désordre... En tout cas, le commerce des livres m'étant plus habituel et plus familier qu'il ne peut vous l'être, à vous, dites-moi ce que vous cherchez : je vous aiderai.

— Plus tard... Vous n'êtes pas en avance, savez-vous bien?

— Mais... vous?

— Moi, je ne suivrai pas la chasse aujourd'hui.

— Bah!... Voilà du nouveau, par exemple! Tout à l'heure encore...

— Monsieur Réal, vous tournez à l'inquisiteur.

— C'est vrai, mademoiselle, et je suis sans droits... hélas!

L'expression d'impatience qui avait, un moment, contracté la belle et douce physionomie de la jeune fille, fit place sur-le-champ à un compatissant, à un bienveillant, mais peut-être trop facile et trop large sourire, lequel éclaira cette remarquable figure et devait lui être plus coutumier que les airs rébarbatifs ou railleurs. — C'est qu'aussi la phrase du jeune homme avait été bien plaintive et son accent bien douloureux.

— Allons, dit Marie-Madeleine, ou plutôt allez, monsieur Frantz. Vous direz que je rejoindrai plus tard... qu'il est arrivé un accident à mon costume... Vous direz ce que vous voudrez; mais vous me rendrez service en me laissant ici... Je suis horriblement nerveuse, ce matin... Une contrariété un peu vive... Enfin, je me sens incapable de suivre cette chasse.

— J'obéis, mademoiselle, avec... résignation, quoique je me fisse une fête de vous accompagner seul à seule.

— Ah çà! dites-moi, ma cousine est donc décidément votre complice?

— Oui. Elle sait que je vous aime et veut bien s'en déclarer enchantée.

— C'est-à-dire que vous tenez à votre idée et que vous réussissez à la faire épouser aux autres... ou à d'autres, en attendant que vous m'épousiez moi-même? Merci de l'honneur... Mais à l'impossible...

— L'impossible! s'écria le jeune homme.

— Parlez-en donc à M. de Buttencourt, de votre idée. Vous verrez comme il l'accueillera!.. Il s'est mis en tête de me donner un mari de son choix.

— M. de Buttencourt, un cousin par alliance, et qui n'est votre

cousin que depuis quelques mois, vous tient-il donc sous sa dépendance?

— Non, mais je suis bonne personne, vous savez... Je me laisse faire.

Le bienveillant sourire, empreint d'une indéfinissable soumission, avait reparu sur les traits de la jeune fille.

— Bonne personne! fit en se récriant M. Réal. Avec moi, pas tant que cela!

— Vous ai-je jamais fait de la peine?

— Comment! mais il me semble que vous ne m'avez jamais fait autre chose.

— Voyons, soyez de bon compte. Vous m'aimez; vous me l'avez dit, après me l'avoir laissé voir : c'était votre droit. Je ne vous déteste pas; mais, n'ayant presque rien et sachant que vous n'avez pas grand' chose, je crois bien faire en me laissant marier par mon nouveau cousin, qui est un ancien ami. N'est-ce pas aussi mon droit, cela?.. ou même de ne pas me marier du tout?

— Eh! qui vous parle de droits? J'ai commencé par vous dire que je n'en ai point. Il s'agit de sentimens.

— Soit. Mais le sentiment... d'intérêt que j'ai pour vous... et surtout la claire notion que je possède de vos intérêts sont précisément des raisons majeures de répudier vos offres. Ma pauvreté, unie à la vôtre, ne serait jamais que de la misère renforcée.

— De la misère... de la misère... Vous poussez tout au noir, vous, une optimiste!.. Oubliez-vous donc que j'ai, outre les quelques sous paternels, les ressources que me fournit ce qu'on veut bien appeler mon talent?

— Tout cela tarirait si vous étiez marié et dans la gêne. Les écrivains et les artistes doivent être exempts de certains soucis; à la rigueur, ils peuvent attendre leur pain de leur travail : il ne faut pas qu'ils attendent celui de toute une famille... même les artistes sérieux comme vous, qui font une besogne raisonnable et raisonnée. Je ne vous vois pas d'ici, écrivant des livres comme... votre gros dernier, dans un petit appartement où vagiraient des enfans... de vrais enfans, et où traîneraient des miasmes culinaires. Ces braillemens et ce graillon ou cette haleine de marmite...

— Allons, vous êtes bien bonne encore d'admettre que nous aurions de quoi nous offrir le pot-au-feu!

— Évidemment, car ce n'est pas sûr.

— Tenez, vous êtes exaspérante!

— Alors, que faites-vous ici? Allez-vous-en... N'aimez-vous plus la chasse à courre?

— C'est le seul plaisir que je goûte encore, parce que c'est le seul qui ne soit pas ordinairement à ma portée, le seul aussi qui ne me rappelle en rien mes occupations de grimaud et ma vie de rat de bibliothèque... Et puis, cela me reporte aux longues et fantaisistes chevauchées de mon adolescence, quand je faisais mine d'accompagner mon père à travers les forêts domaniales dont il avait l'inspection et que je le perdais pour être sûr de me perdre moi-même et de ne rentrer qu'à la nuit.

— Eh bien! allez donc. En chasse!

— Venez, alors.

— Non; je reste, je vous l'ai dit.

— Seule? toute la journée?

— Bah! je déjeunerai avec la vieille baronne. Elle se lève tard, mais elle finit par se lever. Je ne serai donc pas seule.

M. Réal la regarda un instant avec une indicible et extatique perplexité, comme également désireux de ne pas renoncer à un tête-à-tête inespéré et soucieux de ne pas lui déplaire en violant sa solitude et peut-être ses secrets. — Marie-Madeleine, au reste, justifiait l'hésitation et l'extase. Car, si son sourire n'était pas toujours fort clair, sa physionomie était toujours admirable en sa beauté constante, en sa douceur et en sa grâce d'un caractère bien féminin, quoique exempt de toute mièvrerie. C'était une splendide personne, svelte sans maigreur, et dont la tête était plus belle que fine. Des traits réguliers, un peu forts; une bouche merveilleusement fraîche, saine, appétissante, avec des lèvres charnues, mais non épaisses, d'un rose humide et vivant; des yeux d'un bleu rare, d'un bleu violet, très fendus, mais un peu à fleur de tête, comme on les aimait autrefois; des cheveux brun clair, striés de brindilles fauves, surtout vers la nuque et vers les tempes : bref, une beauté qui eût peut-être été imposante et eût semblé divine ou classique si elle eût eu moins d'éclat et se fût alliée à moins de vie et à moins de santé. Mais ce qui, plus que tout le reste, la rendait humaine, vivante, accessible, c'était le sourire large et bon, fixe et inquiétant, si doux, néanmoins, qui y était comme épandu, encourageant d'une façon permanente, — et presque trop permanente, — toutes les admirations et toutes les sympathies.

Comme M. Réal se retirait à reculons, ayant l'air de mendier un mot qui lui permît de rester, la baronne de Buttencourt entra, la jupe relevée sur le bras (on les portait encore demi-longues dans ce temps-là), faisant sonner sa petite botte éperonnée sur le parquet marqueté. — C'était une toute jeune femme, gentille, mais non belle, ni même jolie : blonde, un peu petite, un peu menue, avec quelque chose de presque enfantin dans les allures, dans le regard,

dans le sourire, et jusque dans l'air de crânerie qu'elle aimait à prendre et qui devait être légèrement affecté.

— Eh bien! à quoi pensez-vous? Comment! encore là tous les deux!.. Réal, mon ami, on avait raison de me le dire tout à l'heure, il ne faut pas se fier à vous : vous compromettez les jeunes filles.

— Ah çà! Mais vous? que venez-vous faire ici?

— Vous chercher, mon bon, mon cher ami... On m'a fait observer que, l'absence de Madelon se prolongeant, il n'était guère convenable de la laisser rejoindre la chasse, Dieu sait quand! sous votre seule escorte.

— Qui vous a fait observer cela?

— La personne qui, seule, en avait le droit : Rodolphe.

— Votre mari!.. Il est bien scrupuleux!

M. Réal avait plissé son front d'un air mécontent, presque empreint de haine.

— On n'est jamais trop scrupuleux, ami Frantz, lorsqu'il s'agit de la réputation d'une jeune fille.

— Bah! la réputation!.. Est-ce que la vôtre a été fort endommagée jadis par notre intimité? Cela n'a pas empêché votre mari de vous épouser, n'est-ce pas?

— Nous étions des enfans.

— Au début, oui. Mais, plus tard, quand je venais passer mes vacances à Nancy... pas si enfans que cela!.. Moi, du moins, votre aîné... Nous avions grandi... Savez-vous que j'ai été amoureux de vous?

— Vous avez eu tort... de ne pas me le dire plus tôt, dit en riant Mme de Buttencourt. Je crois que je ne vous aurais point fait mauvais visage : je ne connaissais pas encore Rodolphe.

— Merci bien... D'ailleurs, j'ai eu raison de ne rien vous dire et vous avez eu raison de ne rien voir, car, un beau jour...

— Vous avez déserté le culte de la pauvre Hélène Hart pour vous vouer tout entier à celui de sa belle cousine, Marie-Madeleine... Inconstant!.. Mais, baste! je vous pardonne... Et, vous savez, mes enfans, je protège vos amours...

— Vos amours! fit en se récriant Marie-Madeleine. Doucement, je te prie! Je n'ai rien dit, moi.

— Mais tu n'en penses pas moins.

— Erreur! fit la jeune fille avec un sourire contraint. J'ai l'âge de dire ce que je pense; et, apparemment, si je ne dis rien, je n'en pense pas davantage. Tu oublies que je suis plus âgée que toi...

— Eh bien, n'importe! J'ai mis dans ma tête que vous vous épouseriez... D'abord, mon amour-propre est intéressé à votre ma-

riage... Oui. Suivez-moi bien. Rodolphe, qui est, en même temps qu'un très bon mari, un très bon parent, même quand il ne l'est que par alliance, Rodolphe ne demande qu'à marier sa nouvelle cousine...

— Il est bien bon! interrompit la jeune fille avec son même sourire contraint.

— Or, reprit Mme de Buttencourt, ayant deviné, sans être sorcière, les sentimens... les sentimens nouveaux de mon vieil ami Frantz Réal, j'ai fait observer à mon obligeant et serviable époux que le mari de Madelon était là, tout trouvé, sous notre main. Mais Rodolphe a soulevé des objections sans nombre, que je ne crois pas insurmontables et où cependant il s'entête de façon singulière. Eh bien! je veux avoir raison contre lui. Ce sera ma première victoire conjugale... Et puis, j'aime assez Madelon pour ne pas me tromper en pareille matière. Laissez-moi donc agir, mes enfans. Et rejoignez la chasse avec moi... Tenez, écoutez! Voici qu'on sonne un bien-aller... Avant que la bête ne se forlonge, coupons par la plaine, puis par le bois d'Eustache : dans cinq minutes, nous serons à la queue des chiens.

— Allez tous deux, dit Marie-Madeleine. J'ai décidément mal à la tête.

— Je ne peux pourtant pas te laisser seule... Si encore j'étais sûre que tu dusses rester seule!

— La grand'mère de ton mari me tiendra compagnie.

— Ce sera bien amusant pour toi!.. Alors, je reste aussi. Allez, Frantz. Vous direz que Madelon est souffrante.

— C'est que je ne tiens plus beaucoup à la chasse, moi, hasarda M. Réal. D'ailleurs, je ne me sens pas bien en train non plus, aujourd'hui... Et la preuve, c'est que je ne me suis même pas occupé de savoir quelle bête il y avait chance de courre.

— Vous avez peut-être aussi des vapeurs? Ah! mon cher, je ne peux vraiment pas vous autoriser... Là! vrai, je serais grondée!

— Mais, puisque vous restez, puisque vous serez là!

Sa voix était implorante et son regard attendrissant.

— Écoutez, lui dit la cousine de Marie-Madeleine, je ne peux pas non plus vous forcer à suivre la chasse. Restez donc, si vous voulez. Mais alors, disparaissez... au moins pour quelque temps... Et demeurez invisible jusqu'à ce que cette bonne grand'mère de Buttencourt soit sortie de ses cosmétiques. Sa presence sauvera tout, et j'aurai peut-être encore le temps de rattraper la chasse avant l'hallali. Seule de mon sexe, par suite de la défection de Madelon, à suivre à cheval, je tiens à honneur de suivre tout de bon... Vite, allez-vous-en, que je m'en aille!

M. Réal se retira, cette fois, docilement, laissant les deux cousines en tête-à-tête.

Mme de Buttencourt n'avait rien à gagner au voisinage de Marie-Madeleine, surtout quand elle était revêtue de ce costume de chasse, un peu lourd, qui l'écrasait, elle, femme fluette et débile, tandis que le même costume semblait faire valoir au suprême degré la perfection plastique et la grâce robuste de la jeune fille.

Mais il ne devait pas y avoir place pour la jalousie, ou du moins pour une rivalité féminine, dans l'évidente amitié qui unissait l'une à l'autre les deux jeunes parentes. Car elles se regardaient sans aucun souci d'analyse.

— Tu sais, fit la baronne, que voilà une migraine à laquelle je ne crois guère!.. J'y crois d'autant moins qu'elle t'est venue plus indirectement. Tu as d'abord prétendu que tu avais oublié quelque chose... C'était donc ta migraine que tu avais oubliée et que tu es venue chercher ici au milieu des bouquins?

— En tout cas, ce n'est pas M. Réal que je cherchais, car c'est un peu pour le fuir...

— Sérieusement, te déplairait-il, à présent?

— Non; mais il me gêne. Il met trop d'insistance, il apporte trop d'acharnement dans sa poursuite.

— Pauvre Frantz! Ah! il est certain qu'il en tient... Encore un que les yeux et le sourire et la taille de ma petite charmeuse de cousine ont mis à mal!

— Oh! toi, c'est ton idée fixe. A t'entendre, tous ceux qui m'approchent sont foudroyés.

— Dame! il y a des exemples... Entre autres, Edgar Lecourtois, cet ex-hurluberlu, mis au vert par son vénérable homme de père, et qui prend son mal en patience depuis que tu es ici... et surtout depuis qu'il est venu t'y rejoindre. Témoin encore le jeune Remillemont, un autre voisin, de Nancy aussi celui-là, et qui a été atteint, incendié l'année dernière... et qui n'était pas assuré, paraît-il, car il est encore en cendres, inconsolé, inconsolable... Je te dis que tu les électrises, que tu les foudroies, sorcière!

— Quel gaspillage de fluide, alors! fit la jeune fille en haussant les épaules et en secouant la tête. Car, de quelle utilité peuvent être, je te le demande, ces coups de foudre multipliés?

— Écoute, que tu n'aies cure de désastres comme ceux que je viens de te rappeler, je le conçois. Mais que tu fasses la sourde oreille aux déclarations réitérées, à l'amour et au désespoir évidens d'un homme comme Frantz Réal, j'avoue que je le comprends moins.

— Tu es étrange! riposta Marie-Madeleine avec une légère impa-

tience nuancée d'embarras. Si encore tu étais de l'avis de ton mari et si tu patronnais, comme lui, M. Lecourtois ou M. de Remillemont...

— Et pourquoi pas Frantz? Ne leur est-il pas, de tous points, supérieur? et ne le connaissons-nous pas depuis plus longtemps? Tes parens, comme les miens, ne l'ont-ils pas fréquenté? n'ont-ils pu l'apprécier, lui qui fut si souvent leur hôte ou leur commensal et qui, en camarade aîné, nous accompagna si souvent dans nos promenades autour de Nancy, à pied ou à cheval?

— D'abord, c'est surtout toi et tes parens qui l'avez connu de bonne heure.

— Soit. Mais vous l'avez connu aussi. Ta pauvre mère même l'a connu... En tout cas, toi et ton père, vous le connaissez bien maintenant... Et tout le monde le connaît, puisqu'il est célèbre.

— Tiens, fit la jeune fille en mettant sa main gantée sur la bouche de sa cousine, tu finiras par m'agacer avec cette idée de mariage et par me faire prendre en grippe ton candidat, ton protégé... Protégé! Le pauvre garçon! Tu oublies toujours, ma bonne petite Hélène, que je ne suis pas dans la position de fortune qui t'a permis d'épouser le baron de Buttencourt-Rubécourt, plus riche d'espérances, grâce à sa grand'mère et à ses oncles, qu'il ne l'était d'écus comptans. Ton père et le mien, quoique frères et ayant eu le même point de départ : une brasserie du grand-duché de Luxembourg, d'où ils vinrent séparément s'établir en Lorraine, ont eu des destins bien différens. Mon oncle a commencé par échouer, pour réussir ensuite; mon père n'a réussi d'abord que pour mieux échouer, à la fin. Ta fortune est devenue inchiffrable; la mienne ne mérite même plus d'être chiffrée.

— Mais, puisqu'il y a encore des gens chevaleresques qui veulent t'épouser pour tes très beaux yeux!..

— Il faut être riche aujourd'hui pour avoir le droit d'être chevaleresque, dit Marie-Madeleine avec une espèce de rudesse dont l'accent était un peu outré.

— D'abord, Frantz n'est pas pauvre : fils unique, il a recueilli tout l'héritage paternel; en outre, il gagne de l'argent, dit-on... Et puis, voilà une réflexion, qui, de ta part, m'étonne!

La jeune fille embrassa sa cousine pour lui cacher des larmes qu'elle avait senties sourdre de son cœur et monter lentement jusqu'à ses yeux.

— Eh bien! murmura-t-elle, ne me parle plus de cela, si tu ne veux pas que je t'étonne davantage. Et laisse-moi coiffer en paix sainte Catherine.

— C'est que, vois-tu, chère folle aînée, pour coiffer sainte Cathe-

rine sans danger, il faut un bonnet plus rébarbatif et peut-être... plus... plus stable que le tien... Oh! ne te fâche pas : la colère te va si mal! Ne rougis pas non plus : la confusion ne te va guère mieux.

— Alors, parlons d'autre chose... Quelles jolies couleurs que celles de l'équipage de Rubécourt!

— Elles te siéent mieux qu'à moi. Et ce serait à croire qu'on les a choisies pour toi, si ce n'étaient celles de la famille de Rodolphe depuis un demi-siècle, au moins. Moi, si j'avais eu voix au chapitre, j'aurais combiné le drap blanc ou gris avec le velours pensée : une livrée d'opéra comique, mais assortie à ma petite physionomie... Enfin, puisque le vert, l'amarante et les galons de vénerie te vont, il n'y a que demi-mal. Mais on jurerait que tu as été consultée.

— Je n'ai jamais connu ton mari assez intimement pour lui faire porter mes couleurs. Et, si je porte les siennes, c'est que tu l'as voulu, pour que nous eussions mieux l'air de deux sœurs.

Ce fut dit avec un mélange de tendresse reconnaissante et de mystérieuse amertume.

— Eh! oui, c'est toute mon ambition, — répliqua gentiment Hélène, sans paraître remarquer le ton à demi chagrin de sa cousine. — Plus je te traiterai comme une sœur, plus je mettrai les faits d'accord avec mes sentimens... Mais, en attendant l'accord parfait, si tu dépouillais ce plumage, plus brillant que commode? Dès l'instant que tu ne galopes pas, à travers champs et forêts, sur les voies d'un daguet ou d'un broquart...

— Rien ne presse, interrompit Marie-Madeleine. J'ai tout le temps, avant que la grand'mère de ton mari soit levée et habillée... habillée surtout.

— Je vais voir s'il fait jour chez elle.

— C'est cela.

— Mais laisse-moi te dire, tandis que l'occasion n'est pas encore tout à fait évanouie, que, pour ton mariage, tu peux et tu dois consulter ton cœur en toute liberté. Je sais par mon père que les affaires du tien s'arrangeront. Il paraît que ça s'arrange toujours, les affaires... pour quiconque est du métier... Et papa en est. S'il s'en mêle... Et moi? compté-je donc pour rien?.. Oh! j'entends ce que tu vas dire : je suis mariée et je serai probablement mère, un jour ou l'autre. Mais j'ai eu quatre millions de dot; et mon mari, qui peut tabler sur la fortune de sa grand'mère aussi bien que moi sur celle de mon père, est assuré, en outre, de recueillir tôt ou tard les petites économies de ses oncles maternels, ces deux vieux Cramant Saint-Yvon, passablement pourvus, comme

tu sais, et qui, tous deux célibataires, et célibataires repentans, ont juré de léguer tous leurs biens à leur unique neveu s'il ne les imitait point. Or, il ne les a point imités, puisque je suis ici... Eh bien! tout cela étant, je ne pense pas que Rodolphe, le cas échéant, s'oppose...

— Il ne te manquait plus que cette idée! s'écria Mlle Hart, très rouge, en faisant le geste d'imposer silence à sa cousine.

— Bon! repartit celle-ci, il me sera toujours permis de souhaiter que l'homme que tu aimes, quoi que tu en aies, finisse par te forcer la main... En attendant, je me sauve; je passe en courant chez bonne maman, que j'avertis de ta présence, et je rallie la chasse...

— C'est dit. Au revoir!

Mme de Buttencourt était à peine sortie de la pièce, que la jeune fille se rapprochait des rayons près desquels Frantz Réal l'avait surprise. Mais, au lieu d'y porter la main, cette fois, elle se contenta d'inspecter le dos des volumes qu'elle avait précédemment dérangés, comme si elle eût voulu s'assurer qu'ils étaient en place.

— Décidément, ils vous intéressent!

C'était M. Réal qui rentrait, ayant endossé des habits de ville. — Sous ce nouveau costume, il avait moins de désinvolture, peut-être, sinon moins de distinction, que sous le drap écarlate; mais il était encore d'agréable prestance et de mine avenante : droit, élancé, d'une gravité volontiers souriante, avec des traits tout juste corrects et une élégance personnelle, sans rien enfin du bellâtre ni du fashionable patenté.

— Encore vous! s'exclama Marie-Madeleine en faisant un peu brusquement face au survenant.

— Dame! je pourrais vous dire que je suis ici sur mon terrain et prétendre que je ne devais pas m'attendre à vous y retrouver.

— C'est vrai. Aussi vais-je...

— Non, de grâce! Pas de méchanceté... De la miséricorde, au contraire, de la mansuétude, s'il vous plaît!.. Je vous en prie, restez!

— Enfin, il faut tout de même que j'aille changer de vêtemens...

— Vous irez lorsque la douairière aura fait son apparition. Ce sera bien assez tôt. Et, quand elle sera entre vous et moi, vous aurez toute tranquillité : je ne pourrai plus rien vous dire.

— Bah! Elle est sourde, la bonne dame.

— Oui, mais elle parle tout le temps.

— Et c'est tant mieux! Elle sera seule à dire... ou à risquer de dire des sottises.

— Vous ne me gâtez décidément pas!

Marie-Madeleine se rapprocha de M. Réal avec une vivacité contrite, qui témoignait de sa crainte de l'avoir offensé.

— Vous n'avez pas besoin, dit-elle, des complimens d'une ignorante; et moi, j'ai peur de vos galanteries.

Le jeune homme, qui était venu s'accouder à la pile de livres posée sur la table du milieu, releva la tête avec un air de surprise joyeuse.

— Peur de moi!.. Hélas! je suis pourtant un pauvre conquérant. Voyez plutôt mon humilité, ma maladresse... Je ne sais pas aimer, ou du moins je ne sais pas le dire, en dépit de toutes mes tentatives, parce que, vrai! je n'en ai pas l'habitude... Je n'ai pas l'habitude de la passion et de son langage... Mais, si vous vouliez...

Il fit un nouveau mouvement, qui renversa le livre sur lequel il était appuyé.

— Là! fit la jeune fille empressée à détourner la conversation. Vous avez perdu la pose. Il faudra la retrouver quand vous vous ferez portraicturer : elle vous va merveilleusement. Le coude sur des in-folio, le regard perdu, la mine songeuse, c'est bien ainsi que je vous vois devant la postérité... Car vous faites des livres vraiment sérieux, quoique parfois ils se laissent lire, des livres de philosophie ou de critique transcendantale, assaisonnés çà et là de modernisme : *l'Art et le Siècle, les Ages du goût*... Quoi encore? Enfin, vous voyez que j'en ai lu quelques-uns... les moins ardus. Vous dirai-je que ce que j'en ai compris m'a positivement captivée, charmée? Oui... Mais, hélas! je n'ai pas tout compris, faute d'un suffisant savoir.

— Vous aviez même le droit de ne rien comprendre... Mais ce qui est moins légitime, peut-être, c'est de me parler de mes livres, dont je ne parle jamais, moi... Parlons de vous, plutôt.

— J'y consentirais volontiers, si vous aviez quelque chose à m'en dire qui ne fût pas trop connu de moi. Mais, vraiment, pour m'entendre répéter que j'ai de beaux yeux et une jolie taille, ce qui est peut-être exact, ou que je suis cruelle, ce qui est outrageusement faux...

— Vous vous croyez bonne?.. Je serais curieux de savoir comment vous vous voyez et jugez vous-même.

— Oh! bien simplement... Tenez, en pied : belle surtout par comparaison, sans rien de délicieux, de magnifique ni d'indiscutable, sans pieds ni mains d'enfant, sans démarche de reine ou de déesse, sans traits olympiens... mais avec quelques petits avantages inédits, comme un regard d'une couleur rare et un sourire qui serait engageant s'il n'était, paraît-il, incompréhensible, le tout

accommodant un visage d'une régularité passable... Au moral : une excellente personne, douce et faible, incapable de faire souffrir qui que ce soit pour son plaisir ou même pour son utilité, fût-ce une bête...

— Halte-là! interrompit M. Réal à demi rieur. Vous vous vantez! Car enfin, à moins que je ne sois rien, je suis toujours bien une bête...

— Ah! fit la jeune fille mécontente et sérieuse. Encore! Toujours!

— Que voulez-vous? Je vous aime jusqu'à me déjuger, jusqu'à me démentir moi-même... Je ne suis plus moi... Je crois à l'amour poétique, presque à l'amour désintéressé; je crois à l'union des âmes... Je croirai peut-être bientôt à leur réunion dans les étoiles!.. Vous voyez cela, vous assistez à cette métamorphose pitoyable et touchante; vous me souriez... et vous ne m'aimez pas!.. Et vous dites que vous êtes bonne! Allons donc!

Mlle Hart paraissait émue ou mal à l'aise en écoutant cette apostrophe, enjouée pour la forme, mais vraiment chaleureuse et convaincue. M. Réal crut s'apercevoir d'un commencement de détresse. Il se savait sympathique, presque aimé, quoiqu'il se heurtât à une résistance inexpliquée. Il pouvait donc être hardi, à la condition de ne pas être effrayant. Aussi, prenant les mains gantées de Mlle Hart, sans les presser dans les siennes, il changea de ton pour lui dire :

— Eh bien! si, si, vous êtes bonne, vraiment bonne, je le sais. Car je vous ai vue, mainte fois, non-seulement compatir aux maux d'autrui, vertu banale, mais vous associer aux joies de votre prochain, prendre votre part du bonheur échu à des amis ou même à des étrangers, à des inconnus, ce qui est la grande, la véritable caractéristique de la bonté. Souvent, à Nancy, j'ai surpris de vos sourires dont la cause déterminante n'était ni en vous-même, qui étiez préoccupée, ni autour de vous, dans votre voisinage immédiat, où chacun se montrait également soucieux, mais plus loin, chez des heureux quelconques, dont on venait de vous raconter la félicité... Oui, vous êtes bonne. Soyez donc logique : Aimez-moi. Vous serez heureuse du bonheur que vous me donnerez; tandis que, si vous me repoussez, vous sentirez tout le poids d'un malheur qui sera votre ouvrage...

Marie-Madeleine, qui avait écouté d'abord avec longanimité, puis avec complaisance, ce nouveau couplet ajouté à une vieille chanson, avait retiré vivement ses mains au premier mot du refrain : *Aimez-moi...*

— Il faut que je change de costume, dit-elle en rassemblant

les plis de sa jupe d'amazone. Cet accoutrement est sans excuse quand on ne galope pas en forêt sur les traces d'un pauvre animal condamné à mort et poursuivi par une mascarade.

— Vous n'aimez pas la chasse à courre?

— Je l'aime toujours plus que l'autre... Mais je n'en aime aucune, à la vérité.

— Ma foi! vous avez raison. La sensibilité, dût-elle aller jusqu'à la sensiblerie, sied mieux aux femmes que le brutal et féroce égoïsme qui nous caractérise, nous autres hommes, dès que notre plaisir est en jeu.

— Ah! que c'est vrai, ce que vous dites là!

— Sur ce qui sied aux femmes?

— Non; sur ce qui caractérise les hommes.

Elle ne s'en allait pas; et, appuyée à l'une des fenêtres, elle regardait au dehors. A travers les arbres défeuillés du parc, d'ailleurs peu profond, on apercevait une bande de guérets bruns, zone nue séparant le parc de la forêt. Au-delà, c'était un enchevêtrement de branchages dépouillés qui barrait la vue.

— Écoutez! fit tout à coup Marie-Madeleine en inclinant la tête. Une fanfare! Et moi qui croyais la chasse bien loin!

— C'est vrai, dit M. Réal en prêtant l'oreille. Un hourvari... C'est un chevreuil qu'on chasse.

— Comment le savez-vous? Vous disiez à Hélène, tout à l'heure, ne pas même vous être occupé de savoir quel animal on chasserait. Or, n'ayant point assisté au rapport, et si l'on ne vous a pas, d'ailleurs, fait part du résultat de la quête... Ce sont bien les termes consacrés, n'est-ce pas?

— Vous doutez de ma science, répliqua M. Réal, je vois cela... Il est vrai que j'aurais dû dire: « Je crois. » Cette modestie dans l'affirmation, modestie que l'on impose au valet de limier faisant son rapport, ne messied pas non plus aux veneurs, même moins intermittens que votre serviteur... Donc, je crois que c'est un chevreuil.

— Le beau mérite, après tout, de croire cela! riposta Mlle Hart avec une ironie douce. Savant et écrivain célèbre, vous mettez votre amour-propre à vous montrer veneur expérimenté! Toujours le violon de M. Ingres!.. Mais, encore une fois, le beau mérite de deviner que l'on chasse un chevreuil! surtout le jour de la Saint-Hubert, quand il y a... ou quand il devait y avoir des dames! Il est clair que l'on ne va pas, en pareille occurrence, chasser un ragot ou un vieux solitaire.

— D'abord, fit observer M. Réal, on chasse ce qu'on trouve. Et puis, dans cette région-ci, les bêtes noires, c'est-à-dire les san-

gliers, et ce qu'on appelait autrefois les bêtes rousses, c'est-à-dire les loups et les renards, sont plus abondantes que les bêtes fauves proprement dites... Tenez, le bouton de l'équipage, le bouton de l'habit que vous portez en fait foi. Qu'y voyez-vous? Un couteau de chasse, entouré d'un ceinturon sur lequel on lit la devise : *Plus de fer que de plomb.*

— Ce qui signifie? demanda la jeune fille. Car je n'ai pas encore songé à m'enquérir du sens exact de la devise de l'équipage de Rubécourt.

— Ce qui signifie : « Plutôt au couteau qu'à la carabine. » Or, cette devise serait presque un non-sens si l'équipage chassait cerf ou chevreuil plus souvent que loup ou sanglier. Car il n'y a guère que les gâcheurs d'ouvrage pour servir habituellement les bêtes fauves à la carabine.

— Ah! oui, fit Marie-Madeleine ironique et rêveuse, le couteau a plus de charmes, je le conçois. Avec lui on tue de plus près : on sent mourir la bête... Quelle horreur! Et dire que, tous, vous êtes ainsi!

— Vous ne nous calomniez qu'à moitié, mais vous nous calomniez, ou du moins vous calomniez M. de Buttencourt... et moi, qui, sur ce point, pense et sens comme lui. Si nous préférons l'usage du couteau à celui de la carabine, même lorsqu'il s'agit de servir une bête dangereuse, c'est que nous aimons à racheter, par un demi-courage, une demi-lâcheté... Mais, écoutez : encore un hourvari! C'est bien un chevreuil. Ces retours successifs, après une heure de chasse, ce sont les ruses ordinaires de l'animal... Je parierais même que c'est une chevrette qu'on poursuit; car la femelle, plus encore que le mâle, aime à brouiller les voies, à revenir en arrière, à reprendre sa double voie, comme nous disons.

— Pauvre bête! dit la jeune fille. Je suis bien aise de ne pas être avec ses bourreaux!

— Et moi qui croyais que vous aimiez la chasse à courre!

— Je vous ai dit que non. J'aime à monter à cheval, à galoper en forêt. Le reste, je le fais pour plaire à ma cousine et à son mari.

— Vous tenez donc à lui plaire, à lui aussi?

— Je tiens à ne pas lui déplaire, répliqua brièvement la jeune fille.

M. Frantz Réal scruta de son regard profond le regard perdu de son interlocutrice. Mais les cris des chiens éclatèrent soudain, plus stridens et mêlés à une fanfare qui sonnait la *vue*. Et le jeune homme, conquis par ce tapage aimé, ouvrit la fenêtre, quoique l'on ne vît rien passer au loin, derrière les arbres.

— Ah! les bons chiens! s'écria-t-il. Quelles gorges! Et, quand ils crient moins haut, comme on les devine encore collés à la voie, le nez sur le sol!.. Hardi, les bons!.. Quels braves chiens que ces griffons de Vendée!.. Si seulement on pouvait les voir, les excellens toutous!

— Oh! mais, comme vous vous animez! Quel fanatisme!

— C'est vrai... Je suis ridicule. Mais, que voulez-vous? C'est une griserie spéciale et irrésistible qui naît de ce tapage, quand on l'a une fois goûté.

— Oui, oui, l'ivresse de la poursuite, murmura Marie-Madeleine, et le plaisir de vaincre... ou plutôt d'écraser... Mais, tenez...

Elle s'interrompit après s'être penchée à la fenêtre. Puis elle reprit, la voix changée, en repoussant les battans de la croisée:

— Je ne sais si votre souhait d'apercevoir les chiens sera exaucé. En tout cas, voici un des veneurs... qui n'est autre que le maître d'équipage lui-même.

— M. de Buttencourt! s'exclama Frantz. Impossible! Il est toujours le premier à appuyer ses chiens... Mais non, vous avez raison. C'est bien lui qui revient, au trot, en longeant le mur de gauche. Qu'y a-t-il donc?

— Je l'ignore. Mais nous le saurons peut-être. En attendant, je vous fausse compagnie... Il en est grand temps, d'ailleurs, et vous ne deviez reparaître qu'avec ou après la douairière... Au revoir!

Sur ces mots, Mlle Hart se dirigea vers la porte et sortit, non sans une espèce de précipitation, qui fournit un thème probablement ardu aux songeries de M. Réal demeuré seul.

II.

— Encore là, mon cher? Et en jaquette, à présent!.. Ah! çà! tout le monde s'est donc donné le mot pour ne pas partir?..

— Ou pour revenir, interrompit M. Réal. Tout à l'heure, Hélène... Pardon!.. Mme de Buttencourt...

— Oh! ne vous gênez pas, mon cher: je ne suis point jaloux. Vous êtes l'ami, le camarade d'enfance de ma femme; il me paraît tout naturel que vous la désigniez par son prénom.. Donc, Hélène était ici tout à l'heure: elle y était revenue; et maintenant, c'est mon tour... Voilà ce que vous vouliez dire, n'est-ce pas?.. Eh bien! oui, un guignon tout spécial! *Forward*, qui ne m'a jamais fait une faute de ce genre, a refusé tout net de sauter un arbre abattu, un méchant obstacle à ne pas dérouter une mule. J'ai vigoureusement

insisté : il s'est dérobé et m'a emmené dans un champ, où il a sauté, malgré moi, cette fois, et tout de travers, je ne sais quoi qui était par terre, une herse ou un charrue... Et le voilà boiteux.

Le baron de Buttencourt, en parlant, promenait son regard alentour; mais, à deux ou trois reprises, il le fixa, comme malgré lui, sur le rayon de bibliothèque où Frantz Réal avait, et par deux fois, remarqué que se portait l'attention ou les recherches de Mlle Hart.

— Alors, pas de chasse pour vous non plus, aujourd'hui?

— Hélas! non. Le temps de prendre un autre cheval, la chasse serait au diable, quoiqu'elle se soit rapprochée du château par suite d'un retour imprévu de l'animal de meute... J'y renonce. C'est contrariant, cet accident, doublement contrariant pour moi, maître d'équipage. Mais j'ai prévenu en hâte une ou deux personnes... Tant pis! Le mal est fait.

M. Réal, nonchalamment assis, souriait avec un air de raillerie assez malveillant, sinon absolument méchant, tout en caressant sa courte barbe brune et en lissant sa fine et longue moustache d'un châtain beaucoup plus clair, tandis que le baron de Buttencourt, lui, un peu raide et gourmé dans son costume vert et amarante, au galon de vénerie (deux tiers or alternant avec un tiers argent), demeurait immobile, comme paralysé par la gêne ou la contrariété, près de la grande table chargée de livres, où il avait déposé sa coiffure galonnée.

Il n'y avait entre les deux hommes ni ressemblance, ni contraste, — physiquement, du moins. — M. de Buttencourt était à peu près de la même stature que M. Réal, c'est-à-dire plutôt grand; mais il avait les épaules plus larges, plus carrées, et cependant la taille plus élégante. Blond de poil, d'un blond foncé, il portait la barbe longue, en éventail, et très soignée. Du reste, c'était, des pieds à la tête, un fort bel homme, sans rien d'herculéen ni de lourd; toute sa personne, au contraire, respirait et exprimait la véritable distinction masculine et mondaine, engendrée par la race ou l'instinct, dosée par l'éducation: type banal, si l'on veut, mais plus banal autrefois qu'aujourd'hui, partant assez remarquable. Quant à son hôte, c'était ce qu'on pourrait appeler un type métissé d'homme du monde, en qui s'alliaient la tenue et le laisser-aller, l'aisance des manières et le mépris du convenu : bref, un artiste ou un savant bien élevé, passablement né, à égale distance de la correction parfaite et de l'incongruité. — Même âge de part et d'autre : trente ans, ou à peu près.

Tous deux avaient fini par se regarder avec la même ironie

froide et rancunière, ou défiante. M. Réal s'était, sans nul doute, aperçu que *Forward* ne boitait guère, s'il boitait, et qu'il avait ramené son maître au grand trot. M. de Buttencourt, de son côté, était, selon toute vraisemblance, contrarié dans le projet qui avait provoqué son brusque et inopiné retour. En sorte que ces hôtes mal appariés allaient peut-être en venir sur l'heure aux propos aigres-doux, lorsque la baronne douairière de Buttencourt, grand'-mère du châtelain de Rubécourt, ouvrit toute grande la porte de la bibliothèque, qui était restée entre-bâillée, et s'arrêta sur le seuil.

C'était une vieille femme, de haute taille, mais un peu courbée, outrageusement fardée, et qui, sans cela, aurait eu grand air sous les dentelles qui l'enveloppaient. Elle était emmitouflée comme pour sortir.

— Tiens, tiens! — fit-elle avec un ricanement aigrelet qui voulait être aimable, et qui l'eût été peut-être si la voix eût semblé moins cassée ou si le ton eût paru plus naturel, — Rodolphe avec M. Réal! Deux veneurs là où je ne pensais trouver qu'une petite Ariane très ennuyée, mais encore en état de me distraire. Hélène, messieurs, ne m'a pas soufflé mot de votre présence, qu'elle ignorait, sans doute, lorsqu'elle est venue m'embrasser tout à l'heure. Elle ne m'a parlé que de sa cousine, pour m'annoncer que j'aurais le plaisir de ne pas déjeuner seule et que l'Ariane en question était dans la bibliothèque, ayant essayé d'engourdir sa migraine par la lecture... ce qui est un singulier remède, entre parenthèses... à moins que l'on n'arrive tout de suite au sommeil.

— Mlle Hart, dit Frantz, a dû aller changer de costume.

— Ah çà! reprit la douairière en s'avançant, et vous, messieurs, que vous est-il arrivé? Et qu'est-ce donc qui me vaut cette bonne fortune, à moi qui aime tant les jeunes gens, de vous avoir ce matin?

— Ma mère, répondit Rodolphe, vous voyez en moi un cavalier que son cheval a trahi.

— Et en moi, madame, ajouta Frantz, un cavalier qui a fait faux bond à son cheval. En d'autres termes, la bête de M. de Buttencourt s'est fait mal à la jambe, et j'avais très mal à la tête. Triste cavalerie!

— En effet, répliqua la vieille baronne.

Puis elle ajouta, après un sourire silencieux, presque interne, tant il était dissimulé :

— Eh! mais, quelles que soient les causes et les origines de vos mécomptes à tous, j'y vais gagner, moi, nombreuse compagnie... Joyeuse, par exemple, j'en doute un peu!

La vieille dame, avec un ton doux qui sonnait faux, semblait bafouer son monde. C'était évidemment une fausse bonne femme, enragée de vieillir et ne caressant d'abord la jeunesse que pour la mieux égratigner ensuite. Elle braquait son grand lorgnon d'écaille, face-à-main datant des beaux jours de la Restauration, sur son petit-fils et sur M. Réal, à tour de rôle, sans que rien trahît, dans son regard, plus de sollicitude ou de bienveillance pour le dernier rejeton de sa famille que pour l'ami de sa petite belle-fille. Pourtant, M. de Buttencourt parlait à sa grand'mère avec le respect le plus affectueux, l'appelant : « Ma mère. » — Et, en effet, c'était elle qui avait élevé son petit-fils, ou plutôt qui l'avait fait élever, son fils et sa belle-fille étant tous deux morts jeunes.

— Vous avez eu tort, — reprit-elle encore, mais en s'adressant particulièrement au baron, — de renoncer si vite à la chasse. Cela étonnera bien des personnes et en fera jaser quelques-unes.

M. de Buttencourt détourna la tête, puis s'approcha, comme pour se donner une contenance, des rayons que garnissaient les livres déjà lorgnés par lui. Alors, la douairière, se penchant vers Frantz :

— Ah! dit-elle entre haut et bas, monsieur notre ami, vous aussi, vous êtes sujet aux migraines, même les jours de chasse à courre?.. Mais, c'est vrai, vous avez mauvaise mine! Je ne savais pas que les écrivains en rupture de ban fussent de complexion si délicate et boudassent si aisément contre leurs plaisirs.

Involontairement ou à dessein, elle avait accentué d'un ineffable mépris pour la gent écrivassière sa phrase doucereuse et ambiguë.

— Que voulez-vous, madame? riposta le jeune homme sans élever la voix (car il savait que la vieille dame n'était sourde que pour son agrément). Il peut nous arriver de reculer devant une fatigue physique à laquelle nous ne sommes point habitués, tout comme il arrive... à d'autres de reculer devant un effort intellectuel, dont ils ne sont pas davantage coutumiers.

— Bref, une petite lâcheté?

— Accident vulgaire, chère madame.

— Baste! un prétexte, plutôt, pour venir vous enfermer dans la bibliothèque, affreux déchiffreur et barbouilleur de grimoires!

Et, baissant encore la voix :

— C'est si bon la solitude à deux, hein?.. Je sais bien que vous êtes trois; mais vous n'aviez guère prévu l'accident de Rodolphe, n'est-il pas vrai?.. Oh! ne regimbez pas. Vous n'êtes pas le seul... Et je vois clair avec mes yeux de soixante-cinq ans, assistés de leurs auxiliaires.

Contente de si bien voir ou de s'être tant rajeunie (de dix ans, pour le moins), elle agitait son lorgnon d'un air satisfait et clignait l'œil aussi bien dans la direction de son petit-fils que dans celle de son interlocuteur, en sorte que l'on n'eût pu se porter garant que sa clairvoyance s'appliquât à l'un plutôt qu'à l'autre.

— Êtes-vous sûre, demanda Frantz visiblement contrarié, de ne pas vous servir de verres grossissans, pour mieux voir?

— Mes verres précisent, ils ne grossissent point... Mais vous avez l'air content tout juste. Qu'est-ce qui vous fâche? Est-ce ma perspicacité? ou de vous entendre dire que vous n'êtes pas seul à admirer cette radieuse et charmante Marie-Madeleine?.. Savez-vous que vous êtes même assez nombreux?

La rentrée de celle dont on parlait dispensa fort à propos M. Réal de répondre ou de chercher une réponse. Un autre effet de cette rentrée fut d'interrompre le mouvement de M. de Buttencourt, qui se décidait à allonger la main vers un des gros volumes dont il paraissait contempler le dos, depuis quelques instans, avec inquiétude ou intérêt.

— Messieurs, reprit ironiquement l'impitoyable douairière, me pardonnez-vous? Je vais vous enlever notre jeune et belle petite amie, pour un moment. Vous avez eu, vous, matinale jeunesse, la messe de la Saint-Hubert, une messe en musique, s'il vous plaît!.. ce qui a dû en rendre la digestion plus facile à M. Réal. Mais cette messe a eu le tort grave de se célébrer peu après l'aube du jour. Il faut donc, à présent, que je me contente, moi, d'aller faire mes dévotions sans accompagnement de cors de chasse, et même sans célébration d'office. Et, puisque Marie-Madeleine est là... Donnez-moi votre bras, ma chère petite, pour traverser la cour et la route, voulez-vous? Je hais la solitude... en voyage.

— Toujours à votre disposition, chère madame. Je cours prendre un vêtement chaud et un chapeau ou une mantille.

La jeune fille avait répondu avec une bonne grâce qui lui était certainement habituelle, mais avec un empressement qui lui était peut-être inspiré par les circonstances, c'est-à-dire par le désir d'échapper à une situation gênante. Elle fit donc immédiatement volte-face, montrant sa taille fine serrée dans un corsage de drap gris qui en suivait les contours avec une fidélité scrupuleuse, avec une amoureuse exactitude.

— Vous me rejoindrez dans le vestibule, ma chère enfant, lui cria la vieille dame. Et pardon de vous infliger une pareille corvée! Mais c'est un vrai pèlerinage pour moi que cette excursion pieuse. Du reste, je ne vous retiendrai pas longtemps. Vous me laisserez sur mon prie-Dieu, où ma femme de chambre viendra me repren-

dre. Car j'en ai pour une bonne demi-heure à faire au bon Dieu mes confidences hebdomadaires... Allons. Au revoir, mon fils. Au revoir, monsieur Réal. Au revoir jusqu'au déjeuner, qui sera moins triste pour moi que je ne devais m'y attendre.

La douairière de Buttencourt sortit à petits pas, le chef un peu branlant, et avec une démarche qui accusait son âge véritable. Mais elle n'en avait pas moins refusé, d'un fier mouvement de tête, l'offre muette de son petit-fils et de M. Réal, lesquels avaient simultanément fait le geste de lui présenter le bras pour l'aider à descendre l'escalier.

M. de Buttencourt, après s'être promené autour de la table en jouant nerveusement avec son fouet de chasse, s'arrêta en face de son hôte, qui s'était rassis.

— Et votre migraine? demanda-t-il avec plus de brusquerie que de sollicitude.

— Elle bat en retraite. Pour la mettre en complète déroute, il me suffira, je la connais, de lui faire respirer de force la poussière de quelqu'un de ces vénérables bouquins.

Son regard s'était dirigé vers le rayon de bibliothèque, qui, ayant occupé successivement l'attention de Mlle Hart et celle de M. de Buttencourt, le préoccupait, lui, Frantz Réal, d'une bien étrange manière. Mais, sans doute, le coup d'œil avait été involontaire. Car le geste, en désaccord avec le regard, désigna les gros livres épars sur la table.

— Singulière migraine que la vôtre, qui s'accommode mieux de la poudre des vieux livres que de l'air des champs ou du recueillement de l'alcôve !

Ce disant, le baron s'assit sur un siège placé juste en face de celui de M. Réal et se mit à frapper sa botte du manche de son fouet, à petits coups réguliers. — L'un et l'autre semblaient également déterminés à ne pas quitter la place et également contrariés de l'occuper ensemble.

— Mais savez-vous, mon cher, fit M. Réal, que vous avez l'air navré? Bah! Forward n'est pas mort... Tiens! nous nous faisons pendant!

— Ma présence vous gêne ?

— Grand Dieu, non! J'allais lire... Nous causerons, voilà tout!

— Merci. Je ne suis pas en train.

M. Réal se leva.

— Mon cher, dit-il, je suis votre hôte. Et, en cette qualité, si je n'ai pas nécessairement droit à votre sympathie, je crois avoir droit à votre politesse... Je dois reconnaître, d'ailleurs, que, jusqu'ici, vous m'avez gâté.

— Que voulez-vous dire? demanda M. de Buttencourt assez embarrassé.

— Bon, bon, répondit M. Réal, vous savez bien que vous ne m'aimez guère, et je le sais aussi... Pourquoi? Ce serait peut-être un peu long à déduire. Mettons, si vous voulez, qu'il n'y a pas d'autre raison à cette antipathie que la différence des milieux et des occupations. Je suis, moi, une manière de savant et d'artiste, un écrivain, et du genre sérieux... Je fus même un peu professeur pour mes débuts. Bref, je suis un grimaud, un cuistre... Vous êtes, vous, un homme du monde, un gentilhomme. Et, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse en vue d'établir le contraire, il n'y aura jamais beaucoup d'atomes crochus pour relier mes pareils aux vôtres... dont vous vous distinguiez pourtant, depuis que la courtoisie et même la politesse ont cessé d'être au nombre de leurs attributs, par une plus noble allure et de meilleurs dehors...

— Mon cher, — interrompit M. de Buttencourt, qui avait recouvré toute son aisance et qui reprenait le ton poli et froid qui devait lui être ordinaire, — j'aimerais presque mieux vous adresser des excuses que d'écouter la leçon jusqu'au bout... Et, tenez, puisque, aussi bien, j'ai paru manquer d'égards à votre endroit, je m'en accuse et m'en excuse... Est-ce assez?

— Je n'en demandais pas tant, déclara M. Réal en s'inclinant avec un demi-sérieux. Ce que je désirais, l'occasion s'en présentant, c'était de préciser un peu ma situation à votre égard. Je suis votre hôte, mais je ne suis pas votre ami. Et, si j'ai renoncé à vous déduire par le menu toutes les raisons qui empêchent que je ne sois votre ami, rien de plus aisé, en revanche, que de déterminer celles qui m'ont fait votre hôte... Nous nous connaissions depuis longtemps lorsque vous avez épousé une personne avec laquelle j'étais lié, depuis plus longtemps encore, et qui veut bien me rendre un peu de l'estime et de l'affection que j'ai pour elle. Mme de Buttencourt a beaucoup insisté pour je vinsse passer ici une partie de l'automne; elle arguait de ma passion pour la chasse à courre. Poliment, vous joignîtes vos instances aux siennes. Bref, j'acceptai. Et, jusqu'à ce jour, vous ne m'avez pas fait repentir de mon acceptation. Je devine que vous ne m'aimez pas... Je le sens même, mais vous ne me l'avez jamais fait directement sentir. D'ailleurs, il est bien évident que, s'il en eût été autrement, je serais déjà parti... Mais je puis partir...

— Mme de Buttencourt ne vous le pardonnerait pas et ne me le pardonnerait pas davantage, interrompit encore une fois le baron avec une politesse un peu figée.

— Au surplus, reprit M. Réal, mon séjour tire à sa fin. Je l'abrégerai encore. Je partirai ces jours-ci.

— Non, vraiment, vous me désobligeriez.

Le baron disait cela d'un ton qui signifiait : Vous me comblez.

— En tout cas, ajouta-t-il, je décline toute responsabilité dans l'affaire. Et je vous prie même de vous arranger pour que votre départ, si vous vous y entêtez, puisse être attribué à votre seul bon plaisir... Vous n'allez pas, je pense, nous quitter tout de suite?

— Soyez tranquille : je consulterai toutes les convenances. Mais je ne vous ferai pas languir outre mesure.

A ce moment, une cloche tinta.

— Le premier coup ! s'écria M. de Buttencourt. Et il faut que je change de costume !.. Je vous laisse à vous-même. Réfléchissez.

Demeuré seul, Frantz Réal ne parut pas d'humeur à suivre le conseil de son hôte. A peine eut-il entendu le bruit des bottes éperonnées se perdre dans le lointain des corridors, qu'il courut à l'intéressant rayon chargé d'in-folio. Il en prit un, le feuilleta, puis un autre, puis un troisième ; et de celui-là un papier s'échappa, un papier simplement plié en deux, sans enveloppe ni suscription, qui semblait n'avoir jamais eu d'autre destination que de marquer une page du volume pour le compte d'un lecteur interrompu dans sa lecture ou dans ses recherches.

Ayant ouvert le papier, le jeune homme n'y lut que ces mots, tracés d'une écriture très longue et comme allongée à dessein :

Jamais, sous aucun prétexte, ni ici ni ailleurs.

Ce fut assez pour le faire tressaillir, car il avait reconnu ou deviné l'écriture de Marie-Madeleine, en dépit du déguisement.

— Qu'est-ce que cela veut dire? murmura-t-il.

Puis, ayant soigneusement replié et remis en place la feuille mystérieuse ; ayant aussi replacé le volume à son rang, il s'assit devant la table ; et, la tête dans les mains, il songea.

« Je savais bien, pensait-il, qu'il y avait quelque chose entre eux. Et ces mots ne m'apprennent rien... Si, pourtant... Voyons, qu'est-ce que cela peut bien signifier, sinon que M. de Buttencourt, trahissant la foi conjugale et transgressant les devoirs de l'hospitalité, serre de près la cousine de sa femme et lui demande avec instances... quelque chose qu'elle lui refuse ?.. Ce gentilhomme bien pensant, qui va à la messe, fait ses pâques et mange maigre le vendredi, tout cela pour essayer de séduire une jeune fille qui habite sous son toit ! la parente de sa femme ! presque une sœur !.. Le misérable ! »

Le jeune homme ne s'était pas contenté de penser le mot ; il

l'avait prononcé. Mais, se levant, il eut un haussement d'épaules et un ricanement de mauvais aloi.

— A quel point l'amour nous abêtit pourtant! murmura-t-il en se mettant à marcher avec agitation autour de la pièce. Les grands mots, tout de suite! le vocabulaire du drame et la phraséologie du roman!.. Cet homme est un homme comme les autres, après tout, un amalgame de chair, de muscles, de nerfs et de sang, avec une volonté débile ou illusoire, captive au milieu de tout cela, s'agitant quelquefois, mais toujours impuissante à réagir contre l'oppression de sa prison vivante. Tyrannisé par ses sens, comme moi, comme nous tous, cet homme obéit à leur impulsion... la mort dans l'âme, peut-être... Enfin, il accomplit sa fonction d'homme, comme moi la mienne, en désirant une femme désirable... Oui, il est comme les autres... Mais il me gêne plus que les autres, pardieu! Et moi qui faisais profession de ne haïr personne et de ne me passionner pour rien, je le hais autant que j'aime cette belle Marie-Madeleine!..

Comme si son nom l'eût évoquée, la jeune fille apparut sur le seuil.

— Encore seul? fit-elle sans entrer. Mme de Buttencourt m'a renvoyée, mais elle ne tardera pas à revenir... Je vais l'attendre en bas. Le premier coup, du reste, est sonné.

— Je vous fais décidément peur, dit M. Réal.

— Certes!.. Et je ne m'en défends pas, car vous ne cachez guère votre jeu.

Sur ces mots, Marie-Madeleine se retira sans avoir franchi la porte.

Bientôt, ce fut le tour du baron de reparaître. Il avait aussi changé de costume.

— Vous êtes encore là? fit-il.

— Comme vous voyez. Mais cela paraît déplaire à tout le monde.

— Je ne comprends pas bien.

— Dame! Mlle Hart, après avoir constaté ma présence, s'est hâtée de redescendre. Et vous ne me semblez pas très désireux de reprendre une conversation, que vous n'aviez pas, d'ailleurs, engagée ou soutenue avec beaucoup d'entrain.

— Mon cher, il faut m'excuser: je suis inquiet de ma bête. Maintenant qu'elle est à l'écurie, je ne ferais pas mal d'aller la voir... J'ai encore le temps. J'y vais.

Il tournait déjà les talons lorsque M. Réal, resté fort nerveux, lui dit:

— Allez, allez... Et soignez bien le boulet de votre cheval, si c'est le boulet qui a été endommagé: on ne sait jamais comment ces

choses-là finissent... surtout quand on ne sait pas de quelle façon elles ont commencé.

M. de Buttencourt se retourna, hautain et surpris.

— Il y a évidemment, répliqua-t-il, une intention dans ce que vous venez de dire. Mais j'avoue, en toute ingénuité, que je ne la saisis pas... Au reste, je vous trouve, malgré votre grande réputation de clarté, souvent obscur, même dans vos livres... fort bien écrits, d'ailleurs, et qui charment, dit-on, quiconque, homme ou femme, les comprend. Le malheur est que tout le monde ne les comprend pas.

— Écoutez donc, mon cher, à moins d'être Orphée en personne, on ne saurait prétendre à charmer... tout le règne animal.

M. de Buttencourt rentra résolument dans la bibliothèque.

— Réal, fit-il, ne raillons plus : cela finirait mal... Quand partez-vous?

Frantz, hésitant, regarda son hôte. Puis :

— J'ai réfléchi, répondit-il, ainsi que vous m'avez judicieusement conseillé de le faire. Et le résultat de mes réflexions, c'est que je ne pourrais, sans grossièreté, et peut-être sans inconvéniens, brusquer mon départ.

— Tant pis ! articula sèchement M. de Buttencourt.

— Oui-da! Vous avez encore une fois changé de ton. Moi, j'ai changé de résolution, voilà tout... Mais, si vous tenez à ce que je m'en aille, il y a un moyen bien simple de me faire partir : c'est de dire à votre femme que je vous gêne.

M. Réal, à travers son binocle, fixait son œil gris très clair sur le visage courroucé de son interlocuteur, qui finit par lui tourner le dos sans plus répliquer.

Quand il fut seul derechef, le jeune homme marmotta rageusement :

— Partir, m'éloigner, à présent?.. Non pas, non pas. Je reste !

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

ÉTUDES

D'HISTOIRE ISRAÉLITE

LE RÈGNE D'ÉZÉCHIAS.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Les deux royaumes, comme nous l'avons expliqué ici même (1), avaient chacun leur rédaction de la primitive histoire des Beni Israël, allant de la création à la division théocratique du pays par Josué. Le plan des deux livres était le même, la religion des deux auteurs la même aussi ; mais l'esprit était sensiblement différent. Le livre du Nord, que, pour nous conformer à l'usage, nous appelons le jéhoviste, avait une ampleur, une naïveté, une façon de concevoir le rôle de Iahvé qui devaient plaire aux iahvéistes pieux, soit de Samarie, soit de Jérusalem. Bien avant la destruction du royaume du Nord, le récit jéhoviste était accepté dans le monde pieux, mais nullement étroit encore, de Jérusalem. Les belles choses qui s'y trouvaient faisaient passer condamnation sur certaines autres. Beaucoup de parties de ce vieux texte eussent été assurément écrites autrement qu'elles ne le sont, si le livre eût été composé depuis les prédications d'Amos, d'Osée, d'Isaïe. Rien, cependant, dans la haute naïveté du récit, n'était de nature à choquer les piétistes.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars et des 1er et 15 décembre 1886.

L'orgueil d'Éphraïm et des tribus du Nord y était sensible, mais ne s'exprimait pas d'une manière trop blessante pour Juda. L'histoire de Joseph, annonçant si clairement la supériorité des Joséphites sur leurs frères, cessait d'être choquante depuis que Joseph n'existait plus. Le Livre de l'Alliance, qui était la seule partie législative du vieux livre israélite, avait bien des préceptes dirigés contre le culte de Jérusalem; mais rien de tout cela n'était une attaque directe. On pouvait entendre ces parties comme ne se rapportant qu'au temps du séjour au désert. L'erreur critique la plus grave serait de supposer qu'on eût alors quelque idée d'un texte sacré. On croyait qu'il y avait eu des révélations de Iahvé; les principales étaient censées avoir été faites à Moïse au Sinaï; mais aucun livre n'avait la prétention de représenter exclusivement ces révélations. Il n'y avait pas un volume qui fût la *Thorat Iahvé* uniquequement et par excellence. On prenait cette révélation de toutes mains, et il est probable que la tradition orale était considérée comme une source bien préférable aux textes écrits.

On ne trouve de difficultés à une telle conception que quand on se figure les parties législatives de ces anciens livres, en particulier le Livre de l'Alliance, comme ayant eu force légale dès le moment où le livre était accepté. On s'imaginerait volontiers, par exemple, qu'Ézéchias, adoptant pleinement le iahvéisme, a dû mettre en vigueur les articles contenus dans le petit code qui en est le résumé. Il n'en fut rien sans doute. Plusieurs de ces articles étaient probablement de droit coutumier et mis en pratique comme tels; mais, jamais avant Josias, ni même avant la captivité, l'état juif ne fut gouverné par une loi absolument théocratique et révélée. Ces codes constituaient des modèles de perfection, dont on espérait que l'État se rapprocherait un jour; mais les ardens utopistes qui les écrivaient savaient bien que leur œuvre n'allait pas le lendemain s'imposer aux juges, ni créer des arrêts. Les idées s'arrangeraient à cet égard un peu comme chez les peuples chrétiens, lesquels, tout en admettant le Pentateuque comme un Code révélé, ont très rarement été tentés d'appliquer la législation du Pentateuque. Il a fallu la rigoureuse logique du protestantisme écossais pour arriver à viser, dans des considérans de jugemens exécutoires, des articles de l'Exode et du Deutéronome comme des articles ayant force de loi.

La meilleure preuve, du reste, qu'aucun texte n'avait encore la prétention de résumer les révélations de Iahvé, c'est qu'à côté du récit que nous appelons jéhoviste, on gardait le récit que nous appelons élohiste, produit d'une rédaction plus moderne. Ce livre

présentait le Livre de l'Alliance sous une forme mieux accommodée aux idées hiérosolymitaines, sous la forme du Décalogue. Il ne renfermait rien qui pût blesser les prétentions de Juda, puisqu'il avait été rédigé à Jérusalem. Et pourtant ce livre était moins lu que le récit jéhoviste, sans doute parce qu'on le trouvait moins pieux, moins propre à montrer les devoirs étroits d'Israël envers Iahvé. Le nombre des exemplaires devait être extrêmement peu considérable. Le récit élohiste, ayant pour objet principal les généalogies, pouvait n'être contenu que dans un ou deux exemplaires. On lisait peu alors; la parole remplaçait le livre, et voilà pourquoi la parole affectait des formes si vives, conçues en vue de frapper la mémoire et de s'y imprimer.

Cette duplicité dans la rédaction d'un livre qui, chaque jour, prenait plus d'autorité, n'était pas, néanmoins, sans de graves inconvéniens. Elle avait eu sa raison d'être, à l'époque des deux royaumes; elle n'en avait plus depuis que la maison d'Israël était réduite à un petit territoire. Si la dispersion des juifs n'avait pas été si grande au moyen âge, certainement les deux Talmuds de Jérusalem et de Babylone seraient arrivés à se réunir en un seul. L'idée de fondre ensemble les deux récits de l'Histoire sainte dut venir de bonne heure. C'est par conjecture, assurément, que nous rapportons cette opération au règne d'Ézéchias. Nous croyons, cependant, qu'on trouverait difficilement un temps qui réponde mieux que celui-ci à l'état d'esprit où une telle entreprise put être conçue et exécutée.

On a exposé, dans cette *Revue* (1), les délicates analyses que la critique moderne a essayées pour retrouver la trace des procédés qui présidèrent à cette œuvre singulière. On a dû réclamer l'indulgence pour les savans qui ont usé leurs yeux à ce travail. Les premiers déchiffreurs des rouleaux d'Herculanum n'eurent pas une tâche plus difficile. Dans ces petits blocs calcinés, presque toutes les lettres étaient visibles; mais les pages se compénétraient à tel point, soudées et collées ensemble, qu'on ne pouvait affirmer si telle lettre appartenait à une page ou à une autre. D'habiles opérations de dévidement ont introduit le discernement dans ce qui ne paraissait que confusion. Il en a été de même pour le texte biblique. La science ne peut avoir la prétention, en ces matières difficiles, d'indiquer autre chose que les lignes générales. On reproche quelquefois aux hypothèses modernes sur la composition de l'Hexateuque d'être trop compliquées. Ce qui est bien probable, c'est qu'elles ne le sont pas assez, et qu'il y eut dans la réalité une foule de circon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1886.

stances particulières qui nous échappent. Les hypothèses simples sont presque toujours les hypothèses fausses, et, si nous voyions les choses telles qu'elles se sont passées, nous reconnaîtrions que, sur une foule de points, nous avions conçu les choses comme plus régulières qu'elles ne le furent en réalité.

II.

Le règne d'Ézéchias fut une époque de grande activité littéraire; ce fut ce qu'on peut appeler l'époque classique de la littérature hébraïque. Chaque développement humain a ainsi son heure d'accord parfait, où toutes les parties du génie national battent leur plus haute note à l'unisson. La langue hébraïque atteignait la perfection. Outre Isaïe et son école, qui possédaient admirablement la tradition de l'ancienne éloquence, beaucoup d'écrivains d'un rare talent maintenaient la langue et lui faisaient encore produire des chefs-d'œuvre. Une compagnie d'hommes qu'on appela plus tard « les hommes d'Ézéchias (1) » apparaît autour du roi, occupée avant tout d'extraits et de compilations; mais sans doute aussi, à quelques égards, ce fut une académie littéraire, préoccupée de style. Le roi lui-même cultivait avec succès la poésie lyrique et parabolique. La baisse rapide qui se remarque en cent ans, d'Isaïe à Jérémie, dans la manière d'écrire l'hébreu, montre qu'on était à une de ces époques où, pour conserver la langue, il fallait des précautions, une sorte de garde de l'État.

L'écriture était devenue en Judée d'un usage tout à fait ordinaire. Les arrêts de la justice se rendaient par écrit; on les portait avec orgueil attachés à l'épaule, quand ils vous étaient favorables. Le spécimen que nous avons de l'écriture de Jérusalem au VIIe siècle (2) nous montre un caractère déjà fatigué, affectant les lignes courbes, tournant au cursif. La matière sur laquelle on écrivait était probablement le papyrus préparé, ou *charta*, importé d'Égypte. La forme du livre ou du document un peu étendu (*sépher*) était le rouleau. Le moment où l'écriture devient ainsi très commune et où la matière sur laquelle on écrit cesse d'être d'un prix élevé est presque toujours un moment littéraire important. On se met à rédiger une foule de choses qu'on n'avait pas encore fixées; on codifie ce pour quoi la tradition orale avait suffi jusque-là. C'est le moment des compilations et des recueils. En Orient, nous l'avons dit, recopier, c'est le plus souvent refaire. La plupart des documens de l'ancienne litté-

(1) Prov., XXV, 1.
(2) Inscription de Siloé.

rature hébraïque subirent ainsi, vers le temps d'Ézéchias, de profonds remaniemens.

Beaucoup de lettrés du Nord s'étaient réfugiés à Jérusalem après la destruction du royaume d'Israël. Ils apportaient avec eux des textes d'une grande beauté littéraire, à peine connus à Jérusalem. Il s'agissait de fixer toute cette partie de la tradition, qui allait se perdre. Nous avons vu le travail qui s'accomplit sur l'Histoire sainte. Le récit unifié s'arrêtait, comme les deux récits séparés, à la conquête censée de la Palestine par Josué et au partage de la terre entre les tribus. Cette histoire avait un caractère essentiellement religieux, et toujours elle eut son cadre à part. Mais une curiosité bien naturelle faisait désirer aux gens quelque peu réfléchis de savoir ce qui se passa ensuite. De la conquête de la Palestine à l'établissement de la royauté, s'écoula un long intervalle, où Israël n'eut que des *sofetim* intermittens; c'était l'âge héroïque de la nation, le commencement de l'histoire proprement dite. Le *Iasar* ou Livre des guerres de Iahvé contenait sur ces temps des renseignemens inestimables, des chants d'une facture toute primitive, des aventures d'un rare intérêt. Racontées à un point de vue profane et sans but d'édification, ces vieilles histoires avaient un charme qui captivait tout le monde. Il n'y avait qu'à les extraire. C'est ce que fit l'auteur du livre des *Juges*. Il retoucha très peu le texte qu'il trouva établi, n'y ajouta que des réflexions destinées à montrer les malheurs du peuple comme suite de ses infidélités, retrancha sans doute peu de chose. Ainsi un trésor nous est parvenu, un texte du IXe ou Xe siècle avant Jésus-Christ, retrouvable encore à travers les corrections des scribes postérieurs (1).

Les récits des Guerres de Iahvé et les chants du *Iasar* allaient, selon nous, jusqu'à l'avènement définitif de David à la royauté de Jérusalem. Ces récits du temps de Saül et de la jeunesse de David ont formé le fond des livres dits de *Samuel;* mais ici des élémens d'autre provenance ont été mêlés ou ajoutés : d'une part des pièces et des fragmens de *mazkirim* du temps de David; de l'autre, des pages de médiocre valeur, tirées de Vies de prophètes et d'écrits tout à fait légendaires.

De la sorte, les parties essentielles des grandes compositions narratives du Xe siècle entrèrent dans des compositions plus récentes. Le *Iasar*, les Guerres de Iahvé, les Légendes patriarcales du Nord furent dépecés en quelque sorte au profit d'arrangemens postérieurs. Dans l'antiquité, une littérature ainsi exploitée, non-seulement n'était plus copiée, mais disparaissait vite. On croyait qu'elle

(1) Auparavant, sans doute, bien des histoires, comme celle de Samson, avaient été modifiées.

avait fourni sa part à l'œuvre commune; on n'y tenait plus. Les anciens livres du Nord périrent donc, au moment de leur plein succès. Peut-être cette littérature exquise inspira-t-elle quelques pastiches aux lettrés du temps d'Ézéchias. Le charmant livre de *Ruth* nous est resté comme une épave indécise de la littérature idyllique qui rapportait au temps des Juges l'âge idéal de toute poésie.

Pour l'époque de Salomon et de Roboam, de Jéroboam et de leurs successeurs, on possédait des annales sérieuses, d'où l'on tira une histoire des rois de Juda et d'Israël, qui fut continuée à mesure. De là ces *Livres des Rois,* qui sûrement n'avaient pas, au temps d'Ézéchias, la physionomie sèche et étriquée qu'ils ont aujourd'hui. Après la captivité, un abréviateur maladroit, tenant de près à Baruch et à l'école de Jérémie, fit à coups de ciseaux le livre que nous avons, chétif extrait, taillé avec l'esprit le plus partial dans un vaste ensemble de documens, et mêlé de parties faibles empruntées aux agadas prophétiques.

Dès le temps d'Ézéchias, commencèrent probablement ces Vies de prophètes, intimement liées à l'histoire des rois. Certains récits sur Élie et Élisée ont un grandiose qui les rapproche des plus belles pages du jéhoviste; d'autres, au contraire, ont des détails exagérés, puérils, presque odieux, introduits sans doute à l'époque où l'on aimait à se figurer les prophètes confondant les rois et dominant les populations par la terreur. La prophétie d'Élie et d'Élisée eut un si grand caractère que jamais on ne vit poindre, à Jérusalem, la pensée qu'ils fussent schismatiques. Nous inclinerions, cependant, à croire que les belles parties de cette légende furent écrites dans le Nord. Il serait du plus grand intérêt de savoir comment elles réussirent à s'acclimater à Jérusalem.

Le travail littéraire des « Hommes d'Ézéchias » s'exerçait dans des ordres assez divers. Un des genres les plus chers aux peuples sémitiques, à toutes les époques, a été celui des *mesalim,* proverbes, maximes exprimées d'une façon piquante, petits morceaux d'une tournure énigmatique et recherchée. C'est un usage constant des littératures de cet ordre qu'un personnage réel ou fictif, célèbre à tort ou à raison par sa sagesse, endosse toutes les sentences anonymes et centralise les maximes des siècles les plus divers. Chez les Hébreux, dès l'époque d'Ézéchias, c'était Salomon qui jouait ce rôle d'auteur parémiographique et gnomique par excellence. Les Hommes d'Ézéchias compilèrent un recueil de proverbes, qu'on mettait déjà sur le compte du fils de David, et réunirent à la suite quelques autres petits recueils d'une sagesse fort ancienne, attribués à des personnages énigmatiques, Lemuel, Agour, Ithiel. Là

aussi trouva place le charmant poème alphabétique de la Femme forte, petit chef-d'œuvre qui n'a d'égal que le portrait de la femme folle des Proverbes, IX, 13-18 :

L'eau furtive est bien douce;
Le pain qu'on mange en cachette a des charmes particuliers.

L'esprit de pareils poèmes est ainsi parfois plus qu'à demi profane. C'était presque de la libre philosophie. Dieu pourtant s'y appelle *Iahvé*. Une sorte de compromis s'était établi entre le iahvéisme et la sagesse commune à toutes les nations. La religion n'enserre pas encore l'homme tout entier; la vue du monde n'est pas interceptée; le fanatisme existe à peine, ou du moins n'empêche pas l'exercice individuel de l'esprit.

Cet essai de culture profane n'était pas, du reste, un fait isolé dans l'Orient sémitique. Les tribus voisines de la Palestine, tels que les *Beni-Kédem* ou *Orientaux*, participaient à la même philosophie. La tribune iduméenne de Théman, en particulier, était célèbre par ses sages. La place du roi Lemuel ou Limmudel, dont nous sommes censés avoir un début de poème gnomique, n'est pas probablement plus à chercher dans une dynastie arabe ou araméenne que dans la série des rois palestiniens. Il semble bien, cependant, qu'il y eut un mode de culture intellectuelle, se traduisant par la forme parabolique, dont le peuple juif nous a seul transmis le souvenir, mais qui ne lui était pas exclusivement propre. Il est même possible que, parmi les monumens de la sagesse hébraïque, se trouve plus d'un fragment de la sagesse des tribus voisines, caractérisées comme celle d'Israël, par la forme sentencieuse, le parallélisme et le jeu qui consistait à commencer chaque strophe par les lettres de l'alphabet dans leur ordre cadméen.

Un livre extraordinaire nous est resté comme l'expression de ce moment unique où, malgré le fardeau de sa vocation religieuse, Israël leva vers le ciel un regard hardi. Le livre de Job est un des monumens les plus étonnans que nous ait légués le passé de l'esprit humain. Cette admirable composition, qui a sûrement été écrite par un Israélite, mais qui aurait pu être aussi bien l'œuvre d'un Thémanite ou d'un Saracène, nous apparaît au sommet des deux pentes du génie hébreu, celle qui monte et celle qui descend. Il traite la question même qui est au cœur du judaïsme. C'est le livre hébreu par excellence, et, chose qui montre bien combien le siècle dont Ézéchias est le centre fut libre et large, ce n'est pas un livre sacré; c'est bien un livre de philosophie; il n'enseigne pas, il discute.

Comment se fait-il que, sous l'empire d'un Dieu juste, le méchant réussisse fréquemment, tandis que l'homme juste, fréquemment aussi, est frappé de malheurs immérités? La question était pour l'Israélite absolument capitale. On peut dire que la lutte contre cette antinomie est l'histoire du judaïsme tout entier. L'histoire du judaïsme est un long effort de six cents ans pour arriver aux solutions que la croyance à l'immortalité de l'individu fournit tout d'abord aux races aryennes. Plus avancés par certains côtés que les autres peuples, les Beni-Israël virent bien que les récompenses et les châtimens d'outre-tombe sont chose vaine, sans réalité. C'est donc dans le cercle de la vie réelle qu'il faut chercher l'équilibre de la justice suprême. Posé de cette façon, le problème est absolument insoluble, ou plutôt il implique une fausse majeure, c'est que ce monde est gouverné par une conscience claire et déterminée, par une Providence réfléchie, ayant souci d'être juste envers l'individu. L'exagération du dogme de la Providence est la grande erreur du judaïsme et de l'islam. Si Iahvé est le Dieu juste par excellence, et si tout ce qui arrive dans le monde se fait par Iahvé, ou du moins à sa connaissance, il faut que la liquidation finale des comptes du créateur avec sa créature se solde par une balance exacte entre le mérite et la récompense. Crime et châtiment sont synonymes. Celui qui a semé le bien récoltera le bien; celui qui a semé le mal récoltera le mal. Quoi de plus contraire à l'expérience journalière des faits de ce monde? Éliphaz cherche en vain une réponse à l'objection de ceux qui disaient :

> Qu'en saura Dieu?
> Peut-il juger à travers la nuit sombre?
> Les nuages l'empêchent de voir;
> Il se promène sur la voûte du ciel (1).

Une connaissance plus étendue de l'univers, et surtout l'habitude de distinguer entre la raison consciente et la raison inconsciente, ont à peu près supprimé pour nous, en laissant à la place une effroyable plaie béante, le problème qui tourmentait ces vieux sages. Il n'y a pas eu guérison, il y a eu extirpation, et l'extirpation sera peut-être mortelle pour l'humanité. Pour l'Hébreu, étranger à l'idée de l'infinité de l'univers et n'ayant pas la moindre notion de l'inconscience de la raison suprême, la situation était sans issue. Jusqu'à un certain point, elle était tenable pour les prophètes, pour un Isaïe par exemple, ne voulant considérer que la race et la nation, sachant se contenter, pour le train ordinaire des choses, d'une justice som-

(1) Job, XXII, 13-14.

maire, et vivant dans l'attente d'un jour de réparations absolues, où toutes les choses faussées par l'homme seront rétablies en leur droit sens. On expliquait bien la chute du royaume du Nord par ce fait qu'il n'avait pas pratiqué un iahvéisme assez pur (1); mais il était difficile de prouver que, dans ces terribles avalanches assyriennes, il y avait une ombre de discernement du juste et de l'injuste. Le pauvre Ézéchias, tout homme accompli qu'il était, passe sa vie, au moins avant la catastrophe de Sennachérib, comme l'oiseau sur la branche, à épier d'où souffle le vent. Que dire surtout de la justice divine à l'égard des individus! Non-seulement a vertu n'est pas ici-bas récompensée; on peut presque dire qu'elle est punie. C'est la bassesse qui est récompensée; les profits sont tous pour elle; sans cela les habiles lui tourneraient le dos. La vertu héroïque, celle qui va jusqu'à la mort, trouve dans son héroïsme même l'exclusion de toute rémunération possible.

C'était, on le voit, le problème de la morale, de la vertu, du devoir, qui se posait, dès le VIIe siècle avant Jésus-Christ, avec une netteté redoutable. L'auteur du livre de *Job* ne le résout pas, et certes il en est excusable. Kant le résout en le suppprimant; l'impératif catégorique, qui est son Iahvé, manque de parole à l'homme de la manière la plus indigne. Le souci extrême qu'Israël a de l'honneur de son Dieu ne lui permet pas de le croire capable d'une telle banqueroute. De là une lutte sans fin contre la réalité.

L'excellence du livre de *Job* est de présenter cette lutte dans un cadre d'une admirable grandeur. Un homme irréprochable est frappé de malheurs qui viennent tous des fatalités de la nature ou de l'humanité, mais qui, selon l'idée du temps, sont attribués à l'action directe de Iahvé. Job se soumet à la volonté divine, mais maudit la condition humaine exposée à de telles épreuves. Moins sages que lui, ses trois amis, l'un d'eux surtout, Eliphaz, appartenant à l'école des sages de Théman, cherchent la cause de ses infortunes et croient la trouver dans des crimes cachés que Job a dû commettre. La conscience humaine est si obscure! Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. On est souvent impur aux yeux de Dieu sans le savoir. Job, qui a la certitude de son innocence, proteste, et, pour se défendre, se laisse aller à des paroles hardies, qui semblent incriminer la justice de Dieu. Ses amis le traitent d'impie. Iahvé apparaît alors, du sein de la tempête, et, blâmant les amis de leur dureté, Job de sa témérité, écrase à coups de foudre l'orgueil de l'homme qui prétend comprendre quelque chose aux

(1) II Rois, XVIII.

œuvres de Dieu. Job s'humilie; Dieu le rétablit dans son premier état, lui rend même tout au double; au lieu de sept fils, il en a quatorze; au lieu de trois mille chameaux, il en a six mille. Il meurt rassassié de jours.

Le trait de génie de ce poème, c'est l'indécision de l'auteur, en un sujet où l'indécision est le vrai. Toutes les solutions sont essayées par les interlocuteurs; aucune n'est définitivement retenue. Tantôt la justice retrouve son compte dans l'ensemble de la tribu; tantôt la famille est l'unité qui explique tout. Un homme inique peut prospérer, c'est vrai; mais ses enfans sont peu considérés après lui; on tire de leur ventre, avec des crocs, les richesses mal acquises de leur père. A quoi Job répond que c'est là une sanction peu efficace, puisque, dans le *scheol*, on ne sent rien, on ne voit rien, on ne se souvient de rien (1).

L'auteur est-il même entièrement satisfait du dénoûment qu'il propose? On en peut certes douter. Mais ce dénoûment est bien celui qu'exigeait la pensée hébraïque. Le livre de *Tobie*, frère de celui de *Job*, à huit siècles de distance, se contente de la même solution. Tobie est frappé de cécité dans l'exercice d'un acte pieux; le cas, par conséquent, est plus étrange encore que celui de Job. Tobie persiste à espérer en Iahvé. Il est guéri; il meurt très vieux, voit ses enfans bien établis, Ninive, l'ennemi de son peuple, ruinée. Que pouvait-il désirer de plus? Judith a également pour récompense de vivre cent vingt ans, et de mourir entourée d'honneurs, au milieu de son peuple sauvé et heureux par elle. Les malheurs qui arrivent aux fidèles de Iahvé sont une épreuve passagère. Iahvé se doit de les en tirer et même de leur donner une compensation pour ce qu'ils ont souffert. Cette compensation a toujours lieu dans cette vie. La mort n'a rien dont l'homme puisse se plaindre, quand il meurt vieux, en laissant derrière soi une famille nombreuse pour conserver son nom.

Cette théorie enfantine était chaque jour plus ébranlée; il faudra six siècles encore, il faudra des martyrs pour qu'Israël sorte de ces deux dogmes inconciliables : « Dieu est juste; l'homme est passager, » par l'expédient désespéré de la résurrection et du règne de mille ans. L'immortalité absolue, le vieil Israël ne l'admit jamais; cela eût fait de l'homme un dieu. Mille ans, c'est bien long, et vraiment le martyr qui aura vécu ce temps-là, au sein d'une Jérusalem devenue la capitale du monde, devra être content.

C'est dans le livre de *Job* que l'on voit au plus haut degré la force, la beauté, la profondeur du génie hébreu. Le *Penta-*

(1) Job, XIV, 21-22.

teuque, Isaïe, les Psaumes ont exercé une bien plus grande action sur le monde. *Job* a produit l'étonnement, la terreur; le moyen âge n'osa le traduire (1); il est surprenant qu'il soit resté dans le Canon. Si le *Cantique des Cantiques* prouve qu'Israël fut jeune à son jour, le livre de *Job* prouve aussi qu'à son jour il pensa librement. Certes, les limites du développement philosophique qui pouvait sortir d'un tel esprit se laissent entrevoir. L'immensité du Dieu de Job ne devait pas permettre un complet embrassement du *Cosmos*. L'étude analytique de la réalité était impossible sous l'empire d'un tel maître. La donnée fondamentale de notre système du monde, la fixité des lois de la nature, ne saurait être conciliée avec une volonté aussi absolue, s'étendant à tous les détails de l'univers. L'auteur du livre de *Job*, vivant des milliers d'années, ne fût jamais arrivé à la science, comme les Grecs l'ont conçue et comme le génie moderne l'a définitivement créée. Mais il fût arrivé à une philosophie très raffinée. Il eût senti la nécessité d'introduire la nuance dans ses hautaines affirmations. Il eût vu qu'un Iahvé tel qu'il se l'imagine ne saurait être juste, que les choses ne se passent pas du tout comme il le croit, qu'aucune volonté particulière ne gouverne le monde, et que ce qui arrive est le résultat d'un effort aveugle tendant en somme vers le bien.

A ce point de vue nouveau, il eût compris qu'aucun homme n'a jamais été, comme son héros, en butte à des coups systématiques du sort; que Job a bien tort de maudire le jour de sa naissance, puisque ce jour a été pour lui la cause de plus de bien que de mal; que ces richesses, Dieu ne les lui a pas plus enlevées qu'il ne les lui avait données; enfin que, pour fermer la bouche à ses superficiels amis, il n'avait qu'une observation à faire, c'est que le mal moral n'exerce aucune action appréciable sur le cours des faits physiques, si bien qu'au nom de la morale même, il faut absolument écarter l'idée de récompense et de châtiment de l'ordre des faits contingens. La justice lui fût apparue dans l'avenir : il eût vu qu'elle fait défaut dans le présent, qu'elle est l'œuvre lente de la raison, non une sorte de loi imminente du monde. Cet intelligent Israélite, au XVIIe siècle, se serait appelé Spinoza; de nos jours, il serait un de ces juifs amis du vrai, qui se résignent au lent avènement du règne de la justice, sachant fort bien que les impatiences des hommes ne peuvent rien pour avancer la marche de l'éternité. Au fond, les *beni elohim* ont raison, la création est bonne et fait

(1) « Ces paroles sont de si fort latin et plaines de si grant mistère, que nus... ne les devroit oser translater, car lais gens pouraient errer;.. et pour ce les trespasserai-je. » Guyart Des Moulins, *Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, p. 449.

beaucoup d'honneur à l'Éternel ; les objections du *Satan* contre l'œuvre de Dieu sont essentiellement déplacées ; mais des milliards de siècles sont probablement nécessaires pour que le Dieu juste soit une réalité. Attendons.

Le travail qui s'accomplit sous le règne d'Ézéchias consista en grande partie, nous l'avons vu, à sauver du naufrage du royaume d'Israël les textes hébreux écrits dans le Nord. Le livre de *Job* fut-il du nombre de ces écrits, et la liberté d'esprit qu'on y remarque fut-elle un fruit de l'air plus libre qu'on respirait dans les tribus restées près de la vie nomade? Cela est possible assurément. Un autre ouvrage, toutefois, dont l'origine israélite peut être plus certainement affirmée, c'est le *Cantique des Cantiques*. Ce joli poème fut sûrement conçu dans le Nord. L'opposition de Jérusalem et de Thirza, capitale du royaume d'Israël avant Samarie, et aussi le rôle presque ridicule qu'y joue Salomon, suffiraient pour le prouver. Dans les mariages, il était d'usage de réciter et de chanter des scènes d'amour dialoguées, dont le thème, varié en épisodes divers, roulait toujours sur le même sujet : une jeune bergère du Nord, enlevée par les pourvoyeurs du harem de Salomon, reste fidèle à son amant, malgré les séductions de la cour. Toutes les scènes qui servent à rendre cette idée unique se terminaient par le même tableau, la jeune fille endormie dans les bras de son amant. Cela se savait par cœur ; le plan de l'œuvre étant très lâche et la prosodie de tels morceaux n'ayant rien de fixe, on pouvait se permettre les changemens que l'on voulait, ainsi que font les improvisateurs italiens. Après la destruction du royaume d'Israël, la perte d'un tel morceau était tout à fait à craindre. Nous admettons volontiers que le *Sir hassirim* fut écrit d'abord par les lettrés d'Ézéchias, sans être sûrs que le texte tout à fait défectueux qui est venu jusqu'à nous, soit celui qui fut alors fixé par le *kalam*.

Un genre qui fut, au contraire, l'œuvre propre de Jérusalem, commença de se développer richement sous Ézéchias. Le *sir* ou cantique était vieux comme les peuples sémitiques eux-mêmes ; mais les anciens âges, peu mystiques, avaient tout à fait ignoré les raffinemens qu'on pouvait porter dans les modulations du sentiment. Vers le temps d'Ézéchias, le *sir* se diversifie à l'infini. Ce n'est plus, comme autrefois, l'écho poétique d'un fait extérieur ; c'est la méditation de l'âme sur la situation que lui créent les injustices des hommes et ses propres défaillances. Le *sir* se rapprochait ainsi du *masal*, et quelquefois il était difficile de discerner entre l'un et l'autre. Le petit poème de ce genre s'appelait *mizmor*. La musique en était l'accompagnement ordinaire. Il est douteux qu'au temps d'Ézéchias, le *mizmor* eût un emploi dans la

liturgie ; mais la tendance était déjà de ce côté. Beaucoup d'hommes pieux auraient voulu dès lors que le sacrifice fût aboli et remplacé par la louange (*toda*). En tout cas, le *mizmor*, chanté sur une des variétés de la lyre ou de la guitare (*nébel, cinnor, negina*), était la manière de parler à Dieu, de s'entretenir avec lui. Nous verrons bientôt Ézéchias prier sous cette forme. C'est dans la génération suivante que le *mizmor* produira ses chefs-d'œuvre. Il fleurit pourtant dès le temps où nous sommes. Deux ou trois fois, nous voyons Isaïe s'exprimer sur le ton d'un psalmiste accompli (1).

Ainsi fut inauguré le psaume, cette création littéraire la plus belle peut-être et certainement la plus féconde du génie d'Israël. La prière antique, accompagnée de danses et de cris pour attirer l'attention du dieu, était rejetée parmi les ridicules naïvetés d'un âge grossier. La prière du cœur venait de naître. Le piétisme sobre et ferme des *anavim* montra ici sa haute originalité. D'un genre froidement patriotique et solennellement officiel, il fit l'hymne pur ; d'un bruit confus, il fit une lyre décacorde, se prêtant à toutes les effusions subjectives de l'âme meurtrie par les duretés de la vie. L'homme pieux eut, dès lors, une consolation, un *alibi* au milieu de ses troubles, une chapelle intime où il put avoir des dialogues secrets avec son créateur bienveillant. Avant de se montrer dur pour ces rêves du passé, il faudra se rappeler le parti merveilleux que l'Église sut tirer du chant des *Psaumes*, supputer les âmes tendres et bonnes que la harpe d'Israël a consolées.

Commença-t-on, dès l'époque d'Ézéchias, à grouper en un recueil les pièces lyriques que l'on possédait d'époques plus anciennes? Cela serait conforme à l'esprit du temps ; l'académie d'Ézéchias aurait trouvé là un emploi bien naturel de son activité. Mais un tel recueil, s'il avait été fait, nous serait arrivé, en paquet ficelé à part, dans la collection générale des *Psaumes*, ainsi que la chose eut lieu pour *les Proverbes*. Or aucun des cinq livres qui composent aujourd'hui le livre des *Psaumes* ne saurait être la collection qui aurait été ainsi formée sous Ézéchias.

Le mot de « siècle d'Ézéchias » ne serait pas déplacé pour désigner ce remarquable ensemble littéraire que produit le génie hébreu vers la fin du VIIIe siècle et le commencement du VIIe siècle avant Jésus-Christ. L'usage, dérouté par les fausses idées chronologiques de la critique orthodoxe, ne l'a pas adopté. Une telle expression supposerait, d'ailleurs, dans ce petit monde palestinien, une ampleur de vie que la Grèce, l'Italie, l'Europe moderne ont seules connues. De grosses lacunes empêchaient le cadre de la

(1) Isaïe, XII, 1 et suiv., 4 et suiv.

société israélite de pouvoir devenir le modèle complet d'une société civilisée, ainsi que cela est arrivé pour la Grèce. L'Assyrie toute-puissante mettait la Palestine dans l'état où se fût trouvée l'Hellade si la Perse l'eût vaincue deux cents ans plus tard. L'emploi beaucoup plus répandu de l'écriture donnait à la Syrie du VIIIe siècle sur la Grèce du même temps une avance énorme ; mais la liberté civique a des avantages que rien ne compense. Le génie grec, tout renfermé qu'il était dans le cercle étroit des récitations homériques et hésiodiques, se décelait déjà comme plus compréhensif, plus étendu, plus laïque, si j'ose le dire. L'esprit grec l'emportera dans l'ordre intellectuel, philosophique, politique ; mais les questions religieuses et sociales échapperont à sa sérénité enfantine. Isaïe a planté le drapeau de la religion de l'avenir quand Solon et Thalès de Milet ne sont pas nés encore. On est enragé de justice à Jérusalem, quand, à Athènes et à Sparte, nulle protestation ne s'élève contre l'esclavage, quand la conscience grecque, dans les conjonctures embarrassantes, est satisfaite de cette raison péremptoire : Διὸς δ'ἐτελείετο βουλή.

III.

La domination assyrienne n'était que militaire. L'œuvre de la conquête était sans cesse à refaire. Le passage des armées n'était pas suivi, comme cela eut lieu pour la domination romaine, d'une sorte de conquête administrative et civile. Sargon, qui, au commencement de son règne, s'était montré si terrible à la Syrie, fit peu parler de lui en ce pays durant les quinze années qui suivirent.

Les nuages qui obscurcirent la fin de son règne purent encourager la révolte. Ézéchias cessa de payer le tribut et rompit ainsi les liens de vassalité qui l'attachaient à Ninive. En même temps, il entamait des négociations avec l'Égypte, avec l'Éthiopie surtout, qui était alors au comble de sa puissance et qui entretenait avec la Syrie des relations très suivies.

Il semble qu'en tout cela Ézéchias suivait les conseils de Sebna, qui avait, à ce qu'il paraît, conservé son crédit à la cour sous un autre titre. Isaïe continuait ses intrigues et ses déclamations contre lui. On peut rapporter à ce moment le manifeste où Jérusalem est désignée sous le nom symbolique d'*Ariel* (1).

Ariel sera broyé dans un an par des masses compactes qui approchent. Ce sera sa faute ; Ariel n'écoute pas les prophètes ; il ne pra-

(1) Isaïe, ch. XXIX.

tique que le culte extérieur; nul ne songe au vrai culte, qui est le culte du cœur. La justice est mal rendue.

Puisque ce peuple ne me rend hommage que de bouche et ne m'honore que des lèvres, et que son cœur est loin de moi, et que sa piété se borne à des préceptes d'hommes, à une leçon apprise, je vais continuer à faire avec ce peuple des choses surprenantes, singulières, où la sagesse de ses sages ne verra goutte, où l'intelligence de ses gens d'esprit se voilera. Malheur aux artisans de trames profondes, croyant cacher leurs desseins à Iahvé, travaillant dans les ténèbres et disant : « Qui peut rien voir à ce que nous faisons. » O perversité! Le potier pas plus estimé que l'argile! L'œuvre disant de l'ouvrier : « Je ne le connais pas! » Le vase disant de celui qui l'a fabriqué : « Il n'y entend rien. »

L'Éthiopie a envoyé des messagers en Judée. Le prophète défend qu'on les écoute. Tant que Iahvé le veut, la force sera aux Assyriens. Quand Iahvé le voudra, les Assyriens seront écrasés; leurs cadavres couvriront la Judée et serviront de proie aux oiseaux. Alors les Éthiopiens reviendront pour offrir des offrandes à Iahvé. Le triomphe des *anavim*, des *ébionim* sera complet. Ce sera la fin des violens, des railleurs, des juges iniques, des pervertisseurs. Les égarés reviendront à la sagesse; les rebelles se plieront à l'instruction.

L'assassinat de Sargon, dans son palais de Khorsabad, vers 704, ne fit qu'accentuer dans les provinces le mouvement de révolte contre la puissance ninivite. Sennachérib, fils et successeur de Sargon, eut presque à reconquérir tout ce que son père avait tenu par la force. Élulée, roi de Sidon, refusa le tribut, et son exemple fut suivi par le roi d'Askalon. Les habitans d'Ékron, mécontens de Padi, que Sargon leur avait donné pour roi, se saisirent de sa personne et l'envoyèrent à Ézéchias. C'était en même temps lui faire don de leur ville. Ézéchias accepta; mais au lieu de mettre Padi à mort, comme le voulaient les Ékronites, il se contenta de le retenir prisonnier. Plus prudens qu'Élulée et Ézéchias, les petits princes d'Arvad, de Gebal, d'Asdod, les rois de Moab et d'Ammon gardèrent la neutralité jusqu'à ce que la fortune se décidât d'un côté ou de l'autre.

A Jérusalem, le parti militaire et patriote poussait vivement à ne pas manquer une occasion qu'il croyait excellente pour écraser l'éternel danger de la liberté de l'Orient. Ce parti militaire paraît avoir été presque indifférent en religion; ce n'était pas, du moins, des iahvéistes de l'école réformée; ils ne repoussaient pas les images sculptées; ils étaient durs, peut-être injustes envers les gens du peuple, comme le sont souvent les aristocrates. Vis-à-vis

d'eux tranchait, comme le blanc sur le noir, le parti de la théocratie démocratique et du puritanisme religieux, ennemi de l'État laïque, des précautions militaires, ne voulant entendre parler que d'améliorations sociales et religieuses.

Dans un an, disent-ils, la ville sera détruite ; elle deviendra le refuge des bêtes jusqu'à ce qu'un esprit d'en haut soit répandu et que tout soit transformé. Le désert alors fleurira ; la paix universelle règnera au sein d'une prospérité sans mélange. Ce sera le fruit de la justice, fruit elle-même de l'attention que l'on prêtera aux discours des prophètes inspirés par Iahvé.

Les femmes, à ce qu'il semble, étaient du parti des politiques plutôt que de celui des prophètes. Isaïe les regarde en général comme des ennemies de la réforme et est pour elles très sévère. Dans une de ses pièces les plus violentes, il apostrophe les insoucieuses, qui, préoccupées de leur parure, ne veulent pas croire aux malheurs futurs. C'étaient probablement les dames de la famille royale que le rude prophète visait. Les femmes de l'entourage d'Ézéchias étaient, en effet, très peu favorables aux doctrines austères des réformés.

Il est rare qu'on serve à la fois plusieurs causes, même bonnes. L'homme de foi est toujours un danger politique ; car il met sa foi avant l'intérêt de la patrie. Le parti des prophètes l'a emporté dans l'histoire. Ils étaient pour la soumission à l'Assyrie, et, vu l'impossibilité de vaincre une si forte puissance, on ne peut pas dire qu'ils eussent tort. Si Sebna n'eût pas été contre-balancé par Isaïe, il est probable que Jérusalem aurait eu, sous Ézéchias, le même sort que Samarie sous Hosée. Mais le métier de décourageur est triste ; il faut être bien sûr d'avoir les paroles de Iahvé pour se croire obligé de dire à un peuple vaincu : « Soumettez-vous ; ne faites rien pour la revanche ; vous seriez infailliblement battus. »

C'est là pourtant l'idée qui remplit les manifestes d'Isaïe vers le temps où nous sommes (1). Toutes les ressources de ce talent virulent et populaire sont employées à déclamer contre la diplomatie et les préparatifs militaires, contre l'alliance égyptienne surtout. Cette alliance a été conclue sans consulter la bouche de Iahvé. Iahvé n'en veut pas. Tout ce voyage de cadeaux à travers l'Arabie Pétrée finira par des désastres.

Malheur à ceux qui descendent en Egypte pour y chercher de l'aide, qui s'appuient sur des chevaux, qui mettent leur confiance dans le

(1) Isaïe, ch. XXX, XXXI, XXXII.

nombre des chars et la force des cavaliers, mais qui ne tournent pas leurs regards vers le Saint d'Israël et ne se soucient pas de Iahvé! Lui aussi, il est habile; il dispose du mal; il ne retire pas sa parole; il se lève contre la maison des méchans et contre les alliés des impies. Mesraïm est un homme, non un dieu; ses chevaux sont chair et non esprit. Iahvé étend sa main, le protecteur trébuche, et le protégé tombe, et tous deux périssent ensemble.

Il y a des gens superficiels qui veulent qu'on leur prêche selon leurs illusions et non selon la vérité, qui s'impatientent quand on leur parle de Iahvé. Malheur à eux! Le salut viendrait par la conversion, par la réforme de la société.

... Vous ne l'avez pas voulu; vous avez dit : « Non; à cheval! à cheval! » Eh bien! vous en aurez du cheval. « Au galop! au galop! » Ah! le beau galop sur vos talons! Mille, à la menace d'un seul, à la menace de cinq, vous fuirez, jusqu'à ce que vous restiez comme une perche sur le sommet d'une montagne, comme un signal sur la colline...

Le prophète se repose, en finissant, sur des perspectives heureuses. Assur sera exterminé sans l'intervention d'une épée maniée par l'homme. Le peuple renoncera à ses idoles d'argent et d'or. Il en jettera les morceaux aux ordures... Au lendemain de chaque crise, on croyait ainsi voir s'ouvrir un âge d'or social, où le roi serait juste, où les administrateurs seraient parfaits, où l'on écouterait les prophètes, où l'impie serait réduit à l'impuissance. Alors, même les étourdis sauront comprendre. « L'insensé ne sera plus appelé noble; l'intrigant ne sera plus dit libéral... »

Ne croirait-on pas entendre un sectaire socialiste de nos jours déclamant contre l'armée, raillant la patrie, annonçant avec une sorte de joie les défaites futures, et se résumant à peu près ainsi : « La justice pour le peuple, voilà la vraie revanche; réformez la société, et vous serez victorieux de vos ennemis; là où le pauvre est victime, là où il y a des riches privilégiés, il n'y a pas de patrie? » Isaïe, hâtons-nous de le dire, sait donner à ces vérités dangereuses un éclat qu'elles n'ont jamais eu depuis. Le beau morceau politique que nous analysons finit par une théophanie de Iahvé qui respire le vieil esprit naturaliste et se confond, comme en un cinquième acte d'opéra, avec les reflets du bûcher d'Assur.

Voici Iahvé qui vient de loin;
Sa face brûle, l'incendie éclate,
Ses lèvres sont pleines de colère,
Sa langue est comme un feu dévorant.

Son souffle est un torrent débordé,
Où l'on plonge jusqu'au cou.

Il vient pour vanner les nations avec le van de la ruine,
Et passer la bride de l'égarement aux mâchoires des peuples.

Vos chants éclateront alors comme en la nuit de la fête;
Votre joie sera celle des pèlerins qui viennent à la montagne de [Iahvé au son de la flûte...

Oui, à la voix de Iahvé Assur tremble;
Car Iahvé va le frapper de sa verge.
Et, à chaque coup de verge dont Iahvé le frappe,
Retentissent les tambourins et les harpes [des peuples];
La bataille est ardente autour de lui;
Car, depuis hier, la fosse de feu est préparée,
Préparée pour Assur, préparée pour le roi;
On l'a faite large et profonde;
Du feu, du bois en abondance!
Le souffle de Iahvé, comme un torrent de soufre, la fait flamber.

Ce ne fut qu'au bout de trois ans que Sennachérib, vainqueur de ses ennemis dans la région du Tigre et de l'Euphrate, put se tourner vers la Syrie et l'Égypte. Il prit par la vallée de l'Oronte et la côte, écrivit sa stèle sur les rochers du fleuve du Chien, au nord de Beyrouth, comme l'avait déjà fait Ramsès II, écrasa toutes les petites royautés phéniciennes, Tyr exceptée, ne fut arrêté que devant Ékron. Là il rencontra une première armée égyptienne, qu'il mit en pièces; il prit la ville, et tourna toutes ses forces contre Lakis, au sud du pays des Philistins.

Comment Ézéchias, qui avait trempé dans la ligue contre l'Assyrie, ne joignit-il pas ses forces à celles de l'Égypte et des villes philistines pour arrêter Sennachérib à Ékron? Ce fut là, sans doute, une des suites de l'indécision extrême que la turbulence des prophètes faisait régner dans les conseils du roi de Jérusalem. Isaïe n'était pas assez fort pour empêcher les patriotes israélites de se tourner vers l'Égypte et l'Éthiopie; mais son éternelle déclamation contre les précautions humaines et tout ce qui pouvait ressembler à une politique de prévoyance, paralysait ce qu'aurait pu faire Ézéchias. Le bon sens naturel du roi et sa piété se neutralisaient.

L'armée assyrienne ravagea la Judée d'une effroyable manière. L'émotion à Jérusalem fut extrême. Aucun préparatif n'avait été fait pour résister. Le mur de la citadelle était plein de brèches; on n'avait pas pris de mesures pour soustraire l'approvisionnement d'eau à l'ennemi. Les prophètes eussent vu dans ces précautions une sorte d'injure à Iahvé. A ceux qui parlaient de chevaux, de

chars de guerre, ils répondaient par leur éternel refrain : « Ceux-ci espèrent dans les chevaux, ceux-là dans les chars; nous, nous espérons dans le nom de Iahvé. »

Quand la terreur était trop forte, de courts oracles circulaient, annonçant que Iahvé avait résolu de détruire l'armée d'Assyrie en Palestine même.

IAHVÉ A JURÉ CECI :

Oui, ce que j'ai résolu arrivera,
Ce que j'ai décrété s'accomplira.

J'écraserai Assur en ma terre,
Sur mes montagnes je le broierai.

Et son joug disparaîtra de dessus les hommes,
Son fardeau de dessus leur épaule.

Voilà le décret décrété sur toute la terre,
Voilà la main étendue sur toutes les nations.

Quand Iahvé Sebaoth a décrété, qui peut empêcher?
Sa main étendue, qui peut la ramener?

Les manifestes — nous dirions aujourd'hui les articles — d'Isaïe à ce moment solennel, se succèdent de jour en jour. Chose incroyable. Il ne semble pas le moins du monde affecté d'un état de choses dont il était en partie la cause. « Qu'as-tu donc à monter sur les toits, ville tumultueuse, bruyante, toujours agitée? » Il ne reproche aux malheureux Hiérosolymites que de ne pas assez jeûner et pleurer. De toute la tribu de Juda, on s'entasse à Jérusalem. Cela ne sauvera personne; tous seront pris ensemble. Élam, Qir (les provinces les plus éloignées de l'Assyrie) approchent. La cavalerie s'établit aux portes, le siège va commencer.

Et ce jour-là, vous irez inspecter l'arsenal du palais de la Forêt, et vous constaterez les nombreuses brèches de la Ville de David, et vous emmagasinerez les eaux de la Piscine inférieure, et vous ferez le recensement des maisons de Jérusalem, et vous abattrez des maisons pour fortifier la muraille, et vous ferez un réservoir entre deux murs pour les eaux de la Vieille piscine, et vous n'aurez pas d'yeux pour celui qui est cause de tout cela, et vous ne saurez pas reconnaître celui qui a préparé de loin ces catastrophes. En ce jour-là, ce à quoi le Seigneur Iahvé Sebaoth vous appelle, c'est à pleurer, à vous lamenter, à vous raser la tête, à ceindre le *saq*. Or voilà que, chez vous, tout est plaisir, réjouissance, tuerie de bœufs, égorgement de moutons, mangerie de viande, beuverie de vin. « Mangeons et buvons, dites-vous, car demain nous mourrons. » Mais l'arrêt de Iahvé nous a été

révélé : « Ah! [je veux n'être pas] si ce péché vous est jamais pardonné... » dit le Seigneur Iahvé Sebaoth.

Ézéchias prit le seul parti que ses tergiversations antérieures eussent laissé à son choix. Il envoya à Lakis faire sa soumission au roi d'Assyrie. Sennachérib lui imposa une contribution de trois cents talens d'argent et trente talens d'or. Il fallut livrer tout l'argent qui se trouvait dans le temple et dans les trésors du palais, et cela ne suffit pas. Pour compléter la somme, on dut enlever le revêtement des portes du temple et détacher les riches chambranles qu'Ézéchias lui-même avait fait plaquer. Padi fut rétabli dans sa royauté d'Ékron, et reçut, en dédommagement de la prison que lui avait fait subir Ézéchias, quelques villes de Juda. Les rois d'Asdod et de Gaza furent également récompensés de leur fidélité à l'Assyrie aux dépens d'Ézéchias.

Si la campagne s'était terminée de la sorte, le triomphe du iahvéisme eût été médiocre. La conscience nationale voulait quelque chose de plus éclatant. Soit que la légende, par les combinaisons historiographiques artificielles qui lui sont habituelles, se soit donné pleine carrière; soit qu'en effet la campagne de Sennachérib ait mal fini pour les Assyriens, le parti prophétique raconta la chose comme une victoire complète de Iahvé. Sennachérib, à ce qu'il paraît, crut à une trahison d'Ézéchias et eut un retour offensif contre Jérusalem. Une armée égyptienne se formait à Péluse; Tahraqa accourait d'Éthiopie pour soutenir la coalition.

Sennachérib envoya, dit-on, de Lakis, les trois principaux personnages de son gouvernement, le tartan, le chef des eunuques et le grand échanson, avec des forces considérables pour obtenir la soumission complète de Jérusalem. L'armée assyrienne campa près du conduit de la Piscine supérieure, dans la plaine qui est au nord-ouest de Jérusalem. Les trois chefs assyriens exprimèrent le désir de parlementer, et le roi délégua, pour s'entendre avec eux, Éliaqim fils de Helqia, Sebna et Ioah fils d'Asaf, le mazkir. Le grand échanson montra aux Juifs ce qu'il y avait de présomptueux dans la conduite d'Ézéchias, de vain dans l'alliance avec l'Égypte, ce roseau brisé qui perce la main de celui qui s'y appuie. Leur Dieu Iahvé a été mécontenté par le roi, qui a eu la fâcheuse idée d'abolir son culte ailleurs qu'à Jérusalem. Iahvé lui-même protège les Assyriens, puisqu'il leur livre sa terre. Les parlementaires finissaient, dit-on, par la raillerie. Les Juifs ont espéré dans les chars et les cavaliers de l'Égypte. Les Assyriens leur donneront, s'ils veulent, deux mille chevaux à condition qu'ils trouvent des cavaliers pour les monter.

Le peuple, selon le récit traditionnel, était sur la muraille et entendait tout cela. Les trois fonctionnaires juifs furent effrayés de l'effet que de tels discours pouvaient produire sur la foule. Ils prièrent le grand échanson de parler en araméen, langue qu'ils comprenaient, et non en hébreu. Mais le grand échanson continua de s'adresser à la multitude. Il n'aurait pas caché aux Hiérosolymites que le plan de son maître, après son retour victorieux de l'Égypte, était de les transplanter, pour les soustraire au voisinage de leur allié naturel; il promettait seulement que le pays qu'on leur donnerait vaudrait la Judée en fertilité. Iahvé est un Dieu impuissant; il ne les sauvera pas; Iahvé, au fond, est pour les Assyriens. Les dieux des autres peuples n'ont sauvé aucun de leurs cliens des mains des Assyriens.

La conduite d'Isaïe, en ces circonstances difficiles, paraît avoir été des plus correctes. Le prophète assurait que Iahvé saurait venger son honneur, que les Assyriens pourraient bien encore par leur présence empêcher une fois la moisson, mais que, l'année d'après, les semailles se feraient, qu'en aucun cas l'ennemi n'assiégerait Jérusalem. Iahvé sera le plus fort. Le juste sera sauvé.

« Qui est le juste? » demandaient les railleurs.

C'est celui qui marche droit et parle vrai,
Qui refuse les gains de l'iniquité,
Qui secoue la main pour repousser les présens;
Qui ferme son oreille quand on lui parle de sang,
Qui clôt ses yeux quand on lui propose le mal;
Voilà celui qui habite sur les pics,
Qui a pour asile les créneaux du rocher;
Son pain lui est garanti d'avance,
Sa ration d'eau est assurée (1).

Un seul cri sortit de la bouche des piétistes durant ces jours d'angoisse:

Iahvé est notre juge,
Iahvé est notre législateur,
Iahvé est notre roi;
C'est lui qui nous sauve.

Effectivement, les affaires de Sennachérib s'embrouillaient de plus en plus. Tahraqa, qui venait de conquérir l'Égypte, s'avançait pour l'attaquer. On apprit bientôt que l'armée assyrienne quittait la Judée et le pays des Philistins pour aller au-devant de l'Éthio-

(1) Allusion au rationnement du pain et de l'eau pendant le siège.

pien. On respira dans Jérusalem; les crocs du monstre qui tenait la ville enserrée commençaient à se relâcher.

On éclata de joie quelques semaines après. L'armée assyrienne n'existait plus; elle avait été détruite dans la Basse-Égypte, plus ce semble par les maladies que par l'épée des ennemis. Sennachérib regagna Ninive en fuyard.

Quel triomphe pour Iahvé! Les prophéties d'Isaïe s'étaient accomplies de point en point. Ézéchias avait vaincu, parce qu'il avait eu confiance en Iahvé seul. Très vite la légende se forma. On se rappela les oracles d'Isaïe, annonçant que l'armée de Sennachérib serait exterminée en Judée, sans le secours de la main de l'homme. La peste, dans l'antiquité, était toujours attribuée à un Dieu ou à un ange exterminateur. On raconta bientôt que le *maleak Iahvé*, en une nuit, avait tué cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens, et que, le lendemain matin, la plaine était couverte de cadavres. Les Égyptiens expliquèrent également la disparition de l'armée assyrienne par un miracle (1).

Le règne de Sennachérib se prolongea longtemps encore, brillant et prospère. Plus tard, il fut, dit-on, assassiné par deux de ses officiers, Adrammélek et Saréser, pendant qu'il priait dans un temple. Cette fin fut considérée comme une suite de la vengeance divine. Les annalistes juifs en avancèrent la date pour la rapprocher de l'extermination prétendue et rendre plus complète la vengeance de Iahvé. Les ennemis de la théocratie n'ont pas le droit de mourir sans que leur mort soit une punition du ciel.

IV.

Par la disparition de Sennachérib, Ézéchias se trouva porté à un degré de puissance supérieur à celui dont il avait disposé dans la première partie de son règne. Les petits princes voisins, qui avaient bénéficié de ses disgrâces, s'empressèrent de se remettre bien avec lui. Les présens lui arrivèrent de tous les côtés. Ses trésors, qu'il avait dû vider pour payer sa rançon, se remplirent promptement. La sécurité du côté de l'Assyrie était absolue. Comme tout état bicéphale, l'empire fondé sur l'union momentanée de Ninive et de Babylone menaçait de se disloquer. Mérodach-Baladan, qui depuis longtemps déjà représentait la protestation de Babylone contre Ninive, rechercha l'alliance du roi de Juda. Depuis le temps de Josaphat, on n'avait pas vu à Jérusalem une telle prospérité.

(1) Isaïe, XXXIX, 2; II, chron., XXVII et XXXII.

Le parti réformateur eut là quelques années de pouvoir sans partage. La tentative manquée de Sennachérib fut, en effet, dans l'histoire du judaïsme, un événement décisif. On se souvint longtemps de ce terrible épisode, de la famine, peut-être de la peste, qui l'accompagnèrent. Les proclamations d'Isaïe, pendant la crise, furent presque toutes conservées. Même en admettant que la légende de l'ange exterminateur se soit développée bien plus tard, la délivrance annoncée par les prophètes, accomplie sans chevaux, sans chars, sans aucun des moyens étrangers à l'ancienne tactique d'Israël, n'était-elle pas le plus grand des miracles? Le dieu national venait de remporter une victoire sans égale.

Au premier coup d'œil, c'était là un faible avantage pour la morale. Ce dieu national est un grand orgueilleux, un jaloux. Il veut que toute gloire lui soit rapportée. Il aime qu'on le loue, qu'on le flatte ; il n'est pas fâché qu'on lui mente, quand c'est un ennemi vaincu qui est réduit à s'incliner devant lui. On ne voit pas bien pourquoi, fait de la sorte, il est passionné pour le droit et le bien. Mais c'est ici le chef-d'œuvre des prophètes israélites. Leur Dieu idéal était en même temps le dieu de la nation. Là fut le secret de leur force. Une cause patriotique a plus de chances de succès qu'une cause abstraite. Les religions, dans leur âge de force, font plier la politique; mais les religions naissantes ont souvent dépendu de circonstances politiques maintenant oubliées. Le moment de Sennachérib fut, comme celui d'Antiochus Épiphane, comme celui du retour de la captivité, un de ces momens où l'avenir de l'humanité se joua sur un coup de dés. Isaïe avait en quelque sorte engagé son enjeu sur un fait tangible, la délivrance de Jérusalem. Il avait parié, et il gagna son pari. Si Sennachérib fût revenu vainqueur de l'Égypte et eût pris Jérusalem, le judaïsme et par conséquent le christianisme n'existeraient pas.

Pendant tout le reste du règne d'Ézéchias, c'est-à-dire pendant une dizaine d'années, les prophètes furent tout-puissans. Isaïe était l'âme des conseils du roi. Ézéchias, convaincu des dons supérieurs de communication de son prophète avec Iahvé, s'inclinait devant lui, et peut-être, en cette dernière période, la modération qui avait signalé la première partie de son règne ne fut-elle pas toujours observée. Il y eut des conspirations, des complots. Les *anavim* assuraient le roi qu'il triompherait des pervers, et l'engageaient à les exterminer, eux et leur race. Le roi ne paraît pas avoir suivi les mauvais conseils qu'on lui donnait. Les réformes intérieures furent activement poussées dans le sens voulu par les *anavim;* le parti des railleurs fut abaissé, et l'autorité passa presque tout entière entre les mains des hommes pieux. La justice fut probablement

mieux rendue aux pauvres; mais les gens du monde, les hommes intelligens furent froissés, les femmes violemment irritées. La force de la réaction qui suivit, sous Manassès, semble bien indiquer que les saints, pendant qu'ils furent les maîtres, abusèrent plus d'une fois de leur pouvoir.

Un des plus beaux morceaux lyriques de la littérature hébraïque, le psaume *Quare fremuerunt gentes*, se rapporte peut-être à ce temps. Le triomphe des *anavim* y est associé à une défaite des rois de la terre, qui avaient juré la ruine du peuple saint. Le roi de Sion est l'Oint de Iahvé; Dieu lui a dit: « Tu es mon fils; aujourd'hui je t'ai enfanté. » Les complots que l'on forme contre lui sont frivoles. Les impies veulent rejeter le joug qui pèse sur leur tête. Iahvé se rit d'eux. Le roi les gouvernera avec une verge de fer, les brisera comme un vase d'argile. Grande leçon pour ceux qui jugent la terre! Servir Iahvé avec crainte, voilà ce qui sauve au jour de la colère. Comme Isaïe, le poète lyrique rêve un monde converti au iahvéisme et voit le règne du roi messianique s'étendant jusqu'aux extrémités de la terre.

Une maladie que fit Ézéchias montra bien les nuances singulières de la piété du temps. Isaïe, connaissant la gravité du mal, lui dit: « Règle les affaires de ta maison; car tu es un homme mort. » Ézéchias se tourna contre le mur et adressa cette prière à son Dieu: « Ah! Iahvé, souviens-toi donc que j'ai marché devant toi avec fidélité, d'un cœur intègre, et que j'ai toujours fait ce qui était agréable à tes yeux. » Et il pleurait beaucoup. Isaïe n'était pas encore sorti de la cour intérieure que la parole de Iahvé descendit à son oreille: « Retourne et dis à Ézéchias, le chef de mon peuple: Voici ce que dit Iahvé, le dieu de ton père David. J'ai entendu ta prière, j'ai vu tes larmes: je vais te guérir. Dans trois jours, tu monteras à la maison de Iahvé, et j'ajouterai à tes jours quinze années encore. » Ézéchias demanda un signe pour être plus sûr de la vérité de la prophétie. Le prodige choisi par Isaïe reste pour nous une énigme. Il consista, paraît-il, à faire reculer de dix degrés l'ombre du cadran solaire établi dans la cour du palais par Achaz. Isaïe fit en outre appliquer un cataplasme de figues sur la pustule. Le roi, après sa guérison, composa sur sa convalescence un cantique qui nous a été conservé:

« Au milieu de mes jours, je m'en vais aux portes du scheol;
Je suis privé du surplus de mes ans.

« Je ne verrai plus Iahvé sur la terre des vivans,
Je n'aurai plus de commerce avec les humains,
Je n'aurai pour compagnons que les habitans du repos.

« Ma vie a été emportée loin de moi comme la tente du berger,
Mon existence a été tranchée comme par le tisserand;
Le fil est coupé;
Dans quelques heures, tu m'auras achevé..... »

Ainsi, comme l'hirondelle plaintive, je gémissais,
Je roucoulais comme la colombe,
Mes yeux languissans cherchaient en haut.....

Et voilà que tu m'as ramené au salut,
Tu as tiré mon âme de la fosse du néant;
Car tu as jeté derrière toi tous mes péchés.

Le scheol, en effet, ne te célèbre pas;
La mort ne te loue pas;
Au fond de la fosse, on ne compte plus sur ta fidélité.

Le vivant, le vivant, voilà celui qui te loue,
Comme je le fais aujourd'hui;
Le père à ses enfans enseigne ta fidélité.

Iahvé nous a sauvés.
Tous les jours de notre vie on entendra nos lyres,
Auprès de la maison de Iahvé.

Mérodach-Baladan était avec Ézéchias dans des rapports si intimes qu'il crut devoir lui envoyer des ambassadeurs pour le féliciter de sa guérison (1). Il est probable que le roi de Babylone voulait en même temps l'engager dans une ligue contre Ninive. Ézéchias fit fête aux envoyés et leur montra tout ce qu'il avait de précieux : argent, or, parfums, armes, ustensiles de toute sorte. Isaïe, qui voyait sans doute les conséquences d'une telle alliance, fut mécontent de cette imprudente exhibition. Il réprimanda vivement le roi, et lui annonça, dit-on, qu'un jour toutes ces belles choses seraient transportées à Babylone. Selon des récits relativement modernes, il aurait ajouté que plus d'un de ses descendans serait eunuque dans le palais du roi de Babel. Ézéchias, d'abord ému, se serait rassuré en disant : « Bonne est la parole de Iahvé ! Pourvu du moins que la paix et la sécurité durent autant que moi !.. » Dans cette circonstance, du reste, Isaïe fut encore inspiré par une politique assez sage. La tentative d'indépendance babylonienne à laquelle on attache le nom de Mérodach-Baladan ne paraît pas avoir réussi.

Le règne d'Ézéchias fut d'une trentaine d'années. Ces trente ans virent ce qu'on peut appeler la fondation définitive du judaïsme, par

(1) On soupçonne ici quelque arrangement artificiel de l'historiographie hébraïque, influencée par les prophètes.

l'espèce de précipité qui s'opéra entre les élémens divers tenus jusqu'alors en suspens dans la conscience israélite. Il y avait en quelque sorte deux iahvéismes, comme, de nos jours, il y a en réalité deux catholicismes : le catholicisme modéré, qui n'est qu'une fidélité traditionnelle au culte établi, et le catholicisme exalté, qui a la fièvre en pensant à l'avenir de l'Église et de la papauté, qui exerce une propagande, qui s'oblige à n'avoir pas de rapports avec les mal pensans. On peut appartenir au culte catholique, même aller à la messe, sans être l'adepte du parti catholique, qui croit le catholicisme destiné à transformer le monde et à résoudre tous les problèmes sociaux. Sous la restauration, quand les jésuites dominaient, on pouvait être très attaché à la religion de son pays sans appartenir à ce qu'on nommait « la congrégation. » Au XVIe siècle, on pouvait se dire très sincèrement chrétien, sans suivre les réformés dans leur manie théologique et sans embrasser leur haine contre l'état religieux fort abusif que les siècles avaient consacré.

Il y avait, de même, parmi les adorateurs de Iahvé, des gens sensés, fort honnêtes à leur manière, qui n'aimaient pas l'extérieur d'affectation austère des prophètes et la part de charlatanerie qu'ils mêlaient à leur activité pieuse. Qu'on se rappelle les frérots, les papelards du temps de saint Louis et l'antipathie qu'ils excitaient. C'était comme une « armée du salut, » importune, hautaine en son humilité, maîtresse du pouvoir, et à laquelle il fallait plaire pour arriver. Forte était la mauvaise humeur des gens sérieux, quand ils voyaient tirer de leur bouge des affiliés de la secte prophétique, qui passaient en une heure de la poussière aux hautes fonctions de l'État. Toutes les fois qu'une coterie dévote s'empare ainsi du gouvernement, elle provoque de vives réactions. Une foule de haines se tenaient en réserve contre les *anavim*, pour le jour où le protecteur royal viendrait à leur manquer.

Les piétistes sont essentiellement persécuteurs; ils se plaignent fort, quand on les persécute; et pourtant ils trouvent très mauvais qu'on les empêche de persécuter les autres ; ils sont si sûrs d'avoir raison ! Le roi fut plus sage que ses pieux amis; mais son entier dévoûment à la cause des *anavim* avait excité dans la classe aristocratique des mécontentemens qui devaient un jour éclater violemment. Les mondains et les pauvres de Iahvé devenaient d'irréconciliables ennemis. Pendant soixante-dix ans, sous Manassès, sous Amon et pendant la minorité de Josias, les piétistes expièrent le tort d'avoir triomphé sous Ézéchias avec trop peu de ménagement.

ERNEST RENAN.

LA

CRISE AGRICOLE

AUX ÉTATS-UNIS

ACCROISSEMENT DE LA CULTURE ET DES PRODUITS. — APPAUVRISSEMENT DES FERMIERS.

La conférence des trois Amériques (*Pan America*) (1), réunie depuis le 15 octobre 1889 à Washington, sur l'invitation et aux frais du congrès des États-Unis, vient de clôturer ses travaux. Commission d'etudes préparatoires, dont le mandat devait s'arrêter à l'expression de vœux; composée d'hommes, pour la plupart compétens, délégués par les quinze républiques américaines; la voici qui se disperse aux quatre coins du Nouveau-Monde. Porteurs de la bonne parole adressée dès le début par son président, M. Blaine, le secrétaire d'état des États-Unis, et confirmée par le président Harrison au grand banquet d'adieux tenu le 16 avril dernier, les 35 commissaires décideront-ils leurs gouvernemens respectifs à entrer, poings liés, dans le vaste Zollverein industriel, commercial et monétaire rêvé par M. Blaine, dont les visées ne sont même pas arrêtées par les frontières du Canada? En effet, l'homme d'état améri-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier, *un Homme d'état américain*, par M. C. de Varigny.

cain vient d'obtenir du congrès la nomination de commissaires, chargés de provoquer l'entrée du Dominion dans cette grande ligue douanière. Pareille accession serait le couronnement de l'œuvre entamée contre le commerce et l'industrie de l'Europe.

Le doute sur le succès de cette audacieuse entreprise est permis. Ce n'est pas que les séductions et les tentations aient manqué au programme. L'oncle Sam s'est mis grandement en frais pour promener pompeusement par tous ses états les délégués du sud et du centre, à peine débarqués sur le territoire du nord. Californie, montagnes Rocheuses et grands lacs, Chicago et New-York, cités gigantesques et déserts fertilisés ont été parcourus par les voyageurs, entraînés à toute vapeur sur un train de luxe royal, peu conforme aux mœurs plus que spartiates de la Maison-Blanche.

Après six semaines de pérégrinations forcées, ils ont enfin retrouvé le repos à Washington, fourbus, et saturés de banquets copieux comme de speechs alléchans : ils viennent d'y délibérer durant cinq mois. Le secret des dernières discussions n'a pas été si bien gardé que les propos orageux des récens jours n'aient transpiré. Si on s'en rapporte à l'impression générale et finale, les offres de lignes ferrées et maritimes destinées à sillonner toutes les eaux et contrées des trois Amériques, destinées surtout à écouler à travers les républiques latines les produits miniers, métallurgiques, agricoles, industriels et monétaires de la vaste république du Nord, sans compensations avantageuses pour le commerce et les échanges des petites républiques, ont laissé, paraît-il, les délégués du *Pan America* assez froids.

Sauf la prise en considération par la conférence d'un arbitrage obligatoire, en cas de conflit, soit entre toutes les nations américaines, soit entre celles-ci et les puissances européennes, dont l'exécution restera sans doute platonique, à en juger d'après la querelle qui a éclaté à la dernière heure entre les délégués du Chili et ceux des États-Unis, l'échec des visées du secrétaire d'état serait probable. Et encore, sur ce terrain de l'arbitrage international, la bonne foi du gouvernement américain a-t-elle été soupçonnée et a-t-elle éveillé des craintes qui ne sont pas encore calmées : on y a vu la mainmise préméditée sur les petits états, et l'on s'est regimbé. Finalement, le 28 avril dernier, huit des quinze républiques ont contresigné l'accord voté par le congrès *Pan America :* les sept autres ont fait défaut.

De plus, grâce à l'expérience de leurs collègues, fort avisés, du Chili et de la République argentine, les commissaires n'ont pas tardé à découvrir le point faible de la cuirasse de M. Blaine. Ils ont reconnu que la première nation manufacturière et agricole du monde

entier produisait beaucoup plus que ne pouvait digérer le marché d'Europe, et que, par cette unique raison, l'oncle Sam, à l'aide de promesses fallacieuses de détaxes douanières, cherchait à recruter chez eux 30 nouveaux millions de consommateurs. Il ne leur a pas fallu non plus grande clairvoyance pour deviner que la grande sœur du nord ne possédait point de marine propre, et comptait gracieusement sur le trésor de ses cadettes, pour établir à bon marché une navigation à vapeur en état d'exporter ses propres produits.

Malgré la rapidité de leur voyage circulaire, tous ces points noirs, qu'une plume des plus autorisées signalait ici même (1) avec tant de prévoyance, sous le titre des *Mécomptes et des succès des États-Unis,* ne leur ont point échappé. Ils se sont convaincus, non sans éprouver un certain plaisir, que les États-Unis sont à l'heure présente, non point menacés, mais bien atteints d'une crise agricole qui va en s'aggravant, et qui doit devenir un péril sérieux à très brève échéance.

Durant la dernière partie de leur séjour dans la capitale fédérale, les membres de la conférence *Pan America* ont en effet assisté aux doléances des campagnes qui sont venues frapper bruyamment aux portes du Capitole. Ils ont entendu députés républicains ou démocrates, entre autres ceux du Kansas, dénoncer le mal en termes virulens sur les bancs du congrès. Ils ont lu les séries d'articles alarmans, publiés et répétés par toute la presse américaine sous ces titres significatifs : *Depression agricultural. — Ruination of farmers'. — The distress of agriculture.*

Enfin, les débats publics et privés leur ont révélé la génération spontanée et le fonctionnement d'une nouvelle association, grosse de menaces dans un prochain avenir tant sur le terrain économique que politique, sœur rurale et déjà l'étroite alliée des « Chevaliers du travail : » nous voulons parler de *The Farmers' Alliance.*

A cette heure, la question sociale est posée dans les campagnes comme dans les villes. Capital et salaire sont face à face. Qui a fait naître la question? Comment sera-t-elle, sinon résolue, du moins traitée? C'est ce que nous allons rechercher, en interrogeant le passé et le présent du sol américain. Ce qui est hors de doute, c'est qu'à cette heure le fermier des États-Unis, propriétaire et locataire à bail, est et se sent menacé, dans la plupart des états fédéraux, d'une ruine imminente, à moins que républicains et démocrates ne s'entendent sans retard sur les mesures dictées par

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1889, *le Centenaire d'une constitution,* par M. le duc de Noailles.

l'expérience acquise, et par l'étude des commissions d'enquête. Car cette question vitale n'est pas nouvelle pour le congrès : elle remonte déjà à plusieurs années.

I. — DEPARTMENT OF AGRICULTURE.

Le mal profond dont souffre à cette heure l'agriculture américaine ne saurait être imputé à la direction actuelle du ministère fédéral de l'agriculture. Car les origines en sont déjà vieilles, et les causes, que nous indiquerons ultérieurement, en sont multiples.

On peut affirmer au contraire que le *department of agriculture*, de très récente création, s'est placé du premier coup à hauteur de sa tâche, tant par son organisation que par son personnel. A la tête de ce département, dont le similaire existe dans tous les grands pays, sauf en Russie, se trouve un secrétaire (ministre), nommé directement par le président des États-Unis. Ce fut M. J.-M. Rusk qui fut appelé à ce poste après le dernier triomphe du parti républicain.

L'histoire de M. Rusk offre toute la saveur du terroir comme du tempérament américain. Né en 1830, dans l'état d'Ohio, fils de petit cultivateur, il a passé sa jeunesse dans le rude apprentissage de la terre. Simple laboureur, il mania la charrue et faucha la moisson à la sueur de son front : aucune machine agricole à la vapeur n'existait encore. Plus tard, il devint conducteur de la diligence publique (*stage-coach*).

Grâce à sa connaissance et à son amour du cheval, il parvient à amasser un léger pécule, qui prospère par son infatigable et honnête activité. La guerre de sécession le surprend au milieu de sa vie rurale, jouissant déjà d'une grosse popularité au sein des classes agricoles, qui lui décernent, dès le début de la campagne contre le Sud, le grade de lieutenant-colonel. Aussi vaillant que doué d'énergie, il rapporte dans ses foyers les étoiles de général-brigadier. Il retourne à la terre, se fixe sur un domaine de 200 hectares qu'il achète et qu'il cultive lui-même dans le Wisconsin.

Depuis cette époque, grâce à la confiance qu'il a su inspirer aux fermiers, la fortune politique n'a cessé de lui sourire. Élu député en trois congrès consécutifs, nommé gouverneur du Wisconsin, ses concitoyens le proposent plus tard parmi les candidats à la présidence de la république, durant la convention nationale de Chicago, où il s'efface devant le président actuel, M. Harrison. Aussitôt la déroute du parti démocrate consommée, une part dans le nouveau cabinet est faite à l'Ouest, en sa personne et en celle de

son collègue au département de l'intérieur, le secrétaire John W. Noble. D'aspect athlétique, d'abord débonnaire quoique brusque, sous sa rude écorce M. Rusk est un caractère : ce n'est ni un Yankee, ni un politicien. Il a apporté dans son nouveau poste toute l'expérience agricole, acquise en sa jeunesse rurale : il s'est consacré tout entier à sa nouvelle tâche. On lui prête une réelle valeur : certains même lui assignent dans l'avenir la future succession présidentielle de son heureux concurrent, M. Harrison. C'est dans ce pays que tout arrive. Il est pourtant bon de constater qu'en ces derniers temps les démocrates ont regagné beaucoup de terrain, lors des élections municipales. Les énormes scandales administratifs, judiciaires et autres qui viennent d'éclater à New-York (1) ont moins d'influence sur les électeurs, que le programme ultra-protectionniste du parti républicain, bien fait pour irriter les classes agricoles, et se les aliéner.

Le ministère de l'agriculture est de nouvelle création, avons-nous dit : en effet, il date de dix-huit mois seulement. Simple branche administrative pendant près de cinquante années, son origine fut des plus modestes. Au début, la réglementation de la terre, de sa culture et de ses produits ne relevait que du caprice des « farmers, » et des immigrans, nouveaux ou changeans propriétaires du sol, vaste tribu cosmopolite et nomade, armée de la hache du pionnier et du rifle du conquérant, toujours prête à courir aux horizons inconnus qui s'entr'ouvraient au fur et à mesure que les Indiens reculaient. Les congrès et la population fixe étaient dévorés surtout de la fièvre de l'industrie. Dans l'administration encore rudimentaire de la Maison-Blanche, tout ce qui touchait à la colonisation était relégué à l'étroit dans le bureau des brevets et patentes. Ce fut à cette époque de confusion que M. Ellsworth, placé à la tête de cette dernière direction, économiste distingué, eut l'idée de doter son pays de cultures nouvelles dont il avait étudié les propriétés. Dans un dessein philanthropique et de ses propres deniers, il fit acquisition à l'étranger de graines qu'il avait jugées être aptes au terroir. Sur son premier rapport, attestant le succès de cette expérience, le congrès se décida à voter un subside de 1,000 dollars pour achat de nouvelles graines à distribuer gratuitement aux colons. L'initiative nationale venait ainsi de se substituer officiellement à l'initiative particulière : l'organisation agricole allait en sortir à bref délai. En effet, ce faible noyau se développa rapidement. Dès 1849, parut un premier rapport sur l'agriculture, dis-

(1) Le maire, comme ancien shérif, et le shérif actuel de New-York, tous deux démocrates, sont condamnés ou poursuivis pour faux et extorsions.

tinct, et désormais séparé, du rapport des patentes dans lequel la partie rurale était restée englobée jusqu'à cette époque. Le 15 mai 1862, une direction particulière était formée sous les ordres de M. Newton, de Pensylvanie, nommé commissaire-général. En 1889, ce commissaire-général était changé à son tour en ministre, par suite du prodigieux développement de la culture. Ce fut un des derniers actes du président Cleveland. M. Rusk en a recueilli le lourd héritage; il comprend plus des deux cinquièmes de la fortune actuelle des États-Unis.

De la modeste somme de 300,000 dollars, le budget total du département de l'agriculture, dont l'exercice commence en juillet pour finir en juin, a été porté en ces derniers temps, sur les propositions de M. Rusk, à 1 million de dollars, sans parler du budget particulier alloué par loi spéciale aux « stations agricoles » de chaque état. Dans certains cas prévus, et suivant leur développement d'expérimentations, ces dernières reçoivent une subvention annuelle de 15,000 dollars du budget fédéral, que vient encore grossir l'allocation de l'état auquel elles correspondent.

Ces stations agricoles servent de liens directs entre le département de l'agriculture et chaque état, pour tout ce qui a trait à la surveillance et à la répression des épizooties et des maladies végétales; d'autre part, entre le même département et les populations agricoles de tous les territoires pour la transmission des avis, brochures, graines ou plantes. Elles sont au nombre de quarante. Leur besogne n'est pas mince. L'an dernier, le ministère leur a fait expédier six millions de paquets de graines à répartir utilement. Toutes ces expéditions et livraisons parviennent à titre gratuit au fermier, qui reçoit en outre une série annuelle d'imprimés relatifs à toutes les questions pouvant intéresser le sol, l'atmosphère, les transports et l'élevage. Jamais, en aucun pays, on n'a vu pareil luxe de catalogues et de manuels descriptifs ou pratiques *ad hoc*. Pour subvenir à ces dépenses prévues et inscrites, le ministère touche du Trésor une allocation supplémentaire de 50,000 dollars.

En outre, de son côté, le congrès consacre personnellement, par an, 100,000 dollars au même objet. Pour cette catégorie d'imprimés, les députés et les sénateurs de chaque état en reçoivent les deux tiers, à charge de les faire parvenir à leurs mandans. Comme on le voit, la réclame électorale ne perd pas ses droits dans un pays où la corruption du suffrage universel dépasse tout ce qu'on peut rêver : les votes s'achètent par groupes de dix électeurs. Pour rester dans le vrai, disons que bien des ballots de ces imprimés vont échouer des hauteurs du Capitole chez les épiciers de la ville,

à 5 *cents* (centièmes de dollar) la livre de papier : c'est un petit casuel courant et très accepté.

Le personnel central du département de l'agriculture varie entre quatre cent cinquante et cinq cents employés. Un grand nombre de femmes et de jeunes filles y est admis, après examens quelquefois entachés de favoritisme. La connaissance de deux langues, de la sténographie et du *type writer* (1), en sus d'une certaine instruction, est requise. Chaque directeur ou chef de bureau est assisté, dans son cabinet, d'une de ces employées féminines. Étant données l'éducation et les mœurs américaines, ainsi que les conséquences légales d'une galanterie imprudente, les inconvéniens de cette cohabitation journalière avec le sexe faible sont, il faut le reconnaître, très rares. Les appointemens annuels et très enviables de ces travailleuses s'élèvent jusqu'à 4,000 francs par an : le même système est en vigueur dans tous les ministères à Washington. En nul autre pays civilisé, la femme ne trouve autant de moyens de travail honorable et rétribué, même dans le commerce et dans l'industrie, sans qu'il s'ensuive pour elle aucune déchéance sociale.

Séparé des autres ministères, qui sont groupés à Washington autour de la Maison-Blanche, le *department of agriculture* jouit d'un édifice particulier, style néo-gothique, à onze fenêtres de façade, dominant de ses terrasses circulaires, tout agrémentées d'arbres et de fleurs exotiques, les rives du petit bras du Potomac. Situé au bas de la capitale fédérale, à l'extrémité de la treizième rue et dans la région des promenades publiques, cet édifice se dresse au milieu d'un petit parc de très agréable aspect. Sur ses flancs se développent, à droite, des serres destinées à l'acclimatation des plantes étrangères, bananiers et ananas surtout. Plus loin, un pavillon de cristal, venu de Paris à Washington, souvenir de notre exposition internationale de 1878, qui renferma à cette époque la riche collection des céréales des États-Unis, aujourd'hui petit palais d'entomologie. Sur la gauche du ministère, où nul n'a sa demeure que le gardien, on trouve un établissement modèle de sériciculture où se pratiquent uniquement l'élevage du ver à soie et le dévidage du cocon, après lente préparation, sur de merveilleuses machines; enfin, un magasin réservé à la réception et à la distribution de toutes graines et plantes propres au développement de la colonisation.

Dans les sous-sols de l'hôtel central est installé un cabinet de chimie dont les odeurs empestent les bureaux, exposés à sauter

(1) Clavier à impression, reproduisant les lettres de l'alphabet et les chiffres, et mis en mouvement comme la machine à coudre par l'opérateur.

un jour ou l'autre, et dans les combles s'opère la culture de tous les bacilles épizootiques. La création d'un nouvel édifice pour obvier à ce fâcheux voisinage est imminente, et la place ne fera pas défaut.

Les douze directions organisées correspondent parfaitement à tous les besoins agricoles de la vaste confédération, tout en se bornant au rôle de conseillères et de tutrices. Entre autres, le service de statistique intérieure et étrangère y est admirablement conçu. Sous l'impulsion de M. Hill, le bras droit de M. Rusk et le vétéran le plus instruit de la presse agricole, il poursuit et publie ses enquêtes, renseignant sans cesse les marchés sur les besoins de l'extérieur, sur les ressources indigènes, sur les stocks de la production nationale, qu'il tient de cette façon toujours en haleine.

Comme on peut en juger, la direction générale imprimée par le département est intelligente et prévoyante. Au sein de notre vieille Europe elle ferait merveilles, parce qu'elle ose beaucoup ; mais, en dépit de toute son initiative, elle se voit presque condamnée à l'impuissance, car elle est paralysée par les tarifs excessifs qui frappent la main-d'œuvre et la production agricoles au profit de l'industrie américaine, tarifs issus du système de protection à outrance inauguré par le parti républicain après la chute de Cleveland, et dont le congrès comme l'exécutif sont les deux complices responsables. En second lieu, elle ne peut plus rien contre l'immense dette hypothécaire dont le sol s'est presque partout surchargé, et dont les intérêts usuraires dévorent fatalement les produits de la terre, quelque généreuse qu'elle soit. A coup sûr, la terre du Nouveau-Monde l'est à l'excès : c'est en la baisant que le poète antique eût pu s'écrier justement : *Alma parens !*

En effet, si on ne considère que la prodigieuse exportation de blés, grains, cotons, etc., emportés à chaque marée des ports de l'Union à destination de l'ancien continent, dont tous les marchés sont bouleversés par cette invasion continue, il est certain que le statisticien ne peut, à première vue, qu'enregistrer une fécondité exceptionnelle à l'actif de l'agriculteur américain. Mais l'importance de la production n'est qu'un facteur dans le problème de la prospérité agricole. Reste à savoir si le fermier, qui cultive la terre pour son propre compte ou pour celui d'un tiers, retire de son travail le salaire légitime nécessaire pour assurer le présent et l'avenir des siens : telle est la contre-partie indispensable pour établir un juste calcul.

C'est ici qu'à seconde vue la statistique intervient encore utilement. Eh bien, les documens officiels émanés des autorités améri-

caines vont nous répondre. Ils attestent qu'au fur et à mesure de l'accroissement de la production, l'appauvrissement du propriétaire foncier fait de rapides progrès dans cet immense pays, où la nature prodigue pourtant les richesses de tout ordre.

II. — STATISTIQUE AGRICOLE DES ÉTATS-UNIS.

Tout d'abord ouvrons le dernier rapport du *department of agriculture*, publié au mois de novembre 1889, et portant sur la période écoulée de 1850 à 1880 : il est des plus instructifs.

A cette date la plus récente, la récolte annuelle des États-Unis produit environ 4 milliards de dollars (le dollar vaut 5 fr. 25). Cinq millions de fermes emploient dix millions de travailleurs et représentent une population de trente millions d'âmes. Le capital affecté à cette vaste exploitation s'évalue à 2,507,000,000 de dollars.

Il faut déjà noter que, malgré l'immigration considérable qui s'est ruée sur les États-Unis depuis 1870, et malgré l'accroissement du territoire fédéral, les classes agricoles qui constituaient à cette même époque environ 48 pour 100 de la population totale, se sont abaissées, en 1889, à près de 43 pour 100 : ce qui porte la diminution à 5 pour 100 en vingt années, diminution causée par l'absorption de la grande fournaise industrielle.

Les États-Unis tiennent le premier rang parmi les producteurs agricoles : à eux seuls, en effet, ils produisent 30 pour 100 des céréales du monde entier.

Avant de parler de la production, examinons quelle est à cette heure la superficie cultivée et productrice, après les accroissemens successifs des états ou territoires nouveaux, non y compris l'Alaska.

	1850	1860	1870	1880
Nombre d'acres (1) en culture. .	293,560,614	407,212,538	407,735,041	536,081,835
— en défrichemens.	113,032,614	163,110,720	188,921,099	284,771,042
— en fermes. . . .	1,449,073	2,044,077	2,659,985	4,008,907
Superficie des fermes (bâtimens)	203	199	153	134

D'après ce tableau synoptique, la surface cultivée, qui a progressé d'une façon constante, comprenait, en 1880, 82 pour 100 de la superficie totale des États-Unis. La superficie des bâtimens ruraux semble seule avoir diminué : ce n'est qu'une apparence. L'écart tient à ce que des petites fermes ont été englobées peu à peu dans ces grandes sociétés par actions, parfois anglaises ou allemandes, des *Wheat et Bonanza farms,* dont nous aurons à constater plus loin l'influence néfaste sur la petite propriété.

(1) L'acre vaut à peu près 4,000 mètres carrés, soit près de 2 acres 1/2 pour 1 hectare.

L'accroissement des cultures, sauf au temps d'arrêt marqué par la guerre de sécession, s'est élevé, de 1851 à 1880, de 69 pour 100; celui des défrichemens, de 111 pour 100. Ce dernier est la cause directe des grandes et brusques perturbations atmosphériques qui sévissent sur les États-Unis avec une fréquence et une violence inconnues jadis : témoin le récent et terrible ouragan qui vient de ravager en mars dernier la vallée de l'Ohio, à partir de Louisville.

A la date de 1880, la valeur des fermes recensées a été estimée au taux de 10,197,096,776 dollars, c'est-à-dire au quart de la fortune entière de la république fédérale. Mais il faudra considérablement rabattre de ce chiffre quand nous aurons à tenir compte des sommes énormes dues et empruntées par les fermiers à titre hypothécaire ou chirographaire.

De tous les états, c'est celui de l'Ohio qui est le plus favorisé par la culture, 94 pour 100 de son territoire : c'est l'état exclusivement agricole. Celui du Maine, le moins favorisé, ne cultive que 60 pour 100 de sa surface totale. L'influence de l'usine s'y fait sentir en absorbant terre et main-d'œuvre.

III. — PRODUITS AGRICOLES.

Nous examinerons, en premier rang, les céréales : maïs, blé, avoine, orge, seigle et sarrasin. Nous avons dit plus haut que les États-Unis occupaient le premier rang parmi les peuples producteurs de céréales, par rapport à la surface cultivée. L'économiste Mulhall, qui assigne à chacun des pays sa véritable place dans son ouvrage intitulé *le Progrès des nations*, confirme ce fait.

Le relevé successif, et quatre fois décennal, de la production en céréales récoltées aux États-Unis atteste également que c'est en ce pays que le nombre de boisseaux produits par habitant reste le plus considérable. Cette progression effrayante, qui nous est révélée par la table suivante, et qui provient surtout de la fertilité de terres vierges, suffit à expliquer la possibilité et la nécessité, pour l'Amérique du Nord, d'accroître sans cesse sa clientèle de consommateurs, dût-elle aller la chercher au fond de l'Afrique, si elle ne veut pas périr de pléthore.

Années.	Récolte en boisseaux Totale.	par habitant.	Tant pour cent de l'augmentation sur les dix années précédentes.
1850	867,453,967	37.40	»».»
1860	1,239,039,947	39.40	42.8
1870	1,387,299,153	35.98	12.»
1880	2,697,580,229	53.79	94.5

Notre commission douanière, récemment élue au sein du parlement, pourra méditer avec fruit ces chiffres inquiétans pour notre propre agriculture. La France devra décider si, à l'imitation des États-Unis, l'heure n'est pas venue de se protéger efficacement contre une invasion qui menace de la submerger.

Le *department of agriculture*, admirablement renseigné à Washington par ses agens extérieurs, ne perd pas de vue un seul instant les statistiques étrangères. Il ausculte chaque jour les besoins courans et probables, comme les prévisions de récoltes, de ses cliens naturels d'Europe. Plein de prévoyance pour ses nationaux, il vient de les faire avertir, par récentes circulaires adressées à ses stations agricoles des états, de se mettre en mesure pour restreindre cette année la culture des grains et lui substituer celle d'autres espèces végétales. Nul doute que cet avis sera écouté.

Entrons maintenant dans quelques détails sur la production des céréales. A tout seigneur, tout honneur. Voici le maïs, au panache doré, qui a conservé son nom primitif d'*Indian corn*, le grain indien, dénommé plus tard, en Orient, blé de Turquie. Il en a été de même pour le dinde (*Indian*), qui a pris et conservé le nom anglais de *Turkey*. Originaire de l'Amérique, exporté dans le bassin de la Méditerranée après la découverte de Colomb, et de là en Angleterre, il n'a pas pu s'y acclimater à l'état sauvage, mais il a retenu son surnom britannique.

Le maïs fut le vieux père nourricier des tribus indiennes, qui ignoraient la culture des autres grains : plante semi-tropicale qui a besoin des ardeurs hâtives du soleil pour arriver à maturité, et dont le royaume s'étend du Mexique au Canada, des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique. C'est surtout dans la partie nord du centre de ces régions qu'il se livre à tout son épanouissement. En 1880, l'Iowa, l'Illinois, le Missouri, l'Indiana, l'Ohio et le Kansas en ont jeté chacun sur le marché plus de cent millions de boisseaux. Ils ont produit 73 pour 100 de la récolte générale : c'est là où a été récoltée la quantité la plus abondante par acre. La moyenne s'y est élevée à 35 boisseaux, tandis que dans les autres régions elle n'a pu dépasser 25 boisseaux. Il faut remarquer que les deux régions extrêmes, Nouvelle-Angleterre au nord, Floride et Louisiane au sud, restent les moins favorables à ce genre de culture.

La production de 1880 s'est élevée à 1,754,591,676 boisseaux, récoltés sur 62,368,869 acres cultivés. On peut en déduire que cette céréale est celle qui a le plus rapidement progressé, même proportionnellement à la population, comme le démontrent les quatre derniers recensemens. Nous rappellerons toutefois que la

période de 1870, notablement inférieure à la précédente de 1860, correspond aux ravages de la guerre civile.

Années.	Total des boisseaux récoltés.	Production par habitant.
1850	592,071,104	25 boisseaux.
1860	838,792,742	27 —
1870	760,944,549	19 —
1880	1,754,591,676	35 —

Il n'est pas indifférent, après que la commission douanière française vient de décider un relèvement de droits d'entrée sur les maïs et farines de maïs étrangers, de savoir en quelles proportions cette production fabuleuse de l'Amérique du Nord s'est épanchée sur l'Europe et sur le monde entier, après avoir déjà suffi à la consommation nationale, très développée sur cette matière alimentaire. En 1870, l'exportation du maïs s'est élevée à 1,392,115 boisseaux; en 1880 à 98,169,877.

Ces chiffres ont été encore dépassés depuis lors. Si nous prenons la dernière situation connue, celle de 1888, année de la surface cultivée la plus considérable, nous constatons que le maïs américain couvrait une superficie supérieure à la moitié des autres céréales et représentait les trois quarts de tout le maïs récolté cette même année sur le globe entier : sa qualité dépassait la moyenne.

Quant à l'exportation de cette même année, la valeur totale du maïs sorti des États-Unis s'est élevée à 13,355,950 dollars, et celle de la farine à 765,036 dollars. Depuis 1880, pourtant, il y a eu ralentissement dans l'exportation, par suite de récoltes intérieures et de tarifs de transport trop onéreux : elle s'est abaissée à 55 millions de boisseaux. La consommation intérieure est considérable, comme alimentation de l'homme et du bétail : aussi les États-Unis ne livrent-ils à l'étranger que 3 pour 100 de leur production annuelle de maïs; le reste est absorbé sur place.

Le fermier américain cultive plusieurs espèces de maïs, une entre autres sucrée, des plus agréables au goût, *sweet corn*, qu'on peut appeler maïs de table, véritable concurrent des meilleurs légumes et dont, à la dernière exposition universelle du Champ de Mars, ont été exhibés de nombreux spécimens, avec force réclames de la section américaine, qui fut d'ailleurs bien inférieure à sa devancière de 1878.

La proportion du maïs récolté en 1880 a été de 1,754 millions de boisseaux environ, sur 62,368,869 acres, contre près de 943 millions de toutes les autres céréales réunies, sur 56,262,054 acres.

L'exportation du blé, en 1880-81, s'est élevée à 186,321,514 bois-

seaux, blé et farine. La moyenne, depuis cette époque exceptionnelle, s'est abaissée à 121,300,638 boisseaux. La moyenne de blé produit a été de 13 boisseaux par acre cultivé, de 11 environ par habitant; la moyenne de maïs, comme nous l'avons vu, s'élève à 35.

La diminution d'exportation de blé, durant les huit dernières années, s'explique facilement par la nouvelle concurrence des blés exportés des Indes, de la Colombie, et du Canada, dont l'excellent mode de culture a quintuplé la production, comparée à celle du *Far-West*.

Aussi, en ces dernières années, à raison du resserrement des débouchés comme par suite de l'excès de production, la situation du fermier américain est-elle devenue difficile. Car il s'en est suivi une dépréciation de prix considérable, quoique l'accroissement de la population américaine, depuis 1880, ait amené une augmentation de 70 millions de boisseaux dans les demandes du pays. En revanche, les demandes de l'étranger ont baissé de 65 millions de boisseaux annuellement. L'exportation du blé reste pourtant bien plus importante que celle du maïs, puisque, tandis que cette dernière n'est que de 3 pour 100, celle du froment s'élève à 34 pour 100.

Après l'énumération qui précède et qui atteste la puissance exportative des États-Unis, on ne peut s'empêcher de sourire à la lecture du nouveau tarif douanier que le comité *of Ways and Means* (voies et moyens) a imaginé de présenter ces derniers jours au Congrès. Ne s'est-il pas, en effet, avisé de proposer un relèvement de 3 pour 100 sur l'entrée aux États-Unis des grains provenant de l'extérieur? Quels sont donc les armateurs ou négocians étrangers assez simples pour songer à importer des céréales dans un pays qui en regorge à ce point? Cette démonstration platonique des membres républicains du comité n'a d'autre but que de jeter de la poudre aux yeux des cultivateurs, qui attendent de la législation quelque combinaison plus ingénieuse et plus efficace pour soulager leur misère actuelle.

Il n'y a qu'en matière d'orge que la production indigène ne suffit pas encore aux immenses besoins de la brasserie américaine. Celle-ci reçoit du Canada son complément annuel, pour lequel elle débourse 8 millions de dollars. L'orge du Canada est supérieure à toutes les autres provenances du même grain, pour la confection de la bière, qui est la boisson la plus répandue. Le droit d'entrée actuel sur le boisseau d'orge est de 10 *cents*. Le secrétaire Rusk, qui réclame, en faveur de ses agriculteurs, une protection égale à celle qui profite si bien à l'industrie, vient de proposer

le relèvement du droit d'entrée sur l'orge à 30 cents. Cette théorie de l'égalité de traitement en faveur de la ferme comme en faveur de l'usine est inattaquable au point de vue américain, et les Européens feront sagement de prendre modèle sur le programme que formulait ces jours derniers M. Batcheller, le sous-secrétaire d'État au ministère du trésor : « Droits protectionnistes à outrance, c'est-à-dire prohibitifs, contre tous les similaires étrangers de ce que les États produisent ou peuvent produire : entrée libre pour tous les produits, venant de l'extérieur, qui nous font ou doivent toujours nous faire défaut. » Nos économistes, si intraitables sur les questions de principes, libre échange ou protection, peuvent méditer cette formule opportuniste, qui donne la clef de toutes les résolutions du Congrès à l'égard du commerce et de l'industrie du vieux continent, et dont les républicains d'Amérique, on peut se le répéter, ne se laisseront détourner par aucune remontrance des chambres de commerce et des gouvernemens étrangers. Les *congressmen* n'ont qu'un maître et obéissent servilement à tous ses caprices, sans nulle velléité de résistance : ce maître absolu est le suffrage universel. De plus, Jonathan se frotte d'autant plus les mains qu'il a conscience d'être ou désagréable, ou nuisible à l'étranger : c'est une vérité constante qu'on ne devrait point perdre de vue de ce côté-ci de l'Atlantique. On y gagnerait de devenir plus réservé dans l'aveu du dommage éprouvé et moins prompt à prêter le flanc à de nouvelles vexations économiques.

Passons au coton, l'article le plus important du commerce universel. Sur ce terrain, les États-Unis sont encore à la tête de la culture et du trafic. En effet, ce sont ses états du sud qui fournissent à tout l'hémisphère occidental 81 pour 100, et à l'Europe seule 66 pour 100 de la consommation totale de cet objet de première nécessité. Les exportations de coton brut s'élèvent, dans ce pays, à 42 pour 100 de tous les autres articles réunis.

La région cotonnière comprend les états situés le long des côtes de l'Océan-Atlantique : elle s'étend depuis le nord de la Caroline du Sud, tout le long du golfe du Mexique, pour remonter jusqu'en Arkansas, en Kentucky, au sud-est du Missouri et à l'est du territoire indien, dernières réserves des tribus, jadis maîtresses du sol et aujourd'hui décimées et refoulées, sans sécurité du lendemain, malgré tous les traités solennellement jurés.

Deux populations d'états se sont longtemps disputé la prédominance du marché cotonnier : celle du Mississipi et celle du Texas. Le Texas a fini par l'emporter. La Géorgie et l'Alabama, qui, jadis, étaient les reines de ce marché, avaient été peu à peu écrasées par la fécondité du sol vierge dont s'emparaient les jeunes états.

A son tour, le Mississipi, vainqueur, s'est attardé aux pratiques routinières remontant au père Labat : aussi, malgré la richesse et l'aptitude exceptionnelle de ses terrains, il a dû céder le pas au Texas, dont, depuis vingt-cinq ans, la population n'a cessé de s'accroître. C'est dans ces régions, en attendant l'absorption de Saint-Domingue, au profit unique des gens de couleur, projetée par M. Blaine, que le gouvernement fédéral cherche à faire remonter, pour les fondre dans la masse des blancs, et comme colons, les noirs de la Nouvelle-Orléans, dont le nombre électoral et les appétits commencent à devenir inquiétans.

Dans les vieux états, le sol est presque épuisé : les engrais artificiels y dévorent la plus grosse part des bénéfices : il faut y aviser à une autre espèce de culture.

Les chiffres de production ont établi sans conteste la supériorité du Texas, dont les plaines du comté de Brazas n'ont pas de rivales. Au recensement de 1880, le Mississipi tient encore la palme : il fait rendre 963,111 balles de coton à une superficie de 2,106,215 acres, alors que le Texas ne peut encore obtenir que 805,284 balles de 2,173,435 acres cultivés.

Mais arrive la récolte de 1887 : les rôles sont et resteront désormais renversés. Le Texas a augmenté comme par enchantement, culture et rendement : 801,570,286 livres de coton pour 3,960,324 acres en rapport. Les chiffres correspondans du Mississipi ne sont plus que de 510,142,560 livres pour 2,548,674 acres.

L'ensemble de la production cotonnière générale des États-Unis a suivi la même marche ascendante. L'année 1879-80 a donné 5,755,359 balles; en 1888-89, on recueille 6,938,920 balles. La production a doublé depuis trente ans : les demandes ont suivi du même pas. En effet, en 1866, à une consommation totale extérieure de 4,408,000 balles, les États-Unis n'avaient fourni qu'un contingent de 2,193,987 balles. En 1888, ils ont exporté 4,649,720 balles de coton à eux seuls. On ne peut que s'incliner devant une si prodigieuse exploitation.

Occupons-nous maintenant du sucre. La question sucrière, aux États-Unis, est aujourd'hui à l'état de problème à résoudre. Disons tout de suite que, pour cet objet de première nécessité, l'Union ne produit pas la quantité suffisante pour sa propre consommation; qu'elle est même fortement tributaire de l'étranger, mais qu'elle lutte énergiquement pour s'en affranchir. Plus qu'à aucune autre époque, cette question est à l'ordre du jour dans les commissions du Congrès. Qui l'emportera? le partisan de la libre entrée du sucre étranger, dans le seul intérêt du consommateur et du raffineur, ou celui du relèvement des tarifs de douanes, en vue de protéger et

d'encourager l'industrie sucrière indigène? La querelle est fort vive : tout le monde s'en mêle, députés et consommateurs, industriels et courtiers, producteurs et syndicats agricoles, chacun à son seul point de vue. De part et d'autre, les argumens, à coups de journaux et de brochures, se croisent et ne manquent pas de révélations piquantes sur la moralité des fortunes acquises. Toujours est-il qu'il se passera encore un certain temps avant que les planteurs américains puissent satisfaire aux besoins croissans de leurs compatriotes.

Néanmoins, ils s'ingénient fort, encouragés d'ailleurs par le trésor fédéral, à améliorer leur situation. Suivant la diversité des climats, ils traitent simultanément trois genres de plantes sucrières, la canne à sucre, la betterave et enfin le sorgho, qu'ils ont innové récemment, pour combattre la pénurie progressive de la canne. Nous passons sous silence un quatrième sucre, de petite culture, celui de la sève d'érable, dont l'emploi est limité aux confiseries et aux essences.

Le sucre de cannes est le doyen des sucres sur le territoire américain; jadis, il était le vrai roi des états du sud, enrichissant tous ses sujets. A cette heure, il est détrôné. Il n'a su résister au coup que lui a porté l'émancipation des nègres, issue de la guerre de sécession. Malgré son accroissement notable dans ces parages, — accroissement qui n'est pas sans causer des inquiétudes économiques et politiques pour l'avenir, — la race de couleur a profité de sa liberté pour ne plus retourner aux champs de cannes. Le travail des blancs y reste insuffisant, paralysé qu'il est par les ardeurs du climat : de plus, il est fort coûteux comme main-d'œuvre. Joignez à cette première cause des pratiques routinières et arriérées; un sol quelquefois peu propice, comme en Louisiane; un climat fort incertain et parsemé de gelées précoces, sous l'influence du courant polaire; enfin l'active concurrence des sucriers de l'Amérique centrale, des Indes occidentales et des îles du sud du Pacifique : les causes de la décadence de la canne sont toutes trouvées.

Les plantations de cannes ont leur siège principal dans la partie inférieure de la Louisiane. Quelques-unes prospèrent au Texas, où l'on sait utiliser les chutes d'eau, à bon marché, pour le roulage des moulins; pays étrange où des rivières, toutes formées, sortent brusquement, bouillonnantes et parfois torrentielles, des entrailles de la terre, pour aller s'y engloutir aussi soudainement après un parcours de quelques lieues et ne plus jamais reparaître à la surface du sol. On retrouve d'assez nombreuses exploitations de cannes le long du golfe du Mexique, en Floride et au sud de la Géorgie.

Mais c'est une culture qui, en général, diminue annuellement de superficie : elle se sent vaincue. Il suffit d'évoquer la récolte faite en Louisiane dans la saison de 1861-62. Ce fut, il est vrai, le point culminant de la production de cet état : celui-ci récolta 528,321,500 livres de sucre et 34,216,000 gallons de mélasse. C'était le beau temps, celui de la main-d'œuvre esclave et des grands prix du boucaut, alors que la betterave n'était encore qu'à son berceau, en Europe. Mais après la guerre de sécession, la première récolte, 1865-66, alors que le pays est épuisé et déserté par les bras, ne fournit plus que 19,900,000 livres de sucre et 1,128,000 gallons de mélasse. Enfin, vingt et un ans après, alors que le pays a eu tout le temps de se refaire, en 1887-88, la plus forte production depuis la guerre, malgré un matériel transformé, qui assure un rendement perfectionné de la matière saccharine extraite, ne parvient à donner que 353,855,877 livres de sucre et 21,980,241 gallons de mélasse.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'esprit entreprenant de l'industrie américaine a cherché et trouvé bien vite un terroir propre à la culture de la betterave. C'est en basse Californie qu'il s'est arrêté. La grande usine d'Alverado y a déjà imprimé un développement considérable à la propagation de cette plante exotique, qui a parfaitement réussi dans sa croissance et dans son développement. Après plusieurs traitemens, la richesse des jus a été reconnue. La période d'études touche à sa fin, et nul doute que les chimistes, expédiés depuis plusieurs mois d'Alverado en France pour y étudier les meilleurs procédés d'extraction et de turbinage, n'y rapportent bientôt la seule chose qui leur manque encore pour assurer le succès définitif de l'expérience tentée sur une très vaste échelle, le secret de la bonne fabrication.

L'importation de la betterave ne pouvait suffire à l'esprit innovateur de la race américaine, toujours aux aguets de la découverte, merveilleusement secondé d'ailleurs par les investigations et les expériences techniques du département de l'agriculture. On songea à inaugurer du même coup la culture du sorgho, plante originaire du bassin méditerranéen. L'état du Kansas et ses limitrophes avaient été essayés et reconnus comme favorables à cette tentative, aussi bien comme terroir que comme climat. La station expérimentale du Kansas en avait pris l'initiative. Grâce à une active propagande, qui se fit sentir jusque dans l'ouest, les industriels et les fermiers s'entendirent pour la construction d'usines et pour la culture du sorgho dans le rayon de ces nouveaux établissemens. La première saison de rendement fut celle de 1888 : elle s'annonça sous de très favorables auspices, et, en effet, la production fut rémunératrice.

Le comté de Bourbon, entre autres, qui fait partie du Kansas, avait consacré à la nouvelle culture 993 acres, dont 800 vinrent approvisionner les moulins de Fort-Scott. Une certaine partie de la récolte fut réservée à des expériences; le surplus rendit 99,300 gallons de sirop et 400,000 livres de sucre, sans compter une quantité considérable de semences propres à la revente. Après tous les tâtonnemens d'une première tentative, le bénéfice net s'est encore élevé à 16,000 dollars au profit des actionnaires de l'usine. Le début était d'autant plus encourageant pour les imitateurs que le Sénat venait de voter une prime de 2 cents pour chaque livre produite de sucre de sorgho. Il est vrai d'ajouter que, dans sa munificence, le Sénat a oublié de voter le crédit budgétaire correspondant et que les producteurs n'ont pas encore reçu satisfaction.

M. Rusk a voulu voir de ses propres yeux les progrès accomplis: le dernier automne de 1889, il se rendit au Kansas au moment du roulage. La saison avait été moins bonne, à raison de la qualité inférieure des jus. On avait péché par inexpérience : depuis lors, les usines de Fort-Scott ont formé des agronomes et ingénieurs experts, qui sont partis rayonner dans les fabriques de Conway-Springs, de Douglas, et de Topeka. La réussite cette fois a été complète, à ce point qu'on a entrepris une nouvelle et immense raffinerie centrale qui sera mise en train la saison prochaine. Voilà donc le sorgho acclimaté : c'est une ressource nouvelle pour le fermier de ces contrées et qui lui permettra de restreindre la culture excessive des céréales. En effet, le bon sorgho produit une moyenne de 12 tonnes par acre. L'usinier paie au planteur 2 dollars par tonne de sorgho amené au pied du moulin, soit 24 dollars par acre : produit bien supérieur à celui du blé ou du maïs. La tonne de sorgho rend en moyenne 51 livres de sucre, plus 14 gallons de mélasse, nouvelle source de recette. L'acre correspond donc à un rendement de 612 livres de sucre et de 168 gallons de mélasse.

Le centre méridional de l'Arkansas et le centre septentrional du territoire Indien (grande réserve de 64,000 milles carrés, deux fois égale à l'étendue du Portugal, où sont confinés par traités 50,000 indiens, restes des Cherokees et autres tribus refoulées), sont aussi réputés des plus propices à la culture du sorgho. Nul doute qu'avant peu les États-Unis, où tout se pratique sur une grande échelle, arrivent à se suffire en denrée sucrière.

La grosse question à résoudre, et son importance peut être diminuée par le perfectionnement des machines, c'est le prix de la main-d'œuvre, trop élevé sur ces territoires nord éloignés des côtes. Le blanc s'y fait payer de 15 à 20 dollars par mois, nourri et logé, tandis que dans le sud, le noir ne reçoit du planteur que

10 dollars par mois : de plus, sa nourriture et son toit lui sont fournis à bien meilleur compte.

Le docteur Wiley, économiste américain, attaché au département d'agriculture et qui a fait des études remarquées sur la question sucrière, insiste énergiquement sur le rétablissement de forts droits imposés à l'entrée des sucres étrangers pour protéger le planteur américain, dont il prédit le succès s'il est encouragé : dans ces conditions, il affirme que 5 millions d'acres en culture suffiront pour parer à tous les besoins sucriers des États-Unis.

Le parti républicain paraît vouloir, sur ce chef, s'engager dans la voie contraire, et cette fois encore sacrifier de propos délibéré l'agriculteur à l'industriel. La raison en est que ce dernier, jusqu'ici, a libéralement contribué aux mises de fonds nécessaires à la campagne électorale. En effet, le représentant Mac-Kinley, qui a jeté récemment l'émoi parmi nos manufacturiers de Lyon, grâce à son nouveau mode de perception arbitraire sur l'entrée des soieries importées, vient de saisir le comité législatif des voies et moyens (commission du budget) d'un projet général de tarif douanier, revisé suivant les vues de son parti qui est la majorité. Or, ce projet opère une réduction de 30 millions de dollars sur les droits à payer par les sucres importés. Nous ne pouvons que nous en réjouir pour nos raffineurs.

D'après ce projet, qui soulève d'ailleurs des orages dans tous les camps où chacun aspirait à une victoire plus complète à son unique profit, détaxe complète ou tarif prohibitif, le droit actuel de 2 cents par livre de sucre importée aux États-Unis serait réduit à 1 cent par livre. L'Amérique du Nord est déjà, de tous les pays producteurs et consommateurs de sucre, celui dont le tarif d'entrée est notablement le moins élevé : car la moyenne en Europe est de 4 cents 1/2 par livre.

La moyenne actuelle du coût du sucre, importé annuellement dans l'Amérique du Nord, varie entre 72 et 83 millions de dollars, pour lesquels le consommateur américain paie en sus à son trésor comme droits de douane, et suivant les qualités, 55 millions de dollars. Après celle de l'Angleterre, la consommation sucrière la plus forte, par tête d'habitant, était celle des États-Unis jusqu'à l'année 1880.

Grande-Bretagne, 56 livres ; États-Unis, 34 ; Hollande, 21 ; France, 17 ; Allemagne, 13.

Depuis 1880, la consommation anglaise est montée à 64 livres ; celle des États-Unis à 52 livres par habitant. De 1870 à 1885, c'est pourtant la consommation allemande qui s'est proportionnellement le plus accrue : elle a augmenté de 105 pour 100.

Comme correctif à la détaxe projetée du représentant Mac-Kinley, le sénateur Paddok, de l'État de Nébraska, préoccupé de ramener le vote des ruraux au parti républicain, a introduit le 22 mars dernier au Sénat, avec approbation du comité d'agriculture, un bill supplémentaire ayant pour but d'allouer un dollar de prime, à charge du trésor fédéral, à chaque tonne de sucre de betterave qui sera produite et manufacturée aux États-Unis, et cela jusqu'en décembre 1893 : de plus, libre entrée, en franchise de droits, pour toutes machines sucrières et graines de betteraves qui seront importées aux États-Unis jusqu'au 1er juillet 1893. Les primes allouées par le trésor seraient prélevées sur les recettes du cent payé par le sucre importé : telle est la dernière phase de la question sucrière au-delà de l'Atlantique.

La culture du lin et du chanvre, très circonscrite d'ailleurs dans quelques États, est encore dans l'enfance. Pour le premier textile, le fermier en brûle la tige et n'en récolte que la graine. Quant au chanvre, rouissage et battage sont des pratiques qui lui répugnent. Le *farmer* américain, qui rêve toujours grand, a horreur de cette petite culture qui ne trouve grâce que devant la fermière, quand elle sait filer.

Les plantations de tabac, dont la qualité reste encore inférieure, sauf en Virginie, viennent d'être aussi encouragées par la proposition faite au congrès de supprimer les droits intérieurs dont le planteur est frappé : ce sera une diminution de recettes de 12 millions de dollars pour l'*Internal Revenue :* les droits sur les tabacs étrangers seraient surélevés du même coup. Le législateur espère, par cette double mesure, stimuler le zèle des planteurs. Une grande société a acquis récemment de l'état de Floride 400,000 hectares de terrain marécageux qu'elle a assainis par un intelligent drainage, et où ses premiers essais dans la culture du tabac, comme du sucre et des légumes, ont donné d'excellens résultats. Le terrain a coûté 1 million de francs, et le drainage 5 millions de francs. L'acre, payé sur le pied d'un franc vingt centimes, a acquis une valeur qui varie de 5 à 40 dollars, grâce à la direction très intelligente de la maison Hamilton Desston de Philadelphie, qui s'est mise à la tête de cette immense opération.

Restent les fruits. Malgré l'excellence du climat et du sol, la production en est presque nulle. Sauf chez quelques immigrans français et allemands, le jardinage est absolument délaissé. Les États-Unis recoivent de la Californie, par la voie ferrée, certaines primeurs de table, et restent tributaires de l'étranger pour les oranges, les citrons et surtout les bananes, dont la consommation journalière est excessive chez les classes inférieures. L'importation annuelle des deux premiers fruits s'élève à 4,800,000 dollars : aussi

les droits d'entrée vont-ils être relevés de ce chef de 25 cents à 30 cents par boîte, malgré les vives doléances que les importateurs de New-York et de Philadelphie viennent d'apporter à Washington contre le bill Mac-Kinley.

Cette branche agricole prend, en effet, un grand développement dans les États du Sud. Les plus grandes plantations sont de 250 acres. En moyenne, le nombre d'arbres par acre est de 70 : on trouve cependant les orangers sauvages jusqu'au nombre de 400 par acre. La dernière récolte y a été des plus satisfaisantes, et le prix est rémunérateur, malgré les frais causés par l'emballage et le fret intérieur et extérieur, qui coûtent environ 40 cents par boîte de 100 oranges. Le fret pour Liverpool est de 70 cents : le taux à l'intérieur, de la Floride à Jacksonville ou à Chicago, varie entre 20 cents et 70 cents par caisse. Ces arbres fruitiers ont deux ennemis acharnés : l'insecte à écailles, *scale insect*, et le pou d'écorce, *bark lice*, qu'on peut combattre efficacement par une émulsion de savon et d'huile de baleine. Le chiffre approximatif de la production générale se balance, dans les bonnes saisons, entre 2 millions et 2 millions et demi de caisses. Les fruits ordinaires importés aux États-Unis coûtent annuellement aux consommateurs 16 millions de dollars, grevés en sus de 5 millions de droits d'entrées.

Quant aux bananes, qui proviennent pour la plus grande part de la Colombie, et dont l'importation s'élève à la grosse somme de 3 millions de dollars, M. Rusk en réclame énergiquement, près du Congrès, une taxation fort élevée. « Plantons-en, ou n'en mangeons plus. » Telle est sa formule radicale. Il n'en est pas de même de la vigne qui, en ces derniers temps, a pris une très forte extension. Les vins de la Californie et de l'état de New-York sont déjà recherchés : le vin de champagne californien, mousseux et sucré, fait une certaine concurrence, eu égard à l'énorme différence de prix, à nos grandes importations de Reims. Sur quelques autres territoires on trouve encore des vignobles qui sont exploités surtout pour la table ou dont les crus ne résistent pas encore aux essais d'une fabrication défectueuse.

Nous terminerons cet aperçu par la pomme de terre : supérieure en volume à celle de France, mais d'une saveur inférieure, elle n'a pas de débouchés faciles, même à l'intérieur. Le transport vers des marchés presque toujours lointains des exploitations rurales, les prix excessifs qui la grèvent sur les voies ferrées, où les tarifs sont laissés à l'arbitraire des compagnies, l'immobilisent presque au lieu de production. Le relèvement de droits, projeté aussi sur les importations de cette plante farineuse, ne suffira pas à lui redonner un prix rémunérateur. En effet, pour peu qu'un fermier

en produise plus que pour sa consommation personnelle, il court grand risque de ne pouvoir se débarrasser de l'excédent dans l'Ouest à aucun prix; et, bien qu'il y ait sur l'article un droit de 15 cents par *bushel* à l'importation, il n'a pas même la chance de vendre ce prix à l'intérieur. On cite, comme exemple, un des plus gros fermiers de l'État de New-York, M. H.-C. Wheeler, qui, ayant planté au printemps dernier 100 *bushels* de pommes de terre et en ayant retiré une bonne récolte, a envoyé treize charges de wagon à Philadelphie, le chef-lieu classique du marché intérieur, et quand il a réglé avec ses commissionnaires transport, frais de manipulation, commission, etc., il s'est trouvé leur redevoir une balance de 100 dollars. Et ce n'est pas une exception; il est souvent impossible aux fermiers de se débarrasser de leurs pommes de terre, ce qui n'empêche pas que les consommateurs, le gros du peuple, ne les paient très cher aux détaillans. Le *middleman* reste, en toute matière de transaction, le fléau rongeur du pays.

Enfin, nous ne dirons qu'un mot du domaine forestier des États-Unis, dont l'exploitation ou le gaspillage monte annuellement à près de 700 millions de dollars. C'est le cauchemar du département de l'agriculture qui, malgré tous ses efforts, se sent impuissant à le protéger. Une mesquine allocation de 10,000 dollars pour surveiller et administrer de pareilles immensités boisées, voilà tout ce qu'il reçoit du budget fédéral. De telle sorte que dans un pays où la nature a prodigué à foison toutes les plus riches essences, la dévastation, sous toutes ses formes, poursuit son œuvre destructrice, aussi bien sur les terres fédérales que sur les propriétés particulières. On allume une forêt pour se chauffer; on abat un chêne centenaire pour extraire du tronc supérieur des planches, qu'on abandonne le lendemain à la pourriture, alors que le pionnier pousse en avant. De ce chef, la perte annuelle est évaluée à plus de 50 millions de dollars. Au point de vue climatologique et fluvial, comme pour les ressources futures du chauffage et de la construction, cette question du déboisement à outrance est une des plus graves, qui laisse pourtant les politiciens du Capitole fort indifférens. L'avenir se chargera de faire expier durement leur manque d'esprit de conservation.

IV. — FERMAGE ET ÉLEVAGE.

Ce tableau de la production agricole en l'Amérique du Nord resterait incomplet si nous ne faisions ressortir les produits complémentaires, ceux de la ferme et du bétail, qui doivent, dans toute exploitation rurale bien entendue, concourir à la prospérité du fermier.

Nous voulons parler ici des produits courans de la campagne : lait, beurre, fromage, œufs et volailles, animaux domestiques et toisons, qui, selon le degré de l'intelligence et de l'activité déployées par la fermière, constituent, sur ce domaine intérieur dont elle est maîtresse, une force vive et continue de la colonisation. Pour le moment, nous nous bornerons à indiquer les chiffres de cette production générale, nous réservant de revenir plus loin et plus utilement sur les qualités ou les défauts du fermage américain. Ces chiffres, d'ailleurs, sont très importans.

Dès 1850, le nombre des vaches s'élevait sur tout le territoire fédéral, moins vaste qu'à cette heure, à 6 millions de têtes : en 1880, malgré les déprédations de la guerre de sécession qui avaient dévoré une partie du gros bétail, il s'était accru de moitié. Enfin, le dernier recensement de 1889 accusait 16 millions de vaches, y compris celles des villes.

La valeur numéraire de la vache laitière diffère, dans de grandes proportions, selon les différens états de l'Union. Ainsi, dans le Colorado, pays de la « région aride, » le prix de cet animal s'élève en moyenne à 39 dollars 12 cents; plus de 200 francs; c'est le maximum de tous les États; tandis que dans le Mississipi et l'Alabama, il s'abaisse à une moyenne de 15 dollars, soit 75 francs : c'est le minimum. La valeur correspondante de chaque tête, non laitière, de gros bétail dans ces états offre une moins-value fort sensible : dans le Colorado, en effet, la moyenne est de 24 dollars 36 cents; dans ceux du Mississipi et de l'Alabama, elle ne dépasse pas 9 dollars 66 cents.

En ce qui touche la race chevaline, bêtes de trait ou de selle, la moyenne du prix d'un cheval varie entre le maximum de 94 dollars 30 cents, état du Maine, et un minimum de 32 dollars 17 cents, état du Texas. On peut ajouter que la race américaine, qui mêle son sang surtout à celui de notre race normande et qui compte déjà à son actif les victoires multiples de son grand vainqueur *Foxhall,* possède des qualités exceptionnelles de grandes allures au trot.

Examinons maintenant ce que rapporte cet immense troupeau nourricier de vaches laitières aux États-Unis. Quant au lait, c'est inappréciable, par suite de l'incurie générale des éleveurs. La plupart des fermiers se contentent de la consommation journalière. Le reste de la production laitière, excepté autour des grands centres, reste souvent inutilisé, même pour l'engrais des animaux. Et encore auprès des villes, faute d'initiative et d'organisation, ce n'est pas le producteur qui en retire le véritable bénéfice. Ainsi, dans les rayons de New-York et Chicago, ce sont encore les *middlemen* (courtiers et intermédiaires), qui courent à l'aventure de ferme

en ferme, sans clientèle déterminée, sans certitude de production journalière et qui ramassent le liquide qu'ils peuvent trouver. Ils paient à la fermière 3 cents par quart de gallon et le revendent de suite 8 cents à la consommation. Donc, l'écart très rémunérateur de 20 cents par gallon échappe ainsi au producteur, qui, faute d'aller en personne ou d'envoyer à la ville, se prive d'un bénéfice quotidien très important. Le gallon équivaut à quatre litres de notre mesure, et chaque vache fournit en moyenne de six à dix litres de lait par jour. Il faut reconnaître aussi, pour rester juste, que bien des exploitations rurales, par suite des grandes distances qui les séparent des marchés ou des cliens, sont contraintes de se cantonner dans la fabrication du beurre et du fromage.

La moyenne du beurre fabriqué aux États-Unis, de 806,682,071 livres en 1880, s'est élevée l'an dernier à 1,300,000,000 de livres : nous disons beurre fabriqué. Car nulle part nous n'avons rencontré, comme en Normandie ou au fond de la Bretagne, une laiterie organisée suivant les règles voulues d'aération, d'isolement et de calorique. Par suite, faute de savoir traiter le lait, faute d'installations propices, de soins élémentaires et répétés, comme faute aussi de propreté, le beurre américain reste-t-il très inférieur de qualité, de prix et de durée. Les conditions actuelles ne paraissent pas devoir se modifier de sitôt. Aussi, l'exportation demeure-t-elle minime et stationnaire : en 1888, elle n'atteint que le chiffre modeste de 1,884,908 dollars.

La fabrication du fromage apparaît plus prospère : elle réclame, il est vrai, moins de soins et de précautions. A cette dernière et même date, elle a représenté 400 millions de livres, dont une bonne partie a été livrée à l'étranger et a rapporté 8,736,304 dollars. Le gouvernement fédéral en encourage l'exportation, de même qu'il favorise l'importation des œufs, en sus du développement de la volaille dont le produit de 1888 a été porté à environ 200 millions de dollars : revenu énorme, qui tend encore à grossir, grâce à la dernière importation d'œufs, qui s'est faite en 1889, de 16 millions de douzaines au prix de 15 cents la douzaine. Sous l'impulsion du département de l'agriculture et de ses annexes excentriques, il faut constater qu'une amélioration considérable a été apportée, dans cette branche, aux procédés d'alimentation et d'élevage des volatiles. Disons toutefois que nos poulardes du Mans et nos poulets de grains sont encore loin d'être égalés par leurs similaires de Philadelphie. La science culinaire du Nouveau-Monde laisse encore fort à désirer pour les gourmets, en dépit même de la renommée de leur plat aussi favori que coûteux, la *terrapine* (petite tortue de

terre dont les filets et les pattes, seuls, sont accommodés à une sauce blanche).

Pour clore l'énoncé de toutes les ressources agricoles du pays le plus favorisé par la diversité des climats et des altitudes, nous avons réservé le produit animal qui joue un double rôle, l'un des non moins importans, dans l'alimentation et l'industrie des hommes. Il ne s'agit pas du porc qui a été l'une des principales sources de richesses pour le producteur et l'industriel américains ; il a eu ses beaux jours, et Chicago entre autres, le siège de la future exposition internationale de 1892-1893 au-delà de l'Atlantique, lui doit, comme l'état entier de l'Illinois, splendeur et fortune. Il suffirait de citer la maison Amour, une des gloires de l'heureuse rivale de New-York, qui traitait jadis 10,000 porcs par jour. Celle-ci est restée solide et debout : mais combien d'autres établissemens similaires ont succombé, depuis que la France a eu la prévoyance égoïste de fermer ses frontières à l'entrée licite des salaisons américaines ! Ce fut une très large blessure faite à sa bourse et à son amour-propre que Jonathan ne nous pardonne pas, et qui donne la clé de bien des vexations infligées depuis lors au commerce étranger.

On ne peut s'étonner que les États-Unis, qui n'ont voulu se lier par aucun traité de commerce à aucune nation (1), se donnent parfois le plaisir de relever brusquement et à leur seul gré, les tarifs de douane, pour essayer de rendre la pareille à leurs voisins d'outre-mer qui ont édicté des mesures prohibitives. Ils y cherchent, d'ailleurs, et y trouvent souvent de nouveaux profits. Quant à la question d'amour-propre, elle a été réglée à leur satisfaction, disent aujourd'hui les Yankees avec assez de malice, lors de la dernière exposition universelle de Paris. Il est assez piquant en effet de rappeler que les mêmes viandes porcines, bannies de la consommation française pour cause d'insalubrité, ont été primées au Champ de Mars, en 1889, par la grande commission des récompenses. Le Yankee, non sans raison, estime et dit que les Européens manquent un peu de logique ou de franchise.

Pour revenir à l'animal domestique, dont nous voulions parler plus haut, nommons le mouton dont la chair et la toison, soit comme quantité, soit comme qualité, ont subi depuis trente années de grandes variations dans l'Amérique du Nord.

Nul pays ne s'annonce et n'est, en réalité, plus favorable à l'élevage et au développement de la race ovine. La grande propriété

(1) Les États-Unis n'ont conclu qu'un traité exceptionnel; véritable traité de protectorat, avec les îles Hawaï, qui en profitent pour les inonder de leurs sucres, lesquels entrent francs de droits par les ports de la Californie.

assure, en effet, aux troupeaux des parcours étendus, où le pâturage naturel abonde. L'herbe y est fort nutritive. Là où elle faisait défaut, par manque d'irrigations ou d'humidité suffisante, le département de l'agriculture, qui poursuit sans relâche et avec succès ses expériences de sélections herbagères, a su acclimater des espèces nouvelles : ainsi du *blue grass*, foin très savoureux, originaire du Kentucky, auquel la race chevaline de cet état doit sa renommée, qui a été implanté et s'est très rapidement propagé dans les états voisins de l'Indiana, de l'Illinois et du Missouri.

Après la guerre de sécession, la branche de la production ovine s'était développée à l'envi. Tout concourait alors à la prospérité de l'éleveur. Les réquisitions dévorantes des armées avaient raréfié le mouton comme toutes les autres denrées comestibles. La prime sur l'or doublait le bénéfice du vendeur. De plus, un tarif de douanes ultra-protectionniste, édicté en 1867 et maintenu jusqu'en 1883, stimulait à l'excès les efforts du propriétaire terrien, et la consommation, doublant par suite de l'invasion croissante des immigrans, progressait du même pas que la production. On peut se faire une idée de ces progrès par les chiffres, pris au hasard, qui suivent. En 1875, les abattoirs de Chicago et Saint-Louis n'avaient reçu que 544,627 moutons : neuf années plus tard, les entrées sur les mêmes marchés accusaient une vente de 1,971,683 têtes. Durant la même période, la ville de New-York enregistrait aussi une augmentation d'entrées dépassant 750,000 têtes.

Le commerce des laines, ce gros appoint du rendement agricole, n'était pas moins florissant. Grâce à la protection presque prohibitive qui défendait les laines crues indigènes contre toutes provenances étrangères, on voyait la production ovine quadrupler. En outre, le poids moyen des toisons doublait à la suite de croisemens bien compris et sous l'influence d'une alimentation de choix. Le résultat financier se chiffrait par une recette annuelle de 300 millions de dollars. On peut dire que ce fut l'époque où l'agriculture américaine, débordant sur les nouvelles terres vierges ouvertes dans le *Far-West* à la colonisation et décuplant ses forces à l'aide d'outillages mécaniques et perfectionnés, atteignit l'apogée de sa prospérité.

A cet âge d'or, qui ne pouvait durer, d'ailleurs, les conditions économiques du pays s'étant transformées depuis la pacification, succédèrent les années maigres de l'Histoire sainte. Dès 1883, sous la présidence du nouvel élu M. Arthur, la face des choses changea brusquement. La lutte, qui s'accentue aujourd'hui, s'engageait déjà entre l'agriculture et l'industrie américaines. Cette dernière, pour prix de ses services et de ses subsides électoraux, réclamait impérieusement la cessation du régime prohibitif imposé aux laines

brutes de provenance étrangère, qui la laissait à la merci du fermier indigène, devenu excessif dans ses prétentions de vendeur. L'industriel l'emporta sur l'agriculteur sacrifié aux exigences de la politique. Les droits d'entrée furent notablement abaissés sur les laines brutes et rehaussés sur les laines manufacturées. Les rôles étaient désormais renversés : la matière première était primée par l'objet manufacturé.

Les effets du nouveau tarif ne tardèrent pas à se faire sentir. Les moutons et brebis de la République argentine et de l'Australie, trouvant la porte presque ouverte, envahirent rapidement les marchés des États-Unis, dont les éleveurs, surpris et déconcertés, se laissèrent aller à un prompt découragement. Le chiffre des bêtes à laine diminua du coup de 7 millions de têtes. L'importation des laines étrangères, qui ne s'était élevée qu'à 78,350,651 livres en 1884, passait progressivement à 126,487,729 livres en 1888. Du 1er janvier au 1er octobre 1889, elle atteignait 98 millions de livres payées 14,700,000 dollars, alors que l'époque correspondante de 1888 n'avait accusé que 74 millions de livres d'une valeur ensemble de 9,900,000 dollars.

Grâce au nouveau tarif qui surélevait bien vite les prétentions du manufacturier américain, le fermier allait s'appauvrir doublement : déjà il vendait moins cher ses produits ; il allait encore payer plus cher les objets de première nécessité. L'industriel des villes s'enrichissait aux dépens des populations rurales ; en même temps, il redoublait d'énergie contre la concurrence de ses rivaux d'Europe et non sans succès. Resté jusqu'ici leur inférieur dans la fabrication des draps casimir, devenu presque leur égal dans celle des tapis à bon marché, il est déjà très résistant sur le terrain de la bonneterie. Les métiers à carder, dont on ne comptait que 7,749 en 1888, se chiffrent aujourd'hui par 7,915. Dix-huit des états ont concouru à cette progression des métiers, outillés d'après les derniers perfectionnemens. Bien des manufacturiers, qui s'étaient vus à la veille de déposer leur bilan, sont rentrés en lice et ont repris la lutte. A cette heure, l'industriel tient le haut du pavé et se considère comme le grand maître électoral. Reste à savoir si le nouveau tarif douanier, rapporté par le député Mac-Kinley, ne modifiera pas sensiblement les conditions de cette lutte, tant entre l'industrie nationale et celle de l'étranger, qu'entre le producteur et le fabricant américains.

La prohibition actuelle sur les tissus-laine extérieurs varie entre 65 et 70 pour 100 *ad valorem*, suivant les espèces et les qualités : sur les laines brutes, déchets *ring waste* ou corons, elle varie entre 22 et 30 pour 100. En tout état de cause, vu les doléances croissantes de la campagne qui a pris une attitude offensive en vue des

élections législatives fixées au mois de novembre prochain, des relèvemens de droits sur ces matières premières sont à prévoir, à moins que le bill Mac-Kinley, qui ne satisfait aucun parti malgré ses remaniemens répétés, n'échoue en dernier lieu devant le sénat ou ne soit renvoyé aux calendes.

La moyenne du coût d'un mouton, dans les 42 états, est de 2 dollars 21 cents : le maximum atteint 4 dollars dans le New-Jersey, et le minimum fléchit à 1 dollar 64 cents dans le Tennessee. Le premier de ces deux états, qui confine à la ville de New-York, est le plus gros acheteur, en vue de la consommation prodigieuse de sa voisine qui compte avec Brooklyn 2 millions de bouches.

Cette longue statistique, aride mais instructive, nécessaire d'ailleurs pour l'explication du phénomène économique que nous allons aborder, peut se résumer en une phrase concise. Superficie de culture, quantité des produits agricoles, nombre des immigrans, machines perfectionnées, routes et voies ferrées, moyens de transports et de locomotion, tout cet ensemble qui se tient étroitement, a progressé à l'unisson et dans des proportions considérables, depuis vingt-cinq années, sur ce merveilleux sol des États-Unis. La conclusion logique de cette formule générale est que le fermier américain, propriétaire ou cultivateur de la terre, a dû conquérir l'aisance et doit en jouir présentement : il a même pu thésauriser.

C'est ce que nous allons contredire, non pas d'après des aperçus spécieux, mais documens officiels en main. Le fermier américain touche à sa ruine.

V. — AVILISSEMENT DE LA TERRE ET DE SES PRODUITS.

Des discussions législatives, des comptes-rendus du trésor, des statistiques des départemens du commerce et de l'agriculture, des documens particuliers (1), il ressort déjà clairement que depuis vingt-cinq années, le bénéfice du fermier a été en diminuant; que le revenu moyen de la culture s'est abaissé de 10 pour 100 au-dessous de 3 pour 100. Les causes de cet avilissement sont nombreuses et complexes ; nous allons les énumérer et les toucher du doigt.

Consultons entre autres, tout d'abord, les registres du conseil d'agriculture de l'Illinois, celui des 42 états où la récolte du maïs atteint le chiffre le plus élevé : prenons la période la plus récente connue ; celle qui va de 1882 à 1886. Or, malgré l'intensité du

(1) Nous devons de précieux renseignemens sur la matière à l'obligeance de M. le comte d'Arschot, conseiller de la légation de Belgique à Washington.

rendement agricole, l'état de l'Illinois, par suite de la dépréciation constante des produits et de l'augmentation soutenue du taux de l'intérêt de l'argent confié à la terre, a perdu en 1882 : 1,273,571 dollars, en 1883 : 8,621,440, en 1884 : 11,780,557, en 1885 : 10,331,701, en 1886 : 19,870,259. La perte totale pour ces cinq années s'est donc chiffrée par une perte sèche de 52,377,528 dollars.

Et pourtant, si nous nous arrêtons à l'année 1884, qui a donné une perte de près de 12 millions de dollars, nous constatons que l'Illinois, en cette même année, a vendu des bœufs pour une somme de 32,251,145 dollars; des porcs, pour une somme de 24,886,854 dollars; et du blé, en excédent de sa propre consommation et des réserves gardées pour semailles, pour une somme de 13,199,522 dollars. C'est qu'en effet, après la période de surenchérissement provoquée par la guerre civile, et que le fermier imprévoyant a jugée devoir être éternelle, l'avilissement des denrées a pris des proportions extraordinaires.

Après la guerre, le boisseau de blé se vendait de 1 dollar à 1 dollar 40 cents : à cette heure, il se vend de 35 à 65 cents : quelles ont été les conséquences de cette dépréciation !

En 1867, 32,520,249 acres cultivés en froment avaient produit 768,320,000, boisseaux de blé qui s'étaient vendus 610,948,390 dollars.

En 1888, 75,672,763 acres de même culture ont produit 1,987,790,000 boisseaux, dont le prix de vente ne s'est élevé qu'à 677,561,580 dollars. La perte a donc été sur le cours de 1867 de 1,310,228,420 dollars, puisque les fermiers, sur la moyenne de 1 dollar au boisseau, auraient dû recevoir 1,987,790,000 dollars.

Poursuivons la démonstration. En 1866, en échange de 1 dollar, on achetait 53 livres de maïs, 33 livres de blé, ou 2 livres 1/2 de coton. En 1878, pour le même prix, on pouvait se procurer couramment 93 livres de maïs, 50 livres de blé ou 9 livres de coton. Cet avilissement persiste aujourd'hui, en s'aggravant sur certains points.

En 1865 et 1866, les emprunts hypothécaires, amenés par les excès de la guerre, se contractaient au taux moyen de 10 pour 100, correspondant au taux égal et moyen du revenu foncier. A l'heure où nous écrivons, il faut plus du triple de travail qu'en 1865, pour se libérer de l'intérêt hypothécaire à payer au prêteur, puisque le revenu moyen de la terre s'élève à peine à 3 pour 100. Arrêtons-nous encore aux produits généraux de 1880 : ils accusèrent une moins-value de 320,000,000 dollars sur ceux de 1860, quoique l'exploitation rurale, à la plus récente de ces deux dates, se fût

étendue sur 1 million d'acres en plus. Si nous consultons enfin la récolte de blé de 1884, nous constatons que la surface cultivée de cette sorte de grains s'élevait à 3 millions d'acres de plus qu'en 1883; qu'elle a produit un rendement supérieur de 93 millions de boisseaux; et que pourtant l'exercice agricole s'est liquidé par 53 millions de dollars de recettes en moins.

De tous ces chiffres officiels, il apparaît nettement que la surface cultivée s'est largement accrue, que la somme de travail produit s'est augmentée proportionnellement au nombre croissant des nouveaux immigrans; mais que, en revanche, le prix de vente des produits agricoles a diminué en raison inverse de leur développement. A quoi attribuer cette dépréciation inquiétante et continue? Pour la majeure partie, à un excès de production. Le fermier américain, grisé par le succès des seize années durant lesquelles il avait écrasé les marchés d'Europe sous le poids de ses exportations rémunératrices, a perdu de vue les concurrens qui se levaient dans l'Amérique du Sud, comme aux Indes, pour lui disputer sa clientèle : en outre, il s'est imaginé les besoins de cette clientèle insatiables. La loi brutale de l'offre et de la demande l'a rappelé aujourd'hui à la réalité; mais sa situation s'est doublement aggravée. S'il vend bon marché, nous l'avons dit, il achète très cher. Les tarifs ultra-protectionnistes imposés au congrès par les industriels de l'Ouest, et à leur profit, pèsent bien lourdement sur le fermier. Machines aratoires, indispensables pour suppléer au manque de bras, outils agricoles, vêtemens, cuirs, enfin tout objet manufacturé est taxé de 30 à 45 pour 100 *ad valorem*. Depuis 1883, la taxe s'est retournée contre les campagnes.

La conséquence de ce régime est facile à deviner. Dès 1886, la dette hypothécaire des États-Unis s'est brusquement élevée jusqu'à 14 milliards de francs : depuis lors, la situation n'a fait qu'empirer par l'accumulation des intérêts en retard. Ceci explique fort bien comment l'énorme dette fédérale, issue de la guerre, a pu s'amortir avec une rapidité qui a provoqué l'admiration et l'envie de l'Europe : mais sous les fleurs, on retrouve l'aspic. Le *trésor* publie chaque jour le chiffre officiel des recettes fédérales sous la double rubrique, douanes, *customs* et revenus intérieurs, *internal revenue*. Or la moyenne journalière des revenus intérieurs dépasse 2 millions 500,000 francs, montant des taxes foncières et autres. Aussi, les exercices budgétaires se soldent-ils depuis plusieurs années par des excédens de numéraire en caisse variant de 90 à 110 millions de dollars. La dette chirographaire, par des rachats continus du trésor, a baissé et s'est réduite presque à rien; mais la dette hypothécaire a monté, et cela, dans des proportions qui constituent au-

jourd'hui un véritable danger public, dont nous verrons tout à l'heure l'imminence et la gravité. C'est, en fin de compte, la terre qui a fait les frais de cette brillante opération. Ce sont surtout les anciens états qui ont vu changer et empirer les conditions de la propriété foncière.

Dans ceux du Kansas, de Nébraska, du Wisconsin et du Michigan, on compte à cette heure les trois quarts des fermes hypothéquées. Dans le Texas, l'intérêt hypothécaire varie de 15 à 25 pour 100, pendant que le prix des marchandises, avancées contre récoltes par des traitans aux fermiers, s'est élevé de 25 à 50 pour 100, suivant le degré de confiance inspirée par l'acquéreur au vendeur. Dans le Kansas, nous révèle le dernier rapport de l'*Association fermière*, 18,000 fermes sont menacées d'éviction très prochaine, si on ne vient à leur prompt secours. Dans le plus riche comté du Michigan, les shérifs procèdent à une expropriation par jour.

Avant la guerre civile, presque tous les fermiers des États-Unis étaient les vrais propriétaires du sol qu'ils faisaient valoir. En 1889, plus d'un quart des fermes est loué, soit à moitié, soit à bail. Sur 4,008,907 domaines agricoles, le fermier, propriétaire du sol, en tient 74.5 pour 100, le fermier à bail 8 pour 100, et le fermier partageant les produits avec le propriétaire de la terre 17.5 pour 100. En Alabama, Géorgie, Delaware, Mississipi et dans la Caroline du Sud, le fermier propriétaire ne compte plus que pour 56 à 49 pour 100. Le sud est moins grevé, foncièrement, que le nord-ouest : mais le prix des denrées alimentaires a tellement renchéri, sous la pression usuraire des syndicats et des magasins de traitans, que le travail rural reste en perte et se voit forcé de demander crédit ; et à quelles conditions finales ? Ainsi en 1885, dans la Caroline du Sud, la récolte totale, qui devait se chiffrer par un produit net de 32,971,280 dollars, avant même le commencement de la campagne agricole, avait été aliénée par anticipation pour 8,500,000 dollars, soit un quart, contre avances de marchandises surfaites et souvent de qualité avariée.

Il est juste de dire que les impôts ont été abaissés depuis les victoires du nord sur les sudistes. En 1866, chaque individu payait une capitation moyenne de 50 dollars, qui depuis ont été réduits à 25. Mais, pour acquitter ces 25 dollars, le cultivateur doit produire aujourd'hui 300 livres de coton, ou 33 boisseaux de blé, ou 75 boisseaux de maïs, alors que jadis ces mêmes denrées suffisaient à payer, et au-delà, la capitation de 50 dollars.

La pléthore de production, les tarifs ultra-protectionnistes, l'intérêt usuraire, la cherté de la main-d'œuvre, la dépréciation de la

denrée agricole, l'exploitation du fermier par le négoce ne sont pas les seules causes de la grande détresse actuelle de l'agriculture américaine. Celles-ci sont générales. Il en existe d'autres, de caractère purement local, qui viennent encore déprimer la fortune agricole.

D'abord, dans plusieurs états, la petite propriété a été dévorée par la concurrence insoutenable des *wheat* et *bonanza farms* (1), vastes associations rurales, formées par des syndicats anglais ou des actionnaires américains qui, à l'exemple de nos grands magasins le Louvre et le Bon Marché, ont accaparé la production et la vente, opérant à leur gré dans un vaste rayon une baisse et une hausse fictives sur les denrées agricoles. Le modeste fermier n'a pu résister à cette spéculation entreprise à ses dépens : de plus, comment supporter des frais généraux, lorsqu'il s'agit d'une culture sur une petite échelle, avec la même aisance que ces grandes entreprises dont le voisinage est toujours absorbant?

D'autre part, les agriculteurs de l'ouest-américain ont fini par s'apercevoir que les faits l'emportent sur les théories ; que la protection à outrance, se retournant désormais contre eux-mêmes, engendrait des conséquences imprévues.

C'est ainsi que tout l'hiver dernier, les fermiers de l'Iowa, du Nébraska, du Kansas et des deux Dakotas ont brûlé leur maïs pour se chauffer, parce que le charbon et le bois, mis par la protection à l'abri de la concurrence étrangère, leur coûtent trop cher, et que d'un autre côté, le prix de revient du même maïs, enflé par le prix de main-d'œuvre et par d'autres causes procédant du même principe économique, en entrave l'exportation.

Outre les fermiers qui ont brûlé leur maïs, certains autres n'ont même pas pris la peine de le rentrer, et l'ont laissé pourrir sur le sol, vu l'excessive distance des marchés et le manque de communications (2). Il ne suffit pas, en effet, de lancer une locomotive à travers un territoire nouvellement ouvert à la colonisation : il faut encore rattacher la voie ferrée par d'autres artères à la circulation générale. Ainsi le blé de certaines régions du *Far West* rapporte à peu près 15 cents le boisseau, rendu à Chicago ou à Saint-Louis, après que le producteur a dû payer le transport souvent à des centaines de milles, sans compter les faux frais. Arriver jusqu'aux ports de l'Atlantique, il n'y faut pas songer. La même difficulté s'oppose trop souvent au transport des bestiaux. C'est cet état de choses,

(1) *Wheat* veut dire blé. *Bonanza* est un terme d'argot, signifiant *grande trouvaille*, quelque chose comme le gros lot ou jadis la quine à la loterie. C'est le surnom dont le public yankee a gratifié l'opulent et l'heureux M. Mackay.

(2) Voyez le *Courrier des États-Unis* du 20 mars.

résultant de l'arbitraire des compagnies en matière de tarifs, qui a inspiré aux producteurs des rives américaines du Pacifique un regret profond de l'avortement de l'entreprise du canal de Panama. Car, d'après calculs faits, en empruntant cette voie maritime, le blé devait venir de Francisco à New-York, à des conditions de transport assez favorables pour lui permettre de lutter avec le froment descendu directement de Chicago, à ce dernier port d'embarquement à destination d'Europe, par les voies ferrées. De Saint-Louis qui est plus voisin de l'Atlantique, à New-York, le transport d'un boisseau de blé est grevé de 39 cents, et la mercuriale de New-York indique que le boisseau de blé, rendu sur ce marché, ne se vend que 90 à 95 cents. A un semblable prix, aussi bas, le boisseau de pommes de terre qui se débite à 20 cents est encore plus rémunérateur pour le producteur.

Dans l'espèce, on peut affirmer que les tarifs des lignes de fer restent inabordables pour une grande partie des nouveaux états ou territoires. Dans les vieux états, à la concurrence écrasante des *wheat* et *bonanza farms* vient s'ajouter le monopole des compagnies de chemins de fer qui, selon l'abondance de chaque récolte et de chaque espèce, peuvent relever ou abaisser subitement, du jour au lendemain, en vertu de leur seul caprice et de leur unique intérêt, les tarifs de transport. Ces compagnies, imprudemment concédées sans l'obligation au début d'aucun cahier de charges, sont restées les maîtresses de la fortune publique. Grâce à ces procédés de rançonnement peu scrupuleux, on s'explique aisément l'origine suspecte des richesses des rois de l'argent, *money-kings*, et les colères qui fermentent aujourd'hui au sein des classes appauvries. Le scandale est devenu si intense qu'il est fort question de faire nommer trois commissaires fédéraux, auprès de chaque compagnie, dont le *veto* pourrait entraver des procédés aussi exorbitans. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Chaque état est maître chez lui sur ce terrain ; et encore lesdits commissaires, à voir les monstruosités administratives et judiciaires dont la presse retentit chaque jour, tarderaient-ils longtemps à devenir les complices des *trust* à monopoles contre lesquels tout le monde crie, et dont tout le monde veut faire partie ! La morale américaine réconcilie avec la vieille Europe. Nous sommes loin du temps des puritains qui ont fondé la grande démocratie : ces derniers auraient peine à reconnaître l'édifice sorti de leurs mains, et trop facilement proposé comme un modèle idéal à l'ancien continent, si disposé à accepter les yeux fermés, comme formule politique, tout ce qui vient de la patrie de Washington. C'est que cette grande ombre ne suffit plus à voiler les fissures creusées par un siècle d'immigrations cosmopolites et d'extensions

démesurées, sans parler du ravage causé par le fléau toujours croissant des *lobystes* et des politiciens.

VI. — DÉTRESSE DES FERMIERS.

Ce n'est pas uniquement sur le terrain de la morale pure que la race latine peut lutter avantageusement avec les Anglo-Saxons. L'ancien continent peut encore opposer, avec fierté et à bon droit, ses travailleurs de la terre à ceux du Nouveau-Monde, si bien servi qu'il soit par sa fécondité exceptionnelle. Pour ne parler que de la France, quelle différence, pour ce qui regarde la constitution et la solidité de la propriété foncière, quelle différence entre le sol façonné par le long labeur de nos pères, fatigué par les générations, mais resté tutélaire pour leurs enfans, et ces terres presque vierges, qui se sont données au premier occupant et qui ne peuvent déjà plus nourrir leurs maîtres d'un jour ! Ce n'est pas trop s'avancer, que de dire que les souffrances de l'agriculture se font sentir sur presque toute la surface civilisée du globe, par suite des brusques révolutions économiques. Mais quelle diversité, en France et aux États-Unis, entre les causes et les effets !

Chez nous, la propriété foncière, en même temps que notre unité nationale, s'est martelée et amalgamée lentement sous le pas pesant d'une série ininterrompue de cultivateurs français ; elle a prospéré grâce à l'épargne continue du seigneur ou du paysan, devenu propriétaire à son tour. La révolution de 1789, en donnant à chacun place égale au soleil, en proportion de son travail et de son mérite, a eu pour effet de substituer la petite propriété à la féodalité terrienne. Il en est sorti la patrie avec ses liens et ses droits, la famille rurale avec l'autorité nécessaire du chef de famille, enfin des mœurs nouvelles dont, quoi qu'en aient écrit certains réalistes, la religion fait du même coup la sociabilité et la force. Sous cette double influence, la condition de la femme s'est relevée, et la paysanne française s'est peu à peu transformée en bonne ménagère, sachant mettre en valeur toutes les forces perdues, ou ignorées jusqu'à son avènement, de toute exploitation rurale. C'est elle à cette heure qui est devenue la prévoyance, la gaîté et le porte-respect du foyer domestique dans nos campagnes.

Arthur Young, observateur perspicace et consciencieux du dernier siècle, retraçait de 1787 à 1789 ses voyages en France : « Personne, écrivait-il, ne peut imaginer ce que devient la paysanne française sous la pauvreté qui l'écrase. On voit des « choses » qui s'appellent des femmes, mais qui ne sont que des spectres vivans. Les femmes et les filles aux champs, les laboureurs à la charrue

n'ont même pas de sabots. C'est une misère qui atteint les racines de la prospérité nationale. Cela rappelle la misère de l'Irlande. Les habitations du pauvre peuple de Bretagne ne sont que des tas de boue. Il n'y a point de vitres aux fenêtres, comme presque partout en France : à peine un soupçon de lumière. Un tiers de cette province est inculte, et le tout misérable. »

Mais voici une autre voyageuse, aussi de nationalité anglaise, écrivain apprécié, miss Betham Edwards, qui, cent ans après, écrit d'Angleterre après son voyage en France à l'occasion de la dernière Exposition.

« Un siècle s'est écoulé depuis la visite d'Arthur Young. Où il n'a vu que de misérables paysannes, les filles de fermiers ont aujourd'hui des dots à faire envie. Le désert s'est changé en terre promise... L'indomptable persévérance de la race rurale, qui a métamorphosé le sol de la France, a permis à cette nation de supporter des désastres écrasans, de réparer des pertes sous lesquelles une autre race aurait succombé... Si la France est forte, le secret de sa force est dans la merveilleuse industrie et dans l'activité de ses populations rurales. »

Peut-on faire le même éloge de la famille rurale américaine? Nous ne le pensons pas. Tout d'abord, cette propriété foncière, créée si laborieusement et de si longue main en France, a été pour la majeure partie improvisée aux États-Unis, presque bâclée : qu'on nous pardonne cette expression; de plus, elle succombe sous un vice originel, la dette hypothécaire qui, comme nous l'avons indiqué plus haut, dépasse aujourd'hui 15 milliards de francs. La propriété foncière, née d'hier de l'autre côté de l'Atlantique, soit par l'occupation violente à ses débuts, soit par les concessions gratuites des *homestead* (lot de 65 hectares, de terres publiques, accordé à tout citoyen américain qui le réclame et dont la propriété lui reste définitivement acquise, après cinq années de culture permanente et d'habitation), soit enfin par voie d'achat, s'est vue presque partout grevée dès l'origine, souvent au-dessus de sa valeur réelle par le premier occupant ou par le colon acquéreur, arrivé sans ressources et déjà besogneux. Chez nous, l'hypothèque est à l'état exceptionnel : aux États-Unis, elle est presque la règle générale. Le paysan français épargne, franc par franc, en vue d'acquérir la terre qu'il aime passionnément : le colon américain n'achète la terre que comme instrument de spéculation, pour la pressurer à la hâte et en extraire le dollar qui lui permette de courir à de nouvelles aventures. Ce dernier ne tient guère au sol : il ne comprend pas la puissance et la poésie de la terre paternelle. L'émigration lui a fait perdre la notion du foyer domestique : il n'a plus la même concep-

tion du mot *patrie*, que les vrais fondateurs de la république, ces austères presbytériens dont les familles et les vertus tendent à disparaître. Poussé par son caprice ou son intérêt, il n'hésite guère à abandonner sa commune adoptive, l'état où il réside, pour aller chercher meilleur sort dans un autre état, quittant ainsi son toit, sans se retourner en arrière pour lui jeter un dernier regard d'adieu ou de regret. Cosmopolite d'origine, il reste tel; il vit toujours à l'état de campement provisoire.

Il faut aussi assister à ces immenses exodes, bien faits pour combler de surprise tout Européen, et qui deux fois en 1889 ont offert aux États-Unis le spectacle d'une population entière, implantée en quelques heures, en quelques minutes sur un territoire vierge, « comme si une pluie humaine y était soudainement tombée (1). »

On peut en croire ces notes de voyage, tracées par un spectateur oculaire de cette scène inoubliable. On venait d'annoncer que le président Harrison avait signé la proclamation ouvrant à la colonisation les terres comprises entre les rivières Missouri, Grand et Cheyenne, et détachées de la réserve des Indiens Sioux, dans le Dakota du Sud, en vertu d'un traité « conclu » entre ces Indiens et le gouvernement des États-Unis. La proclamation était à peine signée, qu'à cinq cents lieues de la Maison-Blanche, le canon donnait le signal de l'invasion sur deux points : à Pierre au nord et à Chamberlain au sud, le gouvernement avait établi des bureaux pour l'enregistrement des premiers occupans, devenus par cette prise de possession propriétaires des lots de terrain sur lesquels ils allaient planter leurs piquets.

La rive droite du Missouri, descendant du nord au sud et bordant la réserve à l'est, était occupée par une haie de soldats de l'armée régulière et d'Indiens auxiliaires veillant à ce que personne ne franchît la rivière, en ce moment glacée. Sur la rive gauche étaient entassés des milliers de nomades attendant depuis plusieurs jours, depuis plusieurs semaines même, l'ouverture de la terre promise. Le nombre s'en accroissait d'heure en heure. Cette foule se pressait, sans désordre cependant, et avec une certaine discipline imposée par des *marshalls* ayant sous leurs ordres des *policemen* indiens, au milieu d'un entassement de chevaux, de mules, de bétail, de chariots chargés de tout ce qu'il est possible d'imaginer pour l'improvisation d'une colonie, provisions, ustensiles, meubles, instrumens aratoires ou professionnels, machines et surtout bois de construction, baraques et maisons toutes faites. Çà et là, des femmes et des enfans, toute une bohème du désert.

Lorsque le moment arriva, ce fut comme une traînée de poudre

(1) Voyez le *Courrier des États-Unis* du 16 octobre 1889.

tout le long des campemens. A Chamberlain, toute la soirée et toute la nuit ce fut un hourvari et un tapage infernal. Les chevaux et les voitures s'apprêtaient et se rangeaient, prêts à partir sans une minute de retard. On tirait le canon, on tirait des coups de fusil : on lançait des fusées et des pétards ; les cloches sonnaient ; les gens criaient ou chantaient en chœur : les intrépides dansaient, et au milieu de cette confusion couraient les agens, les habiles, les gens pratiques qui se glissent partout, formant des groupes, concertant les intérêts, établissant des solidarités et préparant le terrain, avant de l'avoir même atteint.

Au moment même où la masse s'ébranlait et où les colonnes d'invasion se mettaient en marche, il y avait déjà, non-seulement des maisons montées sur des solives et sur des roues, mais des villages sur le papier et des municipalités organisées, toutes prêtes à fonctionner au temps d'arrêt, avec leurs maires et leurs conseils municipaux.

Tout cela cependant se passa sans désordre et sans accidens. En un instant, la rivière, transformée par la gelée en une route unie comme un miroir, fourmillait de voitures, de cavaliers et de piétons, marchant en masses solides ou en caravanes. L'un des premiers groupes formait un cortège qu'on aurait cru composé à loisir pour une fête publique. Plusieurs voitures ornées de banderoles et de branches d'arbres cristallisées sous la neige portaient des personnages importans, ceux qui avaient mené à bonne fin la *concession* de la réserve, et dans un des véhicules était installé un corps de musique exécutant des gigues et des airs nationaux.

Quand vint la tombée de la nuit, ajouterons-nous, l'avalanche humaine s'était enfoncée dans les replis lointains de la prairie. L'immense bivouac de la veille était redevenu désert : l'obscurité était encore piquée de points rougeâtres, dernières étincelles des feux s'éteignant. A travers ce grand silence, on ne pouvait qu'éprouver pitié et mélancolie, en songeant aux tribus indiennes et à leurs vaillans chefs, si poétiquement chantés par Cooper, et refoulés sans merci de leurs dernières réserves par le flot montant de cette invasion continue qui, depuis 1820, s'est élevée à 15 millions d'immigrans étrangers, dont 6 millions d'Anglais, 3 millions 1/2 d'Irlandais, 4 millions 1/2 d'Allemands, 800,000 Suédois et Norvégions, 350,000 Français et le reste Italiens ou Espagnols.

Parmi les envahisseurs de la réserve des Sioux, combien n'y avait-il pas de déserteurs de la terre, accourus des anciens états qu'ils avaient abandonnés après y avoir échoué, pour courir à la recherche d'un nouvel Eldorado !

En janvier et février 1890, le nombre des immigrans débarqués s'est élevé à 28,271 contre 23,588, durant les mêmes mois de 1889.

Cette immigration, qui progresse toujours au lieu de se ralentir, commence à susciter des jalousies et des rancunes dans certaines régions où, contrairement à la loi, des patrons font venir de l'étranger des ouvriers engagés par contrats à l'avance, à ce point qu'il est proposé aujourd'hui d'appliquer des mesures restrictives contre les futurs arrivans d'Europe, tout comme on a déjà procédé à l'égard des Chinois.

Nous avons vu tout à l'heure comment la terre était dédaigneusement abandonnée par un maître trop changeant : des régions entières à cette heure restent à l'abandon, et sont vite reprises par une végétation aussi parasite que luxuriante. Comment le sol ne s'avilirait-il pas après de pareils traitemens? Voilà pour la terre elle-même : interrogeons maintenant les mœurs du cultivateur américain et de sa famille, comparées aux mœurs de France.

Posons d'abord en principe qu'à l'inverse de notre paysan, que le labeur anoblit, le fermier américain considère comme une vraie déchéance de mettre lui-même la main à la charrue ou à la bèche. Le métier de petit cultivateur ou de jardinier ne lui est pas en honneur : seule, la grande culture trouve grâce à ses yeux. Il ne s'accommode que d'une semeuse ou d'une moissonneuse, tirée à deux ou quatre chevaux, qui le promène comme un *gentleman farmer* à travers de vastes exploitations. Quant à la femme, dont le concours domestique pourrait jouer là-bas un si grand rôle dans le confort et dans l'épargne familiale, elle ignore ou néglige tout ce qui est de son domaine propre : point de ménagères ni de maraîchères. Aussi est-il peu de pays où le légume, source journalière de recettes partout ailleurs, reste aussi rare ou aussi inférieur de qualité. En outre, il ne faut pas perdre de vue que la plupart des fermiers sont de simples garçons de ferme ou artisans venus d'Europe, recrutés dans les dernières couches campagnardes, sans connaissances techniques : fermiers-maîtres improvisés, ils ne songent point à s'instruire et continuent à traiter le sol comme de vrais manœuvres. De plus, l'autorité du chef de famille, indispensable comme direction, ne se fait pas sentir, parce que l'esprit de famille est lettre morte. L'enfant mâle, aussitôt qu'il a atteint ses douze ou quinze ans, s'échappe et court chercher fortune ailleurs; les filles, encore mineures, se dirigent du côté des grandes villes industrielles qui les attirent. Dans ce pays de liberté à outrance, dont Dieu nous garde! le père resterait impuissant, le voudrait-il, à retenir à ses côtés sa progéniture comme aide naturel de ses travaux : la loi ne le lui permet pas, et l'intervention du détective, s'il le tentait, lui donnerait tort.

D'où la nécessité de recourir à des domestiques ou à des

journaliers salariés, fort coûteux, qui, dans ce pays de démocratie excessive, traitent d'égal à égal avec le maître et lui dictent souvent la loi, toujours prêts à le quitter, certains de trouver sans peine de nouveaux contrats de louage, eu égard au manque de bras dans les campagnes. En ce qui concerne la pratique agricole, pas ou très peu de fumures confiées au sol surmené par le même genre de culture, jusqu'à épuisement des sucs nourriciers, qu'un assolement intelligent aurait pu revivifier. Que de fois même le fumier naturel reste-t-il improductif dans l'étable ou dans l'écurie! Lorsque la couche s'en est amoncelée trop haut, le cultivateur se contente de démonter l'étable ou l'écurie pour aller la reconstruire sur un terrain voisin.

Aussi quelle différence d'aspect entre la terre américaine, malgré la puissance de son sol vierge, et le terroir canadien qui la limite! De Détroit à Toronto, cité renommée pour ses jardins, sur les bords enchantés des lacs Érié et Ontario; de Niagara à Montréal, le long des rives du Saint-Laurent, les cultures exubérantes se succèdent sans interruption : pas un pouce de terrain perdu; c'est la vieille agriculture française qui s'affirme encore avec toutes ses traditions, tandis que sur le versant américain le voyageur rencontre mille solitudes, terrains vagues, mal défrichés par le fer ou le feu, où les souches et les troncs enfumés des anciens géans des forêts disputent l'humus à la moisson qui s'étiole. Il faut ajouter que le fermier américain a été encore gâté par l'excès de machines aratoires perfectionnées, dont la mécanique remplace trop souvent l'initiative et le travail manuel du cultivateur. La terre est comme les individus, elle a besoin de traitemens variés, en rapport avec les diversités locales, pour son épanouissement complet ou pour ne point dépérir.

Faute d'observer ces principes élémentaires, la moins-value du sol américain s'est rapidement accentuée. Ainsi, à vingt milles de Washington et en dépit du voisinage de la capitale fédérale, l'acre de bonne terre est tombé au prix de 15 dollars, tandis qu'au Canada, on ne peut se procurer une étendue de même contenance et de même qualité que moyennant 90 à 100 dollars. C'est dans le New-Jersey que l'acre atteint son maximum de prix : la moyenne en est de 65 dollars. C'est au Texas et en Géorgie que la terre s'abaisse au minimum : la moyenne en a fléchi au-dessous de 5 dollars.

Nous en avons dit assez pour établir qu'en 1890, le fermier américain, jadis si florissant, est et se sent atteint dans ses moyens d'existence; que ses plaintes et doléances, quelles que soient les origines et les causes du mal qui le dévore, sont bien réelles.

Seront-elles entendues par le Congrès? Y a-t-il un remède à cette situation aussi embarrassée qu'inquiétante? Nous voici arrivés en présence de la coalition agricole, qui vient d'arborer son drapeau noir : celle-ci va nous répondre, avec une certaine éloquence.

VII. — THE FARMERS' ALLIANCE.

La terre américaine est le pays par excellence favorable aux associations et à leur libre développement. Chez un peuple où la presse et la lecture publique progressent avec la même rapidité au sein de toutes les classes, il ne pouvait échapper longtemps à l'observation des classes rurales que la contre-ligue des intérêts similaires était le seul moyen pratique de résister à l'absorption des *trusts*, et de conjurer ces spéculations qui venaient fausser sans cesse les cours des marchés agricoles.

Au début, on ne s'en était pris qu'aux magasins des traitans, bazars vendeurs de toutes denrées ou des objets de première nécessité, qui étaient venus s'installer dans les campagnes, où ils rançonnaient à leur aise leurs cliens ruraux. En effet, ces derniers, forcés, soit par l'éloignement des grands centres ou par leur manque de ressources monétaires, passaient, non sans murmurer, sous les fourches caudines d'un négoce peu scrupuleux. De grosses fortunes, réalisées hâtivement grâce à cette exploitation sans concurrence, avaient éveillé l'attention des populations victimes. Des *meetings* locaux, à l'origine, s'étaient formés au hasard : on y tenait des discours violens contre le capital et le monopole; mais, faute d'entente commune et d'expérience, on se retirait sans aviser ni conclure. La face des choses changea brusquement dès que les tarifs protecteurs, surélevés et créés en faveur des fabricans indigènes, eurent eu pour résultat de faire payer aux cultivateurs le coût des instrumens aratoires et de l'outillage rural à un prix supérieur de 25 à 50 pour 100 au prix de revient.

L'exemple des *Chevaliers du Travail*, qui fonctionnaient déjà avec succès dans les grandes villes, trouva bientôt des imitateurs au sein des campagnes. Des associations, restreintes et isolées à l'origine, ne tardèrent pas à se concentrer, à prendre corps, et à élargir leur plan d'action. Les deux plus importantes, qui avaient adopté, l'une, la première en date, le nom de *the Farmers' Alliance*, l'autre le titre de *the Agricultural Wheel* (la roue), prirent la tête du mouvement.

C'était de l'état de Kansas, situé au cœur de la production agricole et le plus riche producteur de l'Amérique du Nord, qu'était parti le premier cri d'alarme et de protestation, cri qui, se propa-

geant d'année en année à travers les états voisins, vient de retentir soudainement sous la coupole du Capitole, cette fois impérieux et menaçant : ce fut dans deux états limitrophes au Kansas, le Texas et l'Arkansas (1), que les deux associations que nous venons de signaler prirent naissance. La première, l'Alliance des Fermiers, tint son meeting d'ouverture, le 28 juillet 1879, à Poll-Ville, dans le comté de Parker (Texas). On se borna à y échanger des vues générales, à chercher des remèdes à la situation, à formuler des principes et des vœux. On y déclara, entre autres choses, que la société avait pour but principal de travailler à l'initiation des classes agricoles dans la science de l'économie politique, mais en excluant rigoureusement tout esprit de parti. Ce programme ne manquait ni de prudence, ni d'habileté : il allait grouper sous le même drapeau économique des adversaires politiques. D'autre part, il ne pouvait porter ombrage aux chefs du parti au pouvoir. Aussi, le 6 octobre 1880, la société naissante obtenait-elle droit de cité et reconnaissance officielle par charte de la législature du Texas.

Dès le mois de février 1881, elle se réunissait, légalement constituée; elle choisissait pour l'organe de ses revendications le *Wealther ford Herald;* elle créait sur divers points des sous-alliances, qui obtenaient à leur tour des chartes particulières et locales. Ses secondes assises se tinrent le 10 août 1881, à Goslen. Elle poursuivait son œuvre, en étendant de plus en plus ses ramifications, et chaque année elle convoquait ses adhérens, dont le nombre croissait à vue d'œil au sein des campagnes appauvries. Sa troisième assemblée se réunissait en février 1882, à *Wealther Ford;* dans la quatrième, inaugurée le 4 août de la même année à *Mineral Walls*, le comité directeur constatait, non sans une certaine arrogance, que le chiffre des sous-alliances constituées s'élevait déjà à cent vingt : le réseau allait s'étendant de proche en proche à travers tous les comtés de l'état.

Aussi, dès août 1883, vit-on la société fermière passer de la période d'organisation à celle de l'action : après mûre étude, elle abordait les questions financières, en ce qui touchait son fonctionnement intérieur aussi bien que ses moyens de propagande et de résistance. L'année suivante, le 5 août 1884, elle réunissait cent huit délégués des alliances de comtés; elle créait des établissemens de dépôt pour les cotons, supprimant ainsi les *middlemen* (intermédiaires) entre les producteurs et les manufacturiers. Dans son assemblée générale du 4 août 1885, tenue à Decatur, elle marquait

(1) Ce dernier état n'est séparé que par une bande du territoire réservé aux Indiens Cherokees.

un pas de plus en avant; elle préconisait et mettait à l'étude le système des ventes coopératives pour la production cotonnière. Malgré une opposition énergique de la part du commerce et des compagnies de chemins de fer, l'œuvre avait largement prospéré : les voies et moyens étaient trouvés. Le comité constitué pour la vente et le transport des cotons fut en mesure de porter la déclaration suivante à la réunion annuelle du 4 août 1886, assemblée à Cleburne, où quatre-vingt-quatre comtés étaient représentés :

« Étant donné que le coton est la récolte la plus importante, au point de vue financier, qui intéresse les fermiers de ce grand état, le Texas; que sa valeur, pour la dernière récolte, a été de 80 millions de dollars, d'après les prix déboursés par les filateurs, et de 64 millions de dollars seulement d'après la somme payée aux producteurs, soit une différence en moins de 16 millions de dollars, dont plus de moitié a constitué un bénéfice net pour les intermédiaires; que la récolte de cette année promet de ne pas être inférieure à celle de l'année dernière;

« Si une mesure n'est pas prise de concert par les producteurs du Texas, 8 ou 9 millions de dollars seront encore engloutis, au-delà des charges normales, en frais de transport, échantillons, pesage, inspection, classement, intermédiaires, etc.

« 8 ou 9 millions de dollars sont perdus chaque année par les producteurs de notre état, grâce à l'usage de faux poids, à un échantillonnage défectueux, à des fraudes, à des combinaisons malhonnêtes et à des prix de transport exorbitans.

« En conséquence, votre comité, après mûr examen de la question, propose que le système d'un marché coopératif des cotons soit adopté par les alliances des divers comités, comme le plus sûr et le plus prompt soulagement à offrir aux agriculteurs. »

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité et l'expérience donna bientôt raison aux auteurs du projet. Enhardi par le succès, le comité recommanda ultérieurement le même système coopératif pour la vente directe de la graine de coton aux moulins à huile. De plus, on résolut de réclamer des compagnies la diminution des tarifs imposés au transport du coton. L'*Alliance des Fermiers* du Texas avait enrégimenté, à cette date, deux cent mille membres.

La seconde association, *the Agricultural Wheel*, ne prit naissance que deux ans et demi après la création de son aînée du Texas. Sans s'entendre avec elle, elle se proposa le même but. Son origine fut modeste : elle débuta par l'accord de sept membres fondateurs, qui se réunirent pour la première fois dans le comté de Prairie, dans l'état d'Arkansas, le 15 février 1882. Prenant modèle sur sa voisine et profitant de son expérience, elle n'eut pas de

peine à enrôler les adhérens sous sa bannière. Le mouvement s'accélérait d'autant plus que les souffrances de la campagne étaient devenues plus vives. On se rappelle que le nouveau tarif de 1883 avait sacrifié les intérêts agricoles aux prétentions des industriels. En 1886, *the Wheel* comptait déjà cinquante mille partisans dans l'Arkansas.

VIII. — CONVENTION NATIONALE DES FERMIERS.

Dès le début de 1887, le petit groupe de 1882 était devenu légion : il avait gagné la Louisiane, le Tennessee, le Kentucky, le Wisconsin, l'Alabama, le Mississipi et le Missouri. A l'assemblée générale du 18 janvier 1887, cinq cent mille adeptes étaient représentés. Sur la double proposition des délégués du Texas et de la Louisiane fut votée unanimement la concentration de toutes les alliances fermières en une convention nationale, qui prit le nom de *the National Farmers' Alliance and Cooperative Union*. La nouvelle ligue eut bientôt conscience de sa force. Abandonnant désormais le terrain restreint et purement économique de la première et modeste déclaration de Poll-Ville, qui avait suffi comme programme en 1879, elle faisait un premier pas politique. Elle déclarait « qu'il fallait revenir au vieux principe des fonctions publiques confiées à des hommes compétens, » et blâmait « la recherche des emplois par des nuées de compétiteurs. »

Après cette déclaration de principes, qui était un avertissement lancé à l'adresse des deux partis politiques, et qui allait à l'encontre de la maxime devenue favorite chez les meneurs du suffrage universel, « les dépouilles aux vainqueurs, » la réunion plénière prenait les résolutions suivantes, dont la gravité s'accentuait en automne dernier, alors que la Ligue fermière, réunie en convention nationale à Saint-Louis, mettait solennellement sa main dans celles des *Chevaliers du Travail*, la fameuse association ouvrière.

« Abolition de tous les monopoles. — Interdiction de la propriété foncière aux étrangers — Réforme des systèmes de tarifs et de transports. — Circulation suffisante de monnaie. — Création de caisses d'épargne postales. — Admission des noirs dans la Ligue, mais sans leur conférer le droit de délégation à la Convention nationale. — Arbitrage par le comité exécutif pour tous différends entre tous les membres de la Ligue. » — Tel fut le nouveau programme, qu'on peut appeler les cahiers du tiers-état qui venait de se fonder et de prendre position en face des politiciens et des rois de l'argent, prêt à se servir des uns et des autres ou à les combattre, suivant ses propres intérêts. Ce programme était et est resté

une véritable déclaration de guerre à l'adresse des syndicats agricoles, des sociétés terriennes étrangères, des compagnies de chemins de fer, des banques nationales, sociétés de dépôt et de crédit usuraire, gérées par des particuliers et ayant droit d'émission de papier-monnaie dans l'état où elles fonctionnent, en un mot de tout ce qui vit du monopole, et enfin c'était un appel à la classe noire, dont la force numérique n'est pas à négliger dans les pays cotonniers. Aussi l'appel fut-il largement et vite entendu. L'assemblée générale de la Convention, au mois de décembre 1888, accuse trois millions de membres associés à *the National Farmers' Alliance and Cooperative Union.* Le pouvoir exécutif de la Ligue établit du coup son siège officiel et central à Washington : le sens de cette résolution était clair, le Capitole était visé. Qu'allait répondre le nouveau gouvernement américain, porté tout récemment au pouvoir par le parti républicain, resté vainqueur du parti démocrate?

M. Rusk, le nouveau secrétaire du ministère de l'agriculture, n'hésita pas à prendre parti : il avait vite deviné quel puissant levier la Convention nationale agricole allait mettre entre ses mains. Le fils de petits fermiers, devenu propriétaire foncier et homme d'État, se souvint de ses origines et de ses vieilles affinités avec la terre. Voici en quels termes habiles il répondit à la Ligue, dans son rapport général de 1889, déposé sur le bureau du Congrès :

« Ces associations représentent les sentimens légitimes des populations agricoles et prouvent leur désir de faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour améliorer leur condition, en perfectionnant les procédés de culture.

« Je considère comme un des premiers devoirs de mon ministère d'aider et d'encourager ces fermiers dans leur entreprise, dont le succès doit avoir pour effet d'augmenter la fortune publique du pays. »

D'économie politique, pas un mot : le secrétaire, resté prudent, n'a voulu voir de la question que le côté agricole technique. Toujours est-il que, malgré cette réserve, la Ligue a désormais trouvé, à la tête du gouvernement lui-même, et son chef et son défenseur. Depuis lors, M. Rusk ne lui a pas fait défaut. Dans son administration, comme devant les commissions législatives, il a soutenu et fait soutenir la cause des agriculteurs, réclamant hautement en leur faveur des taxes intérieures, et le relèvement des droits d'entrée sur toutes les matières premières provenant de l'étranger et pouvant faire concurrence à la production indigène. Les intérêts ruraux ne pouvaient espérer un plus chaleureux interprète de leurs revendications.

De plus, le moment est bien choisi pour entamer l'action, car l'opinion publique a aussi ouvert les yeux; elle a reconnu que la protection à outrance des manufacturiers, aux dépens de l'agriculture, n'avait qu'un but, celui de conserver des commanditaires et des cliens électoraux.

Aussi le *Puck* (le diablotin), feuille satirique de New-York, frère siamois du *Punch*, de Londres, qui n'épargne guère ni les politiciens, ni les scandales, — et il a fort à faire en ce moment, — publiait-il, dans son numéro du 2 avril dernier, une de ces gravures coloriées de circonstance où le crayon américain excelle. A travers une vaste campagne apparaît, au second plan, un corps de ferme dont les toits et les murs sont bariolés de certificats d'hypothèques. Sur un grand poteau s'étale une affiche ainsi conçue : « Après faillite (1), ferme à vendre par le shérif, en paiement de sa dette. » — Sur le premier plan se dresse un fermier à haute stature, coiffé à la Buffalo, détachant de ses yeux un bandeau sur lequel sont inscrits ces mots : *Leurre de la protection*. Chacun de ses vêtemens, ses chaussures sont étiquetés de papiers blancs indiquant la taxe dont ils sont frappés; mêmes étiquettes, dénonçant 45 pour 100 de droits, flottent attachées aux charrues et aux instrumens de culture qui encombrent la cour de la ferme. Le fermier, au regard courroucé, tandis que sa femme et son enfant pleurent à l'écart, menace et chasse du doigt M. Reed, le speaker actuel de la chambre législative, le représentant Mac-Kinley, dont les élucubrations fiscales agitent le négoce européen, et enfin le président Harrison, qui, tout rapetissé, emporte dans ses bras la plate-forme électorale de 1888, le programme des protectionnistes à outrance; tous trois fuyant les imprécations de leur victime, au pas de course.

Ce tableau, d'allure fort vive, est aussi humoristique que conforme à la réalité : aussi a-t-il eu son heure de vogue, d'autant que sa publication, inspirée par le comité exécutif des fermiers fonctionnant à Washington, donnait le signal de l'ouverture des hostilités. La convention nationale se préparait en effet à entrer en scène : elle allait cette fois faire entendre sa voix au congrès.

Au sénat, la parole fut prise par un vétéran parlementaire du parti démocrate, M. Voorhees, ancien *attorney* et *congressman*. Le sénateur de l'Indiana prononça, ce jour-là, une des plus violentes philippiques qui aient jamais retenti dans l'enceinte de cette sage assemblée.

« Il y a tout à l'heure trente ans, s'écria l'orateur, que les pa-

(1) La faillite aux États-Unis atteint aussi bien le fermier que les ministres du culte.

triotes ont tout sacrifié durant la guerre terrible pour l'honneur et l'amélioration du pays; et jamais nous n'avons assisté à un déchaînement de passions plus basses, et de vices plus sordides et odieux. Vous avez taxé à outrance une classe de citoyens pour enrichir l'autre à ses dépens. La dette publique est doublée de valeur, l'argent est démonétisé, et pourtant vous avez établi des tarifs de prétendue protection qui appellent toutes les malédictions. Grâce à eux, les fermiers des États-Unis en sont réduits, à cette heure, à ne vendre le boisseau de maïs que 10 cents, celui de froment 50 cents, et la livre de porc de 2 à 3 cents : en revanche, leurs dépenses se sont accrues de 35 pour 100. Dans l'état d'Ohio, les fermes sont grevées de 300 millions de dollars d'hypothèques : dans l'Illinois, le chiffre des emprunts dépasse 402 millions de dollars, et le tiers des terres est engagé. Partout ailleurs la moyenne des fermes hypothéquées s'élève de 30 à 50 pour 100. Voilà votre œuvre néfaste ! »

Tel fut le prologue du discours adressé au parti républicain. Les galeries, où s'entassent blancs et noirs, couvrent la harangue de salves d'applaudissemens. M. Voorhees poursuit, plus âpre encore qu'au début, et les applaudissemens redoublent, quand le vieux sénateur évoque « le festin de Balthazar, » qui vient d'être offert, à Washington, aux délégués des trois Amériques par le fastueux millionnaire et manufacturier de Pensylvanie, l'ami particulier de M. Blaine, M. Carnegie, disant à ses convives, avec plus de vanité que de bon goût : « Le monde presque entier a contribué à la composition du menu qui va vous être servi. » Les galeries exultent quand il ajoute, comme péroraison : « Les fermiers veulent cesser de souffrir, et le *Mané Thécel Pharès* est écrit sur la muraille du festin. » Après lui, ses collègues, MM. Wilson de l'Iowa et Stewart de Nevada reviennent à la charge. Modification immédiate des tarifs extérieurs et intérieurs, augmentation de la circulation monétaire, voilà ce qu'ils réclament d'urgence. Mais le dernier mot n'est pas dit. M. Stanford, sénateur de la Californie, dépose un projet de bill ayant pour but de faire prêter, par le trésor fédéral, aux fermiers menacés de ruine ou d'éviction, la somme nécessaire pour désintéresser leurs créanciers, somme à prendre sur les excédens annuels des recettes fédérales, et au taux modique de 1 à 2 pour 100 d'intérêt annuel.

A la chambre des représentans, se lèvent les *congressmen* MM. Peters et Perkins, députés de l'état de Kansas, qui est resté l'âme du mouvement agricole dont jadis il a pris l'initiative. Ils ont reçu et appuient de leurs discours la délégation de l'Alliance fermière de leur état, qui est venue apporter à Washington les résolutions votées le 27 mars 1890 par la ligue qui siège à Topeka, à

la même heure où, de son côté, l'Ordre des *Chevaliers du Travail* délibère à Saint-Louis et à Pittsburg. Mise en goût par le bill Stanford, l'Alliance des fermiers réclame des remèdes à la situation par voie législative, entre autres une solution brutale de la question hypothécaire au profit du débiteur foncier, et une modification de la constitution. Voici le texte de ses résolutions : « 1° Le vœu est émis qu'un bill soit passé par le congrès, pour répartir entre le débiteur et le créancier hypothécaire une diminution dans la valeur due sur les fermes qui ont été hypothéquées, par suite de la contraction de l'argent monétaire ou par suite d'autres lois injustes ; et cela en proportion de leurs intérêts respectifs au moment de la signature du contrat hypothécaire encore en vigueur; 2° il est demandé que les sénateurs des États-Unis soient désormais élus directement par le peuple ; 3° nous réclamons l'élection par le suffrage universel de commissaires près des compagnies de chemins de fer, avec pleins pouvoirs pour régler les tarifs de transports comme la loi vient de l'établir dans l'état d'Iowa.

« Nous réclamons en outre qu'un amendement à la constitution de l'état soit soumis à l'approbation populaire, permettant le passage d'une mesure législative, qui aurait pour but d'exempter de taxe les *homesteads*, habités par leurs propriétaires, et qui frapperait de taxes proportionnelles toute terre acquise dans une intention de spéculation par des non-résidens, des étrangers ou des sociétés, au fur et à mesure de l'augmentation de sa valeur. »

Ces résolutions avaient été précédées de la publication d'un communiqué, lancé par le journal de Kansas-City, en Missouri, qui déchirait tous les voiles, et intitulé : *Une nouvelle force politique.*

« L'Alliance des fermiers du Kansas, était-il dit, a grandi si rapidement, aussi bien en nombre que dans le perfectionnement de son organisation, que désormais elle est devenue un facteur important de la politique locale, comme de celle de l'État. L'organisateur de l'État, M. Jennings, vient de terminer une tournée dans la contrée, durant laquelle il a fondé de nouvelles alliances, et élargi l'action des anciennes. Chaque comté de l'état est désormais organisé : presque tous les fermiers de chaque comté sont membres de l'Alliance. Chaque comté est gouverné par un comité central, qui reçoit ses instructions du comité de l'état; ce dernier ressort de la convention nationale. L'ordre est devenu exceptionnellement fort par suite de cette organisation perfectionnée.

« Dans les élections locales, desquelles dépendent leurs intérêts directs, les alliances ne prêtent d'ordinaire leur appui qu'aux candidats qui partagent leurs vues et qui adoptent leurs principes.

« Dans les élections de l'état, on a pris le même parti, et on a

même proposé pour la candidature au poste de gouverneur M. A.-W. Smith, dit *farmer Smith*, de Mac-Pherson.

« Notre organisation a déjà mis un doigt dans le gâteau des élections nationales. Le président de l'Alliance de Kansas a envoyé une lettre aux sénateurs et aux représentans de l'état, pour leur dire que, selon les fermiers, la dépression agricole provient d'une législation vicieuse.

« Beaucoup de questions, qui attirent en ce moment l'attention du congrès, sont beaucoup moins urgentes que celles de qui dépendent la sécurité du toit et le bonheur de la famille. Le peuple pense que les citoyens blancs du Kansas possèdent quelques droits, aussi bien que les citoyens de couleur du sud. Il croit que les héros, blancs et noirs, également morts dans les batailles du passé pour la liberté et la conservation de nos institutions, pourront bien patienter un moment jusqu'à ce que les droits des héros vivans, luttant pour des foyers américains, soient reconnus par ceux qui ont été choisis pour les représenter au congrès. Plus de cent mille voix se trouvent dans l'état du Kansas, pour appuyer ces résolutions. Le temps approche, et il n'est pas éloigné, où les législateurs écouteront la voix de leurs mandans. »

Ces avertissemens, ajoutait le journal de City-Kansas, indiquant la résolution ferme de l'*Alliance* de s'immiscer dans la politique, dérangent les politiciens qui deviennent sérieusement nerveux. Il est opportun d'ajouter que l'allusion aux héros blancs et noirs était une riposte au parti républicain, qui, depuis un an, a accordé des pensions militaires, toujours croissantes, aux familles des victimes de la guerre civile, lesquelles s'élèvent à cette heure à près de 93 millions de dollars, et qu'il propose d'élever à 200 millions, en faveur de tous les soldats, blessés ou non, ayant paru à cette époque sous les drapeaux du nord. Le seul but est de se créer une nouvelle clientèle électorale, et formidable; de telle sorte que le budget de la guerre des États-Unis, en un grand et puissant pays qui a la rare et bonne fortune de ne compter actuellement que 30,000 soldats en service actif, se verrait élevé au chiffre fabuleux de plus d'un milliard de francs, si pareil bill était pris en considération.

Ce communiqué de la convention nationale agricole, daté du 18 mars 1890, ne resta pas longtemps sans écho. Le 3 avril dernier, John J. Holland, membre du bureau exécutif et du comité législatif de l'association urbaine, les *Chevaliers du Travail*, prenait la plume à Pittsburg, et faisait connaître par la presse le but que se propose d'atteindre son ordre, dans les états du midi et de l'occident, le tout de concert avec l'*Alliance nationale des fermiers*.

Ce fut un véritable et dernier ultimatum signifié aux membres du congrès.

« Les fermiers, avec lesquels nous nous sommes alliés durant leur convention nationale dans cette ville l'automne dernier, était-il dit, ont rendu des services importans cet hiver, à Washington, à notre commun avantage, en établissant leur influence dans le congrès. Nous travaillons ensemble : les deux associations se sont alliées pour obtenir des lois qui leur ont été refusées par les anciens partis. Leurs deux comités exécutifs, siégeant à Washington, suivent de près les travaux des membres du congrès, et transmettent chaque semaine leurs rapports à leurs assemblées et loges.

« Les membres du congrès, envoyés par les états du midi et du sud-ouest, sont frappés de panique. Chacun de ces membres, qui désirera être réélu, devra accepter de nous un programme bien déterminé. S'il refuse, nous choisirons un candidat, démocrate ou républicain, qui l'aura accepté. L'*Alliance des fermiers* est chargée de veiller à ce que les bulletins de vote soient exactement comptés (1).

« Nos deux grandes associations espèrent obtenir dans le cinquante-deuxième congrès au moins quarante-cinq membres qui seront tous dévoués à leur cause, ainsi que plusieurs sénateurs. »

A bon entendeur, salut. Les républicains, ultra-protectionnistes, l'ont si bien compris que le bill Mac-Kinley, élaboré par le cinquante et unième congrès pour le remaniement du tarif général, qui au début s'accusait surtout favorable aux fabricans et aux industriels, n'a pu résister aux clameurs récentes des campagnes, devenues de plus en plus menaçantes, et vient de subir un nouveau remaniement, après avoir été repassé au crible des commissions d'enquête, appelées de toutes parts au Capitole. Désormais, la parole est aux événemens. Aujourd'hui, la crise est à l'état aigu. La lutte est engagée, aussi ardente dans la presse et dans le pays qu'au sein du congrès : elle intéresse tout l'avenir économique des États-Unis, et même, par contre-coup, celui de l'Europe. Elle peut toucher même à la constitution politique de la vieille Amérique. Jusqu'à ce jour, la puissante république du nord ne comptait que deux grands partis, les démocrates et les républicains, qui se succédaient au pouvoir, suivant les oscillations du suffrage universel plus ou moins vicié dans son expression. Désormais, il leur faut compter avec une troisième puissance, qui, selon qu'elle inclinera à droite ou à gauche, suivant l'orientation de ses intérêts, décidera

(1) Ceci vise l'escamotage habituel du bulletin de vote, dans les districts des hommes de couleur.

de la victoire aux élections fixées en novembre 1890, en vue du cinquante-deuxième congrès. Cette victoire peut être chèrement achetée ; car, on ne peut s'y tromper, la question sociale est en jeu des deux côtés de l'Océan. Il est bien évident que la *Ligue des fermiers*, dans les campagnes, les *Chevaliers du Travail*, dans les villes, vont essayer d'exercer une action commune contre le capital ; il est probable que les deux ordres associés entreront au nouveau congrès, triomphans dans une certaine mesure. Quel sera le dénoûment de la crise agricole ? Nul ne peut le prédire. Ce qu'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, c'est que les partis en présence ne manqueront, ni d'audace pour attaquer, ni de ressources pour résister. Espérons que la victoire restera aux plus sages : ce serait, d'ailleurs, gravement se tromper que de croire que le congrès manque de talens et de lumières de premier ordre, capables de dénouer habilement la situation. Les travailleurs et les penseurs n'y font pas non plus défaut.

Nous assistions à une des récentes séances du Capitole. Le marteau du *speaker* venait de retentir sur son bureau de marbre blanc. C'était le signal de la prière commune. Pendant que le chapelain aveugle prononçait d'une voix émue une prière, adressée au Seigneur, pour appeler ses bénédictions sur les délibérations de l'assemblée, les représentans des États-Unis, venus des latitudes les plus opposées, se tenaient debout, en oraison, tous recueillis, l'air grave, la plupart les mains jointes. Au fond de la salle, au-dessus de la tête du président de la chambre, flottaient les couleurs nationales aux quarante-deux étoiles : à ses côtés, apparaissaient dans la pénombre les figures de Washington et de La Fayette, fières et sévères, rappelant les luttes passées. La scène était d'un grand effet. On devinait que la grande image de la patrie fédérale, peut-être incolore dans le lointain, mais nette et vivante sous les voûtes du Capitole, planait là, au-dessus de toutes les querelles de partis, s'appuyant sur la foi encore vivace des envoyés du peuple américain. Pareil spectacle suffirait pour bannir les appréhensions que doit faire concevoir la lutte qui s'engage. L'Europe ne pourra que suivre, avec autant d'intérêt que de sympathie, les phases de la nouvelle épreuve intérieure que va traverser la démocratie américaine.

Cte É. DE KÉRATRY.

LA

PEINTURE JAPONAISE

I. Louis Gonse, *l'Art japonais*, 2 vol.; Quantin, 1885. Paris. — II. W. Anderson, *Pictorial Arts in Japan*, 1886. — III. Justus Brinckmann, *Kunst und Handwerk in Japan*, t. I et II, 1890.

On se rappelle le rapide succès qu'a naguère trouvé en France la littérature russe. Un écrivain éminent nous l'a révélée, nous a fait connaître et aimer l'originalité de quelques-uns de ses chefs-d'œuvre. Du jour au lendemain, Gogol, Tolstoï, Dostoïewsky étaient célèbres chez nous, et leur influence semblait appelée à modifier la direction de notre littérature nationale. Mais bientôt le zèle immodéré des traducteurs détruisit en partie le salutaire effet de cette révélation. Ils nous donnèrent tant de romans, et tant à la fois, et des romans de mérites si divers, qu'il nous devint impossible de nous y reconnaître. Ils voulurent aller trop vite : notre attention se lassa.

C'est exactement des causes du même ordre qui risquent longtemps encore, en France et dans toute l'Europe, d'entraver la juste appréciation de l'art japonais. On s'est trop pressé de nous faire connaître cet art si différent du nôtre, si nouveau pour nous, et dont l'étude aurait exigé tant de lenteur et de choix. Comme le roman russe, l'art japonais a passé trop tard et trop rapidement devant nos yeux. Nous avons été d'abord éblouis de son charme; mais voici maintenant qu'à un engouement irréfléchi semble vouloir se substituer un peu de lassitude, sans que nous ayons eu le loisir de démêler la part du génie et celle de l'habileté, celle de

l'art et celle du métier, dans l'immense fatras d'œuvres de tous les genres et de tous les temps qu'on a, depuis vingt ans, déballées autour de nous.

Il y a vingt ans, l'art japonais nous était pour ainsi dire inconnu. Le Japon avait bien accueilli, dès le XVIe siècle, des missionnaires portugais, et, un siècle plus tard, des négocians hollandais. Mais les missionnaires portugais ne paraissent pas s'être fait une idée de l'originalité artistique des barbares qu'ils étaient venus convertir, et les négocians hollandais n'ont jamais connu que d'une façon très imparfaite l'art japonais proprement dit. Gersaint et d'autres écrivains du XVIIIe siècle rapportent que les Bataves n'étaient guère admis à voir les véritables laques du Japon et ne recevaient en cadeau, des princes et de leurs riches cliens, que des objets de seconde qualité. Au lieu de leur montrer leurs produits originaux, qu'ils désiraient tenir à l'abri des curiosités étrangères, les Japonais fabriquaient pour eux des porcelaines et des laques d'un genre particulier, les accommodant de leur mieux aux exigences du goût européen. Jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, la majorité de notre public continuait à ne pas soupçonner qu'il y eût au Japon un art national, tout à fait indépendant de l'art chinois, un art ayant, comme celui de l'Italie ou des Pays-Bas, son histoire, ses monumens, ses grandes écoles et ses grands maîtres.

Brusquement, en 1868, les portes du Japon nous furent ouvertes par une révolution qui semblait toute politique, mais qui fut, de même que la révolution française de 1789, le point de départ d'un complet bouleversement des mœurs et de la société. La ruine d'un grand nombre de familles princières jeta entre les mains de marchands illettrés des œuvres qui, durant des siècles, avaient été religieusement cachées. En même temps, les Japonais étaient pris d'une fièvre de nouveauté : ils essayaient de nous imiter en toutes choses, nous empruntaient nos costumes et nos modes, n'avaient d'admiration que pour ce qui venait de chez nous. Avec une facilité dont ils commencent enfin à se repentir, ils sacrifiaient les vieux trésors de leur race. L'occasion était belle : nos marchands ne pouvaient manquer d'en tirer profit. En vingt ans, ils drainèrent le Japon, s'emparant de tout ce qu'ils trouvaient, envoyant cela pêle-mêle à Paris, à Hambourg, à Londres ou à New-York. C'est dans leurs boutiques que nous fut révélé l'art japonais : nous en eûmes l'idée qu'aurait eue un Japonais ignorant tout de notre civilisation et qui aurait vu, entassés dans un bazar de Tokio, un million d'objets européens exportés au hasard. Nous fûmes surpris de la variété et de la richesse d'invention des Japonais, de leur dextérité manuelle ; les défauts mêmes de leur perspective et de leur

modelé nous enchantèrent, comme une protestation contre des règles trop longtemps subies. Mais, avec toute sa richesse et sa variété, l'invention artistique des Japonais nous parut d'un ordre assez bas; leur dextérité manuelle, après nous avoir émerveillés, nous fatigua par la monotonie de sa perfection; et nous avions un trop vif besoin des règles qu'ils méconnaissaient pour nous amuser indéfiniment à les voir méconnues. L'art japonais nous laissa l'impression d'un art de bibelot, d'un art anonyme et impersonnel, où il n'y avait différences ni d'époque, ni de talent. Nous en arrivâmes à éprouver pour lui une amitié un peu dédaigneuse. Il fut convenu que le peuple japonais excellait dans la décoration; mais que le Japon ait eu un développement artistique complet et suivi et qu'il ait, à de certains siècles de l'histoire, produit des œuvres où ne manque à peu près aucun des élémens du grand art, c'est ce qu'auraient admis difficilement ceux-là mêmes qni prenaient le plus de plaisir à meubler leurs appartemens de boîtes de laque, de bronzes, d'étoffes brodées et de netzkés.

Ce n'est pas qu'il ne se soit trouvé d'habiles écrivains pour éclairer et pour rectifier l'opinion du public. Le premier, M. Louis Gonse, dans son *Art japonais,* marquait la suite des genres et des écoles et parvenait, par une sorte d'intuition, à discerner le degré de mérite, l'âge, et la provenance d'œuvres qui d'abord nous avaient été présentées dans le plus étrange chaos. Peu de temps après lui, un médecin anglais, M. Anderson, reprenait le même sujet, s'appuyant sur des documens recueillis pendant un long séjour au Japon (1). Des parties spéciales de l'art japonais, la céramique, la fabrication des laques, la ciselure des métaux, donnaient lieu à de savans ouvrages, dont quelques-uns, notamment les livres de M. Morse sur l'ancienne poterie, sont des monumens d'érudition. Aux livres se joignaient des revues; nous en avons une à Paris, depuis deux ans (2); et, tout récemment, un Américain établi au Japon, M. Fenollosa, a fondé une publication périodique japonaise, le *Hokkwa*, où les amateurs européens pourront tout au moins trouver d'excellentes reproductions des chefs-d'œuvre restés là-bas. Enfin, M. Brinckmann, directeur du musée d'art industriel de Hambourg, vient de faire paraître les deux premiers volumes d'un important ouvrage, *Kunst und Handwerk in Japan*, où il a résumé tous les renseignemens publiés jusqu'ici sur l'histoire et la technique de l'art japonais.

(1) M. Gonse et M. Anderson ont, l'un et l'autre, corrigé et complété leurs premiers travaux : M. Gonse dans une édition populaire de son *Art japonais*, M. Anderson dans son excellent *Catalogue raisonné des peintures japonaises du British Museum.*

(2) *Le Japon artistique*, publication mensuelle illustrée, dirigée par M. Bing.

Il ne semble pas, malheureusement, que ces travaux historiques et critiques aient réussi à modifier beaucoup l'opinion établie, et peut-être la faute en est-elle un peu à leurs auteurs, qui, dans un noble zèle d'érudition, n'ont pas assez cherché à les mettre au point de la masse des lecteurs. Les monographies, les revues ne peuvent évidemment convenir qu'à des initiés. Le livre de M. Brinckmann est un simple manuel, un résumé consciencieux, mais froid, des ouvrages antérieurs. Très riche en faits précis et d'une science très sûre, le livre de M. Anderson ne peut guère servir, lui non plus, qu'à des lecteurs déjà éclairés sur la valeur réelle de l'art japonais. Les manières des diverses écoles y sont appréciées avec la sécheresse d'un traité de physiologie; et nous assistons à la succession des styles sans jamais bien sentir en quoi chacun d'eux est plus ou moins digne de nous intéresser. Seul de tous les historiens européens, M. Gonse a essayé de marquer nettement l'originalité de l'art japonais, les caractères qui le distinguent du nôtre et ceux qui l'y rattachent; son livre est le seul aussi où l'on trouve un effort sérieux pour classer et pour mettre à leur degré d'importance artistique les différentes écoles. Encore ce livre lui-même se ressent-il de la difficulté qu'a eue l'auteur à débrouiller le chaos des matériaux de tout genre. Il y avait trop de choses à dire, trop de faits à établir, trop de noms à citer. M. Gonse a craint d'être incomplet, et ainsi son histoire est parfois confuse, surchargée d'énumérations (1).

Mais le tort le plus grave de tous ces ouvrages est de n'avoir pas montré suffisamment les liens intimes qui rattachaient l'art du Japon à la race qui l'avait produit. Si les Japonais ont fait l'art qu'ils ont fait, cela tient en partie aux circonstances où ils ont vécu, à la nature qu'ils ont vue autour d'eux : M. Gonse a eu raison de commencer son livre par l'histoire du Japon et sa description physique. Mais les qualités essentielles de l'art japonais dépendent davantage encore de la conception que ses auteurs se sont faite du monde, de leur manière spéciale de sentir et de penser. Ce qu'il nous importerait surtout de savoir et ce que les historiens ont négligé de nous apprendre, ce sont les traits dominans de l'âme japonaise. Quelles raisons psychologiques font différer l'art japonais de l'art chinois, de l'art occidental? Quel a été le genre de vie des artistes japonais? Quelle est, dans l'âme japonaise, la part des qualités communes et la part possible de l'individualité? Autant de questions

(1) Nous ne parlons ici que de la partie qui concerne la peinture : les chapitres consacrés par M. Gonse à la sculpture, à la broderie et à l'industrie des laques sont au contraire d'excellens résumés, où l'énumération des noms d'artistes est, comme il convient, sacrifiée à l'examen des ouvrages caractéristiques.

qu'il faut à tout le moins avoir effleurées, si l'on veut comprendre la nature et le mérite réels de l'art du Japon. Ni M. Gonse ni M. Anderson ne leur ont attaché l'importance que nous aurions désirée. Seul M. Brinckmann a consacré deux ou trois pages à l'étude du caractère japonais, se bornant d'ailleurs à y résumer les opinions de quelques voyageurs.

Sur ce point, ni sur aucun autre, nous ne saurions avoir la prétention de compléter les savans travaux des historiens de l'art japonais. Mais il nous sera permis de confronter les renseignemens historiques qu'ils nous fournissent touchant l'art japonais lui-même avec ceux que nous avons pu recueillir au dehors touchant le caractère et les mœurs du Japon. Nous laisserons de côté, d'ailleurs, toutes les formes de l'art autres que la peinture : au Japon, bien plus que dans nos pays, la peinture a toujours été l'art essentiel, central, celui dont tous les autres ont fidèlement suivi les évolutions. Les grands laqueurs, les grands céramistes, les grands sculpteurs japonais ont été les élèves d'écoles de peinture, et c'est dans des ateliers de peintres que s'est développé ce qu'il y a dans leur manière d'artistique et d'original (1).

I.

Il y a dans la population japonaise deux types distincts, l'un de formes courtes et trapues, avec un visage rond et des yeux à fleur de tête, l'autre de formes plus allongées, avec un visage ovale et des yeux enfoncés; et comme le premier de ces types se rencontre plus souvent chez les paysans, le second chez les nobles, on peut en conclure que la race japonaise actuelle est le mélange de deux races, dont l'une, probablement venue du dehors, a dominé l'autre et imposé au pays son autorité.

C'est à cela que se bornent les suppositions vraisemblables sur l'origine ethnographique des Japonais. La race soumise avait-elle, des milliers d'années auparavant, dépossédé elle-même de son pouvoir la race primitive et indigène des Aïnos, aujourd'hui presque éteinte; ou bien, cette race inférieure n'est-elle qu'une dérivation des Aïnos, avec lesquels elle offre, à divers points de vue, de frappantes analogies? A son tour, la race conquérante, celle dont le type se retrouve chez les nobles japonais et a servi de mo-

(1) Deux ou trois collections parisiennes, la section japonaise du British Museum, la collection Gierke de Berlin, suffisent à permettre l'étude de la peinture japonaise; surtout si l'on y ajoute l'abondante collection de photographies que possède le musée Guimet des œuvres les plus célèbres conservées au Japon.

dèle aux artistes, était-elle de provenance israélite, ou égyptienne, ou tatare-mongole, ou encore était-ce, comme le croit M. Gonse, une population indienne ou javanaise, et serait-ce la race conquise qui était de provenance mongole? La vérité est que personne n'en sait rien; mais il est du moins certain que les Japonais ont commencé, depuis une vingtaine de siècles, à être la race qu'ils sont aujourd'hui, et que, si haut qu'on remonte dans leur histoire, ils ont toujours plus différé des Chinois qu'ils ne leur ont ressemblé.

Ce qu'il importe bien autrement de connaître, c'est le caractère des Japonais, la nature de l'intelligence et des sentimens qui ont été les leurs depuis que leur race s'est trouvée constituée. Les renseignemens ne manquent pas à ce sujet dans les travaux des voyageurs; mais il faut bien avouer que ce sont des renseignemens un peu contradictoires, et qu'ils ne donnent pas une idée d'ensemble bien nette de l'âme japonaise.

Au dire de saint François-Xavier, les Japonais dépassent en pureté de mœurs et en vertus naturelles toutes les autres nations; ils sont doux et tendres, loyaux, très soucieux de leur honneur, modérés dans leurs désirs. Le saint ajoute même que jamais il n'a rencontré chez les chrétiens une aussi profonde aversion pour la traîtrise et le vol.

Cent cinquante ans plus tard, le médecin allemand Kaempfer découvre chez les Japonais un ensemble si heureux de qualités natives, qu'il les approuve de s'interdire toutes relations avec les étrangers, ces relations ne pouvant avoir d'autre effet que d'altérer la naïve perfection de leurs mœurs. Le trait qui semble l'avoir frappé le plus vivement, parmi cent traits qu'il relève avec admiration, est l'indifférence des Japonais devant la mort, leur facilité à sacrifier leur vie pour les motifs les plus désintéressés, souvent même les plus futiles : trait d'autant plus singulier, en effet, qu'il s'accompagne d'une humeur très douce et très joviale.

Plus réservé déjà est le jugement d'un autre médecin de la factorerie hollandaise, le Danois Thunnberg, qui vécut au Japon près d'un siècle après Kaempfer. Celui-là reproche aux Japonais leur méfiance à l'égard des étrangers, leur manque de franchise, leur caractère vindicatif. Il reconnaît cependant que la somme de leurs bonnes qualités est supérieure à celle des mauvaises, et qu'il y a au fond de leur âme une ingénuité charmante.

Mais c'est surtout dans les témoignages des voyageurs contemporains que se manifeste le désaccord des opinions sur le caractère japonais. Tandis que M. H. Maron oppose à la lâcheté et à la bassesse des Chinois la délicate droiture des Japonais et que M. le baron de Hubner s'étonne des vertus morales qu'il rencontre chez

eux, un observateur pénétrant, M. Bousquet, se montre très sévère à leur égard. Dans leur vie privée comme dans leur histoire politique, il retrouve l'indice d'un tempérament inégal et sans consistance, d'une nature molle, capricieuse, toute au plaisir de la sensation présente. Il leur reproche d'être dissimulés, superficiels, incapables d'un travail suivi, plus adroits qu'intelligens et plus intelligens que moraux (1).

C'est ainsi que, suivant ceux qui nous en parlent, les Japonais nous apparaissent comme la plus vertueuse ou comme la pire des nations. Peut-être, cependant, leur caractère est-il simplement comme les autres un mélange assez complexe de qualités bonnes et mauvaises, et sous les jugemens moraux qui diffèrent, peut-être n'y a-t-il pas une contradiction absolue dans les traits signalés.

Lorsque l'on avance dans l'étude des mœurs japonaises, lorsqu'aux témoignages des voyageurs on ajoute les renseignemens que fournissent la fréquentation des Japonais et la lecture de leur littérature nationale, on s'aperçoit sans cesse davantage que l'âme de ce peuple a toujours été une âme d'enfant. Ce n'est pas sans raison que l'enfance est entourée au Japon d'un culte spécial (2). Ce qu'ils conservent d'enfantin dans leur figure, les Japonais le gardent aussi dans leur façon de vivre, leurs pensées et leurs sentimens. Jamais ils n'arrivent à une idée bien nette de leur personnalité, ni de ce qui, dans leurs idées, correspond ou non à la réalité. Ils s'amusent de tout, trouvant dans la moindre chose qui les entoure une source de distractions sans cesse renouvelée. Le voyageur allemand Rein, qui les a bien connus, signale leur naïve crédulité, leur goût de la nouveauté, leur penchant pour toutes sortes de petits jeux puérils, l'extrême facilité avec laquelle ils se divertissent : n'est-ce pas autant de traits qu'ils ont en commun avec les enfans? N'est-ce pas encore à la manière des enfans qu'ils peuvent être loyaux et pleins de malice, insoucians de leur vie, capricieux, avides de la sensation présente, indolens avec de soudains accès de passion? N'est-ce pas à la manière des enfans qu'ils peuvent être à la fois superstitieux et irréligieux, remplissant scrupuleusement les pratiques extérieures de deux religions, le shintoïsme et le bouddhisme, sans même se demander laquelle est la bonne?

Et c'est encore à l'éternelle enfance de l'âme japonaise qu'il faut attribuer son amour instinctif pour la nature et pour tout ce qui vit : « Chez les peuples occidentaux, dit le baron de Hubner, le sentiment désintéressé de la nature ne se développe que par

(1) Voyez les études publiées dans la *Revue* de 1874 à 1878.

(2) Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de miss Bird, *Unbeaten Tracks in Japan* (2 vol., Londres), et le livre français de M. Dubard, *le Japon pittoresque*.

l'éducation; chez les Japonais, c'est le plus inné de tous les sentimens. » N'ayant pas une claire conscience de leur personnalité, ils ne savent pas se distinguer du monde environnant : ils s'y perdent délicieusement, charmés par les moindres détails qui frappent leurs yeux. La vue du monde les plonge et les maintient dans une sorte d'ivresse permanente. Tous les ans, la floraison des arbres fruitiers est célébrée par une fête nationale : les vieillards, les enfans, les jeunes gens, les femmes, tous s'en vont dans la campagne admirer le glorieux miracle de la nature. Avec quelle surprise ravie le bon paysan des albums d'Hokousaï s'arrête, se pâme de plaisir en présence d'un lever de soleil, d'une envolée d'oiseaux, ou d'une prairie en fleurs!

Un sentiment analogue d'oubli de soi-même devant la nature se retrouve dans l'âme non moins enfantine du paysan russe, telle que nous l'ont révélée les voyageurs et les romanciers. Il y a en vérité entre le caractère slave et le caractère japonais une ressemblance singulière: non-seulement tous deux sont faits de contrastes, mais encore ce sont les mêmes défauts et les mêmes qualités qui se mélangent en tous deux, pour les rendre à la fois attirans et mystérieux, naïfs et peu sûrs. Peut-être M. Gonse a-t-il raison de voir quelque chose de plus qu'une coïncidence toute fortuite d'aspect physique entre les moujiks russes et ces Aïnos, qui se vantent d'avoir été les premiers habitans du Japon.

Mais, soit que le caractère japonais primitif ait été altéré sous l'influence d'une race nouvelle arrivant du midi, ou simplement que les circonstances et le milieu aient développé dans des directions opposées les mêmes qualités natives, il est certain que l'amour de la nature se manifeste de deux façons très différentes chez le paysan russe et chez l'homme du peuple japonais. L'un et l'autre sont pour ainsi dire hallucinés par le monde qui les entoure, entretenus dans un état permanent d'exaltation intérieure qui les empêche d'arriver à la nette conscience de leur personnalité. Mais le paysan russe n'a autour de lui que la vaste plaine couverte de neige, et au-dessus de lui qu'un ciel gris et sombre. Ses yeux ne s'exercent pas à percevoir les détails plastiques, dans cette nature dont il sent si profondément l'immensité; et c'est au dedans de lui qu'elle agit, pour faire couler dans son cœur un flot monotone de rêveries et de vagues chansons. Pour le Japonais, au contraire, la nature est un décor merveilleux qui sans cesse varie, apportant sans cesse de nouvelles délices. Autour de lui toutes les couleurs sont brillantes et fraîches, toutes les formes se meuvent. Peu à peu, son âme d'enfant se concentre tout entière dans ses yeux. Les moindres détails du spectacle des choses l'intéressent, le

retiennent, captivent à jamais sa curiosité. Sa vue acquiert une finesse inouïe, elle conserve gravée l'image des formes et des couleurs, telles qu'elles se montrent à sa naïve contemplation, dans un tourbillonnement continu. Sa pupille s'imprègne de visions. Il peut fermer les paupières : ce qu'il a vu, il le retrouve présent devant lui.

En même temps, les qualités supérieures de son intelligence s'affaiblissent, ou bien, faute d'usage, s'atrophient. Son esprit devient incapable de rien saisir qui ne soit une image précise et colorée. Le moindre effort de généralisation abstraite lui est interdit. Non pas qu'il soit simplement une sorte de miroir où se reflètent tous les aspects d'une nature légère et mouvante; car il a sa façon bien à lui de voir et de sentir, et il se met tout entier dans sa vision, avec les traits particuliers de son tempérament individuel. Parfois il est touché surtout du mouvement des choses, d'autres fois de leurs formes et de leurs couleurs, d'autres fois encore il les contemple avec une émotion si profonde qu'elles se réfléchissent en lui tout enveloppées d'une mystérieuse poésie. Mais toujours c'est dans ses yeux que s'est réfugiée son âme, ne lui laissant de pensée que pour ce qui est capable d'un aspect visible et matériel.

Rien d'instructif, à ce point de vue, comme la littérature japonaise (1). Dans les poèmes, dans les légendes, dans les romans, dans les drames, les idées abstraites font entièrement défaut. Les sentimens, en revanche, atteignent quelquefois à une noblesse singulière, mais les sentimens les plus nobles se traduisent par d'immédiates images, pleines de fraîcheur, de justesse, d'élégance. En voici quelques exemples; nous les avons choisis à dessein parmi les rares poèmes classiques du Japon qui ne sont pas purement descriptifs :

— « Mon corps abandonné, ne pouvant suivre celui qui est devenu esprit, séparé de toi dès le point du jour, je soupire de tristesse, ô mon prince! Éloignée de toi, je suis violemment agitée.

« Si tu étais pierre précieuse, je te porterais en bracelet; si tu étais vêtement, je ne trouverais pas le temps de me déshabiller. O mon prince! c'est toi que mon amour a vu en songe la nuit dernière.

— « Dans ce monde, il n'y a point de voie,.. je songe à me retirer dans la profondeur de la montagne, et là encore le cerf pleure.

(1) Un grand nombre d'ouvrages japonais ont été traduits dans les diverses langues européennes. Citons seulement deux volumes allemands de M. de Langegg, *Midzuho Guxa* (Leipzig, 1880), le volume anglais de M. Mitford, *Tales of old Japan* (Londres, 1876) et l'*Anthologie japonaise* de M. de Rosny (Paris, 1871).

— « Quand vient la nuit, le vent d'automne, dans les campagnes, fait sentir sa fraîcheur : la grue sauvage répand ses cris. »

M. de Rosny, qui a traduit ces poèmes, nous informe qu'un des procédés préférés des poètes japonais consiste « à présenter dans un premier vers une succession de mots qui font image aux yeux et préparent l'esprit à l'idée fondamentale exprimée dans le second vers. » Exemple :

— « Longue comme les pennes abaissées du faisan des chaînes de montagnes, — cette longue nuit, dormirai-je solitaire ? »

Mais plus instructive encore que la littérature proprement dite, l'œuvre des philosophes et des théologiens japonais nous éclaire sur la faiblesse de raisonnement et la vivacité d'imagination de ce peuple d'enfans. On ne peut concevoir une absence si complète de suite logique dans les déductions, une préoccupation si exclusive du fait concret et de l'image précise. Les plus désordonnés de nos poètes romantiques ont mis au service des vérités morales plus d'argumens et moins d'images que l'auteur du *Kiu-o-Dowa,* recueil classique de sermons, le chef-d'œuvre du genre (1). A chaque phrase, une nouvelle comparaison surgit, bientôt suivie d'une autre, qui amène à son tour une longue anecdote ; sans cesse l'auteur oublie son raisonnement, se met à développer l'image qui s'offre à lui, insistant sur les moindres détails de couleur, de forme, de provenance, et il n'est pas rare qu'il arrive à en tirer une conclusion tout autre que celle qu'il avait d'abord paru vouloir y chercher.

II.

A une race ainsi douée, il ne faut point demander de grands philosophes, ni même de grands écrivains. Mais aucune race, en revanche, n'est mieux faite pour produire des peintres, et il est sûr que les qualités purement visuelles du peintre, la netteté du coup d'œil, la force de l'impression, l'amour passionné de la forme et de la couleur se rencontrent chez le plus humble artisan japonais à un degré aussi haut que chez les maîtres les plus habiles de la peinture européenne.

Mais la peinture est un art, et requiert de ceux qui la pratiquent autre chose encore que ces qualités visuelles. Aucun peintre n'est grand s'il n'a pas au fond de lui-même une théorie esthétique, s'il

(1) Traduit en anglais par M. Mitford.

n'apporte pas devant les choses qu'il veut peindre une conception particulière de l'art et de la vie. Pour représenter ce que l'on voit, encore faut-il savoir qu'on doit le faire, et comment, et un peu pourquoi.

Les peintres japonais n'ont pu se passer, eux non plus, de théories esthétiques. La vérité est même qu'ils ont subi plus vivement que leurs confrères européens l'influence des théories : on n'imagine pas un art où les règles aient eu plus de poids, où la division des écoles ait été plus radicale. Mais, faute d'une intelligence capable d'abstraire et de raisonner, les peintres japonais ont obéi à des théories arbitraires qu'ils adoptaient sans chercher à les comprendre. De très bonne heure se sont formées chez eux des traditions, la plupart venues de Chine : le jeune peintre les prenait de son maître, les suivait scrupuleusement ; il ne développait son talent personnel que dans la limite qu'elles lui imposaient.

C'est ainsi que ces observateurs passionnés de la nature, ces artistes qui ont plus regardé et mieux vu que tous autres le monde extérieur, ne sont jamais parvenus à perfectionner leur connaissance du modelé et de la perspective linéaire. Plusieurs y ont tâché au XVIIIe siècle ; mais rien n'est plus gauche que leurs imitations de notre perspective, et s'ils arrivent à des effets de relief, c'est par des miracles d'invention fortuite. Tout ce qui, dans la peinture, exige un effort d'abstraction ou de raisonnement, c'est tout cela qui manque aux peintres japonais. Ils ont les yeux trop enivrés de leurs visions ; l'esprit trop paresseux ; trop de respect pour les règles qu'on leur a enseignées.

Un défaut plus grave de leur esthétique est le vague où elle se tient touchant le conflit essentiel de la vérité et de la beauté. Presque tous les peintres japonais ont eu la conviction que le beau était distinct du vrai, et qu'il fallait modifier la nature pour la faire entrer dans l'art. Mais en quoi la modifier ? Ils n'osaient le deviner par eux-mêmes et se réfugiaient dans l'observation docile et irréfléchie des vieilles traditions. Longtemps, par exemple, il a été convenu dans l'école dominante que les campagnes du Japon manquaient de noblesse et que la beauté naturelle existait seulement dans les campagnes de la Chine : en conséquence, les peintres japonais ne peignaient que des paysages chinois, des sites d'un romantisme tout artificiel, sans autre secours que les leçons de leurs prédécesseurs et l'essaim de visions et de fantaisies qui tourbillonnait dans leurs yeux. L'un d'eux poussait même le culte de la beauté chinoise jusqu'à représenter des personnages chinois dans une vue de Kioto qu'on lui avait commandée. Les diverses écoles avaient ainsi des traditions spéciales, toutes issues d'une impuissance foncière à sai-

sir exactement le degré où la vérité se sépare de la beauté. Ne sait-on pas que les peintres japonais n'ont jamais voulu peindre autrement qu'à l'aquarelle et que la plupart s'interdisaient de travailler d'après nature?

Pour comprendre la peinture japonaise, il faut donc se figurer le peintre comme un enfant à qui l'on a défendu une foule de choses et qui s'en abstient parce qu'on les lui a défendues. Mais il faut songer aussi que c'est un enfant merveilleusement doué, passionné pour son art, tout occupé de l'adorable comédie qui se joue autour de lui. Il ne sort pas des barrières qu'on lui a imposées : mais à l'intérieur de ces barrières il déploie tout son génie avec une verve, une ferveur, une variété extraordinaires. Il ne peint pas d'après nature? Qu'importe, puisqu'il a l'esprit plein de formes et de couleurs, puisqu'à tout moment il revoit les objets avec autant de précision et de vie que s'il les avait sous les yeux! On lui ordonne de faire des paysages chinois? Qu'importe, puisque la Chine est pour lui le symbole du rêve idéal, puisqu'il a dans la tête assez d'images et assez de talent dans la main pour combiner d'une façon nouvelle, indéfiniment, les rochers à pic, les torrens, les arbres dévastés, les pagodes! Ce qu'il aime dans les choses, c'est leur forme, et leur couleur, et leur mouvement : quant à leur réalité, c'est à peine si son âme d'enfant en a la notion. Lui a-t-on enseigné, comme dans l'école classique des Kano, à dédaigner la couleur au profit de la ligne? Il arrive à produire des effets de couleur avec du noir et du blanc : tant sa vision est intense et tant il aime à tricher, à faire des tours de force, à se divertir les yeux et la main. Plus les limites où on l'enferme sont étroites, plus il a de menues trouvailles, s'ingéniant à tracer mille sillons nouveaux dans le petit champ qu'on lui a laissé.

Aussi, malgré l'insuffisance logique des théories, l'excès des règles, et les entraves qui en résultaient pour la liberté de leur vision, les Japonais ont-ils créé une peinture pleine de vie et de vérité, peut-être plus imprégnée que toute autre du sentiment de la nature. Au premier abord, ils se ressemblent tous, ayant tous un ensemble de traditions communes : mais, en réalité, chacun diffère de l'autre par une foule de traits de détail, suivant l'école où il appartient et sa façon particulière de voir le monde extérieur.

Et quelques-uns d'entre eux, les maîtres, ceux qui sont le mieux parvenus à développer leur génie personnel dans les bornes des traditions, ceux-là méritent de prendre place dans l'histoire de l'art à côté de nos maîtres à nous. Il leur a manqué les qualités supérieures de l'esprit, tout cet élément intellectuel, qui donne tant de prix aux œuvres de Léonard, de Michel-Ange, de Poussin : mais

combien trouvera-t-on de peintres européens, ceux-là exceptés, à qui cet élément intellectuel ait été bien profitable? Il leur a manqué aussi le génie créateur qui invente les styles : mais ils ont eu le mérite d'imprégner d'une vie nouvelle les styles qu'on leur avait enseignés. Toutes les qualités de vision et d'exécution qui font les grands peintres classiques, ces maîtres japonais les ont possédées à un degré égal. Ils nous ont laissé du monde une image personnelle, vivante, variée. Ils ont eu pour les guider des principes qui nous sont étrangers; mais leurs yeux n'étaient pas si différens des nôtres qu'il nous soit impossible de recréer les visions qu'ils nous ont si honnêtement traduites. Ils ont compris comme nous la pureté des lignes, l'harmonie des couleurs, les secrets du mouvement. Le dernier élève de nos collèges s'entend mieux qu'ils ne faisaient à tout ce qui est scientifique dans la peinture, l'anatomie, le clair-obscur, la perspective; mais c'est à peine si les plus grands de nos peintres les égalent pour saisir la fugitive impression d'un moment, pour varier à l'infini les détails d'une composition, pour mettre au service de leurs yeux une main sûre et leste. Ajoutons que, autant que les plus grands d'entre nous, ces maîtres japonais, les Meïcho, les Motonobou, les Itchô et les Hokousaï, ont animé leurs figures d'expressions vivantes et concilié dans leurs paysages la vérité avec le sentiment. L'amour de la nature était si fort dans leurs âmes qu'il y faisait naître une adorable musique; leurs peintures sont ce que devaient être, suivant un de leurs philosophes, tous les tableaux japonais : « des poèmes de forme et de couleur. » Certes, ces maîtres sont des exceptions et il ne faut pas moins que tout leur génie pour donner du prix à un art si empêtré dans les traditions. Mais leur génie est l'épanouissement suprême du génie de la race; c'est par eux que s'est le plus complètement exprimée l'âme du Japon.

Peut-être même l'absence de l'élément intellectuel supérieur, tout en rabaissant la portée de leur peinture, a-t-elle contribué à la revêtir d'un caractère particulier de douce et naïve sérénité. Comprendre le monde, c'est risquer de le trouver moins bon et moins beau : ce malheur a toujours été épargné aux peintres japonais. Leur âme est restée jusqu'au bout tranquille, comme une âme d'enfant, et leurs œuvres ont été le reflet de l'innocente simplicité de leur vie.

Vie charmante, la mieux faite de toutes pour rendre facile le travail : nous en avons l'image dans une foule de gravures ou de dessins où les vieux maîtres se sont représentés vaquant aux détails de leurs occupations journalières.

Que l'on se figure, par exemple, l'heureuse carrière d'un peintre

japonais du XVIIIe siècle. Enfant, il est l'orgueil de sa maison, traité par ses parens comme un petit dieu. A trois ans, il devient homme, revêt l'*obi*, se promène gravement par les rues de la ville, avec sa petite tête rasée où on a laissé seulement quelques touffes de cheveux. Il a pour s'amuser les jouets les plus gracieux, des poupées qu'il costume à son gré, de petits moulins dont l'eau fait tourner la roue. Après un séjour à l'école, où il a appris à lire, à écrire, à réciter les noms des grands capitaines, il entre à quinze ans dans l'atelier d'un peintre. Son maître l'instruit à bien s'asseoir par terre devant le papier ou la soie, à tenir le long pinceau très loin du bout, entre le pouce et le médium, en laissant libres le coude et l'épaule, à tracer d'abord à l'encre de Chine les contours de la figure, puis à disposer les couleurs, employant pour chacune un pinceau spécial. Bientôt le jeune homme connaît les dix styles du dessin, correspondant aux dix styles de l'écriture : car c'est de l'écriture qu'est sorti le dessin, et le peintre ne peut pas manquer d'être un bon calligraphe. Il sait les procédés spéciaux qui conviennent aux divers genres de peinture; car on ne peint pas de la même façon, ni dans le même esprit, le *kakémono*, qui se déroule de haut en bas et décore dans les maisons japonaises le recoin d'honneur, le *makimono*, qui se déroule en largeur comme un rouleau d'étoffe, le paravent, l'écran, l'éventail, le feuillet d'album (1).

Mais en même temps qu'il l'exerce aux mille artifices du métier, son maître l'habitue à aimer son art, et à lui trouver une matière dans l'étude de la nature. Après lui avoir fait copier de ses propres dessins, puis des œuvres fameuses du passé, il le force à peindre de souvenir un bambou, un oiseau, une figure, puis à représenter avec l'expression qui sied un héros légendaire ou un paysage fantastique.

Le jeune peintre a vingt ans : il achète une petite maison, met un soin infini à l'orner, à la tenir en ordre. Des voisins lui commandent des kakémonos ; et il travaille assidûment, appliquant de son mieux les leçons qu'il a apprises. Mais sitôt qu'il a fini son ouvrage, le voilà qui s'en va le bâton à la main et le sac au dos, sans autre idée que de jouir de la beauté du ciel, de nourrir ses yeux de couleurs brillantes. Il rôde dans la campagne, s'arrêtant pour causer avec les paysans qu'il rencontre, offrant, en échange d'un repas ou d'un gîte, l'esquisse de ce qu'il vient de voir. Rentré en ville, il stationne devant les tréteaux des lutteurs, écoute les

(1) Sur les usages pratiques de ces diverses formes de peintures, voir le livre de M. Morse, *Japanese Homes* (Boston, 1886).

bonimens des saltimbanques, rit et s'amuse comme un enfant. Il s'installe, le soir, dans une maison de thé du Yoshivara, en compagnie d'aimables filles qui dansent et chantent à la lueur des lampes, la gorge peinte en blanc, les lèvres dorées, les cheveux parsemés de grosses épingles d'écaille. Il est tout à la sensation présente, libre de soucis et d'inquiétudes. Les choses qu'il voit se gravent sans effort dans ses yeux. Il revient chez lui, déboucle son sac, étend sur le sol une feuille de papier : son esprit est plein d'images, et sa main docile à tout reproduire.

Peu à peu, les commandes se multiplient. Le jeune peintre devient un homme connu : il se marie, reçoit quelques élèves. Sa vie reste ce qu'elle était, tranquille et douce, avec mille petits incidens pour en divertir la monotonie. Parfois, c'est un poète qui vient lui rendre visite, et qui consent à écrire lui-même au haut d'un kakémono quelques vers qu'il improvise. D'autres fois, ce sont des voisins riches qui l'invitent à prendre le thé : notre homme arrive tout paré, apportant avec lui un *sourimono*, une petite image qu'il a soigneusement dessinée et gravée pour la circonstance.

Il y a dix ans que le peintre est sorti de l'atelier de son maître. Il n'a pas cessé d'appliquer ses précieuses leçons et de reproduire la nature comme il a été instruit à la voir. Mais cette nature, il l'aime, il ne se lasse pas de la regarder, braquant à toute heure sur le monde ses yeux pénétrans et naïfs. Et voilà que, sous l'effet de cette incessante curiosité, sa manière se modifie, devient toute à lui. Il ne songe qu'à imiter les maîtres et à satisfaire sa clientèle ; et voilà que, sans désobéir aux règles et aux traditions de l'école, il anime d'une vie propre les objets qu'il peint. Il donne aux formes féminines un élancement plus gracieux, une expression plus lascive, ou bien il découvre des alliances de couleurs qui avaient échappé à ses prédécesseurs.

Sa gloire se répand : de toute la contrée lui viennent de nouveaux élèves : quelques-uns veulent être peintres, comme lui, d'autres sont des laqueurs, ou des graveurs de sabres, ou des céramistes. La peinture n'est-elle pas l'art fondamental, d'où dérivent tous les autres? Et la fortune s'installe dans l'atelier du peintre : une fortune toujours modique, égale à celle que peut espérer tout autre bon artisan ; mais n'est-ce pas l'idéal du peintre japonais, d'être supérieur en considération, égal en fortune, aux autres hommes de sa caste?

Aussi la gloire ni la fortune ne peuvent-elles altérer sa manière de vivre. Il continue à demeurer dans sa petite maison, à faire des esquisses et des dessins pour les graveurs, à errer par les

villes et par les campagnes. Il reste toujours un enfant. Il s'amuse de tout, il évite de rien approfondir; il se plaît aux farces innocentes, aux trompe-l'œil cocasses, aux tours de force et de malice. Lui qui, lorsqu'il travaille sérieusement, est tout au respect de son art, il aime à étonner par sa seule habileté les étrangers qui viennent l'admirer. Après les avoir salués, il s'assied devant son papier, reste deux minutes à songer, puis pique légèrement, comme au hasard, quatre ou cinq petits points; d'un pinceau trempé dans l'encre de Chine, il barbouille ensuite le centre du papier, et d'un autre pinceau plus fin, il marque deux ou trois traits; il pique de nouveau quelques points, relève le tout de deux touches de couleur : en dix minutes il a dessiné et peint sur le papier un coq et une poule, picorant sous un arbre. Et il se retourne vers ses visiteurs, la face éclairée d'un bon rire.

Ainsi s'écoule cette calme existence, tous les jours égayée de quelque distraction nouvelle. Plus tranquille et plus remplie que celle des peintres européens, elle est aussi plus longue : presque tous les peintres japonais sont morts très vieux, bien au-delà de soixante ans. Peut-être doivent-ils ce bonheur à la sobriété de leur régime, uniquement composé de poissons et de légumes : mais peut-être aussi ont-ils été recommandés au dieu de la longévité, Djion Rodjin, par celui de ses frères qu'ils ont toujours peint le plus volontiers, ce digne vieillard chauve et pansu, le dieu au sac Hoteï, patron des enfans!

III.

En 1882, un amateur japonais avait apporté à Paris, et exposé à la rue de Sèze, un kakémono du plus ancien des peintres de son pays, Kosé no Kanaoka. Cette vénérable peinture datait de la seconde moitié du IXe siècle. Elle représentait Dzijo, le dieu de la bienfaisance, assis, ayant à ses pieds une fleur de lotus. Le digne homme qui l'avait amenée de Yédo espérait la faire admettre au Louvre : et bien qu'elle eût risqué de se trouver peu à l'aise dans notre musée, nous regrettons aujourd'hui de ne l'y pas voir. C'était une œuvre d'un art manifestement primitif, avec une raideur d'attitudes et une gaucherie de dessin qui rappelaient beaucoup les vieilles détrempes byzantines; mais s'il avait l'inexpérience technique des maîtres primitifs, Kanaoka avait aussi leur vif sentiment de l'expression religieuse. La vigoureuse harmonie des tons, la noblesse des formes, la pureté sereine des traits du visage, tout concourait à la grandeur de l'ensemble dans cette immobile figure aux yeux à demi fermés.

Un art déjà si remarquable ne pouvait s'être créé de toutes pièces. Dès le IIe siècle de notre ère, au dire des légendes, mais en tout cas dès avant le Ve, des artistes coréens s'étaient établis au Japon et y avaient introduit la connaissance de l'ancien art chinois. Sous leur direction, de nombreuses écoles s'étaient formées : l'architecture, la ciselure des métaux, la sculpture sur bois, la broderie avaient pris un développement rapide et n'avaient pas tardé à surpasser en variété et en élégance les modèles chinois dont elles s'inspiraient. C'est de Chine aussi, et par l'intermédiaire des Coréens, qu'était venue la peinture; mais elle aussi paraît s'être vite acclimatée; et les vieux historiens célèbrent les tableaux de l'apôtre du bouddhisme, Kobo-Daïshi, comme des œuvres déjà tout à fait affranchies de l'imitation des Chinois. Au IXe siècle, les temples et les palais du Japon contenaient une foule de peintures renommées, indigènes et chinoises : et l'on rapporte que le jeune Kanaoka passa de longues années à les étudier. Il s'attacha de préférence aux ouvrages du fameux Wu-tao-tze, peintre chinois du siècle précédent, le plus libre et le plus puissant des peintres de son pays. Il apprit de lui à composer pour un effet d'ensemble toutes les parties d'un tableau, à animer les figures sacrées d'expressions appropriées à leur caractère, à concilier les exigences de la vérité artistique avec celles de la foi religieuse : la comparaison de son *Dzijo* avec un grand *Nirvanâ* de Wu-tao-tze, conservé aujourd'hui dans un temple de Kioto, permet d'apprécier l'incontestable supériorité du peintre japonais sur le peintre chinois (1). Mais Wu-tao-tze n'a pas fait seulement des tableaux religieux : les albums japonais nous ont transmis les copies de ses portraits, de ses figures d'animaux, de ses paysages, toutes œuvres où il paraît avoir mis autant de hardiesse et de vigueur réaliste qu'il a mis de noble réserve et d'expression idéale dans les personnages de son *Nirvanâ*. Comme lui, Kanaoka a peint de nombreux sujets profanes : il a fait les portraits des grands sages et des grands poètes, son talent de paysagiste est resté légendaire, et c'est lui qui a dessiné dans un temple de Ninnaï des chevaux d'une vie si intense qu'ils s'échappaient de leur cadre aux heures de la nuit, et ravageaient d'un galop furieux les campagnes voisines. Rien de tous ces ouvrages, malheureusement, ne nous a été conservé : l'ennemi séculaire des temples japonais, le feu, a réduit à fort peu de choses l'héritage du grand Kanaoka.

Nous ne connaissons guère mieux l'œuvre de ses successeurs

(1) Le tableau de Kanaoka est reproduit dans l'*Art japonais* de M. Gonse et celui de Wu-tao-tze dans l'ouvrage de M. Anderson.

jusqu'au XIVe siècle. Tout porte à croire seulement que les traditions de l'art bouddhiste chinois se sont maintenues sans grande originalité, que la plupart des peintres ont été des prêtres ou des moines, et que la première ferveur du sentiment religieux n'a pas tardé à être remplacée par un étroit formalisme scolastique. Mais de même qu'en Italie la vieille peinture religieuse, avant de céder la place à l'art réaliste des successeurs de Masaccio, avait incarné dans l'œuvre de Fra Angelico ses tendances mystiques et idéalistes, de même la vieille peinture religieuse du Japon, au moment où on la croyait morte, se réveilla, et réalisa dans les œuvres du poète Cho-Densu, ou Meïcho, son idéal ancien de pure et naïve beauté. Aussi bien Cho-Densu offre-t-il plus d'un trait de ressemblance avec le bienheureux maître de Fiesole dont il fut le contemporain. C'était un homme d'une dévotion profonde, étranger à toutes les passions temporelles, si peu enclin aux plaisirs de la gloire que ses supérieurs durent le forcer à mettre sa signature sur les tableaux qu'il peignait. M. Anderson et M. Fenollosa, qui ont vu ses tableaux au Japon, le placent au premier rang des peintres japonais; du moins il est à coup sûr, avec Kanaoka, le plus religieux, celui qui a le mieux su donner à ses figures des expressions surnaturelles. Son dessin est encore peu correct; mais l'ampleur de sa composition, la sûreté de son coup de pinceau, l'éclat et l'harmonie de ses couleurs, la grandeur des sentimens qu'il a traduits, toutes ces qualités, dont la trace se retrouve dans une belle peinture du *British Museum*, suffisent à justifier l'admiration des critiques. Cho-Densu, d'ailleurs, paraît n'avoir jamais cherché qu'une vérité idéale : il est le seul des grands peintres japonais dont les légendes ne vantent point l'adresse à tromper les yeux. Moins heureux que Fra Angelico, il n'a pas eu un Benozzo Gozzoli pour continuer son œuvre : à sa mort, en 1427, la peinture religieuse est retombée aux mains de moines routiniers, tandis que se développait en dehors des couvens l'art tout profane de l'école de Tosa.

En 1050, un noble de la cour, Motomitsou, fonda une école nationale de peinture, le *Yamato,* qui délaissa les sujets religieux et prétendit affranchir l'art japonais de toutes les influences étrangères. Deux cents ans plus tard, l'école Yamato était devenue assez importante pour se substituer à l'ancienne Académie impériale, et c'est elle qui, sous le nom d'école de Tosa, a gardé le monopole de l'enseignement artistique officiel jusqu'à la Renaissance du XVe siècle. Au-delà même de cette époque, et jusqu'aux premières années de notre siècle, elle a maintenu son indépendance et ses traditions.

Il nous est malheureusement impossible d'apprécier la véritable

valeur artistique de cette école célèbre : seule à peu près de toutes les écoles japonaises, elle n'est représentée dans les collections européennes que d'une façon très imparfaite. Les chefs-d'œuvre des trois premiers siècles, ceux qui lui ont valu l'admiration des critiques, restent pour la plupart conservés dans les palais du Japon. Jusqu'à quel point ce sont, comme on le prétend, des œuvres originales et personnelles, pleines de vie, de mouvement et de variété, c'est ce que nous ne saurions décider. Mais si nous en jugeons d'après les rares spécimens qu'il nous a été donné de voir, l'importance de l'école de Tosa nous paraît avoir été de courte durée. Par la force et l'abondance de ses traditions, par la singularité même de sa manière, cette école a de bonne heure entravé, plus que toute autre, le libre développement de la personnalité. Si l'on excepte Mitsounobou (mort en 1543), qui a été un réaliste d'une franchise et d'une science extraordinaires, les peintres de l'école de Tosa, depuis le XVe siècle, se sont tous bornés à exploiter avec plus ou moins de délicatesse les procédés et les sujets de leurs prédécesseurs. Aucun d'eux, pas même le célèbre Mitsuoki (mort en 1691), et son arrière-petit-fils Mitsuyoshi, ne nous donnent l'impression de génies originaux capables de concentrer, dans les limites des règles, une vie et une beauté particulières.

Ajoutons que le style même de l'école de Tosa n'est guère pour nous séduire. Les peintres de Tosa ont été, il est vrai, jusqu'au XVIIIe siècle, les seuls coloristes de l'art japonais; mais leur coloris, avec ses tons gouachés et son placage de feuilles d'or, reste toujours brillant et sec, monotone, artificiel, à peine égal à celui des miniatures persanes dont M. Gonse le croit imité. Dans le dessin, un souci exagéré du détail, un maniérisme banal, un tel dédain de la beauté et de l'expression que les figures nous apparaissent tantôt comme de vilaines caricatures grimaçantes, tantôt comme des masques inanimés. Nulle science de l'anatomie ni de la perspective; et, en revanche, un abus d'artifices enfantins, comme celui qui consiste à supprimer le toit des maisons pour en montrer l'intérieur. En somme, l'école de Tosa nous semble n'avoir été rien de plus qu'une école d'honnêtes artisans, et c'est ce qui explique la grande influence qu'elle a toujours eue sur les arts industriels. Il faut même reconnaître que, au point de vue décoratif, ses makimonos et ses paravens sont d'un effet très agréable. Mais la peinture japonaise peut prétendre à une autre valeur que celle d'un art de pure décoration, et c'est en dehors de l'école de Tosa qu'il faut chercher les monumens de sa grandeur artistique.

Nous croirions volontiers que la célébrité qu'ont gardée au Japon les peintures de l'école de Tosa tient surtout à la nature de leurs

sujets. Elles représentent le plus souvent, avec mille détails instructifs, les épisodes fameux de la vie des sages, des héros, des prêtres du Japon, les scènes des légendes et des romans, des danses, des fêtes, des cérémonies de la cour impériale.

L'école de Tosa détenait déjà depuis trois siècles l'enseignement de la peinture au Japon lorsqu'elle vit se dresser devant elle une école rivale, destinée à la surpasser bientôt en renommée aussi bien qu'en mérite artistique. Cette école eut pour promoteur un prêtre de la fin du XIVe siècle, Josetsou : c'est dans l'atelier de Josetsou que se sont formés trois artistes éminens, Shiouboun, Sesshiu et Kano Masanobou ; et, comme chacun de ces trois peintres a produit à son tour des élèves célèbres, il y a eu au XVe siècle, en face de l'école de Tosa, trois écoles distinctes, l'école de Shiouboun ou école chinoise, l'école de Sesshiu et l'école de Kano. Mais si les trois chefs de ces écoles différaient l'un de l'autre par la nature de leur génie, ils avaient adopté des manières pareilles, le même ordre de sujets, les mêmes principes généraux, de sorte que l'on peut confondre leurs trois écoles dans une seule, celle de Kano. L'école de Shiouboun et celle de Sesshiu, en effet, n'ont duré que peu de temps, tandis que l'école de Kano est vite devenue et restée jusqu'à nos jours la rivale de l'école de Tosa, la seconde des deux grandes académies nationales.

Le principe commun à tous ces artistes est le respect superstitieux de l'art chinois, et en général de la Chine. Voilà, semble-t-il, un point de départ fâcheux pour une école nationale japonaise, et c'est ce que les ennemis de l'école de Kano n'ont pas manqué de lui reprocher. « N'est-il pas honteux, écrivait au XVIIIe siècle le fameux peintre-graveur Soukenobou, d'adorer un pays étranger et de mépriser le sien propre? » Mais la vérité est que l'adoration de la Chine n'a pas empêché les élèves de Josetsou de créer un art tout japonais. L'un d'eux, Sesshiu, est allé en Chine : plein d'un zèle pieux, il a cherché un professeur parmi les artistes les plus renommés ; et son biographe nous raconte que, dégoûté de leur enseignement, il s'est bientôt résolu à ne demander des leçons qu'aux montagnes, aux rivières et aux arbres du pays. C'est uniquement aux montagnes, aux rivières et aux arbres du vaste royaume de leur fantaisie que les contemporains et les successeurs de Sesshiu ont demandé des leçons. Leur âme, incapable d'abstraction, avait besoin de donner un nom à son idéal et de s'appuyer, dans son développement, sur un ensemble de règles très précises ; elle a donné à son idéal le nom de la Chine, et dans l'art de la Chine elle est allée se choisir des règles, pour les accommoder ensuite au gré de ses moyens. C'est ainsi que la Chine a été pour ces peintres

le prétexte d'une idéalisation de l'art, idéalisation proportionnée aux aptitudes du génie japonais, c'est-à-dire toujours concrète et assez proche de terre, mais qui se retrouve aussi bien dans les sujets que dans le style et les procédés de l'école.

Les sujets préférés sont les portraits de personnages légendaires, les paysages romantiques soi-disant chinois, mais surtout les animaux et les plantes. Seulement, les animaux et les plantes représentés dans l'école de Kano sont toujours ceux et celles qui offraient aux Japonais un sens de symboles ou d'emblèmes, ce qui permettait aux peintres de mettre à profit leur sens d'observation, sans avoir à étudier de trop près la réalité naturelle.

Au point de vue de l'exécution, on peut dire que toute l'école de Kano a employé tour à tour deux styles : l'un, quasi graphique ou impressionniste, mettant son prix dans la rapidité de l'esquisse et la simplicité des moyens ; l'autre, plus savant, et de portée plus décorative, soucieux avant tout de la finesse du dessin et de la minutie du rendu. Dans l'un et l'autre de ces styles, d'ailleurs, se retrouvent les mêmes principes : une subordination constante de la couleur au dessin, de l'exactitude à l'effet extérieur, du mouvement à l'expression.

Nous ne pouvons guère insister davantage sur les traits généraux de cet art, qui est dans l'histoire de la peinture japonaise l'équivalent de ce que fut, dans l'histoire de la peinture italienne, l'art classique du XVIe siècle. C'est dans les œuvres de l'école de Kano que le génie japonais a le mieux réalisé la part de perfection formelle dont il était capable. L'école vulgaire a été plus libre et plus variée; l'école naturaliste a mis dans ses œuvres une vérité plus complète; mais ni l'une ni l'autre n'ont eu cette belle conscience artistique, ce souci de concilier la nature et l'idéal.

C'est encore dans l'école de Kano que l'on pourrait faire voir de la façon la plus intéressante comment les peintres japonais ont su garder distincte toute leur personnalité en représentant les mêmes sujets et en obéissant aux mêmes principes. Les exemples de Soami et de son frère Ghéami, de Shiugetsou et de Sesson, de Jasounobou et de Sanrakou, sont à ce point de vue bien caractéristiques. Mais, au-dessus de tous les autres, il convient de nommer trois peintres qui nous apparaissent comme les représentans suprêmes de l'art japonais avant Hokousaï : le vigoureux dessinateur Kano Motonobou, l'impressionniste Tanyu (1601-1674) et son frère Naonobou (1607-1651), un des peintres les plus personnels et les plus délicats du Japon.

L'originalité de ces maîtres s'est surtout révélée dans le paysage. Il n'est pas un peintre de l'école de Kano qui n'ait eu, dans ce

genre, un style à lui, et qui n'ait laissé quelques œuvres d'un charme infini. Sous prétexte de représenter les sites chinois, ils ont vraiment créé une nature spéciale, pleine d'émotion et de poesie. En quelques coups de pinceau ils ont su nous rendre le calme des soirs d'été, le sommeil des plaines sous la neige, la douce mélancolie des brouillards estompant les collines; et, pour voir traduit d'une aussi mystérieuse façon l'élément sentimental des spectacles naturels, il faut aller jusqu'aux Chintreuil et aux Corot, aux plus suggestifs poètes de la peinture contemporaine.

IV.

Tous les peintres japonais du XVIe et du XVIIe siècle appartenaient de près ou de loin à l'une des deux grandes écoles rivales de Tosa et de Kano; quelques-uns seulement semblent avoir cherché à prendre un moyen terme entre les deux manières et à concilier la pureté classique du dessin de Kano avec la richesse du coloris de Tosa. C'est ainsi que, au XVIIe siècle, M. Gonse cite parmi les indépendans un élève de Kano et un élève de Tosa, Shokouado, auteur d'esquisses d'un impressionnisme violent et bizarre, et le célèbre Sotatsou, un des plus grands coloristes japonais. Mais ce n'est qu'à partir de la fin du XVIIe siècle que se sont formées d'autres écoles, pleinement affranchies des traditions de Tosa comme de celles de Kano.

Le chef de l'une d'elles, Korin, était-il l'élève de Kano Jasounobou, comme le prétend l'école de Kano ou de Tosa Hirozumi, comme le veulent les partisans de Tosa, ou, comme on l'a dit encore, du peintre laqueur Koëtsu? M. Gonse, qui a fait de Korin une étude très particulière (1), tendrait à admettre qu'il a reçu tour à tour les enseignemens les plus divers; mais il est sûr que, avec l'étude des esquisses frustes et étranges de Shokouado, ce sont les leçons d'un maître laqueur qui ont dû contribuer le plus fortement à la formation du style de Korin, style tout décoratif, procédant par larges oppositions et visant toujours à la puissance du relief. Ajoutons cependant que la part des influences étrangères n'a jamais pu être bien vive sur un talent aussi franchement personnel, aussi décidé à ne tenir aucun compte des tendances contemporaines. C'est par cette individualité que Korin s'est imposé à l'admiration des critiques japonais et européens. Nulle trace chez lui de traditions subies, de règles observées; ce qu'il peut imaginer de plus saisissant, il le traduit aussitôt, servi par une incomparable sûreté de main, sans

(1) *Le Japon artistique*, livraison de mars 1890.

s'inquiéter jamais ni de la vraisemblance, ni de la justesse des effets. A ce point de vue, il est le plus intransigeant des impressionnistes, et ses élèves, son frère le céramiste Kenzan, son admirateur enthousiaste Hoïtsu, n'ont pu que tempérer en les imitant les audaces de son style. Pourquoi donc nous est-il impossible de partager l'admiration des connaisseurs pour la peinture de cet homme singulier? Peut-être y sentons-nous trop peu l'impression de la nature, trop peu aussi la recherche de l'élégance et de la pureté idéales. L'œuvre de Korin est l'œuvre d'un laqueur, qui n'a de souci que pour l'effet décoratif, et renverse, pour y parvenir, tous les obstacles qu'il rencontre. Ses figures d'hommes et d'animaux manquent d'expression; son coloris, avec ses audaces, n'atteint jamais à la savante harmonie de ceux de Mitsounobou et de Sotatsou. Son nom mérite d'être joint à ceux des génies excentriques qui, par l'excès même de leur personnalité native, deviennent incapables de s'astreindre à mettre en pleine valeur ce qui est en eux de puissant et d'éternel (1).

Nous reprocherions au contraire son défaut de personnalité à une autre école non moins fameuse, l'école naturaliste ou *Shijo*, fondée vers 1750 par Okio, et représentée après lui par Tessan, Sosen, Keiboun et Hoyen. Esprit radical et soucieux de vérité, Okio se sépara de l'école de Kano, résolut de peindre directement les objets d'après nature, sans essayer de les embellir. Il a d'ailleurs été presque exclusivement un peintre de fleurs et d'animaux. Il n'a employé le paysage que pour décorer le fond de ses compositions, et la peinture de figures ne paraît pas lui avoir beaucoup réussi, non plus qu'à ses successeurs. Il a laissé une grande quantité de peintures où le réalisme est en effet poussé plus loin que dans les œuvres de l'école de Kano : ses grues, ses poissons, ses petits chiens, les biches et les singes de Sosen sont en outre des œuvres d'une délicatesse charmante, avec l'aisance gracieuse de leur dessin, le naturel de leurs attitudes, l'harmonieuse légèreté de leur coloris, où ne figurent plus l'or et les tonalités brutales de l'école de Tosa. Mais le naturalisme de l'école Shijo n'en est pas moins très superficiel, et sous les délicieux détails de la forme, jamais les élèves d'Okio n'ont su rendre comme les grands Kano la vie intime, le caractère profond des sujets représentés. Si Korin nous apparaît comme un simple décorateur, nous voyons dans les peintres de l'école Shijo quelque chose comme d'ingénieux photographes, habiles à varier les poses de leurs modèles, et à rendre dans tous leurs détails leur apparence extérieure.

(1) La revue japonaise *Hokkwa* vient pourtant de publier, dans ses dernières livraisons, des reproductions de peintures de Korin, qui, sans laisser d'être bizarres, ont une grandeur d'allure et une délicatesse de coloris tout à fait incomparables.

A mesure que l'on avance dans l'étude de la peinture japonaise, on est frappé davantage de la ressemblance qu'offrent ses évolutions avec celles de notre peinture européenne. Aussi bien, il nous paraît que la peinture japonaise et la peinture européenne ont eu de tout temps des conceptions de l'art à peu près pareilles : avec des tempéramens différens et par des voies différentes, ce sont les mêmes buts qu'elles se sont proposés. Comme en Europe, l'art primitif a été au Japon un art religieux et expressif : comme en Europe, le XVe siècle y a été une ère de renaissance, et d'une renaissance dont les auteurs ont créé un style nouveau en croyant imiter des modèles classiques. Au XVIIe siècle, la glorieuse époque de Genroku fut pour le Japon un siècle de Louis XIV : les peintres continuaient les traditions de la renaissance, mais avec un souci croissant de la noblesse et de la perfection. Et si l'on veut comprendre l'histoire de la peinture japonaise du XVIIIe siècle, on ne peut s'empêcher de la comparer avec l'histoire de la peinture française à la même époque. L'idéal classique du siècle précédent se dédouble et produit deux courans opposés, dont l'un va à une imitation plus directe de la nature, tandis que l'autre tend à l'élargissement de la libre fantaisie. A l'école Shijo, malheureusement, il a manqué un Chardin ; et l'école vulgaire ou *Ukiyo-yé* n'a trouvé son Watteau qu'après un siècle de durée. Mais les peintres qui ont précédé l'avènement du génie d'Hokousaï, les Soukénobou, les Shunsho et les Outamaro, nous ne saurions mieux caractériser à la fois le degré de leur valeur artistique, et en quoi ils se ressemblent, et en quoi ils diffèrent, qu'en les comparant aux Lancret, aux Boucher, aux Eisen et aux Fragonard. Ajoutons que pour eux, comme pour ces maîtres français du siècle dernier, la gravure a été une forme inséparable de la peinture, le grand moyen de propagation de leurs œuvres, et que leur manière de peindre s'en est ressentie.

Le premier représentant de l'école vulgaire était un élève de Tosa, Mataheï, qui vivait dans les premières années du XVIIe siècle. C'est lui qui a essayé le premier de représenter ces sujets que ses prédécesseurs jugeaient indignes de l'art, les scènes de la vie familière, les divertissemens de la foule, le jeu des acteurs, les toilettes des courtisanes, les mille spectacles quotidiens de la rue. Mais l'école vulgaire ne s'est réellement constituée en dehors des autres écoles que dans les dernières années du XVIIe siècle et sous l'influence de deux hommes de génie, Moronobou et Itcho, qui ont su créer une manière nouvelle pour traduire les sujets nouveaux.

De ces deux hommes, Itcho a été, à beaucoup près, le plus original et le plus puissant. Il avait étudié dans l'atelier de Tanyu, mais sa nature indocile et fantasque s'était réveillée de bonne

heure, et ses maîtres avaient dû le chasser de l'école. Alors, il s'en alla rôder par les campagnes, vivant dans la société des mendians et des saltimbanques, jusqu'à ce qu'enfin l'empereur le chassât du Japon, pour le punir d'avoir représenté sa maîtresse favorite au milieu des courtisanes du Yoshiwara. L'œuvre d'Itcho, malheureusement, ne nous est guère connue que par des reproductions gravées ; mais ces gravures suffisent pour nous donner l'idée des qualités toutes nouvelles qu'il a introduites dans l'art de son pays. Lui aussi paraît avoir voulu reprendre les traditions d'une école ancienne, l'école de Toba, qui, au XIIIe siècle, avait produit d'innombrables dessins comiques et fantastiques, d'un mouvement forcené. Comme les Toba, Itcho a déployé une verve caricaturale prodigieuse ; mieux qu'eux, il a su rendre les secrets du mouvement ; et il a été, de plus, un véritable artiste, savant, varié, épris de la vérité et de l'expression.

Son contemporain Moronobou était un homme d'un talent plus concentré, observateur infatigable de la vie réelle, très préoccupé de concilier la justesse de la représentation avec la noblesse et la mesure qui conviennent aux œuvres d'art. Ses livres illustrés, les premiers du genre, et quelques-uns de ses kakémonos présentent d'admirables qualités de composition et de dessin. Mais, par cela même qu'il n'osait encore se séparer des vieilles traditions, il a mis dans ses œuvres une réserve toute classique qui va disparaître de plus en plus chez ses successeurs.

Ceux-ci, ce sont tous ces maîtres que la gravure nous a rendus familiers, et qui incarnent, pour la plupart d'entre nous, la peinture japonaise. Les nommer tous serait impossible, et cependant chacun a eu pour le distinguer des autres sa petite part d'originalité. Leurs œuvres, peintes ou gravées, séduisent au premier abord par une variété de sujets et d'attitudes que l'on chercherait vainement dans les ouvrages des autres écoles. Plusieurs ont créé des types vraiment délicieux, soit qu'ils aient peint, comme Soukénobou, de douces jeunes femmes au visage rond et jovial, ou, comme Harounobou, d'élégantes beautés parées de costumes somptueux, ou bien encore, comme l'admirable Outamaro, de longues figures d'une grâce onduleuse et provocante. D'autres ont été des coloristes remarquables, notamment les Torii, Kiyonaga le paysagiste, Toyokouni, et ce Shunsho que les Japonais mettent à l'égal des plus grands de leurs peintres. Mais le talent de ces hommes n'empêche pas l'école vulgaire, dans son ensemble, de mériter en partie le dédain que lui témoignent encore aujourd'hui les connaisseurs de son pays. Les peintures et les gravures de l'*Ukiyo-yé* ne sont jamais que des improvisations : il leur manque ce qui fait la beauté des

œuvres de Kano, la mesure dans la fantaisie; il leur manque aussi, et cela est plus grave, la justesse d'observation et la profondeur d'expression. Leurs courtisanes, sujet préféré des peintres de l'école, sont trop souvent d'adorables poupées ou simplement des patrons sur lesquels se drapent de chatoyantes étoffes. Lorsque l'expression n'est pas absente de leurs œuvres, les peintres de l'école vulgaire l'exagèrent, la déforment jusqu'à la caricature. On sent que, pour la plupart, la peinture est devenue un métier tout manuel, comme elle le devient aujourd'hui pour beaucoup de nos peintres. Que l'on voie, réunies dans une salle, un millier de gravures de l'école vulgaire : on ne pourra s'empêcher de trouver fatigant cet art, qui paraît si exquis et flatte les yeux d'un plaisir si délicat lorsqu'on se borne à en regarder quelques spécimens.

Ce n'est pas qu'il faille dédaigner la portée artistique de l'école vulgaire : elle a été plus féconde que les autres écoles, et peut-être plus riche en talens personnels. Mais elle nous paraît exactement au même rang, dans l'histoire de la peinture japonaise, que l'école des successeurs de Watteau dans l'histoire de la peinture française. Elle a été brillante et variée : mais ceux qui l'aiment le plus sincèrement ne peuvent s'empêcher de la considérer comme d'un art inférieur, et ainsi elle expie son insouciance de l'observation patiente et la médiocrité de son idéal.

Le principal mérite de l'école vulgaire est d'avoir produit Hokousaï (1760-1849); encore Hokousaï est-il sorti de l'école vulgaire à peu près comme Rubens de l'école italo-flamande des Floris et des Venius. Le maître dont il relève directement est Itcho, dont il a retrouvé le dessin mouvementé et expressif et la profonde gaîté. Mais en outre de ce qu'il doit à Itcho, toutes les qualités de ses grands prédécesseurs de toutes les écoles semblent s'être concentrées dans son fécond génie. Ses *sourimonos* et quelques-unes de ses gravures en couleur mélangent la grâce féminine de Soukénobou avec la sensualité hautaine d'Outamaro; il sait peindre un coq, un chat, un cheval, avec plus de vie que ne l'ont su Naonobou, Okio ni Sosen ; ses paysages ont la réalité et la poésie de ceux des grands Kano; la hardiesse de ses trouvailles aurait effaré le hardi Korin. La profondeur de sentiment des peintres primitifs renaît avec lui : que l'on se rappelle seulement l'inquiétante figure de déesse qui ouvre le premier volume des *Cent Vues du Fouji*, ou, deux pages plus loin, la figure sereine du vieillard bouddhiste qui jadis, exilé du Japon, était venu tous les jours, marchant sur les eaux, revoir la montagne sacrée. Et tous ces styles qu'il a résumés et conciliés, il les a tous vivifiés, promus à un degré supérieur de vérité artistique.

La *Mangwa*, recueil d'esquisses en quatorze volumes, et les *Cent Vues du Fouji-Yama*, qui ont popularisé en Europe le nom d'Hokousaï, sont loin de donner une idée complète de son génie; ses sourimonos et ses petites gravures en couleur témoignent chez lui d'un sentiment extraordinaire de la beauté formelle, de l'élégance des lignes et de l'harmonie des couleurs; mais rien de tout cela n'égale le charme souverain de ses peintures, assez nombreuses dans les collections parisiennes, de celles surtout où il a représenté les lascives figures des courtisanes ou les scènes tranquilles de la vie populaire.

Le premier en Europe, M. Gonse a rendu pleine justice à Hokousaï. « Son œuvre, dit-il, est l'encyclopédie de tout un pays : c'est la *Comédie humaine* du Japon; et si l'on considère en lui les dons généraux, les qualités techniques qui font les maîtres, il peut être placé à côté des artistes les plus éminens de notre race. »

Au contraire M. Anderson, imitant la sévérité des critiques japonais, croit devoir terminer par de nombreuses réserves le jugement qu'il porte sur lui. Il lui reproche de n'avoir pas mis à profit les occasions qu'il avait d'appliquer la perspective et le clair-obscur de l'art européen; d'avoir été un artisan et d'avoir rabaissé l'idéal des Kano. Mais M. Anderson est forcé d'avouer « qu'il a eu un don prodigieux pour fixer, en quelques lignes rapides, le caractère essentiel d'un sujet, et joint à ce don une vive perception de la beauté de la forme, une fermeté et une sûreté de touche tout à fait sans égales, une habileté mystérieuse pour donner, d'un trait d'encre de Chine, l'impression du relief et de la couleur. » De telles qualités ne suffisent-elles pas pour constituer un maître?

Oui, Hokousaï est un maître, et il convient de le placer dans la compagnie des peintres les plus glorieux de son pays. Rien ne lui a manqué, ni l'habileté et la science, ni l'invention, ni le sentiment. L'idéal esthétique qu'il a toujours poursuivi n'est peut-être pas le plus élevé de tous, mais il en est, à coup sûr, le plus efficace : la création de la vie. « L'auteur a essayé de donner de la vie à tout ce qu'il a peint, » dit l'éditeur de la *Mangwa*. « Si je puis parvenir jusqu'à l'âge de cent dix ans, écrit-il lui-même, soit un point, soit une ligne, tout dans mon œuvre sera vivant. » Comme les maîtres, il a toujours eu un amour profond de la nature et de son art; comme eux, il était toujours mécontent de ses œuvres antérieures. Il écrivait, à soixante-quinze ans : « Vers l'âge de cinquante ans, j'ai publié une infinité de dessins; mais je suis dégoûté de tout ce que j'ai produit avant l'âge de soixante-dix ans. C'est à l'âge de soixante-treize ans que j'ai compris la forme et la nature vraies des oiseaux, des poissons, des plantes, etc. Écrit

par moi, Hokousaï, le vieillard fou de dessin. » Ajoutons que cet homme, d'un cœur naïf et tendre, avait une intelligence remarquable, qu'il a possédé mieux que nul autre la notion des vagues symboles, des mystérieuses relations qui unissent le mouvement à la pensée.

Ce qui nuit à Hokousaï, ce qui l'empêchera longtemps encore d'occuper aux yeux du public européen le rang qu'il mérite, c'est précisément la façon confuse et déraisonnable dont s'est faite chez nous la connaissance de l'art japonais. On nous a laissé croire que toutes les formes de l'art avaient au Japon la même valeur, et qu'une peinture ou une gravure y étaient mises au niveau d'un netzké ou d'une garde de sabre. Dans le fatras d'objets que l'on nous montrait, comment aurions-nous deviné le rôle dominant de la peinture, ou la haute originalité artistique de cinq ou six de ses maîtres? Aujourd'hui le préjugé est devenu très fort. Il nous semble malgré tout que cet art d'Hokousaï est encore du bibelot; nous sommes séduits, émerveillés, mais ensuite nous nous trompons sur la qualité de notre plaisir, et nous nous refusons à voir des œuvres d'un art supérieur dans ces images qui nous ont ravis. Il est dans la destinée d'Hokousaï d'être traité après sa mort par le public européen comme il l'était de son vivant par les amateurs japonais, qui s'arrachaient ses gravures, mais daignaient à peine les lui payer, en raison sans doute du peu de travail qu'elles lui avaient coûté.

Les œuvres des élèves d'Hokousaï, Hokkeï et Kiosaï, sont encore un saisissant témoignage de la singularité de son génie. Ces habiles ouvriers semblent lui avoir tout pris, ses sujets et sa manière, et au point de vue de l'exécution, ils l'ont tous deux égalé : mais il leur a manqué le mystérieux pouvoir créateur qui fait paraître vivantes les plus rapides esquisses de leur maître : l'âme d'Hokousaï, ils n'ont pas su la lui prendre. Cet homme extraordinaire, d'ailleurs, efface tout autour de lui; ses œuvres seules nous empêchent d'apprécier ce qu'il y a d'intéressant dans les paysages variés de son rival Hiroshigé, le plus populaire des maîtres de l'école vulgaire, dans les esquisses de Keïsaï-Yeïsen, de Zeshin, de dix autres gracieux fantaisistes. Il serait injuste pourtant de ne pas nommer à côté de lui un de ses contemporains qui a donné un dernier éclat au style plus réservé de l'école de Kano, Josaï, peintre, historien et poète, celui de tous les artistes japonais qui semble avoir eu au plus haut degré les qualités intellectuelles, la pureté de la ligne et le sentiment de l'expression.

Aujourd'hui, la peinture japonaise a cessé d'être un art. Les enfans ont besoin d'être tenus en laisse, et il a fallu toute la con-

trainte des règles et des traditions pour faire produire à l'âme japonaise la somme de beauté artistique dont elle était capable. Désormais, les règles et les traditions d'autrefois ont perdu toute valeur. Les Japonais ont trouvé dans l'Europe une nouvelle Chine, et comme jadis ils imitaient Wu-tao-tze, c'est maintenant notre peinture européenne qu'ils rêvent d'imiter. Leurs qualités nationales de justesse de vision et d'obéissance aux leçons des maîtres risquent bien de rester improductives dans l'exercice d'un art qui vit surtout de science et de liberté. L'art du Japon ne paraît pas plus que sa civilisation ni ses mœurs avoir gagné au contact de l'Europe; et nous ne pouvons nous empêcher d'approuver le sage médecin allemand Kæmpfer qui, il y a trois cents ans, suppliait ses compatriotes de laisser les Japonais jouir en paix de leur barbarie.

Il ne semble pas non plus que la connaissance de l'art japonais ait été bien profitable aux artistes européens. Cette connaissance s'est faite d'une manière si incomplète et si déraisonnable que nous n'avons pas même eu l'idée d'emprunter aux Japonais quelques-uns de leurs procédés techniques, par exemple leur façon particulière de préparer l'aquarelle, ou l'usage qu'ils font de l'eau, au lieu de substances grasses, pour la gravure en couleur. Notre impressionnisme a beau prétendre à relever des Japonais, il ne leur doit rien ou à peu près : il est avant tout un impressionnisme savant, s'efforçant d'arriver à un surplus de vérité par un surplus d'artifice et de réflexion. Tout autre est l'impressionnisme des Tanyu, des Shokouado, des Itcho et des Hokousaï, âmes naïves, uniquement soucieuses de traduire à peu de frais leurs simples visions. L'art japonais, d'ailleurs, est un produit trop direct de l'âme japonaise pour que, même mieux connu, il puisse avoir chez nous aucune influence sérieuse. Sa pratique requiert une ingénuité, une fraîcheur de sensation et une simplicité d'esprit dont les artistes européens sont plus éloignés que jamais. Il nous arrive parfois de regretter que nos peintres ne consentent pas, comme faisaient leurs confrères du Japon, à s'enfermer volontairement dans les limites de règles convenues, pour y développer ensuite leurs qualités natives avec plus d'aisance et de sécurité; mais aussitôt nous voyons combien il serait chimérique de vouloir proposer un pareil idéal à une génération qui, de plus en plus, fait consister l'originalité dans la recherche de formes nouvelles et confond le génie avec l'excentricité.

T. DE WYZEWA.

L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

I.

Nous venons de fêter, il y a un mois, le sixième centenaire de l'université de Montpellier. A dire le vrai, la date n'était pas parfaitement exacte : nous étions en retard d'un an, puisque la bulle du pape Nicolas IV, qui l'a instituée, est de 1289 ; mais l'an dernier appartenait à l'Exposition universelle, il a fallu remettre la cérémonie à cette année.

C'était la première fois que la France célébrait un anniversaire de cette sorte, et nous n'étions pas sans quelque inquiétude sur le succès de l'entreprise. Savions-nous d'abord si les étrangers, que nous avions appelés à participer à la fête, répondraient à notre convocation ! Pouvait-on espérer qu'une ville éloignée, dont l'ancienne réputation avait un peu pâli depuis un siècle, aurait sur eux assez d'attrait pour les faire venir de la mer du Nord et de la Baltique jusqu'aux bords de la Méditerranée ? Et les habitans même du pays, étions-nous sûrs qu'ils prendraient beaucoup d'intérêt à ces souvenirs lointains qu'on voulait glorifier devant eux ? Les gens d'Upsal, de Heidelberg, de Leyde savent parfaitement ce qu'est leur université ; ils la voient, elle est vivante sous leurs yeux. Aucun d'eux ne peut ignorer ce qu'elle ajoute de renommée à leur ville, ce qu'elle lui procure de bien-être ; ils sont fiers d'elle, et sa gloire est leur gloire. Rien de pareil n'existe chez nous ; il y a un siècle que les anciennes traditions ont été interrompues. Depuis la révolution française, les universités ne sont plus qu'un nom, et ce nom laisse indifférens ceux qui ne savent pas l'histoire du passé. On

pouvait donc craindre que la foule eût grand'peine à s'associer à des solennités dont elle comprenait mal la signification.

Heureusement ces craintes étaient vaines. Les étrangers sont arrivés en très grand nombre. Quarante-cinq universités ont envoyé leurs professeurs et leurs étudians. On est venu non-seulement des pays voisins, de la Suisse, de l'Italie, du Portugal, mais de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, de la Belgique, de la Hollande, du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de la Russie, de la Grèce. Il y avait des délégués des écoles du Caire, et, ce qui est plus surprenant, des maîtres et des élèves des universités d'Amérique. Enfin, l'Allemagne avait tenu non-seulement à prendre part à ces fêtes françaises, mais à y bien paraître. Elle avait délégué quelques-uns de ses professeurs les plus savans. L'université de Berlin, pour ne parler que d'elle, s'était fait représenter par M. Helmholtz, et l'illustre physicien a pu voir, à la manière dont il était accueilli, que sa renommée n'était pas moindre à l'étranger que chez lui.

Quant aux gens du pays, s'ils avaient un peu oublié leurs vieilles écoles, cette affluence de visiteurs aurait suffi pour leur rafraîchir la mémoire. On l'a bien vu à l'attitude de la foule, lorsque le long cortège des professeurs et des étudians a parcouru les rues de la ville. A chaque délégation différente, c'étaient des explosions de cris et des applaudissemens qui ne finissaient pas. On nous a même dit que la célébration du centenaire avait produit un résultat auquel on ne pouvait guère s'attendre. Personne n'ignore à quel point les rivalités politiques et religieuses sont ardentes parmi les populations du midi ; il n'y a pas de petit village qui n'en soit coupé en deux. A Montpellier, toutes ces divisions ont paru s'effacer un moment. La ville a semblé s'unir dans une joie et une fierté communes ; le souvenir d'un glorieux passé a fait taire, au moins pour quelques jours, les préoccupations mesquines du présent.

La fête a donc été très brillante. On avait eu l'heureuse idée de la placer dans un cadre qui en relevait singulièrement l'éclat. Sous ce climat heureux, on peut compter sur le beau temps. Au lieu de s'enfermer dans quelque édifice fait pour d'autres usages, et qui aurait pu manquer de commodité ou de convenance, on s'était hardiment décidé à se mettre en plein air. Les préparatifs n'avaient pas coûté beaucoup de peine. Sur la promenade du Peyrou, l'une des plus belles assurément qui se trouvent dans nos villes de province, un immense vélum était tendu et des sièges rangés ; la nature s'était chargée du reste. La vue dont on jouit du Peyrou est merveilleuse. Si ce vaste espace, balayé par tous les vents, ne permettait guère aux orateurs de se faire entendre, le plaisir des yeux remplaçait celui des oreilles. Le président de la répu-

blique, de la place qu'il occupait, au centre de l'assistance, pouvait voir, à sa droite, la mer étinceler des rayons du soleil couchant, et, à sa gauche, se dresser le pic Saint-Loup et les premières montagnes des Cévennes. Ajoutons que l'assemblée formait elle-même un très agréable spectacle. Les habits noirs, ce fléau des cérémonies officielles, y étaient rares. A côté de l'uniforme des officiers, des administrateurs, des magistrats, on y voyait à peu près tous les costumes universitaires du monde, des toques de toutes les façons, des robes de toutes les couleurs. Quoique la température fût brûlante, la brise de mer rafraîchissait l'atmosphère, en sorte qu'après les fatigues de la journée la séance solennelle semblait être un véritable repos. On a eu soin pourtant de ne pas mettre la patience de l'auditoire à une trop rude épreuve. L'exemple de Bologne avait porté ses fruits; on se souvenait de cette mortelle séance de six heures, dans la cour de l'*archiginnasio*, sous un ciel de feu, où l'on avait entendu sans désemparer vingt-six discours en toutes langues. L'université de Montpellier fut beaucoup plus discrète. L'orateur qu'elle avait chargé de résumer son histoire, M. Maurice Croiset, se contenta d'en présenter les grandes lignes, et le fit avec infiniment de tact et d'esprit. Après quelques mots du recteur, et un discours important du ministre de l'instruction publique, le délégué de Bologne, M. Gaudenzi, prit la parole au nom des universités étrangères; puis, on entendit le représentant de l'Institut et celui des facultés françaises; enfin les étudians de tous les pays vinrent incliner leurs bannières devant le président de la république, et tout fut fini. La cérémonie n'avait pas duré tout à fait deux heures.

Je viens de parler des étudians, ils ont été, comme à Bologne, la joie de la fête. La foule ne se lassait pas de regarder ceux d'Oxford ou de Cambridge, avec leur grande mante noire et leur petit bonnet carré, ceux de Berne ou de Zurich, avec leurs bottes molles, leurs pantalons blancs, leurs jaquettes de velours, leurs longues écharpes multicolores. A chaque costume nouveau, c'était un réveil de curiosité et d'applaudissemens; mais on était surtout ravi de voir quelle franche cordialité régnait entre ces jeunes gens, qui s'entendaient par le cœur plus encore que par le langage. On sait que ces sociétés d'étudians, si fréquentes à l'étranger, sont une nouveauté pour nous; il y a quelques années à peine qu'elles commencent à se fonder autour de nos facultés. C'est le signe évident du réveil de l'esprit universitaire : l'union des maîtres, qui constitue véritablement l'université, se complète par celle des élèves. La preuve que ces associations répondent à un besoin réel, qu'à peine nées elles ne manquent pas d'importance, et qu'on leur croit de l'avenir, c'est qu'elles ont déjà leurs

flatteurs, et que la politique rôde autour d'elles pour y pénétrer. Celle de Paris, qui naturellement est la plus connue de toutes et fait le plus de bruit, aura probablement à lutter contre quelques conditions défavorables ; plus elle s'étendra, plus il lui sera difficile de continuer à vivre comme elle est. Les étudians sont trop nombreux dans la grande ville ; on ne voit pas comment une intimite étroite pourrait exister entre dix ou douze mille jeunes gens, qui sont étrangers les uns aux autres par leurs études, leur origine, leurs relations, leurs habitudes, et il est vraisemblable qu'un jour ou l'autre ils seront amenés à se fractionner en plusieurs sociétés distinctes. L'union est plus aisée en province : on s'y connaît mieux, on appartient d'ordinaire aux mêmes régions, on vit plus près les uns des autres, et en même temps qu'il y est plus facile de se grouper ensemble, on en sent mieux la nécessité qu'à Paris, parce que les distractions y sont plus rares. Les étudians de Montpellier ont pris goût à la vie commune, et, comme partout, ils ont cherché d'abord à se faire un domicile qui leur appartînt. Ils ne sont pas plus riches qu'ailleurs, mais ils ont eu la bonne chance de trouver un entrepreneur confiant qui leur bâtit, sur l'esplanade, une demeure charmante, qu'ils paieront plus tard, quand ils pourront. La maison est déjà au premier étage ; lorsqu'elle sera finie, ils pourront se vanter d'être les étudians les mieux logés de France. En attendant, ils ne s'occupent pas seulement de droit et de médecine, de mathématiques ou de latin ; en vrais enfans du midi, ils cultivent aussi les arts. Les musiciens sont parmi eux en assez grand nombre pour qu'ils aient pu former un orchestre et un chœur. A la représentation de gala, qui fut offerte au président de la république, on les vit remplacer un moment les artistes du théâtre à leur pupitre ; un des leurs prit le bâton du chef d'orchestre, tandis que les autres, groupés sur la scène autour de leur drapeau, entonnaient vaillamment un hymne que M. de Bornier avait écrit pour eux et dont la musique était de M. Paladilhe (1). Il est inutile de dire que le succès fut très vif ; et je suppose que, comme il y avait, dans l'assistance, beaucoup d'amis de l'antiquité, plusieurs d'entre eux durent se souvenir que, chez les Athéniens, la musique était une des parties importantes de l'éducation des éphèbes.

Ce qui méritait aussi d'être remarqué, c'est que les autorités ecclésiastiques ne s'étaient pas abstenues de paraître à cette fête universitaire. Sur l'estrade, à quelques pas du président, siégeait l'évêque de Montpellier, Mgr de Cabrières ; un peu plus loin, l'archevêque d'Andrinople, un beau vieillard à barbe blanche, et le père Denifle, le savant historien des universités du moyen âge,

(1) M. de Bornier et M. Paladilhe sont tous deux nés à Montpellier.

dans son costume blanc de dominicain. Leur présence a réveillé chez moi d'anciens souvenirs, et je n'ai pu m'empêcher de faire quelques comparaisons. J'ai assisté, en 1877, au quatrième centenaire de l'Université d'Upsal. La cérémonie était célébrée dans la belle cathédrale qui fut bâtie, au XIVe siècle, par un maître maçon de Paris, sur le modèle de Notre-Dame. L'archevêque prit la parole au nom de l'Université, dont il était le promoteur. Il rappela la part importante qu'elle avait prise à l'émancipation du pays et au triomphe de la réforme, que les Suédois regardent comme ayant définitivement établi leur existence nationale. Les prières se mêlaient aux discours académiques. Avant de se séparer, on chanta l'admirable choral de Luther : « Dieu est notre solide forteresse, » que tout le monde entendit debout et la tête inclinée. La fête était donc religieuse autant que patriotique et universitaire. A Bologne, elle fut toute laïque. Sur cette vieille terre papale, couverte d'églises et de couvens, pleine de prêtres et de moines, aucun ecclésiastique ne prit place dans le cortège. L'archevêque avait refusé la basilique de Saint-Pétrone, où l'on voulait faire la cérémonie, et il ne sortit pas de chez lui. Pendant que nous allions du palais de l'Université à l'*archiginnasio*, nous passions à chaque pas devant des églises rigoureusement fermées, et le pape de bronze, qui surmonte le fronton de l'hôtel de ville, semblait nous regarder d'un air de colère et de menace. Les choses se sont passées autrement à Montpellier, et l'on s'est tenu dans une situation intermédiaire. L'évêque, qui est un homme d'esprit et de sens, non-seulement n'a pas hésité à paraître dans la fête officielle, mais il a fait sa fête à lui, la veille de l'autre, et il a tenu à lui donner tout l'éclat dont les cérémonies religieuses sont susceptibles. Il a réuni, dans sa cathédrale, les étudians, les professeurs, les autorités, et il a fait, devant eux, un éloge sans réserve de la vieille Université instituée par les papes, et qui, jusqu'en 1790, est restée sous le contrôle des évêques. Puis, après avoir glorifié le passé, il a parlé du présent et de l'avenir. Le sujet était brûlant; il l'a traité avec une décision et une largeur de vues remarquables. De ses paroles il semblerait résulter que l'Église souhaite que les anciennes luttes finissent, qu'elle est disposée à rendre justice à l'esprit qui anime chez nous l'enseignement supérieur, qu'elle ne lui demande que ce qu'il ne peut pas refuser, le respect des convictions sincères; qu'elle a médité l'exemple que lui offre l'épiscopat américain, qu'elle est résolue à ne plus se cramponner au passé et à regarder un peu plus vers l'avenir, qu'au lieu de se tenir dans une attitude boudeuse, qui ne mène à rien, elle trouve plus sage d'accepter le monde comme il est et d'en tirer le meilleur parti qu'elle pourra. C'est la paix qu'elle offre, et elle peut le faire avec honneur. Il me

semble qu'en somme elle ne sort pas vaincue du combat qu'elle livre depuis quinze ans. Ses congrégations, qu'on avait si bruyamment chassées, se sont reformées, ses collèges ont retrouvé leurs élèves ; les mesures qu'on avait prises contre elle ont tourné à son avantage. On croyait qu'elle ne pourrait pas supporter le droit commun ; il lui réussit mieux que le privilège. Ses instituteurs, qu'on a forcés, avec raison, de subir leurs examens et de conquérir leurs diplômes, sont devenus plus habiles et plus autorisés. Ils ont rajeuni leurs vieilles méthodes et se sont mis au courant des connaissances nouvelles. L'État a donc gagné fort peu de chose à ces luttes étourdiment engagées, soutenues sans suite et sans plan, avec des alternatives maladroites de violence et de faiblesse ; il lui reste à voir s'il ne tirera pas plus de profit d'un régime de paix et de liberté.

II.

Après ce souvenir rapide donné aux fêtes de l'Université de Montpellier, il me semble qu'il ne sera pas inutile de rappeler en quelques mots son histoire : ne convient-il pas de montrer qu'elle était digne des honneurs qu'on vient de lui rendre?

Cette histoire est du reste très facile à faire. Tous les élémens en ont été rassemblés par un savant modeste, d'une érudition aussi sûre qu'étendue, M. Alexandre Germain, qui consacra toute sa vie à étudier le passé de la ville dont il avait fait sa patrie. Après avoir publié successivement l'histoire de la commune et du commerce de Montpellier, il se préparait à nous donner celle de son Université. La mort ne lui a pas permis d'achever son œuvre, mais les nombreux mémoires qu'il a répandus dans divers recueils en contiennent l'essentiel, et, pour la faire bien connaître, il suffit de les résumer.

M. Germain établit d'abord que les écoles de Montpellier sont beaucoup plus anciennes qu'on ne croit, qu'elles étaient importantes et fréquentées bien avant la bulle de Nicolas IV, qui leur donna l'institution canonique. Il est difficile de dire quand elles ont commencé, ou même si elles ont jamais commencé. Peut-être sont-elles la continuation directe de celles qui existaient dans les villes romaines à la fin de l'empire. Désertées, pendant les misères de l'invasion, elles refleurissent dès que le monde respire. Le XIIe siècle est pour elles une époque de merveilleuse renaissance. A ce moment, les royautés modernes se fondent, la papauté établit sa puissance, les communes deviennent indépendantes, les peuples se fréquentent et se connaissent, les intelligences s'ouvrent, partout on éprouve le désir de s'instruire, le besoin de savoir. Montpellier,

ville de commerce et d'industrie, hospitalière aux étrangers, placée à mi-chemin de l'Espagne et de l'Italie, près de la mer, à la rencontre de toutes les routes de la civilisation, profita naturellement de ce grand réveil (1). Les écoles s'y développèrent de bonne heure, et à côté de la grammaire, qu'on avait toujours regardée comme le fondement de l'éducation, on commença d'y enseigner le droit et la médecine.

Nous connaissons exactement de quelle manière et à quelle époque naquit l'école de droit. Un célèbre docteur de Bologne, qu'on appelait Placentin, du nom de son pays d'origine, vint se fixer à Montpellier, on ne sait pourquoi, vers 1160. Il y enseigna à deux reprises et y mourut en 1192. L'école qu'il avait fondée se réclama toujours de son nom, et, jusqu'à la révolution française, sur l'édifice où elle donnait son enseignement, on lut ces mots : *Aula Placentinea*. Les origines de l'école de médecine sont plus obscures; en général, on est tenté de croire que, si le droit vint à Montpellier de l'Italie, la médecine lui arriva de l'Espagne. Les Arabes y avaient établi des écoles florissantes, où enseignaient Avicenne et Averroës; et, comme les rapports étaient fréquens entre l'Espagne et le midi de la France, rien n'empêche que quelque élève de Cordoue, peut-être quelque juif lettré (il y en avait beaucoup à Montpellier et qui faisaient le trafic entre les deux pays) n'y ait apporté les doctrines de ses maîtres. Ce qui est sûr, c'est que la médecine y fleurit de très bonne heure. En 1137, un poète du temps nous apprend, dans de méchans vers rimés à l'hémistiche, qu'il y a d'excellens médecins à Montpellier, qu'ils apprennent à ceux qui se portent bien à conserver leur santé et qu'ils fournissent à ceux qui sont malades le moyen de se guérir :

Hic et doctrina præceptaque de medicina
A medicis dantur, qui rerum vim meditantur,
Sanis cautelam, læsis, adhibendo medelam.

Il y avait donc plus d'un siècle que les écoles de Montpellier étaient florissantes quand le pape Nicolas IV, par sa bulle du 25 octobre 1289, les unit ensemble pour en former une Université. En le faisant, il voulait sans doute leur être utile; il songeait au

(1) Benjamin de Tudela, un juif voyageur, qui courait le monde pour s'enquérir de la situation des gens de sa religion, visita Montpellier en 1173. « C'est une ville, dit-il, très favorable au commerce, où viennent trafiquer en foule chrétiens et sarrasins, où affluent des Arabes du Garb, des marchands de la Lombardie, du royaume de la grande Rome, de toutes les parties de l'Égypte, de la terre d'Israël, de la Grèce, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Angleterre, de Gênes, de Pise, et où l'on parle toutes les langues. »

secours qu'elles pourraient se prêter mutuellement et à l'éclat que cette union jetterait sur elles; mais je crois bien qu'il était encore plus préoccupé de la valeur des grades qu'elles étaient chargées de conférer. Il importait à l'Église que la licence, c'est-à-dire la permission d'enseigner, ne fût pas donnée au hasard. Elle savait bien que la présomption, la légèreté, l'ignorance, conduisent souvent à l'hérésie, et ne voulait laisser monter dans les chaires que des esprits sages et préparés par de solides études. Elle pensait que l'importance des juges assurerait le sérieux des examens, que des corporations puissantes, honorées, auraient le sentiment de leur dignité et le respect d'elles-mêmes, qu'elles seraient moins disposées à céder à de futiles raisons et à des influences étrangères, qu'elles ne voudraient pas avilir des titres dont elles tiraient leur autorité, et ne les accorderaient qu'à ceux qui méritaient de les obtenir.

On voit, par la bulle de Nicolas IV, que l'Université de Montpellier se composait primitivement de trois Facultés : les arts, le droit et la médecine. Il n'est pas question de la théologie. Ce n'est pas que l'étude en fût négligée. A Montpellier, comme partout, on devait la tenir pour la première de toutes les sciences; mais on l'enseignait dans les couvens, et même on l'y enseignait avec éclat. C'est là que saint Antoine de Padoue expliqua les saintes lettres, et que Raymond Lulle, le grand savant du moyen âge, exposa les principes de la science universelle. Du reste, cette lacune apparente fut comblée en 1421 par le pape Martin V, qui institua la Faculté de théologie et l'annexa plus particulièrement à celle de droit. Dès lors l'Université de Montpellier est complète, plus complète même que celle de Paris, car sa Faculté de droit comprend le droit civil comme le droit canon, tandis qu'à Paris le droit civil n'a été enseigné qu'à partir de 1769 : jusque-là on allait l'apprendre à Orléans. Voilà donc tous les enseignemens définitivement groupés ensemble; mais leur union est moins intime, moins serrée qu'au premier abord on serait tenté de le croire. Aucune des parties dont l'Université se compose ne consent à s'absorber dans les autres; chaque Faculté continue à vivre de sa vie propre et conserve son caractère particulier (1). Aussi convient-il de les étudier séparément, si l'on veut avoir quelque idée de leurs destinées pendant ces six siècles de durée.

Parlons d'abord de la Faculté des arts, puisque c'est par elle

(1) Cela est si vrai qu'à Montpellier les facultés de droit et de médecine ont souvent reçu le nom d'université de droit et d'université de médecine, comme si chacune d'elles se suffisait et formait un corps à elle seule.

que commençaient nécessairement les études. On sait qu'elle répondait aux classes supérieures de nos lycées et à nos Facultés de sciences et de lettres. L'élève y arrivait à treize ou quatorze ans, avec des connaissances fort légères ; il savait lire, écrire, et possédait les élémens du latin. Il est probable qu'à Montpellier, comme à Paris, on lui enseignait un peu de grammaire et de rhétorique, et beaucoup de dialectique. Mais toute cette étude devait y être assez superficielle. La Faculté des arts de Montpellier a très peu fait parler d'elle pendant le moyen âge ; elle est si bien éclipsée par la médecine et le droit qu'on se demande s'il ne se passait pas alors quelque chose de ce que nous voyons sous nos yeux. Peut-être les *artiens* (c'est ainsi qu'on les appelait) avaient-ils peu de goût pour Priscien et pour Donat, pour Aristote et Pierre Lombard, et ne cherchaient-ils, comme nos lycéens d'aujourd'hui, qu'à conquérir le plus vite possible les grades qui leur donnaient l'accès des autres Facultés. C'est seulement à la renaissance, et sous l'influence de la réforme, que la Faculté des arts de Montpellier prit une importance qu'elle n'avait jamais connue. Quand les troubles religieux, qui avaient agité la fin du XVIe siècle, furent calmés, la ville obtint d'Henri IV, fort zélé pour tout ce qui concernait l'instruction, des lettres patentes qui affectaient à l'entretien de ses écoles une partie de l'impôt sur le sel. Il est dit, dans ces lettres, qu'il convient d'instruire la jeunesse « ez arts libéraux et sciences humaines, » et que le vrai fondement de la vertu « consiste en la cognoissance des bonnes lettres par le moien desquelles on parvient à plus haute intelligence, pour après faire service au public, chacun selon sa vocation. » Toutes ces expressions sont à noter ; elles montrent combien, avec le XVIe siècle qui finit, nous sommes loin du moyen âge, et la manière nouvelle dont on entendait alors l'éducation. Les bonnes lettres, les sciences humaines ont pris définitivement le dessus. Tandis que, dans les écoles anciennes, le clergé travaillait surtout à se recruter lui-même, ici c'est la société entière qui cherche à former des gens qui puissent la servir. L'enseignement se sécularise comme la science, et il devient affaire d'État. Pour accomplir le vœu d'Henri IV, Montpellier chercha un maître éminent qui pût ranimer, parmi ses écoliers, le culte des lettres. On fit venir de Genève l'illustre Casaubon, qui fut, à son arrivée, reçu comme un prince. Son enseignement débuta d'une manière très brillante. Il avait annoncé qu'il traiterait d'abord des magistratures romaines, et il nous dit que ce sujet difficile avait attiré autour de sa chaire tous les personnages importans de la ville. C'était un de ces cours comme il s'en fait dans nos Facultés, où se pressent non-seulement les étudians, mais des gens du monde

désireux de s'instruire. Par malheur, Casaubon était de nature un peu changeante. Il ne resta que quelques années à Montpellier, et, après lui, le silence se fit de nouveau sur la Faculté des arts.

La Faculté de droit a bien plus d'importance. Elle était dans sa pleine prospérité en 1339, quand le cardinal Bertrand de Deaux fit pour elle, à la demande du pape Benoît XII, un règlement minutieux où l'on voit mieux qu'ailleurs quel était alors le régime des études et la vie des écoliers. A Montpellier, comme partout, l'enseignement se donne sous la surveillance de l'autorité ecclésiastique. Les grades sont conférés au nom de l'évêque ; il décerne et scelle les diplômes; il confirme la nomination des dignitaires et tous les conflits qui s'élèvent sont portés devant lui. C'est un principe accepté de tous au moyen âge que le pouvoir d'enseigner appartient à l'Église, et, précisément parce que tout le monde l'accepte, il ne gêne personne. D'ailleurs l'autorité épiscopale est limitée par les traditions et les privilèges de l'université qu'elle est forcée de respecter. C'est ainsi que la Faculté de droit de Montpellier, sous la tutelle bienveillante de l'évêque, s'administre au fond comme elle veut. Tous les ans, elle nomme un recteur et douze conseillers, et les prend parmi les trois nations (Provençaux, Bourguignons, Catalans) dont elle se compose. Pourvu qu'on soit clerc et qu'on ait plus de vingt-cinq ans, on peut être élu. Une seule exception est faite, et elle paraît fort surprenante. Il est défendu de choisir un docteur, et si le recteur qu'on a nommé arrive au doctorat pendant son année d'exercice, il doit donner sa démission. C'est que l'Université de Montpellier, comme celle de Bologne, est une association d'étudians. L'Université de Paris, au contraire, est une association de maîtres. Il peut donc se faire que le recteur et ses douze assesseurs ne soient pas même licenciés, et l'on voit souvent, dans les processions solennelles, la masse portée devant de simples étudians, qui précèdent les docteurs.

Le doctorat n'en est pas moins une dignité fort importante et très honorée; comment pourrait-on n'en pas faire grand cas? Elle coûte tant de peines et de temps! Nous sommes pressés aujourd'hui, et tout doit se faire vite. Nous n'avons plus l'idée de ces longues vies consacrées entièrement et sans distraction aux sciences les plus austères et en apparence les plus rebutantes. Il semble vraiment qu'au moyen âge le savoir attirait par son aridité même et la peine qu'on éprouvait pour l'acquérir. Depuis qu'il s'est fait plus attrayant, on en est devenu moins avide. Trois ou quatre ans d'études lassent la patience de nos futurs avocats. Il fallait alors neuf ans de travail et une série d'épreuves dont quelques-unes duraient des semaines entières pour être docteur en droit civil; on mettait douze ans au moins, avec dispenses, pour mériter le doctorat en droit

canon. Mais aussi que de joie, quel orgueil, quand on est parvenu à conquérir ce titre envié! La cérémonie qui le confère est une véritable scène de triomphe, et en porte le nom (*actus triumphalis*). Le vainqueur est installé dans la chaire, aux sons de la cloche de l'université. Il est embrassé, complimenté, harangué par ses collègues, il reçoit l'investiture par le livre, l'anneau, le bonnet, aux applaudissemens de l'assistance : le voilà devenu un personnage. Le code théodosien contient une loi d'un empereur qui accorde le rang de comte aux maîtres qui ont honorablement enseigné pendant vingt ans. Nos docteurs du moyen âge s'en souviennent, et ils n'hésitent pas à s'attribuer le bénéfice du décret impérial. Dans cette société où l'on n'a de place que par la naissance, ils créent hardiment une noblesse où l'on arrive par la talent et par le travail. Le professeur émérite, quelle que soit son origine, reçoit le titre de « comte en lois. » Quand il meurt, il est porté dans sa bière découvert, avec sa robe rouge par-dessus sa soutane noire, le gantelet aux mains, les bottes à éperons d'or aux pieds, l'épée au côté, ainsi qu'on le fait pour les chevaliers, tandis que ses élèves et ses collègues l'entourent et que toute l'université accompagne son cercueil. Comme son doctorat, ses funérailles sont encore un triomphe.

La Faculté de droit de Montpellier a compté des élèves et des maîtres illustres, parmi lesquels Guillaume de Nogaret, le célèbre chancelier de Philippe le Bel, Guillaume de Grimoard, qui fut pape sous le nom d'Urbain V, et Pierre de Luna, le Benoît XIII de la liste des antipapes. Pétrarque, encore jeune, y passa quatre ans, dont il aima toujours à se souvenir. Plus tard, dans sa vie agitée et voyageuse, il parlait volontiers de cette ville, où il avait été heureux. « Comme on y vivait tranquille, disait-il! Que de richesses chez les marchands! Quelle foule d'écoliers! Quelle abondance de maîtres! » Mais cette prospérité ne dura pas jusqu'à la fin. On la voit pâlir dès le début du xve siècle. A ce moment, la France s'est couverte d'universités, qui se nuisent les unes aux autres. Montpellier n'avait pas trop à souffrir de la concurrence d'Orléans, de Poitiers, de Bourges, de Reims, qui étaient trop éloignées pour lui porter un préjudice sérieux; mais Perpignan, Toulouse, Cahors, Avignon, Orange formaient comme une ceinture autour d'elle et arrêtaient les étudians au passage (1). Qu'on ajoute à ces causes de ruine la guerre, la famine, la peste, qui désolèrent le pays pendant un siècle, et l'on comprendra comment la pauvre école de droit fut réduite à n'avoir plus que deux professeurs et

(1) Ils y étaient aussi attirés par la facilité des examens. On savait que, dans quelques-unes d'elles, les grades se donnaient, ou plutôt se vendaient, à bas prix. Aussi était-il à la mode de se moquer des « docteurs à la fleur d'*orange*. »

quelques élèves à peine. « Elle se trouva, nous dit M. Germain, dans un tel état de détresse qu'elle n'eut plus de quoi faire les frais d'une robe neuve à l'usage de ses gradués, et qu'elle fut réduite à emprunter celle de sa rivale, l'école de médecine, qui, pour comble d'humiliation, la lui envoyait quelquefois redemander avant la fin de l'examen. » Quand les temps furent redevenus plus calmes, Henri IV et Louis XIV essayèrent de relever l'enseignement du droit à Montpellier; mais les élèves en avaient oublié le chemin, et vers la fin du XVIIIe siècle, l'école ne faisait guère en moyenne que huit licenciés par an.

III.

C'est surtout l'école de médecine qui a fait la gloire de l'Université de Montpellier. Elle aussi a eu sans doute quelques vicissitudes dans sa longue existence; comme l'école de droit, elle a connu de mauvais jours, mais elle s'est vite relevée de tous ces accidens de passage, et elle était encore pleine de vie et dans tout son éclat quand la Convention la jeta par terre, comme tout le reste.

D'où lui est venue cette heureuse et persistante fortune? Un professeur illustre du commencement du XVIIe siècle, François Ranchin, imagine, pour l'expliquer, une de ces allégories mythologiques qui étaient fort à la mode de son temps. Il suppose qu'Apollon, le dieu de la médecine, chassé par les barbares du reste du monde, se promenait dans les plaines de la Gaule narbonaise, pour y chercher un lieu favorable où il pût ranimer le culte de son art. L'aspect de la jeune cité sortie des ruines de Maguelone le charma. Il fut séduit par la beauté des édifices, la pureté de l'air, les agrémens du site, la douceur et la politesse des habitans. Il résolut de s'y fixer et d'y établir pour jamais son sanctuaire. « Salut donc, ajoute Ranchin, dans un bel élan d'enthousiasme, salut, ô ville gracieuse et chérie! salut, séjour préféré d'Apollon, qui répands partout ta lumière et l'éclat de ta gloire! Tu reçois la visite du Gaulois et du Germain, ainsi que du Sarmate, du Breton et des enfans des deux Hespéries. Que de milliers d'hommes distingués sont sortis de chez toi, qui ont travaillé à protéger la santé publique! Combien de noms illustres n'as-tu pas consacrés dans le temple de Mémoire! Que d'autres encore te devront dans l'avenir une réputation immortelle! »

Voilà la poésie et le rêve; la réalité est un peu différente. L'école de Montpellier eut à sa naissance une chance heureuse qui lui fut bien plus utile que la protection d'Apollon. Elle fut soutenue, encouragée par les vieux seigneurs du pays; cette race intelligente

des Guilhems, qui fut une des plus puissantes dynasties de nos contrées méridionales, sembla comprendre, par une sorte d'intuition naturelle, qu'on ne peut rien faire de mieux, pour la prospérité d'une école, que de lui donner la liberté. Celle de Montpellier venait de naître quand le comte Guilhem VIII s'engagea solennellement, par un acte officiel, « à ne jamais accorder à personne, malgré toutes les sollicitations et les prières, le privilège exclusif d'enseigner dans la faculté de médecine (ou de physique, comme on disait alors) parce qu'il serait injuste et impie qu'un seul homme possédât le monopole d'une science si excellente. » Ainsi tous ceux qui voudront enseigner, « quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, » en auront le droit, sans qu'on puisse le leur enlever : *Qui regere scolas de fisica voluerint, ego plenam facultatem, licentiam et potestatem inde eis stabilitate dono et concedo perpetua.* — Qui croirait qu'une charte si libérale soit datée de l'an 1130?

L'école de médecine de Montpellier est donc née sous d'heureux auspices ; cette liberté que lui accordait Guilhem VIII, on peut dire qu'elle en a joui presque jusqu'à la fin. Sans doute la bulle de Nicolas IV la plaça, comme les autres facultés, sous l'autorité de l'évêque, mais j'ai montré plus haut que cette autorité fut toujours assez légère. L'évêque institue les maîtres, mais ce n'est pas lui qui les désigne; il se contente d'approuver le choix qu'on a fait sans lui. Il scelle et signe les diplômes, pour en garantir l'authenticité ; mais d'autres font passer les examens, et, quand l'examen est bon, il ne lui est pas permis de refuser le diplôme. Il surveille l'enseignement, mais de loin, et, parmi tous les documens rassemblés par M. Germain, je ne me souviens pas qu'il y en ait un seul qui nous montre l'évêque inquiétant un professeur sur sa doctrine ou sa façon d'enseigner.

Ce qui servit le plus à maintenir la liberté dans nos vieilles universites, ce qui les distingue surtout des facultés d'aujourd'hui, où le nombre des maîtres est fixe et limité, c'est que tous ceux qui avaient obtenu la licence y pouvaient faire des leçons. De là, une incroyable variété d'enseignement qui corrige en partie ce qu'avaient de sec et d'étroit les matières enseignées. Dans la Faculté des arts, dans le droit, dans la théologie, peu de maîtres le restaient toute leur vie: en général, ils ne faisaient que traverser l'école. Comme ils étaient tous engagés dans les ordres sacrés, dès qu'ils avaient conquis quelque renommée comme professeurs, ils étaient appelés aux plus hautes fonctions ecclesiastiques. Il n'en pouvait pas être tout à fait de même pour la médecine, et l'enseignement n'y conduisait pas aussi directement et aussi vite aux

dignités de l'Église. De bonne heure, l'Église avait interdit aux prêtres et aux moines d'exercer l'art de guérir. Elle craignait sans doute qu'une profession aussi spéciale, qui demande de si longues études, et si particulières, ne les détournât de ce qui devait faire leur principale occupation. Il s'ensuivait que les professeurs de médecine n'étaient pas à proprement parler des clercs comme les autres; mais on avait alors si peu l'idée d'une science laïque qu'ils étaient tenus de vivre cléricalement. C'est seulement en 1452 qu'ils obtinrent le droit de se marier. Ils pouvaient donc, à la rigueur, obtenir des bénéfices, comme leurs collègues du droit ou de la théologie; il leur arrivait aussi de quitter quelquefois leur chaire pour quelque charge importante, qui les éloignait de l'école. Au moyen âge, les papes tiraient de Montpellier leurs premiers médecins, comme firent plus tard les rois de France. Mais ces bonnes fortunes devaient être assez rares, et, le plus souvent, quand on avait commencé d'enseigner avec succès, on continuait jusqu'à la fin de sa vie. Cependant la condition des professeurs ne différait pas de celle des autres. Pas plus dans la médecine qu'ailleurs, il n'y avait de chaire fixe, d'enseignement réservé à un seul sujet et donné par un seul maître. La charte des vieux Guilhems était respectée à la lettre : qui que ce fût pouvait ouvrir une école et la science n'était le monopole de personne. Charles VIII et Louis XII furent les premiers qui créèrent à Montpellier des « professeurs royaux, » titulaires de leur chaire et stipendiés par l'État. Jusque-là les maîtres n'étant payés que par leurs élèves, chacun enseignait ce qu'il voulait, comme il le voulait. Leur grande affaire était d'avoir le plus d'écoliers possible, pour tirer plus de profit de leurs leçons. Ce qui est plus curieux, c'est que les écoliers aussi, à certains momens, devenaient des maîtres. L'année scolaire se partageait en deux parties : la première, qu'on appelait « le grand ordinaire, » allait de la Saint-Luc, c'est-à-dire du 18 octobre, jusqu'à Pâques; elle était réservée aux leçons des maîtres. Dans la seconde, les élèves enseignent devant leurs camarades et leurs professeurs : c'est leur stage, et plus d'un annonce dès son début ce qu'il doit devenir un jour. Ainsi élèves et maîtres, tous professent ou, comme on disait alors, tous *lisent;* et grâce à cette abondance, et à cette diversité, l'enseignement se renouvelle sans cesse.

Ces vieilles écoles étaient donc plus animées, plus vivantes qu'on ne le suppose quelquefois. Mais la vie ne va pas sans quelques agitations et quelques désordres : c'est le prix dont il faut ordinairement la payer. A Montpellier, comme partout, l'université n'est pas toujours sage. Il s'y produit fréquemment des troubles, quelque-

fois des scandales. Ce sont d'abord les professeurs qui ne s'aiment guère et ont grand'peine à bien vivre ensemble; dans les examens, ils s'animent les uns contre les autres au feu de la dispute et finissent souvent par s'injurier. On fut un jour obligé d'en réprimander un qui avait dit à son collègue, devant les écoliers fort réjouis : *tu es nebulo! tu es asinus! tu es bardotus!* Quelquefois c'est aux écoliers que les maîtres s'en prennent, mais les écoliers ne sont pas sans défense, et ils ont le moyen de mettre leurs professeurs à la raison. Tous les ans ils élisent un chef, le *Procurator studiorum*, comme on l'appelle, auquel s'adressent les camarades mécontens et qui se charge de leur faire rendre justice. Quand le professeur s'est permis quelque parole inconvenante contre ses élèves, comme, par exemple, de les appeler des ânes, le *Procurator* exige et obtient des excuses. Il surveille les examens et ne souffre pas qu'un maître « interroge de telle façon, avec paroles si injurieuses et si méprisantes, demandes si précipitables, action si violente et si tumultueuse, qu'il semble proprement vouloir intimider les écoliers et les repousser, en tant que luy est, de tous degréz et honneurs qu'ils pourroient prétendre. » Il tient surtout la main à la régularité des cours, et, si le professeur n'a pas fait, dans l'année, le nombre de leçons exigées (1), il a beau alléguer « une griefve maladie qui l'a contraint de garder le lit, » le *Procurator* le dénonce à l'assemblée de ses collègues et même s'arroge le droit de retenir ses appointemens.

Tous ces démêlés et d'autres encore, dont il serait trop long de parler, n'allaient pas sans troubler profondément la paix de l'université ; et pourtant, tandis qu'élèves et maîtres se disputaient les uns avec les autres ou entre eux, l'école de médecine n'en était pas moins florissante. Elle avait surtout ce caractère que sa renommée s'étendait très loin et qu'elle attirait à elle beaucoup d'étrangers. Il est dit déjà, dans un règlement de 1340, que « de toutes les parties du monde des jeunes gens viennent puiser à cette source de science, s'exilant de leur pays par amour d'elle, se faisant pauvres, de riches qu'ils étaient, et épuisant toutes leurs ressources, *ejus amore exsules facti, et de divitibus pauperes, et semet ipsis examinatis.* » Un de ces exilés volontaires nous a raconté en grand détail son voyage et son séjour : c'est un récit charmant, et comme rien ne nous fait mieux connaître la vie des étudians à cette époque, je demande la permission d'en citer quelques traits.

Félix Platter était le fils d'un pauvre professeur de Bâle, et son

(1) Par une délibération de 1738, les professeurs s'engagèrent à faire au moins quarante leçons dans l'année.

père, qui voulait en faire un médecin, l'envoya, en 1552, étudier à Montpellier. Il partit sur un cheval qu'on lui avait acheté, avec un fort léger bagage, deux chemises et quelques mouchoirs, enveloppés dans de la toile cirée et quatre couronnes d'or cousues dans son pourpoint. Le voyage dura vingt jours et ne fut pas sans dangers. A Montpellier, Platter s'établit chez un pharmacien, maître Catalan. Il ne comprenait pas un mot de français, mais le latin était alors la langue de la science, et, dans une ville d'université, on était sûr de se faire entendre en s'en servant : « Catalan, dit Platter, me parlait latin à sa façon, c'est-à-dire mal; et quand je lui répondais d'une manière un peu correcte, il en était émerveillé. » Voilà donc le jeune homme à son affaire; il s'y met avec ardeur, « entendant deux ou trois cours le matin et autant l'après-midi, et comme l'usage veut que chaque *studiosus* se choisisse un patron, auprès duquel il puisse trouver conseil, il s'attache au docteur Saporta (1). » Tout en travaillant à la médecine, Platter ne néglige pas les occasions de se divertir. Il célèbre la fête des Rois avec les Allemands, ses compatriotes, qui sont nombreux à l'université, ou chez un de ses maîtres, le professeur Rondelet. Pendant le carnaval, les riches bourgeois donnent des bals, où il se fait inviter. « Après le souper, on dansait aux flambeaux le branle, la gaillarde, la volte, le tire-chaîne. Ces assemblees se prolongeaient jusqu'à l'aube. » Aux jours gras, il se mêle à la bande joyeuse des jeunes gens qui courent la ville en se jetant des oranges. « Certain jour, dit-il, un gentilhomme de nos voisins me pria à un concert nocturne en l'honneur d'une demoiselle : c'est ce qu'on appelle une aubade. A minuit, nous étions devant la maison. Nous commençâmes par battre du tambourin, afin de réveiller les habitans du quartier; puis les trompettes se firent entendre, ensuite les hautbois, après les hautbois les fifres, après les fifres les violes, enfin trois luths; le tout dura bien trois quarts d'heure. On nous conduisit chez un pâtissier, où nous fûmes largement traités : nous bûmes du muscat, de l'hypocras, et la nuit se passa à festoyer. » Dans ces réunions galantes, Platter paraît avoir été fort apprécié. Il jouait fort bien du luth et son père lui avait envoyé deux belles peaux teintes en vert, dont il s'était fait un vête-

(1) La famille des Saporta, qui a fourni des professeurs célèbres à l'école de Montpellier, était originaire de Lérida, en Espagne. Le plus ancien d'entre eux fut médecin de Charles VIII et vécut cent six ans. Son frère, qui fut médecin aussi, dépassa, dit-on, cent vingt ans. C'était prouver par leur exemple l'excellence de leur hygiène médicale. Jean Saporta, celui que Platter choisit pour patron, était un fort savant homme, mais un caractère intraitable. Il fut accusé « de s'être vengé par un soufflet » d'un étudiant qui lui adressait une réprimande. Ce fut une grande affaire.

ment « qui excitait l'envie des gentilshommes aux assemblées de danse. » Les dames et les demoiselles le trouvaient fort à leur goût. C'étaient toujours « ces friches dames de Montpellier, » dont parle Froissart, qui amusèrent tant Charles VI qu'il resta douze jours entiers dans la ville, « dansant et carolant toute la nuit, faisant banquets et soupers grands et beaux et bien étoffés. » Le bon Platter, qui avait le cœur tendre, n'aurait pas résisté à leurs prévenances s'il n'avait laissé chez lui une fiancée qui l'attendait avec résignation. Il la fit attendre pendant quatre ans, qui furent consacrés à étudier à fond la médecine. Il écoutait les cours de ses professeurs, il disséquait toutes les fois qu'il en avait l'occasion, il s'exerçait à distiller, il aidait son hôte à préparer les médicamens, il recueillait une foule de recettes que lui communiquaient ses maîtres ou ses camarades, il analysait les livres des grands médecins de tous les temps. Ce qui le soutenait dans toutes ses fatigues, c'était la pensée que, de retour à Bâle, il éclipserait tous ses rivaux. On lui disait qu'ils étaient fort arriérés. « La plupart purgeaient avec du séné, de la réglisse et autres recettes absurdes. Quant aux médicamens sérieux, comme ceux qu'on employait à Montpellier, point n'en était question. » Platter se flattait de faire mieux : dans ses rêves d'avenir, il se regardait comme le rénovateur de l'art médical dans son pays. « J'entrevoyais, nous dit-il, la possibilité de surpasser mes futurs collègues et d'introduire plusieurs nouveautés, le clystère, des topiques, enfin une foule de spécifiques excellens; » et il ajoute : « Grâce à Dieu, c'est aussi ce qui est arrivé. » Enfin, au mois de février 1557, ses études étant terminées, il s'en retourna chez lui, mais, quoiqu'il allât retrouver son père et sa fiancée, il partit fort tristement. « A la pensée que je ne reverrais plus cette bonne ville, nous dit-il, mon cœur s'attendrit et mes yeux se mouillèrent de larmes. »

Quelques années auparavant, Montpellier avait reçu la visite d'un hôte bien plus illustre que le bon Platter. « François Rabelais, du diocèse de Tours, » comme il s'appelle lui-même sur le registre de la faculté, était venu y prendre ses grades. Quoiqu'il n'eût pas encore écrit *Gargantua*, ce n'était pas un écolier ordinaire. Il jouissait déjà d'une grande réputation de savoir ; aussi lui conféra-t-on le baccalauréat au bout d'un mois, et l'on dit que lorsqu'il monta en chaire, selon l'usage, pour expliquer les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Art médical* de Galien, la foule se pressait à ses leçons. On a tant parlé du séjour de Rabelais à Montpellier qu'il ne me reste plus rien à en dire. Je ferai remarquer seulement qu'il interpréta Hippocrate sur le texte grec et non sur une traduction latine. C'était une nouveauté hardie, et M. Germain, qui a dépouillé tous

les registres avec soin, déclare qu'il n'en a pas trouvé d'autre exemple.

Rabelais et Félix Platter nous conduisent jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle. C'est l'époque où commencent les guerres religieuses. A ce moment, tous les fléaux s'abattent à la fois sur la France. L'école de médecine en a cruellement souffert comme l'école de droit. Seulement elle se releva dès que les temps devinrent moins sombres. Avec Henri IV, elle recommence à vivre, mais d'une vie un peu différente. Tout d'abord le nombre des chaires royales est augmenté, ce qui diminue l'importance de l'enseignement libre des licenciés et des docteurs. Ces professeurs privilégiés, que le roi paie, se partagent entre eux la science; chacun d'eux en prend une portion, dont il fait son domaine, et où bientôt il empêche les autres de pénétrer; peu à peu, ils feront taire tout le monde autour d'eux et garderont seuls la parole. Naturellement les rois s'attribuent le droit de nommer les premiers possesseurs des chaires qu'ils ont créées; après eux les places sont mises au concours, ou, comme on disait alors, « données à la dispute. » Ces concours étaient des épreuves très sérieuses, qui se prolongeaient souvent au-delà d'une année. Mais déjà l'autorité se permettait toute sorte d'empiétemens et d'irrégularités. Il lui arrivait de ne pas choisir le candidat que les juges avaient mis au-dessus des autres ou même de disposer sans façon de la chaire avant que la lutte ne fût terminée. La faculté avait beau protester et se plaindre, le roi était le maître, et il fallait bien subir sa volonté. C'est un régime nouveau qui commence pour les universités, comme pour toute la France; on ne les laisse plus se gouverner comme elles veulent et régler leurs affaires toutes seules. L'impulsion leur vient de plus en plus du pouvoir central. L'évêque continue à en être le chef apparent; il signe toujours les diplômes, mais la main qui mène tout est ailleurs. Au XVIIe siècle, on remarque chez le premier médecin du roi une velléité de se faire le directeur des écoles de médecine du royaume en même temps que son confesseur tend à devenir une sorte de ministre des cultes.

D'autres changemens que l'école subit vers la même époque, ne l'altèrent pas seulement dans sa constitution, mais en modifient tout à fait l'esprit. Le moyen âge n'avait connu qu'une façon d'enseigner : le professeur *lisait*, c'est-à-dire prenait pour base de sa leçon le texte d'un auteur important et se contentait de le commenter après qu'il l'avait lu. Aussi les leçons s'appelaient-elles des lectures, *lectiones*. Cette méthode était un legs des grammairiens de l'empire, que les maîtres du moyen âge avaient pieusement recueilli. Seulement à la lecture, ils joignaient la dispute

qui avait pris chez eux une importance extraordinaire : lire et disputer, on ne faisait pas autre chose dans les écoles, et celles où l'on formait des médecins étaient soumises au même régime que les autres. Quand un élève connaissait Hippocrate et Galien, qu'il était capable d'en commenter le texte en chaire, avec la robe et le bonnet carré, qu'à propos de leurs opinions il avait vaillamment disputé contre ses professeurs ou ses camarades, dans des épreuves solennelles, on croyait qu'il ne lui restait plus rien à apprendre et il était proclamé, suivant le mot de Rabelais, *medicus omnibus numeris absolutissimus*. Cependant on finit par comprendre que la médecine n'est pas dans les mêmes conditions que la grammaire ou la théologie, que l'étude des textes et la discussion ne suffisent pas pour connaître les maladies et les guérir, qu'il faut y joindre la pratique personnelle et l'observation. D'abord on décida que le bachelier, avant de se présenter à la licence, serait tenu d'exercer son art pendant six mois, hors de la ville, sous la direction d'un médecin expérimenté. Cette pratique parut longtemps suffisante, et nous ne voyons pas qu'on ait rien imaginé de plus jusqu'en 1763, où l'on décide « qu'il sera loisible aux étudians de faire venir à l'université, un jour de chaque semaine, des pauvres malades, que le professeur consultera devant eux, aux fins de leur apprendre à consulter et à connaître les maladies. » Voilà la clinique enfin instituée. L'anatomie est plus ancienne ; mais que de peines elle éprouva pour s'introduire dans les écoles! l'Église lui était contraire, et le pape Boniface VIII menaça un jour d'anathème quiconque se rendrait coupable de mutiler des cadavres. Cependant, dès la fin du XIVe siècle, le duc d'Anjou, lieutenant de Charles V en Languedoc, permit aux médecins de Montpellier de disséquer des suppliciés. Mais les occasions étaient rares ; elles ne se produisaient guère que deux ou trois fois par an et l'on commence, vers le XVe et le XVIe siècle, à trouver que ce n'est pas assez. Ceux qui veulent les rendre plus fréquentes n'hésitent pas à s'en aller la nuit déterrer les morts dans les cimetières. Félix Platter a raconté une de ces équipées, à laquelle il prit part, et qui n'étaient pas sans péril (1). La chirur-

(1) Je ne résiste pas au plaisir de citer le récit de Platter. « La nuit était déjà sombre quand Gallotus nous mena hors de la ville, au monastère des Augustins. Nous y trouvons un moine aventureux, qui s'était déguisé et nous prêta son aide. Nous entrons dans le cloître et nous restons à boire jusqu'à minuit. Puis, bien armés, et observant un profond silence, nous nous rendons au cloître de Saint-Denis. Myconius avait son épée nue, comme les Welches leurs rapières. Nous déterrons le mort en nous aidant de nos mains seulement, car la terre n'avait pas eu le temps de s'affermir. Une fois le cadavre à découvert, nous lui passons une corde, et, tirant de toutes nos forces, nous l'amenons en haut. Après l'avoir enveloppé de nos manteaux, nous le portons sur deux bâtons jusqu'à l'entrée de la ville. Il pouvait être trois heures du

gie est venue la dernière et n'a obtenu sa place qu'à grand'peine. Dans les premiers temps, les haines étaient vives entre les chirurgiens-barbiers et les médecins qui affectaient d'avoir pour eux un profond mépris. Les professeurs s'invectivaient volontiers et les élèves prenaient leur part des querelles de leurs maîtres ; cette jeunesse était si animée qu'on ne trouva qu'un moyen d'éviter les conflits : on établit que les cours ne se feraient pas aux mêmes momens et que les étudians ne passeraient pas par les mêmes rues. Les malheureux chirurgiens, pour être sûrs de n'être pas dérangés, durent commencer leurs leçons à quatre heures du matin.

On voit que toutes ces innovations ne se sont pas faites sans peine : l'école n'allait pas au-devant d'elles, elle les subissait de mauvaise grâce, quand il était impossible de les éviter. Au fond, elle souhaitait rester fidèle à ses traditions. Hippocrate était toujours son dieu. — *Olim Cous, nunc Monspeliensis Hippocrates.* — Même quand le progrès des temps la forçait à s'éloigner du passé, elle tenait à en conserver les apparences ; elle en gardait fidèlement le costume et le langage. Elle parlait obstinément latin, et l'une des raisons qu'avait la médecine pour mépriser la chirurgie, c'est que cette dernière, qui s'adressait ordinairement à des intelligences moins cultivées, était forcée de s'exprimer en français. Même après 1790, au milieu de ce mouvement qui emportait toute la société vers l'avenir, la vieille université, comme si rien n'était changé, continuait à tenir ses assises dans les formes anciennes et à se servir de la langue du moyen âge. Le dernier procès-verbal qu'elle ait rédigé de la collation des grades commence ainsi : *Die vigesima octava mensis nivose anni tertii reipublicæ.* Ce mélange du vieux et du neuf, en pleine Terreur, n'est-il pas vraiment grotesque ?

IV.

Le moment était mal choisi pour se montrer si fidèle aux anciens usages. Ce qui ne nous paraît aujourd'hui qu'un ridicule semblait alors un crime. Quand tout le monde avait les yeux tournés devant soi, comment pardonner à ceux qui s'obstinaient à regarder en arrière ? En conservant ces formes vieillies, les universités ache-

matin. Nous déposons notre fardeau dans un coin et frappons au guichet. Un vieux portier se présente en chemise et ouvre. Nous le prions de nous donner à boire, prétextant que nous nous mourons de soif. Pendant qu'il va chercher du vin, trois d'entre nous introduisent le cadavre et s'en vont le porter dans la maison de Gallotus, qui n'était pas fort éloignée. Le portier ne se douta de rien. Quant aux moines de Saint-Denis, ils se virent obligés de garder le cimetière ; et, de leur cloître, ils tiraient des traits d'arbalète sur les étudians qui s'y présentaient. »

vaient d'éloigner d'elles la faveur publique. Tout le monde s'en plaignait depuis longtemps, et, dans la plupart des cahiers qui furent rédigés en 1789, on demande qu'elles soient profondément modifiées. Aussi furent-elles parmi les premières victimes de la révolution qui commençait. Quoiqu'elles n'aient été officiellement supprimées que par la Convention, on peut dire que l'Assemblée nationale les frappa au cœur, quand elle décréta « qu'il serait créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens. » C'était proclamer que cette instruction publique n'existait pas, puisqu'on voulait l'instituer.

L'arrêt était sévère; peut-on dire qu'il fut injuste? Je renvoie ceux qui voudraient le savoir à l'excellent livre où M. Liard a étudié l'enseignement supérieur en France depuis 1789 (1). Il a fait une enquête exacte, minutieuse, complète, sur des pièces officielles, il a compulsé les registres et les livres de compte des universités, et ces documens lui ont montré que, lorsqu'on les a détruites, elles étaient presque à moitié mortes, et qu'on n'a guère fait que les achever. Plusieurs d'entre elles n'avaient pas de domicile qui leur appartînt et elles étaient forcées d'accepter l'hospitalité de quelque couvent qui voulait bien les recevoir. Chez les autres, les bâtimens étaient insuffisans et tombaient en ruines. L'université d'Orléans, qui fut longtemps la première de France pour l'étude du droit, possédait, pour tout refuge, « une vaste grange, avec cinq rangées de bancs, et une chaire au milieu. » L'école de médecine de Montpellier, la plus célèbre du royaume, n'avait pas de bibliothèque, et les élèves étaient réduits à louer au bedeau les livres dont ils avaient besoin. A Bordeaux, la bibliothèque de l'école de droit se composait « d'un pupitre en forme d'armoire, qui contenait un *Corpus juris*. » Passe encore pour les installations misérables; les maîtres illustres du moyen âge enseignaient souvent dans des salles humides et obscures à des écoliers étendus sur la paille. Mais les professeurs du XVIIIe siècle ne ressemblaient guère à leurs grands devanciers. En général, leur zèle s'était fort relâché. Dans beaucoup de facultés l'enseignement n'existait plus que de nom. Il s'était produit depuis longtemps des scandales inouïs qu'on aurait peine à croire s'ils n'étaient constatés par des actes officiels. « La Faculté de droit canon de Paris n'avait plus qu'un professeur, qui, pour garder tous les revenus, se refusait obstinément à se donner des collègues. Celle de Bordeaux était aussi réduite à un seul maître, qui faisait à lui seul l'office du corps entier et « baillait des lettres de gradués sans voir les candidats, qui ne venaient même plus

(1) Louis Liard. *L'enseignement supérieur en France*, 1789-1889.

dans la ville; » celle de Bourges était devenue le fief d'un beau-père et d'un gendre; celle d'Orléans laissait vacantes dix ans de suite des places d'agrégés et ne se résignait à y pourvoir que sur « la requête du parlement et les injonctions du chancelier. » Sans doute, l'école de médecine de Montpellier se surveillait davantage; les études y étaient toujours sérieuses et le travail régulier; elle comptait parmi ses professeurs des noms très honorables, comme ceux de Broussonnet et de Gouan, et Barthez venait à peine d'y être nommé. Cependant, elle n'était pas elle-même sans reproche. On vient de voir avec quelle lenteur et quelle répugnance elle avait accueilli les découvertes nouvelles et les résistances qu'elle avait opposées aux innovations les plus indispensables. Ce fut le malheur des universités de cette époque, même les plus éclairées, de se tenir enfermées trop rigoureusement chez elles, dans leurs principes et leurs traditions, et de ne pas se mêler assez au mouvement général : elles devraient toujours le diriger; elles avaient peine à le suivre. « Quel contraste, dit très justement M. Liard, que celui de la science et de l'enseignement au XVIIIe siècle! c'est une époque où tout se renouvelle et où tout se prépare : le vrai système de l'univers physique est trouvé; dans les diverses provinces de la nature, même dans les infiniment petits, les lois des phénomènes commencent à être senties, et, chose sans précédent et d'une portée incalculable, l'homme et la société deviennent objets de science. Dans ce mouvement, les universités ne sont pour rien, et ce mouvement n'est presque rien pour elles. Le XVIIIe siècle savant s'est fait en dehors d'elles et sans elles. Non-seulement elles ne contribuent pas à la science par leur activité propre, mais, ce qui est plus grave, elles n'en admettent que difficilement et tardivement les résultats. D'une façon générale, elles ne s'inspirent pas de l'esprit scientifique, elles n'usent pas des méthodes scientifiques. Jamais on ne vit disproportion pareille entre l'état de l'enseignement et celui des connaissances. »

Il faut pourtant faire une réserve. Parmi ces universités, il y en avait une qui présentait un caractère particulier, et à qui l'on pouvait moins faire qu'aux autres le reproche de s'être isolée de la science; c'était celle de Strasbourg. Elle devait à son heureuse situation et à ses relations fréquentes avec l'Allemagne de ne pas s'être endormie dans la routine. Elle avait profité de tout ce qui s'était fait de bon au-delà du Rhin. C'est ainsi que chez elle, dans la faculté de droit, on ne s'en tenait pas à expliquer les *Institutes* et à commenter le code théodosien; on enseignait aussi le droit public et le droit des gens. Quand l'abbé de Périgord, celui qui fut plus tard le prince de Talleyrand, voulut se préparer à la diplomatie et

à la politique, il vint y prendre des leçons de Koch. Il n'aurait trouvé un enseignement semblable ni à Paris, ni dans aucune autre université française. De plus, celle de Strasbourg possédait une de ces « facultés de philosophie, » qui ont pris tant d'importance en Allemagne. Elles n'existaient pas non plus en France, et il n'y avait rien qui pût en tenir lieu. On a vu plus haut que, dans les facultés des arts du moyen âge, on apprenait un peu de grammaire et beaucoup de dialectique. La renaissance renversa les proportions et fit le principal de ce qui n'était jusque-là que l'accessoire. En donnant plus d'importance à la grammaire et aux lettres, elle créa véritablement ce que nous appelons l'enseignement secondaire. C'était un grand service qu'elle nous rendait, mais ce service, nous l'avons payé de la destruction, ou du moins de l'affaiblissement de l'enseignement supérieur. Comme les lettres et la grammaire s'enseignaient dans les collèges, il arriva chez nous que ce qui restait de la dialectique, ou, si l'on aime mieux, de la philosophie, ne voulant pas s'en séparer, les y suivit, en sorte que les collèges finirent par renfermer tout ce qui restait de l'ancienne faculté des arts. C'est surtout chez les jésuites que ce changement fut poussé à ses dernières limites. Dans leurs collèges, les études sont terminées par deux ans de philosophie, ce qui peut passer, à la rigueur, pour être un enseignement supérieur aux autres et rappeler les grands souvenirs des disputes dialectiques de l'université de Paris. Mais cet enseignement ne diffère en rien du reste : il se donne à huis-clos et les élèves de la maison y sont seuls admis. A la fin de la première année, ils obtiennent le titre de bachelier ; après la seconde, ils peuvent être maîtres ès arts. Ces grades leur sont conférés à la suite d'une épreuve tout à fait illusoire ou même sans examen, sur un simple certificat de leurs professeurs. Les choses se faisaient autrement en Allemagne. La réforme y avait éveillé et y entretenait le goût de la science. La philosophie y était restée en dehors des gymnases et gardait sa place dans l'université. Autour d'elle s'était formé tout un groupe d'études sérieuses, dont elle était devenue le centre. Ainsi avait pris naissance la Faculté de philosophie qui comprenait la philologie et l'histoire, la connaissance des littératures anciennes, les sciences mathématiques et physiques. C'était un haut enseignement, indispensable aux jeunes gens qui voulaient devenir des professeurs, éminemment utile aux autres, et dont rien ne donnait l'idée dans les universités françaises. Cet enseignement existait à Strasbourg ; il y était donné par des maîtres illustres, les Oberlin, les Brünck, les Schweighœuser, c'est-à-dire par des savans qui faisaient honneur à la France. Mais l'université de Strasbourg était une exception à laquelle on ne prit pas garde ; on la

confondit avec les autres et elle fut entraînée dans la ruine commune.

Après avoir détruit, il fallait bien reconstruire. On s'en occupa pendant quatre ans avec beaucoup d'ardeur, mais sans beaucoup de succès. Il faut voir, dans le livre de M. Liard, tous les systèmes qui furent alors imaginés et le récit des débats auxquels ils donnèrent lieu : c'est assurément une des études les plus intéressantes qu'on puisse faire. Les combattans étaient de grands orateurs, des personnages très considérables, un Mirabeau, un Talleyrand, un Condorcet, et l'on demeure confondu qu'au milieu des luttes politiques où chacun d'eux jouait sa vie, ils aient pu trouver assez de calme pour traiter ces graves questions avec le sérieux et la profondeur qu'elles exigent. Cependant on ne parvint pas à s'entendre. C'est qu'aussi on voulait tout refaire à neuf, et que de pareilles entreprises sont très malaisées. D'ailleurs on ne s'accordait pas sur les principes essentiels, et chacun partait d'idées tellement opposées qu'il était difficile de trouver un terrain de conciliation. M. Liard fait remarquer que les assemblées oscillèrent tout le temps entre deux systèmes contraires. Les uns, fidèles à l'exemple des anciennes universités, voulaient qu'on créât de grandes écoles où toutes les matières de l'enseignement supérieur seraient réunies; les autres préféraient des écoles spéciales où chacune d'elles serait étudiée à part. C'est le dernier système qui, après de longs débats, finit par l'emporter. La Convention allait se séparer; elle n'avait plus le temps de reprendre la discussion d'un de ces plans immenses, comme en avait fait Talleyrand ou Condorcet, qui contenaient tout l'ensemble des études; au contraire, il était aisé de s'entendre sur des écoles isolées, dont l'organisation est plus simple, plus facile à saisir, et qui soulèvent moins de questions de principes. Voilà comment il s'est fait qu'au dernier moment et de guerre lasse on se soit décidé pour elles. Je comprends que quelques personnes le regrettent aujourd'hui; on peut assurément trouver à redire à ces divisions arbitraires qui enferment chaque portion de la science dans un compartiment isolé et l'empêchent de profiter du secours des autres. Cependant quand on songe aux services que l'École polytechnique, l'École normale, l'École des chartes (pour ne parler que d'elles) nous ont rendus depuis près d'un siècle et aux hommes distingués qui en sont sortis, il n'est pas très aisé de voir ce qu'on aurait pu gagner à une organisation différente.

D'ailleurs, la création des écoles spéciales n'empêcha pas les anciennes facultés de renaître un peu plus tard. Non-seulement on reconstitua celles de droit et de médecine, dont on vit bien qu'on

ne pouvait pas se passer, mais, à l'exemple des facultés de philosophie de l'Allemagne, on imagina de fonder un enseignement supérieur, littéraire et scientifique, sous le titre de *facultés des sciences et des lettres*. Par malheur, en les créant, on ne leur donna pas le moyen de vivre. On ne leur rendit pas la philosophie, qui resta la propriété des collèges; et, comme les écoles spéciales continuèrent d'exister à côté d'elles, il leur fut impossible d'avoir des élèves véritables, et elles furent réduites à se contenter d'un auditoire de curieux, quand elles pouvaient se le procurer. C'était une situation fâcheuse, qui les condamnait à ne mener qu'une existence misérable. Je n'ai pas besoin de dire tout ce qu'on a fait, depuis quinze ans, pour y remédier : ceux qui viennent d'assister aux fêtes de Montpellier l'ont vu de leurs yeux; ils ont pu constater l'élan que l'enseignement supérieur a pris dans les provinces, grâce aux libéralités de l'État et à la munificence des villes. On l'a logé partout dans des bâtimens vastes et commodes qu'on a faits ou refaits pour lui; on l'a pourvu abondamment de laboratoires, de bibliothèques, de collections de toute sorte; on a créé des chaires nouvelles qu'on a confiées à de jeunes maîtres dont le zèle et l'ardeur ont renouvelé l'enseignement; enfin, ce qui est plus important que tout le reste, on a remplacé par des étudians véritables et laborieux ces auditeurs de rencontre qu'un cours sérieux mettait en fuite. De tout ce qu'a tenté la France, depuis ses désastres, pour essayer de les réparer, il n'est rien, je crois, qui lui fasse plus d'honneur et dont elle doive tirer un jour plus de profit.

V.

Et maintenant; que reste-t-il à faire? — On pense bien qu'à Montpellier, dans cette réunion de professeurs venus de tous les pays, ce sujet était fort débattu. Il est de trop d'importance pour que j'essaie de le traiter ici tout entier en quelques pages; je n'en veux dire qu'un mot et me borner à l'essentiel.

D'abord, comme il était fort naturel, on parlait beaucoup de la création des universités provinciales. On savait la mesure décidée en principe, et l'on se doutait bien que les fêtes de Montpellier devaient en hâter l'exécution. C'est une question qui n'est pas nouvelle pour les lecteurs de la *Revue*. Elle a été déjà posée devant eux, il y a quelques années, par M. Bréal (1), et dernièrement M. Liard l'a traitée avec une abondance d'information et une vi-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1877, l'article sur *la Réorganisation de l'enseignement supérieur et les Universités nationales*, par M. Michel Bréal.

gueur de raisonnement qui ne laissent rien à désirer (1). Elle est aujourd'hui résolue; le ministre de l'instruction publique s'est engagé solennellement à proposer aux chambres un projet sur les universités, et il n'est guère probable que les chambres refusent de l'accepter.

L'affaire est donc faite, ou presque faite. Quels en seront les résultats? Le public ne l'aperçoit pas du premier coup et je crois bien qu'il n'est pas aisé de le lui faire comprendre. C'est que les effets de l'innovation qu'on prépare sont de ceux qui ne tombent pas sous les yeux, et qui se manifestent moins par des améliorations matérielles que par une sorte de bien-être moral dont le corps entier se ressent. D'ailleurs, ils ne se produiront que lentement et peu à peu, à mesure que les diverses facultés, prenant de plus en plus l'habitude de vivre ensemble, rayonneront les unes sur les autres. Jusque-là, nous ne devons pas nous attendre à des changemens subits et très apparens. La création des conseils généraux des facultés a déjà resserré les liens qui les réunissent; en sorte qu'un des plus grands bienfaits qui puissent résulter des universités nouvelles a été obtenu en partie, avant même qu'elles n'existent; de plus, je suis tenté de croire qu'elles possèdent à peu près les libertés qu'on peut aujourd'hui leur accorder. Comme elles n'ont pas, ou presque pas, de fortune particulière, et qu'elles ne vivent que des libéralités de l'État, il est difficile qu'on leur laisse le droit de régler leur budget comme elles l'entendent. Elles participent à la nomination de leurs professeurs en présentant au ministre une liste de noms parmi lesquels il doit choisir. Faut-il aller plus loin et leur permettre de les nommer directement elles-mêmes? Je ne le pense pas. Les universités d'autrefois sont devenues trop souvent des coteries étroites et fermées, qui ne se recrutaient qu'en famille; nous devons nous garder d'exposer les nôtres au même péril. Il n'y a pas de pire tyrannie que celle des médiocrités jalouses qui se coalisent pour étouffer une vérité qui les dépasse ou éloigner un talent qui les gêne. Une domination qui vient de loin et de haut vaut mieux, en somme, que celle qui part de bas et s'exerce de près. L'État ne me paraît pas disposé à se laisser dépouiller du gouvernement des facultés et de la surveillance des études; je crois qu'il a raison et il me semble que les professeurs ne lui demandent pas d'y renoncer. « L'indépendance qu'il s'agit de donner, a dit le ministre, c'est simplement l'indépendance scientifique. » Celle-là, je ne crois pas qu'en ce moment personne

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai. M. Liard vient de réunir les articles qu'il a donnés à la *Revue* sous ce titre : *Universités et Facultés*. J'ai emprunté à cet ouvrage les chiffres que je donne plus loin.

songe à la contester. Dans tous les cas, la création des universités provinciales lui sera utile. Là, comme partout, c'est l'union qui fait la force. Quand nos facultés formeront un corps compact et serré, chacune d'elles profitera de l'importance des autres, et toutes ensemble se feront mieux respecter. L'indépendance scientifique comporte non-seulement la liberté des opinions, mais, jusqu'à un certain point, celle des méthodes. En principe, il doit être admis qu'un professeur de faculté doit enseigner, sous le contrôle de l'État, ce qu'il veut, comme il le veut. Par malheur, cette liberté n'existe guère aujourd'hui. Comme la principale occupation des facultés consiste à préparer à la licence et à l'agrégation, et que ces épreuves sont réglées par des programmes que dresse le ministre, il s'ensuit que tous les maîtres sont obligés d'expliquer les mêmes auteurs et de traiter les mêmes questions. C'est une gêne dont ils se plaignent et qu'on fera bien d'alléger. Le conseil général des facultés de Paris a entendu récemment un rapport de M. Lavisse qui signale le mal et en propose quelques remèdes. Je crois qu'il ne sera pas difficile de les appliquer.

Les facultés de droit et de médecine ont cet avantage que leur recrutement est assuré. Il y aura toujours des médecins et des avocats, et ils seront bien obligés d'aller apprendre leur art où on l'enseigne. La situation des facultés de lettres et de sciences est moins bonne. Pour vivre, il leur faut des élèves, et elles vont les prendre d'ordinaire parmi les jeunes gens qui se destinent à enseigner. Mais ce public auquel elles s'adressent est en France plus restreint qu'ailleurs. Une partie des maisons d'éducation où s'élève la jeunesse française appartient au clergé, et en général les professeurs des collèges ecclésiastiques n'étudient pas chez nous. Il nous reste, il est vrai, les futurs maîtres des établissemens de l'État, mais parmi ceux-là même il en est beaucoup qui n'ont pas les ressources nécessaires pour fréquenter nos facultés. On a eu l'idée, pour leur en fournir les moyens, d'instituer, depuis quelques années, des bourses de licence et d'agrégation. La mesure n'était pas nouvelle, puisqu'on peut la faire remonter jusqu'à l'empereur Alexandre-Sévère : un historien nous dit qu'après avoir créé beaucoup d'écoles il donna des pensions à des enfans pauvres pour les y attirer. C'est aussi aux boursiers que les universités du moyen âge, en particulier celle de Paris, ont dû surtout leur prospérité. De pieux personnages y avaient fondé des collèges, où l'on recevait quelques étudians pour rien, et l'on avait remarqué que ces pauvres écoliers, nourris par charité et qui attendaient tout d'eux-mêmes, étaient d'ordinaire les plus zélés, les plus laborieux de tous, ceux d'où sortaient les maîtres les plus savans, et qui arrivaient aux plus hautes dignités de l'église. Il y a eu des boursiers aussi dans

les universités après la renaissance, et précisément M. Germain nous apprend que Louis XV en créa dans l'école de médecine de Montpellier (1). L'institution, comme on voit, était ancienne, et elle n'avait jamais cessé d'exister; seulement on lui donna cette fois un caractère plus régulier et plus large. L'État créa d'un coup trois cents boursiers de licence, puis deux cents boursiers d'agrégation. La mesure était heureuse, et c'est d'elle que date le rajeunissement de notre enseignement supérieur. La présence de quelques boursiers dans nos facultés de lettres et de sciences a déterminé vers elles un courant dont tout a profité. Le progrès qui s'est accompli dans ces dix ou douze années ne peut être mis en doute, et, ce qui achève de prouver qu'il n'est contesté de personne, c'est que l'étranger lui-même a repris le chemin de nos écoles que, depuis 1870, il ne connaissait plus. Il nous avait déserté, après nos désastres, pour aller chez nos vainqueurs; il commence maintenant à nous revenir. D'après les calculs officiels, qui ont été faits cette année même, les écoles de Paris contiennent plus d'un millier d'étudians qui viennent de tous les pays du monde. A l'université de Berlin, on ne compte que 331 étrangers.

Il y a pourtant, au milieu de cette prospérité, quelques points noirs que nous ne devons pas dissimuler. D'abord tous nos professeurs de facultés se plaignent de la faiblesse toujours croissante des élèves qui leur arrivent tous les ans des lycées. Il est sûr que la décadence des études classiques dans les collèges entraîne des résultats très fâcheux pour nos universités. Si les élèves qui viennent en suivre les cours ne savent pas le latin, il faudra commencer par le leur apprendre, et le professeur, au lieu de leur donner une culture savante, sera bien forcé de leur enseigner le rudiment. On comprend qu'il ne s'y résigne pas volontiers : malheureusement ce mal dont souffrent les universités, il ne leur appartient pas de le guérir. Elles sont solidaires sur ce point de l'enseignement secondaire et s'il ne se relève pas, il leur sera difficile de se soutenir. Voici un autre danger, moins grave peut-être, mais plus prochain. Le nombre des étudians s'étant fort accru dans nos facultés, elles ont naturellement décerné beaucoup plus de grades. Rien n'est plus légitime. Autrefois, dans les bonnes années, on faisait, en France, 60 licenciés ès sciences et 80 licenciés ès lettres. L'an dernier, il y a eu 300 licenciés ès lettres et 360 licenciés ès sciences. C'est à peine assez, si l'on songe aux 3,700 étudians qui suivent les leçons de nos professeurs, mais pour les besoins de l'enseigne-

(1) Il est intéressant de voir ce que coûtait un boursier à cette époque. On lui donnait 600 livres par an pour sa subsistance, 50 livres pour les livres et instrumens et 100 livres pour le maître d'anatomie, les opérations et les bandages. Avec cette somme, ils étaient certainement aussi riches que les boursiers d'aujourd'hui.

ment public, c'est beaucoup trop. Le nombre des places à donner n'est plus en rapport avec celui des gens qui les demandent et qui auraient quelque droit à les obtenir. Il est à craindre, ou bien qu'on se détourne d'études qui ne mènent plus à rien et que la clientèle des facultés diminue, ou que le nombre des licenciés sans emploi n'augmente de plus en plus, et qu'il ne se forme, autour des chaires de nos collèges et de nos lycées, une population de déclassés, comme celle qui, à Paris, assiège les abords des écoles primaires (1). En attendant qu'on trouve au mal un remède efficace, ce qui ne sera pas aisé, la situation fait un devoir à nos professeurs de ne pas l'accroître et de se montrer plus difficiles que jamais à l'examen des boursiers et à la licence.

Jusqu'ici j'ai raisonné comme si nos facultés de lettres et de sciences n'étaient faites que pour préparer à des examens; ce n'est là qu'une partie de leur tâche et non pas la plus importante. Peut-être l'a-t-on un peu oublié dans ces dernières années. Quelques professeurs ont clos leur porte au public pour s'enfermer tête-à-tête avec les candidats et ne s'occuper qu'à corriger leurs devoirs et à leur faire expliquer leurs auteurs. Ce zèle intempestif ne doit pas être encouragé. La préoccupation des examens est devenue le fléau de notre enseignement à tous les degrés. On sait ce qu'elle a fait des classes de nos lycées, qui ne sont presque plus que des officines de baccalauréat; ne laissons pas notre enseignement supérieur devenir uniquement une fabrique de licenciés. Si c'est là que doivent aboutir le travail accompli et l'argent dépensé depuis quinze ans, le résultat sera médiocre. Ce qui fait la force des universités allemandes, c'est que l'examen n'y a aucune importance. L'éducation y est plus large et plus libérale : chacun cherche à former et à meubler son esprit. L'étudiant ne s'y prépare pas seulement pour l'épreuve du lendemain, mais pour toute la vie. Il côtoie toutes les connaissances humaines pour choisir celle qui lui convient le mieux et à laquelle il doit spécialement se consacrer. L'étude qu'il a faite de toutes les autres lui donne une idée générale de la science qui lui servira de guide dans les travaux particuliers qu'il entreprendra plus tard. Dans notre École normale, entre la première et la troisième année, qui sont occupées à préparer la licence et l'agrégation, la seconde a ce caractère qu'aucun examen ne la termine. Chacun y travaille en liberté : le professeur développe à son gré une partie de l'histoire des littératures, l'élève choisit le

(1) Si, comme le demande la commission du budget, l'École normale de Cluny est supprimée, les facultés seront amenées à préparer les candidats à l'enseignement spécial, comme elles préparent déjà ceux de l'enseignement classique. Il est bien souhaitable, dans ce cas, que les épreuves soient rendues les mêmes pour tous.

sujet qu'il préfère et consacre autant de temps qu'il veut à le traiter; et l'on a remarqué que c'est l'année la plus profitable de toutes, celle où l'originalité des esprits se dégage et dont on garde dans la suite le plus long souvenir. Pour que l'enseignement de nos facultés de lettres et de sciences soit fécond, il faut qu'il s'établisse chez elles quelque chose d'analogue et qu'elles ne se contentent pas d'être ce qu'en avaient fait les jésuites, une rhétorique et une philosophie supérieures.

Ce sont précisément les changemens qu'on annonce et qu'on va réaliser qui leur font, à ce qu'il me semble, un devoir impérieux d'être autre chose : dans l'organisation des universités nouvelles, elles ont un rôle particulier à prendre. Placées à côté des facultés de droit et de médecine qui sont, de leur nature, des écoles professionnelles, il faut bien qu'elles se distinguent d'elles, quand ce ne serait que pour avoir une raison d'exister. Pourquoi, par exemple, les facultés des sciences enseigneraient-elles les mêmes matières que les facultés de médecine, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, si ce n'était pas pour les enseigner autrement? N'est-il pas naturel qu'elles s'occupent moins des applications que de la théorie, qu'elles donnent un caractère plus élevé, plus strictement scientifique à leurs leçons? De cette façon les deux enseignemens se complètent au lieu de se confondre. L'un donne à l'étudiant les connaissances qui lui sont indispensables pour sa profession, l'autre lui montre discrètement ce quelque chose au-delà qui fait les inventeurs et qu'il est salutaire d'avoir entrevu un moment, même quand on ne doit pas dépasser la ligne commune. Je ne crois pas nécessaire de démontrer que les facultés de lettres peuvent rendre des services du même genre à l'étudiant en droit. Est-il besoin de prouver qu'il lui sera utile, pour pénétrer dans l'intelligence des lois, de connaître à fond la langue dans laquelle elles sont écrites, le temps où elles ont été rédigées, la société pour laquelle on les a faites, c'est-à-dire d'avoir touché à la philologie, à l'épigraphie et à l'histoire? — Voilà la tâche réservée aux facultés de sciences et de lettres; et l'on voit bien qu'elles ne pourront l'accomplir que si elles font, dans leur enseignement, une très large place à la science.

Tout ce que je viens de dire, je le crains bien, n'intéressera guère que les gens du métier. Qui sait pourtant? l'éclat des fêtes de Montpellier et la part que tout le monde y a prise semblent bien indiquer que chez nous les questions qui concernent l'enseignement public ne laissent personne indifférent.

GASTON BOISSIER.

FEMMES SLAVES

V[1].

VÉRA BARANOF.

Le pope Anastasius Dimitrovitch Baranof avait onze enfans, dont six filles. L'aînée s'appelait Véra. Imbu de l'esprit des temps modernes, Anastasius avait résolu de donner à ses filles une instruction supérieure, scientifique. Il s'occupait surtout de Véra et s'attachait à ne lui rien laisser ignorer de toutes les connaissances humaines. Quand il s'agit de Nadeschda, sa seconde fille, il montra déjà un peu moins de zèle. La troisième, Lioubof, fut encore plus négligée. Puis il s'arrêta là. Il trouvait qu'il avait vraiment trop de petites créatures aux tresses longues parcourant la maison. Toute sa science n'y aurait pas suffi.

Les trois autres sœurs se mirent donc à grandir, comme toutes les petites filles de la campagne. Nadeschda et Lioubof, ne recevant pas une éducation beaucoup plus relevée, étaient plus attirées vers les petites ignorantes que vers leur aînée, laquelle vivait isolée, ne prenant aucune part aux jeux et aux divertissemens de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 15 août 1889.

ses sœurs. Elle avait déjà trop goûté aux fruits de la science, fruits, de tout temps, plus ou moins défendus aux femmes.

Bientôt Véra surpassa son père en connaissances. Elle avait appris les langues anciennes et modernes et elle les possédait assez pour lire tous les auteurs dans le texte original. Par suite, elle dévorait tout ce qui lui tombait sous les mains, les œuvres scientifiques de tout genre, les romans, les journaux, les brochures.

C'était une jolie fille. Sa figure, ronde et fraîche, était pleine d'animation et d'intelligence. Véra était d'autant plus jolie qu'elle gardait assez de vanité féminine pour ne pas négliger sa toilette. De taille moyenne et svelte, ses mouvemens, pleins de vivacité, s'harmonisaient admirablement avec ses yeux clairs et expressifs, avec son petit nez aquilin, indices d'une nature impressionnable et mobile, enthousiaste, volontaire et énergique.

Un jour, elle déclara à ses parens qu'elle allait étudier la médecine. Son père poussa un gros soupir. Sa mère tomba de saisissement sur une chaise. Ils ne firent pas d'objection, sachant que rien ne pourrait la retenir. Sa malle faite, elle se fit conduire à la gare la plus proche, et de là à Kiew. Aussitôt arrivée dans cette ville, elle se mit à faire ses études avec cette ardeur opiniâtre qui semble un don spécial de la race russe. Beaucoup d'autres jeunes filles poursuivaient les mêmes études avec non moins d'assiduité et d'acharnement; cependant, Véra les surpassa bientôt toutes et conquit en même temps l'estime et l'admiration des professeurs et des étudians.

Parmi ces derniers, Serge Nestorovitch Kroubine occupait un rang distingué. A la veille de terminer ses études, il était en quelque sorte devenu le suppléant du professeur de physiologie. Serge avait déjà fait plusieurs expériences très intéressantes, qu'il avait publiées dans des journaux de médecine. C'était ce que les étudians d'alors appelaient un « pionnier. » Aussi cet homme supérieur, sobre et laborieux, s'intéressa-t-il à Véra. Il saisissait toutes les occasions de lui rendre de petits services. Il portait sa serviette et avait toutes sortes d'attentions pour elle. Il allait même chez elle, lui qui avait refusé les invitations des familles les plus considérables et les plus riches.

Était-il donc épris de Vérouschka? Lui faisait-il la cour? Pas le moins du monde. Qu'y avait-il, alors, entre ces deux personnes? Car elle aussi distinguait Serge parmi tous les hommes. Ce n'était qu'à lui qu'elle tendait la main, et, si elle avait un sourire, c'était pour lui.

Une seule fois, il s'était permis de faire allusion à un sentiment tendre; mais Véra l'interrompit aussitôt.

— Serge Nestorovitch, dit-elle en souriant, voulez-vous vous moquer de moi ou de vous-même? Je croyais que c'était la science votre fiancée. Quant à moi, j'ai besoin de toute ma liberté pour parvenir. Non, non, point de joug, ni pour vous, ni pour moi!

Kroubine haussa les épaules en souriant. Deux ans plus tard, un caprice l'ayant conduit à la campagne, il y rencontra Véra, qui s'était faite garde-malade et infirmière. Elle savait autant de médecine qu'aucun médecin de village, même davantage; mais, comme il ne lui était pas permis d'exercer pour son compte, la courageuse jeune fille se fit l'auxiliaire des médecins et leur devint bientôt indispensable. Kroubine la consultait souvent. Quand il confiait un malade à ses soins, il avait l'habitude de dire : « C'est comme si c'était moi-même, et même mieux, car elle a la main plus légère et plus douce. »

Lorsqu'en parlant ainsi, il voulait parfois s'emparer de cette main veloutée, Vera, qui n'avait pas changé de sentiment, lui disait en souriant : « Mais, Serge Nestorovitch, à quoi donc songez-vous ? » Ou bien : « Mon ami, je vous prenais pour un homme sérieux. » Ou enfin, et ceci était le plus douloureux au jeune homme : « Monsieur le docteur, vous vous trompez; je me porte, grâce à Dieu, parfaitement bien ; je n'ai pas besoin que vous me tâtiez le pouls. » Alors Kroubine lâchait la petite main molle en soupirant et se mettait à parler d'un nouvel appareil ou d'un médicament récemment découvert.

Ils se séparèrent de nouveau et se retrouvèrent, quelque temps après, dans une ambulance à Plewna.

La guerre avec la Turquie avait fait naître dans toute la Russie une agitation fiévreuse, — non pas ce qu'on appelle vulgairement un feu de paille, mais un enthousiasme fort, tenace, durable, qui, pareil à un feu souterrain, ne fait pas de bruit et ne s'éteint pas facilement. Aussi Kroubine, le sceptique, et Véra, la belle au cœur de glace, furent-ils des premiers possédés de ce feu sacré. Il se présenta comme médecin. Elle s'offrit comme infirmière. Puis, un beau jour, ils se rencontrèrent, surpris, au chevet d'un artilleur blessé.

— Vous! Vérouschka.

— C'est bien à vous, Serge Nestorovitch, d'être ici.

— Et que dirai-je donc de vous, Véra !

Mais ce n'était pas le moment de s'attarder aux complimens. Les terribles combats avaient amassé dans les hôpitaux militaires des milliers et des milliers de blessés qui avaient besoin de secours immédiats et dont les souffrances passaient toute description. Cependant, Kroubine ayant pu disposer d'un court moment pendant

la nuit, en profita pour relever prestement la manche de la pelisse de Véra et déposa un rapide baiser sur son bras, la brave fille ayant les mains couvertes de sang.

— Toujours le même ! dit-elle avec un doux sourire.

— Toujours, à perpétuité ! tant que vous serez aussi belle, Vérouschka.

— Hallucination, illusion des sens, mon ami.

Et elle lui échappa encore cette fois.

Deux jours après, l'assaut héroïque et mémorable des Russes sur Goreji-Doubnik eut lieu.

Kroubine commandait une colonne d'ambulance, et Véra l'avait rejoint. Au milieu du champ de bataille ils faisaient tous deux leur devoir avec sang-froid, sollicitude et intelligence. Ils se dévouaient jusqu'au sacrifice. Plusieurs fois Véra accompagna les porteurs sans se soucier des balles qui sifflaient autour d'elle. Elle aida à transporter des blessés depuis le champ de bataille, rouge de sang, jusqu'aux ambulances.

A cinq heures de l'après-midi, les colonnes se formèrent pour l'assaut. Les soldats marchaient, tous animés de la même résolution énergique et froide, qualité particulière à l'armée russe. Ils s'avançaient vers l'ennemi avec l'ordre et la régularité d'une troupe manœuvrant sur le champ d'exercice. Ils gravirent ainsi les hauteurs et disparurent bientôt derrière le rideau de brouillard qui enveloppait la redoute ennemie.

A ce moment, tous les cœurs battaient avec force. Les troupes de la réserve se découvrirent, et firent le signe de la croix.

Une pause terrible, où l'on n'entendait que le grondement des canons et le crépitement de la fusillade. Puis, un immense hourra, indiquant que la baïonnette avait commencé son œuvre d'éventrement.

A la fin du jour, au moment où le crépuscule allait faire place à la nuit profonde, la redoute était tombée au pouvoir des Russes, avec 1,600 hommes commandés par un pacha, et quatre canons. 4,000 Russes et presque autant de Turcs gisaient sur le champ de bataille.

La nuit était tout à fait tombée. Les maisons en flammes de Goreji-Doubnik éclairaient, à une grande distance, les collines et les bivacs des soldats russes.

De tous côtés, on entendait, comme au milieu de paisibles villages, les doux airs mélancoliques du foyer, de la patrie.

Véra entendit ces chants lorsqu'elle sortit, pour un moment, d'une grange où elle venait de panser les plaies de plusieurs bles-

sés. Elle s'assit dans la cour, sur une charrue abandonnée, et leva les yeux vers les étoiles. Un sentiment étrange de douceur, de bonté, d'amour des êtres, de tendresse profonde, s'empara subitement de son âme. Elle eut comme le pressentiment de quelque chose d'inattendu, d'un événement important, qui allait lui causer une grande joie ou une grande douleur.

Soudain, un dragon, dont la tête était entourée d'un linge ensanglanté, s'approcha et lui dit, à voix basse :

— Petite mère, là dedans mon lieutenant est étendu, blessé. De grâce, sauve-le!

— Où? demanda Véra, en se levant d'un bond.

— Là, dans cette petite maison.

Elle s'élança et se trouva tout à coup en face de Kroubine.

— Où allez-vous donc? demanda-t-il.

— Là, dans cette chaumière.

— Pourquoi faire? dit Kroubine, il n'y a dans cette cabane que des morts ou de pauvres diables qui n'en valent pas mieux.

Véra fronça les sourcils et passa devant Kroubine avec un haussement d'épaules indigné.

Elle pénétra dans la maison et aperçut, couchés sur de la paille, dans une vaste pièce basse, une douzaine de soldats. Personne ne bougeait. On n'entendait pas une plainte, pas même un soupir. Le silence et la solennité de la mort semblaient régner seuls dans cette maison. Elle hésita un instant, puis elle prit une petite lampe dont elle éclaira successivement le visage de tous les hommes qui ne paraissaient plus que des cadavres.

Vis-à-vis de la porte était étendu un jeune officier, qui semblait presque un enfant. Son beau visage exprimait une innocence touchante. Lui, paraissait avoir fini de rêver son rêve de la vie, de l'amour, de la patrie et de la gloire. Véra se pencha sur lui, le considéra quelques instans, et se sentit troublée. Pourquoi était-elle donc si profondément émue à l'aspect de ce jeune homme? La vue de cet enfant près de mourir la faisait-elle penser à sa mère, et en même temps à la guerre cruelle, qui exige de si nobles sacrifices?

Pendant que Véra songeait, courbée, le regard fixé sur l'officier, celui-ci ouvrit tout à coup les yeux, deux grands yeux bleus, qui avaient quelque chose de surnaturel et se mit à la regarder avec une sorte d'extase :

— Qui es-tu? demanda-t-il d'une voix faible.

— Je suis infirmière.

— Comment t'appelles-tu?

— Véra.

Il continuait de la regarder d'une façon étrange. A la fin il sourit.

— Je te prenais, dit-il, pour un ange. C'était un beau rêve.

— Puis-je vous soulager? demanda Véra. A-t-on pansé votre blessure?

— Il n'y a rien à faire pour moi; le médecin l'a déclaré. Il ne peut s'y tromper. Mais si vous voulez bien écrire quelques mots pour moi, chez moi.

— A votre mère?

— Oui.

Véra sortit, alla prendre du papier, un crayon et une enveloppe dans son petit coffret d'ambulance et revint en toute hâte auprès de l'officier. Elle se mit à genoux et écrivit sous sa dictée. Quand il eut fini, il voulut signer lui-même, et il traça péniblement d'une main toute tremblante les noms de Léon Kirilovitch Mélinof.

Véra plaça la lettre dans son corsage et resta à genoux aux côtés du blessé. Les deux jeunes gens se regardaient avidement en silence. Tout à coup, d'un mouvement brusque, Véra saisit les deux mains de Mélinof en s'écriant : — Non! vous ne mourrez pas! Vous ne devez pas mourir!

— Hélas! il n'est que trop vrai que je vais mourir. Oui, je sens que la mort approche...

— Ce n'est que l'effet de la fièvre...

— Non, je meurs; c'était sans doute écrit... que la volonté de Dieu soit faite!.. Mais mourir si jeune!.. s'en aller si tôt!.. pour toujours!.. Ce ne serait rien, mais perdre ce qu'on vient à peine d'entrevoir... ce qui semblait vous promettre tant de bonheur!..

— Que voulez-vous dire?

— Mourir sans avoir aimé!.. sans avoir été aimé!.. n'est-ce pas ce qu'il y a de plus triste au monde!

— Croyez-moi, Léon Kirilovitch, vous vivrez, et, sans doute, l'amour...

— Pourquoi chercher à me tromper?

Ils se turent tous deux quelque temps, puis le malheureux jeune homme tourna sa belle figure vers le mur et se mit à pleurer doucement. Véra le regardait avec anxiété. Elle voyait la poitrine du mourant se soulever violemment, et il lui semblait entendre les derniers battemens de son cœur. Alors, brusquement, presque en colère, elle se leva et sortit. Elle alla chercher Kroubine et le ramena auprès du blessé. Quand le médecin se retira après l'avoir examiné de nouveau, Véra lui dit tout bas, près de la porte :

— Ainsi, pas d'espoir?

— Pas le moindre.

— Combien peut-il encore vivre de temps?

— Jusqu'au matin, peut-être.

Kroubine s'éloigna rapidement à travers l'obscurité, rendue encore plus sinistre par les dernières lueurs errantes des incendies.

Véra s'arrêta un moment, les yeux levés vers les étoiles, dont la lumière bleuâtre tremblotait au-dessus de la terre endormie. Puis, lentement, l'air calme et résolu, elle revint auprès du blessé, et s'assit sur la paille, à côté de lui.

— Qu'a dit le médecin? demanda-t-il.

Véra ne répondait pas.

— Tu vois bien qu'il me faut mourir.

Véra se taisait toujours.

— Ainsi, plus d'espoir, murmura-t-il, je vais mourir, mourir sans avoir été aimé!.. En même temps, il passait doucement sa main tremblante sur les cheveux châtains de Véra. — Que c'est beau! disait-il, se parlant à lui-même, d'une voix à peine perceptible... Moelleux et doux comme de la soie... et brillans aussi comme de la soie.

— Léon Kirilovitch! s'écria tout à coup Véra en entourant le jeune homme de ses bras, dans un transport sublime d'affectueuse pitié, vous ne mourrez pas sans avoir été aimé, car moi... je vous aime!

Comme enflammé soudain d'une nouvelle vie, le jeune moribond se dressa tout droit sur sa couche de paille, et fixant ardemment son regard dans le regard de Véra:

— Tu m'aimes, dis-tu... cela est-il possible?.. cela est-il bien vrai?.. Eh bien! moi aussi, je t'aime! belle et généreuse jeune fille!

Puis, attirant la tête de Véra sur sa poitrine, il appuya avidement ses lèvres sèches et brûlantes sur les lèvres humides et chaudes de la jeune fille.

— Oui! je suis à toi? s'écria ensuite Véra, et je ne serai jamais qu'à toi. Jamais je n'appartiendrai à un autre, jamais! ajouta-t-elle en levant la main comme pour prêter serment.

— Eh bien! laisse-moi mourir ainsi, dit Mélinof avec un sourire de béatitude, la tête couchée sur le sein de sa bien-aimée; maintenant, la mort n'a plus rien de terrible pour moi.

A la pâle lueur du matin, un mort de plus gisait dans la chaumière bulgare. Véra sortit sur le seuil, ferma les agrafes de sa fourrure, regarda autour d'elle avec de grands yeux écarquillés, comme

si elle voyait le monde pour la première fois, et retourna lentement à l'ambulance. Kroubine échangea un regard avec elle, mais pas un mot ne s'échappa de leurs lèvres.

Véra continua ses soins aux blessés avec le même courage et le même esprit de dévoûment. Kroubine crut même s'apercevoir qu'elle allait au-devant du danger, et le bravait avec l'indifférence que donne le fatalisme. Là où les balles fouillaient la terre, et éparpillaient la neige en poudre argentée, on était sûr de la voir parmi les brancardiers, les aidant à relever et à transporter les blessés.

Quand, après la chute de Plewna, le projet de traverser les Balkans, afin de tourner le défilé de Schipka et d'attaquer les Turcs à dos, eut réussi, Véra rejoignit la colonne du général Skobeleff.

Le jour précédent, des sapeurs, armés de pelles, avaient travaillé à pratiquer un chemin dans la neige, mais on en avait encore jusqu'aux genoux. Elle était d'une telle épaisseur qu'elle formait un mur blanc de chaque côté de la route. Malgré cela, et malgré le froid, qui était vraiment insupportable, les soldats russes avançaient en riant et en plaisantant. Il n'avait fallu qu'un froid moitié moins rigoureux pour faire périr la grande armée en 1812.

Dès le matin, de bonne heure, Skobeleff salua son armée en lui criant : « Je vous félicite, mes enfans, les Turcs approchent ! »

— Mon général, nous allons faire de notre mieux ! répondirent gaîment ses soldats.

Bientôt, la route commença de descendre. Par momens, les chevaux enfonçaient dans la neige jusqu'à l'encolure. Les soldats se faisaient glisser sur la nappe blanche comme leurs montagnes russes.

Le feu ne tarda pas à s'engager, et, vers le soir, Skobeleff prenait le village d'Imotli. Puis, la nuit séparait les combattans. Des milliers d'hommes couchèrent sur la neige autour du village. Heureux ceux qui purent dormir autour des feux de garde. Beaucoup d'autres étaient endormis dans les ténèbres, pour ne plus se réveiller.

Les blessés, trop nombreux, manquaient de tout. On faisait des efforts surhumains pour les secourir, les transporter dans les ambulances et les panser, mais il fut impossible de suffire à tout. Il en resta des centaines qui gisaient exsangues de tous côtés, dans les ravins, dans les bouquets de bois et qui furent lentement engloutis par la neige.

Dans cette nuit effroyable, Véra se multiplia, et apparut à tous comme l'ange consolateur. Ce n'était plus une femme ; c'était un

être aux puissances surnaturelles, luttant, impassible, avec les élémens et avec la mort.

Kroubine la rencontra au moment où elle remontait la pente d'une colline, emportant un Cosaque de l'Oural sur son dos.

— Que faites-vous donc, Véra? lui dit-il, avez-vous juré de mourir cette nuit?

Si mourir était son secret et suprême désir, elle allait être bientôt exaucée.

Fouillant sans cesse la neige, à la recherche des blessés, semblable à un fidèle chien du Mont-Saint-Bernard, elle allait toujours en avant, parcourant, infatigable, la masse de neige scintillante et glaciale. A la fin, l'âpre froid finit par la saisir à son tour. Elle s'arrêta au milieu de cette splendeur sépulcrale, et se sentit perdre connaissance. Elle voyait toujours l'immense nappe blanche; elle distinguait parfaitement le bruit des armes, et la rumeur de l'armée dans le lointain, mais elle fut envahie tout à coup par une fatigue douloureuse, suivie d'une lassitude générale de tout son être, d'un abattement de tous ses membres. Ses bras et ses jambes s'alourdissaient, semblaient d'un poids énorme. Puis, tout devenait insensible. C'était une sorte de bien-être qui invitait à ne plus bouger... Enfin, la tête s'abandonna à son tour, et la pauvre Véra s'affaissa dans la neige comme dans un chaud duvet, comme dans une vaste et douillette fourrure.

Une grande clarté se faisait autour d'elle, et augmentait d'instant en instant... Puis, les cloches commençaient à sonner tout à l'entour...

— C'est la victoire! murmura-t-elle. Et elle laissa tomber tout à fait sa tête, comme pour dormir.

Cependant, au loin, le canon grondait, la fusillade devenait de plus en plus nourrie. Les Russes avançaient en poussant des hourras enthousiastes.

SACHER-MASOCH.

LES

SALONS DE 1890

III[1].

LA SCULPTURE.

Les sculpteurs et graveurs en médailles sont, en masse, demeurés fidèles à la Société des artistes français. Leur exposition, dans la nef des Champs-Élysées, ne compte pas moins de 1,258 morceaux, tandis que leurs confrères, au palais du Champ de Mars, n'en ont apporté que 84, petits bronzes pour la plupart, bustes ou maquettes. Il va sans dire que ces 1,258 morceaux ne sont pas des chefs-d'œuvre et qu'ici, comme dans les galeries de peinture, une sage épuration aurait à la fois rendu service au public et aux artistes, au public que ce pêle-mêle fatigue et dégoûte, aux artistes que cette promiscuité compromet, lorsqu'ils ont du talent, et nourrit d'illusions, lorsqu'ils n'en ont pas. Jamais on n'a vu, entre autres, une collection si grotesque de bustes et de médaillons; le buste et le médaillon sont, en sculpture, pour les apprentis et les amateurs, ce qu'est la nature morte en peinture, un champ facile d'exercices. Qui donc ne trouve pas un parent ou un ami de bonne volonté

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin.

pour servir à cette expérience presque aussi naïvement qu'une bassinoire de cuivre ou un pot de chrysanthèmes? Le modèle humain est, toutefois, plus respectable, et ce n'est pas sans quelque commisération qu'on voit éclater, sur tant de faces blanches, un air satisfait de bêtise profonde qu'elles doivent en partie, il faut l'espérer, à l'inexpérience maladroite de leurs interprètes. Pour la réception des figures entières, quoique avec moins d'exagération, on a apporté encore trop d'indulgence. Il serait temps, dans l'intérêt général, de mettre une digue à cette inondation d'inutilités et de substituer partout, dans les opérations du jury, un esprit de sévérité équitable et digne à un esprit de tolérance périlleuse qui ressemble fort à de l'indifférence. La *Société des artistes*, en améliorant l'installation de la sculpture, en donnant pour fond, aux marbres et aux plâtres, comme on l'avait fait à l'Exposition nationale de 1883, les belles tapisseries du Garde-meuble, s'est mise dans l'obligation de choisir avec plus de soin les ouvrages qui doivent apparaître dans ce beau cadre. Cette sélection lui serait d'autant plus facile que, chez les sculpteurs, à l'heure actuelle, le niveau de la science et même celui de l'imagination restent plus élevés que chez les peintres et que, dans cette section, les œuvres sont fort nombreuses qui attestent une conviction sérieuse, marquent un effort soutenu, et méritent, avec une attention sympathique, presque toujours l'estime et quelquefois l'admiration.

I.

La première œuvre qui frappe les yeux, lorsqu'on entre, c'est la *Femme au paon*, de M. Falguière. En d'autres temps, c'eût été une Junon. L'artiste, dans son premier rêve, est peut-être parti de l'idée mythologique, et, si nous ne nous trompons, dans la femme nue qu'il exposait, sous ce titre, l'année dernière, à la section de peinture, on trouvait déjà l'attitude, sinon la grâce, qu'il prête cette année à sa femme sculptée. Les deux figures ont dû être faites en même temps, peut-être d'après le même modèle. En fin de compte, M. Falguière a bien fait de ne point donner de nom classique à cette belle fille. Reine et déesse, elle pourrait l'être, elle l'aurait été dans ces âges reculés où la beauté suffisait pour conquérir un trône et donner l'immortalité : ce n'est point la reine des dieux, elle n'en a ni la majesté ni la fierté; ce n'est point la femme de Jupiter, elle n'en a ni la gravité ni l'orgueil. Nue, toute nue, debout sur des flocons de nuées, dédaignant tous les dia-

dèmes, sceptres et joyaux, elle se laisse admirer, sans pruderie comme sans minauderie, sans pensée comme sans prétention, dans tout l'éclat frais de sa jeunesse, vive, élégante et fine. La main gauche pendante, elle laisse traîner l'autre avec indifférence sur le long cou d'un paon perché à son côté, sur une autre pile de nuages. Le paon, à vrai dire, est un oiseau plus pittoresque que sculptural et qui perd le plus sûr de son charme en perdant ses couleurs. Il a fallu toute l'habileté de M. Falguière pour tirer parti de cette longue queue massive et pour en ajuster presque harmonieusement la désagréable silhouette avec les silhouettes voisines de la figure et des nuages. Dans les parties basses, le groupe semble un peu évidé et ne présente qu'à peine cette solide distribution des masses qui doit rassurer le regard dans les œuvres de matière blanche et friable, le marbre et la pierre. Ici, le sculpteur s'est laissé tromper par le peintre. Où le sculpteur reparaît, avec toute la souplesse et la dextérité de sa main, toute la vivacité et la spontanéité de ses sensations, c'est dans l'exécution de la jeune déesse. L'outil alerte de M. Falguière a rarement travaillé le carrare avec pareil amour et pareille joie. Le marbre, sous son ciseau, devient, en vérité, de la chair vivante et frémissante. Le corps tout entier, souple et nerveux, est modelé avec une précision incomparable qui fait oublier l'angle disgracieux formé par l'écartement des jambes. On ne remarque pas non plus l'insignifiance expressive de la tête, petite tête parisienne, coiffée à la mode, avec sa mince chevelure relevée sur la nuque et plaquée sur le front, quand on voit cette petite tête sans cervelle si vivement tournée. L'idéal que le sculpteur s'est fait de la beauté féminine, en sculptant ce joli morceau, ne dépasse pas l'idéal mondain de notre temps; c'est une beauté délicate et soignée, élégante et dédaigneuse, d'une élégance qui n'a plus rien d'héroïque ni presque d'aristocratique, d'une grâce aimable, mais si impersonnelle et si convenue qu'elle ne saurait pénétrer bien avant dans les âmes. Je m'imagine que, dans l'avenir, les déesses déshabillées de M. Falguière, comme les déesses en falbalas de Coustou et les déesses poudrées de Houdon, feront, avec le même charme, comprendre à nos arrière-neveux comment la société polie de son temps, les hommes de loisir et les femmes de plaisir, s'imaginaient la beauté idéale. Cela ne rappelle en rien les majestés robustes de l'antiquité romaine, ni les hautaines élégances de la renaissance; c'est plus petit et plus frêle; mais c'est toujours un rare et grand mérite de réaliser l'idéal de ses contemporains, quel qu'il soit; le succès qu'obtient M. Falguière nous peut faire penser qu'il y est arrivé.

La *Tanagra* seule de M. Gérôme rivalise, dans la faveur publique,

avec la *Femme au paon* de M. Falguière. C'est que les qualités apparentes y sont de même ordre. Quelle est la pensée de M. Gérôme? Nous l'avouons à notre honte, elle ne nous semble pas très claire. Une femme jeune, mais de seconde jeunesse, déjà mûrissante, pour mieux dire, si l'on en juge à certaines pesanteurs de ses formes, à certains affaissemens de ses carnations, est assise sur des débris de constructions, auprès d'une terre entr'ouverte, la tête droite, les jambes serrées, dans une attitude d'immobilité hiératique qui rappelle les déesses chaldéennes et égyptiennes. Dans la fouille béante à ses pieds, on voit sortir du sol quelques-unes de ces gracieuses statuettes qui ont rendu illustres les potiers-sculpteurs de Tanagra : une tête d'Athénienne enveloppée d'un voile, une Pallas casquée avec une cuirasse dorée. Elle-même, dans sa main gauche, elle tient une petite danseuse, aux vêtemens polychromes, qui passe la tête dans un cerceau. Est-ce la beauté moderne qui médite sur la beauté antique, une Parisienne qui regrette et qui envie la vivacité printanière et l'élégance naturelle de la Grecque? Dans ce cas, la pensée de l'artiste eût gagné à être définie par quelque accessoire, un bout d'ornement ou de vêtement, ou un accent plus franchement moderne imprimé à la figure. Que signifie, au contraire, le contraste marqué entre l'attitude, tout archaïque, qui nous reporte à des temps bien antérieurs à la résurrection des terres cuites béotiennes, et l'exécution plastique, toute réelle et toute moderne, qui nous ramène, par ses raffinemens, vers des époques d'art moins simples et moins saines? Quoi qu'il en soit, Grecque ou Parisienne, la dame potelée de M. Gérôme, comme la demoiselle nerveuse de M. Falguière, est nue, toute nue, et cette nudité, relevée et accentuée par une pointe de teintes roses habilement répandues sur le marbre moelleux et presque fondant, charme le public par le même aspect de réalité. Bien qu'on n'y sente pas la main d'un ouvrier si sûr, le fait est que certaines parties en sont traitées avec une souplesse délicate et rare. A peine peut-on regretter que, pour les attaches de ses poignets, la belle rêveuse ne ressemble pas davantage à ses sœurs de Grèce et qu'elle n'ait pas appris d'elles une façon de s'asseoir, en montrant le dos, moins pesante et moins écrasée. Ces accens, facilement donnés, d'un réalisme trop visible, sont plus faits pour séduire une minute les yeux par une sorte d'attrait sensuel que pour donner à une œuvre plastique la simplicité douce et grave qui la fixe d'une façon durable dans l'imagination.

La beauté voluptueuse et piquante, mais déjà fanée, d'hétaire asiatique que M. Gérôme donne à sa déesse de Tanagra n'est point celle, en vérité, qui éclate dans les statuettes de jeunes femmes, élé-

gantes, mais naïves, déterrées autour d'elle. Si nous retrouvions au Salon leur âme divine, avec la grâce naturelle et saine de leurs beaux corps, avec la bienveillance paisible et douce de leurs frais visages, avec le balancement nonchalant et souple de leurs attitudes harmonieuses, ce serait plutôt dans la *Danseuse*, de M. Chapu. Ce n'est pas que M. Chapu soit plus insensible que ses confrères aux séductions de la nature vivante, ni qu'il s'enferme dans la contemplation d'un idéal depuis longtemps réalisé. Il suffit de regarder cette *Danseuse*, placée sous une niche circulaire, pour constater chez elle, soit dans l'air fin, sinon coquet, de la petite tête, soit dans la façon de poser les pieds, soit dans la manière d'ouvrir à la hauteur de sa tête et d'agiter l'éventail, comme dans la forme même de cet éventail, toutes sortes de traits pris sur le vif et d'une réalité toute fraîche. Ainsi, sans nul doute, les céramistes de l'Hellade saisissaient, au passage, chez les belles promeneuses, dans le mouvement ou la physionomie, certains traits caractéristiques qui leur suffisaient pour donner la vie à leurs figurines sommaires, moins copiées que rêvées. C'est avec la même aisance que M. Chapu semble transposer, par un travail naturel d'imagination saine et bien cultivée, tous les élémens que peuvent lui fournir ses modèles ; en sorte que cette jeune danseuse, à la tunique flottante et transparente, antique par le costume et par la pureté ferme de la forme, moderne par la vérité du geste et la grâce de l'expression, nous conduit doucement vers le rêve et l'idéal par la sensation juste et nette de la réalité. N'est-ce pas là la plus haute fonction de l'artiste et son plus glorieux triomphe ?

La noblesse de l'imagination plastique, la sûreté de l'exécution sculpturale qui désignent à l'admiration presque toutes les œuvres de M. Chapu se retrouvent, avec plus d'ampleur encore, dans la Muse en haut relief qui joue le rôle principal dans le *Monument de Gustave Flaubert*. Il y aurait fort à dire, il est vrai, si l'on jugeait ce monument au point de vue de la composition générale et significative. Si quelqu'un devait s'attendre à voir une Muse grecque méditer sur son tombeau, ce n'était point sans doute l'auteur de *Madame Bovary* et de *Salammbô*. Non pas que ce Normand, sanguin et ironique, fût insensible aux séductions puissantes de la poésie classique, mais dans la vie antique comme dans la vie contemporaine, ce qui paraît surtout l'avoir intéressé, c'est l'explosion, âpre et égoïste, des passions communes et brutales, l'étrangeté et la corruption des sociétés en décadence plutôt que la grâce et l'élégance des civilisations à leur apogée. La Muse qui pouvait s'asseoir à son tombeau, inspiratrice vigoureuse et bizarre, mêlant sur sa physionomie l'enthousiasme le plus ardent et l'ironie la plus

amère, aussi violemment éprise des curiosités de l'archéologie que des fanfreluches de la mode, n'était pas, il faut l'avouer, facile à caractériser. La Muse qui écrit au pied du rocher sur lequel s'épanouit, dans un médaillon, la large face, chevelue et moustachue, de Flaubert, n'est donc que la Muse éternelle. Elle enregistre les titres de gloire du romancier, avec calme et sérénité, comme elle enregistrerait ceux d'un poète ou d'un philosophe, lui enseignant de plus qu'on peut unir la plénitude robuste de la beauté à la noblesse chaste de l'expression intellectuelle. Comme sculpture, c'est un des plus beaux morceaux qu'ait exécutés le maître et qui se place entre la délicate figure de la femme couronnant la tombe de Regnault et la noble figure de la Pensée se dévoilant sur celle de Daniel Stern.

Deux autres ouvrages d'un mérite supérieur, les groupes en marbre de MM. Marqueste et Puech, nous présentent, à la fois, dans une opposition intéressante, la beauté féminine et la beauté virile, telles que ces artistes la conçoivent, à travers les âges, dans la mythologie antique. Le *Combat de Persée et de la Gorgone* est un sujet qui hante depuis longtemps M. Marqueste. A son retour de Rome, en 1876, il l'avait déjà traité dans un modèle qui lui valut une première médaille et dont la fonte en bronze, placée dans un jardin public, fut aussi très remarquée pour ses belles découpures et son excellent rythme décoratif. Repris en marbre, modifiés et améliorés, le *Persée et la Gorgone* sont encore un des morceaux les plus entourés aux Champs-Élysées. Le jeune Persée, nu, svelte, bien découplé, semblable à un Mercure, coiffé d'un casque étroit à rinceaux ciselés, avec des talonnières ailées, vient de précipiter son ennemie à terre. Cette Gorgone n'est point, tant s'en faut, le monstre hideux qui hurlait, dans les temps héroïques, sur les métopes des temples doriques. C'est une Florentine de la Renaissance, comme son adversaire est un Florentin, et, n'était sa chevelure de serpens, ce serait, pour les proportions et pour la beauté du corps, une simple femme ou une simple déesse. Persée s'élance sur elle, lui appuie le pied droit sur la hanche, tandis qu'il lui empoigne d'une main la tête par ses tresses de reptiles, et de l'autre lève son cimeterre pour la lui trancher. Le mouvement est vif, énergique, ardent et donne à toute la figure du Persée un développement, en silhouette légère, d'un rythme ferme et net, d'une grande qualité sculpturale. La figure de la Gorgone nous paraît moins heureuse. Outre que l'artiste aurait donné à cette lutte symbolique plus d'intérêt et plus de vraisemblance en prêtant à la malheureuse victime des proportions plus robustes et un caractère plus monstrueux, lui permettant de lutter à armes moins inégales,

il faut reconnaître que, dans sa chute, elle ne se présente pas de tous les côtés d'une façon également claire au point de vue du mouvement ni satisfaisante au point de vue du rythme linéaire. L'exécution elle-même laisse quelque chose à désirer; elle est un peu régulière, calme, froide pour la circonstance, elle ne donne pas à ce corps de femme hurlante, qui se tord et se démène sous un pied vainqueur, l'apparence expressive de muscles agités et de chair torturée. L'action du ciseau dans la matière joue un rôle important. Beaucoup de sculptures contemporaines perdent la moitié de leur valeur en passant de l'argile dans le marbre, parce que la transformation s'opère par la main de praticiens indifférens. Ce n'est pas le cas, sans doute, du *Persée et la Gorgone,* dont certaines parties sont traitées avec une sensibilité qui révèlent le toucher de l'artiste; mais, dans une œuvre d'une si belle tenue et d'une si heureuse inspiration, on aimerait à trouver cette sensibilité répandue d'un bout à l'autre et partout égale à elle-même.

L'ouvrage de M. Puech, la *Sirène*, nous semble, parmi les groupes décoratifs, celui qui satisfait le mieux à toutes les exigences de l'imagination et de la technique. Le même sujet, une sirène enlevant un jeune homme, avait été déjà traité, avec un succès mérité, au Salon de 1874, par M. Aubé, peu connu alors. M. Puech semble s'être souvenu, en plus d'un endroit, du sentiment poétique avec lequel son prédécesseur avait disposé son groupe. C'était son droit, hâtons-nous de le dire : aucun des grands types, divins ou profanes, que la sculpture ou la peinture ont imposés à l'imagination humaine, n'a jamais été réalisé qu'à la suite de longs efforts successifs. Les meilleurs thèmes, dans les arts, sont presque toujours ceux qui sont devenus des lieux-communs, parce que l'artiste, n'ayant plus rien à expliquer de spécial et d'inattendu au spectateur, s'adresse plus directement et plus librement à lui par les qualités personnelles d'imagination et d'exécution dont il pénètre et remplit ce thème, afin de le renouveler, de le rajeunir, de le distinguer de tous les autres. Le groupe de M. Puech est mieux massé que n'était celui de M. Aubé et présente à la fois une apparence plus ferme, plus décorative, plus dramatique. Comme dans dans le groupe de 1874, la sirène, s'élançant sur les vagues, retourne amoureusement la tête vers la proie volontaire qu'elle entraîne aux abîmes. Mais, si nous ne nous trompons, le jeune homme de 1874, mélancolique et maladif, se laissait emporter, comme un désespéré ou un résigné, comme un voluptueux de souffrance, sur la croupe du beau monstre, tandis que l'adolescent de 1890, tout jeunet et naïf, plein de vie et d'espoir, s'épouvante devant le grand inconnu, assis sur l'épaule blanche de la déesse, et cherche à se

rejeter en arrière. La caresse impérieuse et tendre par laquelle la ravisseuse retient et affole l'enfant, l'enlaçant par la taille du bras gauche, lui serrant la main de son autre main, l'enivrant du sourire étrange de ses lèvres, du regard noyé de ses yeux demi-clos, du contact de sa chair et du frisson de sa chevelure, est exprimée de main de maître. La sensation d'entraînement rapide et irrésistible est à la fois donnée par le mouvement en avant du torse aux seins aigus, par le déroulement, en longs replis, de la croupe en queue de poisson, par le battement des grandes ailes qui soulèvent l'enchanteresse amphibie, poisson par le bas, oiseau par le haut, femme et amoureuse partout. Dans l'exécution des deux figures, toutes deux jeunes et saines, l'une plus robuste et ardente, l'autre plus frêle et plus nerveuse, toutes deux modelées avec aisance et souplesse, aucune trace d'hésitation ni d'effort; tout le travail a un bel entrain de jeunesse, dans son habileté soutenue et presque excessive, qui réjouit vraiment les yeux. Il faut croire que la villa Médicis, dont on médit tant en ce moment, n'est pas un séjour si fâcheux pour les artistes, puisque M. Puech, qui en arrive, peut nous donner au débarquer un tel ouvrage, tandis que ceux qui l'y ont précédé, MM. Falguière, Chapu, Marqueste, continuent à se comporter de la façon qu'on sait.

Ces œuvres remarquables ne sont point les seules qu'ait inspirées à nos sculpteurs leur admiration raisonnée de la statuaire antique, cette admiration nécessaire et féconde qui maintient chez eux la tradition des fortes études, de la conception approfondie, du travail désintéressé. On aura beau dire, on aura beau faire, la sculpture, non plus que la peinture, ne saurait vivre uniquement par la copie, plus ou moins exacte, de fragmens plus ou moins étendus de la réalité. Si les arts, comme les sciences, procèdent de l'observation, ils diffèrent sensiblement des sciences, en ce qu'ils prennent l'observation non comme but, mais comme moyen. La nature n'est pour eux qu'un répertoire de formes ou de couleurs que l'imagination des artistes combine à son gré pour s'adresser à l'imagination des autres hommes, par un langage visible qui suit ses lois spéciales et possède des ressources spéciales pour enchanter les yeux et pénétrer les âmes. La qualité la plus mystérieuse à la fois et la plus délicieuse du langage sculptural, n'est-ce pas cette combinaison juste et expressive des masses et des contours, des vides et des pleins, des cavités et des saillies, qui constitue, pour un œil délicat, un rythme aussi précis, une harmonie aussi profonde, que les rythmes les mieux cadencés et les plus riches harmonies du langage musical? Et, cette qualité, n'est-il pas vrai que les Grecs l'ont possédée à un degré incomparable, avec une telle supériorité

que le moindre fragment de marbre, la moindre terre cuite, sortie négligemment de leurs mains heureuses, nous en dit plus long, sous ce rapport, que les chefs-d'œuvre même les plus mâles ou les plus élégans de la renaissance, fille savante de l'antiquité, mais fille inquiète et agitée? Comment donc blâmer les artistes, sains et laborieux, qui vont, de ce côté, chercher, dans ce temps de malaise intellectuel et de songeries pessimistes, le calme joyeux et noble de l'imagination ?

Quelle clarté, quelle netteté, quelle lumière dans ce génie grec ! Lorsqu'un sculpteur veut traduire une pensée humaine en langage plastique, c'est toujours à lui qu'il doit s'adresser! Avec quelle abondance et quelle aisance les Grecs ont répandu sur la terre une quantité d'êtres imaginaires personnifiant si vivement tous les phénomènes de la nature et tous les états de l'âme qu'aucune civilisation postérieure ne les a pu remplacer! Voyez combien les allégories réalisées par eux sont encore aujourd'hui intelligibles, vivantes, souvent populaires! combien les allégories du moyen âge et de la Renaissance restent le plus souvent obscures, inexpliquées, malgré des surcharges d'accessoires explicatifs! Aussi n'est-il pas étonnant que tant d'artistes bien doués, mais chez lesquels les facultés d'invention ne sont pas développées à l'égal de la puissance d'exécution, s'en tiennent à ces allégories traditionnelles, qu'il est toujours possible de ranimer suffisamment, par l'addition d'un accent personnel, pour qu'elles nous charment de nouveau, malgré leur ancienneté. Comme d'habitude, nous avons donc cette année une collection de Vénus, de Dianes, de nymphes des bois, de nymphes des eaux; il en sera sans doute ainsi tant qu'il y aura des sculpteurs au monde.

La *Querelle d'amour*, par M. Tony-Noël, a tout juste, au point de vue intellectuel, l'importance d'une odelette anacréontique ou d'un distique de l'anthologie. Une jeune nymphe, nue et vive, vient d'enlever sa flèche à l'Amour ; elle refuse de la lui rendre, et l'en menace en sautillant, tandis que le gamin, gambadant, s'accroche à sa jambe. Comme combinaison aimable de mouvemens et de lignes, comme légèreté et comme gaîté, c'est tout à fait charmant; cela fera un fort joli bronze. Il y a beaucoup de distinction aussi dans la façon dont M. Renaudot nous a représenté *Diane*. Grande, longue, svelte, comme la Diane de Fontainebleau, elle est assise sur une pierre, et caresse le cou d'un grand lévrier dont elle semble contenir l'ardeur. L'attitude est juste, l'expression chaste et doucement fière, et l'exécution du marbre est menée avec soin et délicatesse. M. Mathet, dans son *Oréade*, nymphe de montagnes, s'est efforcé de déterminer avec plus de hardiesse le carac-

tère presque viril de la vierge chasseresse, menant une vie active et pure sur les hautes cimes, où elle se rencontre avec les oiseaux de proie. L'*Oréade* a, en effet, près d'elle, un aigle, aux ailes éployées, regardant dans la plaine. C'est une fille bien découplée, au buste long et mince, avec une gorge à peine saillante, des jambes fortes et nerveuses, qui se sont développées par la marche au détriment des parties supérieures. Dans la tête aussi le sculpteur a voulu marquer à la fois la force, la chasteté, la fierté; M. Mathet n'est point un artiste banal, nous l'avions déjà remarqué en 1888, lorsqu'il obtint sa première médaille avec sa jolie figure de l'*Hésitation*. Là aussi l'on sentait que, d'un bout à l'autre, le sculpteur, en étudiant son modèle, avait toujours poursuivi une même pensée, consultant avec conscience la nature, mais dans une intention très nette, celle de rendre une sensation et un sentiment particuliers. De pareilles recherches peuvent être accompagnées d'inégalités et d'incertitudes dans l'exécution plus que lorsqu'on s'en tient à la bonne reproduction des types déjà fixés; mais c'est par ces recherches, honnêtement poursuivies, qu'on renouvelle les sujets les plus rebattus et qu'on dégage sa propre originalité. Avec M. Mathet, le jury a récompensé son voisin, M. Rambaud, l'auteur d'une *Muse des bois*, et c'était justice. Cette jeune fille se distingue, moins que l'*Oréade*, de ses aînées; elle est d'une beauté correcte que n'a point altérée son existence campagnarde, mais d'une beauté franche et jeune, sans prétention ni coquetterie, qui fait plaisir à voir. Elle approche de ses lèvres une syrinx; cet instrument naïf suffit à une muse rustique et peu lettrée; à ses pieds, un oiseau chante sur une branche fleurie. C'est encore un bon ouvrage, délicat et soigné.

Les deux jeunes sculpteurs qui se sont disputé le prix du Salon, MM. Charpentier et Gauquié, affichent le goût d'une beauté plus forte et plus ample, chez les femmes aussi bien que chez les hommes. On pourrait même trouver que la *Chanson* de M. Charpentier est caractérisée par des formes trop puissantes pour le nom léger qu'elle porte. Mais, au lieu de la *Chanson*, appelons-la le *Chant*, et nous trouverons que c'est une très estimable figure, ne datant pas, en somme, et n'ayant rien de particulièrement moderne. Bien qu'elle marche sur un tambourin et une folie, et qu'elle porte à l'arrière-bras un bracelet de grelots, c'est plutôt une bacchante des montagnes qu'une chanteuse de casino; ce qui sort de ses lèvres joyeuses, c'est plutôt un hymne qu'un couplet gaillard. Dans le modelé des membres, l'artiste a accentué cette apparence robuste; on ne saurait lui en faire un crime. M. Charpentier, du reste, expose à quelques pas de là, un groupe, les *Lutteurs*, dans lequel son

amour pour les formes vigoureuses se manifeste plus audacieusement, avec une sorte de brutalité réaliste qui, cette fois, compromet son sentiment du rythme sculptural. Ces lutteurs, nus, sont très modernes; ce sont des lutteurs de barrière, puissamment musclés, aux membres noueux, de courte encolure et de têtes bestiales. Dans un brusque effort, l'un des combattans, saisissant son adversaire par les deux poignets, l'a fait pirouetter et tomber sur la tête, en sorte que les jambes de celui-ci s'agitent, toutes droites, en l'air : enchevêtrement bizarre qui ne peut durer, dans la réalité, qu'une seconde, le temps à peine d'être saisi par la photographie instantanée. C'est donc une attitude qui répugne à la sculpture, comme tout effet trop rapide pour que la pensée et l'œil n'en demandent pas la transformation immédiate. Supposez, dans un cadre, une peinture représentant un personnage qui tombe de la colonne Vendôme et demandez-vous s'il vous serait agréable de supporter longtemps ce spectacle. La sensation est trop passagère pour qu'elle puisse prêter à un développement artistique. Il y a toujours, même dans la convention pittoresque ou sculpturale, un degré de vraisemblance qu'il est nécessaire de conserver; dans la sculpture surtout, pour goûter à loisir la puissance ou la beauté des formes en mouvemens, l'œil exige d'abord une vraisemblance de durée dans ce mouvement. C'est ce qui rend si intéressant le groupe antique des *Lutteurs* au musée de Florence; dans l'enlacement violent de ces deux adversaires cramponnés tous deux fortement au sol, on sent à la fois que l'effort dure depuis quelque temps déjà et que cet effort peut continuer encore sans que l'équilibre des figures soit instantanément et forcément bouleversé. On a donc le temps de suivre la tension de leurs muscles, la durée de leur effort, l'expression de leur acharnement. Devant le groupe de M. Charpentier, l'œil reste inquiet et surpris, plutôt que satisfait. La disposition des membres, au premier abord, d'ailleurs, n'est pas claire et c'est un grave défaut. La conception, en réalité, n'est pas heureuse, mais l'exécution a des qualités de force et d'ampleur qui, dirigées avec plus de goût, nous promettent un vaillant sculpteur.

M. Gauquié, moins habile peut-être, possède un fonds de tempérament presque semblable; sa lutte entre *Bacchante et Satyre* est menée avec une vigueur remarquable. M. Gauquié, né près de Lille, a-t-il du sang flamand dans les veines? On pense à Rubens et à Jordaëns en regardant son groupe. La bacchante est une gaillarde de leur entourage, charnue et dodue, qui peut lutter à armes égales avec le satyre velu, tombé à ses pieds, qui s'efforce de la saisir par la taille et qu'elle éborgne en lui égratignant le visage de ses

ongles. C'est de la sculpture un peu sommaire, mais forte et joyeuse, bien balancée, bien équilibrée, vivante et décorative, dans le goût du XVIIe siècle. La *Nymphe lutinant un Dauphin*, par M. Larroux, est de la même famille ; ce n'est qu'une suivante de Thétis, une bonne grosse commère, joviale et commune ; la plaisanterie qu'elle fait en fourrant ses doigts dans les ouïes du monstre patient qui veut bien la porter sur son dos est aussi une grosse plaisanterie ; toutefois, le groupe est amusant et forme une bonne masse décorative. On sent des préoccupations plus classiques, moins de diable au corps et plus d'expérience, dans une autre composition bachique, la *Caresse*, de M. Ludovic Durand. Il s'agit là d'une bacchante amoureuse qui, à défaut de mieux, enguirlande le cou d'une tête sculptée de satyre grimaçant et riant au-dessus de son piédestal. La belle s'adosse à la gaine de marbre, levant les bras et retournant la tête. C'est encore une beauté un peu forte, mais correctement et largement modelée. De ce côté, du reste, le vent est aux déesses presque mûres, plutôt épaisses que sveltes, plutôt pesantes que légères, même lorsquelles devraient être vierges ou le paraître. N'est-ce pas, dans une certaine mesure, le défaut de la *Léda* de M. Roulleau, un bon travail, cependant, où l'auteur s'est inspiré, pour l'attitude et pour l'expression de tête, de Léonard et de Baudry. M. Roulleau a tiré très bon parti, pour l'équilibre décoratif, du grand cygne qui allonge son cou sur la hanche de la jeune femme et qui s'apprête à l'envelopper de ses larges ailes. La *Léda* elle-même, dans son ensemble, se présente agréablement ; et l'exécution de ce marbre serait presque partout satisfaisante, n'était un contraste assez marqué entre le développement robuste du torse et des jambes et la gracilité un peu maigre et molle des bras et des mains.

L'une des grandes difficultés de la statuaire, c'est de garder, d'un bout à l'autre, dans une figure dont l'exécution exige des mois et des années de travail et pour laquelle il faut souvent consulter des modèles différens, cette unité dans le rendu qui est la marque des œuvres parfaites. Quand cette unité manque dans un modèle en plâtre, ce n'est que demi-mal, parce que l'artiste peut encore remédier à ce défaut avant la fonte ou la mise au point ; quand l'erreur est fixée dans le marbre, elle est irréparable. A ce point de vue, l'exposition au Salon est toujours, pour les modèles, une bonne épreuve, qui permet aux artistes consciencieux de s'examiner, de se corriger, de donner, par une revision rapide, plus d'aisance et d'harmonie, à des figures dans lesquelles on sentait trop encore l'effort d'une composition laborieuse ou la juxtaposition mal dissimulée d'élémens divers. Parmi les sculpteurs signa-

lés plus haut, il en est plusieurs, tels que MM. Gauquié et Larroux, auxquels profitera sans nul doute cette épreuve publique. Nous donnerions volontiers le même conseil à M. Hector Lemaire, pour sa *Vénus,* inspirée par les vers d'Alfred de Musset, et tordant ses longs cheveux. La déesse pose, debout, sur un dauphin que conduisent deux enfans; la tête est assez jeune et triomphante, et, dans l'allongement du corps, on sent une recherche d'élégance aristocratique qui contraste avec l'épaisseur des Vénus populaires répandues çà et là dans le jardin. M. Lemaire destine sans doute cette figure à la fonte; la silhouette, en effet, en est nette, vive, légère; mais on y voudrait une allure plus aisée et plus libre, en même temps qu'un caractère plus soutenu et plus chaleureux dans le modelé d'ensemble; c'est ce que M. Hector Lemaire peut lui donner par une revision attentive. Nous signalerons encore, comme pouvant gagner à être simplifiées et allégées, la nymphe assise sur un monstre que M. Engrand appelle le *Rêve;* la *Nuit,* ingénieusement disposée, mais beaucoup trop compliquée, par M. Dolivet, et même l'autre *Nuit,* de M. Dagonet, bien que cette dernière soit déjà plus intelligible, plus simple et plus élégante.

II.

La seule statue équestre du Salon est la statue d'un peintre, *Velasquez*, par M. Frémiet. Cet artiste éminent nous a depuis trop longtemps accoutumés aux caprices originaux de son imagination savante et hardie pour que nous soyons surpris de cette nouvelle fantaisie. A vrai dire, lui seul pouvait l'avoir; il ne tardera pas à rencontrer des imitateurs, car il a certainement trouvé, tant au Champ de Mars qu'aux Champs-Élysées, des cœurs pour le comprendre et des mains pour l'applaudir. On avait représenté, sur les places publiques, des peintres en académiciens, des peintres en ambassadeurs, des peintres entourés de leurs élèves; mais on n'avait pas encore pensé à les mettre à cheval, comme les condottieri, les empereurs, les héros, comme Colleoni et comme Charlemagne, Marc-Aurèle et Jeanne d'Arc, et vraiment cela manquait à leur gloire. Grâce à un sculpteur équitable et compatissant, voici donc une injustice réparée, et, d'ici peu, nous pouvons nous attendre à voir chevaucher sur les places publiques Léonard de Vinci, Rubens, Van Dyck, Carle Vernet, Géricault, tous grands peintres de chevaux, tous grands amateurs d'équitation, comme on sait, qui méritent cet honneur autant que Velasquez. Une fois cette résolution bien prise de représenter les grands hommes non pas dans leur occupa-

tion la plus glorieuse, mais dans leur passe-temps le plus agréable, nous ne tarderons pas à varier infiniment les attitudes jusqu'à présent si monotones de tous les grands artistes; Ingres, sur son piédestal, nous jouera du violon, Horace Vernet sera habillé en maître d'escrime, Rossini, devant un fourneau, exécutera un plat de sa façon, tel autre nous montrera son adresse au bilboquet et tel autre pincera de la guitare. L'enseignement de l'histoire par la statuaire deviendra ainsi un enseignement fort divertissant, mais qui aura besoin, plus que jamais, de nombreux commentaires.

En attendant que l'exemple donné porte ses fruits, il est juste de déclarer que M. Frémiet, suivant sa coutume, s'est tiré le plus spirituellement du monde de cette aventure. Si ce cavalier empanaché, raide et empesé sur sa haute selle brodée, n'éveille pas en nous forcément, au premier ni même au second abord, l'idée d'un peintre, d'un peintre coloriste et d'un peintre de portraits, il évoque du moins, avec une puissance singulière, l'idée des choses et des hommes parmi lesquels a vécu ce peintre. L'allure ramassée du cheval vigoureux et court, l'attitude compassée et correcte du noble courtisan tenant à la main une tige de laurier, son large feutre surchargé de plumes, son épaisse chevelure, sa haute collerette empesée, son manteau court battant son dos, ses vastes manches pendantes et chargées de pendeloques, tout évoque l'image de l'Espagne sous Philippe IV. Pour compléter la résurrection, il ne manque que la polychromie. Cette statue devrait être peinte, car c'est en peintre, autant qu'en sculpteur, que M. Frémiet l'a conçue et exécutée. Tous les traits en sont pris à l'œuvre peinte de Vélasquez; il n'est pas jusqu'aux nœuds de rubans, ces jolis nœuds noirs et roses, si joliment attachés à la robe grise de l'infante dans le tableau du Louvre, que nous ne retrouvions à la crinière du cheval et au-dessus de la botte du cavalier. C'est une transposition hardie d'un art dans l'autre faite avec une habileté, une conscience, une verve vraiment rares. Comme Philippe IV serait heureux d'avoir une pareille statue! mais le pauvre sire a l'habitude de semblables déconvenues; c'était son premier ministre qui régnait à sa place, c'est son premier peintre qui enfourche son cheval.

Auprès de ce peintre épanoui dans sa belle santé et dans son beau costume, auprès de ce chevaucheur magnifique et triomphant, tous les autres héros, militaires ou civils, qui s'entremêlent, dans le jardin, aux Vénus et aux Lédas, semblent quelque peu bourgeois, déclamatoires ou piteux. Il y a cependant parmi eux quelques honnêtes gens très corrects de costume et d'allure, très corrects aussi d'exécution, tels que le *Gay-Lussac*, par M. Aimé Millet; le *Méhul*, par M. Croisy; le *Du Guesclin*, par M. Hector Lemaire, mais, comme on

dit, « l'habit ne fait pas le moine, » et c'est toujours la physionomie du moine qui reste difficile à exprimer. Quand il s'agit d'un grand chimiste comme Gay-Lussac, ne serait-il pas à propos de le représenter faisant de la chimie, au lieu de nous le montrer dans son costume d'académicien, un costume d'étiquette impersonnel et exceptionnel? Sans doute, nos places publiques sont couvertes de personnages dans le même appareil : poètes, dramaturges, historiens, économistes, mathématiciens, artistes, tout y passe; ce n'en est pas mieux pour cela, et ce n'est pas apprendre grand'chose à l'enfant curieux, en extase devant un bronze, que de lui dire : « C'est un académicien. » Gay-Lussac, auprès de ses cornues, n'aurait pas été un moindre personnage qu'un Gay-Lussac en habit brodé, culottes courtes, l'épée au côté; il aurait agi bien plus clairement et plus vivement sur l'imagination de ses compatriotes limousins dans le présent et dans l'avenir. Dans ces dernières années, on a vu, aux Champs-Élysées même, des statues d'Arago et de Montgolfier dans lesquelles l'astronome et l'aéronaute étaient caractérisés par des attitudes plus parlantes pour les yeux de la foule. Présenter tous les savans sous l'aspect d'académiciens, ce n'est pas en dire beaucoup plus sur leur compte que si on les plantait sur des chevaux, comme les peintres. Encore est-il des académiciens explorateurs, connus par leurs expéditions scientifiques ou archéologiques, pour lesquels une monture, le cheval arabe, le dromadaire du Sahara, voire même le mulet montagnard et le petit âne d'Égypte, pourraient être une désignation glorieuse. Le mieux, dans toutes ces affaires, serait de s'en tenir au gros bon sens, et, quand on représente un grand homme, de le représenter aussi clairement que possible dans l'exercice de sa profession. Le Napoléon académique de Canova et le Napoléon romain de Chaudet n'ont jamais été pour personne le vrai Napoléon; c'est l'homme au petit chapeau, l'homme en redingote grise qu'il nous faut. Tout ceci soit dit sans diminuer le mérite de l'œuvre de M. Aimé Millet qui s'est conformé sans doute à des instructions précises en exécutant, avec soin, son Gay-Lussac dans cette donnée officielle; mais comme on est en train, dans toutes les villes de France, d'ériger des statues aux illustrations locales, et que beaucoup de ces illustrations ont eu l'honneur d'appartenir à l'Institut, il serait utile peut-être d'en varier l'uniforme. Le *Méhul*, pour la ville de Givet, par M. Croisy, est caractérisé plus résolument, au moins pour la date, par le costume qu'il porte, chapeau de feutre, culottes courtes, bottes molles, petit manteau par-dessus l'habit. Le *Du Guesclin*, de M. Hector Lemaire, destiné à son monument de Châteauneuf-de-Randon, est également reconnaissable, sous sa cotte d'armes armoriée, à sa tour-

nure épaisse, à son geste décidé, à la lourdeur disproportionnée de ses extrémités. Le personnage n'était pas beau, mais n'était-ce pas le cas de trouver dans cette laideur même un moyen d'expression? Est-ce pour dissimuler la laideur de cette tête que M. Lemaire l'a coiffée d'un grand casque à visière relevée dont l'ombre cache tout le haut du visage? Un réaliste plus hardi eût au contraire accentué tous les traits disgracieux sous lesquels se cachait un si grand cœur, en les éclairant d'héroïsme. Ces trois statues, *Gay-Lussac*, *Méhul*, *Du Guesclin*, sont d'estimables ouvrages qui décoreront convenablement des places publiques; mais il y manque la passion du sujet et la force de l'imagination.

Depuis quelques années, le goût des beaux monumens funéraires paraît de nouveau se répandre dans notre pays; MM. Paul Dubois, Chapu, Mercié, Barrias, entre autres, ont montré ce qu'on pouvait mettre de poésie et de sentiment dans ces travaux. Le point difficile est toujours d'y bien faire ressortir, sans déclamation et sans sensiblerie, soit le mérite du défunt, soit la nature des regrets qu'il laisse après lui. Tous ceux qui ont parcouru les *Campi santi* d'Italie, surtout ceux de Gênes et de Milan, savent quel vaste champ peuvent offrir les tombeaux à l'imagination des sculpteurs. Si dans les nécropoles méridionales on rencontre plus d'une extravagance et plus d'une niaiserie, on y trouve aussi des figures d'une invention naïve ou ingénieuse, des scènes d'une agréable simplicité ou des allégories d'une poésie non banale, auxquelles ne manque, pour être des œuvres supérieures, qu'une exécution plus savante et plus sérieuse ou moins prétentieusement habile. Nos braves sculpteurs apportent, dans l'accomplissement de ces monumens, souvent destinés à disparaître dans le pêle-mêle de nos cimetières moins régulièrement disposés, la même conscience qu'ils mettent à préparer une figure pour un musée. Il est donc intéressant de les suivre dans cette carrière nouvellement ouverte à leur activité. Nous avons déjà vu comment, dans le *Monument à Flaubert*, M. Chapu a fait un chef-d'œuvre de sculpture, sans toutefois y montrer l'effort qu'on pouvait attendre pour exprimer la personnalité si particulière du romancier réaliste et archéologue. M. Barrias, dans son *Monument du peintre Guillaumet*, a trouvé la note juste, et le public l'a compris immédiatement. La biographie d'un peintre importe peu à sa gloire, et la postérité ne s'en soucie guère. Ce qui nous touche de lui, c'est son individualité d'artiste, le caractère général de son œuvre, la nature de son génie ou de son talent. La maquette en cire de M. Guillaumet a peut-être plus fait pour la réputation de ce vaillant artiste que l'exposition même de ses œuvres, à laquelle tout le monde n'a pu

assister. Il n'est pas un visiteur du Salon qui ne se soit arrêté devant cette *Jeune fille de Bou-Saada*, assise, les jambes croisées, à la mode orientale, sur un tombeau de pierre et qui n'ait demandé, en la voyant si simplement attristée, et d'une main nonchalante laissant tomber des fleurs devant elle : « Qui donc regrette-t-elle? » La réponse était aussitôt donnée par le médaillon de Guillaumet, modestement encastré, à ses pieds, dans la dalle tumulaire. Elle pleure l'artiste qui l'a le mieux comprise et qui n'a compris qu'elle, ou plutôt elle est sortie de l'œuvre même du peintre pour apporter un souvenir sur sa tombe. C'est ainsi que, l'année dernière, dans le monument de Baudry, par M. Mercié, la Muse qui couronne le buste était sortie de l'œuvre même de Baudry. M. Barrias a mis toute la souplesse de sa main et toute la bonté de son cœur à modeler cette simple et douce figure; c'est une œuvre qu'on sent émue et qui, par conséquent, nous émeut.

Il n'est pas toujours facile de donner à la douleur qui s'assied sur une tombe un type si particulier. Lorsqu'il s'agit d'une douleur privée n'ayant pour objet que des vertus morales ou intellectuelles qui ne se sont point exercées en dehors du cercle des relations domestiques ou sociales, l'allégorie reste forcément plus générale; ce qui ne l'empêche point de pouvoir être vivement expressive comme celle, par exemple, que M. Mercié sculpta autrefois pour le tombeau de Mme Charles F... La belle figure en marbre, destinée par M. Coutan au tombeau de Mme Louis Herbette, rentre dans la série de ces allégories un peu vagues, mais néanmoins saisissantes par l'ensemble mélancolique de l'attitude, du geste, de la physionomie. C'est une sorte de matrone ou de prêtresse antique, au visage noble et régulier, assise sur un siège bas, entre deux consoles renversées, appuyée à un tronc d'arbre desséché. La tête penchée sous de grands voiles, le corps affaissé sous l'amas des plis amples de sa tunique et de son manteau, elle semble arracher tristement de la main une feuille de chêne, la seule qui reste attachée à un tronc dont les racines tortueuses s'enchevêtrent sous ses pieds. Devant elle, sur le sol, gisent quelques autres feuilles mortes. Le geste est d'une tristesse puissante et d'une haute résignation; ce marbre, taillé largement dans la manière grandiose et décorative du XVIIe siècle, fait grand honneur à M. Coutan.

Le plus important des monumens commémoratifs exposés est le *Monument de Mgr Donnet*, archevêque de Bordeaux, destiné à la cathédrale de cette ville. L'artiste, M. Delaplanche, nous le présente, dans son ensemble, avec la plinthe et le sarcophage de marbre noir figurés par des charpentes peintes, et nous voudrions voir cet exemple plus fréquemment suivi. Il est certain que les trois figures

qui le composent, l'archevêque agenouillé, à une assez grande hauteur, au-dessus du sarcophage, et les allégories de la *Foi* et de la *Charité*, qui se tiennent, de chaque côté, dans la partie basse, perdraient beaucoup à être isolées d'un milieu architectural qui explique leurs proportions et leurs mouvemens. L'archevêque, tête nue, en vêtemens sacerdotaux, sa mitre et sa crosse à ses pieds, est agenouillé au sommet, la tête levée vers le ciel, la main gauche sur son cœur, comme pour attester sa croyance, la main droite tendue, comme pour demander que ses actes soient jugés. Les deux figures, placées en contre-bas, correspondent par leurs attitudes à ce double mouvement. Toutes deux lèvent sans affectation leurs regards du côté du prélat, la *Foi*, lui offrant le calice avec l'hostie et répétant le geste de la main sur le cœur, la *Charité* portant un enfant sur l'un de ses bras et soutenant de l'autre un petit garçon debout à son côté. C'est aussi dans le style ample et robuste, largement étoffé, du XVIIe siècle français, que M. Delaplanche a exécuté ces trois figures avec l'aisance et la dignité que donne une expérience consommée. La figure de la *Charité*, notamment, est un morceau grandiose de la plus noble allure.

Les sculpteurs qui reçoivent des commandes de cette importance et de ce genre passent, parmi leurs camarades, pour des privilégiés et des heureux. En attendant qu'ils soient chargés d'éterniser en public l'image d'un personnage illustre, vieux ou nouveau, ceux qui ont le goût des résurrections historiques sont, d'ordinaire, longtemps réduits à s'y préparer en essayant d'immortaliser des héros de leur choix. C'est ainsi sans doute que MM. Labatut, Vital-Cornu, Gauquié, se sont épris, l'un de Caton d'Utique, l'autre d'Archimède, le troisième de Brennus. Le premier a représenté le vieux Romain à ses derniers momens, assis, une main posée sur le Phédon qu'il vient de lire, et, de l'autre, tenant l'épée dont il va se frapper. Le bras étendu sur le papyrus semble un peu raide, mais l'attitude générale est simple et ferme, et c'est par une étude réaliste de bon aloi que M. Labatut s'est efforcé, dans la tête et dans les membres, d'exprimer la rudesse énergique de ce corps rugueux, enveloppe solide d'une âme de même trempe. Le groupe dans lequel M. Vital-Cornu a voulu faire de la mort d'Archimède une allégorie générale, scientifique et patriotique, n'est pas si aisément intelligible. Le vieux savant, accroupi sur le sol et continuant ses recherches géométriques entre les jambes du soldat qui s'apprête à le frapper, pousse l'indifférence aux choses extérieures jusqu'à l'invraisemblance palpable. On comprend qu'absorbé dans son travail, il n'ait entendu ni le bruit du combat dans les rues, ni le bruit du danger qui s'approche, mais dans l'attitude étrange

que lui a imposée M. Vital-Cornu, il pose lui-même une main sur la jambe du soldat et lui enfonce un doigt dans la chair, et la distraction paraît vraiment à la fois impossible et offensive. On ne s'explique guère non plus que le soldat ait attendu de sentir ce pauvre vieux entre ses jambes pour commencer à tirer son épée. Toutes ces invraisemblances choquantes, jointes à un entortillement de lignes assez confus dans le bas, nuisent beaucoup aux qualités d'énergie sculpturale que M. Vital-Cornu a déployées dans l'exécution difficile d'une composition mal venue. Le *Brennus* de M. Gauquié a les qualités et les défauts de son groupe de *Bacchante et Satyre*. L'attitude est nette et parlante. Le chef gaulois, d'un geste impératif, levant dans sa main droite la lourde épée qu'il va jeter dans la balance, est en train de crier le *Væ victis!* L'exécution est résolue, ferme et large. L'aspect est un peu commun. Ce Brennus est le meilleur des héros gaulois, toujours assez nombreux au Salon, et parmi lesquels on remarque une figure assez vive et très soignée, le *Jeune Gaulois en vedette*, par M. Léon Pilet. L'histoire sacrée a inspiré à M. Aizelin une *Judith* en bronze, d'un beau caractère, dont nous avions déjà vu le modèle, à M. Larche, un *Jésus enfant devant les docteurs*, d'une simplicité charmante et intelligente; à Mlle Jeanne Itasse, un *Saint Sébastien* en haut relief d'une exécution pittoresque et vigoureuse. On peut compter encore parmi les compositions historiques des groupes allégoriques comme celui de M. Levasseur, une mère embrassant son enfant blessé: *Après le combat*, travail dont le modèle valut déjà à son auteur une médaille en 1888; comme le plâtre de M. Fosse, la *Fin d'un héros*, où le sculpteur, en suspendant à un arbre un vaincu percé de flèches, s'est souvenu du *Serment de Spartacus* par M. Barrias; comme le marbre de M. Schraeder pour le Muséum: *Science et mystère*, un vieillard assis contemplant un œuf qu'il tient à la main; comme celui de M. Albert Lefeuvre: *Pour la Patrie*. Ce dernier groupe dont la première pensée remonte aussi à quelques années en arrière, car M. Albert Lefeuvre, si nous ne nous trompons, le conçut à son retour d'Italie, se distingue de tous les autres par un accent personnel de juvénilité virile et généreuse. L'ouvrage, dans son ensemble, a une forte saveur florentine et atteste que M. Albert Lefeuvre a fréquenté avec fruit Donatello. Ce sont deux jeunes gens debout, placés côte à côte, prêts à marcher en avant, la main dans la main, comme s'ils venaient de prêter un serment solennel. L'un, vêtu de la toge, tenant à la main un rouleau de papyrus, a le front large et carré d'un jurisconsulte romain; l'autre, en habit de soldat, corsage de cuir, ceinture de lanières, épaulières et jambières de fer, une main appuyée sur une

épée et un long bouclier, a la mine, avec ses cheveux en désordre, d'un saint Georges ou d'un David. Tous deux ont la tête nue et regardent, avec une certaine fixité assurée, droit devant eux. Dans l'exécution du marbre, on pourrait observer peut-être quelques intentions d'habileté trop marquées, telles, par exemple, que l'évidement excessif des prunelles, qui gâtent par leur petitesse l'effet général d'une œuvre bien pensée et bien venue. L'ardeur libre d'un coup de ciseau plus vigoureux n'eût point surpris dans un travail qui est le produit d'une inspiration ardente et libre. Tel qu'il est, le *Pro Patria* reste un morceau très intéressant et des plus distingués. On remarque un sentiment élevé du même genre dans un autre groupe, d'un aspect plus familier, sous lequel M. Loiseau a écrit les mêmes paroles : *Pro Patria*. C'est l'*Adieu* d'une mère à son fils partant pour la guerre. Le jeune homme, nu, cache un poignard dans sa main, tandis que sa mère, assise, l'embrasse en lui prenant le bras. L'étreinte est pleine de tendresse et d'émotion.

III.

Le *Gilliatt* de M. Carlier, qui a obtenu le plus de voix pour la médaille d'honneur, montre qu'un bon sculpteur peut trouver l'occasion de déployer sa vaillance dans mille circonstances de la vie ordinaire et sans avoir à tourmenter beaucoup son imagination. Le Gilliatt des *Travailleurs de la mer* n'est pas le premier pêcheur normand qui ait été saisi par une pieuvre, et le récit dramatique de Victor Hugo n'eût pas suffi à inspirer une œuvre sculpturale à un artiste qui aurait uniquement compris, comme tant d'autres, son sujet par le côté romanesque et émouvant et qui n'aurait pas été, avant tout, un bon ouvrier, connaissant bien son métier et un observateur studieux de la nature vivante : « Gilliatt, dit le poète, avait enfoncé son bras dans le trou ; il se sentit saisi... Quelque chose qui était mince, plat, glacé, gluant et vivant venait de se tordre dans l'ombre autour de son bras. La bête l'avait happé... Gilliatt se rejeta en arrière... L'angoisse à son paroxysme est muette... » Dans cette seule description, combien de détails, de sensations purement littéraires, qui échappent à l'art du sculpteur et qu'il ne saurait s'escrimer à rendre, sous peine de n'être pas compris et d'altérer la simplicité d'aspect nécessaire à tout travail plastique!

M. Carlier n'a retenu, en réalité, du passage écrit que les deux traits les plus simples : un pêcheur se sent saisi par une pieuvre, il est saisi d'épouvante et s'efforce de se dégager. On n'a donc pas

besoin de connaître le roman pour comprendre sa figure, ce qui est l'essentiel. L'homme est en train de descendre d'un rocher; il tombe sur le pied droit; c'est à ce moment que sa jambe gauche, restée en arrière, est enlacée par un des longs tentacules de la bête étoilée dont la tête hideuse apparaît sous la pierre. Il retourne la tête, et, de la main gauche, s'efforce de se débarrasser de cette chaîne vivante, tandis que de la droite il serre, en hésitant, son couteau dans son poing. L'homme est nu, avec un simple caleçon ; dans la tête seulement, M. Carlier a exprimé l'intention de marquer le caractère de la race et de dater la figure; intention inutile, car, en vérité, que ce pêcheur embarrassé soit un Breton ou un Normard, qu'il s'appelle Gilliatt ou Yvon, qu'est-ce que cela peut nous faire? Tout l'intérêt est dans son action, dans son mouvement, dans le danger qu'il court. Simplifier et généraliser, dans ce cas, est, pour un sculpteur, une nécessité presque aussi grande que celle d'insister sur le caractère spécial et personnel lorsqu'il s'agit de figures historiques et habillées. C'est qu'ici nous voulons surtout avoir une idée nette du personnage, tandis que là, c'est son action seule qui nous préoccupe. Qui songe au visage du *Gladiateur* antique ou à celui du *Captif* de Michel-Ange? La poésie de ces belles nudités est toute dans l'élan ou dans la souffrance de leur corps; un visage plus particularisé affaiblirait notre sensation et nous gênerait. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'une figure légendaire ou historique, surtout d'une figure au repos; on peut presque accepter un visage banal dans un saint George combattant, on ne l'accepterait pas dans un saint George immobile. Du moment que M. Carlier prenait le sage parti de mettre à nu son pêcheur et de lui enlever tout détail de signalement en lui retirant tous ses vêtemens, il pouvait tout aussi bien donner plus de style à son visage en lui enlevant ses rides et son type. La chose, d'ailleurs, n'a pas grande importance, car on est si vivement saisi par le mouvement général de la figure qu'on ne s'attache pas outre mesure au visage dans lequel, d'ailleurs, l'expression d'angoisse subite et muette est fort bien rendue. C'est une des rares figures du Salon dont le mouvement puisse être saisi et compris aussi facilement de tous les côtés, et l'on sait que cette ubiquité d'un rythme expressif et satisfaisant pour l'œil, par son harmonie autant que par son équilibre, est l'une des grosses difficultés, si ce n'est la plus grosse, à laquelle se heurte le sculpteur. L'œuvre la plus parfaite est celle qui la possède le mieux. Si nous ajoutons à ce mérite celui d'une exécution particulièrement précise, décidée, conduite et soutenue d'un bout à l'autre avec autant d'habileté que de conscience, nous ne nous étonnerons pas que l'auteur de ce beau

marbre, M. Carlier, ait obtenu, pour la plus haute récompense, 60 voix, tandis que les plus favorisés après lui, MM. Albert Lefeuvre et Marqueste, n'arrivaient qu'à 25 et 12, et nous regretterons que cette année encore, dans cette section de sculpture où les œuvres complètes sont aussi nombreuses qu'elles sont rares chez les peintres, les artistes ne soient pas parvenus à s'entendre pour affirmer eux-mêmes une supériorité que l'opinion publique leur accorde déjà.

L'observation faite à propos du *Gilliatt* de M. Carlier s'appliquerait avec plus de raison encore à un certain nombre de figures impersonnelles, n'ayant pas pris leurs noms dans un poème ou dans un roman, destinées à rappeler aux hommes les différentes formes de leur activité, soit dans les travaux des champs, soit dans ceux de l'industrie. L'attention des sculpteurs se porte, depuis quelques années, de ce côté, et c'est avec raison, car il y a dans les mouvemens et dans les expressions des paysans et des ouvriers des quantités de choses non encore racontées et fort bonnes à présenter aux yeux de tous. L'attitude et le geste d'un paysan, par exemple, qui s'assied au bord d'un champ pour réparer sa faux peuvent devenir une attitude et un geste sculpturaux parce qu'ils sont naturels, simples, aisés ; mais, en les reproduisant, il faut prendre un parti : soit traiter résolument son sujet à la moderne, comme l'a fait un peintre, M. Lhermitte, et, dans ce cas, préciser, autant qu'on veut et qu'on peut, son paysan, par ses vêtemens et par son type ; soit l'agrandir en le généralisant, et, alors, il ne suffit pas de le simplifier en le dépouillant de ses habits, il faut encore et surtout le simplifier dans ses particularités ethniques et dans sa physionomie. Le *Rebatteur de faux*, par M. Lange Guglielmo, n'aurait pas été une moins bonne figure si le sculpteur, au lieu d'insister sur l'âge, les lourdeurs, les callosités, les rides du paysan robuste, mais déjà trop marqué, qui lui a servi de modèle, avait seulement consulté la nature pour donner à cette figure nue, simple et bien posée, sa précision anatomique. M. Boucher, lui, vise nettement à la synthèse, car il donne pour épigraphe à son paysan soulevant, avec effort, d'un coup de bêche, une motte de terre, ces mots solennels : *A la Terre*. M. Boucher a toujours eu le sentiment de la grandeur et, dans ce trio de *Coureurs*, désormais célèbre, qui est resté son chef-d'œuvre, il a prouvé qu'un véritable artiste peut toujours trouver dans la réalité immédiate des sujets nouveaux, d'une poésie facilement saisissable, et en faire des sujets généraux par une simplification intelligente et une transposition habile. Était-il bien nécessaire, pour transporter dans l'idéal, pour ennoblir et agrandir ce paysan accomplissant le mouvement le plus habituel à tous les jardiniers et terrassiers, de

lui donner les proportions extraordinaires d'un Hercule colossal? L'indication anatomique tient aussi, dans ce géant, une place beaucoup trop importante. A distance, on reste encore frappé par les saillies violentes de ses veines gonflées, presque aussi fortement indiquées que sur un mannequin d'amphithéâtre. Cette insistance sur les détails nuit à l'aspect général d'une figure assez grandiose, dont le rude effort est bien indiqué, et lui enlève de sa simplicité et de sa vie.

Un des jeunes sculpteurs que ce Salon aura mis en lumière est un Portugais, M. Teixera-Lopès, qui paraît avoir une intelligence pénétrante et grave des conditions dans lesquelles la réalité bien vue et bien comprise peut devenir la sculpture et la poésie. Son marbre, *Caïn*, est déjà une bonne étude : il a vu le meurtrier, à peine adolescent, assis, dans une attitude pensive, laissant présager ses crimes futurs par l'expression renfrognée et jalouse de sa physionomie ingrate. Le morceau est exécuté avec soin. Son groupe de la *Veuve* est plus personnel. L'artiste a su y introduire, d'une façon remarquable, une assez forte dose de sensibilité et d'émotion, sans verser dans la sentimentalité, ni compromettre l'équilibre et le calme de son œuvre plastique. Une femme du peuple, en jupons, la chemise dégrafée, l'air triste et préoccupé, est assise près du berceau de son enfant. Tandis qu'absorbée par sa douleur elle regarde devant elle, dans le passé ou dans l'avenir, sans rien voir, l'enfant, assis sur ses couvertures, se dresse vers elle et, de ses petites mains qui tirent sa chemise et s'attachent à son sein, la rappelle naïvement à la vie et à son devoir. Le sentiment est parfait de justesse et de naturel ; on sent, d'un bout à l'autre, l'émotion soutenue, mais une émotion qui ne trouble ni les yeux ni la main de l'artiste et qu'il exprime simplement et sobrement. C'est dans cet ordre d'idées la meilleure pièce de l'exposition.

Nous pourrions nous arrêter encore devant un certain nombre d'agréables figures sans prétentions qui montrent combien le sentiment sculptural et l'habileté à l'exprimer sont répandus aujourd'hui dans nos ateliers. Quelques bronzes et quelques marbres, tels que la *Guêpe*, de M. François Moreau; *Dans les Bois*, de M. Eugène Robert; *la Fin du Rêve*, par M. Dampt, nous étaient déjà connus par des études préliminaires; on ne les revoit qu'avec plus de plaisir. *Le Renard et les Raisins*, par M. Mulot, nous offre une agréable figure en marbre de jeune femme tenant la grappe haute à un jeune renardeau. Le *Tireur d'arc*, par M. Gardet, un petit bonhomme bien cambré, bien découplé, regardant filer sa flèche, en marbre aussi, est exécuté avec un soin parfait, par une main d'ouvrier plus habile encore. Des qualités techniques du

même genre ont fait remarquer le *Petit enfant assis et jouant avec un crâne d'où sort une araignée*, par M. Icard. Parmi les bronzes décoratifs, on a remarqué la *Source*, élégante et haut perchée sur un roc, de M. Caniez; le gamin remplissant sa cruche, *A la Fontaine*, par M. Van Beurden; le chien gardant un enfant ou la *Protection*, par M. Peyrol. Parmi les modèles qui nous ont le plus frappé par diverses qualités, soit décoratives, soit expressives, et que nous aurons l'occasion d'examiner lorsqu'ils reparaîtront dans leurs formes définitives; nous ne pouvons que signaler l'*Aigle et le Vautour se disputant un ours mort*, par M. Cain; le jeune troupier de l'avenir, debout sur un piédestal où sont célébrées les gloires de la gymnastique, *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor*, par M. d'Astanières; les allégories poétiques de MM. Thabard et Récipon : la première, le *Poète et sa Muse*, plus classique et plus correcte, la deuxième, la *Harpe et l'Épée*, plus hardie, mais moins intelligible; la très précise et fine étude de M. Pech, le *Sophocle dansant après la victoire de Salamine;* la coquette et nerveuse *Carmen*, de M. Allouard; les morceaux plus robustes du *Dénicheur d'aigles*, par M. Gossin; du *Premier artiste*, par M. Richer; des *Orphelins*, par M. Duvaux; du *Pro Patria*, par M. Bogino. Le plus grand nombre des bustes qui s'alignent le long des plates-bandes seront certainement oubliés avant longtemps; mais parmi ceux que la postérité retrouvera avec utilité et plaisir, on peut compter ceux de *S. M. dom Pedro II*, empereur du Brésil, et de *Perrin*, administrateur de la Comédie-Française, par M. Guillaume; celui de *M. L. Pasteur*, par M. Paul Dubois; celui de *Victor Hugo*, par M. Mercié; celui de *Labiche*, par M. Boisseau; ceux de *M. Paul Chenavard*, par M. Paul Gautherin, et de *M. Spuller*, par M. Aubé.

Toutes ces œuvres intéressantes et bien d'autres se trouvent aux Champs-Élysées. Dans le palais du Champ de Mars, la sculpture, nous l'avons dit, occupe fort peu de place, et, dispersée, soit au milieu de la peinture, soit sur les galeries de la coupole, n'y produit pas tout son effet. L'œuvre la plus importante par les dimensions est un groupe réaliste, d'un aspect peu séduisant, par M. Desbois, la *Mort*. C'est la scène de *la Mort et le Bûcheron* traitée dans le style colossal; ces deux études anatomiques, l'une d'un squelette pourri, l'autre d'un agonisant qui va pourrir, sont exécutées avec sérieux et habileté; mais où peut-on placer cette fantaisie macabre? M. Dalou expose deux modèles, un *Lavoisier*, pour la Sorbonne; un *Victor Noir*, étendu à terre, son chapeau tombé à son pied, pour son monument funéraire : on y retrouve la fermeté expressive qui marque toutes les œuvres de l'auteur. Quant

à M. Rodin, il n'est guère représenté que par des esquisses d'une saveur originale. La plus intéressante partie de cette exposition un peu brève consiste en bustes et études d'expressions, quelques-uns fort remarquables, la plupart empreints d'un sentiment très vif et très délicat de la vie contemporaine, qui sont dus à MM. Jean Baffier, Alfred Lenoir, Ringel, Mme Charlotte Besnard.

Quelles conclusions tirer de cette rapide étude? C'est que, d'une part, les sculpteurs, en masse, conservent une idée plus nette que les peintres de la dignité de leur art et des exigences de leur métier, et que, protégés peut-être par leur isolement et leur impopularité, ils subissent, moins que leurs confrères, les entraînemens de la mode et les étourdissemens de la vanité. C'est que, d'autre part, ils donnent, à ces confrères inquiets, l'exemple utile du sang-froid dans les recherches et de la prudence dans les innovations, leur prouvant de toutes parts, au Champ de Mars comme aux Champs-Elysées, qu'il est possible de réaliser un idéal nouveau, l'idéal le plus moderne, par les moyens traditionnels, sans faire ce marché de dupe qui consiste à renoncer d'abord à toute la science acquise dans l'espoir de reconstituer, de toutes pièces, une science nouvelle. La scission actuelle, en mettant à nu plus ouvertement l'absence de principes sérieux chez les soi-disans novateurs et l'inanité des résultats obtenus en dehors de la recherche studieuse et sincère par les moyens connus, aura contribué, sans doute, à faire triompher la vérité. Il n'est point à désirer que cette scission s'éternise, ni dans l'intérêt de l'art, pour lequel des expositions moins nombreuses et plus choisies sont toujours plus utiles, ni dans l'intérêt des artistes, qui perdraient autant à disséminer leurs ressources qu'à fatiguer le public de leurs petites discordes. Nous espérons donc, l'année prochaine, retrouver tous les artistes réunis encore sur le même terrain. Quoi qu'il advienne dans cette crise passagère, comme dans tant d'autres qui l'ont précédée, les sculpteurs auront eu l'honneur de garder intacts les principes sur lesquels reposent la force et la beauté de l'art ; ce n'est pas la première fois qu'ils auront sauvé l'art français.

GEORGE LAFENESTRE.

LE

ROI CHARLES-ALBERT

D'APRÈS UNE BIOGRAPHIE RÉCENTE

Le prince Charles-Albert de Savoie-Carignan, qui fut roi de Piémont de 1831 à 1849, a dit souvent : « Ce monde est fait pour aller mal : *questo mondo è fatto per andar male.* » Il disait aussi dans les dernières années de sa morose et tragique existence : « Ma vie fut un roman, et je n'ai pas été connu. » Dans sa jeunesse, sa devise était : « J'attends mon astre. » Cet astre qu'il attendait ne s'est jamais levé. Ce prince d'une taille au-dessus de l'ordinaire, au long visage émacié, à la figure immobile et mystérieuse, au regard triste et aussi inquiétant que sa voix était caressante, mérite une place d'honneur parmi les rois malheureux, parmi ceux qui ont le plus souffert et bu le calice jusqu'à la lie.

Dès ses premières années, tout lui fut contraire. Il était né le 2 octobre 1798, et quelques jours après, le Directoire chassait de Turin la vieille dynastie sarde. Il passe son enfance dans l'exil. Il a perdu son père, et bientôt il a le chagrin d'apprendre que sa mère, qui était la plus délurée et la plus fantasque des honnêtes femmes, se remarie avec un auditeur au conseil d'état, petit homme laid et boiteux, le comte de Montléart. « Imaginez, disait l'enfant, que par un froid de quatorze ou quinze degrés, M. de Montléart me faisait monter sur le siège de la voiture où il s'enfermait avec elle ; ce que j'ai souffert de sa part ne peut se dire. » Pour se débarrasser de lui, on l'envoie faire ses études dans

un pensionnat genevois, où ce futur roi partage son lit avec le fils d'un pasteur protestant, qui lui reprochait de trop bouger et le traitait de mauvais coucheur. Cependant Napoléon a connu la défaite, l'heure des restaurations a sonné. Le 21 mai 1814, Victor-Emmanuel Ier a repris possession de sa capitale, où il rentre avec sa perruque, son catogan et son chapeau à la Frédéric II. Il a quatre filles, que la loi salique exclut du trône. Son successeur sera son frère Charles-Félix, qui lui-même n'a point de fils, et après la mort de Charles-Félix, la couronne passera à la branche cadette, aux Carignan, et Charles-Albert sera roi. Mais en dépit de la loi salique, M. de Metternich s'est promis secrètement de le dépouiller de ses droits; pendant de longues années, le jeune héritier présomptif sera sur le qui-vive et devra défendre son bien contre les vautours et les renards.

On l'a rappelé en Piémont, et dès 1816 il tient sa petite cour dans le château des Carignan, à Raconis. En sa qualité de prince royal, il se plaît, selon la règle, à contrecarrer la politique absolutiste du roi régnant. Il lie commerce avec les libéraux italiens, et comme le disait un de ses serviteurs, « il ne sent pas la queue de la poêle lui rougir dans la main. » Une conspiration militaire éclate en 1821, et il se voit condamné à choisir entre ses goûts et son devoir, entre ses amitiés et son roi. Il sacrifie ses amis, qui lui reprocheront longtemps sa trahison. L'émeute triomphante a contraint Victor-Emmanuel d'abdiquer; en attendant le retour de Charles-Félix qui est à Modène, Charles-Albert, nommé régent provisoire, se laisse extorquer une constitution. Le nouveau roi le désavoue et l'exile à Florence. Pour rentrer en grâce, il devra se résigner à d'humiliantes démarches, contracter de tristes engagemens. En 1823, il prouvera qu'il s'est brouillé à jamais avec les libéraux en allant se battre contre les constitutionnels espagnols, et il se signalera par son brillant courage au Trocadéro. Mais avant de l'autoriser à revenir à Turin, on lui fera signer un acte par lequel il s'oblige « à conserver intactes et les bases fondamentales et les formes organiques de la monarchie absolue, » et on lui donne à entendre qu'il ne pourra manquer à sa parole sans faillir à l'honneur. Du même coup, il est stipulé que le jour de son avènement, cet interdit se donnera un conseil judiciaire, formé des prélats piémontais et de tous les chevaliers de l'Annonciade. Lorsqu'il montera sur le trône, ce conseil le tiendra en tutelle; il ne règnera que de nom, le vieux parti piémontais gouvernera pour lui. Ses sujets s'en étonneront; l'engagement souscrit est demeuré secret d'état. On ne voyait pas sa chaîne, mais il en sentait le poids.

Cependant, la révolution, qu'on croyait avoir étouffée dans le sang, préparait clandestinement sa revanche, le carbonarisme travaille l'Italie. Dès 1846, l'effervescence va croissant; un pape libéral semble

appeler sur les agitateurs les bénédictions du Ciel, les Bourbons de Naples eux-mêmes tentent de s'accommoder avec leurs peuples. Ce qu'accorde un Ferdinand II, Charles-Albert peut-il le refuser ? Au commencement de 1848, il promet à ses sujets cette constitution ou ce statut qu'il avait juré de ne jamais leur donner, et il pense sauver son honneur en manquant à sa parole. De ce jour, il a changé de tuteurs : ce n'est plus le parti rétrograde, c'est la révolution qui le tient ; elle ne le lâchera pas. Elle lui commande de se battre pour l'indépendance italienne. Il déclare la guerre à l'Autriche, remporte quelques avantages, arrive sur les bords du Mincio, prend Peschiera. Son astre s'est-il enfin levé ? Sa joie sera courte ; dès sa naissance, il a été promis au malheur.

Ses alliés l'abandonnent, et soldat vaillant, mais général incapable, il n'est pas homme à se tirer d'affaire. Après avoir repris Vicence, Radetsky le bat à Custozza. Il faut songer à la retraite, et cette retraite se tournera en déroute. Quelques mois auparavant, lorsqu'il traversait les cités lombardes, les fleurs pleuvaient sur lui et les plus belles femmes de l'Italie baisaient dévotement ses éperons. Quand il rentre à Milan, peu s'en faut qu'il n'y soit massacré. Il repasse le Tessin, signe un armistice. Son visage dévasté, ses traits rigides, ses yeux creux racontent ses désastres, et il porte sur son front la pâleur de ces ennuis qui tuent. Ce n'est plus qu'une ombre de roi ; mais vraiment, avait-il jamais été autre chose ? C'est à peine si on lui permet d'exercer les droits que lui reconnaît la constitution ; ses ministres ne le consultent plus. Il se trouve dans une de ces situations désespérées où les partis les plus absurdes paraissent les plus sûrs, où la folie devient sagesse. La politique lui commande de s'arranger à tout prix avec l'Autriche, et sa brave armée, elle-même à bout de forces, lui demande grâce. Se flatte-t-il d'avoir lassé sa calamiteuse destinée, ou veut-il mourir ? Il dénonce l'armistice, rentre en campagne, essuie à Novare une fatale et suprême défaite. Cette fois, c'en est fait. Ce roi, qui n'est qu'une ombre, abdique, laissant à son fils le soin de traiter avec le vainqueur, et sans avoir revu la reine, il s'exile en Portugal, à Oporto, où il meurt quatre mois plus tard, le 28 juillet 1849.

Ce malheureux souverain, qui se plaignait de n'avoir pas été connu, aurait éprouvé un grand soulagement d'esprit dans sa douloureuse agonie s'il avait pu prévoir que, quarante ans après sa mort, sa mémoire trouverait un chaleureux et éloquent défenseur, et que ce défenseur appartiendrait à une de ces vieilles familles savoyardes dont il avait mis souvent à l'épreuve le zèle et la fidélité. Un Costa avait été l'ami de sa jeunesse ; un autre fut le confident de ses dernières douleurs ; c'était affaire à leur petit-neveu de raconter le roman d'un prince qu'ils avaient vu de très près et longtemps pratiqué. M. le

marquis Costa, déjà connu par son histoire si goûtée d'*un Homme d'autrefois*, a trouvé dans les archives de Beauregard de précieux documens pour composer son nouveau livre ; les archives de Faverges, de Sonnaz lui en ont fourni d'autres. Personne n'en pouvait tirer un meilleur parti que lui. Il y a beaucoup d'action dans sa manière d'écrire ; sa plume est vive, alerte, et au mouvement, à la verve, il joint le don de la couleur. Je connais peu de lectures plus attachantes que celle des deux volumes qu'il a intitulés *le Prologue* et *l'Épilogue d'un Règne* (1).

Il était amoureux de son sujet, et il est bon qu'un historien soit amoureux; mais il ne faut pas que son amour soit crédule. Le chevalier Sylvain Costa, qui fut l'un des premiers écuyers du prince Charles-Albert de Carignan, écrivait dans son journal : « Au bout de quinze jours, mon opinion était faite; j'étais convaincu que j'aimerais mon prince, mais qu'il importait avant tout que cet amour-là ne portât pas de bandeau. » L'affection qu'a vouée le marquis Costa au souverain qu'ont servi ses ancêtres ne porte pas non plus de bandeau. A la vérité, il a succombé plus d'une fois à la tentation de grandir outre mesure son héros. Dans l'occasion, il le traitera « de grande âme qui a soif et faim de justice, » ou il le comparera à l'un des grands sphinx du désert égyptien, ou, chose plus étonnante encore, il ne craindra pas de le rapprocher du prince Eugène. Ne vous laissez pas prendre à ces coquetteries de sa plume. Dans le fond, il sait fort bien à quoi s'en tenir, et que personne n'eut moins de génie que Charles-Albert. Grattez la métaphore, grattez l'hyperbole, la vérité est dessous. « Ma sincérité à raconter les grandeurs et les défaillances de cette âme douloureuse, a-t-il pu dire en conscience, continuera ici une tradition. Chez nous, au service du prince, le franc parler a toujours égalé le dévoûment. Comme Montluc avec son roi Henri IV, « le cul sur la selle, on était compagnons. » Les grandes souffrances transfigurent les hommes les plus ordinaires, et le marquis Costa s'est fait quelquefois le courtisan du malheur; mais tournez la page, il s'est remis en selle, et c'est le compagnon qui parle : ses aveux dussent-ils lui brûler les lèvres, il vous dira tout ce que vous désirez savoir, et vous n'aurez que la peine de conclure.

C'est une grande épreuve pour un roi que de vivre dans des temps troublés où il ne peut résister à son peuple sans exposer sa couronne, ni lui rien céder sans manquer à sa parole ou sans compromettre sa dignité. C'est un malheur que de haïr la révolution et tour à tour de

(1) *Prologue d'un règne : la jeunesse du roi Charles-Albert*, par le marquis Costa de Beauregard. Paris, 1889. — *Épilogue d'un règne : les Dernières années du roi Charles-Albert*. Paris, 1890; Plon.

coqueter avec elle par politique ou de la servir, l'épée à la main, par nécessité. Ce sont de noires tristesses que les exils et les batailles perdues, et c'est un cuisant chagrin que de tromper les rêves de toute une nation qui avait cru voir en vous le libérateur que sa servitude attendait. Mais un malheur plus grand encore est d'avoir commis dans sa jeunesse, à l'âge des espérances et de la fierté, une de ces actions douteuses, louches, équivoques, qui ternissent une réputation dans sa fleur et que le monde refuse d'oublier. On a beau les justifier, les expliquer; ceux qui vous croient aujourd'hui ne vous croiront plus demain, et jusqu'à la fin, jusqu'au tombeau, il faudra s'expliquer sans cesse.

Au mois de mars 1821, quelques chefs du parti libéral, et dans le nombre le comte de Santa-Rosa, s'étaient présentés chez leur ami le prince de Carignan. Après lui avoir demandé le secret « sur une chose extrêmement importante qu'ils avaient à lui confier, » ils lui avouèrent qu'ils appartenaient à des sociétés qui depuis longtemps travaillaient dans l'ombre pour l'indépendance de l'Italie, et ils l'exhortèrent à se mettre à leur tête pour obtenir du roi au moins quelques concessions. Lui auraient-ils fait de si graves confidences, s'il ne leur eût donné des gages et le droit de compter sur lui? Il les raisonna, paraît-il, tâcha de leur prouver la folie de leur entreprise. Ils répondirent que les paroles ne servaient de rien, qu'ils étaient liés par un serment. Ils poussèrent la confiance jusqu'à montrer au prince la liste des conjurés, et il y vit avec stupeur les noms de la plupart des officiers de l'artillerie piémontaise dont il était le grand-maître. Après que ses amis se furent retirés en lui recommandant de nouveau le secret, le prince fit appeler le ministre de la guerre et lui révéla tout, et plus tard il parla au roi, « avec des sous-entendus auxquels Victor-Emmanuel ne comprit rien. »

Voilà l'action douteuse que le monde ne pardonnera pas à Charles-Albert, et pour laquelle son biographe s'est montré peut-être trop indulgent. Le poète Monti s'était écrié un jour : « Heureuse jeunesse du Piémont! tu verras le salut de l'Italie, car tu as le prince de Carignan. Celui-là est un soleil qui s'est levé sur ton horizon et que tu dois adorer. » Byron dira plus tard : « Quand tout fut prêt pour la révolte, la peste soit de l'imbécillité de Carignan! J'aurais pu lui pardonner encore s'il n'avait pas dénoncé ses complices. » Et Berchet dira à son tour : « Traître, tu as livré aux rois ta patrie et tes compagnons qui croyaient en toi. Ton nom sera exécré des nations. Il n'est climat si lointain où la douleur et le blasphème d'un exilé ne te proclameront traître ! »

De ce jour, personne ne pourra croire en lui, et ce sera la plus amère de ses souffrances. On lui prêtera des arrière-pensées, on le

soupçonnera toujours d'équivoque; ses sermens, sa parole de gentilhomme ne valent plus leur prix, l'or s'est changé en plomb, et quand sa bouche dira oui, on croira lire un refus dans son regard. Il a rompu avec ses amis, et pourtant son oncle Charles-Félix doutera, jusqu'à la fin, de son repentir : « Alors même qu'il ferait toutes les pénitences d'un anachorète et se donnerait la discipline jusqu'au sang, on ne pourrait encore regarder sa conversion comme sincère... Ses grandes moustaches sont plus d'un carbonaro que d'un converti. Dieu seul voit les cœurs. Il peut avoir opéré le miracle de sa conversion, mais il n'a pas encore fait celui de m'en rendre convaincu. » Si malgré les marques de soumission qu'il lui donne, son oncle demeure incrédule, les libéraux italiens, avec qui il renouera dans les dernières années de sa vie, douteront aussi. « Pendant que le roi me parlait, raconte d'Azeglio dans ses *Souvenirs*, j'en étais réduit à me redire sans cesse : Maxime, défie-toi! *Massimo, Massimo, non ti fidar!* »

Dès l'âge de trente-trois ans, il ressemblait à un négociant qui a compromis son crédit dans de fâcheuses spéculations : il est au-dessous de ses affaires; désormais il travaillera jour et nuit, non dans l'espérance de faire fortune, mais pour payer sa dette et dégager son honneur. Hélas! quoi qu'il puisse dire ou faire, on se défie. En vain prouvera-t-il, dans la campagne de 1848, que par son intrépide bravoure il est un vrai prince de Savoie. En vain s'amuse-t-il « à regarder les canons sous le nez. » En vain, pendant le siège de Peschiera, viendra-t-il au pas de son grand cheval isabelle se croiser les bras en face d'un bastion autrichien et se mettre là, « en espalier, » jusqu'à ce que deux ou trois boulets lui aient effleuré le visage. Selon la forte expression de son biographe, « il avait devant la mort toutes les tristesses d'un amant dédaigné. » Il n'importe, le soupçon maudit le poursuit toujours. Il a joué une fois un double jeu, il s'est laissé prendre, et toute sa vie il passera pour un homme à double face. « Quoi que je fasse, disait-il mélancoliquement, jamais l'Italie n'aura confiance en moi. » Mazzini, traitant avec ce roi, lui fera le suprême outrage d'exiger un engagement écrit. Que sera-ce quand il aura perdu la partie! A peine a-t-il repassé le Mincio, on lui crache l'injure au visage : « A bas l'Autrichien! A bas le traître! Mort à celui qui nous livre à l'Autriche! » Un homme affolé, monté sur un cheval sans bride et sans selle, court ventre à terre les rues de Milan en criant : « Trahison! trahison! » Après Novare, il prouvera sa bonne foi en abdiquant, et cette fois on l'en crut; mais il était bien tard, il ne lui restait plus qu'à mourir. Destinée vraiment cruelle! Ce roi de Piémont avait un orgueil immense, et il n'avait pas le droit d'être fier.

L'histoire nous montre des souverains qui ont commis des actions douteuses et n'ont pas eu de peine à effacer leur tache. Après la Saint-

Barthelemy, Henri IV se donna l'air de renier ses amis et de se réconcilier avec leurs assassins. Il entra dans des intrigues qu'il réprouvait, se rendit complice d'entreprises qu'il condamnait, mit sa main dans des mains sanglantes qui lui faisaient horreur. Dès qu'une dure nécessité ne pesa plus sur lui, dès qu'il put se reprendre, s'appartenir, il jeta le masque, et les huguenots reconnurent le visage qu'ils aimaient. Il s'était acquis une réputation de faiblesse et d'hypocrisie ; il en appela et fut absous. C'est qu'Henri IV avait l'âme grande et généreuse ; sa grâce fut la plus forte. Malheureusement pour Charles-Albert, il était le moins généreux des hommes. Son biographe en convient : « Il fallait, nous dit-il, que son âme fût née avec une plaie, et que, par cette plaie, se fussent échappées toutes les sèves heureuses de la vie. De là cette anémie du cœur qu'on lui a tant reprochée et dont parfois ses plus fidèles se plaignaient. » Selon les cas, les malheurs précoces attendrissent ou dessèchent le cœur. Charles-Albert était un de ces tristes qui n'aiment rien ni personne.

Il n'avait pas attendu d'avoir vingt ans pour régler son compte avec les hommes et avec la vie. « Je connaissais peu mon nouveau seigneur, écrivait son écuyer Sylvain Costa, et il m'avait été conté qu'il était fin à l'excès et peu scrupuleux parfois à compromettre les naïfs qui y allaient avec lui trop simplement. Je ne tardai pas, en effet, à m'apercevoir qu'il me tâtait et cherchait le défaut de ma cuirasse. Comme j'y savais plusieurs défauts, je les tamponnais de mon mieux. » Sylvain nous apprend encore qu'un trait caractéristique de son seigneur, « qui, ne voyant guère que le côté ridicule ou mauvais des gens et des choses, » donnait des sobriquets à tout le monde et appelait l'un don Grognard, l'autre don Pissard, était son invincible répugnance pour toute conversation générale. « Il avait de perpétuels chuchotemens, des tête-à-tête dans tous les coins, si bien que vingt personnes contre une pouvaient toujours croire qu'on se moquait d'elles... On voit que mon prince n'était pas parfait, » concluait Sylvain ; mais il ajoutait que ce jouvenceau, qui se piquait de connaître les hommes, était, en revanche, fort naïf dans ses relations avec les femmes. « Pas une ne le regardait qu'il ne la crût aussitôt amoureuse folle de lui. Dès qu'un astre nouveau se montrait, c'était vers ce point de l'horizon que se dirigeaient nos chevauchées. On caracolait, on saluait avec grâce, et, dans la moindre révérence rendue du haut d'un balcon, on voyait les déclarations de l'amour le plus passionné. » Il n'eut jamais que des fantaisies, jamais il ne s'est donné. Il a confessé, dans un moment de franchise, qu'il n'était sûr de lui ni en politique ni en amour.

On eût dit qu'il se soulageait de ses souffrances en faisant souffrir tout ce qui l'entourait. Pendant quelques semaines, il aima en tourtereau la fraîche et blonde archiduchesse de Toscane qu'il avait épou-

sée ; il affecta bientôt de la négliger et lui refusa jusqu'aux égards qui consolent de l'amour perdu. Cependant elle ne se plaignait pas. « Bien au contraire, nous dit le marquis Costa, l'admirable princesse jouait l'enfantine comédie d'un bonheur parfait, si parfait vraiment qu'un jour qu'elle avait dit gaîment qu'elle passait chez le prince, ses dames, restées au salon, virent pendant plus d'une heure sa robe prise dans le battant de la porte. Sans doute elle avait passé cette heure-là à prier. » Quand il n'était que prince royal, il maudissait l'étiquette ; devenu roi, il s'en fit une religion, et les murailles de son palais de Turin suintaient l'ennui. « Il y a quelques jours, écrivait la marquise d'Azeglio, la duchesse de Savoie a été prise d'une curiosité excessive de voir les boutiques des portiques. Elle s'est adressée au roi, qui l'a refusée. Mais c'était apparemment une envie de grossesse qu'il fallait satisfaire à tout prix, car, malgré tous les refus, elle s'est bien voilée, bien encapuchonnée, et les voilà partis, elle et son mari. Ont-ils mangé des petits pâtés chez Basso ou se sont-ils contentés de les regarder? C'est sur quoi on n'est pas d'accord. Ce qui est plus positif, c'est qu'en rentrant chez eux, les malheureux, le roi a envoyé Victor aux arrêts. » Il semblait parfois que son cœur se fût pétrifié, qu'il accomplît en automate les devoirs qu'il s'imposait, et on pouvait dire de lui qu'il n'y avait rien de plus aride que ses bonnes grâces. Dans la guerre de 1848, il visita plus d'une fois les hôpitaux ; impassible, rigide, la figure froide et sèche, l'ennui dans les yeux, il allait de lit en lit, adressant à chaque malade trois phrases apprises, auxquelles il ne changeait pas un mot. C'est le même homme qui, en 1845, avait posé ses deux mains sur les épaules d'Azeglio et l'avait embrassé en lui promettant de sacrifier à la cause italienne sa vie, ses enfans, ses trésors, son armée. « Ah ! ce baiser ! lit-on dans les *Souvenirs* du marquis, il avait quelque chose de si froid, de si funèbre, qu'il me glaça. »

Les sphinx d'Egypte sont de mystérieux personnages, mais ils ne sont pas sournois. Ils gardent leur secret, ils ne cherchent pas à surprendre le vôtre ; s'il vous plaît de le leur confier, ils ne vous trahiront point, l'univers ne saura rien. Enveloppés comme eux de mystère, certains princes sont des confidens plus dangereux : *Massimo, non ti fidar!* Charles-Albert était incapable de perfidies calculées. Les ambiguïtés de sa conduite, que les Italiens lui ont tant reprochées en vers comme en prose, tenaient à l'inconsistance de son caractère. Sa volonté et son esprit n'étaient pas sûrs de leurs lendemains ; le moyen de compter sur un prince qui lui-même ne pouvait compter sur lui ! Il faut accorder à son spirituel biographe « qu'il eut cette sincérité propre aux imaginatifs, et qu'un philosophe appelait la sincérité momentanée. » Dès sa jeunesse, il a l'humeur mobile, ondoyante, inquiète autant que chagrine ; ses goûts sont versatiles, rien ne peut le fixer, et Sylvain Costa,

don Sylvain s'en plaignait : « Monseigneur vient d'imaginer un habit de chasse, que nous nous sommes fait faire. C'est un habit vert, avec boutons et passementeries d'argent. Le chapeau est de feutre, avec des plumes noires. La culotte est de nankin, avec de grandes bottes. Voilà le sixième uniforme qu'il me faut endosser depuis trois mois que je suis au service du prince. Son amour du pittoresque me coûte, de cette façon, déjà près de cent louis. Ce même amour du pittoresque nous transforme en maçons, en jardiniers, en arpenteurs. Nous bouleversons tout ici, murs, rivières, plates-bandes. A grand renfort d'écus, la Macra va couler à droite au lieu de couler à gauche. En serons-nous plus heureux? »

Mais ce fut surtout pendant son séjour à Florence qu'on vit onduler dans tous les sens ce roseau qui rêvait et ne pensait point. Selon les hauts et les bas de son humeur, ce prince exilé se noie dans l'ennui ou s'étourdit par le plaisir. Il projette, par momens, de quitter l'Italie, d'aller faire la guerre au Turc ou de traverser l'Océan. « Mgr rêve tantôt d'Amérique et tantôt des grandes Indes. Nous discutons le plus sérieusement du monde, tous les jours, l'endroit où nous pourrions donner les plus belles estocades et nous faire le plus utilement casser les os. » Le lendemain, le vent a sauté. Il disserte, il moralise; il n'entend plus s'occuper que de l'éducation de son fils et de donner au petit Victor de grands et généreux sentimens : à cet effet, il compose des *Contes moraux* ou consigne dans un immense album des proverbes, des maximes qu'il ramasse de toutes mains et compile avec fureur. Puis, de nouveau, le vent saute. Il a pris la terre en pitié, il ne travaille qu'à faire son salut, il se plonge dans les contemplations mystiques, dans les extases; il a résolu de se retirer à la Trappe, et, quelques jours plus tard, il s'afflige de n'être pas né au temps de la chevalerie. Que ne peut-il, sa visière baissée, s'acheminer vers quelque château romantique, que lui ont montré ses songes! Un nain annoncerait, en sonnant trois fois du cor, « la venue d'un chevalier à la taille gigantesque et à la moustache rabattue, signe d'un cœur soucieux. » Écoutez-le; il est revenu de tout, les grandeurs humaines ne sont que fumée, il maudit son métier de prince, et cependant, pour posséder un jour la couronne qu'il méprise, rien ne lui coûtera. Charles-Félix et M. de Metternich peuvent lui faire leurs conditions; il est résigné d'avance à tous les abaissemens.

Incohérence et contradictions, voilà son lot. Toute sa vie il se cherchera sans réussir à se trouver, et toute sa vie il jettera la plume au vent. « Les noires pensées de mon prince, écrit le clairvoyant Sylvain, ont heureusement leur dérivatif rose dans une demoiselle de compagnie que la grande-duchesse a fait venir de Dresde; la pauvre fille m'a fait ses confidences; je ne crois pas cependant l'avoir persuadée

du danger... Le mysticisme de mon jeune seigneur, écrit-il encore, est gros de quelque sottise. A lui tâter le pouls, je crois qu'il accouchera bientôt. En attendant, nous sommes en grande ferveur avec un dominicain qui, à défaut de patrie, nous montre le ciel entre-bâillé. Cette perspective adoucit toutes nos misères terrestres et nous permet d'attendre, avec le paradis au bout, un congrès dont on parle pour l'année prochaine. Puisse jusque-là la dévotion de mon prince ne s'être pas cassé le nez! » Don Sylvain, que vous êtes indiscret! Don Sylvain, il vous en cuira! « Sans faire semblant de rien, je suivais ses petits manèges. C'est ainsi que je voyais son gros livre de messe servir de boîte aux lettres. Chaque matin, en entrant au *Duomo*, son valet de pied y puisait quelque galant message qu'il portait à son adresse pendant l'office et qu'il remplaçait à l'*Ite, missa est*, par une réponse non moins galante. C'étaient tantôt la comtesse A.., tantôt mesdemoiselles Stroff, et si je nomme celles-ci, c'est qu'un jour, pour se sauver de je ne sais quel mauvais pas où il se trouvait engagé avec elles, monseigneur donna mon nom au lieu du sien, ce qui n'eut pas l'heur de me plaire. » Cette fois, don Sylvain est sur le point de se fâcher; mais quoiqu'il ne s'en vante pas, il est né philosophe : la Savoie est peut-être le pays du monde qui produit le plus de philosophes sans le savoir.

Ce prince qui rusait avec les femmes, avec ses amis, avec Dieu même et à qui son livre de messe servait de boîte aux lettres, prouva qu'on peut être à la fois le moins sûr et le moins politique des hommes; ses habiletés ne lui profitaient guère. Il appartenait cependant à une famille royale où la politique semble avoir été héréditaire comme le courage. Mais s'il ressemblait à l'un des siens, ce fut à ce Victor-Amédée qui, tour à tour ennemi de la France et de l'Autriche, vécut dans les incertitudes et las de lui-même, abdiquait à l'âge de soixante-quatre ans. Le fond de la politique est l'art des combinaisons; Charles-Albert était aussi incapable de combiner un plan de conduite que de concerter un plan de campagne. Esprit court autant que faible, il ne sut jamais rien prévoir ni rien préparer : « En voilà assez pour aujourd'hui, » disait-il souvent. On l'avait surnommé le roi *Tentenna*, le roi tâtonneur; une chanson en huit couplets le représentait aux prises avec deux conseillers, dont l'un Biagio disait toujours noir et l'autre, Martino, toujours blanc : Tentenna n'avait pas fini d'approuver Martino qu'il donnait raison à Biagio. « Le roi Charles-Albert, écrivait Metternich, a une fois de plus tourné le dos à ses amis de la veille. Il n'oublie jamais qu'il a deux épaules, mais il a tort de croire que Dieu les lui a données pour mettre sur l'une le pour et sur l'autre le contre. »

Le premier degré de la sagesse est de savoir se conduire soi-même, le second est d'écouter les bons avis. Cet infortuné souverain n'avait ni l'une ni l'autre de ces sagesses. Les conseils d'hommes blanchis

dans les affaires lui étaient suspects, des intrigans de bas étage, des personnages interlopes lui semblaient plus dignes de sa confiance. Il avait un faible pour eux; il les recevait par la petite porte, à l'insu de ses ministres. En 1849, il remit le commandement de son armée à un médiocre aventurier, qui petit, camus, laid comme un singe, n'osait se montrer aux soldats. Du même coup, il confiait un poste d'honneur au misérable Ramorino; à l'heure où Radetsky franchira le Tessin, ce galant homme sera à deux lieues de là, banquetant en joyeuse compagnie.

Charles-Albert vivait d'expédiens, au jour le jour, et il comptait sur ses bienheureux patrons, sur les saints de la maison de Savoie, pour réparer ses fautes. Ils ne l'ont pas trahi, mais ils ne l'ont guère secouru; ils ne secourent que ceux qui s'aident. D'année en année, il avait eu plus de penchant à l'ascétisme. Il se levait avant l'aube, demeurait une heure agenouillé devant son crucifix; puis il entendait une messe, quelquefois deux, après quoi il mangeait un morceau de pain et buvait un verre d'eau glacée. Sa piété, devenue sincère, était sans doute fort respectable; mais ce n'était pas celle qui convient à un roi. Si elle l'aida à bien mourir, elle l'avait empêché de vivre. De quoi lui servirent, pendant la campagne de Lombardie, ses macérations et ses jeûnes? Après la prise de Peschiera, quand tous les instans étaient précieux et quoi qu'en pût dire son état-major, il célébra la fête de l'Ascension par d'interminables *Te Deum*, dont Radetsky profita pour se porter sur Legnago et donner la main au général Welden, qui lui amenait des renforts. A quelque temps de là, à Crémone, il passa près de douze heures en prières. Après comme avant, l'esprit de conseil et de force lui manqua.

Le marquis Costa, qui lui reproche sa dévotion romanesque et la traite « d'ataxie religieuse, » l'impute à sa première éducation. Il prétend que le chef du pensionnat genevois où il n'avait que la moitié d'un lit, M. Vaucher, « était fort dévot à Jean-Jacques et pétrissait de sentimentalité l'âme de ses élèves, que Charles-Albert, par la très grande faute de sa mère, a porté l'estampille de Rousseau. » Je suis tenté de croire que M. Vaucher était médiocrement sentimental, et au surplus, qu'a donc à voir Rousseau dans cette affaire? La religion raisonnée et raisonneuse du *Vicaire savoyard* n'était pas celle d'un roi qui prit si souvent le signe de la bête pour le signe de l'ange. Quand on se défie également de soi-même et des autres, il ne reste plus qu'à s'en remettre au ciel. Charles-Albert était un de ces hommes à qui leurs actions font peur. Son abandonnement aux volontés divines lui procurait une sorte d'irresponsabilité qui mettait sa faiblesse à couvert et son âme en repos.

Quel que fût l'événement, il disait à Dieu et à ses saints : « C'est vous

qui l'avez voulu. » Croira-t-on qu'une Claudine Rongeon, en religion sœur Marie-Thérèse, que la maladie avait contrainte de quitter son couvent et qui vivait à Cognin, petit village près de Chambéry, exerça une influence considérable sur les opérations militaires du roi en 1848 ? Elle communiquait avec lui par des voies mystérieuses, et ce que cette visionnaire lui disait de faire, il le faisait. On s'étonnait du décousu de ses ordres, suivis de contre-ordres inexplicables; on s'enquit, on s'informa, et on découvrit que Claudine Rongeon réglait ses marches et ses contremarches, lui enjoignait tour à tour d'accepter ou de refuser la bataille. Il se tenait pour l'élu de la Providence; il n'était que le jouet de la fortune et des hommes, une lugubre marionnette dont le hasard manœuvrait les fils. Il n'en est pas moins vrai qu'il a été le précurseur de la libération de l'Italie. Il fut mêlé à l'un des grands drames de l'histoire, sa fin a été tragique. Son nom ne périra pas, et il méritait de trouver un historien.

S'il n'avait tenu qu'à son entourage, aux gens de sa maison, il eût été plus heureux et plus avisé. Parmi ses serviteurs les plus fidèles et les plus méritans, ressortent au premier plan quelque figure de Savoyards, dont le marquis Costa a croqué en passant l'expressive physionomie. Il aime tendrement sa terre natale, et vraiment il a raison. Elle produit des hommes qui, sous une écorce un peu rude, sous une enveloppe qui peut sembler épaisse, cachent une finesse exquise. D'habitude, quand on est trop subtil, quand on découvre sans peine l'envers de toute chose, les principes, la morale, les vertus, tout se volatilise, tout s'évapore. Mais la finesse du Savoyard n'est qu'un bon sens très aiguisé, qui l'empêche de s'abuser sur rien ; il prend ce monde pour ce qu'il est, et il ne laisse pas de faire son devoir et quelquefois plus que son devoir. Témoin cette héroïque brigade de Savoie, dont le sang coula pour une cause qui ne l'intéressait point. « Gloire à vous surtout, fils de la Savoie, leur disait Charles-Albert lui-même, à vous, qui sans être Italiens, avez combattu pour la liberté de l'Italie avec une bravoure et une constance qu'elle aurait voulu voir chez tous ses enfans! Ils promettaient et conspiraient tandis que vous offriez vos poitrines aux balles autrichiennes. »

Le Savoyard sait se battre sans enthousiasme, il sait aussi servir sans illusions et se dévouer à ses maîtres en les jugeant. Tel fut ce délicieux épicurien don Sylvain, ce gros homme court, narquois et bourru, qui « toujours hérissé, toujours grondant, déguisait son bon cœur sous les dehors d'une catapulte et ne vit jamais les choses qu'à travers un verre noirci comme on regarde une éclipse. » Il grognait sans cesse et n'en était que plus gai. Son Carignan lui en voulait de trop bien le connaître ; mais il ne prenait rien au tragique. Cet écuyer ne ressemblait guère à son confrère Grimaldi, à qui leur commun

maître fit un cruel affront et qui se retira chez les jésuites de Chieri. Charles-Albert alla l'y relancer comme il balayait la cuisine : « Remerciez le prince, dit-il, de s'être souvenu de moi. Je ne puis paraître devant lui, ma tâche n'est pas achevée. » Sylvain n'était pas homme à se retirer au couvent. « Il accompagnait son seigneur, mais il ne l'accompagnait pas en mesure. » Il lui reprochait ses folies, il disait : « Je bourre à tous hasards ses poches de cailloux pour empêcher ses pétarades divines et humaines, et je n'empêche rien. » Aussi se comparait-il au Sancho d'un nouveau don Quichotte ; mais il y avait cette différence entre Sancho et lui qu'il ne rêvait pas d'une île et qu'il ne craignait point les coups. Plus d'une fois il porta le poids de péchés qu'il n'avait pas commis, plus d'une fois il fut la victime volontaire des intrigues galantes de son patron.

Un certain soir, à Florence, le prince était aux pieds d'une jolie femme ; le mari, consul d'une grande puissance, faillit le surprendre. Il s'échappa, mais on le suivit jusqu'au *Poggio imperiale* où il logeait « sa grande ombre fuyante. » Quand l'homme outragé s'y présenta le lendemain pour demander satisfaction, il fut bien étonné d'avoir affaire à Sylvain, qui lui dit : « C'était moi. » Avec une fatuité qu'excusait son dévoûment, ce bon serviteur s'offrit à payer en quelque monnaie que l'on voulût. L'affaire fut étouffée, et il écrivait à son frère : « Juge de la stupeur de ce mari-consul quand il s'est inopinément trouvé en présence de mon gros ventre et de ma jolie figure. Cela n'a pas paru flatter son amour-propre autant que l'était le mien d'avoir pu passer pour galant. » En contant cette aventure, son petit-neveu ajoute : « Comme la vieille alouette déplumée, à chaque coup de fusil, Sylvain plongeait ainsi plus bas sur le miroir. »

Il était difficile d'écrire une histoire vivante et colorée d'un roi qui ne fut qu'une ombre, et il semblait que ce triste, qui n'aimait rien, ne pût inspirer qu'un livre triste. Par l'agrément de ses récits, par les gaîtés de sa plume, par la séduction de son talent, le marquis Costa a sauvé les côtés ingrats de son sujet. Il n'en conviendra pas, il rapporterait volontiers à Charles-Albert tout l'honneur de son succès. Il parle quelque part « de ces ambassadeurs du vieux temps qui épousaient par procuration la femme de leur souverain et prenaient des airs entendus à l'annonce du premier dauphin. » Son cas est tout contraire : il s'efface modestement, il a l'air de dire qu'il n'y est pour rien, et pourtant il sait bien que c'est lui qui a fait l'enfant.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE THÉORIE NOUVELLE DE LA RESPONSABILITÉ.

La Philosophie pénale, par M. G. Tarde. Lyon et Paris, 1890; Storck et Masson.

Pour donner d'abord une idée sommaire et assez précise du livre très intéressant, mais souvent obscur, de M. G. Tarde sur la *Philosophie pénale*, je ne saurais sans doute mieux faire que d'en emprunter l'expression à M. Tarde lui-même. « Les théories que développe ce livre, nous dit-il donc dans son *Avant-propos*, ont trait à trois préoccupations différentes. Il y a d'abord une tentative de conciliation entre la responsabilité morale et le déterminisme, entre la conscience et la science, que la notion du libre arbitre avait paru séparer par un gouffre infranchissable. Il y a aussi et surtout une explication du côté criminel des sociétés conformément à un point de vue général que je me suis efforcé d'appliquer, dans un autre ouvrage, récemment paru, — sur les *Lois de l'Imitation* (1), — aux divers aspects de la vie sociale. Il y a enfin l'indication de quelques réformes législatives ou pénitentiaires qui sont la conclusion pratique de ces prémisses théoriques. » Ce sont là, on le voit, des questions actuelles, s'il en fût; urgentes même, dont il n'y a pas jusqu'aux journaux qui ne s'occupent; et ce sont, comme

(1) F. Alcan, éditeur.

l'on dit, des questions « troublantes. » Ce sont aussi des questions dont il n'est ni permis ni d'ailleurs loisible à personne de se désintéresser. Et c'est pourquoi, si je n'ai ni le temps, ni la place, ni peut-être la compétence qu'il faudrait pour les traiter selon leur étendue, j'ai cependant pensé qu'il ne serait pas inutile d'indiquer au moins les solutions que M. Tarde en propose.

Mais il est une autre question, d'où dépend en partie la première de celles que M. Tarde examine : c'est la question de savoir s'il existe un *Type criminel*, ou, pour mieux dire, — et afin de lever d'abord toute équivoque, — c'est la question de savoir s'il y a des *criminels-nés*, dont la nature serait de voler ou de tuer, comme celle du loup, par exemple, est de se repaître de chair, et qui ne seraient pas plus maîtres des exigences de leurs instincts ou de la nécessité de leurs impulsions que de la forme de leur crâne, de la « saillance de leurs zygomes, » et de la couleur de leurs cheveux. Toute une école dit oui, une école importante, une école bruyante; et quelques objections qu'on lui ait de toute part opposées, c'est ce que soutient encore dans son livre récent, sur les *Progrès de l'anthropologie criminelle*, le professeur Lombroso (1).

J'aimerais à parler ici du professeur Lombroso, de ses « mensurations; » de ce qu'il appelle ses « expériences; » et des « nouveaux sillons, » comme il dit encore lui-même, qu'il s'attribue l'honneur « d'avoir tracés dans le monde scientifique. » Mais je me borne à dire, sauf un jour à le mieux faire voir, que jamais peut-être on n'avait fait servir le nom de la science à déguiser de pareilles contrefaçons d'elle-même. Et, puisque aussi bien, comme nous l'apprend M. Tarde, « le résultat le plus net » du dernier congrès d'anthropologie criminelle a été « de réduire le type criminel à l'état de fantôme, » nous pourrions presque nous contenter d'enregistrer cet important aveu. Criminel d'occasion ou criminel d'habitude, assassin ou voleur, le criminel n'est pas un fou ni un dégénéré, que l'on puisse reconnaître à des signes certains, tels que la « malformation de l'hélix ou de l'anthélix, » « l'obliquité des yeux, » ou « la division quadripartite du lobe frontal. » Il n'est pas non plus un sauvage, en qui l'atavisme aurait fait reparaître ou revivre, pour son malheur, les traits de l'animalité primitive, un singe anthropoïde, ou, — comme le héros de la *Bête humaine*, de M. Zola, — un homme des cavernes ressuscité parmi nous. Mais, par sa conformation, le criminel ressemble à tout le monde; il ne porte son crime écrit sur son front que quand il l'a commis; et la science, dont on se réclame, nous prouve, comme l'expérience, que, s'il diffère des autres hommes, c'est uniquement par

(1) F. Alcan, éditeur.

sa faute, je veux dire par l'impuissance qu'il s'est à lui-même créée, quand encore il ne l'a pas cultivée, de travailler pour vivre, — si nous parlons ici du voleur, — ou de dominer ses passions, — s'il est question de l'assassin.

On voit l'intérêt de cette conclusion. Non pas du tout que l'on pût reprocher à l'école italienne, et généralement aux disciples de M. Lombroso, d'avoir désarmé la société contre le criminel. Au contraire, pourrait-on même dire! et il semble qu'en fondant le droit de punir sur la nécessité de la défense sociale, renforcée de cette conviction que le criminel est incorrigible ou inguérissable, ils aient consolidé la sécurité publique, bien loin de l'ébranler. « Œil pour œil, et dent pour dent. » Puisque le criminel est un fauve, on le traitera comme tel; puisqu'il est nuisible, on le mettra hors d'état de nuire; et s'il n'y en a pas enfin, comme quelquefois, d'autre moyen que de le supprimer, on le supprimera. Ainsi fait-on d'un cheval vicieux ou d'un chien enragé: rien de plus simple, rien de plus expéditif, et rien de plus facile.

Mais, s'il n'est pas évident, le danger de la théorie n'est pas moindre. L'homme est toujours un homme pour l'homme; et, ne pouvant pas faire de l'intérêt de quelques-uns l'arbitre de la liberté ou de la vie des autres, on n'en peut jamais faire le fondement de la justice. Si par exemple on retrouvait, ou si l'on croyait reconnaître chez un criminel d'occasion les caractères anatomiques, « l'oreille en anse » et les « longs bras, » du prétendu criminel de nature, il faudrait donc le traiter comme tel? Et au fait, parmi les disciples ou les émules de M. Lombroso, j'en sais un qui l'a proposé. Ou bien encore, s'il convenait à une société d'inventer des crimes d'opinion, le crime « d'hérésie, » par exemple, ou celui de « contre-révolution, » il faudrait donc approuver la Terreur ou la révocation de l'édit de Nantes? Inversement, si, comme on l'a vu dans l'histoire, une société croyait qu'il fût de son intérêt de limiter le nombre de ses citoyens, bien loin de frapper l'infanticide ou l'avortement, il faudrait donc les encourager? Et, au fait, je sais un autre disciple du professeur Lombroso qui n'y répugnerait point. Ou encore, si, comme l'ont essayé quelques évolutionnistes, on réussissait à nous persuader que le génie est un élément perturbateur du bon ordre et même de la santé physique des sociétés humaines, il faudrait donc l'étouffer aussitôt qu'il paraît, et prévenir en ce point la nature, dont on nous dit qu'elle n'aime pas plus « l'homme de génie » que le « criminel » même? Mais ce qui est plus grave encore que tout le reste, ce qui ferait rétrograder la société jusqu'à la barbarie quaternaire, ce serait si l'on lui faisait croire que, le criminel étant marqué pour l'être, elle n'a pas de responsabilité ni de solidarité dans son crime. Autant, en

effet, qu'une malformation de l'oreille, c'est l'occasion qui fait le crime ; autant que le tempérament épileptique ou *épileptoïde*, c'est le vice de l'éducation ; et autant enfin ou bien davantage qu'un ressouvenir inconscient de l'ancienne animalité, ce sont les conseils, ce sont les exemples, ce sont aussi quelquefois les lois. Voilà ce qu'il faut qu'une société n'oublie point, — même quand au lieu d'être une société d'hommes, elle ne serait qu'une coalition d'intérêts ; — voilà ce qu'elle ne peut oublier sans transformer le droit de punir en un instrument de brutale vengeance ; et voilà ce qu'il faut savoir gré de nous rappeler à tous ceux qui, depuis une dizaine d'années, ayant essayé de démontrer qu'il n'y a pas de *type criminel*, y ont enfin réussi.

Là est l'originalité de la *Philosophie pénale*, de M. Tarde, et là tout son livre, en un certain sens. Il ne s'est point contenté, comme jusqu'ici la plupart des adversaires de M. Lombroso, de mesurer des crânes d'empoisonneurs, ou d'analyser « les sécrétions » des escrocs. Aux « expériences » du professeur de Turin, il ne s'est point contenté d'en opposer de mieux faites, moins étourdiment, plus scientifiquement conduites ; et en regard des statistiques italiennes, — les plus volumineuses qu'il y ait au monde, je crois, — il ne s'est point contenté de dresser, si je puis ainsi dire, des contre-statistiques françaises. Car on aurait peut-être ainsi fait voir que M. Lombroso s'était mépris sur les caractères du *type criminel*, on n'aurait pas démontré que le *type criminel* n'existait point ; et sans doute, en définissant mieux les conditions du problème, on aurait modifié, mais on n'aurait pas supprimé le problème, on ne l'aurait pas transposé.

Plus hardi et mieux inspiré, ce que M. Tarde s'est donc efforcé de prouver, c'est qu'il fallait substituer l'étude *sociale* à l'étude *naturelle* du crime, ou, comme il dit encore, la *sociologie criminelle* à l'*anthropologie*. Cela signifie que, même en admettant que le crime soit une *dégénérescence* ou une *maladie*, elle n'est point localisée dans une circonvolution du cerveau ; et que, fût-il un *produit*, comme le vitriol, on ne le pèse point cependant dans des balances. En d'autres termes encore, les méthodes ou les moyens de la science, les moyens de l'histoire naturelle et de l'anatomie, ceux mêmes de la physiologie ou de la pathologie sont encore et seront toujours trop grossiers pour pouvoir être appliqués utilement à l'étude du crime. L'apparition de l'homme dans la nature a été le commencement d'un nouvel ordre de choses ; et de quelque manière que les sociétés se soient formées, faisant exception aux lois de la nature, — dont elles ne sont pas la suite, mais plutôt le contraire, — ce qui est vraiment *scientifique*, c'est d'instituer pour les étudier une méthode qui ne convienne qu'à elles. M. Tarde l'a tenté dans son livre, et il faudrait l'en remercier, — s'il n'avait été d'ailleurs uniquement guidé dans cette tentative par l'amour de la science et de la vérité.

Cependant, si nous nous élevons ainsi au-dessus du point de vue de l'histoire naturelle ou de l'anthropologie, nous ne sommes pas encore tout à fait dégagés des régions basses de l'utilitarisme, et il semble bien que la nécessité de la défense sociale soit et demeure toujours l'unique fondement du droit de punir. Qu'il soit en effet l'œuvre de la nature ou de la société, et que les *facteurs* du crime soient physiques ou sociaux, c'est toujours comme *dangereux* ou comme *nuisible* que l'on frappe le criminel, ce n'est pas encore comme *coupable* ou comme *responsable*. M. Tarde l'a bien vu; et comme d'ailleurs il ne se cache pas d'être résolument *déterministe*, c'est ici qu'il n'a pas laissé d'être un moment embarrassé. Comment, en effet, d'une part, si nous ne sommes pas les causes de nos résolutions et les maîtres de nos actes, pourrait-on nous les imputer à blâme? et, d'un autre côté, si les *facteurs* du crime ne sont pas en notre puissance, qu'importe qu'ils soient physiques ou sociaux? Pour être aussi vieille que l'hypothèse elle-même du libre arbitre, l'objection n'en est pas moins forte, et je ne trouve pas qu'on y réponde en faisant observer que « les Puritains et les Jansénistes, c'est-à-dire les âmes les plus subjuguées par le sentiment du devoir, ont nié cependant le libre arbitre. » Ils l'ont nié théologiquement, si je puis ainsi dire, ou théoriquement, mais ils ont agi pratiquement comme s'ils ne le niaient pas.

J'ai peine, d'ailleurs, pour le dire en passant, à concevoir la valeur et l'autorité des argumens sur lesquels je vois qu'on se décide en faveur du déterminisme contre la liberté. Que les phénomènes du monde physique s'enchaînent sous une loi d'inéluctable nécessité, c'est en effet une question toujours pendante entre les philosophes. Mais quand on la déciderait dans le sens du déterminisme, où est la preuve que les lois du monde moral sont de la même nature que les lois du monde physique? Et plutôt, n'avons-nous pas un commencement de preuve du contraire, si comme le dit M. Tarde lui-même, tandis que le propre des phénomènes du monde physique est « de se répéter, » tandis qu'ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, et le seront probablement demain, au contraire, ceux du monde moral s'offrent à nous comme une « répétition variée, » ou comme une sorte de « variation qui se répète, » de telle sorte qu'en tout cas « l'élément variation soit inhérent au cours des choses? » Comme l'on dit d'ailleurs que dans la nature le besoin crée l'organe, tout de même, à mesure que dans le cours du temps l'humanité s'est elle-même distinguée ou différenciée de la nature, et qu'elle s'est « posée » en s'y « opposant, » pourquoi la liberté ne serait-elle pas née en nous du besoin que nous en avons? Et puisqu'enfin la moralité fait une partie de la définition de l'homme, si la moralité non-seulement ne se peut concevoir que sous la condition de la liberté, mais encore la fonde, comme dit Kant, et nous en garantit l'existence, quelle utilité de s'embarrasser d'autre

chose? Quelle prétention de vouloir soumettre l'univers aux exigences de notre logique! Et quelle fureur enfin de concilier les incompatibles? « Ni la contradiction n'est marque d'erreur, ni l'incontradiction marque de vérité. » La logique, dont on croit qu'elle ferait la beauté des systèmes, en fait plutôt le vice; et mieux ils sont liés, plus on voit qu'ils s'écroulent promptement.

Mais, je ne vais pas m'engager, après M. Tarde, dans la discussion de ce problème purement métaphysique, et puisqu'il estime, pour sa part, que la science moderne a dissipé sans retour l'illusion de la liberté, il faut lui être reconnaissant d'avoir essayé d'établir la responsabilité morale sur un fondement moins ruineux et dans un sable moins mouvant. C'est même une méthode qu'on voudrait voir s'étendre. Si de certains principes sont nécessaires à l'existence de la société, comme celui de la responsabilité morale, et qu'ils reposent eux-mêmes sur des principes jugés faux ou douteux, je voudrais qu'au lieu de s'acharner à l'inutile défense des uns on s'efforçât de trouver une autre justification des autres. Nous reconnaissons, vous et moi, que tout homme est et doit être jugé responsable de ses actes; mais vous niez le libre arbitre; et moi, je ne puis souscrire à votre déterminisme? Au lieu d'éterniser la controverse, laissons-la donc débattre aux métaphysiciens; et cherchons ensemble, cherchons ailleurs un fondement nouveau de la responsabilité. Nous le trouverons sans doute; et nous aurons trouvé la seule chose qui importe, — le reste étant presque aussi vain que les problèmes qu'agitaient nos scolastiques dans leurs disputes.

C'est ce fondement que M. Tarde croit avoir trouvé dans *la similitude sociale* et dans l'*identité personnelle :* je lui laisse ici la parole pour nous dire lui-même ce qu'il entend par ces mots : « En quoi doit consister la ressemblance des individus pour qu'ils se sentent responsables les uns envers les autres? Est-il nécessaire qu'ils se ressemblent par les traits du visage, la conformation physique ou la capacité crânienne, le teint, les aptitudes physiques? Nullement... Est-il nécessaire qu'ils apportent les mêmes appétits?.. Non plus... Mais il faut que dans une large mesure, leurs penchans naturels, quels qu'ils soient, aient reçu de l'exemple ambiant, de l'éducation commune, de la coutume régnante une direction particulière qui les ait spécifiés, qui ait précisé la faim en besoin de manger des plats français ou des plats asiatiques, la soif en besoin de boire du vin ou du thé, le sentiment sexuel en goût de marivaudage mondain ou d'idylle champêtre, en amour du bal en France ou des « bateaux de fleurs » en Chine. Quand la société a ainsi refondu à son effigie toutes les fonctions et toutes les tendances organiques de l'individu, l'individu ne fait pas un mouvement, un geste, qui ne soit orienté vers un but désigné par la société. En outre, il faut

que, dans une large mesure aussi, les sensations brutes fournies par le corps et la nature extérieure aient été profondément élaborées par les conversations, par l'instruction, par la tradition, et converties de la sorte en un ensemble d'idées précises, de jugemens et de préjugés conformes, en majorité, aux croyances d'autrui, au génie de la langue, à l'esprit de la religion ou de la philosophie dominante, à l'autorité des aïeux ou des grands contemporains... »

Voilà pour *la similitude sociale*. M. Tarde n'a pas de peine à montrer que la définition ou l'idée qu'il en donne est conforme à ce que nous apprend l'histoire. N'est-ce pas la tribu tout entière, dans les temps primitifs, que l'on a commencé par rendre *responsable* du crime de l'un de ses membres ? N'est-ce pas ensuite la famille, et non-seulement la femme ou les enfans du criminel, mais ses ascendans et ses collatéraux « jusqu'au neuvième degré » dans de certaines législations ? Mieux que cela, encore aujourd'hui même, l'opinion populaire ne fait-elle pas trop souvent rejaillir la honte au moins du crime sur ceux que leur profession ou leur condition rend « semblables » pour elle à ceux qui l'ont commis ? Mais je renvoie pour la théorie générale, dont il ne fait ici qu'une application plus particulière, au livre de M. Tarde sur *les Lois de l'imitation*, et j'arrive à l'*identité personnelle*.

S'il était, en effet, démontré que la foi que nous avons dans notre propre identité n'est qu'un rêve, et comme le dit M. Tarde, si jamais on prouvait, « que notre prétendue personne est une entité, comme un fleuve, dont la persistance identique sous le changement de ses eaux n'est qu'un nom, » la similitude sociale ne servirait de rien, et la responsabilité personnelle ne serait qu'une chimère. Mais, au contraire, plus nous y réfléchissons, plus notre individu nous apparaît à chacun comme étant beaucoup plus qu'une somme d'états de conscience successifs, et, en dépit de certains savans, vraiment « une vivante unité. » Ou, si l'on veut encore, ces états de conscience, qui peuvent paraître à l'observateur superficiel indépendans les uns des autres, et causés du dehors, par des interventions dont nous ne saurions nous rendre maîtres, sont reliés entre eux par la tendance qu'ils révèlent vers un but identique, et ce but, c'est précisement la constitution du moi. « Les perceptions et les mouvemens, les raisonnemens suivis de conclusions et les délibérations suivis de décisions ne sont que le Moi en train de se faire... Notre personnalité s'accentue dans la mesure où elle s'affirme, et l'identité parfaite de notre Moi se réalise de mieux en mieux à chaque pas fait dans la voie de la logique et de la finalité. De plus en plus l'homme d'étude s'absorbe dans son idée mère, l'homme d'action dans son but majeur, l'artiste dans sa nuance de beauté propre. La personne ainsi se fortifie, la physionomie se creuse, et le fondement de la personnalité va se consolidant. » Ce qui revient à dire que, de

tout ce qui nous entoure, nous ne nous approprions que ce qui convient au développement de notre Moi; et qu'ainsi nos actes, déterminés par ce qu'il y a de plus intime et de plus profond en nous, sont en quelque sorte plus « nôtres » que s'ils procédaient d'une décision libre.

Mais quel avantage M. Tarde trouve-t-il à changer ainsi la base de la responsabilité morale? Nous l'avons déjà dit : il croit, non pas sans doute concilier ensemble les conclusions contradictoires de l'ancienne et de la nouvelle foi, ni combler le « gouffre infranchissable » qui sépare la conscience de la science, mais, de l'une à l'autre, il croit jeter un pont, et ainsi faciliter le passage du présent à l'avenir. C'est ce qu'on pourrait discuter. Il faut voir comment nos anthropologistes, imbus qu'ils sont du respect superstitieux de la science, accueilleront cette revendication des droits de la conscience au nom de l'identité. S'ils ont pu protester, au nom de la physique et généralement des lois de la nature, contre la liberté, manqueront-ils d'argumens, et la physiologie, toute seule, au besoin, ne leur en fournira-t-elle pas assez, d'assez forts ou d'assez spécieux, pour contester à M. Tarde sa définition de l'*identité personnelle?* Entendront-ils aussi ce qu'il veut dire avec sa *similitude sociale?* et, bien loin d'y rien voir qui fasse contre eux, comme on disait jadis, n'auront-ils pas plutôt quelque droit d'y retrouver leur propre doctrine, celle qui fait du danger de l'acte criminel ou délictueux le juge et la mesure de la pénalité qui le frappe? Car enfin, M. Tarde y consent, diront-ils, puisqu'il admet que, selon les temps, selon les lieux, selon les circonstances, l'acte change de caractère, et le délit ou le crime de nom; et qu'importe, après cela, si l'on supprime le criminel, que ce soit parce qu'il est *dangereux* pour ceux qui l'entourent, ou parce qu'il a cessé de leur *ressembler?*

Et puis encore, tous ces détours sont-ils bien nécessaires? et, à force de subtilité, ne finit-on pas par embrouiller ici ce qu'on nous avait promis d'éclaircir? Est-il bien vrai, comme le dit quelque part M. Tarde, que « la gravité proportionnelle des divers crimes ait changé considérablement d'âge en âge? » Et si seulement on veut bien réduire le crime à ses grandes espèces, qui sont le crime contre les personnes et le crime contre les propriétés, la moitié de ses raisonnemens ne tombe-t-elle pas avec leur objet? Ingénieuse et savante, conforme à l'histoire et, comme telle, digne d'être retenue, la théorie de M. Tarde ne me paraît pas moins solide, mais seulement moins utile et moins utilement applicable en criminologie. Autant que de l'application des moyens de la science, il faut peut-être en sociologie se défier des « leçons » de l'histoire. Et de même, enfin, j'oserai dire que sa théorie de la responsabilité me paraît vraiment trop compliquée. Pour être, en effet, justement réputé responsable ou coupable d'un crime, que

faut-il? Si cela n'a pas toujours suffi, il suffit aujourd'hui qu'on ait eu *intérêt* à commettre le crime, et la gravité s'en mesure à celle du châtiment qu'on a plutôt bravé que de s'en abstenir. M. Tarde, dans sa *Philosophie pénale,* n'a-t-il pas oublié quelquefois que la question du crime est une question *actuelle?* et en la rendant rétrospective, en appelant à lui, pour la traiter, tout cet appareil historique, si je ne veux pas dire qu'il l'ait obscurcie, n'a-t-il pas perdu de vue, chemin faisant, l'objet et le caractère de son livre?

Une autre cause encore de confusion ou d'obscurité, c'est que M. Tarde n'a pas pris la peine, dans son livre, de délimiter avec assez d'exactitude et de précision les domaines contigus, et peut-être enclavés l'un dans l'autre, mais inégaux pourtant en étendue, de la morale et de la loi. Qui donc a dit qu'il n'y avait pas de pire tyrannie que de vouloir régler la morale par des lois positives? Qui que ce soit, il avait raison; et on peut noter à ce propos que le progrès de la législation pénale a consisté de tout temps, si je puis ainsi dire, à se restreindre pour se fortifier. Tous les crimes qui n'en sont plus, selon la remarque de M. Tarde, ce sont des crimes qui n'en ont jamais été, comme « l'évocation des esprits, » par exemple, ou comme « la profanation du sabbat. » La loi qui les déclarait tels s'arrogeait un pouvoir qui n'était pas le sien; elle empiétait sur les droits de la morale; elle confondait ce qu'elle ne pouvait confondre ni sans dommage pour la société même, ni sans péril pour cette fixité « sans laquelle une loi n'est pas loi. » J'aurais voulu que M. Tarde n'omît pas de faire cette distinction, et, se souvenant du titre de son livre, qu'il ne parlât pas peut-être si souvent de responsabilité *morale*, mais de responsabilité *pénale* seulement.

Quoi qu'il en soit de ces objections, on ne saurait nier qu'en fondant la responsabilité sur l'*identité personnelle*, M. Tarde, par là même, n'ait solidement établi la théorie de l'irresponsabilité, — et c'est bien quelque chose. Nous sommes irresponsables dans la mesure où nous sommes *aliénés* de nous-mêmes. J'ajoute qu'en la fondant, d'autre part, sur la *similitude sociale*, si c'est toujours, en somme, de l'*utilitarisme*, il faut pourtant avouer qu'il diffère de celui des anthropologistes. Dans la théorie de M. Tarde, le criminel, en effet, n'est plus présenté ni conçu comme une bête féroce, qu'il s'agirait uniquement de réduire à l'impuissance ou de détruire. C'est un associé qui, par quelque acte de violence ou par quelque manœuvre de dol, a rompu le pacte social, et s'est ainsi mis hors de la société dont il faisait jusque-là partie. En ce sens, on peut dire avec Montesquieu qu'il est lui-même le juge de son crime; on peut dire que c'est de son consentement qu'on le frappe, puisque la loi même qui le frappe est celle qui le protégeait, aussi longtemps qu'il y avait soumis ses passions ou ses appétits. Cela est vrai

des « crimes de sang, » comme des autres. Cela est vrai des crimes qu'on appelle aujourd'hui « passionnels, » comme de ceux qui n'ont que la cupidité pour mobile et pour fin. La théorie de M. Tarde n'eût-elle donc que ce seul mérite, ce serait déjà beaucoup; et on le voit sans que j'y insiste. Mais elle en a d'autres encore, et il me reste à indiquer ce qu'elle a fait ou ce qu'elle fera rien qu'en déplaçant les termes de la question, pour l'avancement de la question même.

Elle lui a permis d'abord de restituer la question à sa juridiction naturelle; et, de « biologique » qu'elle était, selon son expression, de la rendre « sociologique, » ou, pour mieux dire encore peut-être « psychologique. » Parmi beaucoup de faits insignifians, qui sont comme le résidu de toute observation et de toute expérience, les anthropologistes en avaient signalé de curieux et d'intéressans, mais ils les interprétaient mal. Trop pressés qu'ils étaient de conclure dans leur propre sens, ou, si l'on veut encore, de constituer leur science avant d'en avoir reconnu le véritable objet, il n'était pas jusqu'à leurs statistiques dont on peut dire qu'ils n'avaient pas la clé. Ils s'arrêtaient trop tôt dans la recherche des causes; et quand, par exemple, ils avaient constaté, chez une catégorie de criminels donnés, la constance d'une malformation physique donnée, ils croyaient avoir trouvé l'explication du crime.

Mais surtout, ils méconnaissaient la hiérarchie des raisons des choses, et que le crime étant, pour ainsi dire, une création de la société, s'il y a quelquefois des causes physiques du crime, elles sont toujours subordonnées à ses causes sociales. Les animaux ne commettent point de crimes; le tigre ou le serpent, en suivant leur « férocité, » se conforment à leur nature; et ne faut-il pas dire que c'est nous qui les injurions quand, pour décrire leurs mœurs, nous leur appliquons des mots qui ne conviennent qu'à l'homme? On lira, sur ce sujet, dans le livre de M. Tarde, les chapitres remarquables qu'il a consacrés au *criminel* et au *crime*, ou, pour préciser encore davantage, à la psychologie du criminel et à l'analyse des causes sociales du crime. « Le *criminel*, dit-il énergiquement, est avant tout l'œuvre de son propre crime; » et, pour l'intelligence de cette formule, je renvoie le lecteur, en même temps qu'au chapitre de M. Tarde, au célèbre roman de Dostoiewsky : *Crime et châtiment*. Et, quant au crime, sans nier qu'il suppose « des conditions physiques et physiologiques, » il s'explique avant tout, « dans sa couleur locale, comme dans sa forme spéciale à chaque temps, dans sa distribution géographique comme dans ses transformations historiques, dans la proportion variable de ses divers mobiles ou la hiérarchie instable de ses divers degrés comme dans la succession de ses procédés changeans, par les lois générales de l'imitation. »

Il découle de là de nombreuses conséquences : les unes, relatives à la part qu'une société quelconque a toujours dans les crimes qui se commettent parmi elle ; et les autres, à la manière dont il convient de traiter le crime. Si, par exemple, depuis quelques années déjà, les crimes dits « passionnels » se sont étrangement et dangereusement multipliés parmi nous, la cause n'en est-elle pas surtout dans l'indulgence avec laquelle on les traite, non moins dangereuse et non moins étrange qu'eux-mêmes ? Or, si vous cherchez à son tour la raison de cette indulgence, où la trouverez-vous, sinon dans cette idée confusément et universellement répandue que la violence de la passion lui crée pour ainsi dire des droits à s'assouvir ; qu'elle *aliène* en quelque sorte le criminel de lui-même ; et qu'en l'aliénant de lui-même elle l'enlève à la responsabilité de son crime. Mais c'est le contraire qui est vrai. A mesure que nous nous abandonnons à la force de nos passions, c'est notre moi que nous laissons se développer dans le sens de ses pires instincts ; c'est l'*égoïsme* dans ce qu'il a de plus *antisocial* qui renverse les barrières qu'on lui avait opposées ; c'est la responsabilité, morale et pénale à la fois, qui s'aggrave donc au lieu de s'atténuer. « On a dit que notre corps est un peu d'air condensé, vivant dans l'air. Ne pourrait-on pas dire que notre âme est un peu de société incarnée, vivant en société ? Née par elle, elle vit pour elle... et sa responsabilité criminelle ne saurait être plus méconnue que sa responsabilité civile. » S'il y a des criminels d'habitude, qui le seront toujours sans doute, quoi que l'on fasse, — et encore pour des raisons déjà sociales, tirées plutôt de l'hérédité professionnelle ou de la misère physiologique et morale que de la nature, — il y en a, comme la plupart des criminels d'occasion, qui ne le sont qu'avec la sourde complicité de la société même ; et l'on peut espérer, on peut même affirmer qu'il ne dépend que de la société d'en diminuer sensiblement le nombre. Autant d'ailleurs qu'aux lois, c'est affaire à chacun de nous ; et, comme le demande M. Tarde, c'est à quoi nous réussirions si, moins accessibles aux suggestions d'une sentimentalité souvent puérile, nous considérions moins le criminel que le crime, et dans le crime lui-même sa gravité sociale plutôt que les circonstances.

Quant à la manière de traiter le crime, et quant « aux réformes législatives ou pénitentiaires » que propose en terminant M. Tarde, c'est ici que nous ne saurions le suivre, et que nous laissons à de plus compétens que nous le soin de les discuter. Bornons-nous donc à dire qu'il nous a semblé qu'elles reposaient toutes sur cette constatation, dont les criminalistes tombent aujourd'hui d'accord, que, s'il n'y a pas de « type criminel, » il se pourrait qu'il y eût un « type pénitentiaire. » M. Tarde veut dire par là que beaucoup de criminels, s'ils ont commencé par être « l'œuvre de leur crime, » sont dans une certaine mesure, selon

sa propre expression, l'œuvre aussi de « la justice criminelle. » On peut donc se flatter que de certaines réformes pénitentiaires, qui tendraient en principe à l'*amélioration* ou à l'*amendement* du criminel, ne sauraient manquer d'aider à la diminution de la criminalité. « L'*expiation* a été la principale forme que l'*utilitarisme* pénal a d'abord revêtue. La forme secondaire, devenue principale plus tard, a été l'*exemplarité*. La dernière sera l'*amendement*, dans la mesure où il sera possible. En d'autres termes, le premier grand avantage qu'on attende de la peine a été de donner à la masse des honnêtes gens la satisfaction de se sentir dégagés de toute complicité avec le criminel... Le second a été d'inspirer à ceux qui auraient envie de marcher sur les traces du malfaiteur un salutaire effroi. Le troisième sera, quand il se pourra, d'améliorer le coupable. »

Il me reste à dire qu'en essayant de résumer en quelques pages la *Philosophie pénale* de M. Tarde, je n'ai pu donner qu'une très faible et très vague idée de l'intérêt du livre et de l'ingéniosité de l'auteur. Si je sais en effet peu de livres qui soient plus pénibles, plus difficiles, plus durs, comme on le dit, à lire et parfois même à entendre, que ceux de M. Tarde, je n'en connais guère qui soient en revanche plus instructifs, et, chaque fois que l'on y retourne, où l'on trouve plus à penser. Histoire et littérature, anthropologie ou linguistique, morale, science et philosophie, M. Tarde touche à tout, sous prétexte de sociologie, et de là quelque confusion, ou plutôt quelque embarras de se reconnaître parmi tant de richesses; mais aussi il ne touche à rien qu'il ne l'éclaire d'une lumière nouvelle, originale et inattendue. Critique sagace et inventeur subtil, je le compare à ce savant et profond Cournot, qu'il cite quelquefois, et à la mémoire trop oubliée duquel il dédiait récemment son livre sur les *Lois de l'imitation*. Espérons qu'il sera plus heureux que Cournot, et puisqu'enfin nous n'écrivons que pour être lus, souhaitons à la *Philosophie pénale* et aux *Lois de l'imitation* plus de lecteurs que n'en eurent jadis, que n'en ont encore aujourd'hui les *Considérations sur la marche des idées dans les temps modernes* et le *Traité de l'Enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Non décidément, on n'arrivera pas sans peine à mettre la raison et l'ordre dans nos affaires, à dégager une politique sensée de l'amas des équivoques et des contradictions du temps. On y arrivera sans doute, si ce n'est à cette session qui va finir et qui n'aura servi à rien, du moins à une session prochaine, à la saison nouvelle, un jour ou l'autre; on y arrivera, c'est vraisemblable, il faut le croire, parce que c'est le vœu du pays, l'intérêt impérieux de la France, — parce que tout ce qu'on fait pour s'en défendre ne sert qu'à mieux trahir l'impuissance d'une politique usée et l'évidence du sentiment public.

On y viendra, l'éternelle logique y conduit; mais voilà qui est bien clair! C'est que lorsque depuis dix ans, par une série de circonstances peut-être uniques, un parti a réussi à s'établir commodément dans le règne, lorsque ce parti a passé dix années à mettre partout, dans le gouvernement, dans les lois, ses passions, ses préjugés et ses calculs, à se créer des retranchemens dans l'état, à multiplier ses clientèles par les captations, lorsqu'il a, en un mot, abusé de tout et tout épuisé dans un intérêt de domination, il ne se résigne pas facilement à avouer qu'il a pu se tromper, à reconnaître les nécessités nouvelles qui le pressent. Il s'obstine à se défendre jusque dans les violences qui l'ont compromis, et même quand il a un moment l'air de subir l'influence des choses, d'être mieux disposé aux concessions, il saisit la première occasion d'attester son impénitence, son incurable aveuglement. Il se croit engagé par un vulgaire orgueil ou un puéril amour-propre, par un faux sentiment de solidarité dans l'œuvre commune. C'est un peu l'histoire du parti républicain qui règne et gouverne en France! Depuis quelque temps, il est vrai, tout semblait tendre à un certain apaisement, à une conciliation relative dans les rapports des

partis, entre républicains et conservateurs. Ce n'était peut-être pas encore la paix, c'était le commencement de la paix. On se plaisait à parler d'une république ouverte, libérale, tolérante et pacifique. M. le président Carnot invoquait la concorde dans ses discours, et M. le ministre de l'intérieur parlait en bon apôtre de la conciliation, sans trop se compromettre à la vérité. Que s'est-il donc produit qui ait pu interrompre, et, jusqu'à un certain point, compromettre ce mouvement sensible de pacification? Tout simplement une de ces questions qui ont le don de raviver toutes les irritations, cette éternelle question de la laïcisation des écoles, qui, réduite à elle-même, pourrait être inoffensive, et qui, sous l'influence de l'esprit de secte, sous la pression du radicalisme, est devenue le plus dangereux élément de division et de guerre. La veille encore, avec un peu de bonne volonté, on pouvait croire la trêve possible; le lendemain, on s'est réveillé en face de cet incident d'un petit village de la Haute-Marne, de Vicq, qui est venu prouver que rien n'était changé, que la conciliation n'était qu'un mot, que les radicaux restent encore les maîtres de la république, de la majorité, du gouvernement lui-même, réduit à se faire le complice de leurs œuvres et de leurs passions.

Voilà certainement un incident aussi mal venu qu'inattendu, qui ne serait rien par lui-même s'il n'était le signe d'une politique de secte et de guerre obstinée à survivre aux vœux de paix religieuse manifestés par le pays! Au fond, de quoi s'agit-il? La petite et la paisible commune de Vicq a une maison d'école qui lui a été léguée autrefois par un vieux curé de la paroisse, à la condition stricte et formelle qu'elle resterait dirigée par des sœurs. Cette école, la commune la possède sans trouble, sans difficulté depuis soixante-dix ans, et les braves sœurs qui la dirigent n'ont cessé d'être entourées des sympathies de la population tout entière. Récemment, la supérieure est morte; aussitôt l'autorité préfectorale et l'autorité universitaire, par un excès de zèle dont se serait peut-être passé le gouvernement, tout au moins par une interprétation rigoureuse des dernières lois scolaires, se sont mises en devoir de laïciser l'école de Vicq. Vainement le conseil municipal, qui est pourtant républicain, s'est empressé d'intervenir, et parce qu'il tenait à l'enseignement des sœurs et parce que la commune était menacée de perdre sa maison d'école si elle cessait de remplir les conditions du legs dont elle profite depuis plus d'un demi-siècle. Vainement aussi les habitans se sont émus et ont protesté : on n'a rien écouté, on a décidé qu'il fallait au plus tôt laïciser! Malheureusement, c'est ici que tout se complique. Une première fois, un inspecteur primaire s'est présenté à Vicq avec son institutrice laïque et deux gendarmes; il n'a pu réussir à conquérir son école défendue par les habitans; il n'a pas pu même obtenir le concours du maire qui lui a refusé son aide dans cette ingrate besogne. Une seconde tentative a été faite le lendemain avec un sup-

plément de gendarmerie; elle n'a pas été plus heureuse et ces braves gendarmes ont été obligés de battre en retraite. Alors la scène prend des proportions épiques! Secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de Langres, inspecteur d'académie, inspecteur primaire, juge de paix sont arrivés sur le champ de bataille avec quatre ou cinq brigades de gendarmerie à pied et à cheval sous le commandement d'un capitaine. Cette expédition un peu étrange a rencontré encore devant elle la population tout entière rassemblée au nombre de sept ou huit cents personnes autour de l'école des sœurs, agitée et résolue à opposer une résistance passive, protestant sans armes, sans jeter même une pierre. Il a fallu dégainer, piétiner femmes et enfans, — faire donner la cavalerie pour pénétrer dans cette foule! La scène est complète : heureusement la victoire est restée à la force publique! C'est là, en définitive, l'incident qui a été exposé, discuté l'autre jour avec autant de mesure que de netteté par M. du Breuil de Saint-Germain, par M. l'évêque d'Angers devant la chambre, — et M. le ministre de l'intérieur, en réduisant avec sa bonhomie sceptique les proportions de l'événement, n'a pas pu réussir à dissimuler ce qu'il y a de violent, de démesuré dans une exécution de ce genre.

Il y a dans cette triste affaire deux choses assez distinctes, quoiqu'elles soient liées l'une à l'autre; il y a une question de légalité et une question de fait. — C'est la loi, dit-on, et force doit rester à la loi! D'abord, avant d'admettre ces rigueurs inexorables pour l'honneur de la légalité dans un pauvre et paisible village, il serait curieux de savoir si on montre les mêmes sévérités partout, si avec d'autres conseils municipaux moins modestes on ne se croit pas obligé ou autorisé à fermer les yeux, à employer toute sorte de ménagemens et de diplomatie. Est-ce bien d'ailleurs la loi qu'on a exécutée à Vicq? C'est là justement le point délicat et fort peu clair. — C'est peut-être la loi si l'on veut, si l'on interroge un seul article, celui qui impose la laïcisation immédiate d'une école où l'institutrice congréganiste vient à disparaître. Ce n'est plus la loi ou c'est une nuance différente si l'on consulte un autre article, celui qui dit que « dans le cas où la laïcisation rendrait nécessaire l'acquisition ou la construction d'une maison d'école,— c'est précisément le cas de Vicq, — il sera sursis jusqu'à l'établissement de l'école. » Y a-t-il contradiction entre ces deux articles? Cela se peut, ce serait l'histoire de bien d'autres lois bâclées depuis quelques années, uniquement pour satisfaire des passions de parti. Cela signifierait dans tous les cas qu'il y a deux interprétations possibles, — l'une violente, excessive, inexorable, l'autre libérale, équitable, modérée, — et qu'on a choisi l'interprétation la plus dure, la plus rigoureuse. On a préféré ce qui plaisait aux radicaux, sans tenir compte des vœux d'une population, des délibérations d'un conseil municipal, des intérêts moraux et financiers d'une commune. Et c'est pour une loi douteuse ou confuse,

pour une circulaire captieuse d'un ministre radical qui a interprété cette loi comme il l'a voulu quand il a passé au pouvoir, pour le bon plaisir des laïcisateurs à outrance, qu'on n'a pas craint de procéder à l'exécution militaire d'un malheureux village! On ne paraît même pas soupçonner ce qu'il y a de ridicule et de révoltant à la fois dans cet abus de la force, dans cette mobilisation d'une légion de fonctionnaires et de vingt gendarmes, dans cette invasion à main armée d'une localité paisible, — et tout cela pour forcer la porte d'une maison, pour déloger deux sœurs défendues par les habitans. Voilà une institutrice laïque heureusement installée à Vicq! Notez qu'en entrant de vive force dans cette maison d'école, l'état n'est même pas sûr d'y rester, qu'il peut en être chassé à son tour par un jugement du tribunal rendant leur bien aux héritiers du vieux prêtre dont les intentions sont méconnues.

Tout, en vérité, se réunit dans cette médiocre aventure. On offense le sentiment d'une population, on viole provisoirement un droit de propriété sur lequel la justice n'a pas prononcé; on expose une pauvre commune à perdre l'avantage d'une bienfaisante libéralité et à être obligée de s'imposer pour avoir une école nouvelle! La seule moralité de ce triste incident, c'est que, si la loi ne peut être autrement interprétée ou exécutée, et si de tels faits sont possibles, il ne reste plus qu'à changer la loi. M. l'évêque d'Angers l'a bien compris; il a proposé aussitôt un simple article disant qu'aucune laïcisation ne pourra être faite désormais qu'avec l'assentiment des conseils municipaux. Quelques députés modérés et libéraux, plus modestes dans leurs vœux, se bornent à demander encore aujourd'hui que le gouvernement puisse surseoir à la laïcisation des écoles de filles, sur l'avis du conseil municipal. C'était la conséquence, la moralité du dernier débat parlementaire et de l'incident de Vicq; mais les républicains de la chambre, dans leur emportement fiévreux et frivole, n'écoutent rien. Ils ont approuvé tout ce qui s'est fait à Vicq; ils ont rejeté sur l'heure, sans discussion, la proposition de M. l'évêque d'Angers, comme ils rejetteront probablement la proposition plus modeste des députés libéraux. C'est ce que M. le président du conseil, toujours ingénieux dans ses euphémismes chers aux radicaux, appelle « conserver le patrimoine des conquêtes démocratiques! »

Le malheur est qu'on ne conserve rien, qu'on ne réussit qu'à raviver les divisions et que des scènes comme celle de Vicq ne font que mieux accuser les instincts vulgaires, les passions, les faiblesses d'une majorité compromise et dominée par les radicaux. Il y a eu pourtant un moment, au lendemain des élections dernières, où bon nombre de ces républicains, encore effrayés du danger qu'ils venaient de courir, parlaient volontiers de modération, d'apaisement, et prétendaient secouer le joug radical. Aujourd'hui ils n'ont plus peur des radicaux, ils font campagne avec eux; ils ont repris courage et en se sentant quelque

peu raffermis, ils ont retrouvé leur jactance, leur optimisme. Ils ne font rien peut-être, ils n'ont à peu près rien fait depuis qu'ils sont en session ; ils n'arriveront pas même à aborder le budget avant de se séparer prochainement. Ils se maintiennent, — ils forment une majorité telle quelle ! Au fond, ils n'ont d'autre préoccupation que de garder le monopole du pouvoir. Pourvu qu'ils aient les positions, les magistratures, l'influence, le crédit, tout est pour le mieux! Les finances elles-mêmes sont prospères ; ils en croiront sur parole M. le ministre Rouvier, qui proclamait récemment qu'il n'y avait eu jamais une plus belle situation financière! Ce qui s'est passé à Vicq, c'est de la conciliation, une œuvre de modération et de tact, M. le président du conseil le leur a déclaré et ils l'ont cru! Ce sont les satisfaits, les mamelucks de la république! Avec cela, quand on a encore une apparence de majorité, on peut vivre plus ou moins sans doute, on ne fait pas les affaires du pays; on ne réussit qu'à perpétuer des crises où la France éprouvée en est encore à attendre la politique qui lui rendra, avec la paix morale, la fixité intérieure et l'autorité dans les grands débats du monde.

Bien que, pour le moment, il n'y ait que des perspectives de paix générale, il reste assez de questions ouvertes, indécises, toujours délicates, pour qu'on puisse présumer que, de longtemps, les affaires de l'Europe n'iront pas toutes seules. Elles iront comme elles vont depuis quelque temps déjà, sans s'éclaircir et sans se fixer. Les apparences européennes sont rassurantes; au fond, la marche des choses reste laborieuse et obscure. La politique chemine entre des alliances qui passent visiblement par une crise assez confuse et des alliances qui s'essaient, se transforment ou se déplacent.

Quoi qu'on en dise, en dépit des déclarations qu'on ne cesse de renouveler, et qui ne peuvent que s'affaiblir en se renouvelant, il n'est point douteux que les anciennes alliances se ressentent du trouble des choses; elles rencontrent une certaine opposition, qui se manifeste soit par la résistance à des armemens aussi démesurés que précipités, soit par des révoltes spontanées du sentiment populaire. Les politiques ne sont pas toujours assez forts pour imposer leurs combinaisons et l'oubli de longues traditions d'antipathie entre deux pays prétendus alliés. La diplomatie a beau faire, elle ne supprime pas les vieux instincts d'un peuple. On vient de voir ce qu'il en est de l'alliance entre Autrichiens et Italiens par ce qui est arrivé, il y a quelques jours à peine, au-delà des Alpes. Un régiment italien cantonné à Udine, dans une marche probablement combinée d'avance, s'est rapproché de la frontière, où se sont rencontrés juste à point des officiers autrichiens, et là aussitôt, entre chefs militaires, on a échangé les plus chaleureux témoignages de courtoisie et de cordialité. On ne s'est pas arrêté là : Italiens et Autrichiens, vraisemblablement autorisés, sont revenus de

compagnie à Udine, où les officiers du roi Humbert ont voulu faire fête aux officiers de l'empereur François-Joseph. Malheureusement, tout ne s'est pas passé pour le mieux avec des populations qui en sont encore, paraît-il, à comprendre la grande politique! Les habitans d'Udine, un peu surpris d'abord, ont fini par s'émouvoir, par s'ameuter et troubler les ovations préparées pour la réception des officiers étrangers. Tant il y a qu'il a fallu recourir à la police, disperser par la force les rassemblemens menaçans, et, en définitive, protéger la sûreté des officiers autrichiens, qu'on s'est empressé de ramener prudemment et courtoisement à la frontière. Si c'était une tentative combinée pour accoutumer les populations et les armées à se rapprocher, à marcher ensemble, elle a mal tourné. Ce n'est pas tout. Par une coïncidence curieuse, l'héritier de la couronne d'Italie, le prince de Naples, retournant en ce moment à Rome, après les brillantes réceptions qu'il a eues à Pétersbourg et à Berlin, devait passer par Dresde, Munich, Insprück. Il a changé subitement son itinéraire et est rentré directement en Italie par le Saint-Gothard, comme pour éviter le territoire autrichien. Tout cela semble assez bizarre. Ce ne sont, si l'on veut, que des incidens sans gravité; ils ne laissent pas d'être un symptôme. Concluons du moins que la réalité ne répond pas toujours aux apparences, que la diplomatie a ses troubles et même que les gouvernemens les plus prompts à multiplier les déclarations en faveur des anciennes alliances ne sont pas les derniers à chercher des alliances nouvelles.

C'est la continuation de la crise des rapports généraux de l'Europe. Elle ne semble pas près de finir, cette crise, assez difficile à saisir, à préciser et pourtant sensible partout; elle pourrait plutôt s'étendre et se transformer en se compliquant d'élémens nouveaux, de combinaisons imprévues. Évidemment, l'empereur Guillaume II, le chef couronné du pays devenu le centre des mouvemens européens, le jeune empereur Guillaume suit ses idées à l'intérieur comme à l'extérieur. Il ne renonce pas au programme de politique populaire, de réformes sociales, par lequel il a inauguré son règne. Ces jours passés encore, il est allé visiter l'usine d'Essen, la grande fabrique d'armes et de canons de M. Krupp. Il a voulu tout voir, il a reçu une délégation des ouvriers et il leur a parlé en prince qui se croit appelé à réaliser le bien du peuple. Il s'est plu à déclarer qu'il ne se détournerait pas de la voie où il s'était engagé par ses rescrits. D'un autre côté, Guillaume II renonce sûrement encore moins à sa politique militaire, à l'extension de ses armemens, aux crédits qu'il a demandés au Reichstag et qui sont en ce moment même l'objet d'une discussion des plus sérieuses, où le nouveau chancelier, le ministre de la guerre ont à tenir tête à des adversaires comme M. Windthorst, M. Bebel, M. Richter. Les crédits finiront sans doute par être votés, non cependant sans avoir été vivement contestés, non sans avoir provoqué des manifes-

tations assez nouvelles, assez pressantes en faveur du service de deux ans. Le jeune empereur y tient. Sans s'inquiéter des contradictions qu'on lui signale entre ses programmes de réformes sociales et ses redoublemens de dépenses militaires, Guillaume II suit sa voie à l'intérieur; mais il a visiblement aussi ses idées de politique extérieure, et s'il ne cesse d'invoquer à l'occasion la triple alliance, il est clair que sa pensée, toujours agitée, va plus loin, et rêve d'autres combinaisons. On ne parle plus trop pour le moment, il est vrai, de ses tentatives du côté de Saint-Petersbourg, de ses prochains voyages en Russie, de ses rencontres avec le tsar; mais, en revanche, on a le traité qu'il vient de signer avec l'Angleterre, qui a éclaté brusquement, presque à l'improviste, dont l'Afrique orientale fait les frais, et qui au fond pourrait avoir une plus sérieuse signification, ne fût-ce que par les commentaires dont il est déjà l'objet.

A dire vrai, avec un peu d'attention, on aurait pu s'en douter. Évidemment depuis quelque temps, au moins depuis sa visite de l'an dernier à sa grand'mère, la reine Victoria, l'empereur Guillaume II tendait de plus en plus à se rapprocher de l'Angleterre, à nouer avec elle de nouveaux rapports, et la diplomatie de lord Salisbury ne déguisait pas sa bonne volonté de lier amitié avec l'Allemagne. Il y a eu dans ces derniers mois, entre les deux pays, une apparence de différend au sujet de la fameuse délimitation de la sphère d'action allemande et de la sphère d'action britannique dans l'Afrique orientale ou équatoriale; ce dissentiment n'a jamais paru assez grave pour créer un antagonisme permanent et durable. C'était tout au plus matière à négociations entre Londres et Berlin. On discutait pour en venir à s'arranger en se distribuant des territoires contestés, pour arriver même à nouer des rapports plus intimes et plus étendus. C'est ce qui vient de se réaliser par cette convention récente, retentissante, qui a au moins cela d'original et d'étrange d'offrir le spectacle de deux puissances disposant de leur propre autorité de régions immenses et inconnues sur le continent africain, se partageant des territoires à peine explorés, qu'elles se cèdent ou se transmettent mutuellement comme si elles avaient un droit avéré de propriété. Prétendre déchiffrer du premier coup cette géographie obscure d'un continent mystérieux et se reconnaître à travers les délimitations arbitraires de contrées dont on ne peut évaluer ni les populations ni les ressources, serait certainement une chimère. On est ici provisoirement dans l'inconnu, au moins pour une bonne partie des pays qui sont l'objet de la nouvelle convention anglo-allemande. A prendre les choses telles qu'elles apparaissent, telles que les indique le traité, on peut dire sommairement que l'Allemagne reste en possession d'une zone intérieure qui va d'un point du lac Victoria-Nyanza à la frontière du nouvel état du Congo, qu'elle obtient aussi des territoires sur le haut

Zambèze. Elle reçoit surtout de l'Angleterre, en Europe, dans la mer du Nord, la petite île d'Héligoland, qui lui est cédée, qui est depuis longtemps l'objet de la convoitise allemande. D'un autre côté, l'Angleterre a sa large part dans la distribution du butin africain. Elle garde le vaste territoire d'Uganda, la zone de Witu et des Somalis, la côte de Zanzibar. Elle « assume, » avec l'assentiment de l'Allemagne, le protectorat du sultanat de Zanzibar. Tout cela, il faut l'avouer, s'est fait un peu sans façon et peut passer pour une suite assez singulière, assez inattendue de la croisière entreprise en commun, il y a quelques années, sous le prétexte humanitaire d'assurer la répression du trafic des esclaves! On part pour réprimer la traite des noirs, on s'empare d'un continent!

Chose curieuse! Au premier moment, ce traité, qui paraît être l'orgueil des négociateurs, n'a satisfait l'opinion ni en Allemagne ni en Angleterre. Il a tout au moins provoqué dans les deux pays les plus vives critiques. Les Allemands, passionnés pour la politique coloniale, se sont récriés contre les concessions faites par leur gouvernement à l'Angleterre, contre l'abandon des positions conquises en Afrique. Il y a aussi des Anglais qui ont accusé leur ministère d'avoir fait des concessions dures pour la fierté britannique et tout sacrifié pour plaire à la puissante Allemagne. Depuis quelques jours on dirait que cette impression première commence à s'apaiser, qu'on en revient à un sentiment plus calme ou plus calculé de la réalité des choses.

Au fond, dans cette convention, œuvre de la puissance et de la force, il y a deux points saillans : la cession d'Héligoland à l'Allemagne en Europe et l'institution du protectorat de l'Angleterre à Zanzibar sur la côte orientale d'Afrique. Héligoland, c'est le prix du traité pour l'Allemagne! Conquise par les Anglais en 1807, gardée par eux en 1815 comme un poste avancé dans la Mer du Nord, cette petite île a-t-elle une valeur stratégique? Les marins allemands n'en doutent pas; ils ont dit plus d'une fois que la possession d'Héligoland pouvait rendre inaccessibles les côtes allemandes, que ce petit îlot placé en face des débouchés des fleuves de l'Allemagne, de l'Elbe, du Weser, pourrait devenir le boulevard de la défense maritime de l'empire. L'importance d'Héligoland, fût-elle exagérée, n'existe pas moins, et l'empereur Guillaume n'a point été certainement insensible à l'avantage de retrouver ce rocher dépendant de l'empire, dût-il le payer de quelque concession en Afrique. N'y eût-il qu'un succès moral, il s'y est attaché et a saisi l'occasion de satisfaire un désir allemand. Les ministres de la reine Victoria, qui naguère encore protestaient contre le soupçon de vouloir céder Héligoland, les ministres de la reine à leur tour n'ont point hésité à accomplir cette cession dès qu'ils y ont vu un avantage, dussent-ils s'exposer à une dangereuse impopularité. L'avantage pour les Anglais, comme le disait récemment un journal de Londres, c'est de se

trouver dans des conditions où ils ont le champ libre à Zanzibar, dans les contrées fertiles de l'Uganda, dans les régions du Haut-Nil, — où ils peuvent être en relations avec la Mer Rouge, avec Aden et Bombay. Le prix du traité, de la cession d'Héligoland pour l'Angleterre, c'est cette situation, c'est le protectorat de Zanzibar qui lui donne la prépondérance sur cette partie du continent africain, la communication avec l'Égypte. Malheureusement ici s'élève une de ces questions qui rappellent aussitôt ce qu'il y a de violent et d'arbitraire dans ces œuvres de la force. L'Angleterre prétend s'établir à Zanzibar, sans plus de façons. Lord Salisbury, dans une lettre récente à son ambassadeur à Berlin, sir Edward Malet, déclarait même d'un ton plein d'assurance qu'on avait déjà, avec le concours de l'Allemagne, l'assentiment du sultan. Ce sont là des autorités! Seulement l'Angleterre oublie qu'il y a d'autres traités, qu'il y a déjà bien des années, en 1862, elle a signé avec la France une convention par laquelle les deux puissances, reconnaissant l'intérêt qu'il y avait à maintenir l'indépendance du sultan de Mascate et du sultan de Zanzibar, « s'engageaient réciproquement à respecter l'indépendance de ces deux princes. » Elle oublie ou elle feint d'oublier qu'il y a eu depuis, dans des temps plus récens, un autre traité qui a été signé à Berlin et dont un des articles oblige ceux qui veulent établir un protectorat sur un point du continent africain à en donner notification aux puissances signataires du traité. C'est ce qui a été rappelé l'autre jour dans une de nos chambres par M. le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation. Ce n'est pas que la France ait le moindre intérêt à créer des difficultés; mais enfin s'il y a encore une loi internationale, c'est bien le moins qu'on s'y conforme en Afrique comme partout, qu'on n'affecte pas de disposer entre deux puissances et du droit public et des territoires.

Maintenant, ce traité, en dehors du partage de quelques régions africaines et des questions particulières qu'il peut soulever, est-il destiné à prendre une autre signification, une signification plus générale dans les affaires de l'Europe? L'Angleterre, en liant partie avec l'Allemagne dans les affaires d'Afrique, aurait-elle voulu faire une entrée indirecte, plus ou moins déguisée, plus ou moins avouée dans les combinaisons continentales? L'acte qu'elle vient de signer avec la chancellerie de Berlin ne serait-il qu'un article d'un pacte secret plus étendu, d'une triple alliance élargie et transformée en vue d'éventualités possibles? A entendre quelques journaux de Londres, échos de vieux préjugés et de passions surannées, on pourrait s'y méprendre; on pourrait croire que le dernier traité serait une sorte de manifestation profondément combinée, que l'Angleterre et l'Allemagne, maintenant qu'elles ont réglé leurs contestations africaines, vont pouvoir marcher ensemble, « la main dans la main, » comme on dit, dans toutes les parties du globe. On dirait même que la convention nouvelle pourrait être une

démonstration contre la France,— peut-être encore contre la Russie. Ces journaux vont un peu vite dans leurs interprétations et leurs commentaires. On n'en est pas là heureusement, nous le supposons. L'Angleterre peut supporter impatiemment les contradictions dans des affaires comme celles de l'Égypte ; il ne s'ensuit pas qu'elle soit si pressée de se jeter dans les coalitions, d'enchaîner systématiquement sa politique à la politique du continent. Le ministère de lord Salisbury lui-même, si complaisant qu'il soit pour l'Allemagne, n'irait pas jusque-là, et s'il était soupçonné d'avoir trop engagé l'Angleterre, il n'aurait probablement fait qu'ajouter aux difficultés et aux dangers d'une position précaire où il n'est plus toujours sûr du lendemain. Le plus simple est de ne rien exagérer, — sans se dissimuler, néanmoins, qu'il y a peut-être aujourd'hui quelque chose de plus qu'hier, que s'il n'y a pas un accord complet, il y a une entente possible entre l'Angleterre et quelques-uns des cabinets de l'Europe sur des points déterminés, notamment dans les affaires des Balkans qui peuvent à tout instant se réveiller.

Le fait est que tout reste singulier dans ces états des Balkans, en Serbie où le roi Milan semble être tenté de ressaisir le pouvoir, et encore plus en Bulgarie où le prince Ferdinand de Cobourg règne, où le premier ministre M. Stamboulof gouverne. La Bulgarie vit depuis longtemps dans un provisoire au moins bizarre, livrée à elle-même, sans avoir les garanties d'un régime régulier et diplomatiquement reconnu. Elle a eu récemment son procès d'État qui vient de se dénouer par l'exécution brutale, quelque peu odieuse, d'un chef de conspiration, le major Panitza, dont la mort jette un reflet lugubre sur ces affaires bulgares. Soit que ce procès du major Panitza ait dévoilé les dangers d'un provisoire indéfini, soit que l'état de l'Europe ait paru plus favorable, le gouvernement de Sofia a demandé il y a quelques jours, d'un ton presque menaçant, au sultan de reconnaître enfin le prince Ferdinand. Le divan de Constantinople ne prendra sûrement aucune résolution sans avoir consulté toutes les puissances ; mais c'est ici justement que se rencontrent toutes les politiques, que les dissentimens risquent d'éclater de nouveau, et que peut se faire sentir le poids d'une entente de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie. C'est l'inconnu !

On ne peut pas bien connaître les affaires du temps, les éternels démêlés des peuples, si on ne connaît pas avant tout les affaires du passé, et on ne peut revenir à cette histoire du passé sans rencontrer la figure de celui qui a été un des plus grands manieurs d'affaires, un des premiers personnages diplomatiques du siècle, le prince de Talleyrand. Qu'on parcoure les annales si troublées depuis les grandes commotions de la fin du dernier siècle et le Directoire jusqu'à la Révolution de juillet en passant par l'Empire et la Restauration, M. de Talleyrand a été mêlé à tout. Il est toujours là, alliant l'aisance sceptique du grand seigneur à la clairvoyance du politique, prêt à servir tous les

régimes et, au besoin, à les abandonner, passant de l'un à l'autre sans se donner, suivant les événemens, pour les arrêter à propos ou en profiter en ayant l'air de les conduire. Il a l'art de prévoir la chute des gouvernemens, parce que mieux que tout autre il voit leurs fautes et saisit le point où ils vont dévier pour courir vers l'abîme; sa vie est une perpétuelle négociation avec la fortune, la seule puissance qu'il ait jamais reconnue. Ce qu'il y a eu d'énigmatique dans le personnage s'éclaircira sans doute par ses *Mémoires*, — ces mémoires fameux avant d'être divulgués, si longtemps attendus et désormais près de voir le jour.

Une partie de la vérité cependant a été déjà dévoilée par une série de publications qui sont comme les préliminaires ou des épisodes détachés des mémoires. Une de ces publications a trait à la mission que l'évêque d'Autun, alors jeune et entreprenant, allait remplir à Londres, avant que la révolution se précipitât, et où il montrait autant de hardiesse que d'esprit politique. Une autre est le recueil, incomplet sans doute, des lettres du ministre des affaires étrangères du consulat et de l'empire à Napoléon jusqu'en 1808. Une troisième, la plus curieuse, la plus originale assurément, est la reproduction de la correspondance intime du plénipotentiaire de la France à Vienne avec le roi Louis XVIII pendant les événemens de 1815. Hier encore, par un livre nouveau, — *le Prince de Talleyrand et la maison d'Orléans*, — c'est le dernier épisode qui clôt et couronne cette grande carrière. C'est toujours du Talleyrand, un Talleyrand qui se peint lui-même de son trait bref et fin dans ces révélations fragmentaires, — qui se montre dans son rôle d'arbitre des révolutions et des dynasties.

Celui qui, en 1815, avait été le médiateur heureux de la restauration bourbonienne se retrouve encore, en effet, au lendemain de la révolution de 1830, le négociateur de l'avènement d'une dynastie nouvelle. Il n'en est pas plus embarrassé, et ces lettres parues récemment rendent témoignage de l'ascendant que M. de Talleyrand avait gardé dans les affaires publiques, dans la diplomatie européenne, comme aussi du prix que le nouveau roi attachait à ses services. M. de Talleyrand, à Londres, est une sorte de porte-respect diplomatique, de garant du régime de 1830 devant l'Europe. Il est chargé de donner le ton à la diplomatie du gouvernement nouveau, de négocier l'œuvre délicate de l'indépendance et de la neutralisation de la Belgique, de préparer de nouveaux rapports avec l'Angleterre au sujet de l'Espagne. Il a pour ainsi dire, en dehors du ministère officiel, le département de l'extérieur du régime naissant. En réalité, par la princesse Adélaïde, sa correspondante intime, il est en toute chose le conseiller secret du roi qui eut, pour son début, la chance de trouver en M. de Talleyrand et en Casimir Périer les deux hommes qui ont imprimé son double caractère au nouveau règne en assurant la paix générale et l'ordre intérieur

au lendemain d'une révolution. M. de Talleyrand ne se considérait pas comme un ambassadeur ordinaire, et dès qu'il croyait sa mission finie, il songeait à se retirer de tout, à « se reposer avant de finir. » Peut-être aussi, sans l'avouer, — il avait trop de hauteur pour se plaindre, — n'avait-il pas été insensible à quelques mots que M. le duc d'Orléans lui avait dits dans une visite à Valençay ? L'ambassadeur, en envoyant sa démission, ajoutait, non sans une légère nuance d'amertume : « Je dois croire que le roi est disposé à la recevoir, Mgr le duc d'Orléans m'ayant témoigné que dans son opinion je ne pouvais plus être utile à Londres. Il a raison, car je suis vieux... homme d'un autre temps, je me sens devenir étranger à celui-ci. »

C'était fini pour lui, en effet. Ces *lettres* qu'on publie aujourd'hui, qui restent le témoignage de son intimité avec le roi Louis-Philippe et la princesse Adélaïde pendant sa dernière campagne diplomatique, ne suppléent pas aux *Mémoires*, elles les préparent. Elles ne diminuent pas celui qui a laissé son empreinte dans les affaires de son temps, qui, pendant près de quarante années et souvent aux heures les plus critiques, a servi la France avec la grâce de l'homme d'ancien régime, la liberté d'un sceptique et la sagacité d'un politique supérieur.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse était lancée de telle sorte au milieu du mois qu'on n'osait plus calculer à quel point s'arrêterait le 3 pour 100 français. Les comparaisons s'établissaient avec les Consolidés anglais, on parlait du cours de 95 francs. Des optimistes auxquels rien ne semble impossible annonçaient le pair à bref délai. Le 14, on cotait, dans ces dispositions, des cours supérieurs à 93 francs. Un coupon trimestriel était à détacher la surlendemain lundi. Déjà on le voyait regagné.

On a en effet entrevu, au début de la Bourse du lundi 16, le cours de 93 ex-coupon. Mais les ventes ont commencé dès lors et la seconde quinzaine de juin a été consacrée à des efforts de la spéculation à la

hausse pour se dégager sans provoquer une secousse trop vive sur la place. Les avertissemens ne manquaient pas. A Vienne et à Berlin, les fonds internationaux étaient déjà en réaction. Le syndicat italo-allemand ne soutenait qu'avec peine la rente italienne. L'épidémie cholérique faisait perdre une unité et demie à la rente Extérieure. Chez nous, l'affaire du Crédit foncier restait l'objet principal des préoccupations financières, et entretenait une certaine inquiétude.

La rente 3 pour 100 a reculé de 0 fr. 75 environ en outre du montant du coupon. Sur l'amortissable, la réaction atteint près d'un franc. Le 4 1/2 pour 100 n'a perdu que 0 fr. 05 à 0 fr. 10.

La commission du budget a terminé sa tâche et préparé des rapports sur l'emprunt, sur le budget de 1891, sur les contributions directes. Au sujet de l'emprunt, le ministre et la commission se sont mis d'accord. On émettra 700 millions de francs en rente 3 pour 100 perpétuelle. Quand? Là est la question. M. Rouvier aurait voulu l'opération immédiate, mais la chambre a mis tant de lenteur dans son œuvre de législation que l'on peut tenir pour à peu près assuré que le budget sera renvoyé à la session d'automne. L'emprunt suivra probablement le budget dans son ajournement après les vacances. Le parlement se contentera de voter avant sa séparation le projet sur les contributions directes.

Le *Journal officiel* a publié le dimanche 29 toutes les pièces relatives à l'affaire du Crédit foncier : le rapport de M. Machart, inspecteur général des finances, au ministre des finances; les observations de M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier, en réponse à ce rapport, le rapport rédigé par M. Rouvier sur les deux documens précités, enfin la lettre adressée par le ministre des finances à M. Christophle et contenant en quelque sorte la solution, toute morale, d'un incident si démesurément grossi par le caractère violent de certaines attaques qui paraissent, en fin de compte, avoir surtout servi une vaste spéculation de bourse sur les actions du Crédit foncier.

Le ministre des finances, dans sa lettre au gouverneur de cet établissement, reconnaît que, de toutes les critiques dirigées par l'inspecteur général des finances contre la gestion des affaires du Crédit foncier depuis une douzaine d'années, il ne ressort aucun fait d'une gravité telle qu'une atteinte sérieuse soit portée au crédit de l'institution, que la masse des obligations émises est très solidement gagée, et que même les opérations, à propos desquelles pourrait être relevée telle ou telle irrégularité ou soulevée une question d'interprétation des statuts, ont tourné au bénéfice des actionnaires, et par conséquent à la consolidation des gages des porteurs d'obligations.

Ce point capital établi, il sera facile au gouvernement du Crédit foncier de tenir compte, dans la mesure raisonnable et après accord sur certains points douteux, des recommandations faites par M. Rouvier

dans sa lettre à M. Christophle. Ces recommandations se réfèrent à l'emploi en prêts hypothécaires à court terme des capitaux du capital social et des réserves, à l'attribution des dépenses de publicité au compte des frais généraux et non plus au compte d'amortissement des emprunts, enfin aux modes de calcul adoptés pour l'établissement même de ce compte d'amortissement.

Si ces recommandations du ministre des finances, dont quelques-unes sont excessives par certains côtés, sont rigoureusement suivies par le gouvernement du Crédit foncier, il en pourra résulter, au moins pendant quelques années, une légère diminution du dividende; mais la situation de l'institution, actuellement très forte, malgré certaines défiances du public qui se dissiperont aisément, deviendra en peu de temps plus forte encore, et les obligations s'élèveront au niveau de prix que doivent atteindre des titres de cette sorte.

La publication du rapport de l'inspecteur général des finances n'est peut-être pas absolument correcte ni conforme aux traditions administratives. Nous estimons cependant que le conseil des ministres a eu raison de l'ordonner, sur la proposition du ministre des finances. Les inconvéniens de la mesure, s'il y en a, ne sauraient être bien graves; les avantages sont manifestes et considérables. L'opinion publique est mise en possession de tous les élémens d'appréciation et de jugement.

L'action était à 1,240 il y a quinze jours. Elle a baissé un moment à 1,180 et s'est relevée à 1,220. Les obligations sont restées très calmes.

Le gouvernement paraît avoir décidément renoncé à présenter dans cette session le projet de loi pour le renouvellement du privilège de la Banque de France. L'action est bien tenue à 4,150 ex-coupon. Il y a peu de jours a été détaché le dividende du premier semestre de 1890, au montant de 77 francs nets, en légère diminution sur celui de la période correspondante de 1889, qui avait été de 82 francs.

La Banque d'Angleterre a été obligée, par l'étroitesse des règles qui limitent son action, de porter le taux de son escompte de 3 pour 100 à 4 pour 100. La Banque de France, dont l'encaisse est toujours formidable et n'a rien perdu cette semaine, ne songe nullement, cela va de soi, à suivre l'exemple de la Banque d'Angleterre.

L'argent, toutefois, s'annonce plus serré que d'habitude en liquidation. Les fonds internationaux ont donc une tendance assez accusée à fléchir. L'italien a déjà perdu dans cette quinzaine plus d'une unité, à 95.80. Le 4 pour 100 hongrois a été offert, sur les déclarations du ministre de la guerre d'Autriche-Hongrie, général Bauer. On s'occupe cependant à Vienne de nouvelles opérations de conversion et aussi des voies et moyens pour réaliser un jour la reprise des paiemens en espèces. L'Extérieure a reculé de 77.75 à 76.25, malgré le succès de

la souscription publique aux obligations du Trésor (20,000 titres de 5,000 pesetas chacun). Il a été souscrit près de quatre fois et demie le montant du capital demandé.

Le Portugais 3 pour 100 ne se relève pas. Le cours de 63 provoque de nouvelles ventes. Des dépenses excessives de travaux publics, le contre-coup de la révolution brésilienne, le conflit avec l'Angleterre, des velléités de dépenses militaires, l'échec du dernier emprunt, expliquent la lourdeur de ce fonds. Les finances du Portugal ne sont cependant point compromises; pour raffermir son crédit ébranlé, ce petit pays n'a qu'à éviter toute aventure et à pratiquer la politique des fortes économies. La spéculation allemande a cherché à réaliser les bénéfices de son audacieuse campagne de hausse sur les valeurs ottomanes. La dette générale, l'obligation Douane, la nouvelle obligation privilégiée, la Banque ottomane, tout a reculé. La Banque ottomane et la maison Bleichrœder de Berlin ont procédé le 26 en Allemagne à l'émission de l'emprunt 4 pour 100 amortissable en quarante-trois ans, que le gouvernement ottoman a contracté en même temps qu'il consentait à la conversion des obligations privilégiées. Le prix d'émission, 78 pour 100 environ, fait ressortir à 390 francs les obligations offertes.

Entre autres émissions lancées dans la seconde moitié de juin, on doit noter celle des 50,000 obligations des Chemins de fer andalous, remboursables à 500 francs en 1986, rapportant 15 francs ou plus exactement 14.55 net par année et offertes à 337.50. C'est la Banque de Paris qui offre au public cet emprunt destiné à achever la construction d'une ligne complémentaire du réseau.

Le Comptoir national d'escompte et la Société générale offrent à leur clientèle 34,400 obligations 6 pour 100 de première hypothèque de la Société hellénique récemment constituée pour l'achèvement des travaux du canal de Corinthe, prix d'émission 470 francs, remboursement à 500 francs en 75 ans, revenu annuel 30 francs.

En valeurs industrielles, on remarque la lourdeur persistante des actions des Voitures et l'arrêt de la hausse sur les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer. La comparaison avec la période de l'Exposition fait ressortir pour ces dernières des moins-values d'une certaine importance dans les relevés hebdomadaires des recettes. Une vive reprise s'est produite à Vienne sur les Chemins autrichiens, cotés de nouveau 520, bien que le dividende de 1889 n'ait été que de 13 fr. 50. Les Lombards se sont soutenus au-dessus de 300 fr.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

HALLALI !

DEUXIÈME PARTIE (1).

III.

Frantz Réal était un maître, non pas un de ces innombrables « chers maîtres » créés par la platitude ou la niaiserie de certains échotiers et reporters, mais un haut esprit ayant affirmé sa maîtrise en des œuvres, discutées et discutables, à vrai dire, en tout cas puissantes et admirées.

Fils d'un fonctionnaire supérieur de l'Administration des forêts, lequel avait longtemps résidé à Nancy avant d'y prendre sa retraite ; normalien, de par la volonté ou le désir paternel, puis agrégé des classes de philosophie, et enfin chargé de cours à la Faculté de Nancy, Frantz avait quelque temps renforcé cette brillante phalange de jeunes professeurs très modernes, que le goût de plus en plus répandu des hautes études recrute un peu dans tous les milieux aujourd'hui, et à laquelle on ne saurait reprocher qu'un trop évident souci de cacher ou de voiler ses enseignes. La crainte de passer pour de simples régens de collège les empêche d'être franchement ce qu'ils sont ; et, si le public y gagne, quelquefois, lorsqu'ils s'évadent de l'Université, leurs élèves y perdent, presque toujours, dans le cas contraire.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

Quoi qu'il en soit, Réal n'avait pas tardé à se sentir entraîné hors de l'orbite universitaire par un impérieux besoin intellectuel d'affranchissement et d'indépendance, plus encore que par ses goûts et ses passions. Comme beaucoup d'hommes de sa génération, — celle qui est venue à la vie de l'esprit dans les dernières années du second empire, — il penchait délibérément vers le naturalisme scientifique, auquel de récentes traductions des œuvres de l'école allemande avaient donné naguère un regain de jeunesse en le vulgarisant. C'est dire que, tôt ou tard, il devait y avoir divorce entre le professeur et l'Université, puisque celle-ci ne saurait guère accorder droit de cité chez elle qu'au matérialisme ambigu ou discret. Le jeune agrégé n'avait donc qu'à s'en aller. Seulement, au lieu de prendre la porte, il préféra, mû par un ardent désir de confesser sa foi (l'athéisme a ses néophytes) et peut-être aussi par un inconscient appétit de réclame, il préféra briser les vitres et sortir par la fenêtre, — ce qui lui arriva après de retentissans démêlés avec les autorités constituées ou une partie d'entre elles.

Car il y avait eu du tapage, à propos de certaine apologie magistrale des principes de la philosophie naturaliste, apologie prononcée *ex cathedra*, mais en présence d'un grand concours de profanes. En effet, le bruit s'étant répandu par la ville que le jeune agrégé avait un joli talent de parole et un bon tailleur, qu'il était assez bien de sa personne et ne manquait pas d'esprit, — toutes choses qui facilitent singulièrement aux dames l'intelligence de la métaphysique, — on avait décidé, dans les cénacles féminins et lettrés de la société nancéenne, où l'on avait toujours fort prisé ces hautes spéculations, que l'on renouerait une tradition rompue par la mort de l'ancien titulaire de la chaire qu'occupait M. Réal en qualité de suppléant. Et voilà que cet auditoire de choix avait dû subir un magnifique, mais austère et affligeant exposé des données les plus récentes de la science « matérialiste et athée, » comme on dit encore en province et quelquefois aussi à Paris même. D'où grand tumulte et caquetage effréné, tumulte de salon bouleversé, caquetage de volière effarouchée; mais enfin, scandale. Les supérieurs hiérarchiques de M. Réal avaient protesté; la presse s'était émue; le ministère, interpellé, avait failli choir, — grâce à l'incurable spiritualisme des centres, qui, pour la circonstance, avaient fait cause commune avec les droites. — De sorte que l'auteur de toute cette agitation avait dû se retirer, à la fin, comme contraint et forcé; mais, au fond, très modérément marri de l'aventure.

Il était désormais célèbre : le coup de grosse caisse ou de cymbales, cher aux Français, l'avait consacré. On ne lut guère toutefois son premier ouvrage, dont le titre était, à la vérité, un peu

bien effarouchant pour les compatriotes de la gaudriole : *Philosophie et politique expérimentales*. Mais il se métamorphosa à temps en critique et en historien psychologue. — La psychologie était en passe d'obtenir la vogue. C'est un art facile, parce que, nécessairement subjectif, il est sans contrôle ; assaisonné d'un peu de pathos, il ne saurait donc manquer d'émerveiller les badauds et de séduire les poseurs. C'est, de plus, un art qui plaît aux femmes.

Bref, Frantz Réal se trouva très bien de son avatar, et d'autant mieux qu'il se préserva du pathos psychologique pour s'en tenir à la psychologie. Non-seulement on se mit à le lire, mais bientôt on parla de lui dans les journaux; et, après l'avoir pour ainsi dire cassé aux gages, on voulut le décorer, — tout cela gratis. — Il accepta les éloges de ses confrères et répudia les encouragemens ministériels.

M. Réal vivait donc tranquille, presque joyeux, dans une confortable retraite de célibataire aisé, ayant une table honnête et fréquentant des femmes qui ne l'étaient pas trop. — Cela ne valait-il pas mieux que de se mettre, pour briguer le clinquant des honneurs officiels, dans une de ces postures dont ceux qui s'y condamnent sont presque seuls à ne pas apercevoir le côté ridicule ou pitoyable?

Sans illusions sur la portée morale de ses idées, mais parfaitement résigné à rester ce qu'il était : un athée honnête homme, l'ex-professeur avait su éliminer de sa pensée, comme de ses œuvres, l'amertume secrète qui avait accompagné sa première initiation aux vérités cruelles d'un évangile que l'on qualifie parfois de nouveau, bien qu'il remonte à quelque cinq cents ans au-delà de l'ère chrétienne. Ses négations philosophiques étaient franches, mais non rageuses et enfiellées à l'exemple de tant d'autres, — car ce qui manque assez généralement aux athées, c'est de savoir nier Dieu sans l'attaquer. — Sa critique était sereine, non moins que sa philosophie : il parlait des œuvres et des hommes comme quelqu'un qui sait bien que les choses humaines n'ont pas d'autre importance que celle que nous leur donnons.

En somme, on ne le jalousait pas trop, puisqu'il n'était rien d'officiel, pas même décoré; et on ne le détestait point, la netteté de ses doctrines l'ayant rendu sympathiquement intéressant : on lui savait gré de n'avoir jamais « tourné autour du pot » ni commis de palinodie, en un temps où la plus grande difficulté semble être, — après celle de prendre parti pour une chose ou pour une autre, — de penser quelque chose avec suite, et où tout l'effort de la pensée jeune et indépendante paraît vouloir se diriger vers une sorte de mysticisme bâtard, sans enthousiasme ni foi, assez vague et

assez niais : l'extase laïque, sans ravissement ni visions. Les femmes faisaient même mieux que de ne le point détester : elles l'aimaient. Elles l'aimaient, parce qu'il n'était pas laid, mais surtout parce qu'il les aimait. Et puis, elles sentaient, elles savaient qu'il ne les méprisait point; qu'elles ne trouveraient jamais, par-delà ses galanteries intéressées d'homme sensuel, cet insultant dédain à l'endroit de l'âme féminine, qui est au fond de tout cœur d'homme ayant fini d'aimer. Ses opinions de philosophe lui prescrivaient de ne voir, dans certaines lacunes du cerveau des femmes, que la conséquence de la longue tyrannie qui les opprime encore; et il n'était pas assez sot pour tirer avantage ou vanité d'une supériorité qu'il savait ne devoir qu'à la séculaire injustice de son sexe. Cette supériorité, il ne s'en prévalait jamais que dans les limites prévues et concédées par toute femme aimante. En sorte qu'il gagnait presque autant de belles amies qu'il perdait de maîtresses, ce qui n'est ni désagréable ni banal, à coup sûr. Si bien, enfin, que c'eût été un rare exemple de sagesse et de bonheur en ce monde, s'il n'eût eu son point faible, comme la plupart de ses congénères, un défaut à sa cuirasse : il était trop épris de la Forme, de la Beauté féminine; il était sensuel avec intelligence, mais non toujours sans excès. En épicurien trop attaché à la lettre du système, il estimait que la suprême raison consiste surtout à n'être point dupe de la Nature sous un prétexte ou sous un autre, à se satisfaire plutôt qu'à se sacrifier; en un mot, à ne pas souffrir. Et il était sincèrement d'avis que l'on a tout intérêt à céder plutôt qu'à résister à ses passions, — pourvu qu'elles n'aient rien de monstrueux ni d'exorbitant, — parce qu'on est ainsi plus vite débarrassé ou allégé de leur joug.

Tel était l'homme qui s'était pris, — malgré toutes les résistances de sa raison et de son système, — d'une grande passion pour Marie-Madeleine Hart, après avoir très vaguement soupiré pour la cousine de la jeune fille, et qui venait d'acquérir la preuve de la rivalité clandestine du baron de Buttencourt-Rubécourt, son hôte. — Quant à ce dernier, c'était un homme du monde, dont l'anatomie morale, infiniment moins compliquée, peut se résumer en quelques mots : correction d'attitude; ardeur de tempérament, cachée sous un masque d'une froideur voulue; moralité et religion également superficielles, mais attachement machinal à ce qui constitue la dignité extérieure du gentilhomme. Encore un trait, si l'on veut : le fanatisme de la chasse. Et c'est tout.

Ces deux hommes se connaissaient de longue date et se détestaient cordialement, de longue date aussi, n'ayant pas attendu pour cela qu'une concurrence passionnelle les mît aux prises. Du reste,

rien n'engendre mieux l'antipathie entre hommes que l'impression mutuelle d'une égale force de séduction, d'une même *valeur galante*, pourrait-on dire, résultant de qualités opposées. Deux vainqueurs peuvent, à la rigueur, se pardonner réciproquement leurs succès lorsqu'ils triomphent par les mêmes moyens; jamais ils ne seront indulgens l'un pour l'autre, inclinés à la bienveillance ni même à l'indifférence, si les armes dont la nature les a gratifiés ou les procédés qu'ils emploient sont d'une diversité complète. — Il convient d'ajouter, par exemple, que, pour les femmes, c'est souvent tout le contraire. — Or, M. Réal et le baron de Buttencourt, qui tous deux avaient eu, à Nancy, d'assez brillans états de services mondains, arrivaient à plaire par des voies fort dissemblables et à peu près divergentes. Tandis que l'un, en effet, devait presque tout à sa belle mine de gentilhomme robuste, bien fait, élégant, l'autre réussissait plutôt grâce à la supériorité discrète et doucement ironique de son esprit, au charme de sa parole et à l'aménité captivante de ses manières, le tout aidé par un extérieur agréable, sans doute, mais non point irrésistible. Deux seuls traits communs : le culte, l'idolâtrie physique de la femme et la passion de la chasse à courre.

D'ailleurs, ils ne s'étaient pas encore rencontrés sur le même territoire de chasse galante, leurs goûts et leurs penchans, ou simplement le hasard peut-être, les ayant entraînés dans des directions différentes. En outre, Frantz avait renoncé au séjour de Nancy depuis quelque deux ans, n'y faisant plus que de courtes apparitions, plus ou moins justifiées, pour revoir Marie-Madeleine, que toutes les bonnes fortunes et toutes les distractions de Paris et du monde n'étaient jamais parvenues à lui faire oublier tout à fait.

Ces ennemis, si longtemps inavoués, s'étaient donc quittés sans avoir eu, non-seulement à en venir aux mains, mais à se préparer au conflit, — ce qui explique que M. Réal eût pu céder aux gracieuses instances de Mme de Buttencourt. — Mais qu'allait produire maintenant leur inimitié, décuplée, centuplée par la jalousie? Et qu'allait inspirer à l'amoureux légitime la découverte d'une intrigue où son adversaire ne pouvait jouer qu'un rôle de félon?

D'abord, il fallait la connaître tout entière, cette intrigue. Il ne s'agissait pas d'apercevoir vaguement les fils de l'imbroglio : il fallait, par une audacieuse mainmise, les saisir, s'en emparer, pour les trancher à temps. Et le but était assez intéressant, assez noble peut-être, pour qu'on n'hésitât point à faire litière des considérations de convenance ou de dignité personnelle. — Rester, voir, empêcher : voilà ce que voulait l'hôte de M. de Buttencourt et ce qu'il avait le droit de vouloir, quoique haineux et congédié.

IV.

Frantz, avec une curiosité passionnée, observait Marie-Madeleine et M. de Buttencourt. Il dissimulait, d'ailleurs, du mieux qu'il pouvait, son désir de surprendre un mot ou un geste qui trahît les résistances de l'une et les obsessions de l'autre. Mais il fallait toute la naïveté de l'amour, — naïveté dont les hommes les plus sagaces, les plus roués même, sont impuissans à se préserver tout à fait, — pour espérer que le baron, prévenu et défiant, allait bonnement compléter les informations de son hôte. Le châtelain de Rubécourt gardait sa mine la plus fermée, courtois avec les hommes, galant envers les femmes, mais de cette galanterie que le genre anglais a comme passée à l'empois en même temps que les grands cols raides d'outre-Manche, et qui, dès lors, n'a plus rien qui puisse compromettre celles à qui elle s'adresse. — Les invités présens étaient, au reste, en petit nombre : cinq ou six en tout, ce qui rendait les mystérieux colloques et les communications amoureuses d'une difficulté presque insurmontable, en tout cas décourageante.

Ayant acquis, au bout de deux jours, la certitude qu'il n'apprendrait rien par l'observation directe, M. Réal se rabattit sur les voies détournées. Il chercha d'abord à savoir si Mme de Buttencourt avait quelques soupçons touchant les variations du cœur de son mari. Mais, s'il fut promptement édifié à cet égard par l'indifférence même que l'on affecta de lui opposer, à lui, vieil ami, qui pouvait tout admettre, hors l'indifférence de la jeune baronne pour l'homme qu'elle avait épousé, cette force d'inertie à laquelle il se heurtait ne lui révélait rien de ce qu'il eût tant voulu connaître : l'âge et la gravité de la passion du baron. Elle ne lui révélait même pas, d'une manière certaine, que la baronne soupçonnât autre chose qu'une tendance générale à l'infidélité.

Restait, outre Marie-Madeleine, qui était, elle aussi, trop sur ses gardes, les hôtes, les invités des châtelains. Ceux-là ne devaient pas être en défense. Et ils savaient peut-être quelque chose, — l'un d'eux tout au moins, ce jeune Edgar Lecourtois dont Hélène avait parlé à sa cousine comme d'un amoureux peu dissimulé.

Il l'était si peu, en effet, que, au moment même où Frantz concevait le projet de tirer de lui quelques éclaircissemens, il semblait en arrêt devant Marie-Madeleine, qui, solitairement, crayonnait sous un abat-jour.

La soirée commençait. Dans ce grand salon de campagne, — meublé avec une sévérité qui trahissait plutôt des prétentions à

l'exactitude historique d'une restitution intégrale du style Louis XIII que le souci du confortable, — on venait de rentrer après un dîner assez triste; et l'on s'était dispersé, comme si chacun eût redouté l'effort des causeries laborieuses plus que les mélancolies de l'isolement. M. de Buttencourt avait, d'ailleurs, emmené deux ou trois fumeurs dans son appartement, ce qui avait achevé de rendre désert l'aspect du salon; et la baronne elle-même, appelée au dehors, avait dû momentanément abandonner ses hôtes. Edgar Lecourtois, lui aussi, s'apprêtait à s'échapper, pour aller rejoindre les fumeurs, lorsque l'admiration l'avait cloué sur place.

— Joli, n'est-ce pas? ce petit bout de tableau!

M. Réal désignait Marie-Madeleine, toujours penchée sous la lampe, dont le reflet d'or, dû à un abat-jour maïs, faisait une véritable auréole à ses cheveux châtains de deux nuances. — La jeune fille s'était montrée modeste dans le portrait qu'elle avait fait d'elle-même à M. Réal. Car, si elle n'eût été belle que par comparaison, elle n'eût pas produit l'effet qu'elle produisait en cet instant, parfaitement isolée et toute baignée de lumière.

Au vrai, c'était la beauté même que cette jeune fille. En elle tout était harmonie : lignes, contours, traits, expression, teint. Et l'ensemble donnait bien la sensation de quelque chose de fixe et de durable, faute de quoi la beauté n'est que de la grâce ou du charme sous un nom usurpé. Ce visage d'un ovale un peu plein et d'une carnation solide et franche, sous la masse mordorée d'une chevelure épaisse et lisse, troussée haut; cette bouche entr'ouverte par un sourire distrait, qui laissait voir des dents éclatantes; ces grands yeux, que voilaient de longs cils abaissés; ce buste ferme et souple, légèrement incliné, sans que l'étoffe sombre du corsage parût faire le moindre pli nulle part, tant l'adaptation était parfaite du vêtement à la partie supérieure du corps; cette main de forme allongée, sans arêtes ni angles, dont les doigts blancs se terminaient par des ongles polis et brillans; tout cela constituait un type féminin d'une pureté rare, d'une splendeur singulière et saisissante.

— Oui, oui, fit en sursautant le jeune Lecourtois. Tout à fait gracieux et à recommander aux peintres de genre... et même à tous les peintres. Car Mlle Hart serait un modèle qui pourrait poser l'ensemble, comme disent ces messieurs.

Il avait parlé vite, avec une demi-distraction, ainsi que font les gens qu'on a tirés d'une rêverie, et qui n'ont pu réussir à s'en dégager tout à fait. S'apercevant qu'il venait de dire une espèce de sottise, — une chose, en tout cas, peu convenable, — il rougit.

C'était un gentil garçon, très moderne d'aspect, élégant selon la dernière formule, mais qui savait garder sa personnalité sous la livrée changeante de la mode. Blond, avec des traits fins, le nez en l'air et la moustache frisée, il ressemblait vaguement à certain diseur de monologues, spirituel et fameux. Cette ressemblance avait même déterminé en lui une vocation, fort appréciée dans son entourage, d'acteur ou plutôt de chanteur comique. Il s'était adonné, de bonne heure, à la chansonnette, respectant le domaine de celui dont on le prétendait le sosie. Et, ayant brillamment réussi, à Paris même, dans une foule de salons, il n'avait pas voulu d'autre carrière, — ce qui l'avait induit à manger beaucoup d'argent, pendant ses longs loisirs. — Son père, ancien procureur général, qui, après s'être marié selon ses ambitions à Nancy, s'y était retiré, vivait grandement, comme il sied à un riche bourgeois, jadis investi d'une haute magistrature et dont le mariage a triplé la fortune sans nuire à son rang; mais il n'entendait pas raillerie sur les fredaines de jeunesse. Aussi avait-il bientôt coupé les vivres au prodigue, le rappelant à Nancy et lui interdisant d'en sortir autrement que par le mariage, — à moins que ce ne fût pour résider aux champs, — sous peine d'une condamnation au travail forcé.

Le fringant Edgar s'était soumis; mais, pour charmer l'ennui de son exil, il était devenu amoureux fou (il n'eût pu l'être autrement) de Marie-Madeleine. Par malheur, M. Lecourtois père ne goûtait qu'à demi cette diversion, à cause des embarras d'argent et de la situation commercialement suspecte ou du moins fort compromise de M. Hart. Connaissant le baron de Buttencourt, dont son père était le voisin de campagne, Edgar s'était fait inviter à Rubécourt, et d'autant plus facilement que le baron, mis dans la confidence avec sa femme, paraissait disposé à appuyer les prétentions du jeune homme, qui, sans se déclarer en termes explicites à Marie-Madeleine, ne lui laissait rien ignorer de sa passion et n'en laissait rien ignorer à personne.

— Je vois que vous admirez en connaisseur, dit Frantz en raillant avec un peu d'amertume.

— Je fais mieux que d'admirer, reprit Edgar bravement. Je suis épris, amoureux,.. pincé jusqu'à l'âme, s'il faut être sincère. Mon Dieu, cela ne m'empêche pas de dire des sottises; cela peut même contribuer à m'en faire dire; mais cela me permettra, je l'espère, d'en effacer un jour le souvenir : je ne demande qu'à réparer, moi.

Il regarda son interlocuteur avec franchise, ayant l'air de lui dire : « Voilà ma profession de foi. A votre tour. Car je vous ai deviné : l'homme grave et l'écervelé pourraient se donner la main... si l'usage n'était pas de se la refuser entre rivaux. »

L'entretien avait lieu presque à voix basse, loin de la haute cheminée où se chauffait la douairière, loin de la table où Marie-Madeleine dessinait, loin de deux dames esseulées, qui bâillaient, l'une en face de l'autre, tout en regardant une pendule monumentale. D'après le tour que cet entretien avait pris si rapidement, M. Réal pouvait augurer qu'il lui serait difficile de retrouver une aussi bonne occasion de faire parler le jeune comique amateur, dont la rivalité pouvait bien l'agacer parfois, mais l'inquiétait infiniment moins que celle du baron.

— Ah! c'est une grande ravageuse de cœurs que Mlle Marie-Madeleine! dit Frantz avec un soupir prémédité.

— Là! fit Edgar. J'en étais sûr!.. Oui, j'étais sûr que vous l'aimiez aussi, vous, monsieur le savant, monsieur l'homme sérieux!.. D'ailleurs, tout le monde l'aime. Et voilà bien le chiendent!.. Oh! pardon!

— Ne vous reprenez pas, dit en souriant M. Réal. La locution a le mérite d'être claire. Et c'est tout ce qu'il faut, en vérité... Vous pensez donc n'être pas seul...

— Seul? Ah! pardieu! non. D'abord, il y a vous, mon bon monsieur, ne vous en déplaise.

— Si vous voulez, dit Frantz avec résignation. J'admire Mlle Hart. Admettons que je l'aime, puisque cela paraît vous faire plaisir.

— Ah! mais non, fichtre! ça ne me fait pas plaisir... Et pourtant, tenez, je vous le dis sincèrement, votre admiration, votre toquade ou votre amour me gêne moins que d'autres sentimens analogues qu'éprouvent d'autres personnes pour le même objet.

— Bah!.. Je sais bien que l'on a parlé du jeune M. de Remillemont, qui est, dit-on, désespéré...

— Pas sérieux, interrompit Edgar Lecourtois. Il a menacé son papa de se brûler la cervelle parce que sa famille opposait de la résistance à ses projets autant que Mlle Hart elle-même... S'il avait été sérieux, il l'aurait fait.

— Le feriez-vous donc, vous?

— Non; mais je n'en parle pas... Et puis, moi, si je veux épouser, c'est que je suis sûr de réussir. J'épouserai.

— Diable! fit Réal intéressé. Vous êtes affirmatif.

— J'ai mes raisons. Mon père finira par céder. D'abord, c'est lui qui est cause de tout. Pourquoi m'a-t-il rappelé? Et que faire en province si l'on n'y est pas même amoureux? Ensuite, il a une propriété pas loin d'ici, papa, ce qui me permettra d'avoir toujours un pied chez les Buttencourt et de suivre mon idée. Or, une idée qu'on suit est une idée qui finit toujours par se laisser prendre... et transformer en belle et bonne réalité.

— Très juste et très profond, ce que vous dites là... Mais, Mlle Hart?

— Quant à Mlle Hart, reprit le jeune homme avec assurance, elle cèdera aussi... Elle cèdera parce qu'elle est difficilement mariable, son père n'ayant plus que fort peu d'argent et fort peu de considération... Et, suivez-moi bien, son mariage avec votre serviteur, qui a la chance et l'honneur d'être le fils de l'homme le plus considéré de Nancy, de l'homme intègre par excellence, ce mariage sera doublement utile à son père, lequel a des procès sur les bras, outre que sa réputation est fortement menacée, sinon avariée déjà. En épousant sa fille, outre que je l'en débarrasse, je lui jette un pan d'hermine sur la tête et lui gagne l'oreille de la magistrature. Comprenez-vous?

— Oh! à merveille. Vous êtes très fort, savez-vous bien?

— Non; mais, tout en ne tenant pas à l'argent... au-delà d'un certain chiffre, qui est précisément celui de la fortune de papa, je suis pratique. Je sais où je vais; donc, j'arriverai.

— Je commence à le croire. Mais je ne vois plus, dès lors, en quoi vos rivaux peuvent vous inquiéter.

— Je ne peux pas tout vous dire, quoique je ne cache guère mon jeu, vous en conviendrez... Et cependant, si vous étiez aussi franc que je le suis, je poitrinerais encore moins, comme on dit au bézigue, et je vous montrerais peut-être mon gros atout.

Sans savoir au juste de quoi il retournait, M. Réal pressentait que le gros atout en question avait la figure du baron de Buttencourt. Aussi, tout à fait captivé, cherchait-il un moyen honnête d'achever de lire dans le jeu qu'on lui cachait si peu, lorsque le baron rentra dans le salon, en compagnie des fumeurs.

Ceux-ci étaient des amis ou des voisins : un certain M. de Saint-Chamoins, vieux gentilhomme campagnard, qui, avec sa barbe rude et drue, toute pointillée de blanc, son teint de brique et son nez efflorescent, ressemblait assez à un garde-chasse vieilli sous le harnais, tanné par la bise et saturé d'alcool; puis le marquis de Prévallier, tout autre, mais guère plus avenant, ancien viveur retraité, dont l'antique vernis d'élégance s'était passablement écaillé au contact des mœurs provinciales, et qui n'avait plus guère que des prétentions pour déguiser sa profonde et native vulgarité.

Le premier regard de M. de Buttencourt fut, très involontairement sans doute, pour Marie-Madeleine, et le second pour les deux hommes qui causaient dans un coin en face d'elle. — Tout d'un coup, Réal prit son parti d'être audacieux, au risque d'être maladroit.

— Je le connais, dit-il en se penchant à l'oreille d'Edgar, je le connais, votre atout : le voilà.

— Ah! parbleu! ce n'est pas mal pour un psychologue d'avoir deviné cela, monsieur Réal!.. Eh bien! écoutez-moi. Quiconque n'aura pas celui-là dans son jeu n'épousera pas Mlle Marie-Madeleine Hart.

Il allait peut-être en dire davantage quand la voix de la douairière s'éleva, aigre et doucereuse à la fois, pour interpeller les deux amateurs de fumerie, compagnons de son fils :

— Messieurs, vous ne trouverez pas mauvais que je vous fausse compagnie, ce qui ne sera que vous rendre strictement votre politesse. D'ailleurs, je me figure que vous serez aises de vous coucher de bonne heure, puisque vous chasserez demain... à tir, cette fois, n'est-ce pas? J'ai rencontré tantôt, dans la cour, Dervieux, le garde, qui m'a promis, pour votre plus grand amusement, une belle hécatombe dans les tirés de Chailly.

Puis, se tournant alternativement vers son fils et vers M. Réal, elle ajouta :

— Quant à vous, messieurs, qui ne prisez pas autant la chasse à tir, je ne vous en souhaite pas moins de vous couvrir de gloire. Vous n'avez guère brillé comme veneurs, le jour de la Saint-Hubert ; vous demanderez demain votre revanche au fusil.

Enfin, s'adressant aux femmes :

— Et vous, mesdames, vous aurez à montrer vos costumes, ce qui est le grand attrait de la chasse à tir pour vous... et aussi, je me l'imagine, pour quelques-uns de ces messieurs.

Sur quoi elle fit signe à Marie-Madeleine et à Hélène, qui s'étaient avancées toutes deux, de ne pas se déranger davantage ; et, de son pas de vieux fantôme ou de vieille fée, elle s'alla coucher avec l'aide de sa femme de chambre, qui l'attendait, selon l'usage, dans le vestibule.

V.

Une clairière en forêt, toute proche de la lisière des bois; du givre aux arbres; du soleil dans un ciel pâle : un joli paysage d'hiver, auquel il ne manque que la venue de quelques personnages pour devenir un charmant décor. Car cet espace vide et lumineux semble attendre des hôtes qui le peuplent et l'égaient, qui réveillent les échos engourdis des bois environnans et apportent au moins une représentation de la vie dans un endroit si bien préparé pour lui servir de cadre.

Mais voici que des grelots tintent au loin. Une voiture s'arrête vers l'orée du bois, à quelque cinquante mètres de la clai-

rière, devant une maisonnette de garde. Chasseurs et chasseuses en descendent; celles-ci entrent chez le garde, qui s'est avancé au-devant d'elles, la casquette à la main. Quant aux hommes, à l'exception de M. de Buttencourt, lequel doit conférer avec son garde, ils se dirigent vers la clairière, M. de Saint-Chamoins ouvrant la marche.

— Ouf! fait le barbon en s'étirant et en frappant du pied le sol durci, je ne suis pas fâché de me retrouver sur mes jambes après cette course en voiture, si rapprochée du premier déjeuner. Mauvais pour la digestion, ça!.. surtout avec le voisinage de jolies personnes habillées en hommes, mais diantrement femmes tout de même... par le haut!

D'un geste il dessinait une courbe harmonieuse en avant de sa large poitrine carrée, qui saillait sous le velours à côtes de son affreux costume de chasse.

— Et par le bas aussi, dites donc! — interrompit avec conviction le marquis de Prévallier, dont l'œil éraillé, à demi éteint, de vieux satyre fourbu se ralluma pour la circonstance, tandis qu'il désignait ses jambières et leur maigre contenu, comme faisant contraste, sans doute, à l'agréable vision qu'il évoquait.

Frantz Réal, qui marchait à côté d'Edgar Lecourtois, murmura :

— Qu'est-ce que ça peut bien leur faire, à ces deux débris?

— Ma foi! fit le jeune Nancéen, je serais curieux de le savoir... Dites donc, vous qui êtes ferré sur les « états d'âme, » est-ce que vous ne croyez pas que ces vieux roquentins-là veulent tout simplement nous faire poser quand ils prennent un air émoustillé pour nous parler des femmes?

— Eh, eh! qui sait? La puissance féminine est durable; et, lorsqu'on a prêté le col à son joug...

— Oui, mais ce n'est pas de la puissance des femmes que je doute...

— Jeune homme, nous allons devenir inconvenans, et nous n'avons pas encore l'âge de ces messieurs... Laissez-vous plutôt ramener sur un terrain où nous avons eu le plaisir... ou le déplaisir de nous rencontrer déjà... Vous êtes donc bien sûr de l'appui de M. de Buttencourt?

— Moi? Pas le moins du monde.

— Cependant, vous disiez...

— J'ai dit que quiconque n'aurait pas son appui n'épouserait pas Mlle Hart.

— Eh bien?

— Eh bien! personne ne l'aura, son appui. Et, s'il feint de me

l'accorder, à moi, comme il a feint de l'accorder au jeune Remillemont, c'est tout bonnement qu'il ne prend pas davantage au sérieux ma candidature. Mais c'est là que je l'attends.

— Personne n'aura son appui, dites-vous?.. Pourquoi donc cela?

— Ah çà! Vous n'avez rien vu, rien deviné?

Edgar Lecourtois fixait son œil bleu, dont le regard avait une expression particulière d'ahurissement voulu et de finesse naturelle, sur son interlocuteur très évidemment possédé, en dépit d'un certain air indifférent, par le désir d'apprendre quelque chose de plus que ce qu'il savait.

— Personne, reprit Edgar en graduant ses effets, n'aura l'appui de M. de Buttencourt pour épouser Mlle Hart, parce que M. de Buttencourt trouve Mlle Hart à son gré, parce qu'il en est extraordinairement amoureux, enfin parce qu'il la veut pour lui-même.

— Vous plaisantez?.. Lui! Un homme marié! et depuis peu! Allons donc!

— C'est canaille, hein?

Real, avant de répondre, chercha sa phrase, ce qui ne lui était guère habituel.

— Moins canaille, prononça-t-il à la fin, que de la faire épouser par un fantoche quelconque, pour devenir ensuite son amant tout à loisir... Ces choses-là se voient quelquefois, dit-on... En tout cas, elles se sont vues : c'est un procédé royal.

Si la phrase avait été calculée, l'impression qu'elle produisit dut satisfaire celui qui en avait combiné les termes. Le jeune Lecourtois, en effet, exécuta un véritable saut de côté, comme si on lui eût tout à coup montré quelque vilain crapaud ou quelque ordure sous ses pieds.

— Ah! bien, s'écria-t-il, vous n'êtes vraiment pas gobeur non plus, vous!.. Vous l'êtes même encore moins que moi... Car le fantoche, ce serait... Merci bien!.. Sans compter que c'est peut-être la vérité pure, cela, et qu'on me laisserait épouser tranquillement, pour... Fichtre!

— Doucement, cher monsieur! fit Réal avec un sérieux qui n'avait rien de simulé. C'était une simple remarque, et non une insinuation. Et il me semble, en outre, que vos alarmes, si elles devenaient sincères, prendraient un caractère des plus injurieux à l'égard de Mlle Hart.

— Ça, c'est exact... Mais enfin, votre avis, à vous, sur les arrière-pensées de notre hôte?.. Car il n'est pas possible que vous n'ayez rien observé de louche. Et, laissez-moi vous le dire, ou

vous le redire, votre qualité d'amoureux rend tout à fait invraisemblable...

— Mon cher monsieur, interrompit Frantz, au lieu de me prêter une perspicacité et aussi des sentimens que je décline, vous feriez peut-être mieux de me révéler les faits...

— S'il n'y a pas, même momentanément, interrompit Edgar à son tour, communauté d'intérêts entre nous, pourquoi vous ferais-je des révélations?

— Eh bien, fit Réal impatienté, soit! J'admets que nous soyons intéressés tous deux à déjouer les noires machinations de notre hôte... Vous pouvez, vous devez, dès lors, me dire ce que vous savez, tout ce que vous savez... Il y a longtemps que j'ai quitté Nancy; et, dans ce temps-là, il n'était question de rien. Depuis, j'ai appris que M. de Buttencourt fréquentait, plus assidûment que par le passé, chez les deux frères Hart. La nouvelle de son mariage ne m'a donc pas surpris, étant donné surtout qu'Hélène Hart avait notoirement la plus grosse dot et les plus belles espérances de la province. Mais je n'en sais pas davantage... En honneur, je vous l'atteste!

— Apprenez alors que le baron a paru longtemps préférer l'intérieur du moins fortuné des deux frères, et qu'il a tourné court, pour épouser la fille du cadet quand on le croyait occupé avec celle de l'aîné.

— Ah!

Les doyens de la chasse s'étaient arrêtés en voyant reparaître le baron, suivi de près par les chasseuses et par le garde, qui portait les fusils de celles-ci.

Elles n'étaient que trois : Hélène, Marie-Madeleine et une jeune femme très parisienne, Mme Octave Frugères, née Aimée Baraton, mariée à un homme encore plus jeune et plus parisien qu'elle-même, — ce qui expliquait qu'ils fussent rarement ensemble. — Elle était arrivée la veille seulement, fuyant la solitude d'une propriété voisine, où son mari l'avait abandonnée.

— Décidément, fit le marquis de Prévallier avec un clappement de langue fort significatif, cet accoutrement semi-masculin est seyant en diable!

De fait, les trois femmes étaient des plus gracieuses en leurs tenues de chasse. Leurs costumes de simple drap jaspé les habillaient on ne peut mieux et prêtaient au charme personnel de chacune d'elles ce surcroît d'attrait que l'équivoque des travestis manque rarement d'ajouter aux beautés qui ne sont pas par trop plantureuses. Mais Marie-Madeleine, même vue de loin, éclipsait presque totalement ses voisines. Avec sa taille jeune, son buste plein et cepen-

dant élancé, ses jambes un peu longues, haut guêtrées de cuir noir sous une jupe courte, c'était une merveilleuse Diane moderne.

— Ah! soupira comiquement le vieux Saint-Chamoins en caressant sa barbe broussailleuse, avoir vingt ans de moins pour leur plaire!

— Ce ne serait peut-être pas suffisant, — marmotta Réal, que les admirations et les clins d'œil auxquels les jambes sveltes et bien modelées de Marie-Madeleine servaient trop évidemment de point de mire, agaçaient d'une façon prodigieuse.

— Vous dites?

— M. Réal, dit Edgar en intervenant, fredonnait le refrain connu : *Les femmes, les femmes*... J'ai chanté ça quelquefois dans les salons. Mais, à vrai dire, tous les hommes le chantent.

— Bah! fit le marquis, la jeunesse ne sait plus être jeune. Et je parierais que je m'entends mieux que vous...

— A être jeune? interrompit Edgar. Dame! écoutez donc, il y a plus longtemps que moi que vous l'êtes!

— Ça, c'est vrai, fit observer le vieux Saint-Chamoins avec un regard malin à l'adresse des prétentions du marquis. Mais, voyez-vous, l'âge nous met moins de plomb dans la tête qu'il ne nous en met dans l'aile. Voilà tout ce que ça prouve.

— Parlez pour vous, dit Prévallier d'un air piqué. On n'a que l'âge de ses mœurs.

— Euh, euh! — fit d'un ton sceptique le vieux rural, qui, pour peu qu'il fût à jeun, avait beaucoup de bon sens, — c'est parfois plus difficile que d'avoir tout bêtement les mœurs de son âge.

Puis, s'adressant à Edgar Lecourtois :

— Mais qu'ai-je entendu dire, jeune homme? Vous songez à vous marier?.. Déjà!.. Il est vrai que, après quelques années du séjour de Paris, on peut être considéré comme ayant terminé ses humanités, hein? Et ce, surtout quand on a mérité, comme vous, d'être condamné à la province...

— Oh! à temps seulement, interrompit Edgar avec modestie.

— Combien d'années en avez-vous attrapé, au tribunal paternel?

— J'en ai pour jusqu'à mon mariage.

— Diable! Vous avez dû faire pas mal de bêtises, à ce taux-là!

— Vous ne nous en avez jamais rien conté, dit le marquis. C'est mal, cela, jeune homme!

— Mon Dieu, messieurs, ce n'est pas que j'aie douté, un seul instant, de votre compétence... Mais, vous comprenez, quand on aspire à se marier...

— Oui, oui, compris! fit Saint-Chamoins. Ah çà! mais dites donc, c'est avec la cousine de la baronne?.. Mes complimens, du reste!.. Seulement, je me demande comment votre père, un homme si sévère, un ancien magistrat... Car enfin, la famille...

— C'est vrai, dit Prévallier, le père de la jeune personne est un industriel... ou un financier, je ne sais jamais au juste...

— Un peu industriel, interrompit Saint-Chamoins, et très financier, à ce qu'on prétend.

Lecourtois, nerveux, clôtura l'entretien en disant :

— Mettez, si vous voulez, un financier industrieux... quoiqu'il n'ait pas toujours bien géré ses affaires... Mais, messieurs, outre que ce n'est pas lui que j'épouserai si, par hasard, j'épouse sa fille, je ne suis pas encore marié. Vous m'obligerez donc en ne parlant à personne, pas même à moi, de mon mariage prétendu prochain. Je ne demande à l'hymen, il est vrai, que la paix et la liberté, ce que tous les députés promettent à leurs électeurs, ce que si peu de femmes savent donner à leurs maris. Mais ce modeste programme étant plus difficile à réaliser qu'il n'en a l'air, il faudra peut-être que j'attende tout de même. Car, si je tiens à ce que ma femme me donne beaucoup de liberté, je ne tiens pas à ce qu'elle en prenne trop... Mais nous en avons dit plus qu'il n'en faut... D'ailleurs, voici ces dames.

Il parut à Frantz que quelque amertume perçait sous ces paroles peu mesurées. Et il se félicita presque d'avoir alimenté les inquiétudes du jeune homme, quoiqu'il n'eût pu le faire sans aggraver ses propres angoisses. — A quoi tendait M. de Buttencourt? A mal marier Marie-Madeleine pour être sûr de l'avoir un jour, ou à l'empêcher, par jalousie, de se marier d'une façon quelconque? L'une et l'autre hypothèse étaient presque également désobligeantes pour tout homme aspirant à devenir le mari de la jeune fille.

Tandis que Saint-Chamoins et Prévallier se congratulaient de s'être dégourdi les jambes sans avoir passé par la maison du garde, où, pendant un quart d'heure, la belle mine des mioches, la propreté du carrelage, le lustre des cuivres et la netteté des meubles avaient dû servir de thème aux variations bucoliques de ces dames, Frantz s'était rapproché du groupe féminin.

— Vous avez perdu, lui dit la jeune Mme Frugères, beaucoup perdu, monsieur Réal, à ne pas entrer avec nous chez le garde. C'est un bijou, que cette maisonnette! En faisant percer une ou deux fenêtres du côté de la forêt, une baie entre les deux pièces du rez-de-chaussée, loger un calorifère dans le sous-sol... Bref, je m'en arrangerais.

M. Réal, distrait, ne répondit rien.

— Vous voulez dire, madame, que vous l'arrangeriez, — dit alors en s'avançant Edgar Lecourtois, qui avait suivi Frantz d'assez près.

— Pas mal, pour un homme gelé! riposta la jeune femme avec un malin sourire. Car, positivement, vous vous figez, monsieur Lecourtois!

— Dame! il fait chaud tout juste. Et cette chasse qui ne commence pas!..

— Fi! c'est honteux, à votre âge! M. Frugères, qui est votre aîné, se lève tous les matins, à la campagne, vers six heures.

— Et à Paris?

— Il ne s'agit pas de cela. Nous sommes à la campagne. Six heures du matin! En feriez-vous autant?

— A sa place? Ma foi, non. Je m'en garderais bien!

— Que c'est bête, ce que vous dites là! Il est à un bout du château, moi à l'autre... quand nous y sommes ensemble.

— Je ne me logerais pas comme lui, voilà tout!

Ces galanteries, un peu montées de ton, plaisaient beaucoup à la jeune dame, qui avait un faible pour Edgar Lecourtois. La vérité est que ces deux modernes s'entendaient à ravir. Et il n'était pas improbable qu'une femme si peu mariée et si gentille sous son blond toupet ébouriffé dût parvenir à faire oublier tout mariage à son interlocuteur de prédilection, — en oubliant le sien propre.

— Mesdames, dit M. de Buttencourt, si vous voulez bien me le permettre, je vais vous placer; nos rabatteurs doivent être au complet et avoir enfin pris position. Nous allons donc nous diriger de leur côté, en longeant la lisière du bois. Vous me pardonnerez ce léger retard... Mme Frugères et M. Lecourtois, ainsi que MM. de Saint-Chamoins et de Prévallier formeront notre centre; Hélène et vous, mon cher Réal, je vous poste tout près d'ici, à l'extrême droite de la ligne de tir; quant à Marie-Madeleine et à moi, nous occuperons l'extrême gauche de cette ligne, un peu convexe, que j'ai imaginé de former en l'orientant de telle sorte qu'il soit matériellement impossible de s'envoyer du plomb les uns aux autres... Quand vous aurez approfondi mon plan, vous reconnaîtrez qu'il est extrêmement ingénieux.

— Je crois bien! murmura Edgar. Et ce qui le différencie de tous les plans passés, présens et futurs, c'est qu'il est merveilleusement clair, son plan: lui, à un bout de la ligne; ceux qui peuvent le gêner le plus, à l'autre bout; et le reste au milieu... Parbleu! c'est limpide.

— Bref, reprit le baron, je tâcherai de vous dédommager de votre

attente en vous ménageant à tous, mais surtout à vous, mesdames, quelques beaux coups de fusil.

— Oh! cela nous est parfaitement égal! s'écria la petite Mme Frugères. Nous avons mis nos costumes : la chasse sera toujours bonne... Et même, quant à moi, étant donné qu'il faudra revenir chez le garde pour le déjeuner, si l'on voulait y procéder tout de suite, je n'y verrais pas d'inconvéniens.

— Vous êtes cynique, ma chère!

— Franche, tout simplement. C'est le costume qui veut ça.

Puis, baissant la voix, de manière à n'être entendue que de Frantz et d'Edgar, qui marchaient tous deux à côté d'elle :

— Il ne produit cependant pas le même effet sur toutes les femmes... Il y en a qui ont beau se déguiser en hommes...

Son regard, avec une perfidie remarquable, désignait, sans insistance trop déplacée, Marie-Madeleine, laquelle cheminait, en ce moment-là, devant elle.

Ses deux voisins tressaillirent en même temps, ayant saisi ou plutôt suivi ce coup d'œil indicateur. Mais ils n'eurent garde, ni l'un ni l'autre, de relever le propos : ils savaient que Mme Frugères avait le travers peu original de supporter difficilement les femmes plus jolies qu'elle. Toutefois, à partir de cet instant, l'attention de M. Réal ne put se détacher de Marie-Madeleine.

Si bien qu'il s'aperçut, au moment où le baron achevait de placer son monde à l'entrée des tirés bordant tout un côté de la forêt, que le châtelain de Rubécourt profitait de l'occasion pour engager un colloque des plus animés avec Mlle Hart. Celle-ci paraissait agacée et mécontente; pis que cela : irritée ou indignée, secouant la tête en signe de refus, avec une énergie singulière.

Frantz remarqua tout aussitôt qu'il lui était possible, sans donner l'éveil, de gagner sous bois le revers du taillis près duquel avait lieu la discussion qui l'intéressait si fort. Il n'hésita point et se glissa, parmi les arbres, jusqu'à un endroit très proche de celui où se tenaient les deux personnages. Il leur était à peu près caché par les branchages et les broussailles. D'un autre côté, des éclats de rire l'avertissaient que les plaisanteries d'Edgar Lecourtois, en train de formuler, d'une façon tout humoristique, les principes essentiels de la chasse à tir et spécialement de la chasse au rabat, obtenaient un plein succès. Le jeune homme paraphrasait, pour la plus grande joie de ses voisins, l'axiome fondamental de cette chasse, lequel est aussi celui de l'escrime : *toucher et ne pas être touché.*

— Il faut bien que je vous parle ici, dit M. de Buttencourt, puisque vous n'avez pas voulu m'entendre ailleurs... L'autre jour, j'ai obtenu, Dieu sait au prix de quels efforts et de quelles instances! que vous répondissiez un mot, un seul, à toutes mes lettres res-

tées sans réponses, comme mes supplications verbales... Et ce mot, que vous n'avez pas daigné m'adresser directement, ce mot que, de guerre lasse, vous avez consenti à tracer sur un bout de papier, glissé dans un livre...

— Ce mot, interrompit la jeune fille, c'était : Jamais. Entendez-le donc après l'avoir lu.

— Écoutez-moi...

— Rien, rien... Jamais! Vous savez pourquoi et comment je suis chez vous : à cause d'Hélène, dont vous vous êtes servi pour m'y attirer, avec une diplomatie plus ingénieuse qu'honorable. Cela suffit. C'est déjà trop.

— Cependant, vous me désespérez... Et, si je voulais, après tout...

— Osez donc! dit la jeune fille d'un ton de défi plus douloureux que fier.

— J'oserai! fit le baron avec un accent de rage sourde et de résolution suprême.

VI.

Une soirée à peu près pareille à la précédente, mais encore plus terne, plus éteinte, par suite de la fatigue d'une journée de chasse. — Au dehors, cependant, la nuit froide et superbe resplendit d'étoiles.

Frantz est absorbé, seul dans un coin du salon; Marie-Madeleine et sa cousine échangent quelques paroles de loin en loin; la douairière somnole; son fils et deux ou trois amis sont allés fumer, selon l'usage. Quant à Edgar Lecourtois, qui avait d'abord accompagné les fumeurs, il n'a pas tardé à revenir. Et, présentement, il flirte avec Mme Frugères.

Mais, tout à coup, Réal observe que ce *flirt* tourne au grave. On devient sérieux, ce qui n'était guère présumable de la part du jovial Edgar et de la peu ténébreuse Aimée. On discute, on se contredit, on se querelle, au lieu de se sourire. Et, grâce aux fréquens coups d'œil, plus ou moins furtifs, qui visent Mlle Hart, il n'est pas trop malaisé de deviner que c'est la jeune fille qui sert au moins de prétexte au différend. Frantz, alors, guette le moment où il pourra prendre à part Marie-Madeleine, — ce qui ne saurait tarder beaucoup, car la conversation des deux cousines languit de plus en plus.

— Savez-vous, mademoiselle, que, si beaucoup de gens vous aiment, il en est aussi qui vous haïssent ou vous veulent du mal?

Il avait, avec prestesse, saisi le moment où Hélène se levait, afin de donner un ordre, et il lui avait succédé près de la jeune fille.

— On me hait? On me veut du mal? Cela m'étonne, car je ne hais personne, moi, ni ne veux de mal à qui que ce soit... Mais, apprenez-le, si j'avais le choix, je demanderais à être haïe plutôt qu'aimée!

Elle avait parlé avec une conviction presque véhémente, quoiqu'elle en dût contenir l'accent à cause des oreilles assez nombreuses ouvertes dans le voisinage.

— Ce ne sont pas des hommes qui vous haïssent, dit Frantz en secouant la tête. Hélas! quel homme pourrait vous haïr... du moins, avant de vous avoir aimée? Mais il y a des femmes pour cette besogne.

— Une femme me hait? Plusieurs peut-être?

— Peut-être plusieurs... Et, par exemple, la vieille baronne, qui, tout en faisant la chattemite, ne rentre pas toujours à temps ses griffes quand elle vous tient sous sa patte.

— C'est vrai, fit Marie-Madeleine avec indifférence. Je m'en suis aperçue... Mais, si vous saviez...

— Si je savais comme ça vous est égal, n'est-ce pas? Oh! je m'en doute... Cependant, voyons, il ne peut pas vous être indifférent que l'on vous juge mal, que l'on vous calomnie...

— Qui me calomnie? demanda la jeune fille avec une vague inquiétude dans le regard plus que dans le ton. La douairière?

— Non, pas précisément, que je sache.

— Ce n'est point Hélène, je pense?

— Oh! non, encore bien moins. Celle-là vous est acquise. Et, d'ailleurs, c'est une trop charmante et trop excellente personne...

— Bon, bon!.. Mais qui, alors?

— Regardez, tout doucement, devant vous.

— Mme Frugères! fit Marie-Madeleine avec surprise. Je la connais à peine.

— Elle trouve, sans doute, qu'elle vous connaît trop.

— Ah! j'y suis! C'est à cause de M. Lecourtois, dont elle voudrait faire son sigisbée et qui s'est malencontreusement imaginé de soupirer pour moi, lui aussi!.. Quand me laissera-t-on tranquille, grand Dieu!.. Mais en quoi me calomnie-t-elle? Que peut-elle me reprocher?

— Je n'ai rien entendu de catégorique. J'ai seulement surpris une remarque et un regard... désobligeans.

— Eh bien? Cela ne vous a pas détourné de ma personne?

— Non, répondit Frantz, dont le regard s'alluma d'une étrange

ardeur. Non! Rien ne saurait me détourner de vous... Et, si vous vouliez...

— Encore! interrompit la jeune fille avec plus de lassitude que d'impatience.

Mais, en ce moment, Hélène, à la prière de la vieille baronne, se mettait au piano et attaquait la *Grande valse brillante*, de Schulhoff, laquelle, avec *Il baccio*, ayant fait les délices de la première ou de la seconde jeunesse de la douairière, avait le pouvoir de la réveiller. Et, d'autre part, Edgar Lecourtois s'étant mis à feuilleter des cahiers de musique, en compagnie de Mme Frugères, on pouvait augurer qu'une chansonnette ou peut-être un duo d'opérette succéderait à la valse. En attendant, il était presque permis de causer à voix basse. Frantz, à demi penché vers Marie-Madeleine, profita des premiers accords pour reprendre, sur un ton contenu, mais singulièrement expressif et chaleureux :

— Oui, si vous vouliez m'accorder, à défaut d'autre chose, votre confiance, votre confiance entière, je vous jure que vous n'auriez point à vous en repentir... Je devine que vous avez des secrets... un, tout au moins, lequel vous oppresse, si même il ne vous torture... et dont votre cousine, que vous aimez, qui vous aime, ne saurait pourtant recevoir la confidence... Oh! je ne sais rien, rien que ce qui peut être deviné, rien que ce que cette jeune femme, dont la méchanceté est faite surtout de jalousie, a sans doute deviné comme moi. Mais je suis sûr, moi, que vous êtes sans reproche, qu'aucune légèreté, aucune imprudence ne vous est imputable. C'est un homme qui est coupable, un homme qui vous poursuit d'un amour insultant... Faut-il nommer cet homme? A quoi bon?.. Mais le temps presse. Je vais être bientôt obligé de me retirer, de quitter Rubécourt; et, si je me retire sans emporter une parole d'encouragement, je n'aurai pas le droit de vous aider, de vous défendre... Ah! je vous en prie, Marie-Madeleine, laissez-moi, en vous appelant de votre nom, si doux aux lèvres et si charmant, de ce nom que j'adore, vous persuader que ma tendresse est de vieille date et m'impose le devoir de vous protéger... Songez que, si j'avais l'espoir d'être un jour votre mari, si j'étais votre fiancé, vous n'auriez rien à craindre, rien à cacher... Songez que vous pourriez quitter demain cette maison, où vous souffrez, où vous n'êtes pas en sûreté... Oh! ne niez pas, de grâce! Cela, j'en ai la preuve.

Jusque-là, Marie-Madeleine avait écouté sans révolte. Il était évident que ce langage entraînant, couvert en partie par l'accompagnement assez bruyant de la musique, ne lui déplaisait qu'à moitié... Mais à peine le mot *preuve* eût-il été prononcé que la jeune fille se leva, sans s'éloigner toutefois.

— De quelle preuve parlez-vous, monsieur Réal? demanda-t-elle avec une hauteur mêlée d'anxiété.

Frantz pesa, pendant quelques secondes, les termes de sa réponse. Puis, brûlant ses vaisseaux :

— Je sais, dit-il, que M. de Buttencourt vous aime et vous poursuit. D'autres le savent peut-être...

— Taisez-vous, murmura la jeune fille avec effroi, taisez-vous!.. Si Hélène...

En proie à une émotion violente, qui se traduisait par une palpitation terrible et par une pâleur de mort, elle dut se rasseoir, après avoir chancelé, comme fauchée par la secousse. Bientôt, la teinte livide du visage fit place à une rougeur de honte. Frantz jugea qu'il n'avait plus à ajouter qu'un mot :

— Mademoiselle, dit-il en se levant pour s'incliner ensuite avec respect, le hasard, je n'ose dire ma perspicacité, m'a livré un secret qui est à vous, au moins pour partie. Quand vous voudrez que je parle ou que j'agisse, je parlerai ou j'agirai. Si vous préférez que je me taise et m'abstienne, aucune de mes paroles, aucun de mes actes ne seront en contradiction avec votre volonté. Mais, que je parle ou que je me taise, que j'agisse ou que je m'abstienne, je suis tout à vous... et jamais un doute n'altérera le caractère de ma tendresse, aussi respectueuse que passionnée.

Lorsque M. de Buttencourt revint, la valse et la chansonnette étaient achevées; mais Marie-Madeleine n'était pas remise de son trouble. Et le baron s'en aperçut. Il essaya de la faire parler. Ce fut en vain : elle prétexta un étourdissement dû aux senteurs trop énergiques de deux énormes gerbes de jacinthes et de mimosas, arrivées le jour même des bords de la Méditerranée à l'adresse de la baronne.

L'heure de la retraite fut encore avancée, ce soir-là : dix heures sonnaient à peine que déjà on se disait bonsoir dans le vestibule. Mme Frugères annonçait son départ pour le lendemain. Et, au grand étonnement de tous, Edgar déclarait que, la jeune femme retournant dans la propriété où son mari devait prochainement la rejoindre et qui était voisine de la terre des Lecourtois, il se ferait un devoir et un plaisir de l'accompagner.

— Nous sommes bien couche-tôt, aujourd'hui! Avez-vous sommeil, jeune homme?

— Pas trop. Du reste, j'ai ma pipe, qui m'attend là-haut, une petite pipe grande comme rien, mais qui se culotte à vue d'œil et fleure déjà comme baume.

— Eh bien! allez la prendre, apportez-la chez moi et venez causer pendant une demi-heure.

— C'est une idée, ça, monsieur Réal. Et puis, nous avons à nous dire adieu.

Les deux hommes montaient côte à côte le grand escalier de pierre, tenant en main leurs bougeoirs d'argent.

— Ah çà! vous partez tout de bon? demanda Réal en s'arrêtant.

— Tout de bon et pour longtemps! répondit le jeune Nancéen avec un rire singulier et très évidemment forcé.

— Raison de plus, alors.

Dix minutes plus tard, ils étaient tête à tête, près d'un feu qui venait d'être allumé : Réal, le menton dans la main, attendant l'occasion d'entrer en matière; Lecourtois, tirant de grosses bouffées d'une petite pipe d'écume garnie d'ambre et de métal. — La nuit, sans lune, mais criblée d'étoiles, continuait son calme resplendissement au dehors, froide et claire, discrète, quoique lumineuse.

— Je vais vous paraître un peu sans-gêne et importun, finit par dire Frantz. Mais, baste! vous mettrez cela sur le compte de mes préoccupations professionnelles : vous vous direz que toutes les contradictions, tous les caprices du cœur et de l'esprit humains sont faits pour intéresser les gens de mon espèce... Donc, je voudrais bien savoir ce qui s'est passé en vous pour vous déterminer si promptement à tourner le dos à vos amours et à vos espérances.

— C'est bien simple, répliqua Edgar avec une philosophie quelque peu outrée. Je me suis aperçu que, dans mon cœur volage, l'amour joue à cache-cache, quand il ne joue pas aux quatre coins, avec les femmes qui me plaisent. La dernière venue me fait oublier les autres. Mme Frugères, qui m'avait déjà beaucoup plu, m'a, cette fois, complètement séduit, enthousiasmé...

— Si bien que cette résolution tant mûrie, ces projets tant caressés...

— Évanouies, cher monsieur, évanouies, ces chimères!.. Je suis un pauvre cerveau brûlé, un amuseur qu'il ne faut pas prendre au sérieux.

— Me permettez-vous de ne pas vous croire?

— Certainement, mon cher monsieur Réal... Il me suffira que vous fassiez semblant.

— Eh bien! je ne vous crois point. Et vous me pardonnerez si je ne pousse pas la politesse jusqu'à feindre d'ajouter foi à vos mauvaises raisons... Mais je ne pourrais avoir l'air de vous croire sans avoir l'air d'un sot. Car il est trop évident que, si le charme de Mme Frugères est pour quelque chose dans votre revirement, ses propos n'y sont pas non plus tout à fait étrangers... Confessez-le.

— Je ne confesserai rien... parce qu'il n'y a rien là dedans que des méchancetés ou des rancunes de femme.

— Enfin, c'est assez pour que vous battiez en retraite, pour que vous vous désistiez de vos prétentions avouées!

— Oh! moi, je ne compte pas, encore un coup.

Il était clair que le jeune homme ne voulait rien dire. Mais son attitude avait exaspéré Frantz, dont le sang était en ébullition depuis le commencement de la soirée, et qui sentait son inquiétude s'accroître de tout ce que le vague de ses doutes y ajoutait d'irritant ou de terrible. Il s'était un peu vanté en déclarant à Marie-Madeleine que jamais la moindre suspicion ne porterait atteinte au caractère élevé de sa tendresse pour elle. On n'est pas chevaleresque ni surtout confiant à volonté : il y faut de l'habitude ou une instinctive propension.

— Vous ne comptez pas, soit!.. puisqu'il vous plaît de vous effacer. Mais moi, je compte et veux être compté!.. J'avoue que j'aime Mlle Hart. J'ai donc le droit...

— Allez-vous me demander raison, à présent, de ma retraite, qui vous laisse le champ libre?

— Peut-être.

— A la rigueur, j'aurais compris le contraire. Mais votre prétention actuelle est un peu forte!

— C'est possible. Mais, entendez-moi bien, mon cher monsieur Lecourtois, j'ai un intérêt de premier ordre, et fort respectable, à savoir tout ce qu'on dit de Mlle Hart. Or, je suis décidé à m'enquérir de ces propos par tous les moyens.

Il s'était planté devant le jeune homme avec un air de résolution qui avertit son interlocuteur d'avoir à lui répondre catégoriquement et sérieusement. Edgar secoua donc sa pipe, la remit dans sa poche, et, se levant :

— Monsieur Réal, dit-il avec toute la gravité dont il était capable, encore une fois, je n'ai rien à vous dire, et pour plus d'un motif... Pour celui-ci, entre autres : c'est que, personnellement, je ne sais rien, et que, pour médire d'une femme, le moins qu'on puisse exiger de soi-même, c'est une certitude personnelle. S'il y a quelque chose, il ne peut s'agir que de cancans et, tranchons le mot, d'espionnage. Or, c'est de quoi les hommes se doivent le moins occuper... d'abord parce qu'ils n'y entendent goutte... Je m'étonne même qu'il y ait encore des criminels assez prodigieusement nigauds pour se laisser pincer par des mouchards. Un mouchard, mais ça se reconnaît entre dix mille personnes! La police devrait être faite par des femmes, du moins la police secrète... Recourez aux femmes... Sur ce, bonsoir!

Tandis que M. Réal demeurait abasourdi, presque aussi honteux de son algarade que d'avoir mérité le conseil qui avait servi de

conclusion à Edgar Lecourtois, celui-ci s'en allait d'un pas ferme et mesuré, comme un homme qui ne désire nullement qu'on le rappelle, mais qui ne craint point qu'on l'oblige à rétrograder. Il n'avait pas fait dix pas dans le couloir que Frantz le hélait doucement.

— Monsieur Lecourtois, dit-il, le rouge au front et d'une voix étouffée, un seul mot encore, je vous prie... Croyez-vous que Mme Frugères?..

Edgar ne le laissa pas achever, ou plutôt lui en épargna la peine.

— Certes! fit-il, et avec plaisir. Adressez-vous donc à elle... Parbleu! c'est le conseil que je brûlais de vous donner tout de suite en termes explicites; mais en prendre l'initiative, c'eût été à peu près l'équivalent de ce que je ne voulais pas faire : trop parler sans qu'on m'en eût sommé.

Réal, après le départ d'Edgar, alla, pensif et plus calme, s'appuyer du front à sa fenêtre. Il resta là longtemps, des heures peut-être, sans rien voir que le blanc gravier du parc reluisant aux étoiles... Mais, à un certain moment, il aperçut un homme ou une ombre humaine qui traversait la grande pelouse; il vit cet homme ou cette ombre s'avancer d'une allure indécise jusque vers le milieu de la pelouse, puis s'arrêter en face du château, hésiter, revenir sur ses pas et finalement disparaître. — Cet homme, c'était le châtelain de Rubécourt en personne.

Frantz, en le reconnaissant, avait eu d'abord une sensation d'halluciné conscient : il lui avait paru improbable que ce fût bien là le baron de Buttencourt en chair et en os, et il avait préféré croire à une évocation mystérieusement déterminée par la fixité involontaire de sa pensée. Cependant, l'illusion n'avait pu durer : maint indice, — et, par exemple, le bruit des pas sur le gravier, à l'instant précis où le fantôme vivant quittait la pelouse, — avait contribué à la dissiper. C'était le baron lui-même! Alors, une sueur d'agonie avait mouillé les tempes de M. Réal. Retenant son souffle, qui ressemblait à un râle, il s'était penché autant qu'il l'avait pu derrière son carreau, pour suivre du regard le nocturne promeneur jusqu'au terme de sa promenade ou de sa course. Ensuite, il avait respiré : le baron, venu de l'aile droite du château, était retourné à son point de départ; et c'était dans l'aile gauche que se trouvait logée Marie-Madeleine. Donc, simple fugue de noctambule agité, simple rêverie promenée sous les etoiles d'un beau ciel et sous la fenêtre de la bien-aimée!

Après cette nuit sans sommeil, quoique traversée de cauchemars, Réal prit son parti d'être lâche, c'est-à-dire de faire causer Mme Frugères. Sa lâcheté lui semblait excusable, — et l'était, sans

doute, puisqu'il n'avait aucun autre moyen d'information à son service, et que, non-seulement son bonheur, mais son honneur peut-être était en jeu. — Un fait digne de remarque, au surplus, c'est que l'honneur engendre bien des *gribouillades* et qu'il n'est pas rare de voir des gens se déshonorer pour rester honorables ou honorés, l'honneur, l'honneur mondain surtout, étant une plante parasite qui, trop souvent, n'orne la vertu que pour l'étouffer sous ses frondaisons brillantes.

Mais il fallait se hâter : Mme Frugères devait quitter Rubécourt le soir même.

Après le déjeuner, il y eut, comme à l'ordinaire, une débandade générale, les uns se groupant autour du café, les autres gagnant le parc ou les serres, ou les écuries; d'autres encore s'apprêtant à jouer au billard.

Parmi ces derniers figurait volontiers la petite Mme Frugères...

Autrefois, les femmes ne jouaient point au billard, comme elles ne fumaient point. On est en train de changer tout cela; on changera bien d'autres choses de même ordre ou de même importance sans que le monde en aille plus droit, — au contraire !

— Si j'osais pourtant vous défier, madame !

— L'audace vous vient un peu tard. Je pars ce soir. Vous n'aurez pas le temps de prendre votre revanche.

— Mais je n'aurai pas le temps non plus de me faire battre deux fois, ce qui est une compensation.

— J'allais jouer avec le baron. Bah ! il vous cèdera bien son tour... N'est-ce pas, monsieur de Buttencourt, que vous cédez votre tour à M. Réal, qui me provoque? N'est-ce pas? Vous lui cédez la place?

— Oh ! pour une simple partie, dit Réal. Une fois n'est pas coutume.

Il ne pouvait plus se dispenser de glisser une allusion, plus ou moins directe, à sa grande affaire, dans les phrases qu'il adressait au baron.

— Soit, mon cher. Je vous passe la main, mais en vous prévenant que votre adversaire est d'une jolie force. Assurez votre binocle, ou même mettez vos verres doubles, croyez-moi.

— Je ferai de mon mieux.

— Que jouons-nous? demanda Mme Frugères en riant. De l'argent?

— Fi !

— L'honneur, alors? Peuh !

— Une discrétion, si vous le voulez bien.

— Hum ! avec un homme, c'est bien cher. Enfin, je me risque... parce que je suis sûre de vous battre... Ah ! vous savez que l'on m'accorde toujours le droit de grimper sur le billard, de m'y asseoir plutôt? Ça ne vous choque pas?

— Pas le moins du monde.

— Ni que je fume?

— Pas davantage.

— Parfait! Commençons.

Réal était de première force; mais sa force n'était pas connue de ses hôtes, parce que, d'habitude, n'ayant guère que le baron pour faire sa partie, il aimait mieux ne pas jouer. Il laissa son frétillant adversaire caqueter et caramboler tout à l'aise, pour commencer, s'efforçant d'être aimable et de se mettre au diapason de ce gamin enjuponné, qui, entre deux bouffées de tabac d'Orient, se juchait sur la bande du billard et se livrait à une gymnastique désordonnée, dont un des meilleurs résultats, en dehors de certains carambolages très réussis, était de découvrir, à chaque instant, des pieds d'enfant et un bas de jambe... beaucoup moins enfantin. — Puis, comme il avait son idée, qui était de gagner la partie, il cessa de donner du jeu, tout en s'en réservant le plus possible.

— Oh! mais, dites donc, ne pourriez-vous jouer un peu la difficulté? Vous bloquez les billes tout le temps et vous faites des séries dans les coins, pour m'étrangler! En réalité, vous ne me battez pas : vous m'assassinez.

— C'est que je veux gagner, madame, gagner à tout prix!.. Je peux vous le dire, puisque, aussi bien, vous vous en apercevez.

— Savez-vous que vous me faites peur?.. Qu'allez-vous me demander?

— Ah! si j'avais le temps! fit galamment Réal.

— Le fait est que, d'ici à la fin de l'après-midi... Enfin, c'est encore assez honnête à vous d'admettre que ma vertu tiendrait toujours bien deux heures!

— Quarante-sept à vingt-trois! proclama Frantz.

— Tenez! fit la drôlette personne avec une grimace de gavroche, je me rends, là! Soyez discret.

Et, d'un geste comiquement déçu, elle envoya rouler sa queue de billard contre le pied d'une haute banquette en tapisserie appuyée à la muraille.

Il n'y avait plus personne dans la pièce. Mais, d'un instant à l'autre, on pouvait y rentrer, et les portes en étaient restées ouvertes.

— Asseyons-nous, se hâta de dire Frantz en prenant place sur la banquette.

— C'est une déclaration, décidément, que vous allez me faire?

— Oui... Mais une déclaration de guerre, pour commencer.

— Bah? Eh bien! j'aime autant ça : ce sera plus drôle, étant plus neuf... Alors, vous m'en voulez?.. C'est fort divertissant, car je ne vous connais pas beaucoup... Et vous m'en voulez beaucoup tout de même?

— On ne saurait davantage.

— Mais qu'ai-je bien pu vous faire?

— Vous m'avez vu, vous me voyez près de donner dans un traquenard épouvantable, et vous ne me criez seulement pas : Gare! ou : Casse-cou!

— Un traquenard? Casse-cou?.. Ah çà! si nous jouons maintenant aux propos interrompus, ou si votre discrétion consiste à m'interloquer, il faut le dire.

— Vous voulez que je m'explique? Voici. Vous êtes une observatrice de premier ordre. Vous savez donc parfaitement que je me suis mis en tête d'épouser une jeune personne qui est ici. Or, à qui allez-vous faire des révélations? A quelqu'un qui, pensant à vous beaucoup plus qu'à elle, n'a aucun besoin qu'on l'éclaire et le préserve.

— Vous avez entendu, hier au soir?

— Je n'ai rien entendu.

— M. Lecourtois vous a répété?..

— On ne m'a rien répété. J'ai deviné : c'est mon métier, à moi, de deviner.

— Eh bien! alors, qu'avez-vous besoin de mon concours?

— L'art divinatoire ne s'exerce qu'en bloc. Et ce sont des détails qu'il me faudrait.

— Mais, mon bon monsieur, je n'ai aucune raison...

— Pardon! Vous en avez une, au moins : notre discrétion. Vous avez perdu. Payez, exécutez-vous.

— Ah, ah! je comprends. Vous avez deviné tout simplement que, par bonté d'âme et charité pure, dans la crainte d'un aveuglement toujours possible avec vous autres, je m'occupais de dessiller d'avance les yeux d'un ami. Après quoi, vous avez essayé d'obtenir de cet ami qu'il vous répétât ce qu'il tenait de ma bienveillance. Et, comme vous avez échoué dans votre tentative, vous m'avez gagné, au billard, une réédition de ce que vous appelez, avez appelé ou appellerez tôt ou tard mes petites perfidies... Car il faut que vous soyez sérieusement amoureux pour avoir si bien à cœur de vous renseigner. Enfin, n'importe! C'est assez malin... pour un homme, ce que vous avez fait là. Cette façon plaisante d'extorquer des renseignemens sérieux à quelqu'un qui vous les refuserait, à coup sûr, si vous les lui demandiez sous une forme solennelle,.. non, décidément, ce n'est pas encore trop bête. Et ça mérite une récompense. Je m'exécute donc, mais en trois paroles... Oyez : Mademoiselle,.. mademoiselle votre amoureuse a plus d'un galant. C'est chez elle affaire d'habitude. Vous passerez peut-être au choix, mais vous ne passerez jamais à l'ancienneté... Du reste, c'est plus flatteur.

— Mais, hasarda Frantz, qui donc, pour continuer l'emploi de l'idiome militaire, qui donc, sur cet annuaire d'un nouveau genre, figure avec le numéro un?

— Vous savez bien que c'est M. de Buttencourt. A tout seigneur...

— Et les autres?

— Les autres sont des seigneurs... sans importance.

— Merci pour moi.

— Je ne parle pas de vous, en ce moment, mais de ceux qui peuvent vous porter ombrage. Je vous ai même reconnu tout de suite une belle chance... Et votre chance, vous m'avez l'air de la juger trop belle, à présent.

— Oui, mais cette histoire, après tout, qu'est-ce? Amourette rompue, fiançailles manquées, feu de paille depuis longtemps éteint...

— Oh! feu de paille, que non pas! Et nullement éteint... Ça pourra même fort bien mettre le feu à la maison, quelque jour... Du reste, si vous ne le pensiez pas, que parleriez-vous de traquenard, de piège épouvantable?

— Eh bien! tenez, je vais vous livrer mon jeu. J'ai dit cela pour apprendre quelque chose, car je ne sais rien, mais rien de rien!.. hors ce que vous m'avez donné à penser, hier au soir et à la chasse. D'ailleurs, je n'ai jamais été fort encouragé, bien que je sois fort épris.

— Ah! fit la ravissante Mme Frugères sans se mordre les lèvres, mais plutôt en y passant sa langue d'un air gourmet.

Il parut à Frantz que cette petite langue coralline était humide d'un venin rose, tout frais distillé. Et il ressentit une impression de dégoût nullement justifiée par le dehors des choses.

— Ah! fit encore une fois la jeune femme. Vous m'étonnez. Car votre mot, le mot *traquenard*, semblait bien avoir été choisi en connaissance de cause... quoiqu'il ne s'agisse pas de prendre un animal nuisible, tant s'en faut! Un mari, songez donc!

— Il y a donc bien réellement un piège tendu? demanda Réal en tremblant.

— Je le crois. Reste à savoir à qui. D'après ce que vous dites, vos affaires n'étant pas fort avancées, ce n'est pas plus à vous qu'à un autre.

— Mais quel piège? quel piège enfin?

— Vous souvenez-vous d'avoir lu, il y a quelques années, dans les journaux, le récit tragique d'une aventure nocturne où...

— Attendez! interrompit Frantz. Oui, je me rappelle... Cela s'était passé à l'étranger. Un grand seigneur marié et qui avait l'âme d'un rustre, car ces choses-là se voient surtout, dit-on, dans

les campagnes, avait arrangé ou toléré le mariage de sa maîtresse, une jeune fille tombée, avec un de ses amis, lequel était aussi naïf qu'épris. Cependant, une circonstance quelconque ayant donné l'éveil à ce naïf, il surprit les amans, de nuit, et dans la propre chambre de la jeune fille...

— Vos souvenirs vous servent bien, dit Mme Frugères en se levant. A l'occasion, sachez vous en servir.

Et elle s'en alla sans rien vouloir entendre. Il est vrai que Frantz ne fit pas de grands efforts pour la retenir et n'avait aucun intérêt sérieux à savoir si la médisante personne, dans ses rencontres avec Marie-Madeleine, avait surpris quelque chose de vraiment louche, ou si c'était, de sa part, calomnie pure. — Il y a des choses dont il faut s'assurer par soi-même, surtout quand on a, depuis longtemps, la puce à l'oreille.

Et puis, M. de Buttencourt, l'amant, *l'amant* de Marie-Madeleine! Impossible! Et, d'ailleurs, la nuit dernière, n'avait-il pas bien l'air d'un amoureux transi, plutôt que d'un galant satisfait?.. Oui, mais ces paroles : « Si je voulais pourtant! » et : « J'oserai! » que signifiaient-elles?

VII.

La semaine avait été bien remplie : on avait pris deux sangliers, servis tous deux au couteau, selon les plus pures règles de la vénerie, l'un par M. de Buttencourt, l'autre par M. Réal. D'ailleurs, depuis le départ de Mme Frugères et d'Edgar, on était tout à la chasse à courre, — du moins en apparence.

Car Frantz cherchait d'autres traces que celles des sangliers et suivait d'autres voies que celles des cerfs et des chevreuils. Mais il n'avait rien découvert. Le baron ne se promenait plus la nuit, et les in-folio de la bibliothèque ne paraissaient pas destinés à resservir jamais de boîtes aux lettres.

Les forêts prochaines n'étant guère vives en cerfs, c'était une fête assez rare, à Rubécourt, que de pouvoir chasser un de ces animaux, proclamés rois de nos bois par les veneurs convaincus. Cependant, on s'offrait ce régal, de temps à autre, lorsque les piqueurs, ayant parcouru le pays en un jour de loisir, avaient eu connaissance de quelque tête notable. Et le fait se produisit justement à la veille d'un dîner et d'un bal que la baronne avait résolu de donner, pour profiter du voisinage temporaire d'une demi-douzaine de Parisiens en déplacement dans la région, et aussi pour rompre la monotonie des soirées du château. On projeta dès lors une fête complète : grande chasse, grands repas, et curée aux flambeaux avant la musique et la danse.

De point en point, le programme fut exécuté.

D'abord, le matin, par un temps de brume légère, rendez-vous des plus exquis : deux voitures pleines de dames ; sept ou huit veneurs bien montés, trois femmes à cheval, dont Marie-Madeleine ; tout cela se mouvant, avec les chiens, les piqueurs et les valets, au milieu d'un brouillard diaphane, en un carrefour de forêt. Puis, dispersion pittoresque sur les routes qui avoisinent l'enceinte où le cerf a été rembuché et d'où il s'élance à travers bois, bondissant vers une clairière, aiguillonné par l'excitant tapage des trompes qui sonnent la *vue* et des chiens qui prennent la voie. Ensuite, chasse superbe, sans un accroc, sans un défaut, presque trop belle, comme une parade, les chiens toujours bien crians et groupés ou facilement rameutés, l'animal de meute souvent en vue, pour le plaisir des yeux. Quoi encore? Les abois, le cerf sur ses fins, malmené, faisant tête aux chiens... Enfin, l'hallali par terre, quand la bête est tombée, le jarret tranché, au milieu des chiens, qui bientôt la couvrent et la foulent.

Le soir, au retour, curée froide à la lueur des torches et au son des fanfares, devant les hôtes assemblés du baron. Spectacle théâtral et goûté, un peu moins répugnant que la curée chaude, où souvent les cœurs de femmes défaillent, alors qu'on voit le valet de chiens agiter la tête du cerf à peine mort, ainsi que la *nappe*, c'est-à-dire la peau du vaincu, tout frais écorché, et dont les restes, encore tièdes, recouverts de cette peau, vont être livrés à la meute, un moment tenue sous le fouet. — Des heures se sont écoulées depuis la prise ; le souvenir du meurtre ne se ravivera pas. Il semble que ce ne soit plus l'animal que l'on a chassé, que l'on a vu en vie, dont peut-être on a rencontré le regard éperdu ; il semble même, — simple illusion, — que les chiens ne donnent pas de bon cœur dans la demi-charogne qui leur est offerte en régal. Cette carcasse refroidie paraît être là pour la montre ; et l'on pardonne aux chiens, aux veneurs... et à soi-même.

Après la curée, grand dîner : habits rouges et épaules nues. Par conséquent, grand triomphe pour Marie-Madeleine, mais triomphe nullement cherché et qui ne parut lui causer aucun plaisir. On eût dit même qu'elle en souffrait. Tous ces regards la brûlaient, sans doute. Mais, qu'y faire? Il y a des femmes, voire des jeunes filles, qui ne peuvent pas se décolleter chastement ; la faute en est à leur structure, trop conforme aux bons modèles de l'antiquité et à l'idéal du dix-huitième siècle : elles ont la gorge haute. Marie-Madeleine attirait donc les regards, un peu trop pour son goût et pour celui de Frantz, — peut-être aussi pour le goût du baron. — Cependant, elle ne se contentait pas de triompher avec modestie : elle triomphait avec tristesse. Depuis quelques jours, une pensée

mélancolique ennuageait son front, voilait ses yeux d'une ombre que l'on n'était pas accoutumé à y remarquer. Car, sans être bruyante ni folle le moins du monde, la jeune fille avait cette gaîté douce qui est presque toujours le reflet de la bonté et le signe extérieur d'une belle santé d'âme.

Le bal se traînait un peu languissamment à travers valses et quadrilles, les danseurs et les danseuses accusant quelque fatigue. Du reste, à la campagne, ou, pour mieux dire, dans la vie de château, les soirées sont toujours plus ou moins ensommeillées : quand on n'a rien fait de la journée, on est engourdi; quand on s'est agité en plein air, c'est harassé qu'il faut dire.

Aussi, peu après minuit, tous les invités étaient-ils partis ou couchés.

Frantz, toujours à l'affût, avait été frappé de la tristesse de Marie-Madeleine et de l'allure inquiète, pour ainsi dire trépidante, du baron. C'était pour lui double prétexte à réflexion. Et puis, il avait souffert de la chaleur, du piano, de la conversation, même un peu de la danse, quoiqu'il en eût très modérément usé, et seulement du quadrille. Bref, il éprouvait le besoin de prendre l'air en rêvant, en rêvant les yeux grands ouverts et orientés vers certaine fenêtre qu'il connaissait bien : la seconde après le retour de l'aile, dans la partie gauche du château, au premier étage. Les contrevens de cette fenêtre étaient, d'ailleurs, toujours clos le soir; mais on pouvait, en général, apercevoir, jusqu'à une heure assez avancée, un filet de lumière ourlant les contours des volets. Et il n'en faut quelquefois pas davantage pour faire battre un cœur d'homme.

Ce soir-là, par une singulière fortune, soit oubli, soit intention, les volets n'avaient pas été fermés. De sorte que Frantz pouvait voir la fenêtre, éclairée par les flammes de deux bougies qui projetaient une tache lumineuse sur la sombre façade endormie, luire comme un phare, au flanc du château, dans la nuit calme sans lune et sans étoiles. De temps à autre, une ombre passait derrière les rideaux bleus, très clairs de ton et de tissu, semés d'oiseaux et de figures étranges. — Grâce à un phénomène fort connu de tous ceux qui ont, ne fût-ce qu'une fois, monté sentimentalement la garde devant une maison close et habitée, il semblait à Frantz que des yeux l'épiaient, qu'il ne pouvait que deviner, mais dont il sentait le regard invisible peser sur lui, le gênant dans sa marche et dans ses manœuvres, le raillant de sa constance, défiant son audace ou sa timidité.

Si bien qu'après quelques allées et venues à découvert, il préféra abriter sa promenade derrière une charmille dépouillée, qui protégeait ses évolutions sans lui interdire tout à fait la vue de la

fenêtre, du phare ou de l'étoile qui guidait son rêve — et sa surveillance.

Bien lui en prit. Car, faute de ce parti, il se fût trouvé nez à nez avec son hôte et rival, le baron de Buttencourt. Mais celui-ci ne fit que passer, marchant vite et regardant la fenêtre, sans aucun souci d'inspecter les alentours. Bientôt Frantz le vit rentrer dans le château. Seulement, au lieu d'y rentrer par la porte qu'il avait prise pour en sortir ou par le vestibule central, il y rentra par une petite porte de service, qui s'ouvrait à l'extrémité de l'aile gauche et qui communiquait directement avec un escalier latéral desservant les deux étages. — Il pouvait être une heure et demie du matin.

Sur-le-champ, et en traits de feu, le fait-divers dont la petite Mme Frugères avait amené Frantz à reproduire l'écho lointain, se retraça dans sa pensée, où il le *lut*, cette fois, sans une omission, sans une lacune. — Il y a de ces curieuses résurrections de souvenirs que l'on aurait tout lieu de croire abolis, de ces réveils d'une mémoire latente dont nous n'avons aucune conscience jusqu'au moment où, galvanisée par une circonstance, par un choc, elle fonctionne tout à coup avec une sûreté stupéfiante et qui nous confond nous-mêmes. — C'est ainsi que Frantz se remémora soudain, avec bien plus de détails qu'il ne lui en était revenu à l'esprit la première fois, cette scandaleuse aventure qui, quelques années auparavant, avait ému la plus aristocratique société d'un grand pays voisin et diverti toute l'Europe.

Il ne se rappelait pas seulement les faits caractéristiques, la trame du scandale, mais la narration circonstanciée qu'une gazette boulevardière en avait donnée, avec tous les commentaires et l'exposé des suites de l'événement. Et, par une bizarrerie cérébrale qu'expliquait son trouble profond, s'il ne doutait plus guère de la similitude des cas, il se préoccupait surtout des moyens d'éviter la vulgarité tragique du dénoûment probable sans avoir à renoncer aux constatations matérielles. Car, tout en ayant une presque certitude, il voulait voir de ses yeux, voir quelque chose qui fût un fait, une preuve, un point de repère pour sa mémoire affolée, et qui ne lui permît pas de revenir jamais, dans l'avenir, à son amour en culbutant ses doutes.

Dans l'aventure dont le récit fait maintenant partie de la chronique scandaleuse d'un peuple voisin, et que se rappelait si bien ou si mal à propos M. Réal, l'amant indélicat fut épié, surpris et à demi étranglé par l'épouseur mystifié, d'où grand tapage nocturne ayant réveillé et mis sur pied toute la maisonnée, y compris la dame du logis, qui, enceinte, faillit mourir de saisissement. — Après la scène de pugilat, il y eut naturellement un duel. Et tout fut dit.

Or, à quoi bon ce bruit? D'abord, à la différence de son prédécesseur historique, M. Réal, n'ayant pas encore été agréé par la jeune fille, n'avait aucun droit. Ensuite, le mariage étant devenu impossible de par la nature des faits, et avant même que le projet en eût été divulgué, le bruit et le scandale pouvaient être considérés comme superflus. Enfin, Mme de Buttencourt, pour n'être point enceinte, n'en était pas moins à ménager, et Frantz avait pour elle une grande et fraternelle affection.

Donc, il fallait voir sans être vu, ce qui ne laissait pas de présenter bien des difficultés, surtout si, comme c'était à croire, les volets n'avaient été maintenus ouverts que dans un dessein d'avertissement ou à titre de signal convenu. Que la jeune fille les fermât avant l'entrée de M. de Buttencourt ou sans que celui-ci se fût montré, Réal en était pour ses frais d'espionnage : il n'avait rien appris de nouveau... rien de certain, du moins.

Mais les volets ne se fermaient point. Et il y avait peut-être, dès lors, un moyen de voir quelque chose. — Le château de Rubécourt est de construction moderne; mais, ayant été construit en briques et en pierre, il ne pouvait manquer de rappeler le style Louis XIII. Il a donc trois corps, c'est-à-dire une façade et deux ailes en retour. Sa face principale regarde le parc, ce qui s'explique par ce fait que, du côté de la cour et du village, se trouvant en contre-bas de la grand'route, grâce à la déclivité du sol, il est à peu près caché aux passans de ce côté, tandis que, de l'autre, on peut le voir à travers les arbres, ou même en perspective, dans l'axe des percées.

Le plan de Frantz fut bientôt fait. Il s'agissait de rentrer dans le château par le vestibule, dont il avait la clef et que, d'ailleurs, il avait laissé ouvert; de gagner le premier étage par le grand escalier, puis la bibliothèque, et enfin une petite pièce attenant à la bibliothèque, sorte d'oratoire dont la fenêtre, l'avant-dernière vers la gauche du corps de logis central, devait offrir une vue oblique sur la chambre de Marie-Madeleine.

Parvenu sans encombre à son poste d'observation, Frantz ouvrit avec précaution les volets, referma à peu près la croisée, et, tapi dans l'ombre, regarda. — Ce qu'il vit était plus enchanteur que terrifiant. La jeune fille, après avoir tourné la tête, d'un air las, vers une pendule de Sèvres qui marquait deux heures moins le quart, rejeta d'un lent mouvement d'épaule l'espèce de mante blanche dans laquelle elle était enveloppée. Et Frantz constata, non sans surprise, qu'elle ne s'était point déshabillée. Elle avait toujours sa toilette de bal ou plutôt de soirée : une robe d'un vert très pâle, *reflet d'astre*, ouverte en pointe devant et derrière, mais ne découvrant les bras que jusqu'au coude. Elle jeta un regard dans la

direction de la porte, puis s'en approcha, souleva la portière, s'assura que le verrou était mis ou le tour de clef donné. Et, revenant au milieu de la chambre, devant une de ces immenses armoires à trois glaces qui font les délices des femmes, elle défit son corsage...

Ici un scrupule honorable, quoique naturel, s'empara de M. Réal. Il était venu pour surprendre un secret dont peut-être dépendaient son avenir et son honneur; il n'était pas venu pour abuser, en vrai polisson, de la distraction d'une femme, d'une jeune fille qu'il aimait, et qui avait oublié de fermer ses persiennes avant de se dévêtir. Puisque Marie-Madeleine était seule, puisqu'elle ne paraissait attendre personne, il n'avait plus qu'à se retirer. Et, positivement, il allait le faire, s'il n'eût observé tout à coup un geste d'inquiétude ou d'effroi très apparemment provoqué chez la jeune fille par un bruit venant de la porte.

En effet, elle s'était retournée de ce côté et avait allongé son bras vers le corsage dont elle avait eu tout juste le temps de se séparer. — Frantz devait la revoir souvent dans cette attitude de nymphe surprise : il ne devait plus oublier ce bras exquis, si gracieusement étendu, puis replié sur la poitrine, ces épaules blanches et rondes, ce buste souple, ces hanches qui saillaient nettement sous la jupe, toute cette silhouette féminine, si jeune et si parfaite, à peine dévêtue ; chaste, mais affolante...

Prompte et agitée, la jeune fille s'était déjà rhabillée; elle avait même déjà replacé sur ses épaules sa sortie de bal. Elle écoutait.

Sans doute, il y eut un nouveau bruit à la porte ou un appel; car, après avoir promené tout alentour un regard désespéré, plein d'une angoisse indicible, mais plus navré peut-être qu'effrayé, Marie-Madeleine alla soulever la portière pour mieux entendre.

Elle attendit, écoutant toujours, regarda une dernière fois autour d'elle, et enfin ouvrit sa porte, comme en désespoir de cause.

M. de Buttencourt, lui aussi, avait conservé sa tenue de soirée. Il était en habit rouge, avec des fleurs à la boutonnière, très beau ainsi, mais pâle comme un mort.

Tout de suite, une discussion s'engagea, dont il était aisé de suivre les péripéties, d'après les jeux de physionomie des personnages. Il y eut d'abord des reproches émanant de M. de Buttencourt, mais des reproches formulés manifestement avec douceur, car le baron ne faisait aucun geste et son regard était plus suppliant que courroucé. Quant à Marie-Madeleine, elle l'écoutait avec une résignation douloureuse, sans lui répondre, sans le regarder. C'était une statue du Désespoir. Mais bientôt, devant cette attitude et ce mutisme, les reproches du baron s'enflèrent, sans doute, car Frantz le vit sortir de son immobilité première pour s'emparer

des mains de Marie-Madeleine et les secouer avec énergie. On eût dit qu'il voulait éveiller la jeune fille et que celle-ci était une somnambule. A partir de ce moment, et rien n'étant résulté de ce nouveau procédé, il devint évident que la colère avait tout à fait gagné le nocturne visiteur. En effet, il changeait de place à chaque instant, allant et venant par la chambre, mais sans trop s'éloigner de la jeune fille et rétrécissant de plus en plus les orbes qu'il semblait décrire autour d'elle comme un véritable oiseau de proie. Et, que ce fût de colère ou de convoitise, ses yeux flamboyaient. Enfin, il eut un geste impérieux qui signifiait, ou que sa patience était à bout, ou qu'il avait le droit de parler en maître, et il saisit Marie-Madeleine par le bras. Celle-ci se déroba à l'étreinte avec une telle indignation que Frantz sentit comme une délicieuse fraîcheur pénétrer tout d'un coup dans ses veines et calmer l'ardeur tumultueuse de son sang en révolte. Mais il y eut bientôt une nouvelle tentative, plus audacieuse ou plus violente, qui obligea la jeune fille à ouvrir sa porte toute grande en menaçant probablement d'appeler. Et, comme le baron faisait mine de refermer la porte, il devint certain pour Frantz que c'était désormais son droit et son devoir d'intervenir. — Marie-Madeleine n'était pas consentante; on paraissait vouloir la violenter; en tout cas, elle était lâchement attaquée et ne pouvait se défendre en appelant, puisqu'elle eût ainsi ruiné le bonheur et détruit à tout jamais le repos de sa cousine: il y avait de quoi justifier une intervention, même sans titre.

Restait à en trouver la forme. L'intervention directe aurait eu l'avantage de satisfaire la rancune et les nerfs de M. Réal. Mais elle aurait eu l'inconvénient grave de rendre immédiatement impossible son séjour à Rubécourt, d'où il lui aurait fallu s'éloigner sur l'heure, sans même connaître les volontés non plus que la suite des aventures de Mlle Hart.

Quant à une intervention indirecte, c'était moins décisif et moins calmant peut-être, mais infiniment plus pratique. Un peu de bruit y devait suffire.

Frantz redescendit donc en hâte, ralluma son bougeoir en passant par le vestibule, s'arma d'un fusil de chasse qui faisait partie d'un râtelier d'armes placé dans le hall voisin de la salle de billard, prit deux cartouches dans un tiroir où il en avait vu un certain nombre le jour même, et, se postant à une fenêtre du rez-de-chaussée, lâcha ses deux coups de fusil dans la nuit, à la cantonade. Cela fait, il s'empressa de tout remettre en ordre, y compris l'arme fumante, qu'il essuya du revers de sa manche, referma la croisée ainsi que les contrevens, et gravit ses deux étages avec une merveilleuse agilité.

Il eut soin de ne ressortir de sa chambre qu'au bout de cinq bonnes minutes, c'est-à-dire après que tout le monde eût eu le temps de parcourir avec effarement corridors et escaliers.

Sauf le baron de Buttencourt, lequel finit par deviner la vérité, et Marie-Madeleine, qui devait l'apprendre de la bouche même de Frantz, personne ne sut jamais qui avait tiré ces deux coups de fusil, au beau milieu de la nuit.

VIII.

Le lendemain, s'inspirant du mot fameux : « Bien taillé, mais il faut coudre, » Réal prit à part Marie-Madeleine, aussitôt après le déjeuner, et l'entraîna dans le parc, sans se soucier autrement de ce qu'on en pourrait induire.

Il lui dit tout, — non pas tout ce qu'il avait pensé, mais tout ce qu'il avait vu et tout ce qu'il avait fait.

Et, comme la jeune fille demeurait muette, les yeux à terre :

— Voyons, ajouta-t-il, pourquoi cette contenance? J'avais deviné juste, et je n'ai rien appris, parce que je n'avais rien à apprendre. Mais vous n'avez point à rougir ni à vous désoler... Seulement, vous avez besoin d'une protection. Vous avez besoin, tout au moins, d'un prétexte pour quitter cette maison. Acceptez... ou feignez d'accepter mon nom... Quoi! vous ne dites rien? Ne me répondrez-vous pas un mot?

— Si, si, murmura Marie-Madeleine comme en un rêve, je vous répondrai. Mais je cherche mes mots pour vous répondre... Et j'ai tort... M. de Buttencourt avait le droit d'entrer chez moi, comme il l'a fait cette nuit.

— Le droit! le droit! s'écria Frantz bouleversé. Pensez-vous à ce que vous dites?

— C'est vrai, dit la jeune fille sans relever la tête et sans affermir sa voix, il n'avait pas le droit d'agir comme il l'a fait, parce que je le lui avais défendu et parce que je suis ici contre mon gré. Mais, partout ailleurs...

— Avez-vous bien conscience, interrompit Frantz avec une impétuosité dont il ne fut pas maître, de ce que vous me donnez à entendre? Ne vous abusez-vous pas sur les conséquences et la portée de quelque imprudence de jeune fille?

— Hélas!

Ce fut toute la réponse de Marie-Madeleine, mais si expressive et si navrante!

Atterré, Frantz n'osait plus rien demander. Pourtant, un amer besoin de se confirmer dans son désenchantement, de sentir plus cuisantes les meurtrissures de son cœur, le pressait de parler.

D'autre part, les lèvres de Marie-Madeleine, descellées sous l'effort des sanglots, laissaient échapper des mots sans suite. Ces dispositions réciproques aboutirent à une longue et douloureuse confession, trempée de larmes. Et voici ce qu'apprit Frantz.

A Nancy, durant tout un long hiver, le baron de Buttencourt avait courtisé Marie-Madeleine, mais non pas ouvertement. Il fréquentait, à la vérité, la maison du père de la jeune fille. Seulement, comme Hélène y venait sans cesse et qu'il lui adressait des hommages assez ostensibles, on pouvait et l'on devait croire que c'était à elle qu'il en avait, plutôt qu'à la cousine de celle-ci, — d'autant qu'Hélène Hart servait de point de mire, avec ses quatre millions de dot et ses espérances insondables, à toute la noblesse de la province. — En somme, le baron jouait un double jeu : il aimait Marie-Madeleine et visait la fortune d'Hélène, ou du moins se conformait aux injonctions de sa grand'mère, laquelle, ayant déjà de la répugnance pour la roture des frères Hart, ne pouvait avoir que de l'aversion pour celui des deux qui était hors d'état désormais de lui dorer la pilule d'une mésalliance, et dont l'honorabilité même semblait chanceler en même temps que la prospérité.

Les choses allèrent quelque temps ainsi, M. de Buttencourt ayant réussi à ne se point trahir et à tenir la balance égale entre les deux jeunes filles. Il avait persuadé à Marie-Madeleine qu'il ne faisait la cour à Hélène que pour donner le change à la douairière, en attendant qu'il pût la rallier, et que, d'ailleurs, il ne serait jamais pris au sérieux dans un rôle qu'il jouait visiblement à contre-cœur. — De fait, il ne s'y dépensait pas trop, dominé par son amour plus que par son intérêt. — Mais il arriva qu'Hélène s'éprit du beau gentilhomme, à l'insu de sa cousine. S'étant absentée pour un voyage à Paris, cette absence lui révéla que les hommages du baron lui étaient devenus indispensables. Et, de retour à Nancy, elle se mit en devoir de les bien accueillir. Or, dans l'intervalle, le baron, faisant valoir les angoisses d'une longue attente, rendue nécessaire par l'opposition de plus en plus certaine de sa grand'-mère; mettant en œuvre toute sa science de séduction et sa passion très réelle; profitant, en outre, de l'isolement momentané de Marie-Madeleine, le baron, qui était aimé d'elle, était devenu son amant.

Ivresse passionnée des deux parts, sans doute; mais, du côté de la jeune fille, plus de compassion peut-être que de passion. Et, de l'autre côté, plus de folie sensuelle encore que de véritable lâcheté. Car, s'il est vrai que l'on ne trouverait pas facilement deux hommes sur cent pour approuver, ni même pour excuser un forfait de ce genre, il n'est pas moins vrai, hélas! que l'on n'en trouve-

rait pas deux sur mille pour s'en abstenir, le cas échéant, c'est-à-dire l'occasion étant belle.

Après... Après, ç'avait été, du moins pour partie, l'éternelle et banale histoire : sermens trahis, abandon intéressé, peut-être imposé, résignation et silence de la victime paralysée par la honte ou par des scrupules malencontreux, mariage du séducteur. Mais la courte intrigue avait laissé à celui-ci un souvenir enchanté, qui, un instant engourdi, ne devait pas tarder à se réveiller dans son âme, — dans ses sens surtout. — M. de Buttencourt n'aimait pas sa femme ; ne vivant pas habituellement à Paris, il manquait de ces distractions qui rendent léger à tant d'hommes de son monde le joug matrimonial. Le souvenir se fit obsession. Marie-Madeleine fut, dès lors, en butte à d'odieuses sollicitations. Elle avait beau se tenir à l'écart, résignée, le baron venait la relancer, ou lui écrivait lettre sur lettre en s'accusant d'une inguérissable folie. Enfin, il eut la suprême habileté et la suprême indélicatesse d'appeler sa femme à la rescousse. Quelle raison pouvait donner Marie-Madeleine de cette retraite prolongée? N'aimait-elle plus sa cousine? L'avait-on froissée, peinée sans le savoir? Ce fut un siège en règle, entrepris et dirigé non plus par M. de Buttencourt, mais par Hélène. La jeune femme devait triompher là où son mari avait échoué. Les réponses, faciles (quand elles n'étaient point superflues) avec le baron, devenaient, en effet, épineuses ou impossibles avec sa femme, qui ne savait rien et à qui tout devait être caché. Et puis, Marie-Madeleine se figura qu'elle tiendrait aisément en respect l'ardeur amoureuse d'un homme qui ne lui parlait plus que d'obéissance et de soumission, tout en lui déclarant qu'il ne pouvait vivre sans le réconfort de sa présence, où il se plairait à voir l'équivalent d'un pardon. Bref, elle avait fini par céder à tant d'instances, sûre d'elle-même, puisqu'elle n'avait plus pour celui qui l'avait trompée qu'une sorte de mépris indulgent, un dédain profond, que tempérait seule sa grande bonté...

Quant au reste, Frantz le savait, ou le pouvait aisément deviner.

Il y avait longtemps qu'ils s'étaient tus l'un et l'autre ; mais ils semblaient écouter encore l'écho intérieur de leurs paroles. Assis sur un banc de jardin, ils ne sentaient pas les morsures de la bise et oubliaient qu'il y eût au château des gens plus ou moins intéressés à pénétrer les motifs de leur intimité soudaine. Le jeune philosophe scrutait les causes profondes de cette chute qui anéantissait son rêve persistant et tenace d'amoureuse félicité. Il la comprenait, cette chute, et l'excusait presque. D'office, il se constituait l'avocat de cette belle pécheresse, qui n'avait trahi personne et qu'on avait trahie. Avec la connaissance pratique qu'il avait des femmes et l'expérience qu'il avait acquise des singularités de leurs

vertus, il s'expliquait la faiblesse compatissante de Marie-Madeleine. Il voyait la jeune fille, privée de sa mère, seule avec un père indifférent ou aigri, aimante et bonne par nature, éprise par fatalité ou par accident; et il la jugeait sans colère. Il savait, pour en avoir quelquefois profité lui-même, qu'il entre beaucoup de charité vraie dans le don que certaines femmes font de leur personne. A la vérité, il faut qu'elles soient prédisposées à cette aumône par une grande sympathie; mais n'en est-il pas de même pour d'autres aumônes, beaucoup moindres? Les femmes ne donnent rien, fût-ce une obole, à qui leur déplaît. Mais, quand leur sympathie pour le mendiant, sans s'élever même jusqu'à la passion désordonnée, ingouvernable, dépasse la température et le niveau des sentimens paisibles, comment refuseraient-elles de se donner tout entières, n'ayant plus rien à donner alors qu'elles-mêmes?

Ainsi songeait Frantz en veine d'indulgence. Et, lancé sur la pente, il ne s'arrêtait plus, cherchant et trouvant des explications inédites de ces naufrages de virginités. Il en arrivait à forger, pour l'usage de Marie-Madeleine, des excuses du genre le plus inattendu. Il s'en prenait au nom même de la jeune fille, à ce nom de Marie-Madeleine, et méditait sur l'influence secrète qu'un ensemble de syllabes, évoquant le souvenir d'un personnage fameux, peut exercer, à la longue, sur qui l'entend chaque jour appliquer à la désignation de son être. Les héroïnes de roman que l'auteur a l'intention de faire trébucher s'appellent souvent Madeleine... à moins qu'elles ne trébuchent parce que l'auteur les a, tout d'abord, baptisées ainsi. Dans la vie réelle, n'y aurait-il pas pareillement des victimes de ce nom délicieux et fatal?..

Disons, d'un mot, qu'il était fou de la jeune fille et ne voulait ni ne pouvait renoncer à elle. Quelque chose même de plus pressant et de plus impérieux que ce qu'il avait ressenti jusque-là ne tarda pas à aiguillonner son ardent désir, son âpre besoin de possession, tandis qu'il achevait de réfléchir. Depuis qu'il était informé qu'un autre l'avait devancé, il lui semblait avoir été frustré. Il voulait, à tout prix, qu'on lui fît justice, ou qu'on essayât de le dédommager. Puis, une jalousie terrible s'empara de lui tout à coup, une jalousie que les femmes ne connaissent guère que passivement et par ses effets, quand elles ont à en subir les heurts, une jalousie qui s'alimente toute du passé. Un autre avait eu Marie-Madeleine! Et lui, lui qui l'aimait au point de se démentir lui-même et de bouleverser sa vie pour elle, il ne l'aurait pas!.. Il fallait qu'elle fût à lui! Ce n'était pas assez de sentir le cœur de la jeune fille se livrer de plus en plus, son âme attendrie et désolée prête à se réfugier et à se blottir dans cette amitié que le sort avait semblé lui offrir comme une compensation tardive. Il n'était pas de ceux à qui un

lien platonique peut suffire, qu'un amour idéal peut satisfaire et un souvenir poétique consoler d'une impossibilité...

— Enfin, murmura-t-il, vous ne l'aimez plus?

— Ah! non, grâce à Dieu!

— Le haïssez-vous donc?

— Je ne hais personne.

— Pas même moi?

Elle le regarda de ses yeux humides, dont l'étrange reflet bleuté était si doux derrière ses larmes. Et, haussant légèrement les épaules:

— Vous moins que tout autre, vous le savez bien.

Ivre déjà, étourdi par le coup qu'il avait reçu, enragé d'amour et de jalousie, il sentit qu'une vraie démence le gagnait.

Il entoura de ses bras le corps de Marie-Madeleine et couvrit de baisers les cheveux et les yeux de la jeune fille en murmurant de ces protestations d'amour qui sont injurieuses toutes les fois qu'elles n'ont pas été directement provoquées. Mais cette exaltation de ses sens s'affaissa comme par enchantement devant l'accueil glacial que Marie-Madeleine faisait à ses transports. Sans indignation et sans emportement, — avec un regard de pitié, au contraire, — elle s'était levée, lente et rigide, en repoussant les mains du jeune homme. Celui-ci fut instantanément dégrisé. Il venait de comprendre le caractère doublement insultant de ses démonstrations intempestives, et aussi que ce corps charmant ne vibrerait plus jamais d'aucun désir charnel, à moins que le cœur contrit et humilié qui l'habitait ne pût s'unir à lui avec toute sa fierté reconquise. Et il comprit encore, en voyant le maintien si simple et si digne, mais surtout si inflexible, de la jeune fille, qu'un mur de glace s'élevait désormais entre eux, et qu'elle était perdue pour lui sans retour s'il ne trouvait sur l'heure des mots venus du cœur pour innocenter sa propre conduite, des idées généreuses pour la faire oublier.

Au moment où il reprenait les mains de Marie-Madeleine, pour l'obliger à se rasseoir et à l'entendre, il vit poindre au bout de l'allée un couple fort reconnaissable. C'étaient les maîtres du logis. Marie-Madeleine les avait également aperçus; et, tout naturellement, ce lui fut une raison de retirer ses mains avec plus d'empressement encore. Mais les doigts de Frantz se refermèrent sur les siens avec une impérieuse et douce énergie.

— Restons ainsi, dit-il. Croyez-moi, je vous sauve!

Quand M. et Mme de Buttencourt ne furent plus qu'à une vingtaine de pas, Frantz entraîna Marie-Madeleine à leur rencontre. Celle-ci, pressentant les intentions du jeune homme, se débattait.

— Hé bien! hé bien! s'écria la baronne en apostrophant M. Réal sur un ton un peu timide ou inquiet. Est-il donc vrai que vous soyez capable de devenir importun et, comme tel, dangereux?

— Oui, madame. Mais pour le bon motif... Mlle Marie-Madeleine prétend se déjuger. Après m'avoir avoué qu'elle ne me détestait point, ce qui est une figure de rhétorique bien connue pour exprimer quelque chose de plus affirmatif, elle refuse, à présent, d'accepter ma proposition, qui est pourtant bien la seule que je puisse honnêtement lui faire... Je maintiens qu'elle a le devoir d'être logique ou que j'ai le droit d'être importun.

La contenance du baron était curieuse à observer. Selon toute vraisemblance, c'était lui qui avait eu l'idée de cette promenade d'exploration. Mais elle ne paraissait pas lui procurer beaucoup d'agrément. Raide et congestionné, il faisait de grands et visibles efforts pour se contenir, sans qu'on pût démêler s'il était plus en peine de parler que de se taire.

— Vous en êtes là! reprit Mme de Buttencourt après un silence et avec une évidente satisfaction. Mais alors, les choses sont très avancées! Bravo!.. C'est bien vrai, ce qu'il raconte?.. Tu ne réponds pas, Madelon? Voyons, est-ce vrai?

Marie-Madeleine fit un geste de dénégation et, s'échappant enfin, regagna le château d'un pas précipité.

— Rodolphe, mon ami, dit la baronne à son mari, laissez-moi en tête-à-tête avec Réal. J'ai des comptes à lui demander.

Le baron, qui, lui, n'aurait pu demander des comptes sans s'exposer à en rendre, ne se fit pas répéter l'invitation.

— Ah çà! dit la jeune femme quand elle fut seule avec son hôte, je n'y comprends plus rien. Il y a là des contradictions inextricables... C'est de Madelon que je parle, bien entendu.

— Des hésitations... des scrupules à vaincre, répondit vaguement Frantz embarrassé.

Il avait espéré que, entraînée par la situation, comme aussi par la générosité de son offre persistante, la jeune fille ne lui donnerait pas de démenti et le soutiendrait au moins par son silence. Mais, maintenant qu'il avait parlé devant ses hôtes, tandis qu'elle ne manifestait de volonté que pour infirmer son dire, il ne voyait plus clairement comment il s'en tirerait sans dommage pour elle et pour son interlocutrice actuelle. — Celle-ci le regardait avec une insistance qui finit par lui donner à penser qu'elle avait peut-être quelque soupçon précis. Il lui sembla que ce gentil visage, dont le charme était fait de bonne grâce mutine et de volontaire crânerie, n'avait pas sa franchise habituelle. On eût dit même que le regard était un peu en dessous.

— N'avez-vous, reprit-il d'un ton moins vague, aucune idée de ce que peuvent être ces scrupules?.. Serait-ce donc seulement la question d'argent, la fortune?

— Je pense qu'il s'agit, en effet, de cela. Et le scrupule est légitime, puisqu'il n'y va de rien de moins que votre avenir, qui est précieux... Cependant, comme je suis en mesure d'augmenter un peu la dot de ma cousine et que je ne lui ai pas fait mystère de mon intention...

— Mais, interrompit Frantz, à supposer qu'elle accepte, votre mari...

— Mon mari, interrompit Hélène à son tour, trouvera très bien ce que je ferai.

Elle avait parlé d'un ton sec. Or, c'était là que l'attendait Frantz.

— Vous m'avez, dit-il, constamment témoigné une estime, une affection et une confiance dont je me sens touché tout autant qu'honoré. Mais on cherche volontiers des complices partout où l'on devine des amis. J'ai donc pu compter un peu trop sur votre complaisance. Et il ne faudrait pas que mon indiscrétion fût pour vous une cause d'ennuis domestiques, devînt l'origine de troubles sérieux dans votre ménage. Si l'opposition de M. de Buttencourt est formelle, vous n'en viendrez point à bout. Ne vous entêtez donc pas à la combattre. J'essaierai de vaincre sans alliances.

— Tenez, Réal, je ne suis pas de force à vous cacher ce qui remonte sans cesse à la surface de ma pensée... Mon mari s'ennuie quelquefois ; Marie-Madeleine est belle, et il la regarde pour se désennuyer... Épousez-la. Elle le mérite, et je vous devrai le repos.

— Vous n'êtes pas malheureuse, pourtant?

Il cherchait à lire dans les yeux de la jeune femme, lesquels avaient recouvré toute leur candeur enfantine. Ce n'était pas une tâche bien difficile.

— Non, répondit-elle franchement. Ce n'est pas à ce point-là. Et j'aime mieux voir mon mari s'occuper d'une jeune fille que de le voir s'occuper d'une femme comme Mme Frugères, par exemple... Mais enfin, j'aimerais encore bien mieux qu'il ne s'occupât que de moi.

— Moi aussi, dit Frantz.

Il ne pouvait douter que celle qui l'avait pris pour confident ne lui eût laissé voir les plus secrets, les seuls replis de son âme. Cette âme était bien comme une source limpide, sur laquelle il suffisait de se pencher pour compter les cailloux qui étaient au fond.

— Et nous tâcherons, ajouta-t-il, que ce soit comme cela... Quant aux scrupules de votre cousine, j'ai mon idée... une véritable inspiration ! Ne lui parlez de rien. Je me charge d'enlever tout seul son consentement.

Le soir même, en effet, il revenait à la charge, ayant une nouvelle arme, tout nouvellement forgée, à sa disposition.

— Voilà donc, dit-il à la jeune fille après l'avoir mise au courant, une situation bien nette. En vous entêtant dans votre refus, non-seulement vous me désespérerez, mais vous rendrez votre cousine de plus en plus inquiète, sans parler de la possibilité d'un scandale qui la rendrait à tout jamais malheureuse. Si, au contraire, vous acceptez mon nom...

— C'est impossible, interrompit Marie-Madeleine d'un ton à la fois découragé et résolu. Moi, grand Dieu! moi, votre femme, après... Non, non!

— Je sais tout ce qu'on peut dire, reprit Frantz. Mais je sais aussi ce qu'il faut penser de ce qui se dit communément. Faites-moi l'honneur de croire que je suis capable d'agir autrement que tout le monde sans avoir à craindre de le regretter.

— Je vous crois très capable, dit sérieusement la jeune fille, de payer de votre vie une heure d'amoureuse folie. Mais, moi, je ne suis pas capable, grâce au ciel! d'acheter un faux bonheur au prix d'une existence d'homme.

— Vous ne voulez pas consentir?.. Eh bien! faites-en le simulacre. Cela, vous ne pouvez pas vous y refuser, car ce n'est ni de votre conscience ni de mon bonheur qu'il s'agit, mais du repos d'une femme que vous aimez et qui n'a rien à se reprocher. Ayez l'air de vous être enfin rendue à mes instances. Vous regagnerez Nancy sur-le-champ. Je prierai votre cousine de vous y reconduire elle-même... et je crois pouvoir vous affirmer qu'elle ne se fera pas prier longtemps. Une fois là-bas, chez vous, vous serez libre... et en sûreté.

— En sûreté, murmura Marie-Madeleine, qui sait?

— Pardon! Vous serez en sûreté tant que je serai votre fiancé.

Elle finit par céder. Ce qu'on lui demandait était si évidemment conforme à l'intérêt de tous, qu'il n'y avait pas d'argument valable derrière lequel pût se retrancher son mauvais vouloir.

Le baron de Buttencourt ne broncha point quand on lui fit part du projet, soi-disant définitif. Il avait eu le temps, cette fois, de préparer sa contenance.

— Votre cousine change souvent d'avis, dit-il simplement à sa femme.

Et il la laissa partir avec Marie-Madeleine. — Quant à Frantz, il était déjà loin.

HENRY RABUSSON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'ORGANISATION MORALE ET SOCIALE

DE

L'ENSEIGNEMENT

I.

LES HUMANITÉS SCIENTIFIQUES.

Plus la civilisation fait de progrès, plus la force appartient à tout ce qui est organisé, systématisé, coordonné hiérarchiquement. Au point de vue militaire, par exemple, plus le nombre des soldats s'accroît, plus il est essentiel que l'armée ait l'unité et la subordination des parties qui caractérise un être vivant. Au point de vue politique, il est clair que l'organisation est aussi l'intérêt capital et, pour ainsi dire, vital. Le danger que doit éviter la démocratie, — nous l'avons vu dans une précédente étude, — c'est précisément la dispersion de la société en individus qui n'auraient plus d'autre préoccupation que celle de leurs droits et de leurs intérêts, et pour qui l'idée des devoirs ou liens sociaux tendrait à disparaître. Comment le même danger ne serait-il pas à craindre dans l'éducation? Là comme ailleurs, il faut d'autant plus lutter contre l'anarchie et le manque d'organisation que les connaissances à acquérir deviennent plus nombreuses et plus complexes : la science et l'industrie font de tels progrès que le cerveau humain ne sau-

rait, sans une discipline de plus en plus rigoureuse, s'adapter à une telle variété de faits et de lois, de théories et d'applications. Jusqu'ici on a surtout réformé soit les programmes, soit les méthodes des diverses études scientifiques ou littéraires ; mais on ne s'est guère préoccupé d'introduire l'unité et l'harmonie dans l'ensemble. L'élève est livré à une succession de maîtres dont chacun enseigne isolément sa « spécialité ; » reste à savoir si une série de spécialités forme une véritable unité, si les forces intellectuelles de la jeunesse, qui sont aussi des forces sociales, ne sont pas en partie gaspillées faute de concentration et de direction.

Deux écueils sont surtout à éviter dans l'éducation classique : un enseignement trop matériel et un enseignement trop formel. Les sciences aboutissent d'ordinaire au premier inconvénient ; les lettres, telles qu'on les enseigne, au second. On a cru remédier au double excès de positivisme et de formalisme par la combinaison, ou plutôt par la juxtaposition des études littéraires et des études scientifiques ; mais il y a de telles disparates en cet assemblage que le résultat désiré ne semble pas atteint. On étudie en ce moment les réformes à introduire ; des rapports ont été rédigés par les hommes les plus compétens sur l'enseignement littéraire et scientifique (1). Des projets de loi sont à l'étude. Enfin, une association s'est fondée pour la réforme de notre enseignement secondaire, et il est à craindre que cette association, par les vues utilitaires qu'elle met en avant, n'exerce une influence regrettable. A vrai dire, notre système d'enseignement ne paraît pas avoir encore trouvé son centre de gravité. Il s'agit avant tout de savoir quelle doit être la base de l'éducation : les uns la veulent scientifique, les autres la veulent littéraire ; ces derniers, à leur tour, se subdivisent en partisans des langues anciennes et partisans des langues modernes. Pour nous, nous nous demanderons si le lien des sciences et des lettres ne doit pas être cherché dans la connaissance de l'homme, de la société et des grandes lois de l'univers, c'est-à-dire dans les études morales, sociales, esthétiques, et, en un seul mot, philosophiques.

C'est là une idée qui se répand de plus en plus dans les diverses nations : les récentes réformes de l'enseignement en Italie en sont une nouvelle preuve. Nous avions demandé jadis ici même que le cours de morale, d'esthétique, de logique et de philosophie générale, au lieu d'être tout entier réservé à la dernière

(1) Ces rapports font honneur à l'Université : plusieurs sont des morceaux de premier ordre, les vues y sont élevées et philosophiques. Nous regrettons seulement que le rapport consacré aux sciences soit rempli en entier par une énumération de programmes.

année des études, fût déjà commencé en ses parties les plus élémentaires dès les classes de seconde et de rhétorique. En Italie, on vient d'inaugurer ce nouveau système : la psychologie, la logique, la morale et la philosophie générale sont enseignées dans les trois dernières classes du lycée. Nous avions demandé aussi que l'enseignement de chaque science particulière, physique, physiologie, histoire, etc., comprît dans son programme l'étude des principes philosophiques et des conclusions générales de chaque science. Les programmes nouveaux d'Italie donnent une place, principalement dans les sciences naturelles, aux questions générales et philosophiques. Il y a donc là, en somme, un premier essai pour organiser et coordonner philosophiquement les études. Mais, les programmes ayant été rédigés dans un esprit positiviste, certaines questions, selon nous essentielles, y ont été à tort sacrifiées.

Ce qui est sûr, c'est que la nation qui saurait introduire dans l'enseignement l'organisation la plus puissante et la plus une aurait par cela même, dans le domaine intellectuel, une supériorité analogue à celle des gouvernemens et des armées fortement organisés. De plus, il est incontestable que tout un groupe nouveau de sciences, — les sciences sociales, — est en train de grandir et finira par arriver au premier rang dans le prochain siècle. L'éducation trop exclusivement littéraire ayant provoqué une réaction en faveur des sciences ; l'éducation scientifique, à son tour, n'ayant point donné ce qu'on en espérait, il est facile de prévoir que la caractéristique de l'enseignement, dans un avenir plus ou moins lointain, sera la direction morale et sociale, imprimée dès le début à toutes les études et à toutes les méthodes ; par cela même, ce sera la systématisation succédant au vice actuel qu'on désigne par le mot barbare de particularisme ou de spécialisme. Ce sera aussi l'avènement des véritables « humanités, » qui doivent avoir pour base la connaissance de l'homme et des sociétés humaines. — « La science même de la nature, a-t-on dit, vaut surtout par ce qu'elle contient d'humanités. » — C'est donc avec raison qu'on a récemment désigné l'étude des sciences, telle qu'elle devrait être organisée, par le nom « d'humanités scientifiques. » Nous nous proposons de montrer comment nous entendons cette organisation. Selon nous, le but que doivent se proposer de véritables humanités scientifiques, c'est la transformation des sciences matérielles en sciences morales, par leur esprit, par leurs méthodes, par leurs principes et leurs conclusions, enfin par leur histoire et leurs conséquences sociales. Dans une étude ultérieure, nous nous occuperons des humanités classiques, qui doivent, à notre avis, être réformées dans le même sens.

I.

Les classes d'humanités ont pour but, comme leur nom même l'indique, d'éveiller dans l'esprit de l'enfant des idées et des sentimens qui soient proprement humains et qui ajoutent, pour ainsi dire, à l'âme de l'enfant l'âme de l'humanité entière. En d'autres termes, il faut transporter l'évolution humaine, en ce qu'elle a de meilleur, dans l'esprit de l'individu. Pour cela, il faut développer chez le *sujet* les facultés qui font l'homme, et il faut donner pour *objets* à ces facultés les plus hautes vérités, les plus hauts sentimens auxquels est parvenu le genre humain. L'enseignement supérieur, qui suppose des esprits déjà formés, se tourne tout entier du côté des objets et cherche même à en découvrir de nouveaux : *savoir,* telle est sa fin principale. L'enseignement primaire lui-même, tout en s'efforçant de développer les facultés de l'enfant, est réduit à s'occuper surtout des objets qu'il est essentiel à tout homme de connaître : sa fin est le minimum de savoir indispensable, comme la fin de l'enseignement supérieur est le maximum du savoir possible. Il en est tout autrement de l'enseignement secondaire, et c'est ce qu'oublient presque tous ceux qui n'ont pas étudié philosophiquement le problème. Sans doute l'enseignement secondaire a encore ses objets avec lesquels il met l'esprit en rapport, car, a dit M. Rabier, « l'esprit ne s'exerce jamais à vide ; » il n'en est pas moins vrai que la fin propre de cet enseignement est la formation même de l'esprit, son développement, son évolution : ce ne sont plus les choses, mais l'homme même et, plus généralement, l'humanité qu'il s'agit de prendre pour but, et c'est pour cela encore que les études de ce genre méritent par excellence le nom d'humanités. Il en résulte aussi cette conséquence que ce ne sont pas les choses matérielles, mais avant tout les choses morales et sociales qui doivent avoir le premier rang dans les humanités. Le véritable objet de ces études, dit excellemment M. Lachelier, est « la nature de l'homme et la vie morale de l'homme. » De là vient leur caractère de haut désintéressement qui les a fait nommer des études libérales. Les études primaires ne peuvent s'affranchir d'un certain utilitarisme, puisqu'elles poursuivent le *nécessaire,* qui est l'utile par excellence ; les études secondaires poursuivent surtout le *bon* et le *beau ;* les études supérieures s'occupent surtout du *vrai*, soit déjà connu, soit à découvrir. Il faut donc, dans l'instruction secondaire, non pas se désintéresser entièrement des objets à connaître, mais choisir de préférence les objets dont la connaissance est le plus capable d'assurer l'évolution du sujet moral en même temps que celle de la société à laquelle i

appartient. L'instruction ici est un moyen, l'éducation est le but. Enfin, la littérature étant l'expression la plus libre et la plus large de l'esprit humain, on l'a considérée jusqu'ici comme la base des humanités, de même que la philosophie en est le couronnement.

Tels sont les principes qui ont inspiré l'éducation en France depuis Montaigne, Bossuet, Fénelon, jusqu'à Rollin et aux principaux grands maîtres de l'Université française. Les autres nations n'ont fait ici que nous suivre. L'Allemagne a recueilli, elle conserve l'esprit de nos collèges et de nos universités. En Allemagne, la séparation des élèves de lettres et des élèves de sciences est inconnue. Les futurs médecins, les futurs ingénieurs reçoivent la même culture classique que les futurs professeurs ou les futurs élèves de droit. Le même « examen de maturité, » correspondant à notre baccalauréat ès lettres, leur ouvre les universités, et cet examen comprend : 1° une dissertation en allemand ; 2° une dissertation en latin ; 3° un thème latin ; 4° un thème grec ; 5° un thème français (le tout sans dictionnaires) ; 6° une composition de mathématiques. Voilà la part des sciences ! Aux épreuves orales, on explique les auteurs latins et grecs ; on répond sur l'histoire grecque et romaine ou sur l'histoire d'Allemagne. La géographie est associée à l'histoire *sans faire l'objet d'une étude spéciale*. On voit à quoi se réduit ce grand rôle que la légende attribue à la géographie chez nos voisins. Enfin on interroge sur l'arithmétique, sur la géométrie et sur les élémens de l'algèbre. On n'interroge pas sur la physique ni sur l'histoire naturelle. En un mot, on exige une connaissance sérieuse du latin, du grec et des mathématiques. Le reste des sciences, si les élèves en ont besoin, ils l'approfondiront aux universités. Ils y resteront quatre ans, après avoir subi leur examen de maturité dans le cours de la dix-neuvième année en moyenne. Ils étudieront donc jusqu'à l'âge de vingt-trois ans environ. Ce système montre qu'on peut avoir des hommes de science sans les accabler de sciences dès le collège, et qu'un bon humaniste peut construire plus tard des ponts solides ou diriger l'exploitation des mines.

Dans les gymnases, il n'y a même pas de professeurs spéciaux pour les sciences. A l'examen d'état, chaque futur professeur est obligé de se faire recevoir pour deux branches d'enseignement au moins, par exemple pour les langues anciennes et l'histoire naturelle, pour l'histoire et pour les langues modernes, ou pour les mathématiques et la géographie, etc. On a ainsi des esprits moins enfermés dans leurs études et, par cela même, moins fermés. En outre, les professeurs n'ont plus besoin d'être aussi nombreux. Le gymnase allemand a neuf professeurs ordinaires

avec quatre ou cinq maîtres accessoires : c'est un corps simple et solide, comme l'étaient nos propres collèges vers 1840, avant qu'on eût, par une inspiration déplorable, commencé à séparer les sciences des lettres. Nous avons maintenant, nous, à côté de nos élèves de lettres, des élèves de sciences, des marins, des saint-cyriens, des polytechniciens, des normaliens, des élèves de l'enseignement spécial, tous fascinés d'avance par le but pratique qu'ils poursuivent et profondément indifférens à tout ce qui ne sera pas exigé d'eux. Ce morcellement des études en spécialités, outre qu'il entraîne l'abaissement inévitable des études générales, est ce qu'il y a de plus nuisible aux spécialités mêmes qu'on a en vue.

Tout en demeurant fidèle à la tradition classique, l'Allemagne a voulu éviter les excès où, dans une partie de nos collèges, la culture des facultés de l'esprit pour elles-mêmes avait abouti : nous voulons parler de cette culture purement *formelle* que les jésuites avaient mise en honneur, et qui exerçait l'esprit sans le nourrir, comme si l'esprit, à l'égal du corps, n'avait pas tout à la fois besoin d'alimens qui accumulent la force vive et d'exercices qui sont l'emploi de cette force. Mais l'Allemagne, en évitant un écueil, s'est heurtée à un autre. Parmi les sciences morales et sociales, elle a donné le premier rang, dans l'éducation, aux sciences historiques et philologiques : elle a versé dans l'érudition. Or, apprendre des faits, des dates et des mots, c'est encore s'arrêter à ce qu'on pourrait appeler le *matériel* de l'évolution humaine, au lieu de pénétrer jusqu'à l'esprit même des humanités. Séparées des considérations morales, sociales et philosophiques, l'histoire, la géographie, la linguistique, sont encore des sciences matérielles, tout comme la physique ou la géologie. Et elles ont cette infériorité d'être à la fois beaucoup moins scientifiques et beaucoup moins utiles.

En Angleterre, l'école de l'évolution, sortie de l'école utilitaire et trouvant d'ailleurs dans la nation même des traditions d'utilitarisme, s'est laissé séduire au mirage des sciences de la nature et en a voulu faire le fonds de l'instruction. Elle a ainsi opposé, dans la science de l'éducation, le naturalisme à ce qu'on peut appeler l'humanisme. M. Spencer commence son livre sur l'éducation par déclarer qu'en toutes choses le but à atteindre est le *savoir,* principe dont nous avons vu la fausseté. Aussi, tout le long de son ouvrage, M. Spencer flotte entre l'idéal de l'instruction primaire et celui de l'instruction supérieure, sans avoir même le soupçon de ce qui constitue l'instruction secondaire. Cette idolâtrie des sciences est d'autant plus surprenante que, dans sa sociologie, M. Spencer insiste sur l'impuissance de l'instruction à modifier les individus et

les peuples, sur l'inefficacité des connaissances primaires, sur la toute-puissance de l'hérédité, sur la prévalence des sentimens par rapport aux idées abstraites. La pédagogie de M. Spencer est ainsi en lutte avec elle-même et s'acharne à poursuivre un but dont elle a démontré l'insuffisance. De plus, il confond l'évolution intérieure de l'homme avec les objets extérieurs dont la connaissance influe sur elle, mais ne suffit pas à la produire : l'homme est absorbé dans la nature, il n'y a vraiment plus « d'humanités. »

II.

M. Spencer ne pourrait plus, aujourd'hui, comparer la science à Cendrillon, les lettres à ses sœurs aussi orgueilleuses que frivoles ; il semble bien que l'orgueil ait passé du côté de la science. Notre Université même s'est laissé envahir par les diverses sciences et leur a fait à chacune une très large part dans les programmes de 1885. On est unanime à reconnaître aujourd'hui que cet enseignement scientifique, loin de relever le niveau des études, n'a fait que l'abaisser. Malgré cela, les sciences positives exercent encore sur l'enseignement, grâce à toutes les écoles de l'État auxquelles elles ouvrent l'accès, une autorité si tyrannique, qu'il importe de ramener leur vertu éducative à sa véritable valeur.

Les sciences nous donnent des modèles de ce qu'est la vérité ; elles nous habituent à discerner l'évidence ; elles nous fournissent la méthode, qu'on a appelée la vertu de l'intelligence. Mais, si elles ont leurs avantages, elles ont aussi, quand on les réduit à elles-mêmes, de graves inconvéniens, qu'oublient ceux qui veulent en faire la base de l'éducation.

Pour justifier l'importance croissante qu'on lui attribue, l'enseignement élémentaire des sciences doit éviter trois écueils ; il ne doit être ni trop matériel, ni trop utilitaire, ni trop spécial. Vous habituez l'enfant, dites-vous, à « observer ; » mais quoi ? Des objets matériels, qu'il tourne et retourne, démonte, brise au besoin pour en connaître la structure et les propriétés : c'est la tige de chanvre ou de lin, c'est le blé, c'est la fleur, c'est le morceau de craie ou de quartz, c'est la plume dont il se sert, le pinceau, tous les objets usuels qui l'entourent. Ainsi il s'accoutume à ne croire que ce qu'il a constaté *par les yeux*. Ce développement de l'esprit positif est utile dans le domaine des sciences de la nature, mais il n'est pas sans danger ailleurs et a besoin d'un correctif. Vous répétez aussi à l'enfant que tout mot doit, par sa définition scientifique, désigner une chose absolument précise, représentable et, en dernière analyse, sensible : excellente habitude en

géométrie et en physique, où il s'agit de choses matérielles; mais la précision matérielle ne donne pas du même coup la clarté morale; quand vous lui parlerez de *devoir*, d'*honneur*, de patrie, que pourra se représenter matériellement son imagination? Quel objet observable aux sens placera-t-il derrière ces mots sublimes? — Des réalités d'ordre moral; mais ces réalités, l'enseignement scientifique les ignore.

L'étude actuelle des sciences, avec l'infinité de ses détails et de ses applications, sans vues générales et philosophiques, a un second défaut : sa tendance trop utilitaire. Aucun but élevé n'étant placé devant les yeux des enfans, ils ne peuvent que se dire : — J'apprends l'arithmétique, parce qu'il me sera utile un jour de savoir compter; j'apprends la physique, parce qu'il me sera utile de connaître les propriétés des corps; j'apprends la mécanique, parce qu'elle sert à faire des machines; j'apprends l'histoire naturelle, parce qu'elle sert à l'hygiène, à la médecine; j'apprends la géographie, parce qu'elle sert à faire connaître les divers pays et qu'elle est, dit-on, utile à la guerre, etc. L'enfant risque ainsi de prendre l'intérêt pour mesure universelle, et plus les programmes sont surchargés de sciences sans lien, moins ils ont de vertu éducatrice.

Allons plus loin. En croyant donner du fond à l'esprit par l'étude des sciences, telle qu'elle est aujourd'hui conçue, on continue en réalité à ne lui donner que des *formes*. Qu'est-ce que les mathématiques? Des sciences toutes formelles. L'arithmétique et l'algèbre sont la rhétorique des nombres. On raisonne et on raisonne, on déduit et on déduit, étant donné n'importe quoi, dans l'abstrait. On applique les principes généraux à des problèmes particuliers, et la solution de ces problèmes devient un petit talent mécanique comme la syllogistique du moyen âge, ou comme la machine à raisonner de Raymond Lulle. La science même du mouvement, la reine du siècle, la Mécanique, roule encore sur des relations formelles dans l'espace et dans le temps, et elle ne cesse pas de déduire, de raisonner à perte de vue sur une hypothèse qui est l'équivalent scientifique d'une matière de discours latin. Il est vrai que, dans un cas, il faut raisonner juste; dans l'autre, ce n'est pas nécessaire, et même, quand la cause à soutenir est mauvaise, il est bon de déraisonner. Mais le mathématicien ne raisonnera pas mieux qu'un autre dans la vie réelle parce qu'il sera habitué à raisonner dans l'abstrait, à déduire les conséquences rectilignes d'une hypothèse, non à observer et à réunir toutes les données de l'expérience, non à induire, à deviner, à apprécier les probabilités. L'esprit mathématique, dans la vie privée et dans la vie publique,

c'est l'art de ne voir qu'un des côtés de la question. Dans les sciences mathématiques, nous faisons nous-mêmes nos définitions, dans la réalité, c'est l'expérience qui nous les impose et, sans cesse, les transforme, les corrige par des déterminations nouvelles. Nous trouvons toujours dans les résultats plus que nous n'avions mis dans nos définitions et nos principes. Nous avions dit : deux et deux font quatre, et nous trouvons cinq; nos étroites formules sont débordées par la nature et par la vie.

— Mais les sciences physiques? dira-t-on. Elles vont nous enlever au monde des formes ; elles vont donner à l'esprit des jeunes gens ce fond qui lui manque ; elles vont l'habituer à observer, à expérimenter, à induire. Illusion d'optique, déjà signalée par plus d'un philosophe, depuis Herbert jusqu'à Guyau. On se figure que l'enseignement des sciences *ex professo*, tel qu'on le donne dans les classes de nos collèges, développe les mêmes qualités d'esprit qui furent nécessaires aux grands savans pour constituer et faire avancer les sciences ; mais l'enseignement des sciences, même physiques et naturelles, développe surtout la mémoire et le raisonnement déductif, fort peu le raisonnement inductif, l'esprit de spéculation et d'hypothèse, qui sont précisément les grands ressorts de toute découverte. Rappelez-vous la série de tâtonnemens, d'essais, de suppositions au bout de laquelle Pascal a pu formuler la loi de la pesanteur de l'air ; — série dont le commencement remonte à Galilée, à Torricelli. Que peut faire aujourd'hui, dans une école ou dans un collège, le maître de physique? Des inductions? des observations? des hypothèses ? Pas le moins du monde ; il ne fait point parcourir de nouveau la série inductive à ses élèves. Il prend la marche inverse ; il expose dogmatiquement la théorie de la pesanteur de l'air, en déduit les principales conséquences, enfin donne de nouvelles déductions à faire sous forme de problèmes. Chez les élèves, rien ne passe de l'esprit des Torricelli, des Galilée et des Pascal. On leur dit : l'air est pesant, cela est démontré ; la terre tourne, cela est démontré. Encore, par extraordinaire, à propos de ces deux importantes questions, on leur raconte un peu d'histoire. Ce peu vaut, à lui seul, la théorie enseignée, parce qu'il est un bon exemple des vertus intellectuelles qui amènent les découvertes. L'enseignement des sciences *ex cathedrâ* et la science même, ce sont choses si différentes que l'une est presque l'opposé de l'autre, comme l'actif est l'opposé du passif et l'invention de la mémoire.

Voyons d'ailleurs à l'œuvre cette gymnastique intellectuelle que les jeunes gens, selon MM. Spencer, Bain, Huxley et leurs disciples de France, devraient à l'enseignement des sciences positives.

Un savant professeur de chimie arrive dans sa classe : il va parler aujourd'hui de l'affinité. Les élèves prennent leur plume et attendent : « Pour expliquer l'union des corps simples différens dans une même molécule composée, il faut admettre l'existence d'une force qui les a d'abord portés l'un vers l'autre et qui a maintenu cette union lorsqu'elle a été effectuée. Cette force est appelée *affinité* (1). » L'élève, sans rien comprendre à cette *force* qui maintient l'union des corps, écrit le plus rapidement possible une simple « définition de mots », qu'il s'agira de loger dans sa mémoire. — « Nous allons examiner les caractères de l'affinité et les principales causes qui la modifient. » L'élève écrit : *Caractères, causes qui modifient.* Pendant ce temps, le professeur continue : « 1° Pour que l'affinité puisse s'exercer entre deux corps, il faut qu'il y ait contact. Une expérience bien simple va nous le faire comprendre. » Pendant l'expérience, enfin, la plume se repose un peu. « Voici une dissolution aqueuse de baryte, et voici une baguette dont je trempe l'extrémité dans l'acide sulfurique. L'acide sulfurique et la baryte ont une grande tendance à se combiner pour former un corps blanc connu sous le nom de *sulfate de baryte.* » Nouveau nom à graver dans la *mémoire.* « Cependant, j'approche la baryte aussi près que je veux de la surface du liquide, et vous voyez que la combinaison ne s'effectue pas. Maintenant, je touche la dissolution de baryte. Dès qu'il y a contact, vous voyez le sulfate de baryte se produire. Il apparaît dans le verre sous forme d'une poussière blanche insoluble. » Les élèves regardent, et tout l'effort scientifique, toute l'induction, toute l'expérimentation consistent pour eux à constater la présence d'une poudre blanche au bout de la baguette. Certes, l'expérience est intéressante, amusante même, mais y a-t-il eu pour les élèves la moindre initiation aux méthodes qui ont fait découvrir les belles lois de l'affinité, les rapports philosophiques des forces entre elles, leurs merveilleuses transformations l'une dans l'autre? Chaque expérience de physique ou de chimie, si ingénieuse qu'elle soit, est toute trouvée et réglée d'avance. Elle se développe comme une description devant des spectateurs absolument passifs. Ils ne seront pas des expérimentateurs parce qu'ils auront assisté à un spectacle d'expérimentations. Ils auront vu tourner la roue d'une machine électrique; ils auront vu faire le vide dans une machine pneumatique; ils auront vu une boule chauffée qui ne peut plus passer par l'anneau où elle passait d'abord, etc. Tout cela est bien, mais l'enseignement par l'*aspect* n'est pas l'enseignement par l'*action*, et nos élèves, ici, n'agissent

(1) Leçon sténographiée dans un grand lycée.

pas, ils regardent, enregistrent et *rédigent*. Tout aboutit à aligner des notes, des phrases saisies au passage. Leur esprit n'en est guère plus développé, même sous le rapport *scientifique*. Mais le cours d'histoire naturelle! Là enfin les élèves vont apprendre à observer, à connaître les choses, et par extension, comme l'a soutenu ici M. Blanchard, « les hommes. » Sténographions encore : — « D'après ce que nous avons dit dans notre dernière leçon du rôle que les liquides nourriciers remplissent dans l'économie animale et de l'influence que la respiration exerce sur les propriétés physiologiques de ces liquides, il est évident qu'ils doivent être le siège d'un mouvement continuel, afin que toutes les parties du corps reçoivent les matériaux nécessaires à leur nutrition. Ce mouvement constitue ce que les physiologistes appellent la *circulation du sang*. » — Nous prenons ici sur le fait la transformation de la méthode inductive et expérimentale en méthode déductive et dogmatique dans l'enseignement des sciences. Au lieu de nous raconter par quels prodiges de patience et d'intelligence on a découvert la circulation du sang, on nous dit : « Il est *évident* que le sang doit circuler, et, en effet, il circule. » On se borne à ajouter, d'ordinaire : « Ce phénomène était inconnu aux anciens; la découverte en est due à Harvey, médecin du roi d'Angleterre Charles Ier (en 1618). » Ainsi résumé, ce fait, plus important qu'une bataille, reste un détail mort, un petit poids de plus dans la mémoire. « Chez les animaux supérieurs, la circulation a lieu dans l'intérieur d'un appareil très compliqué, composé : 1° d'un système de canaux ou de tubes nombreux, etc. » Suit une description minutieuse, avec pièces anatomiques à l'appui, et sans aucune de ces expérimentations qui sont le fonds de la physique. Les élèves regardent et tâchent de fixer dans leur mémoire les divers noms des *artères*, des *veines*, leurs définitions. Ils n'auront, ici encore, mis en œuvre d'autre faculté intellectuelle que leur mémoire, qui, tandis que leurs doigts inscrivaient machinalement sur le papier, aura inscrit non moins machinalement, dans les circonvolutions frontales, un certain nombre de faits et de mots. Après cela, certains savans souriront de l'élève qui fait des vers latins ou des thèmes. On peut cependant soutenir, sans paradoxe, qu'on développe plus l'esprit scientifique, c'est-à-dire l'esprit d'induction, de recherche, de divination, d'hypothèse, d'observation, de tâtonnement, d'ingéniosité et de patience (la patience de Newton) par l'étude de la grammaire et des lettres que par l'étude des sciences. Oui, pour analyser une phrase et en bien saisir le sens, pour traduire soi-même sa pensée en des expressions qui ne la trahissent pas, surtout s'il s'agit d'une langue ancienne, il faut induire, observer,

essayer et expérimenter, deviner, faire des suppositions et hypothèses de toute sorte. Et cet exercice vous rendra plus semblable aux inventeurs du thermomètre ou du baromètre que si vous assistez de loin, sur le banc d'une classe, à la construction d'un thermomètre ou d'un baromètre. Toutes les « rédactions » d'un élève des sciences ne vaudront pas, pour entretenir l'esprit d'invention scientifique et de spéculation, une version, un thème et même les vers latins! L'esprit de finesse est plus nécessaire au physicien, au naturaliste et même au géomètre que l'esprit géométrique. Pendant tout le temps qu'il passa à Eton, Gladstone lut Homère et fit des vers latins; à peine lui montra-t-on les élémens de l'arithmétique. Renversez les choses : supposez-le illettré et tout à l'arithmétique, il est fort douteux qu'il fût devenu plus tard un incomparable ministre des finances. Claude Bernard a commencé par écrire des pièces de théâtre et par expérimenter idéalement sur des caractères avant d'expérimenter réellement sur des organismes.

Quant à l'habitude d'observation que l'on croit développer par l'étude des faits extérieurs, il y a encore là bien des exagérations. On enseigne les élémens de la géologie à nos élèves de sixième : « Pierres siliceuses, dit le programme, cristal de roche, agate, silex, pierre à fusil, pierres meulières, grès, granit, structure complexe du granit, sables et cailloux roulés, pierre à plâtre, etc. » On revient encore, en cinquième, sur la géologie : « Roches stratifiées et non stratifiées, trilobites, mollusques et poissons fossiles, terrain silurien, ardoises; terrain dévonien, marbres des Pyrénées. Terrains secondaires, ammonites, bélemnites, terrain triasique; amas de sel gemme et de gypse. Terrain jurassique, calcaires oolithiques, etc., etc. » Ce qu'il y a de meilleur dans ce programme, ce sont les excursions dans les champs auxquelles il peut servir de prétexte. Mais on ne sait pas mieux « observer les hommes, » deviner et manier les caractères, parce qu'on a reconnu la nature d'un terrain, distingué un morceau de quartz, appris toute sorte de noms savans ou même fait des herborisations, compté le nombre des pétales d'une fleur. Apprendre à regarder au dehors, ce n'est pas apprendre à regarder au dedans. Un grand naturaliste peut être le plus naïf des hommes et des psychologues. C'est même l'ordinaire. L'observation des animaux se rapproche davantage de l'observation humaine, mais comment espérer que des enfans se fassent observateurs d'animaux? Sans compter que la psychologie animale surpasse encore en difficulté la psychologie humaine. Les études d'histoire naturelle, qui sont les plus passives de toutes par le caractère purement descriptif et narratif qu'elles prennent dans l'enseignement, constituent du savoir plutôt

que de la science; ce sont ou des exercices de mémoire, ou des amusemens et délassemens, ou enfin des études d'utilité pratique; elles n'ont de valeur éducative que par leur côté poétique et philosophique, et c'est celui dont on ne s'occupe pas.

Le troisième défaut que doit éviter l'enseignement des sciences, c'est ce qu'on nomme le particularisme, qui confine chaque science dans son domaine spécial, sans la relier aux autres et sans s'élever à des vues synthétiques. Tel qu'il existe aujourd'hui, notre enseignement de sciences à la fois multiples et isolées est une seconde tour de Babel ajoutée à celle des professeurs de langues anciennes et modernes, d'histoire ancienne et moderne; chacun y fait son cours en son idiome propre, et c'est, en définitive, une série de spécialités qui se déroule pour l'élève. Les connaissances qu'on fournit ainsi aux jeunes gens sous une forme fragmentaire, détachées entre elles, n'ont plus ni leur consistance scientifique, ni leur vertu éducative. Comme nos facultés intellectuelles poursuivent l'unité des principes, ainsi nos facultés morales poursuivent l'unité des buts divers dans le bien. Si l'instruction n'est pas ramenée à une unité d'où sorte la conception des grandes lois du monde et de la société humaine, elle néglige du même coup les fins idéales de la vie et ne peut plus faire servir la science à la conduite. Les diverses études scientifiques perdent donc, avec leur suprême vérité et leur beauté, leur moralité. Elles risquent de favoriser le même vice dont aujourd'hui sont atteints la littérature et les arts. Qui ne serait frappé, à notre époque, de ce qu'on appelle le « subjectivisme » des littérateurs, poètes, artistes et critiques, tout occupés de leur moi, de leurs impressions, de leur personnalité plus ou moins étroite? C'est l'égoïsme dans la littérature, dans la poésie, dans l'art; veut-on que cet égoïsme intellectuel pénètre à la fin dans la science même?

L'abaissement d'esprit qui dérive de l'extrême division du travail s'étend à ceux qui sont destinés à éclairer et à instruire les autres. « L'esprit d'un homme est inévitablement rapetissé, dit Stuart Mill, l'essor de ses sentimens vers les grandes fins de l'humanité est misérablement entravé quand toutes ses pensées se tournent à la classification d'un petit nombre d'insectes ou à la résolution d'un petit nombre d'équations, comme quand elles sont toutes employées à fabriquer des pointes ou des têtes d'épingles. » Le « spécialisme, » propre à tout désagréger, est le défaut de trop de savans, qui, contrairement à leurs vrais intérêts, ont une aversion décidée pour les vues larges et philosophiques. Les particularités qui constituent leur entière occupation, les roues infiniment petites qu'ils s'emploient à faire tourner dans le grand

mécanisme social, les empêchent d'avoir le sentiment de l'unité totale et celui de leur unité avec leurs semblables : et c'est ce sentiment qui constitue « l'esprit public. » Dès lors, leur travail devient « un simple tribut à la nécessité matérielle, » au lieu d'être « l'heureux accomplissement d'un office social. »

Notre système d'éducation n'est pas plus d'accord avec la conception positiviste qu'avec l'idéaliste. Auguste Comte dit : « La condition première et essentielle de l'éducation positive, intellectuelle aussi bien que morale, doit consister dans sa rigoureuse *universalité*. » Il veut expressément « une instruction capable d'une extension variée dans un système constamment identique et égal. » Or ce qu'il y a d'universel dans les sciences, selon lui, c'est leur esprit, leur méthode et leurs grands résultats : telle est donc la base positive de l'éducation scientifique. Aussi Auguste Comte voyait dans le spécialisme des études un des maux les plus grands et les plus croissans qui retardent notre régénération morale et intellectuelle. Selon lui, « toutes les forces de la société doivent être employées à combattre une telle direction d'esprit. » Et il n'y a qu'un remède : c'est une éducation large, générale, vraiment unifiée, qui puisse servir de base commune aux spécialités ultérieures. Ce mal existe en Allemagne même : l'illustre recteur de l'académie de Berlin, M. Dubois-Reymond, s'élève contre l'*industrialisme* donné pour but à l'enseignement scientifique : « Les sciences séparées de l'esprit philosophique, dit-il, sont un rétrécissement de l'esprit et détruisent le sens de l'idéal. » Si les sciences aboutissent d'un côté aux progrès de l'industrie, elles doivent tendre de l'autre au progrès du monde moral. Qu'est-ce d'ailleurs que la science positive *en dehors de la moralité*, sinon une forme supérieure de la force, plus dangereuse peut-être que la force brutale, parce qu'elle est plus puissante ; mais, comme on l'a dit, à peine plus digne de respect?

Dans l'enseignement primaire, l'instruction scientifique, de plus en plus répandue, n'a nullement haussé le niveau moral ; ce niveau, au contraire, a baissé. Nous ne dirons pas que la faute en soit à l'étude des sciences, mais il est certain que cette étude, quand elle est séparée de l'éducation morale, développe chez l'enfant une certaine présomption vaniteuse qui tend à en faire plus tard un déclassé. En outre, elle lui fournit des armes à deux tranchans. On sait que la statistique judiciaire constatait, au commencement de ce siècle, 61 ignorans contre 39 individus ayant reçu quelque instruction, sur 100 personnes. Devant une telle proportion, on a cru l'ignorance la cause principale de la criminalité et on s'est efforcé de répandre l'instruction primaire. « Aujourd'hui

qu'elle est obligatoire, dit M. Guyau, le résultat est simplement renversé : sur 100 accusés, 70 ont reçu l'instruction grammaticale et scientifique, 30 ne l'ont point reçue. » On sait encore que le nombre des crimes et délits commis par les enfans mineurs va augmentant. Les connaissances de tout ordre dont sont chargés les programmes scolaires n'ont point le correctif d'une forte éducation morale. Dans l'instruction secondaire, si les sciences finissaient par tout absorber aux dépens des lettres et de la philosophie, nous sommes persuadé qu'il en résulterait, sous d'autres formes, une véritable démoralisation.

III.

La réforme des études scientifiques doit se proposer un double objet : simplifier, unifier; — ce qui n'est possible que par une organisation philosophique de l'enseignement.

Dans l'arbre de la science, que faut-il faire connaître aux enfans? — Les racines, le tronc et les branches principales; ne leur faites pas compter les feuilles. Pour les jeunes gens, il faut aussi ramener tout à l'essentiel : plus on réduira l'étude particulière des sciences, plus on développera l'esprit véritablement scientifique, qui est le contraire de la dispersion et de la mémoire machinale. Si un Descartes refaisait aujourd'hui un Discours de la méthode, comme il démontrerait la profonde inutilité de la plupart des études dites scientifiques! Inutilité pratique et inutilité pédagogique, pour ne rien dire de plus. Quel magistral coup de ciseaux il donnerait dans ces programmes qui semblent n'avoir d'autre but que d'étourdir l'esprit, et, comme on disait au temps de Descartes, de l'*étonner*, — Pascal eût dit plus encore : « de l'abêtir ! »

Prétendra-t-on que ce lourd bagage technique soit nécessaire pour les industriels, les ingénieurs, les médecins, les officiers de l'armée, etc.? Il faut voir les choses de près pour se convaincre de tout ce qu'il y a encore là d'illusion. Chaque carrière a besoin d'un bon nombre de connaissances spéciales et d'un petit nombre de connaissances générales. Les connaissances spéciales, on les acquiert par la préparation immédiate à telle profession, et surtout par la pratique de cette profession, qui vous met, comme on dit, au pied du mur. Quant aux connaissances scientifiques générales, elles n'ont nul besoin d'être si étendues : savoir le strict nécessaire, mais le savoir à fond, voilà qui suffit. Les fondateurs de l'École polytechnique, dit Biot, « ces hommes habitués aux idées générales, et dont la révolution avait encore exalté les esprits et agrandi les vues,.. comprirent que la science d'un bon ingénieur se compose

de notions générales et communes à tous les genres de services et de détails pratiques propres à chacun d'eux. Parmi les premiers, et au premier rang, sont les mathématiques élevées, qui donnent de la tenue et de la sagacité à l'esprit. Viennent ensuite les grandes théories de la chimie et de la physique (1). » S'il est bon, pour mon éducation intellectuelle, d'apprendre les formules AzO, AzO^2, AzO^3, AzO^4, AzO^5, c'est seulement comme exemple de la merveilleuse structure des atomes, de leurs combinaisons régulières et de leurs mariages. Pratiquement, le jour où j'aurai besoin, pour une industrie quelconque, de bien connaître les formules chimiques, je n'aurai qu'à les étudier dans un bon traité, et ce n'est pas avec mes souvenirs de collège que je me tirerai d'affaire. On croit logique de faire apprendre aux jeunes gens, dès le lycée, les sciences dont ils auront plus tard à s'occuper dans leur profession ; par exemple les sciences naturelles et la physiologie aux futurs médecins. Le principe contraire serait bien plus logique. Un étudiant en médecine ne saura vraiment l'anatomie et la physiologie qu'à l'amphithéâtre et dans les salles de dissection, et le temps ne lui manquera pas pour cela. A quoi bon lui enseigner superficiellement dès le lycée ce qu'il sera obligé plus tard d'apprendre de nouveau? Enseignez plutôt aux jeunes gens ce qu'ils n'auront pas plus tard l'occasion ou la nécessité d'apprendre. Un futur médecin a plus besoin de bonnes études mathématiques et physiques, littéraires et philosophiques que d'histoire naturelle; il a besoin de tout ce qui peut donner à son esprit rectitude et élévation ; il a besoin d'un peu d'idéalisme en attendant qu'il fasse connaissance avec les misères de la vie humaine et avec les mystères de la mort. L'enseignement utilitaire, qui se préoccupe trop tôt de la profession spéciale, va contre son but et, loin de préparer à cette profession des hommes plus aptes, il ne lui fournit que des esprits incomplets et mutilés. Tout ce qui est trop particulier et trop spécial doit être exclu d'une éducation *libérale :* il s'agit de faire d'abord des hommes, et des hommes doués des grandes vertus sociales, non de faire déjà des ingénieurs, des mécaniciens, des médecins ou des pharmaciens. La *spécialité* ne doit venir qu'après l'acquisition sûre et durable des connaissances universelles : l'utile ne doit venir qu'après le vrai et le beau.

Au moins devrait-on s'inspirer de ces principes dans le choix des sciences à enseigner aux élèves des lettres. L'astronomie, par exemple, est moins pratique, moins applicable à l'industrie que la chimie, mais elle est aussi plus propre à exciter l'admiration et à

(1) Biot, *Histoire des sciences*, p. 59.

ouvrir des perspectives sur le cosmos; c'est pour cela même qu'elle devrait avoir une place dans les programmes d'une éducation libérale et principalement littéraire. Précisément, après avoir enseigné naguère la cosmographie aux élèves des lettres, on la supprime. Dans les nouveaux programmes, toutes les sciences défilent l'une après l'autre, excepté celle-là, et un élève des lettres pourrait, à la rigueur, arriver au bout de ses études sans connaître la différence d'une planète et d'une étoile, ou sans savoir ce qu'on nomme une nébuleuse (1). Cette suppression soudaine d'une science par un trait de plume est une preuve de ce qu'il y a de problématique dans la prétendue « nécessité » des sciences pour l'éducation : hier, on ne pouvait avoir l'esprit bien fait si on ne connaissait pas l'astronomie; aujourd'hui, c'est la chimie et la géologie qu'il faut connaître. C'est sans doute qu'on trouve la chimie et la géologie « plus utiles » pour former des « telluriens. »

Pour nous, nous préférerions qu'on formât « des citoyens du monde; » qu'on élevât parfois les regards des enfans vers le firmament plein d'étoiles, qu'on leur nommât Sirius, Arcturus, Aldébaran; qu'on fît voyager leur pensée à travers l'immensité sur le rayon de ces astres qui met des siècles pour venir jusqu'à nos yeux et se dévoiler aux hommes; qu'on leur fît entrevoir dans les nuages blanchâtres des Pléiades ou de la Voie lactée une poussière de mondes et, dans d'autres nébuleuses, des mondes en formation, peut-être. Si de plus on leur racontait comment la science humaine a fini par pénétrer le secret de tous ces tourbillonnemens d'astres, si on leur parlait de Pythagore, de Platon, d'Aristote, du songe de Scipion, de Ptolémée, de Copernic, de Galilée, de Descartes, de Newton concentrant tous les mouvemens de l'univers en une formule qui tiendrait au creux de notre main; si même, derrière les systèmes astronomiques, on leur faisait pressentir le système philosophique du monde; si on leur disait que le ciel a toujours été l'objet de la méditation des sages; que tous ont compris dans quel abîme d'ignorance finale notre science vient se perdre et comment le compas de la pensée, en agrandissant la sphère lumineuse de notre savoir, multiplie du même coup « nos points de contact avec la nuit; » si on ajoutait que ces lois des nombres qui régissent le monde et rendent tous les mouvemens intelligibles n'ont point en elles-mêmes leur explication; que, selon la plupart des sages, elles doivent l'avoir dans quelque chose d'analogue à

(1) Il est vrai que, s'il épouse plus tard une élève des lycées de jeunes filles, celle-ci lui enseignera la cosmographie, à laquelle son professeur aura consacré une heure par semaine.

notre intelligence et qui est présent au fond des êtres, tout au moins dans un effort universel, dans une aspiration universelle qui ne fait sans doute que s'amplifier au fond de notre cœur et prendre conscience de soi dans notre pensée; qu'en tout cas une matière brute et morte, fût-elle disposée en figures infiniment variées, ne saurait rendre compte de tout, puisqu'il y a des êtres qui vivent, qui sentent, qui pensent; si, en un mot, le professeur de cosmographie ne se considérait pas exclusivement comme un fonctionnaire de l'état chargé, moyennant une juste rétribution, d'enseigner le matin à huit heures, ou le soir à deux heures, que le rayon vecteur des planètes décrit des aires proportionnelles aux temps; s'il se regardait comme un éducateur de la jeunesse, lui aussi, à sa manière; s'il se persuadait qu'un certain idéalisme est nécessaire à l'éducation et qu'on a toujours le temps de se heurter aux choses de la terre; s'il allait jusqu'à dire à ces enfans, avec Kant, que deux merveilles rempliront à jamais l'homme d'admiration, le ciel avec ses lois au-dessus de nos têtes, la loi morale dans nos cœurs, — et que peut-être les deux lois, au fond, sont la même, obscure dans les clartés du ciel et brillante dans les obscurités de notre conscience; cette contemplation désintéressée des infinités visibles et invisibles nous semblerait supérieure à la connaissance pratique des « ardoises, » du « grès » et de la « pierre à plâtre. » Celui-là n'est pas un homme qui n'a jamais éprouvé cette « horreur sacrée » que Lucain place sous la voûte des grands chênes dans les forêts druidiques, et qu'on ressent mieux encore dans la forêt des astres sous la voûte du ciel.

En chimie même, selon nous, il ne faudrait enseigner, du moins aux élèves des lettres, avec ce qui est nécessaire à tous, que ce qui est beau et admirable, que ce qui est une révélation sur l'architecture élémentaire des corps, ou sur cette universelle parenté à travers l'espace que révèle l'analyse spectrale. Voici deux programmes de chimie, l'un qui passe en revue toute la série des élémens et de leurs principales combinaisons, qui mentionne la préparation de l'acide sulfurique, de l'acide chlorhydrique, de l'acide azotique, etc.; l'autre, après un historique rapide des développemens de l'alchimie et de la chimie, demande un examen des principes, les rapports de la chimie avec la physique et avec la physiologie, des considérations sur les atomes chimiques et leur structure, sur la simplicité relative ou absolue des métaux et métalloïdes, sur l'analyse et la synthèse en chimie, sur les limites de notre savoir actuel en ce domaine et sur ses progrès possibles, sur les bornes infranchissables que ne pourra dépasser la mécanique des atomes; qu'on y ajoute les principales lois de la

combinaison des corps, les grandes découvertes comme l'analyse spectrale, leurs conséquences théoriques et pratiques, sociales même, les révolutions opérées dans l'industrie par ces découvertes; en un mot, des ouvertures en tout sens et des perspectives s'étendant bien au-delà de la description des métaux, des acides ou des sels. De ces deux programmes, lequel sera le plus intéressant pour les jeunes esprits, le plus facile par cela même? Les vues générales restent plus aisément dans la mémoire que la multiplicité des détails, comme les grands horizons au sortir d'un voyage. En même temps, où sera l'étude la plus fructueuse et la plus éducatrice? Pour apprécier ce point, le moyen est simple, et on devrait toujours y recourir quand il s'agit de juger un programme. Supposons que l'élève, au sortir des cours, oublie tout le matériel des choses qu'on lui a dites (et c'est ce qui arrive neuf fois sur dix); que lui restera-t-il avec les programmes actuels? Rien, ou à peu près. Que lui restera-t-il avec l'autre programme? Tout l'esprit des études chimiques, des impressions qui pourront être ineffaçables, une élévation générale de la pensée, enfin une curiosité et un désir de la satisfaire dès que l'occasion se présentera, un respect et un amour de la science. Toutes les formules et toute la nomenclature auront sombré, mais il subsistera un progrès de la pensée et, finalement, une aptitude scientifique toute prête à se manifester, si les circonstances de la vie obligent précisément le jeune homme à apprendre de nouveau et, cette fois, à retenir la science dont il a oublié la lettre et retenu l'esprit. On peut donc dire que la chimie, interprétée d'une certaine manière et enseignée par une certaine méthode, devient une science morale et même sociale au lieu de rester une étude toute matérielle; elle devient une science *humaine* au lieu d'être une connaissance d'objets bruts : et c'est ainsi seulement qu'elle pourrait, avec toutes les autres sciences pareillement comprises, obtenir son rang légitime dans les « humanités. » Le but le plus élevé de l'éducation libérale est d'exciter l'admiration; tout ce qui n'est pas admirable ne doit donc être enseigné aux humanistes qu'à la condition d'être de première nécessité : Πολυμαθία νόον οὐ διδάσκει.

Quelles sont maintenant les sciences nécessaires? — Il y a des sciences vraiment explicatives, et d'autres qui ne le sont pas ou ne le sont que très imparfaitement. Ainsi les mathématiques et la mécanique sont parfaitement explicatives : leur analyse et leur synthèse vont jusqu'au bout et donnent le sentiment de la nécessité : cela est parce que cela ne peut pas ne pas être. Les effets se voient dans leurs causes, et tout est lumineux, transparent pour l'esprit. La physique, elle aussi, est en grande partie explicative :

elle a des théories achevées, comme celle de la rosée, qui donnent le sentiment du nécessaire. Avec la chimie, nous commençons à n'avoir plus d'explication. Pourquoi l'oxygène et l'hydrogène, en se combinant, font-ils de l'eau, et comment? Nous n'en savons rien; nous ne pouvons pas, étant données les propriétés des composans, en déduire les propriétés des composés. Nous constatons le phénomène, en disant : *cela est ainsi*, ou nous le produisons en disant : *cela va être ainsi*, vous allez voir l'oxygène et l'hydrogène se changer en eau. En chimie, dit M. Berthelot, « notre puissance va plus loin que notre connaissance. » Les sciences naturelles sont encore beaucoup moins explicatives: la vie demeure un mystère. Constater n'est pas expliquer. Ouvrir un grain de blé qui germe, le détruire en somme, ce n'est pas saisir en soi a grande loi de la vie, le secret de la germination universelle. Les fonctions mêmes de la vie ne s'expliquent que très imparfaitement. Pourquoi avons-nous deux hémisphères cérébraux, et pourquoi sont-ils faits de telle manière? Pourquoi telle fleur a-t-elle cinq pétales et non pas six? Pourquoi tel terrain a-t-il telle composition et non pas une autre? Ici, de plus en plus, nous constatons, nous décrivons, nous racontons. La partie vraiment scientifique de l'histoire naturelle dépasse la portée de l'enseignement secondaire; la partie descriptive est ou inutile, ou primaire. La nature fait tourner devant nos yeux son kaléidoscope : nous nous contentons de noter les diverses figures qui se succèdent, une églantine après une violette ou une primevère, un lion après un tigre ou un éléphant. Mais à quoi bon décrire aux jeunes gens tous « les jeux de l'amour et du hasard? » Il en faut dire assez pour éveiller leur imagination, pour exciter leur admiration et leur curiosité; le reste est superflu, n'ayant rien au fond ni de scientifique ni de philosophique. L'éducation n'a donc besoin, comme étude approfondie et méthodique, que des deux sciences types, dont les méthodes sont également typiques, l'une déductive, l'autre inductive; les mathématiques et la physique. Ce sont aussi les seules, ou à peu près, qui donnent occasion non seulement à des rédactions, mais à des *problèmes,* et conséquemment exercent l'esprit aux solutions. S'il est vrai qu'on ne devient forgeron qu'en forgeant, on n'acquerra pas l'esprit scientifique par l'étude des sciences qui ne laissent aux élèves rien à faire ni à trouver. Il est regrettable que, dans la physique, l'expérimentation ne soit point pratiquée par les élèves eux-mêmes; malgré cela, cette science inductive par excellence est le complément nécessaire de la déduction mathématique.

Encore ne faut-il, même dans les mathématiques et la physique, n'étudier que les fondemens, mais de façon à les bien con-

naître. Après la trois centième version latine, il est bien clair que l'élève aura l'esprit plus exercé et plus cultivé qu'après la neuvième : de Cornélius Népos ou de Salluste, il aura pu s'élever à Tacite et à Virgile; il aura résolu une série de problèmes consistant à retrouver et à exprimer la pensée de grands écrivains; il saura mieux et le latin et le français. Mais, après le trois centième théorème de géométrie, l'élève en sera-t-il plus intelligent? S'il étudie l'ellipse après avoir étudié le cercle, son esprit subira-t-il une métamorphose? De même, s'il résout les équations du second degré après celles du premier, sera-t-il un autre homme? Non, car en définitive, de théorème en théorème, *c'est toujours la même chose*. Et si, en chimie, après avoir étudié le soufre on étudie l'iode, y aura-t-il progrès intellectuel? Et si, en botanique, après avoir étudié la famille des rubiacées on apprend les caractères des primulacées? ou si, après avoir examiné des morceaux de quartz on examine des morceaux de craie?

A vrai dire, l'enseignement des sciences, avec son défilé de faits et de lois que ne relie aucune considération philosophique, ne fait avancer l'esprit qu'en apparence : en réalité, on piétine sur place. C'est comme si, après avoir cité un exemple d'une chose, on en citait encore un millier. Il n'en est pas de même dans les sciences morales et sociales. Si, après avoir étudié les lois de la sensibilité et des passions, on étudie celles de l'intelligence et de la volonté; si on passe de là à la logique et à la morale; si on s'élève à des considérations sur la nature et sur la valeur de l'existence, il est clair qu'on avance et même qu'on monte. Si, en économie politique, après les lois de la production, on étudie celles de l'échange, il est clair qu'on aura une idée plus complète des sources de la richesse; si, en politique, après avoir étudié les avantages et les dangers de la monarchie, on étudie les avantages et les dangers de la démocratie, on aura l'esprit mieux orienté. Si, en esthétique, après le fort et le faible de l'idéalisme, on examine le fort et le faible du réalisme; si, des diverses espèces de poésie, on passe aux arts plastiques et à la musique, il est clair qu'on aura un goût plus éclairé et des idées plus larges. Les sciences morales et sociales sont une ascension perpétuelle; les sciences mathématiques et physiques ne deviennent une ascension de ce genre que dans leur partie philosophique, morale et sociale.

En simplifiant les études scientifiques selon les principes que nous venons d'établir, il faut aussi les unifier. Et le moyen est tout trouvé, il s'impose de lui-même : le lien des diverses sciences ne

peut être que la philosophie. Deux choses sont nécessaires. Il faut d'abord, dans l'étude de chaque science, introduire l'esprit et la méthode philosophiques, les vues d'ensemble, la recherche des principes et des conclusions les plus générales; il faut ensuite ramener les diverses sciences à l'unité par un enseignement sérieux de la philosophie, qui sera non moins obligatoire pour les élèves des sciences que pour les élèves des lettres. Les jeunes gens ne suivent le maître que quand ils aperçoivent un but et des avenues qui y aboutissent; si vous ne pouvez pas, si vous ne devez pas leur faire voir l'application pratique de chaque vérité, faites-en voir, pour ainsi dire, l'application théorique, c'est-à-dire la place et l'importance dans le système des connaissances humaines. Les sciences ne peuvent être bien enseignées à des jeunes gens que par des hommes d'esprit philosophique qui verront toujours la partie dans le tout et ne perdront jamais de vue la hiérarchie des vérités.

D'abord, il faut montrer dans les sciences le côté humain, c'est-à-dire la part de l'esprit dans leur formation et dans leurs découvertes : c'est dire que la méthode de chaque science, qui est une application de la logique générale, devrait être l'objet d'une étude particulière et attentive. Cette logique, d'ailleurs, ne serait pas tout abstraite, car elle pourrait s'accompagner des grands exemples fournis par l'histoire des sciences. Il est des vérités scientifiques, dit Descartes, qui sont des batailles gagnées; racontez aux jeunes gens les principales et les plus héroïques de ces batailles : vous les intéresserez aussi aux résultats mêmes des sciences, et vous développerez chez eux l'esprit scientifique, au moyen de l'enthousiasme pour la conquête de la vérité; vous leur ferez comprendre la puissance de raisonnement qui a amené les découvertes actuelles et en amènera d'autres. Quel intérêt prendraient l'arithmétique et la géométrie si on joignait un peu de leur histoire à l'exposition de leurs principales théories, si on assistait aux efforts des Pythagore, des Platon, des Euclide, ou, plus tard, des Viète, des Descartes, des Pascal, des Leibniz! Les grandes théories, au lieu d'être des abstractions mortes et anonymes, deviendraient des vérités vivantes, humaines, ayant leur histoire, comme une statue qui est de Michel-Ange, comme un tableau qui est de Raphaël.

En même temps chaque vérité scientifique aurait sa moralité. « Croyez-moi, dit Tyndall, il se passe bien des nobles faits de renoncement à soi-même, à l'insu du monde, dans le cœur d'un véritable adepte de la science, quand il poursuit dans le secret de son laboratoire le cours de ses expériences. » La science, dit à son tour M. Huxley, grandit dans la mesure où elle est morale : « La

vérité s'est donnée à la patience des savans, à leur amour, à leur simplicité, à leur dévoûment, bien plus qu'à leur génie. » Enfin, selon M. Spencer, « la dévotion à la science est un culte tacite; ce n'est pas un respect exprimé par des paroles, c'est un respect prouvé par le sacrifice de son temps, de sa pensée, de son travail. »

On ne saurait mieux dire; mais on parle ici de l'active découverte, non de la vérité passivement transmise. Oui, le développement des sciences et le progrès des méthodes est une épopée; et il est plus important pour l'éducation de la jeunesse de l'intéresser à cette épopée que de lui faire énumérer et inventorier des faits ou des lois. La science a une poésie intrinsèque : un Goethe, à la fois philosophe et poète, n'a pas de peine à la découvrir, mais on néglige, dans notre instruction scientifique, de faire comprendre et sentir la poésie de la science, qui se confond avec sa logique même et avec son histoire.

Outre le côté humain et logique des sciences, il importe d'en montrer le côté général et cosmologique. Pour cela, il faut systématiser les grands résultats des diverses sciences et en montrer la liaison. Ce qu'il y a de vraiment *scientifique* dans les sciences, c'est l'enchaînement des causes, et c'est en même temps ce qu'il y a de beau et d'intéressant, ce qu'il y a d'éducateur. L'histoire des objets dont nous voyons les causes s'enchaîner devient un fragment de l'histoire du monde et, par cela même, de notre propre histoire, puisque nous sommes une partie du grand tout, la partie intelligente, celle qui précisément comprend les causes. Notre esprit individuel n'est satisfait que par le lien des choses avec l'universel; c'est ce qui fait sa grandeur, et ce lien, c'est d'une façon tout idéale, avec les seuls yeux de l'esprit, qu'on peut espérer le saisir. Qui serait assez indifférent pour ne pas s'intéresser au système du monde? La vraie valeur libérale des études scientifiques est là : elles doivent nous donner une idée de l'univers et de ses grandes lois, de ce que les anciens appelaient le cosmos. Le rôle des nombres dans l'univers, celui des formes géométriques, celui du mouvement, sont choses aussi intéressantes pour l'esprit qu'est ingrate l'étude particulière d'un théorème d'arithmétique ou de géométrie. Si vous n'élargissez pas sans cesse l'horizon devant les yeux des élèves, quel intérêt prendront-ils à l'extraction d'une racine carrée ou à la tangente menée au cercle? Il faut pythagoriser, dans le bon sens du mot, et platoniser, il faut leur découvrir dans les nombres et les figures une esthétique élémentaire; il faut leur montrer comment les nombres régissent le monde et comment les figures dans l'espace nous révèlent le plan universel. En un mot, il faut

leur faire apparaître et l'esprit humain et l'univers : détachée de ces deux termes, une vérité scientifique perd son intérêt avec sa portée ; elle ne peut plus avoir qu'un intérêt pratique et industriel.

Il ne suffit pas que l'enseignement des sciences soit animé de l'esprit philosophique, il faut qu'il ait son complément et, en une certaine mesure, son contrepoids dans un enseignement sérieux de la philosophie même.

L'instruction secondaire se propose deux fins principales : elle doit d'abord fournir à ceux qui ne continueront pas leurs études dans l'enseignement supérieur une culture suffisante pour les fonctions de la vie privée, de la famille, de l'État ; elle doit en second lieu donner aux autres toutes les connaissances nécessaires pour aborder avec profit l'instruction supérieure. Or, la philosophie est essentielle pour introduire l'unité dans les diverses sciences, l'unité dans les diverses branches de la littérature, enfin l'unité entre les sciences et les lettres, entre les lois naturelles et les lois sociales ou historiques. C'est seulement de cette unité que résultent une conception scientifique du monde et une règle supérieure de conduite, pour ceux qui ne poursuivront pas plus loin leurs études. Il faut que l'enseignement secondaire aboutisse à une philosophie de la nature et à une philosophie morale et sociale. Sans cela, il demeure anarchique, détaché de ses principes, de ses conséquences, de ses fins ; c'est une analyse sans synthèse, ou, pour parler comme Aristote, un mauvais drame fait d'épisodes. La philosophie est donc essentielle à tous ceux qui doivent se contenter de l'instruction secondaire ; il faut qu'ils emportent de leurs études des conclusions générales sur la nature, sur l'humanité, sur les lois et les fins de l'existence, soit individuelle, soit collective. Les sciences morales et sociales sont d'ailleurs les seules éducatrices par elles-mêmes, parce qu'elles fournissent à la fois à nos plus hautes facultés un exercice et un aliment : toutes les autres sciences doivent donc y aboutir. Par le mot *science* tout court, remarque M. Dubois-Reymond, les Français entendent les sciences de la nature (*Naturwissenschaft*), et par celui de *Wissenschaft* tout court, les Allemands entendent les sciences de l'esprit (*Geisteswissenschaft*).

En outre, la philosophie est le seul enseignement où l'élève, par le fait d'écouter son maître, soit vraiment actif, au lieu de rester un « appareil enregistreur. » On ne peut bien apprendre la psychologie, la logique, la morale, sans les comprendre ; on ne peut les comprendre sans les refaire en quelque sorte ou les repenser,

sans se replier sur soi et contrôler continuellement en sa conscience la parole du maître : au lieu d'assister passivement à une expérience matérielle, comme dans un cours de physique, ou d'écouter une description avec pièces anatomiques à l'appui, comme dans un cours d'histoire naturelle, l'élève de philosophie est obligé de faire sans cesse appel à son expérience intime, à ses souvenirs personnels, à ce qu'il a vu, senti ou entendu. Le maître même l'interroge et lui applique la méthode maïeutique de Socrate. Selon d'Alembert, pour acquérir la sagacité, cette qualité première de l'esprit, deux choses sont nécessaires : « s'exercer aux démonstrations rigoureuses et *ne pas s'y borner*. » Il faut d'abord s'accoutumer à reconnaître le vrai dans toute sa pureté pour pouvoir distinguer ensuite ce qui en approchera plus ou moins; mais il est une chose à craindre, c'est que « l'habitude trop grande et continue du vrai absolu et rigoureux n'émousse le sentiment sur ce qui ne l'est pas. » Des yeux ordinaires, trop habituellement frappés d'une lumière vive, ne distinguent plus les graduations d'une lumière faible, et ne voient que des ténèbres épaisses où d'autres entrevoient encore quelque clarté. De là le dédain de certains savans pour les philosophes. Et cependant, « l'esprit qui ne reconnaît le vrai que lorsqu'il en est directement frappé est bien au-dessous de celui qui sait non-seulement le reconnaître de près, mais encore le pressentir et le remarquer dans le lointain à des caractères fugitifs. » Il faut donc s'accoutumer à passer sans peine de la lumière au crépuscule. Dans la vie morale et sociale on travaille sur l'incertain, et ce qui importe, à notre avis, c'est encore moins le savoir acquis que l'art de la divination, le sens du beau, du bon, du « convenable. » Toute éducation qui ne développe pas ce sens peut faire des industriels, peut-être, mais à coup sûr elle ne fera pas des hommes et des citoyens.

D'autre part, la philosophie n'est pas moins nécessaire à ceux qui doivent aborder l'enseignement supérieur. En effet, cet enseignement constitue déjà, par le fait, une certaine spécialisation : c'est le droit, c'est la médecine, ce sont les sciences, c'est l'histoire, c'est la littérature, la philologie, la théologie. Tous les élèves de l'enseignement supérieur ne sont pas astreints à suivre un cours de philosophie, et d'ailleurs, dans l'enseignement supérieur, la philosophie ne peut plus prendre la forme d'un cours régulier et complet : elle se spécialise elle-même sur certaine question ; pour être suivie avec fruit, l'étude de cette question particulière a besoin d'une connaissance préalable de la philosophie tout entière. Il est donc chimérique de compter sur l'enseignement supérieur pour initier les esprits à la philosophie. De plus, les jeunes gens qui abordent

l'enseignement supérieur sans des études philosophiques préalables ne peuvent retirer de cet enseignement le profit nécessaire. Ils n'ont ni critérium, ni principes généraux, ni vues d'ensemble, ni moyen de réunir et de coordonner leurs études particulières dans une conception du monde, de la vie, de la société. Leurs études prétendues supérieures demeureront en réalité des études inférieures : ils seront des artisans de physique, de chimie, d'histoire, de littérature : ils n'auront pas l'esprit élevé, désintéressé, libéral et universel qui doit être l'esprit des *universités*.

Les hommes de science, plus encore que les autres, ont besoin de connaître les limites mêmes de la science. Ils sont portés, en effet, soit à dépasser par leurs affirmations les bornes de la connaissance, soit à introduire dans la science même des hypothèses métaphysiques qu'ils présentent comme des vérités scientifiques. La Science tend à devenir une sorte de divinité nouvelle dont les savans sont les prophètes et dont le culte a ses intolérans. Kant a inauguré l'ère de la philosophie actuelle en faisant la « critique » de nos moyens de connaître et en marquant la frontière que la connaissance ne saurait franchir : *alte terminus hærens*. Les principaux savans de l'Allemagne sont pénétrés de l'esprit *critique*, et, dans leurs discours, ils aiment à montrer où s'arrête nécessairement notre savoir. On se rappelle les magnifiques allocutions de M. Dubois-Reymond sur les limites de la connaissance naturelle, sur les sept énigmes du monde, celles de Virchow, de Hæckel, de Nægeli sur des sujets analogues. En Angleterre, le discours de Tyndall sur les bornes de la science est demeuré classique. N'abandonnons pas les jeunes esprits à l'étude exclusive des sciences et à l'orgueil que cette étude peut développer, sans leur avoir montré tous les points où il convient de dire avec la modestie du vieux Socrate : Ce que nous savons, c'est que nous ne savons rien ! Il arrive de deux choses l'une aux hommes de science qui n'ont point reçu de culture philosophique : ou ils restent dans une attitude de complète indifférence et de scepticisme positiviste; ou ils se fabriquent à eux-mêmes une philosophie plus ou moins étrange. Les élucubrations de plus d'un ancien élève de l'École polytechnique (1) montrent que l'esprit de géométrie est loin d'exclure l'esprit de chimère. Il faut donc que le jeune homme reçoive de la philosophie une explication des faits de la science déjà connus de lui, une règle pour les recherches scientifiques supérieures, enfin la notion des limites que la connaissance scientifique ne peut franchir et au-delà desquelles commence le domaine de la croyance.

(1) D'un Victor Considérant, pour n'en citer qu'un exemple.

L'enseignement philosophique est aujourd'hui supprimé, ou à peu près, pour les élèves qui, se consacrant surtout aux études scientifiques, se préparent au baccalauréat ès sciences ou aux grandes écoles. Or ce sont précisément ceux qui auraient le plus besoin de la philosophie, car c'est surtout aux futurs hommes de science, comme on l'a vu, qu'est nécessaire une culture morale et esthétique. La partie littéraire des études étant déjà réduite pour les élèves des sciences à un minimum très insuffisant, si de plus la philosophie est elle-même ramenée à un résumé aride, à une sorte de manuel en vue du baccalauréat, on peut dire que les bacheliers ès sciences, dépourvus à la fois de culture littéraire et de culture philosophique, seront dans notre société de véritables barbares (1). Nous demandons donc avant tout qu'on supprime cette bifurcation hypocrite, honteuse de soi, qui permet à une grande partie des élèves de passer de la classe de troisième, et même de quatrième, aux classes dites de « mathématiques élémentaires, » de renoncer du coup aux humanités et à la philosophie morale pour se courber, selon l'expression de d'Alembert, sur

(1) Du temps de la bifurcation, les élèves de la section des sciences suivaient au moins en partie les leçons du professeur de lettres : ils recevaient le même enseignement de littérature française, de rhétorique, d'histoire, enfin de philosophie. Et le programme de philosophie avait beau s'appeler alors *logique*, il était, en somme, une philosophie complète. Celui qu'on a rédigé pour les élèves des sciences n'en est qu'une réduction à des proportions infinitésimales. Et pourtant, malgré l'enseignement commun qu'on donnait autrefois aux deux sections, qu'était-ce que la trop fameuse section des sciences? Le « rebut de la classe, » les fuyards qui avaient eu peur du grec et des vers latins. La bifurcation était une tentation pour les paresseux de changer de route : ils connaissaient celle où ils s'étaient traînés jusqu'à présent; elle leur avait semblé pénible; on leur offrait un chemin de traverse, comment ne se seraient-ils pas précipités aussitôt vers les *sciences*, où ils devaient cependant retrouver ronces et épines? Il est vrai qu'avec de la mémoire et une certaine routine on pouvait se tirer d'affaire dans ce que l'on appelait *les sciences*, tandis qu'il fallait plus et mieux dans les humanités. Malgré cela, c'était un étrange raisonnement que de dire : « Voilà une incapacité littéraire, donc c'est une capacité scientifique. » Aujourd'hui, la situation est encore aggravée : au lieu d'une bifurcation, c'est une séparation, ou plutôt c'est la suppression pure et simple des lettres classiques et de la philosophie dans l'enseignement destiné aux élèves des sciences. N'y a-t-il aucun danger pour une nation à peupler ses grandes écoles et ses places d'honneur « d'hommes de science, » étrangers à toute idée élevée, qui n'auront reçu ni instruction esthétique, ni instruction morale, ni instruction civique, rien de ce qui fait vraiment des hommes? Ainsi, après tant d'anathèmes contre les ministres de l'empire, on a fait pis qu'eux : le programme littéraire, historique et surtout philosophique du baccalauréat ès sciences, avec ses quatre numéros de logique et ses quatre numéros de morale, est dérisoire. Il est bien inférieur, pour la partie littéraire et philosophique, au programme même de l'enseignement spécial, et le peu de latin qu'on y a laissé ne suffira certainement pas à maintenir l'esprit classique chez nos bacheliers ès sciences, disons plutôt : manœuvres ès sciences.

les lignes et les calculs. Les matières de l'enseignement donné dans les classes de mathématiques élémentaires doivent être réparties dans les quatre dernières classes d'études secondaires, ainsi que dans les conférences qu'on vient d'instituer pour les élèves de rhétorique et de philosophie qui se proposent de cultiver plus tard les sciences. On réduirait en outre toutes les parties du programme non essentielles, pour insister sur ce qui est fondamental, les mathématiques. Au premier « cycle » de l'enseignement, qui est encore presque primaire, les sciences naturelles descriptives sont à leur place. Dans le second cycle, qui est expressément secondaire, ce sont les sciences-types qui doivent être enseignées, et il y en a deux : mathématiques et physique; elles sont les seules essentielles et la base de toutes les autres. La chimie commence déjà à être, en grande partie, du superflu.

La botanique est inutile, la géologie encore plus; la zoologie même ne doit reparaître que dans le troisième cycle, qui est déjà à demi supérieur. A ce degré, c'est la *biologie* générale qu'il faut enseigner, ce sont les lois générales de la vie et son évolution qu'il faut faire connaître. En un mot, l'enseignement des sciences naturelles est ou primaire, ou supérieur; il n'est pas proprement secondaire, ou du moins il ne fait partie de l'enseignement secondaire que par ses théories générales et ses conclusions philosophiques. Tout élève qui a reçu une forte instruction en mathématiques et en physique possède l'instrument nécessaire pour les études de sciences : le reste n'est plus qu'affaire de temps, de mémoire et de pratique. Ajoutez-y le correctif des lettres françaises et latines, d'une philosophie sérieusement étudiée, enfin des notions générales d'histoire, vous assurerez la sélection et le développement des esprits scientifiques, — et cela par le même moyen que celle des esprits littéraires. Pour des mathématiciens lettrés et philosophes, le reste des sciences, avec leurs applications techniques, n'offrira plus de sérieuses difficultés.

Nous aimons trop en France l'uniformité, — mauvaise façon d'entendre l'unité, — et nous ne savons pas, dans l'enseignement secondaire, distinguer la base immuable, les vraies humanités, d'avec ce qui peut varier avec les aptitudes particulières. Pour notre part, nous voudrions à la fois une inflexible sévérité en ce qui concerne les fondemens communs de l'éducation classique, — français, latin, morale et philosophie, histoire de la civilisation, élémens des mathématiques et de la physique, — et une flexibilité tolérante à l'égard du grec, des langues vivantes, des détails de l'histoire, des détails de géologie, chimie, cosmographie, zoologie, géographie, etc. Ne demandons pas aux parens de vouer leurs en-

fans à une carrière spéciale dès l'âge de treize ans. Demandons-leur simplement s'ils veulent que leur enfant étudie jusqu'à dix-neuf ans ou même, dans l'enseignement supérieur, jusqu'à vingt et un ans. « C'est, comme on l'a dit, la seule question qui soit vraiment à la portée de tous, et c'est une question que les parens ont seuls qualité pour trancher. » On organisera alors un enseignement secondaire unique avec de simples ramifications finales déterminées par les aptitudes, par les goûts qui se seront déclarés dans le cours des études, par le pressentiment même de la carrière future. On laissera, dans les dernières années, une certaine latitude pour le choix de cours facultatifs, jointe à une extrême sévérité pour le maintien des cours communs et essentiels. Si un élève entrevoit l'École de Saint-Cyr ou l'École polytechnique, il n'aura qu'à fortifier son enseignement scientifique par le choix des cours appropriés. Il ne fera pas de grec, il fera moins d'histoire et de géographie, il ne suivra pas tel cours d'esthétique ou d'histoire de la littérature, etc.; mais il continuera l'étude sérieuse du latin, du français et de la philosophie. Quoique préparé pour telle école du gouvernement, il n'en sera pas moins, en réalité, apte à toute profession libérale. Muni du latin, du français, de la philosophie et de la théorie des sciences, il pourrait faire, avec un supplément de quelques études particulières, un bon magistrat aussi bien qu'un bon ingénieur, un bon professeur aussi bien qu'un bon officier. Il n'aura pas l'esprit rétréci par cette façon servile d'entendre la science qui constitue la cuisine préparatoire aux écoles du gouvernement. Ces écoles perdraient-elles à se peupler d'esprits vraiment cultivés, complets, ouverts à tout ce qu'il y a de grand dans les choses de l'esprit, sachant écrire en français, au courant des questions littéraires, morales, sociales, philosophiques?

En un mot, fortifier en la restreignant à ce qui est *fondamental* l'étude des sciences, pour tous les élèves, fortifier de même et par le même moyen l'étude des littératures française et latine, de l'histoire générale, de la philosophie; laisser aux élèves le choix entre l'étude du grec ou l'étude de certaines parties des sciences: tel serait le moyen le plus court de maintenir l'unité fondamentale de l'enseignement secondaire : la même sève nourrirait l'arbre entier et il n'y aurait de divers que les branches les plus hautes. On conçoit très bien qu'une éducation dans laquelle le grec et quelques autres études seraient remplacés par une étude plus approfondie des mathématiques et de la physique soit une éducation libérale. Il y aurait alors une véritable *équivalence* entre le baccalauréat ès lettres et le baccalauréat ès sciences, au point de vue de la culture intellectuelle et morale. Aujourd'hui, le diplôme

de bachelier ès sciences est un brevet accordé à l'absence même de cette culture, que remplace une sorte d'industrie pseudo-scientifique (1).

Nos professeurs de sciences, soit élémentaires, soit spéciales, sont forcément réduits au rôle subalterne de « préparateurs, » tandis qu'ils devraient être, pour leur part, des éducateurs. Ils n'enseignent pas la science, ils enseignent les moyens d'arriver aux écoles du gouvernement, avec toutes les petites recettes à cet usage. Ainsi, élèves et professeurs sont condamnés à un vulgaire utilitarisme. Les diverses écoles de l'état se font une idée fausse de la

(1) Par malheur, les administrations de la guerre, de la marine, etc., qui rédigent les programmes d'admission aux Écoles spéciales (polytechnique, Saint-Cyr, navale, etc.), ne consultent même pas l'Université, chargée de préparer les jeunes gens aux concours d'admission ; aussi, quand la commission récemment nommée par le ministre de l'instruction publique s'est trouvée en face des programmes du baccalauréat ès sciences, elle a déclaré impossible d'en rien retrancher tant que les exigences des grandes Écoles de l'État demeureraient les mêmes; mais elle a émis le vœu que, dorénavant, des commissions mixtes, composées d'universitaires, de militaires, de marins, pussent réduire et arrêter d'un commun accord les programmes d'admission aux écoles et faciliter en même temps l'instruction militaire dans nos grands lycées. Il y a là, pour nos ministres, un devoir que le parlement, s'il y a lieu, peut leur rappeler. — Il est essentiel aussi de reculer la limite d'âge pour l'entrée aux écoles de l'État. Aucun motif ne justifie les exigences actuelles. Si l'École polytechnique abaisse la limite d'âge, sait-on quelles hautes raisons elle met en avant? M. Michel Bréal, après information, nous les révèle : « C'est pour permettre aux ingénieurs d'atteindre par droit d'ancienneté le grade d'inspecteur-général et aux officiers celui de colonel. » Qu'en diraient les Carnot, les Monge, les Guyton de Morveau, les Berthollet et autres fondateurs de cette école qui se donne comme ayant pour objet une « instruction théorique générale? » Quant à la marine, M. Rochard, qui a passé sur mer une longue partie de sa vie, déclare qu'il n'y a pas même l'ombre d'une raison à la limite d'âge qu'on impose. Le cours de mathématiques spéciales, par la quantité de connaissances qui y est accumulée et par le nombre d'heures de travail qu'il impose aux élèves, *trente heures de classe par semaine*, est, de l'aveu de tous nos professeurs, une monstruosité ; mais, là encore, l'Université ne pourra rien changer tant que les programmes d'admission aux écoles n'auront pas été eux-mêmes modifiés. Par ses questions captieuses, l'examinateur des grandes écoles devient « ce que les sophistes grecs étaient pour les géomètres leurs contemporains. » Ainsi parle un profond mathématicien qui fut lettré et philosophe en même temps qu'administrateur habile, Cournot. La subtilité sophistique sur chaque question ou l'augmentation indéfinie du nombre des questions, telle est l'alternative des examinateurs. Le résultat final, dit encore Cournot, c'est que l'État paie des préparateurs pour tromper les examinateurs sur la valeur de leurs élèves et des examinateurs pour déjouer les préparateurs. — Il y a du moins une école qui relève de l'Université seule et qui, étant la première de toutes, doit donner l'exemple : c'est l'École normale. Il faudrait que les programmes d'admission pour la section scientifique fussent soumis à une revision attentive. Malheureusement, l'École normale est elle-même solidaire de l'École polytechnique, au-dessous de laquelle elle ne peut rester et à laquelle ses propres élèves doivent un jour préparer les futurs candidats. La grande coupable, en définitive, c'est donc l'École polytechnique, à laquelle il faut ajouter l'École de Saint-Cyr et l'École navale.

véritable éducation scientifique en cherchant leur critérium dans la quantité des connaissances plutôt que dans leur qualité. « Il ne faut point juger des hommes, a dit Vauvenargues, par ce qu'ils ignorent, mais par ce qu'ils savent, et par la manière dont ils le savent. » Savons-nous la minéralogie? savons-nous l'histoire d'Assyrie? savons-nous la géographie du Thibet? savons-nous le sanscrit? savons-nous l'hébreu?.. La raison qu'on met en avant pour justifier ces longs programmes, ce n'est point que toutes ces connaissances soient nécessaires, mais c'est qu'il faut, dit-on, multiplier les exigences pour faire la sélection des esprits les plus capables et pour éliminer les autres. — Or, précisément, les longs programmes ne s'adressent qu'à la mémoire et ne prouvent rien relativement aux vraies capacités. Se peut-il rien voir de plus illogique, pour ne pas dire de plus immoral, que de remplacer par un mécanisme de loterie l'appréciation du mérite solide et des bonnes études? Si vous voulez une sélection, parce que vous avez trop de candidats, le moyen est simple : exigez, en même temps qu'un baccalauréat ès sciences ramené à de justes proportions et surtout mathématique, le baccalauréat ès lettres. Vous aurez des candidats qui sauront moins de détails en chimie et en physique, mais qui, à coup sûr, vous feront un jour plus d'honneur que des bacheliers sans culture. Dans les grandes écoles comme ailleurs, mieux vaut « des têtes bien faites que des têtes bien pleines. »

En résumé, l'enseignement des sciences doit être organisé en vue de la culture générale et de manière à former pour sa part un véritable système d'humanités. En même temps, il doit assurer la sélection des capacités scientifiques et préparer ainsi à la nation l'élite d'hommes de science dont elle a besoin. Pour atteindre ce double but, ce n'est point la quantité des connaissances qu'il faut considérer, et c'est l'erreur qu'ont commise les rédacteurs de programmes, soit pour les lycées et le baccalauréat, soit pour les écoles du gouvernement. La qualité du savoir, la méthode, enfin l'organisation des connaissances, voilà ce qui importe. La qualité du savoir consiste à être rationnel au lieu d'être mécanique et purement mnémonique; la méthode doit être active et philosophique; l'organisation doit aboutir à une philosophie de la nature et à une philosophie des mœurs. M. Vogt raconte une légende au sujet de l'horloge de Strasbourg. Le conseil, dans la crainte que le grand constructeur de ce chef-d'œuvre n'en fît un plus admirable pour une autre cité, décida de faire crever les yeux au maître. Celui-ci demanda comme dernière grâce de voir et de toucher son horloge une dernière fois.

Il s'en approche et en tire une petite virole. Puis on lui crève les yeux. Mais l'horloge ne marchait plus : les rouages tournaient bien, ils n'engrenaient pas. — L'étude des sciences sans la philosophie produit le même effet sur le cerveau : les roues cérébrales tournent en tous sens, chacune de son côté, mais n'engrènent plus, et l'aiguille ne marque plus l'heure. Toute unité a disparu ; c'est une machine d'autant plus facile à détraquer qu'on l'a plus compliquée. La petite virole qui ramènerait tout à une direction unique fait défaut, et cette prétendue éducation scientifique devient un affolement intellectuel. Un véritable enseignement doit former un organisme, animé d'un même esprit, régi par une même méthode, tendant à une même fin. Les diverses sciences doivent être enseignées non pour elles-mêmes, mais pour le tout dont elles font partie, pour *la science*. Elles doivent donc être liées entre elles au lieu de se suivre dans ce désordre qu'offrent aujourd'hui nos programmes, et leur liaison doit être telle qu'une conception de la nature et de la vie s'en dégage progressivement. Les diverses sciences doivent prendre sur le fait, malgré la diversité de leurs objets, une seule et même évolution entraînant les choses et les hommes. Il s'agit pour l'esprit, qu'on s'occupe des sciences ou des lettres, d'une même gymnastique ; la pensée d'un homme de génie et la pensée de la nature avec son enchaînement universel ont besoin, pour être bien comprises, d'un déploiement semblable d'intelligence, d'une semblable divination. Seul, l'esprit philosophique animera les études mathématiques ou physiques : il leur donnera un but, un sens, une valeur autre que leur « valeur d'application commerciale, » pour parler comme Edison. L'élève ne dira plus sans cesse, devant les formules de la chimie ou de la mécanique : que m'importe, si je ne dois être ni chimiste ni mécanicien ? Avec la part de vérité universelle et, en quelque sorte, cosmique, que le philosophe montre dans les lois partielles et les théorèmes particuliers des sciences, se découvre la part de beauté éternelle que ces lois et ces théorèmes renferment : ils sont éclairés d'un rayon qui vient de l'infini.

La puissance de l'essor philosophique est le suprême critérium de la vitalité intellectuelle et scientifique d'une race : la Grèce, la France du XVIIe et du XVIIIe siècle, l'Allemagne du XIXe, en sont les preuves les plus éclatantes. L'hégémonie scientifique n'a jamais appartenu et n'appartiendra jamais qu'aux nations lettrées et philosophes : le progrès de la science est en raison inverse de l'enseignement mécanique et utilitaire des sciences, tandis qu'il est en raison directe des progrès de la culture littéraire et philosophique. On en peut dire autant de l'hégémonie politique. Ce ne sont pas seulement les généraux allemands qui ont triomphé des armées

françaises, ce sont aussi les génies spéculatifs de l'Allemagne, ceux qui, depuis un siècle, avaient donné l'essor à la littérature, à la philosophie, à la science allemandes, par cela même à l'esprit public allemand : nous avons été battus par les Kant et les Fichte, par les Goethe et les Schiller, par les Alexandre de Humboldt et les Guillaume de Humboldt, par les Gauss et les Helmholtz, comme par les Bismarck et les de Moltke.

Les savans français du siècle dernier étaient de grands théoriciens ; quand il l'a fallu pour la défense du pays, ils sont tous devenus de grands praticiens. Ils surent improviser à la fois les armes, les vêtemens, les munitions du soldat. Clouet, élève de Monge, apporte un procédé pour transformer le fer en acier fondu ; Vandermonde fabrique de la poudre ; Berthollet, de la monnaie ; de la Rochelle, des armes. Guyton-Morveau trempe les lames de sabre ; avec Coutelle et Conté, il construit des ballons, dirige des compagnies d'aérostiers. Chappe organise la télégraphie. Monge, l'inventeur de la géométrie descriptive, fait fondre et forer les canons et se charge de l'affinage de l'acier, art nouveau dont la France lui est redevable. La poudre était ce qui pressait le plus. On cherche le salpêtre jusque dans les ruines de Lyon et la soude dans les forêts incendiées de la Vendée. La chimie improvise des moyens nouveaux pour raffiner et sécher le salpêtre en quelques jours. Pour suppléer aux moulins, des hommes tournent des tonneaux où le charbon, le soufre et le salpêtre étaient mêlés avec des boules de cuivre, et on fabrique de la poudre en douze heures. « Ainsi, dit Biot, se vérifia cette conception hardie d'un membre du comité de salut public : on montrera la terre salpêtrée, et cinq jours après on en chargera les canons (1). » Ainsi, ajouterons-nous, l'enthousiasme spéculatif se transforma en enthousiasme d'action, et des sommets de la science, comme d'un nouvel Olympe, les principes les plus abstraits, semblables aux dieux d'Homère, descendirent dans la mêlée des peuples.

ALFRED FOUILLÉE.

(1) *Histoire des sciences pendant la Révolution*, p. 54.

EXAMEN

DU

DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR

Ce fut un grand émoi dans le monde des philosophes et des lettrés, lorsque, en 1842, Cousin tira d'un sommeil de deux cents ans et publia dans la *Revue* le *Discours sur les passions de l'amour*. On sait qu'il ne s'agit nullement d'un discours au sens qu'on attache le plus souvent à ce mot aujourd'hui, c'est-à-dire d'une suite ordonnée de réflexions visant un même objet; il s'agit d'un groupe fort confus de pensées et d'observations sur des matières qui, sans être, au fond, étrangères les unes aux autres, ne se rapportent pas toutes directement à l'amour. Le nœud qui lie ces fragmens entre eux est parfois lâche, dissimulé, d'ailleurs, par le pêle-mêle qui les sépare ou les rapproche au hasard. Le manuscrit original a disparu ; Cousin n'en a trouvé qu'une copie dans un recueil où ils sont attribués à Pascal. Peut-être Pascal les avait-il écrits sur des lambeaux de papier réunis sans ordre, comme ses autres pensées, et le copiste les aurait reproduits dans leur succession chaotique. Peut-être aussi Pascal les avait-il rédigés sur un même cahier, mais sans composition, à mesure que les idées lui venaient à l'esprit. Quoi qu'il en soit, tels que nous les lisons, ces fragmens sont comparables aux pièces brouillées d'un jeu de patience, dont l'arrangement rétabli représenterait un visage. Il y a plus : si, examinant les sujets distincts que Pascal y aborde, on est curieux de reconsti-

tuer sur chacun d'eux sa doctrine, il en faut aller chercher les élémens épars, non pas dans les seuls morceaux qui concernent spécialement le sujet considéré, mais jusque dans des parcelles de certains autres qui n'y touchent qu'incidemment par quelque point. Encore doit-on être attentif à ne pas altérer le sens de ces parcelles en les transposant. C'est ce travail assez minutieux que nous avons tenté, avec un scrupule égal à notre défiance de nos forces, avec un intérêt qui récompensait notre effort.

N'aurions-nous pas été dupe de nos soins? Ce discours est-il réellement l'œuvre de Pascal? On a douté qu'il le fût ; de graves esprits en doutent encore. L'autorité de Cousin même ne suffit point à les rassurer. Les raisons sur lesquelles il s'appuie pour en affirmer l'authenticité sont, de leur propre aveu, très spécieuses. Toutefois, l'auteur d'une trouvaille si importante est naturellement enclin à n'en pas suspecter la valeur ; à son insu, sa bonne foi a pu se laisser séduire par son attachement paternel à sa découverte. Mais d'autres maîtres, de la plus haute compétence, partagent l'avis de Cousin. Pour n'en citer qu'un, Havet, dont le témoignage est considérable ici, n'hésite point à épouser l'affirmation de l'illustre philosophe. Alors même que de tels garans ne nous imposeraient pas leur sécurité et que nous en fussions réduit à notre propre critique, l'origine de ce discours nous apparaîtrait encore avec une pleine évidence. Nous n'y pouvons relever une seule phrase, un seul mot qui ne sente la façon de Pascal. Cependant, nous sacrifierions volontiers cet argument tiré du style; dans les productions de l'art, les parfaites ressemblances fortuites sont rares, mais les habiles pastiches ne manquent pas, et nous sommes obligé de convenir que les qualités de forme ne sont pas des marques de fabrique indiscutables; en peinture, par exemple, de récens débats l'attestent suffisamment. Encore moins allèguerions-nous la répétition, dans ce discours, de certaines sentences du recueil des *Pensées* ; on nous répondrait qu'un faussaire ne devait pas négliger ce facile moyen de faire illusion. Nous nous en tiendrions au signe le plus intime, le seul inimitable, de l'individualité, au caractère de la pensée même. Enfin, dût-on nous contester ce gage encore, nous nous consolerions de notre erreur par le profitable commerce que nous aurions eu avec un penseur qui serait le sosie de Pascal, avec un esprit jumeau de son génie ; nous nous résignerions à n'avoir été mystifié que par son égal.

Voici, en langage moderne, les sujets dont il est question dans le *Discours sur les passions de l'amour* : les fins de la vie humaine, les élémens et l'idéal du bonheur; la définition générale et le classement fondamental des passions, les caractères de l'amour hu-

main, le rôle que la pensée y joue; la beauté corporelle et ses rapports avec l'âme, la physionomie; le beau et la grâce en général; le goût, l'idéal de la beauté pour l'individu; l'œuvre d'art; comment naît et se communique l'amour.

« L'homme est né pour penser. » — « Qui doute... si nous sommes au monde pour autre chose que pour aimer? » — « L'homme est né pour le plaisir; il le sent, il n'en faut point d'autres preuves. »

Ainsi, penser, aimer, prendre du plaisir, telle est, selon Pascal, la triple fin de la vie humaine. S'y conformer, c'est donc « suivre la raison » comme c'est faire son bonheur.

Voilà la passion légitimée au même titre que l'effort intellectuel, excusée d'ailleurs par son essence même : « elle ne peut pas être sans excès; de là vient qu'on ne se soucie plus de ce que dit le monde, que l'on sait déjà ne devoir pas condamner notre conduite, puisqu'elle vient de la raison. »

Ces trois élémens du bonheur de l'homme sont liés entre eux. D'une part, en effet, l'exercice « uni » et tendu de la « pensée pure » ne suffit pas à le contenter, « il est nécessaire qu'il soit quelquefois agité de passion, dont il sent dans son cœur des sources si vives et si profondes. » D'autre part, si l'amour était « aveugle » comme le font « les poètes, » si l'on en pouvait exclure l'intelligence, « nous serions des machines très désagréables. » L'amour applique donc à son objet la pensée. Il l'y applique d'une façon qui lui est propre, d'une façon partiale et « précipitée; » il n'en est pas moins intellectuel et affectif indivisément; au fond « l'amour et la raison n'est qu'une même chose. » Enfin, le plaisir qui ne doit rien ni à l'esprit ni au cœur, la simple sensation agréable, n'est pas celui que vise ici Pascal. Il distingue, en effet, le plaisir vrai du plaisir faux; l'un ou l'autre « peut remplir également l'esprit, car qu'importe que ce plaisir soit faux, pourvu qu'on soit persuadé qu'il est vrai? » Il est évident que cette distinction est inapplicable à la volupté et qu'elle convient seulement à la joie. Il n'y a pas joie sans jugement qui la détermine, lequel peut être vrai ou faux. Pascal remarque que la joie dépend, non de la vérité du jugement, mais de la foi qu'on y accorde.

Bien que solidaires, les trois élémens du bonheur : pensée, amour, plaisir, ne coexistent pas toujours. Ils ne se rencontrent simultanément que chez les âmes médiocres, et alors sans plénitude, car ces âmes-là « sont machines partout. » Une âme supérieure, au contraire, ne peut pas satisfaire à la fois les deux passions qui se la partagent, « l'amour et l'ambition » (cette ambition, qui est la pensée et l'action se proposant les plus vastes et les plus hauts objets). Ces deux passions, en effet, sont incompatibles, même

lorsque leurs objets s'identifient : « Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour, mais en peu de temps il devient le maître,.. il faut que toutes les passions ploient et lui obéissent. » L'âme, si étendue qu'en soit la capacité, ne peut contenir qu'une grande passion. « C'est pourquoi, quand l'amour et l'ambition se rencontrent, elles ne sont grandes que de la moitié de ce qu'elles seraient s'il n'y avait que l'une ou l'autre, » en d'autres termes, moins géométriques, elles se partagent l'âme aux dépens l'une de l'autre. Force est donc à ces deux passions, pour s'y épanouir entièrement, de s'y succéder, encore qu'elles soient l'une et l'autre de tous les âges à partir de la vingtième année. « L'amour n'a point d'âge, il est toujours naissant. » La vie ne compte, aux yeux de Pascal, que depuis la parfaite éclosion de la raison, « devant ce temps on est enfant... » Quand l'amour possède une grande âme, il la possède donc exclusivement tout entière. Mais il a dû la prendre de force et, une fois qu'il y est, il y reste. « Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent ; c'est d'un amour violent que je parle, il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir. Mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux. »

« Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et finit par l'ambition ! » — « C'est l'état le plus heureux dont la nature humaine est capable. »

Voilà donc l'idéal du bonheur pour Pascal, tel, du moins, qu'il l'a senti et conçu pendant quelques mois vers l'âge de trente ans, au contact brûlant du monde. Ce cri dans sa bouche étonne et, à coup sûr, il eût été impossible de le lui prêter par simple induction avant la mise au jour du document que nous étudions. Quelle fortune de surprendre ce songeur, austère jusqu'à l'ascétisme, dans le seul moment, peut-être, de toute sa vie où tout l'homme en lui a été rendu à lui-même, à la nature, qui n'avait encore pleinement possédé que le physicien !

Des deux passions antagonistes qui, opportunément satisfaites, concourent au bonheur, c'est l'amour seul que Pascal considère dans ce précieux document. Aussi bien l'amour est « la passion la plus naturelle à l'homme » et Pascal y est tellement prédisposé qu'il suffit, selon lui, d'en parler pour le sentir. Mais qu'est-ce qu'une passion ? « Les passions ne sont que des sentimens et des pensées qui appartiennent purement à l'esprit (*à l'âme*), quoiqu'elles soient occasionnées par le corps. » Ce sont des sentimens, en effet, car elles sont irréductibles pour la conscience à la sensation qui procède immédiatement des nerfs. Ce sont aussi des pensées, car

elles impliquent jugement; on ne craint ni n'espère sans motifs, on prise ce qu'on aime. Elles ont toutefois une origine corporelle, un antécédent physique, intermédiaire entre l'âme et le monde extérieur, à savoir l'impression, qui, traduite en sensations, les fait communiquer avec leur objet, ou, traduite en besoins, leur en suggère du moins la recherche.

La définition de Pascal est donc très complète. Il distingue deux espèces contraires de passions : « Il y a des passions qui resserrent l'âme et la rendent immobile, et il y en a qui l'agrandissent et la font répandre au dehors. » L'homme qu'animent celles-ci s'oublie par attachement à ce qu'il aime. « L'on devient magnifique sans l'avoir jamais été. Un avaricieux même qui aime devient libéral et il ne se souvient pas d'avoir jamais eu une habitude opposée. » Ce n'est d'ailleurs pas toujours le besoin d'aimer qui, même en amour, nous met en campagne, ce peut être une ambitieuse présomption : « Nous avons une source d'amour-propre qui nous représente à nous-mêmes comme pouvant remplir plusieurs places au dehors; c'est ce qui est cause que nous sommes bien aises d'être aimés. » Pascal range sans doute parmi les premières passions l'effroi stupéfiant, la défiance hésitante et, en général, toutes celles où l'égoïsme rappelle l'âme à elle-même et la met sur ses gardes. Les secondes, « les passions de feu, » correspondraient à l'amour, à la charité, à ce qu'Auguste Comte a nommé l'altruisme, et, en outre, à l'ambition dans le sens d'ardente aspiration vers tous les objets de l'activité humaine. Cette distinction est profonde, car elle repose sur la plus essentielle activité de l'âme, sur son double mouvement dans ses rapports avec le monde, mouvement d'expansion ou de retraite, d'exploration ou de recul.

Pascal a dit ailleurs : « L'homme n'est ni ange ni bête... » L'amour, par son origine, n'est pas platonique, « il se détermine autre part que dans la pensée. » Le sexe y règle les démarches : « Ce n'est point un effet de la coutume, c'est une obligation de la nature que les hommes fassent les avances pour gagner l'amitié des dames, » selon Montaigne rappelé par Pascal. En tant que passion, l'amour est « occasionné par le corps ; » mais il n'en est pas moins, au même titre de passion, un sentiment, et comme tel, tout psychique. C'est l'état de l'âme, l'affection purement morale que Pascal envisage dans l'amour et qui est pour lui l'amour *humain*, « la passion la plus convenable à l'homme, » être pensant. A ce point de vue restreint, « l'amour ne consiste que dans un attachement de pensée. » C'est-à-dire dans une pensée non pas seulement *attentive* à son objet, ce qui ne serait encore qu'intellectuel, mais *attachée* à lui, ce qui suppose un lien affectif. « L'homme seul

est quelque chose d'imparfait ; il faut qu'il trouve un second pour être heureux. » Pascal tire immédiatement de cette définition de l'amour humain une conséquence intéressante : « L'amour ne consistant que dans un attachement de pensée, il est certain qu'il doit être le même par toute la terre. Il est vrai que, se déterminant autre part que dans la pensée, le climat peut ajouter quelque chose, mais ce n'est que dans le corps. »

La fonction de la pensée dans l'amour, le tribut de l'esprit au cœur, préoccupent tout spécialement Pascal ; on serait bien étonné qu'il s'y montrât indifférent. C'est, en effet, d'après sa définition même de la passion, l'esprit qui présente au cœur son objet. On conçoit dès lors que « la netteté de l'esprit cause aussi la netteté de la passion. Un esprit grand et net aime avec ardeur. A mesure qu'on a plus d'esprit, les passions sont plus grandes,.. les passions de feu,.. car pour les autres elles se mêlent souvent ensemble et causent une confusion très incommode, mais ce n'est jamais dans ceux qui ont de l'esprit. Dans une grande âme tout est grand... Quand on a plus de vue, on aime jusqu'aux moindres choses, ce qui n'est pas possible aux autres. Il faut être bien fin pour remarquer cette différence. » — Il convient de rapprocher de cette observation cette autre pensée de Pascal, qui n'appartient pas au présent discours : « A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux. Les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes. » La personne aimée ne ressemble à aucune autre. On la préfère aux autres précisément parce qu'elle en diffère, et l'esprit s'ingénie à découvrir les différences qui justifient la préférence du cœur et constituent l'originalité de cette personne aimée. Mais le cœur, dès qu'il aime, ne permet plus à l'esprit de s'occuper d'autres originalités, d'en apercevoir d'autres ailleurs et de les dégager ; ce qui fait dire à Pascal dans notre discours : « A mesure qu'on a plus d'esprit, l'on trouve plus de beautés originales, mais il ne faut pas être amoureux, car quand l'on aime, l'on n'en trouve qu'une. » — Cette admiration exclusive ne languit pas, grâce à l'activité de l'esprit qu'elle exerce sans cesse : « Le secret d'entretenir une passion, c'est d'occuper toujours l'esprit de son objet. » Et cette occupation fournit à l'amant plus de ressources pour faire sa cour : « Quoique ce soit une même passion, il y faut de la nouveauté ; l'esprit s'y plaît, et qui sait se la procurer sait se faire aimer. » La passion, aiguisée par l'esprit, le stimule à son tour, parce que c'est de lui qu'elle reçoit son objet : « L'amour donne de l'esprit parce qu'il faut de l'adresse pour réussir, pour se renouveler et plaire. Il faut plaire, et on plaît. »

Pascal ne se contente pas de signaler l'importance de l'esprit en amour, il recherche quelles aptitudes intellectuelles y trouvent spécialement leur emploi. C'est « l'esprit de finesse, » « l'esprit de géométrie, » « la délicatesse. » Or il suffit de bien entendre les définitions qu'il donne de ces trois modes de la pensée pour reconnaître que, selon lui, l'amour exerce l'intelligence tout entière, dans sa puissance d'intuition et de logique, d'analyse et de synthèse. Toutefois, dans un entretien d'amour si redevable au cerveau, qu'on ne s'alarme pas pour la grâce et la chaleur du langage! En effet: « Quand on a l'un et l'autre esprit tout ensemble (de géométrie et de finesse), que l'amour donne de plaisir! Car on possède à la fois la force et la flexibilité de l'esprit, qui est très nécessaire pour l'éloquence de deux personnes. » Si l'on rapproche ce fragment du suivant: « En amour un silence vaut mieux qu'un langage; il est bon d'être interdit,.. » on ne voit pas tout de suite le moyen de les concilier; mais on reconnaît vite que dans le premier cas il s'agit de plaire, de remporter des victoires sur le cœur dans des escarmouches brillantes ou des rencontres heureusement ménagées, et, dans le second cas, d'assurer à son propre cœur sa conquête, d'en fixer l'étendue et d'en faire accepter les conséquences. Il y a loin encore de s'être rendu agréable à s'être rendu cher; il ne faut pas s'y tromper, toute méprise serait un recul, une défaite. Le silence est expressif sans rien compromettre. On ne risque l'aveu qu'après en avoir préparé le succès par la persuasion. L'esprit de géométrie vient à la rescousse; moins insinuant, il est plus pressant, il convainc. « Il a des vues lentes, dures et inflexibles. » De sorte qu'il pousse à merveille dans leurs derniers retranchemens tous les faux-fuyans dilatoires. Il investit la place et l'enveloppe de ses parallèles progressives et sûres jusqu'à ce qu'elle se rende. La dialectique est d'autant plus puissante en amour qu'elle a l'amour même pour complice, ce qui la dispense d'être aussi rigoureuse que pour démontrer le théorème du carré de l'hypoténuse; elle a tout le prestige de sa fonction sans en assumer tous les devoirs. L'amoureux, en effet, ne lui demande guère que de spécieux sophismes, et elle excelle à lui en fournir. Un géomètre qui se prendrait trop au sérieux se fourvoierait, car la coquetterie élude les définitions trop exactes qui la déconcertent et les déductions trop serrées qui l'engagent, et l'ingénuité démonte les syllogismes. Ajoutons que, en amour, quand on a convaincu géométriquement, rien n'est fait si l'on n'est point en voie de plaire; le consentement se dérobe, s'échappe par la tangente, et le solide édifice des argumens demeure debout, inébranlable mais désert. Conquérir la volonté ne sert même de rien. La meilleure volonté d'aimer ne fait pas aimer.

Toute consultation sur ce sujet est vaine : « L'on demande s'il faut aimer. Cela ne se doit pas demander, on le doit sentir. L'on ne délibère pas là-dessus, l'on y est porté, et l'on a le plaisir de se tromper quand on consulte. » La femme doit être déjà persuadée pour consentir à se laisser convaincre; elle y consent alors volontiers, car on lui rend le service de motiver ses entraînemens par des raisons, ce qui rassure sa conscience.

Persuader, au fond, c'est plaire. Or pour découvrir les moyens de plaire, il faut pénétrer dans l'âme du sujet afin de lui faire honneur de ses qualités, de flatter au besoin ses défauts. La même sagacité est nécessaire pour interpréter un sourire ou une larme que pour instituer la théorie de l'arc-en-ciel ou de la rosée. C'est le même « esprit de finesse, » propre au physicien, qui démêle les choses de l'amour; il ne fait que changer d'objet, car, après tout, il s'agit dans un cas comme dans l'autre, de bien analyser, puis de synthétiser les élémens fournis par l'analyse de manière à reconstituer leur ordre naturel. On n'a pas seulement affaire, comme en géométrie, à des suites logiques d'idées abstraites, mais bien à des trames de faits particuliers et concrets. Il ne s'agit plus de définir et de déduire, mais d'observer et d'induire. On doit d'abord embrasser le phénomène physique ou l'état moral qu'on étudie dans toute la complexité de ses conditions, afin de ne rien laisser échapper qui puisse servir à l'expliquer. On doit ensuite l'expliquer, c'est-à-dire découvrir autant par divination que par méthode comment se combinent les conditions pour le déterminer. Dans la première opération, l'esprit est tenu d'apporter « une souplesse de pensée qu'il applique en même temps aux diverses parties aimables de ce qu'il aime. » Dans la seconde : « Des yeux l'esprit va jusques au cœur, et par le mouvement du dehors, il connaît ce qui se passe au dedans. » Il faut qu'il ait le flair du voleur en présence d'une maison close dont la façade trahit la disposition intérieure, les moyens d'y entrer et d'en sortir. Il en est, au contraire, de la géométrie comme d'une maison à construire; on n'y peut procéder que dans deux directions, de bas en haut et de long en large, et chaque étage trouve ses assises prédéterminées par le niveau supérieur de l'étage précédemment bâti.

L'esprit de finesse s'attache à découvrir les mobiles secrets du cœur, à comprendre le caractère de la personne aimée. Il saisit toutes les nuances de l'âme; mais c'est ce même esprit, poussé jusqu'au raffinement, c'est la délicatesse qui choisit parmi les découvertes de la finesse celles dont peut profiter l'amour pour les mettre en lumière et en valeur. « Les femmes aiment à apercevoir une délicatesse dans les hommes; et c'est, ce me semble, l'endroit

le plus tendre pour les gagner; l'on est bien aise de voir que mille autres sont méprisables et qu'il n'y a que nous d'estimables. » Quand on raffine sur les choses de l'esprit, on est raffiné en amour : « Quand un homme est délicat en quelque endroit de son esprit, il l'est en amour. » Les répugnances de son intelligence déterminent des aversions dans son cœur. En présence de quelque objet susceptible de l'émouvoir, « s'il y a quelque chose qui répugne à ses idées, il s'en aperçoit et il le fuit. » Dans l'amoureux, Pascal compare entre eux la délicatesse ainsi définie et le sens de la beauté corporelle : « Pour la beauté, chacun a sa règle souveraine et indépendante de celle des autres, » tandis qu'il y a, au contraire, un critérium commun, absolu, pour la délicatesse. La règle n'en est pas arbitraire, car elle est d'ordre intellectuel, elle « dépend d'une raison pure, noble, sublime. » Ces épithètes indiquent qu'il s'agit d'une règle esthétique autant qu'intellectuelle, la règle rationnelle du goût dans les choses de l'esprit, dans le monde immatériel. Il en résulte qu'on peut faillir de bonne foi à cette règle, « se croire délicat sans qu'on le soit effectivement, et les autres ont le droit de nous condamner. » Toutefois il semble dur à Pascal de ne tenir aucun compte de l'intention en pareille matière, car il y a déjà quelque délicatesse à se soucier d'être délicat, c'est un raffinement. « Entre être délicat et ne l'être point du tout, il faut demeurer d'accord que, quand on souhaite d'être délicat, l'on n'est pas loin de l'être absolument. » Il y a d'ailleurs des degrés dans la délicatesse, car c'est « un don de nature » capable de perfectionnement, comme toutes les qualités de l'esprit.

Ainsi l'esprit, par toutes ses aptitudes, est le condiment essentiel de l'amour. Il l'est, en outre, de la beauté qui le fait naître, il la fait valoir : « Le sujet le plus propre pour la soutenir, c'est une femme. Quand elle a de l'esprit, elle l'anime et la relève merveilleusement. Si une femme veut plaire et qu'elle possède les avantages de la beauté, ou du moins une partie, elle y réussira; et même, si les hommes y prenaient tant soit peu garde, quoiqu'elle n'y tâchât point, elle s'en ferait aimer. Il y a une place d'attente dans leur cœur; elle s'y logerait. »

Rien n'a donc échappé à Pascal de la stratégie et des manèges de l'amour. S'ensuit-il que sa vie mondaine ait été celle d'un galantin? Nous sommes bien loin de le supposer. Il a été, croyons-nous, observateur tour à tour de lui-même et des autres, et il importe de distinguer, dans tout ce qu'il a observé, ce qui lui est propre de ce qui lui est étranger. Nous avons des motifs d'admettre qu'il était, en pareille matière, praticien novice, et, comme en toute chose, investigateur expert. Tout devenait sous ses yeux

objet de méditation et de science; il a pu chercher, dans les distractions du monde, une diversion salutaire à ses maux, mais il est tout à fait invraisemblable qu'il se soit si vite transformé en un Lauzun. Il était assez perspicace pour tout deviner de ce qu'il entrevoyait. Nous essaierons, plus loin, de dégager de ses réflexions le fruit de son expérience personnelle.

Nous avons déjà rencontré en lui, à propos de l'amour, quelques vues sur le sens de la beauté physique et sur le goût qui est le sens du beau moral, mais qu'il ne désigne par aucun nom spécial. Il ne s'en tient pas à ces premiers aperçus; obéissant à son génie scrutateur, il pénètre plus avant dans l'esthétique générale, et il en pose les fondemens en deux pages très importantes.

Il considère d'abord la beauté morale engagée dans la matière, exprimée par celle-ci, sous le nom d'*agréable;* ce mot n'a pas chez lui l'acception étroite de ce qui plaît aux sens, mais désigne ce qui séduit l'âme par les dehors. Il reconnaît tout de suite que, dans la forme matérielle expressive, le moral et le physique s'identifient. « C'est d'une beauté morale que j'entends parler, *qui consiste* dans les paroles et dans les actions du dehors. L'on a bien une règle pour devenir agréable; cependant la disposition du corps (la bonne grâce du corps, comme l'entend M. Havet) *y est nécessaire*, mais elle ne peut s'acquérir. » — Ainsi, la beauté morale n'est pas seulement adjointe au signe physique, parole et geste, elle y a passé, elle s'y est fondue en devenant l'agréable. « L'agréable et le beau n'est qu'une même chose. » Et il ajoute : « Tout le monde en a l'idée. » C'est, en effet, la fonction même du signe expressif de révéler immédiatement la chose signifiée. Remarquons que, dans les deux fragmens précédens, Pascal ne vise pas la beauté purement plastique, c'est-à-dire celle qui n'exprime aucun état de l'âme et demeure indépendante de la volonté. Il ne considère de cette beauté que la grâce mobile employée à l'expression des sentimens distingués; il ne s'occupe encore que de la beauté psychique exprimée par la forme en action, par le mouvement de la parole et du geste. Il s'ensuit que le rôle de la volonté y peut être excessif et abusif. « Les hommes ont pris plaisir à se former une idée de l'agréable si élevée, que personne n'y peut atteindre.» Il affranchit l'agréable de cet arbitraire compromettant et lui rend la spontanéité : « Jugeons-en mieux, et disons que ce n'est que le naturel, avec une facilité et une vivacité d'esprit, qui surprennent.» Et, au point de vue de l'amour dont il traite, il ajoute : « Dans l'amour, ces deux qualités sont nécessaires : il ne faut rien de force et cependant il ne faut rien de lenteur. » C'est là une élégante définition de la grâce qui exprime l'usage aisé de la vie. Mais il ne la

nomme pas et termine par ces mots : « L'habitude donne le reste. » L'habitude acquise au commerce du monde choisi, sans doute, car ce passage fait suite à un fragment sur la vie des hommes de cour.

L'expression gracieuse de la beauté psychique par les belles manières, mimique des sentimens délicats qui est la politesse exquise, est bien loin de représenter toute l'esthétique de l'amour, et représente encore moins l'esthétique générale. Pascal ne s'y tient pas. Il signale en nous une prédisposition native à reconnaître et à aimer le beau non plus seulement dans l'âme humaine et dans la forme qui l'exprime et la révèle, mais dans la nature entière. Il y a donc, d'après lui, un sens du beau en général, ce que nous appelons le goût, qui se forme en même temps que l'intelligence et s'exerce sur toutes choses spontanément, à notre insu même et sans cesse, comme une fonction essentielle de la vie morale. « Nous naissons avec un caractère d'amour dans nos cœurs, qui se développe à mesure que l'esprit se perfectionne, et qui nous porte à aimer ce qui nous paraît beau sans que l'on nous ait jamais dit ce que c'est. Qui doute, après cela, si nous sommes au monde pour autre chose que pour aimer? En effet, on a beau se cacher, l'on aime toujours. Dans les choses mêmes où il semble que l'on ait séparé l'amour, il s'y trouve secrètement et en cachette, et il n'est pas possible que l'homme puisse vivre un moment sans cela. » D'où vient que l'homme recherche ainsi par instinct hors de lui cet objet d'amour? Comment se fait, pour le discerner, l'éducation du goût? Où l'homme prend-il la règle du goût, le modèle auquel il compare les choses pour les juger belles ou laides? Pascal répond brièvement à ces questions que nous suggère le fragment précédent. Il a déjà signalé dans l'âme un mouvement passionnel qui « la fait répandre au dehors. » Il le surprend ici. L'homme cherche ailleurs qu'en soi de quoi aimer, parce qu'il « n'aime pas à demeurer seul avec soi, » et que « cependant il aime. » Or « il ne peut trouver de quoi aimer que dans la beauté » (affirmation qui semblera téméraire, peut-être, car l'amour souvent se contente de moins, mais qui n'étonne point de la part de Pascal), et c'est en soi-même seulement qu'il trouve « le modèle de cette beauté qu'il cherche au dehors, » car « il est la plus belle créature que Dieu ait jamais formée. » — « Chacun peut en remarquer en soi-même les premiers rayons ; et selon que l'on s'aperçoit que ce qui est au dehors y convient ou s'en éloigne, on se forme les idées de beau ou de laid sur toutes choses. » Mais ce n'est point assez qu'il y ait « convenance, » il faut encore qu'il y ait « ressemblance » de la chose avec le type humain pour que l'homme puisse la trouver

belle d'une beauté qui le « contente, » car « il a le cœur trop vaste, » il n'y a que lui-même, idéal sexué de la beauté créée, qui puisse « remplir le grand vide qu'il a fait en sortant de soi-même. » Ainsi l'esthétique n'est, au fond, que l'anthropomorphisme masculin et féminin appliqué à l'univers. Cette vue, singulièrement hardie et neuve du temps de Pascal, lui semble toute simple : « La nature a si bien imprimé cette vérité dans nos âmes, que nous trouvons cela tout disposé; il ne faut point d'art ni d'étude; il semble même que nous ayons une place à remplir dans nos cœurs et qui se remplit effectivement. Mais on le sent mieux qu'on ne le peut dire. Il n'y a que ceux qui savent brouiller et mépriser leurs idées qui ne le voient pas. »

L'idéal esthétique défini, Pascal se préoccupe naturellement de concilier la légitime diversité des préférences individuelles avec ce principe général et fixe du choix, avec cet immuable parangon dont l'esquisse au moins est déposée au fond de toutes les âmes et qui admet tous les goûts, mais dans la juste mesure du goût. La difficulté n'est pas mince; il s'en tire habilement : « Quoique cette idée générale de la beauté soit gravée dans le fond de nos âmes avec des caractères ineffaçables, elle ne laisse pas de recevoir de très grandes différences dans l'application particulière, mais c'est seulement pour la manière d'envisager ce qui plaît. Car l'on ne souhaite pas nûment une beauté, mais l'on y désire mille circonstances qui dépendent de la disposition où l'on se trouve; et c'est en ce sens que l'on peut dire que chacun a l'original de sa beauté, dont il cherche la copie dans le grand monde. » Et, ne perdant point de vue le sujet spécial de sa méditation, il explique très finement l'influence des femmes sur la formation de cet original et comment il est malléable et variable sous leur impression. « Néanmoins les femmes déterminent souvent cet original. Comme elles ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, qu'elles y dépeignent ou les parties des beautés qu'elles ont, ou celles qu'elles estiment, et elles ajoutent par ce moyen ce qui leur plaît à cette beauté radicale. C'est pourquoi il y a un siècle pour les blondes, un autre pour les brunes... La mode même et les pays règlent souvent ce qu'on appelle la beauté. C'est une chose étrange que la coutume se mêle si fort de nos passions. Cela n'empêche pas que chacun n'ait son idée de beauté sur laquelle il juge les autres, et à laquelle il les rapporte. C'est sur ce principe qu'un amant trouve sa maîtresse plus belle, et qu'il la propose comme exemple. » Il y aurait donc, en dernière analyse, dans la composition d'un idéal individuel trois élémens superposés : d'abord le type général de la forme humaine accomplie; ensuite

le type accidentel plus restreint, fourni par la mode et le pays; enfin le type particulier, très divers, déterminé par le tempérament de l'individu et préféré par lui.

Pascal a donc parfaitement reconnu l'influence du tempérament individuel sur le jugement esthétique, bien qu'il admette que celui-ci ne soit pas uniquement dicté par le premier, que la forme humaine, pour être belle, doive remplir certaines conditions fondamentales dont l'idée, plus ou moins nette, est indépendante du tempérament de chacun. N'est-il pas étrange que, après avoir fait si expressément la part de l'individualité dans sa conception du beau, il en ait totalement méconnu l'importance dans l'œuvre d'art? Il lui a échappé que, placés devant un même modèle, des artistes différents le jugent de façons différentes, selon leurs tempéramens respectifs, et que le jugement esthétique de chacun dirige son regard; que son goût fait sa manière de voir. C'est pourtant cette vision propre qui constitue l'originalité de l'artiste et l'intérêt de son œuvre. Aussi ressent-on un désappointement pénible, une vraie blessure en trouvant dans le recueil des *Pensées* de Pascal cette réflexion singulièrement naïve : « Quelle vanité que la peinture, qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire point les originaux. » D'abord ne fait pas ressemblant qui veut; ensuite la communication intime qui s'établit entre l'aptitude de l'artiste à sympathiser et son modèle, pour la recherche des traits caractéristiques de celui-ci ; la sélection de ces traits par le tempérament de l'artiste, tout cela, imprimé dans son œuvre, y est très digne d'attention. Ce n'est pas la ressemblance même qu'on y admire, mais l'interprétation de la nature par un homme.

Nous venons de parler de l'aptitude de l'artiste à sympathiser. Cette faculté est si importante en esthétique que nous ne pouvons nous dispenser d'examiner si Pascal s'en est occupé. Rappelons en quoi elle consiste. La physionomie d'un enfant réfléchit celle des gens qu'il voit converser avec animation, ou même exprime les sentimens décrits dans un récit. Cette mimique involontaire est vive chez l'enfant, atténuée par les convenances sociales chez l'adulte; elle est l'effet de la sympathie qui nous fait, en quelque sorte, devenir autrui en le substituant à nous-même dans notre propre conscience. Sans cette aptitude, la physionomie ne pourrait être interprétée et il ne pourrait y avoir aucune communication des âmes entre elles. L'auteur dramatique et le comédien doivent éprouver, à l'état sympathique en eux, les émotions représentées, le premier afin d'en contracter le vrai langage, et, le second, afin d'en mieux imaginer l'accent et le geste. Pascal ne nomme nulle part cette aptitude exercée sur les perceptions esthétiques. Il dit d'a-

bord : « Nous connaissons l'esprit des hommes, et par conséquent leurs passions, par la comparaison que nous faisons de nous-mêmes avec les autres. » Il s'agit précisément de savoir comment, par quelle espèce de communication, nous pouvons établir cette comparaison. Comme nous n'avons aucune vue directe dans l'âme d'autrui, il faut que nous en trouvions l'image dans la nôtre, c'est-à-dire que ses passions y retentissent sympathiquement par l'intermédiaire de la physionomie. Or, Pascal ne semble pas d'abord admettre cette aptitude de l'âme à s'aliéner, car il dit encore : « Les auteurs ne peuvent pas bien dire les mouvemens de l'amour de leurs héros ; il faudrait qu'ils fussent héros eux-mêmes. » Mais il dit plus loin : « L'on ne peut faire semblant d'aimer que l'on ne soit bien près d'être amant, ou du moins que l'on n'aime en quelque endroit ; *car il faut avoir l'esprit et les pensées de l'amour pour ce semblant*, et le moyen de bien parler sans cela ? » Il admet donc que simuler un sentiment (c'est ici l'amour) incline à l'éprouver et qu'on ne l'exprime fidèlement qu'autant qu'on en a l'esprit et la pensée. Or, avoir l'esprit et la pensée d'un sentiment, ce n'est pas l'éprouver ; mais ce n'est pas non plus y être entièrement étranger, car c'est se le représenter, et comment, sinon dans son propre cœur ? C'est donc en être affecté sympathiquement. Le mot n'y est pas, mais la chose est indiquée. Seulement, au lieu d'être volontaire, comme Pascal le suppose dans le passage cité ; au lieu d'être une feinte, la mimique expressive qui dérive de la sympathie est indépendante de la volonté, elle est instinctive ou plutôt réflexe. Il suffit au comédien de ressentir sympathiquement pour mimer naturellement. Ce sont deux choses qu'il ne divise pas en étudiant un rôle ; il ne cherche qu'à sympathiser ; dès qu'il y réussit, le signe expressif s'impose à sa physionomie. Les auteurs n'ont besoin que de sympathiser avec les états moraux de leurs personnages ; cela leur suffit pour bien décrire « les mouvemens de l'amour de leurs héros. » C'est assez, selon Pascal lui-même, qu'ils aient « l'esprit et la pensée » de l'amour, pour en bien parler ; il se contredit donc en leur en refusant la possibilité.

Nous avons essayé de dégager la théorie de l'amour et l'esthétique impliquées dans le *Discours sur les passions de l'amour*, en recherchant les rapports latens ou lointains capables de relier entre elles les idées qui y sont jetées pêle-mêle et dont la synthèse n'apparaît pas tout d'abord. Les fragmens distincts dont ce discours se compose ne contribuent pas tous à la reconstitution de ces deux doctrines. Il y en a d'indépendans qui consistent en observations irréductibles et ne sauraient être rattachés à aucun principe général. On peut toutefois grouper ceux-ci par analogie des

sujets traités sous diverses rubriques telles que : les effets de l'amour, la fidélité, etc. Mais c'est un classement qui se fait de lui-même et n'offre d'ailleurs aucun intérêt doctrinal.

Il serait plus intéressant de grouper ces fragmens dans un ordre historique, c'est-à-dire dans l'ordre naturel où naissent, progressent et se succèdent les émotions diverses que Pascal amoureux reconnaît au fond de son propre cœur et dont il analyse chacune séparément sans se préoccuper du lien qui les enchaîne. Ce serait faire l'histoire psychologique de la passion qui l'occupait alors et dont l'objet comme le roman nous demeurent inconnus. Cet amour est d'une qualité curieuse : il est à la fois fier et piteux. Le génie du penseur s'y sent embarrassé, engagé dans une entreprise qui n'est pas toute de son ressort, où la grâce a le pas sur l'autorité, où le charme prévaut sur le mérite. Les gens de cour y réussissent mieux que les hommes de cabinet; Pascal en trahit quelque dépit... « C'est de là que ceux de la cour sont mieux reçus dans l'amour que ceux de la ville, parce que les uns sont tout de feu, et que les autres mènent une vie dont l'uniformité n'a rien qui frappe ; la vie de tempête surprend, frappe et pénètre. » Il se pourrait toutefois qu'il y eût plus de réelle tempête dans les mouvemens contenus d'une âme supérieure, mais discrète, que dans les démonstrations superficielles des âmes médiocres. Aussi Pascal prend-il sa revanche dans ce fragment déjà cité : « Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent... Mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux. » Son naïf idéal d'amour triomphe même plus qu'il ne le croit dans ces salons mêmes où il l'égare. La candeur, le timide respect, qu'apporte à la conquête d'un cœur un cœur tremblant, loin d'y être méconnus, y servent de modèles, inimitables d'ailleurs, aux manèges de la galanterie élégante et de la coquetterie, aux combats simulés des précieuses avec leurs servans. Pour donner le ton au langage et le pli aux manières de l'amour qu'il affinait, l'hôtel de Rambouillet n'avait-il pas dû les apprendre de la nature, même quand il en vint à les outrer ? L'affectation est, au fond, un hommage à la nature, elle ne l'altère qu'en l'exagérant. Ce qui était culte, délicatesse, réserve dans les procédés de Pascal, avait fini par n'être plus, dans ceux des grands autour de lui, que fade servage, mièvrerie, feints scrupules, mais n'en était pas moins la contrefaçon des égards, des empressemens et des alarmes propres au noble amour. Le pays de Tendre, avec son fleuve glissant, ses contre-allées, ses détours, ses ombreuses cachettes, n'offrait que des pentes, des barrières et des surprises artificielles; la carte n'en était pourtant pas arbitrairement dressée. La véritable tendresse, seule facile à effaroucher, à ramener, à entraîner, seule

ingénieuse aussi, en avait fourni les lignes essentielles. Il ne manquait à l'imitation que celle des larmes, plus malaisées à jouer que le soupir. Aussi faut-il bien se garder d'attribuer uniquement à l'influence du milieu ce qu'il y a de subtil et de ténu dans l'analyse que fait Pascal des passions de l'amour. On y trouve tout simplement la sagacité coutumière de son esprit, appliquée aux choses de l'amour au lieu de l'être à la physique, et ce n'est pas de l'hôtel de Rambouillet qu'il tenait, par exemple, la délectable finesse de ses vues en hydrostatique. Ses observations sur les troubles ingénus de son cœur procurent à l'amoureux qui se souvient la même jouissance qu'au physicien son traité de l'équilibre des liqueurs ; c'est dans les deux cas la nature merveilleusement pénétrée, sans maîtres. Le moraliste, dans ces pages, n'a pas abdiqué le souci du savant ; il tient à prévenir toute défiance touchant la rigueur de son intime examen. « L'on écrit souvent des choses que l'on ne prouve qu'en obligeant tout le monde à faire réflexion sur soi-même et à trouver la vérité dont on parle. C'est en cela que consiste la force des preuves de ce que je dis. » Il sent toujours le besoin d'*obliger par des preuves*, alors même qu'il ne peut que nous inviter à nous reconnaître en lui. A vrai dire, la psychologie n'a pas d'autre fondement à ses témoignages que la vérification de ceux-ci dans la conscience de chacun, et présume ainsi la conformité de toutes les consciences, qui lui fournissent à la fois sa matière et son contrôle. Pascal, en passant, lui assigne avec précision son caractère.

Pour clore cette étude, esquissons rapidement, en ordonnant et résumant les aveux mêmes de Pascal, la genèse intime de l'amour qui les lui dicte.

On cherche quelquefois bien au-dessus de sa condition « le second » dont on a besoin pour être heureux et « l'on sent le feu s'agrandir, quoiqu'on n'ose pas le dire à celle qui le cause. » Pascal a profondément décrit ce début de l'amour qui se voile. L'ambition est vite dominée et absorbée par l'amour, « c'est un tyran qui ne souffre pas de compagnon. » Il suffit au cœur : « Une haute amitié remplit bien mieux qu'une commune et égale le cœur de l'homme,.. il n'y a que les grandes choses qui y demeurent. » — « Le premier effet de l'amour est d'inspirer un grand respect; l'on a de la vénération pour ce qu'on aime. Il est bien juste; on ne reconnaît rien au monde de grand comme cela. » Ce respect doit néanmoins trouver ses limites dans l'amour même. « Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés qu'ils se soutiennent sans que ce respect étouffe l'amour. » Dès qu'on aime, on se sent transformé. On s'imagine « que tout le monde s'en aperçoit; » rien de plus faux; mais c'est un effet de la passion qui borne la vue de

la raison, et l'incertitude à cet égard engendre une « défiance » continuelle. On a peur de se trahir, parce que « l'on se persuade qu'on découvrirait la passion d'un autre. » — « Le plaisir d'aimer sans l'oser dire a ses peines, mais aussi il a des douceurs. » L'on jouit du désintéressement de son culte ; on jouit de l'avoir si bien placé. Avant tout engagement, Pascal est déjà fidèle ; la fidélité n'a pas, à ses yeux, le serment pour condition : « L'on adore souvent ce qui ne croit pas être adoré et l'on ne laisse pas de lui garder une fidélité inviolable, quoiqu'il n'en sache rien. Mais il faut que l'amour soit bien fin et bien pur. » — « L'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit. » C'est l'illogisme du cœur ; Pascal ne conçoit pas qu'on puisse se dire amoureux quand on ne se donne pas exclusivement à qui l'on aime. Remarquons toutefois que cette sévérité ne concerne pas les femmes, car il dit ailleurs : « Ne semble-t-il pas qu'autant de fois qu'une femme sort d'elle-même pour se caractériser dans le cœur des autres, elle fait une place vide pour les autres dans le sien? Cependant, j'en connais qui disent que cela n'est pas vrai. Oserait-on appeler cela injustice ? Il est naturel de rendre autant qu'on a pris. » Ainsi le cœur d'une femme serait débiteur envers notre sexe autant de fois qu'elle est aimée. C'est peut-être pousser bien loin l'esprit d'équité. Mais ne tranchons pas cette question délicate et revenons à l'amour exclusif auquel se tient Pascal. Il est si scrupuleux sur le chapitre de la fidélité qu'il déplore la détente imposée par la nature à la pensée attachée au même objet : « Ce n'est pas commettre une infidélité, car l'on n'en aime pas d'autre ; c'est reprendre des forces pour mieux aimer ; cela se fait sans que l'on y pense... Il faut pourtant avouer que c'est une misérable suite de la nature humaine. » Dans cette première phase de l'amour, « l'on s'étudie tous les jours pour trouver les moyens de se découvrir. » On y passe autant de temps que si l'on devait se déclarer ; mais, bien qu'on voulût avoir cent langues « pour le faire, on se réduit, par timidité, » à l'éloquence de l'action. Jusque-là on n'a que de la joie ; cette occupation continuelle de la pensée entretient le feu du cœur. Cependant, l'esprit ne « peut pas durer longtemps » dans cet état. L'amour exige deux acteurs ; s'il n'y en a qu'un, « il est difficile qu'il n'épuise bientôt tous les mouvemens dont il est agité. » — « Cette plénitude quelquefois diminue, et, ne recevant point de secours du côté de la source, » livre le cœur en proie aux « passions ennemies » qui le « déchirent en mille morceaux. » — « L'on décline misérablement. » — « Quoique les maux se succèdent ainsi les uns aux autres, on ne laisse pas de souhaiter la présence de sa maîtresse par l'espérance de moins souffrir ; cependant, quand

on la voit, on croit souffrir plus qu'auparavant. Les maux passés ne frappent plus, les présens touchent, et, c'est sur ce qui touche que l'on juge... Un amant dans cet état n'est-il pas digne de compassion? » — « Néanmoins, un rayon d'espérance, si bas que l'on soit, relève aussi haut qu'on était auparavant. C'est quelquefois un jeu auquel les dames se plaisent; mais quelquefois, en faisant semblant d'avoir compassion, elles l'ont pour tout de bon. Que l'on est heureux quand cela arrive! » Cela est-il arrivé à Pascal? Nous n'avons aucune raison de supposer que ce cri cache un soupir et n'est pas, comme tout ce qui précède, l'expression de sa propre expérience. Mais encore faut-il braver le péril d'une déclaration plus ou moins expresse. Sinon, il ne servirait de rien que les deux personnes fussent « de même sentiment, » car il y en a toujours une qui « n'entend pas » ou « n'ose entendre » ce que veut l'autre. Voici le progrès des aveux! « Un amour ferme et solide commence toujours par l'éloquence d'action; les yeux y ont la meilleure part. Néanmoins, il faut deviner, mais bien deviner. » Ah! c'est là le danger. Il faut être attentif, et point n'est besoin de se hâter : « Tant plus le chemin est long en amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir. » Il n'y a que « les esprits grossiers qui ne peuvent pas résister longtemps aux difficultés; ceux-là aiment plus vite, avec plus de liberté et finissent bientôt. » Ajoutons que, en amour, « il est bon d'être interdit. Il y a une éloquence de silence qui pénètre plus que la langue ne saurait faire. Qu'un amant persuade bien quand il est interdit et que, d'ailleurs, il a de l'esprit! Quelque vivacité que l'on ait, il est bon dans certaines rencontres qu'elle s'éteigne. » On serait tenté de croire que Pascal ici perd sa candeur et qu'il entre du calcul dans sa conduite; non, il n'est qu'observateur de mouvemens spontanés, car il dit aussitôt : « Tout cela se passe sans règle et sans réflexion, et quand l'esprit le fait, il n'y pensait pas auparavant. C'est par nécessité que cela arrive. » Il arrive ainsi que l'aveu se fait involontairement : « La vérité des passions ne se déguise pas si aisément que les vérités sérieuses. Il faut du feu, de l'activité et un feu d'esprit naturel et prompt pour la première; les autres se cachent avec la lenteur et la souplesse, ce qui est plus aisé de faire. » L'aveu ouvert, la déclaration est le pas délicat à franchir, même quand on peut se sentir encouragé : « Il n'y a rien de si embarrassant que d'être amant et de voir quelque chose en sa faveur sans l'oser croire; l'on est également combattu de l'espérance et de la crainte. Mais enfin la dernière devient victorieuse de l'autre. » Il s'agit de découvrir le biais pour s'insinuer et de surprendre le moment opportun, si fugitif, pour frapper le dernier coup. C'est très périlleux : « Dans l'amour, on n'ose hasar-

der, parce que l'on craint de tout perdre; il faut pourtant avancer, mais qui peut dire jusqu'où? L'on tremble toujours jusqu'à ce que l'on ait trouvé ce point. » Mais alors la tentation de se déclarer devient irrésistible et le sort en est jeté. « La prudence ne fait rien pour s'y maintenir quand on l'a trouvé. » Il est permis de conjecturer que Pascal ne sait pas cela seulement par ouï-dire. Il semble, du reste, nous livrer un peu le secret de sa conquête dans le fragment suivant où l'exclamation ne saurait partir que d'un cœur comblé : « Quand on aime fortement, c'est toujours une nouveauté de voir la personne aimée. Après un moment d'absence, on la trouve de manque dans son cœur. Quelle joie de la retrouver! l'on sent aussitôt une cessation d'inquiétudes. » Notons ce qu'il ajoute et qui témoigne que cette joie n'est pas purement contemplative : « Il faut pourtant que cet amour soit déjà bien avancé; car quand il est naissant et que l'on n'a fait aucun progrès, on sent bien une cessation d'inquiétudes, mais il en survient d'autres. » Ces textes ne permettent aucune induction précise; la prudence même du critique le dispense d'être indiscret. Tout ce qu'on peut croire sans témérité, c'est que, dans sa dernière expérience de l'amour, Pascal, s'il fut heureux, ne le fut pas au point d'en perdre tout souci du bonheur céleste et d'y sacrifier longtemps le soin de son salut éternel.

Ici se termine notre essai d'un commentaire et d'une organisation du discours de Pascal sur les passions de l'amour. Nous n'avons certes pas à craindre d'avoir jamais dépassé la portée de ses vues; nous sommes bien plutôt, sans aucun doute, demeurés beaucoup en deçà, et il a dû nous arriver plus d'une fois de mal dégager sa pensée trop impliquée pour nous. Que son ombre nous le pardonne en faveur de notre pieux effort pour le comprendre, en faveur de notre humble hommage à son multiple génie, où la nature semble avoir allumé autant de flambeaux qu'elle a de provinces mystérieuses, depuis l'espace infini où gravite la matière jusqu'aux abîmes de la conscience humaine!

SULLY PRUDHOMME.

CURIOSITÉS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

LA DUCHESSE ET LE DUC DE NEWCASTLE.

II.

LE DUC.

Le 18 mars 1668, après une journée laborieuse au conseil de White-Hall, Samuel Pepys, rentré chez lui, prit pour se distraire l'*Histoire du duc de Newcastle* par la duchesse, livre qui était alors dans toute sa nouveauté, et voici le jugement que, selon sa coutume, il en coucha sur son journal avant de s'endormir : « Resté au logis où, mes yeux m'en donnant permission, j'ai lu la ridicule histoire de mylord Newcastle écrite par sa femme, laquelle histoire prouve qu'elle est une folle, infatuée et ridicule personne, et lui un âne de souffrir qu'elle écrive ce qu'elle lui écrit et ce qu'elle écrit de lui. » C'est avec cette justice et cette aménité que se traitent les contemporains. Ah! M. Guizot avait bien raison, l'histoire est la seule école de respect.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

Loin d'être ridicule comme le prétend Pepys, le livre est tel au contraire qu'il serait désirable qu'il y en eût beaucoup sur les grands acteurs de la politique et de la guerre, et l'enthousiasme de Charles Lamb, peut-être excessif pour les autres écrits de l'auteur, est beaucoup plus légitime pour celui-là. Ce qui en faisait le ridicule aux yeux des contemporains est précisément ce qui en fait le prix aujourd'hui, c'est-à-dire cette abondance de détails familiers dans laquelle la duchesse a été jetée par adoration pour son mari. Lorsqu'elle eut entrepris de l'écrire, elle demanda à Newcastle de se faire assister dans son travail par quelque homme de lettres versé dans les élégances de la rhétorique et les artifices des compositions méthodiquement ordonnées; mais le duc la refusa net, jugeant avec bon sens que l'amusante gaucherie de sa femme lui rendrait meilleur service et le représenterait plus au naturel que ne pourrait le faire l'expérience littéraire de l'écrivain le plus accompli. « Il me répondit que, n'ayant eu aucune assistance pour écrire mes livres précédens, je n'en aurais pas d'autres pour écrire sa vie que les informations que je pourrais tirer de lui et de son secrétaire sur ses opérations et vicissitudes de fortune jusqu'au jour où il m'épousa. Je lui dis humblement que sans une autre assistance lettrée cette histoire serait défectueuse; il répliqua que la vérité ne pouvait pas être défectueuse. Je lui dis encore que la rhétorique servait la vérité, et il me répondit que la rhétorique était mieux faite pour les faussetés que pour les vérités. » La volonté de Newcastle a été exécutée, et telle a été la soumission de la duchesse à s'y conformer que non seulement la rhétorique qu'il redoutait est absente de cette histoire, mais qu'elle en a changé pour l'écrire le style qui lui est habituel. Le fait est d'autant plus remarquable que d'ordinaire ce style est loin d'être dépourvu de ces mérites et agrémens qui se peuvent puiser dans la rhétorique. Elle a de la noblesse, mais encore plus de pompe; de l'imagination, mais presque autant d'emphase; des saillies originales, mais encore plus de goût pour les affectations de langage. Rien de pareil dans cette vie de son mari, le style en est d'un bout à l'autre simple jusqu'à la banalité, nu jusqu'à l'indigence, familier jusqu'à la trivialité. C'est que le livre a été composé en partie avec ses souvenirs, en partie avec les propos qu'elle a entendu tenir à son mari; d'instinct elle a abrégé et écarté les récits des périodes qui demandaient de l'art, de l'ordonnance, de l'ampleur, un style d'une élévation soutenue et constante. Quoiqu'il soit l'œuvre de la duchesse, ce livre a donc été écrit sous la dictée même de Newcastle, et peut être considéré comme ses mémoires personnels. C'est lui-même qui se décrit, se raconte, s'explique, se justifie; nous le voyons dans la familiarité de ses goûts de magnificence et de virtuosité, nous en-

tendons ses propos de table, ses conversations de coin du feu avec la duchesse, ses entretiens avec les lettrés de son intimité. Si l'homme public n'y est qu'en abrégé, l'homme privé en revanche y est au complet et dans le plus minutieux détail.

C'est là le principal, ce n'est pas le seul intérêt du livre de la duchesse. Il paraîtrait que, si l'homme public n'a pas dans cette histoire une place plus vaste, ç'a été encore par la volonté expresse du duc. « Quoique je me sois efforcée de rendre cette histoire aussi claire que possible, dit-elle dans une des trois ou quatre préfaces qui est adressée à son mari, il y a quelque chose qui a beaucoup contribué à l'obscurcir, et cette chose, c'est que votre grâce m'a commandé de ne rien rapporter qui pût être au préjudice ou à la disgrâce d'une famille ou d'une personne quelconque... » Et ailleurs : « Ce livre eût été beaucoup plus volumineux si sa grâce m'avait donné permission de publier les actions de ses ennemis. » Ne pouvant tout dire, elle s'est ingéniée cependant à laisser soupçonner ce qu'elle taisait; cette histoire est semée de réticences, de sous-entendus, de silences calculés. A la distance où nous sommes de l'époque, et dans l'ignorance où nous sommes de ces mille détails que connaissent les contemporains, il est impossible d'interpréter avec justesse tous ces sous-entendus et tous ces silences, mais il est au moins deux faits qu'elle laisse transpercer et qui changent singulièrement la physionomie de l'homme public chez Newcastle. Le premier, qu'on ne peut deviner, mais sur lequel je ne vois pas qu'aucun historien depuis Clarendon jusqu'à Carlyle se soit nettement expliqué, c'est que Newcastle prit le parti du roi et se lança dans la guerre civile par simple loyauté, mais sans aucune forte conviction dans le bon droit de Charles et surtout sans aucun espoir de succès final. Le second et le plus important, c'est que vanté, loué, remercié, flatté officiellement, Newcastle fut en réalité, avant même Marston-Moor, l'objet d'une défaveur secrète, dont rien ne transpira jamais ouvertement, mais qui dura jusqu'à sa mort, et que par là s'expliquent et son découragement si soudain, et cet exil volontairement cherché avant l'heure, et son inertie pendant les longues années qui suivirent, et enfin, après la restauration, cette retraite si complète au moment où il semblait que sa place était marquée auprès de son royal élève.

I.

Il y eut trois hommes dans Newcastle : le cavalier, l'homme de guerre, le bel esprit. Voyons successivement ce que la duchesse nous apprend particulièrement de chacun.

Comme sa noblesse était assez illustre pour dispenser de remon-

ter à ses origines, il a suffi à la duchesse de nommer son ancêtre le plus immédiat, William Cavendish, son grand-père, qui fut conseiller privé et trésorier de la chambre royale sous les trois règnes d'Henri VIII, d'Édouard VI et de Marie. Une circonstance de la vie de ce grand-père mérite d'être mentionnée comme ayant exercé une influence très particulière sur la destinée de Newcastle. Étant déjà quelque peu avancé en âge, il épousa par amour une jeune et belle veuve, Élisabeth Hardwicke, qui, ayant pris sur ce mari trop mûr l'ascendant que donnent facilement la jeunesse et la beauté, le décida à quitter son natif Devonshire, où il avait ses immenses domaines, pour aller s'établir dans le Derbyshire, dont elle était originaire. Par cette obéissance aux désirs de sa femme, il se trouva qu'il avait préparé le théâtre futur de l'action militaire de son petit-fils. Le détail est à retenir, car la manière dont Newcastle recruta les premières armées royalistes et conduisit la première guerre civile ne s'explique réellement que par ce théâtre des régions du nord, où il était tellement chez lui qu'on peut dire qu'il y faisait la guerre à domicile.

« L'enfant est le père de l'homme ; » c'est une parole souvent citée du poète Wordsworth, dont une anecdote de la jeunesse de Newcastle prouve la profonde vérité de la manière la plus amusante. Lorsqu'il était encore à l'université de Cambridge, un de ses jeunes parens, ayant fait quelques économies, les employa à s'acheter de la terre, tandis que, dans le même temps, le jeune Cavendish employait son argent de poche à s'acheter un cheval du prix de 50 livres, un chien du prix de 12 livres et un petit chanteur (sans doute un castrat) du prix de 50 livres. Le moderne éditeur de la *Vie de Newcastle,* quelque peu embarrassé de l'anecdote, insinue dans une note que les jours du feudalisme étant déjà passés, c'était le talent du chanteur plutôt que sa personne qui avait été acheté. Tout ce que nous oserions affirmer, c'est que le servage, sous un si jeune et si aimable maître, ne pouvait rien être de bien dur ; mais quant au fait de l'achat même, nous ne voyons pas de bonne raison pour le révoquer en doute. Est-il bien sûr que toute possession de l'homme par l'homme eût complètement disparu à l'époque de la jeunesse de Newcastle? Elle persistait certainement sous des formes assez diverses, par souvenir des temps antérieurs, par fantaisie, par cupidité, par vice. Bandello, pour prendre un exemple, ne nous a-t-il pas appris ce qu'il advenait fréquemment, après le sac des villes d'Italie, de tel enfant enlevé au milieu du désordre ou ramassé parmi les ruines. De tels êtres de plaisir et de luxe n'entraient-ils pas, d'ailleurs, dans les somptuosités de la grande vie d'autrefois? L'époque où le jeune Cavendish achetait son petit chanteur est à peu près celle où son futur protégé, Ben

Jonson, écrivait son *Volpone*. Et qui ne se rappelle ce lever de rideau, le plus étrange, assurément, qu'il y ait dans aucun théâtre, où l'on voit le rapace *Magnifico* Vénitien si singulièrement entouré de son parasite, de son nain, de son bouffon castrat et de son hermaphrodite.

Ces précoces achats de chevaux, de chiens, et de petits chanteurs disent assez quels furent, dès la première heure, les goûts dominans de Newcastle. La duchesse nous dit qu'à l'université, bien qu'il ne fût pas rebelle à l'étude, il y était cependant peu enclin, préférant les exercices qui sont propres aux gentilshommes et en rapports intimes avec la vie élégante, comme l'escrime et l'équitation, préférences que son père, dont nous venons de voir les complaisantes dispositions, encouragea de son mieux en envoyant le jeune homme, en Lorraine, chez un M. Antoine qui tenait, sur la Meuse, un manège ou école d'équitation, alors fréquenté par tous les gens de bon ton (1). Point n'est étonnant que le duc et la duchesse aient fait ensemble si bon ménage; quelles que fussent les différences de leurs natures, il y avait entre elles des ressemblances essentielles. Pas plus que le duc, la duchesse n'avait jamais eu aucun appétit bien vif à l'étude. Elle, qui écrivait tant, n'avait presque rien lu; c'est elle qui en fait l'aveu, en nous révélant que, lorsqu'elle voulut parler de philosophie, elle ouvrit pour la première fois les livres qui en traitaient, pour apprendre au moins les termes dont ils se servaient. L'un et l'autre furent deux beaux esprits par la grâce seule de la nature, mais furent *livresques* aussi peu que possible, pour employer l'expression de Montaigne, qui le fut, lui, beaucoup plus qu'il ne veut bien le dire, puisqu'il doit au moins aux livres les exemples, en nombre infini, dont il appuyait les pensées avec lesquelles son âme rêveuse aimait à s'entretenir.

Comme l'astrologie judiciaire était au nombre des croyances et des pratiques du temps, il est possible que l'horoscope de Newcastle ait été tiré à sa naissance. Nous avons cherché avec curiosité, mais vainement, dans tous les livres à portée de notre main, si nous en trouverions trace; c'était pour nous une manière indirecte de reconnaître si cette science est mieux que conjecturale et si ses prédictions touchent juste quelquefois, car il faut la tenir pour bien menteuse si cet horoscope ne le montrait pas né sous une conjonction d'astres propices à l'excès. La première partie de sa vie ne fut qu'une longue suite de jours heureux. Ce bonheur commença tôt. Lorsque le roi Jacques créa chevalier de l'ordre du

(1) Ce M. Antoine qui habitait sur la Meuse serait-il par hasard l'ancêtre de l'ex-député lorrain au Reichstag et candidat antiboulangiste à Paris?

Bain son fils aîné Henri (lequel, par parenthèse, fut réellement aimé des dieux, puisqu'il mourut prématurément, cédant ainsi à son frère Charles la lugubre fortune que la vie lui aurait faite inévitablement), il jugea l'occasion favorable pour conférer la même dignité au jeune Cavendish, qui n'avait encore que quinze ou seize ans, exemple probablement unique, nous dit l'éditeur récent de son histoire, d'un tel titre accordé dans un âge si tendre. Cette faveur en promettait d'autres; elles ne manquèrent pas, et Jacques eut le temps, avant de mourir, de le créer vicomte de Mansfield et baron de Bolsover. C'était peu de chose en comparaison de ce que lui réservait le règne de Charles Ier. La générosité du roi, presque implacable dans sa munificence, fit pleuvoir sur lui en quelques années, jusqu'à l'en accabler, titres, places et dignités. En 1633, lors de la première réception qu'il fit à Charles, on le voit baron de Bothel et Hepple, comte de Newcastle, lord lieutenant du Nottinghamshire et du Derbyshire, lord gardien de la forêt de Sherwood, gouverneur du prince de Galles, membre du conseil privé de Sa Majesté. Ces titres et dignités étaient soutenus par d'énormes richesses que la déesse Fortune, aussi implacable que le roi Charles dans sa générosité, s'était plu à accroître par tous les moyens. Sa grand'mère, devenue veuve, avait épousé en troisièmes noces un Saint-Loo, tout exprès, dirait-on, pour en hériter de vastes domaines dans le Staffordshire, qui passèrent à son petit-fils. Sa tante, la comtesse de Shrewsbury, mourut juste à point pour laisser sa mère seule héritière de la baronnie d'Ogle. Sa première femme, Elisabeth Basset de Blore, veuve d'un Howard, mourut en le faisant héritier d'une fortune d'environ 90,000 livres de rente. D'après les calculs de la duchesse, qui déclare ne pas bien savoir le chiffre exact des richesses qui étaient arrivées au duc par les voies indirectes que nous venons de dire, les rentes de ses seules propriétés territoriales s'élevaient, à l'époque où commença la guerre civile, au chiffre rond de 575,000 francs. Comme il faut ajouter à cette somme les revenus provenant de ses capitaux ou usufruits, et les émolumens de ses diverses places, on peut calculer que Newcastle devait jouir à peu près d'un million de rentes, ce qui représente environ cinq ou six millions d'aujourd'hui. Un joli denier, n'est-il pas vrai? Cependant ne vous hâtez pas de vous récrier; tout est relatif, cette fortune n'est, après tout, que l'équivalent de celles de nombre de ses égaux d'aujourd'hui en Angleterre, et c'est presque l'indigence et le dénûment si on la compare aux fortunes des riches contemporains de la démocratique Amérique.

Il fut digne de ce bonheur. Il eut l'âme libérale et les goûts magnifiques. Un poète du temps, son protégé, Ben Jonson, par exemple,

aurait pu dire dans le style imagé qui lui était propre que la fortune l'avait choisi pour son ministre plutôt encore que pour son favori, et qu'elle n'avait accumulé sur lui ses richesses que pour les répandre par son moyen et être plus sûre de leur juste distribution. Ce langage métaphorique, pour aussi pompeux qu'il eût été, n'aurait eu rien d'exagéré. Ces faveurs qu'il tenait de Charles Ier, Newcastle les lui rendit toute sa vie sous les formes les plus nobles. La première occasion qu'il en eut fut le voyage que le roi fit en 1633 pour visiter sa native Écosse. Comme il devait visiter le Nottinghamshire, il fut invité par Newcastle à choisir le château de Welbeck pour une des étapes de son voyage, et il y reçut la plus splendide des hospitalités. Une circonstance littéraire intéressante se rapporte à cette réception. Entre autres plaisirs, il fut offert à Charles un de ces masques allégoriques dont la mode persistait encore et qui sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier avaient été pour le haut monde anglais le plus fastueux des divertissemens. Newcastle s'était adressé pour ce masque au vieux Ben Jonson, qui en avait fait tant et de si beaux, le maître incomparable en ce genre facilement monotone et artificiel, mais auquel l'étendue de son savoir mythologique avait fait rendre des combinaisons toujours nouvelles et dont sa robuste imagination avait réchauffé des flammes de la vie les froides allégories. Le poète n'était plus alors que l'ombre de lui-même; deux ou trois attaques successives de paralysie lui prédisaient sa fin prochaine, son existence toujours étroite était devenue avec la vieillesse et la maladie besogneuse à l'excès, et il venait justement d'épuiser ce qui lui restait de verve contre son ancien associé, Inigo Jones, l'architecte, le décorateur et le machiniste de ces divertissemens princiers et municipaux. Il fit donc ce qu'il put, arrangea une manière de divertissement rustique où il multiplia les allusions tant à l'hôte qu'au royal invité, mais la chaleur et la clarté manquent, et ce masque qui dans des temps meilleurs lui eût été une occasion de se surpasser est la plus faible de ses œuvres. Quelques passages cependant conservent encore assez de force pour reporter la pensée vers les préoccupations politiques de l'époque et les dangers que pouvait laisser entrevoir dès lors le caractère de Charles Ier. « Notre roi est un *prince qui est la loi par lui-même*, il est bon pour amour de la bonté même, et devient ainsi la règle de ses sujets... Ah! bénis son voyage et son retour, ô puissant roi du ciel! bénis sa belle compagne et les gages certains qu'ils nous ont donnés, afin que la destinée ne lui en fasse jamais sentir l'absence, car la succession assurée fortifie un état, et, puisqu'il faut qu'il soit mortel, fais qu'il ne sente rien de mortel dans sa maison... » Mais quelle que soit la faiblesse de cette production, nous aimons à savoir qu'elle fut payée grassement à Ben Jonson,

et qu'il eut sa petite part des 4,000 livres sterling (100,000 fr.) que cette réception coûta à Newcastle. « Votre munificence est tombée sur moi comme la manne, » écrit-il au futur duc dans une lettre de remercîmens qui est celle d'un bon artisan à un patron généreux, et n'a rien de la noble allure de celle de son contemporain Cervantes au duc de Lerme : « Le pied déjà dans l'étrier de la mort, grand d'Espagne, je t'écris ceci... »

L'année suivante, 1634, Charles Ier répéta son voyage en Écosse en compagnie de la reine, et avant son départ il écrivit à Newcastle qu'il espérait pour elle la même hospitalité qui lui avait été si gracieusement offerte. Newcastle redoubla donc de magnificence, et cette fois la réception eut lieu dans deux manoirs et deux comtés différens, Welbeck dans le Nottinghamshire, qui fut réservé pour le logement de leurs majestés, et Bolsover dans le Derbyshire, où eurent lieu les fêtes données en leur honneur au milieu de l'affluence de toute la *gentry* du nord, appelée à venir rendre ses devoirs au souverain. Comme l'année précédente, le masque fut commandé à Ben Jonson. Cette nouvelle œuvre trahit encore plus que la précédente l'essoufflement de la verve, mais elle est moins obscure et va droit à son but par des moyens plus naturels. Il y célébra sous les noms d'Éros et d'Anteros l'amour réciproque pour lequel ce couple infortuné a été célèbre, et auquel il dut cette royale lignée que le pinceau de Van Dyck a immortalisée dans une toile inoubliable. Cette seconde réception coûta à Newcastle la bagatelle de 14,000 livres sterling (350,000 fr.) La duchesse mentionne encore une troisième réception faite à Welbeck en l'honneur des deux neveux du roi, l'électeur palatin et le fameux prince Rupert, que Charles voulut promener dans cette forêt de Sherwood, célèbre par les antiques exploits de Robin Hood; mais comme les frais de cette réception ne dépassèrent guère la somme de 1,500 livres (37,500 fr.) il suffit de lui accorder une simple mention d'estime.

Ben Jonson nous est une transition toute naturelle pour parler de ces talens de gentilshomme qui rendirent célèbre le nom de Newcastle dans toute l'Europe, car personne ne les a vantés d'une manière plus flatteuse, comme le prouve la petite pièce suivante. où il trouva moyen en même temps de louer l'habileté de cavalier de son patron, et de lui témoigner sa reconnaissance de la manière la plus facétieusement originale.

Lorsque je vous vis pour la première fois, monseigneur, monter votre cheval, provoquer son ardeur, commander sa force et la faire plier à tous les exercices de la manœuvre et de la course, il me sembla que je lisais la description de l'ancien art de Thrace, et que je voyais un Centaure supérieur à ceux de ces vieux contes de la Grèce, tant

vous paraissiez d'une seule pièce, votre cheval et vous. Vous paraissiez comme Persée sur Pégase, ou comme Castor sur son Cyllare, ou vous rappeliez ce que notre légende nationale nous raconte du hardi sir Bevis et de son Arundelle. Oui, vous faisiez si bien valoir ses belles formes par la façon dont vous aviez pris siège que je commençais à souhaiter d'être moi-même cheval, et assurément si auparavant j'avais vu vos écuries, je crois que mon souhait aurait été exaucé, car jamais encore je n'ai découvert que les Muses, ni aucun de leurs serviteurs eussent un semblable logement. Oh non vraiment! Aussi lorsque j'en vis le sol et les dispositions, je regardais si Hercule n'en était pas le valet, et je m'écriai : « Arrière le pain de César, à ces immortels râteliers Virgile se nourrissait. »

Remarquez bien le dernier trait; il est tout à fait dans le goût de l'humour benjonsonienne, qui n'est jamais plus à son aise que lorsqu'elle exprime quelque gloutonne convoitise ou quelque appétit vigoureux resté inapaisé. Par là encore se révèle l'infériorité native de ce robuste talent qui marque sa place de lui même dans ces relations avec les grands; celle d'un client, d'un commensal, d'un protégé, nullement celle d'un ami ou d'un favori. Nous constations tout à l'heure combien pour la fierté il était loin d'un Cervantes, constatons maintenant combien il était loin aussi de cette aisance élégante qui engendre l'intimité, voire même l'égalité, et qui caractérise les relations d'un Shakspeare avec son Pembroke et son Southampton.

Si M. Victor Cherbuliez n'a pas lu le livre de la duchesse, ce qui, pour quelques-unes des raisons que nous avons dites, est bien possible, nous sommes heureux de lui fournir la matière de quelques phrases supplémentaires intéressantes pour une prochaine édition de sa charmante fantaisie esthétique, *A propos d'un cheval*, en lui apprenant que Newcastle pensait exactement sur les diverses races de chevaux comme il prétend que pensaient les Grecs. Le duc avait à leur sujet des mots de toute noblesse et de toute courtoisie. « De toutes les espèces de chevaux, ceux que monseigneur aimait le mieux étaient les genets d'Espagne et les chevaux barbes, et il disait que les genets d'Espagne étaient comme des princes dans leur espèce, et les barbes comme des gentilshommes. » Ces râteliers qui excitaient si fort l'appétit de Ben Jonson, ces écuries qui auraient été un logement convenable pour une ambassade de nobles *Houyhnhnms* s'il s'en était présenté quelques-uns en Angleterre pour demander secours contre une rébellion des obscènes *Yahoos* ou négocier un traité d'alliance avec une nation où l'élégance de leurs formes et leurs grands talens pour la course furent toujours si bien appréciés, disent assez de quelle manière des chevaux definis

avec tant d'urbanité étaient traités dans ses jours des grande prospérité. Mais même dans ses pires jours de détresse, il ne put jamais admettre que ses chevaux fussent des objets commerçables, disant que les bons chevaux sont si rares qu'ils ne peuvent pas être appréciés en argent, c'est-à-dire que, comme pour un Raphaël ou un Titien, aucune somme ne peut représenter leur prix réel, pas plus la plus petite que la plus forte. Aussi ne pouvait-il concevoir qu'on eût l'audace de lui proposer de les acheter, ou la sottise d'en proposer un prix quelconque. La duchesse rapporte à ce sujet plusieurs anecdotes curieuses qui se rapportent aux années d'exil, c'est-à-dire à l'époque de sa plus grande gêne.

Un étranger étant venu ici (Anvers) et, voyant les chevaux de Monseigneur, eut grand désir d'en acheter un que Monseigneur aimait plus que tous les autres et qu'il appelait son favori. Un beau genet d'Espagne, et il supplia l'écuyer de Monseigneur de l'informer de son désir et de lui demander le prix dudit cheval. Monseigneur, lorsqu'il fut informé, commanda à son serviteur de lui amener le marchand s'il revenait, et, l'ordre ayant été exécuté, il lui demanda s'il était bien résolu à acheter son genet d'Espagne. — Oui, répondit-il, et j'en donnerai un bon prix à Votre Seigneurie. — Je n'en doute pas, répondit Monseigneur, ou autrement vous ne l'auriez pas : mais il faut que vous sachiez que le prix de ce cheval est aujourd'hui de 1,000 livres (25,000 fr.), demain il sera de 2,000, après-demain de 3,000, et ainsi de suite. — Le marchand, comprenant par là que Monseigneur ne voulait se séparer de son cheval à aucun prix, prit congé et s'en alla à ses affaires.

Le duc de Guise, qui était aussi un amateur de bons chevaux, entendant faire de grands éloges d'un grand cheval gris sauteur qu'avait alors Monseigneur, dit au gentilhomme qui le louait et le recommandait que, si Monseigneur voulait vendre ledit cheval, il en donnerait 600 pistoles. Le gentilhomme, connaissant l'humeur de Monseigneur, répondit qu'il était sûr que Monseigneur ne s'en séparerait à aucun prix, et, à cet effet, il envoya une lettre de Paris, mais Monseigneur était si loin de vouloir vendre ce cheval qu'il lui déplut d'apprendre qu'on pouvait lui en offrir un prix quelconque.

Ses chevaux lui rendaient l'affection qu'il leur portait, et la duchesse nous donne à ce sujet de curieux détails : — « J'ai observé positivement et je crois en toute conscience que quelques-uns avaient un amour très particulier pour Monseigneur, car ils semblaient exprimer leur joie par leurs piétinemens et le bruit qu'ils faisaient toutes les fois qu'il entrait dans ses écuries; ils manœuvraient certainement mieux dans le manège lorsqu'il était

présent que lorsqu'il était absent, et lorsqu'il les montait lui-même, ils semblaient y prendre beaucoup de plaisir et en ressentir beaucoup d'orgueil. » Il entrait donc dans l'équitation de Newcastle quelque chose de cette discipline d'amour, propre aux cavaliers d'Athènes, que M. Cherbuliez recommande d'après Xénophon. Oui, mais avec une nuance qui vaut d'être notée. Newcastle est auteur d'un traité d'équitation, intitulé : *la Méthode nouvelle de dresser les chevaux* et publié avec grand luxe, en 1658, lorsqu'il vivait encore en exil. Ce traité, qui fut jadis réputé le meilleur du genre, est orné de planches représentant les différens exercices, et parmi ces planches il en est une dessinée par Diepenbach, cet élève de Rubens, à qui nous devons le portrait de la duchesse, qui est d'une composition tout à fait fantastique : « Jupiter et les dieux et deesses, dit M. Jenkins, sont assis dans les nuages, regardant le marquis monté sur Pégase et s'envolant à travers les airs, tandis qu'en bas onze chevaux assis sur leurs hanches, les jambes de devant et les têtes inclinées, lui offrent adoration et soumission. » Ne dirait-on pas un dessin pour un épisode des voyages de Gulliver que Swift a oublié d'écrire? Quelques vers français épouvantables placés au-dessous de cette planche spirituelle, bredouillent l'explication de cette pantomime religieuse des chevaux qui rappelle celle des indigènes d'Amérique lorsqu'ils aperçurent les Espagnols pour la première fois.

Il monte avec la main, les éperons et gaule,
Le cheval de Pégase qui volle en capriole;
Il monte si haut qu'il touche de sa tête les cieux;
Et par ses merveilles ravit en extase les dieux.
Les chevaux corruptibles qui là-bas sur terre sont,
En courbettes demi-airs, terre à terre vont
Avec humilité, soumission et bassesse,
L'adorer comme Dieu auteur de leur adresse.

Il est remarquable que ces vers odieux répètent assez exactement dans leur jargon barbare la description que fait Ben Jonson de Newcastle cavalier, et donnent la même impression sur le mode d'équitation propre à Newcastle, et ce mode d'équitation explique à son tour les attitudes respectueuses des chevaux de la planche de Diepenbach. Cette méthode nouvelle de dressage qu'enseignait Newcastle, c'était la voltige, les cabrioles, les difficultés vaincues, tous les exercices du cirque et du manége, qu'on n'obtient des chevaux qu'après les avoir amenés à mettre toute leur fierté à être esclaves et toute leur adresse à exécuter avec obéissance tout ce que la nature ne leur commande pas. Et voilà pourquoi le cheval dressé par Newcastle, au lieu d'être, comme dans la démocratique

Athènes, l'ami qui se donne librement, selon l'expression de M. Cherbuliez, se présente, dans la planche de Diepenbach, comme le serf prêtant l'hommage féodal devant son seigneur suzerain, en toute fidélité et religieuse soumission.

Ces dieux et déesses qui, dans la planche de Diepenbach, contemplent Newcastle chevauchant à travers l'espace aérien sont une représentation allégorique des scènes qui se passèrent fréquemment pendant son exil. Comme l'équitation était sa seule distraction, il avait établi à Anvers un manège où il s'y livrait journellement; mais il ne put conserver longtemps le huis-clos, et tout le haut monde des Pays-Bas, les exilés anglais de renom, les princes étrangers de passage, forcèrent ses portes, curieux de voir en selle l'homme qui avait dû à ses talens d'écuyer l'honneur d'être nommé gouverneur du futur Charles II, lequel passait pour excellent cavalier. Un jour, c'était le prince d'Oldenbourg et le prince d'Est-Frise qui présentaient à Newcastle des chevaux de leur pays; un autre jour, la suite entière de don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas; un autre le duc d'Ormond et le comte de Bristol, un autre encore le marquis de Caracusa, successeur de don Juan d'Autriche, ou même S. M. Charles II, qui, non content d'admirer son ex-gouverneur, voulait montrer à quel point il avait bien profité des leçons de son maître, et, pour ce faire, donnait à la noble assistance réunie dans le manège le spectacle des plus rares et plus difficiles tours d'adresse du cirque.

Rentré en Angleterre, Newcastle renonça à l'exercice quotidien du cheval, sur les instances de la duchesse, qui, ayant remarqué qu'il s'y échauffait trop, craignit pour cet adoré mari les fluxions de poitrine ou les bronchites qui pouvaient en être la conséquence. Il borna dès lors tous ses exercices à la seule escrime, art qu'il pratiquait, paraît-il, selon une méthode de son invention. Il semble qu'il fit quelque peu mystère de cette méthode, car il ne l'enseigna pas même à Charles II et n'en fit part qu'au duc de Buckingham de la restauration, dont il avait été le tuteur (le malicieux auteur de *Rehearsal*), et à ses deux fils. C'est tout ce que la duchesse nous dit à ce sujet; mais Ben Jonson nous en apprend davantage. D'après la description qu'il nous fait de ce second talent de Newcastle, dans une petite pièce encore adressée à son patron, cette escrime ressemblait à son équitation, c'est-à-dire que l'adresse et l'agilité y dominaient. Un jeu brillant, rapide, pressant, visant plutôt à éviter l'adversaire et à le mettre hors d'état de nuire qu'à l'attaquer et à le détruire; quelque chose d'irrésistible et de chevaleresque en même temps, où l'humanité trouvait son compte, et c'est cette qualité qu'exalte avec enthousiasme Ben Jonson, médiocre admirateur des spadassins et ferrailleurs.

On fait de beaux récits de l'escrime, de l'usage des armes, de l'art de pousser et d'éviter les coups, de la noble science, de l'habileté magistrale à faire des approches exactes, de manière à tuer sûrement, à toucher en angles, à choquer l'épée en mesure, comme si la défense et l'offense étaient un carillon. Je hais un tel feu mesuré; j'en veux un plus ardent, dont la flamme vacille agitée, mais qui n'en monte par là que plus haut! Un mouvement vif et éblouissant, deux corps qui se rencontrent comme de l'air raréfié, leurs épées lancées avec assez de flamme et de fougue pour dépasser l'éclair en rapidité, voilà une chose à voir, voilà un spectacle qui vaut à la valeur d'être admirée! La vraie loi du courage, c'est de ne pas faire injure; la vraie valeur, c'est de mépriser l'injure lorsqu'elle vous est faite. Connaître les diverses variétés du danger, de manière à savoir, quand il faut, le dompter, le briser, le provoquer ou le souffrir, tout cela, monseigneur, est valeur. Telle est la vôtre, telle était celle de votre père, telle celle de tous vos ancêtres, qui osèrent être grands parmi tous les chauds et froids de la vie humaine, comme parmi toutes les gelées et les ardeurs de la fortune, soit que la mort apparût, soit que ce fût l'ennemi en armes, et qui furent vaillans avec ou sans l'action de leurs mains.

Ce que Ben Jonson cherche à insinuer dans le langage passablement tourmenté de cette petite pièce, c'est qu'il y a un rapport plus étroit qu'on ne se le figure entre ces exercices extérieurs et la nature de celui qui s'y livre, qu'ils sont une pantomime par laquelle l'homme intérieur se révèle et que, selon le caractère de ces mouvemens tout physiques, on peut reconnaître ce que la nature a de plus essentiel. La pensée est vraie, si son expression est quelque peu obscure, et l'exemple de Newcastle justifie pleinement cette unité et identité de l'individu qu'elle cherche à faire comprendre. Il est certain qu'à bien y regarder, ce qu'on nous dit de l'équitation de Newcastle ressemble à ce qu'on nous dit de son escrime, et que son escrime est un vrai symbole de sa tactique militaire et de la manière dont il engagea et poussa la première guerre civile. Une action rapide, alerte, vive, des mouvemens prompts et lestes, autant pour éviter l'ennemi que pour le surprendre, un manège déconcertant, mais sans durée; au fond, plus d'adresse que d'action sérieuse, une stratégie toute de haut *chic*, qui, au premier moment, eut assez facilement raison des gaucheries et des lourdeurs de plébéiens improvisés soldats. Cette brillante escrime militaire fut vaincue, mais il est juste de dire qu'il y fallut un homme de génie. « Cousin Hampden, dit Cromwell en assistant à la déroute des troupes parlementaires dans un des premiers combats, il est vain d'espérer que ces apprentis et ces garçons cabaretiers puissent lutter avec des gens d'honneur. Pour lutter avec des gens

d'honneur, il nous faudrait des gens de religion. » Il avait compris la raison des succès de cette tactique militaire, et du coup il en avait inventé une autre tout originale et en tout à l'opposé de celle de ses adversaires, froide autant que l'autre était vive, et ferme autant que l'autre était agile. Ce fut à Marston-Moor que cet élément militaire nouveau fit son avènement, et ce qu'il y eut de remarquable, c'est que le premier jour de sa fortune fut le dernier de celle de Newcastle. Dès qu'il se fut révélé, le chef brillant des cavaliers, qui en avait pressenti si bien le danger qu'il s'était refusé à le provoquer et qu'il fallut, pour l'y contraindre, l'impérieuse obstination du prince Rupert, comprit qu'il n'avait plus qu'à disparaître, ce qu'il fit incontinent, sans attendre une heure après la défaite, laissant à de plus aveugles le soin de conduire une cause qu'il estimait dès lors perdue.

Il fut un généreux patron des poètes et des lettrés, le tout à fait dernier de ces protecteurs magnifiques, à la mode des règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier, qui savaient tempérer leur munificence de gracieuses familiarités et qui étaient des amis autant que des soutiens, les Philippe Sidney, les Walter Raleigh, les Pembroke et les Southampton.. Pour comprendre à quel point le noble rôle de mécène a déchu dans les âges qui vont suivre, il suffit de le comparer aux indignes patrons de la restauration, les Buckingham et les Rochester, ou aux secs, indifférens, ou vaniteux patrons de l'époque d'Anne et des princes George, un Compton, un Onslow, un Chesterfield, un Horace Walpole. Nous avons dit la protection qu'il étendit sur la vieillesse de Ben Jonson, et que le poète lui dut de sortir de ce monde autrement que par la faim. Un autre de ses protégés fut James Shirley, le dernier dramaturge de la grande époque et l'auteur à la mode des divertissemens de la cour sous Charles Ier. Shirley avait dédié à Newcastle un de ses meilleurs drames, *le Traître*, dont le sujet, par parenthèse, est le même que celui du *Lorenzaccio*, d'Alfred de Musset, et la petite préface par laquelle il lui adressa son drame indique, à ne pas s'y tromper, que la générosité du grand seigneur avait de beaucoup précédé la dédicace. Anthony Wood, cité par M. Edmond Gosse, dans une substantielle préface dont il a fait précéder un choix récemment publié des œuvres de Shirley, nous apprend que cette générosité avait été assez loin pour que Shirley, qui était d'ailleurs ardent royaliste, crût devoir s'enrôler dans l'armée de son patron. Il fit donc sous Newcastle les premières campagnes de la guerre civile, et le suivit après Marston-Moor sur le continent (1), d'où il revint furtivement

(1) M. Edmond Gosse s'étonne de ne pas trouver mention de Shirley dans le livre de la duchesse. Une telle fidélité reconnaissante n'était pas en effet pour être omise :

en Angleterre quelques années après, lorsqu'il fut évident que la cause du roi était définitivement perdue.

Shirley n'était pas le seul poète dramatique que Newcastle eût enrôlé dans son armée. Dans la liste donnée par la duchesse des officiers composant l'état-major de son mari, je relève le nom de son lieutenant général d'artillerie, sir William Davenant, le poète lauréat de l'époque. Ce fut un nom célèbre à son heure; il n'en est pas aujourd'hui de plus effacé dans toute l'histoire de la littérature anglaise. Il n'en fut pas moins l'auteur d'une tentative littéraire mémorable qui aboutit à la création de cet *heroic play* qui allait prendre la place de cet ancien drame dont nous venons de nommer, avec Shirley, le dernier représentant. Il avait été très frappé de ce qu'il y avait dans ce drame de contraire à la morale, et cela, fait curieux, au moment même où les puritains l'anathématisaient de leur côté comme une œuvre de Satan. Il entreprit donc de le purifier et de l'ennoblir, et pour cela il écrivit plusieurs pièces qui eurent un certain succès sous la restauration, et un poème intitulé *Gondibert*, toutes œuvres aujourd'hui enfouies dans la poudre des bibliothèques vieilles de deux siècles. Davenant était de ceux pour qui a été prononcé le *sic vos non vobis*. Ce fut Dryden qui recueillit les bénéfices de sa tentative en la corrompant légèrement et fit triompher le *drame héroïque* en l'assaisonnant d'un peu de cette brutalité dont il prétendait le sauver. Et voilà ce qui arrive lorsqu'on a la présomption de vouloir être plus moral que son temps et qu'on ne sait pas reconnaître que le courant de votre siècle pousse à Etheredge l'effronté, à Wycherley le cynique, à Congreve le pointu libertin. Après cela la vertu n'est pas seule punie en ce monde, le vice aussi l'est quelquefois, et si Dryden s'était tenu plus près des intentions vertueuses de Davenant, il y aurait gagné peut-être de n'être pas enveloppé dans les invectives dont Jeremy Collier, à la fin du siècle, vint flétrir au nom de la religion le théâtre de cette époque, et en tout cas de se défendre par de meilleures raisons qu'il ne le fit contre les attaques de ce *gêneur* victorieux qui mit fin, d'un coup net et frappé droit, au scandale prolongé d'une littérature dramatique dont le mépris de la décence avait été la principale condition de succès.

Pendant sa longue vie de près d'un siècle, Thomas Hobbes fut un commensal assidu des Cavendish. Il avait été le précepteur du premier comte de Devonshire, et après lui il en éleva encore deux générations, après quoi la reconnaissance et la longue habitude

mais, les relations de Shirley et de Newcastle étant antérieures à son mariage, elle ne l'a probablement pas connu. Enfin, il est remarquable qu'à l'exception de Hobbes elle ne nomme aucun des beaux esprits de leur intimité.

le fixèrent à leur résidence de Chatsworth, où il vécut dans la plus entière liberté, philosophant à son aise au milieu des nuages de fumée dont il aimait à s'entourer. Il n'est donc pas extraordinaire que nous le trouvions au nombre des intimes de Newcastle, qu'il visita fréquemment en France, où il avait conduit son pupille, le second comte de Devonshire. Quelques années après, il fut donné au futur Charles II comme professeur de mathématiques, et cette circonstance contribua probablement à rendre plus étroites ses relations avec l'ancien gouverneur du prince. Il méditait alors son *Léviathan*, un des plus étranges livres de philosophie qui aient jamais été écrits, où l'on voit que le christianisme n'est que le simple *millénaire*, et que les prêtres sont les successeurs des fées dont ils ont hérité les pouvoirs miraculeux. Il ne négligeait pas de prendre à l'occasion l'avis de Newcastle sur les points de détail où il avait des doutes, et la duchesse nous a conservé deux fragmens de ces conversations, dont un sur les sorcières, que Hobbes a transporté dans son livre. Que ne nous en a-t-elle conservé davantage! nous connaîtrions les vraies opinions de Newcastle sur le gouvernement civil et la religion, et il est probable que nous verrions quelles furent celles même d'un Hobbes modéré, prudent, et sans insolence agressive, c'est-à-dire que nous le découvririons partisan d'un pouvoir civil omnipotent, englobant dans ses attributions le gouvernement des consciences comme tous les autres, mais l'exerçant par délégation et non directement au moyen d'une église fortement encastrée dans l'état de manière à en être une pièce essentielle, et à n'avoir en conséquence d'autres intérêts que ceux du corps dont elle serait partie intégrante.

Les poètes dramatiques abondent dans l'intimité de Newcastle, ce qui n'est pas pour étonner, quand on sait qu'il avait quelques prétentions aux arts du théâtre. Ses deux dernières relations en ce genre furent John Dryden et Shadwell. Il prit Dryden pour collaborateur de plusieurs de ses tentatives dramatiques, *Sir Martin Mar-Olf*, adaptation de l'*Étourdi* de Molière, et le *Feint Astrologue*, adaptation d'une comédie du même nom de Thomas Corneille. Il est difficile de dire quelle part revient exactement au duc dans cette collaboration, et si Dryden y est pour autre chose que les prologues et épilogues dont toutes ses pièces sont invariablement flanquées; toujours est-il que ce dernier seul en a recueilli le bénéfice, puisqu'il reste devant la postérité l'unique auteur de ces deux pieces qui sont allées grossir la collection passablement volumineuse de ses œuvres dramatiques. Cette collaboration avec Dryden ne l'empêcha pas d'être au nombre des appréciateurs de Shadwell, ennemi déclaré de ce grand satirique, qui lui a fait payer cher son intimité, et dont le talent inégal, mais certain, n'est pas

encore, peut-être à cause de ces vengeances, estimé à sa valeur. Shadwell rendait au duc ses éloges sous forme d'admiration pour ses talens de critique et de connaisseur en matière d'art dramatique, les plus étendus et les plus profonds, disait-il, qu'il eût jamais rencontrés. Flatterie à part, nous ne doutons pas qu'il n'y ait eu beaucoup de vrai dans ce jugement, et que, si les opinions de Newcastle en cette matière nous étaient parvenues, nous les trouverions sensées, judicieuses et inclinant plus volontiers vers le classicisme français que vers l'exubérance et l'audace hyperbolique du drame anglais.

II.

C'est ce magnifique seigneur, si bien fait pour les arts de l'élégance, que la seule mauvaise chance de sa vie désigna pour commencer la guerre civile d'Angleterre. La guerre civile! la seule qui laisse sans gloire, même lorsqu'on y est victorieux, la seule pour laquelle la politique de Rome ne voulut jamais de triomphe! Qu'il y ait été un *fantastique virtuose à cheval*, selon la pittoresque expression que Warburton, au siècle suivant, trouva pour le définir, nous le croyons sans peine, car, s'il y eut jamais âme qui fût en disproportion avec les pénibles devoirs qu'impose cette plus déplaisante des tâches, ce fut la sienne. Il y faut une âme ferme jusqu'à la dureté, froide jusqu'à la cruauté, maîtresse d'elle-même en apparence, mais avec une colère latente et permanente, pareille à un tonnerre sans éclairs ni grondemens; et la sienne n'était que dilettantisme, aimable culture, élégante adresse, et généreuse belle humeur.

Ce qu'il avait ne lui nuisait pas moins que ce qui lui manquait. Il avait de la clairvoyance, de l'ouverture d'esprit, de la liberté dans les opinions, et une absence presque complète de préjugés. Mais cette clairvoyance ne servait qu'à attiédir son ardeur, cette ouverture d'esprit à enseigner le scepticisme, et cette absence de préjugés à pratiquer l'indifférence. Eh! que n'avait-il plutôt l'aveugle ardeur, l'absurde opiniâtreté, les espérances erronées et les préjugés indéracinables du plus obtus des *squires* qui le suivaient! ou pourquoi sa culture d'esprit ne lui avait-elle pas présenté cette pensée profonde de son antagoniste Cromwell: « Un homme ne va jamais aussi loin que lorsqu'il ne sait pas où il va, » il aurait compris qu'en guerre civile la véritable prudence, c'est d'aller toujours de l'avant, de ne jamais douter de la puissance de sa cause, et de ne jamais admettre qu'une défaite soit irréparable.

Avant que les troubles civils eussent commencé, il avait tou-

jours eu mauvaise opinion de la tournure que prenaient les événemens et il avait averti Charles Ier du danger qu'il courait. « Quelque temps avant la guerre, il dit à feu Sa Majesté le roi Charles Ier et à Sa Majesté, maintenant la reine-mère, qu'il observait par l'humeur du peuple l'approche d'une guerre civile, et que la personne de Sa Majesté courait risque d'être déposée, si on ne prenait pas à temps des mesures pour empêcher cet événement. » La prédiction se réalisa peu après par la révolte des Écossais, et alors Newcastle, avec plus de loyauté que de confiance, offrit son concours à Charles Ier sous la double forme de la bourse et de l'épée. Il prêta 10,000 livres à ce malheureux prince, que les querelles avec son parlement laissaient fort à court d'argent, et se montra disposé à accepter tous les commandemens qu'il voudrait lui donner, mais sans y mettre aucun empressement marqué. Au contraire, tout ce qui l'éloignait du théâtre de l'action lui était agréable. Au commencement des troubles il apprit que le parlement parlait de forcer le roi à lui retirer le poste de gouverneur du prince de Galles ; il prit les devans et pria le roi d'agréer sa démission, et se retira dans ses foyers, heureux d'être rendu à ses chers exercices d'équitation et de poésie.

Il fit la guerre civile avec entrain, avec verve, avec *brio*, mais en même temps avec une intermittence dans l'action qui semble accuser son énergie et une indolence qu'on a pu croire quelquefois calculées. Jamais il ne sut concentrer ses forces pour un grand dessein et combiner un coup décisif. Un jour, causant avec la duchesse, il se prononça nettement contre les généraux qui multiplient les escarmouches au lieu de réserver leurs forces pour des batailles rangées ; il faisait, en parlant ainsi, la critique de sa propre carrière militaire. Il n'eut jamais de grandes batailles, mais seulement des combats plus ou moins brillans et plus ou moins heureux. Ce qui apparaît clairement, c'est que son labeur militaire eut grande ressemblance avec la fameuse toile de Pénélope et qu'il lui fallait chaque matin recommencer le travail de la veille. Pendant trois longues années, malgré la surprise où les succès de ses premiers combats laissèrent les populations, il ne put faire un pas hors de ces comtés du Nord, où il avait son commandement. Les forces qu'il dispersait se reformaient quelques lieues plus loin, les villes qu'il emportait sans trop de peine redevenaient rebelles dès qu'il s'en éloignait et le forçaient à revenir sur ses pas. La seule condition de succès pour le parti royaliste était cependant dans la jonction des forces du nord avec celles du centre et du sud que commandaient Rupert et Charles en personne. Enfin, un jour, il se vit enfermé dans York par les rebelles et serré de si près qu'il fallut

que Rupert, faisant ce qu'il n'avait pas pu faire, montât du sud pour le dégager.

La loyauté de Newcastle fut-elle entière et son âme ne fut-elle jamais partagée? « Les hommes, a dit quelque part M. de Rémusat, obéissent bien plus qu'ils ne le croient à leur véritable opinion; » rien de plus profondément vrai, mais cette obéissance n'est pas une marque de franchise, comme le croit l'écrivain que nous citons, et, au contraire, elle ne s'obtient d'ordinaire que par une sorte d'outrage à la loyauté. Le rôle d'Ashley Cooper, premier comte de Shaftesbury, sous la Restauration, est un exemple mémorable du triomphe de ces opinions ésotériques qui veulent être servies en dépit de tous les liens d'honneur et de bonne foi; et qui donc, s'il n'est pas aveugle, ayant considéré même sommairement la carrière de M. de Talleyrand, n'a pas aperçu le libéralisme persistant, opiniâtre, qui la distingue, en dépit des sept ou huit gouvernemens qu'il a servis et de ces nombreux sermens qui n'avaient rien coûté à sa candeur? Nous avons cherché avec curiosité s'il y avait eu chez Newcastle quelque chose de ce sentiment qui était alors si répandu dans l'aristocratie anglaise, surtout dans la plus haute, et qui fut une des causes principales de la révolution d'Angleterre, c'est-à-dire la crainte que le triomphe du roi ne fût fatal à ses prérogatives. Elle ne pouvait se dissimuler que, si la cause royale l'emportait, on verrait s'établir en Angleterre le même changement qui s'était opéré dans les monarchies continentales, particulièrement celle de France sous la main de Richelieu, une monarchie absolue, entourée d'une noblesse dont le seul rôle serait de faire cortège au souverain et la seule prérogative d'être chargée d'exécuter ses ordres à l'exclusion des autres classes de sujets. Il résultait de cette crainte une extrême division parmi les défenseurs de la cour royale, d'où les cabales, les intrigues, les manèges factieux, les trahisons discrètes, les adroites défections. De là aussi, du côté du roi et des royalistes dévoués sans réserve, les méfiances hasardeuses, les précautions dangereuses, les erreurs de jugement sur les personnes et les actes. La duchesse rapporte à ce sujet un fait fort curieux : « Une certaine personne de qualité ayant été envoyée dans le nord avec un message de Sa Majesté qui était pour lors à Oxford, elle prit monseigneur à part et l'informa que divers membres de la noblesse qui étaient avec le roi désiraient qu'il prît parti avec eux contre Sa Majesté, alléguant que, si Sa Majesté devenait absolue, il perdrait tous ses droits et privilèges. » Si le message était sincère, il faut conclure que le roi était servi par des agens peu sûrs, et s'il ne l'était pas, comme le suppose la duchesse sans toutefois se prononcer, il faut conclure que la confiance du roi en ses meilleurs soutiens était médiocre, car alors cette ouverture n'avait

d'autre but que de sonder les sentimens secrets de Newcastle et impliquait un soupçon à l'endroit de ses desseins. Mais Newcastle était si loin de partager ces appréhensions générales de l'aristocratie qu'il avait précisément les contraires, c'est-à-dire qu'il craignait que les prérogatives et dignités de la noblesse ne survécussent pas à la défaite du roi, et il répondit dans ce sens au messager dont nous venons de faire mention. Il identifiait donc la cause royale avec la cause de l'aristocratie et il était évidemment de bonne foi en pensant ainsi, car il avait été trop titré par deux souverains successifs pour ne pas être persuadé que la faveur royale était une source certaine de noblesse. A cet égard, les opinions de la duchesse étaient presque républicaines, comparées aux siennes, puisqu'elle n'accordait qu'au temps seul le privilège de créer la noblesse; aussi, livrée à ses seules inclinations, était-elle peu disposée à l'éblouissement en face de la majesté royale. « Dans une conversation que j'eus avec monseigneur concernant les princes et leurs sujets, je lui dis que j'avais observé que les grands princes n'étaient pas comme le soleil qui envoie directement ses rayons de lumière et ses ondes de chaleur,.. mais que leur gloire et leur splendeur venaient plutôt des honneurs qu'ils recevaient de leurs sujets. » A quoi monseigneur répondit que « les sujets étaient si loin de donner de la splendeur aux princes, que tous les honneurs et titres dans lesquels consiste la principale splendeur d'un sujet sont principalement dérivés d'eux, car, dit-il, s'il n'y avait pas de princes, il n'y aurait personne pour conférer titres et honneurs. » On peut donc tenir pour certain que la loyauté monarchique de Newcastle fut entière, car toutes les paroles qui nous ont été conservées de lui indiquent qu'il considérait la royauté non pas comme une des pièces de la constitution de l'État, mais comme cette constitution même, comme l'institution d'où toutes les autres dérivaient et sans laquelle elles n'avaient plus ni moyens de défense ni raison même d'exister.

Que ce ne fût pas seulement par amitié et reconnaissance pour Charles Ier qu'il prit parti dans la guerre civile, mais aussi par attachement à ce qu'il croyait être la vraie constitution de l'État, nous en avons la preuve par les rapports qu'il entretint avec l'église établie pendant toute la durée de son commandement. La chose est d'autant plus à remarquer que, certainement, son protestantisme ne le gênait pas. Ce n'est pas qu'il fît affiche d'incrédulité ou de scepticisme, mais ses paroles et ses écrits montrent assez que, sous le rapport des opinions religieuses, il était volontiers partisan de la foi du charbonnier; cela le dispensait de discussions dangereuses et lui permettait de penser ce qu'il voulait. « Monseigneur, discutant un jour sur la foi avec un savant théologien, lui dit que,

dans son opinion, le plus sage parti pour un homme était d'avoir aussi peu de foi que possible en ce monde-ci, et autant de foi que possible en l'autre. » Dans une de ses poésies, un philosophe se lamente de la triste condition de l'homme, si inférieure, par le fait du libre arbitre qui le laisse exposé à l'erreur, à la condition des bêtes qui suivent leur loi sans se tromper. La conclusion de l'auteur, c'est que le meilleur remède à ses doutes se trouve dans cette foi du charbonnier, que le premier curé de campagne venu pourra lui recommander pour le plus grand repos de son âme. Il aimait à plaisanter sur quelques-uns des sujets qui sont l'effroi des crédules et des superstitieux. Une autre de ses poésies est consacrée à une description humoristique de l'enfer, où l'on voit qu'il n'avait, à l'endroit de Satan, de ses compagnons et de ses sujets, aucune des haines et des terreurs de ses ennemis les puritains. Ses haines et ses terreurs à lui étaient les querelles religieuses, sous quelque forme qu'elles pussent revêtir. « Il disait que tous les livres de controverse devraient être écrits en latin, afin qu'il n'y eût que les lettrés qui les lussent et qu'il n'y eût de disputes que dans les écoles, de crainte d'engendrer des factions parmi le vulgaire; car les disputes et les controverses sont une manière de guerre civile entretenue par la plume et qui souvent tire l'épée du fourreau. Il disait aussi que tous les livres de prières devraient être écrits en langue vulgaire; que les excommunications ne devraient pas être assez fréquentes pour s'étendre aux peccadilles et que tout ecclésiastique devrait être bon et affectueux pour ses paroissiens, et non orgueilleux et querelleur. » Mais c'est précisément parce qu'il pensait en philosophe qu'il était fermement attaché à l'église établie, car il croyait, avec son ami Hobbes, qu'il ne doit y avoir d'autres croyances parmi les sujets que celles qui sont approuvées, sanctionnées, ordonnées par le souverain; et l'église établie, émanation directe de la volonté royale et partie intégrante et inséparable de l'État, lui apparaissait comme le meilleur instrument de son idéal de pacification religieuse. Il y avait encore à cet attachement une autre raison plus pratique, qui prenait naissance dans ces événemens auxquels il était si étroitement mêlé. Un jour, Charles lui écrivit pour lui ordonner de recruter parmi les catholiques autant de soldats qu'il le pourrait; avec les dispositions morales que nous venons de faire connaître, il lui en coûtait peu pour exécuter cet ordre. Il obéit donc; seulement, il était trop éclairé pour ne pas savoir que la guerre faite au roi était encore plus religieuse que politique, et que, par cette mesure, Charles courait le double risque de donner à ses adversaires un argument irréfutable et de partager ses défenseurs. Il sentit très finement qu'il était impolitique de mécontenter l'église établie, non-seulement parce que la

noblesse campagnarde, qui faisait le meilleur élément des armées royales, lui était fortement attachée, mais parce que, par son adhésion à la cause royale, elle assurait à Charles le bénéfice de combattre sous le couvert de l'orthodoxie protestante. Il prit donc toutes les précautions en son pouvoir pour neutraliser les mauvais effets de cet ordre téméraire; il multiplia les explications, pour excuser ce recrutement des catholiques, déclara que la première condition qu'il exigeait d'un soldat, c'était d'être fidèle au roi, et que la religion ne faisait rien à cette fidélité, et en même temps il s'efforçait de rassurer l'église établie en lui prodiguant les marques de déférence partout où il passait. Ces marques de déférence, cependant, ne suffisaient pas toujours pour calmer les inquiétudes; il y avait des récalcitrans qui ne voulaient pas être rassurés, des intempérans que l'excès de leur zèle inclinait à l'opposition, des fervens qui étaient plus touchés des dangers que courait la religion que des dangers que courait la royauté; contre tous ceux-là, Newcastle avait inventé une sorte de censure ecclésiastique qui était chargée de les ramener à l'orthodoxie politique, en leur rappelant qu'attaquer le roi, c'était attaquer l'église même, puisqu'elle était partie intégrante de l'État, dont le roi était la tête. Lorsqu'il eut occupé le territoire de l'évêché de Durham, il investit de cet office de censeur un théologien en renom, le docteur Coopens, qui eut devoir d'examiner tous les sermons avant qu'ils fussent prêchés, d'empêcher qu'aucune allusion hostile ne pût s'y glisser et d'y ajouter tout ce que lui suggérerait son royalisme en faveur de la cause de Charles. Par ce zèle apparent pour l'orthodoxie protestante, qui lui mérita un jour le singulier honneur d'être appelé le plus ferme pilier de l'église par sir Charles Lucas (1), il affaiblissait, s'il ne parvenait pas à le détruire entièrement, le reproche que beaucoup ne manquaient pas de faire au roi de choisir ses défenseurs parmi les plus irréconciliables ennemis de la constitution, en recrutant ses soldats parmi les catholiques. A ceux-là, il pouvait répondre : Ils sont au moins fidèles au roi, tandis que nos adversaires sont à la fois ennemis du roi et de l'église, et qu'importe que les papistes soient traîtres à l'église, puisque moi, leur chef, je suis son défenseur dévoué?

Il ne manqua donc jamais à la loyauté, mais il y eut un jour où il fut trop clair qu'il céda au dépit et au ressentiment. Rappelons en quelques mots les circonstances où le dépit se produisit. Lors-

(1) « Un jour que Monseigneur visitait avec quelques-uns de ses officiers l'église de Durham, et s'étonnait de la grandeur et de la force des piliers qui en soutenaient la structure, mon frère, sir Charles Lucas, qui était avec lui, lui dit qu'il fallait avouer qu'ils étaient en effet très hauts et de grande force; mais, ajouta-t-il, Votre Seigneurie est un pilier de l'église bien plus considérable que tous ceux-là. »

qu'il eut été délivré par Rupert des troupes de Cromwell et de Fairfax, qui l'avaient tenu bloqué dans York, les rebelles s'éloignaient quelque peu décontenancés sans faire mine de vouloir combattre. C'était double succès pour les armées royales, puisqu'elles avaient forcé l'ennemi à lever le siège et qu'il se retirait sans essayer de reprendre l'avantage ; mais l'impétueux voulut le contraindre au combat qu'il semblait éviter et ordonna de le poursuivre. Newcastle, plus prudent, s'y opposa, allégua l'insuffisance des troupes dont il disposait, et demanda qu'on attendît au moins l'arrivée de certains renforts qui étaient en marche. Alors Rupert montra l'ordre du roi qui lui enjoignait de combattre et lui remettait le commandement en chef des deux armées. Newcastle s'inclina, et s'en alla dormir dans sa voiture, où il fut réveillé par une fusillade qui lui annonçait que la bataille avait commencé. Cette bataille fut celle de Marston-Moor. Le soir, Newcastle quittait l'Angleterre prétendant qu'il ne pouvait plus rien pour la cause du roi ; en réalité, il s'éloignait pour ne pas subir l'affront d'être le second là où il avait été le premier, et d'être commandé là où il avait exercé un commandement sans contrôle et si étendu qu'il comprenait la plupart des attributions royales.

Ce dépit était-il légitime? La question est délicate ; toutefois, il est juste de convenir que Newcastle trouvait une excuse dans la manière dont son armée avait été formée. Par une coïncidence qui, à l'origine, lui facilita singulièrement sa tâche, les régions où il avait son commandement étaient précisément celles où se trouvaient ses immenses domaines. Lorsque la guerre civile commença, Newcastle trouva les élémens de son armée parmi ses tenanciers, vassaux, cliens de toute sorte. Ces hommes étaient doublement siens, et parce qu'ils relevaient déjà de son autorité ou de son patronage, et parce qu'il les payait de sa propre bourse, le trésor royal étant alors à sec. Il considérait donc son armée comme lui appartenant, c'était une force qu'il prêtait au roi, comme il venait de lui prêter au même moment 10,000 livres sterling. Il considérait tellement cette armée comme son bien propre, qu'il ne souffrait pas qu'aucun officier général, même commandant au nom du roi, lui donnât des ordres trop formels, et que la duchesse rapporte comme une sorte d'injustice faite à son mari que le roi eût, à diverses reprises, retenu pour son service direct les troupes que Newcastle avait prêtées pour escorter quelque convoi d'armes et de munitions ou pour protéger le voyage de la reine lorsque, après son retour de Hollande, elle voulut rejoindre son époux à Oxford. Et ses hommes, surtout dans les rangs des simples soldats, — les factions et trahisons dont il se plaignait n'existaient que parmi ses officiers, — pensaient à peu près comme lui à cet égard. Il y avait

parmi ses troupes un régiment qui portait le nom des *Habits blancs de Newcastle* (*White coats of Newcastle*). Ce régiment s'était constitué de lui-même en corps d'élite dans des circonstances assez particulières. Lorsqu'il l'avait formé, Newcastle, manquant de la quantité nécessaire de drap d'uniforme, l'avait habillé de drap blanc provisoirement, mais ces hommes voulurent que ce provisoire fût définitif, refusèrent tout autre uniforme, et devinrent pour Newcastle une garde d'honneur qui le servit jusqu'à la fin avec un entier dévoûment.

Il n'était pas jusqu'aux pouvoirs étendus que le roi lui avait conférés qui ne contribuassent à lui faire considérer cette armée comme sienne, car il avait frappé monnaie pour la nourrir et il avait fait des chevaliers pour récompenser les services de ses chefs. Et c'étaient ces troupes levées parmi ses gens, payées de ses deniers, récompensées directement par lui, dont on venait lui disputer, peut-être lui retirer le commandement! Il y eut encore, probablement, une autre cause à cet exil précipité : c'est que la guerre civile allait prendre une nouvelle forme, tout à l'opposé de celle que Newcastle avait su lui conserver. Précisément parce qu'il avait levé ses troupes parmi ses hommes et qu'il possédait ses domaines là où il commandait, il avait épargné à ces régions du Nord les horreurs qui accompagnent d'ordinaire les guerres civiles; sa douceur et son humanité naturelles avaient été doublées par ces circonstances, et par là s'expliquent ses intermittences d'action et sa modération envers ses ennemis. Pas d'exactions, pas de maraudes, pas de vols impunis, pas d'incendies ni de dévastations, et le moins de conseils de guerre possible contre les délinquans et les rebelles (1); mais, maintenant, tout allait changer de face avec Rupert, dont la qualité de prince étranger ne gênait pas la violence naturelle, qui, en combattant les rebelles, n'avait pas à se souvenir qu'ils étaient ses compatriotes, et dont la marche était invariablement accompagnée par l'incendie et le pillage.

Que ce dépit n'avait rien de passager et combien la blessure subie était profonde, toute la suite de sa conduite le montra avec évidence. Tout en protestant officiellement et à voix haute de son inaltérable dévoûment pour son royal élève, on ne voit pas qu'il ait eu la moindre velléité de le servir ou manifesté le moindre regret de ne le pouvoir, pendant les seize années de l'exil. Tout ce qu'il fit fut d'assister au conseil qui fut tenu en Hollande lorsque Charles II dut entreprendre son expédition d'Écosse. Il y

(1) « Il ne siégea jamais aux conseils de guerre, dit la duchesse; mais il accordait nombre de grâces à ceux qui étaient condamnés, et comme quelques personnes lui représentaient un jour qu'il devrait s'abstenir de cette clémence, il répondit gaîment que, s'ils pendaient tous les rebelles, ils ne lui en laisseraient aucun à combattre. »

fut d'avis que le roi prît lui-même le commandement de ses troupes et qu'il s'efforçât de réconcilier les deux partis d'Hamilton et d'Argyle; quant à prendre part lui-même à l'expédition, il en fut dispensé par les Écossais, qui déclarèrent ne vouloir ni de son concours, ni de sa présence. Une autre fois, comme le marquis de Montrose, partant pour l'Écosse, lui demandait s'il ne se proposait pas de retourner en Angleterre, Newcastle l'envoya promener en toute courtoisie, lui représentant qu'il n'avait pas l'intention d'être homicide volontairement, en abusant de la confiance de tous ceux qui consentiraient à le suivre dans une entreprise irréfléchie, pour laquelle il n'aurait ni vaisseaux, ni approvisionnemens, ni argent. Les sentimens de son élève étaient à l'unisson des siens. Les Stuart ne brillèrent jamais par la reconnaissance; et Charles II fut affligé au plus haut degré de ce vice du cœur qui leur fut commun à tous et qui, à chaque génération, découragea leurs serviteurs les plus dévoués; et ce vice est chez lui d'autant plus choquant qu'il fut de tous le plus intelligent et le plus spirituel (1). Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Newcastle ait connu, lui aussi, les effets de cette royale ingratitude; seulement, comme elle était difficile à afficher envers un homme qui avait rendu de tels services, elle s'enveloppait de déférence apparente et de respectueuse hypocrisie. En public, Newcastle était toujours le gouverneur bien-aimé; le prince fréquentait son manège et se plaisait à faire l'éloge des leçons de son maître, en montrant, par son adresse d'écuyer, comme il en avait bien su profiter; mais les sentimens secrets étaient à l'opposé de ces témoignages extérieurs. Les mots des princes ont toujours de la portée, même lorsqu'ils sont innocens, parce qu'il y a chez tous

(1) Nous ne pourrions dire si les Cavaliers survivans à l'époque de la restauration trouvèrent tous la juste récompense due à leur dévoûment; mais nous savons bien que, pour ce qui est des hommes de lettres, tous ceux qui avaient le mieux servi Charles furent payés de la plus complète indifférence. Voyez plutôt la triste aventure du pauvre Samuel Butler, l'auteur de ce poème d'*Hudibras*, qui vouait à un ridicule durable le parti puritain, sous la forme burlesque d'un Don Quichotte théologien. La plus complète indigence fut la seule récompense de ce service signalé, et cependant Charles n'ignorait pas l'auteur, car il avait lu son poème et il en avait fait ouvertement l'éloge. Abraham Cowley passa presque tout le temps des guerres civiles en France, au service de la reine Henriette, pour laquelle il déchiffrait les lettres du roi. Lorsque survint la restauration, Charles ne songea jamais à savoir s'il était au nombre des vivans. Certes, Edmond Waller, avec ses versatilités et ses faiblesses, fut un triste caractère politique; mais Charles II n'avait pas le droit de juger de ce caractère, qui pouvait être mésestimé de tous, sauf de lui. Waller n'était-il pas, en effet, un des auteurs de la conspiration qui a gardé son nom? N'avait-il pas joué sa tête dans cette affaire, où il gagna son exil et qui coûta la vie à ses complices? Charles, cependant, feignit d'ignorer ce périlleux dévoûment, qui avait été un acte de repentir de ses précédentes ardeurs parlementaires, et ne voulut se rappeler que sa période d'opposition.

ceux qui les approchent une propension invincible à chercher où en est leur fortune, ou si leur faveur se maintiendra. En voici un de Charles qui put faire réfléchir le vieux chef des Cavaliers. Pendant son séjour à Anvers, Newcastle reçut plusieurs fois le prince à sa table, et un jour qu'après le repas il tenait sa partie et que le sort s'obstinait à le favoriser, Charles, moitié rieur, moitié dépité, lui dit brusquement : « Monseigneur, est-ce que vous m'avez invité pour faire de moi votre pigeon (1)? » Ce qui équivalait à dire : croyez-vous que je sois dupe et que je ne vous connaisse pas pour un tricheur à mon égard? « Cependant, dit la duchesse avec une sournoiserie pleine de finesse, *leurs enjeux n'étaient pas du tout considérables, et la partie n'était que pour passer le temps.*» Ce qui signifie, à qui sait bien lire : l'insulte, étant sans prétexte, fut gratuite et calculée.

Nous avons dit que, lorsque le retour de Charles en Angleterre fut chose certaine, Newcastle fut des premiers à aller le féliciter de cet heureux événement; mais une fois sa révérence tirée, il s'embarqua aussitôt pour l'Angleterre, et rien ne dit mieux que cet empressement à s'éloigner quels étaient leurs rapports réels, car s'il était quelqu'un qui fût désigné pour faire escorte au roi, n'était-ce pas son ancien gouverneur, le premier en date et le plus brillant des défenseurs de la cause royale? Sa place naturelle, obligée, était tellement dans le vaisseau du roi que son fils, lord Ogle, n'alla pas le chercher ailleurs qu'au point où le roi débarqua et qu'il fut, dit encore la sournoise duchesse, très décontenancé, et *quelque chose de plus,* lorsque Charles lui dit que son père l'avait précédé en Angleterre. Après l'arrivée de Charles, Newcastle, comme au départ de Hollande, alla saluer le roi, et, cela fait, lui demanda la permission de se retirer dans ses terres pour y mettre en ordre, s'il était possible, ses propriétés ravagées. « Sire, lui dit-il dans une petite allocution dont la froideur est fort apparente, je n'ignore pas que beaucoup croient que je suis mécontent, et il est probable qu'ils disent que je me retire par mécontentement; mais je prends Dieu à témoin que je ne suis nullement ce qu'ils croient, car j'ai tant de joie de l'heureuse restauration de Votre Majesté que je ne puis songer à m'affliger ou à m'inquiéter de rien de ce qui me concerne. Quelque chose donc qu'il plaise à Votre Majesté de me commander, fût-ce de sacrifier ma vie, je l'exécuterai en toute obéissance, car je n'ai d'autre volonté que le bon plaisir de Votre Majesté. » Que le cœur s'était retiré, et que toute affection était morte, ce petit discours le dit, ce nous semble, avec une suffisante clarté.

(1) *Play the rook with me,* exactement notre expression de *pigeonner,* dans le sens de faire une dupe.

Mais cette défaveur de Newcastle était de l'ordre de ces affaires mondaines dont on dit : « Tout le monde le sait, personne n'en parle. » Charles, ne pouvant ou n'osant l'avouer, et voulant paraître faire quelque chose, créa Newcastle duc en 1665, et cette distinction purement honorifique, qui n'ajoutait rien à son état, fut la seule marque qu'il obtint de l'attention royale. Pas plus que Charles, Newcastle n'avouait ses sentimens réels. « Après le retour en Angleterre, écrit la duchesse, je lui observai un jour que son gracieux maître ne l'aimait pas autant que lui l'aimait; il me répondit qu'il ne se souciait pas que Sa Majesté lui rendît ou non son affection, car pour lui, il était bien résolu à l'aimer quand même. » Ajoutez cet autre trait, presque cynique, un jour qu'il lui rentrait cinquante mille livres de rentes par suite du décès de la veuve de son fils aîné, lord Mansfield : « Quoique mon roi et seigneur terrestre semble m'oublier, le roi du ciel s'est souvenu de moi, car il vient de me faire cadeau de deux mille livres sterling de rente. » Et encore cet autre mot, d'une si cruelle ironie, à quelqu'un qui se plaignait de n'avoir pas été récompensé selon ses mérites : « Les gouvernemens ne récompensent jamais les services passés; si vous avez un service *présent* à rendre, vous pourrez obtenir quelque chose; mais, même dans ce cas, je vous conseille, comme le moyen le plus sûr, de vous le faire payer d'avance. »

S'il restait encore quelques doutes sur ce refroidissement d'affection entre Newcastle et son élève, il suffirait, pour les dissiper, de lire attentivement les notes *personnelles* par lesquelles la duchesse termine son livre. Elle y répond, très à découvert, aux détracteurs de son mari (1) et y donne, avec une pleine franchise, la vraie raison de leur retraite. Le mécontentement de Newcastle, dont elle est visiblement l'écho, y éclate avec une extrême amertume. Écoutez plutôt : « J'ai observé que nombre de vieux proverbes sont très vrais et, entre autres, celui-ci : il est meilleur de se trouver à la fin d'une fête qu'au commencement d'une querelle, car très ordinairement ceux qui sont au commencement d'une querelle ont peu de part à la fête, et ceux qui ont couru les plus grands

(1) Elle leur fait remarquer, avec beaucoup de sens et de finesse, que Newcastle a fait la chose la plus difficile qu'on puisse faire en temps de guerre civile, c'est-à-dire lever une armée pour la cause de l'ordre et du gouvernement, et elle explique en même temps une des raisons de la faiblesse des partis conservateurs, qui est de toutes les époques. « Il est connu par malheureuse expérience que les partis rebelles et factieux s'assemblent avec plus de soudaineté et en plus grand nombre pour accomplir leurs malfaisans desseins que ne le font les hommes honnêtes et loyaux pour soutenir une juste cause; et certainement il est déplorable que les méchans soient plus industrieux et plus prospères que les bons, et que les pervers aient plus de courage désespéré que les vertueux n'ont d'active valeur. » Cette remarque a peut-être pu trouver son application quelquefois de nos jours, quoiqu'elle soit vieille de deux siècles.

dangers ont peu de part au butin. » Le proverbe et son commentaire sont évidemment à l'adresse des favoris et courtisans du nouveau règne, pour qui se donne la fête de la restauration, au détriment de ceux qui furent acteurs au début de la grande querelle. Voici maintenant quelque chose de plus *pratique* et qui va plus directement encore à son adresse : « J'ai observé que ceux qui se mêlent le moins des guerres, soit civiles, soit étrangères, sont non-seulement les plus assurés contre le danger, mais *les plus exempts de pertes;* et quoique les personnes héroïques estiment la renommée plus que la vie, cependant il y en a beaucoup qui croient que le plus sage parti est d'être spectateur plutôt qu'acteur, à moins que la nécessité ne vous y contraigne; car il vaut mieux, disent-ils, être assis sur l'escabeau de la quiétude que dans le fauteuil de l'inquiétude active. » Impossible de dire, en termes plus nets : nous sommes joués, dupés, volés; mais on ne nous y reprendra plus, et désormais nous resterons au logis, que mon illustre époux n'aurait jamais dû quitter. Eh bien! il faut l'avouer, il y a eu maintes fois des plaintes plus nobles que celles que la duchesse nous fait entendre. Avions-nous tort, dans une précédente étude, de dire qu'il était resté chez elle beaucoup de l'âme de sa mère, calculatrice et prudente?

III.

La partie la plus originale du livre de la duchesse est celle où elle a rassemblé les propos mémorables qu'elle a entendu tenir à son mari sur les sujets touchant à la politique, à la religion, et autres grands intérêts sociaux. Que les opinions que ces propos formulent soient fort différentes de celles qui ont fini par triompher dans toute l'Europe, cela est certain ; ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'elles ne sont pas pour étonner ou scandaliser un Français qui se rappelle son XVIIe siècle. Car elles sont dans le plein courant monarchique de cette époque, et présentent la plus frappante ressemblance avec les maximes d'État qui ont eu crédit prépondérant chez nous entre l'avènement de Richelieu et la mort de Louis XIV.

Ces opinions sont celles d'un homme de gouvernement qui sert un ordre de choses établi, nullement celles d'un chef de parti qui sert une cause ou un groupe social, et, dans la pensée de Newcastle, elles étaient nationales, précisément parce qu'elles étaient exclusivement monarchiques. Quand il s'entendait appeler traître envers la constitution de l'état, il répondait que c'était tout le contraire de la vérité, puisque cette constitution était la monarchie à laquelle il était tout dévoué, et quand on l'accusait d'être en révolte contre les

intérêts de la nation, il répondait que, dans une monarchie, le roi étant l'incarnation même de la nation, être du côté du roi c'était être en même temps pour la société générale. Les traîtres véritables c'étaient les chefs des rebelles qui poursuivaient des vues partielles et servaient des intérêts qui se détachaient de l'ensemble social et ne se réclamaient pas de l'universalité. Aucun alliage aristocratique choquant ne se mêlait à cette foi monarchique. Ce roi, incarnation souveraine de la nation, Newcastle le voulait entouré d'une noblesse riche, mais puissante, et aussi peu nombreuse que possible, car, disait-il avec profondeur, les noblesses pauvres sont portées à être factieuses, et les noblesses nombreuses sont un fardeau pour une société. Le roi, étant l'incarnation de la nation, doit être le chef absolu et unique de l'armée, car sans cette condition « le prince ne règne que par la courtoisie des autres. » Il importe tant qu'il soit seul armé, qu'on peut dire que « les grands princes sont à moitié armés lorsque leurs sujets ne le sont pas. » Newcastle va plus loin encore, il voudrait que les armées fussent la propriété propre des princes, et pour cela qu'elles fussent payées non pas par les subsides levés à cet effet sur la nation, mais directement par le roi même et avec l'argent de son propre trésor privé, de manière qu'elles lui fussent entièrement dévouées, « car tous les hommes suivent la bourse. » Cet idéal de Newcastle a été réalisé un peu plus tard, autant que le leur ont permis leurs ressources, par les premiers souverains de Prusse.

Le prince réunissant les pouvoirs civils et militaires entre ses mains, voilà le gouvernement bien simplifié. Newcastle voudrait une société plus simple encore s'il est possible. Peu de lois, les lois nombreuses ne servent qu'à préparer des embûches au sujet, et cette condition sera facile à remplir puisque le prince réunit tous les pouvoirs civils. On voit que Newcastle avait peu de penchans pour les parlemens, dont la tendance générale est précisément de multiplier les lois ; il en avait encore moins pour les gens de justice de tout plumage. Il aurait voulu que le roi assistât de temps à autre aux séances des cours judiciaires, pour examiner par lui-même les causes de ses pauvres sujets et découvrir les fraudes ou corruptions des magistrats ; de même, il voudrait qu'il y eût une limite aux procès et qu'ils ne pussent être poussés au-delà d'un certain temps. Ce même dédain qu'il avait pour les gens de loi et les beaux esprits politiques, il le portait à peu près sur les gens d'église. Nous avons vu dans un chapitre précédent son horreur des controverses théologiques. « Au fond, disait-il nettement, ce ne sont pas tant les lois, la religion et la rhétorique qui maintiennent un royaume en bon ordre, que les armes. » Les professions libérales en général ne lui inspiraient

qu'une médiocre tendresse; il les considérait comme improductives par nature, et par conséquent comme étant des causes d'épuisement pour la richesse nationale; il les regardait encore comme aptes à stimuler les ambitions mal justifiées et à servir les esprits d'intrigue et de faction; aussi aurait-il voulu que ceux qui s'y livraient y restassent enfermés sans empiéter sur d'autres domaines, et qu'il fût pris telles mesures qui empêchassent que dans chacune le nombre des praticiens pût grossir indéfiniment. En revanche, il portait au commerce le plus vif intérêt; en cela il est bien Anglais, et ses opinions sont bien vraiment nationales. Son idéal de société peut être exprimé en deux mots : il voulait des sujets soumis, mais il voulait des sujets riches, et cela encore dans une pensée monarchique, afin que le prince fût riche aussi; or, le commerce étant l'unique moyen de créer et d'accroître la richesse, les princes ne sauraient trop l'encourager. Richesse et soumission, deux termes qui sont d'ordinaire plutôt en contradiction qu'en harmonie, mais cette contradiction, Newcastle ne l'apercevait pas plus que ne l'aperçut plus tard notre Fénelon lorsqu'il recommandait à son royal élève de favoriser les arts de la paix de préférence à ceux de la guerre, et de protéger les industrieux de préférence aux ambitieux. On l'aurait fort étonné, si on lui eût dit qu'une des causes les plus puissantes, quoique des moins apparentes, de cette rébellion qu'il s'était efforcé d'arrêter, était précisément dans l'accroissement de la richesse générale qui avait créé, nourri et encouragé chez les sujets l'esprit d'indépendance mieux et plus certainement que n'auraient pu le faire le souci de la liberté et le souci de la religion. Il voyait encore dans un commerce actif un autre avantage, celui-là tout politique et patriotique; c'est que le commerce exige de fréquens voyages, que les voyages exercent et multiplient les marins, et que les habiles marins sont les vrais défenseurs d'une île. On a fait remarquer qu'il est le premier en date qui ait parlé des remparts de bois de l'Angleterre, expression destinée à une si grande fortune ultérieure, tant en prose qu'en vers. A coup sûr, voilà un programme social bien différent des nôtres, mais dans tout ce que venons d'exposer, qu'y a-t-il qui puisse étonner beaucoup ceux qui savent ce qu'ont pensé chez nous dans le cours du XVIIe siècle nos grands hommes d'État et nos grands écrivains monarchistes? Richelieu pensait-il autrement sur le rôle de la noblesse, sur les professions libérales, sur le danger qu'il y avait pour un état à permettre aux citoyens de sortir de leurs professions héréditaires? Louvois pensait-il bien différemment sur l'armée, et était-il plus disposé à croire qu'elle appartenait plutôt à la nation qu'au roi? Bossuet avait-il plus de tendresse pour l'esprit de controverse? Cependant il est arrivé mainte fois à

plus d'un bon esprit, après avoir rencontré ces opinions dans notre XVIIe siècle, sans en être trop étonné et scandalisé, de n'avoir plus pour elles qu'horreur et mépris s'il tournait ses regards sur l'Angleterre de la même époque. Et pourquoi cette différence, sinon parce que ces opinions ont été chez nous victorieuses pendant un temps, non sans gloire et sans profit pour la nation, tandis qu'elles ont été vaincues en Angleterre, tant le succès est d'ordinaire la mesure du jugement humain, même dans les choses du passé. La philosophie de l'histoire, par exemple, qui n'a à se prononcer que sur des faits accomplis qui ont soit triomphé, soit échoué, et qui par conséquent n'est jamais embarrassée de placer à coup sûr ses enthousiasmes et ses blâmes, connaît-elle une autre justice que celle qui est compatible avec le succès?

C'est un programme de monarchie très parfaitement absolue que nous venons d'esquisser en plaçant dans un ordre à peu près logique, dont la duchesse ne s'inquiète guère, les conversations de Newcastle. Un dernier trait pour le compléter. Une telle monarchie exigeait des serviteurs entièrement dévoués, et pour les avoir dévoués, Newcastle voulait qu'ils fussent récompensés d'une manière exceptionnellement magnifique, devançant sur ce sujet le système napoléonien, comme sur le sujet de l'armée nous l'avons vu devancer le système des rois de Prusse; mais il n'admettait pas qu'en aucun temps et dans aucune circonstance les faveurs du souverain pussent se porter sur des opposans à sa volonté. Le livre de la duchesse contient à cet égard une page sérieusement forte, et qui est à citer parce que quelques-unes de ses parties sont d'application sous tous les régimes.

C'est une grande erreur et une faible politique dans un État d'avancer ses ennemis et de s'efforcer de se les rendre amis en les achetant par des honneurs et des places, sous prétexte qu'ils sont d'habiles gens et peuvent faire à l'État beaucoup de mal, et en même temps de négliger ses amis et ceux qui ont rendu à l'État de grands services, en disant : « Ce sont d'honnêtes gens qui ne veulent aucun mal à l'État. » Cette manière de politique vient des païens, qui priaient le diable et non pas Dieu, par la raison qu'ils supposaient que Dieu était bon et ne voulait faire de mal à aucune créature; mais ils flattaient et adoraient le diable parce qu'ils en avaient peur et pour qu'il ne leur fît pas de mal. Par cette folle politique, les gouvernemens, d'ordinaire, grandissent leurs ennemis et perdent leurs amis; car d'abord elle enseigne à tous que la seule voie à la faveur est d'être contre l'État ou le gouvernement; et puis, comme tous les factieux ne peuvent pas être récompensés ou avancés, par la raison qu'un État a plus de sujets qu'il n'a de récompenses ou de places, le nombre de ses ennemis sera tou-

jours nécessairement considérable, car, lorsque leurs espoirs de récompenses seront déçus, ils deviendront plus factieux et opposans plus invétérés qu'ils ne l'étaient d'abord. La meilleure politique pour un État ou un gouvernement est de récompenser ses amis, de punir ses ennemis et de préférer les honnêtes aux factieux; alors tous seront des amis réels et rendront d'honnêtes services, soit par pur amour et pure loyauté, soit par l'espoir d'avancer, quand ils verront qu'il n'y en a d'autre moyen que de servir l'État.

Cette opinion, très probablement exprimée par dépit et aversion de la politique de Charles II envers nombre d'hommes plus ou moins compromis dans les troubles passés, dit ses lacunes par cette origine même. Parfaitement fondée lorsque l'État est en bonne paix ou qu'il est dans une situation de péril ou de combat, elle est en revanche très impolitique après une période orageuse et lorsqu'il s'agit de pacifier. Charles Ier eut peut-être tort de chercher un moment à gagner Pym et Hampden, mais certainement Charles II agissait avec prudence en cherchant à se concilier ceux de ses adversaires de la veille qui ne s'étaient pas d'avance fermé l'accès à sa faveur en se compromettant jusqu'au crime.

Sur ce sujet des récompenses dues aux services rendus à l'État, Newcastle était presque intransigeant. Un de ses sourds griefs contre Charles II était l'abandon dans lequel, après sa restauration, il avait laissé les vétérans de la guerre civile. Il avait plus d'une fois réparé cette ingratitude autant qu'il était en lui; mais enfin, ne pouvant suffire à toutes les pétitions, il payait, faute d'argent, en mots amers et en sarcasmes voilés. La veuve d'un soldat, qu'il avait été obligé de refuser, lui disant que les ennemis de sa majesté étaient élevés à de grands honneurs, tandis que ses serviteurs dévoués étaient dans la pauvreté : « c'est une marque que votre mari et moi nous étions des hommes honnêtes, » lui répondit-il. Cette indignation s'est fait jour de la manière la plus significative dans une petite chanson qu'il écrivit pour une des comédies de la duchesse, et qui est trop curieuse pour ne pas être rapportée.

LE CHANT DES ÉMIGRANS.

Le capitaine. — Partons pour notre nouvelle plantation, — partons pour notre nouvelle plantation; — nous pourrons espérer au moins que, dans ce bienheureux pays, nous n'aurons pas à redouter la corde et la potence.

Le lieutenant. — Partons pour notre nouvelle plantation, — partons pour notre nouvelle plantation, — puisqu'ici, dans cette très méchante nation, il n'y a pour le soldat ni considération ni récompense.

Le colonel. — Partons pour notre nouvelle plantation, partons pour notre nouvelle plantation; — chaque homme avec sa femme, quoique cela nous promette dure vie, et que la pauvreté soit notre premier fonds.

Quelque rétrogrades que puissent paraître ces opinions de Newcastle, nous ne parvenons à y découvrir aucune trace de préjugés; elles en sont aussi libres que celles même de Hobbes. Il n'y a là aucune idolâtrie monarchique, aucune superstition de caste. S'il veut que la volonté du prince soit la loi souveraine, ce n'est pas par croyance à un droit divin quelconque : il parle au nom du seul pouvoir civil et des conditions nécessaires du fonctionnement de l'*État*, dont il s'est fait une idée étroite peut-être, mais très précise, sans rien de mystique, à la façon de Jacques Ier, ou de patriarcal, à la façon de Robert Filmer. L'évêque Laud l'avait eu en grande estime; mais il est probable que, dans les conversations politiques qu'ils eurent ensemble, leur dévoûment mutuel à la cause royale les dispensa de pousser jamais la discussion sur le terrain des premiers principes, sans cela ils auraient eu certainement quelque peine à s'entendre. Cela veut dire qu'il avait l'esprit philosophique, mais qu'il ne l'avait pour le monde qu'autant qu'il lui plaisait de l'avoir, dans la mesure où il le jugeait compatible avec l'essentiel de ses opinions et les devoirs qu'elles lui imposaient. Nous avons nombre de témoignages de cet esprit philosophique, et nous en avons déjà produit beaucoup dans le cours de cet essai : il nous reste à citer le plus important de tous, une certaine conversation sur les sorcières, qu'il eut avec Hobbes. Cette conversation, à peu près inédite, n'ayant été relevée, à ma connaissance, par aucun des écrivains qui ont traité de la sorcellerie, est absolument mémorable, tant pour l'opinion qu'elle exprime que pour le commentaire prudent dont la duchesse l'accompagne, et qui prouve le soin avec lequel Newcastle évitait d'ordinaire d'aller jusqu'au bout de sa pensée.

Un autre jour, leur conversation étant tombée sur les sorcières, M. Hobbes dit que, quoiqu'il ne pût croire rationnellement qu'il y eût des sorcières, il ne se sentait pas cependant entièrement libre de croire qu'il n'y en avait pas, par la raison qu'elles confessaient elles-mêmes qu'elles l'étaient, lorsqu'elles étaient strictement interrogées.

Monseigneur répondit que, bien qu'il eût peu de souci qu'il y eût ou non des sorcières, cependant son opinion était que les aveux des sorcières et les souffrances qui en résultaient provenaient de cette croyance erronée qu'elles avaient fait avec le diable un contrat pour le servir

moyennant telles récompenses qu'il était en son pouvoir de leur donner; que c'était leur religion d'adorer le diable et de lui rendre un culte; qu'elles avaient en cette religion une foi si ferme et si constante, que s'il leur arrivait quelque chose de conforme à leurs désirs, elles croyaient que le diable avait entendu leurs prières et exaucé leurs requêtes, de quoi elles lui rendaient leurs remercîmens, mais que, si les choses arrivaient au contraire de leurs prières et de leurs désirs, alors elles étaient troublées, s'imaginaient l'avoir offensé, ou ne l'avoir pas servi convenablement, et lui demandaient pardon pour leurs offenses. Elles s'imaginent encore que leurs rêves sont des actions extérieures réelles; par exemple, si elles rêvent qu'elles volent en l'air ou qu'elles s'échappent par la cheminée, ou qu'elles prennent différentes formes, elles croient sans hésiter qu'il en est réellement ainsi, et cette opinion perverse les rend industrieuses à accomplir en faveur du diable de telles cérémonies qu'elles lui rendent un culte et l'adorent comme leur dieu, et choisissent de vivre et de mourir pour lui.

Telle est l'opinion que monseigneur exposa sur les sorcières et que M. Hobbes s'est plu à insérer aussi dans son livre déjà mentionné (1). Mais monseigneur ne tient pas cette opinion pour si universelle qu'il ne puisse bien y avoir d'autres sorcières que par imagination; car il ne parle que de cette sorte de sorcières qui ont pour religion d'adorer le diable de la manière dite ci-dessus. Il ne pense pas non plus que ce soit un crime de professer sur les matières indifférentes telle opinion qui lui semble la plus probable, car sur ces matières les hommes peuvent discourir et argumenter comme il leur plaît pour exercer leur esprit, et peuvent changer et altérer leurs opinions selon qu'ils en ont découvert de meilleures assises ou des raisons plus probantes, tandis que sur les matières fondamentales qui intéressent l'église et l'état, il est un si ferme adhérent de l'un et de l'autre qu'il ne maintiendra jamais ou ne défendra des opinions qui peuvent leur être préjudiciables.

La page qu'on vient de lire est ce qui a jamais été dit de plus pénétrant et de plus vrai sur la sorcellerie. Newcastle s'est admirablement rendu compte du sinistre phénomène, et il est allé droit avec une raison supérieure à ce qui en est le centre vital, le cœur même. Nous ne pouvons nous y arrêter autant que nous le voudrions, mais si, comme nous en avons bonne envie, nous abordons

(1) Le *Léviathan*. La seconde opinion que Hobbes a empruntée à Newcastle pour ce livre singulier se rapportait à cette question bizarre, souvent agitée pendant les deux derniers siècles, si l'homme pourrait voler avec le secours d'ailes artificielles ingénieusement construites. Newcastle répondait non, et en donnait pour raison que les bras de l'homme sont dirigés en avant, tandis que les ailes de l'oiseau, qui sont ses bras, sont dirigées en arrière.

directement dans un jour prochain ce sujet de la sorcellerie, il nous plaira de reprendre cette opinion et d'en expliquer la haute portée en lui donnant tous les développemens qu'elle mérite. Qu'il nous suffise de l'employer aujourd'hui pour montrer la nature de l'esprit du duc et combien il était pénétrable à la lumière.

Le duc enfin était poète à ses heures, et ces heures-là étaient fréquentes. Outre ses tentatives dramatiques déjà mentionnées, il écrivait des intermèdes pour des pièces de la duchesse, des chansons amoureuses, de grivoises allégories. Le souvenir de la poésie à la mode à l'époque de sa jeunesse y est visible, et sa mémoire y fait plus d'un emprunt aux poètes antérieurs. Par exemple, il a un *boniment* de colporteur vantant sa marchandise aux paysans des villages anglais, où il s'est manifestement souvenu de la chanson d'Autolycus dans le *Conte d'hiver* de Shakspeare. Plus loin, une assez jolie pièce, les *Flèches de Cupidon*, est une imitation très directe d'une chanson de Robert Greene. En général, les poésies du duc ressemblent singulièrement à celles de sa femme ; comme dans ces dernières, l'inexpérience domine, la gaucherie, et une négligence dans l'exécution d'où naissent des inégalités presque incroyables. Un hémistiche heureux est complété par une demi-ligne de prose plus qu'ordinaire; ce style est mou et lâché par places comme un membre sans os qui soutienne la chair. Mais on aurait tort pour cela de juger ces poésies méprisables ou seulement médiocres, car elles rachètent leurs faiblesses par la nouveauté des sujets et révèlent une âme originale trahie par ses moyens d'exécution. Rien de banal même dans le lieu-commun, rien d'artificiel même dans le précieux. Poésie de grand seigneur qui en a pris à son aise avec les difficultés de l'art, et à qui le sans-gêne a réussi mieux que ne l'auraient fait probablement un effort plus studieux et un souci plus inquiet du mieux. Et le noble poète est bien foncièrement de son pays; voilà un adversaire que ses ennemis les puritains n'auraient pu renier pour leur compatriote. L'imagination anglaise est chez lui aisément reconnaissable; il en a les formes les plus caractéristiques et les préférences même les plus outrées, l'amour de la réalité, le goût du grotesque, la recherche du bizarre. Il les a tellement, ces préférences, qu'il en perd tout aristocratisme, et qu'on éprouve parfois quelque surprise à les rencontrer sous la plume du chef des Cavaliers. Une veine d'humour large, abondante, facile, l'aide merveilleusement à contenter ces préférences en le portant naturellement tantôt vers la satire fantasque, tantôt vers les trivialités amusantes et les réalités picaresques. Un exemple. S'il est un caractère qui ait été cher aux poètes anglais des deux derniers siècles dans leurs momens de réalisme, c'est bien celui du mendiant facétieux et de belle

humeur, libre par sa pauvreté même, heureux par son abjection même, à qui ses vices ne peuvent plus nuire, qui sent au contraire par eux l'aiguillon de la vie, et qui à l'occasion peut retrouver par leur moyen un élan d'enthousiasme, voire même une aperception des éternelles vérités. Est-il besoin de rappeler le *Beggars' Bush*, cette si amusante comédie de Fletcher, et le *Capitaine Jack*, le voleur pénitent de l'honnête Defoë, et l'*Opéra du mendiant* de Gay, ce type à peu près unique de l'opéra comique à l'anglaise, et les *Jolly Beggars*, cette admirable cantate picaresque de Burns? Eh bien, croiriez-vous que ce sujet a tenté Newcastle, et qu'il l'a traité sans plus de répugnance ni de miévrerie que le plus plébéien des poètes, le plus hanteur de tavernes et populacier d'habitudes? C'est un des plus curieux exemples que le génie de chaque nation exerce universellement sa domination sans distinction de temps, de conditions ni de castes, et qu'il n'y a qu'un même esprit pour tous les hommes d'un même pays. Nous voudrions mettre cette pièce sous les yeux de nos lecteurs rien qu'à ce titre, et quand bien même elle ne serait pas un des meilleurs spécimens qu'on puisse donner du talent de Newcastle comme poète.

LE MARIAGE DU MENDIANT.

Jadis vivait un vieux mendiant dépenaillé qui comptait quatre-vingts hivers bien sonnés. Sa tête était toute chenue, sa barbe longue et blanche comme la neige; il ne pouvait marcher qu'appuyé sur un bâton, ses yeux chassieux étaient éteints et froids, ses mains, tremblantes de paralysie, ne pouvaient presque plus rien saisir. Son manteau était formé de plus de pièces qu'arithmétique et algèbre ne peuvent en dénombrer et comptait plus de couleurs que n'en a l'arc-en-ciel. Sa maison, bâtie de mottes de gazon, était adossée à un vieux tronçon de chêne et était percée au sommet pour laisser passer la fumée. Tout proche de lui habitait une vieille mendiante décrépite que toute la ville disait avoir cent ans. Elle n'avait plus une dent, bien mieux, ses gencives même étaient usées et tous ses doigts étaient passés à l'état de pouces; ses joues étaient sillonnées de rides, profonds tombeaux de toute joie, ses yeux étaient deux trous par lesquels elle ne voyait guère; à l'occasion, mais peu souvent, elle entendait encore la grosse cloche de la ville; ses paroles étaient rares, et il était plus rare encore qu'elles eussent un sens. Depuis des années des béquilles assistaient ses jambes endormies par un long oubli du mouvement, et qu'il y avait de temps que ses talens de ménagère avaient cousu ensemble les milliers de loques usées par le vent et la pluie qui lui servaient de vêtemens!

Par un chaud jour d'été, ces deux-là se traînèrent au soleil, tout

guillerets comme des mouches quand elles quittent leur long sommeil, et alors Apollon fit ce chef-d'œuvre d'allumer quelques étincelles dans ces cendres mortes. Réchauffé et attendri par ce beau temps, il voulut l'embrasser, mais sa vieille tête à elle tremblait tant qu'autant de fois il essayait, autant de fois il la manquait. Il croyait que c'était pudeur, mais comme c'était bien contre son gré, elle faisait de son mieux pour le contenter sans pouvoir y réussir. Elle grommela quelque chose, mais il ne put pas la comprendre. Alors il cria : « Douce Héro, je serai ton Léandre ! » et elle répondit : « Avant notre rencontre, j'étais froide comme une pierre, mais maintenant je suis Vénus, et vous êtes Adonis. » L'amour parlait par ces deux êtres le même langage passionné qu'il parle par les plus jeunes amans au début même de leur affection ; car Cupidon entend régner toujours sur l'homme et le gouverner depuis le berceau jusqu'à la tombe. Vertueux autant que pressés, ces deux amans ne veulent ni pécher, ni retarder, et sur l'heure, dans toute la chaleur de cette rencontre, ils font serment de se marier. Aussitôt la nouvelle de ce mariage se répandit chez tous les mendians du voisinage et de plus loin. Au jour marqué, boiteux, aveugles et sourds se réunirent. Le fiancé, conduit entre deux boiteux, se poussait lentement d'un pas rythmé par les saccades de la claudication, la fiancée était conduite par deux aveugles qui restaient en arrière d'elle, parce que, vous le savez, l'amour est toujours aveugle. Un prestolet de bourgade, qu'ils allèrent chercher, les maria avec un vieil anneau de rideau. La fiancée n'eut personne pour lui tenir lieu de père, parce qu'elle était si vieille qu'on ne put lui en trouver un.

La chose faite, avec des acclamations de joie bruyante, ils prièrent le dieu de l'hymen d'envoyer un garçon, de faire un miracle, et la paroisse fit très solennellement vœu de prendre à sa charge tous leurs enfans.

Alors un Tom de Bedlam souffla dans sa corne pour appeler les conviés à la fête du mariage. Ils avaient bonne provision d'os à moelle de choix ramassés dans la rue, de carottes tirées du ruisseau d'un adroit coup d'orteil et de je ne sais combien d'autres friandises en plus grand nombre que je ne puis les compter et qu'il serait trop difficile de nommer. Alors vint le banquet indispensable, la ville le donna, c'est-à-dire du pain blanc et de l'ale forte.

Ils se soûlèrent tous si bien qu'ils ne pouvaient se tenir droits ; cependant ils voulurent danser et crièrent : de la musique, holà ! Ils composèrent un orchestre avec des grils, des pincettes et des clés, les aveugles chantèrent comme faisait Homère, quelques-uns sifflaient ou sonnaient dans des bâtons creux et ainsi mélodieusement ils jouèrent une ronde.

Boiteux et boiteuses se groupèrent, et, clochant à qui mieux mieux, dansèrent jovialement ; les sourds s'en mêlèrent à leur tour, car ils ne

purent pas y résister quand ils virent ce spectacle, quoiqu'ils n'entendissent rien de la musique, ce qui était pour eux grand bénéfice, et puis enfin ils conduisirent les époux au logis et les y laissèrent soûls comme souris.

Songez que ce que vous venez de lire a été écrit par le plus élégant seigneur d'Angleterre et concluez que toute nation a son génie comme ses mœurs.

Parmi les morceaux écrits par le duc pour les pièces de sa femme, il se trouve un court fragment consacré à la description des qualités qui font le mari modèle. Est-il bien sûr que ce fragment soit du duc? Il est difficile à un critique étranger de se prononcer en telle matière : cependant nous nous permettrons d'exprimer un doute. Ce portrait du parfait mari ressemble tellement à celui que la duchesse a tracé de Newcastle par deux ou trois fois, qu'on peut dire qu'il n'en est qu'une traduction en vers et que, par conséquent, nous sommes fort tenté de le lui restituer.

Je suis résolue à ne me jamais marier, à moins que je ne trouve un homme de sang noble dont les vertus soient plus grandes que son arbre généalogique; qui n'ait aucune crainte, sauf celle de commettre une injustice; qui se rappelle tout, sauf les injures; qui ait un courage supérieur à celui du lion dans son orgueil et sache cependant cacher ce courage dans sa noble poitrine; qui soit juste pour la justice même et sache peser toutes choses dans la balance du jugement, dont la vue nette sache découvrir d'emblée la nature des hommes et des affaires; qui, par le passé, sache prévoir prudemment l'avenir; qui ait un esprit égal à tous les poètes romains, dont l'imagination soit vive et acérée, sans être pour cela offensive, dont le discours soit clair, concis et n'appartienne qu'à lui; qui soit aisé et naturel dans toutes les occasions, de nature excellente, une âme apte à s'attendrir et prête à obliger le genre humain entier si la chose était en son pouvoir.

Si ce portrait est du duc, il ne saurait s'en trouver de plus étroitement conforme à l'estime passionnée que la duchesse professait pour lui. Il est probable alors que, pour l'écrire, il s'est contenté de mettre bout à bout les qualités qu'elle avait maintes fois louées en lui, et que ce morceau doit être pris en conséquence comme le plus courtois des remercîmens, puisque, pour tracer son idéal d'époux, il n'a pas cherché d'autre modèle que la réalité qu'elle se glorifiait de posséder.

ÉMILE MONTÉGUT.

GUIZOT

Guizot a inventé le parti, le gouvernement et la doctrine du juste milieu. — On n'invente pas; on s'exprime dans ses œuvres et dans ses actes, plus ou moins clairement, complètement, heureusement. Guizot, de tournure d'esprit, de tempérament intellectuel, de conception générale des choses, était juste milieu, dès ses commencemens, dès l'âge où c'est plus naturellement vers les extrêmes, et même vers les extrêmes contradictoires que l'on tend, et, chose remarquable, c'est plutôt en vieillissant qu'il a semblé, je dis semblé, se laisser emporter aux idées exclusives et aux partis-pris.

Il était juste milieu très judicieusement et fermement, par conviction que la vérité humaine est une moyenne, une ligne centrale à égale distance des opinions hasardées et aventureuses de droite et de gauche, un « entre-deux » auquel il faut croire et se tenir, le reste devant seulement être connu et compris. Il imaginait l'esprit humain comme capable, précisément, de voir vite tous les points de la circonférence, mais pour en trouver le centre et pour s'y porter, et pour y rester. Il croyait que savoir, penser, réfléchir, raisonner ne sont que des moyens de trouver avec plus de précision, de sûreté et de certitude cette région moyenne qui est le séjour naturel et sain d'un esprit bien fait. L'originalité lui était suspecte, comme dangereuse, mal sûre et décevante, du moins à y rester et à la chérir. Bossuet ne s'est pas défié plus que lui des opinions particulières. Les opinions particulières étaient, pour lui, choses à connaître, à permettre, et à éviter, régions périlleuses et confuses où il faut pousser des reconnaissances, pour en rapporter des notions et des renseignemens utiles, mais où il ne faut pas faire d'établissemens.

Et les esprits de cet ordre sont d'ordinaire inconsistans, flottans, mal liés et d'une molle étreinte. Ils ont quelque chose d'hétérogène. L'étoffe en est faite de pièces et morceaux divers. Ils ont des opinions contraires, mal conciliées. Ils sont pour l'affirmative dans une certaine mesure, et pour la négative jusqu'à un certain point. Leur moyenne est un à-peu-près et leur modération une incertitude. Ou bien leur vie intellectuelle est une suite de variations, et ils compensent un pas de trop fait à gauche par un pas de trop fait à droite. — Le modéré, d'ordinaire, est un indécis qui, seulement parce qu'il est indécis, est modéré. Il déguise, s'il est médiocre; il transforme, s'il est intelligent, une faiblesse de caractère en bonne tenue apparente de pensée.

Ce n'est pas du tout le cas de Guizot.

La modération de sa pensée s'unissait à une vigueur rude et impérieuse de caractère, ce qui fait qu'il apportait la certitude dans la modération. Certain, nul ne l'était plus que lui. Il était la certitude même. Il croyait en lui intrépidement, et franchement, et loyalement, loyauté infiniment rare en nos temps modernes. Personne ne pousse le scepticisme jusqu'au doute sur soi-même, et n'est sceptique à ce point de devenir modeste. Mais, d'autre part, presque personne ne pousse la certitude jusqu'à une manière d'immodestie. La loyauté absolue le voudrait pourtant, et c'est cette loyauté que Guizot osait avoir et ne marchandait pas à montrer. « Je déteste par-dessus tout, disait-il, l'hypocrisie et la subtilité. » Il détestait l'hypocrisie qui consiste à ne pas se donner hautement raison quand on est persuadé qu'on a raison, et cette subtilité qui consiste à se donner raison par des détours et à surprendre l'approbation, au lieu de la réclamer ou de la conquérir. Il était aussi loin que possible de cet état d'esprit. Il était capable, non-seulement de certitude, mais de foi. Une idée vraie, si de plus elle lui semblait de grande « importance pratique, » était pour lui et objet de certitude et matière de foi; c'est-à-dire et qu'il y croyait et qu'il l'embrassait de toutes les ardeurs les plus intimes de son âme : « Une idée qui se présenterait à l'homme comme vraie, mais sans le frapper en même temps par l'étendue ou la gravité de ses conséquences, produirait la certitude; la foi ne naîtrait pas. De même le mérite pratique, l'utilité d'une idée ne peut suffire à enfanter la foi; il faut qu'elle attire aussi l'attention par la beauté pure de la vérité... La beauté intellectuelle et l'importance pratique, tels paraissent donc les caractères des idées propres à devenir matière de foi. »

Il était croyant jusqu'à ne pas détester d'être impopulaire, ce qui est le signe. Le goût de l'impopularité est le commencement du goût du martyre. Il a dit qu'il ne recherchait point l'impopularité,

qu'il se contentait de n'en avoir aucun souci. En vérité, il y avait plus; il n'en haïssait point la saveur amère. Elle lui donnait du ton. Il n'est jamais plus beau que quand, sans la provoquer, du moins il lui dit : « A votre aise! » Il assure « qu'il ne connaît pas l'embarras et qu'il ne craint pas la responsabilité. » Vous pouvez l'en croire, et que non-seulement il ne craint pas la responsabilité, mais il l'assume avec empressement. « ... Cette politique, disait-il en pleine chambre, j'en ai ma part, je n'en réclame que ma part; mais si la responsabilité en paraissait trop pesante à quelqu'un, je suis prêt à accepter aussi toute la part dont d'autres ne voudraient pas. »

Tel il était en 1838, tel dès 1812. Il s'agissait alors de mettre un mot de convenance à l'adresse de l'empereur dans une leçon d'ouverture à la Sorbonne. Fontanes priait : « Faites cela pour moi. » Le jeune homme s'obstina. Il fallut se passer du compliment. C'était le jeune Guizot qui faisait ses exercices. Il s'exerçait à ne pas plier. — Cette certitude, cette solidité, cette assiette ferme de caractère paraît dans ses répugnances comme dans ses actes. Il est stupéfait en face de Chateaubriand. Celui-ci allait répétant : « Mon défaut capital est l'ennui, le dégoût de tout, le doute perpétuel. » Et Guizot s'écrie : « Étranges dispositions dans un homme voué à restaurer la religion et la monarchie! » Guizot, lui, ne s'ennuie pas et ne doute pas. Il est né pour la certitude et pour l'action.

Cette modération d'esprit et cette fermeté de caractère font l'originalité de Guizot. C'est un modéré énergique et un tempéré impérieux. Ce qu'il voudra, ce seront « des mesures modérées appliquées par des hommes énergiques. » Où les autres apportent, à l'ordinaire, ou des faiblesses, ou des nonchalances, ou des indécisions, faisant de leurs faiblesses des tempéramens, de leurs nonchalances des compromis, et de leurs indécisions des moyens termes, il apportera une complexion de radical au service d'idées conciliantes, et sera quelque chose comme un intransigeant du centre.

Et ces idées de juste milieu et ce tempérament d'avant-garde, et leur union indissoluble, et leur combinaison et ses effets, et ce que dans la pratique a produit leur concours, c'est ce que nous allons étudier.

I.

Remarquons d'abord que, si le juste milieu était sa nature, comme je le crois, il était aussi son habitude d'esprit, prise de très bonne heure sous l'influence des circonstances et de ces pre-

miers enseignemens que nous donne notre vie de jeunesse. Guizot n'est pas, comme d'autres et comme on pourrait croire qu'il est, un professeur arrivé tard à la vie politique, un théoricien placé, à quarante ans, en face des choses à manier et à conduire. Il a été tout d'abord et un homme d'études et un homme d'action en même temps. S'il est professeur d'histoire à vingt-cinq ans, à vingt-huit il est négociateur politique à Gand, et quelque chose, auprès de Louis XVIII, comme Benjamin Constant auprès de Napoléon, une sorte d'inspirateur de l'acte additionnel aux constitutions de la royauté. Et désormais, pendant toute la restauration, il est historien et homme politique concurremment, l'un inspirant l'autre, l'un par l'autre contenu, guidé ou réglé, la théorie dérivant de la pratique, la pratique se conformant à la théorie, toutes deux liées, ayant parentage, ou voisinage au moins, et ne se perdant pas de vue. Il ne se peut que le juste milieu ne soit point le rendez-vous naturel de ce commerce, et que les idées moyennes ne s'imposent point à l'esprit de notre historien homme d'État, parce que les idées moyennes sont avant tout des idées pratiques. Aussi, toutes les idées générales de Guizot sont-elles des idées de juste milieu, des idées complexes et composites quant à leur essence, applicables et d'usage quant à leur but; des idées, d'une part, formées d'élémens très divers qui se concilient, ou plutôt qui s'arrangent entre eux du mieux qu'ils peuvent; des idées, d'autre part, qui se prêtent à un emploi immédiat; des idées dont on peut vivre, et qui sont un aliment tout prêt pour l'activité humaine régulière, sensée et prudente.

Il a un juste milieu philosophique et religieux, — un juste milieu politique, — et ses études d'histoire sont la production des titres historiques du juste milieu. On sent tout de suite que celui-là n'est pas un homme qui fait de la politique à l'usage de la France dans un palais de Saint-Pétersbourg.

Sa philosophie religieuse, qu'on peut trouver superficielle, mais qui est d'une courageuse et ardente bonne volonté, n'est qu'un effort honnête, généreux et obstiné de conciliation. Il voudrait une philosophie très chrétienne et un christianisme dont le philosophe pût aisément s'accommoder. Il ne désespère pas du succès de cette tentative, tant il croit qu'au succès il y aurait profit moral et profit pratique. Et ce n'est point, en cette affaire, parce qu'il est superficiel qu'il est conciliateur; c'est plutôt parce qu'il est conciliateur qu'il reste superficiel, sachant bien que c'est ici surtout qu'à creuser on se sépare. Il demande à chacun une concession légère, ou qu'il lui semble qui est légère, et s'en contente; et il cherche à réduire chacun au minimum de sa croyance. De ces croyances dépouillées de leur surcroît gênant, il espère faire une croyance gé-

nérale, et de ces concessions des liens, des attaches, des points de contact au moins, à unir et souder le tout.

Il demande au philosophe de croire un peu au surnaturel, de l'admettre au moins comme ne répugnant pas nécessairement à la raison. Qu'on n'en fasse point abus, soit, et c'est de mettre le surnaturel partout et d'en être pour ainsi dire étourdi (comme de Bonald) qui l'a discrédité parmi les hommes. Qu'on ne « l'introduise pas si souvent à tort dans notre monde et dans notre histoire; » mais qu'on le laisse dans la *Création*. Voilà le minimum. Un acte surnaturel au commencement des choses, supposant une puissance surnaturelle au-dessus des choses, voilà la concession demandée au philosophe. Elle ne doit pas lui répugner; car le surnaturel, remarquez-le, est mal nommé et son nom lui fait tort. Le surnaturel est essentiellement naturel à l'homme. Il y croit toujours. C'est un besoin et une nécessité de sa nature. Il est aussi instinctif en l'homme que la confiance dans la perception extérieure. Et que le besoin senti par nous ne démontre point la réalité de son objet, que le caractère instinctif, naturel et universel d'une croyance ne prouve que la nécessité d'une illusion; que, de ce que nous voyons le monde autour de nous, il ne s'ensuive point qu'il existe, et que, tout de même, de ce que nous croyons invinciblement au surnaturel, il ne s'ensuive point que le surnaturel soit, on en tombe d'accord; mais les choses au moins sont égales; la croyance de l'homme au surnaturel ne démontre pas plus la réalité du surnaturel que la perception extérieure ne démontre la réalité des choses, mais ni plus ni moins; et, de même qu'on reconnaît qu'on n'arrachera jamais à l'homme sa confiance au témoignage de ses yeux, nous demandons que l'on confesse que rien ne dépouillera l'homme de ses penchans mystiques, non moins naturels, malgré leur nom, parce qu'ils sont non moins universels, traditionnels, impérieux et nécessaires; nous demandons qu'on accepte le surnaturel comme condition de la vie humaine, au même titre que la conviction aussi profonde, aussi perpétuelle, tout aussi injustifiable par demonstration et rationnellement illégitime, qui nous fait dire qu'il y a de la terre, des rochers, des arbres et des fleurs; nous demandons que le surnaturel soit tenu pour aussi naturel que toutes les choses que nous ne pouvons ni prouver, ni ne pas croire.

Cette concession obtenue, ou tenue pour faite, Guizot a cause gagnée, puisqu'il se contente, non pour lui, mais pour tout le monde, d'un minimum de religion, et dès lors il s'adresse tour à tour aux catholiques et aux protestans pour leur demander, non pas une entente, mais une sympathie réciproque et une marche parallèle vers un but commun, qui est le maintien d'une certaine quantité d'esprit religieux dans le monde. — C'est ici la grande affaire

de Guizot dans l'ordre moral, son *affaire de la réunion*. Il ne songe pas à la « réunion » proprement dite, et se sent trop loin du temps de Leibniz et de Bossuet pour cela; mais il voudrait au moins une manière de réunion libre, une alliance défensive, un *modus vivendi* plein de déférence et d'estime cordiale, sinon de concorde. Il voit, salue et chérit la renaissance religieuse *générale*, et sans acception d'église, qui s'est produite depuis le commencement du XIXe siècle, et qui a duré, qui a été comme la marque de ce siècle, marque bien superficielle, je crois, et destinée à s'effacer assez vite, mais que personne n'a pu nier. Il la voit dans l'église catholique, dans l'église protestante et dans la philosophie indépendante. Il l'encourage partout; et il dit : « On peut s'entendre, ou du moins on peut ne pas se combattre. » Il tend la main d'une part au catholicisme libéral et d'autre part au protestantisme orthodoxe, comme relativement voisins l'un de l'autre, et pouvant plus que d'autres groupes, sinon s'unir, du moins se supporter. Il tente là une sorte de conjonction des centres.

Cela dès 1838. C'est alors qu'il écrivit : « Qu'ils écartent la controverse; qu'ils s'occupent peu l'un de l'autre et beaucoup d'eux-mêmes et de leur tâche; le catholicisme et le protestantisme vivront en paix, non-seulement avec la société nouvelle, mais entre eux. Je sais que cette paix ne sera point l'unité spirituelle dont on a tant parlé... Mais l'harmonie dans la liberté, c'est la seule unité à laquelle ici-bas les hommes puissent prétendre; ou plutôt c'est pour eux le meilleur, le seul moyen de s'élever de plus en plus vers l'unité vraie... L'harmonie dans la liberté, c'est l'esprit chrétien. » Car les Églises doivent y songer, à se combattre les unes les autres, c'est chacune soi-même qu'elles ruinent, c'est l'ennemi commun qu'elles soutiennent et qu'elles enrichissent : « Catholiques ou protestans, que les chrétiens en soient tous convaincus : ce que le catholicisme perdrait en crédit et en empire dans les sociétés catholiques, ce que le protestantisme perdrait en crédit et en empire, dans les sociétés protestantes, ce ne serait pas le protestantisme ou le catholicisme qui le gagnerait; ce serait l'impiété. C'est donc pour tous les chrétiens, quelles que soient leurs dissidences, un intérêt évident et un devoir impérieux de s'accepter et de se soutenir mutuellement, comme des alliés naturels, contre l'impiété antichrétienne. » — Il s'habitue à parler aussi, comme un conciliateur impérieux, car impérieux, il l'est toujours, qui voudrait embrasser, pour la resserrer en un faisceau puissant, la chrétienté tout entière : « C'est à l'église chrétienne, à toute l'église chrétienne que je pense. C'est de l'église chrétienne, de toute l'église chrétienne que je veux parler. »

Il en arrive à rêver un catholicisme libéral partant de Rome

même, un *Syllabus* libéral, qui permettrait aux groupes divers de la société chrétienne de ne plus voir entre eux que des divergences, des nuances et des différences de degré, et qui souffrirait, provoquerait presque entre eux, sinon une fusion, du moins une communication et une harmonie : « Je me représente quelquefois ce qui arriverait, si, un jour, le pouvoir suprême de l'église catholique acceptait pleinement, hautement, le principe de la liberté religieuse... Personne ne saurait mesurer d'avance l'effet que produirait dans le monde civilisé la franche et ferme introduction de ce principe dans l'église catholique... » — Attirer catholiques, protestans, et même simples philosophes spiritualistes, nullement à un *Credo* commun, mais à une commune direction générale de pensée, à un sentiment commun de l'importance de l'idée religieuse dans le monde, et à une attitude commune de combat, voilà sa pensée constante. — C'est le juste milieu philosophique et religieux ; c'est l'esprit politique cherchant dans les croyances comme centrales et mitoyennes de l'humanité le gros de l'armée, et le ramenant, le rassemblant, à l'exclusion des ailes extrêmes, des corps indisciplinables, et des soldats isolés, et s'efforçant de lui tracer la grande route, où, sans confusion, chaque division gardant ses insignes particuliers et ses distances, il pourra marcher.

Non point que, pour rendre plus facile cette « coalition, » Guizot réduise ou permette qu'on réduise la religion au pur et simple esprit religieux. Il est très loin, en cela, des idées de Benjamin Constant, et il est trop esprit organisateur pour y tendre. Il n'a rien de l'individualiste ombrageux et solitaire. Si, comme protestant, si, dans son église particulière, il a été « orthodoxe, » c'est qu'il croit fermement qu'une religion est nécessairement et doit être un lien étroit entre les hommes, une manière de penser en commun, une communauté et une communion intellectuelle, un engagement, une adhésion de chacun au sentiment de l'association, doit par conséquent avoir ses dogmes arrêtés et sa discipline. « La religion n'est pas un fait purement individuel, c'est un puissant et fécond principe d'association... Des élémens mêmes de la religion naît la société religieuse. » Donc, des religions qui soient des églises, et des églises qui soient des sociétés ; mais entre ces églises, et même de ces églises aux écoles philosophiques qui admettront le surnaturel, une communication constante, un courant de sympathie, un esprit d'alliance au moins défensive, et du tout une association générale dirigeant l'humanité, et la maintenant dans cette région morale tempérée où elle a toujours aimé habiter, dans cette atmosphère moyenne qui est faite d'un peu de surnaturel, d'un peu de foi, d'un peu de charité, et de beaucoup de bon sens.

Ce juste milieu philosophique et religieux est la conception la plus médiocre et en même temps la plus significative de toutes les conceptions de Guizot. Elle marque bien son peu de philosophie, ou plutôt son peu de souci de philosopher sérieusement; son esprit pratique qui cherche surtout parmi les idées celle qui est la plus propre à être appliquée, à peu près, dès demain, et qui peut servir à quelque chose; son goût d'organisation et de concentration, et son adresse à persuader aux hommes, pourvu qu'ils ne soient pas tout à fait des ennemis le couteau au poing, qu'ils sont faits pour s'entendre, à la condition de peu parler; son goût en même temps de discipline, de règle et d'obéissance dans le rang; son optimisme enfin, et cette conviction qu'il ne faut qu'un peu de bonne volonté pour que les plus grands désaccords intellectuels soient résolus, tout comme les plus grandes difficultés politiques; ce sentiment, bien hasardé, qu'on peut traiter les difficultés d'ordre moral comme les obstacles matériels, par l'énergie, le bon vouloir et de bonnes règles d'action.

Il aurait voulu diriger les âmes, comme un parti, comme deux ou trois partis unis par un programme commun et obéissant à un chef habile. Il croyait, ou bien plutôt il aimait à croire, qu'un système n'est pas chose très différente d'un programme, alors que ce sont choses d'essence et de nature infiniment dissemblables. Il faisait ou voulait faire de catholiques, protestans, et philosophes spiritualistes, une coalition analogue à la coalition de 1838, composée de centre droit, centre gauche et gauche dynastique. Il croyait ou voulait croire qu'un mouvement religieux peut être une manœuvre. — Il était soutenu dans cette tentative, infiniment honorable et infiniment généreuse d'ailleurs, par cette idée, qui n'est à sa place qu'en politique, que la vérité est dans la moyenne, et que les solutions justes sont des moyens termes saisis par un esprit avisé. Il cherchait le juste milieu en choses de conscience. C'est ici qu'il n'y en a point, ou qu'il n'en est un, tout factice et artificiel, que dans une confusion où peut entrer beaucoup de bon vouloir, mais non beaucoup de sincérité.

II.

Ses études historiques ont été tout entières inspirées, animées et dirigées par l'esprit de juste milieu. Le juste milieu en histoire, en choses de développement historique, ce sont les classes moyennes. Ce sont les classes moyennes qui doivent avoir raison, ce sont elles qui doivent avoir l'influence et la prépondérance dans une nation, ce sont elles, quand elles existent, qui font la stabilité, qui forment comme le lest d'un pays, c'est leur absence qui fait

qu'un pays manque d'équilibre, une constitution de force, une histoire de suite, et qu'une nation, à travers mille révolutions, mille traverses et mille secousses, est ballottée du despotisme à l'anarchie.

Une classe moyenne, c'est, avant tout, une classe de citoyens qui ne sont absorbés, et comme engourdis, ni par l'excès de travail, ni par l'oisiveté ; qui ont des occupations et du loisir, la salutaire discipline du travail et la liberté de pensée que donne le relâche. — C'est ensuite une classe de citoyens qui ont de la fortune et qui n'ont pas trop de fortune. La pauvreté est un esclavage ; l'esclavage est servilité ou révolte. La richesse est une solitude ; elle fait l'homme si puissant qu'il n'a pas besoin des autres, et ne s'en inquiète point, que pour les asservir ou les humilier, s'il est orgueilleux. Elle met l'homme hors de la nation par le peu de besoin qu'il a d'elle, et le peu de souci qu'il est amené à en prendre. L'homme de moyen état, travaillant, sans travailler trop, possédant, sans trop posséder, ayant besoin des autres d'une manière générale, sans avoir besoin de tel ou tel comme protecteur ou patron, doit être un homme bien équilibré. Il n'est ni maître indifférent ou dur, ni esclave servile ou révolté ; il est intéressé à la chose publique, sans pouvoir prétendre la diriger seul, sans être tenté d'en désespérer comme trop petit pour peser sur elle. Il a des idées générales, et du temps pour les modifier et les plier aux nécessités des circonstances, ce que ne peut faire ni l'homme de labeur constant qui vit sur une grosse idée générale très simple adoptée une fois pour toutes et où il s'obstine et se rencogne, ni peut-être l'homme de caste, à qui sa caste étroite fait des préjugés étroits d'où il met son amour-propre aristocratique à ne pas sortir. — L'homme des classes moyennes doit diriger la société.

La vérité même est qu'il la dirige, dès qu'il existe, comme fatalement. La théorie est ici confirmée par le fait. L'homme des classes moyennes dirige la société, parce que c'est lui qui fait l'*opinion*.

L'opinion, *ce qu'on dit*, ce qu'on entend répéter partout, ce qu'on sent d'avance que l'homme que l'on rencontre va vous dire, ce qu'on va dire soi-même, sous forme de concession plus ou moins explicite, même quand on ne le pense pas, par une sorte de respect humain et de courtoisie à l'égard de la pensée générale, l'*opinion*, enfin, à tout moment de l'histoire, mais de plus en plus à mesure que les hommes ont plus de moyens de s'entendre parler, et où ce *qu'on dit* se répand plus vite et fait plus de bruit, a une puissance incalculable sur les décisions humaines. C'est le principe de sociabilité qui veut cela, et le désir de ne pas trop se disputer pour pouvoir vivre à peu près tranquillement sur cette terre. — L'opinion,

c'est précisément le juste milieu, le milieu, tout au moins, où, d'instinct, les hommes tendent et se ramènent.

Or, et c'est ici le point important, l'opinion n'est pas toujours la volonté générale; tant s'en faut, et très souvent la volonté générale vient se briser, ou, pour mieux dire, s'émousser et s'amortir sur l'opinion. On sent cela dans les pays de suffrage universel, ou de suffrage très étendu. Les élections ont un sens, et l'opinion en a un autre. Les élections demandent une mesure très décisive, très radicale; l'opinion demande, inspire, suggère, et, peu à peu, et même très vite, impose une mesure très modérée, dans les temps, au moins, de calme relatif, et de vie nationale normale et régulière. — Et la volonté nationale s'accommode de cette sorte de déception; elle ne proteste point avec véhémence, elle ne crée point par son mécontentement un malaise social; elle recommence, seulement, aux élections suivantes, et l'opinion recommence aussi. L'opinion est ainsi, non point l'expression de la volonté générale, mais le modérateur de la volonté générale.

Cela tient à ce que l'opinion c'est ce *qu'on dit*; et ce qu'on dit est déjà quelque chose de plus intellectuel que ce qu'on veut; c'est déjà une pensée, sinon une idée, au lieu de n'être qu'un désir confus, une passion, une tendance ou une impatience. La volonté nationale exprimée par l'opinion, c'est la volonté nationale déjà épurée, spiritualisée et corrigée. Comme la pensée trouve dans le mot son expression, mais aussi, et peut-être encore plus, son correctif, de même la volonté populaire trouve dans l'opinion une voix, mais encore plus une interprétation discrète et élevée.

Cela tient encore à ce que l'opinion, étant ce qu'on dit, est essentiellement ce qu'on ose et ce qu'on peut avouer. Ce qu'il y a de malsain et de mauvais en nous, nous ne le disons point, ou nous le mettons dans des lettres anonymes; ce qu'il y a de mauvais et de malsain ou d'odieux, dans la volonté populaire, l'opinion ne l'exprime pas. Elle n'exprime que des idées, et, relativement, des idées honnêtes. Elle a son hypocrisie, elle aussi, et souvent elle déguise en idées ce qui n'est que passions, avidités, colères et rancunes; mais encore est-elle forcée de le déguiser en idées. Elle ne peut procéder que par pensées; c'est son office et sa nature. Ce que la volonté générale a de mauvais, elle pourra donc le mettre dans des bulletins de vote, qui sont les lettres anonymes de la vie sociale; mais l'opinion ne l'exprimera pas; elle exprimera quelque chose d'analogue, mais quelque chose qui sera déjà beaucoup plus noble, beaucoup plus désintéressé, beaucoup plus pur, au moins beaucoup plus avouable.

Pour ces raisons, il y a donc deux choses très différentes : la

volonté générale et l'opinion, celle-ci beaucoup plus rationnelle et beaucoup plus raisonnable que celle-là, celle-ci beaucoup plus modérée et beaucoup plus apte aux tempéramens que celle-là, parce que des deux la première est l'état d'âme du peuple, et l'autre son état d'esprit; et des deux, dans les pays de facile communication et de rapide information, c'est l'opinion qui, en tout temps non révolutionnaire, gouverne.

Or, l'opinion, c'est la classe moyenne qui la fait.

La raison en est très simple. L'opinion est ce qu'on dit, et c'est la classe moyenne qui parle. C'est la classe moyenne qui trouve le mot qui interprète, plus qu'il ne l'exprime, la volonté nationale. C'est la classe moyenne qui trouve l'expression modérée, épurée et corrigée des tendances populaires, et qui la répand, et qui impose à l'État la volonté générale, rien qu'à s'exprimer devenue, au moins un peu, idée, pensée, principe, chose intellectuelle, *opinion*. — Pourquoi est-ce la classe moyenne qui fait l'opinion, et non une autre classe? Parce que la classe inférieure ne sait que sentir et ne sait point parler; parce que la classe supérieure, qui saurait parler, est trop loin de tout le monde pour connaître ce qu'il veut et pour s'inspirer de ce qu'il sent. De la classe inférieure, toute sensitive, le défaut est de ne point penser, et de n'exprimer, ou plutôt de n'exhaler, que des desirs ou des plaintes; de la classe supérieure, toute pensante, le défaut est de ne point sentir avec le peuple, de n'avoir pas de communication avec lui, de ne pouvoir point, quelle que soit sa bonne volonté, savoir distinctement ce dont il souffre, ce qu'il réclame, à quoi il répugne. Voilà pourquoi c'est la classe moyenne qui fait l'opinion.

Or l'opinion est la reine du monde, comme a dit Pascal; elle gouverne dès qu'elle existe, quelle que soit la forme de l'état, et même sous les gouvernemens despotiques, comme sous les autres. La seule différence est dans la moindre ou plus grande facilité qu'elle trouve à gouverner. Richelieu réussit parce qu'il gouverne avec l'opinion; Louis XIV de même, et, on le sait, même quand il révoque l'édit de Nantes; car ce n'est pas à dire que l'opinion ait toujours raison; et qu'elle gouverne toujours, plus ou moins aisement, c'est tout ce que nous prétendons.

Elle gouverne dès qu'elle existe; mais il faut qu'elle existe, et elle n'existe pas toujours. Elle n'existe point, précisément quand il n'y a pas de classe moyenne, la classe moyenne, comme nous l'avons vu, étant nécessaire pour la produire. Il y a eu, il y a encore, des peuples qui n'ont point de classe moyenne, et où, partant, le gouvernement non-seulement n'est pas, mais ne peut pas être un gouvernement d'opinion. L'antiquité n'a pas connu les

classes moyennes. C'est pour cela que les peuples de l'antiquité tendaient au despotisme comme à leur fin naturelle. Les petites républiques grecques devaient s'absorber dans l'empire macédonien en très peu de temps, et tous les autres états étaient des monarchies despotiques. Quant à l'état romain, qui a si bien senti l'absence et la nécessité d'une classe moyenne qu'il en a créé une factice par l'institution des tribuns, chargés d'exprimer légalement l'opinion populaire et d'être les intermédiaires entre la foule et la classe dirigeante, ce n'en est pas moins par l'absence de classe moyenne, d'abord qu'il est tombé dans le despotisme impérial, plus tard qu'il a disparu. Vers la fin il a voulu, par l'institution des *curiales*, créer quelque chose encore comme une classe moyenne, assurer, dans chaque municipe, le concours de la bourgeoisie aisée et indépendante à l'administration locale. Mais, d'une part, il a disposé et surtout pratiqué cette institution dans un esprit qui était le moins libéral du monde, prenant de telles précautions, que les curiales n'avaient que des devoirs sans avoir de vrais droits, et en arrivaient à n'être que des fonctionnaires gratuits; d'autre part, l'eût-il voulu, il ne pouvait pas *créer une classe*, une classe ne se créant point, ou plutôt se créant, et ne pouvant pas être créée. Ce qui manquait à l'empire romain, c'était justement la classe moyenne à l'état de classe, une classe moyenne étant un véritable corps organisé dans le vaste corps de l'État, étant quelque chose d'homogène, de lié, de vivant, qui se sent soi-même, qui prend et garde conscience de soi.

Une telle classe, il n'est pas commun qu'elle existe. Le peuple existe toujours, c'est tout le monde, c'est la foule. Il est, seulement, plus ou moins peuple et plus ou moins foule, selon sa valeur morale, et prend dans l'État une place plus ou moins grande selon sa faculté plus ou moins forte de penser, d'exprimer sa pensée, d'avoir déjà une *opinion*. — La classe dirigeante existe toujours, ce sont les hommes qui ne sont pas forcés de travailler. Elle est seulement, plus ou moins dirigeante, selon qu'elle est plus ou moins soucieuse et du bien public et de sa propre dignité, et il arrive quelquefois, ce qui est un grand mal, qu'elle n'a que ses défauts, sans ses qualités, et qu'alors elle ne dirige presque plus : elle préside. — La classe moyenne, elle, peut ne pas exister. Pour qu'elle soit, il faut que la fortune se soit disséminée et dispersée, que la propriété se soit divisée, ou que la richesse mobilière se soit créée, ou que ces deux phénomènes sociaux se soient produits. — Plus encore qu'une diffusion des richesses, il faut une diffusion des lumières; car une classe moyenne ignorante serait classe moyenne par sa fortune, et peuple par son état d'esprit, et ne ferait pas plus l'*opinion*, ce qui est son office, que le peuple ne peut la faire. Pour

que cette diffusion des lumières existe et soit suffisante, il faut dans le pays de grandes facilités de communication, et une grande rapidité d'information ; car les idées générales se font avec du savoir solitaire, mais l'*opinion* ne se fait qu'avec des renseignemens rapides et continus et une communication constante. — Enfin, ce qui n'est pas moins important, il faut, pour que la classe moyenne existe, qu'elle se sente telle, qu'elle soit, sinon organisée, du moins cohérente, consciente et maîtresse de soi, ce qui ne se peut guère que quand elle a fait en commun une grande œuvre ou une série de longs efforts; car classes, comme individus, ne se saisissent soi-même que dans ce qu'elles font. — Il faut toutes ces conditions, ou la plupart de ces conditions pour qu'une classe moyenne existe efficacement et pour qu'un gouvernement d'opinion s'établisse et dure.

C'est précisément là l'histoire européenne depuis l'antiquité. Pour Guizot, l'histoire de l'Europe depuis l'antiquité n'est que la longue, lente et pénible élaboration de la classe moyenne, et, par suite, du gouvernement d'opinion, et par suite du gouvernement représentatif. « Le tiers-état est un fait immense ; et non-seulement il est immense, mais il est nouveau et sans autre exemple dans l'histoire du monde. » L'histoire entière tend vers lui, à travers la féodalité qui établit une hiérarchie dans la nation, la classe par degrés, et empêche que le fait de l'égalité sous un maître ne se prolonge et se perpétue dans l'humanité; à travers l'émancipation des communes d'où la bourgeoisie doit sortir; à travers, surtout, la royauté déjà « bourgeoise » du XVIIe siècle ; et dès lors, commerce, industrie, richesse mobilière d'une part, imprimerie, livres, journaux, vie de société, aller et venir faciles, information prompte et multipliée d'autre part, précipitent l'avènement de la classe qui se crée de tout cela, vit de tout cela, profite de tout cela pour l'augmenter et le développer encore, et de ce développement recevoir un surcroît de vie et de force.

Et enfin, si cette classe, déjà existante, déjà vivante et comme adulte, fait une grande œuvre comme la révolution française, se saisit dans cette œuvre, se resserre et se contracte à la faire, s'encourage à l'être en l'admirant, prend enfin conscience de soi-même dans l'ardeur de l'action et dans la contemplation de l'ouvrage, cette classe est formée, elle est dans toute la pleine force de sa maturité ; — et l'histoire moderne est accomplie.

Cette conception historique est l'œuvre d'un historien bien plein de certitude, et d'une certitude impérieuse; et, comme a dit très spirituellement M. Jules Simon, voilà qui est « discipliner l'histoire. » C'est l'histoire conçue par un homme d'état, qui a besoin que l'histoire l'approuve. On conçoit l'histoire de cette manière,

ou d'une manière très analogue à celle-ci, dès que l'on est un personnage historique, ou qu'on se sent en train de le devenir. Guizot traçait ainsi sa route et fixait son but à l'histoire humaine, entre 1815 et 1830, quand il avait été le conseiller d'un monarque, et quand il se préparait déjà à jouer un plus grand rôle encore dans les destinées de son pays. Il est bien rare que pour un homme politique l'histoire soit autre chose que de la politique rétrospective. Elle lui sert d'argument, de point de départ pour sa déduction, et de preuve à l'appui de ce qu'il veut lui faire dire. Elle est, à ses yeux, destinée à le justifier, à l'expliquer et à le préparer. Il est bien difficile que pour M. Guizot l'histoire universelle, ou au moins l'histoire moderne, ne soit pas une introduction au gouvernement de M. Guizot.

Il y a cependant cette idée très juste, ce nous semble, dans ces beaux livres, si pleins du reste d'une érudition minutieuse et solide, que dans les sociétés modernes il y a plus d'intérêts divers, plus de sources diverses de richesse, plus de besoins différens, et par suite plus de *classes*, que dans les sociétés antiques. La machine sociale s'est compliquée. Il y a plus de « mondes » différens dans une nation moderne que dans une nation antique. Il y a, du sommet à la base, plus de degrés nettement distincts et tranchés. Ce sont les degrés intermédiaires que Guizot appelle *la* classe moyenne. Il faudrait dire *les* classes moyennes. L'erreur a peut-être été de mettre un singulier collectif où il fallait un pluriel. Ce n'est pas précisément une erreur grammaticale, c'est une erreur historique; c'est une espèce d'anachronisme. Les classes moyennes, habituées à être désignées par un seul nom, celui de tiers-état, ont cru qu'elles n'étaient en effet qu'une seule classe, comme elles l'avaient été en effet aux temps lointains où le mot avait été inventé; et elles se sont dit qu'une classe en remplaçait une autre depuis 1889, que c'était à la leur de gouverner désormais, moyennant quoi tout était conclu, et l'histoire aboutissait. Ce n'était peut-être pas la vérité. La vérité était peut-être que les groupes sociaux se multiplient, à mesure qu'on avance, à mesure que se découvrent et s'établissent de plus nombreuses manières de s'élever, de s'instruire, de se développer, de s'enrichir, autrement dit de plus nombreuses manières d'être; qu'une telle complication ne permet pas de mettre simplement une classe à la place d'une autre, mais exigerait que, par un moyen à trouver, tous les groupes sociaux d'une certaine cohésion et d'une certaine force eussent leur action proportionnée à leur importance sur le gouvernement de l'état; que devant la difficulté de ce mécanisme à établir, tous reculant, les uns se réfugient dans une solution simple qui est le despotisme, les autres dans une solution aussi simple et brutale

qui est l'égalité démocratique, et Guizot dans une solution à peu près aussi simple et aussi incomplète, qui est le pouvoir exercé par *un* des groupes sociaux à l'exclusion de tous les autres.

Cependant c'était beaucoup d'avoir bien compris au moins qu'entre la foule immense et l'élite très peu nombreuse, peu à peu, au cours du développement historique, quelque chose, qui autrefois n'existait pas, avait paru, et que ce quelque chose était un élément historique et politique d'une importance exceptionnelle. Ce quelque chose, Guizot l'a bien vu. Il l'a vu seulement doué d'une sorte d'unité qui était factice, qu'il lui attribuait, et qui, peut-être, l'a trompé.

III.

Son juste milieu historique étant trouvé, son juste milieu politique l'était aussi. Sa politique, c'est que la classe moyenne doit gouverner. Elle doit gouverner par l'opinion d'abord, puisque c'est elle qui la fait, puis par une participation directe au maniement des affaires publiques. Gouvernement d'opinion, et gouvernement représentatif, voilà la double forme du gouvernement moderne, ou plutôt gouvernement d'opinion régularisé, rendu normal et précis par le gouvernement représentatif, voilà l'unique forme du gouvernement chez les modernes.

Mais encore comment, dans quel sens, dans quel esprit, par quels principes cette classe moyenne doit-elle gouverner? Elle est elle-même, elle est en soi le juste milieu national; quel juste milieu de pensée générale et quel juste milieu de tempérament politique doit-elle adopter et maintenir? — Elle doit être *raisonnable* et elle doit être *libérale*.

Elle doit être raisonnable, entendez par là qu'elle doit se souvenir que c'est à la raison de gouverner le monde, que c'est à la raison qu'appartient la souveraineté. A l'éternelle question : où est la souveraineté? Guizot comme Royer-Collard, comme Constant, comme Montesquieu, répond : *il n'y a pas de souveraineté*. Il n'y a pas de souveraineté parce qu'aucune volonté n'est légitime en tant que volonté. Il ne suffit pas de dire : je veux, pour avoir raison, et pour sentir et convenir avec soi-même qu'on a raison. Nous avons tous le sentiment intime que notre volonté ne devient légitime que si elle se subordonne à une autre faculté qui est en nous, qui consiste à voir juste. De même ni un homme, ni une classe, ni tout le monde n'a le droit de vouloir sans autre autorité que sa volonté même. En d'autres termes, ni un homme, ni une classe, ni tout le monde n'est souverain. C'est un sentiment et préjugé aristocratique, et c'est le même sentiment et préjugé aristocratique

qui revendique la souveraineté pour un homme, pour une classe, ou pour tout le monde. Dans les trois cas ce qu'on proclame, c'est toujours la souveraineté par droit de naissance. C'est dire, ou : « Je nais souverain parce que je nais prince, » ou : « Je nais souverain parce que je nais noble, » ou : « Je nais souverain parce que je nais homme. » Non plus l'une que l'autre de ces prétendues souverainetés n'existe en droit, en raison, en justice, en sens commun. Il n'y a qu'une souveraineté, c'est celle qui empêche qu'il y ait quelqu'un qui soit souverain ; c'est la souveraineté de la raison.

La raison doit être souveraine pour qu'il n'y ait pas une volonté, ou unique, ou multiple, ou très multiple, qui prétende l'être. La raison doit être souveraine encore, parce qu'elle est un principe d'unité, le seul principe d'unité que puisse trouver une nation en dehors de la monarchie exactement absolue. Pascal a dit : « La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion ; l'unité qui n'est pas multitude est tyrannie. » La tyrannie écartée, l'affaire est de réduire la multitude à l'unité, l'affaire est de ramener la multiplicité des sentimens à un jugement unique, c'est-à-dire à une idée claire, c'est-à-dire à la raison. Extraire d'une nation la quantité de raison qu'elle contient, voilà l'office de la classe que sa compétence présumée a mise à la tête des affaires d'un pays. Nous disions plus haut que la classe moyenne devait diriger parce que c'est elle qui fait l'opinion. Il faut aller plus loin. Elle fait l'opinion, c'est sa nature ; elle a à faire la raison, c'est son devoir. Elle transforme, naturellement, le sentiment général en idées, c'est sa faculté propre ; elle doit transformer le sentiment général en idées justes, c'est son office. Elle doit d'abord suivre sa nature, ensuite s'appliquer à son emploi. Ainsi, dans les limites des forces humaines, sera réalisée la vérité politique, c'est à savoir la souveraineté de la raison. Le seul souverain légitime, celui qui est impersonnel, et qui ne permet à personne d'être souverain, sera établi.

Il est à remarquer ici, que, dans sa recherche de l'application de la fameuse maxime : *il n'y a pas de souveraineté*, que, dans son effort à chercher le souverain impersonnel qui doit empêcher qu'il y en ait un autre, Guizot arrive à une autre théorie que celle où s'était arrêté Royer-Collard, son maître, et que, des deux, c'est Royer-Collard qui est plus historien et Guizot qui est plus philosophe. Royer-Collard disait : il n'y a pas de souveraineté ; personne n'est souverain ; le souverain c'est la charte ; c'est elle qui nous fait citoyens, électeurs, éligibles, députés, pairs ; pourquoi est-elle souverain ? parce qu'elle est l'histoire de France, parce qu'elle a ses premières racines aux temps les plus éloignés de notre existence nationale ; elle est la France éternelle qui oblige le

Français d'aujourd'hui. — Guizot dit : il n'y a pas de souveraineté, personne n'est souverain; le souverain c'est la raison; la raison gouverne, non de par un droit historique, mais de son droit; elle est extraite de la masse confuse des sentimens populaires par ceux qui sont le mieux en situation de faire ce travail. — La théorie de Guizot est évidemment beaucoup plus philosophique, beaucoup plus abstraite, et je ne dis pas plus démocratique, mais, vraiment, plus républicaine que celle de Royer-Collard. Nous verrons, du reste, que, nonobstant, elle s'en rapproche par un détour.

Voilà donc l'office de la classe moyenne : tirer d'un peuple toute la somme de raison qu'il contient. Comment s'en acquittera-t-elle? En se pénétrant des sentimens généralement répandus et en examinant ce qu'ils ont de légitime, comme tout gouvernement doit faire, mais avec cette compétence spéciale qui lui est propre, avec l'instinct démocratique d'une classe qui sort du peuple et qui reste voisine de lui, avec cette capacité des idées générales que le loisir, l'éducation, la vue plus étendue sur toutes choses, lui donnent. — D'une autre manière encore, qui complète celle-ci. La raison est légitime, la tradition l'est aussi. Elle l'est au même titre, par ce motif qu'elle est la même chose. La raison est le juste milieu intellectuel, la tradition est le juste milieu continu à travers l'histoire. La tradition est la raison persévérante, qui a duré parce qu'elle était la raison, et qui prouve qu'elle était la raison par ce fait même qu'elle a duré. Il ne lui faut pas d'autre preuve, d'autre justification, ni d'autre titre. Durer c'est montrer son droit d'être : « Du seul fait de la durée on peut conclure qu'une société n'est pas complètement absurde, insensée, inique, qu'elle n'est pas absolument dépourvue de cet élément de raison, de vérité, de justice qui seul peut faire vivre les sociétés. Si, de plus, la société se développe, si elle devient plus forte, plus puissante, si l'état social est de jour en jour accepté par un plus grand nombre d'hommes, c'est qu'il s'y introduit par l'action du temps plus de raison, plus de justice, plus de droit; c'est que les faits se règlent peu à peu suivant la véritable légitimité. »

Il y a donc deux choses légitimes en ce monde, qui sont la raison et l'histoire. Et il y a donc deux justes milieux que la classe moyenne, juste milieu elle-même, doit bien distinguer et bien saisir, c'est le juste milieu actuel, à savoir les sentimens diffus de la nature ramenés à une idée générale unique, et le juste milieu historique, à savoir ce qui, dans la nation, a eu assez de force, c'est-à-dire de bon organisme, c'est-à-dire d'ordre et de raison pour durer; et encore entre ces deux justes milieux le gouvernant doit en trouver un troisième, ou, pour parler plus uniment, il doit tempérer l'un par l'autre, et concilier avec justesse d'esprit la tradi-

tion, raison de l'histoire, et l'esprit public, raison actuelle. En d'autres termes, la classe moyenne, devenue législateur, doit être un bon historien philosophe. Il est assez rare que l'on conçoive le gouvernement idéal, voire même celui du ciel, autrement qu'à son image.

La classe moyenne doit être, avons-nous dit, *raisonnable* et *libérale*. La liberté telle que la comprend Guizot est chose assez intéressante à étudier. Très autoritaire, très persuadé, non-seulement « qu'on ne gouverne que de haut en bas, » mais encore que l'individualisme n'est qu'un égoïsme, et l'égoïsme qu'une impuissance, partant aussi peu individualiste que possible, et, sans l'avoir jamais dit formellement, évidemment très enclin à croire que l'homme ne vaut que groupé, qu'associé, que concourant, que par la tâche commune où il participe, jamais il n'a envisagé, même un instant, la liberté comme un droit personnel, inhérent à l'homme, consubstantiel à lui et étant parce que l'homme existe. Personne n'a plus ignoré que Guizot *la Déclaration des droits de l'homme*. Et, par conséquent, tout le *pourquoi* et le *comment* du libéralisme, et sur quoi se fonde le droit de l'homme à la liberté, et comment se tracent les limites où la liberté doit rester contenue, sont choses dont il s'est occupé moins encore. Et comme ces questions, même parmi les *doctrinaires*, quoique moins qu'ailleurs, étaient fort discutées autour de Guizot, de son silence sur ce point, c'est au mépris de ces questions et non à l'ignorance en cette matière qu'on doit conclure. — C'est que Guizot était aussi peu métaphysicien, dans le sens même populaire du mot, que possible. Au fond, c'est un esprit très positif, encore que très élevé. On l'a fort bien vu quand nous avons résumé, sinon ses idées religieuses, à proprement parler, du moins ses idées sur les questions religieuses. En politique, il est le même. Le principe et le fondement rationnel des choses l'inquiète fort peu, le sollicite fort peu. Ce n'est pas un théologien. La théologie politique d'un Benjamin Constant, comme celle d'un Bonald ou d'un de Maistre, lui paraissait sans doute un peu oiseuse, et s'il nous avait donné sa pensée sur ce point, nous saurions très probablement qu'il n'y voyait qu'un jeu d'esprit.

Aussi pour lui la liberté n'est pas autre chose que « la participation du citoyen à la chose publique. » Et pourquoi le citoyen a-t-il le droit d'y participer? Parce que c'est une chose bonne et salutaire, et il n'y a pas d'autre raison, ou du moins Guizot n'en voit pas d'autre. La liberté, pour Guizot, c'est la liberté politique. Vous êtes libre dans un pays où vous n'êtes gouverné que par la loi et par une loi faite par des assemblées délibérantes. Vous êtes libre par votre attache à une association libre, et seulement par cette attache, et tant s'en faut que la liberté soit chose personnelle, qu'au con-

traire c'est seulement comme membre d'une société organisée libéralement que vous êtes libre. Les sociétés, en effet, commencent par l'anarchie, qui est si peu la liberté qu'elle en est le contraire; continuent par le despotisme monarchique ou par le despotisme étroitement aristocratique; finissent, après un long temps, par s'organiser en associations où le pouvoir est extrêmement divisé, et où, par suite, l'homme, le particulier, commence à respirer un peu ; mais il n'a respiré qu'à partir du moment où la société s'est organisée ainsi, et c'est donc comme membre de cette société ainsi faite, à ce titre seul, et pour cette seule cause qu'il est libre.

C'est une illusion assez plaisante que celle de la liberté personnelle considérée comme un droit primitif, « imprescriptible, » longtemps prescrit, et enfin reconquis, comme un droit sur lequel se fonde, doit se fonder la société civilisée. C'est l'inverse qui est vrai. C'est la société civilisée qui fonde la liberté personnelle, qui la fait plutôt, sans dessein, et sans s'en apercevoir, et crée ainsi une chose qui n'était pas un droit, mais qui le devient. Vous êtes donc libre par la société libre, par le jeu libre et facile de ses institutions, par elle et en elle, seulement par elle et seulement en elle, et plus ou moins selon qu'elle-même vit d'une vie plus aisée, plus pleine, plus intelligemment ordonnée et plus savamment harmonieuse. Il s'ensuit, dans la pratique, que la liberté n'est pas un droit, une propriété personnelle inviolable, une sorte d'idole devant laquelle l'État s'arrête avec une stupeur superstitieuse, un asile, un *sacrum*, je ne sais quel *bidental* consacré par la foudre ; c'est un moyen de gouvernement, sans autre mystère, c'est un excellent, honnête, généreux, habile et utile moyen de gouvernement.

Les sociétés, en durant, se compliquent. Leur administration devient une œuvre infiniment vaste, complexe et d'un énorme détail. Elle se compose de « grandes machines » aux rouages multipliés. Dans ces grandes machines faire pénétrer une certaine quantité, une grande quantité d'initiative individuelle, y amener, y faire entrer le citoyen avec son expérience propre, son savoir personnel, ses bonnes intentions, sa conscience, son inexpérience même, qui n'est pas un mauvais correctif de l'esprit de tradition et de routine; c'est-à-dire associer de plus en plus l'individu au maniement de la société, par suite à l'esprit social, lui assurer une participation de plus en plus grande au gouvernement, voilà la liberté, la vraie liberté pour le citoyen; et, pour l'État, voilà un précieux secours, une allégeance et un progrès.

Remarquez donc que le gouvernement représentatif, ou plutôt le gouvernement parlementaire, ou plutôt le gouvernement sollicitant l'assistance d'un parlement, n'est pas autre chose qu'un premier pas dans cette voie. Le système parlementaire, c'est le gou-

vernement disant au citoyen : « Aidez-moi. La machine est trop compliquée. Elle passe mes forces. D'autre part, elle vous écrase, dites-vous. Entrez-y. Apportez-moi votre part et de lumières, et d'examen, et de contrôle, et d'invention et de force, et d'autorité. Vous y gagnez d'être gouvernés, en une grande mesure au moins, par vous-mêmes. J'y gagne d'être guidé, sans renoncer à continuer d'être guide ; j'y gagne d'être éclairé ; j'y gagne d'être déchargé de l'entière et absolue responsabilité ; j'y gagne surtout de ne pas laisser échapper et comme languir, parmi beaucoup de non-valeurs, certaines forces, inconnues hier, se révélant aujourd'hui, qui eussent été perdues pour le bien public et qui vont être tournées à son profit. »

Ce premier pas n'est qu'un premier pas, encore que de tous ceux qu'on peut faire il soit le plus considérable. C'est partout qu'il faut appliquer ce principe. Il faut que, partout, dans les grandes institutions administratives, une place soit faite au citoyen, une place de contrôleur, d'auxiliaire et de coopérateur, une place d'où il surveille, où il aide, où il participe à la responsabilité, surtout où il s'exerce et s'instruise. Il faut que le gouvernement soit pénétré partout par le gouverné. C'est là qu'est la vraie liberté du citoyen. Elle consiste à faire partie d'un gouvernement qui n'est pas fermé, muré et grillé. Elle consiste à voir de près les affaires publiques et à y mettre la main. Loin que la liberté soit entre le citoyen et l'État un fossé devant lequel l'État s'arrête ; elle est entre le citoyen et l'État le fossé comblé, le pont-levis baissé et la libre et constante communication et pénétration rétablie. Il n'y a pas, comme certains disent, la liberté proprement dite, et la liberté politique. Il n'y a que la liberté politique. Il n'y a que l'homme, citoyen libre quand il participe à la chose publique, esclave quand il n'y participe pas, sécessionniste, c'est-à-dire tributaire, quand il fait consister sa liberté à se tenir à l'écart.

Tel est le rôle des classes moyennes. Faire l'opinion ; — gouverner selon la raison combinée avec la tradition ; — gouverner libéralement, c'est-à-dire faire pénétrer dans le gouvernement le plus d'initiatives individuelles possible.

Cette théorie politique est excellente. Elle est d'un historien, d'un philosophe politique réaliste, et d'un homme d'état. Elle a quelque chose de large et en même temps de vigoureux et de puissant. Bien entendue, dans toute son ampleur, dans toute son extension, il me semble bien qu'elle tiendrait compte de tout et répondrait à tous les besoins vraiment légitimes des sociétés modernes. Elle est dédaigneuse, et peut-être un peu trop, des « chimères, » comme a dit Guizot toute sa vie, avec une amertume toujours croissante, des pensées et des doctrines trop personnelles, et par con-

séquent un peu excentriques, de toutes les choses qui ne sont pas d'application et de pratique immédiates. Elle est dédaigneuse aussi, et beaucoup trop, du sentiment confus de la foule, que Guizot n'admet que devenu « opinion, » que transformé en idées par une classe réfléchie et pensante, de ce sentiment confus de la foule qui, sans doute, ne peut servir de guide, puisqu'il est confus d'abord, et puisque, en outre, il est de peu de suite, qu'on peut donc écarter, ajourner, faire attendre, renvoyer à une plus longue élaboration de lui-même et à une plus nette conscience de soi, mais qu'encore il est d'extrême importance de connaître, de suivre attentivement, de surveiller sans cesse, d'interroger même, et qu'il est d'extrême péril d'ignorer. C'est une théorie trop *centrale*, pour ainsi parler, et trop juste milieu, qui prétend trop ne connaître et ne prendre que la grande route ; mais ce n'est pas une théorie de juste milieu étroit et aveugle. Elle est vaste, au contraire, très compréhensive, très libérale et très généreuse. Appliquée avec toute la largeur, toute l'ouverture d'esprit, toute la hardiesse même avec laquelle elle a été conçue, elle était peut-être la vraie solution.

Mais on n'applique point comme on conçoit. On en est empêché, ou l'on y est bien gêné, au moins, par les circonstances, par les autres et par soi-même. C'est peut-être ce que nous allons voir.

IV.

Guizot, comme tous ceux qui ont des idées, a voulu gouverner avec ses idées. Nous les connaissons; nous savons ce qu'il a voulu faire. Il a voulu gouverner avec la classe moyenne; pour la raison, dans la mesure où l'opinion la pouvait admettre; pour la liberté, telle qu'il l'entendait, dans la mesure où la tradition n'en serait pas violemment rompue.

Pour ce qui est de la classe moyenne, quelque juste que pût être sa doctrine, il s'est trompé, avec tout son parti, sur l'application. Il a eu une erreur d'optique; il a vu la classe moyenne où elle n'était pas, en France, en 1830. Il a cru que la classe moyenne était la grande bourgeoisie. La grande bourgeoisie, dès 1830, et même depuis le commencement du siècle, n'était pas classe moyenne, elle était aristocratie. L'erreur avait pour principe l'idée que l'aristocratie ancienne existait encore, et, dès lors, que la classe placée immédiatement au-dessous était la classe moyenne. Mais l'aristocratie ancienne n'existait plus. Elle n'existait plus depuis la révolution; même avant la révolution elle avait peut-être déjà cessé d'être. Ce qui était haute classe, c'était la grande bour-

geoisie, dans laquelle, à tous égards, les restes de l'ancienne aristocratie s'étaient absorbés et fondus. De ce que l'ancienne aristocratie, par le prestige des noms et des titres, par les souvenirs historiques, aussi par la valeur personnelle de quelques-uns de ses représentans, mais ceci est en dehors de la question, faisait encore grande figure, il n'en fallait pas conclure qu'elle fût encore une *classe*, et, sur cette idée, chercher la classe moyenne au-dessous d'elle. La vérité était qu'on avait affaire, malgré quelques apparences, à une nation où il n'y avait d'autre différence marquée entre les hommes, considérés par groupes, que l'argent. Une classe d'hommes possédant beaucoup, une autre en train d'acquérir, une autre ne possédant rien, c'était la France, dans sa classification générale, la France par grandes catégories bien distinctes, abstraction faite des exceptions qui tiennent au mérite personnel, quand il est éclatant.

Si donc il était vrai que le gouvernement rationnel et naturel dût appartenir à la classe moyenne, si donc il était vrai que ce fût la classe moyenne qui fît l'opinion, si donc il était vrai que l'aristocratie fût trop loin du peuple pour bien comprendre le sentiment général de la nation, si donc toute la théorie de Guizot était juste, ce n'était pas dans la grande bourgeoisie qu'était l'axe politique, c'était au-dessous. D'où nous sommes, toute la politique de Guizot paraît une théorie des classes moyennes au service d'une politique aristocratique.

C'est qu'en partie la théorie était fausse, pour être incomplète; en partie, l'application était erronée. — En partie la théorie était fausse, parce que ce n'est pas la classe moyenne, à l'exclusion absolue de ce qui est au-dessus d'elle et de ce qui est au-dessous, qui doit gouverner, mais c'est la nation entière, chaque classe selon sa compétence, qui devrait avoir part au gouvernement, la classe moyenne gardant, si l'on veut, et j'en suis d'avis, le caractère et l'office de régulateur. — En partie l'application était erronée, parce que Guizot et son parti, moitié fausse vue historique, moitié par grande admiration pour la classe moyenne, croyaient l'être, tandis qu'ils étaient l'aristocratie de leur temps. Cela a été une erreur de grande conséquence, parce que, malgré leur intelligence politique, leur savoir, leur grande information et une habileté dans la pratique du gouvernement qui ne me semble guère avoir été égalée, Guizot et son parti ont eu, plus qu'une aristocratie, le défaut d'une aristocratie, pour cette raison précisément qu'ils ne croyaient pas en être une. Une aristocratie avérée, si on me passe le mot, sent qu'elle est une aristocratie, et, quelquefois du moins, quand elle a des traditions d'intelligence et de prudence politique, est surveillée par ce sentiment même, fait attention à l'opinion pu-

blique, avec cet instinct que ce n'est pas en se consultant soi-même qu'elle la peut trouver, réagit contre cette confiance en sa propre infaillibilité, qui est notre défaut naturel à tous. Guizot et son parti n'avaient pas les mêmes raisons de se défier d'eux-mêmes, et ils étaient trop entraînés par leur doctrine à se dire : « Nous ne sommes pas une aristocratie; nous sommes la classe moyenne, nous ne pouvons guère nous tromper. » C'est là l'erreur capitale de Guizot considéré comme homme politique.

A cette erreur ou à cette insuffisante notion des choses, tout le menait naturellement : sa certitude d'abord, sa pleine et vigoureuse confiance en soi : il a commencé par l'assurance, il a continué par la certitude et il a fini par l'infaillibilité; ses idées ensuite, autant que son caractère, puisque ses idées le conduisaient à attribuer la quasi-infaillibilité au juste milieu, qu'il était, et à la classe moyenne, qu'il croyait être. Or la certitude exagérée est cause d'erreur, en politique particulièrement, moins que l'indécision, mais presque autant. Surtout elle donne à la raison l'apparence d'avoir tort. Elle lui donne de la vigueur et lui ôte de l'autorité. Guizot au gouvernement avait des attitudes de combat plus que de gouvernement. Il avait l'air moins d'un premier ministre que d'un homme qui faisait de l'opposition à l'opposition. On le suivait à l'assaut plus qu'on ne le soutenait contre les assaillans. Le gouvernement parlementaire en était véritablement un peu faussé, sinon dans son esprit général, du moins en sa forme, en son aspect et en son allure, choses qui ont encore leur importance.

A la vérité, cet homme de combat a admirablement discipliné son armée et l'a tenue ferme en sa main pendant huit ans avec une admirable suite et dans un ordre excellent. Cela se comprend fort bien. A ces hommes du centre, qui d'ordinaire sont hommes du centre parce qu'ils sont indécis, il apportait précisément ce qui leur manquait : la vigueur du caractère et du tempérament. Il se trouvait être l'homme, si rare, qui unit l'énergie du caractère à la modération des idées. Il était le tribun de la modération; il devait être le dictateur du centre. Il le fut. On le suivit, on se serra autour de lui avec admiration, avec dévoûment et avec constance. Il se mêlait à l'acquiescement qu'on lui accordait une manière de reconnaissance ; on savait gré d'être modéré à un homme qui avait une complexion à ne l'être pas; on le remerciait secrètement de mettre de si belles facultés d'assaillant au service de la résistance; on était étonné et charmé d'avoir pour chef du centre un si beau chef d'opposition.

Quant à la tâche qu'il s'était assignée, il ne l'a pas remplie, ce qui est assez commun, mais il ne l'a point désertée, et, sauf sa

grave faute de conduite dans l'affaire de la « coalition » de 1838, il ne l'a jamais perdue de vue. Elle était double : maintenir la tradition, développer la « liberté » dans le sens que nous avons vu qu'il donnait à ce mot, c'est-à-dire donner de l'extension à la liberté politique. Cela faisait comme deux politiques à mener parallèlement, l'une de « résistance, » l'autre d'émancipation progressive, ou plutôt de coopération de plus en plus grande à donner aux citoyens dans les affaires publiques. La « résistance » était nécessaire. La « résistance » n'était autre chose que la politique conservatrice, essentielle toujours, devenant fatalement politique de résistance au lendemain (qui dure dix ans) d'une révolution, alors que tous les élémens de transformation sont dans le pays en un état de bouillonnement et d'effervescence, et, pour que la tradition soit maintenue ou renouée, ont besoin d'être non-seulement contenus, mais réprimés. D'un coup d'œil très assuré, Guizot a vu, dès 1830, et surtout en 1830, que c'était là la première tâche, et la plus nécessaire, comme aussi la plus rude. Il a été, dès 1830, un premier Casimir Périer, un Casimir Périer avant la lettre. Il est vrai que j'aurai à dire que, dans la suite, il a été un Casimir Périer en retard.

Il n'a pas été moins dévoué à l'autre partie de sa mission, à sa politique de liberté. La liberté consistait pour lui, comme nous l'avons vu, à faire pénétrer dans les choses d'état une certaine mesure, et une mesure de plus en plus grande d'initiative privée, à ouvrir l'état trop fermé, et d'une ouverture de plus en plus large. C'est comme un système de ventilation et d'aération progressives. Il est excellent. Il est à la fois attentif à la tradition et réellement libéral. Il ne donne au citoyen une augmentation de liberté qu'avec une augmentation de responsabilité, ce qui est dire qu'il le contient en même temps qu'il l'émancipe, et par le mode même d'émancipation. Vingt fois Guizot a montré combien, de 1816 à 1848, le parti conservateur libéral, sans se hâter, mais sans reculer après avoir avancé, a suivi avec constance ce système : « Toutes les grandes institutions de la Révolution et de l'Empire,... quelque éloignées qu'elles aient été à leur origine des principes et des vœux de la liberté, peuvent les admettre... Oui, la liberté peut entrer dans toutes ces grandes machines créées par l'Empire pour la défense et la restauration du pouvoir... Est-ce qu'il y avait rien de plus spécialement institué pour le pouvoir que notre régime administratif, la Constitution de l'an VIII, l'administration préfectorale, les conseils de préfecture, le conseil d'État? Eh bien! nous avons fait entrer la liberté dans notre grand régime administratif. Les conseils généraux élus, les conseils municipaux élus, toutes ces insti-

tutions très réelles et très vivantes sont venues s'adapter au régime administratif que nous tenions de l'Empire. La liberté y est entrée *avec succès pour elle-même et avec succès pour le pouvoir.* »

Voilà la tâche libérale. Elle ne consiste pas à détacher le citoyen de l'État, mais à l'y rattacher au contraire ; seulement il s'agit de l'y rattacher, non par un joug qu'il en reçoit, mais par des services qu'il lui rend, de l'y rattacher, non en faisant peser l'État sur lui, mais en le faisant peser dans une certaine mesure sur l'État. A cela servent conseils municipaux élus, conseils généraux élus, maires choisis parmi les conseillers municipaux, commissions consultatives associées au travail de l'administration, enquêtes sur les grandes questions économiques, industrielles ou agricoles, etc. Régulariser la liberté, voilà le but. Cette agitation perpétuelle qui est dans une nation, agitation faite de besoins, de désirs, de souffrances, d'idées, de rêveries et de chimères, le tout mêlé, ce qu'il faut, ce n'est pas la réprimer, ce n'est pas même la laisser avec dédain s'exprimer et s'exhaler dans les discours populaires ou dans les déclamations de la presse, c'est lui donner et une issue légale et une forme régulière, c'est, en lui permettant de s'exprimer régulièrement, la solliciter à s'exprimer avec calme. Toute la méthode consiste et tend à ramener la liberté de l'état violent à l'état normal, et, par conséquent, ou, du moins, il y a lieu de l'espérer, de la stérilité à la fécondité.

On voit comment Guizot cherche à résoudre la question pour ce qui est des choses d'administration proprement dite. Pour les choses d'enseignement, plus délicates, il cherche à la résoudre d'une manière analogue en s'appuyant sur les mêmes principes. L'enseignement est une chose d'État. C'est une de ces « grandes machines » que l'Empire nous a léguées. Il convient qu'il reste tel. Ce n'est pas en peu de temps que l'initiative privée peut remplacer une si vaste et si minutieuse organisation. Remarquez qu'ici le « juste milieu » exige aussi que l'enseignement reste chose d'état. L'initiative privée ne trouve force, cohésion et ressources qu'en se subordonnant aux grands « partis » qui divisent la nation ; c'est son mode d'organisation naturel et presque nécessaire et fatal. L'enseignement privé sera donc un enseignement inspiré par l'esprit de parti ; en ôtant aux mots leur sens injurieux et violent, on doit convenir que l'enseignement privé sera un enseignement factieux. Il aura donc pour caractère une extrême et infinie diversité de tendances ; il instruira la nation en la divisant. Ce n'est pas si mauvais ; ce n'est pas chose devant quoi l'on doive reculer avec horreur ou effroi ; l'uniformité dans l'enseignement n'est point l'idéal ; c'est même la langueur et la torpeur, et ce finirait par être la mort, en une chose qui doit être plus que toutes animée

et vivante. Mais enfin, si l'absolue uniformité est un grand péril, on conviendra que l'infinie diversité est un grave inconvénient.

Il convient donc que l'État donne l'enseignement, pour que l'enseignement ne soit pas œuvre de parti, et de partis, par suite excessivement divers, par suite élément sécessionniste dans le pays.

A la vérité, l'État dans la pratique étant le gouvernement, l'État aussi est un parti. C'est incontestable. Il ne peut pas être autre chose. Il est un parti, qui, ayant la majorité, a le pouvoir. Mais on confessera que, du moins, il est un parti *central*. Il n'est pas, il ne peut pas être un parti extrême. Même quand, ce qui est rare, même quand, par un hasard, il l'était avant de prendre le pouvoir, dès qu'il l'a pris, il l'est moins. Ajoutez que le corps qui sera chargé de l'enseignement aura aussi ses traditions, son assiette, sa stabilité, plus encore, aura avec la classe moyenne de la nation, à laquelle il sera constamment mêlé, des rapports quotidiens qui l'inclineront de plus en plus à une habitude et à une attitude de juste milieu.

Pour toutes ces raisons la tradition, la stabilité, le juste milieu, le bon sens même et la raison pratique veulent que l'enseignement soit chose d'état. Mais la liberté, dans l'intérêt même de l'état, a cependant, ici aussi, ses exigences. De ces grandes machines administratives dont nous parlions, l'enseignement serait-il la seule qui fût fermée, qui n'admît point le concours ou au moins l'approche de l'initiative privée? La chose d'état certainement la plus facilement oppressive, puisque c'est sur des intelligences et des consciences qu'elle s'exerce, et sur des intelligences et des consciences tendres encore et ployables, serait-elle la seule où l'état fût tout-puissant et sans rien qui le tempère, comme dans l'armée? Il semble bien que cela soit nécessaire; car ici il est difficile de faire intervenir conseils et commissions électifs. L'école ne doit pas être murée, elle doit même être largement ouverte et ne pas éviter l'œil du père de famille; mais elle ne peut dépendre de lui. Elle doit obéir, du plus haut au plus bas degré, à une pensée générale, à un unique dessein, lequel ne peut être conçu qu'en haut. Puisqu'elle a pour but « d'élever » la nation, de la tirer, plus ou moins, et autant que possible, vers le point où les plus hautes intelligences du pays ont atteint, c'est à un plan d'ensemble médité et tracé par les esprits et les expériences les plus haut situées qu'elle doit se conformer et se plier. Tout au plus dirai-je, d'accord en ceci avec les principes généraux de Guizot, que *tout en haut*, dans un conseil supérieur présidant aux destinées de l'enseignement et surveillant ses démarches, pourraient avec profit venir délibérer, exposer des idées, des désirs et des regrets, s'éclairer

aussi et se rendre compte, renseigner et se renseigner, des pères de famille choisis par le corps des pères de famille de la nation. Mais ceci même ne donnerait point satisfaction au principe et au besoin de liberté. La liberté, en fait d'enseignement, ne peut donc pas s'organiser *intérieurement*, pour ainsi parler, s'organiser dans la chose d'état elle-même; reste qu'elle s'organise en dehors de l'état; c'est où il faut se résigner, et c'est à quoi Guizot s'est rangé avec beaucoup de franchise et de courage.

La liberté d'enseignement était inscrite dans la charte de 1830. En 1833, il l'a fondée dans l'enseignement primaire. A plusieurs reprises il a ramené cette question dans les discussions parlementaires, au point de vue des autres degrés d'enseignement. En 1836, en 1841, en 1844, en 1846 il a ou soutenu ou proposé, selon qu'il était ministre ou député, cette grande et délicate réforme, et toujours avec ces mêmes argumens que nous connaissons, toujours en se plaçant au point de vue de l'État et de l'intérêt de l'État, plutôt qu'au point de vue du principe libéral abstrait et d'un droit de l'homme, toujours considérant la liberté comme un élément de progrès pour l'Etat lui-même, toujours disant : la liberté ce n'est que la quantité d'initiative personnelle qui serait perdue pour l'État dans le système purement autoritaire, que nous forçons, en lui permettant d'être, de revenir, même involontairement, au profit de l'État, en ses derniers effets; et, par exemple, dans l'espèce où nous sommes, disant : « Le régime de la concurrence, le spectacle de la liberté tourneront au profit de l'État, au profit des établissemens de l'État, au profit même du gouvernement qui les dirige. »

De ce système futur d'enseignement national, avec l'État au centre, donnant l'enseignement tel que le conçoit la partie centrale du pays, avec la liberté d'enseignement à l'aile gauche et à l'aile droite, surveillée encore par l'État, et tenue à respecter la morale publique, la constitution et ses lois, il avait donné comme l'image réduite et le premier crayon dans son admirable loi de 1833 sur l'enseignement primaire, qui a réellement fondé l'enseignement primaire en France. L'enseignement primaire libre, pouvant être donné par tout homme qui justifie d'une instruction suffisante pour le donner, répandu ainsi sur toute la surface du pays par tous les hommes de bonne volonté, surveillé par l'État seulement au point de vue du respect de la morale et des lois; — au milieu, en quelque sorte, de cet enseignement, un enseignement donné par l'État pour servir de modèle, de guide et d'exemple, ne gênant point l'initiative privée, ne la faisant pas reculer devant lui, vivant sans hostilité à côté d'elle, mais destiné surtout à pénétrer jusqu'où elle n'a

pas le courage ou la force d'aller; — cet enseignement, quoique donné par le gouvernement qui est un parti, n'ayant rien, mettant toute sa vigilance à n'avoir rien d'un enseignement de parti; recevant l'expresse recommandation de ne blesser aucune opinion, et, pour n'en blesser aucune, de ne toucher à aucune question actuelle et à aucun point en discussion; — cet enseignement représentant plutôt l'État que le gouvernement, et, en tant qu'image, en quelque manière, et représentation de l'État, ayant, d'une part avec des pouvoirs populaires (maires, conseils communaux) des rapports définis, d'autre part avec les églises des espèces de *concordats* qui leur permettent de pénétrer en lui pour enseigner leurs doctrines, sans leur permettre de l'envahir; — cet enseignement enfin, si mêlé qu'il soit à dessein, à la nation, si bien plongé qu'il soit en elle, sachant cependant qu'il trouvera toujours protection et défense du pouvoir, si ces relations si multiples et si délicates avec ce qui l'entoure avaient des difficultés et des heurts : voilà les lignes principales de cette loi de 1833 conçue dans l'esprit le plus généreux, le plus libéral, je dirai le plus optimiste, inspirée par une confiance dans le bon sens national et même populaire, que Guizot a été souvent loin d'avoir, inspirée par un esprit de paix civile et religieuse, de tolérance et de liberté, qui fait le plus grand honneur à son auteur, œuvre, du reste, qui a duré, qui a prouvé par son succès le bon sens, la fermeté et la mesure de l'esprit qui l'avait conçue, et œuvre qui suffirait, à défaut de toute autre, à garder le nom de Guizot contre l'oubli.

Voilà ce que nous appelions la politique libérale de Guizot et de son parti. Elle a été grande et bonne, et nous avons vu, par la date de 1846, que, jusqu'à la fin, il n'a jamais songé à abandonner cette partie de sa tâche. Il a fini cependant par être presque absorbé par l'autre, par la politique de résistance, et la politique de résistance est restée ce qui le caractérise devant l'histoire.

Il y a à cela bien des raisons. Guizot représentait la politique du juste milieu précisément à l'époque de l'histoire contemporaine où le juste milieu était le plus difficile à trouver et à garder, et où il y avait le moins d'appuis et de soutiens dans le pays pour cette politique. Il est malaisé à un gouvernement issu d'une révolution de n'être pas dans l'extrême du laisser-aller ou dans l'extrême de la résistance. La révolution d'où il sort pèse sur lui et le force soit à suivre le mouvement, soit à montrer une extrême vigueur de réaction à n'y point céder. Ce qu'il a devant lui, c'est le droit révolutionnaire qui vient de renaître ou de se raviver dans une grande manifestation et un grand acte. Dès les premiers mois d'existence du gouvernement de juillet, Guizot a très heureusement et spirituellement défini cet état de choses. Il a dit : le gou-

vernement de juillet a son article 14. La charte de 1815 avait un article 14 qui, un peu indiscrètement interprété, annulait tous les autres, en permettant de les violer. Le gouvernement de juillet a son article 14. Il a sa charte, sa constitution, son établissement régulier et normal, voilà qui est bien. Et puis, il a en face de lui le droit populaire, le droit révolutionnaire, qui vient de s'exercer, qui prétend ne pas s'être épuisé en s'exerçant, qui a fait ou admis la charte de 1830, qui l'a acclamée et qui prétend tous les jours ne la tenir pour quelque chose qu'autant qu'il lui plaira. Charte *octroyée* par le roi, c'était 1815; charte *octroyée* par le peuple, on affirme que c'est 1830. Pouvoir antérieur et supérieur pesant sur la charte de 1815 et la menaçant et la ruinant à la menacer, c'était la restauration; pouvoir antérieur et supérieur pesant sur la charte de 1830 et l'ébranlant sans cesse, c'est l'institution de juillet. Dans les deux cas, c'est donner et retenir, qui ne vaut, mais qui est une chose bien naturelle, celui qui prétend avoir donné croyant toujours avoir un droit de reprise sur le don.

C'était une difficulté, en effet, d'où il était bien vrai qu'on ne pouvait sortir que par une attitude de résistance beaucoup plus énergique que celle dont a besoin un gouvernement ancien et aux origines confuses et oubliées. Le « qui t'a fait roi? » n'a d'importance et n'est même sérieux que dit à un roi de la veille. — A la vérité, au point de vue pratique, ce vice originel est un pur rien. Un gouvernement est un fait historique. Il puise sa légitimité dans le bien qu'il fait, dans le mérite qu'il montre, dans la manière dont il s'acquitte de sa tâche. Mais dans la discussion, dans les discours, dans les pamphlets et journaux, dans toute la matière oratoire, ce défaut originel a une importance extraordinaire, tant il est aliment facile et entretien copieux de raisonnemens et d'argumentations. D'où il suivrait qu'un gouvernement issu d'une révolution ne peut pas être un gouvernement de discussion. C'est la vérité, et les personnages qui font des coups d'état le savent parfaitement. C'est une preuve à l'appui de cette idée générale que les révolutions sont ce qu'il y a de plus impropre à fonder un régime libéral. Le gouvernement de juillet était donc condamné, comme tout autre à l'issue d'une révolution, à n'être pas un gouvernement de discussion. Mais, ce qui est à son grand honneur, il voulait l'être, et de là précisément naissait la difficulté, et de là naissait la nécessité pour lui, tout en étant un régime de discussion, d'être un régime très hérissé, très ferme et très « résistant. »

Ces choses, Guizot les avait vues dès le commencement, et, malgré son libéralisme, ne pouvait pas cesser de les voir. Il avait bien compris qu'étant donnée cette situation, ce qu'il fallait c'était, au milieu et comme au centre du régime de discussion, créer un

groupe compact, solide et résolu, qui disputât peu et ne se laissât guère entamer par les disputeurs. Discipliner le parti du centre, ce fut son œuvre, et il y réussit. Mais une grande faute, qu'il a reconnue lui-même, ou à peu près, ne laissa pas de compromettre cette œuvre utile et de lui ôter quelque chose de sa solidité. On a beau être un intransigeant du centre, on reste un intransigeant. On l'est de caractère; on est entier, tranchant, altier, et, malgré un grand goût pour la discipline des autres, indiscipliné. Guizot le fut en 1838. Il quitta son parti pour suivre ses rancunes. Il donna à son groupe, pour renverser Molé, l'exemple de l'indiscipline, qu'il n'admettait pas contre lui-même. Il s'agrégea à une coalition parlementaire dont les suites, à la vérité, le ramenèrent au pouvoir en 1840, mais qui, sans aucun doute, avait, en déconcertant l'opinion conservatrice, ébranlé la base même du régime. En 1840 il retrouvait sous sa main son parti, et fidèle encore, mais qui avait passé par une trop rude secousse pour avoir gardé toute sa cohésion; et dès lors le fondement où il s'appuyait était à la fois et moins ferme et plus étroit.

Cela au moment où, aux difficultés premières, indiquées plus haut, des difficultés nouvelles, ou les mêmes prenant un caractère nouveau et plus grave, venaient s'ajouter. C'était une époque plus divertissante pour l'observateur ou l'historien que pour l'homme d'état. Il n'y en a pas eu, je crois, où la France intellectuelle ait été plus divisée, plus dispersée, et, dans les directions différentes où elle s'élançait, plus ardente. Le XVIIIe siècle, avec ses deux grands partis très tranchés, et dont l'un, très faible, est moins agité; la restauration, avec ses trois partis, mais partis presque exclusivement politiques, est moins violemment tirée en sens contraires. La multiplicité des opinions philosophiques, religieuses, politiques, économiques, « sociales, » et la contrariété extrême de ces opinions, et leur audace violente, caractérisent particulièrement le règne de Louis-Philippe, et plus précisément la période de 1838 à 1848. C'est ce que Guizot a appelé, d'un mot très juste, quoique véhément, selon la manière qui lui était trop accoutumée, « l'anarchie intellectuelle. » Elle était incontestable. Nul temps où, à la lettre, tout ait été remis en question plus complètement. Il faut se figurer non pas mille petits Voltaire et petits Montesquieu, mais mille petits Rousseau, tous voulant, chacun dans son sens, refaire et refondre exactement la société tout entière et le monde entier. A cette époque, tout est parti extrême. Il y a là légitimistes, ultramontains, bonapartistes, républicains, socialistes, et socialistes de dix écoles différentes; et tous sont immodérés, les légitimistes étant absolutistes, les ultramontains étant jésuites, les bonapartistes étant despotistes, les républicains étant radicaux, les socia-

listes étant chimériques; et tous encore admettent les plus singuliers mélanges qui les défigurent sans les tempérer, les légitimistes réclamant le suffrage universel, et les ultramontains la liberté d'enseignement, les bonapartistes se réclamant de la révolution française, et les républicains professant, sous couleur de propagande démocratique, la politique de conquêtes. C'est une anarchie intellectuelle; c'est surtout une cacophonie.

Au milieu de tout cela, on comprend que le juste milieu ait fort à faire. Rien que pour se trouver lui-même il est empêché, car parmi tant de contrariétés, il n'y a plus de juste milieu. Ajoutez que tous ces partis divers ont à leur service et l'éloquence et l'imagination, qualités littéraires et défauts politiques qui ont été développés jusqu'à l'excès par le romantisme, et un imposant et spécieux appareil philosophique. Ils ont profité du grand travail intellectuel et de la gymnastique raisonnante de deux siècles tout pleins de subtils et vigoureux disputeurs. Leurs facultés d'abstraction se sont développées à souhait. Ils s'appuient tous sur des principes et ils en tirent miraculeusement toutes les conséquences. Or le juste milieu n'a pas de principes et se défend d'en avoir. Il est un parti positif. Il cherche à connaître les faits et à en prendre la moyenne, pour gouverner selon ce qu'ils exigent ou comportent. C'est une grande infériorité dans la discussion, et le régime d'alors est un régime de discussion. Le juste milieu paraît bien pâle, bien terne et bien mesquin au milieu de tant de belles et sublimes témérités. Dans de telles conditions, durer, et, pour durer, s'en tenir à la politique de résistance, s'en tenir à la politique négative, paraît tout ce qu'on peut faire. Le « parti des bornes » pourrait répondre : « Je tâche d'être le parti des digues. »

Il est très vrai, en thèse générale, qu'un gouvernement doit être une initiative et qu'il perd à ne pas l'être; mais il est des cas où il lui est extrêmement difficile de prendre ce rôle. Un de ces cas, c'est quand l'initiative est prise, et avec éclat, par tout le monde et dans tous les sens. L'office du gouvernement est alors de dire, même avec une fermeté un peu impérieuse : « Commençons par tâcher de nous rasseoir. » Guizot, de 1840 à 1848, pouvait dire, comme Guillaume d'Orange : « Je maintiendrai; » ou plutôt, ce qui n'était point déjà une si petite affaire : « Je retiens. » Tâche ingrate où il avait été forcé de se réduire et qu'il a accomplie avec conscience, avec courage et avec une éloquence qui, de plus en plus, devenait puissante, vigoureuse et éclatante.

A quoi il résistait le plus vivement, c'était à ce qu'il appelait « l'esprit de 91. » L'esprit de 91, c'était l'esprit révolutionnaire sous ses deux aspects, esprit d'agitation à l'intérieur, esprit d'intervention, de propagande et de guerre pour l'émancipation des

peuples à l'extérieur. Il s'était formé, de 1820 à 1830, un sentiment assez singulier où l'amour-propre national trouvait son compte et certaines dispositions mystiques un aliment. C'était une espèce de religion de la révolution française. Les hommes qui ont fait leur éducation d'esprit avant 1820 ne l'ont nullement. Ils voient la révolution française comme une période historique où il y a un grand nombre d'opinions, de tendances, d'idées et de systèmes très divers, et de ces systèmes ils en adoptent un, avec modifications et tempéramens, selon leur tour d'esprit. Mais à partir de 1825 l'habitude s'établit, dans beaucoup d'esprits, d'ailleurs distingués quelquefois, de prendre la révolution comme une pensée unique, comme quelque chose d'indivisible, et de l'aimer et vénérer d'ensemble, en bloc, sans choix, sans distinguer ni les époques, ni les systèmes divers, et même contraires. Ce phénomène intellectuel, très bizarre, est fort commun. On rencontre des gens qui trouvent le moyen d'être partisans à la fois de Voltaire et de Rousseau. Tout de même, le culte révolutionnaire embrassait d'une même ardeur Mirabeau, les girondins et les montagnards. Un peu d'ignorance ne nuisait pas à cette disposition d'esprit, un peu de mysticisme y servait beaucoup. Quand une idée, et surtout quand ce qui n'a jamais été une idée devient un sentiment, les contraires peuvent y entrer sans s'exclure et sans se gêner. La révolution était devenue une religion. Dès lors, tout ce qu'avaient fait les révolutionnaires était bien et était à recommencer. Dans cette vision confuse de l'époque révolutionnaire, ce qu'on apercevait vaguement, c'est que la France y avait été très agitée au dedans et très guerroyante à l'extérieur. C'était là un idéal que, d'instinct, et les uns avec beaucoup de tempéramens, les autres avec un emportement déclamatoire, les autres sans conviction et par simple concession à l'opinion, tous les hommes qui avaient la prétention d'être « avancés » entretenaient plus ou moins, dans leur pensée de derrière la tête, et caressaient avec plus ou moins de complaisance. Ce qu'on répétait, c'était, pour ce qui regardait les affaires intérieures : « Nous ne faisons rien. Nous n'avançons pas. Nous ne remuons pas. La France s'ennuie. » Pour ce qui regardait l'extérieur : « La France n'est plus le peuple chef. Elle ne remue plus le monde. Elle n'effraie plus les rois. Elle n'inquiète plus l'Europe. »

Il y avait d'extrêmes dangers dans l'une et l'autre politique, très vagues, du reste, d'autant plus dangereuses, et que personne, à cette époque, n'a déterminées avec précision. L'une et l'autre étaient la préoccupation, l'effroi et l'embarras constant de Guizot, à cause même de ce qu'elles avaient d'inconsistant et de presque insaisissable. Il luttait là non contre des doctrines, mais contre un état d'esprit, ou plutôt un état d'âme, que seul le temps et nos

malheurs pouvaient faire peu à peu, puis, brusquement, disparaître. Pour combattre un ennemi de cette sorte, il se réfugiait dans la résistance tenace, morose et un peu hautaine, et, sauf l'âpreté du dédain, il ne pouvait guère faire autre chose.

Pour ce qui est de la résistance particulière qui a été la cause, ou plutôt l'occasion de sa chute, pour ce qui est de son opposition à toute extension du droit de suffrage, il y a à examiner d'un peu près.

Deux extensions du droit de suffrage étaient possibles, étaient réclamées, avaient des partisans ; l'une était le suffrage universel, l'autre consistait dans l'abaissement du cens et l'adjonction des « capacités. » La première, il la repoussait absolument. Rien n'était plus contraire à toute sa pensée. Rien n'était plus contraire à ce système de direction du pays par la classe moyenne qui était le sien. Chose curieuse, qu'on peut maintenant remarquer après coup, et dont il ne se doutait pas, le suffrage universel ne lui aurait pas été contraire, à lui Guizot, ou à un homme comme lui, ou à une politique analogue à la sienne. Le suffrage universel français est très résolument conservateur et pacifique comme était Guizot, et la politique de conservation, et la politique de paix presque à tout prix, et la politique ennemie ou ignorante des abstractions et des chimères, et la politique positive et réaliste, qui était celle de Guizot, est celle de notre suffrage universel quand on le laisse à lui-même, quand on ne le trompe pas, ce que certes Guizot n'aurait pas fait.

Mais que le suffrage universel fût cela, ni Guizot ni personne ne le savait alors, ni ne le supposait. Le suffrage universel dont je viens de parler, c'est le paysan français, et tout le monde alors ignorait le paysan. On ne connaissait que la grande bourgeoisie, la petite bourgeoisie et le peuple des villes. Tous, amis et adversaires du suffrage universel, se le représentaient comme la France aux mains des ouvriers. Le mot « peuple » alors n'avait pas d'autre sens. C'est ce suffrage universel là que Guizot a repoussé de toutes ses forces.

S'il a vu plus loin, ce que je ne crois pas, mais ce qui est possible, il a pu voir le paysan bien insuffisamment éclairé encore par sa loi de 1833 pour pouvoir gouverner le pays. Il a pu le croire sage, bien intentionné et conservateur, mais très capable d'être séduit et trompé par les apparences ; il a pu croire qu'avec un gouvernement comme celui de Guizot, de Molé, de Thiers ou de Lamartine, il ferait de bonne politique, et même serait un admirable et invincible obstacle à l'esprit de chimère, de précipitation et d'aventures ; mais il a pu croire aussi qu'il soutiendrait par esprit de conservation tel gouvernement aussi chimérique et aventu-

reux que possible; il a pu prévoir l'empire et tout ce qui s'en est suivi, auquel cas il est difficile de lui reprocher d'avoir repoussé le suffrage universel.

Et, sans faire d'hypothèses, et à prendre les choses en gros, il a cru qu'il fallait marcher pas à pas, et que l'intervention brusque d'une force inconnue comme celle du suffrage universel ne pouvait être pour le pays qu'une secousse terrible, et que le suffrage universel en 1848, c'était vraiment trop tôt. — Il a pu croire encore, en se reportant à ses principes généraux, que, dût-on organiser le suffrage universel comme instrument politique, il ne faudrait pas lui donner tout. Le suffrage universel, du moins en France, à la condition qu'on ne le trompe pas, est, et surtout sera, à mesure qu'il sera plus malaisé de le séduire, élément de stabilité. Il n'est pas élément de progrès, d'innovation, d'invention et d'habileté. Il ne pense pas, et n'a pas le temps de penser. Il n'a pas d'idées. Il ne poursuit pas un but. Il n'a pas à proprement parler de volonté; car il ne sait pas ce qu'il veut. Il sait ce qu'il ne veut pas. Ses décisions, on peut vérifier, ont toujours le caractère d'une protestation, d'un refus, d'un *halte-là*. C'est toujours, non pas quelque chose qu'il demande, mais quelque chose qu'il repousse; ce n'est pas une voie qu'il ouvre, c'est un chemin où il refuse de s'engager. C'est pour cela même qu'il est si essentiel de connaître son sentiment; car savoir ce que ne veut pas le peuple est nécessaire pour éviter les explosions, ou seulement les grands malaises sociaux. Mais ce n'est pas ce qu'il veut qu'il faut lui demander; car il n'en sait rien; ce n'est pas à lui-même qu'il faut demander de se gouverner; car il ne le sait pas. Dans une constitution bien faite, le peuple, par la chambre qui le représenterait, devrait avoir le *veto*, et les classes pensantes, par la chambre qui les représenterait, l'initiative. A tous les égards, le suffrage universel devait donc paraître à Guizot, comme évolution historique, prématuré, et, à le prendre rationnellement, imparfait.

Quant à l'extension limitée du droit de suffrage, quant à l'abaissement du cens et à l'adjonction des capacités, Guizot avait des raisons très graves, quoique d'un caractère un peu personnel, pour repousser aussi cette réforme moins radicale. Cette opposition contre laquelle il combattait avec tant d'énergie, cette opposition remplie ou au moins touchée de « l'esprit de 91, » cette opposition qui ne détestait pas assez, selon lui, une certaine agitation à l'intérieur et une certaine propagande révolutionnaire à l'extérieur, d'où venait-elle, et qui l'envoyait à la chambre? Précisément, cette bourgeoisie du second degré, cette bourgeoisie des médiocres fortunes, et cette bourgeoisie des « capacités » qu'on voulait faire entrer à rangs plus pressés dans le corps électoral et dans le « pays légal » comme on disait alors; cette bourgeoisie du second degré, que Guizot

trouvait bien complaisante, sinon bien ouverte, à l'anarchie intellectuelle; cette bourgeoisie du second degré, que Guizot craignait, je ne dis pas plus que le suffrage universel, mais tout autant. Et c'était justement la classe moyenne, que Guizot en théorie avait tant aimée, qu'en pratique, à cette époque, il jugeait bien imprudente et hantée d'idées hasardeuses. Son avènement eût désorganisé, selon lui, ce parti du centre, qu'il avait eu tant de peine à former et à discipliner, eût compromis toute son œuvre. Il résistait.

Il avait de bons argumens. Il faisait remarquer que l'extension graduelle du suffrage était dans ses idées et dans son programme, mais à la condition qu'elle fût graduelle; or qu'en 1830 il n'y avait que 99,000 électeurs politiques et qu'en 1842 il y en avait 224,000, et que c'était déjà, en douze ans, aller assez vite. Il faisait remarquer que l'agitation pour l'extension du droit de suffrage semblait bien superficielle, et que le pays ne paraissait nullement demander cette réforme. Cela ne laissait pas d'être assez vrai; car le langage même de l'opposition donnait raison à Guizot sur ce point. L'opposition reprochait au gouvernement « la torpeur » du pays; c'était un des lieux-communs oratoires du temps. Et en même temps, elle prétendait que le pays réclamait une plus grande coopération au gouvernement. Il ne la réclame pas bien énergiquement, répondait Guizot, puisque vous assurez qu'il dort, pour me reprocher de le laisser dormir. Est-ce à moi de lui donner cette agitation que vous déplorez qu'il n'ait pas? — Il faisait remarquer surtout qu'il avait la majorité dans le parlement, qu'il se conformait à l'esprit de cette majorité, que quand la majorité serait convertie à la réforme, elle remplacerait M. Guizot par un autre, qui la ferait.

C'étaient de bons argumens plutôt que de bonnes raisons. En me défendant de juger par l'événement, ce qui est trop facile, et en m'efforçant loyalement de me placer en janvier 1848, je remarque qu'à la vérité l'agitation réformiste était superficielle et qu'un gouvernement plus rigoureux l'aurait réprimée bien facilement; mais je remarque que l'*intention* réformiste, sous sa forme régulière et légale, était assez forte. La dernière fois que la question s'est posée, en février 1848 (amendement Sallandrouze), la « réforme » a eu 189 voix contre 222. Dans une chambre où il y a des fonctionnaires, et où la majorité a été dressée et disciplinée par une main très ferme, trente voix de majorité, ce n'est qu'une majorité matérielle, et qu'une réforme importante ait 189 voix contre 222, cela prouve qu'elle est mûre.

Et je ne vois nullement pourquoi Guizot aurait cru devoir laisser à un autre le soin d'accomplir la réforme ainsi demandée. Il connaissait assez sa chère histoire d'Angleterre pour savoir que, bien des fois, un ministre dirigeant s'est mis à la tête de la réforme

longtemps combattue par lui, une fois qu'il la jugeait nécessaire. C'était chose à tenter ; c'était chose où il y avait de l'honneur. C'était chose aussi où il y avait des tracas, et je crois bien que c'est un peu pour cela que Guizot s'y est refusé. Qu'on ne s'étonne point de voir attribuer un tel motif à un homme si courageux. Guizot travaillait, et toujours avec de nouveaux redoublemens d'ardeur, depuis trente-cinq ans, et depuis huit ans presque tout le poids du gouvernement, et encore plus presque tout le poids des discussions, était sur lui. Il me semble voir en lui, à cette époque, quelques traces de fatigue. La fatigue, chez les hommes énergiques, se manifeste par une certaine irritation et un certain entêtement.

Il résista. Certainement ce fut un malheur. Il aurait fallu, en France, ne pas arriver si vite à la démocratie pleine et entière. Il aurait peut-être fallu arriver à la république avant d'arriver à la démocratie. La France était beaucoup plus prête à celle-là qu'à celle-ci. Un pays est tout prêt à la république, et en vérité y est déjà, quand deux ou trois dynasties s'y disputent et y ont des partis considérables. Dans ce cas, la solution qui consiste dans l'exclusion de toutes les dynasties est bien près de s'imposer. A cet égard, la révolution de 1830, en créant une dynastie de plus, augmentait les chances de la république et en rapprochait l'échéance. La France, à partir de 1830, était donc bien en chemin pour la république. — Elle y était aussi pour la démocratie, mais cela pouvait attendre, et devait attendre. L'extension graduelle du droit de suffrage était la marche naturelle, sûre, et la plus exempte de périls. La France, amenée peu à peu à une monarchie parlementaire très semblable à une république un peu aristocratique, ou, si les circonstances le voulaient, à une république parlementaire, relativement aristocratique encore, c'était la transition évidemment naturelle et rationnelle entre la monarchie absolue d'autrefois et la démocratie pure vers laquelle le monde semble marcher. — A cette transition, Guizot pouvait aider, et la situation, même la situation parlementaire, semblait le lui prescrire. C'est un peu de sa faute (si tant est que, dans ce grand hasard de l'histoire, les fautes individuelles doivent entrer en ligne de compte), si l'inverse même de ce qui eût été bon s'est produit, si la France a été en démocratie avant d'être en république. La France, jetée en pleine démocratie en 1848, après quelques mois de gouvernement républicain ou plutôt de révolution, a été démocratie sans être république, pendant vingt et un ans, de 1849 à 1870, et n'est arrivée à la république qu'après vingt et un ans de démocratie non républicaine. Au lieu que ç'ait été la république qui ait fait l'éducation de la démocratie, c'est la démocratie non républicaine qui a fait l'éducation de la république.

Les inconvéniens s'en font sentir encore, et quelquefois d'une manière cruelle.

Il en est résulté particulièrement une chose sur laquelle Guizot, dans la retraite studieuse de sa vieillesse, a dû méditer. C'est que les classes moyennes, objet constant de la prédilection de Guizot, n'ont jamais gouverné en France. Elles n'ont pas gouverné avec lui, quoi qu'il en ait cru. Ce qu'il a pris pour elles était autre chose. La France a été gouvernée de 1815 à 1848 par une aristocratie. Les classes moyennes n'ont pas gouverné après Guizot, de quelque espoir qu'elles se soient flattées à cet égard en le renversant, ou plutôt en le voyant tomber. Elles ont été dépassées le même jour que lui. L'histoire a comme sauté par-dessus elles. 1848 a été pour la haute classe l'année des victimes, et, pour les classes moyennes, l'année des dupes. Jamais le rêve politique de Guizot n'a été accompli. Il ne l'a pas réalisé en croyant le réaliser, et, après être tombé, il ne l'a pas vu se réaliser malgré lui. Qu'eussent donné ces classes moyennes tant célébrées, on ne le sait. L'expérience n'a pas eu lieu; la preuve par le fait n'a pas été faite.

Aujourd'hui même il ne faudrait pas croire que les classes moyennes soient arrivées par un détour à cette situation prépondérante. Elles ont une grande part dans le gouvernement de la nation, parce qu'il s'est trouvé que le suffrage universel français, en sa grande majorité, les a comme adoptées. Il y avait des affinités entre elles et le paysan. Mais ce n'est pas elles qui gouvernent, c'est le suffrage universel qui gouverne par elles. Elles gouvernent indirectement, en pliant leurs façons de voir à celles de la population rurale, et ainsi elles gouvernent avec une certaine gêne et gaucherie, et d'une manière qui n'est pas tout à fait conforme à leurs goûts et à leurs idées propres. — D'autre part, elles administrent le pays, les fonctionnaires sortant tous d'elles, et c'est un grand point; mais encore administrer n'est pas gouverner; on le voit assez à une légère mais réelle divergence qui existe entre l'esprit du gouvernement proprement dit et l'esprit de l'administration, l'esprit du gouvernement étant celui des classes moyennes tenant compte des sentimens de la foule et toujours ramené à s'y plier, l'esprit de l'administration étant celui des classes moyennes indépendant de cette sujétion et relativement affranchi de ce souci; et ainsi ni le gouvernement, quoique tiré des classes moyennes, ni les fonctionnaires, sortant aussi des classes moyennes, mais administrant, ne gouvernant pas, ne sont, dans le sens précis du mot, la classe moyenne gouvernant. Non, l'expérience n'a pas été faite. Les idées de Guizot n'ont pas subi l'épreuve de la pratique.

Ce que les classes moyennes auraient donné comme gouvernement, on ne le sait pas.

V.

C'était un grand esprit rétréci par une grande volonté. Ce phénomène se produit souvent. Le caractère impérieux donne à l'intelligence, avec une force immense, une rectitude qu'on peut dire exagérée en ce sens qu'elle est un peu artificielle. Il semble toujours que la pensée de M. Guizot est plus grande qu'il ne lui permet de l'être. Il semble toujours qu'il serait un grand philosophe s'il ne ramenait sa philosophie à être pratique et immédiatement pratique; grand historien, s'il forçait moins l'histoire à être une preuve de la nécessité de l'avènement des classes moyennes; grand théoricien politique s'il imposait moins à sa doctrine le devoir de soutenir son parti. — Guizot est un penseur réprimé par un homme d'état. Il a laissé des méditations philosophiques et religieuses volontairement très timides à force d'être prudentes, et qui ne captivent point les esprits à force de s'adresser aux bonnes volontés. Il a laissé des considérations historiques d'une belle suite et d'un rigoureux enchaînement, mais qui donnent trop cette idée que c'est à leur but qu'elles sont enchaînées, et qu'elles ont trop pour cause unique leur cause finale.

Il a laissé moins une théorie politique, qu'une théorie de gouvernement; mais cette théorie de gouvernement est très belle, très élevée, très large et très pratique, et c'est un grand regret qu'on éprouve que l'homme qui l'a conçue, comme il arrive toujours, tant par sa faute que par la faute de ses adversaires, et plus par celle de ses adversaires que par la sienne, l'ait mise en pratique surtout en ce qu'elle avait d'étroit.

Orateur qui a eu toutes les qualités oratoires, sauf la souplesse, comme aussi, sauf la souplesse, il avait toutes les qualités de caractère, il a, après tous les grands orateurs de l'époque révolutionnaire et de la restauration, augmenté la gloire de la tribune française. A la fois ample dans son exposition et serré dans sa dialectique, et bondissant magnifiquement sous l'interruption, il s'est montré dans les débats parlementaires puissant et redoutable, et beaucoup plus grand écrivain que dans ses écrits, trouvant à la tribune non-seulement l'ampleur, la dignité et l'élévation, mais encore le relief, l'éclat et le mouvement qui ailleurs lui manquent. Le rôle qu'il a joué dans la politique active ne doit donc pas, au point de vue de la critique littéraire, donner du regret.

Cependant, si elle a ajouté par un endroit à sa gloire littéraire, par ailleurs elle lui a fait un peu tort. Trop absorbé, il l'a reconnu, par cette terrible vie parlementaire pendant dix-huit ans, il n'a étudié que d'un peu loin, et d'un peu haut, le mouvement intellectuel, si curieux, si passionnant, de ce siècle « le plus amusant de l'histoire, » comme a dit un maître railleur, qui peut se permettre de railler, parce qu'il est un maître. Ce mouvement des esprits, il l'a connu, il l'a mesuré, il l'a défini, brutalement, et non sans justesse, « anarchie intellectuelle; » il ne l'a pas scruté et analysé. L'attente est trompée, il faut le dire, quand on lit les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. Ils sont trop des mémoires pour servir à l'histoire de Guizot et de son parti. Ils sont trop circonscrits à l'enceinte du palais législatif. Comme les *Mémoires de Saint-Simon* sont l'histoire des corridors de Versailles, les *Mémoires* de Guizot sont trop l'histoire des couloirs du parlement; et l'*Histoire de la pensée du XIXe siècle*, écrite par un historien, par un philosophe et un homme d'état, qu'on attendait, qui était presque promise, on est désolé qu'elle ne nous soit point donnée. Une certaine étendue de regard tout autour de lui a certainement manqué à Guizot.

Il a été le dernier ministre du gouvernement aristocratique en France, et le dernier chef de l'aristocratie politique en France. La France n'a été gouvernée aristocratiquement que de 1815 à 1848. Elle a eu pendant ce temps une aristocratie hétérogène et un peu improvisée, composée des débris de l'ancienne noblesse et de la partie la plus active de la haute bourgeoisie. Cette aristocratie n'a point démérité pendant son court gouvernement. Elle s'est montrée intelligente, sage, prudente, très patriote, très soucieuse du bien général, et, si on la compare aux autres aristocraties que l'histoire nous fait connaître, très désintéressée. Elle a montré des qualités administratives de premier ordre : les Louis, Gouvion Saint-Cyr, Thiers et Guizot sont ses gloires. Elle avait, en général, une politique très positive, très réaliste, très attentive aux faits, très instruite des forces de l'homme et très ménagère des forces du pays, et qui, si elle ne se privait pas d'être éloquente, n'avait rien de déclamatoire. Elle n'avait aucun souci de « faire grand, » et se piquait si peu du chevaleresque qu'on lui a reproché son manque de charlatanisme. Elle était libérale, avec certaines timidités, mais avec une bonne volonté incontestable. Elle aimait la liberté de conscience, la liberté de pensée, la liberté de discussion, et la discussion. Elle était même, malgré ses hésitations et ses dégoûts, si libérale qu'elle a rendu difficile après elle l'exercice tranquille du despotisme.

Elle avait de graves défauts. Improvisée, elle manquait de traditions, d'idées générales arrêtées. Ce sont ces idées générales que Royer-Collard et Guizot ont voulu lui donner, l'un les lui faisant un peu subtiles et abstraites, l'autre s'appliquant à les lui faire très simples et un peu communes, pour qu'elles fussent pratiques. — Hétérogène, elle manquait de cohésion, un peu, mais vraiment très peu, parce qu'elle était hétérogène, beaucoup pour des raisons qui tiennent au caractère français, beaucoup pour des causes qui tiennent au système de gouvernement qu'elle pratiquait. Car il est à remarquer que, si elle a été très divisée, alors qu'il fallait qu'elle se tînt fermement unie et liée, ce ne fut pas de classe à classe, et la noblesse luttant, par exemple, contre la grande bourgeoisie, ce fut d'homme à homme et de groupe à groupe. Elle ne se montrait pas hétérogène, encore qu'elle le fût; elle se montrait et elle était indisciplinée, parce qu'elle était française; et le gouvernement parlementaire avec sa lutte continuelle d'homme à homme, à trois pas de distance et les yeux dans les yeux, avait developpé ce défaut naturel. C'est cette discipline, qui lui manquait, que Guizot a mis tout son effort, et un effort si énergique qu'il passait le but, à lui donner. — Enfin, elle avait une préoccupation insuffisante, non certes des besoins, mais des sentimens de la foule. Elle n'a pas organisé, et même n'a jamais songé à organiser un système de consultation populaire, ce qui est absolument nécessaire à un gouvernement aristocratique. Elle n'a pas songé à trouver un moyen de savoir avec netteté, continuellement ou périodiquement, ce que pensait, espérait, regrettait ou rêvait le peuple; et c'est une chose qu'il faut toujours savoir. Elle se contentait de dire, avec raison, du reste, qu'elle était une aristocratie ouverte, la plus ouverte du monde, et accessible à tous par le travail. Il était vrai; mais cela ne suffit point, et il est nécessaire à une aristocratie, non-seulement qu'elle soit ouverte, mais qu'elle soit avertie.

A tout compter, elle a fait son métier avec conscience, avec habileté, avec courage et avec succès. Elle a une très grande et très belle place dans l'histoire de France. Guizot a été son dernier représentant, non le moindre. Il l'a conduite, il a essayé de la discipliner, il l'a aidée à faire quelques grandes choses, il lui a fait honneur. Elle est tombée avec lui. C'était tomber avec un noble porte-drapeau. Les dieux devaient sans doute « cet hommage aux mânes d'un tel homme » d'emporter avec eux le gouvernement aristocratique.

ÉMILE FAGUET.

UNE

VILLE D'EAUX JAPONAISE

Le soleil d'août est torride à Yokohama. Les murs de papier des petites maisons japonaises, chauffés à blanc, craquent sous les rayons ardens, et semblent prêts à se déchirer. Les constructions européennes, plus vastes, plus savamment disposées en prévision de la chaleur comme du froid, font bénéficier leurs habitans d'un soupçon de fraîcheur relative. Au Japon, pour se soustraire à cette accablante température, il suffit de fuir à quelques milles, dans l'intérieur où domine partout la montagne avec son air revivifiant. Aussi est-ce l'époque, pour les étrangers, des parties de campagne ou des promenades de plus longue haleine. Le chemin de fer, dont les lignes ne sont pas encore toutes reliées, mais qu'on commence à trouver un peu partout dans le pays, permet d'effectuer les voyages sans trop grande dépense de temps, d'argent et de fatigue.

Donc, un beau matin du mois d'août, à huit heures, nous nous embarquons à la gare de Yokohama pour descendre, une demi-heure après, à la petite station de Sinagawa, où la voie bifurque. Là commence le voyage proprement dit, car nous allons pénétrer dans la région où les étrangers ne peuvent se mouvoir que munis du laissez-passer de l'autorité indigène, et les billets ne nous sont délivrés au guichet que sur présentation des passeports.

Rien d'extraordinaire au point de vue pittoresque dans le pays que nous parcourons maintenant, d'une vitesse assez modérée. La

ligne seule, ouverte depuis peu et à peine installée, est assez curieuse avec ses stations simplement indiquées par un écriteau, trois parois en planches, un toit, et dessous, à l'ombre, un chef de gare assis devant une table, paperassant, face au train, pendant que nous poursuivons notre course ininterrompue, car en dépit de notre allure bon enfant, nous sommes un « direct. »

Il ne faudrait qu'un peu de folie à notre marche trop paisible, que quelques coups de sifflet allègrement jetés dans l'espace par notre machine trop timide pour avoir l'illusion d'un passage à travers un de ces territoires du lointain Ouest où les locomotives américaines se lancent à l'aventure comme des coursiers lâchés sur une terre inexplorée.

Le wagon où nous avons pris place est plein de voyageurs. Les séparations de compartiment à compartiment, n'étant pas continues dans le sens de la hauteur, permettent au regard de se promener d'un bout à l'autre de la voiture. Il y a là une vingtaine de personnes composant une assemblée originale, reflet de la période de transition que traverse en ce moment l'empire du Soleil levant : époque bâtarde, disent avec regret les fanatiques du vieux Japon ; essai de transformation, répondent avec un certain scepticisme sur le succès de la tentative, les intransigeans de notre civilisation, qui n'admettent pas de salut en dehors de l'église de la vapeur et de l'électricité ; quoi qu'il en soit, phase bien intéressante, amusante, si l'on préfère, à observer.

Dans un coin du wagon, deux garçonnets habillés à l'européenne s'entretiennent dans la langue de Shakspeare avec une dame — anglaise ou américaine, à n'en pas douter. Les traits et la tournure suffisent à l'indiquer. Est-ce leur mère, est-ce simplement leur institutrice? Le costume aidant à la confusion, il est malaisé de reconnaître si ces enfans sont métis ou japonais purs, en sorte qu'on ne pourrait décider si la personne qui exerce sur eux son autorité est la femme ou seulement la gouvernante des fils de quelque haut fonctionnaire indigène. Car il fleurit actuellement à Tokio une trentaine de ménages fondés par l'union d'un mari japonais et d'une moitié allemande, anglaise, américaine ou suisse. — Jusqu'à présent, aucune Française n'a eu l'envie ou l'occasion de tenter cette fortune particulière. — Résolus à ne reculer devant rien pour arriver à la plus complète européanisation possible, certains Japonais contractent ces alliances peut-être moins par vocation que par désir de prendre une position indiscutable dans le corps du *high-life*. Ces mariages singuliers, qui mériteraient bien d'avoir un historien, ont des destinées diverses. Quelques-uns tournent bien. D'autres fois, après un bonheur de plusieurs années, l'époux

se voit délaissé, sans que cet abandon, grâce à l'heureuse philosophie de la nation, entraîne jamais de catastrophe.

Plus loin, trois officiers de cavalerie se rendant à la garnison de Takasaki. Ceux-là contrastent avec leurs tranquilles compagnons de wagon par des manières plus turbulentes, par les éclats d'une voix plus bruyante qui pourtant ne serait guère chez nous que le diapason d'une conversation ordinaire. Les Japonais ont le geste sobre, le ton modéré : « Si les Français n'avaient pas de mains, disent-ils en riant, ils ne pourraient pas parler, » signalant par cette moquerie les mouvemens, exagérés à leurs yeux, qui nous servent à souligner nos discours. Mais l'homme de guerre à qui l'organisation en vigueur interdit aujourd'hui, tout aussi formellement que chez nous, la moindre vexation à l'égard du pékin, conserve encore une certaine accentuation de manières qui l'empêche d'être un simple civil déguisé. — On retrouve chez ces trois militaires un souvenir du samouraï d'autrefois, élevé dans l'ignorance, le dédain de tout ce qui ne concerne pas le métier des armes. De même que presque tous leurs collègues de l'armée, ils appartiennent très probablement à l'ancienne petite noblesse. Très soignés dans leur mise, ils ont sous leur uniforme, assez semblable au nôtre, cette sorte de distinction anguleuse que la maigreur japonaise affecte assez souvent sous notre costume. — L'éducation de la société relevée, dans l'art de porter l'habillement occidental, est à présent en bonne voie. D'année en année, les Japonais ont réalisé à cet égard des progrès incontestables. Les accoutremens grotesques abondent, mais les coupes correctes, élégantes même, ne manquent pas non plus. Bien entendu, je ne parle ici que des hommes.

Puis voici de bons marchands ne faisant pas fi, eux, du costume national que cette classe, qui était une caste trente ans auparavant, gâte pourtant fréquemment par l'adjonction du chapeau et des souliers. Leurs traits ronds les distinguent des profils aquilins des trois lieutenans, en rappelant la séparation qui existe entre les descendans des soldats du conquérant Zim-mu et les fils des Aïnos assujettis, de même que leur teint plus clair, leur embonpoint prononcé de personnages vivant d'une occupation non manuelle, les différencient des hommes de même race qu'on aperçoit par les portières, en une rapide vision, penchés sur leurs rizières. Ils ont moins de prestance, tiennent moralement moins de place dans ce wagon que les trois guerriers, mais les plis de la robe indigène croisée en forme de V sur la poitrine, enserrent probablement un portefeuille plus gonflé de billets de l'*In-satsu-Kyoku*, la banque du Japon, que celui caché dans la poche du dolman noir à brandebourgs. Et ces

deux élémens de forces si inégales jadis, aujourd'hui presque de pair, présentent l'évolution d'une revanche de Gaulois à Franc, tandis que l'homme des champs, courbé sur sa tâche, personnifie bien la classe au-dessus de laquelle les révolutions passent éternellement sans en modifier le sort, comme le vent agite la surface de la mer sans en émouvoir les profondeurs.

Enfin, ce sont des jeunes filles revêtues de toilettes dont les nuances douces ou voyantes, mais toujours harmonieuses, composent une parure colorée et gaie comme la belle journée dont nous sommes favorisés. L'habitude est, dans nos pays, de se faire un costume de voiture, quitte ensuite à la chrysalide de sortir de son cocon de voyage pour reprendre son éclat. Ici, on choisit ses plus brillans atours avec le soin d'une actrice qui veut plaire à son public. Et voici à peu près quels ont été, pour chacune des petites excursionnistes présentes, les apprêts de l'entrée en campagne.

Dès le grand matin, la voyageuse s'est levée, et ses ablutions à peine terminées, elle a vu entrer la coiffeuse, prévenue la veille, très exacte. Vite, elle s'est agenouillée devant le miroir de métal poli, suivant attentivement le travail de construction de l'artiste. Celle-ci a démêlé, enduit d'huile parfumée la lourde chevelure, l'a pétrie, modelée, des doigts et du peigne, arrondie en lui donnant les surfaces unies d'un marbre noir, contournée en lui imposant la régularité de courbes et la netteté d'arêtes que le ciseau trouverait dans la pierre. Sur cet édifice, on a délicatement planté un léger peigne d'écaille et piqué une de ces épingles à boule de corail dont le rouge ressort bien sur un fond d'ébène. Cette coiffure laisse la nuque dégagée et permet à certaines Japonaises de faire valoir leur plus grande beauté, un cou d'une gracieuse flexibilité évoquant, moins les tresses blondes, le souvenir de la fiancée du roi Harold, Édith au cou de cygne de la légende anglaise. La question de la chevelure réglée, on a procédé à la pose du blanc sur la face et du carmin sur les lèvres. Ce dernier ingrédient se cueille avec le bout du doigt humecté de salive sur la feuille préparée d'un mignon carnet qui renferme en outre une petite glace, et qu'on serre dans la ceinture de façon à pouvoir toujours constater si aucun désordre n'est survenu dans la toilette du visage. Un coup d'œil final ayant vérifié l'état satisfaisant de toutes les grâces naturelles et artificielles, on a endossé la robe de soie, et un aide, — la servante ou la mère, — a sanglé la taille avec la vaste ceinture qui fait deux fois le tour du corps et dont l'ample largeur grandit la personne. On a enfilé la chaussette blanche, sorte de gant de pied qui laisse son jeu au gros doigt, pré-

hensile chez les Japonais et que les ménagères emploient fréquemment à titre auxiliaire dans leurs travaux de couture. Puis, le pied s'est posé sur la semelle en paille de riz d'un *geta* d'ordonnance, au contour verni de laque noire, en maintenant par la seule pression latérale de l'orteil contre un cordonnet rigide, la haute chaussure sonore dont le bruit sur le sol durci s'entend de si loin dans la campagne pendant les nuits d'hiver. Alors notre élégante, précédée par la famille, a, de sa démarche trottinante, pris le chemin de la gare, la mine éveillée, disposée à tout admirer, ne demandant qu'à s'émerveiller devant tout spectacle nouveau ou connu.

Telle était au départ la composition de notre wagon dont la physionomie se modifiait peu à peu aux stations par la perte et le renouvellement des voyageurs, sans que son contingent cessât d'être au complet jusqu'à Takasaki. Ainsi, dans l'ordre physiologique, l'être se reconstitue perpétuellement dans le va-et-vient de ses absorptions et de ses éliminations.

Une heure et demie d'arrêt à Takasaki, le temps de déjeuner et de réunir des *jin-riki-sya* et des traîneurs. Ce véhicule est aujourd'hui suffisamment connu, sous la dénomination de *pousse-pousse*, pour qu'il soit superflu de le décrire. Nous aurons trois coureurs par voiture : l'un poussera devant lui la traverse du brancard ; le second, par derrière, accélèrera ce mouvement, les mains appuyées sur la capote ; le tout au pas de course. Le troisième n'aura d'autre occupation que de se reposer. C'est un rôle qui sera alternativement rempli par nos coursiers à face humaine. Les bagages, peu encombrans du reste, sont déjà partis par une autre direction, sur le dos d'un cheval, — un vrai cheval celui-là, — et nous les trouverons en arrivant à destination.

Il faut se hâter, car il reste tout juste le temps d'arriver à Sannokura avant le coucher du soleil. Cette lumière naturelle éteinte, on ne se promène plus, bien entendu, en jin-riki-sya dans les chemins de montagne. Aussi un retard de trois quarts d'heure pourrait-il allonger le voyage d'une journée et entraînerait en tout cas une installation défectueuse, car, en dehors des relais, les ressources sont presque nulles.

Le proverbe des premiers Espagnols établis en Amérique : « Tu vois un Indien, tu les a vus tous, » peut s'appliquer aux villes japonaises, qui ont entre elles bien plus de ressemblance que celles de nos pays. Takasaki, qui est un assez gros endroit (11,000 habitans), ne diffère pas plus de Yokohama qu'une tranche de gâteau du gâteau entier. Nous traversons la ville dans toute sa longueur

en passant devant la caserne, sorte de citadelle ceinte d'un fossé et défendue par un mur de planches peint en noir. Quelques cavaliers traversent la rue au grand trot, et des clairons invisibles chantent des airs français. Rien de plus impressionnant que cette sonnerie dans un pays perdu où les êtres et les choses ont un autre aspect que sur la terre natale; elle émotionne plus que l'audition inopinée, si saisissante cependant, des sons de la langue maternelle.

Nous marchons, ou plutôt nos coureurs marchent sans relâche pour nous, sur un chemin qui peu à peu délaisse la plaine, devient pierreux, montueux, et, à la nuit tombante, nous atteignons heureusement le relais de Sannokura. Il n'était que temps; car, depuis quelques minutes, venait de se déchaîner un de ces orages de haut pays où le tonnerre éclate droit au-dessus de la tête en se répercutant avec une effrayante intensité le long des vallées étroites, et où l'éclair allume de tous côtés des flammes de cierge sur la cime des sapins.

A l'auberge, maigre chère : un peu de riz et de poisson. Nous avons eu la précaution d'emporter du pain et du vin. Le lendemain matin, nous nous éloignons avec l'apparition du soleil, sans avoir même le temps de nous informer des curiosités que peut renfermer la localité. Notre halte a été remplie par un repas et un sommeil bien gagnés, et, pour ma part, je n'emporte de Sannokura d'autre souvenir bien distinct que celui de l'immense moustiquaire de famille en tulle vert, presque aussi grande que l'appartement, sous laquelle nous avons dormi. — Le moustique se rencontre encore ici, mais dans quelques heures nous aurons gagné les régions qui planent au-dessus de la zone fréquentée par l'odieuse petite bête. — Il nous reste à parcourir dans notre journée quarante-quatre durs kilomètres.

Nous avons perdu de vue les dernières maisons de Sannokura. Nous suivons le cours d'une petite rivière, pas plus profonde que la main, qui semble s'être épuisée à force de pousser et d'user les galets dont le champ étendu mesure la largeur de son lit au moment de la crue. Les deux rangées de collines qui la bordent conservent, accrochés à leurs bouquets d'arbres, les longs lambeaux d'un froid brouillard déchiré par le soleil. A cette altitude et à cette heure matinale, la fraîcheur est pénétrante, en dépit de la saison. Ce site est désert. — Depuis Takasaki, à mesure que nous nous élevons, les villages, de plus en plus espacés, diminuent d'importance, et les occupations apparentes de la population subissent une simplification progressive. Les métiers ouvriers ou marchands s'effacent, cédant la place à l'action exclusive du travailleur qui vit de la

terre. Plus de boutiques offrant aux regards les produits de l'industrie; rien que quelques chaumières uniformes. C'est comme un lent retour à l'état de nature accompli sur un chemin qui aboutit à la solitude. On se sent très avant dans un pays déjà situé au bout du monde, en un endroit que n'atteint pas la grande route battue par les allées et venues des hommes qui vivent en communauté. On passerait son existence dans un recoin de cet asile, ignoré comme si on était déjà mort; on trouverait dans ce séjour tranquille un isolement presque aussi parfait que si on avait réussi à émigrer dans quelque planète sans habitans.

L'agilité et la vigueur, deux qualités auxquelles se joint ce don des dieux, la gaîté, ont été libéralement réparties à nos coureurs. Stimulés par les difficultés mêmes dont la marche est semée, ils en sont arrivés à les rechercher pour se donner la joie de les surmonter, et ont fini par se livrer franchement à de véritables tours de force et d'adresse. Par l'emploi simultané de la traction et de la poussée, ils réussissent à faire escalader aux jin-riki-sya et à leur contenu un assez gros quartier de roc, au flanc escarpé, qui nous barrait le passage. Il est bon d'ajouter, pour la vraisemblance de ce récit, que les véhicules qui paient les frais de ces fantaisistes expériences ne sont pas leur propriété, mais leur ont été loués par une compagnie *ad hoc* de Takasaki. Nous franchissons à fond de train un pont jeté sur les berges très élevées d'un torrent, formé par l'assemblage de deux ou trois troncs d'arbre, et si étroit, si juste, qu'à une certaine seconde le jin-riki-sya n'adhère plus aux poutres que par une roue, l'autre tournant dans le vide. Nous nous aventurons sur un capricieux sentier en corniche, à peine plus large que l'écart des roues de la voiture. Dans ce passage, à la fois pénible et dangereux, deux des traîneurs, attelés en flèche, avancent laborieusement, le corps presque couché à terre, tellement la montée est rude, pendant qu'à l'arrière leur collègue les seconde de toute son énergie. Nous suivons dans cette disposition le faible rebord contournant, en spirale, une menaçante paroi verticale qui semble vouloir nous jeter dans l'abîme. Je me rappelle à ce moment une gravure de Gustave Doré dans le *Voyage en Espagne* où l'on voit, sur une route analogue, une diligence roulant dans un précipice : le conducteur la précède dans sa chute, les bras étendus, et elle entraîne une longue grappe de mules dont un couple ou deux ont encore pied sur la voie et essaient désespérément de se retenir au roc avec leurs sabots. — Nous eussions opéré une dégringolade de ce genre. Les deux troisièmes traîneurs, seuls survivans probables de la catastrophe, seraient restés pour courir la raconter au plus proche village, où les *ma!* les *domo!* et toutes

les exclamations de la langue japonaise eussent accueilli leur récit. Après quoi, la troupe compacte des paysans se serait mise en marche, et, sans trop se presser, serait venue recueillir nos débris.

Rien de plus simple que de descendre. Mais chaque fois que nous voulons le faire, nos hommes s'y opposent amicalement, en s'écriant un peu moqueusement : « *Dai-zyo-bu! Dai-zyo-bu!* N'ayez pas peur! N'ayez pas peur! » Évidemment ils s'amusent à nous placer entre les sollicitations contraires de l'appréhension et de l'amour-propre. Nous finissons par en prendre notre parti et les laissons aller de leur allure de chevaux emportés, sans plus faire d'observation. Le proverbe fataliste nous enseigne, après tout, que « celui qui doit mourir pendu ne sera jamais noyé. »

Descendre avec la rapidité d'une pierre qui roule, puis gravir avec une lenteur de fourmi le même plan incliné, et au sommet retrouver la pente qu'on vient de laisser! Il serait difficile de se rendre compte s'il y a, au total, gain ou perte en élévation à cet exercice. Mais le caractère graduellement changeant du paysage inspire le sentiment d'une montée constante. Bien qu'il fasse encore assez chaud, la température est plus fraîche que la veille; l'air est plus léger, le bleu du ciel paraît même un peu différent; les essences végétales ont changé d'aspect, et l'ami des hautes régions, le sapin, ne nous quitte plus, descendant avec nous jusqu'au fond des entonnoirs, où notre itinéraire nous déverse parfois. Les fleurs, très rares dans la plaine japonaise, naissent sur le flanc des collines, au milieu des hautes herbes; non pas les fleurs frêles et simples qui recherchent le bord des rivières et le gazon des clairières dans les petits bois où les arbres font le cercle, mais des espèces robustes aux vives couleurs et qui pourtant ne sentent pas leur jardinier. Les moustiques ont complètement disparu. En revanche, les mouches sont plus nombreuses, plus grosses, plus bourdonnantes. Vers midi, quelques minutes avant d'arriver aux trois maisons qui constituent le hameau où nous devons faire halte pour déjeuner, nous traversons un véritable essaim de taons de forte taille qui s'appellent en japonais *abu*. Tous ces petits désagrémens n'abattent pas l'intrépidité de nos hommes, qui continuent à rire, à s'interpeller joyeusement d'une voiture à l'autre, à échanger des plaisanteries d'un sel plus ou moins attique. — Le japonais se prête avec beaucoup de complaisance aux équivoques que nous nommons calembours, de sorte que cette langue a l'avantage de permettre à tout le monde, grands et petits, de faire au besoin parade d'un peu d'esprit.

Un peu avant sept heures, nous débouchons sur le plateau de

1,200 mètres d'altitude dans un enfoncement duquel la ville de Kusatsu est cachée.

Pour arriver là, nous avons parcouru une région toujours plus montagneuse, plus pauvre et de moins en moins habitée. Le sol ne possède plus suffisamment de ressources pour couvrir les frais d'existence des gens qui l'exploitent; la culture n'est qu'un appoint. Les maisons, peu nombreuses, des deux ou trois relais que nous avons traversés, se serraient étroitement autour d'une hôtellerie assez vaste et assez confortable pour la médiocrité du lieu, et dont l'importance prouvait que le village tirait sa subsistance moins du pays en lui-même que du passage des voyageurs. Car si la campagne est déserte, les chemins sont assez peuplés. C'est que nous approchons de la célèbre Kusatsu, dont les eaux sont courues par un grand nombre de visiteurs qui se succèdent pendant tout l'été. Et c'est la pincée de sapèques jetée par chaque touriste en rétribution de l'hospitalité reçue, qui a, comme une semence, fait naître la plupart des chaumières que nous apercevons : humbles logis, construits par la pauvreté strictement contrainte à n'envisager dans l'édification de sa demeure que l'abri réduit à sa plus simple expression. Plusieurs se composent seulement de quatre murs de boue, déviés de la verticale, écrasés sous un toit de chaume, n'ont qu'une porte pour toute ouverture et, — suprême détresse dans ce pays, — montrent un sol privé de l'indispensable *tatami*, étalant à nu sa froide misère.

A une des stations dont il vient d'être parlé, sorte de caravansérail tout grand ouvert sur la route, très animé, d'un abord encombré par une multitude de voitures, de chevaux, de traîneurs et de palefreniers, nous avons fait une rencontre.

Une dame japonaise et sa fille, voyageant sous la sauvegarde d'un bonhomme qui faisait l'effet d'un serviteur attaché de longue date à la famille, vinrent prendre place près du tatami que nous occupions. La mère devait toucher à la cinquantaine, était déjà ridée comme on l'est à cet âge au Japon, et ressemblait à toutes les vieilles femmes de ce pays que la décrépitude rapproche. Au surplus, apparence distinguée, sobre costume de soie noire orné dans le dos du *mon*, c'est-à-dire des armoiries, ressortant en blanc sur l'étoffe. La fillette avait quatorze ans, ainsi qu'elle nous l'apprit au cours de la conversation qui s'établit entre nous. On lui eût facilement donné deux années de moins, car les Japonaises, par suite de l'exiguïté de leur structure et surtout à cause de leurs manières enfantines, ont une croissance qui nous semble moins rapide que celle de nos pays. Et cette évolution terminée, par une seconde dérogation qui n'est pas une compensation, elles restent moins

longtemps à l'état de jeune femme et se fanent prématurément. — Une circonstance disait clairement que Mlle O-Hana-San, — c'était son nom, — se rattachait au monde élégant et fortuné qui suit les décrets de la mode jusque dans leurs exigences les plus coûteuses : elle portait les gants, la robe, et les bottines en vogue depuis deux ou trois ans dans la haute société féminine de la capitale. Et cette armure d'étoffe, si serrée, si opposée à la liberté des mouvemens accoutumés à l'ampleur des manches tombantes, si peu appropriée à l'installation d'un intérieur où on s'agenouille pour s'asseoir, n'était pas un travestissement imposé par le caprice du jour, mais une transformation définitive ; une décision impériale ayant récemment imposé aux dames le port de la toilette occidentale aux réceptions de la cour, comme quinze ans auparavant l'habit noir a été prescrit aux fonctionnaires dans les soirées officielles. Les sourcils rasés et rehaussés par la peinture de deux doigts sur le front, la chevelure nouée à la hauteur de la nuque par un cordonnet et de là retombant en crinière sur les épaules, la veste blanche et le pantalon de cérémonie en soie rouge éclatante, aux deux jupes évasées et traînantes, des suivantes de l'impératrice, sont devenus de l'histoire. La robe aux plis droits qui donne une certaine majesté à la marche glissante des pieds déchaussés sur les nattes, n'a pas disparu, mais a pris un caractère d'infériorité. Bien immérité, du reste, ce dédain soudainement affiché pour l'ancien et glorieux costume ; bien déraisonnable cet engouement pour la réforme à l'ordre du jour. La critique est trop aisée en face de la gaucherie très compréhensible, mais irrémédiable de ces servantes du tyrannique usage, assujetties à un accoutrement qui n'est pas l'expression de la recherche féminine en fait d'embellissement. Mlle O-Hana-San appartenait du moins à une génération malléable, et grâce à sa souplesse enfantine s'était affranchie de la gêne du maintien pour entrer dans le naturel de la pose qui est la première condition d'une tenue élégante. Sa physionomie intelligente et douce, ses manières exemptes de timidité comme de pétulance, — la vivacité est mauvais genre au Japon, — ses jolis traits et son amabilité en faisaient une petite personne absolument séduisante.

Nos nouvelles connaissances se rendaient comme nous à Kusatsu ; il fut convenu que nous ferions route ensemble.

Mlle O-Hana-San nous raconta qu'elle faisait ses études au *Kazokugakko* (école des nobles) de Tokio. On enseigne une langue européenne aux élèves de cette aristocratique institution ; aussi apprenait-elle l'anglais :

— *You speak english, miss ?*

— *Yes, sir, a little.*

— *And do you learn it with pleasure?*

Et miss O-Hana-San répond en japonais qu'elle n'est pas encore très forte, n'ayant commencé que depuis moins d'un an. Nous remontons en jin-riki-sya; le vieux serviteur de la famille enfourche un cheval portant en croupe un ballot à couverture de paille qui contient le bagage de ces dames, et à la chute du jour, notre petite caravane approchait de Kusatsu.

Une prairie de hautes herbes parsemée de lis sauvages jaunes et de belles fleurs bleues et violettes : tel est le plateau de Kusatsu. Rien dans ce paysage d'une mélancolique expression ne révèle la main de l'homme, n'annonce le voisinage d'un lieu habité. Aussi éprouve-t-on une certaine surprise en entrant, en tombant plutôt dans la ville qui est située au fond d'un véritable trou.

De grandes maisons à trois étages, d'une ressemblance presque parfaite avec les chalets suisses, surgissent sous les pieds et font bonne figure avec leurs poutres vernissées et leurs toits légers chargés de grosses pierres par précaution contre la violence des vents d'hiver. Sur ce qu'on peut appeler la grande place, bouillonne et cascade, au milieu d'un nuage de vapeur, la principale source, celle de Netsu-no-yu. D'un peu loin, à cause des épais dépôts qui recouvrent son lit, on dirait qu'elle roule du soufre liquide. A l'horizon, se profile nettement le redoutable volcan de l'Asama-Yama dont la présence explique ces phénomènes géologiques. Un panache de fumée, blanc, lourd, immobile, qu'on pourrait prendre pour un nuage, le distingue des montagnes qui l'avoisinent.

« On doit éviter les excès de toute nature, mais il faut aussi se garder des idées noires, » recommande aux malades le *Guide du baigneur à Kusatsu*. Les Japonais se conforment tant bien que mal à la première prescription et consciencieusement à la seconde. Le soir, la plupart des maisons sont illuminées; le syamisen et le tambourin résonnent, accompagnant la voix des chanteuses et le pas des danseuses. Des gesya de Tokio viennent faire à chaque saison balnéaire une récolte d'argent généralement assez productive, le désœuvrement procurant une clientèle libérale à ceux qui ont pour mission d'amuser le public. De même que pour Vespasien le point d'honneur consistait à mourir debout, il convient, aux yeux des Japonais, de prendre congé de ses amis le sourire sur les lèvres. Car on meurt beaucoup dans ce séjour, ainsi qu'en témoigne le vaste cimetière rempli par les tombes de personnages de marque ayant tenu pendant leur vie assez de place pour mériter d'occuper un mausolée dans la petite nécropole de Kusatsu. — En somme,

avec ses treize ou quatorze cents habitans temporaires, Kusatsu réussit à produire le tapage et le remuement d'une grande ville.

A peine sommes-nous installés dans l'hôtel qui porte le nom de son propriétaire, Koku-ya, qu'un officier de police fait passer sa carte en demandant à nous voir. Il est cérémonieusement introduit par maître Koku-ya en personne. Nous voyons un homme de taille un peu au-dessous de la moyenne, replet, le visage rond et les lèvres minces, vêtu de l'uniforme d'été des policemen, c'est-à-dire tout de blanc habillé, mais dépourvu de la longue trique dont sont armés les agens de Tokio. Ainsi que nous l'apprendra maître Koku-ya dans la minute même qui suivra sa sortie, nous avons tout simplement devant nous la bête noire des gens de Kusatsu. Cet ex-samouraï, paraît-il, ne cherche pas à déguiser le dédain qu'il éprouve pour la population, — sédentaire, — de ce poste perdu où, depuis des années, on s'obstine à le maintenir malgré ses réclamations. Aussi s'acquitte-t-il de son service avec un zèle stimulé plus encore par la certitude d'être désagréable à ses administrés que par l'amour pur du devoir. Pour nous, dont il sait la qualité par nos passeports que vient de lui communiquer l'hôtelier en conformité des règlemens, nous comptons à ses yeux en tant que *gentlemen* exotiques: «Nous autres gens du monde... » dit sa figure qui n'a plus en se tournant vers nous l'expression qu'elle réserve aux habitans de Kusatsu. — L'officier nous fait courtoisement ses offres de service : « Si le patron de cette maison essaie de vous voler en vous faisant des prix exagérés, si son personnel est grossier à votre égard, veuillez me le faire savoir, et il sera puni sur-le-champ sévèrement. » Ce discours est débité en présence même du pauvre Koku-ya qui se tient dans une posture respectueuse, aussi éloigné de nous que le permettent les dimensions de l'appartement. L'obligeant visiteur nous donne ensuite quelques renseignemens sur Kusatsu.

En hiver, la place est à peu près abandonnée. Une centaine de personnes, — les vrais habitans, ceux-là, — restent pour garder les maisons. Ce n'est pas que le froid soit extraordinairement rigoureux, mais ôtez les baigneurs, Kusatsu n'a plus de raison d'être.

L'entrevue prend fin. L'officier s'éloigne en gonflant ses joues et en balançant ses bras courts. Maître Koku-ya le salue au passage par un prosternement. Il répond à cette révérence par un regard chargé de mépris.

Il paraît que nous avons produit sur son esprit une impression favorable, car il revient le lendemain, accompagné du maire. Ce fonctionnaire porte le chapeau rond et la redingote, mais cette dernière pièce rappelle un peu qu'elle sort de la main d'un tailleur

établi à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Nous absorbons du thé, nous fumons. Cette visite des deux autorités, civile et militaire, est suivie par celles de plusieurs particuliers que nous recevons sans déplaisir, car ils sont amusans, toujours convenables. Et puis cette fréquentation initie l'étranger à bien des détails qu'il ignore ou sait imparfaitement. Si une vie suffit à acquérir la connaissance des choses de son pays, deux existences ne seraient pas de trop pour se rendre familière la nation à laquelle on n'appartient ni par la mère ni par le contact des années d'enfance. Cette étude est un champ indéfini dont les limites reculent sans cesse devant l'exploration. Et les investigations ont d'autant plus d'attrait que les observations recueillies augmentent d'intérêt par le rapprochement que l'esprit établit aussitôt avec une circonstance antérieurement vécue. Ce sont des impressions doubles.

Pour 50 *sens* par jour (environ 2 francs, au change de l'époque), notre hôtelier nous a cédé une grande chambre très proprement tenue, tapissée de tatami de paille fine dont la belle couleur jaune éclaire l'appartement. Deux des parois de cette pièce, qui fait angle sur la rue, sont formées par des *syozi* sortant de la main de l'ouvrier. Les cadres de ces légères cloisons que le bout du doigt soulève sans peine sont tracés par des lattes minces, polies, aux arêtes si droites qu'elles pourraient servir de règle à un dessinateur. Le papier à demi transparent qui les recouvre est si bien tendu qu'il résonne comme la peau d'un tambourin, invitant les doigts à battre une marche. Les syozi étant mobiles, il suffit de les faire glisser dans leur rainure et la rue entre dans la chambre.

Les tatami ne supportent pas le contact de nos meubles et de nos souliers. Les tables, les chaises et les durs talons crèveraient et déchireraient comme une étoffe les nattes délicates. Le mieux étant encore de s'adapter autant que possible au milieu ambiant, nous adoptons la courte robe et la longue écharpe japonaises, en réservant exclusivement pour les sorties l'usage des bottines. Dans ce frais costume d'été, nous recevons, assis à la manière nationale ou à peu près, les visites des personnes qui veulent bien nous honorer de leur curiosité. Ou bien, dans une posture non moins couleur locale, mais plus négligée, le corps étendu sur les tatami, la tête appuyée sur l'avant-bras, nous nous entretenons avec des hôtes relativement familiers.

C'est souvent dans cette pose délassante que nous causons le soir, les visages au centre, les pieds à la circonférence, autour de ces minuscules tasses à saké qui semblent avoir été rapportées par Gulliver d'un de ses voyages.

Et comme les relations de maître à subordonné sont empreintes

d'une grande indulgence, il arrive fréquemment qu'une servante, sa besogne terminée, vienne écouter notre conversation. Assise en dehors de notre cercle, parfaitement immobile, l'attention soutenue qu'elle nous prête se révèle simplement par un écart un peu plus grand des paupières et un regard plus fixe au récit d'une situation plus ou moins dramatique, ou par une vague ébauche de sourire lorsqu'un épisode comique ou une plaisanterie provoque la facile hilarité japonaise. En usant avec cette discrétion du droit reconnu au serviteur japonais de s'intéresser aux amusemens de ses maîtres, elle respecte l'interdiction qui lui est faite d'y prendre part par aucune manifestation.

Ces bavardages nous conduisent généralement assez tard. Ces longues causeries qui ne nous fatiguent pas parce qu'elles amènent incessamment des objets qui sont nouveaux pour nous, mais ne le sont pas *pour eux*, sont au fond, il est à craindre, un peu puériles et vides. Toute la substance exprimée en tiendrait dans une des petites tasses à saké. Les hommes parlent comme des femmes, et les femmes comme des enfans. La pensée est rendue avec une certaine gentillesse de forme, mais parfois on ne peut s'empêcher de la trouver bien insignifiante, et il serait permis, sans pédanterie, de faire amicalement observer au raisonnement qu'il pèche par la logique. Le dialogue brille par une allure vive, mais la réponse passe à côté de l'objection sans que celle-ci s'en formalise.

La liaison des idées qui subsiste dans nos propos les plus décousus, la conclusion quelconque qui découle chez nous d'un exposé de faits, sont facultatives pour l'esprit japonais, bien moins précis que le nôtre. Pour prendre un exemple, les légendes qui abondent et qu'on vous raconte volontiers ont souvent la grave imperfection d'être privées de dénoûment : un joli commencement qui promet, une action qui montre des héros prenant des déterminations dont on se demande de temps en temps le pourquoi, et tout à coup l'histoire est finie. On dirait qu'à ce moment, l'auteur jugeant qu'il avait suffisamment amusé son auditeur, a passé à une autre occupation.

Les Japonais, — surtout dans la classe moyenne, — sont conteurs passionnés comme nous l'étions autrefois. Un grand nombre de récits sont tirés de leur histoire, dont le moyen âge fut très tourmenté. Les événemens de cette époque violente, légèrement retouchés pour l'effet de la narration, ont été arrangés en nouvelles populaires que chacun connaît, mais ne se lasse pas d'entendre. Les personnages de jadis revivent expressivement dans ces tableaux d'un temps qui nous apparaît sous un jour étrange de poésie et de cruauté. A l'audition de ces drames, l'imagination évoque tantôt la scène de meurtre d'un caractère atroce, pareille à un carnage où

la victime palpite encore, les membres épars, détachés d'un coup par la lame affilée, chef-d'œuvre d'armurerie, merveille de trempe, qui tranche du fer, alors que l'assassin, tombé comme la foudre, évanoui comme un spectre, a déjà disparu, laissant sur le blanc papier des cloisons la rouge empreinte de la main homicide; tantôt la fuite du seigneur surpris dans sa chambre et poursuivi par l'ennemi à travers les longs couloirs dont le mince plancher danse et craque sous le pied des coureurs, à travers les enfilades d'appartemens dont un coup de poing abat les séparations et qui sont disposées en prévision précisément des attaques inattendues. On revoit la noble dame éplorée, vêtue de blanc, — c'est la parure de deuil au Japon, — suivie de la file de ses servantes portant la même couleur de désolation, qui vient faire sa visite d'adieu à la dépouille mortelle du jeune daïmio, son époux, condamné au suicide par une injuste sentence. Ce sont aussi les tragiques amours closes par le sabre du mari qui, d'un bras robuste, élève une tête coupée à longue chevelure, pâle mais charmante encore, souriant d'un triste sourire de morte et qu'il examine à la lueur d'un rayon de lune.

La faible clarté de la lampe qui ne prend un peu d'éclat qu'en s'épanouissant sur le papier des syozi, convient bien à ces histoires. Le transparent, coloré d'une teinte rose, presque sanguinolente, reproduit en les accentuant les silhouettes et les gestes du conteur qui a l'air de jouer aux ombres chinoises. Quelquefois surgit sur ce fond noir et agité une projection de profil, moins foncée, mais aussi nette, qui passe silencieusement ainsi qu'une figure de lanterne magique. C'est quelque servante traversant pieds nus la véranda. Il arrive que l'apparition s'immobilise, et cette présence d'un être invisible, révélée par un reflet qui ne lui laisse de vivant que le mouvement, cause une sorte de malaise. Cette impression vient peut-être de l'appréhension qu'il est naturel d'éprouver devant la personne dont le visage caché ne laisse pas lire les sentimens et ne permet pas de prévoir les intentions. — Accoudé près de la veilleuse placée à son chevet, lisant ou songeant, maint héros des récits légendaires en question a dû voir ainsi se découper tout à coup la silhouette armée de l'assassin hésitant un fugitif moment, le doigt sur le cadre du syozi, et durant cette seconde, sentant, comme la victime, son cœur bouleversé étreint par une terrible émotion.

Le fantastique joue un rôle constant dans les contes japonais. Le revenant, le *bake-mono*, intervient à chaque instant pour la terreur et le plaisir des femmes et des enfans qui ajoutent la foi la plus entière à l'existence des êtres surnaturels. Ce qui prouve que la croyance au merveilleux peut parfaitement coïncider avec l'ab-

sence de conviction religieuse, car il n'y a pas de pays où l'enseignement des prêtres rencontre plus d'incrédules qu'au Japon. — D'autrefois, l'auditeur a la bonne fortune de tomber sur quelque conte humoristique, ingénieux et amusant.

Voici, à titre documentaire, une des historiettes qu'on entend dans une veillée japonaise :

Histoire d'un plat de fugu.

Un beau matin de jadis, certain gentilhomme reçut un splendide fugu qu'un de ses fermiers lui offrait comme curiosité.

Le fugu est un poisson dont la chair, paraît-il, est délicate, mais vénéneuse à des époques mal déterminées, de sorte qu'on se garde généralement d'en manger.

Quelques instans après arrivaient plusieurs amis qu'il avait conviés à un festin. On s'extasia sur la beauté du poisson en déplorant de ne pouvoir goûter d'une pièce aussi appétissante :

— Il me vient, dit le maître de la maison, une idée qui nous permettra probablement de savourer ce fugu sans mettre en danger nos précieuses existences. Vous avez dû remarquer en entrant le vieux mendiant aveugle qui a l'habitude de s'installer près de ma porte. Je vais faire apprêter le poisson. Nous lui en donnerons une tranche qu'il absorbera sans se douter de ce qu'on lui fera manger, et comme les effets du fugu, au cas où il est vénéneux, sont très rapides, au bout de deux heures, suivant ce qui se sera passé, nous nous abstiendrons ou suivrons l'exemple du bonhomme.

Chacun admira l'ingéniosité du stratagème. Le fugu fut cuit. Le mendiant reçut avec beaucoup de démonstrations de reconnaissance le déjeuner dont on le gratifiait, et on remonta prendre du saké accompagné de mets légers, suivant la manière propre au Japon, où les repas se prolongent des heures et finissent par se rejoindre par leurs extrémités.

De temps en temps, on regardait par une fenêtre si le mendiant ne présentait pas de symptômes morbides; mais il était plus vivant et plus gai que jamais. Après une attente convenable, on attaqua le fugu, qui fut déclaré exquis.

Comme on avait eu soin d'arroser ce plat de nombreuses tasses de saké, les têtes étaient passablement montées. On trouva très drôle de descendre en chœur près de l'aveugle et de lui raconter l'expérience *in anima vili* dont il venait d'être l'objet. On se proposait de jouir de sa tête à la suite de cette révélation.

Le bonhomme écouta sans sourciller la communication des joyeux convives, puis sourit et dit :

— J'ai parfaitement reconnu à l'odeur l'espèce du poisson dont

vous avez bien voulu me donner une tranche. J'ai deviné le motif de votre charité et j'ai prévu ce qui vient d'arriver. Maintenant, poursuivit-il en sortant de dessous sa robe, intact, le morceau de fugu en question, je vais attendre l'effet que produira sur vous le repas que vous venez de prendre avant de toucher moi-même à ce dangereux aliment.

Il y a à Kusatsu cinq ou six sources principales. La plus abondante et la plus chaude est celle de Netsu-no-yu. On y voit les cliens affluer en un grouillement curieux à l'œil, mais dont le contact serait singulièrement désagréable pour un baigneur européen.

Les établissemens affectent tous l'apparence d'un lavoir protégé par un toit et divisé, au moyen de planches, en compartimens de températures différentes. Le premier degré est celui d'un bain japonais ordinaire. La plupart des étrangers qui sont venus au Japon ont tenu à entrer dans un bain indigène; quelques-uns, non prévenus, sans défiance. Rien d'amusant alors comme la précipitation avec laquelle on les en voit sortir. Généralement, cette tentative n'est pas renouvelée et on se contente d'admirer le degré de résistance à la cuisson des gens qui prennent leurs ébats dans un pareil liquide. En réalité, trois ou quatre expériences suffisent à habituer le corps, qui finit par se trouver à l'aise au milieu d'une température jugée excessive au début. A la source de Wasi-no-yu, le thermomètre, dans la piscine infernale, marquait 50 degrés centigrades. Personne, Japonais pas plus qu'Européen, ne pourrait supporter sans préparation une eau aussi chaude. Mais, en peu de jours, le baigneur capable d'un petit effort de volonté arrive, par une sage gradation, au maximum. Alors il ne croira jamais se tremper dans « le cristal d'une onde pure, » mais il sera étonné d'endurer une eau dans laquelle il se serait primitivement brûlé la main, rien qu'en l'immergeant.

Chaque établissement est militairement dirigé par un chef de bain (*yu-tyo*), qui est maître dans son lavoir après Dieu. Cinq fois par jour, au signal rauque jeté par une manière de conque en métal, les cliens, hommes et femmes, accourent dans le costume que les peintres attribuent aux allégories figurant l'innocence ou la vérité. On s'asperge préliminairement la tête, de crainte des congestions, et, sur le commandement du yu-tyo, tout le monde entre d'un même mouvement dans la chaudière. Les faces seules émergent, moins le menton, avec des expressions de personnes en proie à la question. La durée du bain est de trois minutes, ni plus ni moins. Quiconque se permettrait de sortir avant ce laps de temps s'exposerait à une expulsion de la part du chef. Chaque demi-minute, ce personnage, qui a bravement donné l'exemple en se plongeant à

l'endroit le plus chaud, où il est entré le premier et d'où il sortira le dernier, lance une courte objurgation exclamative dans laquelle revient constamment le mot *sim-bo* (patience). A quoi les bouches convulsées répondent en chœur par un sauvage *hoi!* d'acquiescement. Cette gymnastique a été imaginée en vue de faire trouver les trois minutes moins longues, et, de fait, elle atteint très bien son but.

Les eaux de Kusatsu sont réputées efficaces contre plusieurs affections, notamment contre une qui, médicalement, éclipse toutes les autres : la lèpre.

Les lépreux, qui seraient en ce moment au nombre de près de trois cents, ne peuvent loger que dans quatre ou cinq hôtels déterminés. Le personnel de ces étranges phalanstères, depuis le propriétaire jusqu'aux garçons, est composé d'individus en proie à la terrible maladie. Ce sont de véritables ladreries. La source de Goza-no-yu est réservée à ces spécialistes en étalage de calamités pathologiques, et personne ne songe à la leur disputer. Partout ailleurs, on voit un écriteau portant cette inscription, aussi inflexible que le *lasciate ogni speranza :* « Défense aux lépreux d'entrer ici. »

La curiosité nous étant venue de visiter un des bains de Goza-no-yu, non sans quelque précaution, car les Japonais prétendent, à tort ou à raison, que les éclaboussures d'eau peuvent être contagieuses, nous sommes surpris de voir, au lieu des damnés qu'on s'attendrait à rencontrer dans une dépendance de cette cité d'Aoste, cinq individus d'extérieur assez sain, sauf un, dont les jambes sont en bien mauvais état. Les traits, le teint paraissent appartenir à des gens adonnés à d'autres travaux que la besogne manuelle. Nous avons recueilli sur cette particularité des informations dont il convient de laisser la responsabilité aux Japonais qui ont eu la complaisance de nous les fournir. D'ailleurs, ces renseignemens, donnés par des personnes séparées, en des circonstances espacées, concordent parfaitement entre eux.

Les lépreux se divisent en deux catégories. L'une comprend les pauvres diables qui vivent de leur maladie jusqu'au jour où ils en meurent, c'est-à-dire les mendians des grands chemins. Ceux-là ne viennent pas chercher à Kusatsu une guérison qui les priverait de leur principal moyen d'existence. L'affection dont ils sont atteints est d'ailleurs indolore. La seconde classe se compose de gens d'une condition plus relevée, de marchands, par exemple, — et plusieurs sont riches, — qui taisent leur mal et réussissent souvent à le cacher jusqu'à leur mort. Ils ne se font pas trop scrupule de contracter alliance avec les femmes qui leur plaisent. Aussi, à chaque saison balnéaire, rencontre-t-on dans ce singulier Kusatsu quelques élégantes et jolies lépreuses, fréquemment caractérisées par un

visage d'une blancheur charmante. C'est même ici une espèce de proverbe que les épouseurs doivent se défier d'une jeune fille trop blanche, trop belle.

A peu de distance de notre hôtel s'élève le plus grand des établissemens qui hébergent la société lépreuse. Ce bâtiment, vaste et de belle apparence, n'a pas tout à fait la même physionomie que les autres hôtelleries de l'endroit. Il est plus fermé, plus silencieux. Les gens ne se montrent pas sur les vérandas, occupés à causer, à fumer, à se divertir, dans la vie de plein air qu'on aime au Japon. Quelques visages seulement, qu'on ne voit pas longtemps, apparaissent à partir du premier étage. Combien étrangement intéressante serait une visite dans cet intérieur peu banal! Les habitans de ce logis forment une classe distincte de la foule qui va par les rues sous le soleil. Leurs mœurs sont particulières, en raison de la condition exceptionnelle où les place leur maladie; leurs idées ne sont pas faites comme celles de tout le monde, leur conversation ne peut être la même que celle des hommes qui vivent dans un milieu normal. Plusieurs sont suffisamment cultivés pour que ces différences donnent lieu à des surprises intéressantes. La préoccupation constante qui domine toutes leurs pensées les apparente plus solidement que ne le font les similitudes de métier ou de tempérament ordinaires; ils doivent être liés par une étroite confraternité. Puis ils ont leurs amusemens à eux. Quelles singulières agapes se donnent peut-être le soir dans cette maison! Oui, si ce n'était un certain souci du qu'en-dira-t-on et aussi le motif plausible à donner à sa curiosité, on se laisserait aller à tenter cette exploration. — Debout sur la véranda, un des lépreux s'est suffisamment rapproché pour qu'on puisse distinguer assez nettement son visage d'une teinte violette, arrondi par une boursouflure qui tend les coins de la bouche en lui imposant un sourire involontaire. Cette figure, à qui le hasard de la difformité donne une expression d'ironique tristesse, semble porter l'inscription retournée des écriteaux et dire railleusement : « Nul, s'il n'est lépreux, n'entre ici. »

Aujourd'hui, 18 août, visite à Kusatsu du secrétaire officiellement envoyé par le gouverneur du *Ken*.

Cette tournée annuelle est destinée à vérifier le bon ou le mauvais entretien des rues de la localité. L'année dernière, paraît-il, le secrétaire n'a pas été satisfait. Aucune amélioration n'ayant été introduite depuis, les habitans, pour se rendre propices les sentimens de l'inspecteur, ont imaginé de surcharger leurs vérandas de drapeaux et de lanternes. C'est à croire que le Mikado va passer. Ce faste, disproportionné avec l'importance du fonctionnaire

attendu, est tourné en ridicule par les citadins en station à Kusatsu, qui saisissent cette occasion de rire aux dépens des *inakappo* (gens de la campagne).

Dans l'après-midi, le secrétaire, en compagnie de trois employés qui composent sa suite, traverse lentement et gravement les rues.

Le soir, explosion d'hilarité parmi les citadins. On se raconte que le secrétaire, nullement intimidé par les honneurs qui l'ont accueilli, a manifesté son mécontentement en ajoutant, avec beaucoup de sens, que ce ne sont ni les drapeaux ni les lanternes qui suppléent au mauvais état des chemins.

Le secrétaire est parti ce matin; mais les événemens ne laissent pas à l'intérêt le temps de languir. C'est aujourd'hui qu'aura lieu l'éclipse de soleil dont il est tant question depuis quelques semaines. Elle sera totale pour Kusatsu et ses environs, Sawatari notamment. Deux ou trois Européens et une dame, arrivés ici de Tokio la veille et l'avant-veille, n'ont pas reculé devant un déplacement aussi considérable pour se récréer à la contemplation du phénomène astronomique. D'autres se sont installés à Sawatari, distant de 20 kilomètres seulement de Kusatsu, mais d'une altitude bien inférieure. Le choix de l'une ou l'autre de ces deux localités n'a pas été fait à la légère, car le temps est presque toujours couvert dans ces pays de montagnes, et chacun ne s'est décidé pour un emplacement qu'après s'être, autant que possible, renseigné sur les conditions climatologiques du lieu.

La représentation céleste commençant à trois heures, le repas de midi expédié, tout le public de Kusatsu s'installe sur les toits. Ces spectateurs, groupés sur le faîte des habitations, composent eux-mêmes un spectacle très original qui aura été une compensation en cas d'accident d'éclipse, car les nuages s'interposent entre le soleil et les yeux avides de voir. Ce n'est pas l'amoncellement opaque, précurseur de la pluie, mais un rideau à demi transparent, une réunion de balayures dont les franges laissent même passer un peu de bleu. Cela peut s'épaissir en quelques instans suffisamment pour qu'on n'ait plus qu'à rentrer chez soi; cela peut aussi s'effacer devant un souffle de vent. Et, selon l'expression d'Oronte :

— on désespère
Alors qu'on espère toujours.

L'occultation de l'astre du jour par l'astre des nuits est commencée et avance très, très lentement, imperceptiblement. L'état du ciel s'est plutôt empiré qu'amélioré. Ce n'est qu'à de longs

intervalles qu'une éclaircie de nuées permet d'apercevoir la marche du boulet noir sur le boulet rouge. La lumière ne paraît pas diminuée. Le temps s'écoule. Le ciel est maintenant complètement pris ; le soleil et la lune ont disparu pour la journée. Soudain, en une minute, l'obscurité se précipite sur la terre, en même temps que l'air se refroidit sensiblement. Ce n'est pas la nuit noire; mais la rapidité inaccoutumée avec laquelle cet envahissement s'est produit a arraché à la foule impressionnée des exclamations de stupeur dont le murmure s'est prolongé pendant toute la durée de la transformation. Les minutes se succèdent; l'attention des gens, moins absorbée, leur permet de se rendre compte de ce qui se passe autour d'eux. Un de nos compagnons de toit se met à rire en montrant, dans la salle ouverte d'un hôtel voisin que nous dominons, deux jeunes servantes qui regardent avec étonnement l'horloge accrochée au mur et se mettent à allumer des lampes et des lanternes, croyant la nuit venue. Évidemment elles n'ont pas connaissance de l'éclipse ou manquent de notions sur ce phénomène.

Nous faisons nos préparatifs pour nous éclipser à notre tour demain matin.

Miss O-Hana-San vient rendre visite à la villa Koku-ya. Son père est arrivé ici depuis quelques jours, accompagné d'un petit chien de l'espèce appelée *tsin*, dont il lui a fait cadeau.

Le tsin est une bête de la grosseur d'un chat, aux membres fluets, aux yeux obliques et au nez épaté. Il est impossible de se méprendre à son origine. On s'écrie tout de suite, en le voyant pour la première fois : « Tiens! un chien chinois! » Si cette ressemblance n'est pas fortuite, elle est un exemple frappant de l'influence du milieu.

La même race se trouve en Chine, seulement un peu plus trapue et plus variée quant à la couleur du poil, qui, au Japon, est généralement blanc et noir.

Le tsin est le seul chien de luxe du pays. Quand il a dépassé certaine époque critique, dangereuse pour lui, il atteint le prix de 50 à 60 francs. Il est toute sa vie d'une santé extrêmement délicate, et sa nourriture doit être composée avec discernement. Ces soins impliquent la présence, dans le tsin, d'avantages physiques ou moraux. En effet, son poil est long et fin. Il est intelligent, adroit, et susceptible d'apprendre toutes sortes d'arts d'agrément. Il cabriole, se tient debout sur ses pattes de derrière, obéit au commandement, fait sauter en l'air un bonbon posé sur son nez camard, le rattrape et le croque.

Ce brillant animal a pour repoussoir un frère, qui est la seconde et dernière variété de chien indigène. Celui-ci est un chien-loup de forte taille qui ne trotte pas, mais va à l'amble avec une allure de bête des bois, ne sait pas exécuter les modulations de l'aboiement, mais jette un éclat bref qui est toujours chez lui signe d'irritation. Ce quadrupède plébéien, naturellement laid et dépourvu des dispositions du tsin, est mal nourri ou peu nourri. La question sans cesse renaissante du repas n'est pas résolue d'avance pour lui, et les chiens errans de cette catégorie sont nombreux. Cependant ces bandes faméliques ne présentent jamais de cas de rage. Le mot n'existe même pas dans la langue courante.

Aujourd'hui les Japonais élèvent de nombreux représentans des espèces occidentales, dont ils apprécient beaucoup les qualités.

Miss O-Hana-San invite son jeune tsin à donner une idée de son savoir-faire : *Gei-wo siru!* dit-elle. C'est-à-dire c'est une créature accomplie, qui possède tous les *gei*. Les gei sont les six arts par excellence : le cérémonial, la musique, l'équitation, le tir à l'arc, la calligraphie et les mathématiques. Le sujet qui réunit ces talens réalise la perfection.

Et miss O-Hana-San adresse à l'animal des paroles d'amitié et de satisfaction avec la même gravité que si elle avait affaire à un être raisonnable.

Ces manières sont communes aux enfans de tous les pays ; mais on ne voit pas chez nous, comme au Japon, une vieille femme sermonner longuement, à voix basse, un chien ou un chat, lui reprocher l'irrégularité de ses actes ou lui en démontrer l'inconséquence, tandis que la bête, façonnée à ces procédés, écoute attentivement « les yeux dans les yeux, » avec l'air de comprendre. Les Japonais accordent aux animaux domestiques un entendement bien plus étendu que celui que nous leur reconnaissons. Ils leur attribuent la conception, la volonté, les tiennent pour consciens et responsables. En parlant d'eux, ils n'ont pas recours aux tournures dont nous usons pour exprimer les sentimens que nous leur supposons ; ils les traitent en quelque sorte sur un pied d'égalité : *Seki-tan* (nom de chien) est triste, diront-ils ; il *pensait* pouvoir se promener après déjeuner, mais la pluie l'empêche de sortir ! — Et le ton sérieux dont ils prononceront cette phrase lui donnera je ne sais quelle signification absente des appréciations analogues que nous pouvons émettre.

L'attachement des Japonais pour leurs familiers à poils ou à plumes est tel qu'après la mort d'un « bon chien, » le maître va souvent commander au bonze une messe en l'honneur du serviteur à quatre pattes décédé. La jeune fille fera enterrer le chat, le

canari ou l'*uguisu* bien-aimés dans le cimetière des bêtes méritantes. Ces manifestations d'affection ont passé dans les mœurs depuis des siècles. Le fait-divers suivant, extrait et traduit littéralement d'un journal de Tokio, complètera cet exposé d'un côté naïf, mais aimable, du caractère japonais :

« Dans le village-station de Nakada-Yeki demeure un individu appelé Sawa-Ki Tiu-ta-ro qui, depuis quelque temps, nourrissait un chien d'origine européenne. Lui et sa femme, Mme O-Sen, chérissaient beaucoup l'animal. Un jour Mme O-Sen, en donnant à manger au chien, fut, sans aucune raison, mordue au doigt. Beaucoup de sang coula et elle tomba en poussant un cri de frayeur. Son mari, informé de ce qui s'était passé, lui prodigua ses soins et lui appliqua un onguent. Alors il dit au chien : « Nous t'avons nourri et toujours aimé. Pour avoir oublié nos bons traitemens et mordu, comme tu viens de le faire, il faut que tu ne sois qu'une détestable canaille ! » Puis il l'attacha en donnant plusieurs tours à la corde et le battit fortement. Après quoi, réfléchissant que la blessure de Mme O-Sen était assez légère, il dit qu'il faisait grâce ; et, ôtant les liens, il libéra le chien en lui accordant son pardon.

« Un certain temps s'écoula. Un matin, Mme O-Sen, un seau à la main, se rendit au puits pour rapporter de l'eau. Apercevant quelque chose d'indécis qui flottait, elle appela du monde et on retira cet objet. C'était le chien européen, si sévèrement corrigé quelques jours auparavant, qui s'était noyé et tenait encore entre les dents la corde qui avait servi à l'attacher. Le maître comprit que l'animal, tourmenté à la pensée des bienfaits qu'il avait reçus, était mort en expiation de sa faute. Il fut ému de compassion ; et, sentant qu'il n'était pas permis d'abandonner cette dépouille, l'envoya au temple où il paya libéralement pour le service funèbre. »

Nous n'avons pas trouvé hier de jin-riki-sya à retenir, ce qui n'est pas trop à regretter, la pratique de cette voiture étant un peu risquée dans ces régions tourmentées. Nous avons donc loué des *kago*, c'est-à-dire des palanquins.

Ce mot est employé ici à défaut d'autre pouvant rendre exactement le terme japonais. Il ne faut pas se figurer que nous allons voyager bercés dans des litières, à l'ombre de baldaquins de brocart. Le kago est plus rudimentaire, moins pompeux, mais aussi moins dispendieux.

Il consiste en une longue pièce de bois supportant un tablier étroit sur lequel le patient prend place. Les extrémités de l'axe de la machine reposent sur les épaules de deux porteurs. L'espace est très circonscrit sous le double rapport de la hauteur et de la

base. Pour que le corps se sentît à l'aise, il faudrait qu'il pût faire comme les liquides, qui prennent la forme des vases qui les contiennent. Les indigènes, qui déjà bénéficient d'une taille en moyenne plus exiguë, disposent surtout de la ressource de s'asseoir sur leurs talons. L'étranger, qui peut bien figurer, mais non pas conserver cette fatigante position, ne sait que faire de ses jambes, — et de sa tête aussi; car le buste a beau s'arrondir, sinon avec grâce, du moins avec docilité, il est encore trop grand pour le kago.

L'hôtel est payé; les pourboires réglementaires sont distribués. Cette coutume a plus de force au Japon que partout ailleurs. Légalement, bien entendu, le pourboire n'est pas exigible; mais il vaudrait mieux, presque, ne pas régler le corps de la note que de négliger cette dépense complémentaire. L'économie réalisée sur cet article ne serait pas avantageuse pour l'auteur, dont le procédé serait immédiatement signalé, et qui ne pourrait plus se faire servir. Aussi personne ne songe-t-il à se soustraire à cette obligation.

En observateur méticuleux des rites sociaux, maître Koku-ya nous propose de nous reconduire sur une distance de trois *tyo* (360 mètres). Nous acceptons, sans préoccupation pour le service de l'hôtel durant son absence, ne l'ayant jamais vu faire autre chose que fumer, boire beaucoup de thé et se promener par la campagne. — Au demeurant, nature inoffensive.

En dépit de l'heure très matinale, miss O-Hana-San nous fait l'attention d'assister à notre départ (l'hôtel où sont logés ses parens est en face du nôtre). Elle nous dit gracieusement adieu, et nous la quittons ravis de sa gentillesse, commençant sous une impression agréable la belle journée à peine levée, et comme mieux disposés à en goûter le charme.

Des voyageurs, qui ont également adopté le kago, se joignent à nous. Notre file s'ébranle. En chemin, nous croisons notre ami le petit policeman. Il s'approche, et, affectant de ne pas s'apercevoir d'un détail aussi insignifiant que la présence de maître Koku-ya, nous adresse quelques paroles courtoises en s'informant si nous n'emportons pas mauvais souvenir de l'hospitalité que nous avons rencontrée ici. Dès que nous l'avons dépassé : *ano yatsu* (ce propre à rien)... commence Koku-ya. Et il nous raconte que les gens de Kusatsu parlent de faire une pétition pour obtenir son changement.

Nous revoyons le plateau aux lis jaunes, mais nous ne tardons pas à prendre, sur la gauche, une route nouvelle, et bientôt nous nous mettons à descendre sans fin. On croit avoir touché le fond de la vallée; on longe horizontalement un flanc de colline pendant

quelques instans, et tout à coup la descente recommence. Nous nous enfonçons ainsi de plus de 500 mètres au-dessous de Kusatsu. Puis, recommençant notre labeur de Sisyphe, nous regagnons, pour arriver à Kurisaka, à peu de chose près, l'altitude que nous venons de perdre.

De ce sommet, on contemple un panorama merveilleux, plein de grandeur : des montagnes élevées, rangées sur des plans parallèles, se succèdent comme les vagues de la mer. La vue s'étend très loin par-dessus ces pics aux teintes décroissantes, dont les pointes se surmontent graduellement. L'horizon ayant ici une profondeur à laquelle l'œil n'est pas habitué au sein des terres accidentées, l'effet est saisissant. C'est un de ces tableaux d'une beauté inoubliable, tels qu'on en découvre seulement lorsqu'on regarde la montagne d'en haut.

Nous faisons une petite halte au milieu de ce paysage où l'air est très frais. Puis nous redescendons, mais définitivement cette fois. Le temps est splendide ; la chaleur augmente, et dans les herbes, la cigale japonaise, chanteuse puissante, jette son cri vibrant. Sa musique stridente, faite pour être entendue *dans le silence*, sonne bien sous ce soleil accablant, au milieu de cette torpeur dans laquelle la nature est plongée ; c'est l'accompagnement qui convient à un jour d'été.

Environ une heure avant d'atteindre Sawatari, nous contournons de curieuses collines isolées, terminées par une surface plus ou moins plane recouverte de la végétation ordinaire. La verdure ne laisse pas apercevoir trace d'habitation, mais elle abrite sans doute divers animaux qui, à l'exception des oiseaux, restent forcément sans communication avec la faune d'en bas. On eût probablement utilisé chez nous, au moyen âge, ces fortifications naturelles, surgissant de terre comme des molaires debout dans une mâchoire dévastée.

A une heure seulement, nous sommes à Sawatari, petite station thermale, très encaissée, où les maisons, construites les unes sur les autres, offrent successivement leurs toits en guise de terrasse aux habitans du quartier supérieur. L'affluence des passans est énorme dans cette localité dont chaque ménage vit d'héberger le voyageur. Ce ne sont qu'arrivées et départs à tout moment de la journée.

On ne voyage nulle part autant qu'au Japon. Et par voyage, il faut entendre ici le voyage dans le sens aimable du mot, non pas le déplacement dont les affaires sont la raison déterminante, mais celui qu'on opère l'âme libre de soucis, dans un dessein de pure distraction. Chez nous, aujourd'hui, il faut appartenir à la classe aisée

pour se permettre la pratique de cette intelligente récréation. Au Japon, c'est la masse de la nation qui se livre à des pérégrinations dont le *tour de France* des anciens compagnons donnerait assez bien une idée. Chaque année, au printemps, commence dans le pays un mouvement comparable à celui d'endosmose et d'exosmose dont il est question dans les traités de physique. Les provinces du nord filtrent vers le sud et *vice versa*. Les paysans, hommes, femmes et enfans, tous porteurs du même uniforme d'excursionniste, la tête ombragée par un vaste chapeau en forme de corbeille, la main munie d'un bâton de pèlerin, le dos protégé par une natte souple qui sert alternativement de manteau, de tapis et au besoin de matelas, s'en vont par bandes nombreuses visiter les *mei-syo* (lieux célèbres) de l'empire. Ils acquièrent à cet exercice d'abord des jambes de marcheur incomparable et puis un petit bagage de notions encyclopédiques sur leur pays, qui se révèle inopinément au cours de la conversation avec l'étranger surpris d'entendre quelque pauvre vieille campagnarde lui parler avec détails et exactitude des curiosités des villes lointaines. Nulle part les traités géographiques, les cartes, les plans, les guides, ne sont aussi répandus et à aussi bon marché ; mais ces recueils se bornent tous à la description du Japon. L'étude du monde extérieur n'a pas encore bénéficié des mêmes moyens de vulgarisation.

Cinquante-quatre mille six cents ascensionnistes, dont dix mille femmes, ont escaladé le Fuzi-yama dans le trimestre d'été 1881. On sait que cette montagne est la plus élevée du Japon, et bien qu'elle n'offre ni les dangers ni les difficultés du Mont-Blanc, elle ne se laisse pas gravir aisément. Ce chiffre montre avec quelle passion les Japonais s'adonnent à l'exploration de leur pays.

Le principal rendez-vous de ces compagnies vagabondes est naturellement la capitale. Tokio voit tous les ans, à époque fixe, se renouveler le défilé bien connu des touristes provinciaux dont le passage est peu productif en dépit de leur nombre, car ils consomment en proportion de leurs ressources, lesquelles sont modiques. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles les habitans les gouaillent volontiers. Le dessinateur Yosi-tosi leur a consacré un jour deux caricatures : l'une représentait un couple antique arrivé de nuit à Tokio. Le vieux Philémon et sa compagne passaient devant les fenêtres brillamment éclairées de l'imprimerie du *Nippo-sim-bun,* un des grands journaux de la capitale, et jugeant à la splendeur de ce monument, construit à l'européenne, qu'ils se trouvaient en face du plus sacré des temples, se jetaient à genoux dans la poussière et récitaient dévotement leurs prières. La seconde image mettait en scène un paysan plus familiarisé, quoique insuf-

fisamment encore, avec la physionomie des édifices publics. Les water-closets de Tokio ayant la forme de petits pavillons, il pénétrait ingénument dans la guérite inoccupée d'un factionnaire et se disposait à en user sans façon quand deux soldats de Sa Majesté le Mikado l'empêchaient heureusement à temps.

Mais la ville qui pique le plus leur curiosité est Yokohama. Là vivent les hommes à barbe rouge dont l'arrivée donna lieu à tant de versions fabuleuses qui seraient à présent un anachronisme pour les habitans des ports ouverts, mais qui trouvent encore un peu de créance dans les campagnes reculées. C'est la place où s'élaborent certaines œuvres extraordinaires dont les étrangers étaient seuls à posséder le magique secret quelques années auparavant. C'est de là que partit le premier chemin de fer construit au Japon. Ils viennent et sont sans doute un peu déçus dans leur attente de merveilleux. Ce qui les étonne le plus, c'est l'apparence de prospérité de cette société dont tous les membres sont des messieurs : « Chez vous, demandent-ils, y a-t-il aussi des paysans qui travaillent aux champs ? »

Le lendemain, départ au point du jour. De cette façon nous pourrons être rentrés à Yokohama vers dix heures, par un train du soir. Nous prendrons, dans l'après-midi, le chemin de fer à la même station de Takasaki où nous l'avons quitté pour venir. Le retour aura donc été effectué de quelques heures plus rapidement que l'aller. C'est qu'à partir de Sawatari la route devient bien meilleure, et dans la seconde moitié du trajet, elle est tout à fait commode. Mais la beauté des sites est en raison inverse de la facilité de la marche. Les hautes falaises boisées que l'on côtoie et la rivière tourmentée que l'on domine pour descendre insensiblement vers la plaine, font de cette partie du voyage une promenade pleine de charme. Quand la nature est belle à ce point, elle devient l'*alma parens* par excellence. On se prend à l'aimer comme une personne. Son action toujours présente transforme les souffrances morales en souvenirs mélancoliques exempts d'amertume ; sa séduction, qui ne trompe pas, pénètre doucement et irrésistiblement, et se fortifie comme tous les sentimens vrais. Ce n'est que forcé qu'on se dérobe à sa bienfaisante influence, comme on s'arrache, dans les contraintes de la vie, à certaines affections, sachant la valeur de ce que l'on perd.

Nous avons choisi le jin-riki-sya pour retourner à Takasaki, et un peu avant de quitter Sawatari, il s'est même élevé entre les traîneurs et nous une petite discussion basée sur l'opposition d'intérêts résultant de notre qualité de payeurs vis-à-vis de leur condition de salariés.

Au moment de partir, nos hommes nous déclarent qu'étant très lourds *comme tous les étrangers*, nos devons payer double. Nous rions d'abord à ce que nous croyons être une plaisanterie. Mais voyant que leur prétention est sérieuse, après avoir argumenté sans résultat, nous déclarons que, forts de notre bon droit, nous allons en appeler sur-le-champ à l'impartialité du *ko-tyo*, c'est-à-dire de M. le maire. Cette menace a plus de succès que le raisonnement, et ce léger nuage dissipé, nous n'avons qu'à nous louer du service de nos traîneurs.

Ce n'est qu'aux environs de Takasaki que la campagne commence à se montrer peuplée. Les étrangers ont souvent ainsi l'occasion de remarquer combien la montagne, qui recouvre la plus grande partie du Japon, est peu habitée; chose d'ailleurs très naturelle et qui n'est pas à être mentionnée pour l'existence du fait. Mais la conséquence de cette observation est qu'en comparant le chiffre de la superficie de l'empire à celui de sa population, on a peine à croire que les statistiques officielles, en ce qui concerne le recensement, soient exactes. L'aire totale du Japon est de 380,000 kilomètres carrés; le nombre de ses habitans, d'après les documens publiés il y a quelques années, dépasserait 36 millions. Sur les 380,000 kilomètres carrés, si on défalque 94,000 kilomètres constituant l'apport de la grande île Yéso et des Kouriles, dont la population est relativement insignifiante (en tout, moins de 200,000 habitans), il reste un chiffre de 286,000 kilomètres, représentant un peu plus de la moitié de la France. Le Japon proprement dit serait donc en moyenne près de deux fois plus peuplé que notre pays. Cette proportion peut s'admettre pour une partie de la côte et pour certaines régions centrales, mais elle paraît être inverse sur de vastes espaces. Ajoutons que les villes de 200,000 âmes et au-dessus sont moins nombreuses et comparativement moins importantes au Japon qu'en France. On sait que Tokio ne compte pas même 1 million d'habitans.

Quoi qu'il en soit, les Japonais sont industrieux, ouverts, gais et sympathiques. La plupart des étrangers qui ont vécu au milieu de ce peuple l'ont jugé favorablement et ont pris congé de lui en lui souhaitant bonne chance. C'est par le même vœu que s'achève cette relation.

LOUIS BASTIDE.

LA

FRANCE EN 1614[1]

La superficie du territoire de la France, en 1614, représentait environ les quatre cinquièmes de ce qu'elle est aujourd'hui. Il lui manquait, à l'est, une bande comprenant l'Artois et les Flandres, la Lorraine et l'Alsace, la Franche-Comté, la Savoie et Nice ; il lui manquait, au sud, le Roussillon, et, dans la Méditerranée, la Corse. A l'intérieur, plusieurs petites principautés, dont la plus importante était le comtat d'Avignon, restaient indépendantes.

Les Français d'alors avaient conscience que leur pays n'avait pas atteint son entier développement et qu'il était en voie de formation ; au fond de leur cœur résidait le sentiment historique que les limites de la France doivent être celles de l'ancienne Gaule :

Quand Paris boira le Rhin
Toute la Gaule aura sa fin,

(1) Il serait superflu de citer ici en notes les témoignages contemporains sur lesquels s'appuie ce que la description de la France en 1614 peut contenir de nouveau. Qu'il suffise de dire qu'on a fait grand usage des récits des voyageurs, de Thou, Abr. Gölnitz, Jod. Sincerus, Th. Coryate, Jouvin de Rochefort, les ambassadeurs vénitiens, *le Voyage de France* par de Varennes ; des livres des géographes, Papirius Masson, Merula, Pontanus, André Duchesne, François des Rues, J. Le Clerc. On a toujours eu sous les yeux les recueils d'estampes, ceux de Châtillon, de Chiquet, d'Israel, de Perelle, les séries d'Abraham Bosse, Callot, Della Bella ; on a cru devoir emprunter plus d'un trait aux proverbes qui condensent en quelques mots l'expérience populaire. Enfin on pourrait citer nombre de monographies locales, d'histoires des provinces et de livres modernes ; il faut du moins mentionner le livre de M. Babeau, *les Voyageurs en France depuis la renaissance jusqu'à la révolution*, et l'ouvrage de M. le vicomte G. d'Avenel, *Richelieu et la Monarchie absolue*.

disait le proverbe. Les géographes disaient : « De la Belgique, le roi de France ne tient que la seule Picardie, et c'est ici que gît une des principales pertes de nos rois sur la possession de leur ancien héritage. » Enfin, les hommes d'État observaient que les intentions d'Henri IV, si la mort ne l'eût surpris, « étaient de rendre le Rhin la borne de la France. »

Cette France plus petite était aussi plus rude. A vol d'oiseau, elle apparaissait, — comme nous la montrent les cartes naïves du temps, — couverte de forêts encore épaisses, hérissée de clochers, de créneaux et de moulins. La vie était plus haut perchée qu'aujourd'hui. Elle s'accrochait aux pentes des montagnes, aux collines, aux côtes escarpées. Dans les pays de plaine, elle s'installait sur des *mottes* élevées de main d'homme.

Les forêts des Ardennes, de Guise, de Compiègne, de Fontainebleau, de Montargis, les grands bois du Maine, du Poitou, de la Basse-Bretagne, la forêt de Brancôme en Angoumois, se rejoignaient presque, étendant, sur d'immenses contrées, un mystère continu. Des ours, des loups, des renards, des cerfs à tête noire offraient aux gentilshommes chasseurs un gibier abondant. Sous ces voûtes sombres se perpétuaient des races de bûcherons et de charbonniers vivant dans l'isolement et gardant, à travers les siècles, les coutumes et les superstitions antiques. L'hiver venu, on entendait leur hache cogner au fond des taillis, et, pour faire le charbon, ils allumaient, dans les clairières, les tertres mystérieux dont la lente cuisson couronne de fumée la cime ondulée des bois.

Les rivières non endiguées débordaient plus souvent, et leurs rives, fréquemment envahies, étaient malsaines. Pourtant elles étaient les grandes voies de communication. Les villes bâties dans leurs îles ou sur les collines avoisinantes, apparaissaient de loin, ceintes de murailles et de tours, fermées de portes étroites, déchiquetant le ciel de leurs édifices pointus.

Dans la campagne, les châteaux étaient nombreux, trop nombreux même, suivant le proverbe : « En France, trop de châteaux. » La plupart d'entre eux avaient gardé l'aspect renfrogné et les hautes murailles du moyen âge. Les fossés, les tours, les mâchicoulis, les créneaux avaient été réparés pendant les guerres de la Ligue. On avait seulement percé quelques embrasures par où passait la tête des couleuvrines.

Au fond des vallées, au détour d'un bois, au gué d'une rivière, des chaumines serrées comme des poussins près du toit modeste des églises rurales, formaient ce qu'on appelait des *paroisses*.

Derrière l'église, le cimetière ombreux et moussu ; devant, une place avec les ormes, le crucifix et l'abreuvoir où les bestiaux viennent boire; le long d'une route herbue, des maisons basses

presque enfoncées dans la terre et couvertes de longs toits de chaume où pendent les gouttes de pluie ; sur le pas des portes, des commères en cotte et jupe de futaine, la tête couverte d'une coiffe à la Catherine de Médicis, faisant trois pointes, une sur le front, deux sur les oreilles ; des enfans demi-nus ; un pauvre loqueteux et béquilleux ; un valet de ferme avec le grand chapeau, les larges braies et les jambes ballantes sur un cheval étique, c'est ainsi que le burin d'Israël nous montre une de ces agglomérations rurales. Moins denses, moins peuplées que nos villages, elles montaient d'après les évaluations des premiers statisticiens au chiffre de 23,000. On comptait, en France, 44,000 clochers, et on évaluait la population totale du pays à environ 16 millions d'habitans.

Pas ou peu de chemins. Les larges roues des chariots creusaient, dans la terre, les ornières qui marquaient les routes. En été, cela passait encore ; en hiver, on ne pouvait circuler. Aussi les voyages par eau étaient en grand honneur. Les coches très fréquentés faisaient un service assez régulier. Et puis on allait à cheval, à pied. Le temps ne comptait pas. Pourtant quelques routes pavées, sur lesquelles galopaient les postes du roi, reliaient entre eux les grands centres.

La pénurie des moyens de communication gardait à chacune des régions de la France une figure particulière. De la frontière à Paris, on passait successivement par des provinces rattachées plus ou moins étroitement à la couronne : celles qui faisaient partie du royaume depuis mille ans et celles qui en étaient depuis la veille. Cette diversité de situation politique se manifestait par des divergences très grandes dans l'aspect même des choses. Les voyageurs observent tous le contraste que présentent la richesse de certaines contrées et la pauvreté des autres. Leur admiration se dilate au soleil de la tiède Touraine et se glace parmi les misères de la Bretagne, de la Marche et du Limousin. Ils s'attachent à décrire la physionomie propre de chaque province, et, malgré la maladresse de leur pinceau, ils y parviennent, parce que les mœurs, la langue, le costume, présentaient des traits distincts et nettement accusés.

I.

Les voyageurs qui entraient dans le royaume par la frontière du Nord traversaient d'abord une région cruellement éprouvée par les guerres récentes. La Picardie étalait encore les vestiges du long séjour des armées espagnoles : des églises basses et sans ornement, relevées à la hâte entre deux destructions ; des villages fortifiés ; des souterrains et des retraites profondes dans les bois, où le peuple se réfugiait à l'approche de l'ennemi.

C'était le pays des places fortes et des sièges célèbres. Depuis Calais, qu'une bande étroite rattachait à Amiens, jusqu'à Sedan, qui n'était pas encore français, on comptait Ardres, Montreuil, Abbeville, Amiens, dont la surprise et la reprise, sous le règne d'Henri IV, étaient dans toutes les mémoires; puis Corbie, Péronne, Ham, Le Catelet, Saint-Quentin, La Fère, pressées l'une contre l'autre dans le Vermandois; puis, dans la verte Thiérache, Guise, Vervins et La Capelle, couvrant Laon, Soissons et Reims.

Depuis que la paix avait été signée à Vervins, la Picardie s'était remise à l'œuvre avec la ténacité de ces régions toujours meurtries et toujours vivaces. Le laboureur s'était remis à son champ et le vigneron à sa vigne. Les Picards sont laborieux, francs et braves. Ils ont toujours passé pour mutins et mobiles. Pourtant leur loyalisme n'a jamais fait défaut à la cause des rois. Les étrangers les trouvaient rudes et de mœurs peu hospitalières.

En avançant vers Paris, les voyageurs remarquaient une activité toujours croissante. Le mouvement de la batellerie sur l'Oise et sur la Marne les étonnait. Ce sont, disaient-ils, les deux « mamelles » qui donnent la nourriture à Paris. De véritables flottilles de bâtimens descendaient ou remontaient sans cesse leur cours. A partir du pont de Beauvais, un service de chevaux était organisé qui traînait les convois jusqu'à Paris.

L'Ile-de-France, le Beauvaisis, le Clermontois, se ressentaient plus encore que la Picardie du voisinage de la capitale : « Les collines environnantes sont fertiles en vignes, les vallées pleines de moissons et de vergers; de nombreux troupeaux dans les prairies font un spectacle vraiment très agréable. »

Les villages étaient mieux bâtis. Ils avaient presque tous conservé la vieille église romane avec le campanile élevé sur la tour fortifiée du portail. Au-dessus des villes, les grandes cathédrales gothiques dressaient le dos énorme de leurs nefs et les deux bras des tours trop souvent dépareillées. Les hôtels de ville s'égayaient du carillon des provinces belgiques. Derrière de bonnes murailles, Laon, Saint-Quentin, Noyon, Senlis, Beauvais gardaient précieusement les traditions des vieilles libertés bourgeoises.

Du côté de l'est, Paris n'était séparé de la frontière que par la Champagne, haute et basse, le Barrois, le Bassigny et les Trois-Évêchés. La Champagne, comme l'Ile-de-France, était un des anciens domaines de la couronne. Mais les Trois-Évêchés étaient dans une de ces situations ambiguës, fréquentes alors en Europe. Le lien qui les avait rattachés à l'Empire n'était pas tout à fait brisé. Pour qualifier cette sorte d'annexion incomplète, on disait qu'ils étaient sous la « protection » du roi de France. On cherchait par tous les moyens à étendre ce droit, et, selon la

propre expression de Richelieu, « à rendre le pays messin aussi assuré à la France que le comté de Champagne. »

Au contraire, la Lorraine, quoique indépendante, était, à l'égard de la France, dans une sorte de subordination. Les membres de la famille ducale vivaient dans l'orbite de la cour. Le duc était sans cesse dans les transes ou d'une alliance trop étroite, ou d'une rupture redoutable. Sa capitale, Nancy, prise entre Toul et Metz, étouffait. La place forte de la Mothe était, à la moindre alerte, son plus sûr abri.

On entrait en France, de ce côté, par Mouzon et Bar-le-Duc. La Champagne, avec sa face blanche, donnait une pauvre idée du royaume : « C'est ici que l'on voit de vastes campagnes blanchissantes comme de la craie, dégarnies d'arbres, sans aucun pré ni eaux courantes, ce qui fait qu'on n'y trouve pas les vivres et commodités qu'il faudrait pour les voyageurs. » Pourtant les vins du pays étaient déjà renommés et les villes étaient belles : Troyes, avec sa riche vêture d'églises et de palais, et dont les cloches, sans cesse brimbalantes, étonnaient l'étranger; Reims, « qui est grande, entourée de murailles fort blanches et dont les hautes tours se font voir de loin; » Châlons, Vitry, Chaumont-en-Bassigny étaient les places fortes ou les villes importantes de cette frontière. Selon le proverbe fameux, les Champenois passaient pour peu avisés; mais ils étaient soumis, fidèles, et payaient bien la taille : un « troupeau. »

En quittant la Champagne, on traversait la Brie, plus fertile, et, par les coteaux élégans qui bordent la Marne, on arrivait à Paris. Quoique Paris n'eût pas encore dévoré toute la France, il demandait un long séjour, et il faut lui réserver une description à part. Quand on l'avait visité avec soin, puis ses environs : Saint-Germain, Saint-Denis, Rueil que venait de faire construire le financier Moysset, et surtout Fontainebleau que l'on considérait « comme le plus beau château de France, Allemagne, Belgique, Angleterre et Italie, » on se hâtait vers les provinces dont l'air était plus doux et la langue plus pure.

On entrait dans la Beauce par la belle route pavée de Paris à Orléans : « Cette province, dit un voyageur, n'a ni montagnes, ni fleuves, ni forêts, ni vignes, très peu de prés et si peu d'eau que les habitans de Blois appellent leurs puits des sources. C'est à peine s'il y a des arbres et le peu qu'on en voit sont tout rachitiques à cause de la nature du sol. Mais c'est la contrée la plus féconde en froment. Aussi l'appelle-t-on le grenier de Paris. » Visible de partout, la cathédrale de Chartres surgissait, dominant de loin des guérets mornes ou les vagues d'un océan de moisson.

Hors la grand'route, les chemins étaient détestables : « En

Beauce, bonne route, mauvais chemins, » disait le proverbe répété à l'envi par les voyageurs. L'habitant avait l'esprit adroit et caustique, et les « chats » de Beaugency en disputaient le prix aux « guépins » d'Orléans.

Autour d'Orléans, on retrouvait une fertilité moins uniforme, les collines ombragées, la vigne. Les vins du pays avaient une grande réputation; mais ils passaient pour corrosifs. On ne les vendait pas à Paris; il était interdit de les servir à la table du roi. Orléans attirait les étrangers et surtout les Allemands. Les privilèges accordés à la « nation germanique, » qui faisait partie de l'Université, les y retenaient. Ils prétendaient aussi qu'Orléans était la patrie du beau langage, de l'*orléanisme*, — comme on disait en Grèce l'*atticisme*. Ils trouvaient ses habitans « opulentissimes, » ses monumens admirables, ses rues bien alignées et bien pavées, ses maisons élégantes avec leurs salles garnies de nattes. Ils étaient d'avis qu'il y avait à Orléans plus de jolies femmes que nulle part ailleurs. En un mot, c'était la plus belle ville de France, selon le mot de Charles-Quint, qui disait avoir vu, dans ce royaume, cinq choses dignes de remarque : « une maison, La Rochefoucauld; un pays, le Poitou; un jardin, la Touraine; une ville, Orléans, et un monde, Paris. »

Outre ces mérites, la situation d'Orléans, au sommet du coude de la Loire, lui donnait une grande importance. Dans les guerres civiles, la possession de son pont de pierre, garni de tours, avait été sans cesse disputée par les deux partis.

Bientôt commençait la Touraine, qui, par la grâce souriante du paysage, la richesse des constructions, la délicate fertilité des jardins, passait pour la fleur du royaume : « On passe la Loire à gauche, dit un voyageur, le chemin devient charmant parmi les arbres, les vignes, les villages, au bruit agréable des eaux qui courent vers la Loire. C'est une grande plaine qu'on a nommée avec raison le *jardin de la France*. » — « Nulle part, dit un autre, je n'ai eu un plus délicieux spectacle que du haut du château de Saumur, d'où l'on voit la Loire, la plaine qui s'étend au loin et toute la campagne en fleurs. »

Ce qui ajoutait au charme du paysage, c'était la beauté et la variété des châteaux. A l'exemple des rois, toute la noblesse s'était ruinée, sur ces bords, en constructions somptueuses. Depuis les masses imposantes de Langeais et de Luynes, jusqu'aux plus exquises finesses de Chambord et d'Azay-le-Rideau, l'architecture de la renaissance avait épuisé ses conceptions à embellir ces contrées. Tourelles en poivrières, mâchicoulis ornementés, arcs brisés, anses de paniers, fenêtres à meneaux, escaliers à jour, fleurons, coupoles, pignons,

galeries, toits, belvédères, tout cela s'entassait, s'étageait, s'élançait dans un luxe inouï où fleurissait couramment tout le fouillis de l'arabesque sculpturale.

A travers trois siècles de ruines, il en est resté assez aujourd'hui pour fatiguer l'admiration. On peut deviner quel spectacle c'était alors, parmi les beautés des avenues bien alignées, des fontaines jaillissantes, des jardins épanouis. Une nombreuse aristocratie, entourée de serviteurs, de pages et de poètes, y menait l'existence élégante et pondérée qui a donné une note si savoureuse à la culture de cette province :

> Tourangeaux, Angevins,
> Bons fruits, bons esprits, bons vins.

En suivant la Loire, on atteignait Saumur, défendue par des murailles épaisses, couronnée par un château qui passait pour très fort et qui abritait la vieillesse inquiète du pape des protestans, Duplessis-Mornay ; puis les Ponts-de-Cé, qui étaient pour la Basse-Loire ce que le pont d'Orléans était pour son cours moyen ; puis la poissonneuse Nantes, par où l'on entrait en Bretagne.

La Bretagne était, à beaucoup de points de vue, différente des autres provinces. Elle se sentait elle-même à peine française, et se réclamait volontiers du temps de la reine Anne. Sa langue, sa misère, sa noblesse besogneuse, ses états provinciaux toujours turbulens, lui assuraient une indépendance conforme à sa situation géographique et à son passé. « Les hommes, les animaux et les arbres sont plus petits ici que nulle part ailleurs, dit Laëtius. Près de l'Océan, la population est dense, abondante, par la facilité que produit la mer pour l'arrivée de toutes les marchandises. Dans le centre, au contraire, ce sont des champs déserts, des landes infertiles qui ne servent qu'à la nourriture des troupeaux. Près de la mer, les lépreux abondent. »

Toute repliée sur elle-même, la Bretagne prolonge plus longtemps le rêve d'idéal et de superstition qui fut celui du moyen âge. En plein XVIIe siècle, elle continue à sculpter les hauts clochers ajourés que les marins suivent de l'œil, loin des côtes ; elle poursuit, dans les veines du bois, le caprice d'un art enchevêtré qui emprunte ses motifs à une sorte de géométrie végétale. Ses tailleurs sorciers piquent dans le drap les broderies éclatantes auxquelles s'attache un sens mystérieux. Elle se berce de ses légendes mélancoliques, de ses chansons monotones, et s'endort, parmi les genêts, dans un sommeil qui mêle les lassitudes de l'indolence à la crapule de l'ivrognerie.

Pourtant elle est brave; elle est entreprenante et s'élance hardiment dans les entreprises hasardeuses. Elle se vante de ses hardis marins et de « ce grand et illustre pilote, Jacques le Cartier, qui, soubs le règne du grand roy François, descouvrit le pays et isles du Canada et autres terres en la mer septentrionale, avec honneur et gloire immortelle. »

Dans les dernières guerres, avec son instinct catholique, ses aspirations séparatistes, ses mœurs brutales, la Bretagne s'était jetée dans la révolte, puis dans les bras de l'Espagne. Le duc de Mercœur avait positivement régné sur elle. La résistance s'était prolongée là plus que nulle part ailleurs. Il avait fallu qu'Henri IV vînt en personne pour rétablir l'ordre, et c'est ainsi qu'il avait daté de Nantes l'édit qui avait donné la paix religieuse au royaume. La Bretagne avait été longue à s'apaiser tout à fait. Elle restait toujours menaçante, et, au moindre vent de rébellion, les Vendôme, qui la gouvernaient maintenant, savaient qu'ils pouvaient compter sur elle pour soutenir leurs ambitions de cadets illégitimes et insoumis.

La Normandie formait avec la Bretagne un parfait contraste. Elle était la province la plus riche du royaume, comme l'autre en était la plus pauvre. Elle comptait parmi les plus soumises. Elle avait pour le commerce, pour l'industrie, pour les travaux et le bien-être de la vie pratique, un goût qui manquait complètement à son antique rivale. On la comparait déjà à l'Angleterre. Ses habitans ne passaient pas pour aimables. Ils étaient grands, sérieux et rudes. On citait traditionnellement, au sujet de cette province, le portrait si expressif de Robert Gaguin : « La Normandie a une métropole, six villes, quatre-vingt-quatorze places fortifiées et nombre de bourgs bâtis comme des villes. Il faut au moins six jours pour la traverser de part en part. Elle est d'une richesse prodigieuse en poissons, en troupeaux et en blé. Les poiriers et les pommiers y poussent en telle abondance qu'on fait de leurs fruits une boisson, le cidre, dont les habitans sont grands buveurs. Ils sont, de leur naturel, trompeurs, très attachés à leurs coutumes et à leurs mœurs, s'entendent parfaitement aux dols et aux procès. Aussi les étrangers craignent d'entrer en relations avec eux; d'ailleurs, amis de la science, religieux, excellens dans la guerre, où ils ont remporté sur d'autres nations de très grands succès. »

Depuis le moyen âge, la Normandie était considérée comme une des grandes ressources du royaume tant en argent qu'en hommes. Elle payait, à elle seule, un cinquième des tailles. On disait :

Si bonne n'était Normandie
Saint Michel n'y serait mie.

Très attachée à ses traditions, surtout en matière de jurisprudence, elle entourait de vénération son parlement, qui jugeait d'après les vieilles coutumes de la province. Les cités étaient pleines de magistrats et de prêtres.

Rouen, malgré ses rues étroites, passait pour une belle ville, « sise en lieu commode et bien marchande. » Son admirable palais de justice était le monument élevé à la gloire de la basoche par ces gens fameux en procès. Le manteau de sculpture jeté sur la ville par les architectes et les tailleurs de pierre du moyen âge, lui donnait vraiment l'air royal, et l'on observait que, si elle n'avait pas été détruite successivement par quatorze incendies, elle eût pu être l'égale de Paris.

Caen était l'ancienne capitale et la seconde ville de la duché. « Le château est haut élevé sur la ville et est situé sur un roc et fortifié de son donjon. Au milieu, il y a une tour fort haute et grosse, flanquée aux quatre coins de quatre autres grosses tours et armée de fossés profonds. » Avec son bailli, ses tribunaux, sa chambre des généraux, ses hommes de loi, son université, ses abbayes, ses collèges, Caen marquait bien le caractère doctrinaire et grave du « pays de sapience. »

II.

Quand on laissait *la France* pour pénétrer dans les régions d'outre-Loire, on sentait immédiatement que le pays était autre : « De l'Orléanais à la Guyenne par le Berry, le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge, on ne quittait pour ainsi dire pas les forêts. C'était comme une vaste marche frontière qui séparait le pays d'oc du pays d'oil. »

La Sologne, infiniment plus vaste et plus inculte qu'aujourd'hui, croupissait dans la plus horrible misère ; le Berry offrait un aspect un peu meilleur. On louait surtout son activité industrieuse, et les « moutons du Berry » donnaient une laine à la réputation proverbiale. L'université de Bourges, où avaient enseigné les Alciat, les Baudoin, les Hotman, les Cujas, avait étendu au loin le renom de la ville. Les Allemands s'y rendaient en grand nombre et y séjournaient.

Bourges était considéré comme une place très forte, la citadelle et le réduit de toute la Gaule. On montrait, non loin de cette ville, un arbre qu'on disait être placé juste au centre du royaume. On prétendait aussi que la fameuse « grosse tour, » à laquelle on ne pouvait comparer que celles de Carcassonne et de Nuremberg, avait été bâtie par Vercingétorix.

Un passage du voyageur allemand Gölnitz donne une impression très nette de l'aspect que présentaient ces contrées : « En allant de Bourges à Lyon, dit-il, comme la route royale était rompue par les pluies, le cheval qui portait nos bagages tomba dans les marais... Nous étions nous-mêmes en péril de la vie par une nuit très noire et un vent impétueux qui nous empêchait de nous entendre. Nous dûmes marcher à pied, tâtant le sol avec les mains, car il n'y avait pas trace de route. Notre guide allait en avant au milieu de l'eau. Nous suivions à la file, par derrière, sans voir, sans entendre. Enfin, au milieu de la nuit, après nous être plusieurs fois égarés, nous arrivâmes, trempés jusqu'aux os, les bottes pleines, à l'auberge. Nous y trouvâmes *Philémon* et *Baucis* et les secouâmes un peu pour obtenir un bon feu, sécher nos vêtemens, mettre de la paille dans nos bottes, du pain et du vin dans nos estomacs. Une fois séchés et rassasiés, nous allâmes coucher.

« Le lendemain, la pluie ayant un peu cessé, nous marchons, par un chemin empierré, jusqu'à un bourg nommé Couleuvre (1). Triste logis, et qui paraissait toujours sur le point de prendre feu : le bois mis dans le foyer vomissait des flammes par la cheminée, qui traversait justement un grenier plein de foin. Il fallut nous mettre à jeter de l'eau sur le feu pour jouir de sa chaleur sans trop de péril. Ce remarquable logis s'appelait l'*Écu de France*. A peine séchés, et le repas fini, nous repartons sous la pluie et nous avançons lentement, jusqu'à la tombée du jour, pour gagner, au village de Franchesse (2), l'auberge du *Cheval blanc*. Tout y était ouvert, portes et fenêtres. Pas de fermeture, pas de vitres; et il y avait, là dedans, des hommes de fort mauvaise mine, occupés à travailler le lin. L'idée de manger et de dormir sous le même toit n'était pas sans nous donner quelque inquiétude pour nos bagages. Nous veillâmes une partie de la nuit, et, grâce à ce soin, tout se passa sans accident. »

Pour aller vers le sud-ouest, on passait par Châtellerault et Poitiers. Le Poitou, moitié nord et moitié midi, conservait encore quelque chose de l'abondance de la Touraine. La terre, cependant, devenait plus maigre. Poitiers, comme Bourges, comme Orléans, était un centre d'études important. Elle s'appelait elle-même l'Athènes de la France.

La Brenne, le Bas-Poitou, croupis dans leurs marais, étaient d'affreux pays. La Marche, le Limousin, tout rugueux de collines boisées, ne valaient guère mieux. Les voyageurs parlent de ces con-

(1) Allier, arrondissement de Moulins.
(2) Également dans l'Allier, arrondissement de Moulins.

trées avec un sentiment d'horreur et de pitié. « Les habitans sont d'une sobriété extraordinaire, gloutons seulement de pain, ignorans de tous autres délices... Dans leurs affaires, ils se montrent assez adroits et réfléchis, très entêtés. Ils sont sordides dans leur nourriture et dans leurs vêtemens... » Si l'on pénétrait dans les horribles chaumières, faites de torchis, qui leur servaient de demeures, on trouvait des enfans nus sur de la paille, grelottant devant un feu de bousat de vaches... « Ils vivent de châtaignes, qu'ils exportent même au loin. On ne voit dans la campagne que des chênes et des châtaigniers. La terre est couverte de pierres que les paysans ont la paresse de ne pas enlever : sinon, elle ne serait pas mauvaise. Mais la stérilité vient surtout de la barbarie des habitans. Peu de villages, quelques rares chaumières ; dans les champs pierreux, quelques moutons, peu de vaches. »

A travers l'Angoumois et le Périgord, le pays gardait à peu près le même aspect jusqu'aux portes de Bordeaux. Angoulême avait beaucoup souffert des guerres de religion. La peste s'y était installée presque à l'état endémique. Sur la fin du XVIe siècle, Étienne Pasquier, se rendant à Cognac, traversa l'Angoumois et passa, dit-il, « par tel grand bourg dans lequel il n'y avait que quatre ou cinq pauvres ménages » et dans lequel on ne trouvait pas de quoi manger. En 1613, la ville était poursuivie pour dettes, et des huissiers s'étaient installés aux portes qui saisissaient les habitans et les mettaient en prison, faute du paiement d'une somme de deux mille cinq cents livres due par la communauté. On n'avait pas l'argent nécessaire pour acheter un tombereau à enlever les ordures.

Les bourgeois de la ville n'en étaient pas moins « fiers, gens de bon esprit, tenant quelque compte de leur réputation, assez hauts à la main, se vantans volontiers, se plaisans peu au trafic, la plupart vivans de leurs revenus et faisans les gentilshommes. Ils aiment les lettres, sont hospitaliers et courtois et se plaisent à choses nouvelles. »

Quant aux gens du plat pays, « ils sont grossiers et rudes, se ressentant de la lourderie de leurs voisins, adonnés au travail, opiniâtres et têtus, au reste propres aux armes, de grand courage et fort hardis. »

Le Périgord, quoique pierreux et rocailleux, était un peu meilleur. On citait « ses forges à fer et à acier, » ses fabriques d'armes et de couteaux, ses moulins à eau. Rien que la Conze, qui n'a qu'une lieue de cours, « fait néanmoins moudre six vingts moulins, tant à bled qu'à papier. »

Périgueux, disait-on, avait autrefois porté le nom de Japhet, « d'où l'on peut voir qu'elle est très ancienne et que les enfans et

arrière-neveux de Noé, venant en Gaule peu après le déluge, la bâtirent et lui donnèrent ce nom. » Elle avait été érigée en évêché « dès le temps des apôtres, » et son église de Saint-Front passait, avec raison, pour l'un des plus anciens et des plus beaux bâtimens du royaume.

Le Périgord était plein d'une noblesse « innombrable, prompte, dure, aimant les querelles, avide de nouveautés et toujours prête à se mettre en mouvement pour le moindre objet. » « ... Quant aux gens de condition inférieure, ils sont vains, dispos, fort gaillards et de longue vie pour leur naturelle sobriété... Ils sont fort affables, accorts, propres à toutes honnêtes actions et exercices, soit aux lettres, armes, arts mécaniques ou autres perfections. »

Au-delà du Poitou et du Périgord, joignant l'Océan, venait le pays de Saintonge, le comté d'Aunis et La Rochelle. C'était le centre du protestantisme français. Installé sur le bord de la mer, en relation constante avec l'Angleterre et la Hollande, il s'implantait, avec une gravité tenace, dans ces pays-bas de la France. Ce n'était pas le protestantisme cavalier et à la soldade de la Gascogne, rêvant les grands coups d'épée, le pillage des églises et la confiscation des biens du clergé; c'était un protestantisme noir, austère, en robe, avec des figures très longues; un protestantisme de ministres et de marchands.

Il y avait quelque chose de fier dans l'établissement de cette république municipale de La Rochelle, qui aurait voulu étendre sur la France, divisée en états confédérés, son esprit indépendant et sectaire. Elle vantait sa richesse, la hardiesse de ses marins, l'activité de ses commerçans. Elle obéissait orgueilleusement à son maire, « qui ne marchait jamais qu'entouré d'une garde. » La Rochelle entretenait soigneusement ses murailles, ses fossés, ses bastions, auxquels travaillaient les ingénieurs hollandais et que l'on citait comme le modèle de la défense des places. On assurait que la ville était imprenable et elle portait, en avant de son havre d'étroite embouchure, les deux grosses tours de la Chaîne et de Saint-Nicolas, veillant, comme deux sentinelles, sur le repos de la cité.

La Guyenne avait beaucoup perdu de son antique réputation. Dans son humeur ombrageuse, elle regrettait peut-être l'époque où, sous la domination lointaine des Anglais, elle était à demi indépendante. Un voyageur donne au Médoc cette louange restreinte, « que le pays n'est pas aussi mauvais qu'on le dit. » On remarquait, il est vrai, que la vigne y poussait bien et que le vin était généreux (surtout le vin de Grave, très en honneur); mais on ajoutait que les autres cultures y étaient peu prospères.

Bordeaux n'avait pas encore pris le grand élan que bientôt le

commerce des Antilles et des Indes allait lui donner. Elle n'avait pas revêtu le manteau somptueux dont, au XVIIIe siècle, le marquis de Tourny devait l'orner. Cependant, c'était déjà une belle ville, avec ses trois châteaux de l'Ormée, du Hà et de Trompette, avec ses huit abbayes, son université et son collège de jésuites; avec ses deux collégiales, ses douze paroisses, avec ses clochers aigus, bâtis par les Anglais; avec ses longs quais, que les vaisseaux de commerce garnissaient à perte de vue, durant les deux grandes foires de mai et d'octobre.

Elle s'adonnait déjà principalement au commerce des vins, qui descendaient le long de la Garonne et de la Dordogne pour, de là, être exportés en Angleterre et dans les pays du Nord, sous le nom de *claret*.

La Guyenne et le Bordelais étaient renommés pour l'esprit agréable et ingénieux, pour la culture de la noblesse et de la haute bourgeoisie. La fin du XVIe siècle avait connu le célèbre évêque d'Aire, François de Candale, « parfait alchimiste, inventeur de l'eau de Candale, très expert arquebusier » et qui, disait-on, avait trouvé la pierre philosophale; Michel de Montaigne, « homme grandement docte, franc, ennemi de toute contrainte, fort instruit des affaires, principalement celles de la Guyenne, qu'il connaissait à fond; » la sœur du moraliste, Mme de Lestonac, « femme grandement savante, et qui parlait bon grec et bon latin; » le directeur du collège, Vinet, ami des Muret, des Turnèbe, des Buchanan.

Le parlement se recrutait dans une aristocratie de robe nombreuse, riche, éloquente, instruite. Il aimait à parler haut en s'adressant aux rois, et, comme la modestie gasconne s'en mêlait, on répétait volontiers, dans la ville, un propos attribué à Henri IV : « Que, s'il n'était roi de France, il eût voulu être conseiller au parlement de Bordeaux. »

De Thou, qui, au sortir de Bordeaux, a fait tout le voyage de Gascogne, rapporte que les Landes étaient loin de présenter alors l'aspect misérable qu'on peut leur supposer. « On trouve sur la route, dit-il, de grandes landes et des bruyères pleines d'abeilles et de tortues, avec des villages fort écartés les uns des autres, mais très peuplés. Les paysans y sont plus riches que dans tout le reste de la Gascogne. »

Bayonne, sans cesse menacée par les terribles inondations de l'Adour, était pourtant un port de mer actif et important. Les vaisseaux qui en partaient pour la grande pêche étaient des plus renommés pour leur esprit d'entreprise et la hardiesse de leurs équipages.

Bientôt on entrait dans le Béarn, dont le caractère si marqué frappait les voyageurs : « Le langage de ces peuples est fort singulier

et les habits de leurs femmes ne le sont pas moins; elles en ont pour chaque âge et pour chaque état, pour le deuil, pour le mariage et pour les prières publiques. Si l'on voyait ailleurs des gens vêtus de cette manière, on croirait qu'ils se sont déguisés exprès pour faire rire ou pour monter sur un théâtre. » Tout ce pays, d'ailleurs très turbulent, très divisé, soutenu par les prétentions du Béarn et de la Navarre, se sentant déjà de la morgue espagnole, jouissait d'une sorte d'indépendance. L'action du pouvoir royal ne s'y faisait sentir que mollement et seulement dans les temps où les populations, lassées des dissensions locales, l'imploraient. Un voyageur observe que, dans toute cette région, les paysans ne sortaient jamais sans armes.

Enfin on se trouvait dans le pays de Gascogne, qui résonnait d'un langage nouveau :

Lo no es bon gasconnet
Se no sabe dezi
Higue, hogue, hagasset.

Les bords de la Garonne étaient « bordés d'une infinité de bourgades, de grands châteaux et de maisons de plaisance. » Agen, situé dans un pays riche, agréable, fertile, était comme une seconde capitale pour le Midi. Elle s'illustrait du séjour qu'y faisait Scaliger.

Mais la vraie reine du Midi, c'était Toulouse. C'est aujourd'hui une ville morte. A cette époque, son influence rayonnait sur tout ce qui parlait le vigoureux et sonore langage que les puristes du temps étaient en train de reléguer au rang d'un patois méprisé. Des hauteurs de l'Auvergne, du Velay, du Quercy, de la Guyenne, de la Navarre, de l'Espagne, l'élite de la jeunesse descendait vers son université. Ils recueillaient, sur les lèvres des professeurs, le suc de la tradition romaine et scolastique. Ils s'y séchaient au feu d'une doctrine âpre et autoritaire qui faisait de tous ses Gascons les plus redoutables serviteurs de l'autorité royale. Dès longtemps, on disait de l'université de Toulouse qu'elle était « l'école des plus grands magistrats et des premiers hommes d'État, » et le proverbe répétait à son tour :

Paris pour voir,
Lyon pour avoir,
Bordeaux pour dispendre
Et Toulouse pour apprendre.

La ville elle-même, toute construite en briques, était plutôt remarquable par l'antiquité que par la beauté de ses édifices. Saint-

Sernin, la vieille église, était couronnée de canons pour foudroyer la cité en cas de rébellion. On rebâtissait Saint-Étienne, qu'un incendie avait détruit en 1609. On montrait encore l'hôtel de ville qui avait recueilli le nom glorieux de Capitole; le parlement avec la salle d'audience, la table de marbre, les prisons des Hauts-Murats; enfin les collèges parmi lesquels venait de s'insinuer timidement celui des jésuites, appelé à de plus hautes destinées.

L'impression produite par Toulouse sur les voyageurs était résumée par l'un d'entre eux en ces termes : « Située dans une belle plaine, arrosée par la Garonne, c'est la première ville du royaume après Paris et même, si l'on compte la beauté et le nombre des églises, la dignité du parlement, la fréquentation des écoles, la richesse des citoyens, la splendeur des édifices publics et privés, elle n'est pas loin d'être la première. On pourrait, comme Athènes autrefois, l'appeler la ville de Pallas. »

Toulouse règne sur le Languedoc, soit comme chef-lieu de gouvernement, soit comme lieu de réunion des États, soit comme siège de l'archevêché, soit comme séjour du parlement. Tout le pays, administré par lui-même, peu chargé d'impôts, était riche; Bodin donnait sa constitution en exemple. Comparativement au reste du royaume, il y faisait bon vivre; on remarquait surtout la variété de ses productions, fruits, vins, fromens, poissons, gibier; celui-ci si abondant, paraît-il, que, tous les jours, « on sert des perdreaux et des cailles pour le déjeuner et le dîner. »

Les habitans étaient curieux, insolens : « Ils regardent fixement les étrangers, comme des bêtes inconnues récemment amenées d'Afrique et ils s'interrompent de manger pour les considérer. En traversant les bourgs de la province, on rencontrait parfois un enterrement où les assistans poussaient de grands cris et de bruyans gémissemens.» Ou bien, au contraire, on voit « les filles danser, au milieu des rues avec des gesticulations étonnantes : » c'est toute l'exubérance méridionale. « Les Languedociens sont catholiques, faciles à émouvoir, dit un autre voyageur. Ils ont de l'esprit et veulent qu'on les croie. » Il ne dit pas s'ils méritent toujours d'être crus.

Carcassonne et Narbonne étaient les deux places fortes qui protégeaient cette frontière du côté du Roussillon, encore espagnol. Les tours rondes de Carcassonne, les tours carrées de Narbonne donnaient à ces deux villes un aspect très imposant. Les voyageurs devaient remettre leurs armes entre les mains des gardes, avant de franchir les portes.

Montpellier, avec son air salubre, l'agrément du climat, ses fortes études de médecine, était un lieu de séjour très apprécié. On s'y

piquait de belles manières : « La place de la Canourgue, où se viennent rendre par bandes toute la noblesse et mille beaux visages pour y pratiquer d'honnêtes galanteries et y entendre les concerts et les sérénades, est la marque trop visible de la belle humeur des habitans ; » et notre auteur ajoute galamment : « Le beau sexe ne contribue pas peu, de ce côté, à la gloire de Montpellier qui est rempli d'une infinité d'habitans si bien mis et si bien couverts qu'ils témoignent par là qu'ils sont les nobles membres d'une des premières cités de la France. »

A travers un pays sablonneux, parmi des terres ingrates voilées de l'ombre grise des oliviers, on gagnait Nîmes, la dernière ville du Languedoc, en allant vers le Rhône. Nîmes répandait un parfum d'antiquité qui charmait le cœur de tous ces excellens latinistes. Ils vantaient l'amphithéâtre, le plus grand, disait-on, qui fût resté de toute l'antiquité romaine ; on célébrait la Maison Carrée, bâtie par l'empereur Adrien, en l'honneur de sa femme Plotine. On s'étonnait devant la tour Magne, « dont on ne peut savoir le dessein de celui qui l'a bâtie, si ce n'est pour éterniser sa mémoire par un si grand ouvrage, comme voulut faire Nemrod pour la haute tour de Babylone, à qui la tour Magne a beaucoup de ressemblance. »

Mais la merveille des merveilles, c'était le pont du Gard. Ses trois rangées d'arches indestructibles étaient contemplées, examinées, mesurées avec un respect pieux. De pareilles œuvres si supérieures par leur utilité, par leur simplicité, par leur force à tout ce qu'avait laissé le moyen âge, évoquaient, dans des esprits encore tout imbus de la tradition, le souvenir écrasant de la grandeur romaine ; et cet enthousiasme pétrissait, presqu'à leur insu, les esprits et les âmes ; il imposait l'imitation directe et efficace de l'antiquité aux efforts nouveaux du siècle qui commençait.

III.

La Provence était la plus noble partie de l'ancienne France. Tout, jusqu'à son nom, indiquait le souvenir de la domination romaine. Elle avait, dans ses mœurs, dans sa constitution, dans l'aspect même de la campagne, quelque chose qui la distinguait des autres provinces du royaume. Sèche, rouge, poussiéreuse et venteuse, elle était peu fertile en blé, mais abondante en fruits et surtout en fleurs. Ses champs répandaient, en toutes saisons, l'arome âcre des orangers, des citronniers, des roses et des jasmins. C'étaient ces « divines senteurs » dont l'obsession fatiguait Mme de Sévigné.

La Provence était moins prônée qu'aujourd'hui. Son ciel si pur, la douceur de ses hivers, la beauté de la mer, trouvaient nos pères moins sensibles que nous. Cependant, déjà on voyait poindre quelque aube de ces installations hivernales que la facilité des voyages a tant multipliées. Un voyageur observe que « dans tous ces petits ports de mer de Provence on mange à table d'hôte, chair et poisson, où chacun pour une pièce de vingt sols est traité délicieusement et proprement. On boit ordinairement à la glace, et c'est la coutume du pays, chaque fois que l'on sert à boire, de fringuer le verre et le présenter à demi plein d'eau qu'on verse toute, ou peu, ou point à sa volonté, avant que de l'emplir de vin qui est très brûlant en Provence et malsain, si on le boit sans eau. »

Cette côte délicieuse était loin d'offrir un tranquille séjour. Les Turcs et les Barbaresques l'infestaient. Leurs vaisseaux arrivaient brusquement et faisaient, dans les villages et jusque dans les villes, de terribles razzias. Il fallait être toujours sur ses gardes et, malgré tout, les prisons de Tunis et d'Alger regorgeaient d'esclaves enlevés ainsi sur les côtes méditerranéennes.

Outre ces maux aujourd'hui disparus, la Provence en connaissait d'autres qu'on réunissait dans ce dicton :

Le Parlement, le Mistral et la Durance
Ont fait la ruine de Provence.

Tout en se plaignant de son parlement, la Provence en était fière. Il l'avait régi souverainement durant les guerres de la Ligue, et la turbulence méridionale se vantait de l'avoir vu tenir tête simultanément à la France, à l'Espagne et à la Savoie. En 1614, les cœurs s'étant apaisés, la Provence était gouvernée pacifiquement par l'héritier des Guises, devenu le fidèle serviteur des rois. Elle cherchait son illustration dans la renommée des hommes de lettres : Du Vair, « cette aigle de l'éloquence française, » Peiresc, Malherbe, qui avait fait de la Provence son pays d'adoption. On notait déjà que les Provençaux étaient grands parleurs et vantards. Mais on s'arrêtait là; on ne pouvait prévoir que, dans des temps de révolution, leur génie oratoire et tumultueux aurait sur les destinées de la France une plus haute influence.

La Provence commençait, du côté de l'Italie, entre Nice et Antibes. Toulon, récemment fortifié par Henri IV, prenait quelque importance. Marseille gardait une réputation de vieille ville républicaine et on notait ce qui restait debout de son antique organisation municipale.

Les voyageurs, montés à Notre-Dame de la Garde, observaient

que, vue de haut, la ville avait l'air d'une harpe, penchée vers la mer. Ils en trouvaient les rues étroites, les monumens peu imposans, mais le port très beau, avec ses trois châteaux de Saint-Jean, d'If et de Ratonneau. Ils énumèrent complaisamment les produits si divers que ses marins allaient chercher dans les pays du Levant, et, en revanche, les vins, les huiles et les autres objets de négoce qu'ils exportaient au loin. On consacrait toujours une visite aux galères du roi et on s'attardait à écouter le chant des forçats, penchés sur la rame.

En Provence, on admirait des lieux de pèlerinage célèbres, Montmajou, la Sainte-Baume, Saint-Maximin, où l'on montrait une ampoule contenant une terre qui, comme celle de Saint-Janvier à Naples, se convertissait en eau et en sang à l'époque des dévotions. La Crau était célèbre par ses pierres qu'on disait tombées du ciel et « qui n'empêchaient point cette plaine d'être d'un plus grand rapport que les plus fertiles. » La Camargue élevait des milliers de chevaux et des bœufs sauvages. La cérémonie de la Ferrade donnait lieu à des fêtes qui attiraient un grand concours de peuple.

Aix, capitale de la Provence, s'enorgueillissait beaucoup de son nom latin, de son parlement, de sa chambre des comptes, de son université, de son archevêché et de son gouvernement. Avec tout cela, elle sentait la vie peu à peu s'éloigner d'elle. Elle en était réduite à étaler quelques édifices anciens, une grande vanité, et « un nombre considérable de noblesse et de personnes de qualité très propres en leurs habits et très polis en leurs mœurs. »

Avignon et le Comtat-Venaissin formaient une petite principauté indépendante. C'était une république italienne transportée au milieu de la France. Avec son gouvernement ecclésiastique, son « dôme » et son palais du vice-légat, Avignon ressemblait, paraît-il, à Bologne. On n'y entendait guère parler que la langue italienne et de nombreuses familles péninsulaires s'y étaient installées. Elle était toute remplie de prêtres et de moines; mais aussi de ruffians et de juifs.

Les voyageurs mettent leurs successeurs en garde contre les services dangereux des premiers et ils dépeignent avec détails le curieux aspect des seconds. Tolérés par l'adroite politique du clergé, vêtus et coiffés de jaune, ils vivaient là dans l'ordure et le mépris. Ils se jetaient sur les étrangers et leur offraient des marchandises de toutes sortes « avec une insistance qui eût été désagréable si elle n'eût été si facilement repoussée. »

Pétrarque attirait les poètes à Vaucluse. Orange et sa petite principauté, placée sous la suzeraineté du roi de France, offraient quelque curiosité pour le politique. On visitait le pont Saint-Esprit, ouvrage

grandiose des Romains et l'on quittait la Provence pour entrer dans le Dauphiné.

Le Dauphiné, province frontière, abritée et écrasée tout à la fois par les contreforts des Alpes, était resté jusqu'à un certain point distinct du royaume de France. En vertu de l'acte qui l'avait réuni à la couronne, il donnait son nom au fils aîné des rois. Cette demi-autonomie, affirmée encore par l'esprit indépendant, ferme et fier des Dauphinois, faisait de cette province un perpétuel objet de tentation pour le duc de Savoie. Profitant de la minorité de Louis XIII, ce « fin renard, » Charles-Emmanuel, employait sa redoutable habileté à persuader à ses chers voisins qu'il fallait reconstituer l'ancien royaume des Allobroges : « La nature, disait-il, a fait des Dauphinois et des Savoisiens un seul et même peuple ; quand vous lui aurez donné un même maître, ils seront encore ces redoutables Allobroges qui furent la gloire des Celtes et la terreur de Rome. Renouez la chaîne des temps ; rattachez à vous l'ancienne dynastie de vos rois. »

On ne pouvait faire un usage plus heureux des exemples historiques. Les Dauphinois pourtant se méfiaient. Ils restaient attachés, sinon à la France, du moins à leur gouverneur, le brave et habile Lesdiguières. Connétable de France, gouverneur du Dauphiné, chef reconnu du protestantisme français, celui-ci était le véritable roi du pays. Sa puissance même n'était pas sans donner quelque ombrage au roi de France, son maître. Mais comme on ne pouvait l'abattre, on le ménageait. Il répondait de la sûreté de cette frontière et intervenait, pour son compte personnel, dans les querelles des princes italiens.

Sage administrateur, il s'attachait à développer le commerce et l'industrie, couvrait le pays d'édifices somptueux et de constructions utiles. Il était comme l'Henri IV Dauphinois. Dans son magnifique château de Vizille, on comptait cent vingt chambres, et notamment une belle galerie de tableaux et de sculptures. L'arsenal, rangé dans un ordre admirable et tenu avec la propreté la plus méticuleuse, contenait six cents armures, deux mille piques et dix mille fusils. C'en était assez pour tenir en respect les ambitions qui s'agitaient autour de la province.

Le Dauphiné présentait, dans la nature du sol et dans le génie des habitans, les mêmes contrastes que dans l'ordre politique : il y avait des contrées extrêmement fertiles, qui donnaient même d'excellens vins ; il y en avait d'autres absolument stériles où ne poussait guère que le noyer. De même, on remarquait une opposition absolue entre la lourdeur et la stupidité des paysans, la politesse et la vivacité des citadins.

Grenoble, ville bien située et bien fortifiée, était le siège du parlement et le lieu de réunion des états provinciaux. Vienne avait un archevêque qui se disait le primat du primat des Gaules. Montmélian, le fort Barraux, récemment reconstruit par Lesdiguières, Embrun, Briançon, haut perché dans la montagne, étaient les places fortes de la région. A Valence, sur le Rhône, existait un péage qui faisait le désespoir des commerçans et dont tout le profit allait au duc de Lesdiguières. Enfin, avant de quitter la province, on ne manquait pas de visiter la Grande-Chartreuse qui attirait les étrangers par sa situation au milieu du site le plus sauvage et par le renom d'hospitalité des bons pères.

Voici comment notre excellent Gölnitz entonne les louanges de la ville de Lyon. « Cette ville est la principale et le boulevard de la France, la première de toutes les Gaules au point de vue spirituel, la boutique du commerce universel et enfin, — ce qui est à son éternelle louange, — s'il y a au monde un endroit où se trouvent rassemblés tous les vénérables débris de l'antiquité, statues de dieux et de princes, inscriptions, tombeaux, théâtres en ruines, bains, thermes, aqueducs, canaux, égouts, temples, colonnes de toutes formes, obélisques, pyramides, tableaux, vases, urnes, lampes, emblèmes, poteries, — cet endroit, c'est Lyon. »

Monté sur ce ton, le dithyrambe ne s'arrête pas. Pour rehausser la gloire de Lyon, on attribuait sa fondation à un certain Lugdus, roi des Celtes, qui vivait l'an du monde 2335, « longtemps avant la naissance de Moïse. » Par cette antiquité fabuleuse, par son passé romain, par son admirable situation et par l'activité de son commerce, Lyon prenait aux yeux des étrangers une importance exceptionnelle. Que l'on vînt d'Italie ou que l'on vînt d'Allemagne, c'était toujours l'indispensable étape. C'était dans cette ville que se faisait le commerce de l'argent. Sa *place* était peut-être la plus importante du monde. On disait, vers le milieu du XVIe siècle, que Lyon était « comme une Florence ultramontaine. » On eût pu ajouter qu'elle était comme un Francfort français. C'était, au plus haut degré, la ville des affaires et de l'activité cosmopolite.

L'espace occupé par Lyon était immense. Sa muraille enveloppait de vastes terrains dont une partie en culture et en jardins. Pour pénétrer jusque dans la cité, il fallait passer successivement par trois portes. A la troisième, un portier demandait d'où l'on était, et ce que l'on venait faire dans la ville. Il donnait ensuite un billet, sans lequel on n'aurait été admis dans aucun hôtel.

Trois châteaux : Pierre-Encise, Saint-Sébastien et Sainte-Claire

gardaient la ville. Sous la régence de Marie de Médicis, Nicolas de Neuville de Villeroy, gouverneur de Lyon, faisait de grands frais pour la réparation de ces forts et pour leur mise en état de défense.

L'intérieur de la ville n'offrait qu'un aspect assez médiocre. Les rues étaient étroites, sales, puantes. Les maisons, très élevées, interceptaient la lumière et l'air; du haut de leurs toits, des gargouilles de bois déversaient les eaux de pluie sur les passans. Aux fenêtres, des carreaux en papier huilé étaient les seules fermetures et ajoutaient à l'aspect délabré des maisons. Il n'y avait guère de beau quartier que la place Bellecour.

Le système municipal de la ville était, disait-on, « tourné vers l'aristocratie. » On racontait les luttes de la « plèbe » contre le « sénat, » comme s'il se fût agi des plus grands événemens de l'histoire romaine. Lyon, avec son esprit original, étroit, mystique, avait joué un grand rôle dans les guerres de la Ligue. Depuis la soumission de 1594, elle était tout à fait rentrée dans le devoir; comme disait un contemporain, « on avait vu refleurir une des trois fleurs de lys de l'écusson de France. » Les Lyonnais, après s'être abandonnés à leur passion séparatiste et catholique, s'étaient, suivant les conseils du prudent Bellièvre, portés au-devant d'un roi qui ramenait l'ordre et la prospérité dans le royaume : « C'est au bruit des trompettes et des clairons sonnans, des salves tant d'artillerie que de toutes sortes de canons, que durant huit jours de suite, son peuple avait fait feux de joie par toutes les places et crié haut et clair : *Vive le roi!* »

C'est qu'en effet les « maîtres de Lyon, » au fond hommes sages, esprits modérés et pratiques, avaient compris que, si l'anarchie ne pouvait profiter à personne dans le royaume, elle était particulièrement fâcheuse pour les intérêts de leur commerce et de leur industrie.

La situation de Lyon, au confluent des deux rivières qui relient le Nord au Midi, était particulièrement favorable en un temps où presque tout le transport des marchandises se faisait par eau. Par la Saône, elle recevait le blé, le vin, les charbons de la Bourgogne; par le Rhône, on voyait remonter, venant du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc, les vins généreux, les fruits, les citrons, les oranges, les produits de l'Espagne, de l'Italie et de l'Orient. On trouvait à Lyon tout ce qu'on pouvait désirer en soieries, drap, vêtemens, et aussi tout ce qui pouvait intéresser les savans et hommes de lettres. Lyon était un grand marché de livres, et on les expédiait de là par toute l'Europe.

Si le Lyonnais était déjà prospère, le Forez, qui le borde, n'avait pas encore pris le grand essor qu'il doit au progrès de l'industrie

moderne. Cependant, les voyageurs mentionnaient déjà ses charbons naturels. « Près de Saint-Étienne, dit un géographe, il y a trois montagnes au-dessus desquelles il y a toujours un jet de flammes qu'elles soufflent : l'une s'appelle Mina, l'autre Viala, la troisième Buta. Dans leurs flancs, on trouve des charbons de pierre naturels. Les habitans s'en servent chez eux, au lieu de bois et de charbon ordinaire, et les brûlent dans leur foyer; cela fait un feu très fort et très ardent. Dans ce charbon, on taille aussi des grès d'excellente qualité. »

Plus on s'enfonçait dans l'Auvergne, plus le voyage devenait rude. Nos aïeux avaient peu de goût pour les paysages de montagnes. Ils trouvaient les chemins durs, rocailleux, les pentes raides, les bois sombres et mal hantés. Cela leur gâtait le plaisir. L'Auvergne passait pour un affreux pays. Aussi les voyageurs se pâmaient-ils d'aise lorsque, après avoir franchi les défilés des montagnes, ils débouchaient sur l'exquise et florissante Limagne : « Pour moi, dit Gölnitz, j'attribue volontiers aux habitans de cette région ce que Salvien a écrit des peuples de l'Aquitaine, à savoir que leur pays est, non-seulement la moelle de toute fécondité, mais encore, ce qui vaut mieux, le vrai séjour du bonheur et de la beauté. Cette contrée est, à tel point, entrecoupée de vignobles, de prairies émaillées de fleurs ; les cultures y sont si variées, les jardins et les bosquets y sont si nombreux ; elle est arrosée de tant de fontaines, sillonnée de tant de rivières, couverte de moissons si abondantes, que ses habitans semblent avoir reçu en partage un morceau du paradis. »

Au sud de l'Auvergne, les derniers contreforts des Cévennes et des Causses, dans le Valais, dans le Vivarais, dans le Gévaudan, abritaient une population dure, âpre, tenace, qui avait, en grande partie, embrassé le protestantisme. Montauban était leur capitale. Privas, Rodez, Mende, Aubenas, Pamiers, Millau, étaient leurs places fortes. C'était le vieux pays hérétique, l'Albigeois. Au-dessus du Rhône, il donnait la main aux protestans du Dauphiné et constituait ainsi une puissance redoutable qui, pour le moment, vivait en paix sous le connétable de Lesdiguières, mais qui allait bientôt servir d'instrument à la fortune politique et militaire des Rohan.

De Lyon à Paris, le chemin se faisait assez rapidement par eau. La Bourgogne française était fertile, opulente; ses vins étaient célèbres, notamment celui de Beaune, qui passait pour un des meilleurs de France : « Il n'est pain que de froment, vin que de Beaune, » et l'on disait encore « que notre saint-père le Pape, monseigneur le roi et plusieurs autres seigneurs, gens d'église et aultres avoient coutume d'en faire leur provision. »

La Bourgogne n'avait pas oublié tout à fait le grand rôle qu'elle

avait joué dans les derniers temps du moyen âge. On retrouvait, dans son organisation, bien des vestiges de son ancienne indépendance. La « Duché » n'avait pas absolument séparé son sort de celui de la « Comté, » qui continuait à s'appeler « Franche. » Les États de Bourgogne se tenaient, tous les trois ans, à Dijon, et défendaient avec vigueur les privilèges de la province, notamment en matière d'impôts.

Dans la ville même, à côté de la Maison du Roy, dont la forte et haute tour était à demi ruinée, on voyait les logis des seigneurs qui avaient été les premiers vassaux des ducs de Bourgogne : Orenge, Le Vergi, Ruffé, Conches, Saulx, Luc, Tavannes, Ventoux, Senecey, Rothelin, Pleuvot.

Le maire, nommé chaque année à la pluralité des voix, prenait le titre de Vicomte-Maïeur : « C'est à la requête du maire de Dijon que les rois, entrant en cette ville, jurent, en l'église Saint-Benigne, de conserver et confirmer les privilèges inviolables de ladite ville, et, *réciproquement*, icelui maire jure au roi fidélité et secours pour et au nom de tout le pays; en signe de quoi ce Maïeur lie une banderole ou ceinture de tafetas blanc à la bride du cheval du roi et le conduit jusques à la Sainte-Chapelle, étant accompagné de vingt et un échevins. »

Autun, la vieille cité, était bien diminuée de son antique splendeur; mais Mâcon, Chalon, Nevers, étaient des villes fortes et opulentes. Le duché de Nivernais contenait onze villes closes, et Nevers, sa capitale, onze paroisses.

Dès qu'on était arrivé dans ces régions, la proximité de la capitale se faisait sentir par l'étonnante activité de la batellerie. Dans un rayon de quarante lieues autour de Paris, les rivières etaient encombrées. Les bois flottés partaient du Nivernais, du Morvan, et soit « à bûches perdues, » soit en « trains, » gagnaient la ville ; puis c'étaient les chalands portant le charbon, les foins et les vins de Bourgogne, les blés et le laitage de la Brie ; puis c'étaient les coches couverts de monde, lentement tirés par des haridelles qu'il fallait dételer à chaque obstacle. Mais on prenait patience ; car Paris était au bout, et ce n'était pas sans émotion que le voyageur apercevait enfin, de loin, par-dessus le plat pays, les tours de Notre-Dame et qu'il venait débarquer en Grève, au plein cœur de cette ville qui, depuis si longtemps, l'attirait.

GABRIEL HANOTAUX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Un des caractères les plus singuliers et les plus frappans de nos affaires du jour, de la politique qui règne ou qui sévit en France, c'est le décousu en toute chose, le décousu des faits, et des idées, et des volontés. C'est la plaie, c'est le malheur du temps! Ce n'est point assurément que dans ce pays, livré depuis tant d'années aux plus étranges épreuves, il n'y ait tous les élémens d'ordre, de régularité, de progrès pratique, de vie laborieuse et féconde. Il y a certainement en France, avec la vivacité quelquefois impatiente du tempérament national, un fonds inépuisable de raison et même de soumission aux pouvoirs établis, le goût instinctif de la modération et de la paix, le courage de la masse au travail, un besoin universel de clarté et de précision dans les affaires. Il y aurait plus que jamais aujourd'hui, à y regarder de près, le désir bien évident et bien modeste d'avoir un gouvernement sensé et éclairé, des lois équitables, une administration ménagère de tous les droits et de tous les intérêts, — des finances éclaircies, régularisées et prudemment conduites.

Ce serait assez simple en apparence; mais c'est là justement ce qu'il y a de curieux : avec ces élémens et ces instincts, avec ces indications manifestes des vœux et des sentimens du pays, on reste sur place sans aboutir. On ne fait que du décousu, parce que la direction manque, parce que l'éternel ennemi, l'esprit de parti, se mêle à tout pour tout corrompre et tout fausser, parce qu'on ne peut pas arriver à se fixer, à se faire une idée nette et précise de la vérité des choses, des conditions nécessaires d'une action sérieuse. On veut, et on ne veut pas, on se débat dans les contradictions et les équivoques, entre les expédiens de la veille et les expédiens du lendemain. On mêle dans ce qu'on appelle une politique tout ce qu'il est possible d'imaginer, les velléités de socialisme, le protectionnisme, l'âpreté des intérêts locaux, les passions personnelles, les abus de domination, les vexations de secte, l'arbitraire de parti, — et le reste. Le résultat inévitable et

invariable est la confusion. Et voilà, en définitive, ce qui arrive, voilà le bilan de ces derniers temps! Depuis que la session est ouverte, même depuis les élections, on ne cesse de parler de la nécessité d'avoir un budget nouveau, de liquider une situation obérée, de rétablir l'équilibre financier, et avant leur séparation, les chambres ont à peine aujourd'hui le temps d'aborder dans une discussion sommaire ce qu'il y a de plus pressé. Dans l'intervalle, on a surtout voté des lois protectionnistes, des taxes sur le maïs, — sur ces malheureux raisins secs dont les viticulteurs de l'Hérault ne peuvent parler sans frémir. On s'est fort occupé aussi, avec plus de zèle que de profit, de réformes socialistes, à coup sûr peu libérales, plus redoutables peut-être pour la production nationale que bienfaisante pour les ouvriers. On s'essaie à tout assez confusément pour ne réussir peut-être à rien, — sans donner dans tous les cas au pays la politique qu'il attend, qui répondrait à ses vœux et à ses intérêts. On a commencé bien des choses, on ne les achèvera pas de sitôt; mais le ministère sera sauvé pour les vacances parce qu'il a fait la campagne contre les religieuses de Vicq, — sans doute aussi parce qu'il se prête à tout ce qu'on lui demande, à la protection des raisins secs comme à cette expérience socialiste qu'on est en train d'inaugurer.

Eh! sans doute, rien n'est plus prévoyant et plus juste que de s'occuper, comme on le fait aujourd'hui, des conditions du travail, du bien-être et des droits de cette immense population vouée partout, dans tous les pays, au labeur et à la peine. C'était déjà, depuis longtemps, la première des questions. C'est devenu presque une mode depuis que le jeune empereur d'Allemagne, pour sa bienvenue au trône, a publié ses rescrits socialistes et a réuni à Berlin une conférence européenne pour délibérer sur le plus grave et le plus difficile des problèmes contemporains. On suit désormais le courant. Tous les partis, depuis les radicaux jusqu'aux catholiques, semblent saisis d'une sorte d'émulation de socialisme et d'une ardeur de sollicitude évidemment sincère pour la population laborieuse. C'est à qui proposera ou appuiera des lois nouvelles pour étendre les droits des ouvriers, pour les protéger contre les accidens de leur industrie, pour les garantir dans leurs infirmités ou dans leur vieillesse par des retraites et des assurances, pour fixer les heures de travail ou les salaires, pour réglementer minutieusement le travail des femmes et des enfans. De ces lois de réforme sociale quelques-unes sont déjà votées, d'autres ont fait plus d'un voyage du sénat à la chambre des députés, ou du Palais-Bourbon au Luxembourg, et ne sont encore que des projets soumis à la discussion. On veut tout prévoir, tout régler, tout organiser. C'est fort bien dans une certaine mesure! Le danger serait seulement de se jeter à travers ces questions à la fois si positives et si délicates avec plus d'entraînement et d'irréflexion que de maturité, de mettre

dans une telle œuvre un peu de ce décousu qui est la plaie du temps, de prétendre tout trancher par l'intervention et l'omnipotence de l'État, de compromettre enfin le travail lui-même, la prospérité de l'industrie par les excès de réglementation et de protection. Là est le danger, le piège de ces lois auxquelles on met la main dans un mouvement généreux et qui finissent quelquefois par tout ce qu'il y a de moins libéral, de plus compromettant pour l'État, de plus oppressif pour ceux-là mêmes qu'on veut protéger.

Qu'est-ce que cette loi nouvelle que le gouvernement propose aujourd'hui sur les accidens du travail, en modifiant un projet déjà discuté par le sénat? C'est, certes, une des manifestations les plus éclatantes, les plus originales de ce qu'on appelle le socialisme d'État. M. le ministre du commerce, l'auteur du projet nouveau, s'efforce de préciser et d'aggraver la responsabilité des patrons, d'assurer l'indemnité due aux ouvriers victimes du travail, de régler les conditions des enquêtes qui décident de la nature et de la gravité des accidens. Jusque-là, rien de nouveau ou d'extraordinaire; mais ce n'est là visiblement que la partie la plus simple, la plus inoffensive de la loi. M. le ministre du commerce s'est de plus ingénié à créer et à organiser un vaste système d'assurance générale obligatoire pour tous les chefs d'industrie, placé sous la main et l'autorité de l'État. Tous les patrons d'une même industrie, dispersés dans le pays, formeraient un même groupe et tous les groupes formeraient un ensemble relevant du gouvernement. C'est l'état qui, par ses agens, percevrait la prime d'assurance due par les patrons, — avec la faculté, au moins singulière, d'alléger les cotisations dans des cas déterminés par les ingénieurs. C'est l'État qui, par une caisse nationale d'assurance à Paris et par ses percepteurs en province, paierait aux victimes du travail l'indemnité qui leur serait allouée. C'est l'État qui ferait tout, qui serait le receveur, le payeur, l'assureur, le moteur unique de la grande machine industrielle par une immense mutualité dont il resterait l'arbitre, le régulateur souverain! Ce qu'on propose, c'est tout simplement d'ajouter à l'omnipotence administrative de l'État une omnipotence nouvelle exercée par une légion de nouveaux fonctionnaires, enveloppant l'industrie française. C'est ce qu'on appelle le progrès libéral! on n'en est pas encore là, il est vrai, et peut-être y réfléchira-t-on avant de donner à l'État ce nouveau rôle. Pendant ce temps, on discutait, ces jours passés, à la chambre et on votait en partie une autre loi réglementant le travail des enfans, des jeunes filles, des femmes dans les usines, les manufactures, les ateliers, les chantiers, et peu s'en est fallu qu'on n'y ajoutât les bureaux et magasins. Protéger l'enfance, l'adolescence, est sans doute une obligation de la puissance publique. Il y a déjà des lois qui ont organisé et assuré cette protection avec une prudente mesure. La loi nouvelle pousse cette organisation jusqu'à la minutie; elle

va jusqu'à pénétrer dans le foyer domestique! Vainement, M. Aynard et ses amis ont essayé de garantir l'inviolabilité du foyer; ils n'ont pu réussir à sauver la liberté des ateliers de famille, dès qu'il y a dans ces ateliers un « moteur mécanique. » Pour les femmes, on en vient à de véritables inquisitions physiologiques. En revanche, de peur de paraître attenter à la majesté de la laïcisation, on n'a pas osé fixer au dimanche le jour du repos nécessaire. Le dimanche est un jour clérical! Les puérilités de l'esprit de secte se mêlent aux excès de la protection.

Eh bien! qu'on rapproche toutes ces lois votées ou proposées, réglementation du travail des enfans, des femmes et même des hommes, assurances obligatoires sous la garantie de l'État, extension des syndicats; qu'on les suive dans leurs applications pratiques, dans leurs conséquences peut-être inévitables! Il se peut qu'elles assurent aux populations ouvrières quelques avantages partiels, quelques satisfactions apparentes, et surtout qu'elles les flattent dans cette double et contradictoire espérance d'une diminution de travail et d'un accroissement de salaires. Il est malheureusement plus vraisemblable et même plus sûr qu'elles auront pour effet, à la longue, un jour ou l'autre, d'altérer toutes les conditions du travail, de paralyser l'essor des grandes industries et de diminuer la production nationale. Un jour, — il n'y a que quelques mois, — celui qui n'est plus aujourd'hui que le solitaire de Friedrichsruhe, M. de Bismarck, interrogé sur toutes ces questions ouvrières, répondait qu'il ne s'inquiétait pas beaucoup des grèves, que les grèves n'étaient qu'un désordre passager, qu'il craignait beaucoup plus de voir les patrons se décourager. Plus récemment encore, le chef de la grande manufacture d'Essen, M. Krupp, pressé par ses ouvriers, menaçait de fermer son usine. Il n'en avait peut-être pas envie pour le moment. Il n'est pas moins assez humain que des chefs d'industrie qui mettent leur énergie et leur fortune dans une entreprise puissent se lasser en voyant cette guerre de restrictions et de suspicions légales organisée contre eux. Et si l'esprit d'entreprise diminue, si l'industrie décline, si la prospérité publique s'en ressent, est-ce que les ouvriers eux-mêmes y gagneront de plus beaux salaires? Ce qu'il y a de plus curieux ou de plus significatif dans cette étrange campagne socialiste, c'est l'oubli presque naïf ou le dédain de toutes les garanties libérales. Un député, dont le père a réalisé sans tant de bruit de bienfaisantes réformes dans ses manufactures de l'Angoumois, M. Laroche-Joubert, le disait récemment avec simplicité : on cède à un sentiment vague d'humanité, à un mouvement de générosité mal calculée, et on ne voit pas qu'on abandonne toutes les traditions de liberté. Un siècle après 1789, on rêve de tout réglementer : le travail de l'homme, le travail de la femme, le salaire, le prix de toute chose. On se laisse aller à un irrésistible courant d'arbitraire fatal à toutes les libertés. Et ce qui ajoute encore au danger, c'est que tout cela se fait un peu au

hasard, avec cet éternel décousu qui est l'ennemi des assemblées et des gouvernemens.

Heureusement encore que, même dans cette chambre si incohérente, il est des instans où les petits préjugés sont oubliés, où tout cède à un bon mouvement de raison et de patriotisme. C'est ce qui est arrivé récemment à l'occasion de la Tunisie et de son régime douanier. A dire vrai, de toutes les conquêtes coloniales qui ont été poursuivies depuis quelques années au nom de la France et qui n'ont pas eu une fortune égale, la Tunisie est restée toujours la moins contestée. Depuis que la France est à Alger et a étendu sa domination sur le nord de l'Afrique, la Tunisie ne pouvait et ne devait plus échapper à son influence. C'était presque le sous-entendu de toute la politique. L'acte qui a consacré la suzeraineté française à Tunis n'a été, pour ainsi dire, que l'expression de la force des choses. Dès lors, tout indiquait la nécessité de resserrer de plus en plus les liens de l'ancienne régence avec la nouvelle métropole, et si on était momentanément arrêté par de vieux traités, invoqués par des états étrangers, rien n'empêchait du moins d'ouvrir librement la France aux produits tunisiens. Au fond, c'est toute la question. Ce n'est cependant pas sans peine que le protectionnisme a laissé s'accomplir cet acte d'assimilation, et l'Algérie, qui a le privilège d'avoir des députés au parlement, ne s'est pas rendue sans opposer une résistance plus ou moins déguisée. La chambre a heureusement compris que traiter la Tunisie avec rigueur ou même avec indifférence, c'était risquer de la livrer à des influences ennemies. M. le ministre des affaires étrangères, par sa résolution entraînante, par la netteté de sa parole, a fait le reste; il a enlevé le vote, un vote presque unanime. Il a consacré une fois de plus la conquête de la Tunisie par l'assimilation commerciale. C'est le meilleur des résultats. Et que prouve le succès de M. le ministre des affaires étrangères? C'est que, si le gouvernement, au lieu de laisser la chambre livrée à ses entraînemens, à ses fantaisies ou à ses préjugés, lui faisait plus souvent sentir son autorité, il réussirait peut-être à donner à la France une politique plus digne d'elle, plus rassurante pour ses intérêts intérieurs comme pour ses intérêts extérieurs.

Dans les affaires du monde, telles qu'elles sont engagées aujourd'hui, tout compte, et par une anomalie au moins imprévue, il se trouve que des questions obscures de domination agitées au centre de l'Afrique peuvent avoir leur place dans l'ensemble des combinaisons, des rapports généraux des plus grandes puissances. Jusqu'à quel point le dernier traité, par lequel l'Allemagne et l'Angleterre se sont partagé des territoires inconnus du monde africain, peut-il avoir une influence sur la politique européenne, sur les relations des états du vieux continent? C'est ce qui resterait à savoir et ce que le temps seul peut sans doute éclaircir. Les événemens décideront ce qui en sera. Pour le moment,

ce traité anglo-allemand, ostensiblement limité à l'Afrique orientale et équatoriale, semble n'avoir plus à attendre que les dernières formalités pour être exécuté. L'empereur d'Allemagne, qui a toute liberté pour ratifier ce qu'il a fait signer, n'en paraît pas bien préoccupé. Il vient de recommencer ses voyages; il était, il y a quelques jours à peine, en Norvège, où il a prononcé un discours de plus, un de ces discours qui ont toujours une saveur d'originalité, sur les Germains et les Norvégiens. Le parlement britannique, malgré quelques réserves peut-être, n'hésitera pas vraisemblablement de son côté à sanctionner la cession de l'île d'Héligoland en échange des vastes possessions africaines qui mettront la puissance anglaise, campée à Zanzibar, en communication avec l'Égypte. Peut-être cette première négociation conduira-t-elle ou a-t-elle déjà conduit à des négociations nouvelles avec quelque autre puissance, avec l'Italie au sujet de la côte des Somalis ou de la Mer-Rouge. La politique du courtage bien calculé et du marchandage universel, inaugurée autrefois par M. de Bismarck, est devenue décidément une mode et met tout le monde en goût. On partage et on échange des territoires lointains qu'on ne connaît guère, on dispose des souverainetés en pays barbare! Le traité que l'Angleterre et l'Allemagne viennent de signer est un beau modèle en ce genre; mais même quand il s'agit de l'Afrique orientale, ce n'est pas tout de signer des traités nouveaux : encore n'est-il que juste de tenir quelque compte des vieux traités. Lord Salisbury, en « assumant » le protectorat de Zanzibar, avait-il oublié que par une convention d'autrefois l'Angleterre et la France s'étaient engagées à respecter l'indépendance du sultanat zanzibarien? Ou bien avait-il cru qu'il n'y avait plus à s'inquiéter de cette convention de 1862? La France, avec tout le bon vouloir possible, ne pouvait vraiment l'oublier, et c'est là précisément la question qui s'est élevée, qui devait s'élever avant tout, avant l'exécution définitive du traité anglo-allemand, entre le cabinet de Saint-James et le gouvernement français!

C'est l'objet d'une négociation qui paraît s'être immédiatement ouverte à Londres et à Paris. Ce qu'il y a d'assez extraordinaire, c'est que des journaux anglais aient paru tout surpris que la France eût gardé le souvenir d'un traité qui date de moins de trente ans et des droits qu'elle pourrait y puiser : il est bien plus étrange encore que l'Angleterre l'ait oublié ou qu'elle ait paru d'abord n'en tenir aucun compte! Le cabinet anglais, à ce qu'il semble, n'aurait fait aucune difficulté de revenir à une plus juste appréciation des choses, et quelques paroles récentes du sous-secrétaire d'état, sir J. Fergusson, à la chambre des communes, laisseraient croire que le protectorat de Zanzibar ne serait pas encore établi, en d'autres termes qu'il restait provisoirement en suspens jusqu'à l'accord définitif des deux puissances. Dans quels termes maintenant la négociation est-elle engagée? Quels en sont les élémens divers

et multiples? Evidemment la France n'aurait aucun avantage à se mettre en hostilité avec l'Angleterre dans l'Afrique orientale, à s'armer d'un vieux traité, même d'un droit précis, dans une situation nouvelle. Elle n'a ni jalousie ni acrimonie à l'égard de la nation anglaise et de son gouvernement; mais si elle se prête à l'établissement du protectorat britannique à Zanzibar, il est tout simple qu'elle trouve des compensations là où elle a des intérêts, puisque tout se traite et finit aujourd'hui par des compensations. Les dédommagemens, où peut-elle les trouver? Sera-ce dans une définition plus avantageuse des conditions du commerce international en Tunisie, — à Madagascar, dans les territoires qui ne sont que le prolongement de l'Algérie française à l'intérieur de l'Afrique? C'est l'affaire des gouvernemens et de la négociation qui est engagée. Pour qu'un accord devînt impossible, il faudrait que le traité anglo-allemand cachât d'autres vues, d'autres combinaisons, et c'est ce que les Anglais eux-mêmes désavouent. M. le ministre des affaires étrangères répondant, il y a quelques jours, à une allusion justement au sujet de Zanzibar, s'est exprimé pour sa part avec autant de netteté que de mesure, sans rien livrer, sans rien compromettre, sans laisser croire qu'il y ait autre chose que de la courtoisie dans la négociation dont il est chargé. C'est le seul moyen de résoudre avec dignité et avec profit les questions les plus délicates entre deux puissances qui peuvent être divisées quelquefois, mais dont l'entente reste après tout une des garanties les plus sérieuses de l'équilibre universel.

La paix de l'Europe, quels que soient les vœux des peuples et les intentions des gouvernemens, est chose si fragile et si incertaine qu'on ne sait jamais bien ce que peut produire le plus simple incident éclatant à l'improviste dans un coin de l'orient ou de l'occident. Que sortira-t-il définitivement de cet éternel et obscur imbroglio des Balkans? Voici des années déjà que ces affaires ont le privilège de susciter des polémiques toujours nouvelles et d'occuper ou d'importuner les chancelleries. Ce n'est point sans doute qu'on s'intéresse démesurément à ce qui se passe à Belgrade ou à Sofia, aux fantaisies du roi Milan ou aux aventures du prince Ferdinand; mais enfin on sent que ces questions qui s'agitent au loin, sur de petits théâtres, peuvent toujours prendre de l'importance par les intérêts qu'elles mettent en jeu et les antagonismes qu'elles réveillent, par les conflits qu'elles risquent de provoquer entre toutes les politiques. Depuis quelque temps, il est certain que les affaires bulgares particulièrement n'ont rien de trop rassurant, que le gouvernement de la principauté semble ne rien négliger pour créer une apparence de crise par ses procédés de politique intérieure comme par ses démarches agitatrices pour obtenir de l'Europe une reconnaissance qui lui a été refusée jusqu'ici.

Tout ce qui vient de cette région des Balkans est assez lugubre ou assez énigmatique. Si ceux qui gouvernent à Sofia ont cru en imposer

à l'intérieur et à l'extérieur par un acte de force en procédant, comme ils l'ont fait il y a quelques jours, à l'exécution sanglante d'un malheureux condamné pour conspiration, du major Panitza, ils se sont abusés; ils n'ont réussi qu'à se créer un embarras de plus. Que le major Panitza ait conspiré, cela se peut : il n'a pas plus conspiré après tout que les ministres eux-mêmes. Les révélations qui se sont produites dans le procès étaient aussi compromettantes pour le gouvernement que pour l'accusé. On a fait de ce condamné, qui avait été il y a quelques années un des héros de la guerre bulgaro-serbe, une victime sacrifiée à de faux calculs ou à de vulgaires ressentimens. Tout d'ailleurs semble assez mystérieux dans cette triste affaire. Par une coïncidence au moins singulière, le prince Ferdinand de Cobourg a quitté la Bulgarie avant l'exécution ; il est parti presque à l'improviste pour Carlsbad comme s'il voulait se dérober à la responsabilité du sang versé, — comme si par son départ il s'avouait impuissant à imposer un acte de clémence à son premier ministre, M. Stambouloff, qu'il a laissé avec le titre de régent à Sofia. La tragédie s'est accomplie en son absence, sans qu'il y ait participé ! La vérité est que les subterfuges ne servent à rien, que tout cela n'est pas fait pour accroître la popularité du prince Ferdinand devant l'Europe, pour désarmer la Russie, ni même pour aider au succès des démarches diplomatiques par lesquelles on se flatte encore en ce moment d'obtenir à Constantinople et ailleurs la reconnaissance de la souveraineté bulgare.

Peut-être dans un autre moment, dans d'autres circonstances moins troublées, y aurait-il eu quelque chance d'arriver, par un accord des cabinets, à régulariser une situation qui n'est, jusqu'ici, qu'un fait révolutionnaire en contradiction avec l'ordre oriental créé par le traité de Berlin. A l'heure qu'il est, le cabinet de Sofia risque fort de n'avoir pas plus de succès dans sa diplomatie que dans sa politique intérieure, d'en être pour ses démonstrations et ses représentations à Constantinople, où il a porté encore une fois la question de la reconnaissance du prince Ferdinand. Le gouvernement bulgare est d'autant plus exposé à ne pas réussir, qu'il paraît avoir engagé les négociations sur un ton d'arrogance et de menace. Il ne se bornerait pas, dit-on, à sommer le divan d'avoir à reconnaître le nouveau régime dans la Bulgarie et la Roumélie, il invoquerait des prétextes religieux pour soulever des questions contestées jusque dans la Macédoine. Il menacerait la Porte, si on lui déniait la reconnaissance qu'il réclame, de proclamer l'indépendance complète de la Bulgarie, de refuser le tribut dû par un État vassal à la puissance suzeraine. Bref, ce serait, sous une forme plus ou moins accentuée, un ultimatum adressé à la Porte. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, sur ces entrefaites, aux réclamations de la Bulgarie, la Grèce a répondu par d'autres représentations protestant d'avance contre les concessions que le sultan pourrait

faire aux Bulgares dans la Macédoine. De sorte que le gouvernement turc se trouve pris entre toutes ces réclamations contraires. Le plus vraisemblable est qu'il ne fera rien pour trancher cette éternelle question bulgare. Il attendra patiemment que l'Europe, jusqu'ici singulièrement divisée, ait réussi à se mettre d'accord. Il se peut sans doute qu'il y a peu de temps encore quelques-unes des puissances, l'Autriche, l'Angleterre, l'Italie, fussent disposées à appuyer les prétentions bulgares et à reconnaître le prince Ferdinand. Elles seraient peut-être un peu plus gênées aujourd'hui dans les témoignages de leur sympathie par l'incident sanglant qui vient de se passer à Sofia et qui a ému l'opinion européenne. Elles savent bien, de plus, qu'en se décidant à consacrer, pour leur part, une violation si formelle du traité de Berlin, elles délieraient du même coup la Russie des obligations de ce traité; elles s'exposeraient à provoquer de propos délibéré des complications nouvelles, à déchaîner des conflits que la diplomatie met justement tout son zèle à éviter. M. Stamboulof, le tout-puissant ministre du prince Ferdinand de Cobourg, n'a peut-être pas tout calculé en prétendant faire accepter, à l'heure qu'il est, par l'Europe, l'exécution du major Panitza et la reconnaissance des dernières révolutions bulgares.

Voilà donc une crise de pouvoir définitivement déclarée et même déjà dénouée pour l'instant au-delà des Pyrénées! Elle est en apparence assez simple, elle se résume dans un fait qui n'a rien d'extraordinaire : un changement de ministère, la retraite des libéraux, le retour des conservateurs aux affaires à Madrid. En réalité, elle est assez obscure, assez compliquée, ou, si l'on veut, elle est la suite d'une série d'obscurités, de complications intimes, et sans avoir précisément par elle-même rien d'imprévu, elle peut avoir des conséquences qu'il n'est pas encore facile de saisir. Elle a surtout cela de significatif, cette crise nouvelle, qu'elle marque pour ainsi dire le terme d'une première étape de la régence espagnole; elle clôt par un changement de politique devenu nécessaire, à peu près inévitable, l'expérience libérale prolongée à laquelle M. Sagasta a présidé avec une patiente et adroite ténacité dans des circonstances assurément difficiles. Elle résume une phase caractéristique de l'histoire de l'Espagne.

Lorsqu'il y a cinq ans le roi Alphonse XII disparaissait prématurément de la scène, laissant la couronne à un enfant qui n'était même pas encore né, sous la régence d'une princesse étrangère, les conservateurs étaient au pouvoir; ils auraient pu essayer d'y rester, ils avaient une majorité dans le parlement, la confiance du dernier souverain, ils pouvaient se considérer comme les plus fermes appuis de la dynastie. Le chef du ministère néanmoins, M. Canovas del Castillo, saisissait d'un coup d'œil le danger que cette sorte d'interrègne pouvait créer à la monarchie, l'intérêt qu'il y aurait à rallier tous les partis autour de

cette royauté éprouvée, et jugeant la situation avec la supériorité, avec la clairvoyance d'un homme d'état, il n'hésitait pas. Il se décidait aussitôt à s'effacer; il était le premier à conseiller à la nouvelle régente d'appeler au pouvoir d'autres hommes, les chefs de l'opposition libérale, M. Sagasta en tête. Il ne se bornait pas à donner ce conseil à la reine Marie-Christine, il promettait l'appui le plus désintéressé au ministère formé dans ce moment de crise avec la mission d'assurer à la monarchie la garantie d'une trêve bienfaisante des partis. C'est ce ministère qui a duré cinq ans, qui s'est, à la vérité, renouvelé plus d'une fois dans l'intervalle, mais dont M. Mateo Sagasta n'a cessé un instant d'être le chef. M. Sagasta a réussi à se soutenir à travers tout depuis cinq ans, d'abord, sans doute, par son habileté à dénouer ou à éluder les difficultés, à user ou à émousser les dissentimens, à rallier autour de lui les libéraux de toutes les nuances, depuis les constitutionnels jusqu'aux républicains modérés. Il a vécu aussi, il faut le dire, par un concours de circonstances singulièrement favorables, parce qu'il a trouvé dans la reine régente la plus scrupuleuse et la plus confiante loyauté, parce que les conservateurs, sans abdiquer leur politique et leur indépendance, ont évité le plus qu'ils l'ont pu de lui susciter des embarras. M. Sagasta est un vieux tacticien temporisateur et adroit qui a su profiter de tout; il est arrivé ainsi à s'assurer une longue carrière ministérielle pendant laquelle il a pu réaliser sans se presser, avec mesure, quelques-unes des réformes libérales qu'il avait inscrites dans son programme, jusqu'à cette réforme électorale, qu'il vient de faire voter et qui rétablit le suffrage universel en Espagne. M. Sagasta, cela n'est pas douteux, a rendu les plus sérieux services à son pays. Il a su ménager la transition de règne, en atténuant avec art les dangers d'une minorité qui s'ouvrait dans les conditions les plus exceptionnelles et les plus épineuses. Il a en quelque sorte ouvert une voie nouvelle où les esprits ont pu se calmer et reprendre confiance, où une princesse appelée à la régence d'une façon si cruelle a pu se populariser rapidement par sa droiture, par sa sage conduite, par la loyauté de ses rapports avec tous les partis. Il a contribué à prouver une fois de plus qu'avec la monarchie, même avec une monarchie si éprouvée, toutes les réformes étaient possibles, sans trouble et sans révolution. C'est ce qu'il a fait de mieux!

Depuis quelque temps, cependant, on sentait bien que cet habile président du conseil était au bout de son programme et même au bout de ses forces, que son règne était épuisé. Il est certain que les conservateurs, pour leur part, avaient fini par se lasser de la résignation à une politique qui froissait leurs intincts et croyaient le moment venu de reprendre un rôle plus actif. D'un autre côté, la division est entrée au camp libéral et ministériel. M. Sagasta a vu successivement se séparer de lui le général Martinez Campos et ses amis, le général Lopez

Dominguez et les réformistes d'un libéralisme plus avancé, un ancien ministre, M. Gamazo, et les protectionnistes du parlement, M. Martos, le duc de Tetuan, des hommes de toutes les nuances. La politique économique, les réformes militaires, les questions administratives, financières, les désordres récemment dévoilés dans l'administration municipale de Madrid, tout a servi de prétexte, tout a contribué à multiplier et à envenimer les divisions. Déjà, au mois de janvier, la crise avait éclaté, et ce n'est qu'à grand'peine que M. Sagasta parvenait à se tirer d'affaire par un remaniement partiel de son cabinet. Ce n'était visiblement qu'une trêve; la crise s'est ravivée plus que jamais dès que la loi du suffrage universel et le budget ont été votés. Sans doute, à la rigueur, le président du conseil gardait une apparence de majorité dans les chambres, il avait même, depuis quelques semaines, retrouvé l'appui de quelques-uns des dissidens, du général Lopez Dominguez, de M. Gamazo. Au fond, tout restait confus et incohérent. On sentait que cette situation, toujours disputée, était sans garantie et sans lendemain. C'était si bien le sentiment universel qu'il y a quelques jours à peine, dans un grand débat politique, devant le sénat et devant le congrès, on parlait tout haut d'un changement prochain et nécessaire, que les chefs de parti en étaient à proposer leurs combinaisons et leurs programmes comme si la succession ministérielle était déjà ouverte. C'est dans ces conditions que le chef du cabinet, après avoir paru un instant tenir tête à l'orage, s'est décidé à en finir par un coup d'éclat en remettant ses pouvoirs, en rendant à la reine régente la liberté de le confirmer par un acte souverain de confiance dans son poste ou de choisir un nouveau ministère.

On touchait au dénoûment. Tout s'est passé, d'ailleurs, aussi correctement que possible. La reine régente, fidèle à son rôle constitutionnel, s'est empressée d'appeler successivement auprès d'elle les présidens des deux chambres, le marquis de la Havane et M. Alonso Martinez, les principaux chefs de parti, le général Lopez Dominguez, M. Gamazo, M. Canovas del Castillo, M. Martos, M. Sagasta lui-même, qui a été le premier et le dernier consulté. En réalité, il n'y avait que trois combinaisons possibles : ou M. Sagasta resterait aux affaires avec un cabinet encore une fois remanié, ou bien on formerait un ministère mixte, intermédiaire, ou bien enfin les conservateurs seraient rappelés au pouvoir. — M. Sagasta était exposé à se retrouver dans une situation difficile, après un règne à peu près épuisé; un ministère mixte risquait de n'avoir qu'une autorité douteuse entre des partis également déçus ou mécontens. Il ne restait donc que l'appel aux conservateurs. M. Sagasta lui-même aurait, dit-on, exprimé à la reine cette opinion qu'un ministère mixte ne serait pas suffisant, que mieux valait pour la monarchie, pour tous les partis, le retour franc et net des conservateurs. C'est ce qui a été décidé. On ne peut pas, d'ailleurs, s'ar-

rêter à cette considération subtile que le ministère conservateur ne serait pas aujourd'hui le résultat d'une manifestation d'opinion, d'un vote parlementaire. Le ministère libéral de M. Sagasta, à l'origine, n'est pas né, lui non plus, d'un mouvement de majorité, d'un vote du parlement; il naissait d'une situation, d'une nécessité de circonstance, comme le ministère conservateur maintenant naît à son tour d'une situation nouvelle. L'unique question est de savoir ce que fera ce nouveau cabinet, dont le chef naturel est un des premiers hommes publics de l'Espagne et de l'Europe, M. Canovas del Castillo.

Ce serait sans doute se méprendre étrangement que de supposer des préméditations, des calculs de réaction à ce ministère qui vient de se former à Madrid. Depuis quelque temps déjà, les principaux chefs conservateurs, M. Francisco Silvela, qui est aujourd'hui ministre de l'intérieur, M. Canovas del Castillo, n'ont cessé de se défendre de toute velléité de réaction; récemment encore ils déclaraient tout haut que, s'ils arrivaient au pouvoir, ils n'auraient d'autre pensée que de respecter et d'appliquer loyalement les lois libérales proposées par le dernier cabinet et votées par le parlement. D'un autre côté, la composition même du nouveau ministère prouverait que M. Canovas del Castillo n'a mis dans le choix de ses collaborateurs aucune arrière-pensée exclusive et réactionnaire. A côté de quelques-uns de ses anciens amis comme M. Silvela, M. Cos-Gayon, M. Villaverde, il a placé, — au ministère des affaires étrangères le duc de Tetuan, qui naguère encore était de la majorité libérale de M. Sagasta, au ministère de la marine l'amiral Beranger, qui a été ministre pendant la révolution et a compté parmi les libéraux. Ce n'est donc pas un ministère de combat, c'est plutôt un ministère de conciliation conservatrice qui vient de se former à Madrid. M. Canovas del Castillo est un esprit trop élevé, trop ouvert pour n'être pas le premier à comprendre que ce n'est pas l'heure des réactions, que la meilleure des politiques pour l'Espagne est celle qui lui assurera les garanties libérales avec l'ordre dans les affaires intérieures, une libre et indépendante neutralité dans les affaires de l'Europe.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine de juillet a été mauvaise pour la généralité des fonds étrangers. Nos fonds nationaux ont été mieux traités, en dépit de toutes les exagérations commises en hausse pendant les deux mois précédens.

Le 3 pour 100, en effet, n'a reperdu qu'une partie de l'avance extraordinaire que lui avaient value le désarroi et la capitulation finale de la spéculation à découvert.

La réaction était inévitable. Les valeurs internationales avaient déjà donné l'exemple, la question du Crédit foncier était encore pendante, la politique extérieure donnait quelques inquiétudes, une épidémie se déclarait en Espagne, la Serbie et la Bulgarie s'agitaient, l'argent devenait très serré à Berlin et à Londres, le taux des reports se tendait, la Banque d'Angleterre élevait son escompte de 3 à 4 pour 100, une panique se produisait à Londres sur le marché des valeurs argentines.

C'est miracle, dans ces conditions, que le 3 pour 100 français, avec un report qui a atteint 0 fr. 24 au parquet et 0 fr. 30 sur le marché libre, n'ait reculé de 93 francs, cours extrême en hausse, qu'à 91.30 en liquidation de fin juin et à 91.20 aujourd'hui.

Depuis la fixation des cours de compensation pour fin juin, les deux autres rentes françaises non-seulement n'ont pas fléchi, mais se sont même avancées de quelques centimes : l'amortissable de 93.40 à 93.60, le 4 1/2 de 106.25 à 106.80. C'est sur le 3 pour 100 perpétuel qu'ont porté principalement les réalisations; il est vrai que sur ce fonds seul existaient des engagemens de quelque importance en spéculation.

Pendant quelques jours, le marché a été tenu dans l'incertitude sur la question de la date de l'emprunt proposé au commencement de cette année même par le ministre des finances. La question du Crédit foncier étant réglée, on a pu croire que le cabinet serait désireux de mettre à profit l'occasion que présentaient les cours exceptionnellement favorables de la rente pour opérer, sans plus de retard, l'émission des 700 millions de francs à l'aide de laquelle on doit rembourser les obligations sexennaires du budget extraordinaire de la guerre et consolider une partie de la dette flottante. Contrairement à cette attente, le ministre des finances a déclaré lui-même que l'emprunt devait être « la suite » et non « la préface » du budget de 1891, et la Chambre, qui n'est que trop disposée à hâter le plus possible l'époque des vacances, a décidé d'ajourner à la session d'automne tout à la fois la discussion du budget de 1891 et celle du projet de loi d'emprunt. Le dernier effort, dans la session actuelle, va porter sur le débat de la loi concernant les contributions directes.

La baisse a été importante sur la plupart des fonds internationaux, mais principalement sur l'Italien, l'Extérieure et les 4 pour 100 russes. Les reports ont été élevés et la spéculation s'est dégagée le plus largement que les cours le lui ont permis.

L'Italien, ex-coupon semestriel de 2 fr. 17, a fléchi lourdement à 92 fr. 70. Il y a lieu de supposer que les ventes de rentes provenant du fonds des pensions ont continué pendant cette dernière quinzaine

et que des titres ont été livrés, hypothèse que corrobore la cherté des reports depuis deux ou trois liquidations. L'organisation du Crédit foncier italien, expédient imaginé par le gouvernement de M. Crispi pour enrayer les développemens de la crise immobilière, semble se heurter à de graves difficultés. Les derniers télégrammes annoncent même que les banquiers allemands se sont retirés de toute participation aux négociations et conférences du syndicat, prenant pour prétexte les modifications introduites par la chambre des députés dans le projet primitif du gouvernement.

L'Extérieure a d'abord vivement monté sur l'arrivée au pouvoir des conservateurs en Espagne. La démission du cabinet Sagasta ne permettait guère d'autre solution. La rentrée en scène de M. Canovas a porté le 4 pour 100 espagnol à 76. Mais le revirement ne s'est pas fait attendre. L'état sanitaire et quelques menaces de désordres ont suffi pour déterminer des ventes qui ont ramené ce fonds à 74 3/4. Il ne peut plus être question d'opération financière avant les prochaines élections générales.

Les intrigues obscures dont la capitale de la Serbie est le théâtre, l'exécution du major Panitza en Bulgarie et la note envoyée par M. Stamboulof à la Porte, ont fourni à la spéculation allemande des raisons suffisantes pour tenter de réaliser les bénéfices de la longue et fructueuse campagne suivie depuis plusieurs mois sur les valeurs ottomanes. Le dégagement n'a pu s'effectuer qu'au détriment très sensible des cours. Le Turc consolidé, ramené déjà en juin de 19.50 à 18.40, est maintenant au-dessous de 18 francs et vaut 17.95. L'obligation privilégiée nouvelle, émise à 411 francs avec le plus remarquable succès, et poussée jusqu'à 430 francs, n'est plus cotée que 405 et impose déjà une perte à ses souscripteurs. L'obligation Douane, aux environs de 450 fr., a perdu 25 francs sur ses plus hauts cours. La Banque ottomane a valu le mois dernier 620 francs. Elle a détaché le 5 courant un coupon de 12 fr. 50, mais on peut obtenir maintenant ce titre capricieux entre 570 et 575 francs.

Les fonds russes, qui sont bien classés et se négocient surtout au comptant, n'ont pas trop souffert de ces dispositions nouvelles des marchés à l'égard des fonds publics. Ils ont toutefois reculé de près d'une unité, soit de 97 à 96. Le Hongrois a suivi la même direction et n'est plus qu'au-dessous de 88. Le Portugais est négligé et faible à 61, l'Unifiée offerte à 482.50.

La place de Londres a été très agitée. Une erreur malencontreuse du *Times* a fait croire pendant deux heures, au Stock-Exchange, à la suspension de paiemens de la Banque nationale de Buenos-Ayres. Il n'y avait de suspendu que le paiement d'un acompte trimestriel de dividende, récemment voté par l'assemblée générale. On en a conclu tou-

tefois que les choses allaient de mal en pis dans la république argentine. Les actions de la Banque nationale ont baissé, de même les cédules, tandis que la prime de l'or se relevait d'un bond à 200 pour 100. En même temps, on apprenait que la Banque nationale de l'Uruguay à Montevideo suspendait pour six mois le paiement de ses billets en espèces. La spéculation anglaise, fortement engagée dans toutes les valeurs de La Plata, a pris peur, et pendant deux ou trois jours un grand nombre de titres ont été invendables. Le contre-coup s'est également fait sentir sur l'ensemble des titres internationaux.

Le calme s'est rétabli. Mais les cours sont restés bas, et il est à craindre que la réaction du côté des valeurs argentines n'ait pas dit son dernier mot. Le 5 pour 100 national reste à 415, les 6 pour 100 provinciaux ont reculé jusqu'à 300 et oscillent entre ce cours et 325.

Le Crédit foncier s'est relevé avec vigueur sur le résultat de l'interpellation, à l'occasion de laquelle le ministre des finances a fait connaître les résultats de l'enquête ordonnée il y a quelques semaines et l'opinion du gouvernement sur ces résultats. Les prix des obligations se sont également améliorés. Après le détachement du solde du dividende, s'élevant à 33 francs, l'action a été ramenée de 1,240 à 1,220.

La Banque de France s'est tenue entre 4,130 et 4,160. Les derniers bilans ont conservé un caractère uniforme. Les modifications apportées au montant de l'encaisse métallique restent peu significatives.

Les titres des institutions de crédit ne donnent toujours lieu qu'à un mouvement très limité de transactions. La Banque de Paris a reculé d'une vingtaine de francs, parce qu'on la suppose encore engagée dans quelques-unes des valeurs argentines. Le Crédit lyonnais s'est maintenu très ferme entre 740 et 745, le Comptoir national d'Escompte entre 620 et 625. Ce dernier établissement a mis en souscription publique au début du mois 34,400 obligations 6 pour 100 de la Société hellénique constituée pour l'achèvement du canal de Corinthe.

La principale opération financière du mois sera la conversion de la Dette de la Daïra-Sanieh.

L'emprunt destiné à remplacer la dette actuelle a été conclu avec un syndicat financier international à la tête duquel se trouve la Banque de Paris et des Pays-Bas. Il sera émis, le 18 courant, à 4 pour 100 et au pair, c'est-à-dire en obligations de 500 francs rapportant 20 francs nets de tous impôts, alors que l'emprunt de conversion de la dette privilégiée a été émis, le mois dernier, en 3 1/2 pour 100. Les obligations anciennes seront échangées contre celles du nouvel emprunt, au prix de 85 pour 100 de leur valeur nominale.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

HALLALI!

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

Frantz était déjà loin. C'est-à-dire qu'il était à Paris, où il mettait ordre à ses affaires avant de se rendre à Nancy pour faire sa demande au père de Marie-Madeleine.

Il ne s'agissait pas là pour lui d'une simple comédie, car il espérait bien fléchir, un jour ou l'autre, la jeune fille. Et, naturellement, la résistance de cette dernière, résistance si honorable et si méritoire, n'avait pas contribué à refroidir son ardeur.

Aussi bien n'avait-il aucun préjugé. Et c'est bien le moins, au reste, que l'on s'exempte des préjugés quand on s'est privé des croyances, — quoique cela n'arrive pas toujours. — Il était donc parfaitement sincère et ferme dans la résolution extrême qu'il avait prise de se mettre au-dessus des conventions bourgeoises dans cette aventure pourtant si essentiellement bourgeoise du mariage. A la vérité, il se serait volontiers passé du sacrement et même de l'office civil qui se célèbre à la mairie. Ce qu'il voulait, c'était Marie-Madeleine. Mais il faut lui rendre cette justice qu'il n'eût pas abusé de la confiance de la jeune fille, et ne se fût pas cru en droit de l'abandonner jamais si elle eût jugé à propos de s'en remettre à sa discrétion. D'ailleurs,

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

il ne connaissait plus de motifs pour repousser l'idée du mariage, dès là que le mariage lui offrait la seule chance qu'il pût avoir d'en venir à ses fins. Et il y comptait bien.

Place de la Carrière, à Nancy, on remarque deux hôtels jumeaux, d'un type particulièrement élégant et dont l'aspect n'a rien de provincial. Ces deux hôtels ont été bâtis par les frères Hart, anciens brasseurs, et étaient encore habités par eux à l'époque, d'ailleurs peu lointaine, où nous reporte ce récit. Seulement, le père d'Hélène avait de l'argent jusque dans sa cave, tandis que le père de Marie-Madeleine avait du papier timbré jusque dans son coffre-fort. C'est dire que, chez ce dernier, la vie n'était pas gaie tous les jours.

Ce fut là que Frantz renouvela connaissance avec celui qu'il considérait comme son futur beau-père et qu'il avait un peu fréquenté jadis pour l'amour de Marie-Madeleine, mais sans ressentir aucun enthousiasme à l'endroit de cette personnalité louche de l'industrie provinciale.

Mme de Buttencourt n'ayant pas tardé à retourner chez elle, un isolement presque complet se fit autour des deux jeunes gens. L'oncle de Marie-Madeleine voyageait pour ses affaires et un peu pour celles de son frère, qu'il avait entrepris d'arranger. Quant au père de la jeune fille, il avait prêté les mains à tout ce qu'on lui avait demandé, après avoir surtout prêté l'oreille à la promesse que lui avait faite sa nièce Hélène de lui assurer le concours effectif de M. Hart junior, lequel avait regimbé d'abord devant toute idée de contribution personnelle.

C'était la vie d'intérieur en province, mais dans ce qu'elle a de meilleur, dans tout ce qu'elle a de bon : le loisir d'aimer. M. Hart, sans être précisément au ban de l'opinion, était un peu en surveillance et en quarantaine, ce qui rendait les visites infiniment rares chez lui. Lui-même, homme triste et gonflé de fiel, aimait à s'enfermer dans une haute pièce meublée et décorée à la flamande, tout encombrée de cornues, d'alambics et de tonnelets, où il expérimentait des mixtures de son invention, vouées à la conservation des bières et à l'empoisonnement des consommateurs : il comptait là-dessus pour rétablir sa fortune et se venger de l'humanité. En sorte que, plus absorbé encore qu'abattu, il n'était pas gênant. — Et, malheureusement pour Marie-Madeleine, il ne l'avait jamais été.

Donc, nul trouble dans cette intimité journalière, hors l'inquiétude de savoir ou de ne pas savoir comment elle prendrait fin. Frantz, à vrai dire, se sentait de plus en plus sûr de réussir en constatant que la jeune fille était sa prisonnière, qu'elle ne pouvait lui échapper sans une espèce d'éclat. Et il supposait que le refus de s'engager envers lui autrement que par un simulacre de fiançailles était l'effet d'un scrupule et d'une honte qui céderaient sous l'effort du temps et de

la tendresse, comme aussi sous la pression d'une douce habitude. Aussi évitait-il tout retour vers le passé, dont, pas plus que Marie-Madeleine, il n'avait intérêt à rappeler les douleurs et les humiliations.

On eût dit que, s'étant connus la veille, ils profitaient de la paix d'une maison close pour se mieux connaître, sans que la jeune fille eût à redouter les entreprises de l'homme tendre et respectueux qu'elle avait accueilli. C'étaient des causeries prolongées jusqu'à la chute du jour, des causeries tantôt sérieuses, tantôt enjouées, mais jamais badines, ni même futiles, et où n'intervenait jamais le souvenir des parens non plus que celui des amis de Marie-Madeleine. Frantz s'était proposé d'isoler l'esprit de la jeune fille, comme les circonstances lui avaient permis d'isoler sa personne. Il voulait être seul désormais dans cette imagination et dans cette pensée, pour les gouverner à sa guise, mais surtout pour en défendre l'accès aux revenans qui auraient pu les hanter. — Avec ses ressources d'intelligence et de parole, il n'était pas inférieur à cette tâche difficile d'absorber toute l'attention d'une femme naguère préoccupée et malheureuse. Mais il savait que la nécessité d'un dénoûment s'imposerait dans un avenir prochain, soit que Mme de Buttencourt se mît en tête de hâter un peu cette conclusion traînante, soit que quelque événement domestique obligeât la pseudo-fiancée à rompre ou à confirmer publiquement le pacte apparent auquel elle avait souscrit. De sorte qu'il se prit à attendre, avec une impatience mêlée d'inquiétude, l'occasion de ramener Marie-Madeleine à la contemplation d'un but qu'elle paraissait avoir perdu de vue.

Ce fut encore Edgar Lecourtois qui se chargea de précipiter le cours des choses.

Il venait de rentrer à Nancy, après un séjour dans les propriétés rurales de son père. Et, n'ayant pas manqué d'apprendre, par les échos de la place de la Carrière, que M. Réal, — Frantz Réal, le professeur défroqué, l'homme célèbre, l'objet de la curiosité des Nancéens, un Nancéen lui-même, — semblait en pleine voie d'accordailles avec la belle Marie-Madeleine Hart, il songea à se rendre chez son ancien rival.

Celui-ci, qui s'était logé dans la maison autrefois habitée par lui, n'était pas difficile à trouver. Lecourtois eut bientôt découvert le gîte. — Si bien que Frantz le vit entrer, un beau soir, dans le petit appartement de sous-lieutenant qu'il occupait à titre provisoire.

— Mon cher monsieur Réal, j'ai à vous parler.

— Mon cher monsieur Lecourtois, je vous écoute.

— Vous me croirez ?

— Cela dépendra de ce que vous me raconterez, répondit Frantz dont le front se plissa d'une manière fort expressive.

— C'est-à-dire que vous craignez que je ne manque de tact?.. Au fait, c'est peut-être en manquer que d'aborder avec vous certain sujet... Mais j'avoue que, mal habitué à la casuistique, je ne sais trop quel parti prendre. J'ai des élancemens dans la conscience, ce qui me gêne beaucoup. Permettez-moi donc, à tout risque, de me soulager... Après vous avoir mis à même de puiser vos renseignemens à une source quelque peu empoisonnée, j'ai eu un premier scrupule, résultant de la crainte de vous avoir à tout jamais détourné d'une jeune fille que mon manque de foi, peut-être, m'avait trop vite rendue suspecte. Ce scrupule s'est changé en un remords affreux lorsque j'ai su que vous passiez outre... pour de bonnes raisons, sans doute. Je... voisinais tant soit peu avec la personne que vous devinez. Le besoin de savoir au juste ce que valaient ses informations s'empara de moi et devint plus impérieux à mesure que l'éloignement me rendait plus cher certain souvenir. D'ailleurs, à la réflexion, l'énormité de l'accusation avait fini par me révolter. On a beau être sceptique, voyez-vous, et même un tantinet cynique, une jeune fille n'en reste pas moins à vos yeux quelque chose de pur, de nécessairement pur... qui peut bien, à la rigueur, contenir le germe de quelques impuretés, mais non en recéler toute une floraison... Je scrutai, je sondai ma source; et je m'aperçus que c'était elle qui était impure, étrangement fangeuse, pleine de vilains crapauds baveux et crachotans... Bref, la dame en question, pour avoir vu rôder deux ou trois fois un homme sous les fenêtres d'une jeune fille, pour l'avoir aperçu errant la nuit dans un couloir, puis arrêté devant une porte qu'il n'avait même pas osé ouvrir, a fait semblant de croire que cet homme était l'amant de cette jeune fille. Je dirais : ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle me l'a fait croire, si vous ne vous étiez montré plus avisé et moins sceptique, ou plutôt moins naïf que moi... Car il y a vraiment tout autant de naïveté à toujours croire le mal qu'à toujours croire le bien... Ma punition, c'est de vous céder la place. Mon remords, aujourd'hui, ce serait de vous laisser supposer que la calomnie fera son chemin. Je sais que ma première impression était la bonne; qu'il n'y a rien de vrai dans l'histoire racontée, à part les visées et les entreprises de M. de Buttencourt, dont il est seul responsable... Quant à Mme Frugères, elle se taira maintenant, parce qu'elle est assurée que sa voix n'aurait point d'écho... Au contraire!.. Ouf! ça va mieux.

La physionomie d'Edgar Lecourtois eût intéressé Frantz si l'amende honorable qu'on était venu lui offrir n'eût ravivé son plus cuisant chagrin. Cet air penaud et franc, cet embarras mêlé

de décision et d'entrain, ce demi-sourire allié à l'émotion du regard, tout contribuait à faire, pour l'instant, du jeune comique amateur un de ces types mixtes, chers aux anciens auteurs dramatiques, et dont on ne sait jamais s'ils vont vous faire rire ou vous faire pleurer. Mais le fiancé de Marie-Madeleine avait autre chose en tête que le souci de l'observation. Et il trouvait que c'était acheter bien cher la satisfaction de savoir Mme Frugères réduite aux suppositions calomnieuses et M. Lecourtois ignorant de son malheur, que de l'acheter au prix d'une recrudescence de ses tourmens. Car, hélas ! il avait vu de ses yeux, entendu de ses oreilles; rien ne pouvait empêcher ni diminuer sa certitude : il n'avait de recours que dans l'oubli, et peu lui importait dès lors que d'autres n'eussent surpris ou connu que des faits sans signification précise.

Aussi congédia-t-il rapidement son visiteur en le remerciant beaucoup de sa démarche, mais en lui affirmant qu'elle était inutile, attendu qu'il n'avait jamais cru que ce qui était croyable. — Elle ne fut cependant pas tout à fait inutile, cette démarche, puisque Frantz lui dut la résolution d'interroger Marie-Madeleine sur ses intentions définitives et qu'il put le faire dès le lendemain.

La jeune fille lisait, seule en un exquis boudoir qu'elle s'était réservé à côté du grand salon paternel, dont le luxe, d'assez haut style pourtant, mais trop solennel, avait toujours offensé son goût.

Sur les tentures claires la douce lumière d'un bel après-midi d'hiver projetait son hésitante gaîté; des fleurs de serre et des violettes de Nice s'épanouissaient dans une jardinière, exhalant un parfum vague, très discret, qui se confondait avec une molle senteur d'iris partout répandue. Les meubles étaient recouverts, çà et là, d'étoffes brodées qui semblaient y avoir été jetées négligemment, un peu à l'aventure. De menus objets ayant tous ou presque tous une valeur artistique, quelques livres épars, et deux corbeilles en un demi-désordre achevaient de donner à la pièce son caractère d'élégance familière, d'intimité confortable et intelligente, exempt d'apprêt, — en apparence. — C'était un intérieur des plus féminins, presque trop féminin, et tel que l'on n'eût pu dire d'abord s'il devait servir de cadre à des rêveries de jeune fille plutôt qu'à une existence de jeune femme. L'impression délicieuse que l'on ressentait en y pénétrant était plus complexe qu'il n'eût fallu peut-être : on devinait un peu trop une experte habileté de femme dans le mélange, l'association, la fusion, l'harmonie de tant de détails heureusement combinés pour plaire.

— M. Hart vous laisse bien seule ! dit Frantz entrant.

— Oui, répliqua Marie-Madeleine en posant son livre. C'est une vieille habitude... Mon père et moi, réduits de bonne heure au tête-

à-tête, nous en avons usé comme on en use souvent dans les ménages : à doses homéopathiques.

— Mais, reprit Frantz avec un peu de brusquerie, que pensent vos domestiques de me voir si souvent, presque tous les jours, rester seul avec vous ?

— Je suppose qu'ils pensent que je me marierai bientôt... Ils l'ont, sans doute, entendu dire, si même on ne le leur a dit... Et puis, mon père n'est presque jamais dehors ; il travaille là-haut. Souvent, on peut le croire entre nous. Désirez-vous le voir ?

— Non. Vous savez bien que cette solitude m'enchante.

— Alors ?.. C'est le souci de ma réputation ?

Elle eut un haussement d'épaules presque involontaire et un sourire d'une tristesse touchante.

— Il ne faut pas être plus royaliste que la reine, dit-elle, surtout quand la reine, non contente d'être détrônée, n'aspire même plus à régner.

— Ce qui signifie, n'est-ce pas ? que vous ne vous marierez point ?.. Eh bien ! écoutez-moi.

Il lui raconta la visite qu'il avait reçue la veille. Puis :

— Vous voyez que votre réputation vaut encore qu'on la défende. A part le misérable qui vous a trompée, et que vous ne reverrez plus, puisque nous irons, si vous devenez ma femme, vivre à Paris, personne ne sait...

— Personne, si ce n'est vous et moi, interrompit la jeune fille.

— Moi, dit Frantz, j'ai tout oublié.

— Mais moi, je me souviens de tout... Il faut que vous compreniez, ami, que l'obstacle n'est pas à côté de moi, mais en moi-même. Je crois... je commence à croire que l'oubli volontaire ne serait au-dessus ni de votre courage ni de votre amour. Vos idées philosophiques peuvent, en tout cas, contribuer à vous donner l'illusion de la possibilité d'accomplir ce tour de force... quoique, en réalité, la simple foi chrétienne s'y doive bien mieux prêter encore, selon moi... Mais rappelez-vous, pardonnez-moi de vous rappeler que le premier effet de la révélation que les circonstances me contraignirent à vous faire, ce fut de vous inspirer un espoir... plus qu'un espoir : une tentative aussi injurieuse que justifiée, hélas !.. Enfin, soit, j'admets qu'une grande tendresse unie à la philosophie d'un sage doive parvenir à oblitérer même de si douloureux souvenirs. Mais vous devez bien penser qu'une femme qui pourrait oublier sa propre indignité n'en aurait rien effacé... Voilà pourquoi je vivrai seule. Dans quelques jours ou dans quelques semaines, nous mettrons fin à cette comédie de fiançailles... que je vous sais gré pourtant d'avoir imaginée, puisqu'elle m'a permis de fuir Rubécourt sans rien révéler à Hélène et même en la tranquillisant.

— Mais, après ?

— Après ?.. Je disparaîtrai.

— Vous entrerez en religion ?

— Je ne suis pas assez pieuse.

— Vous vous tuerez !

— Je le suis trop.

Et elle ajouta, avec son admirable et irritant sourire de résignation inaltérée :

— Je me retirerai tout simplement dans la banlieue de Nancy, en un endroit que je connais et où il existe une crèche, un asile et un ouvroir, le tout fondé et entretenu par des dames faisant partie d'un tiers-ordre, religieuses irrégulières qui m'ouvriront leurs rangs... Vous voyez que mes facultés sont assurées de trouver là un emploi : j'élèverai des enfans, ou j'essaierai de former des femmes. Pour cette dernière besogne, je me sens prête : hélas ! j'ai eu l'occasion d'y réfléchir.

— Fort bien, murmura Frantz d'un air sombre. Et moi ? Vos scrupules sont admirables !.. Mais, laissez-moi vous le dire, vous autres femmes, vous êtes souvent vertueuses à contre-temps... Comment ! pour satisfaire à je ne sais quel idéal de repentir, vous briserez la vie de l'homme qui vous aime et qui vous prendrait avec joie comme vous êtes !.. Ah ! c'est fou !

Il passa sa main sur ses yeux avec un geste de fièvre ou de colère. Et, s'animant :

— Oui, on a eu raison de le dire : la conscience est une maladie ! C'est un mal héréditaire que nous tenons de nos aïeux, lesquels ont probablement beaucoup peiné pour l'acquérir. Joli legs qu'ils nous ont fait ! qui ne nous confère aucune immunité et ajoute seulement, on a eu raison aussi de le dire, une douleur à nos douleurs !.. Enfin, vous en souffrez ; c'est un motif de vous plaindre, plutôt que de vous maudire. Seulement, tandis que vous trouverez une consolation dans vos chimères, sachez que je mourrai, moi, désespéré de votre sanctifiante abnégation. Vous vous sacrifierez ; mais la victime, ce sera moi !

— Vous n'allez pas me menacer de vous tuer ?

— Oh ! non. J'espère bien que l'exécution de vos desseins y suffira.

— Frantz, tâchez de comprendre les sentimens qui me dictent mes paroles et m'ont inspiré mes résolutions !

— Comment vous comprendrais-je ? Nous ne parlons pas la même langue. Pour vous, il y a Dieu, le ciel, les récompenses d'outre-tombe. Pour moi, il n'y a que ce que je puis saisir ici-bas... Je croyais tenir mon bonheur en ce monde ; vous me l'arrachez des mains : je n'ai plus rien !

Ces paroles furent prononcées avec un tel accent de conviction farouche et de douleur concentrée, — le dernier mot surtout, ce « rien » qui, à lui seul, était tout un *credo* ironique et cruel, — que la jeune fille cacha dans ses mains son visage bouleversé, comme si elle eût eu le vertige du néant.

Quand elle releva la tête, un regard mouillé, mais d'une bonté et d'une grâce inexprimables, véritable arc-en-ciel, gage de paix, signe d'alliance, éclairait ses traits un instant convulsés, presque sourians déjà.

Néanmoins, ce sourire fut d'abord pour Frantz la cause d'un frisson pénible qui le secoua tout entier : il y avait vu le reflet d'un autre sourire, également compatissant, et qui avait dû être l'origine de la chute sur laquelle il s'était tant lamenté... Mais, bientôt, le charme fit son œuvre, la rancœur se fondit; et le jeune homme, s'inclinant sur les mains de Marie-Madeleine, les baisa en murmurant :

— Merci... Ne parlez pas. Je vous ai comprise : vous cédez enfin.

— Je suis peut-être ébranlée, et je céderai peut-être. Mais je parlerai pour vous redire que votre amour vous inspire un acte de folie qui serait un acte d'héroïsme, si vous pouviez, jusqu'au bout, en supporter le poids sans faiblir. Tôt ou tard, vous fléchirez.

— Jamais ! Ce que je fais, d'ailleurs, n'a rien de grand.

— Actuellement, peut-être. Mais, plus tard, il faudra que votre générosité grandisse pour ne pas décroître.

— Ma générosité, c'est mon amour.

— Je le sens bien. Et cela m'effraie, au lieu de me rassurer.

— Oui, ma générosité, c'est mon amour... tandis que votre amour, à vous, n'est que de la générosité.

— Non. Mais j'ai peur, grand'peur de l'avenir... L'amour n'a peut-être pas besoin d'être aidé; quant au pardon, c'est autre chose.

— M'aimez-vous ?

— Certes ! Mais...

— Encore une fois, m'aimez-vous ?

— Oui.

— Alors, à quoi bon d'autres paroles ?

X.

Comme il y a des femmes qui ne savent que faire souffrir, il y en a d'autres, à peine moins nombreuses peut-être, qui ignorent tout de cet art, jusqu'aux rudimens. Marie-Madeleine était de ces dernières. Non qu'elle fût très capable de se mettre au diapason aigu des paroxysmes de la passion, — ce qui n'est guère, d'ailleurs, le

fait des jeunes filles, ni même, le plus souvent, des femmes. — Mais elle éprouvait une répugnance invincible à désespérer quelqu'un, — quelqu'un surtout dont elle se savait aimée et qu'elle aimait.

Voilà pourquoi, sans doute, elle avait cédé. Et c'était aussi pour cela que, jadis, elle était tombée. — Il n'y a pas d'excuse plus vraie, comme il n'y en a pas de plus honorable, à la plupart de ces chutes, qui paraissent, d'ordinaire, monstrueuses, soit qu'on les attribue faussement à la dépravation, soit qu'elles restent inexpliquées, énigmatiques.

Quant à Frantz Réal, c'était l'homme épris, surexcité par les difficultés, fouaillé par la jalousie, l'homme chez qui l'amour devient une idée fixe, tout à la poursuite commencée et qui ne saurait lâcher pied avant la *prise :* un chasseur ardent, un amoureux enfin.

Mais il y en avait un autre, aussi tenace, aussi jaloux, et plus chasseur encore. Celui-là se débattait, jugulé par la certitude de voir ou de savoir, quelque jour, Marie-Madeleine en la possession de Frantz. Il ne pouvait s'habituer à cette idée que la jeune fille, qu'il s'était, — mais si mal et pour si peu de temps ! — appropriée, serait la proie, la proie définitive et la conquête de l'homme qu'il détestait le plus au monde. Car c'était maintenant une haine féroce, une haine complète : sentiment d'infériorité vraie et de supériorité sociale, orgueil blessé, vanité exaspérée, jalousie folle, rancune implacable, tout y était, il n'y manquait aucun ingrédient.

Aussi peut-on croire que le baron de Buttencourt rongeait le frein dont l'avait affublé la tardive prévoyance de sa femme. Si celle-ci eût connu la vérité, l'entière vérité, elle n'eût rien imaginé, sans doute, de plus terrible, comme châtiment, que cette obligation d'attendre en silence que tout fût consommé. — Mais la patience d'un homme est de courte durée. Celle du baron fut vite épuisée.

Au premier prétexte, il s'échappa.

Sa femme, qui avait parfaitement remarqué son agitation taciturne, ne fit rien pour le retenir. Elle était, d'ailleurs, à peu près tranquille sur les résultats de cette fugue. Mais elle crut devoir, avant qu'il s'éloignât, lui décocher un trait quelque peu enduit de venin.

— Si vous passez par Nancy, lui dit-elle, pour aller à Paris, voyez donc où en sont les préparatifs du mariage de Madelon. Et dites-lui que j'irai, la semaine prochaine, me mettre à sa disposition pour achever de tout combiner. Cela ne peut plus tarder maintenant.

Le fer resta dans la plaie. Et, le soir même, M. de Buttencourt se présentait chez M. Hart.

Frantz n'y venant jamais le soir et le père de Marie-Madeleine se mettant au lit de bonne heure, la jeune fille était seule dans

son petit salon particulier, en train d'examiner différens projets de tapisseries, qu'elle avait fait échantillonner au dehors. Livrée à cette occupation paisible, elle avait, sous sa lampe, une physionomie presque apaisée. Les luttes récentes et les derniers orages n'y avaient laissé que peu de traces.

Aussi, cette physionomie fut-elle profondément altérée dès que le nom de M. de Buttencourt eut été prononcé.

Il était difficile à Marie-Madeleine de ne pas recevoir le baron, qui faisait maintenant partie de sa famille. C'eût été, non-seulement fournir ample matière aux gloses de la domesticité, détail secondaire, mais s'exposer à une insistance tout à fait embarrassante. Car, selon toute probabilité, si M. de Buttencourt venait, c'était pour être reçu. Et puis, sa venue pouvant être considérée comme l'annonce ou le présage d'un danger, mieux valait connaître sur l'heure la nature de la menace qu'il apportait. — Au surplus, cette visite n'était pas tout à fait une surprise pour la jeune fille, qui s'attendait presque à voir arriver, un jour ou l'autre, le terrifiant visiteur : quand elle avait parlé à Frantz de sa frayeur de l'avenir, elle ne lui avait dit que la moitié de ses raisons d'effroi.

Le baron, qui était aussi habile parfois à dominer ses émotions qu'incapable de maîtriser ses passions, ne laissa paraître d'abord ni trouble ni colère. Il donna des nouvelles de Rubécourt, parlant sur un ton de politesse affectueuse et banale. Il raconta que sa grand'mère avait été malade, qu'on avait craint une attaque, qu'elle était provisoirement rétablie, mais que tout donnait à prévoir un accident prochain. Puis :

— Et, à ce propos, ajouta-t-il avec un très léger changement de ton, j'ai été prié de m'enquérir des apprêts de votre mariage.

— Prié par qui? demanda Marie-Madeleine.

— Par Hélène, qui, tout naturellement, s'intéresse à cette union.

— Ah ! oui, dit amèrement la jeune fille, elle a le droit de s'y intéresser !

— Le droit? Je ne crois pas... Car elle ne sait rien, sinon que je me suis trop occupé de vous... A ma connaissance, il n'y a qu'une personne qui ait un droit de ce genre : c'est moi... Oui, moi !

— Vous !

— Oui, moi ! répéta avec force M. de Buttencourt.

— Vous qui m'avez trompée ! vous qui m'avez abandonnée ! vous qui m'avez perdue !... Vous enfin qui êtes marié !

— J'ai commis une vilenie, sous la pression d'une inexorable nécessité, soit ! Mais je n'ai jamais cessé de vous aimer... Quant à mon mariage, il n'autorise pas le vôtre. Or, comprenez-moi bien, Marie-Madeleine, si je ne puis vous ravoir, je ne veux pas qu'un

autre vous ait... surtout cet homme, que j'exècre ! Cela, c'est une idée bien arrêtée. Je n'essaierai pas de vous reconquérir... Aussi bien je sens que je vous fais horreur et que vous n'avez pas tort de me mépriser... quoique je sois à plaindre... Mais, pour que je fasse le mort avec la passion folle qui me galope, avec la rage qui m'éperonne, il faut, il faut, entendez-le, que vous renonciez à ce projet, qui, après tout, est un projet honteux... Oh ! je sais que je ne suis guère qualifié pour vous parler d'honneur et de devoir. Pourtant, je vous demanderai où vous pourrez bien prendre le droit de me juger et de me honnir quand vous aurez commis, vous aussi, un acte bas et vil...

— Vous croyez donc, interrompit Marie-Madeleine, que M. Réal ne sait rien ?

— Il en sait autant que ma femme, je pense... un peu plus, sans doute, parce qu'il est homme et qu'il me hait, parce qu'il vous aime surtout... enfin, parce qu'il a dû m'épier, ce qui lui aura permis de deviner à peu près mes visées, outre mes sentimens. Mais...

— Détrompez-vous : il sait tout. Et c'est pour lui obéir, après de longs débats, que, malgré le passé, je deviendrai sa femme.

— Quel homme est-ce donc ? s'écria M. de Buttencourt.

— Un fou, sans doute, mais un fou généreux que je respecte et que j'aime.

— Ah ! prenez garde à sa vie ! Prenez-y bien garde !... car il doit être brave, et les prétextes ne manqueront point !

Furieux, M. de Buttencourt avait saisi les mains de la jeune fille et les tordait dans les siennes.

Sans faire aucun effort pour se dégager, elle le regarda longuement avec pitié et lui dit d'un ton bas, très doux :

— Vous ne me ferez plus jamais autant de mal que vous m'en avez fait.

Il desserra les doigts, et Marie-Madeleine ajouta :

— Mais tâchez de retenir ceci : ma vie est liée désormais à celle de Frantz Réal, puisqu'il lui a plu de la racheter ; et vous ne sauriez plus en disposer qu'en la condamnant avec la sienne.

Alors, il tomba presque à genoux, suppliant.

— Vous ne savez pas ce que c'est, murmura-t-il, que d'avoir dans le cœur cette bête rongeuse, dans l'esprit toutes ces images si nettes et si charmantes ou si terribles, selon que l'amour ou la jalousie les y a évoquées et les y imprime... Par pitié ! renoncez...

— Eh ! le puis-je ? s'écria Marie-Madeleine au supplice.

Puis, avec une explosion de douloureuse angoisse :

— Grand Dieu ! que les hommes sont cruels et effrayans dans leur manière d'aimer ! Vous tous, chrétiens ou païens, êtes-vous

donc inexorables en vos amours comme en vos haines?.. Que demandé-je aux deux hommes qui m'ont aimée, qui veulent m'aimer encore malgré moi? De respecter mon repos. Et ni l'un ni l'autre ne se rendront à ma prière! Ni vous, le faux chrétien, ni lui, l'être indépendant et généreux!.. Et je serai broyée entre ces deux amours de fer!

— Vous voyez bien que, lui non plus, il ne sait pas vous aimer sans égoïsme, puisque vous lui avez vainement demandé de faire trêve à ses instances... Et moi, suis-je donc si mauvais, moi qui, supposant l'ignorance et l'aveuglement de votre fiancé, mon ennemi, aurais pu me réjouir à la pensée qu'il serait dupe et bafoué? Y ai-je seulement songé? Je n'ai songé qu'à ma passion pour vous. Tenez-m'en compte... Si vous ne voulez plus entendre parler de moi, restez ferme en votre vœu d'isolement... Et vous n'aurez plus jamais rien à me reprocher, je vous le jure!

— Il est trop tard pour reprendre une parole si tardivement donnée.

— C'est votre dernier mot? demanda M. de Buttencourt redevenu menaçant.

La jeune fille ne répondit que par un signe de tête assez vague. Elle était visiblement à bout de forces et venait de se laisser tomber dans un fauteuil.

— Eh bien! reprit-il, rappelez-vous que, le lendemain du jour où j'aurai eu connaissance de la célébration de votre mariage ou de la fixation d'une date pour cette cérémonie, je me mettrai en route pour aller supprimer votre mari... ou votre fiancé.

Il sortit, la laissant affaissée, demi-morte, en proie à la plus désespérante confusion d'idées et au plus épouvantable conflit de sentimens qu'elle eût encore connus.

La rage amoureuse des deux hommes qui la poursuivaient, sans répit ni trêve, de leur inéluctable passion, lui apparaissait comme une diabolique fureur. Elle s'était crue aimante, trop aimante. Et voilà qu'elle doutait d'avoir jamais su ce que c'est que d'aimer! — Pourtant, elle le savait mieux que ces hommes, puisqu'ils ne s'inquiétaient pas de ses souffrances et qu'elle s'inquiétait des leurs.

Mais ce qui achevait de l'affoler, c'était la perspective de revoir Frantz dès le lendemain, l'obligation de prendre immédiatement un parti, en plein désarroi mental. Aussi l'idée, si familière aux femmes troublées, de gagner du temps, ne tarda-t-elle guère à se faire jour dans son esprit.

Elle écrivit à Frantz, le soir même, lui mandant en hâte que, secouée, sinon brisée, par les émotions qu'elle avait dues à sa visite, elle désirait rester seule pendant deux ou trois jours, au moins, pour se remettre, se recueillir et se reposer.

Mais il était aisé de prévoir que ce sursis ne pourrait être sensiblement prolongé. Le procédé n'était donc qu'un expédient. Et Marie-Madeleine eût longtemps cherché, sans doute, un moyen dilatoire plus efficace et plus sérieux, si sa cousine ne fût arrivée chez elle, débarquant à l'improviste et lui apportant une demi-solution.

— Je suis veuve! s'écria Mme de Buttencourt en embrassant la jeune fille.

Celle-ci, qui n'avait pas pris garde au ton d'enjouement, d'ailleurs un peu forcé, dont s'était servie sa cousine, pâlit beaucoup et fut tout près de chanceler.

— Rassure-toi, fit en souriant la baronne. Cela signifie simplement que Rodolphe, lequel, entre parenthèses, a dû te rendre visite lors de son récent passage à Nancy, m'a prévenue que le séjour qu'il se proposait de faire à Paris serait beaucoup plus long qu'il ne l'avait prévu d'abord. Ce n'est pas tragique, tu vois... Maintenant, comme nous avons pas mal à causer, que papa voyage et que je ne suis guère en humeur d'habiter une maison vide, je te demande l'hospitalité. Si tu le veux bien, je demeurerai ici au lieu de demeurer à côté. Ce sera l'affaire d'une semaine, tout au plus, car la grand'mère de Rodolphe n'est pas bien du tout.... Çà, voyons, conduis-moi près de ton père, que je sois en règle avec lui. Et puis, case-moi... à proximité de tes oreilles.

Les deux cousines, qui s'aimaient bien réellement comme deux sœurs, étaient enchantées, au fond, de se retrouver ensemble, — quelles que fussent leurs secrètes inquiétudes.

Après le brouhaha de l'installation et les premières causeries, toutes familiales, Hélène entra en matière :

— Voyons, dit-elle, à quand ce mariage, décidément?

— On dirait que tu es plus pressée que moi, répondit Marie-Madeleine, tout de suite contrainte et angoissée.

— Non, je ne suis pas pressée... maintenant.

Elle emprisonna gentiment les mains de sa cousine dans l'une des siennes, tandis que, de l'autre, elle lui bouchait les yeux. Puis elle reprit :

— Ne me regarde pas : ça me gênerait pour ce que j'ai à te dire... Tu sais que j'ai été jalouse?

— On me l'a dit.

— Ce n'est pas pour me faire plaisir, au moins, que tu te maries?

— Non. Mais...

— Tu aimes Frantz? Il mérite d'être aimé, va! Et pas un homme ne le vaut. Il a la tête de plus que les autres... la tête et le cœur. Tu l'aimes?

— Oui. Mais...

— Enfin, ce n'est pas ce que Frantz a pu te dire à mon sujet qui t'a décidée?

— Certes, non. Il y avait un remède moins héroïque... Cependant, tu as été pour quelque chose dans cette décision... Es-tu, du moins, rassurée?

— Ah! s'il suffisait d'écarter un danger pour ne plus voir les autres!

La jeune femme avait levé vers le plafond ses yeux devenus subitement humides.

— Tu pleures?

— C'est que je sens bien, vois-tu, que mon mari est perdu pour moi!

— Y a-t-il longtemps que tu le sais? demanda Marie-Madeleine après une hésitation.

— Je m'en suis doutée dès que je me suis aperçue qu'il te regardait, non pas trop, mais d'une certaine façon... Ses regards m'avaient avertie qu'il se détachait de moi; sa conduite me le prouve. Tu n'es plus là : il s'en va.

— Il reviendra.

— En attendant, c'est toi qui devrais bien revenir.

— Moi!

— Je ne peux pas vivre sans mari et sans amie, seule en face de cette vieille baronne qui est en débat sérieux avec la mort et que je n'arrive pas à plaindre, tant je la crois méchante et fausse. Tu te marieras prochainement. Mais, jusque vers le dernier moment, ta place est bien chez moi... surtout depuis que mon mari n'y est plus. Reviens-y.

— Et... et si cela l'y faisait revenir, lui aussi?

Hélène contempla Marie-Madeleine avec une sorte de stupeur mêlée d'admiration jalouse.

— Il t'aime donc bien? fit-elle.

Puis, très vite :

— Je suis sûre qu'il te l'a dit, qu'il t'a fait la cour, qu'il t'a sottement poursuivie, persécutée de ses soupirs... Pourquoi ne t'en es-tu pas plainte?

Et, comme Marie-Madeleine se taisait :

— T'aurait-il vraiment outragée? demanda-t-elle. L'autre jour, par exemple, quand il est venu?

La jeune fille, à son tour, regarda sa cousine. Celle-ci avait un air profondément anxieux et affligé.

— Non, répondit Marie-Madeleine avec effort. Mais je craindrais...

— Puisqu'il n'est plus là, que crains-tu? Je ne le préviendrai pas, sois tranquille!

— Et M. Réal?

— Il viendra te rejoindre chez moi quand il voudra. Je vais lui en parler. Du reste, ce sera une façon toute simple de continuer sa cour. Et cela me permettra de m'occuper avec toi d'une foule de détails de toilette. Après, nous rentrerons ensemble à Nancy, et il n'y aura plus qu'à allumer les cierges.

Marie-Madeleine aurait bien voulu répondre. Mais que pouvait-elle dire sans risquer d'en trop dire? Elle préféra se taire encore et accepter ainsi quelques heures de répit avec la chance de voir s'éteindre ou s'endormir les haines et les amours qu'elle avait soulevées. — Ne serait-elle pas, d'ailleurs, toujours à temps de se retirer devant M. de Buttencourt, s'il faisait mine de se montrer à Rubécourt? Et sa cousine n'était-elle pas intéressée à la faire disparaître dès la première menace de cette éventualité?

XI.

Catéchisé par Mme de Buttencourt, Frantz ne fit pas grande difficulté d'admettre que, l'absence du baron devant être longue et le séjour de Marie-Madeleine assez bref, il n'y avait aucun inconvénient sérieux à la réunion des deux cousines sous le toit de M. de Buttencourt, en attendant le règlement de toutes les questions auxquelles un mariage, même d'inclination, est nécessairement subordonné. Il ignorait, d'ailleurs, absolument la visite du mari d'Hélène à Mlle Hart : la baronne, qui n'en connaissait pas elle-même les détails, plus intéressans qu'elle ne pouvait le supposer, avait été priée par sa cousine de passer cette visite sous silence. — En outre, il considérait comme un devoir d'épargner à la jeune femme la suprême désillusion où se fussent engloutis les restes de son bonheur, ses espérances d'un meilleur avenir et jusqu'à la joie de ses souvenirs, jusqu'à la fierté de son amour. Or, par son insistance, elle le mettait vraiment au pied du mur.

M. Réal se refusa seulement à reprendre gîte au château de Rubécourt. Mais, la distance qui sépare Rubécourt de Nancy n'étant pas considérable, rien n'empêchait qu'il ne fît le trajet plusieurs fois par semaine et même, au besoin, tous les jours. — Une des raisons déterminantes de sa bonne volonté et de son acquiescement à la combinaison nouvelle, ç'avait été l'isolement de Marie-Madeleine en la maison paternelle : il avait fini par en être gêné ; et il en vint facilement à trouver que la présence de la jeune fille chez sa cousine serait à la fois plus conforme aux convenances en général et à son désir particulier de donner une conclusion tout à fait correcte à un roman déjà trop mouvementé : Rubécourt sans

le baron était pour Mlle Hart le plus naturel et le plus respectable des asiles, aux yeux de tout le monde.

Et puis, il avait l'espoir de fuir, au prix de cet arrangement transitoire, une odieuse et torturante vision : celle de la chute de Marie-Madeleine, que lui rappelait la muette demeure provinciale qui en avait été le théâtre, bien plus que le château de son trop persévérant rival.

Marie-Madeleine, elle, espérait que son nouveau séjour chez Hélène ne serait pas sans lui fournir quelque prétexte à temporisation, — le décès prévu de la vieille baronne, par exemple. — Et elle se disait que, peut-être, M. de Buttencourt n'oserait rien contre elle, après tout ce qui s'était passé, tant qu'il la saurait près de sa femme. Du reste, il ne l'avait menacée que pour le cas d'un mariage certain ; or, c'était précisément de différer ce mariage qu'il s'agissait.

Les choses étant ainsi réglées, la vie intime reprit son cours au château, sous l'œil éteint de la douairière. Mais, s'il n'y avait plus de châtelain pour la troubler, ni de chasses pour l'interrompre, l'entrain y faisait complètement défaut. — Quant à la vieille baronne, elle agonisait tranquillement. La lèvre pendante, la bouche un peu déviée, grâce à son attaque, elle semblait se désintéresser chaque jour davantage de ce qui se passait autour d'elle.

Un après-midi pourtant, comme Frantz, arrivant de Nancy, l'avait trouvée seule au fond du grand salon et s'était cru dans l'obligation de lui adresser quelques paroles aimables, elle sortit tout à coup de sa torpeur, son œil atone se ralluma, et :

— Est-ce toujours votre métier d'avoir de l'esprit et du flair, monsieur Réal? demanda-t-elle.

— On en a toujours assez, madame, pour ne pas se priver, de gaîté de cœur, du bénéfice d'une pareille supposition. Faites donc comme si j'avais beaucoup de flair et beaucoup d'esprit : parlez-moi à mots couverts; je tâcherai de comprendre.

— Oh! moi, quoique je ne sois ni bien vieille ni bien malade, je n'ai plus de goût aux propos subtils : j'éprouve une vague lassitude mentale, en même temps qu'une paresse de langue incroyable. Mais l'esprit est resté net.

— Personne n'en doute, madame. Et il suffirait de vous entendre, s'il ne suffisait de vous voir, pour...

— Bah! voilà une galanterie qui retarde, mon cher monsieur. Et, ces jours-ci, vous n'aviez pas l'air de m'accorder beaucoup plus d'attention qu'à un paquet ou à une momie.

— Madame! fit Réal en protestant.

Mais il était assez mal à l'aise pour développer sa protestation;

car, en fait, ayant considéré la vieille dame comme ruinée d'intelligence autant que de santé, il l'avait, à l'exemple d'Hélène et de Marie-Madeleine, fortement négligée. — Malgré tout, cette raison naufragée lui causait, en revenant sur l'eau, plus d'inquiétude encore que de remords. Il connaissait si bien la douairière pour un des pires exemplaires de la morgue patricienne et provinciale unie à la rancœur sénile ; il la savait si bien son ennemie et celle de Marie-Madeleine, comme de tout ce qui était jeune et roturier, qu'il ne mit pas en doute une seconde que la méchanceté n'eût été l'instrument de ce sauvetage inattendu.

— Mais, reprit-il, si vous ne voulez pas que j'en arrive à croire que je me suis trompé sur votre perspicacité, il faudra que vous m'expliquiez pourquoi j'ai tant besoin de flair et d'esprit dans un milieu où je ne dois m'attendre cependant à rencontrer ni adversaires ni embûches...

— Depuis que mon petit-fils est parti, soit !.. Mais enfin, vous devez bien savoir pourquoi il est parti. C'est évidemment parce que Marie-Madeleine avait quitté Rubécourt, n'est-ce pas ? Or, maintenant qu'elle y est revenue, est-ce que vous ne croyez pas qu'il va songer à y rentrer?

— M. de Buttencourt étant marié, madame, je n'ai pas le droit de supposer pareille chose... Remarquez que je ne parle même pas du prochain mariage de Mlle Hart avec votre serviteur.

— Fort bien. Mais, si mon petit-fils a le tort d'avoir pour Mlle Hart les mêmes yeux que vous et la plupart des hommes qui l'approchent, n'avez-vous pas à craindre que votre rencontre avec lui, à la veille d'un mariage peu fait pour le contenter, ne soit orageuse ou pénible?.. Ce que je vous dis est pour vous mettre en garde, et aussi pour sauvegarder ma tranquillité... de conscience. J'aurais préféré ne pas avoir à vous le dire.

Quoique cette dernière assertion, à en juger par la mine légèrement goguenarde de la vieille baronne, fût, selon toute vraisemblance, moins sincère que le reste, Frantz n'avait point à se dissimuler que l'on prétendait lui signifier, — encore qu'il n'eût pas affaire à la maîtresse de la maison, — un congé en bonne forme et dûment motivé. Il ne voulait ni ne pouvait discuter. D'ailleurs, cette ruine humaine, encore agressive, lui faisait horreur. Il se demandait si l'antique sphinx qui avait l'air de lui proposer innocemment des devinettes dont il était censé ignorer lui-même le mot, n'avait pas tout deviné depuis longtemps, et si la bonne dame n'avait pas assisté avec calme aux manœuvres louches de son petit-fils ; il se demandait même si elle n'avait pas tout connu avant le mariage. Et c'était assez de se le demander pour ne pas désirer

la prolongation de rapports journaliers avec un tel monstre, sphinx ou harpie, même redevenu muet.

D'un autre côté, cesser, sans explications précises, de venir à Rubécourt et s'excuser à l'aide de faux-fuyans quelconques, c'était plus que difficile. Quant à parler à Hélène du retour possible de son mari, il n'y fallait pas songer. Restait Marie-Madeleine, par qui, d'un mot, tout pouvait être tranché.

Sans beaucoup tarder, Frantz résolut de la mettre encore en demeure et de la pousser dans ses derniers retranchemens. — Le séjour avait assez duré pour qu'on ne pût reprocher au jeune homme de manquer de tact ou de manquer à sa parole.

Un matin donc qu'il était venu de bonne heure, pour déjeuner au château, il profita d'une promenade à deux, qu'il faisait pédestrement avec Marie-Madeleine aux abords du village, en attendant l'heure du repas.

Le temps était doux et radieux. La teinte du ciel, la clémence de l'air, quelques vagues senteurs des bois, tout faisait croire à un printemps hâtif démentant le calendrier et trichant contre l'hiver. Des paysans revenaient d'une foire voisine, juchés sur leurs bidets ou vautrés dans leurs carrioles. Et deux Nemrods de village, peut-être un peu braconniers, regagnaient en sifflant et en chantant leurs pénates, avec leurs carnassières pleines qui leur battaient les mollets, et leurs chiens, harassés, qui leur marchaient sur les talons.

— Heureuses gens! dit Frantz. Moi, je ne chasserai plus... plus de cette saison, du moins.

— Qui vous en empêchera?

— Mais... ce sont les circonstances. Ici, je ne peux pas chasser tout seul. Et, sous peu, je serai très affairé, à Nancy d'abord, puis à Paris.

— Voulez-vous des vacances? demanda Marie-Madeleine en s'efforçant d'être gaie.

— Non, merci. J'aimerais mieux...

Il s'arrêta au milieu du chemin. Puis :

— J'aimerais mieux la rentrée, dit-il d'un ton demi-sérieux.

Et, comme la jeune fille voulait reprendre sa marche sans répliquer, il la retint, pour ajouter posément :

— Car, je ne puis vous le cacher, l'heure en est venue... J'ai fait tout ce que vous avez voulu, Marie-Madeleine... excepté de renoncer à vous. A votre tour, faites quelque chose pour moi : fixez une date.

— Une date! fit la jeune fille avec effroi.

— Eh! oui... Nous ne pouvons rester indéfiniment dans cet état. En tout cas, moi, je ne saurais continuer mes visites à Rubécourt. C'est un grand sacrifice que je vous ai fait, à vous et à votre cou-

sine, d'y revenir. Or, j'ai une raison supplémentaire de désirer que vous me dispensiez de renouveler ou de prolonger le sacrifice.

— Une raison nouvelle?

— Je vous demande de ne pas insister pour la connaître. Il s'agit d'une observation que l'on m'a faite, d'une réflexion que l'on m'a suggérée.

— Soit!.. Mais ne faut-il pas que je m'entende avec Hélène?

— Eh bien! que ce soit aujourd'hui même ou demain, je vous en prie... Vous restez muette?

— A mon tour, je réfléchis.

— Réfléchissez donc jusqu'à demain, mais pas plus longtemps, je vous en conjure!.. Rappelez-vous ce que j'ai enduré à cause de vous, représentez-vous ce que je dois endurer encore; et, par pitié! abrégez un supplice qui s'aggrave de tout ce que ces lieux m'infligent de contrainte... et pourraient, d'un jour à l'autre, m'infliger d'humiliation et d'anxiété.

La promenade se continua dans le silence. Marie-Madeleine marchait d'un pas lent, les yeux fixes, regardant droit devant elle. A la voir cheminer ainsi, morne et absorbée, les mains dans son manchon, la taille emprisonnée dans une jaquette d'astrakan, on eût dit une jeune veuve plutôt qu'une fiancée, mais une veuve adorable et, malgré tout, resplendissante de fraîcheur et de beauté.

Comme, ayant contourné le village, les deux taciturnes promeneurs suivaient, pour revenir vers le château, la marge d'une tranchée profonde où est encaissée la voie ferrée qui longe, à travers bois, l'un des bords du plateau de Rubécourt, un train venait de quitter la station voisine et filait, en sifflant, entre les arbres, au-dessous de l'étroit sentier.

Au même instant, une voiture, venant de gravir la rampe boisée qui relie le plateau à la ligne du chemin de fer, débouchait, un peu plus loin, dans la plaine.

Marie-Madeleine s'arrêta net.

— Qui donc le bonhomme Soudier, — demanda-t-elle, la voix tremblante, — ramène-t-il dans sa patache?

Le père Soudier et sa patache ne se dérangeant pas, d'ordinaire (faute d'un intérêt suffisant), sans avis préalable, c'était, en effet, un petit événement que leur apparition sur la route de la gare.

— On n'attend personne au château? Pas de domestique?

— Personne, que je sache... Ah!

— Qu'y a-t-il?

— Il y a que c'est M. de Buttencourt qui est dans la voiture et son valet de chambre qui est sur le siège...

Le visage de Marie-Madeleine était profondément altéré par une émotion qu'elle s'efforçait de contenir, sinon de dissimuler. Celui

de Frantz, déjà sombre, s'assombrit encore, tandis que ses sourcils se fronçaient durement.

— Eh bien? dit-il. Qu'y faire?

— Il ne faut pas que vous rentriez, balbutia précipitamment la jeune fille, il ne le faut à aucun prix!

— Cependant, je ne vois ni comment ni pourquoi j'essaierais de me dérober à cette nécessité.

— Même si je vous en suppliais?

— Il faudrait, à tout le moins, me démontrer que je ne puis plus ou ne dois plus affronter les regards de M. de Buttencourt... Cela me sera fort désagréable, j'en conviens. Mais, après tout, une fois de plus...

— C'est impossible! interrompit Marie-Madeleine avec véhémence.

Puis elle ajouta, d'un ton plus calme :

— J'ai peur... Ménagez-moi.

— Peur de quoi? D'une querelle?.. Sous quel prétexte? La dernière fois que j'ai vu M. de Buttencourt, je lui ai pour ainsi dire annoncé, devant sa femme et devant vous-même, mon mariage avec vous. S'il y avait eu là matière à querelle, ce serait déjà réglé... Non, ces sortes de solutions, qui ne résolvent rien et compromettent tout le monde, même des innocens parfois, ne sont guère de mon goût. Je suis prêt à les accepter, si l'on fait mine de me les imposer, mais je ne les recherche point. D'ailleurs, je ne me reconnais pas le droit de mettre Mme de Buttencourt en deuil de son mari, qu'elle aime, et dont elle ignore les plus graves torts... Soyez donc tranquille... Tant que, sous un prétexte ou sous un autre, on ne me provoquera pas...

— Mais, si l'on vous provoque?

— C'est peu probable, vous en conviendrez. M. de Buttencourt n'a pas déjà un si beau rôle...

— N'importe! Si c'est peu probable, c'est possible tout au moins, et cela suffit pour m'effrayer... N'aurez-vous aucune pitié, vous qui invoquez sans cesse vos droits à la pitié, de mes inquiétudes et de mon effroi?... Songez à ce que seraient mes remords, ma douleur... Enfin, songez à moi, puisque vous m'aimez! et prouvez que vous n'êtes pas un homme comme les autres, en vous mettant au-dessus de ce qui les domine ordinairement : l'égoïsme et la violence.

— Je vous le promets, Marie-Madeleine... Je vous promets d'être calme.

Ce fut tout ce qu'elle en obtint d'abord.

— Ce n'est point assez, dit-elle tout à coup. Je vois bien que tout est à la merci d'un mot, d'un regard... Eh bien! c'est moi qui

refuse de rentrer à Rubécourt, puisque vous persistez à y aller chercher le drame que je redoute et que je veux fuir... fuir à tout prix.

— Même au prix de mon bonheur? demanda Frantz anxieux et grave.

— Oui, répondit avec explosion la jeune fille, même à ce prix!

Ils se trouvaient en un endroit singulièrement propice aux conciliabules secrets ou agités : sauf quelques gamins qui venaient parfois lancer des pierres sur les trains ou jouer aux montagnes russes le long des talus abrupts, personne ne fréquentait ces parages élevés, en contre-haut de la voie ferrée, toujours déserts, plus déserts encore que les gagnages de la plaine et la lisière des bois, cependant bien paisibles et bien mornes à toute heure.

— Ainsi, dit Frantz, qui n'avait rien répliqué d'abord, vous remettez tout en question au moindre incident!

— Au moindre incident!.. Et c'est de la vie de deux hommes qu'il s'agit!.. Mais, soit! Je suis une inconséquente, une folle,.. ce que vous voudrez. Vous avez le droit de me juger sévèrement, de me condamner, de me maudire... Vous avez tous les droits. Seulement, vous ne ferez jamais de moi la complice d'un homicide... Car je vous devine, hélas! Bien loin de reculer devant une solution tragique, vous iriez plutôt au devant, malgré vos dires et vos promesses... ou du moins vous avez l'espoir secret que l'on saura bien vous l'imposer. Votre héroïsme vous pèse, comme à lui sa lâcheté : un meurtre arrangerait tout... Ah! non, non, non! Plutôt renoncer à vous, encore une fois!

Jamais elle n'avait déployé cette énergie pour se soustraire à sa destinée. Elle en était plus belle et plus touchante. Mais Frantz ne lui en savait, pour ainsi dire, aucun gré, parce que son orgueil d'homme et d'amant souffrait et saignait par le fait de ce sacrifice si vite offert ou accepté. Qu'il l'eût mieux aimée follement éprise, criminellement résolue, lui mettant elle-même l'épée à la main et lui disant : « Vengez-nous! »

— Et mon amour? le vôtre? fit-il avec amertume et découragement.

Hardie, pour la première fois depuis qu'il la connaissait, elle lui jeta les bras au cou, et, dans un baiser :

— Je vous jure, murmura-t-elle, que je vous aime de toute mon âme... Mais faites un effort pour me comprendre. Mon âme est telle que toute violence l'épouvante, que la force tragique de la passion la consterne et la glace... Soyez doux, soyez patient,.. ce qui est bien être fort aussi... ou renoncez à moi...

— Renoncer à vous, maintenant! Comment ce mot peut-il encore vous venir aux lèvres?

— C'est que je ne puis en déshabituer ma bouche, c'est qu'il monte sans cesse de mon cœur jusqu'à elle, et que l'événement qui s'annonce, qui nous menace, me l'impose plus que jamais... J'ai peur de vous, peur de... peur de tout!.. Vous voyez bien que je ne puis être heureuse, que je ne le serai jamais... Et ce n'est que justice.

— Justice! dit Frantz en se récriant. Quoi! pour une faute dont vous n'êtes pas responsable...

— Oh! si! interrompit Marie-Madeleine en lui mettant la main sur la bouche.

— Non! reprit le jeune homme avec force. D'ailleurs, comment une femme, une enfant serait-elle responsable en un cas pareil, quand nous nous demandons, nous autres hommes, si nous le sommes jamais?

— Pourquoi donc me débattrais-je, comme je le fais, contre mes sentimens les plus chers, si je n'étais pas libre?

Il ne trouva rien à répliquer, parce que cette lutte obstinée, cette lutte soutenue contre lui, contre un bonheur possible ou promis, l'impressionnait, à la fin, profondément, lui causant presque autant de douloureuse admiration peut-être que de mécontentement et d'impatience. Il ne croyait pas beaucoup à la liberté humaine. Et cependant, en bon matérialiste, il ne pouvait en rejeter tout à fait l'hypothèse : il était bien obligé d'admettre, pour être logique, que, s'il existe un peu de jeu dans le mécanisme universel, comme semblent l'indiquer les irrégularités et les caprices de la nature; que, s'il y a partout des tendances plutôt que des lois, comme cela doit être en un monde qui est la résultante de forces plus ou moins aveugles, le libre arbitre peut s'exercer dans les limites de ces imperfections ou de cette élasticité. Et sa manière de voir le gênait pour répondre. — Marie-Madeleine s'en aperçut. Elle le crut ébranlé. Il n'était que pensif, se demandant pourquoi cette petite âme, faible et vaillante, avait tant de force maintenant pour lui échapper et pourquoi il avait, lui, tant d'entêtement à la poursuivre. L'idée ne lui vint même pas qu'une renonciation, qu'il eût considérée comme une suprême lâcheté, pût être une générosité suprême. Aussi la jeune fille ne pouvait-elle que faire fausse route en sa défense désespérée.

— Oui, oui, dit-elle, libre et responsable... et, comme telle, vouée à l'expiation.

— Eh bien, soit! riposta alors le jeune homme. De toute maniere, vous serez malheureuse; soyez-le donc en essayant de me rendre heureux.

Il commençait à la bien connaître. Elle dit tout de suite :

— Il serait plus sage et plus généreux de me laisser à moi-

même... Mais si vous vous engagiez à me sacrifier... Tenez, consentez à vous éloigner sur l'heure ou aussitôt rentré...

— C'est impraticable. Mais je m'engage à vous satisfaire par ma patience, par une patience à toute épreuve.

— Que c'est cruel ! s'écria Marie-Madeleine. Me jeter dans de pareilles transes !

— Mais non, dit Frantz en prenant la jeune fille par la taille pour l'entraîner et la guider doucement dans le chemin. Votre imagination seule peuple votre route de menaçans fantômes. En réalité, qu'y a-t-il de terrible en perspective? Rien ou presque rien : quelques heures de contrainte et de malaise... Allons, venez, rentrons. Soyez forte, je serai doux...

En rentrant, ils trouvèrent tout le monde en branle, car le baron n'avait prévenu qui que ce fût de son retour, — ainsi que l'attestait, au reste, son arrivée dans le véhicule du père Soudier. Au second coup de la cloche, le maître de la maison descendit, comme s'il ne se fût pas absenté, ponctuel et correct à son ordinaire.

Puis, ayant salué Frantz, sans lui tendre la main, il offrit le bras à sa grand'mère. Et, une fois dans la salle à manger :

— A quand la noce? demanda-t-il d'un ton simple et poliment enjoué. Je ne voulais pas que l'on se mariât sans moi. Et, ayant su... par Antonin, mon piqueur, lequel me réclamait à cors et à cris, ayant su que M. Réal et Marie-Madeleine s'étaient, encore une fois, réunis ici, sous vos auspices, ma chère Hélène, je vous ai fait la surprise d'un retour impromptu... Voyons, qu'a-t-on décidé?

Une grande et terrible gêne paralysait les quatre autres convives, — quoique ce fût à des degrés bien différens. — La vieille baronne paraissait elle-même fort craintive ou fort ennuyée.

On put croire un instant qu'il n'y aurait pas de réponse à la question du baron. Mais Frantz, voulant relever le défi caché que lui jetait peut-être le mari d'Hélène et se rappelant, en outre, que l'audace lui avait réussi avec Marie-Madeleine, éleva bientôt la voix pour dire :

— Mlle Hart et Mme de Buttencourt doivent fixer, aujourd'hui même ou demain, la date du mariage. C'est convenu. Et pour demain soir, au plus tard, je compte sur quelque chose de précis.

— A merveille ! fit le baron. En attendant, si vous le voulez bien, nous chasserons à courre demain. N'est-ce pas?... N'est-ce pas, mesdames?

XII.

Frantz avait compris que M. de Buttencourt était mû par une résolution énergique et précise. Il n'avait pas été dupe du sang-

froid de son hôte, qu'il connaissait pour l'avoir longuement étudié aux heures de contrainte, et aussi pour l'avoir surpris au cours de quelques manifestations libres ou involontaires de sa nature. Mais que pouvait être cette résolution? L'important, c'était qu'elle ne fût pas dirigée contre Marie-Madeleine. Aussi M. Réal, ayant accepté l'invitation de chasser à courre le lendemain, accepta-t-il également de revenir coucher le soir au château, après avoir été chercher à Nancy ce qui lui était nécessaire pour l'expédition projetée. Sans qu'il pût rien prévoir, il était à peu près sûr qu'une partie décisive allait se jouer entre le baron et lui ; mais, comme il avait lieu de craindre que son adversaire n'essayât, une fois encore, de mettre la main sur l'enjeu avant de lier partie, il tenait à ne pas lui laisser le champ libre.

Il revint donc pour le dîner, et ce fut son hôte qui le reçut d'abord.

Les deux hommes se regardèrent avec attention, comme si l'un et l'autre se fussent proposés de surprendre réciproquement quelque chose de leurs projets. Il n'y avait plus entre eux de secret important; leurs griefs mutuels étaient, sinon égaux en valeur, du moins d'une netteté et d'une acuité pareilles. Ils devaient donc s'attendre à un choc, à une crise prochaine, et s'efforcer d'en apercevoir les prodromes. Chacun avait l'impression de ne plus dissimuler que pour la forme.

Quand M. de Buttencourt offrit à M. Réal d'aller faire un tour aux écuries pour voir les chevaux qui chasseraient le lendemain et choisir, sur son conseil, une monture, le fiancé de Marie-Madeleine crut que son hôte avait la mauvaise et très simple pensée de l'engager à risquer, par amour-propre, une chute mortelle en arrêtant son choix sur un certain animal capricieux et parfois terrible, — sauteur hors ligne, d'ailleurs, — que, seul, le châtelain de Rubécourt avait monté jusqu'alors. Mais il fut vite détrompé, car le baron déclara, sans tarder, que la dangereuse bête n'aurait pas d'autre cavalier que lui-même. Ensuite, la conversation ayant dévié du côté de la chasse à tir et M. de Buttencourt ayant annoncé son intention d'organiser prochainement une grande battue, Frantz s'imagina que son hôte lui réservait une balle ou une chevrotine égarée avec à-propos dans sa direction, — à moins qu'il ne voulût en venir à lui proposer un duel déguisé, dans le goût de celui qui termine un roman célèbre. — Il lui fallut renoncer encore à cette autre idée romanesque, lorsque son hôte lui eut déclaré qu'il ne l'invitait même pas, pensant qu'il aurait bien autre chose à faire le jour où la battue serait organisée.

— Qu'entendez-vous par là?

— Dame! mon cher, puisque vous devez prendre date, aujour-

d'hui ou demain, pour votre mariage, je m'imagine que, la semaine prochaine, vous serez fort occupé.

Sur ces mots, prononcés du ton le plus naturel, M. de Buttencourt reprit flegmatiquement le chemin du château en compagnie de Réal, qui, ayant deviné ou cru deviner, derrière les paroles de son hôte, une menace à échéance différée, ne songeait plus qu'aux moyens de l'empêcher de communiquer avec Marie-Madeleine avant que celle-ci n'eût parlé publiquement.

Au cours de la soirée, il réussit à aborder la jeune fille en un moment où elle était isolée.

— Je ne vous demande, lui dit-il rapidement, que de ne pas entendre, de ne pas écouter M. de Buttencourt avant de m'avoir donné la réponse que j'attends... Ah! je vous demande aussi de me donner cette réponse devant lui, devant tout le monde. Si cela vous coûte trop, chargez de ce soin votre cousine.

— Et... et si j'y voyais un inconvénient, un péril grave?

— A faire de votre cousine votre porte-paroles?

— A parler de cette date, d'une manière quelconque et par quelque organe que ce soit.

— Un péril pour vous?

— Pour moi peut-être, ou pour vous...

— Laissez-moi vous dire encore que cela me regarde et ne regarde que moi. Vous ne courez personnellement aucun danger, surtout si vous n'avez rien à démêler avec M. de Buttencourt. Or, il y a un moyen d'éviter presque sûrement tout entretien avec lui, c'est de demeurer le plus possible auprès de sa femme, de ne pas la quitter, au besoin, de la soirée.

Ce conseil inspira à la jeune fille l'idée et l'espoir de se servir de sa cousine pour détourner le coup qui menaçait Frantz. Il ne lui paraissait pas douteux que le plan du baron ne consistât essentiellement à essayer, une fois de plus, d'agir sur elle par intimidation et à se venger sur son rival en cas d'insuccès. Si donc elle pouvait persuader à Hélène de l'aider à ne pas prendre encore un parti définitif, ou plutôt à ne pas proclamer encore une échéance certaine, il y avait des chances pour qu'elle réussît à conjurer l'éclat imminent et la catastrophe qui en devait résulter. — Car, vu l'habileté du baron à tous les sports et sa grande force musculaire, elle lui attribuait d'avance la victoire dans toute lutte avec Frantz où l'arme ne serait plus la parole.

Au moment où l'on se retirait, elle dit tout bas à Mme de Buttencourt :

— J'ai à te parler. Puis-je t'accompagner dans ta chambre?

— Certainement. Ce ne sera pas, au reste, la première fois, et je ne vois pas pourquoi tu m'en demandes la permission.

— Je voulais savoir si tu n'avais pas trop envie de dormir... ou si ton mari...

— Nous n'en sommes pas encore là du raccommodement, interrompit la jeune femme en souriant avec effort. Mais j'avoue que je ne m'attendais pas à le revoir si tôt.

Une fois dans sa chambre, elle se mit à se déshabiller avec l'aide de sa cousine, et bientôt celle-ci s'asseyait au pied du lit.

— Veux-tu me dispenser de cette chasse, demain?

— Je ne demande pas mieux, dès l'instant que cela t'ennuie...

— Cela et bien d'autres choses, va!

— Par exemple?

— L'obligation de parler de ce mariage, d'en fixer la date.

— Ah! ma foi, je ne te comprends plus, et tu me permettras de te dire que tu es bien versatile.

— Pardon! tu m'accordais naguère le droit de ne me point tant hâter. Dernièrement, chez moi, ne me disais-tu pas que tu n'étais plus toi-même si pressée de me voir marcher à l'autel?... Eh bien! je t'en prie, arrangeons-nous pour que l'on m'y traîne le plus tard possible.

— Que l'on t'y traîne!

— Non, ce n'est pas ce que je voulais dire... Enfin, je désire attendre.

— Je vois bien que tu ne veux plus de Réal.

— Si, si... Mais plus tard, un peu plus tard.

Mme de Buttencourt, se soulevant, s'accouda sur son oreiller.

— Ah çà! dit-elle sérieuse, comment se fait-il que cette rage d'atermoiement reparaisse en même temps que Rodolphe? Serait-ce que tu le ménages... ou bien si tu lui obéis?

— Lui obéir!.. Penses-tu à ce que tu dis?

— Écoute donc, c'est que ta conduite et ton attitude sont étranges!

Sa voix, très douce à l'ordinaire, était devenue brève, presque cassante.

— Ah! tiens, s'écria Marie-Madeleine, vous auriez tous juré de me rendre folle, que vous n'agiriez pas autrement!.. Bonsoir!

Elle se leva et quitta sa cousine sans l'embrasser.

Le lendemain matin, elle fut prête la dernière, mais elle finit par descendre en costume de cheval. Elle portait une simple amazone de drap noir, et non plus la tenue de l'équipage.

On partit pour la *Croix-aux-Dames*, M. de Buttencourt affectant de ne parler qu'à ses hommes et à son cheval, lequel, au reste, très allant, très chaud et très fantasque, s'apprêtait visiblement à lui donner de la tablature.

Le temps, resté doux, était devenu nuageux. Mais les hommes

annonçaient un jour de « beau revoir, » et le laisser-courre promettait d'être attrayant.

La petite cavalcade s'en allait au pas, pittoresquement groupée : le maître d'équipage en tête, superbe, avec sa barbe blonde et sa fière prestance, sous la livrée vert et amarante, collé à son cheval, le grand *Passe-Partout*, un vigoureux bai brun qui tirait et se traversait sans cesse ; puis les deux femmes, côte à côte, l'une en costume chamarré, frêle et à peine gracieuse en son lourd accoutrement, l'autre triste et sévère comme sa sombre amazone, ayant désappris le sourire, mais admirable toujours de grâce et de beauté ; enfin, Frantz Réal en habit rouge, fermant la marche, à cause de l'étroitesse des chemins de la forêt.

A l'endroit du rendez-vous, deux voisins seulement attendaient, deux habitués des chasses de Rubécourt, prévenus la veille, et qui, ayant « le bouton, » portaient la livrée de l'équipage. Après un court échange de saluts, de poignées de main et de propos cynégétiques, on gagna les abords du canton choisi.

Au bout de quelques instans, l'animal était lancé. — C'était une chevrette, qui jaillit de l'enceinte avec une légèreté d'oiseau, passa comme une balle à travers les fourrés et sortit de la forêt, dévalant vers un fond broussailleux, où elle se perdit un moment, pour reparaître bientôt sur le versant d'un coteau planté, qu'elle gravit en quelques bonds. Les veneurs durent faire un détour pour trouver un passage. Et Frantz eut alors occasion de s'apercevoir qu'il était beaucoup moins bien monté, non-seulement que M. de Buttencourt, mais que Marie-Madeleine, laquelle était sur le dos de *Forward*, l'un des deux chevaux favoris du baron. Ce *Forward* était une bête assez sûre, mais très vite et qui sautait comme une daine. Mme de Buttencourt, — bonne écuyère, d'ailleurs, malgré sa petite taille et sa minceur, — l'avait mainte fois montée. Quant à la jeune fille, elle n'avait pas encore eu à la piloter en chasse, et il était visible qu'elle ne la tenait point. Au reste, si Marie-Madeleine était bien à cheval, elle manquait un peu d'acquis et surtout de poignet.

L'animal de meute ne tarda pas à quitter définitivement les bois.

Débuchant dans une assez vaste prairie, qu'arrosent deux cours d'eau qui, vers le milieu, se coupent à angle droit, — une petite rivière et un ancien ru, très élargi de main d'homme, formant même, du côté de l'important moulin auquel il sert de bief, un véritable canal, — la chevrette prit l'eau une première fois, dès son débucher, se jetant dans la rivière avec l'empressement des bêtes de son espèce et de son sexe.

Les chiens de tête étaient appuyés par M. de Buttencourt, toujours près d'eux, grâce à son merveilleux *hunter*, qui allait un train du diable et justifiait son nom de *Passe-Partout*. Mais, très vivement,

trop vivement menée, la chasse n'était pour ainsi dire pas suivie. Il n'y avait même que le gros de la meute qui eût franchement empaumé la voie. Et le maître d'équipage était seul à la queue des chiens, n'ayant derrière lui que Marie-Madeleine, emmenée par son cheval, dont elle s'efforçait inutilement de modérer l'allure. Quant aux autres veneurs, quant aux piqueurs, ils étaient distancés et ralliaient comme ils pouvaient.

La chevrette réussit à sortir de l'eau sans avoir été autrement contrariée par les chiens, et elle reprit sa course sur l'autre rive. Ce que voyant, M. de Buttencourt s'arrêta et fit mine d'encourager ou de diriger sa meute. Mais, pendant ce temps, Marie-Madeleine, moins que jamais maîtresse de *Forward*, passait outre et continuait de galoper, seule maintenant, le long de la berge. Alors, M. de Buttencourt, sans plus s'occuper des chiens, du chevreuil et de la chasse, remit son cheval au galop. Et Frantz, qui arrivait en vue, comprit pourquoi Marie-Madeleine avait le meilleur cheval, le meilleur après celui du baron : il s'agissait, pour ce dernier, de tenir la jeune fille à sa discrétion et de lui parler quand il le voudrait, comme il le voudrait, autant qu'il le voudrait, — ce qu'il savait ne pouvoir faire qu'à cette condition.

Inquiet ou furieux, le jeune homme piqua, poussant son cheval comme pour une course. Et c'en était une, en effet. Car M. de Buttencourt galopait toujours derrière Mlle Hart. Et celle-ci, au lieu d'essayer encore de retenir sa monture, lui avait tout rendu et paraissait même l'exciter. — Était-ce bien une course ? N'était-ce pas plutôt une chasse, la vraie chasse ?

Cependant, livrés à eux-mêmes, les bons griffons de Vendée ne faisaient pas de mauvaise besogne ; ayant passé la rivière à leur tour, ils gagnaient du terrain sur leur animal et le serraient de si près qu'il n'avait plus le choix des ruses en ce lieu découvert : il lui fallait reprendre l'eau. C'est ce qu'il fit en arrivant au ru canalisé qui lui barrait la route et, en cet endroit, formait une croix avec la rivière. Il se trouvait là comme en un petit lac, ayant le choix des directions pour fuir. Mais alors, les hommes du baron, qui avaient eu le temps de découvrir un gué pour passer, eux aussi, la rivière et couper au court, rejoignirent en sonnant le *bat-l'eau*. Et la meute s'élança. C'était le commencement de la fin.

De l'autre côté de la rivière, se continuait et finissait aussi l'autre chasse. Deux ou trois fois, Marie-Madeleine s'était retournée. Elle avait vu le baron de Buttencourt penché sur l'encolure de son cheval, sûr d'atteindre celle qu'il poursuivait, quoi qu'elle fît ou que fît sa monture. Et, derrière le baron, elle avait vu Frantz, secouant sa bête, perdant du terrain à chaque foulée, mais devant la rejoindre, lui aussi, tôt ou tard... bientôt même, puisqu'elle allait

se trouver arrêtée par un cours d'eau perpendiculaire à celui qu'elle longeait, par un bief large et profond qui alimentait un moulin tout proche, et dont l'onde claire coulait rapide sur sa pente, aux abords du barrage et de l'écluse, en traversant ce bout de prairie. Sans doute, elle s'était dit que ses efforts actuels pour échapper à la poursuite de M. de Buttencourt seraient vains, et plus vains encore ses efforts à venir pour se soustraire à l'exécution des menaces suprêmes qu'il voulait lui faire entendre : il ne renoncerait jamais à elle, maintenant qu'elle s'était promise à un autre. Et cet autre avait refusé pareillement de renoncer à elle, il s'entêtait à vouloir l'épouser, non-seulement contre toutes les indications du sort, contre celles de la sagesse vulgaire, mais malgré sa prière même, — et surtout peut-être parce qu'il avait peur qu'elle ne retombât au pouvoir du premier. — Jalousie de l'avenir et jalousie du passé! Ces deux amours, si différens en apparence, mais si pareils, au fond, quelles que fussent et la disparité des circonstances et les divergences intellectuelles ou morales : amours masculins, amours de mâles, amours orgueilleux, farouches, égoïstes, se rencontraient sur un terrain commun et allaient s'y heurter de front. La jeune fille croyait déjà entendre le choc. Et il n'y avait décidément aucun moyen pour elle, ni aucune chance d'empêcher le conflit redouté : l'homme qui l'aimait le plus ou le mieux ne l'aimait pas encore assez pour lui sacrifier son amour; aucun homme n'aime assez pour mettre l'objet de sa passion au-dessus de sa passion même!

Il valait donc tout autant se rendre, s'abandonner à la merci du hasard. — Elle parut, en effet, vouloir reprendre son cheval; elle se renversa même en arrière pour l'arrêter, et elle allait peut-être y parvenir, aidée par le très proche voisinage de l'eau, car le bief avait quelque six mètres de large. Mais, juste à ce moment, la voix de Frantz s'éleva, stridente et colère, dans le lointain :

— Sangdieu! arrêtez-vous, butor! Vous allez la faire tuer!.. C'est le galop de votre cheval qui affole le sien!..

La querelle était entamée. Marie-Madeleine voulut-elle, à tout prix, y apporter une diversion? Son cheval, trop lancé, trop excité, ne put-il s'arrêter à temps? Ou bien n'y eut-il là pour elle qu'une occasion propice de mettre à exécution un dessein vaguement prémédité depuis la veille?.. Toujours est-il que *Forward* sauta dans l'eau, que l'amazone se sépara de sa monture, et que, prise par un remous, les jambes embarrassées dans sa jupe, elle disparut. — Au même instant, on sonnait l'hallali, l'hallali dans l'eau!

Le corps de Marie-Madeleine ne fut retrouvé que le lendemain, engagé sous une vanne à demi levée du moulin, où l'avait accroché et retenu l'ample jupe flottante.

HENRY RABUSSON.

PAYSAGES HISTORIQUES

DE FRANCE

II[1].

LE MONT-SAINT-MICHEL ET SON HISTOIRE.

... Un sifflement aigu de locomotive. Je me réveille en sursaut; il fait nuit encore. J'ouvre la fenêtre du wagon et je respire avec délice la fraîcheur calmante du paysage normand. Le train coupe au vol de grandes plaines vides, de vastes espaces inhabités. Les rideaux d'arbres, les chênes tordus par le vent, les bouleaux frissonnans, profilent de noires chevelures sur le ciel étoilé. Pacages sur pacages. Des villes somnolentes apparaissent vaguement sur les collines, avec leurs fins clochers comme de vieilles fileuses endormies. Le train dépasse Vire, Saint-Sever, Villedieu. L'aube commence à poindre. Déjà l'inquiétude de la végétation et la couleur venteuse du ciel annoncent le voisinage de l'océan. La rosée blanche qui vient des plages marines couvre les pâturages de longues bandes et jette les lambeaux de sa robe déchirée sur les constellations pâlissantes. Dans une combe noyée de brume, les arbres effarés émergent comme des îlots d'un étang. Les étoiles s'éteignent. La Grande-Ourse plonge de sa partie inférieure dans la mer des

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

vapeurs comme un chariot enlisé dont on ne voit plus que le timon.

Avranches. Il fait grand jour. Elle est majestueusement assise sur sa haute colline en pente douce, la capitale de l'Avranchin, antique refuge de la tribu gauloise des *Ambivareti*, exposée au vent de mer et au choc des invasions, conquise et reconquise par les ducs de Normandie et de Bretagne, par les rois de France et d'Angleterre, mais qui depuis Charlemagne jusqu'à nos jours a conservé son caractère primitif de gravité épiscopale. De son promenoir planté d'ormes séculaires, de son jardin des Plantes, on domine, comme de la pointe d'un promontoire, un des plus beaux paysages de France. La vallée de la Sée et de la Sélune forme tout autour un océan de verdure plantureuse. Au loin, les grèves jaunâtres dessinent la ligne sinueuse d'un golfe. Ce golfe en croissant se termine par deux pointes, Granville au nord, au sud Pontorson. C'est la baie normande, sauvage et bleue, *the blue savage norman bay*, comme l'appelle un poète anglais. Au milieu du golfe, d'un gris chatoyant ou d'un violet sombre selon la marée, se dresse comme un château fantastique, sur un récif noir et pointu, le Mont-Saint-Michel, que les gens du moyen âge appelaient la merveille de l'Occident. Vu à cette distance, voilé de brume et comme perdu dans la mer, il ressemble plutôt à un *menhir* colossal qu'à une construction humaine. L'estuaire du Couësnon, qui sépare la Bretagne de la Normandie, trace maintenant son lit sablonneux à gauche du Mont. Autrefois, il passait à droite. Aussi, Bretons et Normands se sont-ils disputé le rocher porteur du sanctuaire et séjour de l'archange protecteur de la France. Les Bretons disaient :

Le Couësnon, dans sa folie,
A mis le Mont en Normandie.

Les Normands ripostaient :

Si bonne n'était Normandie
Saint Michel ne s'y serait mis.

Mais le Couësnon et Saint-Michel ont beau avoir donné raison aux Normands, sur la terrasse d'Avranches on se sent déjà en pays celtique. Le regard est attiré par ces côtes fuyantes, la tristesse infinie de la mer vous arrive avec la brise océanique, et comme une vague perdue vous monte au cœur un premier souffle de sa liberté sauvage et de son immensité. Et puis, ces tronçons de colonnes, débris d'une vieille cathédrale, rassemblés en un tas de pierre comme un *caïrn,* ce petit portail à mine gallo-romaine, ce dolmen artificiel et jusqu'à cette superbe végétation exotique, épicéas et cèdres

touffus, tout cela sent plus la Bretagne que la Normandie. Le nom caressant des deux rivières, la Sée et la Sélune, n'a-t-il pas lui-même quelque chose de délicieusement païen? N'est-il pas comme un dernier écho des forêts sonnantes de la Gaule druidique? Les archéologues du pays prétendent qu'il vient du nom de *Sènes* que les Gaulois donnaient à leurs druidesses, ces magiciennes capricieuses et violentes qui prétendaient habiter les fleuves, commander aux tempêtes et gouverner le cœur des hommes par les élémens. Et de fait, elles leur ressemblent, les deux rivières tortueuses, aux reflets de couleuvre, qui se glissent par leurs estuaires vers les grèves perfides, où l'on s'enlise, sans qu'on sache où l'eau douce se change en l'onde amère, où finit la terre et où commence l'océan.

Mais hâtons-nous vers le but. Le chemin de fer nous a menés jusqu'à Pontorson, jolie petite ville normande à l'embouchure du Couësnon. Nous quittons enfin la voie ferrée pour nous engager sur la nouvelle chaussée qui conduit au Mont isolé dans sa solitude marine. Quelques fermes bordent encore la route. Mais insensiblement les arbres disparaissent, la végétation paludéenne des cristes-marines commence. On entre dans la région des dunes et des sables qui s'étendent luisans comme un miroir jaunâtre jusqu'à la pleine mer. Droit devant nous, au bout de la chaussée, se découpe sur le bleu sombre de l'océan le Mont-Saint-Michel, pyramide violette qui se termine en flèche par la tour de l'église. A mesure qu'on approche, se détachent les constructions et les édifices qui composent un ensemble unique d'étrangeté et de grandeur, fragment intact du moyen âge. La fière forteresse est ceinte vers le bas d'un ourlet de remparts garnis de tourelles dont la mer mouille le pied. Un amas de maisons accostées au roc, accrochées les unes aux autres comme des nids d'hirondelles, s'étagent sur les flancs du Mont. C'est la ville des Montois qui du XIIe au XVe siècle regorgeait de pèlerins, de chevaliers et de soldats. Elle n'abrite plus aujourd'hui que de rares familles de pêcheurs. Peintres et touristes y passent en automne comme des oiseaux voyageurs. La vieille abbaye domine ce fouillis de masures de ses puissans contreforts et de ses tours crénelées. Plus haut encore, et pour couronner le tout, la basilique ajoure sa nef légère, ses arcs-boutans et sa tour. L'aérienne cathédrale semble avoir été portée là miraculeusement, pour défier les vents et les flots. Roc, ville, château-fort, forment une masse homogène, d'une seule poussée hardie. En présence de ce magnifique morceau d'architecture et d'histoire, nous revient le mot de Vauban en face du dôme de Coutances : « Qui donc a jeté ces pierres dans le ciel? »

La chaussée aboutit au mur plein de l'*Avancée* ouvrage exté-

rieur qui protège le Mont. On le suit sur une passerelle et on pénètre dans la forteresse par une porte à mâchicoulis. Dès l'entrée, la vieille histoire de France nous saisit. Elle ne nous lâchera plus, pour nous conduire, pas à pas, jusqu'aux temps modernes. Dans la première cour, au-dessus d'une porte à herse de fer, un lion de pierre pose sa griffe sur l'écusson abbatial où des saumons nagent sur fond ondé. Cette porte mérite son nom de porte du roi. Ce lion figure bien la royauté en France; car ses débuts, son apogée et son déclin ont suivi d'assez près la naissance, la splendeur et la décadence du Mont-Saint-Michel. La porte des *Michelettes* tient son nom de deux pièces de canon abandonnées par les Anglais dans le siège fameux du xve siècle. Nous voici dans l'unique rue de la ville qui se déroule en spirale sur le flanc de la montagne et gagne l'abbaye par des escaliers en rampe. Après maints degrés et détours, nous voici dans la salle des gardes. Ses fiers arceaux, sa voûte spacieuse, nous transportent en plein monde féodal, religieux et guerrier. Par cette fenêtre gothique à trèfles, les archers du seigneur d'Estouteville guettaient, sous Charles VII, les mouvemens de l'armée anglaise, et, la flèche sur l'arbalète, attendaient l'assaut. La façade romane de la basilique évoque devant nous les Normands convertis au christianisme, exprimant d'abord leur génie solide et mesuré en architecture. Le tympan du portail nous ramène jusqu'aux temps mérovingiens, à la fondation du sanctuaire au seuil duquel nous nous trouvons. Ce tympan, d'un caractère archaïque et naïf, représente saint Michel apparaissant à saint Hubert endormi, au moment où l'archange lui enfonce son doigt dans le crâne et lui commande d'élever une église sur le rocher païen. L'intérieur de la basilique est triste. Les échafaudages d'une restauration commencée et interrompue masquent la beauté des nefs, la hardiesse des piliers. Le chœur grandiose, en style ogival, ne diminue pas cette impression de ruine et d'abandon. Malgré les bannières de pèlerinages qui l'entourent, la statue de saint Michel dans le croisillon du transept a plutôt l'air de pleurer sur la décadence de son culte que de terrasser son dragon. Ce n'est qu'une pâle effigie du saint Michel qui vivait autrefois dans les imaginations et armait des milliers de bras pour la croisade ou pour la guerre contre l'Anglais.

Il faut monter par l'escalier à vis du clocher et gagner la plateforme extérieure sur le toit plombé d'une nef latérale, si l'on veut retrouver la mystique envolée que donne le gothique flamboyant et la pensée apocalyptique qui inspira les constructeurs du merveilleux édifice. De cette terrasse, qui fait le tour de la grande nef sur la toiture des bas côtés, on jouit d'un superbe coup d'œil sur la baie de

Saint-Michel. Elle forme un triangle dont la pointe s'enfonce dans l'intérieur des terres. Trois rivières en sillonnent les sables comme des canaux étincelans. La côte normande, la côte bretonne, s'étalent en un cercle qui n'a d'autre limite que le ciel. Montons plus haut encore. Grimpons l'escalier en dentelle pratiqué sur le rampant de l'arc-boutant et gagnons la balustrade supérieure du comble appelée le *Grand tour des fous*. De ce sommet, le Mont-Saint-Michel tout entier apparaît comme un plan en relief. D'un côté, il dessine la ligne sinueuse de ses remparts, de l'autre, il découpe les aspérités de ses récifs mordus et déchirés par la vague, et tient serrés entre ses murs ses jardins profonds et sa bourgade rabougrie. M. Le Héricher, l'un de ceux qui ont le mieux étudié et décrit le Mont-Saint-Michel, compare le massif du château et de l'église vu de ce faîte « à un gigantesque échiquier fouillé par un ciseau puissant, où le grand escalier représente le roi; la tourelle des corbeaux la reine; la flèche la tour. » On est suspendu dans l'air, on plane, au bord de l'abîme, sur l'immense océan. En temps d'orage, les tourelles, tourellettes et aiguilles gothiques de l'église, aperçues ainsi à vol d'oiseau, avec leurs animaux sculptés, chiens, dragons et guivres, ressemblent à une sombre forêt rongée par toutes ces bêtes fantastiques. Mais vienne une claire journée d'automne et qu'un brouillard s'étende au ras des flots, il isolera la cathédrale de sa base et la portera mollement dans les airs. Alors elle reluira en plein azur comme ces villes mystiques qui flottent entre terre et ciel, dans les peintures des primitifs.

Mais depuis longtemps l'aérienne cité a perdu sa couronne, j'entends la pyramide architecturale qui formait sa fleur la plus haute et la plus épanouie. Autrefois, une flèche élancée surmontait la tour. Cette flèche transparente et découpée en roses portait sur sa pointe la statue colossale et dorée de saint Michel, qui montrait la direction des vents en tournant sur son pivot. On l'apercevait de loin en loin, au milieu de l'orage, et son épée flamboyante semblait défier la foudre. La figure du protecteur du sanctuaire était le couronnement du Mont, son symbole parlant, l'image visible de sa raison d'être historique et religieuse. L'incendie de 1594 a décapité l'édifice en faisant écrouler la flèche avec l'archange. Au commencement de ce siècle, le télégraphe a remplacé saint Michel sur la tour et plus d'une fois ses bras gesticulateurs ont porté de Normandie en Bretagne la nouvelle d'un changement de gouvernement. Aujourd'hui le fil électrique qui passe ailleurs a remplacé le télégraphe. Un fer tordu s'échappe comme un serpent de la ravine d'une falaise, se perd sous le sable de la plage, traverse l'océan et ressort en Amérique. N'est-ce pas l'un des symboles les plus éloquens de l'humanité nouvelle et de ses pouvoirs? Ceci a tué cela. Le câble

transatlantique s'est substitué à l'archange. Ne le méprisons pas. L'idée transmise autour du globe avec la vitesse de l'éclair; la matière à ce point domptée; l'agent vital de l'atmosphère, de l'âme terrestre, l'électricité, qui, condensée en foudre, a tant de fois incendié cette église, fracassé ce clocher, le fluide redoutable et capricieux savamment domestiqué et devenu le messager docile de la pensée humaine, voilà certes une victoire dont saint Michel n'aurait pas à rougir. Mais elle sera plus difficile à remporter, l'autre victoire que symbolise l'archange terrassant le dragon, la victoire de l'esprit sur la bête humaine. Car si nous voulons connaître le véritable sens de saint Michel, il faut le demander à ce profond penseur, à ce hardi symboliste qui l'a fait entrer dans le ciel chrétien, à l'auteur de l'*Apocalypse*, qu'une exégèse matérialiste a le tort de prendre à la lettre, au lieu de l'interpréter selon l'esprit. Pour le prophète de Patmos, l'ange Mikaël représente la force active de la sagesse spirituelle. Sa victoire dans l'humanité doit amener, selon lui, le triomphe de la « Femme revêtue du soleil, » c'est-à-dire, dans le sens ésotérique des symboles, de l'Intuition divine, rayonnante d'amour. Alors la Jérusalem céleste, ou la cité de Dieu descendra sur la terre; en d'autres termes, l'harmonie divine se réalisera dans l'organisation sociale.

Ils l'ont rêvée, ils l'ont cherchée, cette Jérusalem, les docteurs, les moines, les architectes, les sculpteurs du moyen âge, — et l'ont vainement attendue. — Et comme la cité céleste ne descendait pas des nues, ils l'ont fait monter vers le ciel en pierres vives, avec leurs colonnettes fleuries, leurs arceaux enchevêtrés, leurs volutes et leurs clochetons. Redescendons l'escalier du clocher, retraversons l'église et entrons au cloître. C'est un bijou de fine architecture normande du XIIIe siècle (1). La galerie quadrangulaire est formée par une triple rangée de colonnettes isolées en faisceaux, couronnées de voûtes ogivales d'une délicatesse exquise. Le tuf, le marbre, le granitelle et le stuc de coquillages broyés entremêlent leurs teintes brunes, roses et blanches dans cette colonnade. Le trèfle et l'acanthe, le chardon, le chêne et le lierre en fouillent les chapiteaux. C'est une élégante forêt de pierre, chatoyante de clair-obscur, ajourée de rosaces lumineuses. Sur quelle base a-t-elle poussé, de quel piédestal est-elle sortie? Nous sommes ici au troisième étage de la Merveille, à côté du dortoir des moines, au-dessus de la salle des Chevaliers, à cent mètres au-dessus du niveau de la mer. Regardez par les fenêtres du cou-

(1) Achevé en 1228, le cloître a été restauré de 1877 à 1888 par M. Corroyer avec un goût parfait.

chant, ouvrez une des petites lucarnes latérales à vitraux peints, partout vous verrez la mer, toujours la mer, à peine un bout de côtes ou le triste îlot de Tombelène, et puis l'immense océan. Vers le soir, le cloître prend des teintes d'opale. On dirait vraiment alors qu'il fait partie d'une cité féerique émergée des flots, couronne d'une Jérusalem mystique, temple vierge creusé dans une perle transparente.

Mais savons-nous ce qu'elle renferme de larmes, de soupirs, d'indicible mélancolie dans le ciment de ses pierres? La légende du Mont veut que le sculpteur de cette colonnade, appelé Gaultier, ait été un prisonnier, enfermé je ne sais pourquoi dans le monastère. Il sculpta ce cloître pour se consoler et on lui promit la liberté pour récompense. Mais quand il eut achevé son œuvre, il était devenu fou et se jeta dans l'abîme béant, à côté de sa merveille. Cette légende n'est-elle pas l'histoire de tous les grands artistes? Ils ont fait cette gageure d'enfermer un rêve d'infinie beauté dans l'ingrate matière. Et le rêve est là vivant pendant qu'ils travaillent à l'œuvre. Mais, avec le dernier coup de ciseau, le rêve a disparu, le ciel sourit dans son insondable immensité, — et l'abîme n'est pas loin.

La salle des Chevaliers nous montre de nouveau la face guerrière du Mont, la face sombre aussi. Chose curieuse, et dont nous dirons plus tard la raison, elle ne rappelle aucun souvenir glorieux de la royauté, aucune grande scène de notre histoire. Malgré ses quatre nefs, ses énormes piliers ronds, elle est lugubre. Triste et vide, elle ne se souvient que des longues files de détenus qui ont travaillé ici à leurs métiers. De là nous pénétrons dans les parties intérieures et ténébreuses du Mont. Nous circulons dans un dédale d'escaliers, de corridors, de caveaux bas. Voici la crypte des Gros-Piliers, qui soutient le chœur de la basilique; voici les oubliettes du château et du couvent. Voici le cintre bas où Louis XI fit mettre, dit-on, la cage qui enfermait le cardinal La Balue et où Louis XIV relégua le gazetier Dubourg, qui l'avait insulté. Voici enfin les cachots *du grand exil*, véritables trous d'où l'on ne sortait guère vivant, et ceux *du petit exil*, où l'on demeurait quelques jours. Barbès y fut enfermé pendant vingt-quatre heures après sa tentative d'évasion. Les minces rayons de lumière qui filtrent dans ces couloirs obscurs y jettent des tons roux. La souffrance, la révolte, le désespoir concentrés de plusieurs âges suintent de ces cachots taillés dans le roc. On y respire une vapeur d'angoisse et de colère. Triste revers de la basilique et de la cathédrale que ces noires entrailles du Mont-Saint-Michel. Par la logique intrinsèque des choses, on comprend la malédiction qui pèse sur lui, on comprend

qu'il soit mélancolique, écimé et abandonné, depuis que le vieux sanctuaire est devenu prison et parfois chambre de torture. En sortant de là, on se sent assailli par dix siècles d'histoire, mêlée confuse d'ombres illustres et inconnues, dont chacune semble redemander la vie et le jugement au grand soleil de la justice et de la vérité.

Redescendu sur la plage, je m'assis au bord de la chaussée où les pêcheurs amarrent leurs barques. Derrière moi, l'ombre gigantesque du Mont se projetait sur la baie jusqu'à l'horizon. Devant moi, le soleil descendait sous un grand rideau de nuages; les grèves plates s'étendaient à perte de vue, et l'océan, changeant de couleur comme un caméléon sous le mouvement des nuages, avait pris une teinte fauve striée de lueurs verdâtres. Un singulier personnage s'arrêta devant moi. Les pieds et la tête nus, vêtu de loques et d'une vareuse violette, il laissait flotter au vent une véritable forêt de cheveux bruns. Immobile, il me regardait de ses yeux bleus et vagues. Une tête d'Antinoüs, mais sans expression. Une chevelure épaisse, inextricable et remplie de poussière, dont les tire-bouchons traînaient avec une sauvagerie voulue sur ce beau visage basané, au regard étrange, éternellement absent. Un innocent, pensai-je. Voyant qu'il m'intéressait, il mit le poing sur la hanche, comme pour me faire admirer sa pose. « Qui êtes-vous? lui dis-je. — Marchand de coquilles et modèle d'atelier. Tous les peintres qui viennent ici font mon portrait. Voulez-vous que je pose pour vous? — Je ne suis pas peintre, malheureusement. — Voulez-vous faire le tour du Mont sur les grèves? je vous conduirai. — Avec plaisir. — Il faut nous presser; car la mer arrive. Avec moi pas de danger. Je connais tous les trous et je marche sur la tangue comme sur un plancher. »

Déjà nous courions sur les cailloux. Une fillette de dix ans, plus déguenillée encore que l'innocent, vint se suspendre à sa main. C'était une petite pêcheuse de coques. Munie de son sac de filet, l'œil effaré et perçant, elle paraissait voleter comme une mouette sur les roches et les mares. Du bas des falaises on pouvait mesurer maintenant toute la hauteur de la Merveille avec ses trois étages, masque sombre de la forteresse qui regarde le large et l'Angleterre. Chemin faisant, l'innocent m'énumérait tous les tableaux pour lesquels il avait posé, et il ajoutait avec un tranquille orgueil, en étendant ses bras et en baignant ses haillons dans le soleil couchant : « On me vend dans le monde entier. » Au tournant d'un récif, j'aperçus l'îlot de Tombelène doré par un dernier rayon du jour. Cet îlot m'attirait par son aspect singulièrement sauvage et désolé. « Qu'est-ce que cela? demandai-je à l'innocent. — C'est

Tombelène. » Et de sa voix qui rappelait le clapotement des vagues sur les galets, le vagabond commença à marmotter une histoire embrouillée. La vieille légende s'était modernisée dans sa tête. Un marin avait enlevé la fille d'un général, du nom d'Hélène. Ils avaient vécu sur cet îlot pendant les guerres de la révolution. La demoiselle étant morte, on l'avait enterrée là. Il résuma sa science dans cette étymologie, qui paraissait le faire rêver beaucoup : « Tombelène! Tombe d'Hélène! » La petite pêcheuse de coques avait trouvé des moules, qu'elle déterrait dans la lise, et, pour marquer son plaisir, elle fredonnait triomphalement sur une mélodie primitive de son invention :

Beau marinier, qui marines,
Vive l'amour!
Apprends-moi à chanter,
Vive le marinier!

Entrez dans mon navire,
Vive l'amour!
Je vous l'apprendrai,
Vive le marinier!

Entraînée par la pêche et par sa chanson, la petite courait sur les lises, l'innocent après elle, et moi après l'innocent. Cependant le crépuscule tombait, la mer râlait au loin. Je me retournai; le spectacle était devenu imposant. Entre le ciel et l'océan gris, une barre rouge marquait le soleil disparu. Un grain glissait obliquement sur Cancale, d'où quelques voiliers pêcheurs s'échappaient avec la marée montante. Dans le ciel brouillé s'ouvrait une de ces crevasses éblouissantes, une de ces trouées d'azur que les marins appellent *œil de Dieu*. Le Mont-Saint-Michel se profilait en noir sur ce fond blafard. Sanctuaire, forteresse et prison ne semblaient plus qu'un écueil sauvage au milieu des flots, un nid de goélands. Où êtes-vous, âmes nombreuses qui avez soupiré sous les crépuscules, dans cette prison de granit? Maximilien Raoul compare le vieux Mont, vu depuis les grèves, à un cercueil gigantesque dont le luminaire fume encore dans l'obscurité. Oui, cercueil d'un passé mort. Mort vraiment? Non, rien ne meurt tout à fait; ni dans l'âme des individus, ni dans celle des peuples, mais tout se métamorphose. Il vit mystérieusement en nous, ce passé celtique, chrétien, chevaleresque et révolutionnaire. Il vit dans nos passions, dans nos luttes, dans nos aspirations latentes, dans nos mélancolies incompréhensibles; il entre dans la substance même de nos pensées. Les races sommeillent; elles n'oublient pas. Elles ont de profondes ressouvenances et des réveils surprenans. L'âme d'une

nation se compose de tout ce qu'elle a vécu dans le cours des âges et dont le sphinx de l'avenir se réserve la synthèse.

— La mer vient, rentrons, me dit l'innocent.

Son œil vague et sans sourire n'avait rien perdu de son calme. Son attitude avait toujours la même majesté de mendiant et de modèle. Seulement il me prit gravement la main pour me conduire. Je ne voyais pas venir la mer, mais un grondement lointain annonçait l'approche du mascaret. En avançant, je m'aperçus que les flaques d'eau augmentaient et que la tangue devenait plus molle. L'eau paraissait sourdre du fond des sables, et j'enfonçais parfois jusqu'aux genoux. Tout à coup, une lame longue, plate, imperceptible, vint lécher nos pieds de sa frange d'écume. D'où venait-elle? De l'horizon. C'était l'océan lointain qui nous saluait. « Pas de danger, jamais de danger avec moi, » me dit l'innocent, qui me prêta son bras d'Hercule pour me maintenir en équilibre sur la lise mouvante. Puis, son idée fixe le reprenant, il recommença son interminable histoire, où revenait sans cesse le refrain mystérieux : « Tombelène! Tombe d'Hélène! » Quant à la petite pêcheuse, elle riait de mon embarras. Sa sabrette pleine de coques, elle bondissait sur les lames grandissantes, comme un pétrel, et continuait sa chanson :

Quand la belle fut dans le navire,
Vive l'amour!
Elle se prit à pleurer,
Vive le marinier!

Et qu'avez-vous, la belle,
Vive l'amour!
Qu'avez-vous à pleurer,
Vive le marinier!

En quelques minutes, nous atteignîmes le granit solide du Mont-Saint-Michel. Une heure après, les lames battaient contre le rempart de l'Avancée, et bientôt la mer envahissante, avec sa ceinture de vagues, eut changé le Mont solitaire en île.

Depuis, ces images marines, mêlées aux ombres du château et de l'abbaye, m'ont hanté. Souvent mes pensées voyageuses sont revenues au Mont-Saint-Michel, « au péril de la mer, » comme à un observatoire immobile au milieu du flux et du reflux des temps. J'ai glané dans les livres, j'ai feuilleté de vieilles chroniques, et l'histoire du Mont m'est apparue comme un reflet coloré, comme un raccourci symbolique de la grande histoire de France. J'ai tâché de fixer en quelques visions rapides les scènes et les personnages, de diverses époques, que ces lectures ont évo-

qués devant moi. Il m'a semblé qu'il s'en dégageait un aperçu sommaire sur la formation de l'âme celtique et française à travers les siècles.

I. — ÉPOQUE GAULOISE, LE MONT BÉLÉNUS, LES DRUIDESSES DE TOMBELÈNE.

Dans les temps celtiques, la baie de Saint-Michel ne ressemblait pas à ce qu'elle est aujourd'hui. Un bois épais s'étendait sur une partie des grèves actuelles. Les bouquets d'arbres qui forment un nid de verdure sur l'escarpement du Mont sont un dernier reste de cette forêt. Tout au bout, entre l'océan des chênes et celui des flots, se dressait la pyramide granitique qui devint plus tard le Mont-Saint-Michel. Les druides l'avaient consacré au dieu solaire et le nommaient *Tom Bélen*. Après César, les Romains conquérans de la Gaule lui conservèrent cette dénomination et l'appelèrent *Mons Tumba* ou *Tumulus Beleni*. Une caverne s'ouvrait dans les flancs du roc. On s'y trouvait comme dans un temple circulaire soutenu par des monolithes bruts. C'était le *Neimheidh* ou sanctuaire des aïeux, tirant son nom d'un patriarche immémorial, ancêtre des Gaëls et des Kimris. Là, dans le demi-jour de la crypte, reluisaient des faisceaux de javelots, des piles de casques, dépouilles de vaincus, trophées de victoires gauloises, des lingots d'or, des bracelets de guerriers. Dans le fond, on voyait, rangés en demi-cercle, les étendards de diverses tribus celtiques, aux ailes bariolées, veillant comme des génies attentifs sur le trésor. Un collège de neuf prophétesses appelées *Sènes* habitaient ce sanctuaire défendu par la forêt sacrée et le sauvage océan. Sur ce rocher et aux alentours, les druidesses célébraient leurs rites, leurs mystères, leurs sacrifices. Les marins qui affrontaient la mer venaient les consulter dans cette caverne. C'est là qu'elles rendaient leurs oracles, qu'elles vendaient à prix d'or ces flèches magiques en bois de frêne, à pointe de cuivre, barbelées de plumes de faucon, qui étaient censées détourner les orages et que les Gaulois lançaient dans la nue quand grondait la foudre. Les sènes répandaient une terreur mystérieuse. On les appelait des fées, c'est-à-dire des êtres semi-divins, capables de révéler l'avenir, de revêtir diverses formes d'animaux, de circuler invisibles dans les rivières, de voyager avec le vent.

Comme la plupart des religions anciennes, la religion druidique avait deux faces : l'une extérieure, populaire et superstitieuse; l'autre intérieure, secrète et savante. Le culte des druidesses en représentait la face populaire et passionnelle. La science et la tradition des druides en constituaient la partie profonde et philosophique. Les témoignages des plus grands politiques, historiens, voyageurs,

naturalistes et philosophes de l'antiquité sont d'accord sur ce point et contredisent absolument ceux d'entre les modernes qui ne veulent voir dans les druides que d'habiles sorciers, exploiteurs de la crédulité populaire. César dit « qu'ils étudiaient les astres et leurs révolutions, l'étendue du monde et des terres, la nature des choses, la force et la puissance des dieux immortels. » Il ajoute que, pour les affaires d'état, ils se servaient de l'alphabet grec; mais qu'ils considéraient comme un sacrilège de confier leurs préceptes à l'écriture, ce qui implique nécessairement l'idée d'une doctrine secrète. Diodore de Sicile leur attribue la doctrine pythagoricienne. Il les appelle « des hommes qui connaissent la nature divine et sont en quelque sorte en communication avec elle. » Ammien Marcellin dit que, « s'élevant au-dessus des choses humaines, ils proclamèrent les âmes immortelles. » Pline les nomme « les mages de l'Occident. » Cicéron vante la science du druide Divitiac qu'il hébergea longtemps à Rome.

Qu'était-ce donc que cette doctrine des druides? Elle a survécu par fragmens dans les triades bardiques, dans quelques vieilles traditions du pays de Galles, de l'Irlande et de la Bretagne. Ses grandes lignes reparaissent dans le mystère des bardes bretons (1). « Les âmes, disaient les druides, sortent de l'abîme de la nature, où règne l'implacable fatalité; mais elles émergent dans *Abred*, le cercle des transmigrations, où tous les êtres subissent la mort et progressent par la liberté; enfin, elles atteignent *Gwynfyd*, le cercle du bonheur, où tout procède de la vie éternelle, où l'âme retrouve son génie primitif et recouvre la mémoire de ses existences précédentes. Quant au cercle de Dieu, *Ceugant*, océan de l'infini, il enveloppe et contient les trois autres, les soutient de son souffle, les pénètre de sa vie. » Sous sa forme originale, cette conception rappelle la grande doctrine des mystères. Elle dut venir aux druides d'une initiation égyptienne ou orientale. Mais ce qu'il y a d'essentiellement celtique et occidental dans la doctrine des druides, ce qui la marque au coin de la race, c'est le sentiment énergique de la personnalité humaine, c'est son affirmation croissante à mesure qu'elle monte dans les éblouissemens de la lumière divine. Ce génie propre qui

(1) Traduit par Adolphe Pictet; Genève, 1854. On en a contesté l'authenticité. On a prétendu que ces triades étaient une fabrication de théologiens du XVIe siècle, comme on a prétendu que les livres d'Hermès n'avaient rien d'égyptien, que la kabbale juive était une invention d'un rabbin du XIIIe siècle. Qu'une teinte chrétienne se soit répandue avec les siècles sur la tradition orale des bardes, cela est certain. Mais les idées fondamentales qui en constituent la charpente et la raison d'être, à savoir la transmigration des âmes et la doctrine des trois mondes, n'ont rien à faire avec la théologie chrétienne du moyen âge. Elles ne peuvent venir que des druides et par eux de la grande tradition ésotérique de l'antiquité.

fait que chaque âme ne ressemble à aucune autre et poursuit un archétype qu'elle atteindra dans le cercle du bonheur, c'est-à-dire dans son ciel, druides et bardes l'appellent *Awen*. L'Awen, c'est l'étincelle divine de chaque être, c'est l'inspiration du barde, c'est le génie du prophète. Sa poursuite ardente précipite la course des grandes âmes à travers les existences, elle devient la raison d'être de la vie, la torche de Gwynfyd allumée dans l'abîme ténébreux d'Abred. Individualité et universalité, sentiment de l'humain et du divin, liberté et sympathie sont les deux traits originaux du génie celtique, le plus vibrant, le plus compréhensif, le plus humain des génies. Ils se retrouvent dans la doctrine des bardes, écho de la sagesse druidique : « Trois choses, disent-ils, sont primitivement contemporaines : l'homme, la liberté et la lumière. » Dans cette hardie triade, les ancêtres de Vercingétorix et de Taliésin ont résumé, comme dans une fanfare, le génie de toute leur race.

L'origine des druides remonte dans la nuit des temps, à l'aube crépusculaire de la race blanche émergeant de ses forêts humides. « Les hommes des chênes sacrés » furent ses premiers sages. Car l'ombre de certains arbres versait la sagesse, leur murmure l'inspiration. Les druidesses sont peut-être plus anciennes encore, s'il faut en croire Aristote, qui fait venir le culte d'Apollon à Délos de prêtresses hyperboréennes. Les druidesses furent d'abord les libres inspirées, les pythonisses de la forêt. Les druides s'en servirent originairement comme de sujets sensibles, aptes à la clairvoyance, à la divination. Avec le temps, elles s'émancipèrent, se constituèrent en collèges féminins, et, quoique soumises hiérarchiquement à l'autorité des druides, elles agissaient de leur propre mouvement. Il est probable qu'elles favorisèrent l'institution des sacrifices humains qui fut la grande cause de décadence du druidisme. Cette aberration sanguinaire, commune à tous les barbares, fut poussée à l'excès par l'héroïsme même des Gaulois qui trouvaient un plaisir sauvage à défier la mort, à se jeter sous le couteau, par bravade. L'horrible institution trouvait un excitant plus dangereux encore dans l'idée singulière qu'on faisait joie aux ancêtres en leur dépêchant les âmes des vivans et qu'on gagnait ainsi leur protection. Les druides avaient leurs collèges au centre de la Gaule ; les druidesses régnaient seules dans les îles de l'Océan-Atlantique. Leurs règles variaient selon les collèges. A l'île de Sein, elles étaient vouées à une virginité perpétuelle. A l'embouchure de la Loire, au contraire, les prêtresses des Namnètes étaient mariées et visitaient leurs maris furtivement, à la nuit close, sur des barques légères qu'elles conduisaient elles-mêmes. Ailleurs encore, dit Pline, elles ne pouvaient révéler l'avenir qu'à l'homme qui les avait profanées. En somme,

les druidesses représentaient la religion de la nature, livrée à tous les caprices de l'instinct et de la passion. D'étranges lueurs sillonnaient ces ténèbres, éclairs de voyantes ou rayons perdus de la vieille sagesse des druides.

Au Mont-Bélénus, elles avaient substitué au culte mâle du soleil celui de la lune qui favorisait leurs maléfices, leurs philtres et leurs incantations. Elles s'y livraient la nuit sur l'îlot aujourd'hui appelé Tombelène. Là, le marin téméraire, qui osait approcher avec le flux, voyait quelquefois des rondes de femmes demi-nues agitant des flambeaux. Mais on racontait que, si l'étranger était assez fou pour aborder, l'ouragan chassait son embarcation au large et que d'effrayantes visions le poursuivaient au loin sur les eaux.

Et pourtant le chef gaulois, qui méditait une guerre lointaine, était tenté d'aborder là. Car souvent, malgré les présens donnés aux neuf sènes, malgré les coupes d'argent, les colliers de corail et ces beaux bracelets en or tordu, orgueil des guerriers, malgré l'oracle solennel prononcé dans le *Neimheidh* par l'aînée des prophétesses, il n'avait obtenu que de vagues prédictions. La seconde vue était rare, le délire sacré se perdait, et les jalouses druidesses étaient avares de leur science. Mais un bruit courait parmi les tribus : « Quiconque forçait l'amour d'une druidesse lui arrachait le secret de la destinée. » Grand sacrilège ! cent fois pour une, on y risquait sa vie. Cette pensée aiguillonnait le Gaulois, ouvrait toutes grandes les ailes de son désir. N'avait-il pas vu de simples colons tributaires tendre la gorge au couteau pour quelques cruches de vin qu'on distribuait libéralement à ses amis avant de mourir? Lui-même n'avait-il pas exposé son corps blanc et nu, dans la fête des lances, pour voir couler son sang rouge comme une parure? N'avait-il pas, au mugissement des trompes d'airain, aux notes stridentes du bardit qui ébranle l'air comme une tempête, poussé son cheval hennissant et cabré au milieu des légions romaines? Un nouveau frisson secouait son corps quand, par une nuit noire, il dirigeait sa nacelle vers l'îlot de Koridwen, où des torches mouvantes annonçaient la présence des neuf sènes et leurs danses magiques. Ces flammes errantes au bord du grand océan annonçaient la limite de deux mondes, l'île du trépas. Là le guettait l'Amour ou la Mort!.. Non, ses aïeux n'avaient pas frissonné ainsi, à l'escalade du temple de Delphes, quand la foudre tonnait dans la gorge noire d'Apollon !

Sur l'îlot, au milieu d'un cercle de pierres, se mouvaient en ronde et torches en main, les neuf sènes. Elles étaient vêtues de tuniques noires, bras et jambes nus, les unes avec des faucilles d'or au flanc, les autres avec des carquois d'or remplis de

flèches sur les épaules, toutes couronnées de verveine. Elles tournaient autour d'un feu surmonté d'un vase de cuivre, où écumait l'eau, et y jetaient des herbes et des fleurs. Dans ce vase, elles élaboraient leurs philtres et invoquaient Koridwen avec des interjections courtes et haletantes.

Quelquefois donc, au milieu de leurs cérémonies, les prêtresses voyaient s'avancer dans leur cercle un guerrier au casque coiffé d'ailes d'aigle, son épaisse chevelure d'une teinte enflammée roulant en grosses tresses sur son dos, le regard fier, le bouclier quadrangulaire et l'épée à la main. « Par Bel-Héol aux cheveux de flamme, qui réchauffe le cœur des braves et fait naître les plantes salutaires au cœur de l'homme, je demande asile aux prophétesses. Pour savoir ma destinée de l'une de vous, je donne ma vie en gage. Je la jette comme ce bouclier et cette épée dans le cercle des dieux. » Affolées de stupeur et ramassées en un groupe, les sènes écoutaient ce défi; puis, avec un cri sauvage, une clameur stridente, elles se jetaient sur l'audacieux. Il se laissait faire en riant. En un instant il était désarmé, terrassé, lié par les neuf femmes changées en Furies : « Que la plus jeune fasse le sacrifice à Koridwen, disait la plus âgée des druidesses. » Car la loi des sènes voulait que le profanateur mourût sur-le-champ. Dédaigneux, il chantait en les bravant : « Par Bel-Héol, frappez,.. je ne vous crains pas, frappez le fils du soleil, filles de la lune,.. prêtresses de la nuit. Frappez! et libre je partirai pour le grand voyage. Ma langue dira mon chant de mort au milieu du cercle de pierres; mon sang coulera dans la corne d'or, sous la main de la femme. Avance,.. la corne d'or dans ta main,.. la main sur le couteau,.. le couteau sur ma tête!.. »

Et le couteau brillait dans la main d'une femme échevelée sur ce beau corps palpitant, garrotté sur le roc. Mais quelquefois le regard farouche de la druidesse, fasciné par celui de sa victime, se troublait d'un vertige inconnu; son bras se glaçait; le couteau tombait de sa main. Dans son œil hagard, une immense pitié succédait à la fureur sacrée. Alors, malheur à elle... la sacrificatrice devenait la victime. L'homme avait vaincu. Livrée au vainqueur, la druidesse devait mourir à sa place. Ses compagnes poussaient un cri d'horreur, une malédiction terrible. Elles jetaient sur l'abandonnée l'ache et la cendre en détournant la tête. Puis, elles s'enfuyaient à la hâte sur leurs barques, rapides comme des mouettes, saisies d'épouvante, en jetant dans la nuit des notes aiguës avec l'écume de leurs rames.

Et pour trois jours, l'île de la Mort devenait l'île de l'Amour. Trois jours, trois nuits de grâce, trois sourires de lune nuptiale et

funèbre, voilà ce que les sènes implacables accordaient à leur sœur maudite et condamnée. Libre au vainqueur d'effeuiller sa couronne de verveine, d'arracher tout ce qu'il pouvait au cœur de la druidesse domptée par l'amour et vouée au suicide ou au supplice. Plein de stupeur et d'un effroi sacré, il contemplait cette fiancée muette, assise au bord de sa tombe, grâce redoutable, amère volupté que lui accordait Koridwen, la déesse de la nuit. Dans quel abandonnement de tout son être et de sa couronne défaite, il la voyait choir jusqu'au fond de l'abîme, d'où elle rebondissait avec des étonnemens, des joies, des sursauts et les affolemens de la mort imminente. Ah! les guirlandes d'églantine effeuillées dans la grotte basse, mouillée des flots, les longues étreintes, les baisers, les murmures entrecoupés par le battement rythmique de la vague. Souvent elle l'interrompait au milieu des plus fous transports : « Tais-toi, disait-elle, et laisse-moi écouter... Je sais ce que murmure la pointe des arbres et quels sont les divins souffles qui parlent dans les troncs. Je veux te dire ce que m'ont dit de toi les génies, pendant que je dormais là-bas, dans la forêt, sous les bouleaux, où gémissent les harpes suspendues dans les branches. » Et elle disposait par terre toutes sortes de rameaux d'arbres noués avec des feuilles de chênes. Elle formait ainsi les *rines* ou les lettres magiques. Et, d'après ces signes amoureusement entrelacés, elle prédisait au chef les jours, les batailles, la destinée inévitable, le trépas heureux et prompt ou la dure vieillesse et l'esclavage abhorré. La nuit, avec de grands frissons, elle s'échappait de ses bras et courait au sommet de l'ilot inondé de la clarté lunaire. Là, avec des gestes austères et chastes, elle invoquait pour lui les grands ancêtres des Gaëls et des Kimris, Ogham, Gwyd et Teudad. Puis, excitée par l'odeur de la verveine froissée, elle entrait en délire. Alors, le Gaulois accroupi sur la roche sentait avec épouvante et stupeur que le monde des ombres lui disputait déjà cette femme qu'il pressait tout à l'heure dans ses bras chauds et puissans. Car tandis que le nimbe lunaire semblait descendre sur l'île et qu'une brume l'enveloppait, il comprenait aux mouvemens de la druidesse, à ses cris d'effroi, à ses interjections suppliantes qu'elle s'entretenait avec des fantômes invisibles pour lui, mais que les yeux grands ouverts de la sène voyaient glisser dans la brume. Ah! Koridwen se vengeait, lui reprenait sa proie! Fou de désir, d'inquiétude, de compassion, il arrachait la prophétesse à son délire et l'entraînait dans la grotte profonde. Là, sur le lit de feuilles de chêne frais et de bouleau parfumé, après les larmes délicieuses, lentement versées et longuement bues, elle l'étonnait bien davantage, en lui confiant les grands secrets de la sagesse

des druides. Elle devenait plus belle et presque terrible, ses yeux le transperçaient comme deux poignards, quand elle lui révélait les trois cercles de l'existence : *Annoufen*, l'abîme ténébreux d'où sort toute vie; *Kilk y Abred*, où les âmes émigrent de corps en corps; *Kilk y Gwynfyd*, le ciel radieux où règne le bonheur, où l'âme recouvre sa mémoire primordiale, où elle retrouve son *Awen*, son génie primitif. Alors elle disait de ces choses étranges et inquiétantes qui, huit siècles plus tard, tombaient encore des lèvres du vieux Taliésin et faisaient faire des signes de croix aux moines hibernais dans le couvent de Saint-Gildas : « La mort est le milieu d'une longue vie. Gwyd, le grand Voyant, m'a poussée hors de la nuit primitive avec la pointe d'un bouleau ; j'ai été marquée du signe d'une étoile par le sage des sages, dans le monde primitif où j'ai reçu l'existence. Goutte d'eau, j'ai joué dans la nuit; feu, j'ai dormi dans l'aurore ; j'ai été primevère de la prairie, serpent tacheté de la montagne, oiseau de la forêt. J'ai transmigré, sur la terre, avant de devenir voyante. J'ai transmigré, j'ai dormi dans cent îles ; dans cent villes j'ai demeuré. Écoute les prophéties ; ce qui doit être sera. »

Et la troisième nuit, elle devenait sérieuse, impassible, visionnaire sous l'étreinte. Son âme déjà semblait absente. A la première lueur de l'aube, la druidesse elle-même pressait le départ du guerrier. Gravement, elle-même attachait à son cou, comme un talisman, le collier de coquilles consacrées. Elle-même allumait une torche de résine et la fixait à la barque longue et mince, creusée dans un tronc d'arbre, qui devait emporter le héros. Cette torche signifiait l'âme de la druidesse malheureuse, qui, chassée du sanctuaire de Bel-Héol, en proie aux tempêtes de la terre, devait après les temps révolus guider par-delà l'océan le chef qu'elle avait aimé. Redevenue la prophétesse inabordable, la mort solennelle dans les yeux, elle-même conduisait comme dans un rêve son époux dans la barque, et puis, poussant un cri terrible, la lançait sur les flots. Alors, le rameur emporté par le flux était poursuivi par un chant doux et sauvage qui venait du rivage de l'île : « Prends garde ! tu m'as possédée vivante ; morte je te posséderai et ne te quitterai plus. Je serai dans l'orage, je serai dans la brise. Je vibrerai dans le rayon de lune, je palpiterai dans les ténèbres. Fils de Bel-Héol, par Koridwen, je prends possession de toi. Souviens-toi des prophéties. Tu me verras dans la barque du départ. Ce qui doit être sera. »

Et la druidesse, assise sur son rocher, ne voyait plus qu'une torche dansant sur les flots, image de sa propre âme qui fuyait hors d'elle-même. Quand le flambeau avait disparu, elle vidait une

coupe remplie du suc empoisonné de l'if mêlé de belladone. Aussitôt un sommeil lourd engourdissait ses membres, et d'épaisses ténèbres recouvraient pour toujours les yeux de la voyante. Lorsqu'au matin les sènes, les rameuses jalouses accouraient sur leurs barques, elles ne trouvaient plus qu'un cadavre déjà glacé par la torpeur de la mort et la rosée du matin.

Aujourd'hui, Tombelène n'est plus qu'un îlot aride, élevé à quarante mètres au-dessus de la grève. Il a pour base des rochers abrupts dont les crêtes percent au sommet le sol sablonneux. On y voit quelques pans de murailles en ruine et une grotte naturelle au midi. Quand les chrétiens baptisèrent le *Tom Bélen* du nom de Saint-Michel, la pauvre île délaissée hérita de ce nom. Est-ce le vague souvenir des scènes étranges et sauvages des temps druidiques, transmis et travesti d'âge en âge? Est-ce une fatalité attachée à ce lieu? Est-ce le simple effet de sa mélancolie naturelle? Toujours de tristes légendes y ont flotté. Les trouvères du moyen âge prétendirent que la nièce du roi de Bretagne Hoël avait été enfermée là par un géant et y était morte « dolente de grand doulour. » Ils disaient qu'on entendait autour de l'îlot « grands plors, grands sospirs et grands cris. » Plus tard, les paysans de la côte racontèrent qu'une jeune fille du nom d'Hélène, n'ayant pu suivre Montgommery, son amant, qui allait avec le duc Guillaume conquérir l'Angleterre, se laissa trépasser là quand elle eut perdu de vue, dans la vapeur de l'océan, le vaisseau qui emportait sa vie. D'où viennent ces bizarres traditions répétant toujours un fait analogue? D'où vient enfin cet usage singulier qui subsistait parmi les pêcheurs normands il y a une trentaine d'années? Lorsqu'on lançait une barque à la mer, on allumait une chandelle à la poupe et les pêcheurs chantaient :

La chandelle de Dieu est allumée,
Au saint nom de Dieu soit alizée,
Au profit du maître et de l'équipage.
Bon temps, bon vent pour conduire la barque,
Si Dieu plaît! si Dieu plaît (1)!

« La chandelle de Dieu » est une survivance du flambeau de Bélen qui brûlait dans les fêtes druidiques. En elle brille encore, — inconscient, — le symbole des âmes inextinguibles tordues par le vent sur la barque du destin, et vacille un pâle, un dernier ressouvenir de la druidesse mourante, — et oubliée.

(1) Beaurepaire, *Étude sur la chanson populaire en Normandie*, 1856.

II. — ÉPOQUE MÉROVINGIENNE, SAINT MICHEL ET SAINT AUBERT, LES NORMANDS ET LA RELIGION D'ODIN, TRIOMPHE DU CHRISTIANISME.

Huit siècles s'étaient écoulés depuis la conquête de la Gaule par César. Les légions romaines avaient éclairci à coups de hache les ombres des forêts druidiques où le soleil ne pénétrait jamais. Les derniers représentans de l'indépendance gauloise, Sacrovir et Civilis, étaient morts écrasés. Les druides échappés au massacre s'étaient enfuis au-delà de la mer, en Bretagne, et les dieux de Rome avaient remplacé les divinités celtiques. Mais un seul dieu visible et tout-puissant régna sous les Romains. Il se nommait César Auguste, empereur et pontife suprême. Sa statue triomphale, au masque dur couronné de lauriers, une tête de Méduse sur la poitrine, dominait toutes les autres, dans les temples, les thermes, les amphithéâtres et les cités de pierre que voyaient pousser avec effarement les bois chevelus de la Gaule. Ce dieu s'appelait tour à tour Tibère, Néron, Caligula; mais il signifiait toujours la même chose: anarchie couronnée, déification du pouvoir politique absolu. Comme une autre tête de Méduse, ce spectre sinistre tuait la vie sociale, la liberté de l'individu, toutes les nobles espérances autour de lui. Puis, les Huns, les Germains étaient venus. Saxons, Burgondes, Hérules, Ostrogoths avaient paru presque des libérateurs après l'étouffante tyrannie du fisc et de la légion romaine. A Toulouse, à Bordeaux, on avait vu des rois goths singer la majesté impériale, et les patriciens, les évêques de la Gaule, les ambassadeurs de Constantinople faire antichambre à leur porte. Enfin, les derniers venus des barbares, les Franks, avaient arrêté le flot des invasions en se fixant dans la Gaule septentrionale. Une nation nouvelle, composée des élémens les plus divers, se cherchait dans le chaos sanglant de la royauté mérovingienne.

Pendant ces huit siècles, le christianisme avait pris possession de la Gaule par des voies opposées à celles du pouvoir absolu. Il changea la face du monde en renouvelant les âmes. Les vrais vainqueurs de Rome ne furent pas ces barbares qui se disputaient les lambeaux de la pourpre impériale, mais ces martyrs chrétiens qui renversaient les statues des dieux et rayonnaient d'extase, au milieu des supplices, en bravant César tout-puissant. Devant ces vierges pâles et sublimes, sa statue d'airain tomba en poussière. Le Christ triompha également des barbares en leur imposant pacifiquement sa loi par la bouche des saints, des moines, des évêques devant lesquels reculaient Clovis et Frédégonde.

C'est à la sombre et rude époque mérovingienne que remonte la

fondation du Mont-Saint-Michel, qui devait prendre une place si haute dans les fastes de la France. La légende de saint Aubert qui s'y rapporte contient évidemment un fond de vérité. Essayons de dégager le remarquable fait psychique qui lui sert de base, des superstitions populaires et des embellissemens de la tradition cléricale.

Saint Aubert naquit en 660, aux environs d'Avranches, dans la seigneurie des Genêts, non loin du Mons Tumba, d'une des plus illustres familles de la contrée (1). Il grandit sous le règne de l'ambitieux Ébroin, maire de Neustrie, le grand niveleur de l'époque mérovingienne. « Homme de naissance infime, disent les chroniques, qui n'aspirait qu'à tuer, à chasser ou à dépouiller de leurs honneurs tous les Franks de haute race, pour leur substituer des gens de basse origine. » Plus d'une fois le jeune Aubert avait accompagné son père à l'un de ces *mâls* ou assemblées en plein air qui étaient les grandes assises politiques du temps, où les seigneurs franks, en armes, décidaient de la guerre et de la paix, faisaient et défaisaient les rois. Car les Mérovingiens n'étaient plus, à cette époque, que des fantômes de rois, des mannequins entre les mains des maires du palais. Mais le respect superstitieux pour cette famille, épuisée par ses débauches et ses crimes, subsistait dans le peuple. La Neustrie et l'Austrasie se disputaient avec acharnement ces simulacres de royauté. Ce maire usurpateur les faisait élever sur le bouclier aux acclamations des Franks, puis les enfermait dans une ville et régnait à leur place. Presque tous finissaient ou assassinés, ou honteusement tonsurés, au fond d'un couvent. Ces temps, où l'on n'entendait parler que de guets-apens, de carnages et de supplices, furent aussi ceux des grandes vocations monastiques et religieuses. Dans ce déchaînement de passions furieuses naissaient des âmes humbles, uniquement faites de douceur et de pitié. Saint Martin, âgé de quinze ans et soldat en Pannonie, vit passer un pauvre presque nu, auquel personne n'avait fait l'aumône. Alors, partageant son manteau en deux avec son épée, il en donna la moitié au pauvre. La nuit, il vit en rêve Jésus revêtu de cette moitié de manteau, disant aux anges qui l'entouraient : « Martin qui est encore catéchumène m'a donné ce manteau. » Cette profonde et intelligente charité pour les humbles fut aussi le sentiment qui domina la vie de saint Aubert. Il distribua une partie de ses biens aux églises pauvres et, après avoir renoncé au monde, s'engagea dans l'état ecclésiastique. Il fut élu évêque d'Avranches, en 704, par le peuple et le clergé. Par nature, il était disposé à la solitude et à la contemplation.

(1) *Annales du Mont-Saint-Michel*, publiées par les révérends pères, 1876.

A cette époque, la forêt de Scissy s'étendait encore comme aux temps celtiques jusqu'au Mons Tumba. L'évêque aimait à s'y rendre seul ou suivi de quelques diacres, pour y lire en paix les Pères de l'Église ou l'Évangile. Sous les hautes chênaies entremêlées de hêtres, où l'on n'entendait d'habitude que le mugissement des aurochs et le cri de chasse ou de guerre des seigneurs franks, on voyait passer l'évêque d'Avranches dans sa longue dalmatique blanche brodée d'or, le front incliné, sa houlette pastorale sur l'épaule. Quelques clercs le suivaient en chantant des litanies; mais, perdu dans ses pensées, il ne les entendait pas. Il traversait la mystérieuse forêt de bouleaux, où les druidesses suspendaient jadis les petites rotes gauloises, en guise de harpes éoliennes, dont le murmure les plongeait dans le sommeil magnétique. Le peuple, fidèle aux anciennes traditions, continuait à vénérer ces arbres sous le nom d'arbres des fées et y suspendait des guirlandes. Puis Aubert gagnait le Mons Tumba, où des disciples de Colomban avaient déjà élevé des chapelles à saint Étienne et à saint Symphorien. Il renvoyait ensuite les diacres qui l'avaient accompagné et demeurait plusieurs jours dans la grotte de l'Aquilon, passant son temps en lectures et en prières. L'évêque entremêlait ses exercices religieux de longues méditations sur l'état déplorable des peuples de la Gaule, dont les luttes sanguinaires affligeaient son cœur. Il voyait les débuts effrayans de cette race maudite des Mérovingiens qui s'était jetée avec la soif barbare dans la débauche romaine. Temps lugubres! La prédiction qu'un moine prêtait à la reine Basine, mère de Clovis, une saga païenne, s'était réalisée. Au règne des lions, des léopards et des licornes avait succédé celui des ours et des loups qui s'entre-déchiraient. Maintenant était venu celui des chiens, des rongeurs et des bêtes glapissantes. D'où viendraient l'intelligence, la force, l'unité, le salut du royaume? Pendant une série de nuits, il fit le même rêve avec de sinistres variantes. Il voyait une barque tendue de noir, comme un grand cercueil, descendre l'un des fleuves de France. Sur cette barque se trouvait un des rois mérovingiens Tantôt c'était un vieillard émacié de débauches, chargé de chaînes et entouré de spectres horribles qui le maltraitaient. Le malheureux poussait des cris en invoquant saint Denis et saint Martin, mais en vain. Quand la barque atteignait l'océan, une tempête effroyable la balayait, ou bien un volcan sortait de la mer pour la dévorer comme une bouche de feu. Tantôt c'était un jeune homme vigoureux, les mains liées sur le dos, que des mercenaires conduisaient au fond d'un cloître pour le tonsurer. Tantôt il voyait couché dans la barque un bel adolescent mort assassiné, enveloppé de sa longue chevelure blonde et royale, sa

pâle tête ceinte d'un pâle cercle d'or. Des pêcheurs allaient l'enterrer pieusement sous un tertre. Et chacun de ces rêves signifiait un règne.

Un soir d'automne, saint Aubert avait été plus triste que de coutume. Le ciel était d'un noir d'encre; l'horizon s'était hérissé d'écume. La houle qui grondait au loin répondait au gémissement de la forêt. Puis une éclaircie s'était faite. Il s'endormit paisiblement. Alors il fit un rêve splendide qui ne ressemblait pas à ses rêves précédens. Il vit un ange, vêtu comme un guerrier brillant et armé d'un casque d'or, descendre sur le rocher. L'ange toucha de son épée le sommet du vieux roc païen, qui s'écroula avec fracas dans la mer. A sa place poussa une haute église pleine de guerriers vêtus de fer, au-dessus desquels un chœur d'anges en prière chantait une céleste et merveilleuse mélodie. Quand l'évêque s'éveilla, il se demanda ce que voulait dire cette vision sans pouvoir la comprendre. Il s'imposa trois jours de jeûne, après lesquels l'archange-guerrier lui apparut de nouveau en rêve. Cette fois-ci, son armure resplendissait de lumière. Sa face luisait comme un soleil et son glaive ressemblait à un éclair fixé dans son poing. Il regardait l'évêque d'une manière significative. — Qui es-tu? demanda l'évêque. — L'apparition tourna vers lui son épée, et Aubert eut peur. Il pencha la tête vers les saintes écritures ouvertes sur ses genoux. Aussitôt un ouragan passa sur le livre et en froissa toutes les feuilles. Il resta ouvert au XIIe chapitre de l'*Apocalypse*. La pointe de l'épée s'arrêta sur un passage, et Aubert lut à la lumière de l'ange : « Alors il y eut un combat dans le ciel, Michel et ses anges combattaient contre le dragon et le dragon combattait contre eux avec ses anges... Alors j'entendis dans le ciel une grande voix qui disait : C'est maintenant qu'est venu le salut et la force, et le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ. » — « Je suis Michel, dit l'archange, et je protège ceux qui combattent pour le Christ. Tu m'élèveras un temple ici, pour que les enfans de ce pays m'invoquent et que je vienne à leur aide. » Et il disparut.

Aubert, timide par nature, n'osa obéir à cette injonction. Pourquoi lui demandait-on cela? Quel but avait ce temple? Qu'était-ce après tout que ce Michel? Peut-être une tentation du diable, sur ce lieu voué à ses œuvres par d'anciens maléfices. Il se souvenait aussi d'un passage de l'apôtre Jean qui conseille d'éprouver les esprits. Aubert s'enveloppa précipitamment de sa dalmatique et quitta le rocher païen avec l'intention de n'y plus revenir. Il redoubla de jeûnes et d'aumônes. Mais une attraction plus forte que toutes ses terreurs le ramena vers le Mons Tumba. Lorsqu'il re-

vint y dormir, l'archange lui apparut pour la troisième fois. Son visage était sévère. « Pourquoi, lui dit-il, confonds-tu les signes du ciel avec ceux de l'enfer, et pourquoi ne m'obéis-tu pas? Faut-il que je te laisse un signe de moi? » Ce disant, l'ange lui enfonça son index dans le front. Aubert sentit une douleur aiguë dans le cerveau et s'éveilla sous une vive commotion en tremblant de tous ses membres. Il s'écria avec une ferme résolution : « Je ferai ce que tu dis. » Aussitôt il sentit un grand calme, comme si une étoile était entrée dans son âme et répandait une douce splendeur autour de lui.

C'est à la suite de cette vision, amplifiée et matérialisée par l'histoire ecclésiastique (1), que le Mons Tumba fut consacré à saint Michel (709) et devint le célèbre sanctuaire chrétien. Aubert envoya des chanoines en Italie, au mont Gargano, le seul endroit où saint Michel avait déjà un culte. Lorsque les pèlerins revinrent, au bout d'un an, avec une pierre de l'autel de Gargano, disent les annales du Mont, le sol de la forêt de Scissy, depuis longtemps miné par l'océan, s'était effondré sous une haute marée. Le bois s'était englouti, et le Mons Tumba était devenu une île en grève. Quelques cellules, construites à son sommet, formaient le noyau de la nouvelle cité.

Telle est l'origine du Mont-Saint-Michel. Peu de sanctuaires ont été fondés dans des conditions plus singulières. Saint Michel était destiné à devenir l'ange protecteur, le génie symbolique de la France royale et chevaleresque. Mais au moment où le pacifique évêque d'Avranches dédiait la roche druidique à l'archange belliqueux, la France n'existait pas encore. Il n'y avait qu'une Gaule latine en lutte avec une Gaule germanique. Voyons donc ce que signifie, dans l'histoire religieuse en général, et en particulier dans le symbolisme judéo-chrétien, cette imposante figure qui se dressa devant l'âme pieuse, mais nullement guerrière du bon évêque Aubert, au commencement du VIIIe siècle.

Dans la doctrine des mages persans, qui exerça une si grande influence sur les prophètes d'Israël et dont les traits essentiels se retrouvent dans la Kabbale juive (2), il y avait neuf catégories

(1) L'histoire du trou que le doigt de saint Michel aurait fait dans le crâne de saint Aubert; celle du rocher précipité par le pied d'un enfant, ainsi que celle du taureau, empruntée à la légende du Mont-Gargan, sont évidemment des superfétations postérieures. Mais il n'y a pas de raison de douter qu'une vision ait provoqué la fondation du Mont-Saint-Michel, tant d'autres sanctuaires ayant dû leur origine à des phénomènes psychiques du même ordre.

(2) Dans son beau livre sur *la Kabbale* (2e édition 1889), M. Adolphe Franck affirme et démontre l'existence, chez les juifs, d'une doctrine secrète et d'une tradition orale indépendante de leur tradition écrite, qui s'est conservée jusqu'au moyen âge et fut

d'archanges ou d'Élohim, représentant les forces hiérarchisées de l'Être éternel agissant dans l'univers. Les Ischim ou âmes glorifiées en formaient la catégorie inférieure. Le voyant de Patmos, l'auteur de l'*Apocalypse,* où tout a un sens symbolique transcendant, personnifia cette catégorie d'esprits dans Mikaël, chef des armées célestes, qui précipite en enfer et lie le dragon, symbole de la matière inférieure et du mal. Mikaël délivre la Femme, revêtue du soleil, poursuivie par le dragon. Celle-ci, après sa délivrance, se sent pousser des ailes d'aigle et gagne les hauteurs de l'empyrée, image de l'Ame humaine, dont les forces sont centuplées par l'Intuition reconquise (1).

Il est intéressant de constater que la figure de l'archange vengeur, qui symbolisait déjà la justice divine, pour les mages de la Perse et de la Chaldée comme pour les prophètes d'Israël, reparaît périodiquement dans le rêve d'obscurs voyans, aux époques qui précèdent de très grandes luttes religieuses. La science contemporaine voit dans de tels faits de simples hallucinations provenant des idées régnantes d'une époque. Les philosophes de l'école d'Alexandrie disaient que les inspirations qui viennent à l'homme du monde spirituel lui arrivent quelquefois sous forme de visions et revêtent ordinairement la figure la plus familière à l'imagination d'une époque. Ainsi, un Grec verra l'Apollon delphien, et un chrétien, dans des circonstances et un état psychique analogues, verra l'archange Michel. Ces inspirations seraient donc de véritables suggestions prophétiques.

Quand le visionnaire de Patmos vit se dresser devant son esprit la figure de Mikaël, c'était peu avant la grande lutte du christianisme avec Rome. Au IVe siècle, l'évêque de Siponte vit en songe saint Michel, qui lui ordonna de lui construire un sanctuaire au mont Gargano ; c'était peu avant les grandes invasions des barbares, qui devaient à leur tour être vaincus et conquis par le christianisme. Au commencement du VIIIe siècle, l'évêque d'Avranches est troublé par la même apparition, qui lui commande d'élever un sanctuaire au Mons Tumba, ce que le pieux évêque fait presque malgré lui. Le fait prend sa vraie signification, si l'on considère qu'il eut lieu vingt ans après la bataille de Testri (687), qui marque la défaite de la dynastie mérovingienne, et vingt-cinq ans avant la bataille de Poitiers (732), où Karl Martel défit les Sarrasins, bataille qui marque le commencement de la dynastie carolingienne

rédigée alors dans le livre du *Zohar* et du *Sepher Jetzirah*. M. Franck trouve l'origine de cette doctrine dans celle des mages persans.

(1) *Apocalypse*, ch. XII.

et l'aurore de la France. Plus tard seulement, le sens de la vision et du symbole apparaîtra au grand jour. Le Mont-Saint-Michel deviendra le phare de l'idéal chrétien et chevaleresque. Il luira comme l'étoile mystique de l'âme française, sa lumière éclairera les héros et les destinées supérieures de la nation. Charlemagne et saint Louis lui rendront hommage. Son rayon guidera les croisés jusqu'au Saint-Sépulcre. Dans la guerre de cent ans, le Mont-Saint-Michel sera le boulevard de la France envahie contre l'Angleterre. Du Guesclin y cherchera un appui et un refuge. Enfin, dans les forêts de la Lorraine, à l'ombre du hêtre des fées, l'image de l'archange resplendissant, apparue à une bergère voyante, réveillera la patrie française par le cœur de Jeanne d'Arc.

Le vieux sanctuaire celtique, le rocher de Bel-Héol, consacré au génie de la France chevaleresque trois cents ans avant que la France ne soit née, n'est-ce pas un phénomène frappant? Il y a ainsi, dans l'histoire, des anticipations prophétiques qui ressemblent à des manifestations du génie latent des peuples futurs, à des jalons mystérieux de la Providence.

La dernière invasion, celle des Normands, ne fut pas la moins terrible. Charlemagne s'était déjà inquiété de ces rois de mer, « qui ne dormaient jamais sous les poutres enfumées d'un toit et ne vidaient jamais la corne de bière auprès d'un foyer habité. » Il était devenu pensif à la vue de ces pirates du Nord, qui, sur de longs vaisseaux appelés serpens de mer, rasaient les côtes et rôdaient aux embouchures des fleuves. Avec leurs proues élancées, sculptées et peintes en têtes de dragon, avec leurs voiles rouges rayées de noir, ces navires ressemblaient à des bêtes fantastiques, à des monstres terriblement vivans. Admirablement construits, munis de rameurs excellens, « ces chevaux de mer », — c'est ainsi que les Norvégiens eux-mêmes les nommaient, — montaient légèrement sur les plus grosses vagues et semblaient hennir de joie au fort de la tempête. Vers le milieu du IXe siècle, ces incursions partielles, qui duraient depuis longtemps, prirent le caractère d'une véritable invasion. Un grand nombre de Vikings, ne voulant pas se soumettre à la domination du roi Harald Harfagar, fuyaient la Norvège et cherchaient une patrie nouvelle. Ils s'établissaient aux estuaires des fleuves, dans des camps palissadés, et, pénétrant dans l'intérieur des terres sur leurs navires, dévastaient le pays en tous sens. On les voyait venir dans un flamboiement d'épées, chassant devant eux les populations en fuite; puis ils repartaient avec leur butin, laissant derrière eux la fumée de l'incendie et des spirales de corbeaux tournoyant dans le ciel gris comme des feuilles mortes. Ces hommes du Nord apparaissent comme les derniers re-

présentans de la religion odinique, qui fut celle de tous les Germains et qui devait donner, en Neustrie, son dernier assaut au christianisme et à la France naissante.

La religion d'Odin semble avoir été créée par un Scandinave, qui aurait été initié à la religion de Zoroastre et qui l'aurait appliquée aux mœurs et aux passions d'un peuple barbare, en haine de l'empire romain, et pour préparer ce peuple à une immense invasion. Tous ces Vikings prétendaient descendre du fameux Odin Frighe qui était sorti à une date inconnue, — probablement après la mort de Mithridate, — de la ville d'Asgard située sur le bas Volga, avec le peuple des Ases. Ce roi avait conquis les pays limitrophes de la Baltique, fondé Odensee en Fionie et Siegtuna, la ville de la victoire, en Suède. Cet Odin Frighe, plus tard divinisé par les Scaldes et identifié avec le Dieu suprême, Wôdan, fut évidemment l'organisateur primitif de la religion scandinave et germanique. Religion de pirates héroïques, de guerre et de conquête, mettant la divinité de l'homme dans ses instincts les plus farouches, courage sans peur, désir sans limite, liberté sans frein. Religion d'hommes fiers et orgueilleux qui ne voulaient se plier devant rien. Odin ne reçoit dans le Walhall que les guerriers morts sur le champ de bataille. Quand on lui demande pourquoi il attend Erik avec plus d'impatience que les autres guerriers, il répond : « Parce que dans des contrées diverses il a rougi son glaive et brandi son épée sanglante. » Le scalde OEvind fait parler ainsi le Dieu. Le souffle d'audace, l'indépendance fougueuse qui anime cette mythologie lui prête une grandeur sauvage. Mais il lui manque l'élévation morale et tout principe d'universalité. Une telle religion ne peut enfanter que la guerre de tous contre tous. Le roi guerrier et pontife qui l'inventa était un homme de génie. Car il avait compris l'esprit et la destinée de sa race. Mais il semble aussi avoir compris l'insuffisance de son principe par l'idée qu'il se fait de la fin du monde. Dans la religion de Zoroastre, qui servit de modèle à la religion odinique, le bien finit par triompher du mal. Dans celle d'Odin, c'est le mal qui finit par avoir raison du bien, et l'univers s'effondre dans un effroyable cataclysme, où les dieux mêmes sont engloutis. Sombre prédiction de la Saga qui domine les cris de joie des Vikings, triste lendemain de toutes leurs victoires.

En l'an 841, les bénédictins du Mont-Saint-Michel virent arriver une flottille de Normands. Les pirates abordèrent pour voir si ce rocher pourrait leur servir de retraite. Ils entrèrent en conversation avec les religieux, au moyen d'un interprète saxon qu'ils traînaient avec eux et qui savait à peu près toutes les langues du continent. — Pourquoi habitez-vous ici? demandèrent les Nor-

mands au prieur, il n'y a ici ni troupeaux, ni champs à labourer. — Nous servons Notre-Seigneur. — Où est-il ? — Le prieur leur montra l'image du Christ crucifié, peinte sur une tablette de bois blanc et pendue à leur poitrine par une chaîne d'argent. Les barbares se regardèrent entre eux avec étonnement. — Mais qui vous protège contre les ennemis? — Le guerrier invisible auquel ce sanctuaire a été dédié, un ange du très puissant roi du ciel, dirent les religieux. — De tous les hommes que nous avons vus, reprit le chef normand, vous êtes les plus pauvres et les plus misérables, mais votre dieu est encore plus misérable que vous. Sachez que nous autres nous n'obéissons qu'à nous-mêmes. Nous allons dévaster ce pays jusqu'à la source des fleuves et tout ce que nous allons conquérir nous appartiendra sans réserve. — Eh bien! dit le prieur bientôt vous viendrez rendre hommage à ce Dieu et à son ange. — Les pirates se mirent à rire et s'en allèrent en chantant : « Nous avons frappé de l'épée! Le souffle de la tempête aide nos rameurs; le mugissement du ciel, les coups de la foudre ne nous nuisent pas, l'ouragan est à notre service et nous jette où nous voulons aller. Nous frapperons de l'épée! » Et leur chant se perdit dans une clameur tronquée.

Pendant cent ans, les Normands ravagèrent la France. Ils pillèrent bien des abbayes et brûlèrent bien des villes. Repoussés enfin par les Français qui commençaient à se sentir une nation, ils se cantonnèrent en Normandie. Alors, les Normands adoptèrent la langue des vaincus et devinrent les seigneurs du pays. Quand Charles le Simple offrit au duc Rollon sa fille en mariage et la cession du duché de Normandie à condition de rendre hommage au roi de France et de se convertir au christianisme, le Normand n'hésita pas et se fit baptiser en grande pompe à Rouen : ses compagnons l'imitèrent. La plupart d'entre eux étaient restés païens au fond du cœur. Mais, en gens avisés, ils avaient compris qu'ils avaient besoin des hommes d'église pour gouverner le peuple. Dès lors, les Normands épousèrent les femmes du pays, et c'est ce qui acheva leur conversion. Une légende normande représente curieusement ce fait. Des moines avaient apporté à Gournay le chef de saint Hildevert dans une châsse. Lorsqu'on voulut enlever la châsse de terre, personne ne put la soulever; elle était devenue lourde comme du plomb. Le peuple s'ameuta. Alors le chef norvégien du lieu, Hauk, fils de Ragnwald, irrité de ce miracle, ordonna qu'on fît avec la tête du saint l'épreuve du feu, selon la mode barbare. Il fit faire un grand feu devant la pierre de justice et s'assit devant avec sa femme et ses guerriers, puis il ordonna à ses hommes de jeter la tête du saint dans le brasier, ce qu'ils

firent immédiatement. Mais le chef de saint Hildevert, au lieu de se consumer, s'éleva lentement au-dessus des flammes et alla se poser sur les genoux de la femme du chef norvégien. Celle-ci le prit pieusement entre ses mains et le rendit aux moines, ce que voyant, Hauk se convertit. — Cette légende symbolise, sous une forme naïve, une vérité historique et morale, à savoir que les femmes servirent d'intermédiaire entre la nouvelle religion et les barbares. Le christianisme trouva un écho dans la mansuétude de leur cœur, s'insinua par elles dans ces âmes farouches.

Cent ans avaient donc suffi pour réaliser la prédiction du prieur de Saint-Michel. Le descendant des Vikings, le pirate Rollon, fut un de ceux qui aidèrent à élever la basilique du Mont par ses riches dotations, et la grosse cloche de l'abbaye, celle qu'on sonnait en cas d'alarme, prit le nom de cloche Rollon.

III. — ÉPOQUE CHEVALERESQUE, LA LUTTE AVEC L'ANGLETERRE, DU GUESCLIN LE CHEVALIER DE LA FRANCE.

Valmiki, Homère, Virgile, le Tasse, tous les grands poètes épiques, nous représentent les dieux invisibles combattant au-dessus de leurs héros. A cette conception répond, dans la tragédie d'Eschyle et de Sophocle, le chœur qui ressemble souvent à la voix du destin ou à l'œil des dieux fixé sur le drame humain. Dans la pensée de ces grands poètes qui furent de grands intuitifs et de grands initiés, cette conception est plus qu'un jeu de l'imagination, c'est la représentation poétique d'une vérité spirituelle, qui, pour être occulte et insaisissable, n'en est que plus profonde et plus active. Au-dessus et au fond de toutes les batailles humaines, il y a des idées éternelles, concepts vivant d'une vie propre, véritables puissances morales en lutte. Du triomphe des unes ou des autres dépendent souvent les destinées de l'humanité. Quand l'épée de saint Michel eut dispersé les corbeaux d'Odin et repoussé le croissant de Mahomet, un nouveau type de l'homme émergea lentement du sombre et sinistre chaos féodal. Il apparut brillant dans son armure claire, sur son coursier blasonné et fleurdelisé, le pennon droit dans sa main, si haut et si pur qu'il en était presque inaccessible. Ce nouvel idéal était le chevalier.

Le héros antique mourait pour sa cité, le barbare pour son indépendance. Produit des races du Nord fécondées par le christianisme, le chevalier combat pour sa foi, c'est-à-dire pour un idéal humain et universel, pour un but qui dépasse sa vie terrestre et nationale. Qu'il porte les couleurs de sa dame, la devise de son roi ou le signe du Christ sur sa poitrine, toujours il se bat pour des

choses que la réalité ne représente qu'imparfaitement lorsqu'elle ne leur donne pas de cruels démentis. Il tombe facilement du sublime dans le ridicule. On peut le trouver chimérique, car il est l'idéaliste en action. Malgré toutes les défaillances, ce type laissera dans la conscience humaine un sillon de lumière.

Si l'idéal chevaleresque et la conscience de la chrétienté sont sortis des croisades, la conscience de la patrie française est sortie de la guerre de cent ans. Cette conscience avait déjà tressailli dans la chanson de Roland, où le nom de « douce France » vibre avec une émotion particulière quand les preux, revenant d'Espagne, aperçoivent du haut des Pyrénées les rives de l'Adour. M. Gaston Paris a dit justement, à propos de ce poème : « Au-dessus des constructions toutes mécaniques de notre centralisation, l'unité française a une raison d'être durable qui se manifeste avec énergie dans notre poésie héroïque et qui est fondée sur ce qu'il y a dans l'humanité de plus profond et de plus noble, l'amour, l'honneur et le dévoûment (1). » Mais ce fut dans la longue et terrible lutte avec l'Angleterre, que les provinces diverses dont se composait la France se ramassèrent sous les coups de l'étranger. Les peuples ont une âme dont l'instinct de conservation agit comme celui de tous les êtres vivans. Quand la fleur de la chevalerie française fut tombée à Crécy sous les archers anglais, quand le roi Jean, fait prisonnier à Poitiers, fut emmené à Londres, quand l'Angleterre tint Calais et Bordeaux, la Bretagne, la Guyenne, presque toutes les côtes, la France comprit qu'il fallait périr ou extirper le polype qui s'enfonçait dans ses chairs. La résistance commença dans cette Bretagne celtique qui ne voulait pas être française, mais qui voulait encore moins devenir anglaise. Les landes du Maine et de l'Anjou, les forêts de l'Ille-et-Vilaine, ces paysages abrupts de Bretagne, semés parmi les rocs de tristes fleurs, virent les premiers partisans qui jurèrent de chasser l'Anglais de France.

Le Mont-Saint-Michel joua un grand rôle dans cette lutte. Devenu forteresse au XIIe siècle, par la construction de la Merveille, il fut, pendant cette guerre interminable, le boulevard de la Normandie. Le roi de France, ayant compris l'importance de ce point stratégique et le prestige qui s'attachait à sa possession, fit du Mont une capitainerie. Il devint place de guerre sans cesser d'être couvent, et les vassaux de treize fiefs vinrent le défendre. Les Anglais assiégèrent trois fois le Mont-Saint-Michel et ne purent jamais le prendre. Le dernier de ces sièges, où Louis d'Estouteville repoussa un formidable assaut des Anglais avec cent dix-neuf

(1) Gaston Paris, *la Poésie du moyen âge*, 1885.

chevaliers, est resté célèbre (1). Mais plus attirante que tous ces épisodes est la figure de Bertrand Du Guesclin, qui fut capitaine de Pontorson et du Mont-Saint-Michel à la fin du XIVe siècle. Ce personnage n'occupe peut-être pas, dans nos histoires de France, la grande place qui lui revient dans la formation de l'âme et de la patrie française. Cette place, il la mérite d'abord parce qu'il offre un des plus beaux types du chevalier, et ensuite parce qu'il fut un des premiers en qui et par qui la France se reconnut et se constitua. Arrêtons-nous donc un instant devant ce fier Breton, qui se dresse au-dessus de ses contemporains comme un menhir au-dessus de petites rocailles.

Il naquit en 1320, près de Rennes, au château de Mothe-Broon, l'aîné de quatre fils et de six filles (2). Sa laideur le fit détester de son père et de sa mère, « de telle façon que souvent en leur cœur ils souhaitaient le voir mort ou noyé. » La privation de caresses produisit chez l'enfant l'obstination, la désobéissance, la révolte. Les valets le traitaient avec mépris et ils avaient pour ses frères et ses sœurs de mortifiantes préférences. Cette injustice flagrante souleva les passions violentes de sa forte nature, car le petit Bertrand avait une âme fière et indomptable. A six ans, mis à l'écart sur une chaise basse, sa mère et ses frères assis autour de la table, il prit un bâton, sauta sur la table et s'écria : « Vous mangez les premiers, je suis obligé d'attendre comme un vilain. Je veux être à table avec vous; si vous dites un mot, je renverse tout. » Et comme sa mère le menaçait du fouet, il brisa tous les plats. A partir de ce moment, il fut considéré comme un vrai démon dans sa famille. Il ne l'était pas cependant; un vrai fond de bonté se cachait sous cette rude écorce. A quelque temps de là, une religieuse vint en visite au château. C'était une juive convertie, très considérée pour son habileté en médecine et en chiromancie. Voyant Bertrand relégué dans un coin, traité de pâtre et de charretier par ses parens, elle lui dit : « Mon enfant, que celui qui a souffert la passion vous bénisse! » Bertrand, croyant qu'elle voulait se moquer de lui comme les autres, la menaça de la frapper. Mais la religieuse lui prit la main d'un air compatissant, et, après avoir longuement étudié les lignes de la paume, lui prédit qu'il serait sage et heureux et que personne, dans le royaume de France, ne serait plus considéré. Vaincu par cette sympathie inaccoutumée, l'enfant changea subitement d'attitude. Un domestique passait, tenant un paon

(1) Dom Hugues, *Histoire générale de l'Abbaye*, t. II, p. 115.

(2) On connaît la Vie de Du Guesclin, par Froissart, par la chronique de Cuvelier et par la chronique anonyme.

rôti sur un plat. Bertrand le prit, le plaça devant la religieuse, et, s'excusant d'avoir si mal accueilli ses gentillesses, lui versa du vin clair et se mit à la servir comme un page soumis et gracieux. Attendrie par cette métamorphose, sa mère le traita mieux à partir de ce jour, mais son père continua à le considérer comme un rustre et un porte-malheur.

A dix-sept ans, Du Guesclin était homme fait, musculeux et solidement bâti. Taille moyenne, peau brune, nez camard, yeux gris clair, larges épaules, bras longs et mains petites. Quand éclata la guerre pour la succession du duché de Bretagne, Du Guesclin prit parti pour Charles de Blois, qui rendait hommage au roi de France, contre Simon de Montfort, qui reconnaissait le roi d'Angleterre. A partir de ce moment, sa vie fut une série ininterrompue d'aventures : sièges de châteaux et de villes, assauts, embuscades, batailles rangées, attaques nocturnes. Il se fit une petite armée, et bientôt le cri de : « Guesclin ! » fut redouté dans toute la Bretagne.

Cependant le dauphin de France et les états-généraux avaient refusé de ratifier le traité désastreux par lequel le roi Jean, prisonnier à Londres, cédait aux Anglais les deux tiers de la France. Là-dessus Édouard III envoya le duc de Lancastre envahir de nouveau la Bretagne. Du Guesclin fut chargé de la défense de Dinan. Un épisode de ce siège peint au vif les mœurs et le caractère de Du Guesclin. Pendant une suspension d'armes, Olivier, frère cadet de Bertrand, alla prendre le frais hors la ville. Un chevalier anglais de beaucoup de morgue, Thomas Cantorbéry, se jeta sur lui avec quatre écuyers et le fit prisonnier malgré la trêve des deux armées. Aussitôt Du Guesclin monte à cheval et court au camp anglais. Il trouve le duc de Lancastre jouant aux échecs avec le célèbre Jean Chandos, en présence du comte de Montfort, de Robert Knolles, fameux chef des grandes compagnies, et d'autres seigneurs anglais. Le chevalier breton met respectueusement un genou en terre. Le duc le relève et lui offre du vin. Mais Bertrand demande justice. On appelle Thomas, qui froidement jette son gant devant Du Guesclin. Celui-ci le ramasse et dit : « Faux chevalier ! Traître ! je vous ferai avouer devant tous les seigneurs ou à honte mourrai. » Le duel eut lieu dans Dinan même, sur la place du marché, en présence du duc de Lancastre venu avec escorte et reçu en hôte dans la ville qu'il assiégeait. Penhoët, gouverneur de Dinan, fut le gardien du champ. Du Guesclin parut à cheval, bardé, ganté de fer, bassinet en tête, lance au poing. Sir Robert Knolles, prévoyant que le combat serait terrible, voulut proposer un accommodement pour son ami. Mais Bertrand répondit avec indignation : « J'ai Dieu et

la Vierge Marie à témoin que le faux chevalier ne m'échappera, que je ne lui ai montré ma force et maistrie. Ou je le détruirai ou j'y laisserai ma vie, si devant la compagnie ne me veut rendre son épée par la pointe aiguë, en disant : Je me rends à votre commandement. — Il ne le fera mie, répondit vivement sir Robert Knolles. — Certes, dit Bertrand, ce serait grand'folie, car on doit plus redouter vilenie que mort. — Par saint Michel et saint Denis ! à la rescousse ! clament les hérauts français. — A la rescousse ! par saint Georges et Lancastre ! répondent les Anglais. Les fanfares stridentes éclatent, les deux champions piquent de l'éperon et se rencontrent au milieu de la place. « Par-dessus les écus, les lances sont froissées et le feu est sailli ; mais ni l'un ni l'autre ne clina. » Ils se passent dans la course et, revenant sur eux, ils tirent leurs épées. Las de frapper sur l'écu et la chemise de fer, les voilà qui se prennent corps à corps et ne se lâchent plus. Sous eux les chevaux écumans hennissent et se cabrent, sans pouvoir les séparer ni les lancer hors de leurs arçons. Les chevaliers-centaures vont s'étouffer. Enfin, l'Anglais laisse choir son épée. Aussitôt Du Guesclin saute à bas du cheval et jette l'arme de l'adversaire hors du champ. Ce que voyant, l'Anglais s'élance ventre à terre sur le piéton pour le renverser. Bertrand esquive la charge, pique le cheval qui se cabre ; le cavalier trébuche et roule par terre. Alors Bertrand fond sur lui « comme lion crété » et l'aveugle de coups. Knolles s'interpose : « Vous en avez fait assez pour l'honneur. Je vous requiers que vous vouliez bailler votre champion au duc. Bon gré vous en aura. — Je l'octroie, dit Bertrand, tout à votre désir. » Et s'agenouillant devant le duc de Lancastre : « Noble duc, ne me veuillez haïr ni blâmer, ne fût pour votre amour, il eût été occis. — Il ne mérite guère mieux, reprit le duc, et de tant qu'en avez fait on vous doit bien priser. Votre frère Olivier aurez hors de prison. » Ce combat acharné et chevaleresque de Du Guesclin pour son frère est l'image de sa destinée. C'est ainsi qu'il lutta toute sa vie pour arracher la France à l'étreinte de l'Angleterre.

Tiphaine Ravenel, jeune fille noble, âgée de vingt-quatre ans, et qu'on appelait « la belle de Dinan, » prédit cette victoire à Du Guesclin. « Elle avait, dit le chroniqueur, du sens d'astronomie et de philosophie, était bien écolée et c'était la plus sage et la mieux doctrinée du pays. » Du Guesclin, qui n'était ni sentimental ni superstitieux, se moqua de la prédiction. « Va, fol, dit-il à son écuyer, qui en femme se fie n'est mie sage. » Cependant plus tard, entre deux guerres, il se souvint de Tiphaine et l'épousa. Elle vint habiter avec lui la capitainerie de Pontorson. Pour la mettre à l'abri des coups de main, Du Guesclin lui fit construire une maison de re-

traite sur le Mont-Saint-Michel. C'est là que la tradition a conservé sa pensive et chaste figure. Elle l'imagine dans une de ces robes blanches à traîne qui dessinent le corps svelte, coiffée du long hennin breton. Elle la voit sur la terrasse de sa demeure, en face de la baie silencieuse, étudiant les astres, sous la splendeur tranquille des longues nuits étoilées dont le calme n'était rompu que par le cri des sentinelles ou par la psalmodie des bénédictins. Elle la voit encore dans sa tourelle ronde, entourée de cartes célestes, traçant de grands cercles sur des feuilles de vélin et y disposant les signes du zodiaque avec les planètes pour trouver l'horoscope de son mari, pendant qu'il guerroyait en Espagne ou en Navarre. Peut-être la méditative figure de l'épouse fidèle, seul point fixe dans la tourmente de sa vie batailleuse, lui apparaissait-elle quelquefois dans ses rêves de la tente, sous l'apparence d'une vierge sage, une lampe d'argent en forme de colombe à la main. Son regard clair et doux sondait le lointain, et de la lampe partait un mince rayon qui allait illuminer, à une distance incommensurable, le grand portail d'une cathédrale, sur laquelle le guerrier déjà grisonnant et couvert de blessures lisait avec un frisson de triomphe le mot de : *France!* Peut-être aussi Tiphaine cultiva-t-elle en son mari ce sentiment de protection vis-à-vis des faibles qui lui était inné malgré la rudesse de son naturel belliqueux.

Ce sentiment s'affirma dans une circonstance mémorable. Le roi de France, Charles V, confia à Du Guesclin une difficile besogne, celle de débarrasser la France des grandes compagnies de soldats mercenaires qui suçaient le pays jusqu'à la moelle et que commandait le terrible condottière anglais, Hugh Caverley. Du Guesclin mène l'entreprise en habile diplomate, en chef expérimenté. Il va trouver le grand condottière entouré de ses acolytes, et les allume si bien à ses discours qu'il les entraîne, sous son commandement, en Espagne, contre Pierre le Cruel et les Anglais.

Cependant le pape Urbain V, qui résidait à Avignon, ayant appris l'approche des grandes compagnies, eut peur et leur envoya un de ses cardinaux. « Le cardinal, qui mieux eût aimé aller chanter sa messe, dit à son chapelain : Dolent suis qu'on m'ait mis en cette besogne, car on m'envoie vers une gent enragée, qui conscience n'ont. Plût à Dieu que le pape y fût en sa jolie chape! » Les soudards s'inclinèrent bénignement devant le cardinal, « encore, dit le chroniqueur, qu'il y en eût assez qui voulussent plutôt rober son vêtement. » Bertrand réclama pour les grandes compagnies, dont il avait pris le commandement, l'absolution et 200,000 besans d'or. « Nous les faisons honnêtes malgré eux. Dites au pape ce fait, car nous ne les pourrions emmener autrement. » Pour lever la

grosse somme, un des cardinaux proposa d'y faire contribuer tous les habitans d'Avignon, chacun selon ses moyens, « par quoi le trésor de Dieu ne fut point amoindri. » La proposition fut immédiatement adoptée par le conclave. Quand Du Guesclin apprit cela, il se fâcha grandement et se mit à discourir du clergé en termes peu révérencieux, disant qu'il voyait des chrétiens pleins de convoitise et de mauvaise foi ; que la vanité, l'avarice, l'orgueil et la cruauté étaient dans l'église ; que ceux qui devraient donner leur bien pour la cause de Dieu étaient ceux qui prennent partout, tenant leurs coffres le mieux fermés et ne donnant jamais rien du leur. « Par la foi que je dois en la Sainte-Trinité, dit-il, je ne prendrai un denier de ce que pauvre gent a payé. » Quand le prévôt apporta la somme, le Breton la renvoya, ordonnant qu'elle fût rendue au peuple. Il exigea qu'elle sortît du trésor du pape. « Et dites-lui encore qu'il ne soit reculé ; car si le savais et que je fusse outremer, je retournerais et le pape n'en serait mie content ! » Grâce à cette ferme attitude, Du Guesclin obtint ce qu'il voulait. On voit par là à quel point il prit au sérieux son rôle de chevalier. La chanson populaire de Bretagne l'appelle « le droit seigneur » et lui fait dire cette belle parole : « Celui que Dieu protège doit protéger les autres. » Lui-même, dans ses grandes indignations, ne cessait d'appeler Dieu « le droiturier. » Droiturier et justicier, il le fut dans la force du terme. En ce triste XIVe siècle, en ce temps de désolation et d'exactions qui justifia les jaqueries, au milieu des horreurs de la guerre de cent ans et du découragement universel, Du Guesclin ressemble au chevalier d'Albert Dürer. Il s'avance au pas, sur un destrier aussi pensif et aussi intrépide que son maître. Sur son chemin, entre les racines convulsées d'une forêt morte, surgissent deux figures macabres : un squelette et un être bestial à tête de bouc. C'est la mort et le diable qui le guettent au passage. Mais il ne les voit pas. Serré dans sa carapace de fer, la lance haute, les rênes en main, la tête légèrement inclinée, impassible, il poursuit son but lointain.

Charles le Sage le fit connétable de France. Du Guesclin n'accepta qu'à contre-cœur la lourde charge dont il sentait tout le poids. Avant de mourir, Du Guesclin devait connaître l'épreuve suprême d'être méconnu par celui pour lequel il combattait, et celle plus amère encore de douter de son œuvre. Lentement, infatigablement, suivant et harcelant l'armée anglaise avec une persévérance de Fabius Cunctator, il avait reconquis la Saintonge, le Rouergue, le Périgord, le Limousin. Mais, pour achever sa victoire, Charles le Sage voulut joindre à sa couronne le riche fleuron de la Bretagne. Celle-ci, toujours indépendante, aussi rebelle au joug des Valois qu'à celui des Plantagenets, sentit bondir en elle

tout son vieux sang celtique et se leva comme un seul homme contre le roi de France. Du Guesclin, envoyé pour soumettre son propre pays avec une petite armée, fut renié, abandonné par tous les siens. Pour la première fois, il hésita et fut envahi par une crainte superstitieuse. Pouvait-il, avec une faible troupe, briser la volonté d'une héroïque province, braver sa terre natale? Le dur Breton s'arrêta devant le granit de la vieille Bretagne et fit demander des secours au roi. Aussitôt ses ennemis le calomnièrent, l'accusèrent de trahison, et Charles le Sage eut la faiblesse de prêter l'oreille à ces insinuations. En l'apprenant, Du Guesclin sentit toute l'amertume de cette injustice; il en éprouva la plus grande douleur de sa vie. Immédiatement, il renvoya au roi son épée de connétable. Charles le Sage, comprenant son erreur, la lui fit rapporter par Charles de Blois. Mais le vieux guerrier n'en était pas moins blessé au cœur, dans son sentiment le plus profond, celui de féal chevalier, dans la foi même de sa vie, sa foi au roi de France. Tristement il s'en alla guerroyer dans la Lozère. Au siège de Châteauneuf, il fut pris d'une fièvre mortelle qui devait l'emporter.

La dernière scène de cette vie est empreinte d'une grandeur austère et significative. Se sentant près de la mort, le connétable se fit revêtir de son armure et se coucha sur son lit de camp. Par la fente de la tente entr'ouverte, on apercevait des soldats inquiets, la tête nue, — puis des catapultes, des tours en bois, des machines de siège, au loin les murs de Châteauneuf. La garnison avait offert de capituler si, à un jour donné, elle n'était secourue par le roi d'Angleterre. On était à la veille de ce jour, et le grand connétable expirait, son œil mourant et toujours redoutable fixé sur la citadelle ennemie. Il remit son épée au maréchal de Sancerre, en le priant de la rendre au roi, « qu'il n'avait jamais trahi. » Puis il embrassa ses compagnons d'armes en les priant de toujours respecter « les femmes, les enfans et le pauvre peuple. » Il mourut peu après. Le gouverneur de la ville avait juré de ne se rendre qu'à Du Guesclin; mais tel était le prestige du connétable, qu'en apprenant sa mort, le gouverneur vint déposer les clés de la ville devant celui qui avait été le premier et le plus loyal chevalier de la France, devant celui qui, prisonnier du prince de Galles, avait pu dire : « Si le roi Charles ne peut m'aider, j'ose me vanter qu'il n'est fileuse en France qui ne veuille gagner ma rançon en filant. »

Mais qui dira les dernières images, les suprêmes pensées qui passèrent devant l'esprit du guerrier blessé dans son honneur? Comme un paladin de Charlemagne, il s'était battu toute sa vie pour « douce France » et pour le roi en qui elle s'incarnait. Or ce roi avait douté de lui, et cette France ressemblait toujours à une

veuve assise au milieu des ruines fumantes de son sol déchiqueté et des cadavres amoncelés de ses enfans. Qu'allait-elle devenir et à quoi bon tant de sang versé? Ah! si son regard avait pu percer l'avenir; si, dans une de ces visions par lesquelles les mourans pénètrent quelquefois le mystère des destinées, il avait pu déchirer les sombres voiles qui l'enveloppaient, — une apparition étrange, lumineuse, signe des temps nouveaux, l'eût consolé. Il aurait vu une simple bergère, conduite par les voix qu'elle entendait dans la forêt, sortir de ses bois; il aurait vu la douce fille, dont la belle âme rayonnait sur son franc visage, se pencher sur lui, et saisir dans ses mains de vierge cette épée de connétable qu'il ne quittait qu'à regret. Il eût pleuré de joie et d'admiration en voyant l'humble paysanne presser longuement cette épée sur son cœur, comme pour y faire passer son âme, et puis la brandir avec une telle force et une telle foi que de son éclair naquit la France, la vraie France, celle qui commençait à palpiter mystérieusement dans les cœurs attentifs et généreux.

Du Guesclin fut le précurseur de Jeanne d'Arc. L'âme française, encore liée à la féodalité, mais déjà puissante et hardie, s'ébauche dans « le droit chevalier. » Elle jaillit libre, spontanée, impétueuse dans la bonne Jeanne, qui par la pureté de son cœur fut la grande voyante de la patrie et qui nous apparaît, par son beau courage, comme l'ange armé de la France.

IV. — CONCLUSION, ROLE DU MONT-SAINT-MICHEL DANS L'HISTOIRE, LE GÉNIE DE LA FRANCE ET SON SYMBOLE.

Je viens de donner un aperçu du rôle du Mont-Saint-Michel dans l'histoire de France, du VIIIe au XVe siècle, époque qui est pour l'âme française la période de formation héroïque et créatrice. Son rôle actif finit avec l'affranchissement de la France par Jeanne d'Arc. La royauté bourgeoise, politique et prosaïque, tracassière et financière, de Louis XI met fin à l'époque chevaleresque. Les temps modernes commencent. Du même coup, le vieux sanctuaire normand cesse d'être un centre inspirateur. Comme si son idéale mission était terminée, la figure de l'archange ne passe plus dans les songes des moines et des guerriers, des voyantes et des bergères. Le roi peureux, hypocrite et vindicatif, va bien faire des pèlerinages à l'abbaye et fonder l'ordre des chevaliers de Saint-Michel, il ne peut que lui jeter un mauvais sort. L'ordre sera stérile, le sanctuaire ira dépérissant, profané par d'indignes destinations. Louis XIV, le grand roi, s'en désintéressera au point d'en faire une prison. Il y fera enfermer le gazetier Dubourg, qui l'avait in-

sulté, et le malheureux y mourra de froid et de faim, rongé par les rats. L'exemple était donné. La Convention fit du Mont-Saint-Michel une prison d'État. Napoléon la transforma en maison de correction, la Restauration en prison centrale. Parmi les illustres prisonniers politiques qui ont traîné là leurs amertumes, leurs rébellions et leurs rêves de rénovation ou de bouleversement, il faut citer Barbès et Blanqui; Barbès, cœur héroïque faussé par un esprit étroit, qui mit une âme chevaleresque au service de l'émeute et fut le Don Quichotte de la démocratie; Blanqui, esprit remarquable, perverti par une âme mauvaise, qui médita sans y réussir d'être le Robespierre d'un socialisme darwiniste, Blanqui l'anarchiste enragé, dont la philosophie sociale se fondait sur cette maxime : « *Homo homini lupus*, la seule fraternité est d'empêcher de tuer son frère. » De 1793 à 1863, plus de quatorze mille détenus passèrent par les prisons du Mont-Saint-Michel. Quoi d'étonnant si l'abbaye morose, si la basilique déserte, si la morne salle des chevaliers ont gardé de tant de tristesses une atmosphère oppressante, comme la marque d'une déchéance et d'une malédiction! Le Mont-Saint-Michel n'est plus aujourd'hui qu'un monument historique dont la grandeur et l'incomparable originalité évoquent puissamment les anciennes gloires nationales et où le génie muet de la France chevaleresque a l'air de pleurer un passé à jamais enseveli.

Est-il vraiment enseveli, ce passé? Est-il mort, ce génie? Ou dort-il seulement dans l'âme française comme ces souvenirs effacés que certaines secousses ravivent dans nos mémoires? — Le tempérament particulier des Gaulois, qui revit dans les Français, est de rompre quelquefois avec leur passé, pour s'élancer à de nouvelles conquêtes. Si l'on embrasse d'un seul coup d'œil l'histoire de France depuis ses origines gauloises jusqu'à nos jours, on sera frappé de ce fait. Des nations voisines comme l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre ont eu un développement plus lent, mais plus égal et plus continu. Chez elles, chaque siècle a pu léguer au suivant sa tradition presque intacte. Chez nous, tout marche par soubresauts. Quatre fois le passé a été submergé, la tradition interrompue. La conquête romaine a d'abord déraciné, jeté au vent nos vieilles traditions celtiques. L'invasion germanique a ensuite recouvert la Gaule latine. Avec la renaissance du XVIe siècle, cette Gaule latine et grecque ressuscite. Alors les hommes d'élite ont une première, une éblouissante vision de l'art et de la beauté antiques, ainsi que de la science intégrale, destinée à élargir jusqu'à l'infini la conception de l'univers. Le moyen âge est oublié comme un mauvais rêve. Avec la révolution, c'est le vieux génie de la race celtique qui se réveille en un formidable branle-bas. Elle éclate comme un cyclone de l'Atlantique,

balayant sur son chemin le vieux passé monarchique et féodal. Cette tempête terrible a détruit bien des choses; mais que d'injustices réparées, que de rayons fulgurans, que de voies sacrées hardiment ouvertes à l'esprit humain!

Emportée par sa propre audace autant que par le mouvement universel, la France du XIXe siècle a suivi tous les courans nouveaux. Le symbole qui la représente n'est plus la bannière blanche à fleurs de lis d'or, mais le navire qui sert d'emblème à sa capitale, ce vaisseau lancé à pleines voiles sur une mer agitée, avec la devise : *Fluctuat nec mergitur*. Comme le vaisseau des Argonautes, celui de Lutèce, armé des sciences et des arts, en qui la France se contemple elle-même, a oublié son point de départ dans l'aventureuse recherche de la terre inconnue, dont il attend la révélation des secrets magiques et divins. Qu'il n'oublie pas cependant son origine, ni les mers traversées. Selon la profonde parole druidique, toute âme a son génie primitif qu'elle doit retrouver dans le labeur des vies. Il en est de même de l'âme des nations. Chacune d'elles a sa mission spéciale et ne peut l'accomplir qu'en restant fidèle à son génie propre. Le moment est venu pour la France, initiée à sa propre histoire et à celle des autres peuples, de se ressaisir elle-même dans son passé le plus vivant, j'entends dans toutes les manifestations primordiales et originales des races et des époques créatrices qui composent son unité. En faisant cette synthèse, elle constituera la plénitude de son idéal et de sa mission.

« L'Angleterre, a dit Michelet, est un empire, l'Allemagne une race, la France est une personne. » Fière et noble parole! Si chaque peuple a une âme et une mission, celle de la France, en effet, est plus hardiment accentuée, plus clairement définie. La sympathie celtique, jointe à la clarté latine et à la liberté franque, est devenue, par la conscience française, le sentiment humain dans toute sa largeur et le besoin de l'universalité intellectuelle. D'autres peuples ont été plus conséquens, plus habiles et plus égoïstes. Dans ses plus irrésistibles élans, croisades, guerre d'Amérique, états-généraux de 89, la France a eu le beau don de s'oublier en pensant au monde entier. Elle n'est vraiment elle-même que lorsqu'elle combat pour les autres. Voilà pourquoi elle ne saurait oublier l'archange saint Michel qui se dresse à son berceau, tenant d'une main l'épée flamboyante, de l'autre la balance de justice. Car ce génie ne cesse de lui conseiller d'être l'ami du faible, le champion de l'opprimé, le chevalier de l'humanité.

ÉDOUARD SCHURÉ.

LA

TACTIQUE DE MARCHE

D'UNE ARMÉE NAVALE

Nous avons, dans une étude précédente, jeté un coup d'œil d'ensemble sur les conditions générales des guerres maritimes : dans cette synthèse nous avons reconnu que, tout en acceptant les principes qui régissent les guerres continentales, elles gardaient cependant quelques traits bien distincts qui leur assurent un caractère propre, et nous en avons conclu qu'il y avait une stratégie navale.

Nous allons maintenant descendre à l'analyse des opérations des marches et des combats, c'est-à-dire étudier la *tactique*. — Cette fois nous entrerons dans des détails sur les navires et sur leur armement; en effet, tandis que l'immuable stratégie reste indépendante de la nature des engins, la tactique varie, au contraire, avec l'armement et avec le type des navires.

Aussi, pour donner à nos explications une base solide, commencerons-nous par examiner la constitution normale d'une escadre de combat. De là, après avoir effleuré la tactique des éclaireurs, dont

l'importance grandit avec la vitesse des bâtimens modernes, nous passerons à la tactique de marche, que nous chercherons à réduire à un petit nombre de principes simples.

Plus tard, peut-être, étudierons-nous la tactique de combat, mais nous n'oublierons pas les opérations qui peuvent se présenter en dehors de la rencontre de deux escadres en haute mer, les opérations sur les côtes, par exemple, dont je n'ai pas besoin de faire ressortir l'intérêt.

Il est bon d'avertir que le mot de tactique reçoit souvent, dans le langue maritime, une acception particulière. La *tactique officielle* n'est autre chose que le livre des signaux qui permet au commandant en chef de faire prendre à son armée telle formation qu'il juge convenable et qui édicte les règles à suivre pour exécuter les évolutions des escadres.

La tactique proprement dite, les prescriptions qui visent la conduite des opérations de guerre, ne jouent dans ce document qu'un rôle très effacé. Les rédacteurs de la tactique officielle ont aussi voulu laisser pleine liberté d'allures au commandant en chef et à ses capitaines dans les circonstances si variées de la guerre navale.

Cette prudente réserve était louable en principe : malheureusement il en est résulté que l'étude des évolutions, étude d'une application immédiate dans le service de nos escadres, a pris le pas sur celle des opérations, reléguée par une longue paix maritime à l'arrière-plan des préoccupations de nos officiers.

C'est justement pour réagir contre cet oubli où sont tombées les fécondes études qui visent expressément les méthodes de guerres, oubli que les circonstances pourraient rendre dangereux, que j'entreprends de donner ici le résultat de mes réflexions sur ce sujet.

I.

La guerre est déclarée : l'escadre permanente réunie dans le port le plus voisin des frontières maritimes de l'ennemi va constituer le noyau de l'armée navale que nous voulons faire servir à l'exécution de nos desseins.

Il est clair que la composition de cette armée dépend justement de la mission qui lui est réservée, et comme nous ne pouvons étudier ici tous les problèmes dont les circonstances nous imposeront un jour la solution, nous nous restreindrons à l'examen du cas général, qui doit suffire à caractériser notre méthode.

Supposons, en conséquence, que, jugeant sa marine en état de prendre une offensive vigoureuse, le gouvernement ait donné au chef de son armée navale la mission « d'attaquer et de détruire l'armée principale de l'ennemi, » suivant le principe essentiel de la stratégie navale.

On se préoccupera tout d'abord de donner à cette flotte une vitesse moyenne convenable, basée en général sur celle que l'on attribue à l'escadre ennemie, et l'on n'hésitera pas à éliminer les unités de combat qui, trop lentes, trop lourdes, n'apporteraient quelque surcroît de puissance à notre armée qu'en lui faisant perdre l'avantage de la mobilité... Que l'on m'excuse ici de ne rien préciser : les applications seraient faciles, mais dans une étude qui n'a qu'une portée didactique, nous les devons éviter.

Fixons à 12 cuirassés, pourvus d'une vitesse de 14 nœuds, la force du corps de bataille de la flotte que nous considérons : c'est là l'escadre type, celle qui sert de base à la plupart des études théoriques sur la tactique navale, et c'est à dessein que nous la choisissons.

A ce corps de bataille, lourds bataillons, massive artillerie, il faut de la cavalerie, il faut des éclaireurs, d'autant plus nombreux que l'aire explorée doit être plus étendue pour éviter toute surprise, d'autant plus rapides que la vitesse du gros de l'escadre est plus grande et qu'un intervalle plus court séparera le moment où l'ennemi sera signalé de celui où le feu s'ouvrira.

La proportion des éclaireurs dans les escadres modernes ne cesse, en effet, de s'accroître avec la puissance, la vitesse, et aussi le prix de revient des unités de combat. — Nous ne dépassons guère, cependant, les proportions fixées par les sages ordonnances de 1786, qui constituaient dans chacun de nos ports de guerre une ou deux escadres prêtes à entrer en armement : les escadres 6 et 7, à Toulon, comptaient 13 frégates ou corvettes pour 9 vaisseaux de ligne, et nous verrons plus loin que l'on adjoignait aux frégates des navires légers, lougres, cutters, felouques, qui ne figuraient pas dans « l'ordre de bataille. » — Chaque vaisseau avait ainsi deux éclaireurs.

Ces proportions, qui paraîtraient encore fort acceptables, aujourd'hui, ont été consacrées par les grandes manœuvres de la flotte anglaise, pendant l'été dernier : l'amirauté n'a même pu donner deux éclaireurs à chacun de ses cuirassés qu'en évaluant avec une complaisance extrême la vitesse de certains de ses croiseurs.

L'Italie n'a pu arriver au même résultat dans la formation de son escadre actuelle d'évolutions qu'en réduisant le corps de bataille à six cuirassés, à la vérité les plus forts qui existent. — Dans

cette armée navale, qui semble vraiment constituée pour la guerre, on voit des torpilleurs de haute mer jouer, et sans doute avec succès, comme l'a fait notre *Coureur* dans les manœuvres du mois de juillet, le rôle d'explorateur au large, en attendant que la mêlée du combat naval leur fournisse l'occasion de lancer leurs torpilles.

L'exemple est bon à retenir pour qui manque d'éclaireurs en titre et nous le noterons d'autant plus volontiers qu'il met en bonne lumière la transformation de ce matériel nouveau, créé, il y a quelque douze ou quinze ans, avec le dessein arrêté d'exalter jusqu'au paroxysme les facultés destructives d'une seule arme, la torpille automobile.

Spécialisation des engins! — Qui ne se rappelle avoir entendu des voix éloquentes proclamer ce principe avec une rigueur absolue et l'imposer à la marine comme le corollaire du principe industriel de la division du travail.

Ce n'était pas la première fois que cette idée s'insinuait dans les esprits: n'avait-on pas, dans la guerre de sécession, vu surgir un navire qui n'employait d'autre arme qu'un canon de gros calibre, le *Monitor?* — Plus tard, sous l'impression des hauts faits du *Merrimac* et de l'*Arkansas*, les Anglais ne s'étaient-ils pas engoués d'un projet de *ram*, de bélier, qui ne devait demander qu'au choc la destruction de ses adversaires?

Mais l'esprit pratique de nos voisins ne devait pas tarder à sentir que c'était là créer un capital trop souvent indisponible et qu'il y avait pur gaspillage à laisser perdre pour l'artillerie le grand déplacement nécessaire pour donner au choc toute sa raideur, à l'éperon toute sa puissance. Le raisonnement inverse conduisait à doter le *Monitor* d'un éperon, et bientôt ces deux types, heureusement combinés, donnaient naissance à notre garde-côtes actuel.

La spécialisation de l'arme... certes elle est utile, indispensable même en certains cas, mais à l'expresse condition que l'on consente à limiter l'emploi, à réduire surtout la zone d'action de l'engin.

Assurément, pour combattre en eau calme, à l'abri des côtes, le *microbe* pouvait suffire, mais si l'on voulait donner à la torpille automobile, dans les combats du large, la place que méritait sa puissance, il fallait décupler les dimensions du véhicule qui devait l'amener à bonne portée de son adversaire.

Nous y arrivons aujourd'hui, mais non sans lutte, non sans avoir longtemps marchandé, sans avoir franchi des étapes où l'on croyait toujours se fixer: c'est ainsi que le torpilleur passait de 15 tonnes à 30, puis à 50; et de là, après une pause, à 100, à

120 tonnes; c'est ainsi qu'obligé de renoncer à son invisibilité, il s'efforçait du moins de protéger ses organes essentiels en augmentant l'épaisseur de ses tôles, en se cuirassant, lui, le contempteur des cuirassés! C'est ainsi qu'il essayait de se défendre contre les navires similaires, devenus des contre-torpilleurs, en surchargeant ses œuvres mortes de canons à tir rapide, en reniant son principe, en se résignant à la pluralité des moyens d'action!

Mais, par un singulier retour, son rôle grandissait d'une manière inattendue: les chefs d'escadre découvraient peu à peu dans cet engin dédaigné une estafette fort commode, un explorateur capable de pénétrer dans les recoins d'une côte ennemie, une agile et rapide « découverte, » comme disaient nos pères, dans une langue plus pittoresque, plus expressive que la nôtre.

A la fin de l'ancienne monarchie, à une époque qui marque l'apogée de la science des guerres maritimes, on avait senti l'avantage d'attacher aux croiseurs d'une armée navale, à titre d'éclaireurs auxiliaires, des navires de très faible échantillon, bons marins cependant et fins voiliers.

« La *Danaé*, dit M. de Rosily, qui commandait le lougre le *Coureur*, en 1778, la *Danaé* apercevait des bâtimens de la tête de ses mâts, me faisait le signal de chasse, et je les joignais avec une vitesse incroyable. » — N'est-ce pas l'exacte définition du rôle du torpilleur éclaireur?

Un peu plus tard, lorsque la flotte du comte d'Orvilliers allait prendre la mer, un de ses croiseurs, la frégate la *Belle-Poule*, sous la Clocheterie, chargée d'éclairer les atterrages d'Ouessant, rencontra l'*Arethusa*, croiseur de l'amiral Keppel.

Chacune des deux frégates avait une découverte; la *Belle-Poule* s'était fait précéder de notre lougre le *Coureur*, et l'*Arethusa* avait dépêché à la rencontre des Français un beau cutter, l'*Alert*. — Les deux petits navires se livrèrent, en même temps que les grands, un combat acharné : au bout de deux heures d'une canonnade à bout portant, le *Coureur* cédait la victoire à l'*Alert*, dont l'échantillon était beaucoup plus fort et l'artillerie plus puissante; mais, en se sacrifiant dans cette lutte inégale, M. de Rosily avait empêché son adversaire de joindre son feu à celui de l'*Arethusa;* il avait donc contribué au succès de la *Belle-Poule*.

Éclairer au loin l'armée navale, répéter les signaux du commandant en chef, transmettre au besoin ses ordres verbaux aux différentes unités de combat, n'étaient pas les seules tâches des bâtimens légers de nos anciennes flottes.

Lorsqu'une avarie grave désemparait un vaisseau de ligne, c'était aux frégates de lui porter secours. Le matin du 12 avril 1782, le

comte de Grasse faisait dire à l'*Astrée*, par sa découverte, le côtre le *Clairvoyant*, de donner la remorque au vaisseau le *Zélé*, qu'un abordage avait démâté de son beaupré et de son petit mât d'hune la nuit précédente, et de le conduire à la Guadeloupe, dont l'armée navale n'était séparée que par quelques heures de marche ; peu de temps après, trop préoccupé du sort de ce vaisseau, que la vaillante frégate traînait cependant avec une vitesse de six nœuds, le général français engageait mal à propos, pour le couvrir, la bataille décisive des Saintes.

Il est clair que, pour s'acquitter de telles missions, il fallait des navires d'un assez fort tonnage et qu'on ne pouvait songer à faire remorquer la pesante masse d'un trois-ponts par un frêle aviso. De là la nécessité des frégates ; de là, aujourd'hui, celle des croiseurs de 4,000 à 5,000 tonnes, car je n'en voudrais pas de plus lourds, ne sachant plus s'ils sont croiseurs ou bâtimens de ligne. Un croiseur de la taille du *Sfax* ou du *Jean-Bart* suffit à remorquer un de nos cuirassés avec une vitesse très convenable.

Pendant le combat, le rôle de ces frégates, à la fois agiles et robustes, devenait souvent périlleux : pour retirer du feu un vaisseau compromis, il fallait braver les gros calibres de ses adversaires et manœuvrer sous la mitraille qui fauchait l'équipage, avec autant de précision que dans nos rades. Les exemples de ces beaux coups de manœuvre, qui arrachaient des cris d'admiration à nos ennemis eux-mêmes, ne manquent pas, Dieu merci, dans les fastes de notre marine.

Dans cette journée du 12 avril 1782, la seule qui ne se soit pas, dans cinq années de guerre maritime, terminée par le succès de nos armes, la frégate française le *Richmond*, commandée par M. de Mortemart, avait réussi, malgré la faiblesse de la brise, à se placer sur l'avant du *Glorieux*, rasé de tous ses mâts, et à lui faire passer un grelin de remorque. Déjà le *Glorieux* s'éloignait de la mêlée, lorsque plusieurs vaisseaux anglais accoururent pour reprendre leur proie. — Entouré de tous côtés, le lieutenant de vaisseau Trogoff de Kerlessi, qui succédait au capitaine, comte des Cars, tué au début de l'action, ordonna de couper le câble qui le retenait au *Richmond*. Ce généreux officier refusait d'entraîner la frégate dans la ruine du *Glorieux*.

Treize ans plus tard, le 11 juillet 1795, pendant le combat en retraite que les quatorze vaisseaux du contre-amiral Martin soutenaient, en vue du cap Roux (Provence), contre les vingt-trois de Hotham, notre serre-file l'*Alcide*, accablé par l'avant-garde anglaise et rapidement dégréé, allait rester aux mains de l'ennemi, lorsque le brave Hubert, commandant la frégate l'*Alceste*, vint, en

se jetant au milieu de la mêlée, l'enlever aux cinq vaisseaux qui le pressaient. Ce dévouement, s'il épargnait au commandant de l'*Alcide* la douleur d'amener son pavillon, ne devait malheureusement pas sauver son vaisseau de la destruction : incendié par ses propres boulets rouges, dont un maladroit décret de la Convention exigeait l'emploi, l'*Alcide* avait pris feu; une heure après, il sautait avec un grand nombre de ses marins.

Le *Palestro* aurait-il péri de la même manière, le 20 juillet 1866, si l'une des frégates de l'amiral Albini s'était trouvée là pour le retirer de la mêlée et l'aider à combattre l'incendie qui dévorait ses œuvres mortes?

Mais les frégates en bois de l'escadre italienne avaient bien autre chose à faire : malencontreusement constituées en escadre indépendante, elles exécutaient, à bonne distance du fort de l'action, une série de mouvemens tactiques qui ne paraissent pas encore, aux juges les plus impartiaux, avoir eu pour objectif exclusif de se rapprocher de l'ennemi.

Dois-je citer des cas où l'on vit de fortes frégates se ranger dans la ligne de bataille et en combler les vides? — Je n'aurais que le choix, et il serait d'autant plus aisé aux grands croiseurs modernes de suivre de tels exemples que la ligne de démarcation qui les séparait des véritables « unités de combat » tend à s'effacer peu à peu : du croiseur sans épithète, nous sommes passés au croiseur protégé, puis au croiseur à ceinture cuirassée, en attendant le *Dupuy-de-Lôme*, qui, tout croiseur qu'il est, couvre la totalité de ses œuvres mortes d'un blindage de douze centimètres d'acier, la cuirasse de la *Gloire* en 1860.

Qu'est-ce donc, en effet, qu'un croiseur cuirassé, sinon un cuirassé à grande vitesse?

Mais ce n'est point un nouveau cuirassé qu'il nous faut ici; non, pas même un cuirassé dont on attend vingt nœuds, promesse trop brillante et qui ne saurait nous séduire. — Des croiseurs de 4,000 tonnes, tels que ceux dont nous citions les noms plus haut, nous suffiront parfaitement, et nous tenons pour certain que, dans l'épuisement de la lutte, leurs obus de 14 et de 16 centimètres, chargés à la mélinite, feront lâcher prise aux ennemis acharnés sur l'une de nos grandes unités de combat.

Quels sont donc, pour conclure, les éclaireurs que nous adjoindrons à notre armée navale? 6 croiseurs de 3,000 à 5,000 tonnes, 6 avisos de 400 à 1,200 tonnes, 12 torpilleurs de haute mer ou torpilleurs éclaireurs, de 100 à 150 tonnes.

Si ces 24 navires appartiennent à des types éprouvés; si les croiseurs et les avisos donnent franchement 17 nœuds, en service

courant; si, par temps maniable et sans compromettre leurs appareils mécaniques, les torpilleurs poussent jusqu'à 18 et 19 nœuds, le commandant en chef n'aura certainement qu'à se louer des services de son escadre légère.

Voilà donc, bien constituée, la partie active de l'armée : 12 cuirassés, 24 éclaireurs, tels sont les combattans.

Voyons maintenant les « services à l'arrière, » le parc, le train, les convois.

Les flottes d'autrefois, disions-nous dans une précédente étude, étaient à elles-mêmes leur propre convoi; mais elles n'avaient pas à se préoccuper du moteur, que leur dispensait généreusement la nature. Aujourd'hui, au contraire, chaque unité de combat est obligée d'emmagasiner dans ses flancs, sous la forme encombrante du charbon, une certaine quantité d'énergie, qu'elle dépense peu à peu pour se mouvoir.

Si nos escadres sont plus rapides, — pour de courtes traversées, — et plus indépendantes du caprice des vents, elles sont cependant beaucoup moins autonomes que leurs devancières, puisque, leur provision de charbon épuisée, elles sont obligées de relâcher pour refaire le plein de leurs soutes, de s'arrêter pendant deux jours, trois jours peut-être, au grand détriment de leurs opérations, dont cette interruption compromet singulièrement le succès.

Heureuses si, sur leur route, elles trouvent des dépôts considérables de charbon, où il leur soit permis de puiser sans scrupule, car les neutres ne doivent leur fournir que la quantité de houille strictement nécessaire pour regagner le port de leur nation le plus voisin.

A ce grave inconvénient, dira-t-on, on peut aisément trouver remède : faisons suivre notre escadre de quelques vapeurs chargés exclusivement de charbon et des matières grasses indispensables au bon fonctionnement des machines; ces navires viendront se placer successivement le long des bâtimens de combat et leur feront passer le combustible et les caisses d'huile nécessaires.

L'expédient est simple, en effet, ou du moins il le paraît; mais il supporte difficilement un examen sérieux. Nous ne pouvons compter moins de 15,000 tonnes de charbon pour réapprovisionner une force navale comme celle que nous mettons en jeu; les vapeurs charbonniers n'en portent pas plus de 1,000 à 1,500 : il en faudrait donc 12. C'est une véritable flotte marchande à convoyer, et qui paralyserait d'autant mieux les mouvemens de notre escadre que la vitesse imprimée à ces navires par leurs machines, très simples et très économiques, ne dépasse pas 10 nœuds en service courant. — Créerons-nous, pour satisfaire aux diverses données de

la question, un type de bâtiment de charge d'une grande capacité intérieure, pourvu d'aménagemens spéciaux, marchant avec une belle vitesse, sans consommer lui-même beaucoup de combustible, quand d'impérieuses raisons budgétaires nous contraignent à réduire peu à peu le nombre des navires de cette catégorie? — Il est permis d'en douter.

Nos grands paquebots rapides pourraient seuls nous fournir une solution approchée d'un problème qui ne semble pas en comporter de définitive. Mais ces navires sont dès maintenant désignés pour servir de croiseurs auxiliaires et pour courir sus aux navires de commerce que l'ennemi n'aura pas réussi à munir de quelque artillerie.

On sait ce que nous pensons d'un système d'opérations qui ne pourrait nous procurer de bénéfices sérieux que dans une guerre contre l'Angleterre, la puissance du monde qui a toujours le mieux su protéger son commerce, et dont tous les efforts convergent en ce moment vers ce but.

Nous verrons tout à l'heure quel emploi plus judicieux on pourrait faire de nos grands vapeurs rapides, et comment, à titre de service accessoire, on pourrait utiliser une grande partie de leur capacité disponible au transport de quelques milliers de tonnes de charbon en faveur de notre armée navale.

En tout cas nous n'avons pas résolu et nous ne prétendons pas résoudre les difficultés du transbordement à la mer.

Est-il possible, au large, avec du tangage, avec du roulis, de maintenir deux grands navires assez rapprochés pour que l'on fasse passer de l'un à l'autre des mannes de charbon sans qu'une manœuvre aussi délicate entraîne de graves avaries? — C'était déjà fort difficile dans la Mer du Nord, à l'abri d'Helgoland, avec des frégates cuirassées qui ne pesaient que 5,600 tonnes : mais nos grandes unités de combat en déplacent aujourd'hui plus de 10,000!..

Ces difficultés s'atténuent singulièrement si nous nous bornons à demander à un seul vapeur charbonnier, dont les 1,200 tonnes de chargement suffiront fort bien, le réapprovisionnement de nos avisos et de nos torpilleurs. Sans nul doute c'est à ces éclaireurs, toujours en quête et le plus souvent à grande vitesse, que la nécessité de refaire le plein de leurs soutes se fera sentir le plus fréquemment : ce n'est pas seulement du charbon qu'il leur faut, du reste, c'est encore de l'eau douce, avec laquelle ils alimentent leurs trop fragiles chaudières.

Grâce à leurs faibles dimensions, grâce aux facilités que présente leur manœuvre, un torpilleur, un aviso même, peuvent ac-

coster sans dommage un paquebot et rester attachés au flanc le moins exposé au choc des lames. — Un tuyau en cuir ou une manche en toile épaisse et quelques coups de pompe suffisent pour l'eau, si l'on ne peut réaliser l'idéal du siphon ; pour le charbon, des mannes d'osier et des sacs sont rapidement « affalés » sur le pont du petit navire. En coûterait-il davantage de lui fournir des torpilles automobiles réglées et pourvues de leur provision d'air comprimé?

Non, sans doute, mais ceci suppose déjà que notre paquebot a reçu un outillage particulier, des machines à comprimer l'air, des soutes à fulmi-coton, sans parler d'un personnel torpilleur que, seul, l'État peut fournir. — A ce compte, n'est-il pas plus simple d'employer à ce service un transport de la marine de guerre? — C'est, en effet, la conclusion où sont arrivées la plupart des puissances étrangères.

Au reste, mêler des navires de commerce aux opérations actives d'une escadre entraîne des inconvéniens de plus d'un genre auxquels les officiers de la marine de guerre sont en général assez sensibles. — Sans y insister davantage, nous rappellerons que lorsque, au siècle dernier, on imagina de militariser l'industrie des transports aux armées, l'applaudissement fut unanime ; certes, bien malavisé paraîtrait aujourd'hui le réformateur qui supprimerait le train des équipages et qui mettrait en adjudication les services à l'arrière de nos armées.

C'est assez que pour les transports de troupes, comme nous le dirons en son lieu, nous soyons obligés de recourir aux compagnies de navigation commerciale : encore prendrons-nous nos précautions.

Ainsi notre armée navale aura, ou plutôt devrait avoir, car il nous est bien difficile d'oublier que c'est, au fond, d'une flotte française qu'il s'agit, un grand transport de l'État construit et aménagé tout exprès pour jouer ce rôle de ravitailleur des bâtimens légers ; rôle que nous avons fait remplir jusqu'ici, faute de mieux, soit par un navire de combat qui avait autre chose à faire, et le témoignait, soit par un transport ordinaire, à vitesse moyenne, fort empêché de suivre les torpilleurs partout où les entraînait l'exécution des ordres du commandant en chef.

Plus avisés, plus prévoyans que nous, les Anglais, les Italiens, les Allemands n'ont pas admis que l'on pût se passer dans une guerre sérieuse d'un transport torpilleur, et ils ont actuellement en service ou en chantier de grands navires rapides abondamment pourvus de tout ce qui est nécessaire aux torpilleurs de toutes classes : charbon, eau douce, torpilles automobiles, outillage spé-

cial, personnel même, car, on le sait, rapide est l'usure des forces humaines sur ces petits navires.

Ces magasins, ces ateliers flottans sont toujours disposés pour porter sur leur pont quatre ou six torpilleurs minuscules, les microbes d'autrefois, à qui l'on épargne ainsi les dangers de la haute mer et que l'on débarque sur la côte, dans une rade, à l'entrée d'un port où l'ennemi se tient renfermé, confiant dans la difficulté de l'attaque.

Il y a plus de dix ans, le vapeur russe *Constantin*, lançant à Batoum ses quatre torpilleurs vedettes sur une division de navires turcs, nous fournissait un modèle excellent de ce genre d'opérations. — L'exemple est bon à suivre, et qu'attendons-nous pour nous y décider?

Supposons donc notre escadre type pourvue d'un transport torpilleur capable de suivre de près les éclaireurs, capable aussi de se défendre contre ceux de l'ennemi. — Il nous reste à assurer un service auquel on ne songe peut-être pas assez et dont l'étroite liaison des opérations maritimes avec l'ensemble des événemens de guerre fera de plus en plus sentir l'impérieuse nécessité : je veux parler du service de la correspondance et des communications.

En 1870 déjà, le ministre de la marine, pressé peut-être par l'inquiétude du chef de l'État, ne cessait de se plaindre aux commandans en chef des escadres de la Baltique et de la mer du Nord de la rareté de leurs nouvelles, et l'on avait fini par créer une sorte de service postal entre ces forces navales et Dunkerque. Cela nous était facile alors : nous étions maîtres de la mer.

Pour satisfaire à la même nécessité, il faudrait aujourd'hui plus de précautions, au moins des navires plus rapides et sommairement armés; nous trouverions là un judicieux emploi des paquebots que l'école nouvelle veut convertir en croiseurs auxiliaires. Les plus rapides de ces paquebots devraient être employés à créer cette « ligne de communications » dont nous parlions dans l'étude de la stratégie navale.

Service postal, d'abord, mais pas seulement cela : renforts de personnel, gargousses et projectiles, viandes sur pied, cuivre, fers, tôles d'acier préparées, clous et vis, outils de toute sorte dont on fait à la guerre une si grande consommation et que nos escadres ont toujours été obligées d'acheter en pays neutre, en Danemark, en Norvège, à Hong-Kong, à Yokohama, tout enfin arriverait par ces grands vapeurs à notre armée navale, en pleine opération à la vérité, mais qui chargerait un de ses éclaireurs d'avertir le paquebot de service des parages où il la devrait chercher.

Et si le tonnage de ces paquebots le permet, — ce sont le plus souvent de fort grands navires, — le charbon pourrait trouver sa place dans les approvisionnemens dont ils seraient chargés. — L'amiral Bouët-Willaumez évaluait à 1,400 tonnes par semaine la consommation de son escadre, occupée au blocus des côtes de l'Allemagne. Si, d'une part, la flotte que nous venons de constituer est plus nombreuse, si ses opérations doivent être plus actives, d'autre part, la consommation du combustible par cheval-vapeur développé s'est abaissée depuis vingt ans dans de telles proportions que l'on peut accepter le chiffre de 3,000 tonnes comme assez rapproché de ce que demanderait le commandant en chef pour assurer le réapprovisionnement hebdomadaire de ses grandes unités de combat.

Il s'en faut bien qu'à la guerre on marche toujours à grande vitesse, et ce sont les grandes vitesses seules qui entraînent les fortes dépenses de charbon ; — 3,000 tonnes... nos grands paquebots, qui en déplacent 6,000 ou 7,000 au moins, les porteront volontiers. — Ainsi feront, on peut en être assuré, les croiseurs auxiliaires anglais : *Aurania*, *Etruria*, qui déplacent 7,000 tonnes et filent 17 nœuds avec des machines relativement économiques ; ainsi feront les italiens *Nord-America*, *Regina-Margherita*, qui ont la même capacité et la même vitesse.

Je l'ai dit déjà : il ne faut pas se faire d'illusion sur la valeur d'une ligne de communications exposée à tant de hasards ; un paquebot, si grand, si rapide, si bien aménagé qu'on le suppose, ne vaudra jamais des dépôts judicieusement placés. Mais enfin, on peut tenter l'aventure. L'avantage de permettre à notre armée navale de prolonger ses opérations, de poursuivre l'ennemi, de l'achever peut-être, serait assez grand pour justifier des tentatives plus téméraires.

Parlerai-je de la nécessité d'embarquer sur nos escadres des pilotes, des interprètes et de l'argent comptant ? — Rappellerai-je nos embarras dans la Baltique, dans la Mer du Nord, dans les golfes vaseux de la Chine ? — Certes, ce sont là des souvenirs présens à toutes les mémoires. En déduirons-nous que l'on ait pris toutes les mesures nécessaires, et que, si la guerre éclatait demain, nous serions en mesure de pourvoir tous nos bâtimens de pratiques sérieux, et les navires amiraux, au moins, d'interprètes autorisés ?

II.

Marcher à l'ennemi sans balancer, puisque nous nous estimons en mesure de le combattre avec avantage, l'attaquer partout où nous le rencontrerons et décider par une action vigoureuse de la

suprématie sur la mer, tel est le plus simple et souvent aussi le plus judicieux concept stratégique que puisse adopter, au début des hostilités, le chef de notre armée navale.

Marcher à l'ennemi, toutefois, cela suppose que l'on est exactement renseigné sur le point qu'il occupe et sur ses desseins. Sans doute, jusqu'au moment où la guerre a été déclarée, les communications des consuls, les inévitables indiscrétions de la presse, la connaissance que l'on a des points de concentration obligés des forces ennemies, ont dû fournir au ministre et au commandant en chef des renseignemens suffisans sur la position du gros de l'armée navale que l'on veut combattre. Mais, la déclaration faite, la plupart des moyens d'information disparaissent, et si quarante-huit heures s'écoulent entre l'interruption des communications directes et le départ de notre flotte, le commandant en chef tracera sa ligne d'opérations à l'aventure. Le plus souvent ce sera devant un port vide, devant une rade abandonnée que se présenteront ses vaisseaux déroutés, affaiblis déjà par une inutile consommation de charbon.

Il importe donc au plus haut point de prendre le contact avec l'armée navale ennemie aussitôt les hostilités ouvertes.

Difficile à réaliser autrefois, quand les éclaireurs, si bons marcheurs qu'ils fussent, étaient obligés de compter avec les vents, ce contact immédiat et continu devient possible lorsqu'on dispose de navires rapides et solides à la fois, capables de croiser devant un port quelque temps qu'il fasse, capables de refouler la mer pour aller en toute hâte porter au sémaphore le plus voisin un avis précieux.

L'idéal serait qu'une chaîne ininterrompue d'éclaireurs reliât la base d'opérations de notre escadre avec celle de la flotte ennemie. Cet idéal est irréalisable : en supposant que ces navires pussent communiquer par signal à dix ou quinze milles de distance, il en faudrait encore un nombre trop considérable. Ajoutons que les communications par signaux sont toujours précaires quand elles s'écartent des prescriptions usuelles de la tactique. — Mais cette condition n'est pas indispensable : formons avec les éclaireurs immédiatement disponibles, par exemple avec ceux qui font partie de l'escadre d'évolutions, une division légère à laquelle nous adjoindrons quelques-uns des torpilleurs de haute mer armés dans le port qui nous sert de base. Tâchons de donner comme noyau à cette division légère, sinon un cuirassé rapide et abondamment pourvu de charbon, *rara avis*, du moins un grand croiseur protégé, un navire enfin qui soit capable de tenir tête à ceux que l'ennemi ne tardera pas de dépêcher à cette division légère pour la

repousser hors de la vue de sa base d'opérations. Ce croiseur expédiera trois ou quatre fois par jour, et à tour de rôle, un aviso ou un torpilleur de haute mer au plus prochain sémaphore ou au port neutre le plus voisin pour tenir le commandant en chef au courant de tous les mouvemens de l'ennemi. Cette navette n'exigera guère plus de six de ces petits navires qui pourront même, à leur traversée de retour, marcher à une allure relativement réduite.

Que cette division légère ait à subir de sérieuses attaques, on en peut être assuré ; c'est aux croiseurs, aux découvertes, comme en 1778 à la *Belle-Poule* et à l'*Arethusa*, que reviendra l'honneur d'échanger les premiers coups de canon.

Il faut le dire, ces engagemens auront une grande portée morale. A l'enthousiasme que souleva dans la marine et dans toute la nation la victoire de M. de La Clocheterie, il est permis de juger que, si la *Belle-Poule* avait été capturée par l'*Arethusa*, la guerre maritime de 1778 à 1783 n'aurait pas couvert d'un si bel éclat les derniers jours de la monarchie.

« Si vous gagnez une bataille sur les Français, vous serez assurés d'en gagner beaucoup d'autres, disait Frédéric II à la fin de sa glorieuse carrière ; mais aussi, ajoutait-il, ne vous laissez pas vaincre dans la première rencontre ! »

Efforçons-nous donc de garder l'avantage dans ces premiers combats qui auront pour théâtre la côte ennemie.

Il faut s'entendre pourtant : ici l'avantage ne consiste pas précisément dans une victoire tactique, et notre division légère, isolée, relativement faible, ne saurait avoir la prétention de résister aux forces que l'ennemi jettera sur elle : il suffit que, cédant peu à peu, et sans se laisser entamer, elle entraîne, toujours combattant, ses adversaires au large, qu'elle les fatigue et qu'elle revienne sur leurs pas quand ils rentreront au port ; il faut aussi que son chef, distribuant ses torpilleurs de haute mer en éventail, sache diviser la poursuite et puisse répondre qu'en aucun moment la côte n'a été perdue de vue ; il faut enfin que, si l'armée ennemie quitte sa base d'opérations avant l'arrivée de notre escadre, il se jette à sa suite, quoi qu'il en puisse arriver ; qu'il s'efforce de deviner sa destination en déjouant ses contre-marches, qu'il expédie une de ses découvertes pour prévenir toutes les fois qu'il pense avoir recueilli un indice assuré, sans trop se démunir pourtant, afin de pouvoir lutter contre la division légère de la flotte ennemie... Rôle difficile, sans doute, le plus difficile que l'on puisse confier à un officier de vaisseau, comme celui de commandant d'une division de cavalerie indépendante est le plus difficile de ceux qui peuvent échoir à un officier de l'armée, car il exige à la fois une activité

infatigable et un sang-froid parfait, une intelligence prompte et un jugement sûr.

Que la vitesse, d'ailleurs, soit nécessaire aux navires qui composeront notre division légère, cela n'est pas douteux, et cette nécessité ressort des principes mêmes que nous posions plus haut; mais aussi, dans cette position aventurée, loin de tout secours, quelles machines robustes ne leur faudra-t-il pas? Tranchons le mot, quelles machines impeccables!

Mais revenons au gros de notre armée navale, qui, rapidement complétée par les navires tenus en réserve, appareille et prend son ordre de marche.

Qu'est-ce donc que cet *ordre de marche* que l'on oppose toujours à l'*ordre de combat?*

Pour une armée à terre, obligée de cheminer sur des routes tracées d'avance, dans des défilés étroits par conséquent, c'est l'ordre qui lui permet à la fois de progresser rapidement, avec régularité, avec cohésion, et de concentrer tous ses combattans à la hauteur de ses têtes de colonne en moins d'une journée.

Il est clair que la profondeur de cet ordre de marche, pour un effectif donné, dépend tout d'abord d'une condition qu'il n'est pas au pouvoir du commandant en chef de modifier, c'est-à-dire du nombre des voies dont il peut disposer pour atteindre son objectif.

Sur mer il n'en est pas ainsi : là, tout est chemin; et, sauf certains accidens géographiques ou hydrographiques dont l'influence est passagère, il semble que rien ne puisse contraindre une armée navale à adopter un ordre de marche en profondeur, en tout cas un ordre de marche différent de l'ordre de combat.

Pourquoi donc, dès la sortie des passes qui débouchent sur la haute mer, une armée navale ne se range-t-elle pas, en effet, comme si elle allait rencontrer l'ennemi?

Répondre à cette question ne serait pas facile si nous ne remontions à l'origine de « l'ordre. » Aussi bien cette étude, que nous nous efforcerons d'abréger, nous serait-elle indispensable plus tard pour apprécier la valeur des différens ordres de combat; nous pouvons donc l'entreprendre de provision.

Lorsque, en temps de paix, un certain nombre de navires obéissant au même chef prennent la mer et font route pour la même destination, il est certain que le seul lien naturel et essentiel entre toutes ces volontés particulières est l'identité du but à atteindre, du point d'arrivée.

Le seul lien naturel, disons-nous, car, remontant à l'origine de l'ordre, nous faisons momentanément abstraction des liens con-

ventionnels, de la déférence hiérarchique, par exemple, qui, à moins de mission spéciale, ne permet pas de dépasser le navire que monte le commandant en chef.

Qu'on laisse donc agir les diverses volontés particulières qui donnent l'impulsion aux différens navires, et peu à peu l'armée s'égrénera sur la route à suivre, chacun adoptant l'allure la plus convenable d'après les circonstances atmosphériques, d'après les facultés nautiques de son bâtiment.

J'ai à peine besoin de montrer les inconvéniens d'une telle méthode, en dehors même du point de vue exclusivement militaire : la route suivie à la mer, pour se rendre d'un point à un autre, est rarement une ligne droite, et ses inflexions dépendent d'élémens dont l'appréciation varie avec le caractère, l'expérience, les aptitudes professionnelles de chaque capitaine. Les routes ne seront donc pas identiques pour toutes les unités de l'armée navale, et le commandant en chef n'aura même pas la certitude de conserver autour de lui les navires pourvus des mêmes qualités, de la même vitesse que le sien. Vienne le mauvais temps, et, chaque bâtiment cédant à sa manière aux efforts de la mer et du vent, l'escadre se dispersera sur une aire considérable : dès lors les navires compromis ne pourront plus espérer de secours.

Il est donc nécessaire de marcher groupés, de naviguer « de conserve, » et c'est ainsi en effet que, depuis les temps les plus reculés, naviguent les bâtimens chargés, sous les ordres d'un chef unique, d'accomplir la même mission.

La navigation de conserve, qui n'implique guère d'autre condition que celle de ne pas perdre de vue ses compagnons de route, telle est l'origine de la navigation d'escadre, aujourd'hui si compliquée; le groupe, tel est l'ordre rudimentaire.

Mais que d'inconvéniens à lui reprocher! que d'à-coups dans la marche, que d'abordages involontaires, la nuit surtout; et lorsque les navires, pour les éviter, instinctivement élargissent leurs intervalles, combien de séparés du convoi, combien de perdus au lever du jour!

C'est ce qui arrivait presque toujours autrefois, et même aux marins les plus expérimentés, à ceux, par exemple, qui montaient cette vaillante escadre dieppoise du temps d'Henri II dont nous aurons peut-être l'occasion de commenter les hauts faits : « Et le lendemain septième, au poinct du jour, dit la chronique, l'armée se treuva aucunement séparée, parce que les navires n'avoient viré la nuict précédente si tôt les uns que les aultres. »

Au XVIIe siècle pourtant, quand la science de l'équilibre du bâtiment sous voiles se fut répandue et qu'une habile répartition de la

voilure en rendit le maniement plus facile, on crut pouvoir remédier à ces inconvéniens en obligeant les bâtimens d'une force navale à conserver entre eux un intervalle invariable et fixé d'avance : cette condition, à la vérité fort sévère, ne parut réalisable que si on en atténuait la rigueur en rangeant les navires sur une seule ligne et l'un derrière l'autre, en un mot en adoptant la « ligne de file. » Dans cet ordre, en effet, chaque bâtiment n'avait pas d'autre préoccupation que d'observer la distance qui le séparait du navire placé immédiatement avant lui : d'ailleurs ce n'était pas toujours très facile ; si le navire de tête diminuait de vitesse, il fallait que chacun de ceux qui le suivaient fût attentif à faire subir à son sillage la même réduction, sans sortir de la ligne, bien entendu ; s'il prenait de l'erre, au contraire, il fallait, à point nommé, déployer au vent la quantité de toile qui, sur chaque navire, devait procurer l'augmentation de vitesse convenable... Tout cela exigeait de l'instruction, de la pratique, une attention toujours éveillée, en tout cas un nombreux équipage où la fatigue de telles manœuvres pût se répartir sur un grand nombre de bras. Ces efforts, ces qualités du personnel, on ne pouvait les demander qu'aux bâtimens bien montés, bien armés, qui appartenaient au roi.

Dans la navigation de conserve, le groupe et la ligne de file, l'ordre rudimentaire et l'ordre perfectionné, établirent donc bientôt une différence essentielle, une différence que l'œil saisissait immédiatement entre un convoi de navires marchands et une flotte de guerre.

Disons ici que cette étroite obligation pour les escadres du roi de suivre un ordre parfaitement défini, satisfaisait autant à des considérations militaires qu'à des exigences purement nautiques.

On sentait que la navigation ordinaire, celle du temps de paix, était pour une escadre la meilleure école de navigation du temps de guerre et que celle-ci voulait des formations régulières, seules capables de suppléer par la coordination de tous les mouvemens individuels au défaut d'homogénéité d'une si grande réunion de navires disparates ; on sentait qu'on resserrait ainsi les liens de la discipline et de la confraternité d'armes, et bientôt, en effet, naissait au milieu des escadres, trop nombreuses pour que tous les capitaines pussent se connaître et s'apprécier, ce point d'honneur particulier qui défendait d'abandonner jamais son « matelot d'avant » et son « matelot d'arrière. »

C'était, du reste, le nombre même des unités de combat des flottes anciennes qui gênait, qui paralysait quelquefois leurs mouvemens : le vent et la mer n'agissaient pas de la même façon sur la tête et sur la queue de ces armées navales ; quelquefois les pre-

mières divisions voyaient leurs voiles se gonfler quand les dernières restaient immobiles, en plein calme; ainsi de l'escadre d'Ashby, arrière-garde de la flotte anglo-batave, le jour de la sanglante bataille de la Hougue. Ajoutons que l'imperfection des signaux laissait toujours le commandant en chef dans l'incertitude si ses intentions avaient été comprises par les derniers vaisseaux de son escadre, qui naviguaient derrière les limites de l'horizon.

Un des premiers progrès, et des plus utiles, fut de répartir cette masse confuse de navires entre trois ou quatre chefs subalternes à qui un mérite reconnu ou une haute situation sociale assuraient une autorité morale incontestée. Déjà, en 1544, l'amiral d'Annebaut, un précurseur trop peu connu, avait formé trois escadres de ses deux cents galiotes de guerre et constitué une division légère, dont le rôle était parfaitement défini, avec les cinquante galères du baron de La Garde. Chargé par François Ier d'attaquer la flotte anglaise et de dévaster le littoral britannique, l'amiral parut, le 18 juillet 1544, devant l'île de Wight, à l'abri de laquelle se tenait l'armée ennemie, mouillée dans le Solent et vers Portsmouth. Les Anglais refusant le combat au large, d'Annebaut prescrivit au baron de La Garde de les harceler avec ses galères jusqu'à ce qu'ils se décidassent à sortir de leur réduit. Le général des galères manœuvra si habilement qu'il coula un des vaisseaux anglais et réduisit le *Henri-Grâce-à-Dieu*, que montait l'amiral, à s'échouer à Gosport. L'armée anglaise ne pouvait se laisser ainsi détruire en détail : profitant d'une brise favorable qui se levait de terre, elle courut sur les galères françaises; celles-ci, tout en combattant, se replièrent sur les trois escadres d'Annebaut. L'amiral se flattait d'un engagement décisif lorsque, après une canonnade lointaine, les Anglais serrèrent le vent et reprirent leur mouillage. Les flottes de ce temps-là n'étaient pas approvisionnées pour tenir longtemps la mer; l'amiral d'Annebaut, désespérant d'en finir par une bataille en règle, opéra une descente à Sandown bay et ravagea complètement la florissante île de Wight.

Il faut pourtant descendre encore d'un siècle pour voir des flottes de 80 à 100 vaisseaux divisées d'une manière permanente en trois escadres : l'avant-garde, le corps de bataille et l'arrière-garde, dénominations arbitraires, du reste, pour la première et la dernière, car le caprice des vents pouvait mettre l'arrière-garde en situation d'ouvrir la marche ou de commencer le combat.

Chaque escadre se partagea bientôt en plusieurs divisions, et, comme le vaisseau-amiral, les navires que montaient les chefs d'escadres et les chefs de divisions arborèrent des pavillons particuliers, des marques distinctives. Ces officiers généraux eurent

qualité pour répéter les ordres du commandant en chef, pour en marquer l'exécution ou pour accélérer les mouvemens qui en étaient la conséquence par des signaux particuliers.

Pendant que la répartition des vaisseaux en escadres et en divisions mettait entre les mains des amiraux des instrumens plus souples et que l'exacte transmission des signaux assurait à leurs ordres une exécution plus précise, l'expérience de la grande guerre faisait sentir le besoin de multiplier les ordres de marche pour satisfaire à des circonstances variées et de fixer les règles qui devaient permettre à une flotte de passer sans confusion, sans accidens, d'un ordre à un autre.

C'était la naissance de la science des évolutions. La ligne de file, nous le disions plus haut, s'était imposée tout d'abord comme l'ordre de marche naturel, instinctif; mais cet ordre, quand il s'agissait de conduire 100 vaisseaux, avait le grand inconvénient de développer l'armée sur un espace considérable : si à la longueur (50 ou 60 mètres) de chacun de ces navires, nous ajoutons l'encâblure, 200 mètres environ, qui devait les séparer de leur « matelot d'avant, » on voit tout de suite qu'une flotte de 100 vaisseaux étendait sur la mer un mince cordon de 25 kilomètres, de 13 à 14 milles marins. C'est dire que le commandant en chef, encore qu'il se plaçât en général au milieu du corps de bataille, ne pouvait ni diriger efficacement sa pointe d'avant-garde, ni surveiller effectivement la queue de son arrière-garde. Que l'ennemi se présentât à l'improviste, au détour d'une côte, au sortir d'un banc de brume ou d'un grain de pluie, et l'action s'engageait en tête ou en queue, souvent contre le gré du commandant en chef, en tout cas sans que, de longtemps, il pût en prendre la direction. Il arrivait même que le succès se décidât avant que l'arrière-garde fût en mesure d'intervenir, et souvent il ne lui restait plus qu'à couvrir la retraite : ce fut le cas de l'armée anglaise de Blake, en 1653, dans sa rencontre avec la flotte hollandaise, commandée par l'illustre amiral Tromp : celui-ci, qui avait concentré ses forces en formant ses 70 vaisseaux en trois colonnes, se jeta sur le centre de la flotte anglaise, développée sur un espace de 12 milles, et l'écrasa avant que l'arrière-garde eût le temps d'accourir. — Nous avons vu tout à l'heure que l'arrière-garde de l'armée combinée, à la bataille de la Hougue, avait été retardée par le calme alors que le gros et l'avant-garde recevaient déjà la brise qui poussait sur eux l'audacieuse flotte de Tourville; pendant trois heures, les 25 vaisseaux de Shovel ne purent tirer un coup de canon, et c'est à cette circonstance, autant qu'à l'héroïsme des siens, que l'amiral français dut de n'être pas accablé dès le début de ce combat trop inégal.

Mais on n'avait pas tardé à remédier au grave inconvénient de la ligne de file, et, à partir du moment où l'on avait pu répartir les vaisseaux en plusieurs escadres, on avait imaginé l'ordre en colonne, où l'armée se rangeait sur autant de lignes de file parallèles qu'elle comptait d'escadres distinctes. — Pour le maintien de cet ordre de marche, déjà plus difficile que la simple ligne de file, deux préoccupations s'imposaient aux capitaines : ils avaient à conserver à la fois leur distance au navire qui les précédait et l'intervalle, invariablement fixé, qui les séparait de la colonne voisine. — On se résignait à cette complication en faveur de l'avantage de garder la flotte plus massée, mieux concentrée dans la main de son chef.

Duquesne et Tourville adoptèrent souvent cet ordre en colonnes pour leurs grandes flottes; nous venons de voir que Tromp leur en avait donné l'exemple.

D'autres ordres de marche durent leur origine à des exigences purement militaires : l'ordre de front, très difficile à garder pour des navires à voiles, pouvait convenir lorsqu'une escadre nombreuse entreprenait d'intercepter un convoi que ses éclaireurs lui avaient signalé : c'est une disposition de ce genre qu'adopta le lieutenant-général Gabaret pour arrêter et pour rejeter sur les vaisseaux de Tourville une bonne partie du convoi anglais de Smyrne qui s'efforçait de s'élever au large (affaire de Lagos : 1693).

Quand une armée navale chassait une escadre inférieure en forces, la rigide ligne de file ou même l'ordre en colonnes ne pouvaient satisfaire au besoin de « mordre » sur l'ennemi, de l'arrêter en l'obligeant à répondre ou en avariant ses agrès. Il fallait, dans ce cas, rompre la formation de marche des vaisseaux et laisser prendre la tête aux meilleurs marcheurs, derrière lesquels s'échelonnaient en éventail, prêts à les soutenir, ceux qui les suivaient naturellement dans l'ordre des vitesses. Ainsi se formait, sous la pression des circonstances, un ordre nouveau, l'angle de chasse. Pour avoir voulu conserver trop longtemps ses vaisseaux en ligne de file pendant qu'il poursuivait l'escadre de Rooke, au début de cette affaire de Lagos dont nous parlions tout à l'heure, Gabaret perdit l'occasion d'infliger à cette armée navale un désastre qui nous aurait consolés de notre échec de la Hougue.

Des considérations inverses de celles que nous venons d'exposer amenaient l'escadre en retraite à adopter une formation angulaire dont le saillant, occupé par les vaisseaux les plus robustes et les mieux armés, était tourné vers l'ennemi.

En 1653, près de Portland, Martin Tromp, forcé de se retirer devant la flotte anglaise renforcée après son premier échec, couvrait avec ses vaisseaux de guerre ainsi disposés la masse du

convoi de galiotes hollandaises que Monk et Dean voulaient lui enlever.

Tels étaient, dans la tactique de marche d'autrefois, les ordres les plus employés : de toutes ces formations, la ligne de file restait de beaucoup la plus appréciée, parce qu'elle était la plus commode pour les capitaines, sinon pour le commandant en chef. D'ailleurs, à mesure que les escadres, composées d'unités plus coûteuses et plus puissantes, devenaient aussi moins nombreuses, à mesure que les vaisseaux mieux voilés et mieux construits devenaient plus rapides, on voyait s'atténuer le grave inconvénient de cet ordre tout en longueur... Disons surtout que la ligne de file était à la fois un ordre de marche acceptable et l'ordre de combat à peu près indiscuté : en l'adoptant on n'avait pas à évoluer devant l'ennemi, et cet avantage emportait tout.

A la vérité, il n'en était pas de même d'un élément des armées navales qui, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, a joué un rôle important dans les combats de mer, j'entends les galères : ces navires, qui employaient la voile pour la navigation courante, mais qui combattaient à l'aviron en présentant la proue à l'ennemi, avaient adopté un ordre de combat différent de l'ordre de marche : ils naviguaient en ligne de file ou en colonnes et combattaient en ordre de front, quelquefois en avançant les deux ailes pour former une sorte de croissant.

Mais de 1733 à 1866, pendant près d'un siècle et demi, les navires qui se battaient en présentant l'avant à l'ennemi disparurent de nos mers, et ce long intervalle, où se consolidait le triomphe de la ligne de file, vit grandir l'importance des évolutions régulières qui permettaient de passer sans confusion, sans abordages, de cet ordre primordial à tous les autres.

Ce fut sous Louis XVI que la science des évolutions, favorisée par les recherches de l'Académie de marine et par les progrès des constructions navales, atteignit son apogée. Malheureusement cette supériorité de la tactique de marche devait avoir pour conséquence une réelle infériorité de la tactique de combat, parce que l'on ne sentit pas assez vivement que, si la navigation normale d'une grande flotte pouvait s'accommoder de règles inflexibles destinées à assurer la sécurité et le bon ordre, les circonstances variées du combat exigeaient plus de souplesse, plus de liberté dans les formations, et devaient autoriser les chefs de division, les commandans même, à prendre, sous leur responsabilité, l'initiative d'une manœuvre urgente, d'un mouvement décisif.

Le temps marchait cependant, et ce siècle naissait où la science, poursuivant l'idéale conquête de l'énergie, distribuait aux indus-

tries humaines les forces latentes qu'elle découvrait sur son chemin. La vapeur, enfin asservie, allait permettre aux vaisseaux, jusque-là réduits à composer avec les élémens, de lutter contre eux et bientôt de les vaincre. Le jour où les premiers pyroscaphes vinrent prendre une place modeste à côté des superbes et dédaigneux vaisseaux à voiles, les esprits clairvoyans jetèrent un regard attristé sur ces figures compliquées du *Livre des signaux*, où l'on s'était plu depuis tant d'années à chercher la suprême expression de la tactique navale.

Pourtant, comme on répugne tout d'abord, par indolence d'esprit, par crainte de l'inconnu, par respect du passé, à pousser jusqu'à leurs dernières limites les conséquences d'une découverte féconde et les avantages d'un engin nouveau, on ne vit pas tout de suite, — peut-être ne voulut-on pas voir, — que la raison d'être essentielle des évolutions expressément réglées dans le temps et dans l'espace allait disparaître avec la difficulté que les anciens vaisseaux, privés d'un moteur propre, éprouvaient à exécuter sans confusion, sans risque d'abordages, les changemens de route exigés par le passage d'un ordre à un autre.

On fut frappé au contraire de l'aisance avec laquelle les vaisseaux à vapeur se tiraient des évolutions les plus difficiles et l'on s'ingénia à multiplier les ordres, à les compliquer, à resserrer plus étroitement les bornes de l'initiative individuelle par des règles plus précises et plus rigoureuses. On avait déjà des escadres d'évolutions ; on leur donna plus d'importance ; on insista sur le but qui leur était proposé et que définissait suffisamment leur dénomination officielle ; on eut soin d'y faire passer le plus grand nombre possible d'officiers pour s'assurer en tout temps des capitaines initiés aux mystères d'une science de convention. Bientôt le meilleur commandant dans une marine militaire fut réputé non pas celui qui savait le mieux la guerre, qui en avait étudié les aspects variés, évalué les chances, sondé les ressorts profonds, mais celui qui se rappelait exactement avec quel angle de barre et quel nombre de tours d'hélice il fallait parcourir les diverses phases d'une évolution.

Dans cet entraînement général, toutefois, une résistance se produisit : il y a vingt ans déjà un vice-amiral, un de ceux que la marine française se tient pour honorée de trouver encore à sa tête, ayant pris le commandement de l'escadre de la Méditerranée, s'avisa de remonter aux sources mêmes de la tactique et découvrit clairement que, pour passer d'un ordre à un autre, il n'était besoin que de permettre à chaque navire de suivre le chemin le plus court entre son ancien poste et le nouveau, en observant seulement les

règles, connues et pratiquées de tous les marins, qui préviennent les abordages entre navires voisins.

Ce concept, à la fois simple et hardi, devait soulever des objections très vives et une opposition longtemps victorieuse : c'est le sort des idées justes... Il n'a pas fallu moins que les manœuvres entreprises depuis trois ans, et surtout le simulacre d'attaque et de défense de nos côtes du mois de juillet dernier, pour convaincre la majorité de nos officiers qu'à la guerre on aurait d'autres soucis que celui de tracer sur la face des eaux des courbes harmonieuses et des lignes savamment entrecroisées. On a senti qu'au-dessus de ces inutiles évolutions il y avait des mouvemens d'un tout autre caractère, imposés par les circonstances, des dislocations et des concentrations rapides qui n'avaient pour objet que de présenter à l'ennemi, en un point donné et au moment voulu, une ou plusieurs divisions groupées dans un ordre quelconque. — Il a fallu convenir que le soin de s'éclairer à grande distance pour se couvrir contre toute surprise, de reconnaître à temps, la nuit surtout, l'ami de l'ennemi, de maintenir dans un sang-froid parfait des équipages quelquefois impressionnables, allait absorber la meilleure part de l'attention des états-majors, et que ces états-majors eux-mêmes devaient tenir un large compte de la fatigue nerveuse, de la rapide usure des forces, en un mot des effets physiologiques de l'état de guerre, un peu trop oubliés peut-être.

Ce n'est pas tout : on a dû constater qu'il était difficile, au moins dans les premiers jours, d'exiger des bâtimens tirés en toute hâte de la réserve, la somme d'efforts que fournissaient ceux de l'escadre permanente : le service des signaux, pour m'en tenir à l'ordre d'idées qui nous préoccupe spécialement, ce service si important dans une force navale et auquel on avait laissé prendre une extension sans doute excessive, a paru souffrir, en Angleterre comme en France, de l'inexpérience ou du défaut d'exercices suivis des timoniers de la réserve.

De cet ensemble de faits, — et j'en néglige d'aussi probans, — ne résulte-t-il pas pour le commandant en chef la convenance de n'ordonner que les mouvemens indispensables, assez indiqués par les circonstances pour que les capitaines et les officiers de quart puissent suppléer aux indications insuffisantes ou erronées de la timonerie? — N'en résulte-t-il pas aussi l'avantage de n'exécuter de changemens de route, — ou de direction, — que par la contre-marche, ce qui entraîne l'adoption de la ligne de file ou d'une formation dérivée de la ligne de file comme ordre de marche à peu près exclusif? — Dans ce cas, en effet, chaque cuirassé, n'ayant d'autre préoccupation que de se tenir exactement dans les

eaux de son matelot d'avant, viendra tourner au point même où celui-ci aura tourné.

Mais, objectera-t-on, si nous adoptons la ligne de file comme formation de marche normale, nous retombons dans les inconvéniens qu'on lui avait reconnus pour une action imprévue : sans doute nos vaisseaux marchent mieux qu'autrefois et manœuvrent plus librement ; mais l'ennemi va vite, lui aussi, et ses cuirassés évoluent aussi bien que les nôtres... S'il se présente inopinément, le commandant en chef aura-t-il le temps de rompre l'ordre de marche et d'amener à la hauteur de sa tête de colonne ses derniers navires, restés en arrière de près de 4,000 mètres, avant que le combat s'engage ? Ne sera-t-il pas, en un mot, surpris en flagrant délit de manœuvre?

Nous pourrions répondre que ces justes observations prouvent seulement la nécessité de disposer autour de l'armée navale, et à bonne distance, un réseau d'éclaireurs dont les mailles restent assez serrées pour qu'une surprise de ce genre soit toujours déjouée ; mais nous ne sommes pas obligés d'adopter expressément la ligne de file et nous faisions allusion tout à l'heure à une formation dérivée de cet ordre primordial, formation qui nous assurera les avantages de la ligne de file et qui en fera disparaître le plus grave, le seul inconvénient même, la longueur.

Cette formation, c'est l'ordre de file par pelotons, disons mieux, par groupes.

Le peloton n'est pas nouveau dans nos escadres : en 1855 déjà, il était préconisé en ces termes par l'amiral Bouët-Willaumez, qui en faisait la base d'un ordre de front maniable et peu étendu :

« Dans cet ordre, les vaisseaux des chefs d'escadre, — ou des chefs de division, — seuls doivent se tenir à la hauteur du commandant en chef, en observant de maintenir les intervalles convenables entre eux ; les autres vaisseaux naviguent « pelotonnés, » c'est-à-dire sans ordre, autour de leurs chefs respectifs, qu'ils ont soin de ne pas dépasser, toutefois. — L'ordre de front en pelotons, n'astreignant que les chefs d'escadre à observer leur alignement, rend la marche d'une flotte plus libre, et par suite moins pesante. »

Ainsi, il y a trente-cinq ans, l'éminent officier général, plus heureusement inspiré peut-être dans ce seul paragraphe que dans toute la suite de son étude sur la tactique d'une flotte à vapeur, reconnaissait l'avantage de revenir au groupe primitif, auquel il donnait le nom de peloton, et se contentait fort judicieusement, pour maintenir son ordre, d'en fixer le linéament essentiel en donnant un poste déterminé à chacun des chefs de groupe.

Il n'en faut pas plus, en effet.

Ce n'était point, il faut l'avouer, l'avis des rédacteurs de nos tactiques officielles : on s'empara du peloton, que l'on fit coïncider avec la division de trois cuirassés, mais on s'empressa de le régulariser, de lui donner une forme invariable en le jetant dans le moule des figures géométriques; et le groupe commode et souple qu'avait entrevu l'amiral Bouët-Willaumez, devenu officiellement « le peloton d'escadre, » se présenta aux yeux des admirateurs des formations rigides sous l'aspect séduisant d'un triangle rectangle isocèle.

Eh bien ! ce n'est pas le peloton de la tactique officielle qu'il nous faut, et si nous acceptons en principe le chiffre de trois cuirassés comme composition normale de notre groupe, coïncidant ainsi avec l'unité administrative appelée division, du moins voulons-nous que, de ces trois navires, seul celui qui portera le chef de groupe soit astreint à se tenir à une distance invariable du vaisseau amiral. Les deux autres, qu'on les laisse faire, qu'on ne leur impose d'autre condition que de ne pas dépasser leur chef de groupe; que l'on s'en rapporte du soin d'éviter les collisions à l'attention des capitaines ou des officiers de quart ! — Qui donc a jamais vu un abordage entre navires, marchant avec la même vitesse dans la même direction ? Toutes les catastrophes que l'on peut citer, aussi bien celles de la *Reine Blanche* et du *Forfait* que celles du *Grosser Kurfürst* et de l'*Ironduke*, furent amenées par des évolutions, où le souci d'observer des règles trop compliquées paralysait le sens marin des capitaines.

D'ailleurs, peu à peu, dans ce groupe irrégulier, une sorte d'ordre instinctif se manifestera : le jour, on resserrera les distances, on s'habituera à côtoyer le chef de division, à former avec lui une sorte de masse compacte dont l'utilisation se trouvera aisément, le jour du combat : jeu dangereux, dira-t-on : non pas ! Mais entraînement progressif, involontaire même; et surtout exercice excellent, plus propre à former le coup d'œil des officiers, à leur souffler la hardiesse, que toutes les évolutions de la tactique officielle.

La nuit, au contraire, on s'écartera un peu du chef de groupe, pour tenir compte de la difficulté d'apprécier exactement les distances, et ce chef de groupe, en dernière analyse, restera le maître d'inviter un téméraire à augmenter sa distance ou un pusillanime à la diminuer.

Que devient la ligne de file ainsi formée par groupes, au lieu de l'être par navires ? — Supposons que le commandant en chef signale à ses lieutenans que l'intervalle entre chaque chef de groupe sera de 2 encâblures ou 400 mètres : les quatre groupes

échelonnés ne tiendront pas plus de 1,600 ou 1,700 mètres, au lieu de 4,000. — Assurément, une formation aussi ramassée satisfait à toutes les exigences.

Les circonstances seront-elles nombreuses où il faudra passer de cet ordre de file par groupes à la ligne de file par navires? — Je ne le pense pas : le groupe, tel que nous l'avons conçu, tel qu'il sera formé souvent dans la pratique quand les cuirassés ne s'effraieront plus de leur propre masse, peut fort bien se réduire à un front de 150 mètres. Quel est le détroit, quel est même le chenal qui ne puisse lui livrer passage? — Il n'est pas question ici de l'entrée d'un port, bien entendu, et nous ne nous occupons que de la navigation courante.

Reste la brume : encore faudrait-il qu'elle fût épaisse pour que ces trois navires, ainsi placés coude à coude, ne pussent s'apercevoir ; et si elle est si compacte, la ligne de file par unités n'est-elle pas l'ordre de marche le plus dangereux, quand il s'agit de cuirassés dont l'avant est armé d'un éperon tandis que l'arrière porte, fort mal défendus, les organes essentiels de la propulsion et de la direction, l'hélice et le gouvernail!

Pour le combat, enfin, pour la rencontre inopinée du moins, en admettant que le cas puisse se présenter, cet ordre de file par groupes ne s'éloigne-t-il pas trop de l'ordre de front ou de ses dérivés, dont l'emploi paraît s'imposer à des navires qui combattent en présentant la pointe à l'ennemi?

A cette question, nous répondrons un peu plus tard, quand nous étudierons la tactique de combat; mais, dès maintenant, nous pouvons affirmer, dans une sorte de *postulatum*, que l'armée navale ainsi rangée n'aura rien à craindre de l'ennemi, et que toute manœuvre enveloppante serait aisément déjouée par une abatée rapide de l'un des groupes sur tribord ou sur bâbord.

A l'adoption du groupe, *comme unité de manœuvre*, nous allons trouver d'ailleurs un avantage d'un genre particulier, auquel les officiers qui ont la pratique des escadres d'évolutions ne seront pas insensibles : c'est que ce groupe si bien lié restera directement sous les ordres, dans la main, pour ainsi dire, du chef de division. — Aujourd'hui, dans la pratique du service d'escadre, la division n'est qu'une unité administrative ; son chef voit borner son rôle à transmettre les ordres du vice-amiral, à réunir un grand nombre « d'états » dont la nécessité n'est pas toujours justifiée, et à présider des commissions techniques. A la mer, le plus souvent simple spectateur des évolutions ordonnées par le commandant en chef, cet officier général se contente de répéter les signaux du navire amiral et doit croire son ambition satisfaite quand le navire qui porte son pavillon les exécute correctement.

En fait, le vice-amiral dirige tous les navires de son escadre individuellement; il leur adresse des signaux particuliers, il les presse ou les retient, les loue ou les gourmande.

Il n'y a pas à marchander : les chefs de division sont annihilés ; ils s'y résignent sans doute, mais ils le sentent, et quelquefois avec amertume. En tout cas, leurs capitaines s'habituent à ne considérer le cuirassé qui les porte que comme une unité de combat ordinaire : ailleurs est l'impulsion, ailleurs aussi vont les regards.

Comment ne s'est-on pas préoccupé de parer à un si grave défaut de la tactique officielle ou plutôt de nos traditions ?

Comment n'a-t-on pas compris qu'enlever au chef de division toute action immédiate sur ses navires, c'était une singulière manière de le préparer au rôle capital qui peut lui échoir dans une rencontre, alors que le succès dépendra de son initiative, de l'impulsion vigoureuse, entraînante, qu'il saura communiquer à des capitaines et à des équipages qui ne l'ont jamais ressentie jusque-là ?

Mais n'insistons pas en ce moment sur des conséquences dont l'exposé trouvera mieux sa place dans une étude plus approfondie. — Il nous suffit d'avoir montré le mal et, nous l'espérons du moins, d'en proposer le remède en préconisant un large emploi des formations par groupes compacts, intimement liés, recevant leur impulsion de leur chef immédiat, à qui seul s'adresseront les signaux du commandant en chef, à qui seul appartiendront l'initiative des mouvemens et le choix de la route que doit suivre le groupe.

Nous ne pouvons évidemment entrer ici dans le détail des applications de l'idée générale de la tactique par groupes. Nous n'avons surtout pas la prétention de répondre d'avance aux objections qu'elle peut soulever et que soulèvent toujours les idées rajeunies, aussi bien que les conceptions nouvelles.

Nous affirmons seulement qu'il faut, de toute nécessité, simplifier la tactique de marche en s'arrêtant à un ordre à peu près exclusif, l'ordre de file par groupes, en substituant les formations aux évolutions, en tenant les groupes aussi serrés que possible autour de leur chef et en fortifiant l'action de ce dernier sur ses deux satellites. Nous remettons à plus tard, quand nous examinerons la tactique de combat, après avoir étudié celle des éclaireurs, le soin de montrer le parti que l'on peut tirer du groupe dans une bataille navale, à condition de lui donner une composition convenable.

Ainsi, poussés par un invincible besoin de simplification, nous revenons au groupe primitif et à l'ordre primordial. A ce besoin,

qui est général, et qu'il nous serait facile de retrouver dans la conduite des énormes armées modernes, il y a des raisons profondes : l'esprit humain, du moins l'esprit des hommes que la Providence n'a pas marqué du sceau du génie, n'est capable d'embrasser qu'un nombre restreint de combinaisons ; il en est moins capable encore à la guerre, où la lutte contre l'instinct de conservation et les soucis de la responsabilité absorbent une forte part des facultés intellectuelles. Or depuis vingt ans nos navires sont devenus, nous l'avons dit, des usines flottantes, des machines admirables, mais trop compliquées ; et pourtant, alors qu'à ces outils de plus en plus délicats il faudrait des ouvriers de plus en plus habiles et rompus à leur spécialité par une longue pratique, la société moderne prétend nous donner un nombre considérable, un nombre superflu d'hommes ignorans qui ne font que passer à bord de nos navires et disparaissent à peine instruits.

Le meilleur de l'attention et de l'effort des capitaines se dépense donc à pénétrer l'infini détail des mécanismes, à « apprendre leur bateau, » tandis que leurs officiers, enfoncés dans le pur technisme, s'adonnent à la tâche ingrate d'instruire un personnel sans cesse renouvelé.

Eh bien ! ce qu'il reste d'un temps précieux, faut-il le consacrer à l'étude des opérations militaires ou à celle d'une tactique d'évolutions surannée?

Le choix ne saurait être douteux : cessons d'embrasser l'ombre pour le corps ; tournons-nous enfin vers la réalité et familiarisons-nous avec ces problèmes redoutables qui se dresseront un jour devant nous... En un mot, apprenons la guerre. Sans doute il en est temps encore, mais peut-être n'y a-t-il plus un moment à perdre !

***.

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

FRAGMENT DES MÉMOIRES MILITAIRES DU COLONEL VIGO ROUSSILLON (1793-1837)

PREMIÈRE PARTIE.

Les sciences militaires ont fait, depuis un siècle, d'incontestables progrès; ceux de la balistique particulièrement et des projectiles explosibles ont produit, dans toutes les autres branches, une véritable révolution. L'ancienne fortification a été abandonnée, toutes les tactiques ont dû être changées. Les charges de l'infanterie, et de la cavalerie sur l'infanterie, sont devenues presque impossibles, en présence des armes à tir rapide; le combat corps à corps tend à disparaître. Regrettons-le, car c'était autrefois un élément de supériorité pour les Français, comme le prouvent les récits qui vont suivre.

Les effectifs ont décuplé; partout, en Europe, on cherche à remplacer la qualité par le nombre. On se préoccupe avant tout de transporter, en quelques jours, à de grandes distances, 500,000 hommes et 100,000 chevaux, avec un immense matériel. Il faut arriver les premiers! Et l'on espère vaincre les grandes difficultés administratives qui résulteront de ces agglomérations inouïes de combattans.

L'art de la guerre s'est-il amoindri et doit-il devenir, comme on l'a dit, une science exacte? Après l'avoir ramené à une science morale et politique, croit-on pouvoir le remplacer aujourd'hui par des formules? Nous ne le pensons pas, parce que entre deux armées opposées,

disposant toutes deux d'engins équivalens, la valeur morale du soldat reprend son importance et son influence. Elle doit, comme autrefois, décider de la victoire ou plutôt du succès final de la guerre.

Il peut donc y avoir encore aujourd'hui un certain intérêt à rechercher comment nos pères ont acquis les grandes qualités militaires qui, il y a bientôt un siècle, ont produit leurs éclatans succès.

L'histoire n'expose guère que l'ensemble des opérations et les résultats obtenus ; seuls les mémoires militaires peuvent faire connaître les détails de la tactique, la manière de combattre, et nous donner des indications psychologiques indispensables pour expliquer tant de hauts faits.

Les soldats de la première république étaient, en grande partie, des volontaires, et le livre si intéressant, si consciencieux, de M. Camille Rousset a montré qu'ils n'avaient pas, à l'état *inné*, toutes les vertus guerrières ; mais ils avaient trouvé, dans les débris de l'armée royale licenciée, d'excellens cadres. L'expérience de la guerre fit le reste.

Le colonel Vigo Roussillon, mon père, a été l'un de ces volontaires. Il a débuté dans un des bataillons de l'Hérault, qui formèrent la 129e, puis le 25 ventôse an IV (17 mars 1795) la 32e demi-brigade, et avec ce corps célèbre il a servi aux armées des Alpes, d'Italie et d'Égypte.

Il a laissé des mémoires militaires, ou plutôt un journal de guerre, qui donne une idée assez exacte de la manière de combattre de notre vaillante infanterie, et qui explique nos brillans succès en Italie et en Égypte.

Ce journal, écrit tout simplement pour la famille, n'était point destiné à la publicité. Les considérations qui précèdent m'ont décidé à en faire paraître des extraits et particulièrement ce qui concerne la campagne d'Égypte.

Convaincu naturellement, plus que personne, de la véracité et de la sincérité de l'auteur, j'ai conservé ses récits dans leur intégrité. Quand il m'a paru nécessaire, pour expliquer les événemens, d'ajouter ou des faits que mon père lui-même m'a racontés, ou d'autres qu'il n'avait pu voir, parce qu'ils dépassaient le cercle étroit du champ de bataille, je l'ai fait dans des notes que j'ai signées de mes initiales P. V. R.

Mon père est mort en 1844, j'avais vingt-trois ans, et j'étais officier. Les récits de ses campagnes ont bercé mon enfance et passionné ma jeunesse. Après quarante-cinq années de services, je me suis fait à mon tour des convictions fondées sur la vieille expérience de mon père, plus encore que sur la mienne. Je vais mon-

trer où je les ai puisées, car elles sont comme les conclusions des mémoires de mon père. Les voici :

On a fait trop de concessions à la légende dans l'histoire des volontaires de 1792, ils n'ont possédé toutes leurs qualités qu'après plusieurs années de guerre. Ainsi, les soldats de 1796, en Italie, s'étaient formés en faisant, pendant quatre ans, la guerre de montagne, dans les Alpes et sur les Pyrénées.

On a admiré, avec raison, les conceptions stratégiques et les inspirations tactiques du général Bonaparte en Italie, son audace et son habileté en Égypte, mais on n'a peut-être pas assez dit que l'un de ses principaux mérites a été d'avoir bien jugé ce que l'on pouvait demander à de pareils soldats. Ceux-ci ont eu, eux, le mérite de l'exécution.

Aujourd'hui que tous les grands états de l'Europe prétendent former d'immenses armées, avec des *involontaires*, non choisis, qui auront deux ans de *garnison*, peut-on espérer que l'on obtiendra quelque chose de comparable à l'armée de 1805 ?

Ce qui faisait la supériorité des soldats de ce temps, c'étaient : l'habitude du danger et la confiance qui en résulte ; la résistance à la fatigue et aux intempéries ; la résignation aux privations et aux souffrances, toujours inévitables à la guerre.

Pour faire connaître l'auteur des mémoires dont je vais transcrire ici une partie, il me suffira de copier l'introduction qu'il a lui-même écrite pour son journal de guerre. Je ne saurais trouver un meilleur prologue. P. V. R.

I.

J'ai servi mon pays de 1792 à 1837, c'est-à-dire pendant quarante-cinq années. J'ai fait, presque sans interruptions, vingt-deux campagnes, et j'ai pris part à soixante-quatorze combats, dans lesquels j'ai reçu six blessures.

Engagé volontaire le 1er mars 1793, j'étais major (lieutenant-colonel) en 1813 ; chevalier de la légion d'honneur à la fondation de l'ordre, j'étais fait officier en 1811, en Espagne, après une grave blessure. J'ai fourni, on le voit, une longue carrière militaire et j'ai fait successivement la guerre sur les Alpes, en Italie, dans le Tyrol, en Égypte, en Autriche, en Allemagne, en Pologne, en Espagne et malheureusement aussi en France.

Pendant ces voyages incessans, je me suis appliqué à écrire une sorte de journal de mes campagnes. J'ai été assez heureux pour ne pas perdre les notes nombreuses qui avaient été écrites au jour le jour. Beaucoup d'entre elles ont été prises sur les champs de bataille même qu'elles décrivent.

Je ne me suis pas fié aux rapports d'autrui ; je n'ai écrit que ce que j'avais vu moi-même et je me suis appliqué à raconter les choses

comme elles se sont passées. Les appréciations que j'ai reproduites sur la conduite ou les talens de certains généraux étaient celles de toute l'armée ; je les ai partagées quand elles m'ont paru justes.

Je n'ai eu ni le désir, ni le temps d'attacher à ces récits aucune autre prétention que la vérité, et j'ai voulu leur laisser tout leur caractère militaire : c'est un journal de guerre nécessairement concis, que je destine à ma famille, et dans lequel je n'ai pu introduire que bien peu de réflexions sur les événemens et sur les hommes.

Je suis né à Montpellier le 28 octobre 1774. J'avais à peine dix-huit ans quand se forma la première coalition contre la république française. Au commencement de 1793, témoin de l'enthousiasme qui, dans toute la France, faisait voler la jeunesse aux frontières, je brûlais du désir de me joindre aux braves qui, déjà, avaient pris les armes pour défendre la patrie menacée. Dans chaque département s'étaient formés des bataillons de volontaires, et, depuis un an, conjointement avec les régimens de l'ancienne armée royale, ils composaient les armées de la république. J'éprouvais une sorte de honte de n'être pas encore parti, quand un de mes amis intimes, sergent-major au 1er bataillon des volontaires de l'Hérault, me proposa de servir dans ce corps, qui était à l'armée d'Italie. J'acceptai cette offre avec empressement, enthousiasmé d'avance par l'idée d'aller porter les armes en un pays si célèbre dans l'histoire, mais il me fallait le consentement de ma mère. Elle était veuve et avait cinq enfans. Deux fils, mes aînés, étaient déjà sous les drapeaux. Ma mère me représentait qu'elle allait rester seule, sans appui, avec deux filles en bas âge. Elle résista longtemps et j'eus bien de la peine à obtenir son consentement ; à la fin elle me l'accorda. Je courus au district et j'en sortis soldat. C'était le 1er mars 1793. J'entrais, en qualité de volontaire, au 1er bataillon de l'Hérault. Ma mère pleurait ; je l'aimais tendrement, notre séparation fut très douloureuse.

Le lendemain, je quittais Montpellier et me mettais en route pour rejoindre mon bataillon à Nice, où était le quartier-général de l'armée d'Italie, alors commandée par le général d'Anselme.

J'eus le plaisir de retrouver à Nice mon frère aîné qui servait, comme fourrier de grenadiers, dans le régiment de Barrois. Il a été tué, en 1796, en Italie, et mon second frère en Égypte.

Le quartier-général de l'armée d'Italie était, depuis le 28 décembre 1792, à Nice. J'appris, dans cette ville, que mon bataillon occupait, dans les Alpes-Maritimes, la position du Col-Noir.

Je séjournai à Nice seulement vingt-quatre heures, pour recevoir mon uniforme, un sabre, un fusil, des cartouches ; mais j'ignorais comment se chargeait ce fusil et comment on devait s'en ser-

vir. Il ne fut nullement question de mon instruction militaire. Dès le surlendemain de mon arrivée à Nice, je fus coucher au bourg de l'Escarène. Le jour suivant, j'abandonnai la grande route qui conduit à Sospello, pour prendre celle qui, par le village de Luceran, se dirige vers le Col-Noir, où mon bataillon devait se trouver au bivouac. Je le joignis au moment où il se mettait en marche pour attaquer les avant-postes de l'ennemi.

Je suivis mes camarades au feu, et comme je n'avais jamais touché un fusil, ils m'apprirent, tout en marchant, à le charger, à viser et à faire feu. Quoique ce fût mon début, je n'éprouvai aucune crainte, et même le combat me parut trop tôt terminé. Il est vrai que de part et d'autre on tirait d'un peu loin. Je ne vis tomber aucun de mes voisins et je tirai beaucoup de coups de fusil, sur la fumée des ennemis, sans pouvoir juger de leur effet.

Les Piémontais furent chassés de leurs positions et chaudement poursuivis par les volontaires et les soldats des régimens de ligne, qui rivalisaient d'ardeur. Le soir, nous fîmes des feux et, pour la première fois, je passai au bivouac une nuit qui me parut longue. J'avais froid. Je n'avais, pour me couvrir, que mon uniforme, c'est-à-dire une veste et un habit. Nous n'avions pas de capote, et aucune sorte de couvertures. Dans cette saison (15 mars), les Alpes étaient encore toutes couvertes de neige, les nuits étaient glaciales. Je me trouvais heureux d'avoir été élevé durement, d'avoir été habitué, dès l'enfance, à ne jamais m'approcher du feu, à passer la nuit nu-tête, à être, en toutes saisons, peu vêtu. En quelques jours, je me fis si bien à cette vie nouvelle, que, au bivouac, dans les hautes régions des Alpes, souvent sur la neige ou la glace, je dormais, loin du feu, pendant une nuit tout entière.

Le lendemain, nous délogeâmes les ennemis de leurs positions dans la vallée de Lantosca, puis l'armée fut mise en cantonnemens. Le 1er bataillon de l'Hérault prit le sien au village de la Boullène, où nous éprouvâmes un manque absolu de toutes choses. Les vivres ne nous parvenaient qu'avec la plus grande difficulté. Les barbets, milice du pays, se postaient sur les passages difficiles que devaient traverser nos convois, attaquaient ceux-ci, les pillaient, massacraient leurs escortes, quand elles étaient faibles, et s'emparaient de nos vivres. Cela arrivait souvent, et, par conséquent, souvent aussi nous jeûnions (1).

Lors de leur formation, les bataillons de volontaires avaient été autorisés à désigner, par voie d'élection, leurs officiers, sous-officiers et caporaux; mais, dès qu'ils furent devant l'ennemi, on ne

(1) Il en fut ainsi jusqu'en 1796, et ce fut par ce rude apprentissage de quatre années que les vainqueurs de l'Italie, que nous allons suivre en Égypte, acquirent leurs grandes qualités militaires, et parmi elles une des plus rares, *la sobriété*. (P. V. R.)

tarda pas à remarquer que les meilleurs de ces bataillons, et même les seuls bons, étaient ceux qui avaient eu le bon esprit de choisir leurs cadres parmi des militaires de métier. La suppression des grenadiers royaux et des régimens provinciaux, prononcée le 4 mars 1791, leur en donna les moyens et leur fournit des élémens excellens.

Cette observation, et peut-être aussi le désir d'infuser un esprit plus républicain dans ce qui restait des corps de l'armée royale, décidèrent le gouvernement à prononcer ce que l'on appela l'*amalgame*. Un décret du 26 février 1793 supprima la dénomination de régiment, pour créer celle de demi-brigade. Chaque demi-brigade devait être obtenue par *la fusion* d'un bataillon de l'un des anciens régimens avec deux bataillons de volontaires. Le 15 messidor an II, les deux premiers bataillons des volontaires de l'Hérault formèrent, avec le 1er bataillon du régiment de Médoc, la 129e demi-brigade, qui, lors de la deuxième formation, et à la suite d'une fusion nouvelle, devint la 32e demi-brigade. Pendant les campagnes d'Italie et d'Égypte, cette demi-brigade, que Bonaparte avait surnommée, à Lonato, *la Brave*, était une des plus célèbres de l'armée. Elle avait fait partie, en 1796 et 1797, de la division Masséna.

Après la paix de Campo-Formio, la division Masséna avait été envoyée, de Padoue, au camp de Versoix, en Suisse. Elle y reçut, dans le courant de ventôse an VI, l'ordre de se rendre à Toulon et fut cantonnée dans les villages des environs.

Le général Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, arriva à Toulon le 15 floréal an VI (6 mai 1798). Il était accompagné de Mme Bonaparte et de son secrétaire, Fauvelet-Bourrienne. Jusque-là il semblait s'être peu occupé des préparatifs de l'expédition; mais, comme il ne s'embarqua que le 20 mai, il avait eu le temps de s'informer et aurait pu réparer des imprévoyances administratives qui, comme nous le dirons plus loin, furent signalées dès le débarquement sur la plage d'Alexandrie.

Le 10 mai, les troupes quittèrent leurs cantonnemens, et la division se réunit à Toulon. Elle se composait de la 2e demi-brigade légère, des 18e, 25e, 32e et 75e demi-brigades de ligne.

Le général Masséna ne la commandait plus. Il avait été désigné pour rester en France, ou plutôt en Italie.

Le général Bonaparte passa la division en revue. Les soldats revirent le général en chef avec plaisir, parce qu'il les avait conduits à la victoire.

Il annonça aux troupes que nous formions une aile de l'armée d'Angleterre; que nous aurions à combattre des ennemis dont le nom même nous était inconnu; que nous aurions des déserts à

traverser, de grandes fatigues à supporter, mais que notre expédition porterait le coup de la mort à l'Angleterre; qu'au retour, chaque soldat recevrait six arpens de terre, etc. Au seul nom des Anglais, les soldats firent éclater leur joie et leur désir de combattre ces éternels ennemis de notre patrie.

Après la revue, le colonel de la 32e me fit appeler. Il me témoigna beaucoup d'amitié et me dit qu'il attendait de ma complaisance que je resterais auprès de lui, en qualité de secrétaire, pour l'aider dans sa correspondance. J'alléguai en vain mon insuffisance, je fus obligé d'accepter cet emploi.

Une grande escadre avait été réunie à Toulon. Elle se composait de quatorze vaisseaux de ligne, d'autant de frégates, de plusieurs corvettes, bricks ou avisos, et d'un très grand nombre de bâtimens de transport. Le 15 mai, je m'embarquai, avec le colonel, sur le vaisseau de 74 canons le *Mercure;* mais un vent contraire nous retint en rade jusqu'au 20.

Le but de cette expédition, notre destination, nous étaient complètement inconnus (1).

(1) Le public n'a pas connu, tout d'abord, l'origine et les motifs de l'expédition d'Égypte. Elle fut la conséquence naturelle des brillantes campagnes de 1796 en Italie et de 1797 dans le Tyrol.

Les éclatans succès de l'armée d'Italie avaient amené la paix de Campo-Formio. La nation était heureuse de la paix, qu'elle attribuait au général Bonaparte; elle lui en était reconnaissante. Le général rencontrait, dans toutes les classes de la société, de très nombreuses sympathies. Désormais, sa gloire était inséparable de celle de l'armée d'Italie; il devenait très promptement populaire.

Désigné pour aller traiter de la paix au congrès de Rastadt, Bonaparte n'avait pas attendu la fin des négociations pour revenir à Paris, et il y était arrivé, incognito, le 5 décembre 1797. Avec une simplicité affectée, il s'était établi modestement dans une petite maison de la rue Chantereine (bientôt rue de la Victoire) qui devint, en quelques jours, le rendez-vous des officiers généraux les plus marquans, y compris le général Moreau, et de tous les hommes politiques du moment. Ceux-ci cherchaient à deviner Bonaparte, et lui étudiait la situation.

Mais un gouvernement faible est prompt à prendre ombrage de l'influence politique d'un général illustre, quelquefois même du premier général venu.

Hoche venait de mourir, empoisonné, disait-on. Bonaparte prenait, assez ostensiblement, ses précautions contre un attentat du même genre et se livrait peu. Le 10 décembre 1797, il avait remis au Directoire, dans une séance solennelle, le traité de paix, et déjà Barras, dans sa réponse, invitait le vainqueur de l'Italie à aller *bientôt*, lui montrant l'Angleterre, cueillir de nouveaux lauriers.

Quelques jours après, le général Bonaparte était, en effet, nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, armée encore assez peu déterminée, puisque, la mer n'étant pas libre, le général en chef proclamait à ses soldats que la droite de cette armée était à Toulon.

On a dit que Bonaparte avait eu, le premier, l'idée d'une expédition aventureuse en Égypte, qu'il avait rêvé la conquête des Indes anglaises; que, plus tard, en cherchant à enlever Saint-Jean-d'Acre, il voulait marcher sur Constantinople, par l'Asie-Mineure, et y fonder un empire d'Orient. C'est prêter à un grand homme des idées déraisonnables.

Depuis le commencement de l'an IV, Magallon, consul de la République au Caire, se

Expédition d'Égypte.

Nous levâmes l'ancre le 20 mai 1798. Nous louvoyâmes toute la nuit, et, le lendemain, nous croisions dans les parages de la Corse,

plaignait des vexations que ses nationaux éprouvaient de la part des beys qui gouvernaient l'Égypte, et il avait proposé au gouvernement d'envoyer des troupes à Alexandrie. Le ministre des affaires étrangères, Ch. Delacroix, l'avait appelé à Paris pour donner des explications; cependant, l'expédition n'aurait jamais été décidée si le Directoire n'avait promptement compris qu'il y avait là un prétexte, un moyen d'éloigner le général Bonaparte, tout en l'engageant dans une aventure incertaine et compromettante. Ostensiblement, on ne parlait que d'une descente en Angleterre.

Bonaparte, qui flairait un piège, se tenait sur une grande réserve et continuait ses études sur la situation politique du moment. Il ne se faisait probablement pas d'illusions sur les chances de succès d'un débarquement en Angleterre et il n'était pas pressé d'exposer naïvement ainsi sa réputation.

Cependant, il ne désirait pas non plus demeurer longtemps dans l'inaction à Paris, où les hommes s'usent si vite, où il se sentait surveillé, exposé à être compromis par les factions ou promptement oublié s'il n'agissait pas. Sans rejeter ouvertement l'idée d'une descente en Angleterre, il en proposait l'ajournement. Bonaparte représentait au Directoire que l'on ne pouvait songer à surprendre le passage de la Manche qu'à la faveur des mauvais temps et des brumes de l'hiver; qu'en nivôse il était déjà trop tard pour terminer en temps utile les préparatifs d'une opération de cette importance; que l'on avait forcément une année devant soi.

Cependant, comme il sentait la nécessité de faire quelque chose, il avait accepté l'idée de commencer par une diversion en Orient, en allant menacer, par l'Égypte, les possessions anglaises dans l'Inde. Il ajoutait qu'il reviendrait, l'année suivante, pour diriger en personne la descente en Angleterre.

Était-il sincère? L'était-il même, cinq ans plus tard, quand il réunissait tant de bateaux sur les côtes de France, de Saint-Malo aux bouches du Rhin? S'est-il jamais fait l'illusion de renouveler l'invasion de Guillaume le Conquérant? Sa grande intelligence des choses de la guerre permet d'en douter. Bien des gens ont pensé que la coalition de 1805, qu'il avait dû prévoir, l'avait, en l'appelant sur les bords du Danube, tiré d'un grand embarras.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement avait commencé, dans les ports de la Méditerranée, et poussait avec ardeur les préparatifs d'une grande expédition maritime. Bonaparte se montrait moins pressé.

Il devait quitter Paris le 23 avril 1798, quand on apprit que des Français, qui faisaient partie de la suite de Bernadotte, ambassadeur à Vienne, avaient été insultés par la populace. Il pouvait en résulter des complications politiques; aussitôt le général Bonaparte annonça qu'il ajournerait son départ. On a dit qu'enfin, le 3 mai, il fut appelé à une séance du Directoire et qu'il y reçut l'ordre de partir sur-le-champ; qu'il résistait et que, dans le cours de la discussion, Bonaparte ayant menacé de donner sa démission, le directeur La Réveillère, prenant une plume, la lui présenta froidement en lui disant : « Général, vous êtes le maître de la signer. » Il comprit qu'il fallait se soumettre et quitta Paris le lendemain.

Rien ne pouvait plus empêcher l'expédition d'Égypte!

Felix qui rerum potuit cognoscere causas!

Le gouvernement avait accordé au général en chef 36,000 hommes de toutes armes et l'avait autorisé à dépenser 4 millions et demi par mois. (P. V. R.)

pour rallier l'escadre et pour attendre des convois partis de Marseille, d'Ajaccio et de Civita-Vecchia. Nous fîmes ensuite voile vers la Sicile, que nous côtoyâmes, fort surpris de nous diriger vers l'est, alors que, d'après l'ordre de l'armée, lu à Toulon, nous croyions voguer vers le détroit de Gibraltar pour aller en Angleterre ou dans les colonies anglaises.

Prise de Malte.

La flotte mouilla, le 24 prairial, devant l'île de Malte. Elle y trouva le convoi parti de Civita-Vecchia, qui portait une division venant de l'armée d'Italie. Ce convoi eût été certainement enlevé si deux vaisseaux anglais seulement l'avaient rencontré à sa sortie du détroit de Messine.

Le général en chef demanda au grand-maître de l'ordre de Malte qu'il fût permis à l'escadre d'entrer dans le port pour faire de l'eau. Le grand-maître refusa, en alléguant que, d'après les statuts de l'ordre, il n'était pas permis à plus de deux navires d'une même nation de se trouver dans le port en même temps. Les troupes furent alors mises à terre. L'escadre légère protégea le débarquement des convois de Marseille et de Civita-Vecchia, à l'île de Gozo. Nous débarquâmes dans l'île de Malte. La place était très forte, mais elle n'était pas préparée à soutenir un siège. Au bout de trente-six heures, nous étions maîtres de tous les forts et redoutes environnant la ville : la place capitula. Le général Bonaparte déclara, au nom de la république française, l'ordre de Malte aboli. Le grand-maître, Ferdinand de Hompesch, et la plupart des chevaliers furent pensionnés par la France. Ceux qui voulurent prendre du service dans l'armée furent compris dans la formation d'une légion maltaise recrutée dans les troupes de l'ordre. Cette légion reçut plus tard le nom de légion nautique, quand, après la bataille navale d'Aboukir, les marins de l'escadre, qui avaient pu gagner la terre, y furent incorporés. L'armée reçut ainsi un renfort de près de 4,000 hommes.

Le 28 prairial, la flotte et les convois mouillèrent dans le port. Il est vaste, sûr et si profond que le vaisseau-amiral l'*Orient*, de 120 canons, était amarré au quai, comme une simple chaloupe. Le vaisseau le *Mercure*, que je montais, demeura six jours en rade comme vaisseau de garde. Pendant ce séjour, en rade de Malte, j'eus le bonheur d'arracher à une mort certaine mon meilleur ami de la 32e, Perossier (1). Nous étions convenus d'aller à la nage boire de l'eau douce à terre ; celle du bord était détestable. Perossier partit le premier. Ayant encore quelque chose à écrire pour le

(1) Devenu plus tard colonel et père d'un colonel de 1890.

courrier du colonel, j'étais redescendu dans sa chambre, quand j'entendis crier que mon ami allait se noyer. Je sautai du pont du vaisseau dans la mer et parvins, avec beaucoup de peines, à le repêcher, à le soutenir, et à le ramener. Toutes les embarcations étaient à terre pour la corvée d'eau.

La défense des chevaliers de Malte et de leurs troupes mercenaires avait été assez molle. Après avoir aboli l'ordre, Bonaparte avait déclaré la place forte de Lavalette (qui était réputée une des meilleures de l'Europe) et son excellent port, propriétés de la république française. Il y laissa une garnison de 4,000 hommes sous les ordres du général Vaubois (1).

Après une relâche de six jours, la flotte reprit la mer le 30 prairial. Nous passâmes la journée du 1er messidor à croiser pour protéger, au besoin, la sortie de l'escadre. Nous nous dirigeâmes toujours vers l'Est. Rien n'était majestueux comme cette flotte, composée de plus de 400 bâtimens, naviguant de conserve. Nous apprîmes seulement alors que notre destination était l'Égypte.

Douze jours après notre départ de Malte, on signalait la côte d'Égypte, et nous mouillions en face d'Alexandrie, sans avoir aperçu une voile ennemie (2). Le 14 messidor (3 juillet 1798), quoique le vent fût violent et la mer très houleuse, nous débarquâmes à la Tour-des-Arabes, à une lieue à l'ouest d'Alexandrie. Le mauvais état de la mer avait rendu malades les soldats, leurs officiers et même beaucoup de marins. Heureusement, nous ne trouvâmes pas d'ennemis sur la plage.

L'escadre et les bâtimens de transport mirent à terre des vivres, composés d'un peu de bétail, de viandes salées, de vin de Provence et d'eau-de-vie. Il en fut distribué pour plusieurs jours.

On avait débarqué avec nous du biscuit et des légumes secs, mais nous n'avions ni marmites ni eau pour faire cuire les denrées distribuées. A l'exception du biscuit, elles demeurèrent inutiles, d'autant plus que nous ne disposions d'aucuns moyens de transport. Ce qu'il eût fallu, avant tout, c'eût été de l'eau et les moyens d'en transporter pour quelques jours. Des viandes salées, du vin de Provence et de l'eau-de-vie ne convenaient guère pour préparer les hommes à exécuter, sous le soleil de juillet, en Égypte,

(1) Plus tard, la place fut investie et assiégée par les Anglais. Vaubois, non secouru, fut obligé de capituler à son tour. Les Anglais s'emparèrent ainsi du meilleur port de la Méditerranée. Ils refusèrent de le rendre, ce qui amena la rupture de la paix d'Amiens, et ils y sont encore aujourd'hui.

(2) Que l'on ait pu dissimuler pendant six semaines un pareil armement à la vigilance des Anglais, c'est vraiment un miracle! Que serait-il arrivé si la flotte de Nelson, qui, quelques semaines plus tard, devait écraser la nôtre à Aboukir, l'avait rencontrée pendant qu'elle était encombrée de troupes et de matériel?

une marche à travers un désert sans eau. Ceux qui avaient fait usage de ces alimens étaient, après quelques jours de marche, horriblement souffrans de la soif.

Prise d'Alexandrie.

Bonaparte, ne voulant pas laisser aux beys le temps de se fortifier dans Alexandrie, mit en marche, dès le lendemain du débarquement, le 3 juillet, une avant-garde d'environ 4,000 hommes dont je faisais partie.

Nous marchâmes vers la ville d'Alexandrie. Elle n'était défendue que par quelques janissaires turcs, les équipages de quelques bâtimens de cette nation, et un certain nombre d'Arabes. Nous ne disposions pas encore d'une pièce de canon, mais comme la place n'avait qu'une faible garnison, comme les murailles étaient en mauvais état, nous montâmes immédiatement à l'assaut. La 32e eut l'honneur de former la tête de la colonne d'attaque de la vieille enceinte. J'arrivai sur le mur un des premiers. Je donnais la main, pour l'aider à prendre pied, à M. Mas, colonel en second de la demi-brigade, quand tout à coup un Turc, que je ne voyais pas, s'élance de derrière un mur et tue le colonel Mas raide à mon côté.

La ville fut enlevée d'emblée, mais on se fusilla dans les rues toute la nuit. Le lendemain, les Turcs, qui s'étaient retirés dans le fort du phare, se rendirent à discrétion. Nous bivouaquâmes en avant de la porte de Rosette.

Le 8 juillet, l'armée, après avoir laissé une garnison à Alexandrie, se mit en marche, se dirigeant directement vers le Caire.

Nous entrâmes dans un désert de sable où l'on ne trouva pas d'eau de toute la journée. La chaleur était insupportable; la nuit, au contraire, fut très froide; le matin, nous étions tout trempés de rosée. Le lendemain, mêmes privations que la veille. Ce jour-là nous rencontrâmes quelques huttes de paysans, formées de trous creusés en terre. Auprès d'elles était un fossé plein de boue, nous en exprimions l'eau à travers nos cravates.

Le 10, nous arrivâmes au vilain village de Birket, où nous trouvâmes un peu de bien mauvaise eau.

L'armée souffrait, elle murmurait, et il y eut plusieurs actes d'indiscipline. Nous étions dans un triste état, et toujours suivis, pendant les marches, par une nuée d'Arabes qui massacraient impitoyablement tous les hommes que leur faiblesse ou leurs souffrances faisaient rester en arrière.

Le 11 juillet, nous arrivâmes à Damanhour. C'était le premier centre habité que rencontrait l'armée. L'aspect hideux et misérable des habitans, le mode de construction de leurs baraques infectes,

auraient fait encore plus mauvaise impression sur nous, si nous n'avions été dominés alors par une pensée unique : celle de trouver de l'eau à boire.

Le lendemain, nous continuâmes notre route en marchant en colonne par divisions. Il nous semblait, pendant toute la journée, apercevoir, à l'horizon, des lacs dans lesquels se réfléchissaient des villages et des arbres, et toujours cette eau demeurait à la même distance, semblant fuir devant nous. C'est le phénomène produit par l'inégale densité des couches d'air échauffées par leur contact avec un sol brûlant, phénomène bien connu sous le nom de mirage. Mais ce qui était bien une réalité, c'est que nous continuions à être harcelés constamment par les Bédouins, qui nous suivaient en coupant des têtes.

Enfin, le 12 juillet, après une marche de quatre jours des plus pénibles, nous atteignîmes le Nil, à Ramanieh. Toute l'armée, hommes, chevaux et ânes, se jeta dans ce fleuve si désiré. Combien ces eaux salutaires nous parurent délicieuses! Cependant plusieurs hommes furent mutilés ou entraînés par des crocodiles.

Nous remontâmes la rive gauche du Nil pendant environ une lieue. Nous bivouaquâmes en carrés. Le même jour nous fûmes rejoints par notre flottille, qui avait pénétré dans le Nil par la bouche de Rosette.

Combien une imprévoyance impardonnable avait été préjudiciable à l'armée! On eût pu conserver la vie à bien des braves, qui périrent de soif, se suicidèrent ou furent assassinés pendant ces marches pénibles, et éviter à toute l'armée de cruelles souffrances. Il eût suffi de pourvoir, au départ, chaque soldat d'un petit bidon pour porter son eau. Le général en chef, qui connaissait le pays dans lequel il voulait nous conduire, pays dont le nom même était inconnu de tous, est responsable de cette incurie. S'il craignait que la distribution de ces ustensiles ne révélât notre destination, on eût pu les embarquer, en secret, sur l'escadre, et ne nous les remettre qu'au moment de quitter Alexandrie, mais pleins d'eau.

La même imprévoyance se retrouva en toutes choses. Le 13, nous fîmes séjour; le biscuit avait été gaspillé et le pain manquait. Après avoir subi toutes les horreurs de la soif, nous mourions de faim, au milieu d'immenses quantités de blé ; la récolte était faite depuis longtemps, mais nous n'avions pas de moulins pour faire de la farine, pas de fours et pas de bois pour cuire du pain. Nous nous nourrîmes de pastèques ou melons d'eau, et, quoique ce fût notre unique aliment, personne n'en fut incommodé (1).

(1) D'Alexandrie, la division Menou, commandée par le général Dugua, avait été envoyée à Rosette, qui ouvrit ses portes sans coup férir. La branche occidentale du Nil devenant ainsi accessible, une nombreuse flottille, commandée par le chef de divi-

A Alexandrie, l'armée avait été organisée en cinq divisions composées chacune de trois demi-brigades d'infanterie. Ces divisions étaient commandées par les généraux Desaix, Reynier, Kléber, Menou et Bon. La 32e faisait partie de la division Bon.

Pendant la nuit du 13 juillet, l'armée bivouaqua en carrés par division et en échelons. Les hommes démontés des régimens de cavalerie, les administrations, les savans et les bagages étaient au centre des carrés.

Le 14, au matin, l'armée se mit en marche dans l'ordre même où elle avait campé. Vers les neuf heures du matin, on aperçut à l'horizon la cavalerie des mamelucks. La droite de l'armée s'appuya à un village, qu'elle occupa; la gauche, au Nil. Dans les carrés, on doubla les files, de façon qu'ils étaient formés sur six rangs. L'artillerie était aux angles morts des carrés et flanquait les échelons.

Les mamelucks chargèrent le carré de droite de la ligne avec une grande bravoure. Reçus par un feu meurtrier et bien soutenu, ils se jetèrent entre les carrés dans l'intention de les tourner et de les attaquer à revers. Leur surprise fut extrême de trouver partout des hommes leur faisant face et d'être accueillis par le même feu. Ils cessèrent leurs attaques, laissant sur le terrain une grande quantité de morts et de blessés, et onze mauvais canons mal montés.

Au début de l'action, notre flottille, qui nous avait un peu devancés sur le Nil, avait été surprise et assez maltraitée par celle de l'ennemi et par son artillerie. Nous étions arrivés fort à propos pour la dégager.

Cette première bataille, qui reçut, du nom de l'un des villages, le nom de bataille de Chebreiss, nous fit connaître que nous aurions affaire, en Égypte, à la meilleure cavalerie du monde; que les mamelucks étaient parfaitement montés et consommés dans l'art de conduire leurs excellens chevaux et de manier leurs armes. Nos soldats trouvèrent sur les morts beaucoup d'or, des pierreries, et des armes magnifiques.

Nous bivouaquâmes sur le champ de bataille.

Les 15, 16 et 17 juillet, l'armée s'avança, comme la veille, marchant en carrés d'ordre profond, c'est-à-dire sur six rangs; l'artillerie dans les intervalles des bataillons.

sion Perrée, avait pu remonter le fleuve. La division Dugua, marchant sur la rive gauche, à hauteur de la flottille, n'avait manqué ni d'eau, ni de vivres, et n'avait nullement souffert. Elle rejoignit l'armée à Ramanieh, où elle arriva avec la flottille. Il est surprenant que Bonaparte, qui n'avait pas de moyens de transport et qui devait s'attendre au manque d'eau, n'ait pas adopté, pour toute l'armée, l'itinéraire de la division Dugua. Il n'y gagna même pas comme rapidité, puisqu'il fallut ensuite passer quatre jours à Ramanieh. (P. V. R.)

Cette disposition présentait de grands avantages pour combattre une cavalerie entreprenante, mais dépourvue d'artillerie. Quand on voulait former des colonnes d'attaque, les trois premiers rangs se séparaient et se portaient en avant, les trois autres gardaient leur position et présentaient une réserve formée en carrés.

Nous étions constamment harcelés par la cavalerie ennemie et suivis de loin par les Bédouins. Tout homme qui s'écartait à deux cents pas était perdu.

Dans cette marche, un officier des mamelucks s'approcha de notre carré et nous cria, en italien : « Si, parmi les Français, il est un brave, je l'attends. » Nos cavaliers n'étaient pas alors en état de relever ce défi. Le mameluck nous suivait, continuant de nous insulter, tout en évoluant, au petit galop, autour de nous. On lui avait tiré vainement plusieurs coups de fusil, quand un sergent de voltigeurs eut l'habileté de le frapper au vol d'une balle.

Le 18, nous arrivâmes à un grand village nommé Orkam ; nous y séjournâmes. Déjà nous apercevions les Pyramides, quoique nous en fussions encore éloignés de près de vingt lieues.

Le 20, nous continuâmes notre marche en carrés. Nous bivouaquâmes à l'endroit où le Nil se partage en deux branches, c'est-à-dire à la tête du delta. Nous passâmes cette nuit au bivouac, et sans feux, par suite de la proximité où nous étions des positions de l'ennemi. Une grande bataille semblait imminente pour le lendemain.

Bataille des Pyramides.

L'armée était en marche, dans le même ordre que les jours précédens, c'est-à-dire en carrés par division, quand, vers dix heures du matin, nous aperçûmes l'armée ennemie dans le lointain. On découvrait derrière les ennemis, un peu vers notre gauche, leur camp, formé de tentes et de pavillons de toutes les couleurs. Comme au temps des croisades, ces pavillons élevés étaient surmontés de bannières et de croissans dorés. Les hauts minarets de la ville du Caire paraissaient dans le lointain, à droite étaient les Pyramides. Le centre de ce tableau grandiose était animé par deux armées en mouvement et prêtes à en venir aux mains.

Il est impossible de voir rien de plus beau, de plus brillant, et de plus varié que la cavalerie des mamelucks. Elle couvrait la plaine, et, quoique ennemie, elle charmait nos yeux par les belles couleurs des costumes et l'éclat de ses étendards. Le nombre de ces cavaliers nous paraissait encore bien plus grand qu'il n'était réellement, parce qu'ils étaient en bataille sur un seul rang, conservant de trois à cinq pieds d'intervalle entre les cavaliers, afin de leur

permettre de manier plus facilement leurs armes et leurs chevaux.

La division du général Reynier, qui était à notre droite, fut la première attaquée. Quoique ce carré fût formé de soldats aguerris, il fut un peu ouvert par le vide qu'y produisit la chute de plusieurs chevaux. Ceux-ci, frappés par des balles reçues à bout portant, alors qu'ils étaient lancés à toute vitesse, venaient s'abattre, avec leurs cavaliers, morts ou vivans, dans les rangs mêmes de nos soldats. Vingt-cinq mamelucks, environ, profitèrent de cette brèche pour pénétrer dans le carré; ils y furent tous tués ou pris. Une autre charge à fond, qu'ils firent sur le carré de notre division, ne leur ayant pas mieux réussi, une grande partie de ces cavaliers se jeta dans le camp, qui était retranché.

Les ennemis avaient choisi pour ce camp un singulier emplacement. Ils l'avaient adossé au Nil, de telle sorte qu'attaqués et forcés, ils n'avaient d'autre parti à prendre que de se jeter à l'eau, et le fleuve était bien large!

Notre division, commandée par le général Bon, était composée de la 4e demi-brigade légère, des 18e et 32e demi-brigades de ligne. Elle reçut l'ordre d'attaquer le camp retranché. Nous marchâmes sur lui et reçûmes le feu de l'artillerie, composée de trente ou quarante pièces de gros calibre. Cette artillerie ne put heureusement faire un feu soutenu, parce qu'elle avait été mise en batterie sur de la terre fraîchement remuée et sans plates-formes.

Le général Bon ordonna à la moitié de la première face de son carré de se porter en avant et d'attaquer le camp des ennemis. Tous les pelotons pairs de cette face, soutenus par les carabiniers de la 4e légère, marchèrent aux retranchemens. Nous en étions à environ deux cents pas, quand nous fûmes chargés, avec la plus grande intrépidité, par une multitude de cavaliers. Nos pelotons marchaient séparés, par suite de la faute qu'avait commise le général Bon de ne détacher que les pelotons pairs sans les faire marcher réunis. Heureusement, ces pelotons étaient sur six rangs, et, quoique entourés et séparés les uns des autres, ils formaient de petites masses, des sortes de carrés pleins, les trois derniers rangs ayant fait, d'eux-mêmes, face en arrière. Ce fut au sang-froid et à la bravoure des soldats que cette portion de la 32e dut son salut. Nous fîmes feu à dix pas et couvrîmes la terre d'hommes et de chevaux. Cependant nous continuions d'avancer sur les retranchemens, toujours enveloppés. La division marchait sur nos traces. Tout à coup le chef de bataillon Duranteau, qui nous commandait, nous donne l'ordre de nous porter, à la course, sur le village d'Embabeh, qui servait d'appui à la gauche du camp. Nous l'em-

portâmes d'emblée et nous trouvâmes ainsi maîtres de l'unique issue du camp de l'ennemi. Les mamelucks voulurent tenter d'en sortir, mais en un instant l'entrée du village fut encombrée par les corps des hommes, des chevaux, des chameaux tombés sous notre feu; ils formaient une haute barricade. Le carnage était horrible. Des deux côtés on ne faisait pas de prisonniers.

Pendant que nous nous rendions maîtres du village d'Embabeh, la division, qui avait continué sa marche, avait culbuté les défenseurs du camp, et y entrait de front.

Nous eûmes alors un spectacle terrible. Qu'on s'imagine un corps de plus de 4,000 hommes, composé spécialement de cavaliers, enfermé dans une sorte de cour close; et ces hommes fusillés de toutes parts, chargés à la baïonnette quand ils voulaient en sortir, et réduits, ou à se laisser tuer, ou à se jeter dans le Nil.

Presque tous ceux qui se mirent à la nage furent fusillés dans l'eau, quelques cavaliers seulement réussirent à traverser le fleuve avec leurs chevaux. Ibrahim-Bey, qui était campé sur la rive droite, fut spectateur immobile du combat que nous livrions à son collègue Mourad-Bey.

La 32e eut la gloire de cette belle affaire. Nous avions pris un camp tout tendu, renfermant beaucoup d'objets précieux, des armes de la plus grande richesse, une grande quantité de beaux chevaux somptueusement harnachés. Les soldats purent se charger d'or et d'argent monnayés. De notre côté, les pertes avaient été considérables, car les mamelucks s'étaient bravement défendus jusqu'à la mort.

Nous passâmes la nuit dans le camp conquis et nous vîmes les mamelucks d'Ibrahim brûler, sur l'autre rive, la plus grande partie de leur flottille.

Le 22 juillet, nous séjournâmes sur le champ de bataille; il était indispensable de nettoyer nos armes et de faire disparaître tous ces cadavres.

Une députation vint assurer le général en chef de la soumission de la ville du Caire. Je remarquai que la plus grande partie de cette députation se composait des agens des consulats européens, de Francs établis au Caire, mais qu'il ne s'y trouvait que peu ou point de musulmans.

Le 23 juillet, nous traversâmes le Nil dans des barques venues de l'autre rive, et nous fîmes notre entrée dans la capitale de l'Égypte. La demi-brigade campa sur la place de Birket-el-Fil (ou des Éléphans).

La ville du Caire est très grande, mais mal bâtie. Ses rues, étroites, comme celles de tout l'Orient, ne sont point pavées et sont fort sales. La population est misérable et hideuse. Les mame-

lucks y possédaient de vastes maisons remplies de femmes. Leur principal luxe consistait à en avoir de belles, de beaux chevaux et de belles armes.

On ne peut savoir quelle est la population du Caire, parce qu'on n'y tient aucun registre de l'état civil. On la supposait, à notre arrivée, d'environ 600,000 âmes, parmi lesquelles il y avait beaucoup de juifs, des chrétiens de toutes les églises, quelques commerçans européens, mais en très grande majorité des musulmans.

La négligence des habitans est telle que, si un animal meurt dans la rue, ils le laissent sur place, où il infecte l'air jusqu'à ce qu'il soit complètement desséché. Ils ne détruisent aucune espèce d'animaux nuisibles ou incommodes. Les maisons sont constamment fermées à l'extérieur. Les maisons pauvres ont seules des sortes de fenêtres ; ce sont des soupiraux grillés. Les maisons des indigènes riches n'ont jamais de fenêtres à l'extérieur, toutes les ouvertures donnent sur des cours intérieures. Toutes les maisons sont couvertes en terrasses. Il existe au Caire des mosquées très vastes, surmontées de plusieurs flèches, d'une très grande hardiesse, que l'on appelle minarets. Le nombre des minarets, très grand au Caire, donne à la ville un fort bel aspect. Rien n'est plus bizarre que d'entendre des crieurs religieux, appelés muezzins, qui, du haut de ces flèches, annoncent les heures et appellent les fidèles musulmans à la prière. Ils sont nécessaires, car il n'existe pas une seule horloge dans toute l'Égypte.

Le 2 août, mon bataillon reçut l'ordre de partir pour la haute Égypte. Ce bataillon était très faible, parce que c'était celui qui avait le plus souffert à la bataille des Pyramides. Nous partîmes, sous les ordres du général Rampon, qui commandait une brigade de la division Bon. C'était lui qui avait été colonel en second de la 32e à Montenotte. Nous bivouaquâmes à deux lieues au-dessus du Caire ; nous devions suivre le Nil.

Le 3, nous arrivâmes au village de Thévené. Nous y fûmes rejoints par deux avisos, qui devaient appuyer, par le Nil, nos opérations sur ses rives. Le 4, après avoir été harcelés toute la journée par des Arabes, nous couchâmes au village de Kubah. Le 5 août, nous arrivâmes à Elfiel, notre destination.

Elfiel est un grand village, situé sur la rive droite du Nil, un peu dans les terres, à quinze ou dix-huit lieues au sud du Caire. Les maisons, ou plutôt les huttes, de tous ces villages sont construites en grosses briques de terre argileuse, non cuites, mais séchées au soleil.

Les vivres nous furent d'abord expédiés du Caire, par le fleuve, assez régulièrement. Les distributions faites à la troupe, en Égypte, se composaient de viande de buffle ou de mouton, de riz ou de

lentilles, de pain fabriqué avec de la farine de blé, mais toujours mélangée avec de la farine de dourrah, quand il était préparé par les habitans. Ce pain était toujours mal cuit, parce que, faute de bois, on chauffe les fours avec de la fiente de buffles, séchée au soleil. Les bœufs d'Europe sont fort rares.

Quelques jours plus tard, on pensa probablement, au Caire, que nous devions vivre sur le pays et les vivres n'arrivèrent plus. Le général Rampon me désigna pour remplir les fonctions de commissaire des guerres et me chargea de faire des réquisitions de vivres dans tous les villages de la province. Il me donna un interprète et, pour escorte, quatre janissaires turcs.

Je me rendis dans un village voisin et je demandai pour la troupe des vivres et des fourrages. Ceux-ci se composaient de paille hachée et d'orge. Le cheik me fit dire, par l'interprète, que puisque j'avais le bonheur d'être son hôte, il ne me serait fait aucun mal ; que si j'avais faim, il me donnerait à manger ; mais que les vivres demandés ne me seraient point fournis. Je pris chez lui une tasse de café et quelques bouffées de tabac. Les paysans persistèrent à ne pas me donner de vivres, et me menacèrent de me couper la tête, si je leur en parlais davantage. Je ne pouvais me fier à mes quatre hommes d'escorte, je les voyais causer amicalement avec les paysans. Je pensais qu'au lieu de me défendre, si j'étais attaqué, ils auraient contribué à m'assommer, ou que tout au moins ils m'auraient abandonné. Je pris le parti de me retirer. Je retournai au camp, et je dis au général que s'il voulait que je fisse des réquisitions dans le pays, il fallait me donner une meilleure escorte. Il n'insista pas et me dit avoir appris que, très probablement, nous serions prochainement attaqués. Quant aux gens qui m'avaient éconduit, on renonça à les punir, quoiqu'ils eussent donné un bien mauvais exemple. Nous étions trop peu nombreux pour cerner ce grand village ou pour nous disperser, en envoyant des détachemens au loin. Nous plaçâmes, au contraire, notre camp de façon à pouvoir nous concentrer et réunir promptement tous nos postes à la première alerte.

Les notables du village que nous occupions (Elfiel) nous dirent qu'il devait y avoir prochainement une foire considérable dans leur pays, que plusieurs tribus arabes s'y rendraient, mais que nous pouvions être tranquilles parce que nous étions chez des amis.

Pendant la nuit, nous vîmes des feux s'allumer dans les villages voisins. Nous eûmes des soupçons et nous nous tînmes sur nos gardes.

Le 8 août, à sept heures du matin, nous aperçûmes beaucoup

de monde dans le lointain. Le général Rampon affirmait que ceux qui approchaient étaient des populations amies. Une grande partie des nouveaux-venus étaient à cheval. Les Arabes avancèrent tranquillement jusqu'à nos gardes avancées. Elles étaient sous les armes. Tout à coup, ils fondirent sur elles la lance à la main. Le feu des grand'gardes les arrêta, mais cette attaque fut le signal de la révolte.

A peine eûmes-nous pris les armes et fûmes-nous sortis pour protéger nos gardes, que notre camp fut envahi et pillé par les habitans du village qui se disaient nos amis. Le général Rampon occupait une grande maison dans laquelle il était cerné avec la compagnie de grenadiers. Il fut bientôt dégagé, mais comme il se croyait entouré d'amis, il n'avait même pas fait seller ses chevaux. Il les abandonna, ainsi que tous ses effets, et se hâta de rejoindre le gros du bataillon, qui tenait tête à cette nuée d'ennemis.

Ceux-ci poussaient des cris affreux et faisaient sur nous des charges continuelles, quoiqu'elles leur réussissent mal.

Notre position était très critique. Nous n'avions pas 300 hommes en état de combattre. Tous les autres, atteints des redoutables ophtalmies du pays, étaient aveugles ; ils suivaient leurs camarades au feu, en les tenant par les basques de leur habit. Comme nous étions dans cette situation cruelle, nous vîmes descendre de la montagne du Mokatan, en arrière du village, une nuée d'ennemis. Ils coururent se réunir à ceux de la plaine en poussant des cris épouvantables, puis ils firent ensemble une charge générale. Nous les reçûmes avec sang-froid et nous couvrîmes la terre de leurs morts. Ils ne nous faisaient pas grand mal, parce que cette multitude n'était, en général, armée que de lances et de bâtons ; elle n'avait qu'un très petit nombre de mauvais fusils, mais nous fûmes bientôt contraints de cesser de tirer, parce que nous manquions de cartouches. Nous nous retirâmes, en combattant, et nous fîmes notre retraite vers le Nil où se trouvaient nos deux avisos. Ils nous protégèrent en envoyant à ces paysans quelques boulets et quelques boîtes de mitrailles qui les arrêtèrent. Nous plaçâmes nos blessés sur les navires et passâmes la nuit, au bord du Nil, assez inquiets de notre situation. Au jour, nous reconnûmes que ce ramassis d'Arabes avait disparu comme il était venu.

Nous nous rapprochâmes du Caire. Nous brûlâmes un village qui avait fait feu sur notre avant-garde. Le 9, nous passâmes auprès des villages d'Udi et de Kubah. Le général nous fit bivouaquer au milieu des terres et sans feu.

Le 10, nous arrivâmes au village de Thévené. Les habitans nous reçurent à coups de fusil et blessèrent un hussard. Tout ce

qui se trouva dans ce malheureux village fut massacré, après quoi le village fut détruit.

Le soir, le général Rampon envoya un aviso au Caire, pour informer le général en chef de ce qui s'était passé et de notre situation. Il y avait trois jours que ce bâtiment nous avait quittés, et nous ne recevions aucune nouvelle. Le général fit alors partir, par terre, un détachement, et nous conservâmes notre position, sans être inquiétés. Les paysans des villages voisins étaient épouvantés. Ils s'étaient réfugiés avec leurs bestiaux dans les îles du Nil.

Le 13, nous fûmes rejoints par un bataillon de la 61e avec deux pièces de canon. Nous reçûmes aussi des cartouches. Nous fûmes camper au village de Thèbes, en attendant des ordres du quartier-général.

L'épidémie ophtalmique et le manque de cartouches nous avaient fortement compromis.

L'ophtalmie d'Égypte est causée par une poussière impalpable, formée de sable imprégné de nitre, qui s'insinue partout et s'arrête sous les paupières. Cette ophtalmie purulente est fort contagieuse, et entraîne souvent la perte de la vue. On voit, lorsque le Nil commence à croître, une grande partie des indigènes avec un bandeau sur les yeux et l'on rencontre en Égypte, plus de borgnes et d'aveugles que dans toute autre partie du monde. Notre armée souffrit beaucoup de ces ophtalmies, surtout pendant la première année de notre séjour. Le climat avait produit déjà ces mêmes accidens à l'époque des croisades, puisque saint Louis, après un court séjour, ramena beaucoup d'aveugles et fonda l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris, pour recevoir trois cents d'entre eux.

Quant aux cartouches, le général Rampon et le chef de bataillon avaient commis une grande faute, en ne faisant point remplacer, avant notre départ, les cartouches qui avaient été brûlées à la bataille des Pyramides, ce bataillon étant celui, de toute l'armée, qui avait été le plus engagé ce jour-là.

Nous ne pouvions ainsi rester sur un échec. Après cette retraite forcée, nous repartîmes, le 19 août, pour retourner à Elfiel. Nous trouvâmes le village désert ; cependant, au bout de quelques jours, les habitans rentrèrent peu à peu dans leurs maisons. Le 1er septembre, nous plaçâmes notre camp en arrière du village. Le bataillon du 61e partit, avec les deux pièces de canon, pour la Haute-Égypte. Nous demeurâmes tranquilles dans ce camp.

Le 26 septembre 1798, le général Rampon me chargea d'une mission pour le quartier-général. Je m'embarquai sur une chaloupe armée, qui venait de la Haute-Égypte. Le courant du Nil n'est pas rapide, je n'arrivai au Caire que le 28.

Au retour, le général Berthier, chef d'état-major de l'armée, me remit des dépêches pour le général Rampon, il me dit qu'elles contenaient l'ordre de quitter la province d'Elfiel.

On me donna, à Gizeh, une petite barque conduite par un Turc, et je partis accompagné d'un soldat intrépide nommé Jourde.

Après avoir fait six lieues, le vent nous manqua. Nous attachâmes la barque au rivage pour ne pas être entraînés par le courant, et nous passâmes ainsi la nuit.

Le jour allait paraître, je veillais. J'aperçus des Bédouins à cheval, mais ils nous avaient aussi découverts et accouraient au galop de leurs chevaux. J'éveillai mon compagnon, et fit détacher la barque pour mettre quelques toises d'eau entre eux et nous. Quand ceci fut fait, ils n'étaient qu'à quelques pas. Nons leur tirâmes nos deux coups de fusil. Ils y répondirent en déchargeant sur nous toutes leurs armes à feu, sans résultat, mais quand ils nous virent hors de leur portée, deux d'entre eux se détachèrent et coururent, en criant, à un village qui était sur le bord du fleuve au-dessous de nous. Je vis des paysans se jeter dans des barques pour nous attaquer au passage. Il n'y avait pas un instant à perdre. Nous fîmes force de rames, avec l'espoir de nous rapprocher de notre flottille qui était mouillée à Gizeh. Nous leur échappâmes, mais un danger plus grand nous attendait encore. Nous aperçûmes, tout à coup, une grande barque remplie de gens armés, dont plusieurs me paraissaient être des mamelucks, elle se détachait du rivage et je croyais reconnaître, parmi eux, deux de ces mêmes Bédouins qui nous avaient attaqués le matin au rivage. Nous serrions la rive opposée, mais cette grosse barque, vigoureusement conduite, nous gagnait de vitesse, et malgré les plus grands efforts, nous désespérions de lui échapper quand le Turc qui conduisait notre bateau, nous dit : « S'il y a assez d'eau pour passer à ce coude (et il nous le montrait) ils ne nous prendront pas. » En effet, nous coupâmes court dans les joncs, souvent dans la vase, et nous gagnâmes ainsi beaucoup sur la grosse barque, qui, tirant plus d'eau, ne put nous suivre par ce chemin.

Nous avions remplacé nos fusils par des avirons, mais nous n'étions pas encore complètement rassurés parce que nous devions passer devant d'autres villages, et les Bédouins pouvaient les avoir prévenus. En effet, nous vîmes accourir des Arabes à bride abattue vers le fleuve. Ils approchèrent et vinrent très près de nous. Nous fîmes feu, un cheval et un cavalier tombèrent. Les autres coururent au blessé; nous rechargeâmes nos armes, et profitant du moment où ils étaient encore groupés, nous fîmes feu de nouveau. Tous nos coups portèrent. Nous vîmes plusieurs chevaux s'échapper sans cavalier. Ils nous abandonnèrent.

Le soir, nous arrivâmes à Gizeh. Voyant qu'il ne m'était pas possible de parvenir moi-même jusqu'au général Rampon, je donnai de l'argent au Turc qui avait conduit notre barque et qui s'engageait à faire le voyage par terre. Il me laissait sa maison en gage et jurait, par le Prophète, de remettre exactement les dépêches au général. Il était de toute impossibilité de remonter le Nil, le vent étant toujours, dans cette saison, fixé au sud, et par conséquent, aussi contraire que le courant. Après avoir pris, comme je l'ai dit, toutes les assurances possibles à l'égard de mon patron, je partis pour le Caire.

Je fus rendre compte de ce qui nous était arrivé au général Bon, commandant notre division. Il crut que j'avais eu peur et me dit de me disposer à repartir, et qu'il me laisserait le choix entre la voie de terre et la voie d'eau.

Je répondis au général que j'avais échappé, par miracle, à une mort certaine, mais que j'étais incapable d'avoir peur, et que je le *lui prouverais*.

Je fis part de l'ordre que j'avais reçu à mes camarades qui en furent indignés. Mes amis me conseillaient de ne pas partir. Vous n'y arriverez pas, disaient-ils, et vous vous ferez tuer inutilement. Leurs observations étaient justes, mais je n'en tins aucun compte, mon parti était pris. Je quittai le Caire, vers le soir, n'emportant que mon fusil, des cartouches, un peu de biscuit et une bouteille d'eau.

Je m'étais vêtu d'une petite veste de toile grise moins compromettante que mon uniforme. Mon intention était de ne marcher que la nuit et à travers le désert, afin d'éviter les paysans. Je marchai donc toute la nuit; quand vint le jour, je me cachai dans des rochers. Vers les cinq heures du soir, ma bouteille d'eau étant épuisée, je me remis en marche et me dirigeai d'abord vers le Nil pour la remplir. Arrivé au bord du fleuve, je me cachai dans une forêt de dattiers, et m'avançai avec précautions quand je crus entendre parler. J'écoutai, c'étaient bien des voix d'hommes parlant haut à une centaine de pas. Je me disposai à me défendre, non que j'eusse l'espoir d'échapper à un parti d'Arabes, mais je voulais, au moins, vendre chèrement ma vie. Tout en demeurant caché, je me rapprochais peu à peu, et j'écoutais avec une grande attention, pour savoir à qui j'allais avoir à faire. Je reconnus que les voix partaient d'une grosse barque attachée au rivage. Je ne m'étais pas trompé, on parlait français et même le patois de mon pays. Ma surprise fut extrême et bien agréable, je l'avoue. Je répondis, on plutôt je criai, dans la même langue, et accourus au bord du fleuve pour rejoindre mes compatriotes. C'était un détachement du 22e régiment de chasseurs à cheval, qui allait dans la Haute-Égypte, et qui avait été obligé de s'arrêter là faute de vent favorable.

L'officier qui commandait ce détachement me fit donner à manger et m'engagea à profiter de sa barque pour continuer ma route. Le soir, la brise s'étant levée, nous mîmes à la voile. Vers onze heures, je crus reconnaître une pyramide qui est en face d'Elfiel, sur la rive de Nubie. Je me fis mettre à terre. J'errai à l'aventure jusqu'au jour. Je reconnus alors que j'étais à environ une lieue d'Elfiel. J'y fus bientôt, mais le camp du bataillon était vide. Je fus droit au village, fatigué de courir au hasard, aimant mieux périr que continuer ainsi, si je ne pouvais retrouver les Français.

Le premier habitant que je rencontrai était un cheik, El-Beled, que je connaissais pour lui avoir vendu un chameau. Il fut fort étonné de me voir arriver seul. Je lui dis : « Où sont les Français? » Il me montra dans l'éloignement un nuage de poussière et répondit : — « Il y a deux heures qu'ils sont partis. »

Ce brave homme ajouta :

« — Tu vas d'abord manger quelque chose, puis je te ferai donner un cheval pour les rejoindre. Il y aurait danger pour toi si tu t'en allais à pied. »

Je partis ainsi et je rejoignis le bataillon vers midi.

Le général Rampon me témoigna beaucoup de plaisir de me revoir. Il me dit qu'on lui avait rapporté que j'avais été tué, et qu'il n'avait su le contraire que par mon patron, qui, fidèle à l'engagement pris vis-à-vis de moi, lui avait apporté les dépêches du général Berthier. Elles contenaient l'ordre de rentrer au Caire, qui avait déterminé le départ du bataillon le matin même. Cet ordre semblait destiné à me porter malheur !

Le général me fit repartir pour le Caire encore par eau. J'y arrivai le 8 octobre et mon bataillon le 9.

Nous fûmes logés à la citadelle, qui est un antique château, plus ancien selon toute apparence que le Caire lui-même. Les Français l'avaient un peu réparé et mis en état de défense.

On voit, à la citadelle du Caire, un puits très large et très profond, appelé dans le pays *Bird Yussuf* ou puits de Joseph. Il a près de 300 pieds de profondeur. Il est creusé dans un rocher assez tendre pour que l'on ait ménagé, dans les parois, une rampe en hélice, qui porte une galerie par laquelle on faisait descendre les animaux domestiques jusqu'au fond pour s'y abreuver.

Révolte du Caire.

Le 18 octobre, il se forma des rassemblemens en ville. Quelques piquets de cavalerie et d'infanterie suffirent pour les disperser, et leur enlevèrent un drapeau.

Le 19, la fermentation continua. Le 20, au matin, les Français,

qui se trouvaient dans les rues du Caire, furent attaqués, plusieurs furent assassinés. Ceux qui purent s'échapper et gagner leur quartier donnèrent l'alarme.

Cinq coups de canon tirés du quartier-général, signal d'alarme convenu, annoncèrent l'insurrection.

A ce signal, on battit la générale. Tous les postes isolés rentrèrent et partout on se mit en défense. Les révoltés se jetèrent d'abord sur la maison du général du génie Caffarelli. Cette maison était le dépôt du génie ; il ne s'y trouvait que quelques officiers et quelques sapeurs. Ils furent surpris et massacrés. Le général Dupuis, qui était le colonel de la 32e à notre arrivée en Égypte, commandait la place du Caire. Dans l'espoir de rétablir l'ordre, il se rendit, accompagné d'un piquet de dragons et de quelques Turcs d'ordonnance, au milieu des insurgés. Il leur parlait et l'on commençait à l'écouter, quand un furieux fendit la tête d'une ordonnance turque. Ce fut le signal d'une échauffourée dans laquelle un adjudant commandant fut blessé et le général Dupuis transpercé d'un coup de lance dont il mourut presque aussitôt. Les troupes sortirent, et bientôt la fusillade s'engagea dans les rues. Plusieurs Français furent tués des terrasses, mais l'émeute fut sévèrement réprimée. Attaqués de toutes parts, les insurgés se réfugièrent dans la mosquée d'Éléazar, dite la grande mosquée, et s'y barricadèrent.

A deux heures de l'après-midi, le général Bonaparte ordonna de jeter des bombes, de la citadelle, dans le quartier des révoltés. Elles réussirent très bien. Après ce bombardement, une attaque fut exécutée contre la grande mosquée. L'on y rencontra une vive résistance, cependant l'on y pénétra, et l'on y fit un grand carnage. Les révoltés des autres quartiers demandèrent grâce. Elle leur fut accordée, mais comme la préméditation avait été établie, on rechercha les chefs de la révolte ; ceux que l'on put découvrir furent arrêtés et fusillés impitoyablement.

Nous demeurâmes convaincus que, seule, la terreur pouvait nous maintenir dans un pays où nous étions en petit nombre, et dont tous les habitans étaient, par fanatisme religieux, nos irréconciliables ennemis.

On s'occupa aussitôt de construire, autour du Caire, des fortins, pour tenir en respect cette ville populeuse et pour nous permettre de concentrer des feux d'artillerie, au besoin, sur tous les points.

Le 10 janvier 1799, mon bataillon partit, sous la conduite du général Rampon, pour aller dans la Haute-Égypte lever la contribution du Miry, impôt foncier perçu par l'ancien gouvernement. Nous partîmes avec une pièce de canon et un détachement de

trente hussards à pied qui devaient ramener des chevaux du pays que nous allions parcourir.

Nous couchâmes sous des palmiers au-dessous du vieux Caire. Le lendemain, nous remontâmes la rive droite du Nil. Nous passions les nuits dans les villages que nous avions brûlés ou détruits et qui étaient restés déserts.

Le 13, nous arrivâmes à Elfiel. Nous y séjournâmes, y construisîmes un four et pûmes y faire du pain. J'y revis avec plaisir le cheik El-Beled, qui récemment m'avait peut-être sauvé la vie.

Nous continuâmes nos pérégrinations en faisant rentrer, sans résistance, l'impôt du Miry.

Le 28 janvier, nous traversâmes une belle plaine toute cultivée en cannes à sucre. Nous arrivâmes bientôt à Sauvade, grand et riche village, à six lieues en amont de Minieh. Je vis là, dans une sucrerie, un crocodile encore vivant et long de vingt-cinq pieds. Il avait été pris dans une fosse. Il avait la tête cordelée, les yeux fermés, il n'avait pas mangé depuis plus de huit jours, on le croyait mort, quand l'un de nous eut l'idée de monter sur son dos. Tout à coup, il fit un mouvement si violent, qu'il renversa, non-seulement l'insolent, mais d'un coup de queue deux grosses balles de sucre et un ouvrier qui les empilait. Ces crocodiles, très nombreux dans la Haute-Égypte, sont la terreur des riverains du Nil.

Nous séjournâmes à Sauvade jusqu'au 30 janvier. Le Miry ayant été payé, nous reprîmes la direction du Caire en suivant à peu près le même chemin.

Nous arrivâmes, le 3 février, à un village dont les habitans avaient demandé du temps pour payer leurs contributions. N'étant pas mieux disposés cette fois, ils prirent la fuite à notre approche. Le plus grand nombre était déjà sur la rive gauche, mais deux grosses barques, chargées de monde, se trouvaient encore au milieu du fleuve. Le général leur fit tirer quelques coups de canon. L'une des barques fut percée par un boulet et coulée. Quelques-uns de ceux qui la montaient purent achever la traversée à la nage, les autres furent noyés.

Deux villages aussi récalcitrans furent brûlés et démolis.

Nous continuâmes notre route et rentrâmes au Caire, le 9 février, après une excursion qui avait duré près d'un mois.

II.

Nous ne trouvâmes plus au Caire que très peu de monde; presque toutes les troupes, dont deux bataillons de la 32e demi-brigade, étaient déjà en marche. Il était question d'une grande expédition

en Syrie, à laquelle devaient prendre part les divisions Kléber, Reynier, Lannes et Bon, et la cavalerie, commandée par le général Murat. Elles formaient de 12,000 à 13,000 hommes. Le 3e bataillon de la 32e et un bataillon de la 69e avaient été désignés pour fournir la garnison du Caire, du fort de Birket-el-Hadji et de Belbeïs, qui formaient la ligne de communication du corps expéditionnaire.

Au Caire, on nous apprit toutes sortes d'événemens. Le général en chef avait pu tenir secrète, pendant plusieurs mois, la destruction à Aboukir de la flotte qui nous avait apportés en Égypte. Après notre débarquement, cette flotte était restée embossée dans la rade d'Aboukir. Elle y avait été attaquée, le 2 août, par une flotte anglaise de même force (14 vaisseaux), commandée par l'amiral Nelson ; la flotte française avait été presque complètement détruite. Quelques frégates seules avaient pu se réfugier dans le port d'Alexandrie. Désormais, nous avions l'Égypte pour prison.

A l'époque de l'expédition d'Égypte, le gouvernement français était en paix avec la Porte ottomane, et il avait cherché à lui persuader qu'il allait agir dans son intérêt, en détruisant, en Égypte, l'autorité des beys, qui s'étaient rendus presque indépendans. Le général Bonaparte avait donc dit, dans ses premières proclamations aux Égyptiens, qu'il venait, *avec l'agrément* du grand-seigneur (1), détruire la tyrannie des mamelucks. Mais la diplomatie anglaise travaillait avec activité à Constantinople pour démontrer aux Turcs que c'était bien une conquête que les Français prétendaient faire en Égypte. La victoire navale d'Aboukir avait montré à la Sublime Porte de quel côté étaient les plus forts, et il en était résulté aussitôt, pour les Anglais, le don de la persuasion. Le général Bonaparte avait appris que la Porte était décidée à déclarer la guerre à la France, et qu'elle formait, contre nous, deux grandes armées : l'une à Rhodes, l'autre en Syrie. Cette dernière était déjà rassemblée. Il avait résolu de profiter de l'hiver (1798 à 1799) pour franchir le désert qui sépare l'Égypte de la Syrie et pour aller au-devant de l'armée turque.

Il savait qu'Abdallah, pacha de Damas, qui commandait l'avant-garde, était déjà parvenu jusqu'au fort d'El-Arisch, frontière de l'Égypte et du désert, que Djezzar-Pacha (qui allait bientôt devenir célèbre par la défense de Saint-Jean-d'Acre) avait été nommé séraskier de cette armée. Le général en chef prévoyait des sièges

(1) Ce mensonge fut, dit-on, la cause de la perte de la flotte; craignant d'être démenti par le premier navire arrivant de Constantinople, Bonaparte avait donné à l'amiral Brueys l'ordre de rester sur la côte pour empêcher ces communications. (P. V. R.)

et emmenait le général Dommartin, commandant l'artillerie, et le général Caffarelli, commandant le génie.

Le général Desaix, qui, avec sa division, avait détruit, dans la bataille acharnée de Sediman (7 octobre 1798), les restes désespérés des mamelucks de Mourad-Bey, qui avait, ensuite, parcouru en vainqueur toute la province, devait couvrir la Haute-Égypte avec cette division, réduite à environ 2,500 hommes. Le général Dugua gardait le delta.

Le général en chef et le quartier-général quittèrent le Caire le 11 février.

La question des transports, pour le matériel et l'artillerie de siège surtout, présentait de grandes difficultés. Bonaparte donna l'ordre au contre-amiral Perrée, qui se trouvait à Alexandrie, de sortir avec trois frégates, et de venir sur la côte de Syrie pour y transporter de l'artillerie de siège et des munitions. C'était dangereux par suite de la possibilité de voir paraître une escadre anglaise. Cependant, cela fut tenté et réussit une fois; les frégates déposèrent de l'artillerie de siège et des munitions à Jaffa.

Il y a, de Belbeïs au fort d'El-Arisch, environ cinquante-cinq lieues, à faire dans un désert de sable qui ne présente aucune ressource. Les troupes avaient reçu l'ordre de n'emporter que *dix* jours de vivres. La marche dura onze jours; il fallut mettre les troupes à la demi-ration, et elles souffrirent beaucoup. Quand elles arrivèrent devant la place, le 18 février, les vivres étaient en grande partie épuisés.

Le général Bonaparte était parti persuadé que le fort d'El-Arisch ne résisterait pas, il en fut autrement, et les troupes assiégeantes y subirent les souffrances de la faim. Elles y auraient péri peut-être, sans un événement tout à fait dû au hasard. L'imprévoyance du général en chef avait été si grande, que non-seulement il n'avait fait emporter que dix jours de vivres pour une marche qui devait durer au moins autant, mais qu'il n'avait laissé aucun ordre pour lui expédier des convois de ravitaillement. Cependant les chameaux et les ânes ne manquaient pas, et l'on avait, au Caire, des farines avec lesquelles on aurait pu faire, à l'avance, du biscuit.

L'expédition arriva donc devant la place presque affamée, et comme celle-ci ne voulait pas capituler, il fallut manger pendant le siège les chameaux et les ânes. Arrivés aux derniers jours, les soldats ne se nourrissaient plus que d'oseille marine, qu'ils déterraient sous le sable. Elle était saumâtre et donnait la dysenterie.

L'inquiétude était grande, car il était impossible de revenir en

arrière, quand, un soir, on aperçut à l'horizon une sorte de caravane qui semblait se diriger vers El-Arisch ; c'était un convoi destiné aux assiégés. Ce convoi parut à notre armée une proie assurée, et on attendit la nuit avec impatience. Dès qu'elle fut venue, la cavalerie partit, soutenue par de l'infanterie. Le convoi fut enlevé en entier, et il nous rendit une sorte d'abondance. Cependant les murmures augmentaient et les plaintes des soldats devenaient bruyantes ; elles étaient parvenues jusqu'au général en chef, qui répondit à Berthier que l'on avait vu, en semblables circonstances, des troupes manger leurs havresacs et leurs banderoles de giberne. Cet argument eut peu de succès. On répondait qu'une garnison assiégée et ayant l'espoir d'être secourue, avait pu, par ce moyen extrême, prolonger sa résistance pendant quelques jours, mais qu'au début d'une expédition, en rase campagne, et à portée d'un pays de production comme l'Égypte, la disette d'abord et la famine ensuite engageaient absolument la responsabilité de celui qui commande.

La garnison du fort d'El-Arisch, manquant elle-même de vivres, et n'ayant pu recevoir le convoi qui lui était destiné, capitula le 3 ventôse. Son effectif était de 1,300 hommes. Les officiers furent envoyés au Caire ; les soldats suivirent l'armée jusqu'à Jaffa, où ils devaient avoir le même sort que les défenseurs de cette place.

L'expédition de Syrie avait commencé par des fatigues et des privations ; elles expliquent les épidémies qui ne tardèrent pas à assaillir l'armée.

Ibrahim-Bey, qui avait osé se rapprocher d'El-Arisch, pour le secourir en protégeant le convoi destiné à cette place, avait été fort maltraité par la cavalerie de Murat et le régiment des dromadaires. Ses bagages avaient été enlevés avec le convoi, et ils contribuèrent aussi au ravitaillement de l'expédition.

Elle reprit sa marche à travers le désert , se dirigeant vers Gazah. La place fut enlevée sous les yeux de Djezzar, et l'on trouva, dans cette ville, quelques approvisionnemens. Sans s'y arrêter, on marcha sur Jaffa et on y arriva le 3 mars 1799. La ville était entourée d'une grosse muraille, flanquée de tours, comme au temps des croisades. L'on établit des batteries de brèche et on en ouvrit une suffisante. Le général en chef fit ensuite sommer le commandant de la place, qui, pour toute réponse, fit couper la tête du parlementaire. L'assaut fut ordonné, la place fut emportée et livrée à trente heures de massacres et de pillage. On trouva, dans cette place, une nombreuse artillerie turque, et des munitions, on y reçut celle que le contre-amiral Perrée amenait d'Alexandrie ; enfin les magasins destinés à l'armée turque de Syrie furent saisis.

Mais ce fut aussi dans le pillage de Jaffa que les Français contractèrent les germes de la peste.

La garnison de Jaffa, jointe à celle d'El-Arisch, que nous avions amenée à notre suite, à ceux des ennemis que nous avions pris dans le convoi d'Ibrahim-Bey, formait environ six mille prisonniers.

L'armée française était trop faible pour conserver avec elle un nombre de prisonniers si considérable. Elle ne pouvait les échanger, puisque les Turcs, nous faisant une guerre à mort, n'avaient entre leurs mains aucun prisonnier français. On n'aurait pu, sans danger, les envoyer en Égypte, car il aurait fallu, pour les y conduire, affaiblir le corps expéditionnaire, du tiers au moins de son effectif; parce que les troupes que l'on y avait laissées auraient été insuffisantes pour les garder, en présence d'une immense population hostile. L'armée, qui déjà manquait de vivres pour elle-même, ne pouvait les nourrir. Enfin, il était certain que, si on les mettait simplement en liberté, ces hommes iraient immédiatement grossir les rangs de l'armée que l'on venait de combattre.

Décidé à poursuivre sa marche vers le nord et à combattre l'armée turque dès qu'il la rencontrerait, le général en chef Bonaparte se trouvait, à l'égard de ces prisonniers, dans un cruel embarras.

Il prit une résolution terrible, que ses ennemis lui ont beaucoup reprochée, mais que, pour être équitable, il faut expliquer par les raisons que nous venons d'exposer. Ordre fut donné de passer tous ces prisonniers au fil de la baïonnette (il fallait ménager les cartouches). On les partagea, la veille du départ, entre les demi-brigades. On fit former les carrés, face en dedans, puis on attaqua à la baïonnette ces masses vivantes. On tua tout.

L'armée obéit, mais avec une sorte de dégoût et d'effroi. Cependant elle savait qu'en Égypte il fallait faire guerre à mort. Elle avait vu, dès sa première marche d'Alexandrie au Caire, massacrer sans pitié tous les Français qui, blessés ou non, ne pouvaient suivre. Vivant en Orient, nous avions adopté les mœurs de l'Orient.

Bonaparte mit, dès le lendemain, l'armée en marche vers Saint-Jean-d'Acre (l'ancienne Ptolémaïs). Cette ville, située au pied du Mont-Carmel, était considérée comme la clef de la Syrie. On arriva devant la place le 18 mars. Djezzar-Pacha s'y était enfermé avec toutes ses richesses et une forte garnison. Saint-Jean-d'Acre n'avait que de vieilles fortifications; personne chez les Français, les Anglais et les Turcs mêmes, ne pensait qu'elle pût résister à une attaque bien conduite; mais elle ne pouvait être investie et communiquait librement avec la mer. Le commodore anglais Sydney Smith avait abandonné le blocus d'Alexandrie pour

venir croiser devant la place. Il commença par enlever l'artillerie de siège que nous avions demandée à Alexandrie et qui arrivait par mer. Il la remit aux défenseurs, qui se servirent contre nous de cette excellente artillerie, bien supérieure à tout ce qu'ils avaient auparavant, de telle sorte que nous n'avions au début, pour battre en brèche, que trois pièces de 12. Il amena, à Djezzar, un émigré français, officier du génie distingué, qui dirigea la défense (1). Il lui donna des canonniers et des pointeurs anglais. Il introduisit, à diverses reprises, des renforts dans la place, et y venait lui-même fréquemment. Enfin, avec les deux vaisseaux dont il disposait, le *Thésée* et le *Tigre*, il bombardait tous les jours les ouvrages des Français et gênait beaucoup leurs travaux d'attaque.

La tranchée avait été ouverte le 20 mars, mais la place avait été assez mal reconnue. On arma une batterie, et on crut avoir fait une brèche dans une tour qui formait un saillant. On n'avait pas vu qu'il régnait un fossé autour de la place. On voulut donner l'assaut, la brèche se trouva trop haute, les échelles trop courtes pour descendre dans le fossé ; on y sauta. Avec de grandes pertes, un certain nombre de grenadiers de la 69e avaient réussi à se hisser, par la brèche, dans la tour. O surprise ! Elle ne communiquait plus avec la ville. Les passages avaient été murés, puis pendant qu'ils y étaient réunis, une fougasse, placée sous le plancher, joua et les fit sauter en les tuant tous. Ce premier assaut, donné le 18 mars, fut un échec meurtrier.

Comme l'on ne disposait encore pour battre la place que d'une caronade de 32 et de quatre pièces de 12, le général Caffarelli proposa d'attaquer par la mine. Un premier fourneau ne renversa qu'une faible partie de la contrescarpe. On rentra en galerie et l'on chercha à aller placer un autre fourneau sous la tour. En même temps, on battait l'enceinte pour y ouvrir une nouvelle brèche. Elle ne pouvait guère laisser passer que deux hommes de front, quand, le 1er avril, un nouvel assaut fut donné sans plus de succès que le premier. Pendant l'exécution de ces travaux poussés avec précipitation, les Turcs faisaient des sorties fréquentes qui étaient toujours vigoureusement refoulées dans la place, mais on perdait du monde, même dans les tranchées, car pour aller plus vite, on ne leur avait donné que 1m,20 de défilement.

On manquait de boulets, on faisait rechercher par les soldats, à qui on les payait, ceux que lançaient les bâtimens anglais ou les canons de la place. Les vivres aussi devenaient rares, parce que

(1) Ce Français indigne s'appelait Phélippeaux et avait été le camarade du général Bonaparte à l'École militaire de Paris. (P. V. R.)

l'approche d'une armée de secours maintenait tous les habitans dans une attitude hostile à notre égard. Il fallut détacher du siège des troupes qui eurent un premier engagement à Saffet. On fit soutenir Junot par la division Kléber, pour disputer à l'ennemi le passage du Jourdain. Le général en chef le suivit avec la division Bon. On remporta, le 16 avril, une grande victoire, au Mont-Thabor, et l'armée turque se dispersa, nous laissant des approvisionnemens considérables.

En même temps, Djezzar, qui avait voulu profiter de l'affaiblissement du corps de siège pour faire, avec le concours des Anglais, une grande sortie, avait été rejeté dans la place avec de grandes pertes. L'armée rentra au camp d'Acre victorieuse et le moral des troupes se releva notablement. Le siège fut continué. De l'artillerie et des munitions arrivèrent de Jaffa.

Le 7 mai, on vit paraître une escadre turque qui amenait à la garnison des renforts importans. Ne voulant pas leur donner le temps de débarquer, on bombarda aussitôt la place et on ordonna, pour la nuit suivante, un grand assaut. On pénétra dans la ville; toutes les rues étaient barricadées, les maisons crénelées. Elles étaient vaillamment défendues par une armée, il fallut y renoncer. Deux cents hommes de la division Lannes furent pris dans une mosquée où ils s'étaient retranchés. Sydney Smith sauva les survivans en déclarant qu'ils étaient les prisonniers des Anglais. Le dernier assaut fut donné le 16 mai.

Le 19 mai, le général en chef reconnut qu'il fallait renoncer à prendre Acre, qu'il n'y avait plus qu'à lever le siège et à s'en retourner en Égypte. On avait passé, devant cette bicoque, deux mois. On avait livré quatorze assauts; on avait fait des pertes irréparables parmi lesquelles le général Caffarelli; les colonels Boyer, de la 18e; Venoux, de la 25e; la saison des débarquemens approchait, et l'on annonçait comme imminente l'arrivée d'une autre armée turque vers les bouches du Nil. Le général en chef éprouvait le plus violent désappointement. Sa colère éclatait surtout contre Sydney Smith et contre les Anglais, avec qui il avait interdit sévèrement aucune communication. Plus tard, on a attribué au général Bonaparte ces paroles : « Si j'avais pris Acre, j'allais à Constantinople et j'y aurais fondé ma dynastie. » Aux motifs que nous avons indiqués plus haut pour entreprendre l'expédition de Syrie et dont la bataille du Mont-Thabor a prouvé la réalité, il faudrait donc ajouter des considérations ambitieuses et purement personnelles. Bonaparte ne pouvait espérer traverser, avec 10,000 ou 12,000 hommes, toute l'Asie-Mineure occupée par les Turcs et atteindre le Bosphore. Les flottes anglaise et turque ne lui auraient

point permis de le franchir. En entreprenant cette marche, il sacrifiait tout ce qu'il avait laissé en Égypte, c'est-à-dire environ le tiers des troupes qui lui restaient. On ne peut donc croire à un projet si déraisonnable, et, cependant, on a entendu Bonaparte, en parlant de Sydney Smith, auquel il n'a jamais pardonné (1), répéter souvent : « Cet homme m'a fait *manquer ma fortune.* »

Par dépit, le général en chef voulut, avant de quitter Saint-Jean-d'Acre, y laisser une terrible trace de son passage. Il accabla la ville de ses feux et la laissa presque réduite en cendres. C'étaient autant de munitions de moins à emporter; mais les blessés étaient un bien autre embarras.

On avait perdu par le feu et par les maladies plus du tiers de l'effectif emmené en Syrie et l'on avait 1,200 blessés à emporter.

On encloua devant Acre toute l'artillerie que l'on ne pouvait emmener, on jeta les poudres à la mer. Puis l'armée, ou, du moins, ses débris, reprirent la route du désert, qu'il fallait traverser de nouveau pendant une retraite de 80 lieues.

L'on fit des brancards avec des branches d'arbres et l'on distribua les blessés ou les malades par groupes de huit soldats. Quatre hommes portaient le blessé à tour de rôle, les quatre autres portaient chacun deux fusils. Les chameaux et les chevaux des états-majors et des corps furent affectés au transport des blessés non amputés. Tous les blessés portés sur des brancards, qui avaient la figure au soleil de Syrie, souffrirent beaucoup. Ceux qui les portaient souffraient de la fatigue, de la faim, et de la soif plus terrible encore. Sur tous, la peste exerçait ses affreux ravages. On arriva à Jaffa, où l'on avait établi un grand hôpital, sur lequel on avait évacué tous les pestiférés de l'armée. On fit sauter les fortifications de la place; quant aux malades, on prit le parti de les abandonner. Leur mort était certaine, les Arabes, qui nous suivaient, allaient les achever. On a dit que Bonaparte ordonna au médecin en chef Desgenettes de les empoisonner avec de l'opium, et que Desgenettes refusa en ces termes : « Mon métier est de les guérir et non de les tuer. »

Je dois dire que l'opinion générale dans l'armée était qu'ils avaient été empoisonnés. Elle ne le vit pas, mais ce qu'elle vit, c'est que l'on abandonna, à Jaffa, outre les pestiférés, beaucoup d'hommes amputés ou atteints de blessures graves et qui *disaient*

(1) On assure que Sydney Smith, qui a si bien défendu Saint-Jean-d'Acre, y était né. Étrange coïncidence! Il était, au moment du siège, ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre près la Porte ottomane. (P. V. R.)

les soldats) n'auraient pu, même s'ils avaient guéri, rendre aucun service désormais *au général en chef* (1).

Si les abandonnés de Jaffa ont bu de l'opium, ils ont eu une mort plus douce que les autres, car cette retraite fut terrible (2). Beaucoup d'hommes et presque tous les chevaux périrent dans cette marche. On abandonna, chemin faisant, bien des blessés et bien des malades, avant qu'ils ne fussent morts, et les Bédouins terminèrent leurs souffrances. Nous avions terrorisé les habitans de Jaffa par l'exécution des prisonniers, Jaffa devait être le théâtre de cruelles représailles.

Mais l'armée formula contre Bonaparte une accusation plus grave : celle de n'avoir pas cherché, avant de quitter Saint-Jean-d'Acre, à sauver ses blessés par mer. On disait que l'on eût pu les envoyer chercher par des navires et que Sydney Smith avait offert de les laisser conduire à Alexandrie ; qu'il proposait même, pour les soustraire au fanatisme des Turcs, de les y transporter sur des bâtimens anglais ; que non-seulement Bonaparte ne chercha à ouvrir, à ce sujet, aucune négociation avec les Anglais ; mais qu'il rejeta leurs offres et, par orgueil, finit par défendre, sous peine de mort, d'avoir aucune communication avec eux. Un fait que je vais raconter donna créance, dans toute l'armée, à cette grave accusation contre le général en chef.

Quand ils se virent abandonnés, à Jaffa, à la fureur des Turcs, les blessés éclatèrent en malédictions contre le général Bonaparte, contre leurs chefs, et contre leurs camarades. Les plus courageux essayèrent de suivre, en se traînant, en s'aidant de bâtons transformés en béquilles. Presque tous succombèrent en route ou furent massacrés. Parmi ces malheureux se trouvait un officier, amputé d'une jambe, que sa femme avait accompagné en Syrie. Appuyé sur son bras et sur un bâton, il s'était mis en marche le long du rivage de la mer, parce que le sable mouillé enfonçait moins. Le troisième jour, les forces de cet officier étant épuisées par sa blessure, par la fatigue, et par l'absence de toute nourriture, il dit à sa femme de le laisser là et de tâcher de se sauver elle-même. Résolue à partager son sort, elle refusa obstinément de l'abandonner. Ils se nourrirent pendant plusieurs jours avec des crabes, que cette

(1) Ce propos est grave, nous le reconnaissons, et touche à l'indiscipline; mais il a un grand intérêt, car il peint bien l'état d'esprit des soldats qui venaient d'échouer en Syrie. Ils commençaient à comprendre que le général Bonaparte avait pu avoir un intérêt personnel dans l'expédition d'Égypte et qu'ils combattaient pour cet intérêt. (P. V. R.)

(2) Quel rapprochement à faire avec la retraite de Moscou, sous deux climats si opposés! (P. V. R.)

dame attrapait sur le rivage. Enfin, au moment où ces infortunés allaient succomber à leurs maux, une chaloupe canonnière anglaise vint à passer en vue de cette côte déserte. Les marins ayant aperçu avec une lunette quelqu'un sur le rivage, envoyèrent un canot qui les recueillit. Ils en prirent soin et les ramenèrent à Damiette. Je regrette de ne plus me rappeler les noms de cet officier et de sa femme. Mais on comprend que quand cette histoire touchante se fut répandue dans l'armée, on en ait conclu que les Anglais auraient fait de même pour tous les autres. Alors tous ceux qui pleuraient un parent, un ami, un camarade, ont amèrement reproché au général en chef d'avoir abandonné devant Saint-Jean-d'Acre des blessés et des malades sans essayer de les sauver en les confiant aux Anglais. Peut-être la présence de la peste aurait-elle fait reculer ceux-ci; mais, du moins, Bonaparte aurait dû considérer comme un devoir sacré de tenter la négociation.

Le 7 juin, l'avant-garde arriva au Caire; par mesure de précaution, elle fut mise en quarantaine et n'entra que le 12. L'armée suivait dans un état misérable; elle était réduite de moitié. Bonaparte, qui, pendant la marche, avait eu à souffrir de son impopularité parmi ses soldats, ne pouvait mettre en doute combien cette expédition malheureuse avait diminué son prestige aux yeux de la population. Voulant jouer son rôle jusqu'au bout, il prescrivit que l'armée et lui feraient, le 14, une entrée solennelle, à laquelle on voulut donner l'apparence d'un triomphe, pour en imposer au peuple égyptien, qui certainement ne prit pas le change.

Nous étions en Égypte depuis un an, et déjà l'élite de l'armée avait disparu. Elle avait perdu, par le feu et les maladies, plus de la moitié de son effectif. Le reste n'avait que bien peu d'espoir de revoir jamais la patrie, puisque la flotte, qui aurait pu nous ramener, avait été détruite. Nos ennemis étaient maîtres de la mer. Nous étions absolument sans nouvelles de ce qui se passait en Europe, car depuis le débarquement pas un homme n'avait reçu un mot de sa famille. Nous étions étroitement bloqués par mer et par terre et nous ne pouvions espérer aucun secours. Six mois de solde étaient arriérés. L'armée luttait contre des maladies horribles inconnues en Europe. Elle faisait une guerre à mort à toute la population d'Égypte et elle devait se préparer à lutter contre toutes les forces musulmanes de l'Europe et de l'Asie.

Cependant, supportant les privations, les fatigues et les dangers avec constance, l'armée d'Égypte opposait à tant de maux sa discipline et sa valeur demeurées intactes.

LA DERNIÈRE CRISE

DU

CRÉDIT FONCIER

Le Crédit foncier sort de la crise singulière qu'il a subie pendant les deux derniers mois, à la fois intact et fortifié. La confiance du public dans la solidité de son crédit n'a pas été entamée. Les cours des obligations ont été à peine atteints par quelques offres, ceux des actions ont trahi plus d'anxiété chez quelques-uns des porteurs de ces titres ; mais tout s'est passé dans un cercle restreint de capitalistes qui suivent de près le mouvement des affaires. Le grand public, dont les épargnes sont placées en obligations foncières ou communales, s'est à peine ému du bruit qui se faisait autour de l'établissement. La plupart des obligataires l'auront même ignoré.

Ce n'est, d'ailleurs, pas la faute de la spéculation s'il en a été ainsi. Dès que se produisirent les premières attaques à la suite de la démission d'un des deux sous-gouverneurs, il fut aisé de comprendre que la lutte allait avoir la Bourse pour théâtre, aussi bien que la presse et la chambre des députés. En sorte que dans la campagne ouverte si brusquement contre le Crédit foncier, il y a eu un mélange extraordinaire de motifs honnêtes et d'autres qui ne l'étaient guère, d'indignation vertueuse contre des méfaits dénoncés à la tribune du corps législatif, et de pratiques d'ordre absolument infé-

rieur, ayant pour but d'effrayer les actionnaires et les obligataires et de les amener à jeter leurs titres sur le marché, pour le plus grand bénéfice de ceux qui avaient eu l'habileté de vendre dans de hauts cours.

Il faut bien parler de ces mobiles peu avouables, puisqu'ils ont assurément exercé dans toute cette affaire une action aussi forte, sinon plus décisive que ceux qui animent d'ordinaire les âmes simples, parfois naïves, des redresseurs d'abus et aussi des hommes pour qui les affaires ne peuvent être que malhonnêtes par cela seul qu'elles sont des affaires. Quant aux rancunes politiques qui ont joué aussi leur rôle, on peut n'en point faire état; elles touchent au côté personnel de l'aventure, et justement il convient de négliger tout à fait ce point de vue dans une étude de la situation du Crédit foncier, telle qu'elle ressort et du tourbillon de calomnies où on avait rêvé de le faire sombrer et de l'enquête sérieuse dont les résultats ont mis heureusement fin à l'incident.

Au début de la campagne, des esprits inquiets commençaient à hocher la tête en gémissant sur les tristes progrès de la corruption financière et de la démoralisation publique. Après la chute du Panama, la catastrophe du Comptoir d'escompte, et aujourd'hui la crise du Crédit foncier. On se contentait du mot crise, n'osant vraiment hasarder celui de déconfiture, mais on n'était pas éloigné de croire que d'éviter le mot n'empêcherait pas la chose d'arriver. On voulait retrouver dans le dernier cas les mêmes causes de destruction que dans les deux premiers, malversations éhontées, spéculations audacieuses, bénéfices scandaleux dont ne profitaient pas seuls les actionnaires, violations flagrantes des statuts. On reconnaissait toutefois que le mal n'était pas encore sans remède, que l'institution pouvait être sauvée de la ruine; mais il n'était que temps, il fallait faire place nette, chasser tout le personnel de la direction, nettoyer les écuries d'Augias. Alors sans doute on arriverait à sauvegarder le gage des obligations.

Ce thème primitif a été repris dans une série de prétendues révélations qui, par l'obscurité amphigourique des détails, la violence des termes, l'exagération des faits incriminés, ont fini par lasser l'opinion publique et faire hausser les épaules aux gens de sens rassis. Pendant ce temps, le gouvernement, sollicité, sommé plutôt, dans la chambre des députés, de faire son devoir, tout son devoir, se décidait, bien qu'il jugeât que l'on menait grand tapage pour peu de chose, à user des pouvoirs qu'il possède et à ordonner une enquête administrative sur la gestion du Crédit foncier.

Dans le règlement d'administration publique, remontant au 18 octobre 1852, où est établi le mode suivant lequel s'exerce

la surveillance des sociétés de crédit foncier, se trouve l'article 4 suivant : « Les sociétés de crédit foncier sont soumises à la vérification des inspecteurs des finances. Ces fonctionnaires portent leurs investigations sur la gestion et la comptabilité desdits établissemens; ils se font représenter les livres, registres et documens de la société; ils vérifient la régularité des écritures et l'exactitude de la caisse et du portefeuille. Ils rendent compte de leur vérification et adressent leurs avis et propositions au ministre des finances. » Conformément aux prescriptions de cet article plus ancien que le Crédit foncier lui-même ou tout au moins contemporain de sa naissance, le gouvernement a chargé trois inspecteurs des finances d'examiner la situation de la société.

Cette situation, le gouverneur venait de la faire connaître il y avait moins de deux mois, dans le rapport qu'il adressait, au nom du conseil d'administration, à l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Elle apparaissait solide, brillante, prospère, avant tout claire, débarrassée de sous-entendus : opérations d'importance croissante, prêts hypothécaires et communaux en augmentation, portefeuille rempli de valeurs de l'État français, fortes réserves, bénéfices élevés, dividende avantageux pour les actionnaires, rien ne manquait à ce tableau d'une prospérité de bon aloi, soutenue sans défaillance et constamment en progrès depuis douze ans. Quel vice caché allaient découvrir les inspecteurs des finances sous ce voile trop brillant au gré de beaucoup de gens? Depuis longtemps on chuchotait, dans les régions où se manipulent des trafics d'argent qui n'aiment pas à voir le jour, que la caisse du Crédit foncier était livrée à un gaspillage effréné, qu'elle s'ouvrait pour toutes sortes de dépenses dont les rapports officiels ne faisaient point mention, et ces racontars se mêlaient, avec leur parcelle de vérité, car il n'y a guère de fumée sans au moins un peu de feu, à des histoires fantastiques de bourse énorme de jeu alimentant des spéculations telles que les ressorts du marché de Paris en étaient faussés, à des récits de prêts de complaisance consentis en dehors, sinon en violation de toutes les règles, enfin à des allusions aux services politiques rendus en des circonstances critiques et qui liaient le Crédit foncier au gouvernement.

Il semblait impossible que tout cela fût absolument imaginaire et que des investigations des inspecteurs des finances ne sortît pas quelque découverte sérieuse qui allait fixer les légendes en un point précis et permettre de dire : « Voilà donc par où le Crédit foncier péchait! voilà le germe de maladie qu'il faut extirper ou étouffer. »

Eh bien! les investigations des inspecteurs des finances, après

avoir duré plusieurs semaines, ont trompé cette attente d'une partie de l'opinion, de celle qui se plaît aux émotions vives, aux incidens dramatiques. L'enquête a porté sur tous les points de la gestion du Crédit foncier; elle n'a rien laissé qui n'ait été examiné en détail, scruté avec minutie. Elle a inspiré un rapport dont le ton est sévère, presque mécontent; mais elle n'a pas apporté la découverte attendue. Les inspecteurs n'ont relevé que ce que le ministre a appelé lui-même des « irrégularités. » Leur rapport a, en outre, provoqué une maîtresse réponse du gouverneur du Crédit foncier, mis personnellement en cause et qui se sentait fort de l'appui du conseil d'administration unanime. Le ministre des finances, assez embarrassé entre ces deux documens, a pris le sage parti de les publier intégralement, en dépit des traditions administratives, et de dire ainsi au public : *Et nunc erudimini!* et maintenant, instruisez-vous vous-mêmes! Lisez ce rapport et cette réponse. Voyez et comparez. Je vous donne le poison et l'antidote. Ce qui paraîtrait grave ici est expliqué là. Si vous avez le courage de tout lire, actionnaires et obligataires du Crédit foncier, vous reconnaîtrez sans peine que tout cela ne valait pas le tumulte qui a été fait et que vous pouvez dormir tranquilles, dans une légitime confiance en l'excellence du placement où vous avez engagé vos capitaux.

Cette publication a été, de la part du ministre, un coup d'habileté. On en peut dire autant de son propre rapport au président de la république et de la lettre dans laquelle il a adressé au gouverneur du Crédit foncier des recommandations sur la conduite à tenir désormais en certains points qui avaient appelé plus spécialement les observations des inspecteurs des finances. Ces recommandations sont-elles de simples conseils, ou doit-on y voir de rigoureuses et inflexibles injonctions? Il importe peu au fond. Le gouverneur du Crédit foncier est nommé par le gouvernement et l'établissement lui-même placé, aux termes du décret du 26 juin 1854, dans les attributions du ministre des finances : il est clair qu'un parfait accord doit régner entre le gouverneur et le ministre, et il est par là certain que les conseils-injonctions de ce dernier, pour autant qu'ils sont en soi applicables et réalisables, seront appliqués et réalisés par l'administration du Crédit foncier.

On sait à quoi se résument les recommandations qui devront, à l'avenir, s'imposer à l'attention du gouverneur : les prêts hypothécaires effectués sur les fonds provenant du capital-actions et des réserves seront soumis aux conditions prescrites par les statuts pour la conclusion de la généralité des prêts. Il conviendra d'établir plus d'unité dans les méthodes de calcul employées pour les

provisions diverses qui ont pour objet de garantir l'amortissement des emprunts, et de bonifier ces provisions d'un taux d'intérêt plus élevé, afin d'assurer leur accroissement plus rapide. Les dépenses de publicité faites dans ces dernières années ont été exagérées; elles devront être réduites dans une forte proportion et imputées au compte de profits et pertes, toutes les fois qu'elles ne s'appliquent pas à des émissions en cours. Et puis? Plus rien. C'est pour en arriver à cette petite leçon de bonne et honnête comptabilité donnée en quelques lignes, que l'on a représenté le Crédit foncier comme conduit à deux doigts de sa perte, que l'on a fait trembler pendant quelques jours des milliers de petits obligataires sur la solidité de leurs titres, que l'on a infligé jusqu'à 120 francs de baisse aux actions pendant deux ou trois Bourses, que des articles d'une véhémence insolite ont entretenu l'agitation pendant une série de semaines; que la chambre a été, à deux reprises, détournée de ses occupations, que des bruits de crise ministérielle ont couru, que trois inspecteurs des finances ont reçu commission de porter une lumière impitoyable dans les mystères du Crédit foncier, et que cette lumière a finalement brillé dans douze colonnes du *Journal officiel*.

I.

Aujourd'hui que l'incident est clos, nous voulons rechercher quel enseignement on en peut tirer sur les points suivans : la sécurité des obligations a-t-elle couru un risque? Peut-elle être compromise à un degré quelconque? Le crédit dont jouissent ces titres est-il aussi élevé que le comporterait leur sécurité absolue, nettement démontrée?

Nous nous en rapporterons d'abord au ministre lui-même, éclairé par le rapport des inspecteurs chargés de l'enquête : « Des investigations auxquelles se sont livrés les inspecteurs, écrit-il au président de la république, il ressort, en premier lieu, que la masse des prêts effectués par le Crédit foncier est bien gagée et que la situation de l'établissement, considérée dans son ensemble, justifie la confiance dont il jouit. » Voilà qui est net et franc. Le ministre ajoute bien que certaines évaluations d'immeubles ont été jugées excessives et que la crise immobilière n'a pas été sans exercer sur les recouvremens d'annuités une certaine influence; mais « ni cette crise, qui s'atténue d'ailleurs, ni les irrégularités qui ont pu être relevées dans le service des prêts, n'ont eu pour conséquence *de compromettre le gage des obligataires*. » Le ministre insiste : « C'est là, on peut le dire, la constatation essentielle de l'enquête. »

Après avoir passé en revue les critiques formulées par les inspecteurs, M. Rouvier reprend dans ses conclusions les déclarations du début de son rapport au président : « L'impression générale qui se dégage des résultats de l'enquête, c'est que la situation du Crédit foncier de France est intacte, mais qu'elle sera fortifiée encore, si la société limite de plus en plus ses opérations aux prêts hypothécaires et communaux en vue desquels elle a été constituée. »

Deux jours plus tard, le ministre, s'adressant à la chambre, n'est pas moins affirmatif : « Le Crédit foncier a-t-il été administré de telle façon que les gages soient insuffisans, que son crédit soit atteint? Et l'inspection des finances, avant même que le ministre vous apporte ici cette déclaration, répond : Non, le crédit de ce grand établissement est intact, les gages sont solides. » L'inspection des finances appelle elle-même des « défectuosités » les irrégularités qu'elle signale, et elle ajoute que, lorsque ces défectuosités auront disparu, le crédit de l'établissement, déjà puissant et solide, ne pourra que s'accroître, s'élever, se fortifier.

Après le témoignage du ministre des finances et celui de l'inspection, très respectables l'un et l'autre, nous invoquerons celui des chiffres, plus rigide, plus impartial encore. Il est d'assez bon ton de médire des chiffres ; des économistes, même des plus sérieux, ne s'en font pas faute. Il est vrai que, trop souvent, on leur fait dire à peu près ce qu'on veut. D'un même lot de nombres bien déterminés, s'appliquant à des objets définis, distincts, deux virtuoses de la statistique sauront tirer des démonstrations entièrement différentes; et s'il en survient un troisième, on ne devra pas être surpris s'il fait tenir à ces nombres un langage qui ne ressemble en rien à celui de ses deux confrères. Cependant, les chiffres ont leur valeur et leur éloquence. Exposés simplement, sans artifice, ils aideront à trouver la vérité, à confondre l'erreur. Interrogeons donc quelques chiffres empruntés aux rapports annuels du Crédit foncier. Nous avons à peine besoin de rappeler, pour l'édification des esprits défians, qui redoutent de la supercherie jusque dans les rapports officiels, que la sincérité des documens dont il s'agit n'est pas seulement garantie par l'honorabilité de ceux qui les ont rédigés, mais qu'elle est, en outre, attestée par des censeurs dont le rôle est suffisamment indiqué par le titre de la fonction qu'ils exercent et par un conseil d'administration dans lequel figurent, à côté de notabilités financières, des illustrations de la science, de la littérature et de la philosophie.

Rappelons d'un mot les origines du Crédit foncier. Le 28 février 1852 est publié un décret du président de la république de ce temps-là, où sont édictées les conditions essentielles dans les-

quelles des sociétés de crédit foncier, ayant pour objet de fournir aux propriétaires d'immeubles qui voudraient emprunter sur hypothèque, la possibilité de se libérer au moyen d'annuités à long terme, pourront être autorisées par décret, le conseil d'État entendu.

Ces conditions, dans leurs traits essentiels, sont celles qui régissent encore aujourd'hui le fonctionnement du Crédit foncier : il ne sera prêté que sur première hypothèque, sur des propriétés d'un revenu durable et certain, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de l'immeuble s'il s'agit de bâtimens, et du tiers de cette valeur, s'il s'agit de plantations. L'emprunteur s'acquittera par des annuités comprenant l'intérêt et l'amortissement. La valeur des lettres de gage émises ne dépassera pas le montant des prêts. Des privilèges extraordinaires (séquestre, expropriation et vente) seront accordés aux sociétés pour la sûreté et le recouvrement des prêts, etc.

En juillet de la même année se constitue sur le modèle établi dans le décret du 28 février, une société de crédit foncier, qui prend le nom de Banque foncière de Paris, et est autorisée à opérer dans les sept départemens du ressort de la cour d'appel de Paris, avec un privilège exclusif pour vingt-cinq années (privilège étendu bientôt à toute la France, mais qui, à son expiration, n'a pas été renouvelé). Une société analogue s'établit, en septembre à Marseille avec privilège pour les trois départemens du ressort de la cour d'appel d'Aix, et en octobre une autre se fonde à Nevers pour les trois départemens de la Nièvre, du Cher et de l'Allier.

Un mois est à peine écoulé que la Banque foncière de Paris obtient l'extension de son privilège à toute la France, moins les six départemens qui viennent d'être indiqués, et elle prend dès lors le nom de Crédit foncier de France. En 1856, elle absorbe les deux sociétés départementales; en 1860 elle étend son privilège en Algérie. La même année, le cercle de ses opérations, jusque-là étroitement limité aux prêts hypothécaires, s'élargit par l'autorisation qui lui est concédée de prêter aux départemens, aux communes, aux associations syndicales, avec ou sans hypothèque. Déjà l'établissement est prospère. Le dividende des 60,000 actions, libérées de 250 francs, s'est élevé progressivement de 17 fr. 50 en 1853, à 37.50 en 1861, et à 45 en 1863. Le nombre des actions est doublé, porté à 120,000 en 1862-64 ; mais ce fait n'arrête pas l'essor du dividende, qui atteint 52 fr. 60 en 1865, 62.50 en 1867, et 72.50 en 1869, les titres n'étant toujours libérés que de 250 francs. Cette année marque l'apogée d'une période de grande prospérité. Le nombre des actions est porté à 180,000, par une émission de

60,000 actions nouvelles attribuées aux titulaires des 120,000 actions anciennes, dans la proportion d'une action nouvelle pour deux anciennes. La libération de 250 francs est faite pour les nouveaux titres au moyen d'un prélèvement sur les réserves disponibles de la société.

Vient la guerre avec ses ruines, ses misères sans nombre, résultat de la défaite et de l'invasion, la dépréciation de toutes les propriétés. L'année 1870 ne donne que 12.50 de dividende aux actionnaires, mais le chiffre se relève dès l'année suivante à 32.50. Il atteint assez péniblement 36.25 en 1874 et retombe à 23.50 en 1876, à 12.50 en 1877. C'est une période critique pour le Crédit foncier. Son portefeuille est gonflé de valeurs égyptiennes; les conditions des prêts hypothécaires, onéreuses pour les emprunteurs, à cause du taux élevé de l'intérêt et de la commission fixe pour frais d'administration, arrêtent l'essor des opérations et provoquent un courant inquiétant de remboursemens anticipés. Non-seulement le montant total des prêts hypothécaires existans ne progresse plus, mais il diminue. A la fin de 1878, il était de 833 millions. Un an après, il reculait à 793 millions.

La dernière période décennale s'ouvre par un changement à vue. De grandes opérations de conversion, portant sur des centaines de millions, transforment en deux années la dette-obligations de la société. Le public, confiant dans la nouvelle administration dont la hardiesse l'enchante, autant que son intégrité présumée le rassure, prête au Crédit foncier des sommes énormes à un très bas prix de revient, et, aussitôt, les conditions faites aux emprunteurs sont abaissées d'autant. Peu de temps après, la commission fixe qui avait été une longue erreur économique, disparaît, et les bénéfices de l'établissement ne sont plus constitués que par un écart maximum de 60 centimes pour 100 francs entre le prix de revient des emprunts et le taux auquel les prêts sont concédés.

De quelle importance étaient ces réformes, les chiffres vont le dire : le montant des prêts hypothécaires atteint 946 millions fin 1880, 1,231 millions fin 1881, 1,541 fin 1882, 1,789 fin 1883, 1,925 fin 1884, 1,988 fin 1885, et 2,022 millions fin 1886. Après ce grand effort, il fallait redouter un retour en arrière, un renversement de la proportion entre les prêts nouveaux et les remboursemens anticipés, d'autant que le Crédit foncier avait eu à lutter contre des événemens fâcheux : le krach de 1881-82, qui avait enrayé le succès de ses émissions en le contraignant d'emprunter et par conséquent de prêter à des conditions plus onéreuses, et la crise immobilière, qui réduisait la valeur des propriétés sur lesquelles il avait consenti des prêts dans des conditions que les

prix nouveaux ne rendaient plus conformes aux règles statu taires.

Entre temps l'établissement avait absorbé le Crédit agricole, puis la Banque hypothécaire, portant le nombre de ses actions de 180,000 à 260,000, puis de 260 à 310,000 et tout récemment de 310,000 à 341,000, libérant ses actions des 250 francs non versés jusqu'alors, au moyen de prélèvemens sur ses réserves extraordinaires provenant de cette double absorption. Ainsi le Crédit foncier grandissait sans cesse et devenait de plus en plus puissant au milieu des difficultés économiques qui n'avaient pu arrêter l'élan si vigoureux donné en 1879 à ses opérations. En fait, si le montant total des prêts hypothécaires n'a plus augmenté sensiblement depuis 1886, il n'a pas diminué. Il était, il y a trois ans, de 2,022 millions, et de 2,027 millions à la fin de 1889. Que si l'on veut se rendre compte des causes de ce temps d'arrêt après un développement si prodigieux, il ne suffit pas d'invoquer la différence des taux auxquels les intérêts des prêts ont été successivement fixés. Sans doute le grand succès des emprunts fonciers et communaux de 1879-80 permit de réduire ce taux à 4.45 pour 100, le prix de revient des emprunts ayant été de 3.85 pour 100; mais en 1881, des émissions moins heureuses obligèrent de le relever à 4.80 pour 100, et il fallut en 1883 (après le krach) remonter jusqu'à 5.30 pour 100. Le montant des prêts effectués s'éleva encore malgré ce taux jusqu'en 1886, tandis qu'il y a maintenant équilibre entre les prêts nouveaux et les remboursemens, bien que le Crédit foncier ait pu réduire l'intérêt de ses prêts à 4.85 pour 100 en 1885 et ne l'ait plus modifié depuis.

Le mouvement des prêts communaux, pour avoir pris une allure moins rapide, n'en est pas moins remarquable par la continuité uniforme de la progression. Le total des prêts de cette catégorie était de 551 millions en 1879. Voici les chiffres successifs pour la période entière jusqu'à la fin de 1889 : 636 millions, puis 705, 749, 778, 862, 937, 999, 1,040 et 1,127. C'est une magnifique branche des opérations du Crédit foncier et qui n'a pris son ampleur réelle, en même temps que sa valeur pour les actionnaires, que depuis dix ans. Le progrès est régulier; les bénéfices, minimes il est vrai, relativement à la masse des prêts, s'accroissent chaque année, et les risques sont nuls, comme on le va voir tout à l'heure.

Si nous additionnons les montans des prêts hypothécaires et des prêts communaux, nous trouvons, à la fin de 1878, un total de prêts de 1,319 millions, porté onze ans plus tard à 3,062 millions, donc plus que doublé. Voilà ce que doivent les emprunteurs au

Crédit foncier, qui lui-même, le 31 décembre de l'année dernière, devait à ses prêteurs une somme de 3,021 millions représentée par des obligations en circulation.

II.

Il a été fait grand état, dans les imputations dirigées, à l'origine de la dernière crise, contre le Crédit foncier, dans le rapport des inspecteurs des finances, dans celui du ministre au président de la république, des prêts faits dans des conditions spéciales, extra-statutaires, avec les fonds provenant du capital social et des réserves. L'article 8 du décret du 6 juillet 1854 est ainsi conçu : « Indépendamment des prêts remboursables par annuités, la société est autorisée à affecter à des prêts hypothécaires, à court terme et sans amortissement, les capitaux qui proviendront de la réalisation de son fonds social et de ses bénéfices. » L'administration du Crédit foncier a cru trouver dans ce texte le droit d'user des fonds susindiqués pour prêter sur seconde hypothèque et, le cas échéant, plus de la moitié de la valeur estimative de la propriété hypothéquée. Ces genres de prêts ont été très fructueux. La direction en a tiré de beaux bénéfices pour les actionnaires. Pour ne prendre que le dernier exercice, des 87 millions de prêts hypothécaires effectués avec les fonds du capital social et des réserves, l'établissement a récolté un peu plus de 4 millions de bénéfices.

On a contesté au Crédit foncier le droit de donner cet emploi au capital social qui est et doit être surtout un capital de garantie. C'est, dit le ministre des finances après les inspecteurs, une question d'interprétation des statuts. C'est surtout, ce nous semble, une question de bon sens. L'application d'un système de prudence extrême à la gestion de toutes les affaires du Crédit foncier entraîne forcément cette obligation de soumettre à la règle commune les prêts consentis avec les fonds du capital et des réserves. Il en résultera une légère diminution de bénéfices pour les actionnaires, qui s'y résigneront s'il doit en sortir aussi plus de sécurité encore pour les obligataires.

Mais pourquoi ne considérer ainsi que par le côté le moins important cette question de la sécurité des obligations, qui prime toutes les autres ? L'ensemble des prêts fonciers et communaux, consentis sur le capital et les réserves, ne dépasse pas 92 millions (dont 5 de prêts communaux et 87 de prêts hypothécaires) sur un ensemble de plus de 3 milliards. A supposer qu'il y eût de ce côté quelques risques, ce qu'il faudrait démontrer, ils seraient nécessairement de peu

d'importance. Ce qu'il est surtout intéressant de constater, c'est le chiffre exact des risques que comporte la masse entière des gages. On l'obtient, en examinant d'un côté le montant des annuités arriérées, de l'autre l'importance du domaine immobilier du Crédit foncier, provenant des expropriations et ventes forcées pour défaut de paiement des annuités, et faites dans des conditions telles que l'établissement a dû racheter lui-même son gage.

Le chiffre du domaine nous donne pour ainsi dire le risque réalisé, la parcelle de sécurité perdue pour les obligataires, en termes plus exacts l'importance du déchet subi par le gage primitif. Le montant des annuités en retard nous donne au contraire le risque éventuel, la somme des chances mauvaises. Il faut d'abord constater que pour les prêts communaux, il n'y a pour ainsi dire pas de risques. Sur un total de prêts de 1,127 millions, pour lesquels l'annuité à payer s'est élevée à 66 millions en 1889, il n'y avait à la fin de cet exercice que pour 1,871,380 francs d'arriérés, et encore le 20 mars dernier ce chiffre était-il ramené à 1,471,656 francs.

La constatation n'est pas aussi complètement démonstrative en ce qui concerne les prêts hypothécaires ; elle ne laisse pas cependant d'être très rassurante. L'annuité à payer par les emprunteurs était de 49 millions en 1880, elle s'est élevée à 113 millions en 1889. Il ne faut pas oublier ces deux chiffres quand on étudie la progression, chaque année, du total des annuités en retard. Ce total était de 8 millions à la fin de 1879, il s'est abaissé à 5,655,000 francs fin 1881, mais pour s'élever rapidement, proportionnellement à l'extension des prêts, et arriver à 13 millions en 1884, à 18 en 1885, à 23 en 1887, à 24,829,000 au 31 décembre 1889.

Ce chiffre a quelque chose d'inquiétant au premier aspect. Cependant, une faible partie seulement se rapporte à des arriérés de plus d'une année. La meilleure preuve du peu de danger que recèlent ces retards est que le chiffre de 24,800,000 inscrit fin 1889, et un peu gros, il faut l'avouer, était déjà ramené à 17,256,506 fr. au 20 mars dernier, et à 13 millions environ au 20 juin : 13 millions d'intérêts en retard sur une créance dépassant 2 milliards et gagée sur un ensemble de propriétés d'une valeur double, voilà le risque éventuel pour les prêteurs du Crédit foncier ! Autant dire que ce risque est pratiquement nul. C'est dans ce rapprochement que les obligataires doivent trouver le plus sûr motif de tenir leurs titres pour bien et solidement gagés. Les choses étant ainsi au 31 décembre 1889, M. Rouvier pouvait dire hardiment que le gage des obligations était intact.

Si admirablement organisé que soit le Crédit foncier, il n'échappe cependant pas à la condition de toutes les choses humaines qui est

d'avoir des imperfections. Il a pu être trompé par des apparences; quelques-uns de ses agens ont pu mal le servir; ajoutons, si l'on veut, que des complaisances ont pu faire fléchir des règles qui auraient dû être inflexibles. Le fait brutal est que des prêts, ici ou là, ont mal tourné, surtout dans les départemens, parmi les propriétés rurales. La grêle, les élémens, le phylloxera, une mauvaise administration, tout s'en est mêlé. Des emprunteurs sont restés un an, puis deux ans, sans payer l'annuité due. Le Crédit foncier a patienté quelque temps. Enfin, contraint d'agir, il a usé de ses privilèges extraordinaires, exproprié, vendu, et en l'absence d'acquéreurs, il a acquis lui-même. Il possède un domaine, et il l'exploite, l'améliore pour le revendre. Ce domaine se compose d'un grand nombre de propriétés diverses, sur lesquelles existaient des créances du Crédit foncier pour un montant total de 28 millions au moment de l'acquisition. Le tout a été acquis pour une douzaine de millions, et les améliorations successives ont absorbé 6 millions, ce qui porte à 18 millions le prix de revient de ce domaine immobilier. Mais déjà sa valeur vénale s'est élevée; au 31 décembre 1889, elle était évaluée à 22 millions. Il n'y avait plus qu'un écart de 6 millions entre ce prix et celui de la créance primitive. Or ce découvert a pour contrepartie des réserves spéciales atteignant environ 10 millions. Tel est le déchet que vingt-huit ans d'activité, l'absorption du Crédit agricole et de la Banque hypothécaire, et un ensemble de créances de 2 milliards, ont produit dans le gage immobilier.

Nous allions oublier de dire que ce domaine n'est pas improductif. Le produit net, en 1889, a été de 447,000 francs, soit presque 2 1/2 pour 100 sur le prix de revient de 18 millions.

La dette-obligations du Crédit foncier a pour première garantie le gage hypothécaire dont nous venons de montrer l'indiscutable solidité. Elle a pour garantie subsidiaire le capital social et les réserves. On a vu les phases successives du montant du capital, depuis le modeste chiffre de 60,000 actions, atteint dès la première année de la création, jusqu'à celui de 341,000, auquel il est actuellement fixé. Les réserves ont eu également des destinées fort agitées. Elles apparaîtraient bien plus fortes aujourd'hui si, comme il a été rappelé plus haut, une bonne partie des millions accumulés des exercices antérieurs ou provenant de bénéfices exceptionnels (comme ceux des valeurs égyptiennes), ou apportés par les actionnaires des établissemens fusionnés, n'avaient été affectés à la libération intégrale des actions.

En dehors des réserves doit être considéré un très gros chiffre, 100,759,167 francs, dénommé « provision pour l'amortissement des emprunts. » C'est donc un fonds qui appartient absolument à

la dette-obligations. Il se divise lui-même en deux parties, dont l'une, de 48 millions, a pour objet de garantir la régularité de l'amortissement, et l'autre, de 52 millions, de parer aux besoins des remboursemens anticipés. Ce fonds présente cette singularité heureuse, qu'il s'accroît automatiquement chaque année du montant des intérêts qu'il produit. Naguère le taux de ces intérêts était fixé à 4.22 pour 100; ce qui veut dire que, si l'emploi auquel étaient affectés ces 52 millions ne produisait pas 4.22 pour 100, le compte de profits et pertes comblait la différence. Le gouvernement du Crédit foncier pensa que désormais un accroissement du taux de 3.50 pour 100 par an serait suffisant pour toutes les éventualités. Les inspecteurs des finances ont insisté sur cette différence d'intérêt, et M. Rouvier, à son tour, a réclamé du gouverneur du Crédit foncier le rétablissement du taux de 4.22 pour 100. Ce n'est assurément pas là une mesure qui sauverait l'institution si elle était en péril. Mais elle n'a nul besoin d'être sauvée, et la petite réforme recommandée ne pourra que lui être salutaire en renforçant encore sa réserve des emprunts, fût-ce au prix d'un léger prélèvement sur le dividende.

Les réserves proprement dites se composent de quatre élémens : la réserve statutaire, qui s'arrondit régulièrement chaque année; elle était de 10 millions il y a dix ans, elle est aujourd'hui de 17,121,703 francs depuis l'attribution de près de 700,000 francs faite par la dernière assemblée générale; la provision pour le risque des prêts, 10 millions; les provisions pour créances douteuses, 11,275,000 francs; enfin les réserves sans affectation spéciale, 17,923,000 francs, terme assez inexact, puisque dans ce chiffre, qui est un total, on trouve la réserve immobilière destinée à amortir la valeur de l'hôtel de la banque en trente ans, et deux ou trois autres articles ayant une destination aussi précise. Quoi qu'il en soit, ces quatre élémens des réserves composent un total de 56 millions de francs, qui, réunis aux 170,500,000 francs du capital social, aux 100 millions de la provision pour l'amortissement des emprunts et aux 87 millions de dépôts, produisent un total général de 414 millions de capitaux disponibles, dont 327, si on en déduit les dépôts, sont un véritable fonds de garantie pour les obligations.

Que fait le Crédit foncier de cette somme? Une légende, que l'on raconte volontiers sous les colonnes de la Bourse, veut que ces 414 millions aient servi à faire la pluie et le beau temps sur le marché de Paris, non pas seulement au gré et pour les intérêts de la maison de la place Vendôme, mais encore au gré des potentats qui se sont succédé au ministère des finances. Nous le répétons,

c'est la légende qui s'alimente de ces inventions. La réalité est plus prosaïque. L'emploi des 414 millions, en 1889, a été simplement celui-ci : portefeuille de valeurs, composé entièrement de fonds d'État français ou de valeurs garanties par l'État, 258 millions; portefeuille de papier de commerce de premier ordre, 42 millions; prêts hypothécaires et communaux, 92 millions; avances sur titres et encaisse, 22 millions; total égal 414 millions.

Les 100 millions de la provision pour amortissement des emprunts se nourrissant de leurs propres intérêts, ceux-ci ne contribuent pas à la formation du compte de profits et pertes. Les 314 autres millions ont donné à ce compte, en 1889, un produit total de 11,600,000 francs, soit 3 2/3 pour 100 environ.

III.

Le plus gros grief qui ait été fait à l'administration du Crédit foncier est celui qui a trait à l'imputation des frais de publicité au compte de prix de revient des emprunts, qui est pour le Crédit foncier ce que le compte d'établissement est pour les compagnies de chemins de fer. Tout le monde sait ce que signifie l'attribution d'une dépense au compte de premier établissement. On rejette sur le capital une dépense que l'on ne veut pas laisser venir en déduction du revenu. C'est ce que l'on reproche au Crédit foncier d'avoir fait depuis treize à quatorze ans, c'est-à-dire d'avoir enflé le compte de prix de revient des emprunts d'une somme de 22 millions dépensée dans la dernière décade en publicité. Ce chiffre de 22 millions a fait rêver bien des gens et en a indigné d'autres plus ou moins sincèrement. On s'est demandé ce que pouvait représenter d'annonces, de réclames, d'éloges, de silences, plus dispendieux parfois que des éloges, une somme aussi fabuleuse. En fait, on a constamment confondu dans la même indignation, et l'existence même de frais si considérables de publicité, et leur attribution à tel chapitre plutôt qu'à tel autre.

Tâchons de distinguer. La publicité est à la fois la meilleure et la pire chose que l'on puisse imaginer. Avec les inventions modernes, la production à outrance, la concurrence effrénée, la publicité est devenue une absolue nécessité. Elle a de plus, dans les affaires financières, une justification d'un caractère particulier, la nécessité d'aller porter, par la voie du journal ou par celle de l'affiche, la connaissance de l'affaire en cours de lancement jusque dans les rangs de la petite épargne. Publicité veut dire diffusion,

exposition au grand jour. L'État lui-même, quand il émet un emprunt, ajoute au montant de l'opération un montant complémentaire pour les frais de publicité ou autres qu'elle entraîne. La ville de Paris fait de même. Il y a deux ans, le conseil municipal, saisi d'un accès de farouche colère contre la corruption de la publicité, voulut se passer des services de cet instrument; il lança un emprunt incognito. A peine les murs parlèrent-ils de loin en loin de la nouvelle obligation municipale, les journaux restèrent muets. L'emprunt fut mal souscrit. Lors de la dernière souscription, il fallut fixer un taux d'offre plus bas et solliciter le concours de la publicité. Comment voudrait-on que le Crédit foncier, qui fait de fréquentes et larges émissions, et qui doit soutenir, le cas échéant, le crédit de 3 milliards en obligations, n'usât pas de la puissance de cette arme redoutable? User, soit, mais abuser est condamnable et nuisible, même au crédit, dont l'intégrité finit par souffrir du zèle indiscret de la défense organisée à son profit. Telle est la thèse, et elle n'est point déraisonnable. Il y a même quelque naïveté à la formuler, tellement elle touche au lieu-commun.

Il y a plus encore. Le terme vague de publicité ne couvre-t-il pas ici des choses qui n'ont avec ce mode de diffusion et de propagation que des rapports très lointains? N'est-ce pas là un pavillon qui couvre de bien vilaines marchandises? A la chambre, on a appelé les choses par leur nom. Au lieu de publicité, on a parlé de subventions régulières à la presse, on a été presque jusqu'à demander les listes, avec les sommes. Un de nos confrères d'Angleterre, le très respectable *Economist*, en a pris texte pour tonner, dans un de ses derniers numéros, contre la corruption et la bassesse des mœurs vénales de la presse française. Il a plaint le sort de ces malheureux actionnaires du Crédit foncier, à qui un gouverneur éhonté, avec la complicité du ministre des finances et de la majorité de la chambre des députés, dérobe l'argent qui devrait leur être distribué en dividendes, afin de soudoyer tous les journaux de Paris, de faire taire les aboiemens des uns ou de provoquer les dithyrambes des autres. Les actionnaires du Crédit foncier ne nous avaient pas jusqu'ici semblé si à plaindre. Quant à l'*Economist*, il fera difficilement croire à des Français, même en multipliant les *shocking!* et les *proh pudor!* que l'on ne se sert pas de la publicité en Angleterre, même de la moins recommandable. Et si nous passions l'Atlantique pour constater comment les choses se passent au pays des Yankees, nous en verrions bien d'autres encore.

Tout se ramène à une question de quotité. Si le Crédit foncier a trop dépensé en publicité, le ministre a raison de l'inviter à une

réduction de ce chapitre, tout en reconnaissant, comme il le fait, qu'il appartiendrait bien mieux aux actionnaires de mettre le holà s'ils s'apercevaient qu'on dépense leur argent sans utilité.

C'est eux, en effet, qui paient en fin de compte, et non les emprunteurs, comme pourrait le faire supposer l'impression laissée par les rapports de l'inspection des finances et de M. Rouvier sur ce point. Que l'on nous excuse d'entrer ici dans une explication un peu technique, elle a son intérêt. Le Crédit foncier a en effet imputé au compte de prix de revient des emprunts ses frais de publicité, et chaque année le prix de revient du dernier emprunt s'est trouvé un peu relevé. Mais il importe de remarquer que le taux d'intérêt des prêts est resté pendant ce temps immobile. Prenons l'année 1885. Le prix de revient de l'emprunt est établi à 4.30 pour 100. Le Crédit foncier, ayant le droit de prélever 0.60 pour 100 comme bénéfice, pouvait établir à 4.90 pour 100 le taux d'intérêt des prêts. Il l'a fixé à 5 centimes au-dessous, à 4.85. Depuis 1885, chaque année le prix de revient de l'emprunt, par suite de l'attribution des frais de publicité, s'est légèrement accru jusqu'à atteindre 4.42 pour 100. Le taux d'intérêt des prêts est toujours de 4.85 pour 100, et le bénéfice n'est plus fourni que par un écart de 0.47 pour 100 au lieu de l'écart légitime de 0.60. Qui paie donc cette différence, c'est-à-dire l'équivalent de tous les frais de publicité, sinon l'actionnaire? Seulement, au lieu de les payer en bloc chaque année, il n'en paie que l'annuité. Il nous semble qu'il n'y aurait, en effet, aucun inconvénient et qu'il y aurait au contraire de sérieux avantages à ce que l'administration du Crédit foncier en revînt au premier système, plus simple, et qui incite plus à l'économie.

C'est à peine si on a reproché au gouvernement du Crédit foncier certaines opérations que ses statuts ne l'autorisaient assurément pas explicitement à entreprendre, c'est-à-dire ces émissions d'obligations et de bons à lots pour les colons algériens victimes de l'invasion des sauterelles, pour le salut de quelques loteries françaises en détresse, pour des associations de la presse parisienne qui avaient besoin de se constituer un capital sérieux dès leur formation, enfin pour l'Exposition de 1889. Il n'y a pas une de ces opérations qui ne soit en elle-même, ou par son but charitable et utilitaire, absolument justifiable. Le Crédit foncier, dans chaque cas, a rendu un service signalé à des intérêts particuliers très respectables. Les fonds provenant de ces opérations et laissés au Crédit foncier pour le paiement des lots et la reconstitution des capitaux de remboursement sont employés en prêts communaux. Il s'agit d'une somme totale relativement minime, 26 millions. En dépit de

toutes ces considérations, il est peut-être regrettable que le Crédit foncier ait fait ces opérations. Elles n'ont pas seulement écarté l'établissement de sa fonction stricte de prêteur sur hypothèque ou aux communes; elles ont eu le tort, plus grand à nos yeux, de jeter, par l'abus du titre à lot, un certain discrédit sur ce genre particulier de valeur. Ce n'est pas impunément, même pour les anciennes obligations à lots, ou pour celles qui ont été émises depuis 1879, que le public voit les bons des loteries cotés 25 francs au-dessous du prix d'émission et les bons algériens 20 francs plus bas encore. Le temps et un classement plus parfait se chargeront de corriger ces erreurs fâcheuses de la cote, et si, comme tout le fait supposer, les prescriptions du ministre des finances, suivies à la lettre, ont pour résultat de diminuer un peu les dividendes au profit des réserves, le crédit des obligations s'élèvera encore, et ces titres se rapprocheront enfin du prix d'où ils ont été trop longtemps éloignés.

Mais avouons que le ministre des finances aurait eu bien mauvaise grâce à faire un crime au Crédit foncier de ses opérations extra-statutaires! Presque toutes les fois, sinon toutes, que le Crédit foncier est sorti de sa voie propre pour aller à droite ou à gauche faire une besogne pour laquelle ses statuts ne contenaient aucune autorisation, soit lorsqu'il consentait il y a quelques années toutes sortes d'avantages et de facilités de remboursement de leurs emprunts à la Rente foncière et à d'autres sociétés immobilières, ou lorsqu'il créait et émettait les fameux bons de tickets à 25 francs pour l'Exposition, on peut sans hésiter remonter à l'origine. On y trouvera toujours, sous la forme d'une lettre pressante, d'une sollicitation fondée sur l'importance du service public à rendre, l'invitation formelle, adressée par le gouvernement au Crédit foncier, de sortir temporairement de ses statuts. Aujourd'hui il l'invite à y rentrer et à s'y tenir. Tout est bien qui finit bien.

AUGUSTE MOIREAU.

PARIS EN 1614[1]

I.

« Avoir vu les villes d'Italie, d'Allemagne et des autres royaumes, ce n'est rien, dit un Allemand contemporain de Louis XIII; ce qui frappe, c'est quand un homme peut dire qu'il a été à Paris. »

S'il en croyait les guides, l'étranger descendait *A la Croix de fer*, rue Saint-Martin. Il était là au centre de la ville, à deux pas de la *Cité*, non loin du *Marais*, qui tendait à devenir le quartier à la mode. Une fois le marché fait avec l'hôtelier pour le gîte, le couvert, les laquais, les porteurs et les chevaux, le voyageur pouvait descendre dans la rue et se diriger vers la Seine. Il était saisi, immédiatement, par le tourbillon d'une foule affairée, se pressant dans des rues étroites, sur un pavé glissant, sans autre abri que les bornes servant de marchepied aux cavaliers.

Le jour et l'air, interceptés par la hauteur des maisons, par les toits en pignons, par les étages surplombant, par la multitude et la diversité des enseignes, étaient assombris encore et empuantis par

(1) On s'est servi principalement, pour cette description de Paris, des plans de Vassalieu, de Meryan, de Tavernier reproduits dans le bel *Atlas des Anciens plans de Paris;* en outre, de la *Collection des documens* publiés par la Ville dans l'*Histoire générale de Paris,* notamment de la *Topographie historique du vieux Paris* de Berty; une quantité de détails ont été puisés dans les monographies publiées par la *Société de l'Histoire de Paris* ou dans les collections de Carnavalet, éclairées par l'obligeante érudition de M. Cousin. Nous ne citons que pour mémoire le *Dictionnaire* de Hurtaut et Magny, les ouvrages de l'abbé Lebœuf, de Sauval, de Dulaure, de Fournier, notamment la curieuse compilation des *Variétés historiques et littéraires;* les monographies historiques et en particulier la savante étude de M. Miron de l'Épinay : *François Miron et l'Administration municipale de Paris sous Henri IV.*

les horribles exhalaisons de la boue parisienne : pour peu qu'on eût le nez délicat, il fallait se munir d'un bouquet ou d'un flacon d'odeur.

Des édifices très vieux, très noirs, énormes, serrés dans la gaine des maisons qui champignonnaient à leurs pieds, découpaient, de place en place, l'ombre humide de leur masse. Des ruelles en coupe-gorge, aboutissant à l'arche difforme de quelque ancien logis, des carrefours biscornus, avec des croix ou des poteaux placés de guingois, des tourelles en saillie, des bouts d'arcades affaissés sous le poids de maisons ventrues, une infinité de boutiques, d'échoppes, d'auvens encombrant des passages déjà trop étroits, des cris, des appels, des disputes, des rixes et, par-dessus tout, le bruit sempiternel des cloches appelant la pieuse population parisienne à la prière, telle était la première impression que Paris faisait sur le visiteur étranger. Ce n'était pas tant une belle ville qu'une grande ville, un *monde*, comme disent les contemporains. Par la saleté, par l'enchevêtrement des rues, par le bariolage des costumes et par le roulement pédestre de la foule, le Paris de 1614 devait présenter une figure assez semblable à celle qu'ont gardée, aujourd'hui, les grandes villes de l'Orient.

Le voyageur cherchait la Seine, mais il ne la trouvait pas facilement. La ligne des quais étant à peine commencée, les maisons s'avançaient jusqu'au bord et trempaient dans l'eau leurs pieds de bois. Elles encombraient les ponts et dégringolaient jusque sur la berge. On se perdait dans un dédale de rues dont les noms baroques donnent la note de l'esprit grossièrement hilare du badaud parisien : rue Breneuse, rue Trousse-Vache, rue Jean-Pain-Mollet, rue Trop-Va-Qui-Dure, rue du Renard-Qui-Pêche.

Le premier monument qu'on rencontrait en descendant vers la Seine était le Grand-Châtelet. Jadis centre et réduit de la forteresse parisienne, ce bâtiment antique, avec ses tours massives, sa porte étroite, ses hautes murailles sombres, survivait, en plein cœur de la ville, comme un témoin de la vie âpre et soupçonneuse qu'avait menée le moyen âge. Ce n'était plus une citadelle, mais c'était encore une prison. On énumérait avec terreur les noms sinistres de ses cachots : les *Chaînes*, les *Boucheries*, la *Grièche*, la *Barbarie*, les *Oubliettes*, la *Chausse d'hypocras*, où les prisonniers avaient les pieds dans l'eau et ne pouvaient se tenir ni debout, ni assis ; la *Fosse*, où l'on descendait le condamné par une corde, comme un seau dans un puits, et la *Fin d'aise*, qui était remplie d'ordures et de reptiles.

Le Châtelet était le centre de la police et de la justice municipales. Le prévôt, représentant l'autorité du duc de France,

comte de Paris, y siégeait. Il avait pour assesseurs le lieutenant civil et le lieutenant criminel. Une infinité d'hommes de loi tournaient autour de cette juridiction locale. La Basoche du Châtelet était aussi nombreuse que la Basoche du Palais. Les clercs de notaire et de procureur allaient et venaient sous ces voûtes sombres, qu'il fallait franchir pour aller de la rue Saint-Denis au Pont-au-Change.

Non loin du Châtelet, en longeant la *Vallée-de-Misère*, qui suivait la Seine, on rencontrait le For-l'Évêque, autre prison, autre vestige du moyen âge; et tout à coup, derrière Saint-Germain-l'Auxerrois, on débouchait, en pleine lumière, sur le Pont-Neuf. Sa construction récente, ainsi que celle de la place Dauphine, ouvrait de ce côté un jour sur Paris et permettait d'en saisir les lignes générales.

Le dos tourné à la Cité, le spectateur avait sous les yeux un tableau semi-urbain, semi-villageois :

Sans sortir de la ville, on trouve la campagne,

dit Boileau, et le graveur, commentant avec son burin le vers du poète, nous montre des ânes et des chèvres paissant sur la berge, entre les Tuileries et la Seine. Dans le lointain, on distinguait les hauteurs de Chaillot, mornes, crayeuses, tachées de plaques d'un gazon pelé; parmi quelques rares vignes et des champs labourés, on n'y voyait guère d'autre construction que le castel italien bâti par Catherine de Médicis, et dont Bassompierre venait de faire un vide-bouteilles. Le Cours-la-Reine n'était pas encore planté; tout le terrain, depuis Chaillot jusqu'aux remparts, était en prés et en cultures maraichères. Le jardin des Tuileries venait d'être aménagé en carrés taillés à la française, en « dessins de broderies, » comme on disait alors. Il renfermait, au fond, une garenne à proximité de laquelle on avait placé le chenil et les bêtes féroces du roi. Le palais, commencé par Catherine de Médicis, repris par Henri IV, venait d'être achevé. Ses cinq pavillons italiens, reliés par des corps de logis tout battans neufs, faisaient, de ce côté, une assez belle façade de Paris sur la campagne. On travaillait aux galeries du Louvre. Le long du jardin des Tuileries, pas de quai; rien qu'une grève sablonneuse en été, boueuse en hiver, longée par une muraille médiocre. Deux portes donnaient, de ce côté, accès dans la ville : la porte de la Conférence, située à l'extrémité du jardin, et la porte Neuve, touchant le Louvre.

Sur l'autre rive, le spectacle n'était pas plus animé : depuis le coude que fait la rivière à l'endroit que nous nommons le Champ de Mars jusqu'à la rue de Seine, c'était des champs, des marais,

des potagers. La reine Marguerite venait pourtant de faire construire, sur le bord de l'eau, un somptueux hôtel et d'aménager des jardins qui allaient, après sa mort, être livrés au public des barrières et aux filles du faubourg Saint-Germain. Tout ce terrain appartenait aux moines de Saint-Germain-des-Prés, qui, en attendant la réforme de Saint-Maur, étonnaient le monde par leur richesse beaucoup plus qu'ils ne l'édifiaient par leur dévotion. Leur principale préoccupation était de se défendre contre les empiétemens d'une vieille rivale, l'Université. Le monastère fortifié était beau, avec sa vieille nef romane et ses trois tours carrées surmontées de trois clochers pointus.

On commençait à bâtir dans les Prés-aux-Clercs; mais c'était peu de chose, et Paris, en réalité, ne commençait, par ici, qu'à la porte de Nesle, comme il s'ouvrait, sur l'autre rive, par la porte de Bois. Une chaîne tendue sur la rivière, entre ces deux portes, à peu près à la hauteur de notre pont des Arts, pouvait intercepter le cours de la navigation. L'une et l'autre tour appartenaient à l'ancienne fortification de Philippe-Auguste et de Charles V; et c'était une belle entrée de Paris qu'elles faisaient, toutes deux presque pareilles, épaisses, élancées, fières, avec leur tourelle accotée, leur couronne de créneaux et la potence de la tour de Nesle, tendue sur l'eau comme un bras.

La rivière qui baignait leurs fondations était sale, gâtée par les ordures de toute la ville, qui n'avait pas d'autre déversoir. Le long des berges, déchirées en petites flaques, elle s'attardait, coupée en fossés putrides, en abreuvoirs où les chevaux et les animaux de ferme venaient boire parmi les disputes des laquais et des valets. Tout le long de la Seine, des bateaux sans nombre montaient et descendaient lentement, les uns longs et hauts, halés par des chevaux et chargés de voyageurs, les autres plats et larges, couverts de foin et de fumier; d'autres sanglés dans des bâches et portant le blé venant de Soissons ou de Corbeil, le pain fait à Melun, les légumes, le bois, le charbon, le vin dont s'alimentait la grande ville.

Toute une population spéciale s'occupait de ce qui concernait la navigation. Elle avait à sa tête les « officiers de la marchandise de l'eau » qui, de tout temps, avaient tenu une grande place dans la vie municipale de Paris : mesureurs de grains, déchargeurs de blés, farines et grains, courtiers de greffe, mesureurs d'oignons, marchands de poissons, courtiers de vins, vendeurs, jaugeurs, crieurs, déchargeurs pour les vins; puis ceux qui s'occupaient du chauffage, compteurs et mouleurs de bûches, déchargeurs de bûches, d'échalas et de treilles, mesureurs et porteurs de charbon; puis les mariniers proprement dits : maîtres de pont, chableurs de pertuis,

bateliers ou débâcleurs, courtiers de chevaux, manouvriers, hommes de peine, débardeurs, gaigne-deniers, — tous organisés en corporation, avec leurs mœurs propres, leurs coutumes, leurs saints, leurs insignes et leurs bannières, laborieux et paisibles en temps ordinaire, mais, dans les époques de trouble et de disette, force redoutable, capable de faire trembler les rois.

Sur la rive gauche, l'enceinte de Philippe-Auguste, remaniée et complétée par Charles V, séparait l'Université des faubourgs environnans. Prenant à la tour de Nesle, elle décrivait un demi-cercle qui, par les portes de Bucy, Saint-Germain, Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Marcel et Saint-Victor, rejoignait la porte Saint-Bernard, située à peu près au droit de notre pont des Tournelles. Cette enceinte était composée de fossés assez larges, d'une muraille crénelée, restaurée durant les sièges de la Ligue, et fortifiée, à des distances assez rapprochées, par des tours coiffées en poivrières.

Elle séparait de la ville elle-même des faubourgs immenses, qui portaient les mêmes noms que les portes, et qui, pour la plupart, étaient aux mains des moines. Presque toutes les grandes villes étaient ainsi entourées d'une ceinture de prières, de béatitude et de mendicité. Ceux de Saint-Germain-des-Prés étaient solidement fortifiés dans leur abbaye. Non loin, les chartreux avaient un grand établissement sur l'emplacement du Luxembourg; les carmélites étaient au faubourg Saint-Jacques, et les moines de Saint-Victor avaient une belle abbaye, célébrée par Rabelais, sur l'emplacement actuel de la halle aux vins.

Les couvens du dehors n'empêchaient pas les couvens du dedans. Sur la montagne Sainte-Geneviève, à travers toute l'Université, ils foisonnaient. C'étaient les augustins, les mathurins, les cordeliers, les jacobins, les carmes, les bernardins, tous monastères munis de beaux bâtimens, grands réfectoires, vastes jardins, riches chapelles, églises imposantes, tours massives, flèches élancées, rivalisant entre eux de luxe et d'attraits ecclésiastiques, disputant les fidèles aux églises ordinaires.

Celles-ci ne manquaient pas non plus. On les construisait, non pas selon les besoins de la population, mais en raison du saint qu'on voulait honorer. Aussi elles se touchaient; Saint-André-des-Arcs, Saint-Cosme, Saint-Sulpice, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Étienne, Sainte-Geneviève, Saint-Benoist, Saint-Jean, Saint-Hilaire, Saint-Séverin, Saint-Nicolas; c'était une forêt de cloches qui répandait sans cesse sur Paris le tumulte d'un tonnerre pieux.

A côté des églises se pressaient, dans ce pays de la science, les collèges : collège d'Harcourt, du Cardinal-Lemoine, de Montaigu, du Plessis, de Calvi, de Lisieux, du Fortet, de La Marche, des Grassins, de Navarre, de Beauvais ou de Clermont, de Notre-Dame-des-

dix-huit, des Bons-Enfans, des Cholets, de Bayeux, de Laon, de Narbonne, de Cornouailles, de Tréguier et de Léon, d'Arras, de Bourgogne, de Tours, d'Herbaut, d'Autun, de Cambrai, de Mignon ou de Grandmont, de Justin, de Boissy, de Maître-Gervais, de Danville, de Saint-Michel, de Reims, de Séez, du Mans, de Sainte-Barbe, des Écossais, des Lombards, de Boncourt, de Calvi, de Cluni, des Danois, etc. J'en passe assurément. Mais cette énumération suffit pour montrer avec quelle profusion étaient ramassés, sur un seul point du royaume, les élémens d'une instruction d'ailleurs extrêmement courte. La plupart de ces collèges contenaient peu d'élèves, quelques boursiers entretenus par des fondations; en revanche, ils nourrissaient un état-major de maîtres, vivant oisivement et se disputant le maigre revenu des prébendes.

Malgré l'abondance des institutions et des édifices religieux, la jeunesse du temps n'en était pas plus sage. Grâce aux privilèges de l'Université, tout ce quartier lui appartenait, et les lieux de débauche y coudoyaient les églises. Ces jeunes gens, pour la plupart venus de loin, pauvres, nécessiteux, vivaient comme ils pouvaient. La tradition des *repues franches* n'était pas perdue : « Il n'y a fils ni petit-fils de procureur, notaire ou avocat qui ne veuille faire comparaison avec les enfans des conseillers, maîtres des comptes, maîtres des requêtes, présidens et autres grands officiers... Plus débauchés que jamais, ils portent armes, pillant, tuant, paillardant et faisant mille autres méchancetés... Ils empruntent à usure de Traversier, de Dobillon, de l'Italien Jacomeny, qui sont les receleurs de la jeunesse; et puis qu'advient-il, enfin? Ils sont contraints de faire l'amour à la vieille ou d'enjôler la fille d'une bonne maison, lui faire enfant par avance, afin d'être condamnés à l'épouser. On ne voit que bâtards, que filles débauchées, et toutes les autres, qui sont honnêtes, demeurent en friche et n'ont pour toute retraite que la religion. »

Cette jeunesse, toujours turbulente, se transportait en armes dans les lieux publics, dans les foires, aux pèlerinages, et elle se livrait impunément à des plaisanteries brutales qui étaient souvent une menace pour la paix publique. Elle avait fait le coup de feu sur les barricades en 1588. La violence de ses passions emportait souvent le corps même de l'Université et les graves docteurs dont le renom et l'autorité étaient encore, à cette époque, respectés par toute la France et dans le reste du monde chrétien.

II.

L'*Université*, déployée en éventail sur la rive gauche, ne communiquait avec la *cité* et avec la rive droite que par trois ponts,

— encore l'un d'entre eux, le Pont-Neuf, était-il tout nouvellement construit. Les deux autres, le pont Saint-Michel et le Petit-Pont, se touchaient presque. De sorte que, le mouvement de la population s'étant, de toute antiquité, dirigé vers ce point central, les rues importantes y aboutissaient naturellement : c'était la rue Saint-André-des-Arcs, avec son prolongement, par la rue de Bucy, vers la porte du même nom et vers le faubourg Saint-Germain; c'était la rue de la Harpe, gagnant la porte Saint-Michel; puis la rue Saint-Jacques, artère principale de tout le quartier, débouchant directement sur le Petit-Pont, mais étranglée, à son issue, par la construction massive et encombrante du Petit-Châtelet; enfin la rue Galande, qui, par la place Maubert, gagnait le faubourg Saint-Marcel.

Aux approches des ponts, les constructions étaient nombreuses, les rues petites, entassées, obscures, les maisons élevées, inégales, avec une infinité de fenêtres étroites et basses trouant le délabrement des façades. Le XVIIe siècle devait bâtir beaucoup dans ces régions. Mais c'est à peine si l'on avait commencé par l'hôtel de la reine Marguerite, hors des murs; par l'hôtel de Nevers, beau palais inachevé; par la rue des Poitevins et la rue Hautefeuille, par la rue Dauphine, qui continuait le Pont-Neuf, et enfin par le Pont-Neuf lui-même, œuvre magnifique, conçue sur un plan grandiose, soutenue par des quais larges et bien aménagés. Méritant véritablement son nom, il étalait alors, au milieu de Paris, la blancheur de ses tours et de ses parapets, et il portait le fameux cheval de bronze qui, après bien des vicissitudes, venait d'être érigé sur le terre-plein et n'attendait plus que son cavalier.

A peine achevé, le Pont-Neuf était devenu la grande voie de communication entre les deux rives. D'un côté comme de l'autre, Paris affluait là. Il suffisait de se mettre à l'abri dans un des balcons demi-circulaires qui le bordaient pour avoir sous les yeux le spectacle incessant et bariolé de la foule parisienne,.. foule infiniment moins monotone et moins réglée que celle d'aujourd'hui. Quelque chose du tumulte de la Ligue circulait encore en elle.

L'activité affairée du bourgeois, la flânerie éveillée du badaud, la vanité tapageuse du cadet à l'Espagnole, la pouillerie monacale, l'insolence des filles publiques, la morgue des seigneurs marchant en grande compagnie, l'empressement des courtisans se rendant vers le Louvre, cavaliers, piétons, carrosses, chaises à porteurs, tout cela roulait, dans une circulation interminable. Les charlatans, diseurs de bonne aventure, vendeurs d'orviétan, faiseurs de tours, y avaient élu domicile et y attiraient les flâneurs, les voleurs,

les gens portant rapière, les tireurs de laine et les coupeurs de bourse :

Ce pont est rempli de filous,

dit un contemporain, et le proverbe était qu'on ne traversait jamais le Pont-Neuf sans y rencontrer trois choses : un moine, une fille et un cheval blanc.

La chaussée du pont était assez mal entretenue et comptait, comme dit un autre poète, « plus d'étroncs que de pavés. » L'ordure s'entassait au pied du cheval de bronze. Une foule de petites boutiques portatives se pressaient sur les trottoirs. La grande distraction pour le Parisien, c'était, tout d'abord, la Samaritaine, pompe hydraulique, construite sur le second pilier, du côté du Louvre. Sa façade, qui regardait le pont, était assez richement décorée. Le principal motif représentait Jésus en conversation avec la Samaritaine, auprès du puits de Jacob. Ce groupe, l'horloge, le carillon qui sonnait des airs variés, le Jacquemart qui frappait les heures, devinrent, pendant deux siècles, un fécond sujet de plaisanterie pour la causticité parisienne. On compte par centaines les pamphlets politiques qui mettent en scène la Samaritaine et le Jacquemart.

Le badaud pouvait ensuite s'arrêter soit à l'audition des marchands de chansons nouvelles, soit au récit des poèmes de carrefour, soit à la loterie des tireurs à la blanque, soit à la parade des arracheurs de dents, qui dirigeaient souvent de véritables troupes de comédiens. Toute la littérature orale et familière du temps se rattache au Pont-Neuf, depuis Tabarin jusqu'à Brioché, depuis Cormier, un instant rival de Molière, jusqu'à Dassoucy, depuis *Francion* jusqu'au *Roman bourgeois*. Bon ou mauvais, c'était là que battait le cœur du Paris populaire. Dans ce pays du rire, le quolibet de Tabarin, la chanson du Pont-Neuf, la plaisanterie de Gauthier Garguille, eurent souvent une force de pénétration et une puissance d'opinion qui tinrent en échec la volonté du prince et l'autorité des lois.

Du Pont-Neuf on entrait immédiatement dans la Cité, par la place Dauphine, dont le dessein avait fait partie du même plan que le pont lui-même. Bâtie en triangle, avec ses maisons blanches et rouges et ses toits égaux, c'était une des belles places de Paris. Ses deux entrées, situées en regard l'une de l'autre, servaient de passage pour la circulation qui s'établissait naturellement entre le Pont-Neuf et le Palais.

Le Palais complétait admirablement le Pont-Neuf. Si celui-ci était, toute proportion gardée, ce qu'est le boulevard actuel, l'autre représentait à peu près ce que fut, pendant longtemps, le Palais-Royal : la bonne compagnie, les gens d'affaires et les hommes de lettres s'y donnaient rendez-vous. Paris qui raillait et riait au Pont-Neuf achetait, raisonnait et disputait au Palais.

Reconstruit par saint Louis et par Philippe le Bel sur l'emplacement d'un vieux bâtiment gallo-romain, le Palais de la Cité avait été longtemps habité par les rois. Ils l'avaient peu à peu délaissé pour le Louvre. Mais tout, dans sa construction, rappelait le souvenir du roi féodal. Il formait un quadrilatère, présentant à la rivière une façade imposante, hérissée des cinq tourelles de l'Horloge et de la Conciergerie. Du côté de la Cité, au contraire, l'aspect était médiocre : c'était une rangée de maisons et de boutiques, coupée par deux portes garnies de tours, donnant accès dans une cour carrée, au milieu de laquelle s'élevait la Sainte-Chapelle. Celle-ci était à peu près telle que nous la voyons aujourd'hui. Cependant, le clocher primitif avait été remplacé par un autre en forme d'oignon infiniment moins élégant. La Sainte-Chapelle était reliée aux deux côtés du carré, d'une part par le charmant édifice de la Cour des Comptes, malheureusement détruit au XVIIIe siècle, et, d'autre part, par la grande salle gothique qui conduisait à la cour du Parlement. Bâtie sur l'emplacement de la salle actuelle des Pas-Perdus, elle allait bientôt périr dans l'incendie de 1618. Elle était considérée comme un des plus beaux monumens de Paris et elle provoquait l'admiration des visiteurs par sa grandeur, par les statues de tous les rois de France dressées le long de ses colonnes et par la fameuse Table de marbre, symbole de l'autorité du suzerain sur ses vassaux. C'était derrière cette table que siégeaient les cours féodales et c'était autour d'elle que se donnaient les festins royaux. L'affectation primitive de la salle elle-même avait été la réception de l'hommage et la célébration de toutes les cérémonies seigneuriales. Aussi elle avait été, de tout temps, un des centres historiques de la vie parisienne. C'était là que le dauphin Charles avait dû s'incliner devant la fureur populaire. C'était là que s'étaient passées les scènes les plus déplorables de la Ligue. Sous Louis XIII, elle était réservée aux discussions et aux disputes plus paisibles des avocats, des marchands et des nouvellistes. C'est à peine si, parfois, la grossièreté d'un laquais venait en troubler le calme bourdonnement.

Corneille a placé, dans la *Galerie du Palais*, le lieu d'une de ses comédies familières. Le libraire, la lingère, l'orfèvre, s'y entretiennent avec leurs nobles clients. Une estampe d'Abraham Bosse nous montre, en effet, les boutiques ouvertes devant les élégans

du jour. Ils donnent la main aux dames de la cour et choisissent avec elles des éventails d'Abraham Bosse, des bijoux, des points de Gènes, de Venise et du Saint-Esprit; du côté des libraires, on leur offre les volumes qui viennent de paraître : les poésies du sieur de Malherbe, les satires de Régnier, les pamphlets que provoque la réunion des États-Généraux : le *Caton français*, l'*Image de la France représentée à messieurs des États*, la *Lettre du perroquet aux enfans perdus de la France*, la *Harangue de Turlupin le souffreteux*. C'était la presse du temps; ces libelles, qui paraissaient en foule, alimentaient la conversation des curieux, qui, rassemblés sur les dalles du Palais, colportaient, parmi quelques vérités, les récits les plus chimériques et les plus contradictoires. Ils disputaient entre eux du succès des événemens récens : le départ du prince de Condé, les fiançailles du roi, la faveur de Concini auprès de la reine-mère.

Derrière la grande salle, se trouvait la cour du Parlement. C'était là qu'il siégeait, depuis qu'il était fixé à Paris, dans la Grande Chambre, la chambre de la Tournelle, les trois chambres des enquêtes et une chambre de requêtes : « J'y ai vu, dit l'Anglais Thomas Coryate, j'y ai vu deux vieux juges à l'air grave, assis en robes rouges, à côté de plusieurs hommes de loi, en robes noires, revêtus de pèlerines et autres insignes qu'ils portent les jours de séance, comme les marques de leur profession. Le plafond de la salle est très riche; il est magnifiquement doré et sculpté et l'on y voit suspendus de longs culs-de-lampe également dorés. »

La *Cité* échouée, comme un bateau, au milieu de la rivière, était rattachée à la rive gauche et à la rive droite par une double et une triple amarre; c'étaient les ponts : ponts Saint-Michel et Petit-Pont d'un côté; de l'autre, Pont-aux-Marchands, Pont-au-Change, pont Notre-Dame, tous maintes fois détruits, maintes fois reconstruits à la hâte, emportés souvent par une crue soudaine des eaux. Ils étaient généralement d'accès difficile avec leur chaussée en dos d'âne et les logis dont ils étaient couverts. Un pâté de maisons et de ruelles obscures occupait, entre le Palais et Notre-Dame, le carré dont ces ponts faisaient les angles. C'était là vraiment le vieux Paris. L'activité du commerce y était grande : les rôtisseurs sur le Petit-Pont et autour du Petit-Châtelet; les changeurs, les orfèvres avec leurs forges bruyantes sur le Pont-au-Change; non loin de là, les marchands de papeterie et de parchemins; puis les marchands de volailles du Pont-Marchand, enfin les belles boutiques du pont Notre-Dame, élevées sur un plan uniforme et soutenues par des cariatides de pierre dont l'heureuse disposition faisait l'admiration des étrangers.

Notre-Dame, la vieille cathédrale, élevait sa masse noire au mi-

lieu d'un fouillis de constructions incohérentes. C'était la vraie paroisse de Paris, la mère des églises; mais on n'avait pas, pour elle, à cette époque, l'admiration exclusive que l'école romantique a mise à la mode. Elle passait pour moins belle qu'Amiens, Reims et Chartres. D'ailleurs, on la voyait mal. Les bâtimens maculés du vieil Hôtel-Dieu encombraient son étroit parvis. Cet hôpital était tristement célèbre; les malades, entassés les uns sur les autres, y couchaient quatre ou six dans le même lit, s'empoisonnaient mutuellement et y mouraient comme des mouches, faisant, de tout le quartier environnant, un foyer d'épidémie; la peste décimait régulièrement la population parisienne.

Derrière la *Cité*, trois îles, l'île Notre-Dame, l'île aux Vaches et l'île Louviers, n'étaient rattachées aux deux rives que par des passerelles de bois ou des ponts de bateaux. Les Parisiens s'y rendaient volontiers, le dimanche, pour s'amuser dans les guinguettes et pour voir l'eau couler. Cependant, l'espace commençant à manquer dans l'intérieur des murs, on songeait à utiliser ces terrains vagues. Précisément, en 1614, on posait la première pierre du pont Marie et du pont des Tournelles. La construction régulière de l'île Saint-Louis était entreprise.

Paris hésitait encore pour savoir dans quel sens il se développerait. Le mouvement qui le porte aujourd'hui vers l'ouest ne s'était pas dessiné. Tout au contraire, en ce moment, l'oscillation se dirigeait plutôt vers l'est. On avait été sur le point de construire le Pont-Neuf en arrière de la Cité, et Du Cerceau avait conçu un fort remarquable projet dans ce sens. La conception de la place Royale indiquait la même tendance, tendance qui, souvent reprise, toujours abandonnée, remontait traditionnellement au temps du roi Charles V et de l'hôtel Saint-Pol. Le *Marais* profitait encore de ce courant, et il se couvrait de somptueux hôtels.

III.

Mais nous avons mis le pied sur la rive droite; nous sommes dans la *ville* proprement dite. Il faut la considérer dans son ensemble et l'embrasser d'un seul coup d'œil.

La ville formait, comme l'Université, un demi-cercle dont la corde s'appuyait sur la Seine; seulement elle était beaucoup plus grande. Une double enceinte la protégeait. La première muraille, qui remontait à l'époque de Charles V, s'appuyait sur la Seine, en face de l'île Louviers. Fortifiée, de ce côté, par le réduit épais de la Bastille, elle englobait l'Arsenal et suivait ce que nous appelons au-

jourd'hui la ligne des boulevards, par la porte Saint-Antoine, la porte du Temple, la porte Saint-Martin et la porte Saint-Denis; c'était là qu'elle se dédoublait. Une enceinte intérieure gagnait la porte Montmartre et la porte Saint-Honoré, pour venir buter sur les galeries du Louvre, en face la Tour-de-Bois; une autre enceinte extérieure, plus récente et construite avec des contrescarpes et des bastions, coupait le faubourg Montmartre, laissait en dehors la ferme nommée Grange-Batelière, protégeait le couvent des Capucines, englobait le Palais et le jardin des Tuileries, et, à l'extrémité de celui-ci, venait se terminer, sur le quai, par la porte de la Conférence. Chacune de ces portes faisait très réellement partie du système de défense; ce n'étaient pas des monumens d'apparat. Munies de ponts-levis et de tours, elles avaient servi, tout récemment encore, durant les sièges de la Ligue.

Une grande artère, parallèle à la Seine, allait de la Bastille à la porte Saint-Honoré, portant successivement les noms de rue Saint-Antoine, rue des Balais, rue du Roi-de-Sicile, rue de la Verrerie, rue des Lombards, rue de la Ferronnerie et rue Saint-Honoré. Elle était coupée perpendiculairement par deux autres artères qui formaient avec elle ce qu'on nommait la *croisée* de Paris : c'était la rue Saint-Denis, qui partait du Pont-aux-Marchands; la rue Saint-Martin, qui s'amorçait au pont Notre-Dame. Ces voies étaient à peu près droites et on les appelait grandes, par comparaison; tout le reste n'était qu'un confus mélange de ruelles étroites, tortueuses, malsaines, de coupe-gorges infâmes dont la direction et le nom changeaient à tout instant.

Cependant, dans certains quartiers, l'influence des siècles modernes commençait à se faire sentir. On éprouvait le besoin de respirer et de voir clair. On avait un peu plus confiance dans la police. On ouvrait les cours, on perçait les murailles, on osait déployer le luxe des ornemens extérieurs. L'influence italienne se manifestait non-seulement dans les palais des rois, mais dans les hôtels particuliers. Aux murs crénelés succédaient les grilles à jour, et aux vitraux les vitres.

A ce point de vue, il n'y avait pas de contraste plus significatif que celui que faisaient, à l'extrémité-est de Paris, la Bastille de Charles V et la place Royale d'Henri IV. Celle-là, toute renfrognée, toute massive, farouche et menaçante, avec sa couronne de mâchicoulis et ses canons tournés vers la ville; celle-ci, élégante dans sa robe de briques et de pierres, régulière, classique, un peu froide et roide, mais toute civile, non militaire et laissant la grâce alignée des charmilles verdoyer dans l'espace carré qu'elle délimitait.

L'Arsenal lui-même, tel que Sully l'avait aménagé, avec ses grandes cours, ses boulingrins, ses jeux de paume et son mail, était autrement abordable que la vieille forteresse du moyen âge. Non loin de la place Royale, le Temple profilait, au-dessus des bâtimens du grand-prieuré, son haut donjon aux quatre tourelles accotées, autre reste d'une civilisation qui se mourait. Mais au pied de sa tour, le quartier, malgré la disposition fâcheuse du terrain, tentait de s'assainir par la création de nombreux hôtels entourés de beaux jardins.

Plus on se rapprochait du centre de Paris, plus les rues se rétrécissaient, plus les maisons de torchis, aux charpentes apparentes, aux pignons aigus, se serraient les unes contre les autres. En descendant vers l'Hôtel de Ville, c'était un nouveau dédale qui ne laissait guère de vide que l'étroite place de Grève. L'Hôtel de Ville lui-même, commencé vers le milieu du XVIe siècle, sur les plans de l'architecte italien Dominique de Cortone, modifiés par l'un des Chambiges, n'était achevé que depuis neuf ans. Il était encore dans l'éclat de sa fraîche nouveauté et il faisait contraste avec la confusion noire des bâtimens environnans.

Malgré les vicissitudes nombreuses qui, déjà, l'avaient frappée, cette maison était le centre de l'existence traditionnelle de la ville. De toute antiquité, Paris a été partagé entre sa double mission de commune autonome et de séjour du gouvernement. Son régime municipal n'a jamais été identique à celui des autres bonnes villes du royaume. Elle a toujours été l'objet d'une faveur particulière et d'une surveillance spéciale. Sous Henri IV, après les folies de la Ligue et le rôle joué par les Seize, Paris était suspect. On le tenait très serré, et il acceptait de bonne grâce cette étroite direction. Son prévôt des marchands, chef du « parlouër aux Bourgeois, » ses échevins, ses seize quarteniers, son conseil, étaient bien encore élus par le suffrage des habitans; mais le roi avait toujours l'œil dans les élections et souvent la main dans l'urne. Il désignait lui-même les candidats et, le vote une fois émis, il félicitait son peuple « d'avoir bien voulu se conformer à sa royale et paternelle volonté. » En 1604, Henri IV avait fait nommer, sans autre forme de procès, un fonctionnaire royal, le lieutenant civil François Miron, à la charge de prévôt des marchands. Sous la régence, on lâchait un peu la bride, mais on n'en continuait pas moins à exercer une surveillance occulte sur l'administration municipale de Paris.

Le prévôt des marchands était donc le véritable maire de Paris : « Gérer le domaine de la ville, assurer l'approvisionnement, fixer le taux des denrées débarquées sur les ports, vérifier les poids et mesures, construire, réparer ou entretenir les remparts, portes,

ponts-levis, ponts, fontaines, en général tout ce qui regardait la décoration et la salubrité de la ville; commander la milice, surveiller les quarteniers, maintenir l'ordre, de concert avec le prévôt de Paris, réglementer la police du fleuve, prendre soin des pauvres, délivrer les lettres de bourgeoisie, veiller aux intérêts commerciaux ou industriels, présider aux délibérations importantes des grands corps de marchands et donner son avis au parlement sur les affaires concernant les métiers, garantir le paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, organiser les cérémonies publiques, telles étaient les principales fonctions du prévôt des marchands. »

On le voyait figurer dans les cérémonies publiques, vêtu de rouge cramoisi, avec ceinture, boutons et cordon d'or, le manteau et la toque mi-partis rouge et brun, monté sur un cheval dont la bride était d'or, selon le privilège des chevaliers. Les échevins étaient également en robe de velours mi-partie, avec bonnet à cordon d'or. Les conseillers portaient la robe de satin noir et les quarteniers la robe de damas noir. Les sergens, en robe mi-partie, avaient, brodé sur l'épaule, le vaisseau d'argent, blason de la ville. Et c'est ainsi que ce corps municipal marchait, dans les grandes cérémonies, processions, réceptions et entrées des princes, précédant le défilé des syndics de métiers, qui, eux aussi, en costumes de miniatures, faisaient assaut de dépenses pour honorer à la fois leur corporation, leur ville et le roi, dont ils étaient les dévots et fidèles sujets.

On pense bien que dans la Ville, tout comme dans l'Université et dans la Cité, les églises ne manquaient pas. Tous les saints du calendrier y passaient. Il y en avait beaucoup de petites, de simples chapelles; mais il y en avait aussi de très vénérables et de très imposantes : c'était Saint-Jean-en-Grève et le Saint-Esprit; Saint-Merry et Saint-Leu, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Julien-des-Ménétriers, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Leufroy, Saint-Germain-le-Vieil, Saint-Germain-l'Auxerrois, les Saints-Innocens, avec leur cimetière et leur charnier pestilentiel; enfin Saint-Eustache, qu'on était en train de construire près des Halles.

Ce qu'on appelait *les Halles* ne formait pas un édifice spécial; c'était tout un quartier où les noms des rues, — rue de la Toilerie, rue de la Cordonnerie, rue de la Poterie, rue de la Friperie, — indiquaient la nature des divers commerces qui y étaient exercés. La halle à la marée, la halle au blé, la halle aux draps, les vieilles halles de Philippe-Auguste abritaient, sous leur antique arcade, une population active, bruyante, qui tenait une grande place dans la vie ordinaire du Paris d'alors et dessinait un des traits de son caractère. Au milieu de ce peuple, le pilori des Halles

était le symbole un peu rude de la police et de l'autorité royale. « On y mettait les banqueroutiers, les vendeurs à faux poids, les blasphémateurs, les courtiers de débauche, et surtout les Macettes, qu'on y conduisait assises à rebours sur un âne pour y être fustigées publiquement. » C'était un beau spectacle, pour la foule grossière, que les nécessités de l'existence, la recherche d'un emploi, la présence de la foule elle-même, attiraient sans cesse dans ces rues étroites, encombrées de chalands, de marchands et de marchandises et où se pressait le plus dense de la population parisienne!

IV.

Sur un fond de bas peuple loqueteux, misérable, dépenaillé, vêtu, chez le fripier, d'habits et de chapeaux étranges importés des pays éloignés, étalant, le long de bouges infectes, la curiosité pittoresque d'une misère à la Callot, sur ce fond, sans cesse renouvelé par l'afflux de tous les échappés de la province, de tous les éclopés de la guerre, de tous les fainéans de la ville, la population laborieuse se distinguait peu à peu.

C'était d'abord, dans les carrefours, les groupes mouvans des hommes de peine, débardeurs, crocheteurs et gaigne-deniers, beaucoup plus nombreux à cette époque qu'aujourd'hui, parce que beaucoup plus de travaux se faisaient de main d'homme. La plupart de ceux qui sont maintenant enfermés dans les ateliers vivaient alors en plein air ; ils formaient cette populace affamée et mobile qui préoccupait encore si vivement l'abbé Galiani à la veille de la révolution. Ils se tenaient par bandes au seuil de quelque échoppe, le grand chapeau sur les oreilles, le bâton à la main; ou bien ils marchaient dans la presse, par deux, par quatre, portant des sacs, des tonneaux, des paquets énormes pendus aux perches croisées qui reposaient sur leurs épaules.

Au milieu de cette foule, circulait l'orchestre vivant des cris de Paris, glissant le long des murailles sa complainte aérienne : c'étaient les marchands de « châteignes boulues toutes chaudes; » — « la cerise, douce cerise; » — « l'argent des glands; » — le chaudronnier, « argent des réchauds; » — « le foyfre, nouveau foyfre; » — « l'argent des chapperons; » — « l'argent des fusils, » — « l'argent des houçois; » — « l'argent des celles; » — « l'argent des manchons, manchettes et rabas; » — « la mort aux rats et aux souris; » — « l'argent des gâteaux, des dariolles et des

ratons tout chauds; » puis le marchand « d'eau-de-vie pour réjouir le cœur, » avec le flacon et le verre à la main; puis le marchand de « vinaigre, bon vinaigre, » poussant sa brouette devant lui; puis le gagne-petit, avec sa meule roulante et le cri strident du couteau usé sur le grès; enfin, quand tombait la nuit, la cliquette du marchand d'oublies, son chant : « Oublies, oublies, où est-il? » et sa lanterne promenant sur le pavé une errante et pâle lumière.

Un enterrement passait, allant vers le charnier des Innocens, le prêtre en tête, marmonnant des prières, l'enfant de chœur faisant tinter sa sonnette; et derrière, le mort, sans cercueil, porté sur les épaules de ses parens et de ses amis, salué d'un signe de croix par la foule superstitieuse. Tous les étrangers remarquent la piété de la population parisienne, le luxe du service divin dans les églises, la beauté de leur décoration intérieure, le bruit éternel des cloches, le grand nombre de prêtres, moines, nonnes, circulant dans les rues. Il ne faut pas oublier que Paris s'était battu dix ans, sous la Ligue, pour rester catholique; qu'il avait eu alors, pour tribuns et pour capitaines, ses curés et ses moines. Il régnait encore beaucoup de cet esprit dans la foule, et il n'eût pas été prudent à un hérétique de ne pas s'agenouiller devant le Saint-Sacrement, qui passait par les rues et que les longues processions suivaient lentement. Il se fût exposé à la fureur d'un peuple mobile, qui ne saisissait que trop volontiers les occasions d'attroupement et de divertissement violent.

Les laquais y tenaient le premier rang, par le nombre et par l'insolence. La domesticité n'ayant pas, alors, le caractère servile qu'elle a pris depuis, c'était, pour des fils venus de la province, une façon comme une autre de commencer la vie que de se mettre aux gages d'un grand, d'un seigneur, d'un bon bourgeois. Habillés de gris, les laquais se réunissaient armés, malgré les ordonnances. Ceux qui servaient les courtisans copiaient leurs allures fanfaronnes et provoquaient les citadins paisibles; ils hantaient les maisons de jeux et de débauche, bravaient le guet et prêtaient la main à n'importe quel mauvais coup. Ils s'accompagnaient de la tourbe non moins tumultueuse des écoliers, clercs de procureurs et serviteurs de dame Basoche, gens râpés, vêtus de noir, aux figures pâles et aux dents longues. Dans un temps où les charges de robe étaient excessivement nombreuses, où la manie des procès sévissait, c'était une autre façon de s'ouvrir une carrière, qui s'arrêtait trop souvent, hélas! à cette première étape. L'aigreur des gratte-papier était toujours de partie avec la misère des va-nu-pieds et le brigandage des coupeurs de bourse.

La classe des marchands se distinguait au costume étoffé et ample avec le pourpoint et le haut-de-chausses en drap sombre garni seulement de quelques aiguillettes, le col de linge tuyauté à la Sully, les bas de laine retenus par un nœud de jarretière, le soulier carré au talon plat; le balandran pour l'hiver, et, sur la tête, couvrant la chevelure longue et droite, le large chapeau à ailes des peintres hollandais. C'est le costume regretté, vers le milieu du siècle, par Sganarelle :

> Je veux une coiffure, en dépit de la mode,
> Sous qui toute ma tête ait un abri commode;
> Un beau pourpoint très long et fermé comme il faut,
> Qui, pour bien digérer, tienne l'estomac chaud;
> Un haut-de-chausse fait justement pour ma cuisse;
> Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice,
> Ainsi qu'en ont usé sagement nos aïeux.

Le bourgeois de Paris, né dans cette ville, appartenant à une bonne souche connue et classée, faisait partie d'un monde infiniment plus sédentaire, plus confiné, plus *petite ville* que ce que nous voyons aujourd'hui. Il ne sortait guère de la capitale, tout au plus, pour aller faire quelque partie aux Prés-aux-Clercs, à l'île Louviers, à Vincennes. Un voyage à Saint-Cloud, à Pontoise, à Fontainebleau était un événement. La nature n'éveillait en lui que des sentimens très simples, à peu près ceux qu'exprime le mot d'Orgon :

> La campagne à présent n'est pas beaucoup fleurie.

Le voilà bien, revenant de sa maison des champs, de Suresne ou de Vaugirard. Orgon, puisqu'Orgon il y a, était pieux, rangé, économe; sacristain, marguillier de sa paroisse, vénérateur de Notre-Dame et de la bonne Geneviève, patronne de Paris. Il brûlait un cierge à chaque anniversaire et promenait dévotement la châsse de la sainte, parmi la ville, dans les temps de sécheresse.

Cent cinquante métiers ou professions diverses dûment classées et délimitées, se partageaient la population marchande. Chacune de ces corporations, — maîtres et ouvriers, — luttait énergiquement pour le maintien de ses droits, de ses privilèges, de ses honneurs et préséances. Les rôtisseurs étaient en procès avec les poulailliers, puis avec les cuisiniers, avec les cabaretiers ou taverniers; les merciers luttaient contre les gantiers; les brodeurs avec les décou-

peurs, égratigneurs et gaufreurs. Au-dessus de ces cent cinquante corporations, avec l'honneur et gloire que, dans un système tout traditionnel, donnait l'antiquité de l'institution, dominaient les grands corps de marchands : drapiers, merciers, pelletiers, bonnetiers et orfèvres. Ils formaient l'aristocratie des métiers parisiens, et marchands de « grosserie non mécanique, » ne mettant pas eux-mêmes la main à la pâte, ils étaient aptes aux fonctions municipales.

Enrichie par le commerce, la classe bourgeoise s'élevait peu à peu jusqu'aux charges de robe, qui elles-mêmes touchaient à la noblesse et en facilitaient l'accès. Les grandes familles parisiennes, les Damour, les Sanguin, les Flecelles, les Villebichot, les Mesmes, les Molé, gardaient encore les mœurs traditionnelles et simples de leurs ancêtres. Ils portaient la barbe pleine à la Henri IV et revêtaient « le jupon, la simarre, le bonnet carré, le linge uni et la moire lisse. » Passé la jeunesse, ils affectaient une grande gravité, et les plus âgés étaient, en effet, de vie décente et même austère. Ils se groupaient autour de Saint-André-des-Arcs, dans la rue des Poitevins, la rue Hautefeuille, ou bien encore, pour rester à proximité du palais et des collèges, dans la rue Galande, la rue du Fouarre, jusqu'à la place Maubert. Les familles se mariaient entre elles, et se transmettaient, de père en fils, ces demeures solides et commodes qui ont, pour la plupart, duré jusqu'à nous.

On construisait beaucoup justement à l'époque dont nous parlons, et, en même temps, le goût du luxe se répandait. On pouvait gagner de grosses sommes dans les « parties » et les affaires de finances. La haute bourgeoisie parisienne y mettait la main. Selon le mot de Montesquieu, la profession lucrative des traitans parvenait, par sa richesse, à être une profession honorée. Si la dignité des anciennes mœurs en était atteinte, le commerce y gagnait; l'usage des carrosses se répandait. Ce n'était plus le temps où le président de Thou s'en allait à la messe sur une mule, sa femme en croupe, la cotte relevée. Les jeunes magistrats des enquêtes se lassaient du visage gourmé et de la figure barbative de leurs pères. Ils enviaient la dentelle, les moustaches et les bottes à grands revers de messieurs les courtisans.

Cependant la différence entre les deux classes restait encore nettement marquée : rien qu'à voir passer dans la rue ceux-ci, tout plumes, soie et dentelles, ceux-là habillés de sombre, tout laine et en bonnet carré, on eût cru deux mondes à part. Il y avait, en effet, dans la nation, deux sortes d'hommes : l'homme d'épée et l'homme de robe.

J'ai dit le civil, avec ses habitudes de prudence, de gravité, de

réserve, d'économie étroite et de dignité un peu contrainte. Voici maintenant le militaire tout chaud encore des grandes guerres de Flandre et d'Allemagne, exagérant dans son costume, dans son attitude, dans toute sa façon d'être, les qualités et les défauts de l'homme d'action, très brave, très chatouilleux, très à la main et ferré sur le point d'honneur, toujours prêt à dégainer et toujours gonflé de ses exploits réels ou imaginaires : jamais le héros n'avait frisé de plus près le matamore.

En voici un qui passe sur son cheval de guerre à la tête courte, à la crinière tressée; le pot en tête, la poitrine couverte de la cuirasse, les chausses vastes, l'épée épaisse et large, les longs pistolets dans des fontes qni battent l'étrier, les jambes enveloppées dans d'immenses houseaux de cuir garnis d'éperons rouillés. Celui-là a fait ses premières armes du temps du roi Henri; il garde toute la rudesse des vieilles coutumes militaires; il a dormi sur la terre dure; son visage est bronzé et couturé; il porte la barbe pleine, en coup de vent, selon la mode du Béarnais, et il se vanterait volontiers, comme son défunt maître, de sentir le gousset.

En voici un autre : c'est un cavalier du bel air, sortant de l'Académie : chapeau de feutre rejeté en arrière, plume au vent, œil clair et teint frais, moustache blonde relevée en croc, barbe en pointe; le collet à double rang de dentelles, le petit manteau garni de fourrures, relevé par l'épée, le haut-de-chausses ample et plissé, le mollet hardi sur le soulier aux larges oreilles et les éperons sonnans.

Voici maintenant une troupe nombreuse, bien montée, armée jusqu'aux dents. Elle bouscule devant elle les marchands et les carrosses qui, dans la rue étroite, s'arrêtent et se rangent. C'est un homme de condition, c'est un seigneur qui se rend au Louvre. Lui et sa suite étalent, dans un flot de dentelles, de plumes, d'étoffes éclatantes, de broderies d'or et d'argent, un luxe lumineux. Ce groupe étincelle, sur le fond sombre d'une vie généralement pénible, comme le capitaine, vêtu de blanc, éclaire le premier rang des arquebusiers dans la *Ronde* de Rembrandt.

En tête, le maître, monté sur un fin genet d'Espagne, habillé à la dernière mode de 1614 : chapeau rond à bords étroits,

garni d'un crêpe fin
Bouffant en quatre plis et moitié de satin;

fraise petite et petit collet garni de dentelles, « en forme de rondeau; » pourpoint serré, en satin rouge ou cramoisi, laissant bouffer par

les fentes la doublure de taffetas bleu ou jaune; gants en satin vert allant jusqu'à mi-bras et garnis de dentelle, ceinturon en broderie ou en soie ouvragée, chausses de velours froncées à la ceinture et sur les genoux, garnies de gros boutons sur le côté; bas de soie, avec jarretière enrubannée de dentelles; la botte en cuir de Russie et les éperons dorés; en travers de la poitrine, une écharpe de taffetas bleu ou vert et, au côté, le cimeterre à la turque avec la garde luisante d'or ou d'émail. Par-dessus le tout, un manteau court, tombant à mi-cuisse, en taffetas doublé de velours rouge.

Un habit de cette sorte, sans compter les accessoires, chemisettes, collets de dentelles, sachets, plumes, bijoux, valait quelque cinq ou six mille francs, et il n'était pas nécessaire d'être grand seigneur pour en changer souvent. La cour se ruinait en vêtemens, et, à l'imitation de la cour, toute la noblesse du royaume, selon le mot de Louis XIII, était fondue de luxe.

Tout à l'entour du grand seigneur qui s'avançait en si bel équipage, une compagnie nombreuse de parens, d'amis, de pages, de laquais se pressait pour lui faire honneur. C'était, en effet, un trait caractéristique des mœurs du temps que cet usage de la « compagnie. » On ne laissait jamais un ami aller seul soit dans une affaire, soit dans une fête, soit dans une visite de cérémonie. Le vrai signe de l'influence était le nombre de personnes que l'on traînait après soi. Quand un grand seigneur approchait d'une ville, nombre de gens allaient au-devant de lui pour lui faire cortège. S'il devait rencontrer quelque personnage plus puissant, sa suite le quittait, en partie, pour aller grossir l'autre troupe. La cour n'était rien autre chose que la « compagnie, » la « mesnie » du roi, et chaque seigneur, haut ou bas, avait de même sa maison.

Ainsi ce seigneur marchait vers le Louvre au milieu d'une foule nombreuse, sans cesse grossie par les gentilshommes que l'on rencontrait. Quittant Saint-Eustache, il passait au pied de l'hôtel de Soissons, construit par Jean Bullant, près de la Halle aux blés, suivait la rue de la Tonnellerie, réservée aux fripiers juifs; traversait la rue Saint-Honoré, prenait la rue des Poulies, et, passant devant l'hôtel de Longueville, il entrait au Louvre par la porte qui s'ouvrait en face l'hôtel de Bourbon, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Mais avant de pénétrer avec lui dans le palais qu'habite la majesté royale, arrêtons-nous un instant encore et jetons un dernier coup d'œil sur ce Paris si animé, si populeux, déjà si complexe, dont la silhouette dentelée apparaît par l'ouverture que la rue de Bourbon fait sur la Seine.

Nous n'avons pas tout dit, en effet, et il faudrait des volumes

pour tout dire. Nous n'avons parlé que de la population masculine, et pourtant les femmes tenaient une grande place dans la vie de Paris. Non-seulement celles qui, dans la rue, femmes du peuple vêtues de serge de Reims, harengères au langage épicé, marchandes des quatre saisons, servantes, chambrières et chambrillons en cotte simple et bavolet, augmentaient le tumulte et le désordre; mais, sur le pas de leurs portes, les bourgeoises, de tenue discrète, avec la robe sombre, la large coiffe blanche, la mante noire à plis réguliers, et, si elles sortaient, le manchon et le manteau garni de fourrures; ou bien la damoiselle montée sur une mule, une plume dans les cheveux, ceux-ci poudrés à la poudre de Chypre et parfumés de fleur d'oranger, faisant de gros bourrelets sur les oreilles, la figure couverte du mimi, la gorge découverte entourée d'un large collet plat de dentelle ajourée, les bras perdus dans des manches très bouffantes et tailladées, les mains dans des gants de soie, avec de riches revers de guipures très évasés, enfin la taille haute et roide, dans un corset étroit faisant pointe sur le ventre, et le bas du corps engoncé dans l'armature hanchue du vertugadin.

Nous avons dit le tumulte du centre de la ville; mais nous n'avons pas dit le silence des longs faubourgs, avec les murailles infinies des couvens, laissant échapper, par-dessus, la rare verdure des jardins; nous n'avons pas dit la Bièvre, renommée par la qualité tinctoriale de ses eaux, mais dont les terribles débordemens ravageaient le quartier Saint-Marcel; nous n'avons pas dit le faubourg Saint-Antoine, avec ses ouvriers brodeurs; la rue Saint-Jacques, avec ses libraires, le faubourg Saint-Germain, avec ses académies de jeux, les marais du Temple, avec leurs filles de joie.

Nous avons dit les rues, mais nous n'avons pas pénétré dans l'intérieur des maisons et nous n'y avons pas montré la vie citadine commençant à s'organiser dans les salles des nouveaux hôtels, claires et tendues de nattes. L'ère des précieuses va bientôt s'ouvrir, et c'est l'époque où Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, dessinant elle-même les plans de son hôtel, apprenait aux architectes à mettre les escaliers dans un coin du bâtiment, à construire une grande enfilade de chambres, à exhausser les planchers, à faire des portes et des fenêtres hautes et larges et vis-à-vis les unes des autres; « c'est elle aussi qui s'avisa la première de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tanné, et c'est ce qui a donné à sa grande chambre le nom de chambre bleue. »

Dans ces nouvelles constructions allaient s'introduire bientôt l'air galant, les conversations raffinées, les pointes à l'italienne. En atten-

dant, les collations, les concerts s'organisent, et dans les tableaux des maîtres contemporains on voit, près d'une table couverte d'un tapis de Turquie, une jeune dame fraîche et claire jouant du luth, tandis qu'un cavalier l'écoute, l'œil attendri, et oublie de boire l'hypocras dans le verre allongé qui vient de lui être servi.

Nous n'avons pas montré, non plus, l'attraction exercée sur la France entière, et déjà sur le reste de l'Europe, par cette ville où se rencontraient les cadets de Gascogne, les poètes de Normandie, les savans de l'Écosse, les soldats de l'Allemagne, les capitaines de la Hollande, les comédiens, les ruffians et les politiques de l'Italie : tous parlant leurs idiomes propres ou communiquant entre eux par une sorte de sabir dont le latin et le français italianisé faisaient le fonds. Nous n'avons pas dit, enfin, la grande admiration et la grande envie que Paris inspirait déjà aux étrangers par son climat tempéré, sa bonne humeur, sa vie facile, la sociabilité aimable et polie de ses habitans.

Il aurait fallu, dans un tableau de cette sorte, animer ce « Paris sans pair » dont parle le proverbe, célèbre par ses soldats, par ses professeurs, par ses théologiens, par ses marchands, se reprenant à la vie, après les fureurs civiles qui venaient de le déchirer, orné par Henri IV, embelli par le goût italien, s'accoutumant à la douceur d'une existence plus paisible et mieux ordonnée, s'ouvrant à la lumière, s'éclairant le soir de lanternes bien entretenues, s'arrachant à la crasse et à la boue du moyen âge, ordonnant mieux sa police et sa voirie, et méritant de plus en plus, malgré tant de misères et de pauvretés subsistantes, l'ardent amour qu'il inspirait à Montaigne : « Elle a mon cœur dès mon enfance et m'en est advenu comme des choses excellentes; plus j'ai vu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de celle-ci peut et gagne sur mon affection. Je l'aime pour elle-même, et plus en son être seul que rechargé de la pompe étrangère; je l'aime tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches. Je ne suis Français que par cette grande cité, grande en peuples, grande en félicité de son assiette, mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodités, la gloire de la France et l'un des plus beaux ornemens du monde. »

GABRIEL HANOTAUX.

ÉTUDES SUR LE XVIIE SIÈCLE

IV[1].

LA PHILOSOPHIE DE MOLIÈRE.

I.

Il est difficile, je le sais, de se faire entendre ; et je n'ignore même pas que quiconque n'y réussit point, c'est sa faute. Mais, en vérité, quelle que soit mon insuffisance, ce que je n'aurais jamais cru, c'est qu'il fût aussi malaisé de persuader à quelques Français, — auteurs dramatiques, professeurs, journalistes et conférenciers, — que Molière ne serait pas Molière s'il n'avait pensé quelquefois ; qu'il y a quelque chose d'autre et de plus en lui qu'un Labiche classique ; et qu'en sortant de voir jouer *l'École des femmes* ou *le Malade imaginaire*, après avoir bien ri d'Arnolphe ou du bonhomme Argan, on en remporte encore de quoi songer longtemps. Pour l'avoir osé dire, en effet, je me suis vu rappelé de tous côtés à la fausse modestie qui doit être celle des commentateurs ; et j'aurais traité Molière de *baladin* ou de *bouffon* que je n'aurais pas jeté plus d'alarme au camp de tous ceux qui ne sauraient souffrir qu'on dérange l'idée qu'ils s'en font ; — ou plutôt, d'après eux, c'est ainsi qu'on devra désormais le traiter. « Allons, Baptiste, fais-nous rire, » disait Molière à Lulli quand il éprouvait le besoin de

(1) Voyez la *Revue* des 15 août et 15 novembre 1888 et du 1er juin 1889.

rire d'autres bouffonneries que les siennes, — lesquelles ne sont pas, au surplus, toujours gaies, — et la légende raconte que le Florentin s'y employait de son mieux. Pareillement, à celui que son siècle appelait le « contemplateur, » il semble qu'aujourd'hui nous ne demandions plus, nous, que de nous divertir. Bouffon il fut, bouffon qu'il reste! Toute son affaire est de nous amuser; et, si ce n'est pas nous, nos pères l'ont payé pour cela! On oublie seulement qu'il serait mort, aussi lui, comme tant d'autres, qui n'ont pas laissé pourtant de faire rire les « honnêtes gens » de leur temps, s'il n'y avait rien de plus dans son œuvre que dans la leur; et que, parce qu'il nous faut, pour comprendre *l'École des femmes* ou *Tartufe*, ce qu'on appelle ironiquement des « lumières, » et un « esprit, » qui sont tout à fait superflus pour entendre *la Cagnotte;* c'est pour cela qu'il est Molière.

J'appuie d'abord sur cette observation. Personne aujourd'hui n'ignore que le sujet de *l'École des femmes*, emprunté par Molière à Scarron, est le même en son fond que celui des *Folies amoureuses* et du *Barbier de Séville*. Même situation, même intrigue et même dénoûment. Mêmes personnages aussi : Bartholo, Albert ou Arnolphe, c'est toujours le même tuteur dupé; Rosine, Agathe ou Agnès, c'est toujours la même ingénue qui le berne; Almaviva, Éraste ou Horace enfin, c'est toujours le même amant qui l'y aide, jeune, entreprenant et vainqueur. Cependant, quelque estime que l'on fasse de Beaumarchais ou de Regnard, ils ne sont point Molière, de sa taille ni de son rang, ni peut-être de son espèce; et, on peut bien les lui préférer, mais on ne les lui compare point. Pourquoi cela? Car, d'avoir paru le premier des trois, on n'en saurait faire un grand mérite à l'auteur de *l'École des femmes*. En admettant d'ailleurs que ce mérite en soit un, ce n'est pas à lui qu'il appartiendrait, c'est à Scarron, nous venons de le dire, et non pas même à Scarron, mais à doña Maria de Zayas y Sotomayor, le nouvelliste espagnol dont Scarron a lui-même imité sa *Précaution inutile*. D'un autre côté, de bons juges, des juges délicats et subtils ont pu soutenir, non sans quelque raison, que le vers de Molière, en général, n'avait pas l'élégance et l'aisance, la grâce de facilité de celui de Regnard; que son style, plus *cossu* peut-être, selon l'heureuse expression de Sainte-Beuve, était cependant moins vif, moins alerte, moins spirituel; son allure moins libre et moins cavalière. Et qui refusera de convenir enfin que, si *le Barbier de Séville* n'est pas mieux intrigué que *l'École des femmes,* il l'est à tout le moins d'une manière plus *implexe*, comme on disait jadis, plus ingénieuse, plus riche en surprises, plus voisine en tout cas de notre goût moderne? Depuis Molière jusqu'à Beaumarchais, dans l'insen-

sible décadence de toutes les autres parties de l'art dramatique, une seule s'est perfectionnée, qui est précisément l'intrigue ; et la comédie de Beaumarchais a marqué la principale époque de ce progrès. Puisque ce n'est donc ni par la complication ou par l'ingéniosité de l'intrigue, ni par la qualité du style, ni par la nouveauté de l'invention que Molière est aussi supérieur à son premier modèle qu'à ses imitateurs, que reste-t-il, et que faut-il conclure? Il reste que ce soit par la profondeur avec laquelle il a *enfoncé* dans les caractères; il reste que ce soit par la vérité d'une imitation de la vie qui ne saurait aller sans une certaine manière, personnelle et originale, de voir, de comprendre et de juger la vie même ; il reste en un mot que ce soit par la portée, ou, si l'on veut encore, par la « philosophie » de son œuvre.

C'est cette philosophie que, dans les pages qui suivent, je voudrais essayer de définir et de caractériser. Non pas du tout, comme on le pourrait craindre, que je veuille prêter à l'auteur des *Fourberies de Scapin* ce qu'on appelle un système lié. Je n'oublierai pas que je parle d'un auteur dramatique, et qu'avant tout ce sont des comédies que *Tartufe,* que *l'École des femmes,* que *le Malade imaginaire.* Mais ce que je n'oublierai pas aussi, c'est que Molière me fait songer; et, puisqu'il me fait songer, je veux savoir à quoi? Puisqu'il m'oblige à réfléchir sur de certaines questions, je veux savoir quelles sont précisément ces questions. Puisqu'il les a posées, je veux savoir comment il les a décidées. Et si peut-être, toujours actuelles, ces questions sont toujours vivantes, je veux savoir enfin jusqu'à quel point je suis moi-même pour ou contre Molière. Ses comédies ne sont pas tout à fait des *thèses,* mais elles ne sont pas très éloignées d'en être. Elles ont plus de rapports avec *le Fils naturel* qu'avec *Adrienne Lecouvreur,* ou avec *l'Ami des femmes* qu'avec *Mademoiselle de Belle-Isle.* Rien ne ressemble moins à des anecdotes étendues en cinq actes. En ce sens, on peut dire que la « philosophie » de Molière, c'est Molière lui-même, et je vais essayer de montrer qu'à la bien entendre, c'est Molière tout entier.

Il ne semble pas qu'il ait pris aucun souci de la dissimuler, ni, par suite, qu'elle soit bien difficile à reconnaître ou à nommer. *Naturaliste* ou *réaliste,* ce que la comédie de Molière prêche de toutes les manières, par ses défauts autant que par ses qualités, c'est l'imitation de la nature, et la grande leçon d'esthétique et de morale à la fois qu'elle nous donne, c'est qu'il faut nous soumettre, et, si nous le pouvons, nous conformer à la nature. Par là, par l'intention d'imiter fidèlement la nature, s'explique, dans son théâtre,

la subordination des situations aux caractères ; la simplicité de ses intrigues, dont la plupart ne sont que des « scènes de la vie privée ; » l'insuffisance de ses dénoûmens, qui, justement parce qu'ils n'en sont point, ressemblent d'autant plus à la vie, où rien ne commence ni ne finit. Par là encore s'expliquent l'espèce et la profondeur du comique de Molière. Entre tant de moyens qu'il y a de provoquer le rire, si Molière savait trop bien son triple métier d'auteur, d'acteur et de directeur pour en avoir dédaigné ou négligé aucun, sans en excepter les plus faciles et les plus vulgaires, il y en a pourtant un qu'il préfère ; et ce moyen, c'est celui qui consiste à nous égayer aux dépens des conventions ou des préjugés vaincus par la toute-puissance de la nature. Enfin, par là toujours, par la confiance qu'il a dans la nature, s'explique encore et surtout le caractère de sa satire, si, comme on le sait, il ne l'a jamais dirigée que contre ceux dont le vice ou le ridicule est de masquer, de fausser, d'altérer, de comprimer, ou de vouloir contraindre la nature.

C'est ainsi qu'il ne s'en est point pris au libertinage ou à la débauche ; il ne s'en est point pris à l'ambition ; on ne voit pas même qu'il ait manifesté l'intention de les attaquer jamais. En effet, ce sont vices qui opèrent dans le sens de l'instinct, conformément à la nature ; ce sont vices qui s'avouent et au besoin dont on se pare. Quoi de plus naturel à l'homme que de vouloir s'élever au-dessus de ses semblables, si ce n'est de vouloir jouir des plaisirs de la vie ? Mais, en revanche, précieuses de toute espèce et marquis ridicules, prudes sur le retour et barbons amoureux, bourgeois qui veulent faire les gentilshommes et mères de famille qui jouent à la philosophie, sacristains ou grands seigneurs qui couvrent

De l'intérêt du ciel leur fier ressentiment ;

les don Juan et les Tartufe, les Philaminte et les Jourdain, les Arnolphe et les Arsinoé, les Acaste et les Madelon, les Diafoirus et les Purgon, voilà ses victimes. Ce sont tous ceux qui fardent la nature ; qui, pour s'en distinguer, commencent par en sortir ; et qui, se flattant enfin d'être plus forts ou plus habiles qu'elle, ont affecté la prétention de la gouverner et de la réduire. Inversement, tous ceux qui suivent la nature, la bonne nature, les Martine et les Nicole, son Chrysale et sa Mme Jourdain, Agnès, Alceste, son Henriette, avec quelle sympathie ne les a-t-il pas toujours traités !

Voilà ses gens, voilà comme il en faut user.

Tels qu'ils sont, ils se montrent; et, rien qu'en se montrant, ils font ressortir, ils mettent dans son jour la complaisance universelle et un peu vile de Philinte, l'égoïsme féroce d'Arnolphe, la sottise de M. Jourdain, les minauderies prétentieuses d'Armande ou la préciosité solennelle de sa mère Philaminte. La leçon n'est-elle pas assez claire? Du côté de ceux qui suivent la nature, du côté de ceux-là sont aussi la vérité, le bon sens, l'honnêteté, la vertu; et de l'autre côté le ridicule, et la prétention, et la sottise, et l'hypocrisie, c'est-à-dire du côté de ceux qui se défient de la nature, qui la traitent en ennemie, et dont la morale est de nous enseigner à la combattre pour en triompher.

On ne veut pas cependant se rendre; on épilogue; on équivoque sur les mots de *nature* et de *naturel*. La nature est une chose, dit-on, le naturel en est une autre; et cela fait deux; et si l'on ne va pas jusqu'à dire qu'elles sont le contraire l'une de l'autre, en vérité, je crains qu'on ne le pense. Voilà une distinction dont Molière eût bien ri! Le « bon père » des *Lettres provinciales* en a peu de plus réjouissantes, et c'est pourquoi je ne nommerai pas celui qui l'a trouvée. D'autres veulent que cette espèce de « religion » ou de philosophie de la nature ait pu séduire un Rousseau, disent-ils, mais non pas un Molière, un auteur comique, l'homme qui nous a laissé « une si riche galerie de vicieux et de ridicules. » C'est qu'ils n'ont pas fait attention quelle est habituellement l'espèce de ces « ridicules » et de ces « vicieux; » et que, si leur vice ou leur ridicule est de contrarier la nature, c'est précisément ce que nous venons de dire. Mais on semble toucher plus juste quand on fait observer que ce mot de *nature*, vague, ondoyant et mal défini, souffre peut-être plusieurs acceptions; que, s'il en a une dont on puisse aujourd'hui convenir, elle doit différer de celle qu'il avait pour les gens du XVIIe siècle; et, qu'avant de savoir combien elle en diffère, ce serait de l'imprudence que d'inscrire Molière au nombre des philosophes de la nature. Il importe donc de rechercher ce que l'on entendait alors sous ce mot de *nature*, s'il n'était qu'un nom mystérieux dont on couvrît un grand fonds d'indifférence philosophique et d'amour des plaisirs faciles, ou au contraire, comme nous le croyons, s'il enveloppait deux ou trois idées très précises, très hardies, et beaucoup plus voisines qu'on ne le pense de celles qu'il exprime aujourd'hui.

Si je suis obligé, pour cela, de remonter un peu haut, j'en renvoie le reproche aux historiens de notre littérature. On dirait en effet, à les lire, que les Molière ou les Racine sont tombés comme du ciel en terre; et, lorsqu'ils en parlent, s'ils comptent quelque-

fois avec le *milieu,* — parce que le *milieu* c'est l'histoire des amours de Racine avec Mlle du Parc ou des relations de Molière avec Madeleine et Armande Béjart, — en revanche leur insouciance ou leur incuriosité du *moment* est étrange, et la chronologie n'existe pas pour eux. Sans doute, pour expliquer la comédie de Molière, ils ne sont pas incapables de remonter jusqu'à celle de Scarron, et, au besoin, jusqu'au *Menteur* ou jusqu'aux Italiens, mais ils s'en tiennent ordinairement là. Les commentateurs, eux, remontent bien un peu plus haut, jusqu'aux fabliaux du moyen âge et jusqu'à la comédie latine. Mais ce qu'ils ne semblent connaître ni les uns ni les autres, c'est le XVIe siècle, qu'ils réduisent à trois ou quatre noms, et dont on croirait qu'ils ignorent que le XVIIe siècle est issu tout entier. Je m'en suis bien aperçu quand, pour avoir insinué que la philosophie de Molière était ce que nous appelons une « philosophie de la nature, » ils m'ont triomphalement objecté que je prêtais à Molière des idées plus jeunes que lui de quelque cent ans, et qu'ainsi je brouillais, tout à fait impertinemment, en y mêlant des traits du XVIIIe, la vraie physionomie du XVIIe siècle.

C'est que je pensais que le roman de Rabelais fût un livre du XVIe siècle, et c'est que le langage m'en paraissait assez significati et assez éloquent.

Toute la vie des Thélémites était employée non par lois, statuts ou règles, *mais selon leur vouloir et franc arbitre.* Se levaient du lit quand bon leur semblait, buvaient, mangeaient, travaillaient, dormaient quand le désir leur venait... En leur règle n'était que cette clause, FAIS CE QUE VOUDRAS. Parce que gens libères, bien nés, bien instruits, conversans en compagnies honnêtes, *ont par nature un instinct et aiguillon qui toujours les pousse à faits vertueux, et retire de vice :* lequel ils nomment honneur. Iceux, quand par vile subjection et contrainte sont déprimés et asservis, détournent la noble affection, *par laquelle à vertu franchement tendaient,* à déposer et enfreindre ce joug de servitude : car nous entreprenons toujours choses défendues et convoitons ce que nous est dénié. [*Gargantua,* LVII.]

Il me semblait retrouver là, dans cette apologie hardie de l'excellence de la nature, toute la philosophie de *l'École des femmes ;* et je croyais également retrouver celle de *Tartufe* dans la fameuse allégorie que l'on sait :

Physis (c'est Nature) en sa première portée enfanta Beauté et Harmonie... Antiphysie, laquelle de tout temps est partie adverse de Nature,

incontinent eut envie sur cestuy tant beau et honorable enfantement, et au rebours enfanta Amodunt et Discordance... Et (comme vous savez qu'aux singesses semblent leurs petits singes plus beaux que chose du du monde), Antiphysie louait et s'efforçait prouver que la forme de ses enfans plus belle était et advenante, que des enfans de Physis... Et, depuis, elle engendra les Matagots, Cagots et Papelards; les Maniacles Pistolets; les Démoniacles Calvins de Genève, les enragés Putherbes, Briffaulx, Cafards, Chattemites, Cannibales, et autres Monstres difformes et contrefaits en dépit de Nature. [*Pantagruel*, IV, 32.]

C'est ici la plus pure substance du *pantagruélisme ;* et si, peut-être, on s'avisait de faire observer que l'allégorie n'est pas de Rabelais, c'est justement alors que la signification n'en serait que plus claire, car en ce cas, au lieu d'une boutade, elle ne serait rien de moins que la figure, pour ainsi parler, de la philosophie même de la renaissance.

On peut le montrer en quelques mots, dont on vérifierait la justesse aussi bien dans l'histoire de la philosophie européenne, que dans celle de l'art italien, ou de la littérature française. La renaissance n'a été, en tout genre, que la réaction, ou, pour mieux dire encore, que la révolte ardente et passionnée de la chair contre l'esprit, de la nature contre la discipline; et, généralement, par le moyen de ce retour au paganisme, ce qu'elle s'est proposé, ç'a été d'émanciper la nature et la chair de toutes leurs entraves, en attendant qu'elle les divinisât. S'il y a dans l'épopée bouffonne de Rabelais, un sens, non pas certes caché ni secret, mais intime, j'ose bien dire qu'il n'y en a pas d'autre. C'en est ici, pour user de ses propres termes, « l'horrifique mystère; » c'en est « la doctrine absconse; » c'en est « la substantifique moelle. » Conformons-nous à la nature; ne demandons pas à ses œuvres ni à ses opérations autre chose que d'être siennes; et ne doutons surtout jamais qu'en la suivant nous remplissions tout notre devoir, puisque nous remplissons son objet. Assez et trop longtemps, sous le prétexte « d'imiter le Créateur de l'univers, » les hommes, obéissant on ne sait à quels « dégarnis de bon jugement et de sens commun, » ont marché « les pieds en l'air, la tête en bas, » et vécu comme à contresens de la nature et de la vérité. Maintenant, le moment est venu pour eux de comprendre que s'ils font partie de la nature, ce n'est pas pour s'en distinguer; qu'où il y a du plaisir il n'y a point de péché ; et qu'institutrice ou mère de toute beauté et de toute harmonie, Physis l'est par conséquent de tout honneur et de toute vertu. Voilà ce qu'enseigne Rabelais; voilà « le saint Évangile » qu'il est venu annoncer « quoi qu'on gronde; » et voilà pour-

quoi son œuvre, où l'ordure se mêle effrontément, pour le salir, à presque tout ce qu'il touche, est l'expression la plus complète qu'il y ait, — justement parce qu'elle est la plus trouble, — de l'esprit de la renaissance. Il ne faut pas oublier, en effet, que les priapées de Jules Romain sont sorties de l'école de Raphaël lui-même; et les *Dialogues* de l'Arétin ont suivi de bien près le néo-platonisme de l'Académie laurentienne.

Les protestans ne s'y sont pas mépris, ni Luther, ni Calvin surtout; et, à cet égard, on ne saurait commettre de plus étrange erreur que de vouloir les réconcilier, ou plutôt les confondre, dans une espèce de sympathique indifférence, avec ceux dont ils furent les pires ennemis. Comme si cependant, aujourd'hui même encore, la haine de la renaissance n'était pas visiblement inscrite aux murs nus et chagrins du temple protestant? Si Luther n'avait pas vu de ses yeux la splendeur tant vantée du siècle de Léon X, qu'il appelait, lui, l'époque de l'infamie romaine, et le paganisme assis sur le trône pontifical, peut-être la Réforme, commencée par une « querelle de moines, » se fût-elle obscurément terminée dans l'*in-pace* de quelque couvent d'Allemagne ou d'Italie. Et qui ne sait également que ce que Calvin a essayé de fonder à Genève, c'est une république de justes, où la loi civile et politique, expression de la morale chrétienne, fût fondée comme elle sur le dogme du péché originel et de la prédestination? Mais il arriva ce que ni l'un ni l'autre n'avaient prévu : je veux dire qu'en armant une moitié de la chrétienté contre l'autre ils se rendirent suspects de faire servir les noms de liberté, de morale, et de religion à des fins temporelles; qu'ils compromirent la cause dont ils s'étaient fait les défenseurs dans de déplorables et sanglantes querelles; et qu'à la faveur de leurs disputes contre le catholicisme ce ne fut pas la morale qui se rectifia, mais bien l'indifférence, le scepticisme et l'épicuréisme qui gagnèrent.

A la fin du siècle, en effet, le langage de Montaigne est identique à celui de Rabelais :

J'ai pris, — dit-il, — bien simplement et bien crûment, pour mon regard, ce précepte ancien que : « Nous ne saurions faillir à suivre nature, » que le souverain précepte, c'est de « Se conformer à elle. » *Je n'ai pas corrigé, comme Socrate, par la force de la raison, mes complexions naturelles, et n'ai aucunement troublé par art mon inclination.* Je me laisse aller comme je suis venu ; je ne combats rien... Dirai-je ceci en passant? que je vois tenir en plus de prix qu'elle ne vaut, qui est seule quasi parmi nous en usage, *certaine image de prudhomie scolastique, serve des préceptes, contrainte sous l'espérance et la crainte.* Je l'aime

telle que les lois et religions non fassent, mais parfassent et autorisent ; *qui se sente de quoi se soutenir sans aide ;* née en nous de ses propres racines, par la semence de la raison universelle, empreinte en tout homme non dénaturé. [*Essais*, III, 12.]

Ce sera bientôt le discours aussi des Cléante et des Philinte, et des Ariste de notre Molière. Même, nous pouvons dès à présent noter qu'ils n'iront pas tout à fait aussi loin que Montaigne, et qu'aucun d'eux n'osera dire aussi franchement que l'auteur des *Essais :*

Nature a maternellement observé cela que les actions qu'elles nous a enjointes pour notre besoin nous fussent aussi voluptueuses ; et nous y convie, non-seulement par raison, mais aussi par l'appétit : c'est injustice de corrompre les règles. Quand je vois, et César, et Alexandre, au plus épais de sa grande besogne jouir si pleinement des plaisirs naturels et par conséquent nécessaires et justes, — lisez, je pense : d'aimer la courtisane Campaspe ou d'assassiner Clitus dans un accès d'alcoolisme aigu, — *je ne dis pas que ce soit relâcher son âme, je dis que c'est la roidir,* soumettant, par vigueur de courage, à l'usage de la vie ordinaire, ses violentes occupations et laborieuses pensées. [*Essais*, III, 13.]

On attendra cent cinquante ans maintenant avant que de reparler ce cynique langage, et il faudra qu'Helvétius, que Diderot, que le baron d'Holbach aient paru.

C'est que le XVIIe siècle a vu clairement le danger ; et même, tout ce qui le caractérise dans ses premières années ne se peut comprendre et réduire à l'unité que par là : par l'inquiétude qu'il a ressentie de la propagation de ces doctrines, par l'horreur des conséquences qu'il en a vues prêtes à sortir, et par l'effort enfin qu'il a fait pour essayer de les arrêter. Les précieuses les premières, — ces précieuses dont Molière se moquera si cruellement, et dont il rendra jusqu'aux vertus ridicules, — les Arthénice et les Sapho, les Cathos et les Madelon, qu'ont-elles fait, en épurant la langue, que de tâcher de la ramener au respect d'elle-même et de ses lecteurs ? Contre ce débordement des mœurs dont le témoignage est écrit partout, dans le *Moyen de parvenir* ou dans le *Parnasse satyrique*, — et dont il faut avoir la franchise de dire qu'Henri IV a lui-même donné sur le trône un exemple bien autrement scandaleux que Louis XIV, — les « honnêtes gens » de l'hôtel de Rambouillet s'efforcent d'élever une digue. Les François de Sales et les Bérulle, de tous côtés, viennent à leur aide. Contre les

libertins de l'espèce des Théophile et des Des Barreaux, il se forme une coalition de tous ceux qui ne croient point que la vertu se puisse, comme disait Montaigne « soutenir sans aide, » ou, comme disait Rabelais, que « gens libères... aient par nature un aiguillon qui les pousse à faits vertueux. » Prêtres de l'Oratoire et religieuses de la Visitation, Carmélites, Frères de Saint-Jean de Dieu, Sœurs grises, c'est en effet alors, entre 1610 et 1625, que tous ces ordres se fondent ou s'établissent en France. C'est aussi vers le même temps que la mère Angélique réforme Port-Royal; que Saint-Cyran et Jansénius commencent de répandre et de prêcher l'augustinianisme; et qu'à la morale même des jésuites, encore trop mondaine, trop accommodante ou trop politique, on s'efforce, en remontant jusqu'aux sources de l'institution chrétienne, d'en substituer une plus sévère, une plus rigide, et si je l'ose dire, une plus intransigeante. La lutte est engagée maintenant sur toute la ligne, et, à partir de cette époque, l'histoire des idées au XVIIe siècle n'est plus que celle du long combat du jansénisme contre le rationalisme cartésien d'une part, et, de l'autre, contre le « libertinage, » — puisque c'est le nom dont on nomme alors la philosophie de la nature.

Mais cette philosophie de la nature, quelle est-elle? et peut-on dire vraiment que ce soit une philosophie? Ces libertins, qui sont-ils? et quand Mersenne, par exemple, dans un fragment souvent cité, n'évalue pas le nombre des athées à moins de cinquante mille pour Paris seulement, n'est-il pas bien suspect d'un peu de fantaisie d'abord, — car comment les a-t-il comptés? — et de beaucoup d'exagération? Est-on « athée » pour courir volontiers les brelans ou les filles? l'est-on pour ne point faire ses Pâques? ou pour brûler ensemble « un morceau de la vraie Croix? » Qui sait les secrets des consciences? et jusque dans l'âme d'un Théophile ou d'un Des Barreaux, qui sait, qui pourra jamais dire ce qu'il se mêle encore de foi latente aux fanfaronnades extérieures de l'impiété? Personne, assurément. Mais, à défaut des secrets de leur cœur, nous connaissons au moins les principes que nos libertins affichaient, et en voici quelques-uns : « Les beaux esprits, disaient-ils, ne croient point en Dieu que par bienséance, et par maxime d'État. » Ils disaient encore : « Toutes choses sont conduites et gouvernées par le Destin, lequel est irrévocable, infaillible, nécessaire et inévitable à tous les hommes, quoi qu'ils puissent faire. » Et ils disaient enfin : « Il n'y a point d'autre divinité ni puissance souveraine au monde que la Nature, laquelle il faut contenter en toutes choses, sans rien refuser à notre corps ou à nos sens de ce qu'ils désirent de nous en l'exercice de leurs puissances ou de leurs facultés na-

turelles. » Qu'on les désigne donc eux-mêmes du nom que l'on voudra, si c'est autour de ces principes que se sont groupés les « libertins » du XVIIe siècle, leurs doctrines, nous pouvons le dire, étaient déjà celle de nos modernes déterministes, naturalistes, ou matérialistes. Ils prétendaient à quelque chose d'autre et de plus qu'à se procurer la liberté de vivre de plaisirs. Et pour être aujourd'hui plus précises, pour s'être enrichies de tout ce qui s'est fait de découvertes scientifiques depuis tantôt trois cents ans, nos idées sur Dieu, sur le Destin, ou la Nature, n'en sont pas plus profondément, ni plus solidement ancrées dans nos esprits. Les formules seules en ont varié, — et c'est bien quelque chose, — mais non pas la substance ou le fond.

II.

Pour échapper à l'influence des idées de son temps, et surtout pour ne pas se ranger de l'un ou l'autre parti, dans un siècle beaucoup plus contentieux que le nôtre, où l'on avait plus volontiers qu'aujourd'hui le courage de ses opinions, il aurait fallu que Molière, naissant dans une autre condition que la sienne, eût reçu de sa famille et de ses entours une autre éducation que la leur, et qu'il eût fait lui-même de la vie réelle un autre apprentissage que le sien. Mais, bourgeois de Paris, comme Boileau, comme Voltaire, — et petit bourgeois, fils de Jean Poquelin, marchand tapissier, — si jamais Molière, dans la maison paternelle, a entendu prononcer les noms des Saint-Cyran ou des Arnauld, on peut douter que ce soit avec l'accent du respect ou seulement de la sympathie.

Ils voulaient aux mortels trop de perfection.

Ils prêchaient des vertus dont le bourgeois de Paris, ami des plaisirs faciles, ne s'accommodait pas plus en ce temps-là que de nos jours. Et puis, bourgeois eux-mêmes, ils étaient cependant déjà trop gentilshommes pour tous ces tapissiers, lingers, plumassiers, ou gagne-deniers : le jansénisme au XVIIe siècle a toujours été un peu aristocratique... On me permettra d'ailleurs, sur cette question de l'éducation première de Molière, — non seulement bourgeoise, mais laïque, — de renvoyer, comme aussi sur le point de savoir ce qu'il tira des leçons de Gassendi, aux travaux récens, si consciencieux et si savans, de MM. Louis Moland, Gustave Larroumet, et Paul Mesnard.

A la vérité, quoi qu'en dise la tradition, on ne saurait prouver que Molière ait jamais entendu ni beaucoup connu Gassendi. Mais il peut ici suffire qu'en sortant du collège de Clermont, le jeune Poquelin, sans que nous sachions comment, se soit lié d'amitié avec le jeune Chapelle, et que, par son intermédiaire, il ait fréquenté dans la maison de Luillier, le père naturel de Chapelle, beaucoup plus cynique encore et plus débraillé que son ivrogne de fils. « J'ai vu quelque part une stampe de Rabelais, dit Tallemant des Réaux, qui ressemblait à Luillier comme deux gouttes d'eau, car il avait le visage chafouin et riant comme Luillier. » On peut ressembler à Rabelais sans que cela tire à conséquence. Malheureusement, quelques autres détails que Tallemant ajoute, donnent, — ou donneraient, si seulement nous pouvions les transcrire, — une bien plus fâcheuse idée du personnage. Et si nous osions encore y joindre ce que son ami Nicolas Bouchard en a dit, dans ses *Confessions d'un bourgeois de Paris*, c'est alors qu'on pourrait juger à quelle école, en sa vingtième année, Molière apprit la vie de garçon. « Ces *Confessions* d'un fort vilain homme, — a dit Paulin Paris dans son excellente édition des *Historiettes*, — éclairent d'un jour assez peu favorable le petit cénacle des Luillier, des du Puys, des Gassendi et autres illustres. Sauf la passion, et pour ainsi dire la rage du prosélytisme, *ces messieurs n'étaient pas trop en arrière des sentimens philosophiques du siècle suivant.* » Ce n'est pas nous qui le lui faisons dire, et il y a tantôt quarante ans que ces lignes ont paru! Parmi ces débauchés et ces libres esprits, si l'on veut que Molière ait pris des leçons de philosophie, elles ont donc dû ressembler singulièrement à celles que le « petit Arouet » recevra plus tard à son tour de la vieille Ninon de Lenclos et des habitués de la société du Temple. Est-il étonnant qu'elles aient porté les mêmes fruits? ou, si l'on ne veut pas encore aller jusque-là, quoi de plus naturel que les exemples d'indifférence, ou d'insouciance, qu'il avait trouvés tout enfant dans la maison du tapissier Poquelin, aient disposé Molière à profiter des leçons de « libertinage » qu'il trouvait dans la maison du conseiller Luillier?

Celles qu'il se donna lui-même ne pouvaient, on le sait, que corroborer les premières. Nos comédiens sont aujourd'hui les notaires de l'art, comme on l'a si bien dit; et, pour peu qu'ils y aient du goût, rien ne les empêche de joindre à l'exercice de leur profession celui de toutes les vertus bourgeoises, — bons fils, bons époux, bons pères, et le reste. Il en était autrement du temps de Molière. Le comédien, vivant en marge de la société, s'attribuait alors les bénéfices d'une irrégularité dont on lui faisait journellement éprouver les ennuis ou les humiliations; et, si ses

allures n'étaient pas tout à fait d'un révolté, elles étaient d'un indépendant, qui ne comptait guère avec les préjugés de

Madame la baillive, ou Madame l'élue.

La vie de bohème, l'existence aventureuse du comédien de campagne, ainsi qu'on l'appelait, courant l'aventure au long d'une grande route, jouant les rois dans une grange, à Pézenas ou à Fontenay-le-Comte, voyageant dans une « roulante, » quand ce n'était pas à pied, sous le costume de ses emplois, vêtu en tyran, ou tantôt en nourrice, rappelons-nous donc que Molière l'a menée pendant plus de douze ans. Ouvrons maintenant *le Roman comique*. Représentons-nous l'arrivée dans les villes, à Narbonne ou à Toulouse, par une chaude après-midi d'été, les gamins accourus pour voir passer « les montreurs de jeux, » le coup d'œil curieux et défiant de l'artisan au seuil de sa boutique ou de la bourgeoise à sa fenêtre ; et le soir, les nuitées à l'auberge, le compagnonnage et la promiscuité, la grosse joie de la troupe attablée pour fêter une belle recette ; ou bien encore, le lendemain, si l'on a reçu des pommes cuites, comme cela ne laisse pas d'arriver quelquefois, la fuite au petit jour, avec la rage au cœur, qui s'exhale en récriminations réciproques, et bien souvent, en plus, l'incertitude de savoir où l'on ira coucher et de quoi l'on soupera. Ainsi s'est écoulée la jeunesse de Molière, trop heureux quand le dédain de ces provinciaux, qu'il divertissait pour un petit écu, n'allait pas jusqu'à l'outrage ! et admirable, il faut bien le dire, pour ne leur en avoir pas gardé plus de rancune, si quelques plaisanteries inoffensives sur Limoges, dans son *Monsieur de Pourceaugnac*, et les caricatures de la *Comtesse d'Escarbagnas* semblent être à peu près l'unique vengeance qu'il en ait tirée.

Mais s'il croyait à peu de choses, et, en quittant Paris, s'il avait emporté peu d'illusions, on ne voudrait pas sans doute qu'il en eût rapportées de ses pérégrinations à travers la province ! S'il avait pu, dans sa vingtième année, céder, sans y songer, au simple attrait du plaisir, il avait eu le temps, pendant ces douze ans, de voir, de comparer, de réfléchir. Et ce n'était pas enfin un « libertin » ordinaire, ou un vulgaire « épicurien, » que le comédien qui rentrait enfin à Paris, en 1658, pour n'en plus désormais sortir : il avait ses idées, il avait sa philosophie, il avait ses intentions de derrière la tête ; et tous ceux qu'il eût volontiers, comme autrefois Rabelais, traités de « cagots, matagots, cafards et chattemittes » n'allaient pas tarder à s'en apercevoir.

Je passe rapidement sur ses premières pièces : *l'Étourdi*, *le*

Dépit amoureux, *les Précieuses ridicules*, *Sganarelle, l'École des maris*. Non pas déjà qu'en y regardant bien, on ne puisse y voir poindre l'idée de Molière, et déjà, la liberté de sa plaisanterie préluder à de plus grandes hardiesses. Si *le Dépit amoureux* et *l'Étourdi* ne sont que des canevas à l'italienne, sur lesquels Molière s'est contenté de faire courir les arabesques de sa fantaisie, — plus brillante, plus gaie, plus spirituelle aussi peut-être, à cette heure où la jeunesse ne l'avait pas encore quitté, que dans la cérémonie du *Bourgeois gentilhomme* ou dans celle du *Malade imaginaire*, — déjà *les Précieuses ridicules*, et déjà *l'École des maris* sont une vive attaque, une attaque en règle à tous ceux qui prétendent, comme nous l'avons dit, masquer ou farder la nature. Même la gradation m'en paraît instructive. Au lieu de prier tout simplement M. de Mascarille de s'asseoir, lui dites-vous peut-être, avec les demoiselles Gorgibus : « Contentez donc un peu l'envie que ce fauteuil a de vous embrasser, » vous êtes parfaitement ridicule, comme n'étant pas du tout naturel : vous n'êtes pourtant que ridicule. Mais, au lieu d'outrer la nature, et de la rendre, s'il était possible, aussi ridicule que nous, prétendons-nous peut-être la forcer, la contraindre, et la discipliner? Prenons garde, nous courons le sort du Sganarelle de *l'École des maris* avec son Isabelle, et nous ne sommes plus seulement ridicule, mais nous commençons d'être sot, d'être dur, d'être odieux. Première épreuve ou premier crayon d'Arnolphe, ce Sganarelle n'en diffère que pour être traité moins sérieusement, dans le goût de Scarron, si je puis ainsi dire, plutôt que dans le grand goût de Molière. Arrivons donc sans tarder davantage à Arnolphe, et parlons de *l'École des femmes*. C'est aussi bien la première en date des grandes comédies de Molière; celle qui l'a mis la première au rang qu'il continue d'occuper toujours seul; et enfin, — parce que l'intrigue en est plus divertissante, la langue plus franche, et la philosophie plus optimiste, — je sais plusieurs de ses dévots qui veulent y voir encore aujourd'hui son chef-d'œuvre.

On a fait, tout récemment, sur *l'École des femmes*, cette amusante proposition d'essayer d'en parler, comme si Molière l'avait intitulée : *la Suite de l'École des maris?* Il est probable également que si *le Misanthrope* était intitulé : *le Mariage fait et défait*, nous n'y verrions pas ce que nous y voyons, ce que nous avons au moins le droit d'y vouloir voir, non plus que dans *Tartufe*, — qui devait d'abord s'appeler *l'Imposteur*, — si Molière l'avait intitulé, par exemple : *Une Famille au temps de Louis XIV*. Voilà une singulière façon de raisonner! Pour justifier Bossuet des reproches qu'on a pu faire à son *Discours sur l'Histoire universelle*,

que ne propose-t-on aussi d'en parler comme s'il l'avait intitulé : *Observations sommaires sur l'Histoire de quelques Peuples anciens !* Mais les titres, qui n'ont pas de valeur quand il n'a pas plu aux auteurs de leur en donner, — comme par exemple *Monsieur de Pourceaugnac*, — en ont une quand, comme *l'École des femmes*, ils signifient d'eux-mêmes quelque chose; et, en vérité, je suis sans doute naïf d'en faire ici la remarque, mais il le faut bien, puisqu'on s'est avisé du contraire.

Quelle est donc « l'école des femmes » d'après Molière, et quelle est la leçon qui ressort de sa comédie? Rien ne paraît plus évident. « L'école des femmes, » c'est l'amour, ou mieux encore, c'est la nature; et la leçon, assez parlante, c'est que la nature toute seule sera toujours plus forte que tout ce que nous ferons pour en contrarier le vœu. Élevée

Dans un petit couvent, loin de toute pratique,

Agnès n'a rien pour elle que d'être la jeunesse, l'amour, et la nature. — Même il semble qu'il y ait en elle un fond d'insensibilité, pour ne pas dire de perversité naïve, dont je me défierais, si j'étais que d'Horace! — Plus naturelle et moins savante, moins piquante aussi que l'Isabelle de *l'École des maris*, elle n'a pas, elle n'aura jamais la grâce enjouée de l'Henriette des *Femmes savantes*. Pour Arnolphe, Molière lui-même a pris soin de nous avertir en en parlant, « qu'il n'est pas incompatible qu'une personne soit ridicule en de certaines choses et honnête homme en d'autres. » Ce n'est point d'ailleurs un vieillard, comme il semble qu'on se le représente, et beaucoup de gens se croient jeunes à son âge. Ce qu'il a contre lui, c'est donc uniquement de vouloir forcer la nature, et il n'est sot, il n'est ridicule, il n'est odieux qu'en ce point. Je ne dis rien d'Horace : parmi les « amoureux » du répertoire de Molière, il n'y en a pas de plus insignifiant, dont le mérite se réduise plus étroitement à celui de sa « perruque blonde, » qui soit d'ailleurs plus digne d'Agnès. Il est jeune comme elle, comme elle il est naïf, et comme elle il est la nature. Que veut-on de plus clair? Et à moins de sortir des bornes de son art, à moins de prêcher sur la scène, comment voudrait-on que Molière nous eût dit qu'on ne change point de nature en son fond; que quiconque l'essaie, il lui en coûte cher ; et, conséquemment, que le principe de tous nos maux, c'est de vouloir le tenter?

Car, pour ceux qui repoussent cette interprétation de *l'École des femmes*, je serais curieux de savoir comment ils expliquent l'effet qu'elle produisit, et le déchaînement qui s'ensuivit. La très

indécente équivoque de la scène du ruban ou les plaisanteries sur « les chaudières de l'enfer » y auraient-elles suffi? Oui, si l'on le veut, et à la condition de signifier quelque chose d'autre et de plus qu'elles-mêmes. Mais, en réalité, ce que les contemporains sentirent, c'est que la comédie, qui s'était bornée jusqu'alors, avec les Corneille, avec Scarron, avec Quinault, à les divertir par ses inventions tour à tour bouffonnes et romanesques, venait, avec Molière, de s'enfler, si je puis ainsi dire, d'une bien autre ambition, et que, pour commencer, elle venait, dans *l'École des femmes*, de toucher obliquement à la grande question qui divisait alors les esprits. Ils reconnurent dans *l'École des femmes* une intention qui la passait elle-même. Il leur parut enfin que ce poète franchissait les limites, qu'il étendait les droits de son art jusque sur des objets qui devaient lui demeurer étrangers, qu'il sortait insolemment de son rôle « d'amuseur public. » Ils essayèrent de le faire taire. Molière leur répondit coup sur coup par *la Critique de l'École des femmes*, *l'Impromptu de Versailles*, et *Tartufe*.

III.

Comme en effet il avait écrit la *Critique de l'École des femmes* pour répondre aux pédans et aux prudes, aux Lysidas et aux Climènes qui « censuraient son plus bel ouvrage; » comme il avait écrit *l'Impromptu de Versailles* pour se venger des comédiens de l'hôtel de Bourgogne, lesquels ne craignaient pas de l'attaquer jusque dans sa vie privée, ainsi Molière ne semble avoir d'abord conçu *Tartufe* que pour répondre, en portant lui-même le fer et le feu dans leur camp, à ceux qui l'accusaient d'indécence et surtout d'impiété dans son *École des femmes*. C'est ce que prouve la chronologie. Mais, parce que *Tartufe* n'a pris possession de la scène qu'en 1669 seulement, et que, jusque de nos jours, dans beaucoup d'éditions de Molière, il est séparé de *l'École des femmes*, — par *Don Juan*, qui est de 1665; par *le Misanthrope*, qui est de 1666; par *le Médecin malgré lui* et par *Mélicerte*, — la continuité d'inspiration qui lie les deux pièces maîtresses de l'œuvre de Molière échappe aux yeux, d'abord; et nous ne voyons pas, ou nous oublions, qu'avant tout, dans l'histoire de la vie publique de Molière, *Tartufe* est une riposte et une agression. Pour ne pas s'y méprendre, il suffit de se rappeler qu'ayant vu le jour pour la première fois au mois de mai 1664, *Tartufe* n'est vraiment séparé de *l'École des femmes*, représentée pour la première fois dans l'hiver de 1662, que par un intervalle de quinze ou seize mois, — le temps nécessaire pour l'écrire! —

et par deux ou trois pièces, lesquelles sont précisément la *Critique de l'École des femmes*, *l'Impromptu de Versailles*... et *le Mariage forcé*. Si l'on connaît assez les premières, nous devons dire de la troisième qu'expressément composée pour le roi, et en hâte, Molière y vit sans doute un moyen de faire sa cour, de ranger de son côté le maître tout-puissant, dont ses adversaires dépendaient comme lui. C'était, en effet, un adroit courtisan que Molière; il faut ici s'en souvenir; et ce pauvre grand Corneille lui-même n'a pas de dédicace plus humble que celle de *l'École des maris* à Monsieur, frère du roi: « Il n'est rien de si grand et de si superbe que le nom que je mets à la tête de ce livre, et rien de plus bas que ce qu'il contient. »

Cette remarque préliminaire jette peut-être déjà quelque jour sur le vrai sens de *Tartufe* et sur les intentions de Molière. Elle fait voir au moins que, — très différent à cet égard d'*Amphitryon*, par exemple, — *Tartufe*, autant qu'une œuvre, est un acte, une œuvre de combat, comme nous dirions aujourd'hui, et un acte d'hostilité déclarée. Mais contre qui? c'est là le point. Car on aura beau nous répéter ici que Molière a déclaré lui-même qu'il n'en avait qu'aux « faux monnayeurs en dévotion, » je répondrai d'abord qu'étant lui-même partie dans la cause, son témoignage est irrecevable; et quand on le recevrait, j'ajouterai qu'il y aurait encore d'excellentes raisons, sinon de ne pas l'en croire, mais de faire pourtant comme si l'on ne l'en croyait pas. On me permettra de n'en donner qu'une : c'est que, sans courir le risque à peu près inévitable d'y perdre les bonnes grâces du roi, de voir disperser sa troupe et fermer son théâtre, de compromettre enfin son repos et sa liberté, Molière ne pouvait pas tenir un autre langage. Le voyez-vous, se faisant gloire d'avoir ouvertement attaqué la religion? Mais Voltaire même, au siècle suivant, ne l'osera qu'à peine; et, jusque de nos jours, j'en connais qui l'attaquent et qui ne veulent pas que l'on dise qu'ils l'ont attaquée. Cependant, ils n'ont pas de Bastille à redouter! Laissons un peu les phrases : quand il a protesté de son estime et de son respect pour les vrais dévots, si Molière a dit une chose « au moment où il en pensait une autre, » et si « cela s'appelle mentir, » n'ayons pas peur du mot. Disait-il pas peut-être aussi la vérité quand, dans la préface de ses *Précieuses*, il prétendait n'avoir attaqué que les fausses? ou quand encore, dans la *Critique de l'École des femmes*, il imputait l'équivoque de la scène du ruban à l'imagination salissante de celles qui l'y voyaient? Ne tenons donc nul compte ici des argumens que l'on tire d'une certaine idée qu'on se fait des intentions de Molière; souvenons-nous plutôt que ce qu'il s'agit d'éclaircir, c'est précisément la na-

ture de ces intentions; et, prenant *Tartufe* dans l'histoire, voyons où ils étaient, entre 1660 et 1664, ces « hypocrites » et ces faux dévots; de quels si grands dangers ils menaçaient la société; et de quels noms ils se nommaient?

Car, on raisonne toujours comme s'il n'y avait qu'un « XVIIe siècle, » identique à lui-même dans toute la durée des cent ans de son cours, et comme si *Tartufe* était contemporain du règne de Mme de Maintenon, au lieu de l'être de la faveur des La Vallière et des Montespan! Mais, dans cette cour où Louis XIV, à peine émancipé de la tutelle de sa mère, promenait son caprice de sultane en sultane et laissait sa convoitise s'égarer jusque sur la femme de son frère; où tous et toutes, autour de lui, jeunes et ardens comme lui, ne respiraient, à son exemple, que la galanterie, que l'amour, que la volupté; où le sévère Colbert lui-même se faisait le ministre des plaisirs autant que des affaires du maître, il n'y avait pas, il ne pouvait pas y avoir « d'hypocrites » ni de « faux dévots, » par la bonne raison que la dévotion n'y menait personne à rien; qu'il eût donc été non-seulement inutile, mais imprudent, mais dangereux de la feindre; et qu'à moins d'y être obligé par son métier de confesseur ou de prédicateur, on eût été suspect, en n'imitant pas la conduite du prince, de la blâmer. Qu'on se rappelle, à ce propos, l'aventure de Mme de Navailles, chassée de la cour, — et son mari dépouillé de tous ses emplois, — pour avoir fait murer la porte qui mettait l'appartement de Louis XIV en communication avec la chambre des filles. Voilà tout le profit qu'un dévot, faux ou vrai, pouvait songer alors à tirer de sa dévotion; et je laisse au lecteur à penser s'ils étaient beaucoup qui en fussent avides. C'est que l'hypocrisie n'est pas un de ces vices qui soient à eux-mêmes leur cause, ni surtout leur assouvissement, comme l'avarice, ou comme l'ambition, ou comme la débauche. Elle ne se repaît pas de ses grimaces, comme Harpagon de la vue de son or. Et elle n'a de raison et de lieu d'être qu'autant qu'elle conduit à des satisfactions solides : à la fortune, aux honneurs, à la réputation.

Mais, s'il n'y avait pas de faux dévots à la cour du jeune Louis XIV, il y en avait de vrais, que le spectacle de cette autre espèce de « libertinage » attristait; et je ne suppose pas que nous leur disputions le droit d'en avoir été sincèrement attristés, — plus qu'attristés, scandalisés, — puisqu'après deux cents ans nous l'accordons encore, dans leurs *Histoires de France*, au grave Henri Martin et au lyrique Michelet. Et, ces vrais dévots ne s'appelaient point l'abbé de Pons, ou l'abbé Roquette, ou le sieur Charpy de Sainte-Croix, comme le répètent à satiété les annotateurs ou les commentateurs de *Tar-*

tufe ; ils étaient de plus haute origine, d'un autre monde, et plus importuns, plus gênans pour le roi lui-même et pour Molière. En premier lieu, la reine mère, Anne d'Autriche, témoin secret des larmes de la jeune reine Marie-Thérèse, et qui craignait de voir Louis XIV compromettre, au hasard de ses amours faciles, sa santé d'abord, la gloire de son règne en ce monde, et son salut dans l'autre. C'était le prince de Conti, — sur lequel on veut que Molière ait pris le modèle et la mesure de son don Juan, — et c'était sa sœur, la duchesse de Longueville, tous les deux convertis maintenant, et dont je ne sais comment, ni pourquoi nous osons suspecter l'entière sincérité. C'était encore cet éloquent abbé qui commençait de prêcher ou plutôt de tonner, dans les chaires de Paris, contre *l'Amour des plaisirs temporels,* le futur évêque de Condom et de Meaux, le futur précepteur du dauphin, en attendant qu'il écrivît ses *Maximes sur la comédie*. Et, à la ville enfin comme à la cour, c'étaient les jansénistes, les Desmares et les Singlin, les gens de Port-Royal, ceux du « parti, » comme on disait alors, c'était l'honnête et doux Nicole, c'était Arnauld, c'était ce chrétien austère et passionné qui usait ce qui lui restait de forces à griffonner les fragmens du livre des *Pensées*, c'était Pascal ; — et je ne nomme ici que les plus importans.

Voilà les ennemis ou les adversaires de Molière, les vrais dévots, non pas les faux, ceux que l'éclat du succès de *l'École des femmes* avait fait murmurer, et surtout ceux dont l'indignation et le crédit menaçaient ou pouvaient menacer la liberté de son art. Pour toute sorte de motifs, Molière a craint que les dévots,

Les bons et vrais dévots, qu'on suivait à la trace,

ne contraignissent un jour la vivacité de sa satire, si même ils ne réussissaient à l'éteindre. « J'attends avec respect l'arrêt que Votre Majesté daignera prononcer sur cette matière, — lit-on dans le second *Placet* relatif à *Tartufe,* celui de 1667, — mais il est très assuré qu'il ne faut plus que je songe à faire de comédies si les Tartufes ont l'avantage, qu'ils prendront droit par là de me persécuter plus que jamais, et voudront trouver à redire aux choses les plus innocentes qui sortiront de ma plume. » Nous lisons également dans la triomphante préface de 1669 : « Ou l'on doit approuver la comédie du *Tartufe,* ou condamner généralement toutes les comédies... C'est à quoi l'on s'attache furieusement depuis un temps, et jamais on ne s'était si fort déchaîné contre le théâtre. » Là, pour Molière, était le danger. Il redoutait, avec son instinct, que le jansénisme ne fît du théâtre ce que le puritanisme en avait fait en Angleterre.

Et nous, il faut sans doute nous féliciter que le jansénisme n'y ait pas réussi, mais il ne faut pas nier que Molière, en écrivant *Tartufe,* ait attaqué le jansénisme, et dans le jansénisme, nous l'allons voir maintenant, la religion même.

On n'en douterait pas, si l'habitude ne s'était accréditée parmi nous de ne considérer dans *Tartufe* que Tartufe lui-même; et, quand on n'y considère que Tartufe, on n'a pas de peine à démontrer qu'effectivement il est Tartufe.

> Au travers de son masque on voit à plein le traître,
> On le connaît d'abord pour tout ce qu'il peut être,
> Et ses roulemens d'yeux et son ton radouci
> N'imposent...

qu'à Mme Pernelle, une vieille folle, et qu'à son fils Orgon. Tartufe sue l'hypocrisie; toutes les basses convoitises sont comme ramassées en lui pour en faire un monstre de laideur morale; si comique qu'il soit, il inspire la peur, plus de dégoût peut-être encore que de peur; pour le toucher, on voudrait des pincettes; et, le rencontrant sur notre route, nous regarderions à l'écraser, — pour ne pas nous salir. L'intention est sans doute évidente ici. Tartufe est bien la satire ou la charge de l'hypocrisie; les termes dont il use ne sauraient faire un instant illusion à personne; et si l'on voulait adresser une critique à Molière, ce serait, avec La Bruyère, de l'avoir peint de couleurs trop crues. Mais que fait-on des autres personnages, et en particulier d'Orgon, qui, sans doute, a bien son importance? Puisque ce n'était pas, pour le dire en passant, le personnage de Tartufe, mais bien celui d'Orgon, que Molière jouait dans sa pièce, comme il faisait Arnolphe dans *l'École des femmes,* Alceste dans *le Misanthrope*, et Harpagon dans *l'Avare.* Et, en effet, autant que sur Tartufe, c'est sur Orgon que roule toute la pièce; c'est lui qui tient la scène depuis le premier jusqu'au dernier acte, tandis que Tartufe ne paraît qu'au troisième; et c'est à lui, par conséquent, si l'on y veut voir clair, qu'il faut demander, comme à Tartufe, le secret de Molière.

Or, ce n'est point du tout un imbécile qu'Orgon, et Dorine, dès le premier acte, a soin de nous en avertir.

> Nos troubles l'avaient mis sur le pied d'homme sage
> Et pour servir son prince il montra du courage.

On vivait librement et largement dans cette maison où la venue d'une belle-mère n'avait apporté ni désordre, ni trouble. C'était un bon époux, un bon père, un bon maître qu'Orgon : c'était

aussi un bon citoyen. Ami fidèle et sûr, on le choisissait entre vingt autres pour lui confier un dépôt dont l'honneur, dont la liberté, dont la vie d'un ami dépendaient.

> Mais il est devenu comme un homme hébété
> Depuis que de Tartufe on le voit entêté.

C'est-à-dire, depuis qu'il l'a rencontré, toutes ses qualités d'autrefois se sont tournées en autant de défauts. D'époux indulgent d'une jeune femme le voilà devenu mari indifférent et quinteux ; le père tendre s'est changé en un tyran domestique ; l'homme d'honneur est devenu un dépositaire infidèle. Qu'est-ce à dire? — car Orgon est sincère, car sa dévotion est vraie, car pas un instant on ne nous l'a présenté sous les traits d'un malhonnête homme, et encore moins d'un hypocrite ; — qu'est-ce à dire, sinon qu'autant il a fait de progrès dans la dévotion, autant il en a fait vers l'inhumanité? Maintenant,

> Il pourrait voir mourir frère, enfans, mère et femme
> Qu'il s'en soucierait bien autant que de cela,

dit-il en faisant claquer son ongle sur ses dents ; et Tartufe a seul accompli cet ouvrage, non pas, bien entendu, le Tartufe qui convoite sa femme en épousant sa fille, mais le Tartufe qu'on ne voit qu'à peine, celui dont les entretiens et les leçons n'enseignent, selon le langage chrétien, que détachement du monde, abnégation de soi-même, et pur amour de Dieu.

Ces mots nous mettent sur la trace de ce que Molière attaque dans la religion, et la nuance est assez délicate, mais elle est importante à marquer. Est-ce en effet le dogme? Non sans doute, quoique d'ailleurs il pense, avec les « libertins » de son temps, les Des Barreaux ou les Saint-Pavin, que « d'obliger un bon esprit à croire tout ce qui est dans la Bible, jusques à la queue du chien de Tobie, il n'y a pas d'apparence. » Est-ce peut-être les maux dont le fanatisme a été la cause dans l'histoire? Non encore, et quoique cette idée, qui passe pour voltairienne, soit déjà dans Lucrèce, l'un des auteurs favoris de Molière, à l'abri duquel il eût pu se cacher.

> Tantum relligio potuit suadere malorum !

Ou bien enfin est-ce la morale? je veux dire la morale usuelle, la morale courante, la morale des « honnêtes gens, » celle dont on dit volontiers qu'elle suffit à la pratique de la vie? Non, pas même cela. Molière est « honnête homme, » aussi lui; beaucoup plus

« honnête homme » que son ami La Fontaine; et, s'il n'a jamais rien enseigné de très haut ni de très noble, — ce qui n'est pas, après tout, l'affaire de la comédie, — du moins n'a-t-il rien enseigné qui ne soit, en apparence, sage et raisonnable. Mais ce qu'il n'aime pas de la religion, c'est ce qui s'oppose à la philosophie dont il est; c'est le principe sur lequel toute religion digne de ce nom repose; et c'est la contrainte surtout qu'elle nous impose. Tandis qu'on enseigne autour de lui, non-seulement parmi les jansénistes, mais parmi les jésuites aussi, que la nature humaine est corrompue dans son fonds; que nos plus dangereux ennemis, nous les portons en nous et que ce sont nos instincts; qu'en suivant leur impulsion nous courons de nous-mêmes à la damnation éternelle; qu'il n'y a donc d'espoir de salut qu'à les tenir en bride; que la vie de ce monde nous a été donnée pour ne pas en user, et la nature pour nous être une perpétuelle occasion de combat, de lutte, et de victoire sur elle-même, Molière, lui, croit, comme nous l'avons montré, précisément le contraire. Il croit « qu'il ne faut rien refuser à notre corps ou à nos sens de ce qu'ils désirent de nous en l'exercice de leurs puissances et facultés naturelles; » il croit qu'en suivant nos instincts, nous obéissons au vœu de la nature; et, puisqu'enfin nous faisons nous-mêmes partie de la nature, il croit qu'on ne saurait dire s'il y a plus d'insolence et plus d'orgueil, ou plus de sottise et de folie, à vouloir vivre non-seulement en dehors et au-dessus d'elle, mais contre elle. La contradiction n'est-elle pas évidente ou flagrante? Sous le nom d'hypocrisie, n'avouera-t-on pas bien que c'est à cette contrainte morale qui fait le fond de la religion, — qui le faisait uniquement depuis l'apparition du calvinisme et du jansénisme, — que Molière s'en est pris avec son *Tartufe?* Ce qu'il a voulu nous montrer, n'est-ce pas qu'en nous enseignant à n'avoir « d'affection pour rien, » la religion nous enseignait à nous détacher, non pas tant de nous-mêmes, que de ces « sentimens humains » qui font le prix de la vie? N'est-ce pas enfin que les dévots, vrais ou faux, sont toujours dangereux; qu'en proposant aux efforts des hommes un but inaccessible, ils les dissuadent de leurs vrais devoirs; et qu'en prêchant enfin, comme ils font, le mépris ou l'effroi du monde, ils nous détournent de l'objet de la vie, qui est d'abord de vivre?

C'est ici, je le sais, qu'on invoque les discours de Cléante :

> Il est de faux dévots ainsi que de faux braves;
> Et, comme on ne voit pas qu'où l'honneur les conduit
> Les vrais braves soient ceux qui font beaucoup de bruit,
> Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace,
> Ne sont pas ceux aussi qui font tant de grimace.

Mais, pour les invoquer, il faudrait d'abord avoir établi que ces vers, et généralement les discours de Cléante, sont l'expression de la vraie pensée de Molière. Or, on ne le peut pas plus qu'on ne peut rendre Molière solidaire, dans son *Misanthrope*, d'Alceste ou de Philinte; et quand on nomme encore, à ce propos, le Chrysalde de *l'École des femmes*, on ne fait pas attention, si ce bonhomme parlait au nom de Molière, quels étranges conseils Molière nous aurait donnés, et qu'ils justifieraient les passages les plus violens des *Maximes sur la comédie*. En fait, les « raisonneurs » de son répertoire ne jouent pas le rôle du « chœur » dans l'ancienne comédie; ils n'expriment qu'une partie de sa pensée seulement, celle qu'il croit la plus conforme aux préjugés de son public; et leurs discours ne sont que l'appât qu'il jette au parterre. Et puis, ici, quelle est la distinction que Cléante essaie d'établir entre les « vrais » et les « faux » dévots? Les faux dévots, ce sont, pour lui, tous ceux qui « étalent, » si je puis ainsi dire; ce sont tous ceux qui pratiquent en quelque sorte ouvertement; ce sont tous ceux qui ne se cachent point de leur dévotion comme d'une faiblesse ou comme d'un crime. Mais l'enseigne des vrais est de n'en pas avoir; ils se contentent d'être dévots pour eux-mêmes; et pourvu qu'ils vivent bien, ils laissent les autres vivre à leur guise. En d'autres termes encore, la marque de la vraie piété, pour Cléante, c'est de ne se soucier que d'elle-même. Dès que la religion prétend s'ériger en guide de la vie, elle lui devient suspecte, comme il dit encore, de « faste » et d'insincérité. Et c'est pourquoi, si l'on avait besoin d'une preuve nouvelle de la nature des intentions de Molière, on la trouverait dans les discours et dans le rôle de celui de ses personnages que l'on nous donne comme son « truchement. »

Aussi bien, s'il avait voulu vraiment mettre son *Tartufe* à l'abri des interprétations malveillantes, je n'aurai pas l'impertinence de dire comment il eût dû s'y prendre, mais ce n'est pas Cléante qu'il eût choisi pour porter en son nom la parole, c'est Elmire, c'est la femme d'Orgon, dont il eût opposé la dévotion traitable et sincère à la dévotion sincère aussi, mais outrée, de son benêt de mari. C'est elle, puisqu'il l'a chargée de démasquer Tartufe, qu'il eût également chargée d'exprimer son respect pour les sentimens dont le langage de Tartufe n'est qu'une parodie sacrilège, elle, et non pas Cléante, qui ne tient pas à l'action, qui ne parle qu'à la cantonade, qu'on pourrait ôter de la pièce sans qu'il y parût. Ainsi a-t-il fait dans le *Misanthrope*, où la « sincère Éliante » départage Alceste et Philinte, et tient, entre la coquetterie de Célimène et la pruderie d'Arsinoé, le parti de la nature et de la vérité. Ainsi encore

a-t-il fait dans *le Bourgeois gentilhomme;* et ainsi dans *les Femmes savantes*, où ce n'est pas le bonhomme Chrysale, ni le beau-frère Ariste, ni peut-être Clitandre, mais Henriette surtout qui incarne sa véritable pensée. Mais l'Elmire de *Tartufe* n'est qu'une aimable femme, à qui l'on peut bien dire que toute idée religieuse paraît être étrangère, qui ne trouve, pour répondre à la grossière déclaration de Tartufe, aucun des mots qu'il faudrait;

D'autres prendraient cela d'autre façon, peut-être;
Mais sa discrétion se veut faire paraître;

et comme, d'ailleurs, sa vertu n'en est pas moins inattaquable, qu'est-ce à dire, sinon que, par nature, « gens libères... ont un aiguillon qui les pousse à faits vertueux et les retire de vice? » Dans sa situation difficile de jeune femme d'un vieux mari, comme de belle-mère d'une grande fille et d'un grand garçon, pour ne donner aucune prise à la médisance, et pour demeurer foncièrement honnête, Elmire n'a eu qu'à suivre sa nature, et pas le moindre besoin de la corriger, de la vaincre, ou d'essayer seulement de la perfectionner.

Les contemporains, — qu'il en faut bien croire sur leurs impressions, — ne s'y trompèrent point; et, cinq jours après la *première* de *Tartufe*, la *Gazette de France*, dans son numéro du 17 mai 1664, déclarait la pièce « absolument injurieuse à la religion, et capable de produire de très dangereux effets. » Molière, soutenu par le roi, paya d'audace et riposta, comme l'on sait, en écrivant *Don Juan*. Il fit mieux encore; il profita des divisions de ses adversaires; il eut l'art de persuader aux « jésuites » que son *Tartufe* était une revanche des *Lettres provinciales*, et aux « jansénistes » qu'il en était la continuation ou le redoublement. C'est Racine qui nous l'apprend, dans la phrase si souvent citée : « Les jansénistes disaient que les jésuites étaient joués dans cette comédie, mais les jésuites se flattaient qu'on en voulait aux jansénistes.» Et, en effet, quand Tartufe entrait en scène en prononçant le vers :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline,

comme encore, quand il disait, en tendant son mouchoir à Dorine :

Couvrez, couvrez ce sein que je ne saurais voir,

il semblait que ce fût un janséniste qui parlât. En revanche, n'était-ce

pas le jésuite qu'on jouait à son tour, lorsque Tartufe exposait passionnément à Elmire :

> L'art de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention ?

Mais la vérité, plus conforme à tout ce qu'on vient de voir, était que Molière n'avait point fait de distinction ; et, tous dévots, tous ennemis du théâtre, tous hostiles à la nature, le fait est qu'il les confondait tous, — jansénistes et jésuites, Escobar avec Arnauld, Pascal avec Bourdaloue, — dans la dérision hardie qu'il faisait de la dévotion ou plutôt de la religion même. S'ils avaient pu s'y méprendre un instant, c'est ce qu'ils reconnurent tous quand, après bien des difficultés, *Tartufe*, en 1669, parut enfin publiquement sur la scène. L'épreuve de la représentation décida du sens de la pièce. Jésuites ou jansénistes, ils se sentirent également atteints ; et c'est ce qu'oublient ceux qui ne veulent voir encore aujourd'hui dans *Tartufe* qu'une machine dirigée contre Port-Royal : que personne n'en fut plus indigné, ni ne traduisit plus éloquemment la douloureuse indignation de tous les « vrais dévots, » que Bourdaloue, dans son *Sermon sur l'hypocrisie*.

Quant à la question maintenant de savoir si Molière a « trompé » Louis XIV, et, si le roi, dans toute cette affaire, a donc été « la dupe de son valet de chambre, » elle est jolie, mais elle est naïve ; et, de la proposer en ces termes, c'est être bien dupe soi-même des grands mots dont on use. Car, pourquoi Molière n'aurait-il pas trompé Louis XIV ? ou pourquoi Louis XIV n'aurait-il pas manqué de perspicacité ? Mais on sait de reste que, si le roi ne vit pas le danger, il le soupçonna, puisqu'il hésita cinq ans durant à permettre la représentation de *Tartufe ;* et Molière, de son côté, n'eut pas besoin de tromper son maître : il l'inquiéta seulement sur ses propres plaisirs, et, dans les ennemis du théâtre, il n'eut qu'à lui montrer les censeurs silencieux de ses propres désordres. Même, à ce propos, n'a-t-on pas pu dire que Louis XIV avait « commandé » *Tartufe* à Molière ? Rapin l'affirme dans ses curieux *Mémoires*. Ce qui est du moins certain, c'est que, de tout temps, avant d'être une règle de conduite intérieure pour lui, la religion a été pour Louis XIV une affaire d'état. Longtemps encore après *Tartufe*, dans la question des libertés de l'Église gallicane, il ne craindra pas, pour faire triompher sa politique religieuse, de menacer de pousser jusqu'au schisme, s'il le faut. « Évêque du dehors, » il n'a jamais laissé passer l'occasion, quand elle s'offrait, de faire sentir aux représentans de la religion que sa volonté devait demeurer

toujours au-dessus d'elle. Et si nous ne croyons pas, pour beaucoup de raisons, qu'il ait provoqué l'occasion de *Tartufe*, tout nous permet de dire que, quand Molière la lui eut donnée, il s'en servit comme d'un instrument de règne. Vrais ou faux, les « dévots » lui étaient suspects de vouloir lui imposer une autre volonté que la sienne, peut-être même, comme les protestans jadis, de prétendre former un parti, un état dans l'État. Après une longue hésitation, — qu'il accorda surtout aux instances de sa mère ou peut-être à celles de l'archevêque de Paris, M. de Péréfixe, son ancien précepteur, et de M. de Lamoignon, — il laissa donc jouer *Tartufe*. Et sachant que la pièce était « capable de produire de très dangereux effets, » il se crut sans doute assez fort pour empêcher les choses d'aller plus loin qu'il ne voulait, mais il ne fut la dupe de personne, ou même c'est précisément parce qu'il avait mesuré la portée prochaine de la comédie qu'il finit par en autoriser la représentation.

Ne le sait-on pas bien, d'ailleurs, quand on le loue « d'avoir remporté ce jour-là l'une des plus glorieuses victoires de son règne! » Car, autrement, que voudrait-on dire? et de quoi le louerait-on? Mais on le loue, en dépit des fanatiques, s'il y en avait à sa cour, d'avoir mieux compris les vrais intérêts de la religion que tout ce qu'il y avait alors autour de lui d'esprits sincèrement et profondément religieux. C'est eux qui ont eu tort de se sentir atteints et blessés par *Tartufe*. Ils n'ont pas compris Molière. En distinguant la fausse dévotion de la vraie, « le masque d'avec la personne » et « la fausse monnaie d'avec la bonne, » ils n'ont pas vu le service que cette « comédie réformatrice » rendait à la cause de la religion. Mais Louis XIV l'a vu, parce qu'il était lui-même comme en dehors et au-dessus du débat; on le loue d'avoir eu le courage de s'y mettre; et nous, aujourd'hui, ce qu'il a si bien vu, nous avons la prétention de le voir encore mieux que lui.

Ai-je besoin de montrer ce qu'il y a d'étrange dans cette prétention? et qu'elle pourrait, à elle toute seule, nous être un assez sûr garant de la vraie pensée de Molière? Pour « innocenter » *Tartufe*, elle suppose, en effet, qu'où les Bossuet et les Bourdaloue n'ont rien vu, c'est nous, critiques dramatiques et conférenciers de l'Odéon, fils de Voltaire et du XVIIIe siècle, — qui n'usons de la religion, quand encore nous en usons, qu'au jour de notre mariage ou de notre enterrement, avec accompagnement de chanteurs de l'Opéra, — c'est nous qui savons, c'est nous qui voyons clair, et c'est nous qui pouvons dire avec exactitude où la religion finit et où l'hypocrisie commence. Si cependant nous étions sincères, — ou plutôt, si nous prenions seulement la peine de réfléchir, — nous nous rendrions compte que

ce qui nous plaît dans *Tartufe*, c'est justement l'effort que Molière y a fait pour séparer la morale de la religion. Nous n'avons pas besoin d'une règle, pour bien vivre, ni surtout d'une règle qu'on place en dehors et au-dessus de la nature : c'est ce qu'enseigne assez clairement *Tartufe*, et c'est ce que nous aimons dans l'interprétation qui s'en est accréditée. Nous sommes bien aises d'y voir tous ceux qui travaillent à corriger en eux la nature, tomber, comme Orgon et sa mère, dans le ridicule ou dans la sottise ; et, inversement, nous admirons dans l'honnêteté d'Elmire ou dans le bon sens de Dorine la beauté de notre indifférence. Mais il serait temps aussi de reconnaître que c'est là le contraire de la religion. Il serait temps surtout d'avouer que, si c'en est le contraire, les vrais « dévots » ont le droit de se sentir blessés de *Tartufe* : que, depuis deux cent cinquante ans, si la blessure n'est pas fermée, c'est sans doute qu'elle était profonde ; que la main qui l'a faite a bien voulu la faire ; que c'est donc non-seulement la fausse dévotion, mais la vraie que Molière a voulu attaquer ; et que c'est au profit enfin de la nature qu'il a voulu détruire la religion de l'effort et de la contrainte morale.

IV.

Les dernières comédies de Molière, bien loin de démentir cette définition de sa philosophie, la confirment, et dans l'auteur de *George Dandin*, du *Bourgeois gentilhomme*, ou du *Malade imaginaire*, avec tout son génie, c'est aussi la pensée de l'auteur de *l'École des femmes* que l'on retrouve ? Considérez seulement la place et le rôle qu'y tiennent, — je ne dis pas les soubrettes, mais les servantes, ce n'est pas la même chose, — la Nicole du *Bourgeois gentilhomme*, ou Martine, encore, dans *les Femmes savantes*, vraies filles de la nature, s'il en fut, qui ne font point d'esprit, — comme la Nérine de *Monsieur de Pourceaugnac* ou comme la Dorine de *Tartufe*, — mais dont le naïf bon sens s'échappe en saillies proverbiales, et qui ne nous font rire, qui ne sont comiques ou « drôles, » qu'à force d'être « vraies. » Ne semble-t-il pas qu'elles soient là pour nous dire que tout ce qu'on appelle des noms d'instruction et d'éducation, inutile où la nature manque, ne peut, là où elle existe, que la fausser en la contrariant ? Un seul mot d'elles suffit pour déconcerter la science toute neuve de M. Jourdain, pour fermer la bouche à la majestueuse Philaminte ; et ce mot, elles ne l'ont point cherché, c'est la nature qui le leur a suggéré, cette nature que leurs maîtres, en essayant de la perfec-

tionner, n'ont fait, nous le voyons, qu'altérer, que défigurer, que corrompre en eux. Ou, si l'on veut encore, tandis que leurs maîtres, à chaque pas qu'ils font, s'enfoncent plus avant dans le ridicule, elles sont belles, elles, si je puis ainsi dire, de leur simplicité, de leur ignorance, et de leur santé.

Considérez également la nature des sujets, et la leçon qui s'en dégage. A cet égard, la dernière des comédies de Molière, — ce *Malade imaginaire* que l'on a quelquefois le tort de ranger, avec *Pourceaugnac* ou *Scapin*, parmi ses farces, — est peut-être la plus instructive. On s'est, en effet, demandé plusieurs fois d'où procédait l'étrange acharnement de Molière contre la médecine et contre les médecins. Les Purgon et les Diafoirus étaient-ils donc, eux aussi, comme on l'a dit, « l'un des fléaux du siècle? » et Molière, en les ridiculisant sur la scène avec une liberté sans mesure, — dont il n'y a pas un seul trait qui n'atteigne encore à travers eux tous leurs successeurs, — croyait-il peut-être rendre le même service à l'hygiène qu'à la morale en s'attaquant aux Tartufes? Ou bien encore, dirons-nous qu'ayant éprouvé sur lui-même l'inutilité de leurs prescriptions et la vanité de leur art, il n'aurait fait, depuis son *Don Juan* jusqu'à son *Malade imaginaire*, que soulager sur eux ses rancunes de valétudinaire? Non; mais la vérité, c'est qu'à ses yeux, les prétentions des médecins ne sont pas moins ridicules, en leur genre, que celles mêmes des dévots. Eux aussi, comme les dévots, ils se croient plus forts ou plus habiles que la nature, et ils se vantent, comme eux, de la réparer, de la rectifier, et au besoin de la perfectionner. Avec leurs remèdes, comme les autres avec leurs « grimaces, » ils se croient assez habiles pour en contrarier les opérations; ils nous promettent, si nous les écoutons, de nous rendre, avec des saignées, des purgations, et des lavemens, nos forces qui s'en vont; et cette matière, selon l'expression de Lucrèce, que la nature nous redemande incessamment pour d'autres usages, ils se flattent, de la fixer, pour ainsi dire, de la faire durer et de l'éterniser en nous.

N'est-ce pas, au surplus, ce que Béralde dit en propres termes, dans une longue scène du *Malade imaginaire*, qu'on a grand soin d'abréger au théâtre, et dont je prends, pour cette raison, la liberté de reproduire ici quelques lignes. « La nature, dit-il, d'elle-même, quand nous la laissons faire, se tire doucement du désordre où elle est tombée; » et comme Argan lui répond qu'encore peut-on bien « aider cette nature par de certaines choses, » il réplique, avec une insistance et une âpreté nouvelles : « Mon Dieu! mon frère, ce sont de pures idées, dont nous aimons à nous repaître... Lorsqu'un médecin vous parle d'aider, de secourir, de soulager la

nature, de lui ôter ce qui lui nuit et lui donner ce qui lui manque, de la rétablir et de la remettre dans une pleine facilité de ses fonctions; lorsqu'il vous parle de rectifier le sang, de tempérer les entrailles et le cerveau, de dégonfler la rate, de raccommoder la poitrine, de fortifier le cœur et d'avoir des secrets pour étendre la vie à de longues années, il vous dit justement le roman de la médecine. » Ces paroles me semblent assez caractéristiques, et en même temps qu'elles éclairent le ridicule d'Argan, — qui est de vouloir être malade « en dépit de la nature, » — on voit sans doute où elles nous ramènent.

Si Molière n'a pas été moins violent et moins passionné contre les médecins que contre les pédans et que contre les hypocrites, les raisons qu'il en a eues sont les mêmes, ou plutôt elles n'en font qu'une. A tous tant qu'ils sont, aux Purgons comme aux Trissotins, aux Vadius comme aux Tartufes, il en veut de ce qu'ils ne suivent pas la nature, quand encore ils ne poussent pas le ridicule de leur prétention jusqu'à la vouloir combattre. Mais c'est eux qui succomberont; et il suffira, pour en savoir autant que tous les Diafoirus du monde, que Sganarelle ou Toinette en passe la robe, en coiffe le bonnet pointu, comme il a suffi de l'honnêteté naturelle d'Elmire pour déjouer les manœuvres de Tartufe, comme il a suffi, tout « idiote qu'on l'eût rendue, » que la nature instruisît Agnès pour déjouer la « politique » d'Arnolphe. Car, encore une fois, ce ne sont point des sots, ou, si l'on aime mieux l'expression de Molière, ce ne sont point des « bêtes » que les Arnolphe, et les Tartufe, et les Purgon. Ceux-ci, en particulier, « savent, la plupart, de fort belles humanités, savent parler en beau latin, savent nommer en grec toutes les maladies, les définir et les diviser. » Mais, « pour ce qui est de les guérir, c'est ce qu'ils ne savent point du tout, » c'est ce qu'ils ne sauront jamais, et, plus habile que toutes leurs ruses, la nature, « d'elle-même, » en aura finalement raison.

Il y a là quelque chose d'autant plus surprenant que, comme on le sait assez, la vie n'a pas toujours été douce pour Molière, et que ni les ennuis, ni les humiliations, ni les chagrins aussi de toute sorte ne lui ont manqué. Si sa jeunesse irrégulière et nomade n'avait guère été pour lui qu'un long apprentissage du mépris qui s'attachait alors à la condition de comédien, la faveur même de Louis XIV n'a pas pu le défendre, dans sa maturité, contre l'insolence habituellement polie, mais quelquefois brutale aussi des gens de cour, et encore bien moins contre la grossièreté du parterre. Je ne dis rien des difficultés ou des prises qu'il eut, en sa qualité de directeur de troupe, avec les comédiens ses rivaux, avec ses acteurs, avec ses auteurs; ou, comme auteur lui-même, avec ses adversaires et avec ses en-

vieux. Les ennemis de Molière ne lui ont pas nui; et, après tout, de lutter ainsi qu'il a fait, en rendant coup pour coup, — en répondant au *Portrait du peintre* par *l'Impromptu de Versailles*, ou à l'interdiction de *Tartufe* en écrivant *Don Juan*, — c'est une manière de se sentir vivre. Mais on connaît, d'autre part, les tristesses de son ménage, et, sans nous soucier autrement de défendre ou d'attaquer une fois de plus la vertu d'Armande Béjart, on sait, à n'en pouvoir douter, ce que Molière a souffert de l'avoir épousée. Plus jeune que lui de vingt ans, coquette, légère, galante peut-être, et traînant après elle une cour d'adorateurs dont les cheveux blonds, « l'ongle long, » et

la voix de fausset,
Avaient de la charmer su trouver le secret,

Mlle Molière a fait connaître à son mari la réalité de ces tortures jalouses, et cette humiliation d'aimer ce qu'on méprise, qu'il a lui-même si souvent exprimées :

Chose étrange d'aimer, et que pour ces traîtresses
Les hommes soient sujets à de telles faiblesses.
. . . . . .
Leur esprit est méchant, et leur âme fragile,
Il n'est rien de plus faible et de plus imbécile,
Rien de plus infidèle : et malgré tout cela,
Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là.

Combien de fois Molière n'a-t-il pas dû se redire à lui-même ses vers de son *École des femmes!* Il fallut en venir à une séparation, et, de 1666 à 1671, Molière et sa femme ne se revirent plus qu'au théâtre. Enfin, la maladie vint s'ajouter à toutes les raisons qu'il avait d'être mécontent des autres et de lui-même, et, si l'on ne peut pas dire qu'à dater de cette même année de 1666, il commença lentement de mourir, du moins est-il vrai que dès cette époque il perdit, pour ne la plus jamais retrouver, la bonne humeur allègre des années d'autrefois. La vie, jusqu'alors « mêlée également de douleur et de plaisir, » n'eut plus pour lui désormais « aucun moment de satisfaction et de douceur; » et quand il fallut la quitter, il y était si bien préparé que sans doute la mort lui parut comme une délivrance.

C'est ce qui explique le caractère de ses dernières pièces, — de quelques-unes au moins d'entre elles, — de ce *Malade imaginaire* dont nous parlions, du *Bourgeois gentilhomme*, de *George Dandin*. La satire y est évidemment plus âpre, la gaîté plus amère, et si je

l'ose dire, le rire, par instans, presque convulsif. La portée même en est autre. Sans doute, on le prendra d'un autre ton plus tard, mais ce qu'il y a d'inique dans la diversité des conditions des hommes, Rousseau lui-même le fera-t-il plus éloquemment ressortir que l'auteur de *George Dandin?* Car qu'y aurait-il de plus immoral que *George Dandin*, si ce n'en était pas là le vrai sens et la vraie leçon? Mais l'auteur de *Candide* a-t-il nulle part traité la « guenille » humaine plus outrageusement que celui du *Malade imaginaire?* Que dis-je, l'auteur de *Candide!* c'est celui de *Gulliver* qu'il faut dire; c'est à Swift que je pense, aussi souvent que je vois jouer le *Malade imaginaire;* c'est au caractère hardi, cynique et violent de sa bouffonnerie. Tournez et retournez en effet le *Malade imaginaire* en tous sens; prenez-en l'un après l'autre tous les personnages, Argan lui-même et Béline, et Angélique, et M. Bonnefoi, et Toinette, et les Purgon, et les Diafoirus, et jusqu'à la petite Louison, jamais Molière, — à moins que ce ne soit dans l'*Avare*, peut-être, — n'avait mis ensemble à la scène pareille collection d'imbéciles ou de coquins; ni jamais non plus, à vrai dire, — sauf toujours dans l'*Avare*, — il n'a marqué d'un trait plus fort ce qui se cache si souvent de sottise, ou de gredinerie, sous les apparences de la régularité, de l'honorabilité, de la vertu bourgeoise. Étant né, comme on l'a dit, naturellement triste, on est presque tenté de croire que son naturalisme eût fini, s'il avait vécu davantage, par aboutir, comme celui de quelques-uns de nos contemporains, à une sorte de pessimisme. C'est une gaîté singulière que celle qui se dégage de *George Dandin* ou du *Malade imaginaire*, une gaîté méprisante et mauvaise, et la gaîté de ceux qui se pressent de rire des choses, — de peur d'être obligés d'en pleurer.

Si cependant, parmi tout cela, comme on l'a vu, la philosophie de Molière se retrouve toujours, et toujours la même; s'il ne peut s'empêcher de recommencer, entre deux scènes de ménage ou entre deux hoquets, l'apologie de la nature; s'il continue de bafouer tous ceux qui veulent entreprendre sur les droits de cette mère de toute santé, de toute sagesse, et de toute vertu; combien ne fallait-il pas que cette philosophie lui tînt à cœur, et qu'il en fût sans doute plus profondément imbu qu'il ne croyait lui-même! Écoutez plutôt l'Angélique de *George Dandin* : « Je veux jouir, s'il vous plaît, de quelques beaux jours que m'offre la jeunesse, et prendre les douces libertés que l'âge me permet. » C'est toujours le langage de *l'École des femmes*. Ni l'expérience de la vie, ni les tristesses des dernières années n'y ont rien fait.

Le moyen de chasser ce qui fait du plaisir?

C'est le cri de la nature; et quand on connaît les hommes, quand on les a jugés, quand on a soi-même éprouvé la vanité des choses, le moyen de ne pas s'attacher plus étroitement encore à ce principe? N'est-ce pas alors surtout que la vie paraît bonne? et alors, qu'avant qu'elle nous échappe, on se hâte d'en jouir? Suivons donc la nature, voilà pour Molière la règle des règles : j'entends celle qui juge les autres, à laquelle donc il faut qu'on les rapporte toutes; et la fin de son œuvre en rejoint ainsi le commencement. Je n'ai plus qu'à faire voir qu'aussitôt qu'il fut mort, c'est bien ainsi qu'on l'a comprise, et puisque l'œuvre vit toujours, il ne me reste plus qu'à dire la place qu'elle assigne à Molière dans l'histoire des idées.

V.

« M. Molière, dit le docte Baillet dans ses *Jugemens des savans*, est un des plus dangereux ennemis que le siècle ou le monde ait suscités à l'Église, et il est d'autant plus redoutable qu'il fait encore après sa mort le même ravage dans le cœur de ses lecteurs qu'il avait fait de son vivant dans celui de ses spectateurs... La galanterie n'est pas la seule science qu'on apprend à l'école de Molière, on y apprend aussi les maximes les plus ordinaires du libertinage contre les véritables sentimens de la religion, quoi qu'en veuillent dire les ennemis de la bigoterie, et nous pouvons assurer que son *Tartufe* est une des moins dangereuses pour nous mener à l'*irréligion*, — c'est Baillet qui souligne, — dont les semences sont répandues d'une manière si fine et si cachée dans la plupart de ses autres pièces, qu'on peut assurer qu'il est infiniment plus difficile de s'en défendre que de celle où il joue pêle-mêle bigots et dévots, le masque levé. » Lorsque ces lignes parurent, en 1686, douze ou treize ans après la mort de Molière, je ne sache pas qu'aucune voix se soit élevée pour protester contre le jugement de Baillet. S'il y avait un parti du « libertinage » et de « l'irréligion, » personne ne doutait donc que l'auteur de *Tartufe* en eût été; personne de ses contemporains ne se méprenait sur le caractère de son œuvre; et personne, enfin, n'aurait alors osé prétendre que les coups qu'il avait adressés aux « bigots » n'eussent atteint, au travers d'eux, les « dévots » et la « religion. » Une seule question se pose : c'est de savoir ce qu'était devenue, depuis une soixantaine d'années, la doctrine léguée à Molière par ses maîtres, et transmise à ceux-ci, comme on l'a vu, par les Montaigne et par les Rabelais.

Les renseignemens ne nous font point défaut; et si ce n'est pas contre les « libertins, » je voudrais savoir contre qui Pascal avait

médité d'écrire, avant même que Molière eût paru, cette *Apologie de la religion chrétienne* dont *les Pensées* sont les fragmens. Comme depuis plus de cent ans les éditeurs des *Pensées* les ont disposées dans un ordre d'autant plus arbitraire qu'il diffère davantage de celui de l'édition de 1670, donnée par Port-Royal, on a cru, on croit trop souvent encore que Pascal a écrit pour lui-même, sans autre intention que de résoudre ses propres doutes et de s'assurer des fondemens de sa foi. Mais il suffit de se reporter à l'édition de 1670 et d'y relire le fragment célèbre contre *l'Indifférence des athées*, pour se rendre certain que, si la mort n'était pas venue l'interrompre, *l'Apologie de la religion chrétienne*, comme *les Provinciales*, devait être, avant tout, œuvre de polémique, et qu'après avoir combattu la « dévotion aisée, » c'était bien le « libertinage » que Pascal s'était proposé d'y combattre.

Je ne sais ni qui m'a mis au monde, fait-il dire au libertin, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même... Comme je ne sais d'où je viens, aussi je ne sais où je vais, et je sais seulement qu'en sortant de ce monde je retombe pour jamais dans le néant, ou dans les mains d'un Dieu irrité... Et de tout cela je conclus que je dois donc passer tous les jours de ma vie sans songer à ce qui me doit arriver, *et que je n'ai qu'à suivre mes inclinations sans réflexion et sans inquiétude*,.. et en traitant avec mépris ceux qui se travailleraient d'un autre soin, je veux aller sans prévoyance et sans crainte... et me laisser mollement conduire à la mort dans l'incertitude de l'éternité de ma condition future. [*Pensées*. Éd. 1670. *Contre l'Indifférence des athées*, 1-18.]

On reconnaît ici le langage de Montaigne; et, je ne puis pas dire que ce fût aussi celui de Descartes; mais j'ai tâché pourtant de montrer, dans une précédente *Étude*, qu'avec son affectation de mettre à part de la science les vérités de la religion et les règles de la morale, Descartes n'avait pas laissé d'aider aux progrès de l'indifférence et du « libertinage. » Ou plutôt, ce qui n'était avant lui qu'une façon de vivre autant que de penser, il l'avait fondé, si je puis ainsi dire, en raison, — par conséquent en droit; — et sans doute les « libertins » ne s'étaient pas rangés précisément au cartésianisme, mais ils y avaient trouvé l'excuse et la justification de leurs principes habituels de conduite.

C'est ce que prouve un texte de Spinosa, dans cette *Éthique*, où je ne puis voir, généralement, qu'une doctrine de la libération, et, comme dans le *de Natura rerum* de Lucrèce, une intention de délivrer la vie humaine des terreurs que font peser sur elle les vains fantômes de la superstition. Au nom du cartésianisme et de l'épicuréisme, conjurés ce jour-là contre la religion, n'est-ce pas en

effet à Pascal, n'est-ce pas aux *Pensées*, alors parues depuis cinq ou six ans, n'est-ce pas enfin aux moralistes chrétiens, protestans ou jansénistes, que Spinosa répond dans les lignes suivantes?

La plupart de ceux qui ont jusqu'ici traité des passions de l'homme et de la morale semblent en avoir parlé, non pas du tout comme de choses *naturelles et réglées à ce titre par les lois de la nature*, mais comme de choses qui seraient *en dehors de la nature*. Ou plutôt, ils se représentent l'homme dans la nature comme un empire dans un autre... C'est pourquoi, bien loin d'attribuer l'inconstance ou la faiblesse de l'homme aux lois de la nature, ils les imputent je ne sais à quel vice de la nature humaine sur laquelle, à ce propos, les uns se lamentent, les autres s'égaient ou la méprisent, *ou finissent par la prendre en haine*. [*Éthique*, III. Préambule.]

Voilà bien le cas des protestans au milieu desquels vivait l'auteur de l'*Éthique*, voilà le cas des jansénistes, et voilà le cas aussi de l'auteur des *Pensées*. Mais voilà surtout le témoignage explicite et authentique du progrès qu'avait accompli, dans la première moitié du XVIIe siècle, la philosophie de la nature, et c'est ce qu'il faut savoir, si l'on veut savoir avec exactitude quel était, entre 1660 et 1680, le fond de la pensée de nos « libertins. »

Ils ne croyaient pas précisément que la nature fût bonne, au sens où l'entendra plus tard l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*, mais ils ne croyaient pas non plus qu'elle fût mauvaise. Ils professaient seulement qu'elle était la nature, que ses inspirations ou ses conseils ne sauraient en général différer de ceux de la sagesse :

Nunquam aliud natura, aliud sapientia dicit;

et surtout ils disaient, — c'est l'expression de La Mothe Le Vayer, l'un des amis particuliers de Molière, — que de vouloir lui résister, c'est prétendre ramer contre le cours de l'eau. Non pas d'ailleurs qu'on doive toujours la suivre, ni toujours obéir à ses impulsions :

Un certain Grec disait à l'empereur Auguste
Comme une instruction utile autant que juste
Que, lorsqu'une aventure en colère nous met,
Il nous faut avant tout dire notre alphabet,
Afin que dans ce temps la bile se tempère
Et qu'on ne fasse rien que l'on ne doive faire...

Les conseils de la nature ne sont pas toujours opportuns, et ils ne sont pas toujours clairs. Mais, en ne la suivant pas, il faut prendre

garde au moins de ne pas la contrarier, et, pour cela, de ne rien mêler à ses opérations qui ne soit pris ou tiré d'elle-même, si je puis ainsi dire, et puisé dans son fonds. On ne dira donc pas à l'homme d'essayer de s'en distinguer, mais au contraire de s'y conformer, d'en user avec elle comme les membres avec l'estomac, de se bien souvenir qu'étant en elle il ne vit que par elle, et de ne jamais enfin la traiter en puissance ennemie. Est-ce pourtant ce que font toutes les religions? et, comme les religions, toutes les disciplines qui ne mettent pas dans la vie même et dans le plaisir de vivre l'objet et le but de la vie? On voit la conséquence, et je n'ai pas besoin ici de la déduire longuement.

C'est de cette « philosophie, » très nette et très précise, que Molière a été l'interprète, et ce sont là les « semences d'irréligion fine et cachée » que Baillet découvrait dans presque toutes ses comédies. Les partisans en étaient plus nombreux qu'on ne croit au XVIIe siècle, et, — pour n'en citer qu'un ici, — les *Contes* et les *Fables* même de son ami La Fontaine ne l'insinuent pas moins subtilement que les chefs-d'œuvre de Molière. Tous ensemble, avec une conscience plus ou moins claire de leur œuvre, indifférens ou sceptiques, libertins ou athées, puisque c'étaient les noms qu'on leur donnait alors, ils continuaient la tradition païenne de la renaissance, et par un effort contraire à celui des Pascal, des Bossuet ou des Bourdaloue, ils travaillaient à « déchristianiser » l'esprit du XVIIe siècle, ou, si je puis me servir ici de ce mot, ils travaillaient à « laïciser » la pensée. Doit-on les en louer, ou le leur reprocher? C'est une question que je n'examine point, et je me borne à dire qu'en prêchant la liberté de penser, les deux plus grands d'entre eux, La Fontaine et Molière, sont suspects à bon droit d'avoir prêché la liberté des mœurs. S'ils ne sont pas eux-mêmes ce que l'on appelait dans le langage du temps des « incrédules passionnés, » — et encore, ne le sont-ils point? — toujours est-il que leur doctrine a cependant contre elle d'avoir mis les passions au large. Mais je ne traite aujourd'hui que d'histoire; et, quoi qu'on pense de leur influence, il ne m'importe pour le moment que d'en préciser la nature. Or, elle est telle que, dans l'histoire des idées du XVIIe siècle, ayant balancé le pouvoir du jansénisme, et n'ayant pas d'ailleurs agi dans le même sens que le cartésianisme, le naturalisme qu'ils représentent est comme un troisième courant qu'il faut donc qu'on distingue des deux autres.

Si l'on a vu plus haut comment l'esprit du XVIe siècle était devenu celui du XVIIe, on voit ici comment celui du XVIIe, à son tour, est devenu celui du XVIIIe siècle. C'est aussi bien ce que j'essaierai de faire voir, dans une prochaine étude, avec plus de précision et plus de netteté. Mais, en attendant, c'est assez si l'on se

rend compte que Voltaire et Diderot, par exemple, ont bien là leurs vraies origines. Je ne parle point de Rousseau : Rousseau vient d'ailleurs ; mais Voltaire et Diderot sont bien là tout entiers. Si je l'ai déjà fait observer, il ne sera pas mauvais de le redire : avec une sûreté de coup d'œil singulière, c'est à Pascal que Voltaire, dès 1728, s'en est pris tout d'abord, et c'est d'abord contre les *Pensées* ou contre le jansénisme qu'il a renouvelé le combat de *Tartufe* et de *l'École des femmes*. Les jésuites ont eu l'insigne maladresse de l'y encourager, comme Louis XIV avait fait autrefois Molière. C'était au nom des « honnêtes gens » en effet, qu'il écrivait aussi, lui, Voltaire, dans ses *Remarques sur les Pensées de Pascal :*

L'homme n'est point une énigme, comme vous vous le figurez, pour avoir le plaisir de la deviner : *l'homme paraît être à sa place dans la nature*. Supérieur aux animaux, auxquels il est semblable par les organes, inférieur à d'autres êtres, auxquels il ressemble probablement par la pensée, il est, comme tout ce que nous voyons, mêlé de bien et de mal, de plaisir et de peine ; il est pourvu de passions pour agir, et de raison pour gouverner ses actions... Et ces prétendues contrariétés que vous appelez « contradictions » sont les ingrédiens nécessaires qui entrent dans le composé de l'homme, *qui est, comme le reste de la nature, ce qu'il doit être*. [Edition Beuchot, t. XXXVII, p. 36.]

Molière n'avait pas dit autre chose, par la bouche de Philinte, « l'honnête homme » du *Misanthrope :*

Je prends tout doucement les hommes comme ils sont,
J'accoutume mon âme à souffrir ce qu'ils font,
Et je crois qu'à la cour, de même qu'à la ville,
Mon flegme est philosophe autant que votre bile.

Encore n'est-ce là que l'excuse de la nature, pour ainsi dire, ce n'en est pas l'apothéose, ni la religion. Voltaire, à bien des égards, est toujours du XVIIe siècle, et, nourri dans le jansénisme, il ne croit pas plus que Molière à la bonté de la nature. Il croit seulement à l'inutilité d'abord, et ensuite à la cruauté des moyens que les hommes ont imaginés pour combattre la nature, et ne réussir finalement qu'à être vaincus par elle. Mais c'est Diderot qui va plus loin ; et cette religion de la nature qui n'était encore enveloppée, chez Voltaire et chez Molière, que comme une conséquence lointaine dans son principe premier, c'est lui qui l'en dégage, bien plus ouvertement et bien plus hardiment que Rousseau.

Veux-tu savoir en tout temps, — dit Orou à l'aumônier, dans *le Supplément au voyage de Bougainville*, — veux-tu savoir ce qui est bon et ce qui est mauvais? Attache-toi à la nature des choses et des actions; à tes rapports avec ton semblable, à l'influence de ta conduite sur ton utilité particulière et sur le bien général. *Tu es en délire, si tu crois qu'il y ait rien, soit en haut, soit en bas, dans l'univers, qui puisse ajouter ou retrancher aux lois de la nature.* Sa volonté éternelle est que le bien soit préféré au mal, et le bien général au bien particulier. Tu ordonneras le contraire, mais tu ne seras pas obéi. Tu multiplieras les malfaiteurs et les malheureux par la crainte, par les châtimens et *par les remords; tu dépraveras les consciences, tu corrompras les esprits.* Troublés dans l'état d'innocence, tranquilles dans le forfait, ils auront perdu l'étoile polaire dans leur chemin. Réponds-moi sincèrement, en dépit des ordres exprès de tes trois législateurs, — Dieu, le prêtre et le magistrat, — un jeune homme, dans ton pays, ne couche-t-il jamais, sans leur permission, avec une jeune fille? [Édition Assézat et Tourneux, t. II, p. 198.]

Je demande pardon pour cette dernière ligne. Obligés que nous nous croyons, quand nous le citons, de ne citer toujours qu'une moitié des paroles de Diderot, il en résulte que l'on ne connaît pas assez le personnage; et ici, en particulier, je craindrais qu'on n'eût pas mesuré la portée de la citation, si je ne l'avais donnée tout entière.

Caractéristique, en effet, de l'espèce habituelle des préoccupations de Diderot quand il « moralise, » il me semble qu'elle ne l'est pas moins des conséquences où la superstition de la nature ne saurait, tôt ou tard, s'empêcher d'aboutir. Diderot rejoint ici Rabelais, et son rêve d'Otaïti, si je puis ainsi dire, nous ramène à l'abbaye de Thélème. Ébranlé dans ses fondemens par le paganisme de la renaissance dont Luther et surtout Calvin ont vainement essayé d'arrêter le progrès, compromis et discrédité par l'âpreté même des querelles théologiques du XVIIe siècle, rendu pour cinquante ans à peine, par les Pascal, les Bossuet et les Bourdaloue, à la dignité de son institution, attaqué sur tous les points à la fois ou successivement par les libertins, les philosophes du XVIIIe siècle et les encyclopédistes, le christianisme a perdu la bataille. On ne s'étonnera pas, sans doute, — si le combat singulier de Molière contre les Pascal, les Bossuet et les Bourdaloue n'en est pas le moins intéressant épisode, — que nous ayons tenu à le mettre en lumière, et que nous y ayons longuement insisté.

Que maintenant Molière ait prévu toutes les conséquences

qui devaient sortir un jour de ses doctrines, c'est ce que je n'oserais dire, mais c'est ce qui n'importe guère. Ni Voltaire, ni Diderot non plus n'ont prévu, ni sans doute voulu, tout ce qui s'est fait depuis eux sous l'autorité de leur nom. Dans l'ardeur de la lutte, enveloppé qu'on est et comme aveuglé par la fumée du champ de bataille, à peine mesure-t-on ses coups, bien loin d'en pouvoir préjuger les effets. Peut-être, d'ailleurs, est-ce le propre du génie que d'insinuer ainsi dans son œuvre quelque chose de plus qu'il n'y croyait mettre lui-même. Le talent, qui sait tout ce qu'il fait, qui peut en rendre compte, ne le peut et ne le sait que comme incapable d'étendre son regard au-delà des horizons de son temps ou des bornes actuelles de son expérience; mais le génie, lui, c'est vraiment le pouvoir d'anticiper sur l'avenir; et d'âge en âge, ses créations ne changent pas pour cela, comme on le dit quelquefois, de nature ou de sens, mais je les compare à ces lois dont la formule féconde enveloppe jusqu'aux phénomènes qu'elles n'ont pas prévus. On ne me disputera pas le droit d'inscrire Molière au rang et au nombre des hommes de génie.

En tout cas, conscient ou non de l'entière portée de son œuvre, ce qui n'est pas douteux, c'est que, fils de Montaigne et de Rabelais, ami de Chapelle et de La Fontaine, amant de Madeleine Béjart et mari d'Armande, nul n'a été plus libre que Molière, plus dégagé de toute croyance, plus indifférent en matière de religion, ni, par cela même, plus agressif, en un temps où la religion ne laissait à personne la liberté de son indifférence. On la lui eût accordée que, comme j'ai tâché de le montrer plus haut, je crois qu'il eût encore attaqué dans la religion tout ce qu'elle prétend imposer d'entraves au développement ou à l'expansion du naturel et de la nature. Son œuvre rentre ainsi dans l'histoire, et il reprend la place à laquelle il a droit dans l'histoire des idées. La physionomie générale du XVIIe siècle en est sensiblement modifiée. La fausse unité qu'on lui prêtait n'est plus qu'en étalage ou en superficie. On y distingue des époques, et, dans chacune de ces époques, des partis. Les cartésiens en font un et les jansénistes un autre. Mais les libertins en forment un troisième, et Molière en est le plus illustre représentant. Ce que l'on ne murmurait pour ainsi dire qu'à portes closes, comme entre complices, dans les coteries des beaux esprits, il l'a dit publiquement, à portes ouvertes. Ce qui n'était qu'une doctrine secrète ou réservée, dont on ne croyait pas que le vulgaire fût encore capable, il l'a enseigné sur la scène, et comme inoculé aux clercs de procureurs, aux mousquetaires, et à la valetaille qui remplissaient le parterre. Enfin, ce qui n'était qu'une théorie à laquelle on n'osait pas toujours conformer sa conduite, il en a fait une

morale : une morale, c'est-à-dire une pratique, une règle de vivre. Et la bataille a été chaude, la mêlée a été confuse, avec des alternatives de revers et de succès. Les jansénistes ont paru triompher un moment, et les cartésiens, un moment, ont paru s'unir aux jansénistes. Ce même Baillet, qui a si bien reconnu dans Molière « un des plus dangereux ennemis de l'Église, » est le biographe de Descartes. Mais c'est Molière qui l'a emporté ; son *Tartufe* a changé le sort du combat ; et ni la piété, ni l'éloquence, ni le génie même n'en ont pu rétablir la face et la fortune. A cet égard, on peut dire qu'il annonce l'esprit du XVIIIe siècle, ou même déjà qu'il le prépare. Il a en quelque sorte interrompu la prescription de la libre pensée. Et comme on passe de Rabelais et de Montaigne à lui sans secousses, ainsi, tout doucement, et presque insensiblement, passe-t-on de lui-même à Voltaire et à Diderot. Il est de la famille ; et sans essayer ici de faire un parallèle, il est sans doute celui de tous qui a le plus agi, quand ce ne serait que par le moyen de ce que la forme dramatique a de supériorité sur les autres pour propager les idées dont elle se fait l'interprète.

Dirai-je qu'il en est plus grand? Non, puisque l'on m'a fait obligeamment remarquer qu'il n'était au pouvoir de personne de « diminuer » ou de « grandir » Molière, — ce qui ne signifie rien, pour le dire en passant, à moins que ce ne soit la négation de toute critique. Mais au lieu d'être un simple amuseur ou un « bouffon de génie, » je ne crois pas qu'il puisse être indifférent à sa gloire d'avoir été un « penseur » aussi. *L'École des femmes*, ou *Tartufe*, ou *le Malade imaginaire* ne sont pas des œuvres qu'on puisse vider de leur contenu, pour ne s'en attacher qu'à la forme, dont on puisse négliger le fond et n'en considérer que le « style : » on l'oublie trop, et je ne veux pas en dire aujourd'hui les raisons, je ne les dirai que si l'on me pousse, mais on l'oublie trop. C'est ce que j'ai tâché de montrer. Si maintenant, et en outre, j'avais pu montrer, par un illustre exemple, ce qu'il y a d'humiliant pour tous les écrivains dans cette critique verbale, qui ne leur demande compte que de la manière dont ils ont dit les choses, et jamais des choses qu'ils ont dites, je ne penserais avoir perdu ni mon temps ni ma peine ; — et j'espère que le lecteur voudra bien le penser avec moi.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE

CULTE DE JEANNE D'ARC

« Telle est la force de cette histoire, disait Michelet, telle sa tyrannie sur le cœur, sa puissance pour arracher les larmes! Bien dite ou mal contée, que le lecteur soit jeune ou vieux, qu'il soit, tant qu'il voudra, affermi par l'expérience, endurci par la vie, elle le fera pleurer. Hommes, n'en rougissez pas et ne vous cachez pas d'être hommes. Ici, la cause est belle. » — « Que dire, s'écrie de son côté un jésuite, le révérend père Ayroles, de cette passion d'un an ou, si l'on veut, de six mois; de cette ressemblance minutieuse avec le roi des martyrs, où l'on ne sait ce qu'il faut plus admirer de la force d'âme, de la piété, de la modestie, de la candeur ou de la surnaturelle prudence de la martyre? Suave est l'aurore et le lever aux bords de la Meuse; quel midi que celui des Tourelles, de Patay, de Reims! Mais plus beau encore est le couchant à travers les barreaux de la prison de Rouen et sur la place du Vieux-Marché. » C'est la destinée de cette incomparable créature de s'imposer à la commune admiration des croyans et des incroyans. Quoi que vous pensiez, si vous avez un cœur d'homme, il y aura quelque chose entre elle et vous, et les étrangers eux-mêmes ont célébré les merveilles de sa vie. Il en fut ainsi de son vivant. Un clerc de la cour du pape Martin V, auteur d'un *Abrégé de l'histoire du monde*, ayant appris à Rome la délivrance d'Orléans, mettait Jeanne au-dessus de Débora, de Judith et d'Esther et déclarait

« que les forces réunies de l'univers n'auraient pu faire en un mois ce qu'elle avait accompli en trois jours. » Une lettre écrite en allemand par Jean d'Ersch, secrétaire de la ville de Metz, en 1429, nous apprend qu'un grand nombre de chevaliers étaient partis d'Allemagne pour assister au sacre de Reims et saluer l'étendard qui était à l'honneur après avoir été à la peine. Où ne s'était pas répandue la gloire de cette vierge? Au lendemain de son supplice, l'Université de Paris, adressant des félicitations au bourreau, se plaignait « que cette prétendue pucelle, *mulier illa quæ puella vociferatur*, eût infecté de son venin le bercail très chrétien du monde occidental presque tout entier et inspiré aux peuples une dévotion qui était un scandale : *Cesset iniqua scandalosaque ædificatio populorum.* »

Nombre d'histoires, longtemps accréditées, se sont évanouies dans la fumée d'une légende convaincue d'imposture; la légende de Jeanne d'Arc s'est transformée en la plus réelle des histoires. On a publié toutes les pièces authentiques de son procès, et nous la jugeons sur le témoignage des juges qui l'ont condamnée; ils s'appliquaient à la noter d'infamie; malgré eux, ils en ont fait un portrait qui nous ravit. Mais, s'il y a un demi-siècle déjà que nous la connaissons telle qu'elle fut, c'est depuis 1870 que son image est entrée dans tous les yeux, que son nom est dans toutes les bouches et que, chacun à sa façon, historiens, poètes, peintres, sculpteurs, musiciens la glorifient à l'envi. Son supplice avait couronné sa gloire; ce sont nos malheurs qui nous l'ont rendue si chère. Il semble que son âme soit devenue la nôtre et qu'en même temps nous retrouvions en elle ce qui nous manque, qu'elle soit le bon génie de la France, une de ces sources divines d'où jaillissent, à l'heure du danger, les grandes et salutaires inspirations. On a dit qu'elle avait fait un plus grand miracle en arrachant des larmes à l'évêque de Beauvais, qui l'a brûlée, qu'en mettant Talbot en fuite dans les plaines de Patay. Le miracle qu'elle opère aujourd'hui est plus étonnant encore : elle réussit à nous rallier tous à son culte, à mettre d'accord un pays qui semblait condamné à ne s'accorder sur rien. « Mes voix étaient de Dieu, mes voix ne m'ont pas trompée, » a-t-elle dit sur son bûcher, quand la flamme montait déjà jusqu'à sa bouche. Nous sommes tous prêts à jurer qu'elle a dit vrai, que ses voix ne l'avaient pas trompée, et en communiquant avec elle, en l'adorant, nous espérons entendre quelque chose que nous ne sommes pas capables de nous dire à nous-mêmes.

Toutefois, sous cet accord apparent, les dissidences subsistent. A l'exception de quelques cerveaux malades, tout Français se croit tenu d'aimer et d'honorer celle qui a délivré la France; mais les partis se la disputent; chacun la réclame, la tire à lui, voudrait la confisquer. Il semble vraiment qu'il y ait eu deux Jeannes d'Arc. Les uns ne veu-

lent avoir affaire qu'à la fille des champs, dont le patriotisme fit une héroïne. Quand on lui demandait qui l'avait poussée à se faire homme et à parler aux soldats, elle répondait : « La pitié qu'il y avait au royaume de France. » Elle disait encore : « Je n'ai jamais vu sang de Français que les cheveux ne me levassent! » — et, selon l'expression de Michelet, elle est la première qui ait aimé son pays comme on aime une personne. C'est à la vierge qui n'avait peur de rien et qui fit peur aux Anglais que les ennemis de l'église voudraient rendre un culte tout laïque, et déjà les honneurs ne lui manquent point, pas plus que ne manquent à sa statue équestre de la place des Pyramides les fleurs et les couronnes. On la fêtait l'autre jour à Nancy, en présence de deux ministres. Le directeur des beaux-arts se propose d'installer à Domrémy, dans la maison où elle est née, un musée qui racontera son histoire. M. Joseph Fabre voudrait lui consacrer le Mont-Saint-Michel. On a proposé et sans doute on proposera de nouveau que le jour de sa naissance devienne un jour de fête nationale.

Mais si patriote que soit l'église, elle ne peut placer sur ses autels l'image d'une libératrice doublée d'une visionnaire. La Jeanne d'Arc à qui elle dira peut-être un jour : « Priez pour nous! » est à ses yeux une vierge inspirée, qui avait reçu de Dieu sa mission et à qui le Ciel a réellement parlé, et elle affirme « qu'il n'appartient qu'à la théologie catholique de la comprendre pleinement. » Dès aujourd'hui, nous dit-on, le successeur de saint Remi, le cardinal Langenieux, célèbre en son honneur « des fêtes qui, dans la mesure du permis, approchent de celles des saints. » Mais cette nouvelle sainte n'a pas encore été reconnue par la congrégation des rites. Le procès de sa béatification se poursuit depuis longtemps à Rome. Dès 1869, Mgr Dupanloup portait la question devant le juge suprême, et douze de ses collègues appuyaient sa demande. Depuis lors, plusieurs centaines de prélats s'y sont associés; son éminence le cardinal Manning, archevêque de Westminster, a lui-même signé une lettre postulatoire. Cependant l'affaire traîne et semble être laborieuse. On sait qu'aucune canonisation n'est promulguée sans que les deux parties aient été entendues, sans que le contre ait été plaidé comme le pour, sans qu'on ait donné la parole à l'accusateur, à celui dont l'office est d'épiloguer, d'éplucher, à celui qui fait les difficultés et les objections et qu'on appelle l'avocat du diable. Quelles objections, quelles difficultés fait l'avocat du diable? Nous ne les connaissons pas, mais peut-être n'est-il pas impossible de les deviner.

Chargez un philosophe de prononcer entre les deux partis qui se disputent cette adorable mémoire; il dira, selon toute apparence, qu'ils compromettent l'un et l'autre par leurs exagérations la bonté de leur cause, qu'ils ont tous deux raison et que tous deux ils ont tort.

Les libres penseurs qui désirent se mettre en règle avec leur conscience et admirer Jeanne tout à leur aise, sans scrupule, prennent à leur compte la sentence de Pierre Cauchon, son juge et son bourreau, et comme lui, ils la tiennent pour une schismatique, pour une hérétique, sur laquelle l'église n'a rien à prétendre. Quoi qu'ils en disent et malgré qu'ils en aient, cette plante avait crû dans le jardin de l'église du moyen âge; elle en est un produit aussi naturel que les cathédrales de Reims et de Cologne, que les vierges et les anges de fra Angelico ou que le livre de l'*Imitation*. Dès son enfance, elle allait volontiers aux saints lieux. Elle se confessait souvent. Si elle soignait les malades, donnait aux pauvres, elle était aussi pieuse que charitable et rougissait quand on lui reprochait d'être trop dévote. Toute sa vie, elle eut le goût des pratiques, des observances, et comme une passion pour le son des cloches.

Les messagères célestes, à qui elle eut affaire, sainte Marguerite, sainte Catherine, étaient des saintes fort authentiques, et elles lui recommandaient de ne point négliger le service divin. Dans les horreurs des derniers jours, elles lui ont dit : « Prends tout en gré, ne te chaille de ton martyre; tu t'en viendras enfin en royaume de paradis. » Jamais personne n'eut l'imagination plus catholique. Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, qui s'étaient offerts à Baudricourt pour la conduire à Charles VII et qui à travers mille hasards l'ont escortée de Vaucouleurs à Chinon, ont déclaré « qu'auprès d'elle leurs sens recouvraient le calme et la pureté des jours de l'Éden. » Ce fut par la religion qu'elle eut prise sur les vieux brigands Armagnacs, dont elle fit de fidèles champions du royaume des lis. Elle leur commanda de quitter leurs filles de joie, et elle exigea qu'ils se confessassent. « Dans la route, le long de la Loire, elle fit dresser un autel sous le ciel; elle communia et ils communièrent. »

— C'est l'Église qui l'a brûlée, dit-on. — N'en croyez rien, répond le révérend père jésuite dont j'ai parlé plus haut, c'est l'université de Paris, à laquelle Cauchon appartenait, et qui jadis avait choisi ce docteur très influent pour conservateur de ses privilèges. Cette thèse revient souvent, presque à chaque page, dans le gros livre un peu indigeste, mais fort instructif, que le père Ayroles vient de consacrer à Jeanne d'Arc; on y trouve, avec quelques documens inédits, la traduction presque intégrale de mémoires dont Quicherat n'avait donné que la substance (1). Le père Ayroles hait passionnément l'université du xve siècle; il la tient pour la mère du gallicanisme, lequel a enfanté les jansénistes, Luther, Calvin, Kant, Robespierre, la franc-maçonnerie et la libre-pensée.

(1) *La vraie Jeanne d'Arc : la Pucelle devant l'église de son temps*, par Jean-Baptiste-Joseph Ayroles, de la compagnie de Jésus. Paris, 1890; Gaume et Ce.

Le père Ayroles aurait mieux fait de répondre que le procès de Rouen fut tout politique. On ne peut nier que l'université de Paris n'ait considéré Jeanne comme un suppôt du diable, « comme la fille de Bélial, de Satan et de Béhémoth, » et qu'elle n'ait poursuivi sa condamnation avec un implacable acharnement. Mais le dogmatisme n'était pour rien dans cette affaire. Ainsi que le peuple de Paris presque tout entier, l'université avait pris parti pour le Bourguignon et pour l'Angleterre, et en poursuivant Jeanne, dont les faits et dits condamnaient son choix, elle ne faisait que servir le maître qu'elle s'était donné. Les Anglais détestaient la Pucelle à ce point que, pour en avoir dit du bien, une femme fut brûlée vive. Chaque fois que les juges parurent mollir ou biaiser, ils coururent danger de mort; on les prenait à la gorge, on leur criait : « Prêtres, vous ne gagnez pas l'argent du roi! » et les épées sortaient du fourreau.

Ce n'était pas seulement leurs défaites et la honte d'avoir fui devant une bergère, *paupercula bergereta*, que les Anglais voulaient venger par son supplice. La raison d'état et leurs plus graves intérêts étaient en jeu. Comme l'a si bien remarqué Michelet, si les victoires de Jeanne n'étaient pas rapportées au démon, elles étaient des œuvres de Dieu, elles restaient des miracles dans l'opinion du peuple, et la cause anglaise était celle du diable. Dans le fond, ce qu'ils voulaient atteindre en sa personne, c'était Charles VII, qui lui devait sa couronne : « O Jeanne! s'écria l'un des prédicateurs gagés par eux, en croyant à tes paroles, ton roi qui se dit roi de France est devenu par toi hérétique et schismatique. » A quoi elle répondit : « Sauf respect, ce que vous dites n'est pas vrai, et je veux que vous sachiez que nul homme vivant n'est meilleur chrétien que lui. » Il fallait que Jeanne fût brûlée ou comme sorcière ou comme hérétique; sinon le sacre de Reims était bon, le ciel avait parlé, et Charles étant le roi légitime de France par la volonté et la grâce de Dieu, l'Anglais avait perdu la partie : il ne lui restait plus qu'à s'en aller.

Au surplus, si des hommes d'église ont instruit son procès, le siège apostolique, vingt-quatre ans plus tard, a annulé le jugement et prononcé sa réhabilitation. La commission nommée par le pape Calixte III se composait de l'archevêque de Reims, de l'évêque de Paris et de l'évêque de Coutances, qui s'adjoignirent le dominicain Jean Bréhal, grand inquisiteur. Huit mois furent employés à la revision, 118 témoins furent entendus, et le 7 juillet 1456, ces juges pontificaux cassaient la sentence de Pierre Cauchon, qu'ils déclaraient « entachée de dol, de calomnie, d'iniquité, de contradiction, d'erreur manifeste de droit et de fait. » Ils déclaraient aussi que Jeanne n'avait contracté par sa condamnation aucune souillure, aucune note d'infamie, « qu'ils la lavaient entièrement de toute tache, » et ils ordonnaient qu'une croix fût plantée sur le Vieux-Marché, « au lieu où elle avait été cruellement

et horriblement brûlée. » — C'était la revanche de Charles VII, c'était aussi la vengeance du saint-siège, à qui Jeanne en avait appelé en disant : « Que tout ce que j'ai fait et dit soit transmis à Rome à notre seigneur le pape, auquel je m'en rapporte, et à Dieu d'abord. » On lui avait répliqué que les ordinaires étaient juges chacun dans son diocèse, que d'ailleurs le pape était trop loin, qu'on ne pouvait l'aller quérir, le déranger. Assurément le roi Henri VI, Bedford et Winchester étaient plus près.

On insiste, et Michelet lui-même insinue que Jeanne a manqué plus d'une fois de soumission, qu'elle n'avait pas l'esprit d'obédience, que vouloir donner pour sorcière cette chaste et sainte fille, l'entreprise était vaine autant que absurde, mais qu'elle n'était pas exempte de tout soupçon d'hérésie. Ne préférait-elle pas aux enseignemens de l'église ses propres illuminations, les voix du ciel ou le cri de son cœur, l'inspiration personnelle, le Dieu qui se cache dans le fond des âmes? Elle a dit souvent : « Je crois bien que l'église ne peut errer ni faillir: mais je m'en rapporte à celui qui m'a envoyée. » Sans doute, elle ne refusait pas expressément de se soumettre; mais elle faisait ses conditions. Elle disait : « Notre seigneur, notre sire étant servi premièrement. » Elle disait aussi : « Pourvu que l'église ne me commande chose impossible. » Ne croit-on pas entendre, cent ans d'avance, le *non possumus* de Luther?

Cependant les docteurs qui l'ont réhabilitée n'ont rien trouvé de scandaleux ni de malsonnant dans les réponses qu'elle fit à ses juges. Ecoutons à ce sujet l'inquisiteur Jean Bréhal, qui soutenait qu'en la décrétant d'hérésie, l'évêque de Beauvais avait commis un attentat manifeste contre l'église romaine. Ce dominicain alléguait qu'une fille de vingt ans, « occupée dans son enfance à la garde des troupeaux, aux pâturages, qui n'avait appris qu'à coudre et à filer, » n'était pas tenue de tout savoir, que la foi des simples lui suffisait, qu'on avait tendu des pièges à son ingénuité, qu'on lui avait posé perfidement « des questions raides et dures » et donné à résoudre des points de doctrine qui embarrassent les théologiens eux-mêmes. Que lui parlait-on d'église militante et d'église triomphante? Elle n'entendait rien à ces distinctions; elle disait : « C'est tout un de Notre-Seigneur et de l'église. » — « Il faut distinguer, lui répliquaient l'astucieux Cauchon et ses assesseurs. L'église militante, c'est nous. » Était-elle obligée de se soumettre à Cauchon?

Ce n'est pas tout. En ce qui ne touche point à la foi, poursuit Bréhal, une erreur ne rend pas suspect, et ce que Jeanne avait dit et fait n'était pas du domaine de la foi. « Les révélations qu'elle avait reçues n'avaient rapport qu'au gouvernement politique, au relèvement du royaume de France, à l'expulsion des Anglais. » Sur tous ces points

Jeanne pouvait penser ce qu'elle voulait sans avoir de comptes à rendre à l'église. Mais ce grand inquisiteur va plus loin encore. Il déclare que l'inspiration divine apporte la liberté, et il cite cette parole d'Aristote, approuvée par saint Thomas d'Aquin : « A ceux qui sont conduits par un instinct divin, il n'est pas expédient d'être conseillés par la raison humaine. » Il ajoute : « Dans ce que Dieu commande par l'inspiration divine secrète, il doit passer avant tout homme qui commanderait le contraire. Si les docteurs catholiques enseignent que ne pas acquiescer à une révélation divine est un péché d'infidélité, combien plus de la renier !.. Jeanne avait une connaissance indubitable de ce qui lui avait été révélé, sa certitude était ferme ; elle ne devait en cette matière obéir à personne; abjurer ces révélations, ç'eût été se parjurer et mentir ; agir contre sa conscience, c'est édifier pour l'enfer. Il ne faut pas, à la voix d'un prélat, déposer une conscience fondée sur une créance bien éprouvée (1). »

Ainsi parlait l'inquisition du XVe siècle par la bouche d'un dominicain. Ne calomnions pas l'église du moyen âge ; si elle a commis de lourds péchés, elle a inspiré et des merveilles d'art et des folies de vaillance ou de tendresse. Elle travailla à sa manière pour la civilisation ; elle travailla aussi, moitié le voulant et le sachant, moitié malgré elle, pour la liberté de l'esprit, car il se fit de grandes choses en ce temps, et quand la liberté manque, il ne se fait rien de grand. Elle ne prétendait pas couler toutes les âmes dans le même moule ; elle admettait beaucoup de variétés dans les opinions, dans les sentimens, comme dans les conduites et dans le gouvernement de la vie; la diversité dans l'unité était sa devise. Elle n'a jamais combattu le mysticisme que lorsqu'il osait toucher au dogme ou qu'il prenait en mépris les sacremens et les œuvres; hors de là, les mystérieux entretiens du cœur avec son Dieu lui étaient sacrés. Comme on l'a remarqué, le livre de l'*Imitation* commençait à se répandre au temps de Jeanne d'Arc; on y lit ces mots: « Que les docteurs, que les prophètes se taisent ! Seigneur, parlez-moi vous seul ! » L'auteur de ce livre étonnant fut-il jamais traité d'hérétique?

Et pourtant, après qu'on a tout dit, il faut convenir que cette sainte fut une sainte à part, qui n'a pas sa semblable dans les fastes sacrés. Ce qui la distingue entre toutes, c'est qu'elle n'a pas travaillé pour l'église, que sa mission fut toute temporelle, et c'est là ce qui justifie ceux qui ne veulent lui rendre qu'un culte tout laïque. Les savans théologiens qui préparèrent entre 1450 et 1456 la revision de son procès en conviennent eux-mêmes. Robert Cybole, chancelier et chanoine de Paris, doyen d'Evreux, le dit en propres termes : « Les révélations

(1) *La Pucelle devant l'église de son temps*, p. 516.

faites à Jeanne n'avaient pas pour objet la fin surnaturelle, mais uniquement les intérêts du temps, la guerre, un principat politique. » Cette difficulté n'arrête pas Cybole, il s'en tire comme il peut; le moyen âge avait l'esprit subtil et se tirait de tous les mauvais pas, aussi bien Cybole ne demandait point qu'on la canonisât. Au début, quand ses premiers examinateurs lui prouvaient par les auteurs sacrés qu'on ne devait pas la croire, elle leur répondait : « Écoutez, il y en a plus au livre de Dieu que dans les vôtres. Je ne sais ni A ni B; mais je viens de la part de Dieu pour faire lever le siège d'Orléans et sacrer le dauphin à Reims. »

Elle eut toujours l'intime conviction, le sentiment profond que sa mission ne regardait pas l'église. Qu'ils soient les amis ou les ennemis de son roi, que lui importe ce que des prélats peuvent penser de son œuvre! Ont-ils à légiférer sur les événemens de ce monde? « Vous dites que vous êtes mes juges; avisez bien à ce que vous ferez, car vraiment je suis envoyée de Dieu et vous mettrez votre âme en grand danger... Le saint-père le pape de Rome, les évêques et autres gens d'église sont pour garder la foi chrétienne et punir ceux qui défaillent; mais quant à moi, de mes faits, je me soumettrai seulement au seigneur qui me les a fait faire... Ce que j'ai fait et dit de la part de Dieu, je ne le révoquerai pas pour quelque chose que ce soit au monde, ni pour homme qui vive... Je m'en rapporte à Notre-Seigneur, dont je ferai toujours le commandement, et je sais que ce que j'ai fait est du commandement de Dieu. » Quand elle disait qu'on la menât au pape, qu'elle lui répondrait, elle espérait trouver en lui quelqu'un qui la comprendrait mieux que l'évêque de Beauvais; mais elle n'admettait pas que le pape lui-même fût juge de ses actions. « J'ai bon maître, à savoir Notre-Seigneur, auquel je m'en rapporte de tout, et non à un autre. » Vous l'entendez, ses croyances, elle les soumet humblement à l'église, car elle est bonne chrétienne, et l'église est souveraine en ces matières; mais ses dits et faits ne concernent que Dieu, qui lui a montré sa route, ses frères du Paradis, qui lui ont expliqué ce qu'elle avait à faire.

Durant les cinq années qui s'écoulèrent entre sa première connaissance avec ses voix et sa sortie de la maison paternelle, dans ce temps de crise, de tourment, alors que les cruelles messagères devenaient chaque jour plus pressantes, plus impérieuses, et que tour à tour séduite ou épouvantée, et tantôt s'abandonnant, tantôt se reprenant, elle leur marchandait encore son obéissance, elle avait beaucoup réfléchi, beaucoup rêvé; elle s'était fait son idée des choses de ce monde, et ce n'est pas pour un dogme, c'est pour une idée qu'elle va combattre et mourir. A vrai dire, son idée n'est qu'un dogme sécularisé. Tout à la fois elle distingue le temporel du spirituel, et elle les confond en su-

bordonnant le spirituel au temporel. Ce n'est pas une œuvre de sainteté qu'elle est chargée d'accomplir, c'est une œuvre de pitié et de justice. Mais qui l'aidera? Les saints qui lui ont parlé, ceux qu'elle appelle ses frères du paradis.

Qu'était devenu le pays qu'elle aimait, dont elle ne pouvait prononcer le nom sans que son cœur se serrât? Une caverne de brigands. Elle n'entendait parler que de provinces dévastées, de villages saccagés. Comme l'écrivait un de ses contemporains, princes et seigneurs s'étaient retirés de l'autorité du roi; les uns le spoliaient de ses revenus, lui extorquaient le peu qui lui restait et le déshonoraient par leurs calomnies; plusieurs faisaient hommage aux Anglais, d'autres se déclaraient indépendans dans leurs domaines. Il était passé comme en maxime que du pays de France chacun pouvait prendre tout ce qu'il pouvait conquérir et garder. Quel désordre et quelle misère! Sûrement Dieu s'en indignait, car c'est un Dieu de paix et de pitié, et à quoi s'intéresserait-il s'il restait indifférent à ce qui peut advenir de la France? A de si grands maux il n'y avait qu'un remède: il fallait rendre le royaume au roi. Au nom de qui? Au nom de Dieu, qui en est le vrai propriétaire. « Il n'y a pour le roi de secours que moi-même, dira-t-elle à Baudricourt, quoique j'aimasse mieux rester à filer près de ma pauvre mère, car ce n'est pas là mon ouvrage; mais il faut que j'aille, parce que mon Seigneur le veut. — Et quel est votre Seigneur? — C'est Dieu. » Et elle lui expliquait que le royaume n'appartenait pas au dauphin, mais à son Seigneur, que toutefois son Seigneur voulait que le dauphin devînt roi, fût son lieutenant, et qu'il eût le royaume en dépôt.

Le clerc de Martin V qui rédigea un *breviarium historiale* écrivit, après la délivrance d'Orléans et avant le sacre, quelques pages sur la Pucelle, que M. Léopold Delisle a récemment publiées. Il raconte qu'un jour, elle pria le roi de lui faire un présent, et que, sa prière ayant été agréée, elle lui demanda en don le royaume de France. Le roi étonné le lui donna après quelque hésitation, et la jeune fille l'accepta. L'acte fut rédigé par les quatre secrétaires de Charles, « qui demeurait un peu ébahi, lorsque le montrant du doigt, elle dit à l'assistance : Voilà le plus pauvre chevalier de son royaume! » Bientôt, en présence des mêmes notaires, disposant en maîtresse de ce royaume, elle le remit entre les mains du Dieu tout-puissant, et l'instant d'après, au nom de Dieu, elle le rendit à ce pauvre chevalier. « Et de tout cela elle voulut qu'un acte solennel fût dressé. » Ce récit très vraisemblable nous révèle le fond de sa pensée. Mais l'église avait-elle rien à voir en tout cela? Saint Michel avait raconté à la fille d'un laboureur des choses qui lui avaient navré le cœur, et Dieu lui avait donné des ordres. Elle écrira aux Anglais : « A vous! Suffort, Classidas et la Poule, je vous

somme de par le roi des cieux que vous vous en alliez en Angleterre. »

Ses juges tentaient l'impossible en voulant la convaincre d'hérésie. Hérétique, elle ne le fut jamais ; je comprendrais mieux qu'ils l'eussent traitée de païenne. Dans l'antiquité grecque et romaine, le ciel était au service de la terre, les olympiens au service des cités. Le christianisme prêche un Dieu universel, qui ne fait pas acception des peuples et ne s'occupe que des âmes. Qu'est-ce pour lui qu'un empire qui passe au prix d'une âme immortelle ? L'homme du moyen âge vivait dans une société où les privilèges remplaçaient les lois, divisée en classes fermées dont les intérêts étaient toujours en guerre. Cette société n'était pas une patrie, et on lui enseignait que sa vraie patrie était la cité céleste, dont l'église tient les clés et qu'on peut habiter dès cette vie par la foi. Jeanne d'Arc a ressuscité l'idée antique de la patrie. Le Christ était pour elle le patron de la France, dans le même sens où Pallas Athéné fut la patronne d'Athènes. Elle ne s'est pas mise au service de la foi, elle a mis sa foi et sa virginité au service de son pays. L'église rend hommage à ses vertus, et séduite par ce qu'il y eut de surnaturel dans sa grâce, elle ne demanderait pas mieux que de la proclamer sainte. Mais en pareille matière, les décisions sont graves, et elle hésite. — « Était-elle vraiment à toi ? n'était-ce pas une étrangère ? » Voilà peut-être ce que lui dit l'avocat du diable.

Elle n'a pas seulement proposé, conseillé ; elle poussait ses soldats dans les mêlées et elle y entrait elle-même. Cette sainte, qui s'était vêtue en homme, chose que l'église a toujours vue de mauvais œil, apparaît dans l'histoire comme une vierge guerrière, sur son beau cheval noir, portant à son côté une hachette et l'épée de sainte Catherine, et déployant son étendard blanc fleurdelisé, sur lequel était Dieu avec le monde dans ses mains. « Après que nous fûmes descendus à Selles, écrivait Guy de Laval, j'allai à son logis la voir, et fit venir le vin, et me dit qu'elle m'en ferait bientôt boire à Paris, et semble chose toute divine de son fait et de la voir et de l'ouïr... Et la vis monter à cheval armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir... et lors se tourna vers l'huis de l'église et dit en assez voix de femme : « Vous, les prêtres et gens d'église, faites processions et prières à Dieu. » Et lors, se retourna à son chemin en disant : « Tirez avant, tirez avant ! »

Les soudards qui l'accompagnaient ont affirmé qu'elle était fort avisée dans les batailles, qu'elle savait comment on les gagne, qu'elle avait le coup d'œil prompt d'un capitaine. A la vérité, elle pleura quand, pour la première fois, elle vit un champ de carnage, et elle avait dit qu'elle ne tuerait jamais personne. Mais, plus tard, elle vantera la bonne épée qu'elle portait à Compiègne, excellente, disait-elle, pour

frapper d'estoc et de taille, pour donner *de bonnes buffes et de bons torchons.* Il y avait de tout dans son cœur. Les saintes colères et les saintes miséricordes, la facilité et l'abondance des larmes, le sourire aussi, des émotions et des joies d'enfant, le mysticisme allié à la perfection du naturel, à la netteté de vue et de parole d'une Française, de soudains emportemens et cette gaîté légère qui mousse sur les lèvres; que de contrastes dans cette inspirée aux cheveux noirs, aux joues roses, à la voix douce et pénétrante, qui, toute petite, à l'ombre des vieux chênes, avait appris aux oiseaux à manger dans sa main! Elle se disputa souvent avec elle-même, et elle en souffrait. Les contradictions sont à la fois le supplice et la gloire des grandes âmes.

Les saints font des miracles; elle n'en fit point et jamais elle ne voulut en faire. On lui demanda un jour de ressusciter un enfant. On s'adressait mal; le mort qu'elle voulait ressusciter, c'était la France. A Bourges, des femmes la priant de toucher des croix, des chapelets, elle se prit à rire et dit à la dame Marguerite la Touroulde, chez qui elle logeait : « Touchez-les vous-même; ils seront tout aussi bons. » Quand on lui représenta que si Dieu voulait délivrer le royaume, il le ferait bien sans gens de guerre, elle répliqua aussitôt : « Les gens de guerre batailleront, et Dieu donnera la victoire. » On l'avait mise en demeure de justifier sa mission par un prodige; elle répondit qu'elle le ferait devant Orléans, en entrant dans la ville avec un convoi et en forçant les Anglais dans leurs bastilles.

Elle en appelait à l'événement, et c'est sur l'événement qu'on l'a jugée, comme on juge les généraux et les hommes d'état. On est tenté de s'imaginer qu'elle s'imposa tout de suite à la foi comme à l'admiration. Sans doute, les simples se rendirent bien vite; cette surprenante apparition leur semblait venue du ciel; tant de pureté unie à tant de grâce les subjuguait, leur prenait les yeux et le cœur. Mais les grands personnages, les gens en place, les docteurs se tenaient sur la réserve. Les savans théologiens de Poitiers, que le roi consulta, délibérèrent pendant plusieurs semaines. Après s'être assurés, par une enquête, que cette fille n'était point une aventurière, qu'il y avait en elle « humilité, virginité, dévotion et simplesse, » leur conclusion fut que, dans l'état désespéré où se trouvaient les affaires du royaume, on devait la prendre à l'essai, sans s'engager davantage. Elle promettait « de montrer devant Orléans le signe du divin secours; » il fallait l'y conduire honnêtement, on verrait bien. L'archevêque d'Embrun, Jacques Gelu, fort en crédit à la cour de Charles VII, eut beaucoup de peine à l'accepter; elle lui semblait suspecte. Il désirait que le roi se défiât, la tînt à distance. N'était-ce pas « une séductrice, l'envoyée d'une nouvelle secte qui le voudrait leurrer? » Il craignait aussi « qu'on ne se rendît ridicule aux nations étrangères, les Français

étant déjà assez diffamés pour la facilité de leur naturel à être dupés. » A peine a-t-elle battu Talbot, il ne doute plus; il veut « qu'en toute chose le conseil de la Pucelle soit recherché principalement, avant tout autre. » Et plus tard le pape Pie II dira : « Elle était inspirée; l'événement en fait foi : *divino afflata spiritu, sicut res gestæ demonstrant.* » Elle avait réussi, on se persuada bien vite qu'elle venait de Dieu. Si elle eût échoué, elle se serait perdue dans la foule des enthousiastes, des extatiques qui ont donné leurs rêveries pour inspirations. Mais quand tout le monde désespérait, le roi lui-même, elle avait cru à la France, elle avait eu raison d'y croire, et il est juste que la France s'en souvienne à jamais.

Ce qu'il y eut de miraculeux en elle, ce fut le souverain bon sens, sous un air de folie. Ses ennemis se plaignaient dans leur colère « qu'il y eût dans cette simple une merveilleuse subtilité de femme. » Née sur la Meuse, dans la marche de deux provinces, et tenant sans doute de son père, plus Champenoise que Lorraine, elle eut, selon le mot de Michelet, cette naïveté mêlée de sens et de finesse qu'on trouve dans Joinville. Elle ne savait rien, elle devina tout.

Cette visionnaire eut le génie de la politique. Elle avait compris que dans les suprêmes détresses, les partis les plus audacieux sont les plus sûrs, qu'il fallait frapper un grand coup, que Charles VII devait se montrer à la France anglaise, prendre possession, que sans laisser aux Anglais le temps de se remettre et de sacrer Henri VI, il fallait marcher hardiment d'Orléans à Reims, les gagner de vitesse, « que le premier sacré resterait roi. » Les sages secouaient la tête, criaient à l'impossible; sa fougue entraîna tout et les chemins s'aplanirent devant elle. Mais pour que le roi voulût la suivre, elle avait dû le tirer de sa mortelle langueur, le rendre à lui-même, et c'est à quoi tout d'abord elle s'était appliquée. Ce fils d'un roi dément et de la perverse Isabeau en était venu à douter et de sa naissance et de son droit; il s'abandonnait. « Gentil Dauphin, j'ai nom Jehanne la Pucelle. Le roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims. » Et l'instant d'après, lisant dans les profondeurs de cette âme malade, meurtrie par le malheur : « Je te dis de la part de messire que tu es vrai héritier de France et fils du roi. » C'est une des scènes les plus étonnantes de l'histoire que cette plébéienne de dix-huit ans, disant à un roi de France : « Croyez en vous! » et l'obligeant de croire comme par l'effet d'un charme. C'était là, selon toute apparence, ce secret du roi qu'elle garda religieusement. « Je ne sais sur quoi vous me voulez interroger, disait-elle à Cauchon; vous pourriez bien me demander telles choses que je ne vous dirais point. » Dans son horrible prison comme devant ses juges, elle parut moins soucieuse de sauver sa vie que de protéger l'honneur de son prince. Pouvait-elle révéler aux Anglais qu'il avait douté de son droit et de lui-même?

Elle avait promis de lui donner Paris, il ne l'eut que plus tard; mais elle lui avait enseigné les moyens de le prendre. Elle avait pressenti que le jour où le duc de Bourgogne se réconcilierait avec le roi de France, l'inconstante et versatile cité, qui avait fait fête à l'étranger, reviendrait à son prince national : « Pardonnez l'un à l'autre de bon cœur, comme doivent faire loyaux chrétiens. » Lorsqu'il fut maître de la ville, il sut être clément; il ne fut plus le roi d'une faction, il s'éleva au-dessus des partis; c'était le conseil qu'elle lui avait donné. Une fois dans le cours des siècles, la politique voulut avoir son ange; pour qu'un tel miracle fût possible, il fallait qu'elle fût enseignée par un grand cœur et que la foi l'aidât. Après que cet ange eut traversé la France sur un cheval noir, il monta sur un bûcher, d'où un Anglais éperdu vit sortir une colombe, et le bourreau ne put croire que Dieu lui pardonnât jamais.

Le curé de Domrémy, qui fut cité en témoignage dans le procès de revision, disait : « Je ne connus jamais sa pareille. » Il est certain que jamais personne ne lui a ressemblé, que personne ne lui ressemblera. Que chacun l'honore ou l'adore comme il lui plaît! Sa plus belle gloire est que pour pouvoir la comprendre et l'aimer, les partis qui se la disputent doivent composer l'un avec l'autre, en élargissant leur idéal de sainteté ou de justice. Si l'église se décide à béatifier cette patriote, la société des saints sera moins homogène et l'espèce s'enrichira d'une variété toute nouvelle; si les libres penseurs consentent à faire du jour de sa naissance un jour de fête nationale, ils devront reconnaître qu'une visionnaire peut avoir raison contre la raison, que la destinée choisit quelquefois une mystique pour lui dire son secret et sauver un peuple qui se meurt. On aura beau multiplier les explications, il y aura toujours du merveilleux dans cette histoire, et toujours l'admiration qu'elle inspire sera mêlée d'étonnement. On n'a pas encore expliqué les certitudes infaillibles de l'instinct. Comment s'y prend l'hirondelle revenant d'Egypte pour retrouver le nid caché qui l'attend entre deux chevrons d'une ferme de la Brie? Si elle pouvait parler, elle dirait comme Jeanne : « Sachez qu'on m'a fait ma route, je suis née pour cela. »

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française. — *Les Petits oiseaux,* comédie en 3 trois actes, d'Eugène Labiche.

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la leur !

Comme je ne crois pas, en effet, que ce soit pour la « rentrée » de Mlle Persoons, ou pour les « débuts » de M. Coquelin cadet, que la Comédie-Française ait eu la singulière idée d'emprunter *les Petits oiseaux* au répertoire de l'ancien Vaudeville, il faut donc que ce soit pour honorer la mémoire de Labiche ; — et je n'ai garde de le lui reprocher ! Même, je serais tenté de l'en féliciter : je veux dire, si j'étais assuré qu'elle s'en tiendra là. Oui, puisqu'on ne saurait rien imaginer de plus niaisement sentimental que *les Petits oiseaux*, il ne me déplairait pas qu'on jugeât Eugène Labiche sur cette berquinade, qui fait autant d'honneur à son « bon cœur » qu'elle en fait peu à son esprit. J'aimerais qu'on y cherchât, sans les y pouvoir trouver, quelques traits de sa gaîté trop vantée. Et ma joie serait au comble si c'étaient ces *Petits oiseaux* qui dussent porter sur leurs ailes, jusqu'à la postérité la plus reculée, le nom de celui que l'un de ses collaborateurs appelait : « Notre premier producteur de gaz exhilarant. »

Mais je n'ose me flatter de cette espérance. Si *les Petits oiseaux* ont paru l'autre soir fort au-dessous de ce que le public attendait de Labiche, — fort au-dessous d'*Oscar, le mari qui trompe sa femme*, ou du *Voyage à Dieppe*, — je prévois que l'on s'en prendra moins à Labiche

qu'à ses interprètes. On dira que, si les rôles de Mme Blandinet ou de Mlle Laure Aubertin étaient insignifians, Mlle Persoons et Mlle Bertiny ont eu l'art de les rendre ou de les faire paraître plus insignifians encore. On se plaindra, si le rôle de l'oncle François n'était déjà qu'une caricature, que M. Leloir, avec une rare sûreté de mauvais goût, l'ait encore chargé. Mais surtout je prévois que, de tant de « chefs-d'œuvre » qu'elle pouvait choisir, on s'indignera que la Comédie-Française soit allée prendre *les Petits oiseaux*. On nous dira qu'à peine est-ce du Labiche, que ces trois actes, où l'habitude d'être « drôle » est constamment gênée par la préoccupation d'être « convenable. » On recommandera de tous les côtés à M. Claretie, *Célimare le Bien-Aimé*, ou *le Voyage de M. Perrichon*, ou *le Plus heureux des trois ;* il en croira les admirateurs de Labiche ; nous verrons M. Coquelin cadet dans le rôle de Bocardon ou de Vernouillet, — pourquoi pas dans celui de Nonancourt ou de Beauperthuis ? — et *les Petits oiseaux*, si j'ose hasarder cette image, n'auront fait ainsi qu'enfoncer une porte, par laquelle, une fois ouverte, le répertoire de Labiche passera tout entier.

Ce sera, dit-on, affaire au public, et plutôt que de s'ennuyer à voir jouer *Polyeucte* ou *Athalie, Tartufe* ou *le Barbier de Séville*, s'il aime mieux rire aux farces de Labiche, que voulons-nous donc qu'on y fasse ? Ne faut-il pas suivre le goût ? Labiche ne vaut-il pas Mazères, et Waflard, et Fulgence ? Scribe, après tout, n'écrit pas mieux, et il est assurément moins drôle. *La Cagnotte*, quel chef-d'œuvre ! et *un Chapeau de paille d'Italie*, quelle bonne bouffonnerie ! Foin des pédans, ils nous assomment ; et foin de leurs distinctions ! Molière n'a-t-il point écrit *Pourceaugnac* et *le Malade imaginaire ?* Comme l'on peut, on s'amuse ; et qu'importe enfin le « genre » si l'on a le « plaisir ? » Mais si l'on n'a pas le « plaisir, » dirons-nous à notre tour ? si, même à *la Cagnotte*, on ne rit que du bout des lèvres, et pas du tout aux *Petits oiseaux ?* Quand on y rirait « à se tordre, » si l'on prétendait distinguer entre ses « plaisirs » et ne pas plus les confondre au théâtre qu'on ne fait dans la vie ? Et si l'on osait prétendre, enfin, qu'étant ce qu'elle est, la Comédie-Française n'est pas faite pour nous en procurer de toute sorte ? Car c'est surtout, c'est uniquement là de quoi nous nous plaignons : qu'elle manque à tous ses devoirs quand elle joue du Labiche ; et, sans parler des intérêts de l'art, qu'elle y compromette ceux de la maison même, les plus évidens, les plus séculiers, si je puis ainsi dire, et les plus matériels.

Il en est d'elle à cet égard comme du grand Opéra. Nous ne lui donnons pas la salle qu'elle occupe, et 240,000 francs par an ; nous ne faisons pas à ses « sociétaires » des avantages particuliers ; nous n'entretenons pas à grands frais un *Conservatoire de musique et de déclamation* pour que le répertoire du Théâtre-Français s'enrichisse des reliefs de

celui du Palais-Royal ou des Variétés. Le Gymnase et le Vaudeville peuvent jouer, eux, ce qu'ils veulent, à leurs risques et périls, du Labiche à foison et du Bayard autant qu'il leur plaira, — ce que d'ailleurs on voit qu'ils ont soin de ne pas faire, — mais ni la Comédie-Française, ni l'Odéon n'ont les mêmes droits et la même liberté. Tous les moyens ne leur sont pas permis pour emplir leur caisse, et il y en a même qui leur sont, qui devraient leur être interdits. Par malheur, je ne sais comment ni pourquoi, tandis qu'il n'y aurait qu'un cri parmi les abonnés ou les spectateurs habituels de l'Opéra si, demain, M. de Reszké leur chantait : *J'ai soupé de ta fiole !..* ou Mlle Eames : *Le Plus chouette de Chatou*, il paraît tout naturel à une foule d'honnêtes gens que, dans la maison de Corneille et de Molière, on les régale des *Petits oiseaux*, en attendant *la Sensitive* ou *les 37 sous de M. Montaudoin*. Est-ce une preuve qu'ils aiment la musique? C'en est une, en tout cas, qu'ils n'aiment guère le théâtre, ou qu'ils l'aiment mal, et qu'ils aiment encore moins la littérature.

On l'oublie trop : le grand art, l'art même sans épithète, ne sera jamais, et n'a jamais été populaire. Qui donc a dit que ce qui l'étonnait le plus dans la tragédie de Corneille et de Racine, c'était qu'il se fût trouvé un parterre pour l'applaudir, un public pour l'encourager? Mais qui que ce soit, il a bien dit. Dans *le Cid*, ou dans *Phèdre*, ce que la foule applaudira toujours, c'est le « mélodrame » qui leur sert de support, et si ce « mélodrame » est d'ailleurs adroitement combiné, ne croyez pas qu'elle fasse la différence de *Phèdre* à *Lucrèce*, ou du *Cid* à *la Fille de Roland*. Pareillement, dans la comédie, que croyez-vous qu'elle aime de *l'École des femmes* ou de *Tartufe?* Les occasions qu'elle y pourrait trouver de réfléchir, ou d'admirer? Non pas, mais uniquement les occasions qu'elle y trouve de rire, et trop souvent les endroits mêmes qu'on en voudrait pouvoir ôter. Or, si le lecteur y veut bien songer un instant, c'est ici le principe de toutes les *subventions ;* c'est ce qui les fonde et ce qui les justifie. S'il y a sans doute un intérêt majeur, dans une démocratie surtout, à ce que les intérêts du grand art ne soient pas méconnus, il appartient à l'Etat d'y veiller, et non pas de rien diriger, mais de tout protéger contre l'envahissement de la vulgarité. Parce que la comédie de Molière et la tragédie de Racine marquent le plus haut point que le génie français ait atteint dans l'art dramatique, l'État subventionne la Comédie-Française. De peur que le public y coure moins nombreux qu'à *la Cagnotte* ou qu'au *Courrier de Lyon*, il lui donne 240,000 francs, qu'il ne donne ni au Palais-Royal ni même au Vaudeville. Et il n'empêche pas d'ailleurs la foule de préférer Labiche à Molière ; mais, contre les caprices de la mode, il maintient les droits de Molière, et, pour autant qu'il est en lui, il empêche ainsi le commun héritage de périr dans l'indifférence.

Le répertoire d'Eugène Labiche en fera-t-il un jour partie, de ce commun héritage? J'espère bien que non, — pas plus que celui de Picard, par exemple, ou de Duvert et Lauzanne, à qui leurs contemporains attribuaient, eux aussi, toutes les qualités que l'on célèbre encore dans *le Voyage de Monsieur Perrichon* ou dans *la Sensitive*. Vienne seulement un autre Labiche, et le nôtre ira rejoindre dans l'oubli ceux qu'il avait lui-même fait oublier! Tel est le sort des amuseurs :

Le flux les apporta, le reflux les remporte.

Quoi de plus naturel, et de plus juste surtout, si, comme Eugène Labiche, et comme les vaudevillistes, en général, ils n'ont guère fait qu'employer les moyens de l'art à la dérision de l'art même? Hélas! on ne peut pas seulement accorder à Labiche le mérite si mince d'avoir « peint les mœurs de son temps : » et il nous manquerait tout entier qu'il ne nous manquerait que quelques occasions de rire, — ce qui se retrouve encore aisément.

Si peut-être ces choses étaient bonnes, ou du moins n'étaient pas inutiles à dire, ni surtout inopportunes, on nous pardonnera d'en avoir saisi l'occasion qui s'offrait, plutôt que d'analyser trois actes que tout le monde peut lire. Pourquoi parler des *Petits oiseaux?* Le style en est étrange autant que le sujet, et certaines scènes en sont comiques, sans doute, mais non pas, je crois, de la manière que l'auteur l'eût voulu. Si le public s'en aperçoit, et surtout, — car il faut compter avec notre habituelle insouciance, — s'il témoigne qu'il s'en aperçoit, j'ai dit, et je répète que je n'en regretterai pas l'épreuve. Veuillent seulement les dieux qu'on ne s'avise point de préparer une revanche à l'auteur, et que la reprise des *Petits oiseaux* ne soit pas suivie d'une reprise du *Voyage de M. Perrichon!* Car, en vérité, nous n'avons pas besoin qu'on mette un vaudeville de plus au répertoire du Théâtre-Français, et nous demanderions plutôt qu'on en rayât pour toujours quelques-uns de ceux qui, j'en ai peur, y figurent encore : *le Testament de César Girodot*, *Oscar ou le Mari qui trompe sa femme*, et *le Voyage à Dieppe*...

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Puisqu'il faut des jeux et des fêtes, comme il faut, dit-on, de la tragédie pour le peuple; puisqu'il est convenu qu'à des jours déterminés et fériés, qui varient d'ailleurs avec les régimes, la plus spirituelle des nations a besoin de voir des drapeaux aux fenêtres, une revue à Longchamp, des cordons de feu autour des palais publics, des bals dans les carrefours, soit, c'est fait! C'est un 14 juillet de plus. La fête a été chômée et elle a vite passé. Elle n'a eu, à vrai dire, rien de particulièrement nouveau, en dépit de la commémoration séculaire de la Fédération; elle a même gardé une légère teinte banale de fête de calendrier officiel. La ville a vu défiler les bataillons territoriaux qu'on lui avait promis et se déployer les escadrons; elle a eu sa journée de congé et de liberté, ses jeux publics, ses spectacles gratuits, ses bals populaires, ses illuminations. Tout s'est passé selon le programme, avec moins d'imprévu et d'originalité qu'il y a dix ans. Puis les feux se sont éteints; le rideau est tombé sur la représentation d'un jour, et il a bien fallu, le lendemain, revenir aux affaires, aux tracas, aux débats de parlement, aux interpellations sur la promotion de M. le général Brugère et sur les sardinières, au budget, aux confusions financières, — à la réalité. Voilà qui ne ressemble pas à une fête et qui prouve que si les feux d'artifice passent, les embarras restent pour les ministères, pour les parlemens, — surtout pour le pays, toujours appelé à payer les fautes de ceux qui le gouvernent, aussi bien que les spectacles dont on l'amuse!

Le fait est que, depuis quelques jours, chambres et gouvernement sont entrés dans une phase où ils ne peuvent plus se reconnaître, où ils sont exposés à finir la session par un aveu d'impuissance, peut-être pour avoir voulu trop entreprendre ou pour avoir tout entrepris sans ordre et sans prévoyance. Ils sont, pour le moment, en pleine confusion, en pleine obscurité, ne sachant plus ce qui sortira de leurs déli-

bérations embrouillées, quelle loi de contribution ils pourront transmettre aux conseils généraux, qui vont se réunir dans quinze jours pour procéder à la répartition de l'impôt foncier. — Si l'œuvre équivoque et incohérente que la chambre a votée à bâtons rompus, sous le nom de réforme des contributions, est ratifiée par un vote de condescendance du sénat, c'est sûrement, pour les finances françaises et pour le pays, une expérience qui peut avoir ses périls et prépare plus d'un mécompte. Si le sénat, qui entre maintenant en scène après la chambre, se décide à amender, à corriger, à refaire ce qui a été si médiocrement fait au Palais-Bourbon, on n'en aura probablement pas fini de quelques jours, peut-être pas même avant la réunion des conseils-généraux. Si, au bout de tout, après avoir tout discuté et tout agité, on finit par où l'on aurait dû commencer, en revenant tout simplement, pour l'instant, à la loi de contribution qui a existé jusqu'ici, c'est un aveu bien singulier d'impuissance. Tel est l'état de choses créé par une discussion mal engagée sur des projets légèrement conçus et tardivement proposés, — par l'impatience étourdie d'une chambre sans direction et par les faiblesses d'un ministère sans volonté ou sans autorité. C'est certainement un des plus curieux épisodes de notre histoire parlementaire, pourtant assez féconde en incidens bizarres, en surprises et en contradictions de scrutin.

Assurément, cette question financière, qui a mis le désarroi dans cette fin de session, est la première et la plus grave de toutes. Elle pèse sur le pays, elle pèse sur le parlement et sur le gouvernement. De toutes parts on sent, même quand on ne l'avoue pas ou quand on s'étudie à déguiser une vérité importune, que le moment est venu d'en finir avec une politique qui a fatigué le crédit, engagé les ressources de la France, alourdi le poids des charges publiques par l'exagération des dépenses, mis le déficit dans les budgets. L'ordre dans les finances, l'ordre par les économies, par les dégrèvemens si on le peut, par une sorte de liquidation attentive d'une situation compromise, c'est le mot de tous les programmes. C'est, avec l'apaisement, que les passions de parti comprennent à leur manière, un des vœux les plus clairs, les plus saisissables, manifestés aux élections dernières. Quand M. le ministre des finances Rouvier a préparé son budget pour une année nouvelle, il s'est lui-même préoccupé sans doute de ce vœu de l'opinion, de la nécessité de remettre un certain ordre, ne fût-ce qu'un ordre apparent, dans les finances. Il a en réserve un emprunt qu'on appellera, si l'on veut, un emprunt de liquidation. Il a témoigné l'intention d'opposer une digue au torrent des dépenses imprévues en faisant rentrer le budget extraordinaire dans le budget ordinaire. Il a aussi ses projets de réformes pour quelques impôts. C'est fort bien ! Encore cependant serait-il de la plus simple prévoyance de ne rien précipiter, de n'aborder ces problèmes singulièrement complexes qu'avec maturité, — surtout de ne

pas faire de l'ordre avec du désordre. C'est là malheureusement un danger auquel on n'a pas échappé. Aborder la situation financière tout entière, ouvrir une discussion complète et générale du budget, ce n'était plus possible à l'heure qu'il est, à la veille des vacances. M. le ministre des finances et la commission du budget ont voulu du moins avoir l'air de faire quelque chose, de donner une apparence de satisfaction à l'opinion en faisant de la loi des contributions directes, qu'on ne pouvait se dispenser de voter immédiatement, un préliminaire libéral et flatteur du budget. Ils se sont concertés pour résoudre ensemble un singulier problème : celui de concilier une illusion de dégrèvement et une illusion d'équilibre! Le secret du projet qu'ils ont présenté est facile à dégager : il consiste à dégrever l'impôt foncier, la propriété non bâtie, d'une quinzaine de millions, en demandant une compensation de 18 millions à la propriété bâtie, aux maisons, de façon à maintenir l'équilibre dans cette partie du budget. En d'autres termes, c'est pour l'état l'art de donner à l'un en prenant à l'autre, et d'avoir toujours la même somme. M. le ministre des finances et la commission du budget ont été évidemment les dupes de leur imagination.

Ce qu'il y avait à faire pour le moment était bien simple. Il n'y avait qu'à imiter les Anglais, qui sont des esprits pratiques dans ces affaires de budget et de finances. On n'avait qu'à commencer par voter la loi des contributions, qui était une nécessité immédiate, en réservant pour une loi spéciale une réforme qui a certainement son importance, qui peut être plausible, à la condition d'être mieux étudiée et mieux combinée. C'est justement ce que M. Léon Say, avec la sagacité de son esprit et son expérience financière, a proposé dès le premier instant en montrant le danger d'aller trop vite, de se lancer dans l'inconnu. C'est ce que M. Henri Germain a demandé avec la vivacité originale de sa parole. C'est ce qu'un ancien ministre des finances, M. Peytral, a réclamé de son côté. On n'a voulu rien entendre! M. le ministre Rouvier et la commission du budget ont craint de paraître reculer devant leur œuvre, devant une réforme qu'ils croyaient sans doute populaire. Ils ont combattu l'ajournement, qui a été repoussé.

Médiocre victoire! Ils n'ont pas vu que c'était tout engager et tout compromettre, qu'ils soulevaient les plus grosses et les plus délicates questions d'impôt pour des résultats douteux, que cet équilibre partiel qu'ils se flattaient de maintenir avec leurs combinaisons n'était qu'une fiction. Ils n'ont pas vu surtout qu'ils mettaient tout en branle, qu'ils ouvraient la carrière à toutes les prétentions, à toutes les réclamations, à toutes les fantaisies, à tous les accidens de discussion. Qu'est-il arrivé, en effet? Oh! c'est ici qu'on entre dans le plus étrange des imbroglios. A peine la discussion a-t-elle été commencée, les coups de théâtre se sont succédé; les mécomptes n'ont pas tardé à se produire sous toutes les formes. Chaque jour a eu le sien. Premier mécompte,

ou, si l'on veut, première complication! M. le ministre des finances et la commission du budget avaient d'abord voulu donner à la taxe nouvelle sur les propriétés bâties le caractère d'un impôt de répartition : un amendement improvisé substitue la quotité à la répartition, et l'amendement est voté. Autre mécompte! L'augmentation de taxe devait s'étendre à la masse des propriétés bâties, sans distinction : un amendement de M. Léon Say propose de dégrever toute une classe de bâtimens agricoles, et l'amendement est aussitôt adopté. Nouveau et plus grave mécompte! Pour arriver à compenser le dégrèvement des propriétés non bâties, on avait fixé à 4 pour 100 du revenu imposable le taux de la taxe sur les propriétés bâties : un amendement propose de réduire ce taux à 3.20, et l'amendement est voté d'enthousiasme. Du coup, voilà l'équilibre disparu! Quant au dégrèvement de la propriété non bâtie, il a été, bien entendu, voté quand même. Que reste-t-il donc du projet primitif? Le principe de l'impôt, les combinaisons de taxe, l'équilibre rêvé, la discussion a tout emporté. Elle a paru plus d'une fois décourager le président de la commission du budget, M. Casimir Perier, cette terrible discussion; elle a été de plus, pour M. le ministre des finances, une occasion d'offrir le spectacle de ses tribulations et de ses contradictions, de déclarer tantôt qu'il ne pouvait pas se passer de la compensation des propriétés bâties, tantôt qu'il s'en passerait tout de même, d'être un jour avec la commission du budget pour la répartition et de se rallier le lendemain à la quotité. Le tableau est complet; la moralité de ces débats aussi est significative et n'a rien de trop rassurant!

Que ce dégrèvement de la propriété foncière par lequel on a voulu, comme on l'a dit naïvement, récompenser et rallier les masses rurales qui sont restées fidèles à la république, soit une justice et un bienfait, cela se peut; qu'il doive tenir tout ce qu'il promet, c'est infiniment moins sûr. Il n'est même pas impossible que, tout compte fait, il ne profite aux grands propriétaires plus qu'aux petits, et qu'il n'aille contre le but qu'on s'est proposé! Les doutes qui se sont élevés sont la meilleure preuve qu'une étude plus approfondie n'eût point été inutile. Mais ce qu'il y a de plus caractéristique et de plus grave dans ce singulier débat, c'est la substitution du principe de la quotité au principe de la répartition. C'est, à dire vrai, une révolution fiscale improvisée, réalisée comme une surprise dans le bruit d'une discussion décousue. Ce que c'est que l'impôt de répartition et ce que c'est que l'impôt de quotité, on le sait. Il y a entre les deux toute la différence d'un impôt impersonnel et anonyme, reposant sur un objet réel, sur la cote cadastrale,— fixé dans son ensemble par l'état, réparti au dernier degré par des délégués communaux, — et d'un impôt suivant la personne, mettant le contribuable directement sous la main de l'État, sous le coup d'une taxation variable, nécessairement arbitraire. Lorsque la révolution de 1789 com-

mençait, une de ses premières réformes financières était justement de mettre le principe de la répartition dans l'impôt. C'était l'impôt choisi comme le plus juste et le plus libéral, comme la meilleure garantie contre les inégalités, les vexations et les tyrannies de l'ancien régime, comme une « conquête de la liberté, » suivant le langage du temps. Qu'il se soit ressenti à l'origine des événemens, qu'il ait eu lui aussi ses inégalités, c'est possible. Il est entré réellement dans la pratique et on pourrait ajouter dans les mœurs, au commencement du siècle avec l'établissement définitif du cadastre, ce grand livre de la propriété en France. Il n'a cessé depuis d'être la loi du pays, il a été confirmé même par les expériences qui ont été tentées parfois, comme en 1831, pour le remplacer par l'impôt de quotité, et qui n'ont eu qu'une durée éphémère. C'est la tradition de la révolution française, et ce serait, on en conviendra, un étrange progrès de nous ramener à ce qui n'est après tout que la « taille » de l'ancien régime, à ce droit inquisitorial et discrétionnaire de taxation rendu à l'État comme une grande et périlleuse tentation. On s'est efforcé sans doute l'autre jour, dans la loi votée par la chambre, de mitiger cette exorbitante prérogative, en la limitant, en la soumettant au régime des évaluations décennales. Le principe n'existe pas moins, — et qui peut dire que ce droit d'évaluer les fortunes, de taxer les personnes, ne ferait pas revivre des abus dont on se croyait délivré un siècle après 1789, qu'il ne deviendrait pas, entre les mains d'un parti maître de l'État, un instrument de guerre et d'oppression?

Et maintenant que l'œuvre hasardeuse, bâclée au Palais-Bourbon, est passée au Luxembourg, que va faire le Sénat de cette étrange loi des contributions directes? C'est dans les affaires de finances qu'il pourrait le plus utilement exercer son autorité, son droit de contrôle, et c'est précisément dans ces affaires qu'on lui rend la tâche plus difficile, sinon à peu près impossible. On lui envoie toujours les plus ingrates besognes à la dernière heure, — le budget aux derniers jours de l'année, la loi des contributions à la veille des vacances et de la session des conseils-généraux. S'il fait son devoir, s'il exerce son droit et refuse de se prêter à tout, on l'accuse de susciter des conflits avec l'autre chambre; s'il laisse tout passer, fût-ce en gémissant ou en murmurant, on se moque de ses réserves platoniques et on le traite en assemblée inutile. La question est d'autant plus épineuse cette fois, qu'elle touche à tout, au système financier, au principe des impôts, comme à la politique. Comment le sénat se tirera-t-il d'embarras? Il ne le sait peut-être pas encore lui-même. Il n'y a que peu de jours qu'il a reçu du Palais-Bourbon ce dangereux cadeau des contributions réformées et que sa commission des finances est à l'œuvre. Ce n'est qu'hier que son rapporteur a pu déposer son rapport, et ce n'est qu'un de ces jours prochains que la discussion s'ouvrira. Le degrèvement sera-

t-il accepté avec des garanties plus précises pour l'équilibre du budget? L'impôt de quotité sera-t-il repoussé comme on le propose, et s'il est repoussé, la chambre des députés se résignera-t-elle à sa mésaventure? Ce sont là les points essentiels, le reste se réduit à des détails. Ce qu'il y a d'apparent pour le moment, c'est que le sénat semble disposé à arrêter au passage le principe de la quotité de l'impôt; mais ce qu'il y a de bien plus évident encore, c'est qu'on n'en serait pas à ces extrémités et à ces confusions, s'il y avait une direction, si le ministère, au lieu d'être sans cesse occupé à ménager les passions de parti, avait mis plus de prévoyance, de netteté et de décision dans le gouvernement des affaires de la France.

C'est un malheur, si l'on veut, mais un malheur auquel on finit par s'accoutumer puisqu'il dure depuis longtemps déjà. L'Europe ne connaît plus les longues sécurités, au moins ces sécurités invariables qui sont à l'abri des troubles et des menaces, qui sont le fruit d'une situation fortement coordonnée, universellement reconnue. Par ses goûts, par ses instincts, elle est assurément portée à la paix: elle ne cherche et n'appelle que la paix, ce bien suprême des peuples, cette garantie souveraine des civilisations compliquées; — par son organisation qui est l'œuvre de la force, par les fermentations, les ressentimens ou les ambitions qui la travaillent, par la multiplicité des intérêts qu'elle a en Orient comme dans l'Occident, par les armemens qu'on lui impose, elle se sent toujours menacée, toujours exposée à la guerre. C'est l'intime et éternel conflit qui ne peut produire que des trêves souvent interrompues par des incidens, même par des rumeurs inexpliquées. Pourquoi l'opinion, malgré ces vœux décidés pour la paix, reste-t-elle si impressionnable? Pourquoi passe-t-elle si aisément tour à tour de l'apaisement à l'inquiétude? On ne le sait pas toujours, on sent seulement que ni dans l'état général du monde, ni dans les alliances, ni dans l'ensemble des affaires du continent, il n'y a de garanties bien décisives. De temps à autre il court à travers l'Europe comme une vague et maladive impression d'incertitude renaissante. Cela ne dure pas, ou ne dure qu'un instant, — jusqu'à la prochaine occasion! C'est ce qui est arrivé peut-être ces jours passés, sans qu'on puisse en saisir la cause précise, uniquement parce qu'il y a un certain nombre de questions engagées, qui se rattachent plus ou moins à une situation générale, — qui ne sont pas dans tous les cas plus graves aujourd'hui qu'hier.

Que s'est-il donc passé depuis quelques jours qui ait pu justifier ou raviver les craintes de prochains conflits? D'où viendrait le danger, au moins un danger immédiat pour la paix de l'Europe? Est-ce des Balkans? Assurément ces malheureux petits états des Balkans sont un perpétuel foyer d'agitations. Depuis que le prince Milan, roi en disponibilité par son abdication, a cru devoir rentrer en scène et aller agiter

Belgrade de ses fantaisies, les affaires de la Serbie redeviennent assez obscures. On ne sait plus si ce roi remuant et encombrant médite quelque coup d'état, dont on le croit capable, ou s'il est tout simplement occupé du dernier acte de son divorce avec la reine Nathalie pour passer à un second mariage. La régence serbe elle-même paraît assez embarrassée; mais ce n'est pas le roi Milan, dût-il troubler encore une fois la Serbie, qui peut mettre le feu à l'Europe. Quant au prince Ferdinand de Bulgarie ou de Cobourg, qui est allé se reposer à Carlsbad pendant qu'on exécutait le major Panitza à Sofia, il ne semble pas encore bien fixé sur ce qu'il fera : finira-t-il par abdiquer et aller rejoindre le prince Alexandre de Battenberg? Persistera-t-il à garder une couronne équivoque et toujours contestée? Il y a eu pendant son séjour en Allemagne un conseil de famille qui se serait, dit-on, prononcé pour l'abdication; de son côté, M. Stamboulof, qui est jusqu'ici le premier ministre et le maître à Sofia, est opposé à toute idée d'abdication. M. Stamboulof reste persuadé qu'il dispose de la Bulgarie. Il veut garder son prince, il exécute ses adversaires, il négocie à Constantinople pour obtenir la reconnaissance de la révolution bulgare. Au demeurant il n'en est ni plus ni moins. Que le prince Ferdinand abdique ou qu'il rentre à Sofia comme il en est parti il y a quelques jours, ce n'est pas là ce qui peut avoir de l'importance. La question n'est pas dans ce qui se fait à Sofia ou dans les délibérations de la famille de Cobourg; elle est uniquement aujourd'hui comme hier dans ce qui pourrait être décidé à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, à Londres, à Paris et à Rome. En d'autres termes, la Bulgarie ne serait un danger dont on pourrait s'émouvoir que le jour où quelques-unes des puissances prendraient ouvertement la résolution de s'affranchir du traité de Berlin, et d'après toutes les apparences on n'en est pas là, pour le moment. Ni l'Autriche, ni l'Angleterre, quelque favorables qu'elles soient au prince Ferdinand, ne risqueront certainement la paix du monde pour lui assurer une couronne. La Russie semble moins que jamais disposée à sortir de la réserve dédaigneuse où elle s'est retranchée jusqu'ici, et si l'empereur d'Allemagne va prochainement, comme on le dit, assister aux manœuvres de l'armée russe, il n'ira sûrement pas avec la pensée d'obtenir du tsar la reconnaissance d'une révolution accomplie contre lui. Et voilà pourquoi le danger bulgare n'a pour le moment rien de bien inquiétant pour l'opinion.

Est-ce du traité anglo-allemand et de ses conséquences que pourrait naître un danger pour la paix de l'Europe? Est-ce cet acte de diplomatie, révélé, il est vrai, un peu à l'improviste, qui donnerait une apparence de raison aux impressions pessimistes d'une opinion prompte à s'émouvoir? Sans doute, c'est un fait assez étrange que ce partage inattendu et nécessairement un peu arbitraire de territoires inconnus, d'une partie d'un continent entre deux puissances signant une sorte

de concordat d'ambitions rivales. Cela ne s'était peut-être jamais vu depuis qu'un pape faisait le partage idéal du nouveau monde entre l'Espagne et le Portugal. A procéder ainsi, on peut certainement préparer des complications pour l'avenir; on peut même, sans y prendre garde, créer dès ce moment des difficultés lorsque les droits nouveaux de conquête ou de suzeraineté qu'on s'attribue rencontrent d'autres droits, des droits réglés par d'anciens traités, comme c'est arrivé pour Zanzibar. C'est possible; mais enfin, quels que soient les entraînemens de la politique coloniale, quelque zèle que mettent de grandes puissances à étendre et à sauvegarder leurs intérêts d'influence, il y a des transactions toujours possibles, et personne n'a pu supposer qu'un conflit dût naître entre la France et l'Angleterre à propos de Zanzibar. La difficulté, c'est que la France a un vieux traité avec l'Angleterre garantissant l'indépendance du sultan de Zanzibar et que l'Angleterre a aujourd'hui avec l'Allemagne un traité nouveau par lequel elle prend le protectorat de Zanzibar. Si la France fait à l'Angleterre le sacrifice de son vieux traité en faveur du traité nouveau, c'est bien le moins qu'elle trouve à son tour quelques compensations. Voilà toute la question! Elle ne pouvait être résolue que par une négociation qui s'est immédiatement ouverte en effet, sans vaine affectation de la part de la France, sans subterfuge et sans contestation de la part de l'Angleterre. Quels seront maintenant les élémens de la transaction qui se négocie, sur laquelle l'entente paraît déjà à peu près faite entre Paris et Londres? La France, dit-on, ferait reconnaître et régulariser son protectorat à Madagascar; elle assurerait aussi l'extension et la délimitation de sa zone d'influence dans le centre de l'Afrique. Ce sont les conditions essentielles. Ce qui est certain, c'est que tout cela se passe assez simplement, que s'il y a eu quelque difficulté, les relations de la France et de l'Angleterre n'en sont pas atteintes, que les ministres de la reine, à l'occasion de la cession d'Héligoland, ont désavoué une fois de plus tout engagement secret avec l'Allemagne, — et qu'en définitive rien n'est changé en Europe.

Le danger de ces affaires complexes qui touchent à tant de situations, à tant de politiques, est toujours de soulever une foule d'autres questions délicates, de mettre en mouvement les ambitions, les rivalités, les arrière-pensées. Que l'Italie, dans cette distribution universelle de territoires lointains, veuille avoir son rôle; qu'elle négocie de son côté avec l'Angleterre pour avoir, elle aussi, sa zone d'influence dans cette partie de l'Afrique où elle est allée camper, rien de mieux assurément. L'Italie veut avoir sa politique coloniale; elle fait même revivre dans ses protocoles des noms oubliés, l'Éthiopie, l'Érythrée: soit! Les nations jeunes ont le droit d'avoir de l'ambition. Ce n'est cependant pas une raison pour réveiller cette question de Tunis qui depuis quelques jours a remis les esprits en campagne et est redevenue

un objet de polémiques gallophobes à Rome. A quel propos? L'Italie a-t-elle craint que la France, dans ses négociations avec l'Angleterre, poursuivît l'annexion de Tunis ou même eût l'idée de se frayer un chemin jusqu'à Tripoli? Elle peut être tranquille. La France ne songe ni à annexer Tunis ni à découronner le bey; elle songe encore moins à aller à Tripoli, — qui après tout est une possession incontestée de la Porte. Le protectorat qu'elle a établi suffit à ses intérêts, et si elle est allée jusque-là, c'est qu'elle n'a pas pu l'éviter, c'est que ce protectorat avoué était devenu une nécessité pour fixer définitivement une situation. Le malheur de l'Italie a été de s'attacher à un mirage d'ambition irréfléchie, de se jeter, les yeux fermés, l'imagination excitée, dans une aventure où elle devait nécessairement rencontrer la France avec tous ses intérêts, avec sa politique traditionnelle. Elle a fait comme s'il y avait une place libre et si elle avait le droit de la prendre ; mais la place était prise depuis longtemps. Déjà dès la monarchie de juillet, la France avait sa politique dans la régence. Ce qu'elle voulait maintenir à Tunis dans l'intérêt évident de la sécurité de l'Algérie, c'était un état placé sous sa protection, devenu depuis deux siècles à peu près indépendant de la Porte. M. Guizot le raconte dans ses *Mémoires* avec l'éclat de son langage et la force de son esprit. Toutes les fois que la Porte avait l'air de vouloir envoyer quelques navires pour ressaisir sa souveraineté sur Tunis, un ou deux navires partaient de Toulon, et tout était fini. M. le prince de Joinville, en 1846, recevait l'ordre de parcourir avec son escadre la Méditerranée, d'aller donner au bey l'assurance que la France ne souffrirait aucune altération dans l'état traditionnel de la régence, et si la Porte essayait quelque démonstration, le prince devait s'y opposer. Et la raison de cette politique était aussi simple que décisive : c'est que la Porte à Tunis, c'était la question de l'intégrité de l'empire ottoman, la question d'Orient transportée sur le bord de la Méditerranée, à nos portes, — devenant une menace perpétuelle pour nos possessions algériennes !

C'était la politique de la France, il y a déjà plus d'un demi-siècle, à une époque où l'Italie n'existait même pas. C'est la politique qui, depuis, n'a cessé d'être suivie. Le protectorat n'a été que le dernier mot de cette longue tradition. Et ce que la France a fait n'a pas été contesté par l'Europe. On se souvient de la note célèbre de lord Salisbury, témoignant ses sympathies pour l'extension de l'influence française à Tunis et ajoutant même que, « le gouvernement du bey vînt-il à tomber, l'attitude de l'Angleterre n'en serait nullement modifiée. » M. Gladstone a renouvelé depuis les mêmes déclarations. Si l'Italie, pour soutenir ses prétentions nouvelles, a cherché quelques secours auprès d'autres états, elle a été évincée partout, à Berlin comme à Vienne. C'est donc gratuitement ou témérairement, sans une apparence de droit, sans l'appui de l'Europe, que l'Italie s'est jetée sur les pas de la

France pour lui disputer une position qui aurait été pour elle une conquête et qui est pour nous une position de défense nécessaire à notre empire algérien. C'est d'elle-même, par une imprévoyance d'ambition ou par des surexcitations factices d'opinion, qu'elle s'est créé un sujet permanent d'hostilité à l'égard de la France. C'est pour cela, ses polémistes le disent du moins, qu'elle s'est jetée dans la triple alliance, — dans cette alliance qui lui profite si bien que l'Autriche, tout alliée qu'elle soit, n'a pas hésité dernièrement à dissoudre une société italienne formée à Trieste. Au lieu de rêver des aventures ou de réveiller des passions qui ne sont même pas partagées par la masse du pays, les politiques de Rome feraient bien mieux de laisser dormir cette question de Tunis, de ne pas en faire un objet perpétuel de division entre deux nations que leurs intérêts devraient un jour ou l'autre rapprocher.

Plus que jamais aujourd'hui, ce sont les intérêts, les questions de commerce et d'industrie qui unissent ou divisent les peuples, qui décident de leurs relations et de leur politique, dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien. Et ces intérêts, plus puissans que les idées, sont en vérité tyranniques : ils dominent les gouvernemens et les parlemens, ils font de la vie contemporaine un grand marché ouvert à toutes les spéculations, aux concurrences effrénées, aux guerres commerciales déguisées sous le nom de protection, aux batailles de tarifs, avec l'artillerie des lois douanières.

Les États-Unis n'ont pas été les derniers à s'engager dans cette voie; ils y sont entrés avec l'imperturbable audace d'une nation positive, âpre au travail et au gain, fort peu sensible aux théories, aux idéalités humanitaires et libérales. Depuis la guerre de la sécession, qui a été, à dire vrai, le point de départ de leur politique nouvelle, ils se sont hérissés de tarifs démesurés, d'exclusions, de prohibitions, parce qu'ils y ont vu leur intérêt du moment. Ils y ont, en effet, trouvé d'abord un double avantage; ils ont favorisé, par la protection, un immense développement de travail national et d'industrie sur le sol américain; ils ont, de plus, obtenu par les douanes l'argent dont ils avaient besoin pour payer ce que leur avait coûté leur guerre civile, pour éteindre en grande partie une dette colossale. Les États-Unis ont sans doute fait, d'une certaine manière, une habile opération; ils se flattent encore aujourd'hui de la continuer. Il n'y a qu'un malheur, c'est que, de l'excès même de la protection sont nés pour les Américains des dangers d'une autre nature, devant lesquels on se débat sans avoir trouvé jusqu'ici le moyen de s'en préserver. Les États-Unis souffrent d'une exagération de production qui a créé une véritable crise dans toutes les conditions du travail et de l'industrie. D'un autre côté, les excédens de recettes, après avoir servi longtemps à amortir la dette, ont fini par devenir un embarras de trésorerie, embarras tel qu'on ne

sait plus que faire de l'argent et que cette pléthore du Trésor peut déterminer des perturbations nouvelles. Les esprits éclairés ne le méconnaissent pas. Déjà le dernier président, M. Cleveland, avant de quitter la Maison-Blanche, avait proposé d'adoucir les rigueurs de la protection et de revenir à une certaine liberté commerciale. Ces idées se seraient-elles traduites en actes de gouvernement et de législation, si M. Cleveland avait été réélu? On ne le sait pas. Elles existaient, elles avaient été exposées dans un message qui a pu passer pour le testament politique du dernier président. Dans tous les cas, elles n'ont pas triomphé avec la présidence nouvelle de M. Harrison. Au lieu de chercher dans une politique plus libérale un adoucissement de la crise économique et financière, on n'a trouvé rien de mieux que de recourir à des expédiens au moins bizarres. On s'est flatté sans doute d'aller au même but par d'autres moyens. On n'a pas diminué la protection; on s'efforce, au contraire, de l'aggraver. On a imaginé en même temps, pour ralentir le mouvement croissant et embarrassant des recettes du Trésor, tout un système de minutieuses rigueurs douanières propres à décourager l'importation. On croit ainsi satisfaire les intérêts protectionnistes et alléger le Trésor de ses excès de richesse. C'est peut-être tout le secret de ce bill de M. Mac-Kinley qui vient de retentir en Europe, jusque dans notre parlement, comme une menace pour le commerce de tous les peuples qui ont des affaires avec les États-Unis.

Tout est réellement étrange dans ce bill ou plutôt dans les deux bills qui portent le nom de M. Mac-Kinley, membre de la chambre des représentans de Washington. L'un de ces bills, celui qui modifie les tarifs en les aggravant sur certains points, n'est pas définitivement voté; il est encore soumis au Sénat, qui semble assez disposé à le remanier, sans diminuer dans tous les cas les droits exorbitans qu'ont à payer les œuvres d'art importées aux États-Unis. L'autre bill, celui qui crée tout un ensemble de formalités administratives et douanières, est déjà voté et va dès demain entrer en vigueur. Celui-là est certainement conçu de façon à rendre presque impossible le commerce international, à livrer tout au moins marchandises et commerçans étrangers au plus singulier arbitraire, aux chances de toutes les mésaventures. Comment l'importateur se tirera-t-il d'affaire? Avant d'expédier sa marchandise, il devra présenter sa facture chez l'agent consulaire des villes où la marchandise aura été fabriquée et achetée, avec déclaration du fabricant, du propriétaire, de l'acheteur, avec indication des conditions d'achat, du prix, de la monnaie dans laquelle le paiement a été fait. A l'arrivée dans un port américain, il devra produire sa facture minutieusement détaillée devant la douane, et, à défaut d'une facture, une déclaration non moins minutieuse, signée, paraphée et certifiée sous la foi du serment. Cela fait, la douane procède arbitrairement à ses enquêtes, à ses vérifications. Si l'importateur est

soupçonné d'avoir voulu frauder dans les évaluations, il est ni plus ni moins exposé à payer 25,000 francs d'amende, même à faire deux ans de prison. Et qui en décide? qui le jugera? C'est ici une des originalités de cette législation peu rassurante. Le malheureux importateur sera jugé, sans être entendu, par un jury composé non de commerçans, mais d'experts richement dotés, désignés par le pouvoir exécutif, choisis par égales portions dans les deux partis qui divisent l'union, parmi les républicains et les démocrates. Introduire la politique dans les évaluations douanières, voilà qui peut s'appeler une garantie! Il est certain que, si on a voulu, par des excès de réglementation et par la manière dont cette réglementation sera appliquée, élever une barrière autour des États-Unis, on ne pouvait imaginer rien de mieux.

Que ce bill Mac-Kinley, puisque c'est ainsi qu'il se nomme, ait excité quelque émotion en Europe, surtout dans le monde du négoce, c'est assez naturel et assez légitime apparemment. Toutes les nations industrieuses et commerçantes qui ont des affaires avec l'Union américaine sont intéressées à pouvoir compter sur quelque sécurité, — sur quelques garanties dans leurs transactions. La France, dont le commerce avec les États-Unis dépasse un demi-milliard, peut se sentir particulièrement touchée, et ce n'est pas sans quelque apparence de raison que la question a fait récemment l'objet d'une interpellation dans notre parlement, que M. le ministre des affaires étrangères a été interrogé. Malheureusement, c'est là une de ces questions qu'il est plus commode de soulever que de résoudre, et si M. le ministre des affaires étrangères, comme il l'a dit, a rencontré quelque froideur auprès des cabinets de l'Europe, malgré une évidente communauté d'intérêts, rien n'est peut-être plus aisé à expliquer : c'est qu'une intervention collective ou concertée, ne fût-ce bien entendu qu'une intervention diplomatique, risquerait d'avoir plus d'inconvéniens que d'avantages et pourrait être tout simplement déclinée à Washington ; c'est qu'on ne se soucie pas d'aller au-devant d'un échec en mettant en jeu l'orgueil américain. En définitive, les États-Unis sont maîtres de leurs tarifs; ils sont même jusqu'à un certain point maîtres de leurs réglementations douanières. Ils abusent d'un droit, — qui n'est pas moins un droit. De plus, ce droit, qu'ils poussent à la dernière exagération, tient à toute une politique qu'ils ne déguisent pas, qui ne se pique nullement de bienveillance à l'égard de l'Europe. Ils s'inquiètent fort peu de l'Europe, de son commerce ou de ses remontrances. Il faut voir les choses comme elles sont pour ne s'exposer ni aux illusions, ni aux fausses démarches. Le plus clair est que ce qui se passe à Washington est la démonstration la plus éclatante des dangers du protectionnisme à outrance et que, si on entre dans cette voie d'exclusions, de représailles, le monde risque de perdre bientôt le sens des traditions libérales qui ont fait la civilisation.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le 15 juillet la rente 3 pour 100 était cotée 91.52, l'Amortissable 93.85, le 4 1/2 106.85. Le marché de nos deux rentes 3 pour 100 était en pleine reprise, sous l'action de nombreux rachats du découvert qui s'était formé au commencement du mois, rachats motivés eux-mêmes par l'importance du concours qu'ont apporté au marché les capitaux provenant des paiemens de coupons et de dividendes.

La hausse qui a résulté de cette nouvelle situation de place, analogue à celle qui, le mois précédent, avait porté la rente 3 pour 100 à 93 francs, coupon détaché, ne nous semble pas, il faut l'avouer, de très bon aloi. Elle est faite principalement par une spéculation qui vise à l'établissement de hauts cours pour que des ventes sérieuses puissent s'opérer avec plus de facilité et surtout laissent d'importans bénéfices aux banquiers qui auront su les effectuer en temps opportun. Le mouvement est, il est vrai, secondé par l'afflux des capitaux disponibles que n'effraient pas les cours élevés de nos fonds publics, et qui redoutent au contraire les aventures où sont entraînés les placemens en valeurs argentines ou brésiliennes et même les capitaux engagés dans des valeurs étrangères comme le Turc, l'Italien et l'Extérieure.

C'est donc la faveur de plus en plus marquée que les petits capitalistes manifestent pour notre rente nationale, à la suite de tant de mécomptes accumulés depuis plusieurs années dans les autres placemens, qui explique le relèvement auquel nous venons d'assister depuis le commencement de juillet. Le 3 pour 100, en effet, compensé à 91.30 le 1er du mois, a été porté vendredi dernier jusqu'à 92.95. L'amortissable, compensé à 93.40, a valu 94.95 le même jour. Le 4 1/2 lui-même s'est avancé de 106.85 à 107.35.

Ces cours extrêmes n'ont pu être maintenus. Ils étaient en contradiction flagrante avec les inquiétudes assez sérieuses que ne peut manquer de suggérer l'état politique actuel de l'Europe. Des difficultés et des tiraillemens de toute sorte au milieu desquels se poursuivent, à la chambre et au sénat, les débats relatifs à la loi sur les contributions directes et à la nouvelle législation des sucres, le marché n'est nullement disposé à concevoir le moindre souci. Un peu plus tôt, un peu plus tard, les deux lois, même tronquées ou transformées par une série d'amendemens victorieux, finiront bien par être votées, et le parle-

ment se décidera à entrer en vacances. Mais la spéculation ne peut traiter avec la même désinvolture les incidens qui viennent de se produire et ceux que l'on attend encore à propos de l'affaire bulgare.

La note remise au sultan, de la part du gouvernement de Saint-Pétersbourg, par le ministre de Russie à Constantinople, a causé un sérieux émoi à Vienne et ne pouvait laisser indifférens les autres cabinets. De quelque façon que l'on considère cet acte diplomatique, et quels que soient les commentaires que lui ont donnés certaines feuilles qui passent pour refléter la pensée du ministère des affaires étrangères de Russie, la remise de cette note est l'indice d'un changement d'attitude du tsar à l'égard des événemens dont l'Europe orientale est le théâtre.

Les termes de la note sont formels : « La décision de donner les bérats (investiture) aux évêques bulgares, malgré les assurances contraires, constitue une offense pour la Russie, parce que ces bérats sont donnés sur la demande de M. Stamboulof et sur la pression de certaines puissances qui ont intérêt à soutenir le gouvernement chancelant de Ferdinand de Cobourg, gouvernement ostensiblement hostile à la Russie. Cet acte constitue donc une provocation à l'égard de la Russie. » Cette déclaration a été faite à la Porte le vendredi 25 courant. La portée en est atténuée par le langage du *Nord* qui croit savoir que le gouvernement russe, dans l'affaire bulgare, conformera sa conduite à celle des autres puissances, c'est-à-dire attendra simplement le dénoûment de la tragi-comédie jouée par les usurpateurs de Sofia. Il est difficile cependant de ne pas voir dans la note du 25 le point de départ d'une action plus énergique, la fin peut-être de la politique de non-intervention.

Ce qui rend l'incident réellement sérieux est le parti-pris, attribué à la Porte, de ne tenir aucun compte de la note de la Russie. Fort de l'appui assuré de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie et de l'Angleterre, le sultan passerait outre et octroierait les bérats aux évêques bulgares. Une dépêche de Constantinople du 27 février annonce que les choses se sont ainsi passées, en effet, et que l'iradé octroyant les bérats a été promulgué le 26. Si l'on rapproche de ces faits une dépêche adressée de Vienne au *Daily News*, aux termes de laquelle le retour du prince Ferdinand de Cobourg à Sofia le 2 août serait immédiatement suivi de la déclaration de l'indépendance de la principauté et de la proclamation du prince comme roi de Bulgarie, on doit admettre que l'état des affaires dans la péninsule des Balkans est tout au moins menaçant pour la tranquillité d'une partie, sinon de la totalité, du continent européen.

Tous les fonds publics ont naturellement fléchi sur ce nouvel aspect des choses. Le 3 pour 100 français a reculé de 92.95 à 92.60, l'Amortissable de 94.95 à 94.55, le 4 1/2 de 107.35 à 106.90. L'Italien, qui

de 93.12 avait été porté, par un élan aussi brusque que celui de la rente française, à 94.35, a été ramené à 93.65. Les fonds russes se sont assez bien tenus, mais le Hongrois a perdu le cours de 89, un instant reconquis, et les valeurs turques ont été de nouveau arrêtées dans leurs velléités d'amélioration.

Le recul de l'Italien n'a rien qui doive surprendre dans l'état actuel économique et financier de la Péninsule. La loi instituant le Crédit foncier a été promulguée, mais il s'agit maintenant de franchir les difficultés du passage à l'exécution. Le marché de Berlin s'est notablement refroidi à l'égard des valeurs italiennes. La dernière émission des obligations de chemins de fer de la Méditerranée a été un insuccès. Les titres de rente italienne, à peine négociés à Berlin, sont renvoyés dans la péninsule. Les places allemandes sont donc saturées, et c'est ailleurs que le gouvernement de Rome doit chercher des concours. La *Tribuna* affirme cependant qu'un nouveau groupe berlinois a offert de prendre pour 8 millions d'actions de l'institut foncier, mais ce groupe serait représenté par une banque d'importance secondaire. C'est une médiocre garantie pour le placement de 50 millions d'actions et de 200 millions de lires en obligations.

Le cabinet italien a fait démentir toute intention de rétablissement de l'*affidavit*. Ce démenti est en quelque sorte commandé par l'état du change de plus en plus défavorable pour l'Italie. Ce pays consomme plus qu'il ne produit ; les cinq premiers mois de l'année présentent une augmentation de 43 millions sur les importations et une diminution de 40 millions sur les exportations ; l'exportation des vins a diminué de 28 millions, celle des soies de 26. Ce sont là des constatations déplorables pour l'avenir financier du royaume, l'Italie ne pouvant trouver dans le produit de ses exportations l'or nécessaire pour le service de sa dette.

L'Extérieure a dépassé 75, atteint 75 1/2 et est revenue à 75 1/8. Les grèves se multipliant à Barcelone et dans plusieurs autres villes du nord-est, la Banque d'Espagne se débattant contre des difficultés presque insurmontables, une nouvelle administration s'installant au pouvoir et cherchant sa voie au milieu des écueils, voilà le tableau que présente la Péninsule ibérique. Cependant les cours de la rente se maintiennent à cause de l'attrait du revenu élevé qu'elle offre, et il est probable qu'à moins d'événemens imprévus dans le reste de l'Europe, les choses resteront ainsi jusqu'à ce que, au printemps de 1891, les nouvelles chambres aient autorisé une opération d'ensemble pour la consolidation de la dette flottante et la liquidation des déficits successifs des dernières années.

Depuis près de quinze jours les télégrammes de Buenos-Ayres représentaient le marché de cette ville comme atteint d'une panique qui semblait augmenter d'intensité à chaque dépêche nouvelle. On a enfin

appris qu'une insurrection avait éclaté contre le président en exercice, M. Celman, que la guerre civile ensanglantait les rues de la ville, que les troupes insurrectionnelles gagnaient du terrain, que déjà la marine et l'artillerie avaient pris fait et cause pour l'insurrection, et que celle-ci était à peu près victorieuse, M. Celman ayant dû prendre la fuite.

La chute du président actuel sera peut-être un bien pour les finances argentines : on rendait en effet le premier magistrat de la république responsable de toutes les fautes commises, de tous les désastres menaçans. Quoi qu'il en soit, l'insurrection ne pouvant édifier aucun gouvernement régulier sur les ruines de celui qu'elle renverse, la crise actuelle ne pouvait être que funeste au point de vue de la tenue des cours des valeurs argentines. Le 5 pour 100 a perdu le prix de 400 fr., et oscille entre 375 et 395. L'obligation de la Compagnie française des chemins argentins a fléchi à 375. Les 6 pour 100 des provinces se tiennent assez péniblement au-dessus de 300 francs.

La souscription publique à l'emprunt de la Daïra-Sanieh nouvelle, pour la conversion ou le remboursement de l'ancienne Daïra, opération dont la Banque de Paris et des Pays-Bas avait pris charge, n'a que médiocrement réussi. Elle s'est heurtée au début à de puissantes hostilités. En outre, le type du nouveau titre, 500 francs, rapportant 20 francs par an, émis au pair, sans plus-value possible, n'était guère attrayant.

Le Crédit lyonnais, le Crédit industriel et la Société lyonnaise ont été moins heureux encore avec les cent mille obligations de la Compagnie des chemins de fer portugais, offertes au public le 23 juillet. La souscription n'a été que partiellement couverte. Le produit de l'emprunt était destiné, pour un tiers, à la conversion d'anciennes obligations 4 1/2 pour 100, et pour le reste à l'achèvement des lignes en construction. Les résultats sont à peine suffisans, de l'aveu même des banquiers émetteurs, pour assurer l'achèvement des travaux.

On annonce l'émission, dans un délai très court, en Angleterre et en Allemagne, d'un emprunt mexicain 6 pour 100, au montant de 6 millions de livres sterling, contracté à 89 pour 100 par un groupe financier composé de la maison Gibbs à Londres, de la Banque nationale du Mexique et de la maison Bleichroeder de Berlin.

Les titres des sociétés de crédit ont peu varié de cours. La Banque de Paris a fléchi de 813 à 806, le Crédit lyonnais s'est avancé de 748 à 755, le Crédit foncier de 1,238 à 1,245.

Les actions de nos grandes compagnies ont monté de 15 francs, en moyenne, pendant la seconde moitié de juillet.

Les valeurs industrielles sont sans changement. Le Rio-Tinto a reculé de 590 à 572.50.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

FRAGMENT DES MÉMOIRES MILITAIRES DU COLONEL VIGO ROUSSILLON (1793-1837)

DERNIÈRE PARTIE (1).

III.

Ainsi que nous l'avons dit, l'une des causes déterminantes de l'expédition de Syrie avait été l'avis, reçu par le général en chef, que les Turcs, soutenus par les Anglais, avaient réuni deux armées, l'une à Rhodes, l'autre en Palestine. Celle-ci avait été détruite à la bataille du Mont-Thabor.

Le général en chef avait dit à l'armée, dans un ordre du jour qu'il lui avait adressé à son retour de Syrie, « qu'en restant quelques jours de plus devant Acre, il eût pu prendre le pacha dans son palais, mais que la saison des débarquemens l'avait rappelé en Égypte. »

Cette allégation risquée n'avait trompé personne. Cependant, on pouvait soutenir que le but de l'expédition de Syrie avait été atteint, en partie, par la prise de Jaffa. En effet, en détruisant les grands magasins qui y avaient été préparés par les Turcs, on avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

enlevé à leurs troupes, au moins pour la campagne de 1799, les moyens de franchir le désert et de combiner une nouvelle attaque avec la seconde armée, dont on n'avait encore aucune nouvelle. Il était donc impossible qu'en ce moment une autre armée turque arrivât par ce chemin en Égypte pour donner son concours aux mécontens ou aux troupes qui devaient tenter un débarquement sur les côtes.

Le 14 juillet 1799, les grenadiers de la division quittèrent le Caire, sous prétexte d'accompagner le général en chef dans une visite qu'il voulait faire aux Pyramides. Le but réel de ce mouvement était de s'opposer aux tentatives de Mourad-Bey, qui avait été signalé comme cherchant à se rapprocher de la côte.

Nous couchâmes à Boulaq. Le lendemain nous étions, de bonne heure, aux Pyramides. Je montai sur la plus haute. Nous déjeunâmes à son sommet; avant d'en descendre, j'y gravai mon nom avec ma baïonnette. J'étais alors sergent de grenadiers au 1er bataillon de la 32e. La grande Pyramide de Gizeh a plus de 400 pieds de hauteur.

Dans l'après-midi, un courrier, envoyé par le général Marmont, commandant à Alexandrie, apporta au général en chef la nouvelle qu'une flotte turque et anglaise venait de mouiller à Aboukir, et que cette flotte semblait avoir des troupes à bord.

Aussitôt, le général Bonaparte nous donna l'ordre de nous mettre en marche pour Ramanieh. Des ordres furent aussi expédiés à toutes les troupes disponibles, pour les y concentrer à marches forcées. Nous passâmes une partie de la nuit sur notre ancien champ de bataille d'Embabeh. Nous y fûmes rejoints par le reste de la division (4e légère, 18e et 32e demi-brigades de ligne). Nous séjournâmes à Ramanieh pour y attendre la division Lannes. Quand elle fut arrivée, nous fûmes coucher, par une marche forcée, à deux petites lieues du fort d'Aboukir.

Nous fîmes, ce jour-là, quatorze lieues et subîmes les mêmes privations que nous avions éprouvées un an auparavant sur ce même terrain. Vers le soir, nous trouvâmes deux citernes, on s'y battait pour boire. On fit halte, je m'endormis; on partit sans me réveiller. Il paraît que je dormais bien profondément, car je n'entendis rien.

A mon réveil, il faisait une nuit profonde, j'appelai en vain mes camarades, il n'y avait plus personne auprès de moi. L'obscurité ne me permettait pas d'étudier, sur le sable, la trace des pas de la demi-brigade; j'essayai de la suivre en tâtant, mais je ne pus y réussir. Je pensais que mes camarades devaient être dans cette plaine basse qui forme la presqu'île d'Aboukir, mais ils n'avaient pas de feux. En les cherchant, je m'égarai de plus en plus. Il s'en

fallut de peu que je ne tombasse au milieu de l'armée turque. Je marchais en prêtant attentivement l'oreille, je n'entendais rien. J'errai jusqu'à l'aurore; au point du jour, j'eus le bonheur de rejoindre ma compagnie. On battait la générale dans tous les corps.

Les Turcs avaient effectué leur débarquement le 14 juillet, et enlevé d'assaut la redoute qui protégeait le village d'Aboukir. Privé de l'appui de la redoute, le fort avait dû capituler. Quatre cents Français, qui défendaient les deux ouvrages, avaient eu tous la tête coupée, et Marmont, accouru d'Alexandrie avec 1,200 hommes pour soutenir ses postes, n'avait pas osé se compromettre contre des forces qui paraissaient très supérieures aux siennes.

Bataille d'Aboukir.

Notre petite armée était réunie dès le matin; elle ne comprenait encore que les divisions Lannes, Bon et Murat, soit environ 6,000 hommes. Les Turcs avaient débarqué 18,000 janissaires, qui étaient une excellente infanterie. Ils avaient une bonne artillerie, servie par des canonniers anglais. Leurs positions étaient flanquées par les feux de l'escadre.

Le général Bonaparte, après avoir examiné la position de l'ennemi, se décida à l'attaquer immédiatement. Il réunit les officiers et les sous-officiers au centre. Il nous dit que le sort de l'armée entière dépendait du combat que nous allions livrer; que la mort ou l'esclavage serait le sort des vaincus, qu'il connaissait assez les braves qu'il avait l'honneur de commander pour être bien persuadé qu'ils mourraient tous, ou qu'ils seraient vainqueurs.

L'on se prépara, tout de suite, à combattre; il n'était pas un soldat qui ne comprît qu'il s'agissait de vaincre ou de mourir. En ce moment, le général en chef avait repris sa lunette et étudiait le terrain quand un boulet emporta un aide-de-camp qui était auprès de lui, et alors, toute cette armée, qui, la veille, lui avait dit des injures pendant une marche longue et pénible, qui semblait depuis longtemps fort détachée de lui, poussa un cri de terreur. Tout le monde trembla pour les jours de cet homme, qui nous étaient devenus si précieux, alors que, peu d'instans avant, il était généralement maudit (1).

Les Turcs occupaient, outre le fort et la redoute dont j'ai parlé, une ligne de défense plus avancée, appuyée à deux mamelons de sable situés, l'un sur le bord de la mer, l'autre sur le bord du lac

(1) La phrase est textuelle. Elle exprime assez exactement l'état des esprits à l'égard de Bonaparte. Depuis l'expédition de Syrie, il était de moins en moins populaire dans l'armée. (P. V. R.)

Mahadieh. Entre les deux se trouvait un village, qu'ils occupaient aussi. Leur camp était formé par le village retranché d'Aboukir.

Leur première ligne se trouvait à une demi-lieue de la seconde. Elle était occupée par environ 6,000 hommes. Nous attaquâmes les deux mamelons des ailes.

Le général Lannes enleva le mamelon de droite; le général Destaing, qui nous commandait, celui de gauche, pendant que le général Murat faisait filer sa cavalerie le long du lac Mahadieh. Après une assez vive résistance, nous délogeâmes les Turcs, qui, se voyant tournés, voulurent se retirer, mais la cavalerie les chargea, les coupa de leur seconde ligne de défense et les sabra presque tous, en les poussant vers la mer; comme ils ne voulaient pas se rendre, on les y fit noyer.

Lannes et Destaing se rabattirent vers le village, qu'ils attaquèrent de droite et de gauche. L'ennemi s'y défendait courageusement, espérant être soutenu par sa seconde ligne. En effet, une colonne sortit du camp retranché d'Aboukir; mais bientôt mitraillée de front, fusillée par nous et prise en flanc par la cavalerie, elle fut refoulée avec pertes. Pendant ce temps, nous enlevions le village du centre. Ses défenseurs furent ou tués sur place ou sabrés par la cavalerie et jetés à la mer.

Ainsi la première ligne était emportée, quatre ou cinq mille Turcs avaient déjà péri. Le général en chef qui, d'abord, avait songé à refouler les Turcs dans la presqu'île et à attendre les divisions Kléber et Reynier, pour les attaquer de nouveau, prit le parti de poursuivre immédiatement les avantages obtenus. En conséquence, nous reçûmes l'ordre de marcher contre la seconde ligne de défense.

Nous nous formâmes en colonnes par pelotons. La division Lannes à la droite, le centre composé d'un bataillon de la 18e et d'un bataillon de la 32e et des troupes de la garnison d'Alexandrie; le 1er bataillon de la 32e, dont je faisais partie, à l'extrême gauche, le long de la mer.

Le centre tenta un assaut sur la redoute qui formait le saillant du village d'Aboukir. Cette redoute avait un bon fossé, elle était fraisée et palissadée. Elle était protégée par le feu du fort, qui la dominait, et flanquée par deux tranchées avec parapets qui traversaient toute la presqu'île et qui étaient remplies d'Osmanlis. En outre, la flotte, partagée en deux escadres, balayait de son artillerie les abords de cette redoute. Les deux bataillons du centre ne purent franchir le fossé de la redoute et furent obligés de reculer pour se rallier.

Encouragés à cette vue, les Turcs firent une sortie générale de la redoute et de leurs retranchemens pour couper des têtes et

poursuivre le centre. Mais celui-ci, déjà rallié, les reçut vigoureusement et avec sang-froid. Pendant ce temps, la division Lannes, qui avait continué de filer à l'extrême droite, s'aperçoit que la redoute est à peu près dégarnie. Elle y court aussitôt, y entre par la gorge, couronne les parapets et s'y maintient malgré le feu violent des escadres. Quand les Turcs virent la redoute occupée derrière eux, ils voulurent y rentrer, mais ils furent reçus par un feu meurtrier partant de tous les parapets. Pendant que ceci se passait, le 1er bataillon de la 32e avait aussi continué de se porter en avant, par la gauche, de façon à tourner également les Turcs par leur extrême droite. Nous nous étions formés en bataille sur le terrain qui se trouvait entre la gorge de la redoute et la mer, en potence derrière le retranchement des Turcs. Nous fûmes là sur le point de prendre une chaloupe anglaise, portant un personnage que l'on crut être le commandant de l'escadre, sir Sydney-Smith. Il ne s'en alla pas sans avoir été, du moins, bien salué à coups de fusil.

Les Turcs qui étaient sortis pour suivre notre centre, ne pouvant rentrer dans la redoute, furent obligés de passer sous le feu de deux de ses faces, pour se rejeter vers nous, et nous leur barrions le passage. Ils étaient comme affolés. Ils arrivaient en désordre, en foule confuse. Le nombre en était si grand que nos soldats n'osaient pas frapper les premiers qui se présentèrent; mais bientôt on s'aperçut qu'éperdus, ils ne se défendaient pas, et ne cherchaient qu'à se sauver ; le bataillon tomba sur cette masse informe à coups de baïonnette. Là se produisit une scène de carnage horrible. Pris entre la redoute, qui les fusillait, le centre qui les talonnait, et notre bataillon, qui était sur leur flanc, ces malheureux Turcs furent presque tous massacrés.

Nous marchâmes pêle-mêle avec les fuyards, au village qu'il fallait traverser pour aborder le fort ; mais là s'engagea, dans les rues, un combat plus meurtrier pour nous.

Ce village d'Aboukir formait le camp des Turcs. Le séid Mustapha-Pacha, général en chef du corps expéditionnaire, s'était réfugié, avec ses janissaires, dans l'une des principales maisons. La compagnie de grenadiers, dans laquelle je servais, attaqua cette maison. Nous essayâmes d'enfoncer la porte. Nous nous serrions contre les murs, ce qui gênait les Turcs pour tirer sur nous, mais, de la terrasse, ils assommèrent plusieurs grenadiers avec de grosses pierres, des meubles et tout ce qui leur tombait sous la main, même des couffins pleins de sacs d'argent. Enfin, la porte céda et nous nous précipitâmes dans la cour. J'étais en tête. Un Turc furieux vint à moi, le sabre à la main. Je pouvais le tuer en faisant feu

sur lui, mais je voulais ménager mon coup de fusil, pour un danger plus grand. Je baissai ma baïonnette. Le Turc leva le bras pour me donner un coup de sabre sur la tête, je saisis ce moment pour le frapper; mais avec la main gauche il para mon coup. Heureusement, je m'étais ménagé. Je doublai rapidement, la main du Turc avait continué son mouvement, je me précipitai sur lui en lui enfonçant ma baïonnette dans la poitrine. Il tomba à la renverse. Je lui mis un genou sur l'estomac et lui ôtai son sabre, il me l'abandonna et saisit, à sa ceinture, un poignard que je n'avais pas aperçu. Me relevant alors brusquement, je lui donnai avec son propre sabre un coup en travers du corps qui le coupa presque en deux. C'était une excellente lame, qui m'aurait certainement fendu la tête, si ce Turc avait paré mon deuxième mouvement.

Ce succès m'avait enhardi. J'aperçus un escalier, je m'y précipitai à la tête des grenadiers et le gravis à la course. Comme j'arrivais à la plus haute marche, ma baïonnette baissée en avant, un nègre qui était caché la saisit. Je ne pouvais être secouru par les grenadiers; l'escalier était si étroit que l'on ne pouvait le monter que un à un. Je fus contraint de tourner mon fusil de biais, en cédant au mouvement de celui qui tenait la baïonnette, puis avec l'index de la main droite, je pressai la détente et lâchai le coup dans le corps du nègre, qui tomba raide mort. D'autres Turcs, qui étaient embusqués, saisirent ce moment pour fondre sur moi, le pistolet à la main. J'étais désarmé, les grenadiers placés derrière moi me crurent mort et firent un mouvement rétrograde. Le brave Désert, fourrier de la compagnie, les arrêta. Ma mort me paraissait certaine; j'avais plusieurs pistolets sur la poitrine, quand un des Turcs me dit en arabe que, si je voulais les protéger, ils se rendraient. Je ne demandais pas mieux. Je leur dis de poser les armes, et qu'il ne leur serait fait aucun mal. Ils le firent aussitôt. Mais, dans ce moment, des coups de fusil partirent d'une maison voisine, et un grenadier fut tué sur l'escalier où nous étions. Ses camarades furieux se précipitent et m'entraînent dans l'intérieur des chambres, tuant tous ceux qu'ils y rencontrent. Je criais, en vain, qu'ils s'étaient rendus, on ne m'écoutait pas. J'entrai dans une grande chambre où était le pacha. Des janissaires, sans arme, l'entouraient et paraient, avec leurs bras nus, les coups de sabre et de baïonnette qu'on lui portait. J'en vis qui, ayant un bras coupé, tendaient l'autre pour garantir leur général. Quel exemple d'attachement! Je cherchais aussi de toutes mes forces à protéger le pacha, que je considérais comme mon prisonnier.

Cependant, le capitaine Sudrier, commandant la compagnie, étant arrivé, me vint en aide et nous parvînmes à sauver le pacha,

qui en fut quitte pour la perte de trois doigts, tranchés par un coup de sabre (1). Il fut amené prisonnier au général en chef.

En sortant de cette maison, pour chercher de nouveaux combats, je rencontrai le général Junot, qui me dit :

— Sergent de grenadiers, avez-vous de l'honneur ?

— Autant que vous pouvez en avoir, mon général.

— Eh bien, prenez huit grenadiers de bonne volonté, marchez droit au fort, et je vous suis. Je vous fait lieutenant sur le champ de bataille.

— L'ambition ne me ferait pas faire un pas, mon général ; mais vous l'ordonnez, j'obéis !

Je demandai des grenadiers de bonne volonté, mais comme ils connaissaient la folie de l'entreprise et le péril qui y était attaché, aucun ne se présenta.

J'aurais pu leur ordonner de me suivre, tous l'auraient fait et auraient péri. Je me bornai à leur dire :

« J'y vais, je ne pense pas que l'on me laisse aller tout seul. »

Je partis suivi d'un caporal, nommé Gentil, qui eut un bras cassé tout de suite. Je continuai seul.

J'avais remarqué tout près de là, hors des maisons du village, deux vieux janissaires gardant chacun un drapeau. J'eus envie de les leur prendre. Je reçus, en les approchant, leurs deux coups de carabine, dont l'un perça mon chapeau. Je les ajustai tous les deux, à mon tour, en enfilade. J'étais à dix pas. Mon fusil rata. Je le réarmai, il rata de nouveau. S'il avait pris, je les étendais. J'avais mis douze quartiers de balle dans mon fusil qui, jamais, jusque-là, n'avait raté.

Tout à coup, une vive fusillade part sur moi des croisées et des terrasses. Je reçus aussitôt, sur la cuisse droite, un coup si violent qu'il me fit tomber. Remis de ma chute, je me mis en mesure de ramasser mon fusil et mon chapeau. J'entendis, en ce moment, le général Junot qui était à l'abri, derrière une maison, dire très haut : « J'aurais parié qu'il n'irait pas loin ! » Après avoir ramassé mon fusil d'une main, mon chapeau de l'autre, et au milieu des balles qui recommençaient à pleuvoir sur moi, je me sauvai derrière la maison où se trouvait le général. Là je vis que je n'avais qu'une très forte contusion, une balle de gros calibre avait cassé mon fusil sur ma cuisse, sans que j'eusse pu m'en rendre compte. J'en fus quitte pour une douleur très vive qui finit par se dissiper peu à peu.

(1) Sur le brevet de sous-lieutenant à la 32e demi-brigade, établi au Caire et reproduisant les états de services de M. Vigo Roussillon, on lit ceci :

« Cet officier est entré le premier dans la maison où s'était réfugié le pacha qui fut fait prisonnier à Aboukir. — Signé : Bonaparte. »

La nuit mit fin au combat.

Presque toutes les batailles se ressemblent ; celle d'Aboukir, par la situation qui nous était faite et la disproportion des forces qui y combattirent, ne ressemble à aucune.

Les soldats que nous avions eu à combattre n'étaient pas de ces misérables fellahs qui composaient l'infanterie des mamelucks dans nos batailles précédentes ; c'étaient de braves janissaires, portant un fusil sans baïonnette, le rejetant en bandoulière sur le dos, après s'en être servis, puis s'élançant sur l'ennemi le pistolet et le sabre à la main. Ils avaient une artillerie nombreuse et bien servie et plus encore, le concours de l'artillerie de gros calibre des deux flottes anglaise et turque.

Cependant dans ce combat, 6,000 Français détruisirent 13,000 ou 14,000 Turcs. Je n'avais jamais vu un aussi petit nombre d'hommes en tuer un si grand.

De toutes les batailles qu'a livrées Bonaparte, y compris Rivoli et Castiglione, en Italie, celle d'Aboukir est la plus glorieuse pour lui et pour la nation. Là il fut réellement général en chef. Il développa tous ses talens, montra du courage personnel, en chargeant à la tête du 14e dragons, et sut profiter des fautes de ses adversaires avec le plus heureux à-propos.

Au moment où le combat allait s'engager, Berthier, son chef d'état-major, lui dit, devant nous :

« Mon général, quelle est la troupe que vous désignez pour la réserve ? »

Bonaparte répondit à voix haute :

« Une réserve ! me prenez-vous pour le général Moreau ? »

Et, en effet, à quoi bon une réserve pour une troupe qui, jusqu'au dernier homme, doit vaincre ou mourir ?

Le combat avait été rude. Nous avions 1,300 ou 1,400 hommes hors de combat. La plus grande partie des blessés étaient gravement atteints ; beaucoup étaient estropiés par le feu prodigieux de l'artillerie de l'escadre.

Mais tout n'était pas fini.

Les débris de l'armée ennemie étaient resserrés dans le fort et la moitié du village d'Aboukir. Nous en occupions l'autre moitié. Le soir, nous fûmes relevés par d'autres troupes. Nous fûmes coucher sous les tentes turques, derrière la grande redoute.

La journée du 26 fut tranquille, on se reposait des deux côtés.

Le 27, nous étions de tranchée, car il s'agissait d'un véritable siège. Nous travaillâmes la nuit à nous organiser défensivement et à nous couvrir par des retranchemens et des traverses, dans les rues où se trouvaient nos postes avancés.

La compagnie de grenadiers formait la tête des avant-postes de

droite, celle de voltigeurs couvrait les avant-postes de gauche. Celle-ci s'était barricadée dans un santon (sorte de chapelle arabe) isolé.

Dès le point du jour, l'ennemi commença à tirailler, et le feu continua toute la journée, sans grands résultats. On se tâtait!

Le 28 juillet, dès le matin, nous vîmes appareiller l'escadre légère des ennemis, qui se partagea en deux divisions. Elles vinrent mouiller près de la côte de façon à pouvoir croiser leurs feux sur le village. Aussitôt qu'elles furent mouillées, elles ouvrirent sur nous un feu très vif, et, en peu d'instans les maisons qui nous protégeaient furent criblées. Le fort tirait aussi sur notre front, de façon que nous étions canonnés de trois côtés.

Après que l'on eut ainsi préparé leur attaque, les Turcs se portèrent en avant et attaquèrent nos postes bravement. Nous les reçûmes de même et les contînmes. Mais bientôt nous nous aperçûmes qu'ils cheminaient, à droite et à gauche de la rue que nous occupions, ce qui était facile dans des maisons en terre. Ils avaient fait communiquer toutes les maisons d'un même côté, par une longue galerie, et s'étaient ainsi avancés à couvert jusque sur nos derrières. (Nous ne connaissions pas ce genre d'attaque.) Quand ils nous eurent ainsi tournés, ils percèrent des créneaux dans ces maisons et ils nous tiraient de là à bout portant. En peu de temps, la compagnie de grenadiers perdit deux officiers et la moitié de son effectif. Je fus envoyé près du commandant de la réserve du bataillon, pour lui faire part de notre situation qu'il ne pouvait voir, et lui dire que, si l'on ne portait pas promptement du secours à cette compagnie, elle était complètement perdue. Le commandant Nugues, qui commandait la réserve, voulut voir par lui-même et me dit de le guider. En arrivant près de nos postes, on nous tira plusieurs coups de carabine des terrasses des maisons. Le colonel Darmagnac, commandant la 32e, arrivait au même moment. Il me dit:

— D'où tire-t-on?

— De cette maison, répondis-je, en allongeant le bras pour la désigner.

Le commandant regarde par-dessus mon épaule. Un coup part; la balle perce le parement de ma manche, suit mon bras, sans le toucher, et tue raide le commandant Nugues. Le colonel me dit: « Engagez les grenadiers à tenir bon, je vais vous envoyer du secours. » Je repartis.

Quand j'arrivai à la compagnie, elle était de plus en plus compromise. Les Turcs nous tiraient, des terrasses au-dessus de nos têtes, des maisons voisines, à bout portant; un instant après, toutes nos communications étaient coupées. Presque tous nos grenadiers

étaient hors de combat. Il ne nous restait d'autre moyen de salut que de sauter par-dessus nos retranchemens et les Turcs qui étaient déjà dans le fossé; de tourner à gauche dans la grande rue du village que le feu du fort enfilait et de rejoindre la demi-brigade. Nous prîmes ce parti, le lieutenant Isnard, moi, et environ vingt-cinq grenadiers, la plupart blessés aux membres supérieurs. Nous sautâmes par-dessus notre retranchement, nous faisant jour à coups de baïonnettes, bien peinés d'abandonner les blessés qui ne pouvaient pas nous suivre et qui nous imploraient de ne pas les quitter. Ces malheureux eurent tous la tête tranchée quelques instans plus tard. Nous partîmes à la course. Les Turcs qui occupaient les maisons nous criblaient de coups de fusil. Je ne pus bien voir ce qui se passait autour de moi, je courais tant que je pouvais, et l'on me tirait pour ainsi dire au vol. J'arrivai à un poste de la demi-brigade suivi de *six* grenadiers. Ces six hommes et le fourrier furent les seuls avec moi qui aient survécu. Le reste périt sur place ou en route par le feu des Turcs et peut-être aussi par celui des Français. Le lieutenant Isnard avait été tué.

Le mouvement que nous venions de faire avait découvert nos voltigeurs, mais comme leur poste du santon était isolé, ils s'y étaient barricadés. Il fallut, pour les dégager, recommencer le combat, aller comme les Turcs à la sape, de maison en maison, et les en chasser successivement pour reprendre nos postes de tranchée; ce qui ne put se faire sans perdre beaucoup de monde. Naturellement, des deux côtés, on ne faisait pas de prisonniers.

Le soir de cette journée (28 juillet 1799) la compagnie de grenadiers du 1er bataillon de la 32e était complètement détruite. Les 3 officiers et 96 sous-officiers, caporaux ou grenadiers étaient hors de combat; la plus grande partie morts ou estropiés. Sur 104 hommes dont elle se composait le matin, en arrivant sur le champ de bataille, il ne restait debout que le fourrier Désert, moi et six grenadiers.

Le 29, la compagnie de grenadiers fut formée à nouveau.

Le 30 juillet, la demi-brigade fut encore de tranchée.

Il s'agissait de déloger les Turcs du reste du village. Nous mîmes en pratique leur méthode de cheminement à couvert, en perçant les maisons. Arrivé à une rue, je fus sur le point d'être écrasé par une grosse pierre, qu'un Turc que je ne voyais pas sur une terrasse, allait laisser tomber sur ma tête. Le sergent Valette, des voltigeurs, cria pour m'avertir du danger. Je fis un saut en arrière, et, d'un coup de fusil, je fis tomber le Turc avec sa pierre.

Le combat était des plus rudes. Les Turcs se faisaient tuer et ne reculaient pas.

Pour exciter les nouveaux grenadiers, je courais en avant. Au

détour d'une maison, un Turc et moi, nous nous rencontrâmes face à face. Il était en mesure de me recevoir, et plaça immédiatement le bout du canon sur ma poitrine. D'un mouvement rapide comme l'éclair, j'eus le bonheur de relever ce fusil de la main gauche, mais, le coup partant au même moment, la balle m'érafla la peau du cou et le feu prit à mon gilet de mousseline et à ma cravate. Nous étions si près, que je ne pouvais faire aucun usage de mes armes. Nous nous saisîmes l'un l'autre au corps. Je serrais le Turc sur moi pour étouffer la flamme de mes vêtemens. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir que mon adversaire était plus fort que moi (1). Il m'enleva plusieurs fois; me faisant perdre terre des pieds, il cherchait à me terrasser. De mon côté, je le serrais d'autant plus que je ne voulais pas lui laisser la faculté de se servir de ses pistolets ou du poignard qu'il portait à la ceinture. J'étais dans une situation critique, quand j'entendis courir derrière moi. Je ne pouvais détourner la tête, et cependant je craignais que ce ne fût un autre Turc. Cinq secondes me parurent longues, mais je fus rassuré quand j'entendis un caporal de la compagnie, nommé Olière, me crier :

« Tenez-le bien, je vais l'expédier! »

En effet, il lui mit le canon de son fusil sur le flanc et le tua entre mes bras.

Après un assez long combat de rues, nous parvînmes enfin à renfermer dans le fort d'Aboukir ce qui restait de l'armée turque.

Aussitôt nous ouvrîmes, à huit toises des fossés, une sorte de tranchée. On éleva des batteries qui furent armées avec des pièces de vingt-quatre et des mortiers de douze pouces, arrivant d'Alexandrie. On canonna le fort et la flotte. Un brick fut coulé bas, étant sous voiles, par une bombe tombant sur son pont. Cet incident éloigna les autres navires.

Le 2 août, les Turcs sortirent tout à coup du fort sans avoir parlementé ni capitulé. Ils étaient sans armes et avaient à leur tête le fils du pacha pris à Aboukir. Ils levaient les bras au ciel et nous présentaient leurs têtes, convaincus qu'on allait les leur couper. Ils ressemblaient à des spectres. Jamais troupe n'avait supporté des souffrances plus grandes. Depuis trois jours ils n'avaient ni mangé, ni bu une goutte d'eau. Le fort n'était plus qu'un charnier, un monceau de ruines et de cadavres.

Par le fait, la bataille avait duré cinq jours. Plus de douze mille cadavres flottaient sur cette mer d'Aboukir, qui avait été un an auparavant, jour pour jour (2 août), le linceul de nos marins. Cinq

(1) Et cependant mon père, qui avait, comme taille, $1^{m},75$, a toujours été très fort. Il avait alors vingt-cinq ans; c'est dire qu'il était dans toute sa force. (P. V. R.)

mille autres Turcs avaient péri sous nos coups. Les derniers survivans étaient entre nos mains.

L'armée ennemie avait, chose inouïe, disparu tout entière.

Cette bataille, la plus sanglante de la guerre d'Égypte, *du siècle*, si l'on tient compte du nombre des combattans, couvrit de gloire l'armée d'Orient et son général en chef.

Kléber, arrivant après la victoire, saisit Bonaparte dans ses bras et lui cria :

« Général, vous êtes grand comme le monde! »

Le 3 août, nous reprîmes le chemin du Caire, ramenant le pacha, son fils et les officiers turcs qui avaient été faits prisonniers. En deux marches nous arrivâmes à Ramanieh ; nous nous y embarquâmes sur le Nil.

La barque qui portait le général en chef était couverte de queues de pachas, de bannières et de drapeaux turcs. Le coup d'œil de l'armée embarquée tout entière et remontant le Nil était superbe! Nous arrivâmes au Caire.

Il était temps de vaincre à Aboukir! Mourad-Bey allait amener à l'armée de débarquement 3,000 mamelucks pour constituer la cavalerie qui lui manquait. L'Égypte entière devait participer à une insurrection formidable, dont le Caire allait donner le signal. On trouva, à la grande mosquée, 5,000 fusils, beaucoup de cartouches, des lances et des bâtons ferrés qui y étaient cachés. Heureusement tout fut promptement découvert, et les coupables furent sévèrement punis. C'était la seconde fois que cette ville du Caire, envers laquelle on avait usé de si grands ménagemens, conspirait contre nous. Elle devait être incorrigible.

Pour le moment, notre victoire avait consterné cette immense population ; elle était effrayée, tout rentra promptement dans l'ordre.

L'armée, n'ayant plus d'ennemis à combattre, fut mise en cantonnemens pour se reposer. La 32e fut envoyée à Menouf, dans le Delta.

L'armée jouissait de sa victoire, mais sans illusions. Elle venait de détruire, à Aboukir, la plus grande partie des forces ottomanes lancées contre elle. Comme au Mont-Thabor, elle avait remporté la victoire cette fois encore, mais demain? Demain, on devait s'attendre à recommencer, contre d'autres troupes, une lutte dans laquelle nous nous affaiblissions toujours. Nous faisions, chaque fois, des pertes cruelles et irréparables ; nous nous usions rapidement même dans nos triomphes, et tout le monde comprenait que cette expédition imprudente ne pouvait finir que par une catastrophe inévitable. Chacun de nous avait donc fait mentalement le sacrifice de son existence, mais il était bien résolu à la défendre le plus longtemps possible.

Peu de jours après notre départ du Caire, le général en chef le quitta à son tour. C'était, disait-on, pour faire une tournée dans la Basse-Égypte. Il vint, en effet, à Menouf, et passa la 32e en revue.

Il dit aux grenadiers : « Quittez ces figures tristes. Avant peu, nous irons boire du vin en France. »

IV.

Départ du général Bonaparte.

J'avais remarqué, pendant la revue, que le général en chef semblait préoccupé, il parlait bas avec Berthier et laissait paraître une certaine inquiétude; que les aides-de-camp, au contraire, et parmi eux Eugène de Beauharnais, surtout, et Marmont, avaient l'air tout joyeux. Enfin, Berthier lui annonça l'arrivée d'un bateau, qu'il attendait pour franchir la branche occidentale du Nil; alors il reprit son calme et nous quitta avec sa suite.

Nous apprîmes, quelques jours après, qu'il s'était rendu à Alexandrie et de là à la rade d'Aboukir; que le 22 août au soir, il s'était embarqué sur la frégate le *Muiron* (préparée à Alexandrie), avec les généraux Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Andréossi, les savans Monge et Berthollet et un détachement de ses guides. Le *Muiron* était escorté de la frégate le *Carrère*, des chebeks la *Revanche* et l'*Indépendant*. Le contre-amiral Ganteaume avait reçu, depuis quelque temps déjà, l'ordre de tenir ces bâtimens toujours prêts.

Il fallait traverser la Méditerranée et échapper aux croisières anglaises. Le tenter était bien hardi, mais on ne pouvait douter que l'expédition d'Égypte aurait une issue fatale. Lui aussi devait donc ou passer ou périr; et, en quittant son armée le lendemain d'Aboukir, il pouvait dire au gouvernement et à la France qu'il l'avait laissée triomphante.

Un ordre du jour nous apprit que le général Bonaparte avait désigné, pour son successeur, le général Kléber.

On sut plus tard qu'à la suite de la bataille d'Aboukir, Bonaparte avait envoyé à la flotte anglaise un parlementaire sous prétexte de proposer un échange de prisonniers, mais, en réalité, pour essayer d'avoir des nouvelles et de connaître ce qui s'était passé en Europe depuis un an. Sydney-Smith, voyant que, tous, nous l'ignorions absolument, remit à l'officier qu'il avait reçu un paquet de journaux. Celui-ci les apporta au général en chef. Bonaparte avait passé une nuit à les lire. Il prit aussitôt le parti de revenir en France,

avec les hommes auxquels il destinait des rôles dans la révolution qu'il méditait.

Tous les Français restés en Égypte furent profondément surpris par la nouvelle du départ du général en chef. L'armée n'en fut ni abattue ni découragée. Nous savions tous que, tant que Bonaparte serait en Égypte, aucune négociation ne serait engagée pour nous en tirer (1).

Le choix du général Kléber fut universellement approuvé; il avait toute la confiance de l'armée.

Le 4 septembre, mon bataillon fut embarqué sur la branche orientale du Nil. Après deux jours d'une navigation agréable, nous arrivâmes au village de Milkamar, sur la rive droite du fleuve, nous y fûmes cantonnés.

Le bruit courait que le grand-vizir commandait, en personne, en Syrie, une nombreuse armée et qu'elle allait se mettre prochainement en marche pour venir nous attaquer en Égypte.

Toutes les troupes disponibles furent rassemblées au Caire. Mon bataillon s'y rendit par eau et y arriva le 5 vendémiaire an VIII (27 septembre 1799). Nous n'y restâmes que huit jours; nous reçûmes l'ordre de partir pour Katieh. Dans cette marche, nous eûmes à traverser un torrent d'eau salée très rapide; un chasseur du 22e régiment appartenant à un détachement qui se rendait au fort d'El-Arisch, fut entraîné par le courant et allait périr. J'eus le bonheur de le sauver.

Après six jours d'une marche pénible dans les sables du désert de l'isthme de Suez, nous arrivâmes à Katieh. Nous trouvâmes là une redoute construite en troncs de dattiers. Nous établîmes à proximité, avec des branches de palmiers, un camp de huttes de feuillage. Notre camp se trouvait sur la ligne géographique qui sépare l'Asie de l'Afrique. Pendant le séjour que nous fîmes dans ce mauvais poste, nous fûmes constamment sur le qui-vive; on s'attendait à chaque instant à voir déboucher du désert l'armée du grand-vizir.

Le 5 novembre, en rentrant d'une reconnaissance, on nous lut un ordre de l'armée, qui nous apprenait que les Turcs, ayant débarqué à Lesbeh, près du bogaz (ou bouche) de Damiette, y avaient été exterminés. Les 2e et 3e bataillons de la 32e, qui se trouvaient à ce sanglant combat, y avaient fait des prodiges de valeur.

La victoire de Damiette arrêta la marche du grand-vizir, obligé

(1) Voilà bien la conséquence de l'expédition de Syrie! Le désir qui dominait cette armée était celui de revoir la patrie; et, en interdisant toute communication avec les Anglais, même pour sauver les blessés, Bonaparte avait nettement indiqué qu'il n'entendait pas céder à ce désir. Aussi ses soldats le voyaient partir sans regrets, quelques-uns avec satisfaction.

de renoncer à la diversion qu'il avait espérée vers Damiette. On jugea notre présence à Katieh désormais inutile et nous reçûmes l'ordre de partir pour aller rejoindre, à Damiette, les deux autres bataillons de la demi-brigade. Nous passâmes à Tineh et à Omfarège, où nous nous embarquâmes sur le lac Menzaleh. On ne peut se faire une idée du grand nombre de poissons qui se trouvent dans ce lac. A chaque instant, il sautait des dorades dans notre barque. Je vis aussi prendre, dans le lac Menzaleh, des canards sauvages d'une façon singulière. L'hiver approchait, et les canards étaient si nombreux que le lac en semblait couvert.

Un paysan attache sur sa tête une botte de paille, serrée par le haut, cela forme une coiffure conique, comme une sorte de chapeau chinois, qui permet à l'homme de voir un peu à travers les bords. Il prend un sac et s'enfonce dans l'eau jusqu'au cou, auquel il a attaché, avec des ficelles, quelques canards domestiques comme appelans. Les autres viennent sans méfiance nager autour de ceux-ci. Le chasseur, avec le moins possible de mouvemens, les saisit par une patte, les fait plonger et les met dans le sac sans effrayer les autres. Cette facilité de prendre des canards fait qu'à Damiette ils sont très bon marché. On en sale des quantités considérables, que l'on envoie dans toute l'Égypte et que l'on vend à vil prix.

Nous débarquâmes à Damiette, le 14 novembre, nous eûmes quelques hommes atteints de la peste. Il en mourut un certain nombre, entre autres le fourrier de la compagnie, avec lequel, peu de jours auparavant, j'avais partagé ma couverture au bivouac. Dès qu'il fut reconnu atteint de la peste, on me mit en quarantaine de l'autre côté du Nil, dans le Delta. On me logea tout seul dans un santon. Chaque jour, on m'apportait à manger, mais, comme il était rigoureusement défendu de communiquer avec moi, on déposait mes vivres sur le rivage. Le premier jour, j'eus un très violent mal de tête : voilà, me dis-je, les premiers symptômes. Je me tâtais souvent les glandes inguinales, elles devinrent douloureuses. Bon, me dis-je encore, je vais avoir le bubon; décidément j'ai la peste! A la nuit, j'entrai dans le santon, pour me mettre à l'abri de la rosée. Je me couchai à terre et je m'endormis profondément jusqu'au jour. Je me réveillai très bien portant; tous les symptômes qui m'inquiétaient la veille avaient disparu. J'en étais quitte pour la peur.

Le 17 novembre, mon bataillon fut chargé de lever des contributions dans les provinces de Menzaleh et de Mansourah. Cette mission dura un mois, pendant lequel nous fûmes presque constamment embarqués sur le Nil, le lac Menzaleh, ou les canaux.

Nous rentrâmes à Damiette le 15 décembre. A notre arrivée, tout

était en mouvement dans l'armée. On annonçait que l'armée du grand-vizir, forte, disait-on, de 80,000 hommes, s'approchait de l'Égypte par le désert et que déjà elle était arrivée devant le fort d'El-Arisch. Or Bonaparte avait coutume de dire que, pour une invasion de l'Égypte, il n'existe que deux portes : Alexandrie, si l'on arrive par la Méditerranée; El-Arisch, quand on vient de Syrie.

Bientôt le bruit courut qu'une trêve de quarante jours avait été conclue; que le général Desaix et M. Poussielgue, administrateur de l'armée, avaient été désignés par le général en chef Kléber pour aller traiter, avec les Anglais et les Turcs, de l'évacuation de l'Égypte. En effet, ces messieurs vinrent s'embarquer à Damiette, le 22 décembre 1799, sur le vaisseau anglais le *Tigre,* monté par le commodore sir Sydney-Smith; ils se rendirent ensuite, par Jaffa, au camp du grand-vizir.

Avant que l'on eût reçu de leurs nouvelles, il se produisit un cruel incident qui faillit rompre toutes les négociations.

Les Turcs, campés devant le fort d'El-Arisch, ignorant ou feignant d'ignorer qu'une trêve avait été conclue, sommèrent ce fort de se rendre. Il était commandé par un bon officier, le colonel du génie Cazals. Il refusa toute capitulation, et le siège commença.

Mais l'on avait parlé à la garnison de la trêve, de l'évacuation prochaine de l'Égypte; on en concluait l'inutilité de la défense. Il se forma dans la garnison deux partis : les braves, qui voulaient, avec le commandant, défendre le poste, et les mécontens, qui demandaient la capitulation. Ceux-ci eurent l'infamie d'ouvrir une poterne aux Turcs. Une fois dans la place, les Turcs se mirent à couper la tête à tous les Français, sans distinction. Les traîtres rentrèrent dans le devoir et reprirent les armes; tous se réunirent contre les Turcs et en tuèrent un grand nombre; mais il était trop tard, et, quand il jugea la situation désespérée, un brave homme, garde d'artillerie, nommé Triaire, s'enferma dans le magasin à poudre et y mit le feu. Le fort sauta avec tous ceux qu'il contenait, Français ou Turcs.

Cet acte de désespoir eut lieu vers le 30 décembre; mais nous ne l'apprîmes que plus tard.

Malgré cette infraction à la trêve convenue, dont les Anglais et les Turcs s'excusèrent de leur mieux auprès du général Kléber, cette trêve fut prolongée, et, le 9 février, le traité d'El-Arisch fut lu à la parade.

Par ce traité, l'armée devait être transportée en France, avec armes et bagages, aux dépens des Anglais et des Turcs. Elle devait remettre immédiatement à l'armée du grand-vizir les places situées sur la rive orientale du Nil. L'Égypte entière devait être évacuée

le plus promptement possible. A cet effet, les Anglais et les Turcs s'engageaient à réunir promptement, à Alexandrie et à Aboukir, les navires nécessaires pour transporter l'armée en France.

En conséquence, et pour l'exécution de ce traité, qui portait la date du 28 janvier 1800, nous évacuâmes, le 10 février, les places de Lesbeh et de Damiette. La 32e demi-brigade fut cantonnée à Menouf, dans le delta.

Le 8 mars, nous reçûmes l'ordre de nous rendre immédiatement au Caire; le traité d'El-Arisch ne pouvait recevoir son exécution. L'amiral Keith, commandant la flotte anglaise de la Méditerranée, avait fait prévenir le général Kléber que son gouvernement ne voulait pas reconnaître la convention d'El-Arisch et qu'il exigeait que l'armée tout entière fût déclarée prisonnière, que ceux qui la composaient ne seraient embarqués qu'après échange, etc.

L'objection des Anglais était fondée sur ce que, quoique Sydney-Smith eût présidé aux négociations, il n'avait pas signé la convention, qui ne relatait comme *contractans* que les représentans de la Porte et de l'armée française. Ainsi, ou Sydney-Smith avait outrepassé ses pouvoirs, ou il était désavoué par son gouvernement. Il en fut très confus et se hâta d'exprimer ses vifs regrets à Kléber.

En tout cas, nous étions les victimes de cette mauvaise foi, car les places de Katieh, Salayeh, Belbeïs, Damiette et le fort de Lesbeh étaient déjà entre les mains des Turcs. On se préparait à leur remettre la citadelle du Caire; heureusement, elle ne leur avait pas encore été livrée.

Aussitôt, ordre avait été donné aux troupes, qui étaient en route pour Alexandrie avec les parcs, les administrations et les bagages, de revenir au Caire et de réarmer la citadelle; on s'en occupait à notre arrivée. La division Desaix avait remis la Haute-Égypte aux Turcs et se repliait aussi vers le Caire. Son chef, après avoir négocié la convention, profitait, ainsi que le général Davout, pour revenir en France, de passeports qu'ils avaient obtenus des Anglais.

Nous étions en danger certainement; mais, quelques jours plus tard, nous eussions été déshonorés ou perdus.

Le 19 mars, le général Kléber annonça, dans un ordre à l'armée, la perfidie des Anglais. Il transcrivait, dans cet ordre, la lettre de lord Keith et terminait ainsi :

« Soldats, on ne répond à de pareilles insolences que par des victoires. Préparez-vous à combattre. »

Bataille d'Héliopolis.

L'armée turque s'était avancée jusqu'au village de El-Matarieh,

aux environs du Caire. Son avant-garde était à Birket-el-Hadj, ou lac des Pèlerins.

Le général Kléber n'avait pu réunir que 10,000 hommes pour combattre ces 80,000 musulmans.

Il signifia au vizir qu'il eût à se retirer. Celui-ci répondit que, les Français ayant signé la convention d'El-Arisch, elle devait être exécutée; que, par conséquent, non-seulement il ne se retirerait pas, mais qu'il réclamait l'Égypte.

Le 20 mars, les deux armées étaient en présence. Kléber parcourut les rangs. Il dit aux soldats : « Mes amis, vous ne possédez plus en Égypte que le terrain qui est sous vos pieds; si vous reculez d'une semelle, vous êtes perdus! »

Sa présence et ses paroles furent accueillis avec enthousiasme.

Dans cette plaine immense, l'armée française, par son petit nombre et son ordre de bataille, semblait un point, surtout en la comparant à celle des Turcs. Nous marchâmes à l'ennemi, et le combat s'engagea avec l'avant-garde des Osmanlis.

Le général en chef fit former trois carrés de l'infanterie et deux colonnes de la cavalerie. Le général Reynier enleva aux Turcs le village d'El-Matarieh; Kléber, avec les carrés de droite de la division Friant, se dirigea vers Héliopolis. Toutes les attaques de l'armée ennemie furent repoussées; puis, prenant l'offensive à notre tour, nous l'enfonçâmes partout où nous pûmes l'atteindre. Elle se dispersa dans la direction de Belbeïs. 80,000 Turcs fuyaient devant une poignée de Français. On poursuivit l'ennemi jusqu'à El-Kantah.

Pendant le combat, les mamelucks d'Ibrahim-Bey, beaucoup de cavaliers et 6,000 hommes d'infanterie avaient tourné notre gauche et avaient pu ainsi pénétrer dans la ville du Caire.

La populace, à leur vue, se porta aux plus grands excès contre les malheureux négocians européens ou coptes, et contre les militaires isolés.

Nos postes autour de la ville furent attaqués. Les compagnies de grenadiers de la 32e occupaient les hauteurs autour du Caire, elles furent assaillies par la populace de cette ville et celle de Boulaq. Nous soutînmes un combat opiniâtre jusqu'à la nuit.

Kléber en entendant, pendant la bataille même, le canon du Caire, se douta bien de ce qui s'y passait, et ne fut pas sans inquiétudes, car il n'y avait pas laissé plus de 2,000 hommes.

Dès que la victoire d'Héliopolis lui parut décidée, il renvoya au Caire deux bataillons. Ce renfort arriva vers la fin du jour.

En outre, le général Kléber fit partir du champ de bataille, à minuit, le général Lagrange avec quatre bataillons pour venir à notre secours.

Le reste de l'armée, après avoir poursuivi les débris de l'armée turque jusqu'à Salayeh, revint aussi au Caire, ramenant quinze pièces de canon et beaucoup de prisonniers enlevés à l'ennemi.

Toute l'armée commença aussitôt l'investissement de la ville révoltée. La citadelle et les forts dirigèrent sur elle tous les feux qu'ils pouvaient donner.

J'eus le chagrin de perdre, à la bataille d'Héliopolis, mon second frère. Il était mon aîné et avait voulu, contrairement à mes conseils, faire partie de l'expédition d'Égypte. Depuis notre départ de Toulon, notre mère n'avait reçu de nous aucunes nouvelles et croyait ne nous revoir jamais. J'étais désormais le seul survivant des trois frères.

Cependant le Caire se défendait; jamais ville ouverte ne fit une résistance plus grande. Les 6,000 Turcs qui avaient pénétré dans la ville pendant la bataille d'Héliopolis s'étaient retranchés sur la place de l'Esbekieh. Nous élevâmes, sur la même place, une autre ligne de retranchemens parallèle à celle des Turcs. Cette place devint, chaque jour, le théâtre de combats acharnés. Nous n'avancions pas, et nous perdions, dans cette guerre de chicanes, beaucoup de bons soldats.

Voulant ménager le Caire, et cependant frapper les esprits, on résolut de faire un exemple sur la petite ville de Boulaq. En conséquence, on donna l'ordre de former un gros détachement, dont nous fîmes partie, avec la division Friant.

Prise d'assaut de Boulaq.

Boulaq est une petite ville, située sur le bord du Nil, à une petite lieue du Caire, dont elle est pour ainsi dire un faubourg. Boulaq avait été le foyer de toutes les insurrections.

Nous fîmes l'investissement de la place, qui était entourée de mauvais murs, pendant que l'on faisait pleuvoir sur la ville une grêle de bombes et d'obus. Après ce bombardement, on fit sommer Boulaq, mais les habitans s'obstinèrent à se défendre. La ville fut enlevée d'assaut. Il fallut s'emparer des maisons, une à une, et pour effrayer le Caire, le pillage fut accordé aux soldats, qui, après y avoir commis mille horreurs, mirent le feu à cette malheureuse ville.

J'étais déjà familiarisé avec ces scènes de cruauté, mais non avec les excès que je vis commettre à Boulaq. C'était abominable!

Les soldats usèrent et abusèrent de ce prétendu droit de la guerre qui livre à leur merci de pauvres habitans dans une ville prise d'as-

saut. Boulaq était une des villes les plus riches de l'Égypte; nos soldats y firent un butin immense qu'ils amoncelèrent au camp devant le Caire.

Aussitôt après cette opération, on forma un détachement composé des grenadiers de la 32e, du régiment des dromadaires et du 14e dragons. On nous donna l'ordre de nous rendre à Suez, que les Anglais occupaient. Nous partîmes, le 18 avril au soir, de la ferme d'Ibrahim-Bey, nous fûmes coucher au fort Sulkowsky. Nous le quittâmes le lendemain matin, pour entrer dans le désert qui forme l'isthme de Suez.

Nous marchions la nuit pour éviter la chaleur du jour, qui était déjà très forte. Nous ne nous attendions en aucune façon à rencontrer l'ennemi; nous étions harassés de fatigue et marchions sans ordre. Deux pièces de canon de huit étaient dans leurs encastremens de route et encombrées de sacs, de couvertures, etc.

Vers minuit, nous donnâmes tout à coup dans un corps de cavalerie ennemie. Notre surprise fut extrême, nous crûmes être tombés dans une embuscade. Cependant nous nous remîmes promptement. Le feu s'engagea. Il dura environ une demi-heure. Les cavaliers que nous venions de heurter pendant la nuit, étaient des mamelucks. Ils avaient été aussi surpris que nous. Ils se sauvèrent vers Suez où ils donnèrent l'alarme. Ils laissaient dix morts sur le terrain.

Nous continuâmes notre route avec plus de circonspection et d'ordre.

Nous arrivâmes à Bird-Suez (puits de Suez), c'est une citerne d'eau saumâtre; il faut avoir traversé le désert pour trouver cette eau potable; nous y fîmes halte. Nous y laissâmes l'ambulance, les blessés et nos chameaux. Nous apercevions l'escadre anglaise composée d'un vaisseau, le *Léopard*, de deux frégates et de deux bricks, qui mouillait sur rade. Bientôt nous vîmes des chaloupes occupées à rembarquer des troupes. C'était un détachement de 600 hommes d'infanterie anglaise, commandé par le colonel Murray.

Cet officier ne laissait, pour la défense de la ville, que 1,500 cipayes, outre les équipages de la flotte de la Mecque (par Djeddah), composée de 80 voiles, qui arrivait et mouillait dans le port.

Nous nous formâmes en colonne et marchâmes contre la ville. Elle était entourée d'un mur crénelé portant quelques pièces de canon.

Nous essuyâmes le feu de l'artillerie de la place. Nos deux pièces de 8, pointées par un capitaine du 4e d'artillerie, démontèrent deux des canons des remparts, et nous pûmes ensuite arriver plus facilement au pied du mur. Il n'était pas très élevé. Nous ne perdîmes pas

notre temps à répondre à la fusillade des ennemis. Les grenadiers montèrent les uns sur les autres. Les murs furent escaladés et la ville prise d'assaut. Toutes les maisons et les magasins furent pillés. Nous prîmes quatorze bâtimens chargés de marchandises précieuses provenant de l'Inde et de la Chine. Les autres s'échappèrent à la faveur de la marée qui descendait, et de l'appui de l'escadre anglaise qui tira continuellement sur nous, sans nous incommoder beaucoup. Nous trouvâmes à Suez des magasins immenses remplis de marchandises destinées à l'Europe et à l'Asie, mais comme nous ne disposions d'aucun moyen de transport, tout cela nous devenait inutile. Nous aurions donné volontiers toutes ces richesses pour de l'eau douce dont nous manquions.

Le lendemain, les dragons et les dromadaires retournèrent en Égypte, emportant de quoi nous indemniser de cette expédition. Nous restâmes à Suez pour y tenir garnison. Les Anglais nous jetèrent des bombes, mais elles ne nous firent aucun mal.

Nous vîmes, avec surprise, une escadre anglaise dans la Mer-Rouge; les livres de géographie du temps affirmaient que cette mer, manquant de profondeur et partout hérissée d'écueils, était inaccessible aux grands navires.

Il y avait quinze jours que nous étions à Suez quand une caravane arriva du Caire. Elle nous apprit que l'insurrection avait fini par être comprimée, non sans peines. Que le général Kléber n'avait pas voulu abuser de sa victoire, qu'il avait accordé à Ibrahim-Bey, à Nassif-Pacha et aux survivans des révoltés une capitulation. Ils avaient eu la vie sauve et avaient pu rejoindre, en Syrie, les débris de l'armée du grand-vizir. La révolte avait duré du 20 mars au 15 avril. La ville du Caire avait été condamnée à payer une contribution extraordinaire de 10 millions de francs. Nous apprîmes encore que toutes les villes du delta étaient rentrées dans une complète soumission; que Mourad-Bey était devenu notre allié, et qu'il avait chassé les Turcs de la Haute-Égypte; qu'enfin, l'armée avait repris toutes les positions qu'elle occupait avant la convention d'El-Arisch.

Peu de temps après il nous fut expédié du Caire une autre caravane avec des vivres, des munitions et des canons, pour armer la place de Suez. Cette caravane fut surprise dans le désert par une tempête de sable appelée, en arabe, *simoun* ou *kamsin*. Les outres, qui contenaient l'eau, furent desséchées, tous les chevaux ou chameaux périrent, cinq hommes seulement purent arriver à Suez dans un état déplorable, tous les autres étaient morts.

La mise en état de défense de Suez était l'application d'une mesure générale. Le général Kléber l'avait prise et faisait travailler aux forts de Lesbeh, de Damiette, de Burlos, de Rosette. On ache-

vait les forts commencés autour du Caire, et l'on fortifiait avec soin la place d'Alexandrie. Le nouveau général en chef s'était montré bon général, politique habile, administrateur prévoyant, et nous venions de faire, en réalité, pour la seconde fois, la conquête de l'Égypte. Mais nous avions perdu dans ces insurrections, dans les combats de rues et les batailles, d'excellens soldats qu'il était impossible de remplacer comme qualité. Sous le rapport du nombre, Kléber avait fait entrer dans nos rangs des Syriens, des Coptes, et même des nègres. Tous les tambours de la 32e étaient de cette race. On les avait habillés de drap noir et tout galonnés d'argent. Le général en chef avait aussi créé une légion copte, dont tous les officiers et les sous-officiers étaient Français. Les caravanes de Syrie, d'Arabie, du Darfour, avaient commencé de reparaître au Caire. Tout semblait renaître quand un malheur terrible, irréparable, vint frapper l'armée.

Nous apprîmes, le 17 juin, la fatale nouvelle de l'assassinat du général Kléber par un musulman fanatique. Le général se promenait, dans la jardin de la maison du quartier-général, au Caire, avec M. Protain, architecte de l'armée. Il lui montrait les travaux de réparations qu'il y avait à exécuter pour faire disparaître les traces de projectiles qu'avait laissées la dernière insurrection, quand un Turc, qui s'était caché dans une citerne abandonnée, se jeta sur le général et lui plongea deux fois un poignard dans la poitrine. M. Protain, qui cherchait à défendre le général avec une petite canne qu'il portait à la main, reçut également un coup de poignard; il en guérit; mais le général en chef était mort presque aussitôt.

L'armée fut consternée de ce malheur si imprévu. Le général Kléber s'était montré, sous les ordres de Bonaparte, assez frondeur, peut-être un peu indiscipliné en paroles, cependant c'était lui que Bonaparte avait choisi comme le plus digne. Il avait encore grandi avec le danger. Kléber avait véritablement sauvé l'armée à Héliopolis, et depuis il avait complètement rétabli notre situation en Égypte.

Le général Menou allait, comme le plus ancien des généraux de division, remplacer le général Kléber. L'armée faisait entre eux une grande différence. Kléber avait eu les sympathies de tout le monde, et était accompagné, dans la tombe, par des regrets universels. Menou était peu connu, et cependant peu estimé. On le tournait en ridicule; il se faisait appeler Abdallah et laissait croire qu'il s'était fait musulman. Il en avait adopté les mœurs et s'était donné un sérail qu'il quittait le moins possible. L'armée aurait bien préféré le général Reynier, ami intime de Kléber, initié à ses projets.

Dès ses débuts dans le commandement en chef, le général Menou déplut à l'armée et s'aliéna les généraux par des ordres du jour maladroits dirigés contre de prétendues concussions. Il était facile de reconnaître en lui un de ces hommes qui, après avoir fait partie des assemblées politiques, voient partout des conspirateurs, pratiquent l'espionnage et encouragent les dénonciations. Elles devinrent fréquentes avec le général Menou, et elles étaient inconnues avant son commandement.

Le 1er juillet, les grenadiers de la 88e vinrent nous relever à Suez. Nous partîmes pour le Caire avec une caravane de 400 chameaux, que nous chargeâmes de café pour le compte de l'armée. Nous arrivâmes au Caire le 5 juillet.

Le 8 juillet 1800, je fus nommé sous-lieutenant à la 32e, et détaché, comme quartier-maître trésorier, à la légion copte, nouvellement formée. J'entrai en fonctions le 10 juillet.

Une frégate, arrivée de France, nous apporta la nouvelle que le premier consul Bonaparte avait remporté, en Italie, la victoire de Marengo. Le général Desaix, que nous avions regretté en Égypte, y avait été tué le même jour, et presque à la même heure où le général Kleber tombait, au Caire, sous le poignard d'un assassin.

La nouvelle de cette victoire produisit dans l'armée une heureuse impression. On espéra que le premier consul, devenu tout-puissant en France, et victorieux en Italie, n'abandonnerait pas l'armée d'Égypte. En effet, nous commençâmes à recevoir, de temps en temps, des nouvelles par des bâtimens français qui échappaient aux croisières anglaises. Notre situation s'était bien améliorée. Les officiers et la troupe vivaient bien. On avait construit, au Caire, un théâtre sur lequel on jouait la comédie. La solde, grâce aux contributions et aux navires turcs saisis à Alexandrie, était au courant. L'armée était bien administrée. Elle venait d'être, tout entière, habillée de neuf, en drap; c'est au général Kléber qu'elle devait cette amélioration. Celui-ci avait, après la victoire d'Héliopolis, imposé aux révoltés du Caire une contribution que l'on pouvait acquitter, à volonté, soit en argent, soit en draps. L'argent avait permis de mettre la solde au courant, et les draps d'habiller l'armée, que Bonaparte avait laissée vêtue de toile de coton bleue.

Après la première révolte du Caire, Bonaparte eût pu faire ce que Kléber exécuta plus tard, mais il paraît que la plus grande partie des draps qui se trouvaient chez les marchands du Caire était rouge, et Bonaparte n'avait pas voulu, disait-on, habiller les soldats de cette couleur parce que cela les eût fait ressembler à *des Anglais*.

Bonaparte avait, en partant, laissé vides toutes les caisses de l'armée. Mais au moment de la rupture de la convention d'El-

Arisch, soixante navires turcs étaient déjà arrivés dans le port d'Alexandrie, pour recevoir l'armée française qu'ils devaient transporter en France. Les Turcs s'étant rendus coupables de la reprise des hostilités, la saisie de ces navires avait été considérée comme légitime. Beaucoup étaient arrivés chargés de denrées et de marchandises diverses, qui furent vendues au profit de la caisse de l'armée. Les contributions du Caire étant venues s'y ajouter, nos finances étaient prospères.

L'armée était certainement affaiblie par les grandes pertes qu'elle avait subies, mais jamais elle n'avait été plus belle. L'éloignement des ennemis nous permettait de nous occuper de notre instruction militaire.

La légion copte se formait au Caire, je prenais une grande part à son organisation, je devais résider au Caire.

Vers la fin de pluviôse an IX (février 1801), deux frégates, la *Justice* et l'*Égyptienne*, sorties de Toulon avec des munitions et 400 hommes de troupes, étaient entrées dans Alexandrie et avaient apporté la nouvelle que les Anglais, joints aux Turcs, préparaient, contre l'armée d'Orient, une expédition maritime formidable, qui devait être secondée par l'armée du grand-vizir, arrivant par le désert.

Le 2 mars 1801, la frégate la *Régénérée* arriva, à son tour, à Alexandrie. Elle était partie de Rochefort, avec une autre frégate, l'*Africaine*, dont on n'avait pas de nouvelles. Cette frégate annonçait que la paix était rétablie sur le continent, et qu'un traité avait été signé à Lunéville avec l'empereur d'Allemagne, le 9 février 1801 ; mais l'Angleterre n'en semblait que plus pressée de nous chasser de l'Égypte. Elle avait réuni, à Macri, 18,000 hommes, les uns Anglais, les autres Hessois, Suisses, Maltais, Napolitains, commandés par des officiers anglais.

A ces 18,000 Européens devaient se joindre 6,000 Albanais embarqués sur la flotte turque. La flotte anglaise était commandée par lord Keith, les troupes de débarquement, par le général sir Ralph Abercromby ; 6,000 cipayes, venant de l'Inde, devaient, disait-on, débarquer à Suez. On pensait que le grand-vizir pourrait se présenter devant Salayeh, avec environ 30,000 hommes. C'étaient donc 60,000 hommes, dont la moitié de bonnes troupes, qui allaient nous attaquer en Égypte, de trois côtés. Nous ne pouvions leur opposer plus de 15,000 combattans dont une partie n'étaient pas Français.

Le 1er mars, une armée navale considérable parut devant Alexandrie et fut mouiller sur la rade d'Aboukir. Elle était composée de 135 bâtimens de guerre ou de transport, anglais ou turcs. Cette flotte avait amené un très grand nombre de chaloupes, pour pou-

voir jeter beaucoup de monde à terre, à la fois, et opérer un débarquement de vive force.

A cette nouvelle, les troupes furent mises en mouvement. Une partie marcha vers la côte et l'autre vers Salayeh.

Le quartier-général resta au Caire jusqu'à ce que des nouvelles positives permissent de mieux connaître les projets de l'ennemi.

Préalablement, tous les forts reçurent des garnisons, des munitions et des vivres. La nouvelle de l'apparition de la flotte était parvenue au Caire le 3 mars. Gênés par une mer très houleuse, les Anglais ne purent opérer leur débarquement que le 8 au matin. Le général Menou avait donc été favorisé par la fortune, car elle lui avait ménagé le temps de réunir ses forces. Bonaparte et Kléber lui avaient laissé de bons exemples à suivre, en lui montrant qu'il faut, en pareil cas, agir avec la plus grande résolution. Le débarquement devait avoir lieu, cette fois encore, à la presqu'île d'Aboukir.

Le général Friant, qui commandait à Alexandrie, et qui avait, le premier, donné l'alarme, ne disposait pas de plus de 1,500 hommes et ne put s'opposer au débarquement de l'avant-garde. 6,000 hommes, protégés par le feu de l'artillerie des vaisseaux, prirent terre presque en même temps. Le débarquement des hommes et du matériel continua les 9, 10 et 11 mars. Le 10 seulement, le général Friant reçut le secours de la division Lanusse, forte d'environ 2,000 hommes ; mais, à ce moment, l'ennemi disposait de 20,000 hommes.

Le général Menou ne quitta le Caire que quand il apprit que les généraux Friant et Lanusse avaient attaqué les Anglais, après leur débarquement, et qu'ils avaient été repoussés.

La plupart des militaires blâmaient hautement le général Menou de son indécision et de ses lenteurs. Il savait que, le 27 février, on avait saisi, dans la rade d'Aboukir, un canot portant des officiers anglais préparant le débarquement ; leurs papiers ne laissaient aucun doute sur le lieu choisi et l'époque prochaine de cette opération. J'étais au Caire et je fus témoin du peu d'empressement du général Menou à mettre l'armée en mouvement vers la côte, même après qu'il eut appris l'arrivée des Anglais. Pendant plusieurs jours, il ne s'occupa que de mettre ses papiers en liasses et de les classer lui-même. Ce fut par sa faute que les généraux Friant et Lanusse furent battus, après n'avoir pu profiter du moment favorable pour attaquer les Anglais. Le général Menou prouva à ses ennemis, qui l'avaient maintes fois accusé d'incapacité, qu'ils l'avaient bien jugé. Enfin, le général partit et l'armée fut réunie au village de Birket. La légion copte, à laquelle j'appartenais, formait, avec d'autres troupes, la garnison du Caire.

L'armée livra bataille aux Anglais entre Aboukir et Alexandrie, à Canope, le 21 mars 1801. Elle attaqua, avant le jour, les retranchemens que les Anglais avaient eu le temps d'élever ; son effectif ne dépassait pas 9,000 hommes et elle avait devant elle 20,000 ennemis.

Nous enfonçâmes la première ligne de l'armée anglaise. La brigade du général Rampon, composée de la 32e et du régiment des dromadaires, pénétra jusqu'à la deuxième ligne, mais par une sorte de fatalité, ou par une cause qui n'a jamais été bien connue, et que l'on supposa alors être la jalousie et la rivalité des généraux, la seconde ligne française resta dans l'inaction et laissa écraser la première. On ne comprend pas comment, sur un champ de bataille aussi peu étendu que la presqu'île d'Aboukir, le général Menou ne s'aperçut pas que la division du général Reynier n'agissait pas, ou que, si elle n'exécutait pas ses ordres, il n'ait pas été, en personne, la mettre en mouvement.

Après avoir eu près de 1,400 hommes mis hors de combat, l'armée se retira sans être poursuivie; une partie s'enferma dans Alexandrie, l'autre se retira vers le Caire. La perte éprouvée par les Anglais, depuis le débarquement, était presque égale à la nôtre, mais elle était déjà compensée par les renforts qu'ils recevaient.

On savait bien que depuis la mort de Kléber la discorde régnait parmi nos généraux. Plusieurs et particulièrement le général Damas, ancien chef d'état-major, et le général Reynier déblatéraient sans cesse contre le général Menou. Celui-ci avait enlevé au général Damas ses fonctions de chef d'état-major pour les confier au général Lagrange. Après la bataille de Canope, le général Menou mit en accusation ces deux généraux, les fit arrêter sous prétexte de refus d'obéissance, et les envoya en France par un navire neutre. Nous fûmes très étonnés d'apprendre plus tard qu'à son arrivée le général Reynier avait reçu, par ordre du premier consul Bonaparte, un commandement de son grade. Les généraux Lanusse et Roize avaient été tués, les généraux Destaing, Silly, Baudot, grièvement blessés. Les Anglais paraissaient disposés à agir avec prudence et à nous montrer une extrême circonspection. Ils connaissaient la valeur de nos soldats et voulaient ménager les leurs, en attendant l'arrivée de leurs cipayes et des Turcs leurs alliés.

Peu de jours après la perte de la bataille de Canope, la peste se manifesta en Égypte et envahit promptement le Caire, où elle fit des ravages épouvantables. Les corps qui s'y trouvaient perdirent plus de monde que ceux qui avaient combattu. La population civile perdit 80,000 personnes en quarante jours. Il y eut aussi quelques pestiférés à Alexandrie et à Damiette, mais en petit nombre.

Les Anglais et les Turcs, appuyés d'un grand nombre de cha-

loupes canonnières, enlevèrent Rosette et pénétrèrent ainsi dans la branche occidentale du Nil. Le général Morand, qui n'était pas arrivé à temps pour défendre Rosette, avait pris position à Fouah. Le général Menou le fit soutenir par son chef d'état-major, le général Lagrange. Ils disposaient ensemble de cinq régimens d'infanterie et de quelques escadrons. Le 8 mai, le général Lagrange se replia sur Ramanieh. L'ennemi avait remonté le Nil avec sa flottille et avait canonné à revers toute la journée le camp de Fouah. Le général Lagrange, qui ne pouvait opposer que 4,000 hommes à 12,000, avait détruit ses vivres et ses munitions, en coulant les barques qui les portaient, et avait effectué sa retraite sur Ramanieh. Il avait vainement attendu le général Menou, qui lui avait promis de venir le rejoindre avec des renforts et qui ne parut pas. La flottille ennemie ayant suivi le général Lagrange, celui-ci évacua encore Ramanieh et se dirigea vers le Caire. Il y arriva le 14 mai avec ses troupes, au moment où on croyait fermement qu'il livrait bataille aux Anglais à Ramanieh.

Cette retraite imprévue décidait du sort de l'Égypte.

Le général Menou s'était renfermé dans Alexandrie, qu'il voulait, disait-il, défendre à *outrance*. La place étant investie, l'armée n'avait plus de communications avec son général en chef. Le général Belliard, le plus ancien divisionnaire après lui, prit le commandement le 16 mai. Les troupes réunies autour du Caire présentaient environ 7,000 combattans.

Le général Belliard, avec 6,000 hommes, se porta au-devant de l'armée turque du grand-vizir qui s'avançait par le désert. Il rencontra l'ennemi à six lieues du Caire. On se canonna. Notre cavalerie enleva deux pièces de canon, servies par des artilleurs anglais. Il fut impossible d'engager une affaire générale. Les Turcs, prévenus par les Anglais, s'appliquaient à l'éviter. Mais pendant que les Français manœuvraient pour engager la bataille, le général Belliard s'aperçut qu'un corps nombreux le débordait et cherchait à gagner le Caire. Ne voulant pas voir se renouveler, dans la situation critique où il se trouvait, l'incident d'Héliopolis, le général Belliard ramena ses troupes au Caire. On y construisit un camp retranché dont les lignes s'étendaient depuis la prise d'eau de l'aqueduc jusqu'au quartier copte sur la place de l'Esbekieh, embrassant Gizeh et Boulaq.

Je reçus l'ordre de monter à la citadelle avec ma caisse, et de me pourvoir de *trois* mois de vivres.

Le 9 juin, les Anglais campèrent sur la rive gauche du Nil, à trois lieues au-dessous du Caire. Ils établirent sur le fleuve un pont de bateaux que l'on apercevait très bien de la citadelle. Le 14, l'armée turque vint camper sur la rive droite du Nil, en face des

troupes anglaises. Les ennemis n'attaquèrent pas nos lignes, mais comme ils étaient très nombreux, ils nous investirent. Nous fûmes bientôt bloqués au Caire, comme le reste de l'armée l'était à Alexandrie.

Le 19 juin, on convint d'une suspension d'armes. Le 22, on entra en pourparlers avec les Anglais et les Turcs.

Le 28 juin, nous apprîmes qu'une convention pour l'*évacuation de l'Égypte* avait été signée. Elle reproduisait à peu près les mêmes conditions que la convention antérieure d'El-Arisch.

Le mot de *capitulation* n'était pas prononcé. On stipulait que l'armée française évacuerait l'Égypte et se retirerait en conservant ses drapeaux, ses armes, ses chevaux et tous ses bagages. Qu'elle serait transportée dans les ports français sur des vaisseaux anglais ou turcs aux frais des ennemis. Que les Égyptiens qui voudraient la suivre pourraient se joindre à elle. L'embarquement devait être effectué dans un délai maximum de cinquante jours.

C'était la convention préparée par Sydney-Smith, que, l'année précédente, le gouvernement anglais avait refusé de ratifier; il s'était ravisé!

Le lendemain de l'échange des ratifications de cet acte, la porte de Gizeh fut remise aux Anglais et le fort Sulkowsky aux Turcs.

Le 9 juillet, la ville du Caire, la citadelle et tous les forts furent évacués. L'armée passa le Nil et campa à Gizeh.

Je fus désigné, en qualité de commissaire, pour préparer, de concert avec ceux des ennemis, l'embarquement de l'armée.

Je descendis le Nil sur une barque et arrivai au quartier-général du capitan-pacha, à Rosette, où je restai vingt jours, parce que les troupes, venant du Caire, marchaient à petites journées.

La veille de notre départ de Rosette, Malem-Jacob, général copte, commandant les troupes auxiliaires de l'armée, qui avait été, pendant la domination des mamelucks, intendant général de l'Egypte, fut invité par le capitan-pacha à se rendre à son bord. Il me demanda si je voulais l'accompagner, parce qu'il ne comprenait ni le français ni le turc, mais seulement l'arabe; il me priait de lui servir d'interprète. J'acceptai. Nous nous rendîmes à l'invitation du pacha, à bord du vaisseau-amiral turc. Les offres les plus brillantes furent faites à Malem-Jacob, pour qu'il consentît à rester en Égypte et à l'administrer au nom du grand-seigneur. Il refusa, quoiqu'on le pressât beaucoup. Il répondit qu'il avait lié sa destinée à celle de l'armée française, qu'il était déterminé à la suivre et à partager son sort.

L'on nous servit du café. Le général en prit une tasse, moi je refusai, préférant fumer une pipe de latakieh, et, laissant Malem-Jacob avec les officiers turcs, je fus visiter le vaisseau-amiral, puis

nous partîmes. Le lendemain, de grand matin, nous prenions la mer. Nous étions encore en vue de Rosette, quand Malem-Jacob fut pris subitement de violentes coliques ; deux heures après, il était mort.

On pensa généralement qu'il avait été empoisonné, par ordre du capitan-pacha, dans la tasse de café qu'il avait prise à son bord. Était-ce de ce même café qui m'avait été offert ? Je ne le pense pas. Il est probable que l'on avait mis quelque poison violent dans la tasse du général (ce qui se voit souvent en Orient) et que l'on n'en aurait pas mis dans la mienne. En tout cas, je fus bien aise de m'être abstenu.

Nous arrivâmes, le jour même, sur la rade d'Aboukir, où je m'embarquai sur la frégate anglaise la *Pallas*. Elle mit trente-sept jours à nous amener à Marseille. Après avoir fait quarantaine, nous y débarquâmes le 15 septembre 1801.

L'expédition d'Égypte avait duré, pour nous, trois ans trois mois et neuf jours.

Ainsi se termina l'expédition d'Égypte, et elle ne pouvait avoir d'autre issue. Heureux ceux qui, en petit nombre, en revinrent, après avoir conservé intact l'honneur des armes. Sur les 36,000 hommes qui avaient été envoyés en Égypte, le quart à peine était encore valide. Indépendamment des pertes faites dans les combats, le climat et la peste nous avaient fortement éprouvés. La peste, surtout, avait fait, parmi nous, de nombreuses victimes et elle aurait pu anéantir notre armée en une seule campagne.

On ne comprend pas les illusions des hommes qui nous envoyèrent en Égypte et qui, connaissant la supériorité de la marine anglaise, devaient bien prévoir que nous y serions bloqués dès le début. Comment avaient-ils pu penser qu'une armée de 36,000 hommes, réduite à 32,000, après l'occupation de Malte, ne se recrutant pas, ne pouvant recevoir aucun secours de matériel ou d'argent, pourrait résister longtemps aux forces de l'empire turc, unies à celles des Anglais et à l'hostilité de la population entière de l'Égypte?

Sa bravoure et son dévoûment avaient soutenu, un certain temps, cette armée contre tant d'ennemis, mais après trois années de luttes, de victoires et de réelles souffrances, elle était épuisée et ne pouvait plus échapper à sa destinée.

Colonel Vigo Roussillon.

L'expédition d'Égypte a exercé une influence considérable sur les événemens politiques et militaires du XIXe siècle.

Quoiqu'elle ait été un échec assez habilement déguisé, elle prêtait au merveilleux, et l'on s'en est servi, comme du roman d'Arcole, pour écrire les premières pages de la légende napoléonienne.

Ainsi, l'on a beaucoup et longtemps répété cette phrase : « Songez que, du haut de ces monumens, quarante siècles vous contemplent! »

Après son retour, le général Bonaparte portait un sabre turc et se montrait, en public, suivi de mamelucks dans leur costume national. Des mamelucks faisaient encore partie, en 1812, de la garde impériale.

Quand les débris de l'armée d'Égypte revinrent en France, ceux qui s'étaient montrés les plus sévères pour le général Bonaparte, pendant la campagne, furent séduits, tous les premiers, par sa grandeur nouvelle, et l'on ne retrouvait plus dans leurs récits que les triomphes des Pyramides et d'Aboukir.

C'est ainsi que le côté héroïque de l'expédition d'Égypte a seul survécu dans nos souvenirs.

Le moment décisif pour l'avenir de notre pays a été celui du retour audacieux de Bonaparte. Il y avait de très grandes probabilités pour qu'il fût arrêté par une croisière anglaise. S'il eût été amené à Londres comme prisonnier, on ne lui aurait pas attribué alors le séjour de l'île d'Elbe ou imposé celui de Sainte-Hélène, mais on l'aurait probablement logé sur un ponton. L'Europe, les Français eux-mêmes, n'auraient vu en lui qu'un déserteur malheureux, et il aurait perdu tout son prestige.

Bonaparte, vaincu ou prisonnier, aurait rendu Napoléon impossible! Et qui pourrait dire ce qu'eût été, sans Napoléon, l'histoire des vingt premières années de ce siècle?

C'est aux Anglais seuls qu'a profité le prologue de la campagne d'Egypte, la prise de Malte. Ils y sont encore. Ce sont les Anglais qui ont forcé Bonaparte à lever le siège d'Acre et qui ont obligé ses successeurs à évacuer l'Égypte. (Ils sont, en ce moment, en Égypte comme à Malte.)

Les Anglais avaient compromis la gloire et l'avenir du général Bonaparte ; il ne le leur a jamais pardonné. La haine qu'il leur avait vouée l'a conduit aux excès du blocus continental, et ceux-ci ont amené : l'expédition de Portugal, l'invasion de l'Espagne, la campagne de Russie et la chute de l'empire.

Si le général en chef Bonaparte avait été pris, en cherchant à quitter l'Égypte, l'histoire de France ne contiendrait pas les pages glorieuses d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, mais on n'y trouverait pas Leipsick, Waterloo et Sedan.

P. Vigo Roussillon.

LES

HUMANITÉS CLASSIQUES

AU POINT DE VUE NATIONAL

I. Docteur H. Vaihinger, *Naturforschung und Schule.* — II. Angiulli, *la Filosofia e la scuola.* — III. N. Fornelli, *la Pedagogia e l'insegnamento classico.* — IV. Cesca, *la Scuola secondaria unica.*

L'éducation est un développement de l'esprit, soumis aux lois de toute évolution, individuelle ou collective. De là ce problème qu'on s'est posé récemment en Allemagne et en Angleterre : — La doctrine de l'évolution justifie-t-elle les études classiques, au double point de vue du développement individuel et du développement national ? — Les réponses sont fort diverses, soit en Angleterre, où MM. Spencer et Bain attaquent les études gréco-latines, soit en Allemagne, où MM. Preyer, Hæckel et Goering rejettent ces études, tandis que M. Vaihinger les défend. En France, chose curieuse, le latin et le grec sont battus en brèche par la plupart des purs littérateurs ; ils sont soutenus, au contraire, par des philosophes tels que MM. Ravaisson, Renouvier, Renan, Lachelier, Guyau, Rabier et bien d'autres, en même temps que par des critiques littraires aux vues philosophiques, tels que M. Brunetière. Mêmes discussions en Italie, où un philosophe distingué, M. Fornelli, vient de publier un livre très complet pour la défense de l'enseignement classique. La question, outre son importance spéculative, n'offre pas seulement un intérêt scolaire, mais bien un intérêt national et international. Il ne suffit pas de disputer, — comme on s'en contente le plus souvent, — sur la valeur intrinsèque de telle ou telle

étude considérée isolément; il faut en apprécier la valeur relative et la place dans l'ensemble, l'influence sur le développement de l'esprit national, enfin l'utilité plus ou moins grande pour le maintien de l'influence française en face des influences étrangères. Une nation préoccupée de son avenir ne peut s'abstraire ni de son propre passé ni de ses rapports présens avec les autres nations.

Après avoir parlé d'abord des applications très générales qu'on a faites de la théorie évolutioniste à la pédagogie, nous essaierons de montrer que c'est sur l'évolution nationale et non pas seulement, comme le croit Spencer, sur l'évolution humaine qu'il faut se régler dans le choix des objets d'études.

I.

Les principes de la pédagogie évolutioniste, doctement invoqués par MM. Vaihinger et Preyer comme par Spencer, sont les suivans : 1° l'homme, dernier résultat de l'évolution zoologique, résume en lui-même les précédentes formes de vie selon les lois « ontogénétiques et phylogénétiques, » — c'est-à-dire, selon les conditions de genèse des individus et de l'espèce; 2° l'homme est soumis à l'hérédité physiologique et psychologique ; dans le milieu social, par l'exercice de ses facultés, il développe les énergies qu'il a héritées et les transforme en équivalens d'ordre supérieur; 3° l'homme a une vie non-seulement individuelle, mais collective: les individus et la société se pénètrent mutuellement; si la vie sociale doit être considérée comme l'effet de la vie des individus, il est également vrai, d'autre part, que le développement de chaque individu doit être considéré comme effet et moyen de l'organisme social. En conséquence, la pédagogie ne peut devenir une science qu'en s'appuyant sur la « physio-psychologie » d'une part, et, de l'autre, sur la sociologie.

C'est Auguste Comte qui a donné pour fondement à la science de l'éducation cette loi fameuse : « l'évolution individuelle doit être en conformité avec l'évolution collective. » Sous cette forme quelque peu vague, la règle fondamentale de la pédagogie évolutioniste peut assurément se justifier. Le développement de l'individu, dans toute l'échelle animale, résume les principaux degrés parcourus par l'espèce : on connaît les phases successives par lesquelles passe l'embryon humain et qui présentent, en raccourci, l'histoire de la vie sur la terre avec la succession de ses formes principales. Les lois mêmes de l'hérédité rendent inévitable une certaine conformité du développement individuel avec le développement de l'espèce : chaque individu est pour ainsi dire un spécimen particulier

où se retrouvent les traits essentiels de la race. Au point de vue de l'éducation, si le développement de l'individu suit les mêmes voies que celui de l'espèce, il s'accomplira avec plus de facilité, parce qu'il sera plus conforme à l'adaptation héréditaire du cerveau. Enfin, l'harmonie du développement individuel avec le développement collectif se justifie par le but même que l'éducation doit poursuivre, et qui est précisément la subordination de l'individu aux fins de la société entière. Il faut que l'individu réalise en lui l'idéal social, qu'il soit la société en raccourci, non-seulement telle qu'elle est, mais telle qu'elle doit être et tend à être. Il faut, en un mot, que l'homme vive la vie de l'humanité entière et par là soit deux fois homme.

Mais, si le principe général de l'évolution s'applique à l'éducation de la jeunesse, il a besoin d'être bien interprété dès qu'on passe aux conséquences particulières. Nous voyons trois directions différentes se dessiner selon qu'on cherchera surtout, dans l'éducation individuelle, la conformité avec l'évolution passée de l'humanité, ou avec son état actuel, ou avec son évolution future : il y a lutte, pour ainsi dire, entre le passé, le présent et l'avenir. Le problème de l'éducation est de concilier ces trois points de vue. Selon nous, le plus essentiel est de se conformer à l'idéal de l'humanité future; l'harmonie avec l'humanité actuelle est un premier moyen d'atteindre ce but, et l'harmonie avec l'humanité passée est un second moyen, plus indirect. C'est sur ce dernier moyen, déjà préconisé par l'école pédagogique d'Herbart, que M. Vaihinger a le plus insisté. « L'histoire de l'évolution graduelle de l'humanité, dit-il, s'appelle aujourd'hui l'histoire de la civilisation. Nous pouvons donc, de la loi fondamentale qui préside à la genèse de la vie, déduire la loi de la genèse mentale et la formuler ainsi : le développement intellectuel de chaque individu en particulier doit récapituler les pages historiques de la culture de l'humanité. » Quiconque veut parvenir au niveau de la civilisation actuelle, avait déjà dit le disciple d'Herbart, Ziller, « doit parcourir les mêmes degrés de développement par où l'humanité a passé dans le progrès de sa culture. » De là, M. Vaihinger conclut à la légitimité de l'enseignement classique, quelque réforme d'ailleurs qu'il soit désirable d'y introduire.

C'est aller un peu vite. Comment conclure immédiatement d'une loi physiologique à une loi mentale très générale, et de celle-ci à un programme d'études très particulier? Voyez les conséquences contradictoires que l'on a tirées du même principe général. Si M. Vaihinger conclut à l'enseignement classique, M. Spencer conclut à l'enseignement scientifique, — faussement d'ailleurs,

selon nous. Quant à Ziller, il avait imaginé son fameux système de la *concentration*, qui consistait à prendre pour *centre d'enseignement*, chaque année, une période historique autour de laquelle tout venait se grouper, même l'histoire naturelle, le dessin et la géographie. Par exemple, à la 3e année d'études, c'était l'histoire des patriarches, à la 4e les juges d'Israël, à la 5e les rois d'Israël, à la 6e la vie de Jésus, à la 7e les apôtres, à la 8e la réforme.

Il y a pourtant une profonde vérité dans la loi de parallélisme entre le développement individuel et le développement collectif; mais il faut, avant tout, appliquer cette loi à la méthode et à l'esprit général de l'enseignement. La méthode doit aller du simple au complexe, du facile au difficile, du concret à l'abstrait; en outre, elle doit reproduire le caractère d'*activité spontanée* qu'a offert le développement de l'humanité, si bien que l'enfant trouve le plus possible par lui-même et, en agissant, en pensant, éprouve le *plaisir* d'agir, de penser. Mais nous ne saurions admettre que l'enfant doive, pour cela, parcourir tous les degrés intermédiaires et historiques que l'humanité elle-même a parcourus. D'ailleurs, il n'est nullement certain que l'état d'esprit d'un enfant civilisé soit identique ou du moins analogue à la phase infantile de l'humanité. En supposant même que cette analogie existât, on se sera demandé avec raison si l'éducation doit prendre pour tâche de seconder les dispositions sauvages ou barbares de l'enfant, si elle ne doit pas plutôt les corriger avec l'aide que lui apportent mille et mille années de civilisation. Enfin, la pédagogie naturaliste ne tient pas compte de deux élémens essentiels qui empêchent la méthode d'éducation d'être identique à la méthode de développement spontané : ce sont la langue et le livre. La langue est un produit de tous les raisonnemens accumulés par les hommes, comme de toutes leurs observations et réflexions. Apprendre à parler, c'est précipiter l'évolution de l'esprit de toute la vitesse acquise par les siècles; c'est voler avec les ailes conquises par l'intelligence humaine, comme l'oiseau, au sortir du nid, vole du premier coup avec les ailes acquises par sa race; c'est profiter de toutes les sélections et de toutes les victoires qui ont marqué la lutte séculaire pour la vie. A la parole joignez le livre, qu'on a justement appelé « l'humanité abrégée, » et vous accélérez encore davantage l'évolution de l'esprit individuel. Vous supprimez du coup tous les tâtonnemens, toutes les erreurs, toutes les défaites de la pensée; vous transportez l'enfant au but sans lui avoir fait parcourir les intermédiaires. De même qu'il n'a eu que la peine de naître pour naître homme et Français, de même il n'a qu'à ouvrir un livre pour sauter les siècles à pieds joints et se

trouver plus avancé que les Euclide, les Descartes, les Leibniz ou les Newton. Les disciples de Spencer auront beau déclamer contre les livres et le « savoir livresque, » nous leur répondrons qu'il faut distinguer, — ce qu'ils ne font point, — entre la première éducation et la seconde. On ne doit pas abuser des livres avec l'enfant encore jeune, dont le développement spontané veut être respecté ; mais, pour le second âge, le livre est la base même de l'instruction : il établit un contraste évident entre l'éducation spontanée et l'éducation artificielle. L'éducation, en somme, a deux facteurs : la nature et la civilisation ; le livre représente le second facteur, devenu aujourd'hui le plus puissant, et qu'on pourrait appeler aussi le facteur *social*. Le livre, c'est l'évolution sociale à la fois fixée et accélérée.

Il résulte de ce qui précède que le parallélisme entre l'individu et l'espèce doit porter seulement sur des facultés très générales et sur leur emploi légitime. On peut accorder encore qu'il existe des états généraux de l'esprit par où il est naturel que l'individu passe, comme l'humanité même y a passé. Auguste Comte voulait, en vertu de sa doctrine, qu'on s'élevât progressivement de l'état théologique à l'état métaphysique et de ce dernier à l'état positif. La théorie des trois états était contestable, mais le principe était vrai, et il est certain que l'éducation est une série graduée « d'états d'âme, » un développement de l'âme collective au sein de l'individu. L'esprit est comme le corps, il a ses âges, ne demandez point à un enfant ou à un jeune homme de ressembler à un vieillard.

Si, du point de vue subjectif des facultés à développer, nous passons au point de vue des objets d'enseignement, la loi de parallélisme se maintient encore. Il y a des groupes d'objets avec lesquels l'humanité s'est familiarisée par une gradation qui s'impose aussi aux individus. Mais ce sont seulement les résultats généraux et, pour ainsi dire, les formes générales du savoir humain qui doivent se refléter tour à tour dans l'esprit des jeunes gens. Les lois du développement physiologique sont d'accord avec cette théorie, car, ce que l'individu reproduit successivement dans son évolution, ce sont seulement les formes *typiques* intermédiaires, conséquemment les synthèses successives où sont venus s'enregistrer les divers progrès accomplis. Platon aurait dit que ce sont des *idées* qui se réalisent l'une après l'autre. Comme l'enseignement scientifique, l'enseignement littéraire et historique doit procéder par synthèses, c'est-à-dire faire connaître l'une après l'autre ces grandes formes typiques de l'esprit humain, dans ce qu'elles avaient de bon, de beau, de durable, — et cela selon l'ordre d'appropriation successive à l'esprit des enfans.

M. Spencer veut, avec Vico et Auguste Comte, qu'on aille de l'observation sensible à la réflexion, de l'imagination au raisonnement, du simple au complexe; dans la morale même, il veut qu'on parte d'abord d'un idéal peu élevé, à la portée des enfans; qu'on n'exige pas d'eux une précocité morale qui aurait des dangers comme la précocité physique, et qui, après des enfans prodiges de vertu, pourrait bien nous donner en définitive des hommes médiocres ou vicieux. Pourquoi donc M. Spencer n'applique-t-il pas sa théorie évolutioniste à l'éducation intellectuelle? Pourquoi exige-t-il des enfans une précocité scientifique qui aurait bien plus d'inconvéniens que la précocité morale? Pourquoi ne reconnaît-il pas entre les grandes littératures classiques (particulièrement celles de l'humanité encore jeune) et l'imagination de la jeunesse une certaine harmonie, une « adaptation? » Si l'enfant doit être initié progressivement aux idées et sentimens de sa race, si ces idées et sentimens sont fixés dans la langue et dans la littérature, il s'ensuit que l'étude des lettres est la grande initiatrice morale et sociale. Comment attendre de l'enfant que, par une évolution entièrement spontanée, il trouve de lui-même les pensées qui sont devenues l'héritage humain et national? Trouver des idées nouvelles et des sentimens nouveaux, ce n'est rien moins que le propre du génie. Créateur comme la nature, le génie va du fond à la forme, du bouton à la fleur; l'enfant ne peut qu'aller de la forme au fond pour pénétrer peu à peu les secrets de la vie et de la pensée. Cultiver les lettres avant les sciences, c'est passer précisément de l'imagination et du sentiment au raisonnement, du concret à l'abstrait, des connaissances générales aux connaissances spéciales, de ce qui exerce l'esprit tout entier à ce qui ne l'exerce que partiellement, de ce qui agit sur le cœur et sur le caractère même à ce qui n'agit que sur l'entendement ou sur la mémoire. L'intelligence de l'enfant, au début de son évolution, ne saurait comprendre les abstractions de la science; ces abstractions, d'ailleurs, produiraient un développement unilatéral de l'esprit et, par conséquent, une déformation. La littérature, au contraire, fournit au jeune homme, pour le développement harmonieux de son esprit, une sorte de pédale ou de basse fondamentale qui ne cessera de résonner au cours de ses études et de sa vie même.

M. Spencer, s'inspirant de Kant et de Schiller, a reconnu entre le sentiment esthétique et le jeu une profonde analogie, parce que tous les deux constituent un exercice facile et désintéressé de nos facultés pour elles-mêmes, sans la tyrannie des besoins matériels. D'autre part, il n'ignore pas et il soutient lui-même que, pour

le corps, c'est le jeu qui est la meilleure des gymnastiques, parce qu'elle est la plus naturelle, la plus générale et la plus agréable : toute gymnastique « scientifique, » avec agrès et mouvemens systématiques de tels et tels membres, risque de déséquilibrer l'organisme. Comment oublie-t-il encore ces principes quand il passe à la gymnastique de l'esprit? Les études littéraires exercent toutes les fonctions mentales à la fois et leur donnent cette suprême aisance de mouvemens où M. Spencer place le principe de la grâce. Les lettres, la poésie, l'éloquence, ce sont les jeux olympiques de la pensée : elle en sort à la fois fortifiée et glorifiée.

Mais, si la littérature offre le caractère de tous les jeux d'art, elle a en même temps le sérieux par excellence. La vraie raison pour laquelle on doit l'enseigner avant tout le reste, c'est qu'elle est une sorte de philosophie libre et vivante. Elle est une vue d'ensemble sur le monde, — d'abord sur le monde des sens et de l'imagination, le premier avec lequel les enfans entrent en contact, puis sur le monde intellectuel, moral et social; elle est une série d'échappées sur l'art, sur la morale, sur la science. La littérature est quelque chose de plus encore : elle est, pourrait-on dire, le battement de cœur de l'humanité même, battement qu'il s'agit de communiquer à tous si l'on ne veut pas qu'il s'arrête.

Un autre principe essentiel de la pédagogie évolutioniste, nous l'avons vu, c'est que l'évolution mentale doit être due à l'activité personnelle de l'enfant, non à un enseignement passif; or, les exercices littéraires, — traduction, composition, analyse et explications, — sont le principal moyen de mettre en jeu l'initiative intellectuelle des enfans ou des jeunes gens : nous avons montré, dans une précédente étude, que l'enseignement scientifique est inévitablement passif. Le livre de sciences, surtout, ne s'adresse guère qu'à la mémoire ou au raisonnement déductif; il n'exerce qu'une certaine faculté, certaines cellules du cerveau, toujours les mêmes, et dans le même sens. Ou il laisse le lecteur inerte, ou il lui demande un effort exagéré de compréhension sur un seul point, — effort ennuyeux par-dessus le marché ; d'invention, il n'en exige pas. Il est en cela semblable à la gymnastique savante dont nous parlions tout à l'heure, qui, réprimant toute liberté d'initiative, impose à un muscle déterminé d'avance un travail répété, fatigant et sans intérêt. Plus cet exercice est énergique, plus il est dangereux : les enfans dont on veut faire des athlètes restent des avortons, ceux dont on veut faire trop tôt des savans restent des imbéciles. Le livre littéraire, lui, fait successivement appel à toutes les facultés de l'esprit : outre ce qu'il dit, il laisse entendre une foule d'autres choses; non-seulement il vous fait comprendre,

mais il vous fait réfléchir et trouver. Il n'est plus seulement, si on peut dire, *indicatif* de tels faits observés ou de telles lois démontrées, il est *suggestif :* par l'association des idées ou des sentimens, il excite le jeune homme à se souvenir moins qu'à penser. En outre, le livre de sciences est un instrument d'inévitable surmenage, par cela même d'épuisement précoce pour les forces intellectuelles qu'il a la prétention de développer; le livre de littérature, au contraire, est un délassement dans le travail même, un plaisir dans l'effort; ce n'est point sans raison que Descartes appelait ce genre de lecture une conversation avec les plus grands esprits des temps passés, et une « conversation étudiée » où, ne nous livrant que le meilleur d'eux-mêmes, ils développent par sympathie ce qu'il y a de meilleur en nous.

Ainsi la théorie de l'évolution, — contrairement à la pensée de ses promoteurs qui en tirent des conséquences inexactes, — aboutit à la prééminence de l'enseignement littéraire sur le scientifique. M. Goering intitule ses gymnases *écoles de la vie;* mais le but de l'éducation n'est pas, comme MM. Goering et Spencer semblent le croire, de faire vivre par avance aux enfans la vie même qui les attend plus tard avec toutes ses réalités souvent prosaïques et tristes; son but est de leur faire vivre une vie plus simple, plus intellectuelle et plus imaginative tout ensemble, plus idéale en un mot et plus jeune, qui sera la préparation de l'autre. Il ne faut pas sans doute qu'il y ait désharmonie entre les études de la jeunesse et la vie réelle de l'âge mûr, mais il faut qu'il y ait vraiment « évolution » de l'une à l'autre, la première étant une lente accumulation de forces intellectuelles et morales, par cela même de forces sociales, la seconde une dépense et une expansion des forces acquises au profit de la société même. Dès lors, l'éducation doit être une culture des facultés humaines les plus essentielles, les plus fondamentales, d'où dépend le développement des autres; quelles sont-elles, sinon la raison et le bon sens, l'imagination réglée et le goût, les sentimens naturels, simples et grands, l'amour du bien et du beau, le patriotisme, l'admiration et l'enthousiasme, qui sont l'éternelle jeunesse du cœur? Tout cela, ce n'est pas le « superflu » de la vie, ce n'est pas même « l'utile, » c'est le vrai « nécessaire. » En outre, parmi les qualités que l'on est en droit d'exiger d'un esprit cultivé, il y en a qui s'acquièrent et s'*apprennent*, tandis que le génie ne s'apprend pas; il y a des défauts qui s'évitent, et que le génie ne sait pas toujours éviter. Or, tout en favorisant la sélection des génies ou des supériorités, encore faut-il cultiver chez tous les qualités qui s'acquièrent, comme il faut extirper les défauts qui peuvent disparaître. Tels sont donc les caractères essentiels d'une

éducation classique : elle doit être jeune, forte, droite, sensée, plus raisonnable que passionnée, et, là où elle passionne, il faut que ce soit pour ce qui est à la fois simple et grand, général et généreux. En un mot, c'est une base à établir, sur laquelle chacun construira plus tard son édifice, humble ou élevé, mais cette base doit être vraiment *humaine*, si on veut que l'éducation soit conforme et à l'évolution normale de l'humanité entière et à celle des jeunes esprits en particulier.

II.

Si la théorie de l'évolution, appliquée aux problèmes de l'enseignement, n'a encore donné que des conclusions très générales et souvent peu nettes, c'est qu'on a négligé d'introduire le moyen terme nécessaire entre l'humanité et l'individu, à savoir la nationalité. Nous allons rétablir ce moyen terme. Il ne suffit pas, en effet, que le développement de l'individu soit, comme le veulent Auguste Comte et Spencer, en harmonie avec le développement de l'humanité entière ; il faut encore qu'il soit plus particulièrement en harmonie avec le développement national, qu'il le résume et, pour sa part, y contribue.

L'évolution nationale ne peut avoir lieu sans une élite littéraire, scientifique et politique : tout peuple a besoin de savans, de lettrés et de philosophes ; tout peuple a besoin d'une classe dirigeante, capable à la fois de conserver les traditions nationales et d'y ajouter les progrès réclamés par le temps. En d'autres termes, il y a une sorte de cerveau national auquel il importe de fournir les alimens les mieux appropriés à la direction de l'organisme entier. D'autre part, une nation a également besoin d'agriculteurs, d'industriels, de commerçans, enfin d'ouvriers et de laboureurs. Mais, entre ces groupes d'hommes et de professions également nécessaires à l'évolution de l'ensemble, il y a cependant une hiérarchie, comme il y en a une dans le corps vivant entre l'estomac et le cerveau, également nécessaires à l'évolution de l'organisme. Les besoins économiques d'une nation sont encore des besoins matériels et y représentent, au fond, la vie végétative ou animale ; les besoins intellectuels, esthétiques, moraux et politiques, au contraire, sont proprement la part de la vie humaine et répondent à des nécessités supérieures. Si la prospérité économique est le grand moyen de conservation pour un peuple, la prospérité intellectuelle et morale est le grand moyen de progrès. Bien plus, à mesure que l'évolution avance, les facteurs d'ordre intellectuel et moral y jouent un rôle prédominant et deviennent même la con-

dition de tous les autres : sans la science théorique, point d'industrie; sans les sciences morales et sociales, point de sécurité politique ni de progrès social. Il est donc de la plus haute importance, pour un peuple, d'organiser un enseignement secondaire d'où sortent, par sélection, les capacités supérieures et qui, d'autre part, fournisse au pays une classe éclairée, vraiment libérale, vraiment digne, par ses vues désintéressées, d'être la classe dirigeante. Former des hommes aux vues désintéressées dans l'ordre de la spéculation et dans l'ordre politique, c'est l'objet même de l'éducation secondaire, qui, pour cette raison, n'est ni directement professionnelle ni « spéciale. » En dehors de cette sphère, — tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, — il y a place pour des enseignemens professionnels, soit d'ordre supérieur, soit d'ordre intérieur; mais il est essentiel de maintenir la hiérarchie de l'enseignement, de ne pas vouloir qu'un enseignement professionnel plus ou moins déguisé, aux vues industrielles, commerciales, agricoles, devienne, sous le nom d'enseignement spécial ou d'enseignement français, l'égal des « humanités » véritables, c'est-à-dire scientifiques, littéraires et philosophiques. L'enseignement professionnel et l'enseignement spécial doivent être organisés franchement et fortement, à tous les degrés, sous toutes les formes; mais ils ne doivent pas nuire à l'enseignement des humanités, ni surtout s'y substituer. En un mot, l'utilitarisme économique ne doit pas étouffer le culte désintéressé de la science, des lettres, des arts, de la philosophie et de la politique, car le suprême intérêt pour une nation, c'est ce désintéressement même.

Tel est donc, répétons-le, le premier principe dont nous devons partir : un peuple a besoin tout ensemble d'un enseignement libéral fortement organisé et d'enseignemens spéciaux ou professionnels non moins bien appropriés aux utilités particulières qu'ils représentent. Notre second principe, c'est que l'instruction secondaire doit être en harmonie avec l'esprit même de la nation, avec ses habitudes et ses aptitudes, avec son histoire, avec les traditions mêmes de son éducation, de sa langue, de sa littérature et de ses arts; bref, avec les formes et les conditions essentielles de l'évolution nationale. Autre est l'enseignement primaire, autre est l'enseignement secondaire. Ce dernier seul, ayant pour objet de former des esprits *éclairés,* — c'est-à-dire conscients d'eux-mêmes, de leur fonction individuelle et nationale comme de leurs origines, — doit résumer les grandes phases de la civilisation nationale; il doit entretenir et développer un organisme spirituel dans lequel revivent les organismes divers dont l'ensemble a fait la vie de la nation. Occupons-nous donc de ce que doit être, en France, une éducation libérale,

pour tous ceux qui peuvent la recevoir et la recevoir en sa plénitude (1).

La première question, c'est de savoir si l'étude de la littérature française est suffisante dans un enseignement secondaire. Or, si nous nous plaçons d'abord au point de vue national, l'expérience nous apprend que ce n'est plus assez, de nos jours, pour une nation qui aspire à être supérieure, d'étudier sa propre langue et sa propre littérature. Cette sorte de monologue national, qui était possible quand la communication des peuples n'était pas universelle, est aujourd'hui impossible : il rétrécit l'esprit et peut, à la fin, le déformer. En fait, ce sont les lettres antiques qui ont été les initiatrices des modernes à l'art, à la science, à la vie civique; les littératures anglaise et allemande, à leur tour, ont agi l'une sur l'autre et agi sur notre littérature. Comme l'a dit M. Maneuvrier, les littératures modernes n'ont point eu de génération spontanée. Depuis les Grecs, toute grande renaissance littéraire a procédé d'un contact avec une autre littérature, principalement avec la littérature ancienne, et si l'esprit littéraire subsiste dans notre nation, à travers les siècles, c'est grâce à ce contact toujours répété.

D'autre part, au point de vue du développement individuel, l'étude de la langue maternelle n'est suffisante que pour des esprits exceptionnellement doués. L'enseignement secondaire doit se régler sur les moyennes, non sur les exceptions; or, en moyenne, pour acquérir la culture essentielle aux humanités, l'étude d'une langue autre que la maternelle est le moyen le plus court et le plus sûr. Le Français a l'esprit vif et l'intelligence facile; mais cette facilité même qu'il a en usant de sa langue maternelle ne lui laisse pas assez le temps de la réflexion. Quand un de nos enfans lit un texte français, à moins qu'il n'ait des facultés de réflexion très rares, son esprit est emporté par le sens général, il glisse sur les détails et sur les nuances. « Qui lit tout d'un trait une page de Pascal ou de Bossuet, a dit M. Rabier devant le conseil supérieur de l'instruction publique, ne la comprend jamais qu'en gros, c'est-à-dire qu'à demi. » Le thème et la version obligent à peser chaque mot, à en préciser la valeur, à en chercher l'équivalent; il faut, en outre, relever tous les rapports des idées entre elles, des mots entre eux, deviner le sens caché du texte; enfin il faut transposer le tout d'une langue dans une autre différente, comme

(1) Nous verrons, dans une étude ultérieure, quelle sorte d'enseignement, encore général, mais inférieur à l'enseignement classique et n'ayant plus les mêmes privilèges, devra être fourni à ceux que les nécessités matérielles et professionnelles réclament de bonne heure pour l'industrie, le commerce et l'agriculture.

un musicien qui transpose un air. Le résultat final, c'est qu'on a refait pour son propre compte le travail du penseur et de l'écrivain; on a repensé sa pensée et ressuscité la forme vivante dont il avait fait son organe. C'est une œuvre d'art qu'il a fallu reproduire. La lecture cursive des ouvrages écrits dans la langue maternelle ressemble à une promenade dans un musée; la traduction d'une langue dans l'autre ressemble à la copie d'un tableau: l'une fait des amateurs, l'autre des artistes. Ainsi l'esprit acquiert à la fois du fond et de la forme. De plus, il acquiert de l'initiative, qualité particulièrement nécessaire aux enfans français, qui, il faut l'avouer, sont un peu « singes. » Il leur est si aisé d'imiter qu'ils songent trop rarement à faire par eux-mêmes. MM. Bain et Spencer ont beau soutenir ce paradoxe que « l'étude des langues habitue à jurer sur la parole du maître; » c'est, au contraire, l'enseignement des sciences *ex professo* qui rend les élèves inertes. « Comment mettre en doute, a-t-on demandé, la table des logarithmes ou les lois de la gravitation universelle? » Nos jeunes gens, par leur faculté d'assimilation rapide, ont bientôt changé l'étude des sciences en une adresse purement mécanique et en une application de formules toutes faites.

Il reste à examiner quelle langue autre que la maternelle nous choisirons de préférence pour le développement des jeunes Français. Ici commence la grande lutte des « humanités anciennes » et des « humanités modernes. » Rappelons d'abord, en les systématisant, toutes les raisons qui recommandent l'étude des lettres latines, et, s'il est possible, ajoutons-y encore des raisons nouvelles, tirées des lois de l'évolution nationale et des lois de l'évolution individuelle. Devant les mêmes attaques, il faut bien recommencer la même défense.

L'évolution de l'esprit national ne peut s'opérer sans une constante solidarité avec le passé où le présent a son origine. Comment nier qu'il existe, dans toute race et dans toute nationalité, une sorte d'hérédité intellectuelle? Par elle se transmet un certain esprit commun, qui est le génie de la race entière, l'âme de la patrie. Cette solidarité intellectuelle et morale complète la solidarité organique qui relie chaque génération à la suite indéfinie de ses devancières. Or, il est bien évident que nous avons des liens historiques et organiques avec le monde latin, qui subsiste encore partiellement dans le monde moderne où se meut notre patrie actuelle.

La tradition, si souvent invoquée en faveur du maintien des études latines, — et dont ici même M. Brunetière parla jadis avec tant d'élévation, — la tradition n'est-elle qu'un préjugé, ou est-

ce une raison vraiment philosophique en même temps que patriotique? Voici ce que répondra quiconque n'est pas étranger à cette partie de la science sociale que les Allemands appellent la psychologie des peuples, *Völkerpsychologie*. Toute tradition fondée en nature et en droit est simplement une de ces conditions essentielles de conservation sans lesquelles un peuple ne peut évoluer. Si l'attachement aveugle aux traditions entraîne l'immobilité, le mépris non moins aveugle de toute tradition nationale ne l'entraîne pas moins, car il supprime les forces vives d'où le mouvement peut dériver; il brise les pieds qui marchaient régulièrement sur le sol, sous prétexte de donner tout d'un coup des ailes. Dans la nature, il n'y a d'évolution que par une répétition continuelle combinée avec un flux gradué. Le rayon de lumière n'avance qu'en répétant sans cesse la même ondulation. Le maintien du type, chez l'être animé, est une répétition des mêmes formes; dans le changement des cellules éphémères, il assure la durée et l'unité de l'être vivant. Au point de vue psychologique, la mémoire joue le même rôle : elle conserve et répète; par cela même elle agrandit le présent de toute la série des sensations passées; sans elle la conscience, réduite à l'éclair de l'instant qui passe, ne brillerait que pour s'éteindre : l'être vivant aurait cessé d'exister pour lui-même. L'organisme social a des lois communes avec l'organisme individuel, et la conscience collective n'existe, elle aussi, que par la mémoire du passé (1). Ce n'est pas seulement l'histoire qui constitue cette mémoire, comme on le répète sans cesse; nous dirons même que l'histoire est la mémoire des sociétés la plus superficielle et la plus extérieure. La littérature est autrement intime : elle est une mémoire organisée et en action, une conscience toujours présente qui remonte non plus seulement aux faits célèbres de la vie nationale, mais à ses sources intimes, à ses sentimens inspirateurs, à ses idées directrices. Si les évolutionistes anglais ont surtout insisté sur la ressemblance de l'organisme social avec l'organisme vivant, les évolutionistes allemands ont insisté de préférence sur l'analogie de la conscience collective avec la conscience individuelle. Ils ne considèrent pas l'esprit national comme une simple abstraction désignant la résultante d'un agrégat d'esprits individuels; ils attribuent à cet esprit national une réalité. Sans aller aussi loin qu'eux dans cette voie, on doit accorder qu'il existe un certain esprit français ou allemand qui n'est pas simplement la somme des esprits particuliers dont se compose

(1) Sur l'importance de la loi de répétition et d'imitation dans la société, voir le livre très original et très suggestif de M. Tarde : *les Lois de la répétition*.

aujourd'hui la France ou l'Allemagne. On doit aussi accorder que cet esprit national a ses conditions de conservation, qui sont en même temps les premières conditions de son progrès, et qu'un peuple qui, par l'éducation de la jeunesse, porterait atteinte sur un point important à son *moi* héréditaire, à son individualité nationale, commettrait par cela même une tentative de suicide. Enfin, au sein même de la grande tradition nationale, il en est de plus particulières qui maintiennent, dans certaines classes, un esprit commun et, par là, établissent une hiérarchie au sein même de l'égalité générale. Les classes dirigeantes, en France, ont toujours eu, jusqu'à présent, une culture classique qui nous vient de Rome et, par l'intermédiaire de Rome, de la Grèce. Cette culture n'est que la manifestation plus visible, chez les esprits d'élite, de l'influence exercée sur notre race entière par l'antiquité gréco-romaine. Avons-nous le droit de répudier cet héritage, disons plus, cette hérédité, de rompre avec le passé littéraire et artistique de la France, qui est lui-même en grande partie l'héritage de Rome et de la Grèce? On demande à quoi servent les études latines; elles servent à maintenir d'abord la tradition classique, qui est une tradition nationale, et, conséquemment, à faire revivre sans cesse dans les générations qui se succèdent l'âme antique confondue avec l'âme de la France. Est-ce à dire que cette tradition doive exclure tout progrès? Non, sans doute; mais dans l'enseignement de la jeunesse éclairée, elle est la condition préalable des progrès que, parvenue à l'âge d'homme, cette jeunesse pourra accomplir. Hors de la continuité, surtout en éducation, point de progrès durable; il peut y avoir révolution, il n'y a pas évolution; or une révolution ne peut changer du jour au lendemain l'esprit d'un peuple. C'est donc d'abord l'héritage national qu'il importe de conserver, surtout chez les jeunes gens, pour pouvoir plus tard y ajouter de nouvelles richesses. Si, dans l'enseignement libéral donné aux classes influentes, nous abaissons et même supprimons la culture classique, nous mutilons l'esprit français en voulant forcer sa nature et son talent pour l'appliquer brusquement à un ordre tout nouveau d'idées et d'études; nous brisons la solidarité intellectuelle et morale des générations. On se contente bien souvent de dire que le latin est utile pour comprendre et écrire le français (toujours le point de vue utilitaire); on voit que sa véritable utilité est bien plus profonde : il sert à maintenir l'esprit français lui-même, dont la tradition classique est partie intégrante, en retrempant sans cesse l'esprit français à ses sources originelles.

En Allemagne, sur un chiffre rond de 46 millions d'habitans,

il se trouve 28,000 étudians répartis entre les facultés de droit, de médecine, de théologie catholique et protestante, enfin de sciences et de lettres (ces deux dernières fondues en une seule, dite de philosophie, pour rappeler que c'est le côté philosophique et universel des sciences qui importe avant tout), 30 pour 100 de ce total d'élèves étudient la médecine, 20 pour 100 le droit, 20 pour 100 la théologie, 15 pour 100 les lettres et autant les sciences. Tous *sans exception* ont étudié le latin, et même le grec. Un examen de « maturité » uniforme donne seul aux jeunes gens l'accès dans toutes ces facultés indistinctement. Or, quels sont les étudians auxquels le latin, et, surtout le grec, sont pratiquement indispensables? Les philologues et les théologiens, 35 pour 100 du nombre total, tandis que les étudians en droit, en médecine et en sciences, c'est-à-dire les deux tiers, n'en retrouvent plus aucune application sérieuse. Car il est vraiment inutile d'apprendre le latin et le grec pour saisir le sens de quelques mots scientifiques ou de quelques termes médicaux, comme anémie, typhus, choléra ou odontalgie. Pourquoi donc maintient-on en Allemagne l'étude du grec et, à plus forte raison, du latin? C'est que, si l'Allemagne n'est pas physiologiquement de race latine, elle n'en est pas moins, comme toute nation civilisée, partiellement héritière de la grande tradition classique : c'est cette tradition que l'Allemagne, malgré sa littérature nationale et romantique, ne veut pas abandonner. Elle sait que dans l'esprit allemand, quoiqu'à un moindre degré que dans l'esprit français, subsiste encore en partie l'esprit de l'antiquité classique, mêlé à l'influence du christianisme. Elle se croit même obligée de pousser plus loin que nous l'étude du latin et du grec, parce qu'elle n'est pas déjà latinisée par sa langue même et par plusieurs siècles d'une littérature inspirée de l'antique. Elle se souvient que, si sa littérature nationale est depuis un siècle sortie de la barbarie, c'est que les Lessing, les Herder et les Goethe « ont renouvelé sur le sol germain le sens longtemps perverti de l'antique (1). » On connaît la science des Goethe et des Schiller en fait d'antiquité. Faut-il rappeler l'*Iphigénie* de Goethe, ses *Élégies romaines*, le journal *l'Art et l'Antiquité* qu'il avait fondé; les traductions que fit Schiller de l'*Iphigénie* grecque et des *Phéniciennes*, et, enfin, ses *Dieux de la Grèce?* Ce n'est pas en Allemagne, assurément, qu'on répudierait une tradition glorieuse (2).

(1) M. Brunetière, *la Question du latin*.

(2) On y exagère plutôt les études gréco-latines en traitant les langues anciennes comme des objets d'*instruction* et de savoir, au lieu d'y voir surtout des moyens d'*éducation* esthétique et intellectuelle.

Ce n'est pas non plus en Angleterre. A Oxford et à Cambridge, sous les vieux cloîtres, avec la verte campagne en vue, le jeune Anglais, de vingt à vingt-cinq ans, médite, lit, écrit, vit en commerce avec les grands écrivains de l'antiquité. S'il est bon humaniste, il aura une bourse d'études, gagnera un *fellowship*, et il aura pour sept années de loisir assuré avec une rente de plus de 6,000 francs. M. Paul Bourget, dans ses notes sur l'Angleterre, montre jusqu'à quelle profondeur l'éducation classique a pénétré la pensée anglaise. L'auteur de *Jules César* et de *Coriolan* a connu l'antiquité par l'intermédiaire de la France et de l'Italie, de Boccace, de Montaigne et d'Amyot; Milton a écrit deux livres de vers latins : *Élégies* et *Sylves;* Cowper, une lamentation en strophes latines et sur le rythme alcaïque. Byron avait écrit une imitation de l'*Art poétique* d'Horace, qu'il préférait à son *Childe-Harold*. Le plus long poème de Keats est consacré à Endymion; son ode la plus charmante, à une urne grecque sur laquelle se voyait sculptée une danse d'amoureux et de joueurs de flûte. L'art du sculpteur, qui soustrait au temps la vie, et l'amour, et l'action, pour les fixer en quelque sorte dans l'immortalité des formes pures, inspire à Keats une poésie sculptée elle-même à la grecque, qui donne le sentiment de l'immuable dans le mouvement même et de l'intellectuel dans le sensible (1). Shelley, tour à tour, s'abîme dans Platon et dans Sophocle. Deux chefs-d'œuvre de Tennyson sont un *Tithonus* et un *Ulysses*. Enfin, rappelons que Swinburne, pour contribuer au *Tombeau de Gautier*, nous envoya quatre odes : une en anglais, l'autre en français, la troisième en latin, la quatrième en grec. L'utilitaire Albion conserve donc le culte religieux de l'antiquité classique, du moins dans l'éducation qu'elle donne à ses classes dirigeantes. Si les nations latines, dans l'éducation de leur bourgeoisie, voulaient s'affranchir non-seulement du grec, mais même du latin, elles renieraient leurs ancêtres et, par cette sorte d'ingratitude intellectuelle, prépareraient la décadence de leur esprit national.

(1) Les mélodies entendues sont douces; mais les inentendues
Plus douces encore; aussi, vous, suaves flûtes, jouez toujours,
Non pour l'oreille sensuelle, mais, plus précieuses,
Jouez pour l'esprit vos mélodies qui n'ont pas de son.
Beau jeune homme, sous les arbres, tu ne peux pas finir
Ta chanson, et jamais ces arbres ne se faneront.
Amant hardi, jamais, jamais tu ne prendras un baiser,
Quoique tu sois près d'atteindre le but; mais, console-toi,
L'aimée ne peut pas se flétrir; quoique tu n'en aies pas ton contentement,
Pour toujours tu l'aimeras, pour toujours elle sera belle!

(Traduit par M. Paul Bourget.)

Il y a une seconde condition de notre grandeur à maintenir : c'est celle qui a fait de notre langue même une langue classique, toute pénétrée du génie antique, tout intellectuelle et, par cela même, universelle. On l'a souvent remarqué, si la Grèce s'est étendue en Orient et, des conquêtes d'Alexandre, a fait le monde hellénique, c'est en y important sa langue. Par cette langue fidèlement gardée et maintenue, elle s'est perpétuée jusque sous la domination turque. Les Grecs et les Carthaginois se disputant la Sicile, ce sont les Grecs, malgré l'infériorité de leurs forces, qui finirent par l'emporter, parce que c'est leur idiome qui s'imposa aux nations indigènes. Jusqu'ici la France a eu, par sa langue, une situation privilégiée. Véritable héritier du latin, a-t-on dit, le français fut le canal par lequel la civilisation antique se répandit dans toute l'Europe. Non-seulement la France, pays lettré et artiste, est aujourd'hui le grand centre d'attraction pour l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, la Russie; non-seulement elle est le pays de l'Europe qui compte le plus d'étrangers parmi ses habitans et où il passe le plus d'étrangers, mais sa langue, adoptée comme langue internationale depuis le xve siècle, est « l'idiome commun de la société distinguée de tous les pays. » Veut-on publier un ouvrage qui s'adresse non à un public restreint, mais à des lecteurs de toute race, on l'écrit en français. Il y a partout des journaux rédigés en français, à Rome, à Londres, à Constantinople, en Allemagne, en Serbie, en Égypte. Tous les pays civilisés ont donné à notre langue une place officielle dans les programmes de leur enseignement secondaire et de leur enseignement supérieur : il n'y a point d'éducation libérale où elle n'entre. Mais, depuis un certain nombre d'années, on constate des symptômes alarmans et des concurrences auxquelles notre langue ne fait face qu'avec peine, — surtout la concurrence de l'anglais, qui est parlé par 100 millions d'hommes, et celle de l'allemand, qui devient la langue nécessaire aux savans de tous les pays. Les Allemands, eux, connaissent et apprécient l'importance d'une langue qui se répand au loin par une expansion soit industrielle et commerciale, soit littéraire : aussi mettent-ils un soin jaloux à imposer leur propre langue et à la propager partout où ils le peuvent. Notre langue française, au contraire, après avoir débordé sur l'Europe, recule aujourd'hui vers nos frontières, elles-mêmes amoindries. Prenons-y garde : un philosophe (1) a dit avec raison que l'évolution des langues, leur flux et reflux, suit d'ordinaire les progrès et les défaillances du génie des peuples; si la langue française cessait d'être « l'organe de la raison, » nous la verrions faire de nouveaux pas en arrière, nous verrions décroître,

(1) M. Lachelier.

avec son influence, l'influence et la sécurité même de notre pays. Or, notre langue ne peut vivre et s'épandre qu'en restant classique et en se rajeunissant toujours aux sources classiques. Nous n'avons donc pas le droit de renoncer au système national d'éducation qui a fait notre langue littéraire, ni aux traditions historiques dont notre langue fut elle-même si longtemps la dépositaire fidèle : ce serait rompre avec la gloire et avec l'influence intellectuelle de la France.

Une autre condition de notre grandeur nationale, c'est le sens de l'art et la supériorité du goût. Dans la dernière Exposition universelle, nous avons montré beaucoup de savoir-faire en tout ce qui relève de la mécanique et de la science; nous avons fait preuve d'adresse, d'ingéniosité; mais, en somme, nos hommes de science et nos ingénieurs n'ont rien révélé au monde de très nouveau ni de très important. C'est dans l'art que nous l'emportons, et notre industrie elle-même doit sa perfection au goût traditionnel de nos artisans, qui sont tous plus ou moins artistes. L'organisation générale de l'exposition, tout comme son architecture, était elle-même une œuvre d'art en même temps que d'habileté mécanique. Or, croit-on que l'enseignement traditionnel des humanités et la base latine de l'instruction pour les classes dirigeantes ne servent point à entretenir le goût du beau et des belles formes, d'abord chez les classes éclairées qui commandent tant de travaux, puis, par une contagion inévitable, chez les classes ouvrières, qui ne restent étrangères ni à notre littérature, ni à nos arts? S'il y a là un effet d'hérédité nationale, n'y a-t-il point aussi un effet d'éducation nationale? Supposez que l'*impressionnisme* envahisse notre littérature et tous nos arts, qu'il ne trouve plus d'obstacle dans cette culture classique de la bourgeoisie sur laquelle l'instruction primaire elle-même se modèle, vous verrez peu à peu disparaître les qualités esthétiques de mesure, de bon goût, de correction, de délicatesse et de finesse qui se retrouvent jusque dans notre industrie, et qui seules jusqu'à présent nous ont soutenus contre la concurrence étrangère. La tradition classique, qui a ce privilège d'être en même temps nationale, puisque notre littérature est inspirée des anciens, est donc le naturel soutien de notre génie littéraire et artistique. Supposez qu'au lieu de la parole, l'art n'eût d'autre instrument à sa disposition que la sculpture, et supposez aussi que toutes les statues antiques fussent rassemblées en un seul et même musée; ceux qui voudraient être artistes n'auraient d'autre ressource que de venir, coûte que coûte, contempler et imiter les chefs-d'œuvre des Phidias et des Praxitèle : le commerce indirect, par l'intermédiaire des imitateurs, ne suffirait pas, et si on objectait que les modernes, eux aussi, ont fait des chefs-d'œuvre, il

faudrait répondre qu'ils les ont faits précisément à l'école des anciens, où la jeunesse doit toujours revenir.

On a prétendu que les raisons en faveur du latin et du grec vaudraient aussi pour le sanscrit. — Le conte indien de Nal et Damadjanté, a-t-on dit, est une perle de poésie; faut-il apprendre le sanscrit pour le lire et lire les autres chefs-d'œuvre hindous? — Non, parce que le sanscrit est trop loin de nous, bien plus loin que le latin et le grec; — et d'ailleurs trop difficile en même temps que de nul usage. De même pour l'hébreu, à qui nous devons tant, mais dont nous ne sommes point les héritiers directs. Au reste, ni le sanscrit ni l'hébreu n'ont les qualités classiques. Grâce aux loisirs dont disposaient les hommes libres de l'antiquité gréco-romaine, grâce aussi aux limites plus étroites de la patrie et, en général, de la vie, enfin grâce au développement moindre de la civilisation, les anciens ont pu trouver, dans le langage comme dans le marbre et la pierre, des moyens d'expression en conformité parfaite avec leurs idées et leurs sentimens: le fond, chez eux, ne débordant pas la forme, ils ont pu réaliser cette parfaite harmonie qui est le beau. Tout le monde convient que les littératures grecque et romaine sont les plus plastiques, les plus harmoniques, les plus finies, celles où se montre le plus grand accord de la pensée et du sentiment avec l'expression. Les langues anciennes, moins abstraites et moins usées que les nôtres, ont l'avantage de parler sans cesse à l'imagination naturelle et saine, aux sentimens naturels et sains. Les poètes de l'antiquité ont l'habitude de peindre en quelques mots; ils font passer ainsi devant l'esprit des enfans toute une suite de scènes à la fois animées et familières. Prenez un vers quelconque de Virgile, parmi ceux qui ont acquis une sorte de banalité :

Et jam summa procul villarum culmina fumant,
Majoresque cadunt altis de montibus umbræ...
... Hic candida populus antro
Imminet...
Pontum aspectabant flentes...

Vous reconnaîtrez que ces vers, si simples d'ailleurs, sont propres à éveiller chez les jeunes esprits le goût et le sens de tous les arts, depuis la poésie et la musique jusqu'à la peinture et à l'architecture. Un vers latin, à lui seul, est un petit édifice, une construction symétrique qui se suffit à elle-même : il a une base et un faîte. C'est en même temps un tableau avec des plans divers (1). Je ne parle

(1) Ne souriez pas si le professeur d'humanités fait remarquer à ses élèves ce mot de *majores* qui s'étale au début, suivi du *cadunt*, dont la chute même invite le regard

pas du rythme musical inhérent au vers antique. Ne peut-on pas dire que, comme initiation aux principes communs et aux communes beautés des différens arts, à la symétrie, à l'eurythmie, à l'élégance structurale, au dessin précis, au coloris sobre et naturel, un vers de Virgile a une vertu qui tient à la fois au génie de la langue et au génie du poète? C'est pourquoi l'exercice du vers latin est éminemment propre à développer le goût chez les jeunes esprits; — le goût, qui, nous venons de le voir, n'est pas *inutile* aux nations et aux races, même dans la concurrence industrielle. Étudier les anciens dans des traductions ne suffirait pas. Il faut le contact direct des textes pour saisir sur le vif et l'esprit et la lettre. Pénétrons-nous bien de ce principe que, dans l'éducation, surtout esthétique, la forme a une importance capitale : le jeune homme doit apprendre l'art de donner une forme à ses pensées et à ses sentimens, car il n'y a de pensée achevée que celle qui a su se formuler, il n'y a de sentiment complet que celui qui anime la parole pour animer ensuite l'acte. Dans l'art, le fond et la forme sont, comme disait Flaubert, « consubstantiels. » Les belles formes sont déjà, par elles-mêmes, éducatives : ce sont des cadres qui, en se gravant dans l'esprit, s'imposent aux idées, aux sentimens, aux actions, et les forcent à s'embellir. L'enfant finit par penser, sentir et agir sous la catégorie du beau comme sous celle du vrai et du bon; le laid le choque comme l'absurde ou comme le honteux. En un mot, il n'y a pas d'éducation élevée sans esthétique, ni d'esthétique complète, pour des jeunes gens qui veulent faire des études complètes elles-mêmes, sans la connaissance et le commerce direct des classiques.

— Le grec et le latin ont donc une influence mystique? Les études gréco-latines sont donc une religion? — Leur vertu mystique, si on entend par là une influence latente parce qu'elle est profonde et vitale, vient de tous ces liens visibles qui nous rattachent à l'antiquité et qu'ont noués, renoués vingt siècles. Vertu toute naturelle et non surnaturelle, analogue à celle de l'hérédité, de la race, de la nationalité. Et la culture classique, pour les classes lettrées et dirigeantes, est bien en effet une religion, mais sans dogmes et sans rites, qui laisse à l'esprit moderne sa liberté tout en le reliant à l'esprit antique. Puisque l'histoire, la physiologie et la psychologie démontrent notre solidarité avec les Latins, quel calcul utilitaire pourrait prévaloir contre des influences qui s'exercent par le dedans, non par le dehors? La religion s'affaiblissant de plus en plus, le seul culte presque qui puisse la sup-

à remonter vers l'horizon; l'*altis montibus*, c'est la montagne qui se dresse, avec cette grande projection d'ombre qu'exprime un seul mot mis en relief : *umbræ*.

pléer, c'est le culte du beau, des lettres, des arts et de la philosophie; c'est l'amour désintéressé des grandes choses, l'habitude de penser et d'agir pour la communauté, non pas seulement pour soi, — habitude dont les anciens faisaient leur vertu principale, parce que tout se concentrait alors dans la cité. L'idéal de l'humanité, conséquence d'une religion anthropomorphique, était sans cesse présent à leur esprit. Ils vivaient dans le commerce des dieux, c'est ce qui a produit chez eux tant de héros. C'est aussi ce qui a fait naître tant de chefs-d'œuvre dans l'art et la littérature, où l'idéal humain, en ce qu'il a de grand et de simple, est divinisé.

Non-seulement le latin représente le courant de l'antiquité encore mêlé au courant moderne, mais il représente aussi la littérature du christianisme; — or, nous aurons beau faire, si libres penseurs que nous soyons devenus, nous avons toujours en nous l'esprit chrétien : il fait partie intégrante de notre esprit national. La foi même subsiste encore chez une notable partie de la population; elle a pour représentant tout un clergé élevé dans les lettres latines et dont l'influence n'est pas près d'être annihilée. Nos classes dirigeantes ne doivent pas, par leur culture, rester au-dessous de lui.

Une dernière condition de grandeur nationale justement invoquée par les partisans des études classiques, c'est celle qui fait des classes lettrées les dépositaires et « gardiennes naturelles de ce qu'on nomme les vertus publiques; » or, les lettres sont devenues peu à peu et, aujourd'hui, sont presque seules les institutrices de ces vertus nécessaires à la grandeur d'un peuple. En même temps que la religion gréco-romaine divinisait l'humanité, elle divinisait la patrie, qui, plus étroite alors, était aussi plus immédiatement présente. Le patriotisme antique est encore une école précieuse pour la jeunesse de nos jours. Les vertus militaires, comme les vertus civiques, avaient dans l'antiquité un tel rôle qu'elles fournissent aux nations modernes des exemples impérissables. C'est un lieu-commun que de reprocher aux anciens leur idée trop étroite de la liberté, l'ignorance où ils étaient du gouvernement représentatif et de ses joies, la rébellion contre les tyrans remplaçant chez eux la moderne résistance au pouvoir légitime, le continuel sacrifice de l'individu à l'État, les lois somptuaires, l'uniformité de l'éducation, la servitude de la masse et la souveraineté du petit nombre, l'absolution des crimes publics par le succès et des crimes privés par la splendeur des services publics. Tout cela est vrai, et on ne saurait trop le faire remarquer aux jeunes gens. Mais la thèse des partisans de l'antiquité est vraie aussi, et ce n'est pas aux évolutionistes qu'il conviendrait de nier la valeur éducative

de la morale antique. La gradation, en effet, est pour les évolutionistes la loi fondamentale; si le patriotisme ancien est plus simple, plus étroit que le moderne, c'est donc une raison pour le faire connaître aux jeunes gens avant les formes complexes de notre vie politique. Ils assisteront ainsi à l'évolution historique par laquelle le civisme passe, de la forme violente et fermée des Doriens à la forme plus ouverte et plus douce des Athéniens, de l'attachement exclusif pour la cité chez les Grecs et les premiers Romains à l'élargissement graduel du cosmopolitisme chez César et ses successeurs. Le patriotisme antique a une qualité fondamentale en éducation : c'est son caractère héroïque. On n'espère pas sans doute supprimer l'histoire grecque et romaine; pourquoi donc se plaindre d'un commerce direct avec les auteurs qui ont immortalisé tant de grandes figures? Ce commerce direct, dont nous venons de reconnaître la nécessité au point de vue de la littérature et de l'art, a encore l'avantage moral de mieux faire vivre aux enfans eux-mêmes une vie épique et dramatique qui, fût-elle simplement un effet de perspective et de lointain, n'en est pas moins une vie idéale, préparatoire à la vie réelle (1). Le « gouvernement représentatif » viendra assez tôt à leur connaissance, et on ne peut espérer que des enfans comprennent du premier coup ce qu'il y a de juste et d'élevé dans le sentiment de la liberté contemporaine.

Les modernes ont approfondi certains côtés de l'âme humaine qui étaient restés cachés aux anciens : la charité, la pudeur, le culte chevaleresque de la femme, les formes supérieures de l'amour, la mélancolie, la passion de la grande nature, de l'océan et des montagnes. En général, il y a plus de délicatesse, de complexité, de raffinement dans les sentimens modernes, souvent aussi plus de profondeur; mais, au point de vue pédagogique, ce sont les qualités simples à la fois et fortes, c'est, encore une fois, l'héroïsme antique qui importe. Les anciens étaient plus près des dieux, *a diis recentes*, — disons plus près de la nature. Illusion de distance ou

(1) M. Fornelli a raison de répondre aux ennemis de l'antiquité par la simple énumération de ces noms, dont chacun nous rappelle des exemples d'une simplicité si dramatique : Miltiade, Aristide et les autres héros de Marathon, Léonidas aux Thermopyles, Thémistocle et les Athéniens à Salamine, les Athéniens et les Spartiates à Platée, Thrasybule, les Thébains libérateurs de la Cadmée et invincibles sous Pélopidas et Épaminondas; chez les Romains, le premier Brutus, Horatius Coclès, Mucius Scævola et Clélie, dans la guerre épique contre les Tarquins; la retraite du peuple sur le mont sacré, les aventures dramatiques de Coriolan, de Fabius, de Cincinnatus, de Virginia et de Licinius Dentatus, de Papirius, de Camille et de Manlius, de Décius, des Romains aux Fourches Caudines, de Fabricius, de Claudius l'aveugle, de Curius Dentatus, d'Attilius Régulus, les Romains vaincus par Annibal et vainqueurs à leur tour, puis conquérant le monde.

réalité, ils nous apparaissent avec un caractère de sublimité. « Les Grecs marchent dans la lumière, » disait Euripide. Les Athéniens prennent pour symboles, outre l'oiseau de Minerve dont les yeux plongent dans la nuit, l'abeille industrieuse et la cigale consacrée aux muses, travaillant ou chantant au grand soleil. Leurs poètes tragiques, comme leurs philosophes, entreprennent de révéler aux hommes les hautes vérités, les « grandes lois aux pieds sublimes, filles du céleste éther (1). » C'est sur les rivages de l'Ionie, avec les Socrate et les Platon, que la pensée humaine prend vraiment conscience de soi. En même temps, devant le mystère du monde, elle compte les mots possibles de l'énigme, et de chacun elle fait un système métaphysique. Là aussi naît l'histoire, et même l'histoire philosophique, qui cherche à découvrir les causes et les lois. Art, poésie, éloquence, philosophie, histoire, science,

Tout ce que nous aimons nous est venu de là.

Les Romains, eux, ont le souverain mépris de la mort, le culte jaloux d'une patrie toujours envahissante et toujours agrandie. Aux lois naturelles que la Grèce adorait ils donnent la forme immuable et rigide des lois écrites. Ils ont la majesté de la raison. M. Brunetière a fort bien dit que les anciens, surtout les Latins, sont « cosmopolites, » qu'ils observent pour ainsi dire, composent et écrivent « en dehors et au-dessus des catégories de l'espace et de la durée. » Ils ont dessiné les contours psychologiques de « l'homme universel. » Et comme leur psychologie, leur morale est « laïque; » c'est, dit M. Brunetière, ce qui les sauvera peut-être un jour de la proscription, si même ce n'est pas de quoi les rendre obligatoires. « Bossuet, mal entendu, Voltaire, bien compris, peuvent former des fanatiques; ni Cicéron ni Tite-Live ne le peuvent, quand on le voudrait. » Les classiques latins, c'est la raison pratique universelle; les Grecs, par leur originalité même, offrent un caractère plus particulariste. Leur raison est souvent un peu au-delà ou un peu en-deçà du point juste : ils ont l'intempérance du génie, ils en ont parfois l'excentricité; ils pensent moins comme tous et sentent moins comme tous.

En définitive, où s'est faite la première unité du genre humain? Rome, la cité éternelle, ne fut pas seulement le panthéon des divinités prises aux peuples vaincus, elle fut « le microcosme des intelligences de toutes les nations. » On peut supposer avec M. Fornelli, dans un avenir plus ou moins lointain, une autre unité

(1) νόμοι
Ὑψίποδες, οὐρανίαν δι' αἴθερα
Τεκνώθεντες.

plus vaste, plus organique et surtout plus spirituelle, où viendra se concentrer et se représenter l'humanité entière. Il y a beaucoup d'organes embryonnaires, dans la vie de chaque nation moderne, qui annoncent cette organisation future et cette lointaine fusion de toutes les âmes nationales en une seule âme. Mais, tant que ce travail ne sera point accompli, nous n'aurons pas à la disposition de la jeunesse, comme base *commune* d'éducation libérale chez toutes les nations, une forme d'humanisme plus large que la forme romaine, adoptée et agrandie par le christianisme. Ajoutons que l'humanisme français en est le prolongement naturel et même l'élévation à un degré d'universalité plus grand encore. Comment donc comprendre, en son esprit le plus intime, notre littérature nationale, comment surtout maintenir cet esprit, en l'élargissant toujours sans le dénaturer jamais, si on n'y fait pas revivre toujours l'esprit antique et l'esprit chrétien, combinés avec les caractères originaux de notre race? C'est le particularisme même des littératures anglaise et allemande qui les rend impropres à l'éducation, surtout à l'éducation de néo-Latins comme nous : elles ne sont pas « universellement intelligibles. » Voyez Lessing, Schiller, Goethe, Uhland, Heine, là où ils ne s'inspirent pas du classicisme antique et montrent qu'ils ont surpassé l'humanisme ancien : leurs inspirations de génie, si grandes soient-elles, sont tellement empreintes de l'état particulier de la conscience allemande, que bien souvent, dit M. Fornelli, nous n'arrivons pas à les saisir ou à les goûter dans toute leur idéalité intime. L'avenir se chargera de décider si, dans la civilisation moderne, prévaudra à la fin « le contenu de la conscience allemande, qui n'est qu'un grand moment historique de la vie et de la civilisation chrétienne, » ou le contenu d'une conscience qui « se sera efforcée de surpasser le christianisme même. » C'est à nous, Français, que M. Fornelli semble faire allusion par ces dernières paroles, car il est clair que, depuis la révolution, c'est le christianisme même, c'est, en général, toute religion positive que notre philosophie morale et sociale s'efforce de dépasser. M. Fornelli pense que ce qui prévaudra plus vraisemblablement, c'est une vaste synthèse, un nouvel humanisme des générations futures, auquel chaque conscience nationale apportera son propre tribut, mais dépouillé de tout particularisme. Quoi qu'il en soit, la part de la France peut et doit être grande en cette fusion finale. L'évolution de l'esprit français a eu lieu de l'universalité romaine à l'universalité chrétienne, et de celle-ci à une universalité tout humaine ; le moment n'est pas venu de briser ces cercles concentriques. En nous séparant violemment de nos origines, nous nous séparerions des principes mêmes de notre vie spirituelle. La loi de

continuité s'applique à l'esprit national et à la littérature nationale, comme elle s'applique à la politique et à l'économie sociale. Dans la lutte pour la vie, s'il importe d'avoir assez de flexibilité pour s'adapter aux milieux nouveaux, il n'importe pas moins, nous l'avons vu, de conserver sa forme typique avec ses caractères essentiels et héréditaires : une forme, avec le plus d'unité possible dans la plus grande richesse possible, voilà ce qui assure à tout être et à tout peuple la vie et la durée. L'éducation a pour but de maintenir cette forme, de faire entrer tous les esprits dans le moule national, qui, eût-il des imperfections, a l'avantage d'offrir une individualité, une solidité, une unité où les diverses consciences viennent rassembler et multiplier leurs forces.

Comme l'avis des étrangers, pour les choses qui nous concernent, est toujours intéressant, nous ajouterons que, selon M. Fornelli, « parmi les élémens qui ont le plus contribué à faire de la France la nation la plus littéraire du monde entier, il faut placer son enseignement classique, avec cette direction constamment littéraire. » M. Fornelli ajoute que les Français peuvent, s'ils l'osent, s'éloigner de cette voie sans un danger *immédiat :* « La plasticité et la richesse de leur langue, la pensée et le goût profondément littéraires de la nation leur permettent de s'émanciper un peu de la sévère direction des maîtres de l'art classique, » tandis que les Italiens ne le pourraient pas. — S'émanciper un peu, soit; mais n'abusons pas de la permission, car nous aurions bientôt perdu cette supériorité qu'on nous concède.

On le voit, il est des considérations historiques et philosophiques dont l'État ne saurait s'affranchir quand il organise un système d'instruction pour les classes dirigeantes. M. Raoul Frary aura beau dire qu'il comprend toutes les cultures, sauf celle du bois mort, la littérature latine n'est pas un bois mort, elle est une des principales racines mères dont la sève vient encore se mêler à celle de l'arbre entier et contribuer à sa floraison perpétuelle.

Outre qu'il est pour nous national, le latin est aussi la seule langue pédagogique ayant un caractère international, puisqu'elle est le commun objet d'études pour les classes éclairées de toutes les grandes nations. Si, de nos jours, les savans et les lettrés ne s'écrivent plus en latin d'un pays à l'autre, il n'y en a pas moins toujours entre les pays civilisés ce trait d'union que tout homme vraiment instruit, lettré ou savant, à quelque peuple qu'il appartienne, a passé par la culture latine. Un grand Américain a pu dire que tout homme civilisé a deux patries, la sienne et la France; tout homme instruit peut dire qu'il a deux langues, la sienne et le latin. Le latin établit donc une sorte de parenté entre les nations. Remplacez-le, dans l'éducation des classes supérieures, par des

langues vivantes qui varieront avec les élèves, réduisez les études latines au minimum en les réservant à quelques amateurs de l'antiquité qui deviendront de plus en plus rares, vous aurez une France non-seulement en rupture avec son esprit national, mais en rupture avec l'esprit actuel des autres nations, qui, elles, auront conservé pour leurs classes éclairées la culture antique à côté de leur culture nationale. Nous nous serons mis ainsi en dehors du concert universel.

Le latin a cet avantage sur le grec d'avoir été une langue littérairement et scientifiquement vivante presque jusqu'à nos jours. Si, pour l'étude de l'antiquité et des origines de la philosophie ou des sciences, le grec est tout et le latin peu de chose, en revanche, pour l'étude du mouvement littéraire, scientifique et philosophique du moyen âge et des temps modernes, le latin est tout : il fut toujours la langue scientifique, dans laquelle tous les savans ont écrit leurs œuvres capitales. C'est seulement dans notre siècle que le développement de l'esprit national a fait disparaître l'usage d'écrire en latin et a élevé chaque langue aux honneurs de langue scientifique. M. Cesca va jusqu'à espérer que le progrès du même esprit de nationalité, en poussant tous les peuples à écrire dans leur langue, provoquera une réaction et finira par faire revivre le latin comme « langue des doctes. » Et de fait, tant que le mouvement scientifique a été restreint à un petit nombre de nations, on pouvait bien exiger que les hommes de sciences, pour se tenir au courant, connussent les principales langues modernes ; mais déjà, aujourd'hui, il faudrait connaître à la fois l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, le russe, même le hollandais. Partout surgissent des universités nationales, aucune des nations ne veut dépendre intellectuellement des autres et ne veut reconnaître l'hégémonie d'autrui, chacune publie les travaux de ses savans dans sa propre langue nationale : il deviendra donc un jour impossible de connaître les travaux étrangers et de suivre le mouvement scientifique, car il sera impossible de connaître toutes les langues étrangères. Le latin étant déjà l'instrument universel de la culture littéraire et historique dans l'enseignement secondaire de toutes les nations civilisées, on en viendra peut-être à se demander s'il ne serait pas bon d'écrire les livres de science en latin, tout au moins de les traduire en latin, — à moins qu'on ne préfère le volapük !

Quoi qu'il en soit de ces rêves, si l'expérience des siècles a reconnu que les études classiques sont le moyen par excellence de culture littéraire et artistique, qu'elles sont même, avec la philosophie, le meilleur moyen d'entretenir l'esprit de désintéressement et d'enthousiasme nécessaire à la haute science, nécessaire aussi à la vie civique chez

les classes dirigeantes, il faut maintenir en leur intégrité les études classiques pour tous ceux auxquels leur position de fortune les permet, et ne concéder à aucune autre instruction le même rang, les mêmes honneurs, les mêmes diplômes et privilèges sociaux qu'à la culture classique, afin d'éviter son abaissement ou sa ruine. S'il y a cinq ou six jeunes gens, dans une classe de cinquante élèves, dont on réussit à développer les capacités au-dessus de la moyenne, cette petite élite continuera la grande tradition des lettres, des arts, de la philosophie, de la spéculation scientifique, de la politique aux vues générales, tradition qui, nous l'avons vu, fait la vie même de notre race au point de vue intellectuel, moral et civique. — Mais les esprits médiocres? demandera-t-on. Nous répondrons : — Quand on apprécie les études classiques, on ne doit pas s'occuper seulement des résultats bruts ; il est un point qu'on néglige à tort : c'est l'influence de la suggestion, dont la philosophie contemporaine a cependant montré dans d'autres cas toute l'importance. Un élève médiocre qui, pendant huit ou dix années, a fréquenté des professeurs d'un esprit élevé et désintéressé, en harmonie avec nos traditions nationales et internationales ; un élève qui a entendu, fût-ce malgré lui, une série de leçons sur les plus grands objets, et de leçons parfois éloquentes ; qui a lu un certain nombre de pages dans les maîtres de la littérature ancienne, en contact direct avec l'antiquité ; qui a suivi un cours complet et non tronqué de philosophie, s'élevant jusqu'aux sommets de la pensée ; qui enfin a eu pour condisciples des esprits eux-mêmes distingués, parfois supérieurs ; qui a assisté à leurs efforts et à leurs succès ; qui a subi en une certaine mesure l'influence du milieu, de cette atmosphère des hauteurs où ont respiré toutes nos gloires ; cet élève-là, quelle que soit sa médiocrité, ne sera pas à la fin dans le même état d'esprit qu'un élève qui aura simplement fait de bonnes études de sciences, de français et de langues vivantes. N'y a-t-il pas une suggestion inconsciente résultant de la fréquentation des esprits les plus élevés? Un professeur d'élite, devant un très mauvais élève, n'exerce-t-il pas encore une action dont il n'a pas lui-même conscience? Si ce maître a l'amour du beau, le culte de l'art antique et de la science moderne, l'ardeur philosophique et patriotique, en un mot l'enthousiasme de toutes les grandes idées, est-il possible que ses pires élèves n'en reçoivent pas, à leur insu, une impulsion salutaire? Ils ne sauront peut-être pas la date de la prise de Constantinople ou celle de la bataille de Poitiers ; ils se perdront dans la querelle des investitures ou dans la guerre des deux roses ; ils ne vous diront pas si Salzbourg est en Autriche ou en Allemagne, ni si la ville de Sens faisait partie de l'ancienne Champagne ou de la Bourgogne ; ils seront incapables d'extraire

une racine carrée ou de décrire la construction de la machine pneumatique : un élève de l'enseignement spécial ou même des écoles primaires pourra leur en remontrer sur tous ces points et sur beaucoup d'autres ; cependant ils auront acquis, par l'influence et les suggestions du milieu, une certaine élévation d'esprit, un certain sens classique, un certain goût plus ou moins latent, tout un ensemble de qualités à la fois humaines et nationales qui ne se développent qu'au contact des grandes littératures et des grandes philosophies.

Si, au sortir du lycée, les bacheliers se baignaient dans un Léthé qui leur fît oublier tout ce qu'ils savent de grec et de latin, en ne leur laissant que le développement cérébral acquis et les tendances acquises, cet oubli ne prouverait nullement l'inutilité des études anciennes. En fait, le matériel des langues disparaît peu à peu de la mémoire, mais celui qui s'est exercé l'esprit n'en conserve pas moins un esprit exercé : ce truisme est trop oublié de nos iconoclastes en pédagogie. Dans une excursion aux champs, ce n'est pas seulement le but atteint qui importe, quoiqu'il soit bon de prendre pour but les hauteurs d'où l'on découvre le plus bel horizon ; c'est aussi le chemin parcouru, l'air respiré, l'âme et le corps allégés, la force et la santé acquises par l'exercice. Voici un bachelier préparé en un an par des moyens expéditifs et sortant de quelque serre chaude : ce bachelier improvisé et mécanique ne vaudra pas ce que vous appelez avec tant de dédain le « fruit sec » de nos lycées, qui, si ignorant qu'il demeure, a cependant retiré quelque chose de la fréquentation des bons esprits. Nous n'avons jamais, pour notre part, rencontré ce fruit sec qui, de la culture classique, n'aurait pas conservé la plus petite goutte de sève intellectuelle. Sans doute il faut fournir aux classes dirigeantes une instruction plus positive que le latin pour ce qui concerne la morale publique, l'économie sociale, le droit et la politique, mais ce qui importe avant tout, c'est de leur donner, avec l'essentiel des connaissances modernes, une culture désintéressée, vraiment classique et antique. Déjà, dans nos établissemens publics, l'éducation morale et civique est négligée ; que sera-ce quand l'éducation littéraire et classique aura elle-même disparu et qu'il ne restera plus que l'instruction scientifique, — je dis l'instruction, car les sciences en elles-mêmes, encore une fois, ne constituent pas une éducation, tandis que les lettres et la philosophie en sont une.

M. Spencer aura beau dire que ce qui doit remplir les heures de loisir dans la vie ne doit remplir que les heures de loisir dans l'éducation ; nous ne saurions admettre que les humanités représentent seulement les heures de loisir dans la vie. N'est-on pas homme et citoyen avant d'être « ingénieur, » et ne doit-on pas être homme toute la journée, — homme civilisé, homme amou-

reux du bien et du beau, homme intellectuellement cultivé et moralement fort, capable d'autre chose que d'une routine de métier? Ce que vous appelez les loisirs, c'est précisément l'essentiel de la vie humaine. La culture littéraire n'a pas pour but de vous faire lire Horace ou Virgile aux heures d'oisiveté ; elle a pour but de vous transformer et de vous embellir intérieurement; elle a pour but aussi de vous faire passer par où les autres générations ont passé, par où votre patrie a trouvé sa voie, par où toutes les nations passent à leur tour. Après cela, lisez ou ne lisez pas Virgile, peu importe; même en construisant vos ponts, il vous restera un sens de l'élégance et de la beauté antique qui ne sera négligeable ni au point de vue utilitaire, ni au point de vue moral, ni enfin au point de vue national. Du reste, même dans la vie privée, il importe de réserver la première place à ce qui est désintéressé, noble et beau : — « Faites de la science, a dit un de nos poètes (1), mais ne négligez pas absolument les lettres. Gardez dans votre esprit une place pour elles ; gardez-leur, pour me servir de la jolie expression anglaise, le coin vert, le petit coin où poussent les fleurs de l'imagination, qui parfument la vie et l'embellissent. »

III.

La conciliation de l'enseignement classique avec les exigences scientifiques de notre époque est-elle impossible? Nous ne le pensons pas. Mais, pour résoudre ce problème, il est certain qu'il faut simplifier l'enseignement des lettres antiques et s'en tenir à l'essentiel. Parmi les langues anciennes, il en est une qui n'est point nécessaire à tous les élèves recevant un enseignement libéral : c'est le grec. Nous ne sommes pas une nation néo-grecque, nous sommes une nation néo-latine, et notre littérature ne s'est inspirée de la Grèce qu'à travers le latin. On peut concevoir l'enseignement du latin sans celui du grec ; il a longtemps existé chez nous, et aux plus beaux temps de notre littérature; il existe, en Allemagne, dans les écoles réelles de première classe (si faussement assimilées à notre enseignement spécial, quoique étant l'équivalent de notre section des sciences); il existe encore dans d'autres pays. La supériorité esthétique, philologique et philosophique du grec par rapport au latin ne va pas sans une certaine infériorité pédagogique. C'est une langue compliquée, très riche, subtile, trop libre et trop flexible, romantique autant que classique, aux formes peu arrêtées et changeantes, — une merveille sans doute, mais qui ne se révèle qu'à une étude approfondie et telle qu'on ne peut vraiment l'espérer de nos 60,000 collégiens. Nous concevons donc

(1) M. Coppée.

que, pour un certain nombre de jeunes gens, on sacrifie le grec en se voilant la face, si l'on veut, comme Agamemnon immolant Iphigénie. Quand on est soi-même quelque peu helléniste, on ne saurait se dissimuler que le grec, après tout, est une spécialité, et une spécialité difficile. Mais ce qui doit subsister dans toute éducation secondaire et classique, c'est le latin, avec lequel nous avons des liens impossibles à rompre et qui de plus établit un lien entre toutes les nations. Nous concevons donc que le grec puisse, pour quelques-uns, être remplacé par des études scientifiques ou par des études de langues vivantes. En dispensant des classes de grec les élèves qui ont en vue les carrières scientifiques, on gagnerait en troisième et en seconde cinq heures par semaine, en rhétorique quatre heures. En y joignant les conférences préparatoires aux écoles du gouvernement, on pourrait supprimer toute séparation entre les élèves des lettres et ceux des sciences, non pas seulement jusqu'à la fin de la rhétorique, mais, ce qui est essentiel, jusqu'à la fin de la philosophie. Les notions élémentaires de grec acquises en cinquième et en quatrième seraient suffisantes pour les carrières scientifiques, où on entrerait désormais avec une complète culture française, latine et philosophique.

Ainsi, en vertu du principe de continuité et de gradation, nous maintenons fermement les humanités latines comme élément essentiel des humanités françaises, ou, pour mieux dire, universelles, à l'époque où nous vivons; en vertu du principe de progrès, qui fait que l'accroissement des connaissances rend les simplifications nécessaires pour l'intensité même de la culture, nous dispensons du grec une partie des élèves, mais nous exigeons d'eux une étude sérieuse du latin, des sciences générales et de la philosophie. Sans rompre la continuité de la chaîne historique, nous lâchons en partie un anneau qui est devenu plus éloigné de nous à mesure que nous avons progressé, tout comme l'hébreu et le sanscrit sont des anneaux aujourd'hui trop lointains. La substance assimilable de la langue et de la littérature grecques ayant passé dans la langue et la littérature latines, dont l'étude est en somme facile, le latin suffit, pour la moyenne des esprits, à maintenir notre filiation et notre contact avec l'antiquité gréco-romaine. Au reste, le sacrifice s'est accompli chez nous par la nécessité même des choses, puisque, pour la plupart des élèves, l'étude du grec est toute nominale. Il vaut mieux que cette étude devienne sérieuse pour les uns et soit abandonnée par les autres au profit des sciences. Mais, encore une fois, ce même raisonnement ne peut être appliqué au latin, puisque, si le grec est pour nous une langue morte, nous avons vu que le latin est encore vivant dans le français, dans la littérature française, dans les traditions et dans l'esprit même de la France; en outre, il est la base commune de l'éduca-

tion classique dans tous les pays et joue ainsi le rôle de trait d'union international.

Il faudrait faire comprendre aux élèves cette valeur historique et cette nécessité pratique des études latines auxquelles on les oblige. S'ils la comprenaient, ils la feraient comprendre aux autres à leur tour. Pourquoi, en Allemagne, l'enseignement classique est-il si florissant? C'est que l'opinion de la classe éclairée lui est favorable, c'est que les universités ferment impitoyablement leurs portes à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation latine, c'est que les jeunes gens eux-mêmes se rendent compte des raisons pour lesquelles ils étudient l'antiquité. — En France, où l'opinion est plus divisée que partout ailleurs, parce que notre mobilité politique tend à passer dans l'ordre de l'éducation, — on ne montre point à nos enfans le but des études anciennes : la jeunesse la plus « raisonneuse » du monde est précisément celle à qui on ne donne aucune raison de ce qu'on exige d'elle. Où est le maître qui, en faisant apprendre le latin, s'élève à quelques considérations générales sur notre lien étroit avec l'antiquité, sur le caractère éminemment national et même patriotique des études classiques, sur la nécessité de ne pas rester au-dessous des nations étrangères, de maintenir dans le monde notre renom de peuple lettré et artiste? Croit-on que nos jeunes gens continueraient à considérer le latin comme une incompréhensible corvée, si on leur montrait les avantages de cette étude au point de vue non-seulement de leur progrès intellectuel, mais des grands intérêts littéraires, esthétiques et scientifiques de la France? Quand on a voulu, récemment, remettre les exercices physiques en honneur, on a fait appel aux sentimens patriotiques : aussitôt notre jeunesse a prêté l'oreille; puis, comme on le lui demandait, elle s'est mise à *jouer* avec ardeur. Parlez-lui de la patrie pour lui inspirer l'ardeur au travail, elle travaillera. Mais non, l'enfant qui entre au lycée ne sait pas pourquoi il y entre, sinon qu'on a imaginé d'exiger le baccalauréat pour telles et telles professions. On lui met entre les mains une grammaire latine, pourquoi? On lui fait faire un thème, pourquoi? On lui fait faire des compositions latines, pourquoi? On lui fait apprendre le grec, pourquoi? Il apprend même une langue vivante sans savoir, le plus souvent, pour quelle raison il a choisi celle-là plutôt qu'une autre. Beaucoup d'enfans choisissent l'anglais parce qu'on leur a dit que la langue est plus facile. On ne les éclaire pas, on n'éclaire pas leurs parens au moment de choisir. Tout est livré au hasard ou à la routine : on fait cela parce que les autres le font. Comme disait ce grand mathématicien à propos des méthodes algébriques : « Allez toujours, la foi vous viendra. » Le professeur

même, bien souvent, ignore tout le premier les vraies raisons de ce qu'il enseigne. Il enseigne la grammaire parce qu'il est agrégé de grammaire; il enseigne la littérature latine ou grecque parce qu'il est agrégé des lettres; ne lui en demandez pas davantage. Et il enseigne par les mêmes méthodes dont on s'est servi pour lui enseigner les mêmes choses : c'est à quoi se réduit toute sa pédagogie. Faut-il s'étonner que, pendant huit ou neuf ans, la plupart des élèves se demandent ce qu'on leur veut, à quoi tendent ces « travaux forcés » de grammaire ou de littérature ancienne? Faut-il s'étonner encore si, sortis du lycée, ils n'ont même pas la conscience du réel profit qu'ils doivent à leurs études, et s'ils viennent grossir le nombre des enfans ingrats qui battent leur nourrice? En un mot, notre enseignement classique n'a point d'idées directrices; il vit ou végète sans connaître ses raisons de vivre : c'est un inconscient. Il en est réduit, comme le héros de certaine fable, à invoquer la coutume et l'usage : « Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis rendu maître et seigneur. » Quant à expliquer la coutume et l'usage, il en est incapable, et cela dans le pays du monde où il est le plus impossible de maintenir une coutume, une tradition, une loi sans en donner de bonnes raisons. Encore les raisons les plus péremptoires ne suffisent-elles pas toujours à protéger ce qui existe contre notre fureur de changement. Il est donc essentiel que l'enseignement classique prenne désormais conscience de son rôle moral et national, et il n'est pas moins essentiel qu'il communique cette conscience à la jeunesse. Pour cela, une organisation est indispensable qui place un but précis devant les yeux de tous et coordonne les moyens par rapport à ce but. Nous essaierons plus tard, après avoir critiqué les projets « d'humanités modernes » dont on nous menace, d'indiquer les idées directrices qui semblent nécessaires à la réforme des humanités anciennes (1).

(1) La réorganisation du baccalauréat, récemment acceptée par le conseil supérieur, pourra achever, si elle ne reçoit pas de correctif, la désorganisation et l'abaissement des études. Il est bon d'établir un « livret scolaire » et de retenir tous les élèves jusqu'à la fin de la rhétorique, mais ce n'est pas assez. La substitution facultative de cours de sciences aux cours de grec à partir de la troisième en vue des carrières scientifiques, permettrait aussi bien de retenir *tous* les élèves jusqu'à la fin de la philosophie. Cette dernière classe est aujourd'hui presque la seule où l'enseignement ait fait des progrès et porté des fruits : tous les rapports officiels le constatent, et c'est précisément celle qu'on va à son tour désorganiser et dépeupler. D'après le nouveau projet, dans la première partie de l'examen du baccalauréat à la fin de la rhétorique, on exigera des candidats une version latine et une composition française; fort bien, mais l'année d'après, il y aura *trifurcation :* quelques rares élèves de bonne volonté feront de la philosophie, les autres des mathématiques, les autres de la physique, et, dans la seconde partie de l'examen, on donnera le choix entre une composition de philosophie, une composition de mathématiques ou une composition de physique. Les écoles du gouvernement et la plupart des ministères exigeront ou accepteront de

En somme, les études classiques, que l'on croit « antiques, » doivent être conçues comme des études nationales, ayant pour fin le maintien de l'esprit national, de la langue nationale, du goût national, enfin de l'influence nationale. Elles n'ont besoin que d'être mieux organisées pour constituer, — avec la philosophie qui en est pour tous le complément indispensable, — un véritable enseignement moral et social, plus nécessaire encore chez les nations démocratiques que partout ailleurs. On a dit en plein parlement allemand, à propos du recul de la population française : « La France s'en va. » Si la France cessait non-seulement de peupler matériellement le monde, mais même d'y répandre ses œuvres d'art, ses livres, sa langue, son industrie élégante et son bon goût, ce serait alors, alors surtout qu'il faudrait dire : « La France s'en va. » Non-seulement il y a dans les lettres et dans la philosophie classiques une patrie idéale qu'il ne faut pas fermer, mais il y a aussi une patrie réelle, une véritable France partout présente à connaître et à aimer, à faire connaître et à faire aimer.

ALFRED FOUILLÉE.

leurs aspirans le baccalauréat à composition scientifique; les facultés de médecine et celles même de droit s'en contenteront peut-être; conséquence : la classe de philosophie sera abandonnée, comme ne conduisant à rien, par la majeure partie des élèves (au moins la moitié, selon une statistique officielle), et elle sera abandonnée par ceux qui en auraient le plus besoin, par les futurs hommes de science, et les futurs médecins. Le petit cours de logique et de morale élémentaire qu'ils suivront ne sera qu'une philosophie mutilée et insuffisante, une philosophie de manuel en vue d'une épreuve orale sans importance. Le baccalauréat au rabais qu'on appelle « baccalauréat de l'enseignement classique » n'est donc « unifié » qu'en apparence et de nom : il demeure triple en réalité. Le baccalauréat ès lettres y est noyé dans le baccalauréat ès sciences, en attendant que les deux soient noyés dans le baccalauréat de l'enseignement spécial, qu'on érigera en baccalauréat classique français. Déjà on a soin de rapprocher même les deux titres, en substituant au nom de bachelier ès lettres le nom ambigu de « bachelier de l'enseignement classique. » — Plus tard, on unifiera encore (en apparence) le baccalauréat de l'enseignement classique actuel et le nouveau baccalauréat de l'enseignement classique français, qui finira par tout absorber. Le danger est visible et menaçant : on sacrifie le certain à l'incertain. Selon nous, pour prévenir la disparition des vraies études classiques par rétrécissement graduel, il est essentiel d'exiger, pour *tous* les candidats, la dissertation française sur un sujet de philosophie; on y ajoutera, pour un certain nombre, une composition scientifique. Les écoles du gouvernement, les facultés de droit et de médecine, les administrations publiques, déjà si encombrées, ne doivent pas ouvrir leurs portes à des élèves n'ayant point reçu cette complète culture littéraire et philosophique qui est le moyen de sélection par excellence. Quant au baccalauréat de l'enseignement spécial, il doit être purement et simplement supprimé; en effet, outre que nous avons assez de bacheliers, il faut maintenir avec soin la hiérarchie des deux enseignemens et la supériorité du véritable enseignement classique, si on ne veut pas que ce dernier soit bientôt ruiné par la facile concurrence d'un inférieur qu'on aura érigé pratiquement en égal.

UNE

GRANDE VILLE ANGLAISE

LIVERPOOL.

LES ASSOCIATIONS ET LES GRÈVES.

Il n'y a guère aujourd'hui de questions plus palpitantes que celles qui ont trait aux associations patronales et ouvrières, aux grèves ou aux rapports entre le capital et le travail. Les manifestations, d'ailleurs en grande partie pacifiques, auxquelles l'Europe a assisté le 1er mai ont imprimé à la controverse publique un nouvel élan, et il semble que ce soit désormais, dans les nations industrielles, la principale tâche des parlemens d'approfondir l'étude des problèmes sociaux et, s'il est possible, d'en préparer la solution. L'auteur de ces lignes n'a pas la prétention d'examiner sous toutes leurs faces les multiples aspects de ce grave sujet. Il a cherché à montrer aux lecteurs de la *Revue* la manière dont sont évitées, sinon entièrement résolues, dans une grande ville de l'Angleterre, les difficultés avec lesquelles les classes sont aux prises. Il s'est atta-

ché à mettre en lumière les bienfaits de l'initiative privée, à une époque où il est de mode de demander à l'État une intervention la plupart du temps inefficace.

I.

On connaît la puissante organisation des municipalités anglaises. Si leur constitution autonome leur assure une existence propre, disons tout de suite qu'au point de vue de la législation sur les associations, une grande ville comme Liverpool, par exemple, n'offre rien de particulier. Les très nombreux syndicats qui fonctionnent dans le Lancashire sont purement et simplement soumis au droit commun. Les différens « acts » ou « bills » qu'ont votés, à des époques diverses, les chambres britanniques sont principalement applicables aux sociétés ayant un but commercial et dont l'unique objet est de réaliser des bénéfices. Quant aux corporations qui n'ont en vue que de défendre une certaine catégorie d'intérêts, de secourir des infortunes, de protéger telle ou telle communauté, elles n'ont besoin, pour exister, d'aucune autorisation. Elles naissent et s'épanouissent au plein air de la liberté. En général, elles subsistent à l'aide de contributions volontaires, et si quelques-unes disparaissent sans laisser de traces, le nombre est bien plus grand de celles qui prospèrent et occupent, dans la vie économique du pays, une place considérable.

Il serait intéressant de connaître à quel chiffre s'élève le nombre des associations de toute espèce qui se sont formées en Angleterre. Le Lancashire en compte, à lui seul, au moins cinq cents, et si c'est un des plus industrieux, c'est assurément l'un des moins grands parmi les comtés du royaume-uni. Il va sans dire que bien des sociétés ont le même but; on retrouve à Londres, à Liverpool, à Glascow, à Cardiff, à Hull, à Bristol, le même genre de corporations constituées pour la défense des intérêts maritimes; à Sheffield, à Leeds, à Manchester, à Birmingham, un modèle à peu près uniforme de syndicats ayant pour objet la protection du commerce local; même observation en ce qui concerne les institutions charitables. Il n'est pas de ville anglaise, si petite qu'elle soit, qui ne possède une société, au moins, fondée pour encourager la tempérance. A cet égard, la grande cité de Liverpool peut fournir à l'étude et à l'observation les types d'associations les plus divers. Nous examinerons l'origine de quelques-unes d'entre elles, leurs moyens d'action et leur efficacité, sans qu'il soit besoin de faire ressortir, — tant les faits parleront d'eux-mêmes, — ce qu'ont

produit de durable et de bienfaisant l'initiative privée et l'esprit d'entreprise du peuple anglais.

Prenons, pour commencer, l'importante société des négocians en grains de Liverpool. On sait qu'avec le coton, les céréales constituent l'un des plus vastes trafics de cette place de commerce. L'article 101 des statuts de la compagnie porte que ses revenus, de quelque source qu'ils proviennent, ne seront appliqués qu'à étendre et à développer l'influence de la corporation; aucune partie n'en fera retour aux membres, que ce soit sous forme de dividendes ou autrement. Voilà donc une association qui n'a pour objet que de protéger les intérêts généraux d'une collectivité d'hommes d'affaires; elle s'interdit tout profit, et c'est la communauté tout entière qu'elle fera bénéficier de ses efforts et de ses progrès. De quelle manière? En consacrant les forces et les ressources qu'elle possède à soutenir ou à combattre toute mesure législative qui serait de nature à améliorer ou à affecter la prospérité du commerce des céréales; en établissant un tribunal arbitral pour le règlement à l'amiable des différends qui viendraient à s'élever entre les négocians de même classe; en répandant dans le monde entier les renseignemens statistiques les plus abondans et les plus variés; en se mettant en rapport avec les chambres de commerce, en provoquant, de concert avec ces assemblées, les mesures les plus propres à favoriser le commerce des grains. Arrêtons-nous là; une plus longue énumération risquerait de paraître fastidieuse. Bornons-nous à ajouter que le côté charitable est rarement oublié en Angleterre et que l'association a créé un fonds de secours destiné à subvenir aux besoins de ceux de ses membres que des infortunes commerciales ont réduits à l'indigence. Telle est cette compagnie, dont les décisions font loi, dont les arrêts sont respectés; elle compte parmi les plus considérables du pays. Loin d'entraver l'action des pouvoirs publics, elle les a plus d'une fois éclairés des conseils de son expérience.

Passons à une corporation maritime. Il s'est fondé, en 1857, à Liverpool, une société dont le but est de venir en aide au commerce et de diminuer ses pertes dans les cas d'avaries, d'échouage ou de perte de navires. C'est une véritable administration, mais qui ne travaille, comme la précédente, que dans l'intérêt d'une collectivité. Des traitemens importans sont alloués à toute une catégorie d'officiers expérimentés chargés de se rendre sur le lieu du sinistre, d'examiner la position du bâtiment en danger. La société a fait construire, sur les bords de la Mersey, un immeuble d'environ trente mètres de façade qui contient tout son matériel de sauvetage. Là se trouve le dépôt des pompes à vapeur, des guindeaux, des scaphandres. A côté, les fanaux, les lampes puissantes et tout

un assortiment d'outils et d'instrumens servant à décharger ce qui peut être sauvé de marchandises ou à renflouer le navire coulé ou endommagé. Un ingénieur en chef, ayant sous ses ordres un personnel nombreux de mécaniciens, se tient en permanence dans les ateliers de la compagnie. Les pompes sont prêtes, les machines sont immédiatement disponibles; au premier signal, les manœuvres s'exécutent avec la plus grande rapidité. Ce n'est pas tout. Dans le dock le plus rapproché de ses constructions, l'association tient à l'ancre, le long du quai, un steamer garni, lui aussi, d'objets de sauvetage et de treuils d'une grande puissance. Le vapeur est éclairé à l'électricité. Ses deux mâts ont à leur tête un foyer d'une force éclairante de trois mille bougies. L'arrangement et l'organisation de ces appareils permet de les fixer sur le gréement du bateau qu'il s'agit de sauver. D'énormes câbles soutiennent un jeu de lumières incandescentes à l'usage sous-marin; enfin, d'ingénieuses machines permettent aux sauveteurs d'éteindre un navire en flammes sans en inonder la coque ou les œuvres basses. Des veilleurs de nuit communiquent par le téléphone avec les bureaux de la compagnie, où un service d'employés se tient, nuit et jour, à la disposition du public.

On a vu que la société n'a pas pour but de réaliser des bénéfices. Aucun dividende n'est distribué à ses membres. Les profits que ses statuts l'autorisent à réaliser sont uniquement affectés à payer ses dépenses et à entretenir son personnel. On aura une idée des services qu'elle rend à la navigation et aux assureurs par le nombre même des travaux qu'elle a entrepris en 1888. Elle a accompli 364 opérations de sauvetage, soit une par jour.

Peut-être ne faudrait-il pas ranger au nombre des institutions essentiellement humanitaires la *Liverpool licensed victuallers Association*, qui ne compte pas cependant moins de soixante ans d'existence. Elle a pour objet de protéger les intérêts des hôteliers, débitans de boissons fermentées, propriétaires de *public houses*, de tous ceux, en un mot, qui sont en possession d'une *license* pour la vente des vins et des liqueurs alcooliques. Il est à peine besoin de dire que c'est là une industrie qui a pris en Angleterre un développement considérable. On conçoit que les intéressés aient eu la pensée de former un syndicat professionnel prêt à combattre énergiquement toutes les mesures qui pourraient être de nature à entraver l'exercice de leur profession. Sans parler des sociétés de tempérance qui font à ces industriels une guerre acharnée, la chambre des communes a été saisie pendant la session dernière d'un certain nombre de projets qui ne sont rien moins que favorables à ceux que nous appellerions en France les marchands de vin. C'est ainsi que le bill Stephenson ayant pour objet de provo-

quer la fermeture des *public houses* le dimanche, sur toute l'étendue du territoire, a subi avec succès l'épreuve de la seconde lecture. L'association s'est émue; le 20 juin 1889, un important meeting protestait à Liverpool contre tout obstacle qui pourrait être apporté à l'exercice des « droits et des privilèges des classes ouvrières » pendant les jours fériés. L'assemblée invitait les représentans du Lancashire à apporter, au moment du vote définitif, le concours de leurs suffrages aux adversaires du bill. En résumé, la *licensed victuallers association* n'a guère été instituée que pour tenir tête, par tous les moyens possibles, aux assauts qu'on livre un peu partout à sa clientèle. Ne nous affligeons pas trop du succès de sa résistance; le remède est souvent à côté du mal. Nous allons voir à quels remarquables résultats sont arrivées de leur côté les institutions de bienfaisance.

La « Société centrale de charité et de secours » de Liverpool a été fondée pour venir en aide aux nécessiteux. Elle obtient de la générosité publique les fonds qui alimentent sa caisse; elle participe à toutes les bonnes œuvres, et, à côté de l'établissement de caractère officiel que dirige le conseil communal de la ville, poursuit avec le plus grand dévoûment l'amélioration du sort des malheureux. La compagnie a établi un de ses représentans dans chacun des districts de la cité; c'est ce personnage qu'elle charge de visiter les pauvres, de lui adresser des rapports et de distribuer les aumônes. Les secours qu'elle alloue sont quelquefois très élevés; ils doivent, avant tout, rester temporaires. En 1888, l'association a accordé des subsides à 10,988 individus; elle a procuré de l'ouvrage à 1,409 personnes; elle a prêté son concours à des fondations similaires dans 3,945 cas. Au contraire, elle a rejeté 3,188 requêtes provenant de solliciteurs indignes ou déjà secourus par les comités des paroisses. Ce sont les ouvriers des docks, les hommes de peine, les charretiers, les mécaniciens, les apprentis et les employés de boutique qui ont, d'habitude, la plus large part de ses libéralités. Le montant total des sommes distribuées s'est élevé, dans l'année, à 2,367 livres sterling, soit environ 60,000 fr. La société a, en outre, fourni des fonds aux émigrans, alimenté les caisses publiques de bienfaisance, remis aux directeurs de dix écoles élémentaires le prix de 14,500 *penny dinners*, modestes repas à dix centimes, composés de pain et de soupe, qu'on délivre gratuitement aux enfans pauvres, en quantités prodigieuses.

Il ne faudrait pas croire que la société dont nous venons de décrire rapidement l'organisation soit la seule institution de ce genre que l'initiative privée ait créée à Liverpool. Il existe, dans cette grande ville, onze associations conçues sur le même modèle, fondées d'après les mêmes principes, reposant sur les mêmes

bases. Elles sont plus ou moins importantes, mais elles s'appliquent, avec un zèle égal, à soulager les effroyables misères que cachent, ou plutôt que montrent à nu les agglomérations d'êtres humains en Angleterre. Les marins, cela va sans dire, sont l'objet d'une sollicitude toute particulière. Prenons, parmi les cinq ou six sociétés qui se sont imposé la tâche de veiller sur eux, sur leurs familles ou sur leur vieillesse, l'une des plus considérables, « l'Œuvre des pensions de retraite » dont le but est de servir de modestes rentes aux vieux matelots du port que l'âge et les infirmités ont laissés sans ressources. Ici, nous allons toucher du doigt les bienfaits de la charité privée. L'un des directeurs d'une des grandes compagnies transatlantiques a fait don à l'association, qui possédait déjà un capital respectable, d'une somme de 500,000 fr. Aussi l'administration a-t-elle été en mesure de servir, en 1888, jusqu'à 22,500 francs de pensions à dix-huit officiers, quatorze maîtres et onze simples matelots. Conformément aux conditions imposées par les statuts, les bénéficiaires avaient dépassé la cinquantaine, n'étaient plus en état de servir à la mer et comptaient, dans la marine marchande, vingt-cinq ans de navigation au minimum. « L'Œuvre des pensions de retraite » est appelée à prendre un développement incalculable. C'est une institution de premier ordre, essentiellement philanthropique, exempte de toute préoccupation d'intérêt particulier; elle rend les plus utiles services au personnel maritime des ports, et, par cela même, au commerce de la Grande-Bretagne.

Ne quittons pas encore les marins; aussi bien, nous allons les voir chez eux, c'est-à-dire dans le très bel immeuble qui leur sert de domicile et dont la construction est entièrement due à la générosité des armateurs et des négocians de Liverpool. Le *Sailors' home,* situé en face de la poste centrale, à quelques pas de la Mersey, est un bâtiment de forme rectangulaire ayant environ 24 mètres de façade, 25 de hauteur et 50 de profondeur. Au rez-de-chaussée se trouvent les bureaux occupés par les employés de la section du *Board of trade.* Une salle d'attente assez vaste communique avec le *Shipping office,* sorte de commissariat de la navigation où les marins en quête d'emploi viennent signer leurs engagemens. Un *hall* immense absorbe la partie centrale de l'édifice. Des gardiens, des *policemen* s'y tiennent en permanence, reçoivent et accompagnent au besoin les visiteurs. Un escalier en fer conduit aux sept étages de l'établissement. Au premier, nous rencontrons un magasin où les pensionnaires de l'hôtel peuvent s'approvisionner, aux plus bas prix, de tout ce qui leur est nécessaire. L'administration leur fournit, s'ils le désirent, mais sans qu'aucune pression soit exercée sur eux, les bottes et les manteaux de mer, les

chapeaux, le linge, les chemises de flanelle, la coutellerie; bref, l'attirail complet du matelot. Il leur est même loisible de se procurer, à bon marché, des montres en argent ou en nickel. La pièce est tenue avec une propreté scrupuleuse. Plus loin, un vaste réfectoire occupe la plus grande partie de l'aile gauche du bâtiment; il est meublé de six longues tables dressées parallèlement; cent hommes au moins peuvent s'y asseoir à l'aise. Un côté de la chambre est coupé par une cloison au-delà de laquelle un espace plus étroit est réservé à la salle à manger des officiers mariniers; le mobilier en est plus soigné, mais l'ordinaire de la pension est le même. Les habitans du *Sailors' home* ont droit à quatre repas par jour. De sept heures à huit heures et demie du matin, thé, pain, beurre et jambon. A une heure, la soupe, un plat de poisson et de viande; à cinq heures, collation de café ou de thé; enfin, à huit heures du soir, souper léger composé de viande froide et de légumes cuits à l'eau. La ration de bière figure dans le menu; c'est une boisson saine et forte appropriée aux palais anglais. Notons encore, toujours au premier étage, deux grandes salles de lecture, un fumoir, une bibliothèque et un *bar*. Plus loin, un billard et un piano. Le tout est propre, simple, d'un confortable très suffisant. La bibliothèque contient des récits de voyages et de découvertes, des ouvrages techniques, des conseils aux navigateurs. Le *bar* débite, à des conditions très modérées, des liqueurs, du whisky, du rhum et aussi du *bovril*, sorte de bouillon fait de tablettes de viande hachée. Terminons notre inspection en pénétrant dans les trois chambres d'études où les marins, et principalement les candidats au grade de *mate* (second) et de capitaine reçoivent l'instruction professionnelle et travaillent à préparer leurs examens. Des professeurs, choisis et délégués par le *Board of trade*, sont chargés de la direction des cours, qui ont lieu de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi, et de six heures à huit heures du soir. L'admission coûte à l'élève une faible rétribution supplémentaire de 8 schellings par semaine.

Le premier étage renferme la partie la plus intéressante du *Sailors' home* de Liverpool. Plus haut, se trouvent les chambres des hommes et celles des officiers. Ces dernières, pourvues d'un modeste tapis, sont plus spacieuses que les autres; elles mesurent environ trois mètres de long sur deux de large. Un lit de fer, une toilette-commode, surmontée d'une glace, et deux chaises, en constituent l'ameublement. Les simples matelots ont un peu moins de place et font leurs ablutions en commun dans une vaste pièce dallée, garnie de cuvettes en fer, à axe mobile. Un balcon circulaire, pour chaque étage, court autour de la partie intérieure de l'édifice. Les caves sont grandes, bien entretenues; on y trouve la

bière en tonneaux, les provisions de toutes sortes; la cuisine se fait au gaz; un ascenseur monte les plats au réfectoire du premier; une glacière fonctionne, non loin de là.

Mais l'administration ne s'est pas bornée à mettre à la disposition des marins une installation matérielle commode et sûre; elle a cherché à les soustraire, autant que possible, à la tentation du cabaret, à la mauvaise fréquentation, aux dépenses qui en résultent. On trouve la trace de cette préoccupation dans la création, au *Sailors' home*, d'une véritable caisse d'épargne (*Savings' bank*), qui reçoit des dépôts portant intérêt à 2 pour 100 et accorde au titulaire du livret la faculté de retirer ses fonds, sans avis préalable, dans un port quelconque du royaume-uni. En 1888, les pensionnaires de l'hôtel ont largement profité des facilités qui leur étaient ainsi accordées; ils ont versé à l'établissement une somme de 790,000 francs. La plus grande partie de cet argent a été transmise, par les soins de la caisse, aux femmes, aux parens des déposans, ou à ces derniers, soit à l'étranger, soit dans d'autres villes d'Angleterre. Le reste a été retiré par les marins eux-mêmes, au fur et à mesure de leurs besoins.

C'est à la suite d'un meeting tenu à Liverpool, en 1844, par les principaux négocians et armateurs de la ville, que la construction d'un *Sailors' home* fut décidée. A peine le comité était-il formé, les souscriptions affluaient. En quelques semaines, on réunissait une somme de 350,000 francs, et les travaux commençaient immédiatement. En décembre 1852, l'hôtel des marins était officiellement inauguré, il avait coûté près d'un million. Les règlemens et les tarifs arrêtés à cette époque sont toujours restés en vigueur; ils fixent le prix du séjour à 22 francs par semaine pour les officiers, à 20 francs pour les matelots, à 16 fr. 80 pour les apprentis et les novices. A minuit les portes ferment, pour ne s'ouvrir que le lendemain matin à six heures.

Le titre de « gouverneur à vie » a été attribué à cent sept personnes ayant apporté au fonds social un don de 100 livres sterling. Deux cent quarante-deux souscripteurs de 25 livres ont reçu la qualification de membres perpétuels. Le capital de l'association se composerait donc de 16,780 livres, soit 420,000 francs, si on ne prenait pour base de ce calcul que le versement minimum des gouverneurs et des membres. Mais ces chiffres sont bien au-dessous de la réalité. De hautes notabilités commerciales se sont inscrites pour 1,000 livres sur le livre d'or des fondateurs. Enfin, il faudrait encore tenir compte, pour l'évaluation des recettes, du montant des cotisations annuelles. On ne risquerait pas de se tromper en estimant à plus de 300,000 francs le revenu du *Sailors' home*

de Liverpool. En 1888, les frais de publicité, les secours, le dispensaire, l'achat des provisions, les impôts, les gages des gens de service, etc., ont occasionné une dépense de 145,000 francs seulement. Une partie de l'excédent va au fonds de réserve; le conseil emploie le surplus à réaliser d'incessantes améliorations. Tel est cet établissement que la générosité de quelques-uns a su élever au premier rang des institutions philanthropiques. Le gouvernement local, c'est-à-dire la municipalité, n'est intervenu qu'à un seul moment, à l'occasion de la concession du terrain. Depuis lors, le *Sailors' home* a vécu de sa vie propre, sans aide, sans immixtion, sans ingérence d'aucune sorte de l'administration. N'est-ce pas un témoignage éclatant de ce que peuvent créer de fécond, de bienfaisant et de durable l'activité et l'intérêt bien entendus de toute une classe de citoyens? Mais en Angleterre ces exemples abondent : on n'en est plus à les compter.

Au surplus, il n'est guère, en Grande-Bretagne, de « corps de métier » qui n'ait songé à former une association pour protéger ses intérêts et dont la vigilance, sans cesse en éveil, ne s'efforce de détourner de l'industrie ou du commerce spécial qui l'occupe, les coups qui viendraient à les menacer. Les propriétaires n'ont pas été les derniers à se syndiquer. Possesseurs de magasins, d'ateliers, de maisons, de bureaux, de terres et d'immeubles quelconques ont compris la nécessité qui s'imposait à eux de résister, à un moment donné, aux innovations législatives et de combattre, par voie de pétitions ou de délégations collectives, les lois préjudiciables à leur compagnie que le parlement pourrait adopter. Fondée en 1860, la Société des propriétaires de Liverpool est composée d'un nombre illimité de membres. La direction, en livrant à la publicité son dernier rapport, déclare que l'existence de sa corporation n'a jamais été aussi nécessaire. « Les agressions contre la propriété sont plus nombreuses qu'à aucune autre époque. Elles n'émanent pas, comme, autrefois, d'individualités sans mandat: elles proviennent des communes elles-mêmes. Toutes les lois de l'économie polique sont méconnues. Le capital, jadis l'objet de la confiance et du respect du peuple, est en butte au plus injuste traitement. Lord Palmerston déclarait un jour à la chambre qu'elle pouvait tout, excepté changer un homme en femme; il semble que nos législateurs anglais se soient appliqués à faire de cette boutade une réalité; ils ont tenté de dépouiller une classe importante de la nation au profit d'une autre. »

Qu'était-il donc arrivé pour que les représentans du pays fussent attaqués avec tant de passion? A la dernière session du parlement, un député ouvrier avait soumis aux délibéra-

tions de ses collègues un projet de loi relatif à la saisie des mobiliers en cas de non-paiement du loyer. Les cours de comté et de justice étaient dépouillées du pouvoir d'ordonner la saisie si la valeur des meubles était inférieure à vingt livres sterling. Le propriétaire conservait bien le droit d'expulser le débiteur, mais il n'avait aucun intérêt à en user; le locataire, ou son successeur, n'ayant pour se soustraire à ses obligations qu'à faire, à l'avance, estimer au-dessous de la valeur véritable son mobilier et ses instrumens de travail. On conçoit qu'une loi semblable eût été funeste aux propriétaires. L'association de Liverpool a été une des premières à se joindre aux protestations qui se sont élevées de tous côtés. Elle a fait remarquer, non sans succès, que le vote d'un pareil projet bouleverserait de fond en comble les conditions de la petite propriété en Angleterre. Elle a ajouté que les ouvriers seraient, eux aussi, les victimes du nouvel état de choses, car les délais qu'on accorde assez libéralement aux locataires en retard leur seraient désormais impitoyablement refusés. Ainsi, dans ce cas comme dans tant d'autres, c'est une corporation puissante qui oppose à des projets mal conçus, insuffisamment élaborés, les objections que lui suggèrent sa sagesse et son expérience. Comprise et pratiquée de cette manière, l'association peut et doit exercer, dans les affaires intérieures d'un pays, la plus salutaire influence.

L'époque est aux ligues et aux fédérations et nous pourrions facilement poursuivre cette étude des unions patronales dans l'ouest de l'Angleterre. Bornons-nous, avant d'abandonner notre sujet, à rappeler qu'à côté des intérêts de « métier » on a su faire place à la philanthropie la plus éclairée. Nous pourrions nous étendre longuement sur l'organisation de certaines œuvres protectrices de l'enfance ou de la vieillesse, parler des asiles, des hôpitaux, des refuges, en un mot des innombrables institutions de charité que soutiennent et qu'alimentent les seules contributions volontaires. A quoi bon? L'Angleterre n'a pas le monopole des établissemens de ce genre; ce qu'on peut dire, à sa louange, c'est qu'en ces matières peu de peuples font preuve d'autant de ténacité et de persévérance qu'elle. Les sociétés de tempérance n'arrivent pas à combattre sérieusement les progrès de l'alcoolisme : pourtant cette impuissance relative redouble et stimule encore, si c'est possible, le zèle effréné de l'armée du *blue ribbon*.

Concluons; de toutes parts, l'esprit d'association est en progrès; à Carlisle, à la suite d'une conférence, on a jeté les bases d'une société nationale des constructeurs de navires. On a adopté les règles qui avaient été précédemment fixées par une corporation similaire existant, depuis de longues années, à Glascow. Loin de

déployer à l'égard des ouvriers un esprit de défiance et d'antagonisme, la nouvelle union se propose d'aplanir les différends aussi pacifiquement que possible et de se prêter, de la manière la plus libérale, aux compromis nécessaires. Elle espère ainsi éviter les grèves au plus grand avantage des patrons, des travailleurs et du commerce en général; la fédération sera très puissante; elle comptera au nombre de ses adhérens les plus importans chantiers de la Tamise, de la Mersey, de la Clyde, de la Tyne, du Wear, du Forth, etc. Mais si conciliant que soit l'esprit qui l'anime, on imagine aisément que la Société saura défendre ses intérêts. Les constructeurs de navires ont compris que l'isolement les livrait presque sans défense aux revendications arbitraires ou déraisonnables de leurs ouvriers; qu'en présence d'une grève prolongée, leur ruine pouvait n'être qu'une affaire de mois. Il n'en sera plus ainsi à l'avenir. L'association résistera avec énergie à toutes les entreprises qui seraient de nature à arrêter le travail aussi bien qu'aux agitateurs qui ne craindraient pas d'employer, pour porter atteinte à la liberté des hommes, l'intimidation ou la menace.

C'est ainsi qu'on prend position, qu'on se fortifie. Mais l'esprit général est bon. Les *trades unions*, jadis si promptes à secourir les grévistes, semblent revenir peu à peu à des sentimens plus équitables. Un rapport récent du *Board of trade* témoigne de ces dispositions conciliantes. Ce document, cité dernièrement à la chambre des députés de France par M. le ministre des travaux publics, établit que sur cent quatre sections, trente-neuf d'entre elles seulement ont accordé, en 1888, des subventions aux grévistes.

II.

Le 10 février dernier, la chambre de commerce de Liverpool était en séance; une occasion se présentait à cette assemblée d'émettre son opinion sur les récens rescrits de l'empereur d'Allemagne. L'un des représentans conservateurs du Lancashire, M. Whitley, s'était levé et avait appelé l'attention de l'auditoire sur la manière dont on entendait, au-delà du Rhin, régler, avec le concours des puissances, les questions relatives à l'organisation du travail. L'orateur n'hésitait pas à déclarer qu'il n'approuvait, à aucun degré, l'idée de confier à une conférence internationale le soin de se prononcer sur d'aussi graves sujets. A son avis, les chambres britanniques se lanceraient dans une voie dangereuse si elles s'avisaient d'adopter un règlement fixe, une sorte de code obligatoire des heures de travail. Certes, ajoutait M. Whitley, on trouverait aisément au parlement nombre d'esprits distingués et

libéraux capables de conduire des débats de cette importance avec largeur et autorité; mais les conflits de l'époque actuelle ne sont pas de nature à comporter une solution mathématique, et il semble que la création d'un tribunal privé d'arbitrage, investi de la confiance des parties intéressées, réponde, pour le moment, aux plus pressantes nécessités. Le député de Liverpool terminait en disant qu'à ses yeux la grandeur et la prospérité du royaume-uni ne dépendaient pas seulement du bien-être d'une partie de la communauté; la force du pays reposait plutôt sur la fusion des intérêts réciproques et sur la faculté que devait posséder chaque classe d'améliorer ou, au besoin, de défendre sa situation.

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissemens. Il n'entre, en effet, ni dans les mœurs, ni dans les habitudes anglaises de demander à l'État l'aplanissement des difficultés qui peuvent surgir entre les patrons et les ouvriers. A cet égard, l'opinion de la chambre de commerce de Liverpool était, pour ainsi dire, connue d'avance, et nous n'aurions peut-être pas songé à la reproduire, si les doctrines libérales de M. Whitley n'avaient revêtu, en raison même du moment où elles étaient énoncées, un caractère significatif. Les grèves de toute nature dont la capitale de l'Angleterre venait d'être le théâtre n'avaient pas manqué d'impressionner la population ouvrière de la Mersey. On signalait, de plusieurs côtés, une agitation menaçante. L'Union nationale des travailleurs des docks convoquait, au commencement de février, 2,000 ou 3,000 de ses membres à un meeting où les paroles les plus violentes étaient prononcées. La presse s'alarmait; le commerce et l'industrie s'efforçaient de combattre, par les moyens en leur pouvoir, les revendications ultra-socialistes que des orateurs, accourus de tous les points de la Grande-Bretagne, prêchaient journellement aux ouvriers. La situation était délicate, mais en dépit de la gravité de la lutte qui allait inévitablement s'engager, on n'estimait pas que les problèmes en jeu fussent de ceux que l'intervention de l'État était appelée à résoudre. On espérait, — et l'événement a justifié ces prévisions, — que la crise se dénouerait comme d'habitude, c'est-à-dire par un accord également satisfaisant pour les deux parties.

L'orage éclate dans les premiers jours de mars. Du jour au lendemain, 20,000 ouvriers se mettent en grève. La ligne entière des docks de Liverpool, célèbres par leur nombre et leur étendue, est presque complètement abandonnée. A quelles causes fallait-il attribuer cette secousse terrible qui était de nature à affecter si profondément le commerce et la navigation du deuxième port du royaume? Certes, les réclamations des grévistes n'étaient pas toutes déraisonnables, mais à l'origine du conflit elles portaient sur des points

tout à fait inadmissibles. Les ouvriers émettaient la prétention de retarder, en quelque sorte, l'horloge du siècle et d'écarter, au profit du travail manuel, l'intervention puissante du travail mécanique. Depuis quelques années, l'importation des céréales s'est considérablement développée à Liverpool; elle atteint, bon an mal an, 24 millions de boisseaux anglais. Chaque semaine, des bâtimens à voiles et à vapeur jettent sur les quais de la Mersey des cargaisons énormes de grains en provenance des ports du continent, mais surtout de l'Amérique et de l'Inde. L'importance de ce commerce, l'intérêt qu'ont les négocians à servir aussi rapidement que possible leur clientèle, ont amené, dans les procédés de déchargement, des modifications radicales. Au travail manuel qui devenait manifestement insuffisant, on a substitué, peu à peu, les appareils à vapeur. La compagnie des docks a fait édifier de vastes hangars destinés à l'emmagasinage du grain et a mis en pratique, pour la manipulation, les moyens les plus modernes et les plus scientifiques, ceux qu'on emploie dans la plupart des ports à blé d'Amérique. C'est ainsi qu'on a adopté l'usage d'élévateurs à vapeur, servant à la mise à quai des céréales. L'apparition de ce procédé mécanique n'a pas manqué, — cela est de toute évidence, — de porter un coup sensible aux hommes dont c'était la tâche d'amener la marchandise à terre. Mais il n'est pas moins incontestable que les opérations générales du port ont bénéficié de cette amélioration et qu'il en est résulté, pour les ouvriers aussi bien que pour les patrons, un accroissement de prospérité. On en trouverait la preuve dans ce fait qu'avant la grève les salaires s'étaient élevés à un chiffre jusqu'alors inconnu.

L'Union des travailleurs, qui a fomenté et encouragé le mouvement, était donc extrêmement malavisée quand elle demandait, au début, que les cargaisons de grains fussent désormais débarquées sans le secours des machines. Cette prétention ayant été sommairement écartée, la grève a aussitôt éclaté; mais les meneurs ont vite compris que le terrain sur lequel ils s'étaient placés leur aliénerait toutes les sympathies, même celles des hommes politiques les plus favorables aux classes ouvrières. On s'est alors rabattu sur la question des salaires; on a demandé de l'augmentation. L'association des patrons, sollicitée de toutes parts, a consenti à payer 5 schellings par jour pour le travail ordinaire du quai; 6 pour la journée sur le pont, et 7 aux hommes employés à la manœuvre fatigante des élévateurs. Pour le travail de nuit (de sept heures du soir à cinq heures du matin) on accordait à chacune des catégories ci-dessus spécifiées, respectivement 8, 10 et 12 schellings.

Ces propositions ont été déclinées; elles constituaient cependant

une amélioration assez sérieuse pour être, tout au moins, examinées, les ouvriers des élévateurs n'ayant jusqu'alors gagné que 6 schellings par jour; les grévistes répondirent à cette tentative de conciliation en faisant savoir aux négocians que la paie de 7 schellings à la journée devait s'étendre aux travailleurs du pont et de la cale; en outre, l'association patronale était mise en demeure d'accepter, pour le règlement des conflits futurs, les dispositions insérées dans le code de l'Union ouvrière et de consentir à la réduction du travail de nuit qui cesserait dorénavant à quatre heures du matin et ne durerait plus, par conséquent, que neuf heures au lieu de dix. Enfin, les patrons n'emploieraient plus, à l'avenir, que des hommes appartenant au syndicat.

Le commerce ayant refusé de se soumettre, c'est alors que la lutte s'est engagée. Brusquement, le nombre des hommes ayant cessé le travail s'est élevé à 30,000. Les efforts les plus énergiques sont faits par les unionistes pour entraîner dans le mouvement et gagner à leur cause les marins et les chauffeurs. Se figure-t-on le grand port de Liverpool manquant d'hommes pour charger et décharger les navires, de matelots pour les manœuvrer, d'ouvriers pour les machines? En attendant, la manifestation envahit la rue; des bandes de grévistes, portant des bannières, circulent silencieusement, s'arrêtent et discourent sur la place publique. Des délégations sont envoyées au maire, l'agitation est partout, le commerce et la navigation sont arrêtés. Des auxiliaires que les armateurs se sont hâtés de faire venir des villes voisines repartent, refusant l'ouvrage ou s'y mettent lentement, sans expérience et aussi sans ardeur. D'ailleurs, aucun désordre; quand on songe à ce qui se passe, dans des cas semblables, sur le continent, la protestation muette des travailleurs anglais prend un caractère singulièrement instructif. La grève s'étend visiblement et il suffit de parcourir la ligne des docks pour se faire une idée des résultats lamentables qui en sont la conséquence. Les quais sont encombrés de marchandises abandonnées; des vapeurs partent sur lest, personne ne s'étant présenté pour procéder aux opérations de chargement. D'autres vont débarquer leur cargaison dans les ports voisins. Les relations si régulières que l'Angleterre entretient avec la Chine subissent un temps d'arrêt; il n'est pas jusqu'aux rapports de Liverpool avec l'Irlande qui ne se trouvent interrompus.

Le cri est général : la situation ne peut pas durer; on se demande s'il ne serait pas possible de déférer à un arbitrage le conflit qui s'est élevé entre le capital et le travail. Il n'aurait pas fallu remonter bien loin pour trouver des solutions de cette nature. En 1872, le maire de la ville consentait à servir d'arbitre entre le com-

merce et les camionneurs. Un arrangement honorable pour les deux parties avait mis fin à un état de choses désastreux. Du reste, peu à peu, l'accord s'établit sur les points secondaires; les patrons cèdent en ce qui touche les salaires; de leur côté, les hommes abandonnent définitivement la prétention qu'ils avaient émise au début d'écarter les appareils à vapeur, mais l'union ouvrière insiste surtout pour que les armateurs, chargeurs et négocians n'emploient désormais que des ouvriers appartenant à la corporation. Les patrons répondent que de semblables conditions sont purement oppressives et qu'au surplus cette interdiction, s'ils se la laissaient imposer, amènerait promptement la ruine de certaines spécialités commerciales. A leur avis, le conflit est de ceux auxquels un arbitrage loyal peut mettre un terme. Mais les grévistes refusent de s'y soumettre. En vain, le premier magistrat de Liverpool représente-t-il à leurs délégués l'intérêt urgent qu'ils ont à cesser une lutte plus funeste encore aux ouvriers qu'aux patrons. Les grévistes refusent de suivre le maire sur le terrain de la conciliation. Ils déclarent que les conséquences du conflit retomberont tout entières sur les négocians et que le travail ne reprendra que le jour où les « hommes importés » retourneront chez eux pour céder la place aux membres de l'union ouvrière.

Huit jours se passent. Les opérations maritimes souffrent de plus en plus de la prolongation de la grève. Toutefois, à l'exception d'un steamer de l'*Inman line* dont le départ pour New-York est retardé de trois jours, les paquebots-poste des grandes compagnies réussissent à quitter le port à des heures presque régulières, l'effort des travailleurs auxiliaires ayant été dirigé du côté de ce service important. Pour les *cargo-boats* qui font le commerce de l'Atlantique, ils attendent dans les docks du Nord, et le délai apporté à l'expédition de ces navires cause aux chargeurs et aux armateurs des pertes énormes. D'autre part, l'autorité se préoccupe de la durée du mouvement. Bien que les hommes continuent d'observer une attitude calme, on redoute que la misère ne les pousse à des extrémités regrettables. Par ordre de la police, les *public houses* sont fermés le samedi à cinq heures. Silencieusement et comme à regret, on fait occuper la ligne des quais par cinq cents soldats d'infanterie.

Ces précautions devaient rester inutiles. Déjà, le ferme bon sens des ouvriers anglais les mettait en garde contre les périls de leur situation. Ils n'avaient pas vu, sans inquiétude, un flot de travailleurs étrangers à la ville prendre leur place et se mettre à l'ouvrage délaissé par eux. Ils comprenaient que, si l'état de choses se prolongeait, l'inexpérience de leurs concurrens diminuant de jour

en jour, la besogne s'accomplirait avec assez de rapidité et d'adresse pour que les patrons fussent désormais à l'abri des soucis du lendemain. Leur présence au quai n'étant plus indispensable, que devenaient leurs revendications? Non-seulement on risquait de perdre le bénéfice des concessions déjà obtenues, mais pouvait-on affirmer qu'en poussant la résistance à son extrême limite, on n'abandonnait pas pour toujours à des mains étrangères le travail et avec lui le pain quotidien? Ces considérations n'ont pas laissé d'influer sur les unionistes. La rigueur qu'on avait déployée jusque-là a paru fléchir. Déjà, des ouvriers reviennent au travail : çà et là, on signale des défections, et si le gros de l'armée tient encore, on sent que la capitulation n'est pas loin. De son côté, la chambre de commerce s'entremettait avec zèle; elle ne négligeait aucun effort pour amener à une entente les parties intéressées; elle servait d'intermédiaire entre l'association patronale et l'union, cette dernière représentée par son secrétaire général et un député socialiste, M. Cunningham Graham, dont, au cours de la crise, les paroles violentes étaient désavouées par les grévistes eux-mêmes. On touchait à une solution; les ouvriers renonçaient à exiger le renvoi de leurs remplaçans; ils acceptaient de travailler avec eux, à la condition, d'ailleurs assez puérile, que la tâche serait distribuée de telle façon que les anciens fussent, aussi peu que possible, en contact avec les nouveaux. L'Union renouvelait en même temps les propositions qu'elle avait formulées au début de la grève. Le travail de nuit, ramené de dix heures à neuf heures, cesserait à quatre heures du matin. Toute besogne extraordinaire, toute irrégularité apportée dans l'intérêt des patrons, aux heures de repas des hommes, donneraient lieu à un supplément de salaire à débattre ultérieurement.

Ces deux dernières conditions ne pouvant soulever de difficultés et la question des travailleurs auxiliaires paraissant ainsi résolue, on ne doutait pas que le commerce n'acceptât immédiatement les offres qui lui étaient faites. A la surprise générale, l'association patronale a accueilli tout d'abord assez froidement ces ouvertures. Dans une note fort sèche, elle a fait savoir que l'arrangement en question serait examiné; qu'en attendant, elle croyait devoir protester contre les appréciations injurieuses dont ses membres étaient journellement l'objet dans les réunions publiques. Un moment on a pu craindre qu'il entrât dans la pensée des chefs de maison de pousser à la dissolution de l'Union. Qu'en serait-il résulté? Une prolongation indéfinie de la grève qui n'eût pas manqué d'aggraver la détresse de tant de familles ouvrières, une perte incalculable pour tous, un abîme de rancunes et de haines qu'on ne fût jamais

peut-être arrivé à combler. L'heureuse intervention d'un député *home ruler*, le populaire M. Michael Davitt, a mis fin à une lutte qui durait depuis un mois. L'accord s'est établi sur les bases suivantes : 1° le repas des hommes aura lieu de midi à une heure ; tout travail commandé pendant ce laps de temps bénéficiera de l'heure de paie supplémentaire ; 2° la durée obligatoire du travail de nuit sera de neuf heures ; les heures facultatives seront rétribuées conformément aux règlemens ordinaires de l'association patronale ; 3° unionistes et non-unionistes s'engagent à ne pas troubler l'ordre et à travailler paisiblement de concert ; 4° les patrons offrent de substituer à l'ancien mode d'embauchage à la journée le procédé du contrat à la semaine, avec notification réciproque de rupture sept jours à l'avance. Les hommes qui souscriront à cette proposition auront à verser une semaine de gages à titre de dépôt, en vue de garantir les patrons contre tout arrêt du travail qui n'aurait pas été signifié dans les délais obligatoires. Le dépôt sera prélevé, par petites sommes, sur les salaires hebdomadaires ; il ne sera exigible que lorsque les effets de la grève auront notoirement cessé ; 5° les grévistes entreront dans les chantiers, au fur et à mesure des besoins du commerce ; ils ne porteront pas, en travaillant, les insignes de l'Union. Ils promettent de ne pas mettre en quarantaine les navires de Liverpool dans les ports où éclaterait un conflit auquel les armateurs et les ouvriers de la Mersey seraient étrangers.

On remarquera que les hommes ont gain de cause en ce qui concerne le règlement de deux points importans : les heures de repas et le travail de nuit. A vrai dire, l'association patronale n'a jamais songé à résister à cet égard, bien qu'elle se soit attachée, pendant la grève, à tenir ces questions en réserve pour ne les abandonner qu'en échange de concessions importantes. D'autre part, les patrons obtiennent la consécration d'un droit qu'ils ont toujours revendiqué, celui de recruter leur monde en dehors de l'Union, s'ils le jugeaient à propos. Ce qui est intéressant, ce qui constitue à Liverpool une heureuse innovation, c'est la méthode adoptée pour l'engagement des ouvriers. Au lieu d'un personnel à la journée, insaisissable en quelque sorte, disparaissant et se renouvelant sans cesse, les chefs de maison auront désormais à leur service un véritable corps constitué, travaillant à la semaine avec plus de suite et de régularité. En fixant à sept jours le délai obligatoire de notification de départ, on diminue considérablement les chances de grève, on laisse aux hommes le temps moral de la réflexion, on les garantit contre leurs propres entraînemens. Il n'est pas jusqu'à leur situation sociale qui ne s'en trouve relevée. Sans doute, les

travailleurs du quai ne sont pas, ne seront jamais, à proprement parler, des « employés; » mais ils se rendent compte que le contrat à la semaine, en astreignant les patrons à des obligations précises envers eux, affermit leur position et augmente leur importance. Quant au nantissement qu'on leur réclame, et qui leur est rendu, au départ, avec bonification d'intérêts, c'est, en même temps qu'un encouragement à l'épargne, un placement qu'ils auront tout avantage à conserver intact. Ces mesures sont ingénieuses et habiles. Elles ont eu pour effet instantané de ramener dans tous les esprits le calme et la concorde. Le travail a repris partout; mais une grève aussi prolongée ne disparaît pas sans laisser derrière elle bien des misères. De tous côtés, les dons, les cadeaux en argent et en nature ont afflué. Ceux qui, la veille encore, discutaient et combattaient avec le plus d'acharnement les prétentions des ouvriers n'ont pas été les moins empressés, la paix faite, à tendre à leurs anciens adversaires une main secourable.

Puisqu'il est reconnu, à l'époque où nous vivons, que les conflits entre le capital et le travail sont inévitables, puisqu'il serait inutile de contester le droit à la grève, ne peut-on pas, sans être qualifié d'utopiste, espérer que ces luttes enflammées comporteront peu à peu, avec le progrès des mœurs, un dénoûment non-seulement pacifique, mais généreux et fécond? Quand on assiste de près, en Angleterre, à ces mille incidens qui constituent la vie nationale d'un peuple libre, il est impossible de ne pas être frappé du calme, de la hauteur de vues, de la sérénité, qui y président. Des deux côtés, c'est, en quelque sorte, un débat scientifique, un problème compliqué dont la solution est recherchée avec une patience et une ténacité dignes d'éloges. « La violence, disait un travailleur des docks à celui qui écrit ces lignes, elle nous ferait perdre le fruit de bien des années d'efforts : nous ne sommes pas assez riches pour y recourir. » Ce mot n'est-il pas toute une philosophie? Puissent les ouvriers du continent s'en inspirer et apprendre, à l'école de leurs camarades britanniques, à se syndiquer et à traiter en gens d'affaires la question des heures de travail ou des salaires! Certes, ce serait émettre un vœu impie que de désirer qu'ils ne s'unissent qu'en vue de la lutte; du moins peut-on raisonnablement former le souhait que les patrons ne rencontrent, dans les crises futures, que des hommes décidés à améliorer leur position, sans que l'émeute et la répression à outrance soient la conséquence forcée du désaccord des uns et des autres.

JULIEN DECRAIS.

NI DIEU NI MAITRE

PIÈCE en QUATRE Actes.

PERSONNAGES :

Pierre NOGARET.
MEYNARD.
Maurice NOGARET.
Le baron de FAVREUIL.
Le docteur BENOIT.
VALMEYR.
JEAN.
Thérèse NOGARET.
Mlle JAUZON.
Adrienne NOGARET.

A Paris, de nos jours.

ACTE PREMIER

Un salon richement meublé. Tableaux, objets d'art, bronzes sur les meubles. Lampes avec abat-jour de papier rose et bougies allumées. Jean enlève les housses des fauteuils.

SCÈNE PREMIÈRE

JEAN, THÉRÈSE.

THÉRÈSE, entrant.

Comment se fait-il que votre ouvrage ne soit pas encore terminé, Jean? A neuf heures et demie du soir!

JEAN.

Ce n'est pas ma faute, madame. Il y a eu tant de monde à la consultation d'aujourd'hui!.. A sept heures, il restait encore au moins dix personnes que monsieur a été obligé de renvoyer... Monsieur a eu bien juste le temps de passer son habit pour arriver à l'heure au banquet...

THÉRÈSE.

Enfin, dépêchez-vous... J'avais dit hier de mettre des globes aux lampes, avec des transparens...

JEAN.

Mademoiselle a dit ce matin de mettre des abat-jour... J'ai pensé que madame...

THÉRÈSE, vivement.

C'est bien... c'est bien... Allez voir si mademoiselle est rentrée...

JEAN.

J'y vais, madame. (Il sort.)

THÉRÈSE, seule.

Je donne un ordre : Adrienne le contrecarre aussitôt. On lui obéit et on me brave, moi, la femme de son père... Allons, encore un petit affront... Mon pain de chaque jour, hélas!.. La cruelle enfant pourrait cependant bien m'épargner la honte d'avoir des domestiques pour témoins des humiliations qu'elle m'inflige!

JEAN, rentrant.

Mademoiselle vient de rentrer avec son institutrice, madame. C'est la voiture de M. le baron de Favreuil qui a ramené Mademoiselle Adrienne et Mademoiselle Jauzon.

THÉRÈSE.

Ah!.. Que fait mademoiselle en ce moment?

JEAN.

Mademoiselle est dans sa chambre.

THÉRÈSE.

Priez donc mademoiselle Jauzon de venir me parler.

JEAN.

Tout de suite, madame. (Il sort. Thérèse reste seule, s'assied près d'une table et prend son ouvrage.)

SCÈNE DEUXIÈME

—

THÉRÈSE, Mlle JAUZON.

MADEMOISELLE JAUZON, entrant un livre sous le bras.

Vous m'avez fait demander, madame?

THÉRÈSE.

Oui, mademoiselle... Je commençais à être fort inquiète de ne vous voir rentrer ni l'une ni l'autre.

MADEMOISELLE JAUZON.

C'était trop de bonté, madame. Nous n'étions pas en danger... Votre belle-fille savait que son père dînait dehors. Les Favreuil ont insisté pour nous retenir à dîner... Nous sommes restées.

THÉRÈSE.

Mais Adrienne savait aussi que je dînais, moi, à la maison... et vous auriez pu le lui rappeler, au besoin. Je croyais vous avoir fait comprendre, d'ailleurs, que je ne voyais pas de très bon œil cette grande intimité de ma fille avec le baron.

MADEMOISELLE JAUZON.

Le baron est l'ami de son frère; il est donc tout naturel...

THÉRÈSE.

Le baron est l'ami d'Adrienne bien plus encore que de Maurice, et c'est ce qui me déplaît... Cette camaraderie d'une jeune fille avec un vieux garçon de moralité plus que douteuse a des inconvéniens. Le baron a une façon que je n'aime pas de regarder Adrienne et de badiner avec elle... Cela est particulièrement inconvenant au moment où mon mari forme les projets que vous savez pour l'avenir de sa fille.

SCÈNE TROISIÈME

—

LES MÊMES, MEYNARD.

JEAN, annonçant.

Monsieur le docteur Meynard!

THÉRÈSE.

Quoi! C'est vous, mon bon ami? Que je suis heureuse!.. On vous voit si rarement... Mais comment se fait-il? Vous n'êtes donc pas au banquet de Pierre?

MEYNARD.

Y pensez-vous, chère amie? Un obscur médecin consultant de ville d'eaux parmi tous ces maîtres?.. Et puis, s'il faut tout vous dire, le père Garnier faisait ce soir une conférence à Notre-Dame, et je tenais à y assister... Mademoiselle Jauzon, je vous supplie de ne pas trop me mépriser pour cela.

MADEMOISELLE JAUZON, dédaigneuse.

Je n'aurais garde, monsieur... Tous les goûts sont libres.

THÉRÈSE.

Et quel était le sujet de cette conférence?

MEYNARD.

La conciliation de la science et du dogme... Un beau rêve, comme vous voyez!.. Ah! si je pouvais accepter sans réserve tout ce qu'on nous a dit là-dessus ce soir!

THÉRÈSE.

Pourquoi ne l'accepteriez-vous pas?

MEYNARD.

Ah! pourquoi?.. Je ne suis pas un croyant comme vous, moi, hélas! Je suis un ci-devant libre penseur, que ses confrères ont dégoûté de la libre pensée et qui cherche autre chose, voilà tout!..

THÉRÈSE.

Cherchez et vous trouverez, mon ami... J'aurais donné beaucoup pour l'entendre, cette conférence, et surtout pour la faire entendre à mon mari...

MEYNARD.

Nogaret! le docteur Nogaret à l'église!.. Vous n'y pensez pas! Il en ferait une maladie, le cher homme... (A Mlle Jauzon.) N'est-ce pas, mademoiselle?

MADEMOISELLE JAUZON, sèchement.

Je l'espère pour lui, monsieur.

MEYNARD.

Vous êtes bien bonne!.. (A Thérèse.) Mais si je me suis dispensé d'assister au banquet qu'on lui offre, vous voyez que je n'ai pas voulu me priver du plaisir d'apporter moi-même mes félicitations à notre triomphateur... Cette élection à l'Académie de médecine va mettre le sceau à sa réputation.

MADEMOISELLE JAUZON, vivement.

N'est-ce pas, monsieur?

THÉRÈSE.

Si seulement cela pouvait le décider à travailler un peu moins!.. Il s'épuise, je vous assure. Vous devriez le lui dire... (A Mlle Jauzon.) Que fait donc Adrienne, mademoiselle?

MADEMOISELLE JAUZON.

Elle s'habille, je pense.

THÉRÈSE.

Vous permettez que je vous laisse un instant, mon bon docteur?.. Un mot à dire à ma fille, que je n'ai pas vue depuis le déjeuner.

MEYNARD.

Faites donc, je vous en prie.

(Thérèse sort.)

SCÈNE QUATRIÈME

MEYNARD, Mlle JAUZON.

MEYNARD.

Hé bien! mademoiselle, il y a donc un projet de mariage en train pour votre élève?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oui... une idée de son père... Avec ce petit M. Valmeyr, qui termine en ce moment sa dernière année d'internat.

MEYNARD.

Plaît-il à Adrienne?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oui... assez comme cela.

MEYNARD.

Assez... Ce n'est pas suffisant!

MADEMOISELLE JAUZON.

Oh! ma foi si... Qu'est-ce que vous voulez de plus?

MEYNARD.

Ce que je veux de plus? Eh! mais, l'entraînement, l'élan spontané du cœur, le coup de foudre, parbleu!

MADEMOISELLE JAUZON.

Rien que ça?.. Eh bien, je dois vous dire que ce jeune Valmeyr, très avisé, très intelligent d'ailleurs, me fait l'effet d'appartenir à une génération particulièrement réfractaire au coup de foudre.

MEYNARD.

Tant pis, mademoiselle, tant pis!..

MADEMOISELLE JAUZON.

Tant mieux, au contraire!.. L'amour est une chose si sotte, une telle duperie...

MEYNARD.

Qui est-ce qui vous a dit ça, sans indiscrétion?

MADEMOISELLE JAUZON.

Qui m'a dit cela?.. La vie, le spectacle de l'amour chez les autres.

MEYNARD.

Ah! mademoiselle, ce n'est pas chez les autres qu'il faut le regarder pour savoir ce qu'il est, c'est en soi-même!

MADEMOISELLE JAUZON.

Excusez-moi, monsieur... L'occasion m'a manqué, et c'est pour cela, sans doute, que je calomnie ce sentiment si beau.

MEYNARD.

C'est pour cela, en effet, n'en doutez point... Le mal qu'on dit de lui n'est dit que par des malheureux qui ne l'ont pas connu, ou par des ingrats qui ont oublié ce qu'ils lui doivent... Adrienne est-elle au courant des intentions de son père?

MADEMOISELLE JAUZON.

Certainement... Et M. Valmeyr aussi... Ils parlent ensemble de leur futur mariage le plus tranquillement du monde.

MEYNARD.

Si tranquillement que ça!.. Mon Dieu, où allons-nous?..

MADEMOISELLE JAUZON.

Bah!... Une affaire comme une autre, après tout, le mariage.

MEYNARD.

Ah! çà, mademoiselle, j'espère bien que vous n'avez jamais invité votre élève à suivre le petit cours de désenchantement que vous me faites l'honneur de professer devant moi depuis quelques minutes? Voyons, récapitulons... Vous êtes républicaine à peu près aussi avancée que Nogaret; un petit peu socialiste; un petit peu positiviste par-dessus le marché; anticléricale, naturellement... Ah! vous auriez fait votre chemin dans la politique, si vous aviez voulu, un très beau chemin, même!.. Seulement, voyez-vous, tout ça, c'est des opinions d'homme... Pourquoi diable ne portez-vous pas des culottes, pendant que vous y êtes?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oh! mon Dieu, vous savez, je suis si peu femme... Est-ce qu'une institutrice est une femme, d'abord?

MEYNARD.

Eh! mademoiselle, on en a vu... Tenez, Mme de Maintenon, par exemple... Je vous assure que Louis XIV...

MADEMOISELLE JAUZON.

Tant mieux pour lui... et tant mieux pour elle... Mais moi, je vous répète que je n'ai pas de sexe... Je ne suis qu'un cerveau... Je ne conçois même pas qu'on puisse aimer autre chose que des idées... Seulement, celles que j'aime, je les aime bien!

MEYNARD.

Oh! oh! Très dangereux d'aimer les idées, mademoiselle!... On croit que c'est pour elles-mêmes, et puis un beau jour, on s'aperçoit qu'il y a quelqu'un dessous... un homme caché derrière les rideaux... (Se croisant les bras devant elle.) Voulez-vous que je vous dise, mademoiselle Jauzon?.. Vous êtes une bien drôle d'institutrice! (A ce moment la porte du salon s'ouvre, poussée violemment, et Adrienne entre brusquement, suivie à quelques pas par sa belle-mère.) Tenez, regardez-la, votre élève!

SCÈNE CINQUIÈME

—

LES MÊMES, ADRIENNE, THÉRÈSE.

MEYNARD, s'avançant vers Adrienne.

Sapristi, quel ouragan!.. Tu vas défoncer la porte, mon enfant. Et quelle figure, quels yeux!.. Que diable as-tu pour prendre cette mine-là?

ADRIENNE, durement.

Demandez-le à ma belle-mère, ce que j'ai!

THÉRÈSE, à Meynard.

Une simple observation que je viens de lui adresser l'a mise dans l'état où vous la voyez. (Bas.) Je n'en puis plus... Cette enfant me tue, mon ami. C'est une nature indomptable... Parlez-lui, calmez-la, si vous pouvez. (Elle s'assied avec accablement dans un fauteuil.)

MEYNARD, à part.

Calmez-vous vous-même, ma pauvre amie... (Haut, se rapprochant d'Adrienne.) Allons, nous avons nos nerfs, à ce qu'il paraît, ce soir?

ADRIENNE.

Si vous croyez que c'est amusant de s'entendre traiter à mon âge comme une gamine qu'on met au pain sec quand elle n'a pas été sage!.. Si c'était par une mère, passe encore

THÉRÈSE, douloureusement.

Parle plus bas, mon enfant... Je t'entends.

MEYNARD, sévèrement.

Adrienne!

MADEMOISELLE JAUZON.

Voyons, Adrienne...

ADRIENNE, à Thérèse.

Oh! vous pouvez bien m'entendre, je m'en moque

MEYNARD.

Adrienne, tais-toi!.. Tu es indigne!..

ADRIENNE, arpentant le salon.

Je m'en moque pas mal, d'être indigne!.. Parce que j'ai dîné chez les Favreuil! Je vous demande un peu!.. Qu'est-ce que j'ai à faire ici, quand papa n'y est pas?

MEYNARD.

Tu avais ce soir à y tenir compagnie à ta belle-mère, puisque tu savais que ni ton père ni ton frère ne dînaient à la maison... C'était donc ton devoir de rentrer.

ADRIENNE.

Mon devoir, mon devoir!..

MEYNARD.

Oui... ça ne te plaît pas, ce mot-là, n'est-ce pas? Et encore moins ce qu'il implique, c'est-à-dire la soumission à une règle morale.

ADRIENNE.

Oh! la règle morale... (Elle fait rapidement le geste d'un pied de nez.)

MEYNARD, bas à Mlle Jauzon.

Pardon... Est-ce que c'est du positivisme, cela? (Haut à Adrienne.) Ma chère amie, prends garde! La règle morale se venge tôt ou tard des pieds de nez qu'on lui fait! Tu as tort de te moquer d'elle. Tu verras, quand tu seras mariée et que tu auras des enfans, si...

ADRIENNE.

Ah! bien, si vous croyez que c'est pour avoir des enfans que je me marierai!..

MEYNARD.

Dame, tu sais, ordinairement...

ADRIENNE.

Je ne peux pas les sentir, d'abord, les enfans!

MEYNARD.

Ça ne vaut pas les chevaux, hein?.. Il est certain que lorsqu'on pense à ce qu'ils deviennent, quelquefois, en grandissant, quand on te regarde, par exemple, quand on t'écoute parler comme tu le fais en ce moment,.. ma parole d'honneur, ça guérirait de l'envie d'en avoir!.. Alors, pourquoi te maries-tu?

ADRIENNE.

Pour être libre!

MEYNARD.

Ah! c'est bien, ça! A la bonne heure!.. J'aime les sentimens généreux! Seulement, tu sais, ma petite Adrienne, on n'est jamais libre en ce monde. Au fond même, une femme mariée l'est peut-être moins qu'une jeune fille... Va, mauvaise tête, ne te plains pas trop de ton sort. C'est le pain blanc de la vie que vous mangez, vous autres jeunes filles, crois-moi... On en trouve de moins tendre, par la suite, tu verras!.. Demande à ta belle-mère, à qui tu en fais manger de bien dur en ce moment!..

THÉRÈSE, soupirant.

Oh! oui, et de bien amer!

SCÈNE SIXIÈME

—

LES MÊMES, LE BARON DE FAVREUIL, MAURICE NOGARET.

JEAN, annonçant.

Monsieur le baron de Favreuil.

(Favreuil entre, suivi de Maurice. Tous deux sont en habit.)

FAVREUIL, à Thérèse.

Je vous présente mes hommages, madame... (Il s'incline devant elle qui répond par un petit salut froid.) Bonsoir, docteur. (Ils se serrent la main.) Mademoiselle Jauzon, je vous salue... (A Adrienne.) Rebonsoir, mademoiselle.

MAURICE, à Adrienne.

Bonsoir, petite sœur. Comment va, depuis hier? (Bas.) Oh! oh! Tu as tes yeux des jours de scène! Est-ce que ça a chauffé, avec belle-maman, ce soir encore?

ADRIENNE, bas.

Oui... je te conterai cela... je lui en ai dit, va!

MAURICE, bas.

Oh! je m'en doute!.. (Haut à Thérèse.) Bonsoir, ma chère belle-mère... Comment vous portez-vous, ce soir?

THÉRÈSE.

Très bien, merci... D'où viens-tu donc, en habit, comme cela?

MAURICE.

De l'Opéra, où j'ai rencontré Favreuil.

THÉRÈSE, bas.

Dans la salle... ou ailleurs, mauvais sujet!..

MAURICE, riant.

Sur l'escalier, ma belle-mère, dont j'étudiais l'architecture,.. comme il convient à un jeune architecte.

MEYNARD.

Oh! oh!.. Les architectures que tu vas étudier à l'Opéra, toi, tu sais, mon gas, je m'en méfie... surtout si c'est avec le baron que tu lèves des plans!

FAVREUIL.

Quelle calomnie, docteur!.. Je suis mélomane, simplement mélomane, je vous jure!.. On nous donnait ce soir l'*Africaine*, avec Mauri...

MEYNARD.

Avec Mauri... (Riant.) Mélomane!

FAVREUIL.

... Et j'ai tout quitté pour venir féliciter votre mari, madame.

THÉRÈSE.

C'est un beau trait, monsieur, et je ne doute pas que mon mari ne soit très touché de l'ampleur du sacrifice que vous lui faites.

FAVREUIL.

Je tenais à nous excuser en même temps, ma sœur et moi, d'avoir retenu votre belle-fille à dîner.

THÉRÈSE, froidement.

Inutile, monsieur... (A Maurice, qui cause avec Adrienne et Mlle Jauzon) Eh bien! Maurice, et ce concours de Rome?.. Y penses-tu? Travailles-tu? (Maurice vient s'asseoir près de Thérèse, tandis que Favreuil s'approche d'Adrienne, qui, depuis le commencement de cette conversation, est restée à l'autre bout de la scène, près de Mlle Jauzon.)

MEYNARD, à Maurice.

Ah! oui, au fait, où en es-tu?.. Rends-moi un peu tes comptes, à moi aussi... (Ils causent.)

FAVREUIL.

Eh bien! mademoiselle Jauzon, toujours dans les livres?

MADEMOISELLE JAUZON.

Comme vous voyez.

FAVREUIL.

Qu'est-ce que vous lisez là?.. Un roman?

MADEMOISELLE JAUZON.

Non,.. pas précisément.

FAVREUIL.

Alors, quoi?

MADEMOISELLE JAUZON.

Un livre que le père d'Adrienne m'a prêté et dont il m'a vivement recommandé la lecture. Tenez!.. (Elle lui présente le livre.)

FAVREUIL, après avoir regardé le titre.

Diable!.. mais c'est du matérialisme.

MADEMOISELLE JAUZON.

Ça vous scandalise, n'est-ce pas?

FAVREUIL.

Non,.. pas précisément... Je ne vous cacherai pas que mes opinions religieuses sont un peu... Comment dirai-je?..

MADEMOISELLE JAUZON.

Flottantes.

FAVREUIL.

Oui, c'est cela, flottantes... Je suis dégagé, très dégagé,.. tout à fait dégagé, même... Mais le matérialisme, c'est bien gros!.. Oh! non, je ne vais pas jusqu'au matérialisme... Où irait-on, avec ces idées-là?

MADEMOISELLE JAUZON.

Moins loin, peut-être, que vous n'allez avec les vôtres... Le mot de matérialisme vous effarouche, mais la matière vous tient, baron!..

FAVREUIL.

Ça, mademoiselle, ça nous regarde, la matière et moi... (A Adrienne.) Votre belle-mère m'a battu froid, tout à l'heure... Est-ce parce que vous êtes restée à dîner avec nous?

ADRIENNE.

C'est bien un peu pour cela, je pense. Mais il y a autre chose... Elle prétend que vous me compromettez... J'espère que c'est flatteur pour vous, de passer aux yeux de ma belle-mère pour un homme encore aussi dangereux!

FAVREUIL.

« Encore » est dur, mademoiselle! J'ai le cœur toujours jeune, je vous assure.

ADRIENNE.

Oui... Je m'en suis aperçue quelquefois... Trop jeune même, cher monsieur.

FAVREUIL.

N'en accusez que vous, Adrienne, que votre grâce, que le charme répandu sur toute votre personne, que cette taille, que ces yeux...

ADRIENNE.

Pardon... De quel vin avez-vous bu, ce soir, mon ami? De votre fameux Pontet-Canet 1875, n'est-ce pas? Je le parierais...

FAVREUIL.

En effet, mais quel rapport...

ADRIENNE.

J'ai remarqué que ce vin vous donne un tour d'esprit légèrement madrigalesque...

FAVREUIL.

C'est une des propriétés du bordeaux, mademoiselle.

ADRIENNE.

Eh bien! ayez-en dans votre cave,.. mais n'en buvez pas trop... les jours où j'aurai le plaisir de vous voir.

FAVREUIL, riant.

Vous êtes charmante, décidément!.. Ah! ce Valmeyr, ce Valmeyr!..

ADRIENNE.

Eh bien, quoi?

FAVREUIL, soupirant.

Ah! je ne le plains pas, l'heureux coquin... Je voudrais bien être à sa place...

ADRIENNE.

Vous n'aviez qu'à le dire, quand il en était temps... M'est avis qu'il est un peu tard aujourd'hui.

FAVREUIL, même jeu.

Eh! oui... Je ne m'en consolerai jamais.

ADRIENNE, riant.

Vous!.. Allons donc!.. Mais ne vous attendrissez pas, je vous en prie! De l'eau dans votre Pontet-Canet, c'est un meurtre... Vous allez le voir tout à l'heure, mon futur seigneur et maître; vous me direz l'impression qu'il aura faite sur vous...

FAVREUIL.

Ah! il doit venir ce soir?

ADRIENNE.

Naturellement, puisqu'il a accompagné mon père au banquet... Vous pensez bien qu'il n'aurait pas voulu, ce garçon, perdre une si bonne occasion d'entrer en rapports avec un tas de gros bonnets du métier, qui pourront l'aider à se faire une clientèle dans quelques mois.

FAVREUIL.

Ah!.. Il a le sens utilitaire, à ce que je vois, M. Valmeyr.

ADRIENNE.

Parfaitement... Et je l'en félicite... C'est ce que j'aime le plus en lui.

FAVREUIL, rêveur.

Ah! vraiment... Alors, c'est surtout un mariage de raison que vous faites, n'est-ce pas?

ADRIENNE.

Oh! mon Dieu, oui...

FAVREUIL, pénétré.

A la bonne heure!.. Ces mariages-là sont les meilleurs, les plus solides, les plus sûrs...

ADRIENNE, prenant la voix d'une petite fille qui se confesse, et joignant les mains.

Oui, mon père!

FAVREUIL, à part.

Elle est délicieuse... (Il la regarde.)

ADRIENNE, reprenant sa voix naturelle.

Qu'est-ce que vous avez à me regarder comme cela?

FAVREUIL.

Moi?.. Rien, rien... je pensais à autre chose... Nous resterons toujours bons camarades après votre mariage comme avant, n'est-ce pas, Adrienne?

ADRIENNE.

En voilà une question!.. C'est évident que nous resterons bons camarades.

FAVREUIL.

Nous nous verrons souvent,.. aussi souvent que maintenant?

ADRIENNE.

Pourquoi pas?

FAVREUIL.

C'est gentil, ça!.. Je ne me serais pas consolé s'il m'avait fallu perdre ma petite amie.

ADRIENNE.

Oh! oh! vous en avez trente-six, des petites amies! Vous êtes d'une bienveillance pour les jeunes filles,.. jusqu'à leur mariage, tout au moins!

FAVREUIL.

Oh! même après, je vous assure... Il ne tient qu'à elles... Si vous voulez, nous monterons ensemble de temps en temps, le matin, pendant qu'il fera ses visites.

ADRIENNE.

Qui ça, il? Papa?..

FAVREUIL.

Non,.. M. Valmeyr... Ce sera charmant... Ma chère Adrienne, je me fais à l'avance une joie, une joie très vive, de suivre votre jeune ménage...

ADRIENNE.

Vous êtes bien bon,.. merci! (Se retournant vers la porte, qui vient de s'ouvrir.) Ah!... papa!...

SCÈNE SEPTIÈME

—

LES MÊMES, PIERRE NOGARET, VALMEYR, en habit. (Au moment où Pierre entre, Mlle Jauzon, Meynard, Thérèse, Maurice se lèvent. Thérèse fait quelques pas au-devant de lui, mais elle est distancée par Adrienne, qui se jette dans les bras de son père. Celui-ci l'embrasse et ne paraît même pas voir Thérèse.)

MEYNARD.

Te voilà donc enfin, grand homme!

PIERRE.

Oui!.. C'est moi!.. Bonsoir, ma fille! (Il l'embrasse à plusieurs reprises.) Bonsoir, mon vieux Meynard!.. Bonsoir, Favreuil! C'est gentil, ça, d'être venus m'attendre ici... Bonsoir, mon petit Maurice... Bonsoir, mamzelle Jauzon! Ça va bien, toujours?..

THÉRÈSE, s'approchant de Pierre.

Eh bien!.. et moi?.. Il n'y a donc qu'à moi que tu ne dises pas bonsoir, mon ami?

PIERRE.

Tiens, je ne te voyais pas, toi... C'est curieux, on ne la voit jamais, ma femme... Bonsoir, Thérèse, bonsoir... Favreuil, Meynard, je vous présente M. Valmeyr, mon élève, un garçon de beaucoup d'avenir... Ah! mes amis, je suis bien heureux de vivre, ce soir!

VALMEYR.

Le fait est, mademoiselle, que, si vous aviez assisté à l'ovation qu'on vient de faire à votre père!..

FAVREUIL, à Valmeyr.

Vous devriez nous conter cela, monsieur.

VALMEYR.

Le docteur s'en acquittera mieux que moi.

MEYNARD.

Au fait, c'est une idée... Conte-nous ta soirée, Pierre.

MADEMOISELLE JAUZON.

Oh! oui, monsieur.

ADRIENNE.

Oui, oui, mon petit papa... Conte-nous cela!

PIERRE.

Eh! mes enfans, est-ce que ça se raconte, ces choses-là!.. Nous arrivons, Valmeyr et moi, vers sept heures et demie chez Durand... Nous montons au premier, j'entre dans le grand salon, sur la rue Royale... (A Meynard.) Plein, mon cher, archi-plein!.. Tous mes maîtres, ceux qui m'ont dégrossi, qui m'ont mis mon premier scalpel à la main, qui ont commencé à faire de moi ce que je suis aujourd'hui, ils étaient là, tous, tous, vous entendez!.. Il n'y avait d'absens que ceux qui sont morts... Ah! si vous saviez ce que ça m'a fait de les voir, les pauvres chers vieux, avec leurs têtes branlantes et leurs calottes noires, hors de chez eux, loin de leurs pantoufles et de leur feu, sortis, eux qui ne sortent plus, sortis par cette âpre bise qui fauche même les jeunes, venus là pour m'embrasser, pour me dire qu'ils étaient contens de moi!.. Aimez vos maîtres, Valmeyr, aimez-les bien! Voyez-vous, on ne sait pas ce que l'on doit à ceux qui vous ont donné les premières becquées de la science!.. Et à côté des bons vieux, des jeunes gens, mes élèves, à qui je cherche à rendre ce que j'ai reçu autrefois, mes élèves, mes chers élèves, venus aussi pour me féliciter, qui m'entouraient, qui pressaient mes mains, qui me soulevaient presque dans leurs bras, qui criaient mon nom!.. Ah! si vous saviez, mes bons amis, si vous saviez comme je suis heureux... Tenez!.. excusez-moi... mais c'est plus fort que moi... j'en pleure encore!..

VALMEYR.

On ne peut pas, en effet, se figurer un pareil enthousiasme. (A Maurice.) Il y a des confrères de votre père qui en feront une maladie, vous verrez!..

PIERRE.

Taisez-vous donc, Valmeyr, ne dites pas de méchancetés, mauvaise langue que vous êtes... (Se tournant vers Adrienne et Maurice.) Et savez-vous à qui je pensais, mes enfans, pendant ce temps-là?.. A mon père! Je me disais : Et c'est pourtant à moi que tout cela s'adresse, à moi, le fils du père Nogaret, paysan et rebouteur dans

son village!.. Je lui parlais tout bas, au pauvre vieux qui n'est plus, je lui disais : « Ces honneurs, ces toasts, tiens, prends tout cela, c'est pour toi, papa! » J'aurais donné dix ans de ma vie, pour lui rendre dix minutes de la sienne, et qu'il le vît, à ce moment-là, son fieu!.. C'est que vous ne savez pas, mes amis, le brave homme que c'était!.. Il n'aimait pas les curés, par exemple, pas plus que je ne les aime, ni les nobles... Entendez-vous, Favreuil!..

FAVREUIL, qui cause avec Valmeyr.

Oui... oui,.. allez toujours, ne vous gênez pas!

NOGARET.

... Il avait contre eux une vieille rancune tenace, la haine capitalisée des quinze ou vingt générations de serfs attachés à la glèbe, qui sont mes aïeux, à moi!.. Il disait souvent : « Ni Dieu, ni maître! » C'était sa devise, au bonhomme! Et je l'ai reprise, moi, je la trouve belle!.. Ni Dieu, ni maître!.. Vous ne pouvez pas comprendre ça, vous autres : ni toi, Thérèse, qui es une béguine, ni vous, monsieur le baron de Favreuil, qui regrettez le temps où mes ancêtres à moi étaient taillables et corvéables à la merci des vôtres...

MADEMOISELLE JAUZON.

Bravo! docteur.

THÉRÈSE, sévèrement.

Nous ne sommes pas au théâtre, mademoiselle!

PIERRE.

... Ni toi, Meynard, qui mériteras bientôt de porter une soutane... Mais moi, je l'aime, je la comprends, la devise de mon vieux Jacques Bonhomme de père, et toutes les fois que je la redis après lui, il me semble que c'est toutes les humiliations, toutes les souffrances huit ou dix fois séculaires des Nogaret dont je sors, qui s'exhalent par ma bouche avec ces mots-là, comme en un cri de délivrance. (A Meynard.) Oui, oui... Tu as beau hausser les épaules, Meynard!.. Et c'est pour cela que je n'ai pas plus fait baptiser mes enfans, que papa Nogaret ne m'a fait baptiser moi-même...

MEYNARD.

Ne t'en vante pas, mon cher! Ça n'est pas ce que tu as fait de mieux dans ta vie.

THÉRÈSE.

Meynard a raison, mon ami.

PIERRE.

Je n'avais pourtant pas le droit de les enchaîner à une croyance avant qu'ils fussent en âge d'examiner l'un et l'autre les raisons qu'ils peuvent avoir de s'y rallier, ou de la rejeter comme j'ai fait...

MADEMOISELLE JAUZON.

A la bonne heure!

MEYNARD.

Dieu veuille... Pardon! Puisses-tu n'avoir jamais à t'en repentir, tu m'entends!

NOGARET, lui tapant sur l'épaule et prenant son bras.

Peuh!.. Vieux sacristain, va!..

(Mlle Jauzon, Maurice, Valmeyr et Favreuil rient.)

MEYNARD, les regardant.

Oui, oui... Allez, riez, moquez-vous de moi, les esprits forts!.. On ne retranche pas impunément l'idée religieuse de sa propre vie, et surtout on ne l'étouffe pas impunément dans la conscience de ses enfans, comme tu l'as fait, malheureux!

PIERRE.

Si tu continues, Meynard, je vais te répondre comme le papa Nogaret à un jeune abbé du village qui venait faire du zèle auprès de lui, lors de sa dernière maladie... Je ne t'ai jamais conté ça? Écoute alors!.. Le vieux était à l'agonie, une agonie de paysan, silencieuse et stoïque, comme celle des bêtes... Il s'est soulevé lentement sur les coudes, il a regardé le calotin bien en face, avec ses yeux troubles déjà, il a tiré de sa poitrine maigre où le souffle râlait, il a tiré par trois fois un grand couâh! couâh, couâh, puis il s'est retourné du côté de la ruelle, afin de ne plus le voir, il a ramené sur sa tête les gros draps de toile grise, et deux heures après, il est mort... Voilà comme on meurt chez nous!..

MADEMOISELLE JAUZON.

Superbe!

FAVREUIL, bas.

Excessif, mademoiselle, excessif, et d'un goût déplorable!.. (A Pierre.) Mon cher Nogaret, maintenant que je vous ai serré la main, je vous quitte. (A Valmeyr.) Tout à fait charmé, monsieur, d'avoir fait votre connaissance... J'espère que nos relations n'en resteront

pas là... (Il lui serre la main ainsi qu'à Adrienne.) Venez-vous faire un tour au cercle avec moi, Maurice, ou restez-vous?

MAURICE.

Ma foi, je vous accompagne.

THÉRÈSE.

Tu ferais mieux aujourd'hui de finir la soirée en famille, mon enfant.

MAURICE.

Oh! vous savez, ma belle-mère, la famille, c'est très gentil, mais pas trop n'en faut à la fois.

(Favreuil et Maurice sortent, tandis qu'Adrienne et Valmeyr se promènent en causant sur le devant de la scène.)

ADRIENNE, à Valmeyr.

Eh bien, vous avez entendu la petite profession de foi que mon père vient de nous servir. Elle ne vous a pas trop scandalisé?

VALMEYR.

Moi?.. Pas du tout, mademoiselle.

ADRIENNE.

Avez-vous bien songé que je ne suis ni catholique, ni protestante, ni rien du tout?.. Cela ne vous effraie pas... pour plus tard... quand nous serons mariés?

VALMEYR.

Nullement... Une seule chose m'aurait ennuyé, c'est que vous fussiez juive... A cause de la clientèle, vous savez... Ça aurait pu me nuire : il y a des gens si drôles!.. Mais que vous ne soyez rien du tout, cela m'est parfaitement égal... Je suis moi-même un riendutoutiste convaincu.

ADRIENNE.

Ah! comme papa, alors?

VALMEYR.

Oh! votre père n'en est pas un!.. Il a un fond d'enthousiaste... Écoutez-le parler du progrès, de la science, de l'humanité, de la patrie! Tenez, tout à l'heure encore, de ses maîtres... Parole d'honneur, on n'a pas idée de ça!

ADRIENNE.

Ah! vraiment?.. C'était bien, pourtant, ce qu'il disait.

VALMEYR.

Oui, évidemment... Mais enfin, cette émotion, parce que cinq ou six vieilles bêtes à moitié moisies sont venues à ce banquet, vous m'accorderez que c'est inouï... Au fond, voyez-vous, votre père était fait pour avoir de la religion... Ne le lui dites pas, au moins, je crois qu'il m'étranglerait!.. C'est un faux impie, sincère dans son impiété, mais dupe d'elle. Tandis que moi, spiritualisme ou matérialisme, toutes les philosophies et toutes les religions, je m'en fiche comme de la dernière cigarette que j'ai fumée.

ADRIENNE.

Ah! vous êtes détaché, comme dit M. de Favreuil.

VALMEYR.

Je m'en vante... A propos, il est charmant, ce baron... Il m'a tout de suite offert sa stalle à l'Opéra pour vendredi. Je n'en revenais pas.

ADRIENNE.

Il est très aimable, en effet... extrêmement aimable, je vous en préviens... Irez-vous, vendredi?

VALMEYR.

Non. Je suis de garde à l'hôpital.

ADRIENNE.

Voilà ce qu'il y a d'ennuyeux dans le métier de médecin; on n'est jamais libre... A propos, pourquoi avez-vous choisi cette carrière-là plutôt qu'une autre?

VALMEYR.

Une autre... Laquelle?..

ADRIENNE.

Mais... les affaires, par exemple. Il me semble que vous y auriez fort bien réussi, avec votre esprit net, positif.

VALMEYR.

Oh! les affaires, ça ne vaut pas la médecine, c'est bien moins sûr!.. Songez donc qu'un médecin a comme alliées la crainte de la douleur et la crainte de la mort, qui sont générales, qui sont éternelles, qui travaillent continûment pour lui. La médecine, voyez-vous, c'est la pusillanimité des autres. Trouvez-moi quelque chose de plus sûr que ça!

ADRIENNE.

Et c'est pour cela que vous vous êtes fait médecin?

VALMEYR.

Mon Dieu, oui... En lui-même, le métier me dégoûte... Il est éreintant d'abord, demandez plutôt à votre père! Mais je le trouve charmant, tout de même, parce que, je vous le répète, il est sûr, absolument sûr, quand on sait s'y prendre. Et vous ne doutez pas, je suppose...

ADRIENNE, riant.

Oh! non, je ne doute pas... Croyez-le bien...

THÉRÈSE, s'approchant.

Peut-on savoir, monsieur Valmeyr, ce que vous racontez de si amusant à ma fille?

(Ils remontent tous les trois vers le fond du théâtre, tandis que Pierre et Meynard viennent sur le devant de la scène.)

MEYNARD.

Tu diras tout ce que tu voudras : tu devrais te ménager. Tu te surmènes, tu travailles comme un manœuvre. On s'use avant l'âge, à ce métier. Prends garde, Pierre, ça te jouera un mauvais tour.

PIERRE.

Allons donc, allons donc! Regarde-moi : je te présente un homme qui s'est levé à quatre heures, ce matin, pour préparer son cours. J'ai été à l'hôpital, j'ai fait mes visites, j'ai eu ma consultation, je suis allé à ce banquet... Pas plus fatigué que si je sortais de mon lit, et prêt à recommencer demain si l'on veut, mon cher! Non, va, quand papa Nogaret m'a bâti, il a bien fait les choses, le brave homme! Il m'a donné un corps robuste de paysan, qui ne craint ni le froid, ni le chaud, ni la fatigue, ni l'insomnie. J'ai quarante-huit ans; c'est encore au moins une vingtaine d'années de belle vie qu'il me reste pour le travail, pour le succès, pour la fortune... Après, au trou la carcasse! plus rien! le bon grand néant dans lequel je me dissoudrai tranquillement, rendant à la matière immortelle et féconde, pour qu'elle les applique à d'autres combinaisons, les élémens dissociés de mon être, formé par elle et repris par elle tout entier.

THÉRÈSE qui s'est approchée et a entendu les derniers mots de son mari.

Oh! Pierre, Pierre... c'est affreux, ce que tu dis là... Tais-toi, je t'en supplie.

PIERRE.

Affreux, pourquoi ? Est-ce que je t'empêche de croire à ton paradis, moi ? (Se tournant vers Jean qui vient d'entrer et lui présente une lettre sur un plateau.) Allons, bon, qu'est-ce que c'est que ça ? (Ouvrant la lettre.) Quelque imbécile de malade qui a besoin de moi... (La lisant.) C'est bien cela... Oh ! oh ! Une mauvaise pierre dans son sac, celui-là... (A Jean.) Dites que j'y vais !...

THÉRÈSE.

Tu pourrais peut-être te faire remplacer ; prie M. Valmeyr d'aller voir de quoi il s'agit... Tu dois être épuisé, ce soir. Et puis il fait si froid... Ce n'est pas prudent de sortir... Reste donc, va !

VALMEYR.

Voulez-vous, mon cher maître, que je vous remplace ? Si le cas est grave, je vous le ferais dire et vous pourriez...

PIERRE.

Non, non... Il faut que j'aille moi-même... Le devoir avant tout... Ce pauvre diable est peut-être en train de passer l'arme à gauche. Nous devons aller à la maladie et à la mort, nous autres, comme les pompiers vont au feu. C'est l'honneur du métier, ça !.. Bonsoir, mes enfans...

(Il sort.)

ADRIENNE.

Monsieur Valmeyr, il me semble que vous avez, mon père et vous, deux conceptions un peu différentes du rôle du médecin en ce monde.

VALMEYR.

C'est la mienne qui est la bonne, je vous assure... (A Thérèse.) Je regrette, madame, que le docteur n'ait pas cru devoir accepter mon offre.

THÉRÈSE.

Oh ! c'est un cœur si noble, si généreux ! Je ne vous remercie pas moins, monsieur.

VALMEYR.

C'était trop naturel, madame. (Il s'incline devant elle et se retire en saluant Meynard. Mlle Jauzon et Adrienne sortent avec lui du salon.)

SCÈNE HUITIÈME

—

MEYNARD, THÉRÈSE.

MEYNARD.

Eh bien! ma chère amie, je crois que je n'ai plus qu'à prendre congé de vous, moi aussi, et à rentrer me coucher.

THÉRÈSE.

Oh! non, pas encore. Restez un peu avec moi, je vous en prie, mon ami... (Elle porte son mouchoir à ses yeux.)

MEYNARD.

Eh bien!.. Eh bien!.. Qu'est-ce que c'est?

THÉRÈSE.

Ne faites pas attention... cela m'arrive de temps en temps, quand je suis seule. Mon pauvre cœur se dégonfle tout à coup, comme en ce moment... mais cela ne dure pas, rassurez-vous... ce n'est qu'une crise... Je me reprends... je me domine... Vous savez bien que je ne suis pas lâche... Et tenez, voyez-vous, c'est fini, mon ami, c'est fini... Je suis sage.

MEYNARD.

Mais enfin qu'avez-vous?

THÉRÈSE.

Excusez-moi... Cette journée qui s'achève a été particulièrement lourde pour moi... Je n'en pouvais plus.

MEYNARD.

Oui... Adrienne, n'est-ce pas?

THÉRÈSE.

S'il n'y avait qu'elle!.. La malheureuse enfant se croit obligée de me haïr parce que je suis sa belle-mère... C'est dans l'ordre, hélas!.. Mais cette institutrice!

MEYNARD.

Pourquoi ne vous êtes-vous pas débarrassée d'elle?

THÉRÈSE.

Adrienne ne me le pardonnerait pas et me rendrait la vie plus dure encore. D'ailleurs, j'ai promis à Pierre, en devenant sa femme, de la garder. Promesse imprudente, et que j'ai payée cher, je vous le jure!.. Pierre trouve que je suis une pauvre d'esprit, moi, parce que je vais à la messe, et il a de l'estime pour son intelligence, parce qu'elle est libre penseuse comme lui. C'est, je crois, une malheureuse créature pleine d'amertume et d'orgueil, fière de son savoir et exaspérée de n'avoir pas pu s'élever dans la vie au-dessus de sa modeste condition, une fanatique et une déclassée, enfin... On commence à nous en faire pas mal, maintenant, sur ce modèle-là. Il paraît qu'il n'y avait pas assez de fruits secs déjà parmi les hommes... Elle professe pour Pierre une admiration passionnée...

MEYNARD.

Ah! vraiment.

THÉRÈSE.

Oui... A ce point que j'en suis quelquefois un peu froissée... un peu irritée contre elle... Je me suis demandé souvent si mon mariage avec Pierre n'avait pas été, au fond, une déception pour elle...

MEYNARD.

Tiens... tiens!..

THÉRÈSE.

Songez qu'elle servait de mère à Adrienne depuis des années, qu'elle dirigeait tout dans la maison... Comment voulez-vous qu'elle se soit résignée à n'y plus être qu'une subalterne?.. Aussi, elle traite avec moi d'égale à égale, elle me tient tête,.. elle me brave.

MEYNARD.

Le mariage d'Adrienne vous fournira l'occasion de la congédier.

THÉRÈSE.

Ah! ce mariage!.. quel tourment encore pour moi!.. Ce Valmeyr est un petit ambitieux féroce qui passerait sur le corps de son père pour arriver plus vite à la fortune.

MEYNARD.

Vous n'avez pas essayé d'éclairer Pierre?

THÉRÈSE.

Si, mais à quoi bon?.. Pierre me dédaigne... Est-ce que je compte à ses yeux?.. Est-ce qu'il me consulte, et quand j'ose donner un avis, est-ce qu'il m'écoute? Voici bientôt huit ans que je suis sa femme : croyez-vous qu'il se soit donné la peine de m'étudier au moins un peu, de chercher à savoir ce que vaut mon être moral? Non... Il ne me connaît pas plus que s'il m'avait rencontrée pour la première fois, hier, en passant dans la rue. Je suis une béguine, vous avez entendu, et je ne suis que cela! Qu'importe que ma piété soit large et tolérante, plus tolérante, à coup sûr, que son irréligion à lui? Qu'importe que je sente en moi des réserves de vaillance et de dévoûment à faire envie à un homme : je suis une béguine! Ah! ces jugemens sommaires que portent sur vous des gens que vous aimez jusqu'à donner, s'il le fallait, tout votre sang pour eux, ces jugemens iniques et sans appel, qui vous suivent jusqu'au dernier jour de votre vie!.. Plaignez-moi, mon ami, je suis bien malheureuse... Et que de soucis, que de sujets d'inquiétude pour l'avenir!..

MEYNARD.

Des sujets d'inquiétude... Que voulez-vous dire par là?

THÉRÈSE.

Ah! mon ami, je vais vous apprendre des choses dont vous ne vous doutez guère! Comme tout le monde, vous nous croyez riches, n'est-ce pas? Et, de fait, Pierre gagne plus de cent mille francs par an, maintenant. Savez-vous ce que nous mettons de côté là-dessus? Pas un sou!..

MEYNARD.

Diable! diable!

THÉRÈSE.

Toutes les fois que Pierre a eu vingt mille francs d'économies, il s'est empressé de les perdre. Il a un idéal de placemens patriotiques ou humanitaires qui est ruineux... Cela fait honneur à son grand cœur, mais cela n'assure pas le sort de sa famille, ni le repos de ses vieux jours. Je dis quelquefois à Adrienne et à son frère, dans l'espoir de modérer un peu leurs goûts de luxe : « Que deviendriez-vous, malheureux, avec ces goûts-là, si votre père venait à nous manquer? » Heureusement que Pierre... (On entend deux coups de timbre, violens et précipités, retentir dans l'antichambre.) Ah! mon Dieu!.. qui donc sonne ainsi? (La porte s'ouvre. Jean paraît tout effaré.) Eh bien! Jean, qu'y a-t-il?..

JEAN.

Madame!.. Madame!.. c'est monsieur qu'on rapporte.

THÉRÈSE, se levant.

Comment,.. qu'on rapporte?.. Mon mari?.. (On voit entrer, par la porte du fond, Pierre Nogaret, pâle, défait, soutenu sous les bras par deux hommes.) Ah! Pierre, Pierre!.. (Elle se jette sur lui, aide à l'installer dans un fauteuil, tandis que Meynard lui tâte le pouls et l'ausculte. Mlle Jauzon, Adrienne, en peignoir, entrent précipitamment.)

ADRIENNE.

Ah! mon père! mon père! (Elle l'embrasse.)

MADEMOISELLE JAUZON, très émue.

Eh bien! qu'y a-t-il?

THÉRÈSE, impérieusement.

Silence, mademoiselle!..

MEYNARD, se redressant.

Je ne trouve rien... Le cœur bat un peu vite, mais régulièrement... Ah! le voici qui ouvre les yeux. Pierre, m'entends-tu?.. (Nogaret fait signe que oui de la tête.) Où souffres-tu, que t'est-il arrivé?

PIERRE, d'une voix faible.

Une douleur affreuse et soudaine, là, dans les reins, comme je montais l'escalier de mon client... Un coup de foudre qui m'a sillonné, terrassé. J'ai dû perdre connaissance... J'ai roulé... On m'a ramassé,.. rapporté... Je me sens mieux maintenant...

THÉRÈSE, bas à Meynard.

Qu'est-ce que c'est, cette douleur-là, docteur?

MEYNARD, bas.

Heu! Heu? je ne sais pas trop... Je ne vois pas encore très clair... Mais ce n'est rien de grave... (Il recommence à ausculter Pierre.)

MADEMOISELLE JAUZON.

Madame, il faudrait installer le docteur dans sa chambre... Je veillerai auprès de lui dans le grand fauteuil.

THÉRÈSE.

Vous passerez la nuit dans votre chambre, mademoiselle. Je ne cède à personne le droit de soigner mon mari... Vous reprendrez vos dissertations de philosophie avec lui quand il sera bien por-

tant... Pour le moment, c'est de cataplasmes qu'il s'agit, et, sans vous offenser, je la possède mieux que vous, cette science-là!..

ACTE DEUXIÈME

Même décor qu'au premier acte. Au moment où le rideau se lève, Pierre Nogaret, une calotte sur la tête, regarde un thermomètre accroché au mur.

SCÈNE PREMIÈRE

MAURICE, PIERRE NOGARET.

MAURICE, entrant en costume d'équitation.

Bonjour, père... Ouf!.. quelle chaleur ici!..

PIERRE.

Il n'y a que dix-neuf degrés. C'est une bonne température.

MAURICE.

Que dix-neuf!.. Toi qui trouvais qu'il faisait toujours trop chaud! (Regardant son père avec surprise.) Tiens, tu portes une machine comme ça, maintenant! Drôle d'idée!.. Ça te vieillit, tu sais!

PIERRE.

C'est possible... Un moment vient où il faut bien prendre certaines précautions...

MAURICE.

C'est égal! Avant ton petit accident, tu n'aurais jamais dit cela.

PIERRE.

Oui, je sais bien... Je me croyais indestructible, dans ce temps-là...

MAURICE.

Dans ce temps-là!.. Il y a six semaines à peine...

PIERRE.

Sans doute... Mais il y a des semaines qui comptent plus que d'autres... J'ai beaucoup philosophé sur ce petit accident, comme tu l'appelles.

MAURICE.

Ai-je donc tort de l'appeler ainsi?..

PIERRE.

Non, non, mon enfant,.. ce n'était rien!.. Mais ce rien ne m'a pas moins servi d'avertissement... Ainsi, je ne me sentais pas bien, ce matin, en sortant de l'hôpital... Je suis rentré tout droit au lieu de faire mes visites, et, tu vois, j'attends tranquillement au coin de mon feu l'heure de ma consultation... Et toi, voyons, mon garçon, qu'est-ce que tu viens faire ici, avec ces bottes?

MAURICE.

Chercher Adrienne pour faire un tour au Bois. Je n'ai pas pu ce matin.

PIERRE.

Est-ce, au moins, parce que tu as travaillé une fois par hasard?.. Sais-tu bien que ton avenir m'inquiète?.. Comment gagnerais-tu ta vie si je n'étais plus là?

MAURICE.

En voilà, des idées, par exemple!.. Et à propos de quoi, je te demande un peu!.. A propos d'une promenade au Bois!

PIERRE.

Le cheval, toujours le cheval!..

MAURICE.

Tu trouvais que c'est un si bon exercice!..

PIERRE.

Je n'en dis pas de mal,.. seulement, je trouve aussi que ta sœur en abuse... Il n'est pas bon qu'une femme préfère son écurie à son foyer.

MAURICE.

Papa, ça n'est pas de toi, ça!.. C'est de ma belle-mère!

PIERRE.

Eh bien, après?.. C'est une femme de grand sens, ta belle-mère!

MAURICE.

Je croyais pourtant que tu la trouvais un peu bigote.

PIERRE.

Tu pourrais parler plus poliment... Elle est pieuse et non pas bigote, comme tu dis... Ce n'est pas du tout la même chose... Et quelle rectitude de jugement dans tout le reste, quelle vaillance, surtout!.. Comme elle m'a soigné il y a six semaines!.. Vous ne vous en êtes pas aperçus, ta sœur et toi. Vous aviez vos plaisirs... Mais votre belle-mère! Une vraie sœur de charité!

MAURICE.

Tu les as fourrées à la porte de ton hôpital, les sœurs de charité!.. Si tes infirmières laïques t'entendaient, elles ne seraient pas contentes.

PIERRE.

Ma foi, tant pis!.. Je ne m'en dédis pas.

SCÈNE DEUXIÈME

LES MÊMES, ADRIENNE, en amazone, Mlle JAUZON.

MAURICE, à Mlle Jauzon, qui entre, suivie d'Adrienne.

Mademoiselle Jauzon, je vous dénonce mon père! Il est en train de dire du bien des sœurs de charité.

MADEMOISELLE JAUZON, à Pierre.

Vraiment, monsieur?.. Eh! mais, c'est le commencement de la conversion, cela!.. Docteur, prenez garde! Vous changez depuis quelque temps.

PIERRE.

Je ne m'en suis pas aperçu, mademoiselle, je vais me surveiller.

MADEMOISELLE JAUZON.

Je crois qu'il en est temps... N'est-ce pas, Adrienne, que votre père change?

ADRIENNE.

Ça, c'est vrai.

MAURICE.

Je le lui disais encore tout à l'heure...

MADEMOISELLE JAUZON.

Vous voyez, monsieur!

PIERRE.

Oui, mais est-ce en bien ou est-ce en mal que je change, mademoiselle?

MADEMOISELLE JAUZON.

Ma foi, docteur, la question est embarrassante...

PIERRE.

Bon! je suis fixé... Mademoiselle, je vous suis bien reconnaissant de m'avoir signalé le danger que je cours... (A Adrienne.) Comme te voilà belle, ma fille!

ADRIENNE.

Oui, n'est-ce pas?.. Cette amazone est assez réussie.

PIERRE.

Mais je ne te la connaissais pas, il me semble.

ADRIENNE.

Elle est toute neuve.

PIERRE.

Encore une nouvelle toilette!.. Tu me ruines, fillette!

ADRIENNE.

Bah!.. maintenant que tu es de l'Académie de médecine, tu peux gagner vingt mille francs de plus par an si tu veux!

MAURICE.

Mais certainement.

PIERRE.

Ah! mes enfans, je n'en prends guère le chemin... Songez donc que j'ai dû me faire remplacer par Valmeyr auprès de cinq ou six cliens, ce matin.

ADRIENNE, riant.

Prends garde, il te les chipera!.. Quand nous serons mariés, ça

m'est égal,.. mais maintenant... Ah ! mais non, pas de ça!.. Papa, je te somme de veiller sur ma dot!

PIERRE.

Qu'est-ce que tu veux dire par là, grande folle?

ADRIENNE.

Oh! mon Dieu, c'est bien simple!.. M. Valmeyr, ce n'est pas moi seulement qu'il épouse, c'est ta clientèle... Alors, tu comprends, ça n'est pas prudent de lui faire des avances avant notre mariage sur cette partie essentielle de mes apports.

PIERRE.

Les tristes plaisanteries que tu fais là, ma fille!.. Mademoiselle Jauzon, vous devriez bien faire un peu de morale à votre élève...

MADEMOISELLE JAUZON.

Je craindrais que la belle-mère d'Adrienne ne m'accusât d'empiéter sur ses attributions, monsieur. La morale est un département que Mme Nogaret se réserve...

PIERRE.

C'est sans doute que ma femme se sent là chez elle... Et elle y est, en effet.

MADEMOISELLE JAUZON.

J'en suis convaincue, monsieur.

PIERRE, sèchement.

Vous avez parfaitement raison de l'être.

ADRIENNE.

C'est égal, papa, Jauzon a raison... Je t'assure que tu changes... Oh! mais, là, énormément, tu sais!.. Ne continue pas, dis,.. ça ne serait pas gai du tout... Allons, Maurice, à cheval. Favreuil nous attend.. Adieu, père. (Adrienne et Maurice sortent.)

SCÈNE TROISIÈME

PIERRE, Mlle JAUZON, THÉRÈSE.

THÉRÈSE, entrant.

Bonjour, Pierre.

PIERRE.

Tiens, te voilà rentrée, ma femme... Déjà!

THÉRÈSE.

Oui... pour un instant seulement. J'ai encore une petite course à faire. Je suis venue prendre quelque chose dont j'avais besoin, et je repars dans dix minutes... (A Mlle Jauzon.) Mademoiselle, voudriez-vous avoir l'obligeance de faire envelopper la petite brassière de laine tricotée que j'ai finie hier soir. Elle doit être dans ma chambre, sur la commode. Veuillez en même temps prendre dans ma table à ouvrage un paquet de bons de pain, une cinquantaine, à peu près...

MADEMOISELLE JAUZON.

Très bien, madame.

(Elle sort.)

PIERRE.

Dis-moi, Thérèse, est-ce qu'Adrienne ne t'accompagne pas quelquefois, quand tu vas visiter tes pauvres?

THÉRÈSE.

Non, jamais, mon ami... D'ailleurs, ce n'est pas de son âge...

PIERRE.

Ce serait aussi bien de son âge que de passer sa vie à cavalcader au Bois... Et Mlle Jauzon, t'accompagne-t-elle, au moins?

THÉRÈSE.

Oh! ça n'est pas digne d'elle, c'est trop terre à terre... c'est bon pour moi, qui ne suis pas une forte tête, qui ne suis pas une philosophe... Du reste, j'aime mieux être seule. Ça me gênerait pour faire mes petits speeches, d'avoir quelqu'un là qui m'entendrait...

PIERRE.

Tu fais donc des petits speeches?

THÉRÈSE.

Mais oui, toujours... Un morceau de pain qu'on donne tout sec, sans quelques bonnes paroles pour l'aider à passer, ce n'est que la moitié de la charité, et encore!..

PIERRE.

Qu'est-ce que tu leur contes, à tes pauvres?

THÉRÈSE.

Un tas de choses qui te feraient hausser les épaules si tu les entendais... Il est donc inutile que je te les dise.

PIERRE.

Dis tout de même.

THÉRÈSE.

Eh bien, je leur recommande d'avoir patience et résignation, je leur parle d'une vie à venir, qui sera meilleure pour eux que celle-ci...

PIERRE.

Peuh! c'est de la viande creuse, en effet.

THÉRÈSE.

Tu ne dirais pas cela, si tu voyais comme ils y mordent, mon ami... Et puis, quand je pense à ce que vous leur donnez, vous autres, les esprits forts, à la place!..

PIERRE.

Enfin, soit, comme tu voudras!.. Tu sais que, sur ce terrain-là, nous ne pouvons pas nous entendre... Où es-tu allée, tout à l'heure, après le déjeuner?

THÉRÈSE.

Faire mon petit tour à l'église, avant de grimper à mes mansardes.

PIERRE.

C'est drôle, d'avoir comme ça, tous les jours, des rendez-vous avec le bon Dieu!.. Est-il exact, au moins?

THÉRÈSE.

Très exact.

PIERRE.

Ah!.. tu as de la chance, Dieu fait des frais pour toi... il se révèle, il se montre! Tout juste ce que nous lui demandons, nous autres... et il ne veut pas!

THÉRÈSE.

C'est que vous le lui demandez mal. Vous êtes des orgueilleux, vous tous, les savans! Vous le sommez de comparaître par-devant vous comme un accusé, de vous rendre des comptes, de vous

expliquer par le menu tous les comment et tous les pourquoi de sa création... Il ne daigne pas répondre et c'est bien fait pour vous... Mais, sois tranquille, tu viendras à lui, mon Pierre, comme d'autres, qu'on eût bien étonnés en leur annonçant qu'ils feraient ce pas-là!

PIERRE.

Compte là-dessus, ma femme!

THÉRÈSE.

J'y compte bien!.. Tu es un mécréant, mais tu es un juste; tu seras sauvé malgré toi.

PIERRE.

Ainsi soit-il!

THÉRÈSE.

Vois-tu, mon Pierre, chez toi, la tête, cette mauvaise tête-là seule est athée... ton cœur ne l'est pas... Tu seras sauvé, te dis-je!.. D'ailleurs, je prie chaque jour pour toi.

PIERRE.

Prie, ma femme, si cela t'amuse... Qu'est-ce que tu demandes pour moi, quand tu pries?

THÉRÈSE.

Tout ce que tu peux souhaiter, le bonheur, les succès...

PIERRE.

Intrigante, va!.. Et la santé, lui en parles-tu aussi quelquefois?

THÉRÈSE.

Naturellement... mais c'est plutôt pour l'acquit de ma conscience. Il y a quelque temps, je ne dis pas... Je puis bien t'avouer que cela m'avait ennuyée, cet accident, tu sais, le soir du banquet, quand tu as pris froid...

PIERRE.

Oh! je n'ai pas oublié!

THÉRÈSE.

Mais heureusement, tu t'es remis si vite, et tu te portes si bien, maintenant...

PIERRE.

Heu! heu!.. on ne sait jamais.

THÉRÈSE.

Comment, on ne sait jamais?.. En tout cas, ce n'est pas un médecin comme toi, dont le coup d'œil est infaillible, qui ne s'apercevrait pas de son état, si sa santé venait à s'altérer!

PIERRE.

Il y a des maladies bien sournoises!.. Trousseau, tu sais, le grand Trousseau, avait passé dix ans de sa vie à étudier le cancer de l'estomac, à en déterminer les symptômes.. et, lui-même, avait depuis je ne sais combien de temps un cancer qui lui mangeait l'estomac et dont il ne soupçonnait pas l'existence!.. C'est un mois avant la fin, qu'ayant remarqué de l'enflure à ses jambes, il comprit tout à coup et dit à ses élèves : « Mes amis, dans tant de jours, je serai mort. » Tu vois qu'un médecin peut être malade sans le savoir...

THÉRÈSE.

Ah! mon Dieu, mais tu ne l'es pas, toi, au moins?

PIERRE.

Pas plus que toi... je parle en général... Dis-moi, ma bonne Thérèse, as-tu fait le compte des dépenses de la maison, ce mois-ci?

THÉRÈSE.

Mais oui, comme d'habitude.

PIERRE.

Il faudra me le montrer.

THÉRÈSE.

Te le montrer! Mais tu n'as jamais voulu regarder un seul de mes comptes!

PIERRE.

Eh bien, je les regarderai désormais, voilà tout...

THÉRÈSE.

Quel miracle! Mais tu deviens un homme d'ordre, mon mari!

PIERRE.

Oui... Nous dépensons trop... Il faut absolument faire des économies... On ne sait pas ce qui peut arriver.

THÉRÈSE.

Qu'est-ce que tu dis?

PIERRE.

Je dis : on ne sait pas ce qui peut arriver.

THÉRÈSE.

Qu'est-ce que cela veut dire?

PIERRE.

Ça veut dire qu'on ne sait ni qui vit, ni qui meurt... Je ne suis pas éternel, que diable!

THÉRÈSE.

Voyons, Pierre, encore cette idée!

PIERRE.

Dame! je suis beaucoup plus âgé que toi et, selon toute vraisemblance, je partirai bien avant!

THÉRÈSE.

Bah! quand ce moment-là sera venu, je m'accrocherai si bien à toi... tiens, comme cela (Elle l'enlace), qu'il faudra que tu restes, ou bien, si décidément tu devais partir, que tu m'emmènes!

SCÈNE QUATRIÈME

—

LES MÊMES, MEYNARD, puis Mlle JAUZON.

MEYNARD, entrant.

Eh bien! eh bien!.. vous ne vous ennuyez pas, tous les deux, à ce que je vois!

THÉRÈSE.

Ah! mon bon ami, vous arrivez tout à fait à propos.

MEYNARD.

Vraiment!.. Tant mieux, alors.

THÉRÈSE.

Figurez-vous que Pierre a une lubie, maintenant.

MEYNARD.

Oh! s'il n'en a qu'une!.. Laquelle est-ce?

THÉRÈSE.

Celle de se croire malade!.. (Entre Mlle Jauzon avec un paquet enveloppé.)

MEYNARD.

Ah! bah!.. (A Mlle Jauzon.) Mademoiselle Jauzon, je vous salue... La révocation de l'édit de Nantes vous empêche-t-elle toujours de dormir?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oui, monsieur... Et vous, toujours candidat à la canonisation?

MEYNARD.

Ne m'en parlez pas!.. Il me semble que je commence à répandre tout autour de moi une petite odeur de sainteté... Vous ne sentez rien?

MADEMOISELLE JAUZON.

Non, vraiment.

MEYNARD.

C'est étonnant!.. Toujours athée, n'est-ce pas?

MADEMOISELLE JAUZON.

Résolument, monsieur.

MEYNARD.

Dieu vous bénisse, mademoiselle!.. (A Thérèse.) Vous disiez donc, ma chère amie, que Pierre...

PIERRE.

Ne l'écoute pas, Meynard... Thérèse ne sait pas ce qu'elle dit!..

THÉRÈSE.

Mais si, mais si, je vous assure. Je vous conterai cela... Je n'ai pas le temps en ce moment... Il faut que je sorte un instant. (Prenant le paquet que Mlle Jauzon a posé sur la table.) Tout y est bien, mademoiselle?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oui, madame, tout.

THÉRÈSE.

Alors, je m'en vais.

MEYNARD.

Eh bien! mademoiselle, ça ne vous tente pas, d'aller un peu visiter les pauvres, vous, une socialiste? Je sais bien que ça n'est pas

ragoûtant, chez eux... Mademoiselle Jauzon, auriez-vous peur d'attraper des poux?

MADEMOISELLE JAUZON.

Oh! monsieur, il n'y en a plus... Saint Labre n'en a pas laissé!

THÉRÈSE.

C'est étonnant comme vous avez de l'esprit, mademoiselle, quand vous voulez!

MADEMOISELLE JAUZON.

M. Meynard m'inspire, madame.

MEYNARD.

Trop heureux, mademoiselle!

THÉRÈSE, à Meynard.

Allons, adieu, mon ami... Je vous retrouverai peut-être en rentrant, car c'est à côté que je vais, et je n'en ai pas pour longtemps... (Montrant Pierre.) Confessez-le, faites-lui honte de ses idées noires... (A Pierre.) A tout à l'heure, Pierre.

PIERRE.

A tout à l'heure... Va, chère amie, va... C'est bien, ce que tu fais... Tu es une brave femme!

THÉRÈSE.

Moi?.. Mais non! Tu sais bien que je ne suis qu'une béguine!.. (Elle sort, accompagnée de Mlle Jauzon.)

SCÈNE CINQUIÈME

—

MEYNARD, PIERRE.

MEYNARD.

Que diable vient-elle donc de me dire, ta femme? Est-ce que ça ne va pas comme tu veux?

PIERRE, nerveusement.

Mais si!.. mais si! Thérèse est folle.

MEYNARD.

Folle, elle!.. C'est la raison même, ta femme. Voyons, Pierre, qu'est-ce qu'il y a?

PIERRE, se levant brusquement.

Ce qu'il y a!.. ce qu'il y a!.. Est-ce que je le sais, moi, ce qu'il y a!

MEYNARD.

En tout cas, il y a que tu es terriblement nerveux, aujourd'hui.

PIERRE.

Pas plus qu'hier ou qu'avant-hier... C'est tous les jours comme cela, maintenant!

MEYNARD.

Ah!.. Est-ce que tu as des préoccupations, des ennuis, en ce moment?

PIERRE.

Non.

MEYNARD.

Eh bien! alors?

PIERRE.

Eh bien! mon ami, que veux-tu que je te dise? C'est sans cause... Et c'est précisément parce que je ne trouve pas cette cause hors de moi, que je commence à me demander si ce n'est pas en moi-même qu'il faut la chercher. Comprends-tu?

MEYNARD.

C'est assez clair. En un mot, tu es inquiet de ta santé... Eh bien! voyons, qu'est-ce que tu éprouves?

PIERRE.

Rien de net, rien de franc...

MEYNARD.

Mais encore?

PIERRE.

Des insomnies cruelles, que je ne puis parvenir à vaincre.

MEYNARD.

Ah!.. Des insomnies, ça ne dit pas grand'chose, en effet.

PIERRE.

Des douleurs de tête, là, par derrière.

MEYNARD.

Excès de travail! Je t'avais prévenu. Tu as trop exigé de ton cerveau; ton cerveau se venge : c'est dans l'ordre... Donne seulement un peu de repos à l'organe.

PIERRE.

Est-ce que je peux lui en donner!.. Il refuse d'en prendre.

MEYNARD.

Comment cela?

PIERRE.

Eh! oui... parbleu! C'est bien là ce qui m'épuise... Jour et nuit, je pense, je pense, je pense... C'est affreux!.. Et cette sorte de fonctionnement automatique de mon cerveau, que je ne puis suspendre ni même ralentir, a quelque chose de déréglé qui m'épouvante... Figure-toi une usine dans laquelle tous les rouages tourneraient, ceux-ci dans un sens, ceux-là dans un autre, sans moteur principal, sans force directrice, dans le vide, au hasard. Eh bien, mon ami, c'est exactement ce qui se passe dans ma pauvre tête.

MEYNARD.

C'est bizarre!.. Depuis quand, tout cela?

PIERRE.

Ah! mon ami, depuis quand?.. Tu le demandes?.. Depuis ce maudit, cet incompréhensible accident!..

MEYNARD.

Comment, incompréhensible?.. Le froid t'avait saisi, une congestion du rein s'est déclarée...

PIERRE.

Bon pour les femmes, ces explications-là!

MEYNARD.

Alors, quoi?

PIERRE.

Et si c'était l'annonce d'une de ces épouvantables névroses qui vous minent peu à peu, qui vous usent, qui vous détruisent lentement et sûrement... Si c'était cela, dis?

MEYNARD.

Mais ce n'est pas possible, voyons!.. Le processus des maladies de la moelle épinière est tout différent!

PIERRE.

Laisse-moi donc tranquille, avec tes processus!.. C'est bon pour les cliens, ces mots-là, ça fait partie du traitement. Nous sommes ici entre médecins, n'est-ce pas? Eh bien! tu sais comme moi que nous ne savons rien, rien, rien, pas ça!

MEYNARD.

Tu y croyais, pourtant, à la médecine!

PIERRE.

Tant que j'ai dû seulement soigner les autres, c'est possible!.. Mais, depuis des semaines que je m'observe, que je me surveille, que je m'analyse, que je suis, enfin, à moi-même mon propre malade, sais-tu ce qui arrive? Je ne comprends plus rien, je ne vois plus clair, mon jugement se trouble, j'hésite, je doute, toute certitude m'échappe, je m'aperçois que mon ignorance est sans bornes, — comme l'était ma présomption quand je pensais savoir quelque chose!.. Je sens que mon propre organisme, ce corps humain que je croyais si bien connaître, que j'ai disséqué mort et charcuté vivant, cette chair, ces muscles, ces artères, cette ossature, ces nerfs, tout mon être, enfin, m'est un mystère insondable, et je deviens fou rien qu'à me pencher sur cet abîme qui est moi!.. Voilà, mon cher, où j'en suis!

MEYNARD.

Diable! Tu as fait du chemin, depuis six semaines!.. Ainsi, c'est de ce côté-là que tu te crois menacé?..

PIERRE.

Oui, à de certains momens... Aujourd'hui, par exemple, à cause de je ne sais quelle trépidation interne que j'éprouve, comme si quelque crise couvait... comme si, même, elle était toute proche... Et puis, à d'autres momens, je n'y crois plus... Est-ce que je sais, moi, est-ce que je sais?..

MEYNARD.

Quel malheur que je n'aie pas eu plus souvent dans ma clientèle l'occasion...

PIERRE.

A quoi cela servirait-il?.. Je l'ai eue, moi, l'occasion. J'en ai vu, j'en ai soigné, des ataxiques... Soigné, pas guéri, tu entends!.. Si tu crois que j'en suis plus avancé! Ah! bien oui!.. Sais-tu ce que j'ai fait, hier? J'ai fouillé dans mes vieilles notes, j'ai cherché dans mes cahiers d'étudiant, s'il n'y avait pas là-dessus quelque leçon d'un de mes professeurs d'autrefois qui pût m'éclairer, me mettre sur la voie... Si cela continue, j'irai voir des somnambules, mon cher!.. Et la voilà, ma science, la voilà, ma connaissance des maladies et des remèdes, des processus et des drogues, et il y a des imbéciles qui viendront là (Montrant la porte de son cabinet.), dans une heure, me demander de les guérir, sans se douter que je ne suis pas même capable de porter un diagnostic sur mon propre cas, que je me sens malade, que je suis sûr de l'être, et que je ne sais pas ce que j'ai!

MEYNARD.

Sais-tu ce que tu devrais faire?

PIERRE.

Quoi donc?

MEYNARD.

Tu devrais causer un peu avec Benoît.

PIERRE.

Benoît!.. Ah! çà, est-ce que tu crois à ce farceur-là, par hasard? J'ai horreur des spécialistes, moi, d'abord... Ton Benoît n'est qu'un charlatan.

MEYNARD.

Possible... Mais à l'heure qu'il est, personne en France ne connaît mieux que lui ces maladies-là... Vois-le donc.

PIERRE.

Il faudra bien que je le voie! Sais-tu qu'il a l'impertinence de se présenter à l'Académie de médecine? Il fait sa tournée de visites. Je vais le voir arriver un de ces jours... Je la lui donnerai, ma voix, je t'en réponds!.. (A ce moment, Jean entre dans le salon et présente à Pierre une carte sur un plateau.) Tiens, qu'est-ce que je te disais? Le voici.

MEYNARD.

Je me sauve... Je t'en prie, Pierre, parle-lui!

PIERRE.

Bon, bon, attends un peu, va!.. Je vais lui montrer le cas que je fais de lui et de ses pareils!.. Un spécialiste!.. (A Jean.) Faites entrer ce monsieur.

MEYNARD.

Adieu, mon ami... (Il lui serre la main et sort. Pierre reste seul une seconde, ôte sa calotte, boutonne sa redingote, se redresse. La porte s'ouvre et Jean annonce:) Monsieur le docteur Benoît.

SCÈNE SIXIÈME

—

LE DOCTEUR BENOIT, PIERRE.

BENOIT.

Je ne vous dérange pas, mon cher confrère?

PIERRE, froidement.

Du tout, monsieur.

BENOIT.

Je suis venu au jour et à l'heure de votre consultation, afin d'être sûr de vous rencontrer... Mais ce n'est pas au médecin, à l'illustre praticien que j'ai affaire... C'est au membre influent de l'Académie de médecine...

PIERRE.

On m'avait dit, monsieur, que vous songiez à vous porter candidat au siège vacant... C'était un bien digne homme que ce pauvre Loiseau... Sa mort a vraiment fait un vide parmi nous. Ces savans modestes et consciencieux, ces hommes qui dédaignent de se cantonner dans un petit coin de la science, mais qui ont la noble ambition d'en parcourir le champ tout entier, ces hommes-là se font rares, aujourd'hui, n'est-ce pas?.. Aussi l'Académie a-t-elle l'intention de se montrer très exigeante dans le choix d'un nouveau membre, je vous en préviens...

BENOIT.

J'espère, monsieur, que mes titres ne sembleront pas insuffisans à ses yeux. Mes ouvrages ont été accueillis avec faveur, non-seu-

lement en France, mais en Angleterre et en Allemagne... Permettez-moi de vous faire hommage de mon dernier volume. (Il tend à Nogaret un livre que celui-ci prend et dont il regarde le titre.)

PIERRE.

Ah!.. C'est sur l'ataxie... Asseyez-vous donc, mon cher confrère... (Pierre s'assied lui-même et rapproche son siège de celui de Benoît.) Gros sujet, l'ataxie... obscur, compliqué... Avez-vous par hasard observé des cas débutant d'une manière foudroyante?

BENOIT.

Oui, quelques-uns... Ils sont rares, mais il s'en présente... Tenez, j'ai même une observation très curieuse là-dessus... (Montrant le livre) au quatrième chapitre, je crois... Mais, je vous ennuie, à vous parler ainsi de mes études, de mon livre.

PIERRE.

Non, non... au contraire... Quelle est cette observation?

BENOIT.

Voici... Un M. X.., quarante-cinq ans à peu près, robuste comme vous et, en apparence, parfaitement bien portant, est pris tout à coup de douleurs affreuses, là, dans les reins...

PIERRE.

Ah! dans les reins...

BENOIT.

Oui... On croit, il croit lui-même qu'il a été saisi par le froid. A quelque temps de là, je le rencontre... Il me raconte son affaire et se plaint d'avoir perdu le sommeil, d'être en proie à une agitation fébrile inexplicable, de ressentir des douleurs sourdes dans la tête...

PIERRE, à part.

Oui, c'est bien cela.

BENOIT.

Vous dites?

PIERRE.

Je dis que c'est bien cela... J'ai eu, j'ai même encore dans ma clientèle un cas analogue...

BENOIT.

Avec les mêmes symptômes?

PIERRE.

Exactement !.. Et votre M. X.. ? Contez-moi la fin de l'histoire.

BENOIT.

Si vous y tenez... Eh bien ! tandis que le malheureux me parlait, j'observais ses yeux. Je fus frappé non-seulement de l'intensité singulière, de la profondeur et de la clarté de son regard, mais... (Pierre fait un mouvement pour tourner la tête du côté de la glace qui est au-dessus de la cheminée.) Vous cherchez quelque chose ?

PIERRE.

Non, rien... continuez donc, je vous en prie.

BENOIT.

Oh ! mon Dieu, vous avez deviné le reste... Deux jours après, les premières douleurs fulgurantes se manifestaient dans les jambes. Il n'y avait plus de doute possible : la maladie était déclarée.

PIERRE.

Ah !.. Combien de temps s'était écoulé entre la première crise et l'apparition des douleurs ?

BENOIT.

Cinq ou six semaines, à peu près... je ne me rappelle plus exactement.

PIERRE.

Cela s'est passé... quand ?

BENOIT.

Il y a trois ans.

PIERRE.

Et M. X.., qu'est-il devenu ?

BENOIT.

Il est mort.

PIERRE.

Quand cela ?

BENOIT.

Il y a six mois.

PIERRE.

Ainsi, le mal une fois déclaré, il a vécu deux ans et demi encore, n'est-ce pas ?

BENOIT.

Oui, c'est bien cela... Ça peut aller plus vite ou plus lentement.

PIERRE.

Mais comme résultat?

BENOIT.

Oh! comme résultat, la mort, toujours... à moins que ça ne tourne au ramollissement et à la paralysie générale... Alors, cela traîne plus longtemps. J'en ai vu aller pendant des années... Mais c'est une horreur de les voir, ceux-là.

PIERRE.

Oui, vous avez raison... une horreur!.. A-t-il beaucoup souffert, votre M. X..?

BENOIT.

Affreusement... Un martyre!.. Et l'intelligence intacte jusqu'à la fin.

PIERRE, ému.

De sorte qu'il s'est vu mourir jour par jour, heure par heure... Une agonie de deux ans et demi, cela doit être terrible... Ah! le malheureux! le malheureux!

BENOIT, étonné.

Eh! bien, mon cher confrère, qu'est-ce que vous avez donc?

PIERRE.

Ne faites pas attention... Je pensais au client dont je vous parlais tout à l'heure...

BENOIT.

Ah! vraiment... C'est un ami... un parent, peut-être?

PIERRE.

Oui, oui,.. précisément.

BENOIT.

Est-il très avancé déjà?

PIERRE.

Non... Il n'en est qu'au début... Mais je le crois bien pris. Et j'ai idée que cela va marcher vite.

BENOIT.

Ah!.. Quel âge?

PIERRE.

Quarante-huit ans... C'est jeune encore, pour s'en aller... Il y a quelques semaines, le pauvre diable se croyait encore plein de force et de vie, il parlait de l'avenir à sa femme, à ses enfans... La mort lui semblait lointaine et ne l'effrayait pas, tandis qu'aujourd'hui...

BENOIT.

Eh bien?

PIERRE.

Aujourd'hui, il a peur!

BENOIT.

Il se sent donc touché?

PIERRE.

Oh! oui, je vous en réponds!

BENOIT.

C'est triste!

PIERRE.

N'est-ce pas que c'est triste?.. Et rien à faire. pas de traitement?

BENOIT.

Oh! mon Dieu, vous savez, j'ai comme vous, sans doute, essayé de bien des choses sans grand résultat... S'il y a chez votre malade les symptômes que vous dites, les douleurs fulgurantes vont arriver un de ces jours... Les jambes se prendront,.. puis, des accidens du côté du cœur ou du côté des reins, peut-être même des deux côtés à la fois... Vous savez tout cela aussi bien que moi...

PIERRE.

Alors... il est perdu?

BENOIT.

J'ai le regret de vous dire que je le considère comme un homme mort.

PIERRE.

Moi aussi... Merci, monsieur.

BENOIT, le regardant et à part.

Tiens, tiens!.. (Haut.) Puis-je espérer que ma candidature?..

PIERRE, montrant le livre offert par Benoît.

Voici un livre qui plaidera éloquemment pour elle auprès de moi, mon cher confrère.

BENOIT, à part.

C'est bien cela!.. (Haut.) Vous me comblez, vraiment... Je ne m'attendais pas à tant de bienveillance... Si je puis vous être bon à quelque chose, pour ce client dont le cas vous intéresse si vivement, usez de moi, n'est-ce pas? Nous ne connaissons, comme vous le disiez très justement tout à l'heure, qu'un modeste coin du champ de la science, nous autres spécialistes, mais nous le connaissons bien... A votre service, monsieur!

(Il serre la main à Nogaret, et sort.)

SCÈNE SEPTIÈME

PIERRE, SEUL, PUIS JEAN.

PIERRE.

La mort ou la paralysie générale! C'est bien cette abominable maladie... Mais je ne vais plus pouvoir travailler, quand elle me tiendra, la gueuse!.. Ma femme... mes enfans... La ruine pour eux... La souffrance et la mort pour moi!.. Et rien à faire, rien... Quelle horreur! (Il se laisse tomber dans le fauteuil, près de la table, prend le livre apporté par Benoît, l'ouvre, lit.) Ah! l'affreux livre!.. (Il ferme le livre et le jette sur la table.) Toujours ce frémissement... (Il se lève en chancelant un peu, fait quelques pas dans le salon, puis s'arrête tout à coup en portant la main à sa hanche.) Ah! mon Dieu... Qu'est-ce donc que cela? (Il se rapproche de la cheminée, sonne. Jean paraît à la porte.) Jean, madame est-elle rentrée?

JEAN.

Non, monsieur, pas encore...

PIERRE, les deux mains appuyées sur le dossier d'une chaise.

Vous direz à madame que je la prie de venir aussitôt qu'elle sera rentrée, que je l'attends ici... Je ne reçois personne, personne, vous entendez... Vous direz qu'il n'y a pas consultation aujourd'hui, que j'ai dû partir auprès d'un client gravement malade...

JEAN.

Est-ce que monsieur est souffrant?

PIERRE.

Non... ce n'est rien!.. Allez!.. Prévenez madame... J'entends sonner, c'est peut-être elle... (Jean sort.) Ah! quelle souffrance! Ah! Ah! (Il se rapproche du fauteuil en chancelant, avec des soubresauts de tout le torse et s'assied lourdement.) Les jambes se prendront, a-t-il dit!.. Elles sont prises... Ah!.. Ah!.. Ah!.. Cette souffrance est intolérable... Des lames de fer rouge qui traversent ma chair... Ah!.. Ah!.. les voilà, les douleurs fulgurantes.

SCÈNE HUITIÈME

—

PIERRE, THÉRÈSE.

THÉRÈSE, ouvrant précipitamment la porte.

Eh bien, Pierre que me dit-on?.. Tu es souffrant?.. (S'arrêtant en face de lui.) Ah! mon Dieu, qu'as-tu donc?

PIERRE.

Je le sais maintenant, ce que j'ai... Ah! ma pauvre femme, je suis bien malade, va!.. Ah!.. Ah! quelles secousses, quelle torture!

THÉRÈSE, criant et courant pour sonner.

Jean!.. Jean!.. Au secours!..

PIERRE, se redressant et lui mettant la main sur la bouche.

Tais-toi!.. Qu'est-ce que nous deviendrions, si l'on savait, malheureuse!

GEORGE DURUY.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

PRUSSE APRÈS TILSIT

I.

LES DÉBUTS DE LA RÉFORME SOCIALE.

I. L. von Ranke, *Denkwürdigkeiten des Staatskanzlers Fürsten von Hardenberg;* Leipzig, 1877. — II. G.-H. Pertz, *Das Leben des Ministers Freiherrn vom Stein;* Berlin, 1850. — III. J.-R. Seeley, *Life and times of Stein, or Germany and Prussia in the Napoleonic age;* Cambridge, 1878. — IV. *Aus den Papieren des Ministers und Burggrafen von Marienburg Theodor von Schön;* Halle, 1875-1882. — V. Max Lehmann, *Knesebeck und Schön;* Leipzig, 1875. — VI. *Zu Schutz und Trutz am Grabe Schön's,* von einem Ostpreuszen; Berlin, 1877. — VII. Max Lehmann, *Stein, Scharnhorst und Schön. Eine Schutzschrift;* Leipzig, 1877. — VIII. Publicationen aus den Königlich preussischen Staatsarchiven; N. Stadelmann, *Preussen's Könige in ihrer Thätigkeit für die Landescultur;* Leipzig, 1878-1887. — IX. G.-F. Knapp, *die Bauern-Befreiung;* Leipzig, 1887. — X. *Niebuhr's Briefe;* Hamburg, 1838. — XI. Philippson, *Geschichte des preussischen Staatswesens;* Leipzig, 1882.

A peine le traité de Tilsit eut-il clos cet épisode dramatique de l'histoire de Prusse qui s'étend de la bataille d'Iéna à l'entrevue des souverains sur le radeau du Niémen, qu'apparut la préoccupation ardente de réorganiser l'État prussien et de réformer la société. C'est le 9 juillet 1807 que fut conclu à Tilsit le traité qui scellait l'asservissement de la Prusse, et le 9 octobre Frédéric-Guillaume III signa l'édit qui abolissait le servage et qui engageait toute une œuvre de reconstitution intérieure. Durant la crise redou-

table, commencée aux premiers jours d'octobre 1806, et qui venait d'être provisoirement fermée au mois de juillet 1807, la situation violente de l'État, les périls qui menaçaient son existence même, avaient semblé dominer et absorber tous les esprits. C'est cependant durant cette crise que mûrirent, que se fixèrent les pensées et les projets de réformes. Même à cette époque, où les espérances lointaines semblaient interdites, où il ne paraissait plus y avoir place que pour le découragement et l'abandon, les patriotes prussiens ne désespérèrent point de relever l'État allemand au lendemain du désastre, et de relever par lui la nationalité allemande. Ils comprirent tout de suite que ce résultat ne pourrait être atteint, et il ne fut atteint, en réalité, qu'à la suite d'une transformation intérieure.

Cette œuvre a fait, en Allemagne, l'objet de discussions passionnées et d'études qui apportent chaque jour, pour la connaissance des faits et des hommes, des élémens nouveaux. L'histoire a joué, de tout temps, un rôle considérable au-delà du Rhin; les travaux historiques ont été naguère plus qu'un indice, ils ont été un élément du mouvement unitaire. C'est surtout à l'époque dont nous parlons, époque si décisive pour la nationalité prussienne, que s'est attachée l'école historique.

Elle a apporté à cette étude tantôt la passion et les sévérités du sentiment national, tantôt et récemment surtout, la préoccupation dynastique et le parti-pris d'excuser le faible monarque qui portait alors en Prusse le fardeau du pouvoir. Elle y a apporté constamment le désir d'opposer aux États de la confédération du Rhin, qui recevaient docilement l'empreinte des institutions politiques de la France, — le type d'un État allemand qui n'ait rien dû qu'à lui-même, qui ait su faire à lui seul, au seuil de l'époque contemporaine, la transformation de son état social et la refonte de son état politique.

Ce contraste est beaucoup plus apparent que réel. La reconstitution intérieure de la Prusse a été étroitement liée à un mouvement de haine ardente et passionnée contre la France, à un réveil de la nationalité dont l'on ne saurait retrouver la trace dans le reste de l'Allemagne. Mais, quelque effort qu'aient fait les historiens et les réformateurs prussiens eux-mêmes pour donner à cette œuvre l'apparence, non-seulement de l'hostilité contre la France, mais aussi de l'opposition aux idées françaises, il n'est pas difficile d'y dégager l'influence pénétrante du grand mouvement politique dont la France avait été l'initiatrice.

Les idées du XVIIIe siècle, à l'expansion desquelles l'esprit français avait donné tant d'éclat, avaient envahi l'Allemagne, de Frédéric II à Schiller et à Goethe. La Révolution française y avait

suscité non-seulement l'enthousiasme des premières heures, mais encore les impressions durables dues au développement ultérieur des événemens. Les armées françaises y avaient fait place nette par la destruction de l'organisme ancien et par le bouleversement matériel; l'action de la Révolution française, en Allemagne, a eu plus d'une forme, et toute l'histoire de la Prusse et de sa rénovation intérieure ne tient évidemment pas dans les quelques mois qui suivent Tilsit. Mais, au lendemain du désastre, dans une situation si intense et si violente, les caractères se dégagent, les décisions se précipitent, les théories s'opposent. L'évolution politique de l'État prussien apparaît avec une clarté singulière.

I.

Le roi de Prusse avait accumulé, avant et après Iéna, les faiblesses et les indécisions. A la dernière extrémité seulement, en mai 1807, alors que le territoire presque entier de son royaume était occupé par les Français, il s'était résolu, sous la pression du tsar, à adopter les idées de résistance nationale. Il avait constitué alors au profit de Hardenberg, qui était, depuis le printemps de 1806, le représentant de la politique nationale en Prusse, une sorte de dictature.

L'énergie et la résolution que le premier ministre avait déployées durant le printemps de 1807 l'avaient désigné à l'hostilité de Napoléon. Celui-ci avait refusé à Tilsit de négocier avec Hardenberg. Il aimerait mieux, disait-il, faire la guerre pendant quarante ans. Et comme le roi de Prusse insistait sur les difficultés qu'il éprouverait pour trouver un ministre : « Prenez le baron de Stein, lui dit l'empereur, c'est un homme d'esprit. » En donnant ce conseil, l'empereur se fourvoyait certainement. S'il eût connu Stein, il n'eût pu trouver grand avantage à écarter Hardenberg pour lui faire place. Mais il le connaissait peu et mal. Stein n'était rien moins qu'un homme d'esprit au sens où nous l'entendons. C'est par des qualités qui sont la négation même de l'esprit, qu'il a frappé ceux qui l'ont connu. Le duc de Broglie l'entendit encore à Coppet, peu après les événemens de 1815, épancher, sans aucun à-propos, ses amertumes et ses déceptions de patriote allemand dans les oreilles françaises. Il est vrai que, pour Napoléon, l'homme d'esprit était celui qui comprenait et servait ses desseins. Mais ce genre d'esprit ne manquait pas moins que l'autre à Stein. L'empereur ne tarda pas à le reconnaître.

Au lendemain de la campagne de 1807, c'était Hardenberg qu'il voulait écarter. Le 3 juillet encore, il avait fait dire à Frédéric-Guillaume III qu'il ne traiterait point avec la Prusse tant que le

premier ministre serait là. Le 6 juillet, Hardenberg se résolut au départ. Il vit une dernière fois le roi, et là, investi encore de toute sa confiance, il arrêta, de concert avec lui, et réussit à lui faire adopter les résolutions qui réglaient l'avenir immédiat et qui allaient préparer l'avenir lointain de la Prusse. Comme Napoléon, mais avec plus de clairvoyance, il conseilla à Frédéric-Guillaume de rappeler Stein pour lui confier la direction des affaires.

Dès que la retraite de Hardenberg avait été connue, Stein était apparu à tous les patriotes prussiens comme le seul homme qui fût en état, par ses défauts comme par ses qualités, par la rudesse même de son caractère, de faire face à la situation. Il avait été, avant Iéna, et avec Hardenberg, l'un des ministres de Frédéric-Guillaume III et l'un des fondateurs du parti national. Il recevait de toutes parts, de la princesse Louise Radziwill, sœur du malheureux prince Louis-Ferdinand, de Finkenstein, l'ambassadeur prussien à Vienne, de Niebuhr, de bien d'autres encore, des lettres pressantes. On y sent percer l'anxiété d'une transformation nécessaire, la certitude que Stein seul a pour l'accomplir l'énergie indispensable, la conviction que l'avenir même de la Prusse dépend de sa décision. Il était à craindre qu'il ne refusât. Le roi s'était séparé de lui brutalement en janvier 1807, et ces souvenirs étaient restés gravés dans un esprit qui n'était ni exempt de quelque aigreur, ni facile à l'oubli. Pour Frédéric-Guillaume lui-même, le rappel de Stein était un cruel sacrifice d'amour-propre. Six mois à peine s'étaient écoulés depuis qu'il avait congédié celui qu'il considérait comme un ministre rebelle, en termes presque insultans, à la suite d'un conflit qui avait laissé dans l'esprit étroit et concentré du monarque ample matière à griefs et à rancune. Mais Frédéric-Guillaume, qu'on représentait alors comme un modèle de résignation, était aussi une volonté désemparée, plus que jamais incapable de faire prévaloir ses tendances dans le domaine des faits. Devant le sentiment général, la nécessité impérieuse, les instances de Hardenberg, il se résigna, sans trop de difficultés, au rappel de Stein. Hardenberg put, dès le 10 juillet, écrire au nom du roi à son successeur désigné.

La dernière entrevue de Frédéric-Guillaume III et de son premier ministre aboutit à une autre conclusion qui jette un jour très vif sur la situation politique de la Prusse. Le roi demanda à Hardenberg de préparer et de lui adresser un exposé complet de ses vues sur la *reconstruction de l'État prussien*. Que de chemin parcouru depuis le moment où Frédéric-Guillaume s'était engagé avec tant de peine dans la politique dont Hardenberg était le représentant le plus marquant! Au début, cette politique avait été dominée par l'idée de la résistance nationale. Alors que la crise touche à

son terme, une autre idée apparaît, différente de la première, une idée qui a mûri silencieusement, mais avec une singulière rapidité, au contact des forces nouvelles qui viennent d'anéantir la Prusse. C'est que les causes de sa ruine ont été dans ses vices d'organisation intérieure.

La première pensée des gouvernemens de la vieille Europe, en face de la Révolution, avait été de chercher le salut dans une politique de réaction, dans l'arsenal d'ancien régime, dans l'organisation traditionnelle. Ils durent reconnaître que c'était seulement par ses propres armes qu'ils pourraient vaincre la Révolution, que la participation active et morale des peuples à l'œuvre de défense pourrait seule réprimer l'élan invincible du peuple français. Aucun n'a compris cette vérité plus vite et plus clairement que l'État prussien. Cette monarchie, à laquelle sa situation sans cesse menacée interdisait l'inertie complaisante et routinière des mécanismes d'ancien régime, était aussi, par son origine encore récente et sa situation de « parvenue, » plus alerte aux transformations nécessaires.

On verra avec quelle netteté ces idées étaient apparues dès lors à Hardenberg. Il les avait conçues avec la singulière ouverture de son esprit. Il est plus frappant de voir un homme comme Frédéric-Guillaume III demander au ministre dont il est contraint de se séparer, lui demander, avant même la signature du traité de Tilsit, un mémoire sur la reconstruction de l'État prussien.

Hardenberg se retirait donc pour méditer sur un programme de réorganisation politique et sociale que le roi, avec quelque naïveté, lui réclama dès le lendemain, mais qu'il demanda à préparer avec plus de loisir. Stein était fort éloigné. Il s'était retiré, en janvier, dans un état d'irritation aiguë, assez détaché de la Prusse. C'était à peine s'il s'était arrêté devant la publication de sa correspondance avec Frédéric-Guillaume III. Elle eût fourni, disait-il, un document intéressant pour l'histoire de la dissolution de l'État prussien et de l'organisation vicieuse de son gouvernement. Il avait vu Clarke lors de son passage à Berlin et lui avait livré, avec un singulier abandon, sur les crises du gouvernement prussien et sur la démoralisation des ennemis de la France, des renseignemens que le gouverneur français de la Marche électorale s'était hâté de transmettre à l'empereur (1). Il s'était enfin rendu dans son domaine des bords de la Lahn, près de Nassau, où il avait rédigé, en juin 1807, un long mémoire exposant ses vues sur la réorganisation administrative de l'État prussien. Les lettres

(1) Lettre inédite de Clarke à l'empereur, en date du 4 mars 1807. (Archives historiques du ministère de la guerre. — *Correspondance de la Grande Armée.*)

qui lui avaient été écrites le 10 juillet, au lendemain du traité de Tilsit, lui parvinrent seulement le 9 août. Il n'hésita pas et se mit sans réserves et sans conditions à la disposition du roi. « Au milieu des désastres qui nous accablent, écrivait-il à Frédéric-Guillaume III en acceptant, il serait immoral de faire valoir des considérations personnelles, surtout en présence du grand exemple de fermeté que donne Votre Majesté. » Retenu cependant à Nassau par la maladie jusqu'à la fin d'août, retardé par la difficulté des communications, il ne devait arriver à Memel que le 30 septembre, près de trois mois après le traité de Tilsit. Il était donc nécessaire de prendre des mesures provisoires, et Hardenberg demanda à Frédéric-Guillaume III de constituer, pour la direction des affaires intérieures, une sorte de commission exécutive en rapports directs avec le roi, une commission *immédiate* composée des hommes qui avaient été dans les derniers temps ses collaborateurs, et dont la plupart étaient ses amis. Le roi, après quelques hésitations, se résolut à accepter à peu près sans réserves les propositions du ministre démissionnaire.

La commission immédiate était formée de l'élite du parti national et réformateur. Ce parti, dont les origines remontaient assez loin, avait pris conscience de lui-même en voyant se préparer, puis fondre sur l'état prussien les désastres qui l'accablaient. Il était arrivé au pouvoir avec Hardenberg, qui en était sinon l'esprit le plus ferme, du moins le plus éclairé, l'homme le plus en vue par sa situation ancienne et européenne. Stein, qui venait d'y jouer le rôle de victime, en était le caractère le plus énergique. Les membres de la commission immédiate, Schön, Niebuhr, Altenstein, Stägemann, Klewitz, avaient tous été, durant les derniers mois, les auxiliaires de Hardenberg.

Schön était le membre le plus actif de la commission immédiate. Dans cette sorte d'association que laissent pressentir les lettres d'Altenstein et qui s'était formée entre les collaborateurs de Hardenberg pour la défense de la *bonne cause*, il est possible qu'on eût formé le plan de le pousser au pouvoir; mais le jeune conseiller n'avait encore, à trente-quatre ans, ni la situation ni l'autorité nécessaires pour qu'on lui confiât un premier rôle. Il avait dû renoncer à être préféré à Stein. Originaire de la Prusse orientale, Prussien dans toute la force du terme, et dans le sens provincial du mot, Schön s'était formé dans le commerce et l'enseignement de Kant, qui était un ami de son père. Il avait puisé dans les leçons de l'économiste Kraus, disciple lui-même de Kant, un attachement passionné aux doctrines d'Adam Smith et de l'économie politique. C'est visiblement à l'influence de Kant qu'il devait ses conceptions politiques et sociales : il rappelle le souvenir très vif que lui avait

laissé, dans sa jeunesse, l'émotion profonde ressentie par le grand philosophe, chaque fois qu'il songeait au servage. Schön, d'une tournure d'esprit philosophique, enclin à la généralisation et aux théories, rattachait ses idées politiques à la conception des droits inaliénables de l'homme et tenait par là aux doctrines de la Révolution française plus qu'aux conceptions politiques de l'Allemagne. « Personne, dit-il plus tard en parlant de cette époque, personne n'avait alors en Allemagne l'idée des droits inaliénables de l'homme. »

Nous touchons ici à l'un des traits où les Prussiens ont souvent voulu voir la distinction la plus nette entre leurs théories politiques et les nôtres. La déclaration des droits indique pour eux, au seuil de la révolution française, la préoccupation dominante d'un individualisme qui songe aux droits du citoyen plus qu'aux devoirs et aux sacrifices que lui impose la conservation de l'État. L'évolution de l'état prussien représente, au contraire, à leurs yeux, la lente formation de l'idée d'état, dans ce milieu anarchique de l'ancienne constitution germanique. C'est pour avoir trouvé en elle-même la force de créer un organisme capable de remplir les fonctions que la société moderne impose à l'état que la Prusse n'a pas tardé à acquérir en Allemagne une situation dominante et une puissance d'absorption irrésistible.

Les théoriciens politiques de l'Allemagne opposent donc la notion de l'état lentement mûrie sur le sol prussien, « l'impératif catégorique du vieux sentiment du devoir prussien, » non-seulement aux tendances individualistes et cosmopolites de l'Allemagne du XVIIIe siècle, mais aussi aux tendances théoriques du contrat social, de la déclaration des droits de l'homme et de la révolution française.

Schön, au contraire, tenait sans contredit aux théories politiques du XVIIIe siècle, du contrat social. Mais il y ajoutait les tendances bien marquées de l'idéalisme allemand. Son caractère paraît n'avoir pas été exempt d'âpreté et de quelque étroitesse. C'est sur ce qu'il appelle leur « capacité à concevoir les idées » qu'il juge la plupart du temps ses contemporains, et ses jugemens sont généralement sévères.

Ceux qu'il porte sur Stein, et qu'il faut accepter avec quelque réserve, donnent cependant une idée assez exacte de l'un et de l'autre caractère. « Son esprit brillant, dit-il, lançait des éclairs, mais la culture générale, solide et scientifique, lui faisait défaut; Stein, écrit-il ailleurs, me traitait d'idéaliste; s'il ne disait point métaphysicien, c'était par bienveillance pour moi et afin de ne pas employer de gros mots. Mais mon esprit à système lui était si désagréable qu'il s'en plaignit plus d'une fois à Hardenberg. » Il fait allusion

ailleurs aux passions antifrançaises de Stein, en expliquant comment celui-ci en vint à préparer l'ordonnance municipale du 19 novembre 1808. « Il suffisait, dit-il, que les Français n'eussent point alors de municipalités indépendantes pour que Stein cherchât le contre-pied... Son esprit si vif et si pénétrant, ajoute-t-il dans un passage presque intraduisible, lui permettait de saisir facilement les idées, mais la préparation de l'homme d'État lui faisait défaut. Toute son éducation classique avait été superficielle, ses études ne lui avaient pas donné le sens de l'histoire. Il cherchait bien à assurer à ses idées une base historique; mais en l'absence de toute culture philosophique et poétique, il traitait l'histoire comme une chronique. Il avait contre la philosophie, malgré la profondeur de son esprit, une haine enracinée. En 1808, il n'avait rien lu de Goethe. Sur mes pressantes instances, il prit *Faust;* mais la puissante philosophie et la haute poésie du livre lui échappèrent complètement. »

La commission immédiate renfermait, avec Schön, un homme de haute valeur intellectuelle et de tendances assez différentes dont l'action n'y fut point d'ailleurs des plus marquées; nous voulons parler de Niebuhr.

Stein, chargé, avant la crise de 1806, de l'administration financière, avait mandé Niebuhr de Danemark en Prusse. Celui-ci était arrivé à Berlin quelques jours avant Iéna. Il était tombé en pleine crise, et s'était bientôt trouvé assez dépaysé au milieu du désarroi des affaires prussiennes, demeurant par dévoûment, mais offrant à tout moment sa démission, poursuivant ses travaux sur les langues, apprenant le russe et le slavon dans le désordre et les loisirs de la cour de Memel et regrettant ses études historiques. Il s'était lié avec Hardenberg, Schön et Altenstein; mais c'était de Stein que ses tendances d'esprit le rapprochaient. Il avait conçu pour la Révolution française une haine ardente qui datait de la première heure, de sa treizième année, qui ne s'était jamais démentie, et qui était un lien entre lui et Stein. Il opposait de même aux tendances théoriques de Schön des idées de conservation éclairée très analogues à celles de Stein. S'il avait été pour Hardenberg un auxiliaire utile, il se tint fort à l'écart des travaux de la commission immédiate. « Je suis, disait-il, un pur mahométan, un strict unitarien en matière administrative. J'ai horreur des commissions et de tout ce qui y ressemble. »

Il se retira à Riga, au lendemain du traité de Tilsit. Il y devint l'auxiliaire de Hardenberg pour la rédaction de son mémoire, et son conseil en matière de finances, mais ne participa plus que de loin aux travaux de la commission.

Tous ces élémens divers contribuèrent au mouvement réformateur qui imprima alors aux destinées de la Prusse une direction

nouvelle. Chacun y eut son rôle, sans qu'il soit possible d'attribuer une action exclusive ni à Hardenberg, ni à Stein, ni à Schön, ni à la commission immédiate.

Celle-ci ne fit que mettre en œuvre les idées directrices que Hardenberg développait en même temps à Riga dans le mémoire qu'on a appelé, on ne sait trop pourquoi, son testament politique. L'accord entre le premier ministre et les collaborateurs qu'il laissait derrière lui s'était certainement établi au cours même de la crise. On trouve sur plus d'un point une singulière concordance entre les idées de Stein, éloigné depuis le mois de janvier du théâtre des événemens, — celles de la commission immédiate qui siégeait à Memel au centre même du gouvernement, mêlée au mouvement journalier des affaires, — celles de Hardenberg, de Niebuhr et d'Altenstein, qui s'étaient retirés à Riga avant même la signature du traité de Tilsit.

En réalité, les idées générales qui présidèrent à la transformation de l'État prussien étaient fort répandues depuis la révolution, surtout depuis les dix premières années du règne de Frédéric-Guillaume III. Les désastres de la Prusse ne les avaient point fait naître. Ils leur donnèrent seulement plus de force et de précision. Ils leur assurèrent la prépondérance.

II.

L'on ne saurait comprendre ce que furent les premières tentatives de réforme sociale sans se représenter le régime de la propriété et la constitution sociale de la Prusse à la fin du XVIIIe siècle.

L'Allemagne était encore beaucoup plus voisine que la France de la propriété collective. Sans parler des étendues considérables, atteignant sur certains points jusqu'au tiers du territoire, qui formaient les pâturages communs ou les terres communes, là même où le sol avait été réparti entre les membres de la communauté rurale, cette répartition avait été presque plus théorique que réelle.

Les petites parcelles, occupées et cultivées par les paysans, par les tenanciers ruraux, enchevêtrées les unes dans les autres, sans accès indépendant, n'étaient point, au sens où nous l'entendons, la propriété de l'occupant. Elles faisaient partie du bien noble.

Le seigneur, outre qu'il avait la pleine propriété d'un certain nombre de morceaux de terre qu'il cultivait lui-même ou qu'il affermait, avait presque partout un droit de copropriété sur les terres des petits tenanciers. Les attributs les plus saillans, les plus répandus de cette copropriété étaient le droit de reprendre la tenure à la mort de l'occupant, le droit de transporter le tenancier d'une tenure sur une autre, et le droit d'employer, dans une proportion

souvent indéterminée, les services du tenancier à la culture des parcelles dont le seigneur était seul propriétaire.

Il ne faut point, d'autre part, se représenter les terres qui constituaient à l'intérieur du bien noble le domaine propre du seigneur comme formant une étendue d'un seul tenant. C'était, en dehors des forêts nobles, le cas le moins général. Les parcelles du seigneur étaient éparpillées au milieu de celles des petits tenanciers. C'était en les pénétrant de toutes parts qu'il dominait les tenures rurales. La confusion était généralement telle que chacun des petits cultivateurs avait peine à reconnaître le coin de terre qui lui était attribué. Il n'eût pu le cultiver qu'en traversant les parcelles voisines, en les détériorant, en y détruisant les récoltes. Aussi la culture individuelle y était-elle impossible. Non-seulement l'assolement était déterminé pour l'ensemble du territoire de la communauté rurale, mais la nature, l'époque, l'heure même de chaque travail étaient imposées. Chaque soir, le chef de la petite communauté, le *Schulze,* qui n'était généralement que l'agent du seigneur, indiquait aux paysans, presque toujours groupés par villages, leur tâche du lendemain. On eût pu les voir partir à la même heure, munis des mêmes instrumens de travail, se répandre sur les parcelles que le seigneur leur avait attribuées et qu'il les laissait cultiver pour leur propre compte. Le tenancier n'avait pour ces travaux ni indépendance ni initiative.

La plupart du temps, le paysan était en outre attaché au domaine par les liens du servage ou de la sujétion héréditaire. Il n'avait alors ni le droit ni la possibilité de quitter la demeure à laquelle sa naissance ou la volonté du seigneur l'avait attaché.

Dès lors, l'aristocratie foncière, à peine limitée dans ses goûts d'oppression, dans ses besoins d'exploitation ou dans ses fantaisies d'arbitraire par le contrôle de l'autorité monarchique, ne l'était point davantage par la faculté laissée à l'homme de fuir les maux dont il souffrait. Le paysan était rivé au sol. C'était la sanction de toutes ses misères. Le serf ne pouvait échapper par l'émigration ou par la fuite à la condition qui lui était faite. La révolte ouverte eût été sa seule ressource. Il en avait usé au XVIe siècle, du moins dans toute la région occidentale de l'Allemagne; il avait été brisé; il végétait dans l'oppression.

Un quart du sol environ était cultivé par la noblesse en faire-valoir direct ou par voie d'affermage. Un dixième de la superficie, y compris les forêts domaniales, était cultivé de même par l'État. Le reste, c'est-à-dire les deux tiers environ du territoire, se composait de petites tenures rurales dépendant des biens nobles ou du domaine.

La précarité des droits du tenancier n'était qu'une part de sa

misère. Il faut y joindre les charges qui l'accablaient. Il devait au seigneur ou tout son temps, ou presque tout son temps. Il lui devait ses enfans pour le service de la domesticité ; et la domesticité, payée d'un salaire dérisoire, limité par un maximum que le paysan n'avait pas le droit de discuter, s'étendait loin. C'est elle qui exploitait le faire-valoir direct du seigneur. Sur une population de dix millions d'habitans, il n'y avait pas moins d'un million de serviteurs des deux sexes.

Le paysan n'était guère plus qu'un esclave, il n'était pas traité beaucoup mieux qu'une bête de somme. Le propriétaire noble exploitait économiquement ses domaines propres avec la corvée. On réveillait, comme l'on pouvait, le zèle du travailleur à coups de courbache, de fouet ou de bâton, et l'on compensait la qualité du travail par la quantité. Le seigneur forçait parfois le paysan à travailler six jours par semaine pour son compte. Frédéric II, un roi philanthrope, estimait que le serf qui devait seulement trois jours de travail par semaine n'avait pas à se plaindre. Souvent le paysan ne disposait, pour labourer sa terre, que des nuits où la lune lui donnait quelque clarté pour conduire ses attelages épuisés. Dans les Marches, la situation était peut-être moins intolérable ; en Poméranie, dans la Silésie, dans les provinces prussiennes, elle était lamentable.

Tout effort pour préciser la condition du paysan serait d'ailleurs superflu ; il était à peu près sous le régime de l'arbitraire pur. Pourvu que la noblesse ne réduisît pas, en accaparant les petites tenures, le chiffre de la population rurale, le souverain la lui livrait presque sans réserves. Si quelques tentatives de détail avaient été faites dans le cours du XVIIIe siècle pour modifier cet état barbare, les liens s'étaient resserrés sous le règne de Frédéric-Guillaume II, sous l'empire des tendances contre-révolutionnaires. En 1787, Frédéric-Guillaume II reprit les ordonnances du grand électeur « contre les plaintes inutiles des sujets. » Les seuls conseillers que le paysan pût trouver pour écrire ses pétitions, c'étaient ces petits agens d'affaires ruraux que les Allemands désignent du nom expressif de *Winkel-consulenten*. Le roi les menaçait également des peines les plus sévères.

L'État, satisfait des conquêtes qu'il avait réalisées sur l'oligarchie au temps du grand électeur et de Frédéric-Guillaume Ier, s'était arrêté avant d'avoir achevé son œuvre et, par un singulier revirement, livrant les populations rurales à l'oppression privée de l'aristocratie foncière, il semblait avoir employé tous ses efforts à conserver intacte la situation sociale de la caste à laquelle il avait arraché le pouvoir politique. En contradiction flagrante avec son principe, il s'était fait une tâche de maintenir, de codifier la féoda-

lité à laquelle il s'était superposé, et, le gouvernement le plus personnel développant tous ses moyens d'action pour assurer la hiérarchie féodale, la Prusse présentait dans son organisation intérieure, au seuil même du XIXe siècle, un assemblage hétéroclite de socialisme d'État et d'inégalités sociales. L'État y apparaissait non comme un agent de fusion préparant, par la force même des choses, l'avènement de l'égalité moderne et de la liberté individuelle, mais comme le gardien vigilant des classifications les plus rigoureuses, préoccupé d'enfermer par une intervention constante l'activité de chacun dans les limites les plus étroites.

Le poids de cette intervention oppressive ne portait pas seulement sur la classe des paysans. Elle se faisait sentir partout. A de rares exceptions près, les bourgeois, qui formaient de par le code une classe à part, ne pouvaient acquérir les biens nobles. En revanche, il existait, dans la Prusse orientale notamment, un certain nombre de propriétés indépendantes des biens nobles et à peu près libres. Il était interdit à la noblesse d'acquérir ces propriétés; personne ne pouvait en posséder plusieurs. Ainsi le commerce des terres était à peu près impossible, en tout cas singulièrement limité. Le crédit de la classe privilégiée en recevait une grave atteinte.

Ce n'était pas tout. Une barrière infranchissable était élevée entre les habitans des campagnes et les habitans des villes, en dehors desquelles l'exercice de l'industrie n'était point toléré.

La noblesse avait bien obtenu le droit d'établir sur ses terres quelques fabriques privilégiées qui ne payaient point l'accise et qui faisaient par suite à l'industrie des villes une concurrence désastreuse. Mais c'étaient là des exceptions. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'État veilla soigneusement à ce que l'industrie demeurât renfermée dans l'enceinte des villes.

« On ne tolérait au pays plat, dit Philippson en décrivant la situation des petites industries rurales à cette époque, que l'exercice des métiers les plus indispensables : ceux des tailleurs, forgerons, charpentiers, charrons, couvreurs et tisserands. Encore le nombre en était-il limité et ne pouvaient-ils résider que dans les demeures spécialement affectées aux titulaires de ces petits emplois. Si le paysan, ou même si le seigneur voulait remplacer un carreau de vitre, acheter une table ou une armoire, réparer son mur, acheter un tonneau ou un pot pour sa cuisine, se faire faire une paire de souliers, manger un morceau de viande qui n'eût point été abattue dans sa cour, il lui fallait aller à la ville éloignée souvent de plusieurs milles. »

Cette contrainte était tellement insupportable que la règle était partout violée avec la connivence même des seigneurs propriétaires des biens nobles et chargés de la police locale. Un nombre

considérable de petites industries s'étaient créées et avaient été tolérées dans le pays plat. En 1786, l'État voulut mettre un terme à cet « abus. » En juillet 1787, il prescrivit aux chambres provinciales de faire rentrer en trois semaines dans les villes les petits industriels qui s'étaient établis sans autorisation dans la campagne. Les propriétaires nobles devaient payer une amende de cent ducats pour chaque infraction tolérée par eux.

Les chambres provinciales, la noblesse, réclamèrent de toutes parts. Le directoire général maintint ses prescriptions. Il prolongea seulement les délais, les étendit de trois semaines à cinq années. On ne devait plus tolérer dans chaque village qu'un forgeron, un charpentier, un charron, un tailleur, qui devrait autant que possible cumuler cet emploi avec les fonctions de sacristain ou de maître d'école. Cette « exécution impitoyable » suit son cours. En 1789, la chambre provinciale de Poméranie annonce que dans sa circonscription trois cent deux de ces petits travailleurs ou bien ont été refoulés dans les villes, ou bien ont renoncé à leur industrie ou sont morts.

Par l'application de semblables doctrines, l'État providence avait tué dans la nation tout esprit d'initiative ; il avait préparé lui-même les causes de la décadence et de l'effondrement de la Prusse au début du XIXe siècle.

Augustin Thierry, dans son *Histoire du Tiers-État*, montre combien avait été incomplet le mouvement d'affranchissement des populations rurales en France au XIIIe et au XIVe siècle.

« Et pourtant, ajoute-t-il, cette masse d'affranchis encore attachés au domaine par quelque lien et tout au moins soumis à la juridiction seigneuriale, cette population qui ne relevait point immédiatement de la puissance publique, pouvait déjà compter parmi les forces vives de la nation ; elle était comme un corps de réserve imbu de l'esprit patriotique et capable d'un élan spontané de vigueur et de dévoûment. »

On n'en eût pu dire autant des populations rurales de la Prusse à la fin du XVIIIe siècle. Quel intérêt ces paysans, dont nous avons décrit la vie misérable, eussent-ils pu prendre au sort de l'État ? Les hommes qui travaillèrent, après 1806, au relèvement de la Prusse, apportèrent, tentèrent du moins d'apporter un remède à leurs maux. C'est seulement alors que les populations rurales devinrent une force vice de la nation prussienne.

III.

Aussitôt après Tilsit, le 20 juillet 1807, Schrötter, le ministre provincial, avait proposé diverses mesures pour remédier à la

situation lamentable des provinces prussiennes. Il fallait reconstruire les maisons détruites, reconstituer les troupeaux, rendre des chevaux à la culture, réparer les ruines de la guerre. Schrötter proposait d'apporter à ces misères des secours et une aide matérielle, d'acheter aux frais de l'État des bestiaux qui seraient distribués aux cultivateurs. Il apparut tout de suite aux membres de la commission immédiate que ces mesures ne seraient qu'un palliatif sans portée. Schön, Stägemann et Klewitz pensaient que des « aumônes » individuelles seraient tout à fait insuffisantes à réparer les plaies du pays. Schön, particulièrement, conçut pour les idées et les « bêtes à cornes » de Schrötter un mépris dont il ne ménagea pas plus tard l'expression.

Le 17 août, la commission immédiate proposa, sous l'inspiration de Schön, un ensemble de mesures applicables aux provinces prussiennes et qui avaient le caractère de réformes sociales.

Le même jour, 17 août, Schrötter déposait un projet tout différent de celui qu'il avait présenté le 20 juillet, plus étendu et plus précis même que celui de la commission immédiate. Le trait essentiel des deux projets était la suppression au moins partielle du servage.

Schön nous a laissé sur la préparation de son rapport, du 17 août, un récit des plus dramatiques : « J'enfantai ce rapport, écrit-il dans ses mémoires, dans la peine et la douleur. Tandis que je le préparais, je reçus la nouvelle que ma femme était mourante à Königsberg. C'était, de part et d'autre, une affaire de deux ou trois heures. Atteint au plus profond de mon être, je ne pus me résoudre à abandonner la grande pensée. Par un effort surhumain, j'achevai le rapport. Je partis dès qu'il fut terminé ; mais je ne retrouvai plus l'ange qui planait sur ma vie. »

On a remarqué non sans raison que Schön eût pu, sans compromettre la réforme à laquelle il était attaché, ajourner son rapport et qu'il avait peut-être fait à ses sentimens conjugaux une violence inutile. Il faut, en tout cas, se dégager de l'impression que laisse ce récit dramatisé et revenir à l'examen des mesures proposées.

Le rapport de Schön s'inspirait d'une double idée : abolir, d'une part, le servage, supprimer, de l'autre, toutes les restrictions au libre commerce des terres qui, depuis un siècle, avaient empêché toute transformation profonde et tout progrès et fixé, en quelque sorte, le régime de la propriété.

C'étaient là sans doute des réformes importantes ; elles étaient toutefois de nature à ne produire que des résultats lointains.

Le libre commerce des terres ne pouvait amener qu'à la longue un changement de propriétaire et la disparition en fait du privilège de la noblesse.

Quant à la suppression du servage, de la sujétion héréditaire, elle donnait bien au paysan le droit qui lui avait manqué jusqu'alors d'échapper par l'émigration à l'oppression qui pesait sur lui. C'était un progrès considérable ; mais outre qu'il ne pouvait du jour au lendemain, dans cette société classée, hiérarchisée jusqu'à l'excès, trouver facilement à s'établir en dehors du coin de terre où il était né, sa situation, s'il restait, n'était point essentiellement modifiée. Il demeurait, en fait, l'esclave du bien noble, accablé par les charges et les services dont il était grevé, n'ayant, pas plus que par le passé, de droit héréditaire sur sa tenure.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher les premières idées de réforme en Prusse des premières mesures prises par la Révolution française dans la nuit du 4 août. La hiérarchie féodale, qui était restée en Prusse un édifice presque intact, n'était plus qu'une ruine en France. Si les populations rurales de la France étaient encore écrasées de charges et misérables, elles avaient fait vers la propriété des progrès décisifs. Le régime de la propriété en Prusse, tel qu'il s'était conservé, tel que nous l'avons décrit, ne permet point de comparaison entre l'état d'oppression des populations rurales dans les deux pays.

L'assemblée constituante avait eu bien moins à faire que les réformateurs prussiens de 1807. Elle avait fait beaucoup plus. Elle ne s'était point bornée à faire disparaître la servitude personnelle ; elle avait, dans la nuit du 4 août, aboli sans indemnité tous ceux des droits féodaux qui tenaient à la servitude personnelle. Encore ce premier effort fut-il bien vite dépassé. Les assemblées qui succédèrent à la Constituante reconnurent bientôt l'impossibilité de maintenir les distinctions subtiles auxquelles elle s'était arrêtée.

Le projet de Schön allait beaucoup moins loin, même que les décrets du 4 août. Il faisait seulement disparaître la servitude personnelle, la sujétion héréditaire, et avec elle le service obligatoire des fils de serfs dans la domesticité du seigneur. Il donnait au paysan le droit platonique de fuir une existence trop misérable ; mais il laissait intactes la constitution du bien noble, les charges de tout genre, l'oppression dont vivait la noblesse.

Si la portée de ces mesures était limitée, l'idée n'en était pas non plus nouvelle. Les rois de Prusse avaient plus d'une fois, dans dans le cours du XVIIIe siècle, tenté de supprimer la sujétion héréditaire. Ils y avaient à peu près complètement réussi sur les domaines royaux, et, depuis 1796, depuis l'avènement de Frédéric-Guillaume III, l'abolition du servage, même sur les biens nobles, avait été étudiée sous toutes ses faces. Le projet était dans tous les esprits et la solution semblait mûre. En même temps que Schön rédigeait son mémoire à Memel, Schrötter faisait de Königsberg

des propositions toutes semblables. Dans les rangs inférieurs de la hiérarchie administrative, Wilcken, Morgenbesser, les avaient prévenus. Schön, d'ailleurs, a reconnu lui-même dans ses mémoires à quel point les esprits, même avant la catastrophe de 1806, étaient préparés.

Il n'avait manqué, pour que la réforme fût réalisée plus tôt, que l'impulsion décisive. Les événemens, les désastres de 1806 suppléèrent, en la déterminant, aux lacunes la volonté royale. Peut-être aussi l'obstacle était-il venu du pressentiment vague, mais juste, de ce qui devait suivre. La suppression de la sujétion héréditaire ne pouvait être qu'un commencement, le commencement d'une transformation sociale dont personne ne mesurait exactement l'étendue, mais que la noblesse, encore toute-puissante dans l'État, redoutait singulièrement.

Le 23 août, le roi, dans un ordre de cabinet écrit de sa main, rappelait que l'abolition du servage était le but qu'il avait poursuivi depuis son avènement. Il donnait son assentiment aux propositions qui lui avaient été faites par Schön et par Schrötter, mais voulait que l'on étendît la mesure, projetée seulement pour la Prusse orientale et pour la Prusse occidentale, à l'ensemble du royaume.

Cependant la noblesse s'était émue des projets qui menaçaient de l'atteindre dans sa situation et dans ses intérêts. Le 29 août, un certain nombre de grands propriétaires nobles de la Prusse orientale remirent une adresse au roi. Ils consentaient à la suppression de la sujétion héréditaire, mais à une double condition. Ils voulaient que les enfans des tenanciers restassent assujettis à un service de cinq années dans la domesticité obligatoire. Ils voulaient surtout qu'on leur accordât le droit d'adjoindre à leur domaine propre les petites tenures rurales. La seule limitation que l'État eût apportée sous l'ancien régime aux droits du propriétaire noble, était l'interdiction de réduire le nombre des tenures rurales. Les ordonnances qui avaient renouvelé cette défense, si elles n'assuraient point le maintien individuel de chacun des tenanciers sur sa tenure, apportaient du moins à la population des petits cultivateurs dépendant des biens nobles une sorte de garantie collective en empêchant l'aristocratie foncière d'en diminuer le nombre. La noblesse invoquait très habilement à son profit les nouveaux principes de liberté commerciale et demandait qu'on ne lui interdît point d'étendre son domaine direct en acquérant les terres des paysans.

Si ses prétentions eussent été admises, elle n'eût presque rien perdu. La suppression du servage fût sans doute restée théorique. En tout cas, la domesticité obligatoire demeurait. Et, en dégageant

ses droits de copropriété des seules restrictions que l'État y eût apportées jusqu'alors, l'aristocratie se dédommageait amplement. Elle pouvait rapidement devenir, dans l'état de misère des petits cultivateurs, propriétaire absolue du territoire tout entier.

Le roi, Schrötter, la commission immédiate, repoussèrent sans hésitation le maintien de la domesticité obligatoire, qui eût presque réduit l'abolition du servage à une pure dérision.

Ils se montrèrent beaucoup plus embarrassés en présence des revendications de l'aristocratie foncière sur les tenures rurales. La plupart de celles-ci avaient été dévastées durant la guerre, et il était difficile d'exiger des grands propriétaires, ruinés eux-mêmes et sans crédit, qu'ils fissent les frais nécessaires pour leur rétablissement.

Schön, tout à ses idées théoriques sur l'économie politique, sur le libre commerce des terres et sur l'avantage des grandes cultures, eût admis l'extension du domaine noble aux dépens des tenures rurales. Il la subordonnait seulement à la suppression du servage et à un certain contrôle administratif. Niebuhr acceptait ces idées, mais Stägemann, plus enclin à protéger les paysans dans leur situation de fait, résistait et ne voulait accorder à la noblesse le droit d'accaparement que dans des cas très exceptionnels.

Sur ce point, comme sur l'extension de l'édit au royaume entier, les esprits étaient partagés, les volontés flottantes. On sentait autant que jamais l'absence de décision.

En réponse à l'ordre de cabinet du 23 août, les deux Schrötter déposèrent, le 9 septembre, un nouveau projet. Ils insistaient pour que la mesure fût restreinte aux provinces prussiennes et non étendue, comme le roi l'avait demandé, à l'ensemble du royaume. Ils se montraient favorables aux revendications de la noblesse sur les terres des paysans.

La commission immédiate présenta, de son côté, au roi, à la date du 30 septembre, de nouvelles propositions fort semblables à celles du 17 août. La suppression de la sujétion héréditaire devait être accomplie en trois années. Elle était toujours limitée aux provinces prussiennes, — Prusse orientale et occidentale et Lithuanie. La commission accordait à la noblesse le droit d'accaparer les tenures rurales, à condition que la sujétion héréditaire eût disparu et sous la réserve d'un contrôle assez platonique des chambres provinciales.

Ces idées n'étaient partagées sans réserves ni par Altenstein, qui voulait étendre l'édit au reste du royaume, ni par Stägemann, qui se refusait à sacrifier les petits cultivateurs.

Stägemann dit le mot de la situation en conseillant, dans son rapport du 26 septembre, d'attendre l'arrivée de Stein.

IV.

Stein arrivait à Memel le 30 septembre. Il eut, le 1er octobre, une entrevue avec le roi, qu'il trouva fort découragé, et avec la reine, qu'il vit « impressionnable, mélancolique, à la fois pleine de préoccupations et d'espérances. » Dans cette entrevue, il fixa sa situation. Il obtint l'assentiment du roi à ses projets politiques et se fit attribuer, par l'ordre de cabinet du 4 octobre, les pouvoirs les plus étendus. Il devint, ainsi que Hardenberg l'avait été quelques mois plus tôt, un véritable dictateur. Il aborda aussitôt l'examen des projets de la commission immédiate. Il n'hésita pas à étendre au royaume entier la suppression de la sujétion héréditaire, à limiter la faculté laissée aux propriétaires nobles d'adjoindre les tenures rurales à leur faire-valoir direct. Il s'appropria, sur la protection à accorder aux petits cultivateurs, les vues de Stägemann, laissant d'ailleurs à des instructions ultérieures le soin de préciser. Neuf jours après son arrivée, il soumettait l'édit à la signature de Frédéric-Guillaume III.

L'édit, qui fut signé par le roi le 9 octobre 1807, avait plus encore le caractère d'un acte politique que d'une réforme sociale. C'était, en tout cas, une réforme sociale d'une portée limitée. L'importance réelle de l'édit venait surtout des tendances nouvelles dont il était le premier indice. Les idées d'émancipation sociale avaient été souvent et depuis longtemps agitées en Prusse. Au milieu de résistances de tout genre, les souverains avaient réalisé vers leur application pratique quelques progrès. Jamais encore elles n'avaient fait un pas aussi décisif. Pour la première fois, l'État retirait de la caste privilégiée sa main protectrice et rendait, en soulevant légèrement le poids de sa réglementation oppressive, quelque latitude au libre jeu des initiatives individuelles.

Stein a eu longtemps à lui seul tout l'honneur de l'édit du 9 octobre 1807 et a personnifié en quelque sorte l'œuvre de la réforme agraire. Son rôle a été récemment défini avec plus d'exactitude. Les polémiques engagées par les héritiers des tendances provinciales et politiques de Schön, les publications officielles qui ont fait effort pour attribuer aux Hohenzollern la paternité presque exclusive des progrès accomplis dans leur royaume, ne laissent plus à Stein le mérite d'une conception ou d'une initiative très originale. Le mémoire qu'il avait rédigé durant sa retraite à Nassau indique clairement que les idées de réformes administratives et gouvernementales le préoccupaient plus alors que les idées de réformes sociales. Lorsqu'il arriva à Memel, la commission immédiate avait préparé la réalisation des projets depuis longtemps mûris. L'assenti-

ment du roi était assuré. Il semble que le nouveau ministre n'eut pas grand effort à faire pour apposer, quelques jours après son arrivée, sa signature sur l'ordonnance préparée sans lui.

Et cependant, ce n'est pas à tort, — on le reconnaît en analysant la situation du gouvernement au lendemain de Tilsit, telle que nous l'avons vue se préparer dans les pages qui précèdent, — ce n'est pas sans justice que l'on a attribué pour une si large part à Stein l'honneur de la réforme sociale.

Les modifications qu'il fit subir au projet d'édit n'étaient point sans importance. En l'étendant au territoire tout entier, il ne faisait qu'assurer l'exécution d'une intention manifestée par Frédéric-Guillaume III. En défendant dans une certaine mesure les tenures rurales, il témoignait, en face des prétentions de la noblesse, de plus de fermeté que n'en avaient montré ni ses prédécesseurs, ni le souverain lui-même.

Mais ce ne sont point là encore ses véritables titres. En réalité, ce qui faisait surtout défaut aux Allemands à cette époque et aux Prussiens eux-mêmes, ce n'était point la faculté de concevoir, de s'approprier, de discuter et d'approfondir les idées, même les idées de réformes politiques et sociales; c'étaient les qualités de volonté et de caractère indispensables pour passer de l'idée au fait. Durant les dix premières années du règne de Frédéric-Guillaume III, les idées d'amélioration sociale, dont la réalisation en France avait suffi à bouleverser l'Europe, avaient été examinées, discutées sous toutes les formes, mûries avec l'assentiment certain du souverain, et, pour ainsi dire, sans résultat. La commission immédiate elle-même avait donné le même spectacle durant ces trois mois, où les projets avaient été remaniés sans cesse, sans que personne eût voulu ou su donner l'impulsion décisive.

Les qualités qui font l'homme d'action, rares en tout temps, particulièrement rares alors en Allemagne, Stein les possédait au plus haut degré. Il inspirait à tous ces théoriciens, à tous ces idéalistes qui raillèrent plus tard la faiblesse de ses connaissances philosophiques, de son jugement esthétique et littéraire, le respect que ne peuvent manquer d'éprouver pour une volonté forte ceux auxquels elle fait défaut.

Schön lui-même a défini très exactement la situation. « Ce que l'on demandait à Stein, dit-il, c'était une raison sociale. » Cette signature donnée, huit jours après son arrivée, à un projet préparé depuis des semaines, si elle ne lui laisse point le mérite de l'initiative, fait apparaître en traits d'autant plus saillans l'autorité dont il jouissait et la confiance qu'inspirait son caractère. Il n'est pas exagéré de dire que ce sont les contemporains eux-mêmes, tous ceux qui tendaient vers un état de choses nouveau, qui, par

l'impatience avec laquelle ils attendaient Stein, ont fait de lui l'auteur principal de l'édit du 9 octobre 1807. « Notre don Juan arrivera-t-il? » écrit Altenstein en faisant allusion à cette impatience. Dans l'entourage du roi, de Hardenberg et de Schön, l'anxiété était extrême. Beyme, le confident de Frédéric-Guillaume, pour qui le retour de Stein devait être le signal du départ et qui ne pouvait l'ignorer, déclarait avec véhémence qu'il plaçait tout son espoir en lui, et que le roi devait lui tout abandonner. « Notre misère est extrême, écrit Altenstein à Schön. Dans la boue où nous nous débattons, nous ne pouvons trouver de point d'appui. Il faut y jeter un pilier solide. Ce pilier, ce sera Stein, et s'il ne vient point, ce sera vous. » Niebuhr, de son côté, écrit à la même date, en faisant allusion à la commission immédiate : « Au lieu d'un concert à tant de voix, j'eusse certainement préféré, avec mon peu de goût pour la musique, un seul orgue puissant et la congrégation entière prenant le ton et conduite par ses accords. J'ai écrit à Stein pour mettre mon sort entre ses mains; oui, mais seulement entre les siennes, et encore... Il faut voir si Stein (*tu es Petrus et supra hanc petram ædificabo ecclesiam meam*) acceptera la mission qu'on veut lui confier. »

Dès lors se multiplient les jeux de mots sur le nom du premier ministre. Ce ne sont point seulement des souvenirs classiques, comme ceux de Niebuhr. C'est une légende qui se forme. Il devient le roc sur lequel on veut fonder la constitution future de la Prusse : *Des Guten Grundstein, des Bösen Eckstein, des Deutschen Edelstein.* Sans une impression aussi répandue, sans un mouvement d'opinion aussi sensible, Frédéric-Guillaume III ne se fût sans doute pas résigné à une humiliation qui dut lui être amère. Stein apparut véritablement alors, aux yeux de ses contemporains, comme un homme nécessaire et pour ainsi dire providentiel.

V.

Si, au lieu de rechercher où a été le caractère le plus ferme, la volonté la plus inébranlable, on veut savoir où ont été les vues les plus larges, les conceptions les plus étendues, les mérites de Stein s'atténuent sensiblement; mais ce ne sont point ceux de Schön qui les effacent. Schön était un économiste très attaché aux doctrines du XVIIIe siècle, assez pénétré des idées de justice sociale pour être un adversaire passionné du servage et de la sujétion héréditaire. Il n'était point exempt d'une certaine étroitesse. Ce fut sans contredit Hardenberg qui eut, à cette époque, la conception la plus nette de la révolution politique et sociale qui devait s'ac-

complir en Prusse. Ce mémoire, que Frédéric-Guillaume lui avait demandé avant son départ, qu'il avait rédigé à Riga avec Altenstein et Niebuhr et qu'il présenta au roi en septembre, a une tout autre portée que celui de Stein. Le mémoire de Stein n'est point, comme le rapport de Hardenberg, une étude « sur la réorganisation de l'État prussien. » L'auteur a choisi un titre moins large et plus compliqué : « Sur la réforme de l'administration supérieure et de l'administration provinciale, en ce qui touche les matières de finance et de police, dans l'État prussien. » Ce qui absorbe évidemment ses préoccupations, ce sont les défectuosités qu'il a releveés dans le fonctionnement du gouvernement prussien. Il voudrait apporter quelque ordre et quelque unité dans ce mécanisme gouvernemental où l'existence et l'intervention constante du cabinet, où l'organisation quasi-fédérative des ministères provinciaux, où l'enchevêtrement des attributions réelles et des attributions territoriales ont jeté de si singulières complications.

Il y a cependant une pensée politique dans le mémoire de Stein. Lui aussi, il veut « utiliser les forces qui sommeillent ou sont mal dirigées, établir l'accord entre l'esprit de la nation, ses vues, ses besoins et l'esprit des fonctionnaires chargés de gérer les intérêts généraux. » C'est ainsi qu'il compte éveiller « l'esprit de collectivité, » si faible en Allemagne, « le dévouement à la patrie, le sentiment de l'indépendance ou de l'honneur national. » Il juge indispensable de briser les entraves que la bureaucratie impose à l'essor de l'activité humaine. « Il faut, dit-il, détruire cet esprit d'avidité, de rapacité, cet attachement étroit au mécanisme qui est le trait distinctif de la bureaucratie. Il faut accoutumer la nation à administrer elle-même ses propres affaires, la sortir de cet état de tutelle où la tient une administration servile et agitée. »

Donc, s'il est pénétré de ce qu'Altenstein appelle la nécessité de mettre en jeu les forces sociales inutilisées, *die Idee des Erweckens des Schlafenden,* c'est par une réforme politique plutôt que par une réforme sociale qu'il songe à les susciter. Le but de cette réforme politique, ce n'est point encore le *self government* des Anglais; c'est quelque chose de plus que la décentralisation administrative : c'est la participation du pays à l'administration proprement dite, la *Selbst-Verwaltung.*

Les Allemands ont, en effet, tantôt raillé les théories abstraites de justice sociale pour lesquelles se passionne l'esprit français, et taxé d'individualisme la nation qui plaçait la déclaration des droits à l'origine de son nouvel état politique, tantôt, au contraire, incriminé le génie centralisateur de la France.

Dans l'esprit de Stein, l'administration du pays par lui-même

s'oppose aux types les plus abhorrés de la bureaucratie. C'est, d'une part, la centralisation administrative issue de la révolution française, ce système préfectoral, *Præfekten-system*, sous le nom duquel les Allemands confondent trop aisément l'organisation impériale et la forme actuelle de l'administration française. C'est, d'autre part, cette forme non moins haïe de la bureaucratie, cette bureaucratie prussienne d'ancien régime dont la complication était le moindre defaut, mais dont l'intervention constante, dans tous les domaines de l'activité et de la vie humaines, en enchaînant jusqu'au dernier degré la liberté individuelle, interdisait au paysan de quitter le coin de terre où il était né, à l'industriel d'exercer son industrie hors de l'enceinte des villes, à l'artisan de sortir de la cite, au bourgeois de ville d'acquérir la terre, au noble de vendre ses biens, au paysan de se faire artisan, et qui réalisait ainsi le type achevé d'un socialisme d'État maintenant avec rigueur les classifications de la féodalité.

Aux yeux de Stein, rien n'est plus fâcheux que de confier l'administration provinciale à des fonctionnaires soldés étrangers au pays qu'ils administrent. Dans ces collèges provinciaux, dans ces sortes de commissions qui administrent les provinces prussiennes, et qu'on appelle les chambres provinciales, il voudrait faire pénétrer des représentans des intérêts locaux. Ce ne serait point seulement des membres de l'aristocratie. « Au lieu et place de la bureaucratie, dit-il, il ne faut point installer la domination d'un petit nombre de propriétaires fonciers. Ce serait construire sur des bases trop étroites. » Il veut admettre les députés des communautés civiles et urbaines, des proprietaires de tout ordre, « pourvu qu'ils touchent un revenu important affranchi de toute dette. » Ses idées le rapprochent plus du régime censitaire que du regime féodal. L'esprit conservateur de l'ancien chevalier d'empire se traduit par l'attachement aux élémens traditionnels, le désir de les développer progressivement au lieu de les détruire, plutôt que par des tendances aristocratiques.

Quant à la réforme sociale, elle ne tient dans le mémoire de Nassau qu'une place très restreinte. C'est seulement à propos des provinces polonaises, de leur état de civilisation inférieure, qu'il propose en quelque sorte incidemment d'y assurer aux paysans la liberté individuelle, et la proprieté de leurs tenures, tout en maintenant et en déterminant leurs charges et leurs redevances. Stein n'était sans doute ni hostile, ni même étranger aux idées de réforme sociale. Il en avait donné par les actes mêmes de son administration antérieure plus d'une preuve palpable. Elles n'étaient point pour lui la base et le fond même de la réorganisation de l'État prussien.

Le mémoire de Nassau avait été écrit en juin, avant la fin de la crise. Le successeur de Hardenberg arriva à Memel, à la fin de septembre, dans le même état d'esprit. « Il est certain, écrivait-il alors, qu'en éloignant la nation de toute participation à la gestion de ses propres intérêts, on a complètement éteint l'esprit de collectivité. Une administration gérée par des fonctionnaires soldés n'y supplée point. Il faut un changement complet dans la constitution. » — « En France, disait-il encore, le mécanisme bureaucratique est coûteux, pénètre partout. Il est conduit par la volonté arbitraire d'un seul homme. »

Qu'il s'agît de la France ou de la Prusse, les jugemens de Stein étaient faussés par la même erreur. Il ne savait point reconnaître que la France, malgré tous les vices de l'organisation impériale, avait fait, par la révolution sociale, un pas de géant vers la participation de la nation à la gestion de ses affaires. Il ne vit pas avec plus de netteté qu'en Prusse l'affranchissement social était le prolégomène indispensable des réformes politiques qu'il envisageait. Avant de songer à faire une part à la nation dans la direction politique ou même dans l'administration, il fallait émanciper les élémens sociaux encore asservis par l'oppression privée, dernier legs de la féodalité.

Seeley reproche au premier ministre prussien, dans la monographie qu'il lui a consacrée, de n'avoir pas compris la nécessité d'une réforme profonde au lendemain des désastres. Il serait plus juste de dire que Stein se trompa sur le caractère essentiel de la réforme à entreprendre. Cette erreur est des plus sensibles dans le programme qu'il traça à Nassau et qu'il apporta à Memel.

Hardenberg était arrivé depuis le mois de septembre 1807 à une conception beaucoup plus large de la situation. Il l'expose magistralement dans son rapport au roi, dans ce testament politique qui devint le programme de son administration ultérieure.

« Les événemens, écrit-il, qui depuis plusieurs années excitent notre étonnement et apparaissent à nos faibles esprits comme d'effroyables désordres se rattachent aux plans d'une sage providence. Cette pensée doit calmer nos esprits. S'il n'est pas donné à nos regards de saisir l'ensemble de ce plan, nous pouvons cependant discerner le but : détruire partout ce qui est faible, suranné, impuissant, et suivant une évolution qui est aussi celle du monde physique, éveiller, animer, parfaire de nouvelles forces pour de nouveaux progrès.

« L'État qui réussira à concevoir l'esprit véritable du siècle, qui parviendra à se faire sa place tranquillement, sans secousse violente, par la sagesse de son gouvernement, dans ce plan providentiel, acquerra par là même d'immenses avantages, et ses habitans

pourront bénir ceux à la sagesse desquels ils devront ces bienfaits.

« La révolution française, dont les guerres actuelles ne sont que le prolongement, a donné à la France, au milieu d'orages et de scènes sanglantes, un essor imprévu. Les forces qui sommeillaient ont été éveillées. Le vieil organisme, avec ses misères et ses faiblesses, avec ses crimes et ses préjugés, avec ce qu'il contenait de bon aussi, a été brisé et détruit.

« On s'est fait l'illusion de croire que l'on résisterait plus sûrement à la révolution en s'attachant étroitement à l'organisation ancienne, en pourchassant sans relâche les principes nouveaux. L'on a ainsi singulièrement favorisé la révolution et facilité son développement. La force de ses principes est telle, en effet, ils sont si généralement reconnus et répandus, que l'État qui refusera de les accepter sera condamné à les subir ou à périr. Même l'avidité, l'ambition, la passion dominatrice de Napoléon et de ses auxiliaires sont subordonnées, en dépit d'eux-mêmes, à cette puissance.

« Ainsi une révolution dans le bon sens du mot, conduisant à l'anoblissement de l'humanité, réalisée par la sagesse du gouvernement, et non par une impulsion violente du dedans ou du dehors, tel doit être notre but. Des principes démocratiques dans un gouvernement monarchique, telle me paraît être la forme appropriée à l'esprit du temps. »

Ainsi s'exprimait au mois de septembre 1807, devançant son temps, l'homme qui venait d'être le premier ministre de l'une des monarchies européennes d'ancien régime, et il semble que ces vues sur l'époque au sein de laquelle il vivait soient celles même de la postérité. Comparées à ce langage, les idées de Stein, vers la même date, apparaissent comme singulièrement étroites.

Sans doute Hardenberg n'avait pas toujours pensé ainsi. En 1800, il s'était associé, au moins par sa signature, à la résistance du directoire général contre les réformes projetées par le roi. Au printemps de 1807 encore, il avait, s'il en faut croire Schön, refusé de faire appel à la nation par de grandes déclarations législatives. Il était certainement beaucoup moins d'une pièce, beaucoup plus accessible aux impressions du dehors, beaucoup plus variable que Stein et que Schön. Stein et Schön étaient foncièrement Allemands. Ils s'étaient formés, l'un sur les rives du Rhin, l'autre au fond de la province prussienne, aux deux extrémités de l'empire, mais sur le territoire allemand. On suit le développement régulier et normal de leurs idées. Par la nature de leur esprit, comme par les particularités de leur caractère, ils trahissent leur origine. Hardenberg est beaucoup plus cosmopolite; ses variations mêmes établissent

à quel point ses idées lui viennent du dehors; elles ne se sont point formées, avec l'homme lui-même, par une lente croissance sur le sol germanique. L'impression des idées françaises sur Hardenberg est avouée, elle éclate dans la page que nous avons citée. Il personnifie l'influence de la révolution française sur la Prusse, sur le seul peuple allemand qui ait entrepris de lui-même la réforme sociale, et qui ait mis son orgueil à ne pas la recevoir toute faite avec les formes mêmes de la centralisation française, des mains de la France.

C'est pour cela que les Allemands ont incontestablement effacé, atténué le rôle de Hardenberg dans la politique intérieure de la Prusse après Iéna. Ils ont exagéré l'importance de l'édit du 9 octobre 1807, tentative bien timide et bien incomplète encore, si on la compare à la législation de 1811 qui fut l'œuvre de Hardenberg lui-même. Et dans ce premier essai de réforme sociale, ils ont tenu dans l'ombre, au profit de Stein et de Schön, l'action de Hardenberg.

Sans doute, Stein apparaissait à tous comme le seul homme d'une trempe assez forte pour commencer ce que le parti féodal appelait la révolution d'en haut. Par son caractère même, et par l'opinion que les contemporains en avaient, il y a joué un rôle prépondérant. Sans doute on ne saurait oublier la passion de Schön pour les idées élémentaires de justice sociale, et son travail assidu au sein de la commission immédiate qui en prépara la réalisation. Mais Hardenberg plane au-dessus d'eux tous par la largeur de conception et la hauteur de vues avec laquelle il développe les idées directrices. Non-seulement il a su par une habileté politique de premier ordre introduire dans le gouvernement de la Prusse une politique nouvelle et diriger vers elle la volonté du roi; non-seulement il a assuré l'arrivée aux affaires du seul homme qui pût lui succéder et poursuivre son œuvre; non-seulement il lui a légué avec la commission immédiate l'instrument des premières réformes; mais lui seul a su dès le début discerner avec clarté, exposer avec netteté et avec une singulière élévation les principes généraux qui devaient diriger ce qu'il appelait la régénération de l'État prussien, et ces principes étaient ceux mêmes de la révolution française.

G. Cavaignac.

UN

CLIENT DE L'ANCIEN RÉGIME

I.

DE L'ISLE, Mme DE CHOISEUL ET SES AMIS.

Dans tous les temps, dans toute société organisée, on a vu surgir, se succéder une race d'hommes nés satellites, destinés par leur fortune, leur naissance ou leur caractère, à graviter autour des grands et des riches, propres à suivre, à obéir, comme d'autres sont aptes à précéder, à commander; insinuans et habiles dans le détail des choses, fidèles au patron que le hasard leur a donné ou qu'ils ont choisi comme un paratonnerre contre les surprises de la vie, parfois conseillers excellens et inspirateurs des grandes résolutions, mais contens de demeurer dans la pénombre et désireux de ne pas remplir les rôles éclatans sur la scène du monde. Ils n'ont pas la foi en eux-mêmes, ils n'ont pas la volonté, faculté souveraine qui remplace et souvent annihile toutes les autres; mais certain penchant vers l'épicuréisme, quelque nonchalance dans l'âme, l'instinct du bonheur, qu'ils savent ne pas devoir rencontrer dans le fracas de la lutte, un scepticisme doux, le scepticisme de Cinéas essayant de dissuader Pyrrhus de conquérir l'univers, tout les détourne des ambitions fortes, les ramène vers un horizon restreint, du moins tranquille. Ne sont-ils pas nés confidens, familiers, amuseurs, comme leurs protecteurs, vers les-

quels les attire une sorte d'aimant, auprès desquels ils remplissent aussi l'office de ces papiers de soie dans des caisses d'objets précieux et fragiles, sont nés ministres, princes, dompteurs de peuples? Et, avec quelques variantes, quelques transformations, ne gardent-ils pas les mêmes traits distinctifs à Athènes, à Rome, dans la France féodale, dans celle de Louis XIV et du XVIIIe siècle? Qu'il y ait en eux un coin de courtisan, je le veux; mais le courtisan est le genre dont le client est une espèce, espèce à part, plus modeste à la fois et plus noble, moins élevée par le rang, supérieure par le cœur, par l'intimité, l'affection. Attentif à éviter une nouvelle journée des Dupes, à pressentir le favori de demain, le courtisan se montre avant tout fidèle à lui-même, et son dévoûment n'est que l'espoir d'une meilleure place : c'est le don Quichotte des forts. Tout autre se dessine la physionomie du client, ami des bons et des mauvais jours, sorte d'immeuble par destination du palais ou du château, indispensable à ses hôtes, qui lui confient leurs secrets, pensent tout haut devant lui, secrétaire, précepteur des enfans, compagnon de voyage, presque toujours aimable et spirituel, remède assuré contre l'ennui, à l'exemple de ce Bois-Robert dont Citois, médecin du grand cardinal, disait plaisamment : « Tous mes remèdes ne feront rien, s'il n'y entre un peu de Bois-Robert. » Au XVIIe siècle, La Fontaine est le client par excellence : timide et pesant en conversation, il met son génie dans ses fables et vit chez Mme de la Sablière, celle que *l'on aime à l'égal de soi-même*. Et quand elle meurt, M. d'Hervaert venant le prier de loger chez lui : « J'y allais, » répond le bonhomme avec la sublime confiance de l'amitié. Au XVIIIe siècle, Barthélemy, le *grand abbé*, l'auteur de ce *Voyage d'Anacharsis en Grèce* qui eut un si prodigieux succès, demeure presque toute sa vie le commensal de Choiseul. Pendant les années de prospérité, sinécures, bénéfices ne cessent de lui être prodigués; plus tard, il suivra ses amis dans le brillant exil de Chanteloup, sans que la pensée puisse un instant lui venir de les quitter, et cet homme doux et bon, ce savant qui s'entendait si bien à parer de grâce son érudition, qui regrettait qu'on ne pût léguer le bonheur et voulait qu'on haît ses ennemis comme si on devait les aimer un jour, eut cette joie suprême de devoir à la duchesse de Choiseul le salut, lorsque, après son arrestation en 1793, celle-ci, par sa courageuse éloquence, obtint, au bout de seize heures, sa mise en liberté et put, presque le même jour, reprendre avec lui sa conversation quotidienne. Autrefois, chaque grande maison avait son commensal, souvent un abbé, — de ces abbés qui ne disent guère la messe pour des ouailles qui l'entendent moins encore, — homme de bonne compagnie avant tout. Quelqu'un fit alors le pari qu'il irait

dans le faubourg Saint-Germain, qu'à chaque porte cochère il demanderait au Suisse : « L'abbé est-il rentré? L'abbé dîne-t-il aujourd'hui? » et que le Suisse répondrait le plus naturellement du monde, sachant bien de qui il s'agissait. Et qu'on ne croie pas que la tradition soit perdue de ces intimités particulières ; sans doute, le luxe et le prestige des grandes existences d'autrefois les rendaient plus faciles, plus fréquentes qu'elles ne sont aujourd'hui ; mais ce qu'elles ont perdu d'un côté, ne l'ont-elles pas regagné de l'autre? Le respect a un peu diminué, le sentiment de l'égalité a peut-être ennobli les relations, et, en tout cas, il n'a pas empêché l'amitié de produire tous ses fruits là où elle s'épanouissait dans des milieux favorables, en présence de ces âmes d'élite qui surent apprécier, aimer un Ampère, un Doudan, leur rendre l'hospitalité aimable, écarter de leur chemin les soucis de la vie positive.

I.

Un de ces cliens de l'ancien régime fut le chevalier de l'Isle, non point l'abbé Delille, le dupeur d'oreilles qui *brillanta les Géorgiques et mit des mouches à Virgile,* mais certain capitaine de dragons, correspondant de Voltaire, du prince de Ligne, de Mme du Defland, fabuliste, chansonnier, poète de petits vers, émule des Bertin, des Ségur, des Boufflers, ami, commensal des Choiseul, des Polignac et des Coigny ; client d'une espèce assez originale, car, son service militaire et son humeur nomade aidant, nous le voyons sans cesse par monts et par vaux, en Allemagne, en Corse avec son régiment, en Angleterre avec le duc du Châtelet ; à Berlin, en Russie avec le prince de Ligne, aux eaux de Plombières avec Mmes de Polignac : ses lettres sont datées d'un peu partout. Le beau-père de Louis-Philippe reprochait à son gendre d'avoir le mal, la manie de la bâtisse, *il mal di pietra ;* de l'Isle, lui, a le mal des voyages ; jusqu'au bout, il sera fort en peine de demeurer plus de six mois dans le même endroit, et Tressan aurait pu le féliciter de le trouver enfin chez lui, c'est-à-dire sur une grande route. Au demeurant, cœur sensible et dévoué, homme d'esprit en vers et en prose, boute-entrain de la bonne compagnie, dans laquelle, à défaut de ce goût délicat qui est à l'esprit ce que la grâce est à la beauté, il apporte une gaîté intarissable, une verve ingénieuse, le besoin et la faculté de briller sans exciter l'envie. Son portrait, que j'ai sous les yeux, donne l'idée assez exacte de son talent, de son caractère : traits fins et décidés, physionomie sympathique, ouverte, avec une légère expression d'ironie : sur ces lèvres mi-closes semblent errer, prêts à prendre leur vol, l'épigramme hardie, le madrigal aimable, la chanson alerte qui vont avoir les honneurs de la soirée, que, le

lendemain, la poste ou un messager porteront à Chanteloup, à Ferney; car, en ce temps-là, on avait la fureur de l'inédit; les absens voulaient, autant que possible, être présens, informés sur l'heure, et, grâce aux correspondances si actives entre amis, un mot, une plaisante histoire, couraient l'Europe plus vite qu'aujourd'hui.

Né à Saint-Mihiel, le 23 juin 1735, Jean-Baptiste-Nicolas de l'Isle fit ses études chez les jésuites de Pont-à-Mousson et fut reçu, en 1753, à l'Académie des cadets-gentilshommes de Lorraine. Admis à la cour du roi Stanislas, où régnait cette trop séduisante marquise de Boufflers qui, d'après son fils, était aux femmes ce que les séraphins sont aux anges et les cardinaux aux capucins, il se distingue par son goût pour la musique, la comédie et par ses premiers essais poétiques. Après un stage de trois ans, on le nomme lieutenant au régiment de Champagne; il assiste à plusieurs batailles de la guerre de Sept Ans, puis, ayant été fait prisonnier, rentre en France avec l'obligation de ne plus servir pendant quelque temps. En 1768, il sera de l'armée qui conquit la Corse : là s'arrêtent ses campagnes militaires.

De l'Isle ne ressemble guère à Horace Walpole, qui, malgré sa répugnance à être considéré comme un écrivain, a laissé des copies au net de toutes ses lettres, avec de nombreuses notes. Il n'a aucun souci de la gloire littéraire, éparpille çà et là ses vers, et si quelques recueils du temps, si le prince de Ligne et La Harpe n'en avaient reproduit une partie, si surtout un membre de sa famille (1) n'avait passé quinze ans à rassembler ses œuvres, nous courrions risque de savoir à peine son nom ou de le confondre avec ses homonymes. Malheureusement, les savantes recherches de M. Henry de l'Isle n'ont pas eu tout le succès desirable : les mémoires, nombre de poésies, les contes contre la Du Barry, presque toutes les lettres à Mme du Deffand, Voltaire, Horace Walpole, manquent à l'appel. Ce qui a été réuni forme toutefois un dossier assez considérable, dont l'examen jette quelque clarté sur cette époque et sur les caractères de certains personnages avec lesquels on est heureux de se retrouver, car ils représentent la fleur ornée de la culture, la tradition de l'esprit de cour, de la grâce et de l'urbanité françaises.

(1) Le 14 avril 1863, Sainte-Beuve écrivait à M. Henry de l'Isle : « Monsieur, vous m'annoncez une bonne nouvelle, la connaissance d'un homme d'esprit de plus et d'un talent naturel. J'avais seulement rencontré le chevalier de l'Isle; je l'avais noté du coin de l'œil, j'avais remarqué de jolis vers de lui dans la correspondance de La Harpe et ailleurs. Nous vous devrons de le connaître tout entier; vous paierez la dette de votre nom; son portrait est charmant. Recevez, monsieur, l'expression de ma gratitude et de toute ma sympathie pour votre pieux travail de résurrection spirituelle. » M. Henry de l'Isle a très gracieusement mis à ma disposition les lettres du chevalier et toutes les pièces qu'il a retrouvées.

Mais, s'il n'a cure de renommée lointaine, de l'Isle se montre fort empressé à plaire, à se pousser dans la société : ses fables, ses chansons, il les dédie habilement aux personnes qui peuvent lui procurer agrément, éloges flatteurs, avantages de situation, car son ambition ne va pas plus loin, et j'imagine qu'à l'exemple de beaucoup de contemporains, il regarde ce monde comme un endroit où l'on doit obtenir le plus grand nombre de sentimens ou de sensations aimables, sans autre code moral que celui de l'honneur. Mlle de Lorraine, les Brionne, les Choiseul, Thomas, la princesse d'Hénin, la maréchale de Beauvau, le marquis d'Armentières, Tressan, Mmes d'Egmont, du Châtelet, etc., voilà ceux auxquels il s'adresse de préférence; et, s'il ne partage guère les idées de ce partisan de l'ancienne étiquette qui croyait voir la monarchie décroître à mesure que les vestes se raccourcissaient et se changeaient en gilets, n'oublions pas que Marie-Antoinette elle-même laissait tomber en désuétude l'antique cérémonial, et que Voltaire faillit mourir de rire lorsque, à propos d'une commission de montres mal faite, il reçut de son *dragon-peintre* une lettre qui débutait ainsi : « Il faut que vous soyez bien bête, monsieur, pour... » Est-ce que Duclos, Diderot n'avaient pas obtenu la tolérance de la bonne compagnie pour leurs manières trop libres? Duclos, sous prétexte que, là où la vertu règne, les bienséances sont inutiles, racontant des histoires tellement salées que Mme de Rochefort finissait par l'interrompre : « Vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes; » Diderot, s'asseyant auprès de Catherine II et, dans la chaleur de l'improvisation, saisissant sa main, lui secouant le bras, comme il faisait avec Mme Necker, qui, plus stupéfaite encore que l'impératrice, en prenait son parti et subissait aussi le charme de cette éloquence prestigieuse. Et, après tout, de l'Isle ne commettait, en comparaison de ceux-là, que des péchés fort véniels.

Présentons d'abord le poète au lecteur. La princesse d'Hénin, ayant eu la petite vérole (la bataille de Waterloo des femmes, dira plus tard Balzac, le lendemain elles connaissent ceux qui les aiment), cette maladie effaroucha l'essaim de ses adorateurs, même le chevalier de Coigny. Plus hardi ou plus avisé, de l'Isle profita de cette désertion pour tenter une déclaration ingénieuse sous le voile de l'allégorie. Il suppose un Étourneau amoureux d'une belle Rose que ses déclarations laissent tout d'abord un peu sceptique.

L'histoire ne dit point si la Rose finit par se montrer reconnaissante envers l'Étourneau : le prince de Ligne, qui donna une suite à cette fable, ajoute que la Rose devint laide, intrigante, bel esprit, qu'elle cessa d'aimer le chevalier de Coigny et que l'Amour refusa d'opérer un autre miracle. Bel esprit, peut-être; et toutefois Mme de

Genlis affirme qu'elle était du nombre de ces personnes qui causent tout bas, dont l'esprit reste enfoui dans le sanctuaire de l'amitié, demeurant pour les autres une tradition, presque une légende. Ainsi vont les choses : l'appareil photographique qui est au fond de nous ne rend pas le voisin tel qu'il est, mais tel que nous voulons le voir; tantôt notre haine, tantôt notre affection ou notre indifférence grossissent ou diminuent à l'infini le personnage. Nous n'apercevons hors de nous que nous-même. Vous posez devant moi avec votre esprit, avec votre cœur, avec votre âme; la société où je vous rencontre vous inspire diversement, je vous connais adolescent, homme fait, vieillard : autant de raisons nouvelles de vous comprendre autrement. Tel ce peintre de grand talent qui, pendant un hiver, avait peint sept portraits d'un petit modèle à la cervelle obtuse, tous ressemblans, tous d'expression variée; le premier jour du printemps, un rayon de soleil entre dans l'atelier, se pose sur le modèle qu'il transfigure: le peintre voit une huitième femme et jette ses pinceaux, désespérant de jamais pouvoir rendre d'un seul coup la vérité.

Quant à de l'Isle, son appareil photographique et poétique fonctionne surtout en présence des femmes, inspiratrices ordinaires de sa muse, muse fermée sans doute aux grands horizons, nullement lyrique, peu sentimentale, éprise du joli et du spirituel, selon le goût du temps, mais naturelle, faite de grâce et d'aisance : « Mes enfans, disait Cavour à ses disciples, c'est en parlant aux femmes qu'on apprend à parler aux gouvernemens. » Apprendre la langue des gouvernemens, notre auteur n'y songe guère, mais parler aux femmes la langue du compliment, de la coquetterie, découvrir la route qui mène à leur bienveillance, le chemin de leur sourire, de leur patronage, voilà son véritable et premier souci. Aussi bien ses qualités et défauts poétiques apparaissent très clairement dans trois pièces qu'il composa pour Mme de Blot, la princesse de Beauvau, et pour un enfant de six ans, que Mme du Deffand, Voltaire, les châtelains et les hôtes de Chanteloup portèrent aux nues; peut-être valent-elles mieux que l'oubli où elles sont tombées. Il me semble qu'elles vont de pair avec le *Voyage du temps*, la *Chanson morale*, les *Trois Ages de la vie*, et, étant donné le genre, j'en sais peu de plus agréables; c'est proprement le triomphe du gracieux :

L'ORANGER.

Couplets à Mme la comtesse de Blot, en lui envoyant un oranger.

AIR du *Vaudeville d'Épicure.*

De l'aimable et savante Grèce,
L'Évangile, encore admiré,
Ordonna qu'à chaque déesse
Un arbre serait consacré.

Le myrte fut à la plus belle,
A la plus sage l'olivier;
Le pin à la vieille Cybèle,
Mais à pas une l'oranger...

L'arbre heureux en qui la nature
Se plaît à montrer en tout temps
Les fleurs, les fruits et la verdure,
L'été, l'automne et le printemps,
Fut réservé pour apanage
A la beauté qui brillerait
Des plus doux charmes de tout âge,
Quand l'Olympe la trouverait...

Parmi ce qu'aux cieux on adore,
Une telle divinité
Ne s'étant point montrée encore,
L'arbre sans patronne est resté.
Mais il trouve aux bords de la Seine
Celle qui doit le protéger!
Blot, son destin vers vous l'entraîne;
C'est pour vous qu'est fait l'oranger.

Le compliment, les lieux-communs, la médisance, la calomnie forment en général les quatre points cardinaux de la conversation, les quatre pierres angulaires sur lesquelles repose la vie de salon. Avec raison de l'Isle préfère le compliment, devenu au XVIIIe siècle un art, presque une science, poussé à un rare degré de perfection. Sont-ils nombreux aujourd'hui, les imitateurs de ce Voltaire qui écrivait aux hommes comme nous devrions parler aux femmes, qui réplique à Mme Suard, assurant qu'elle sait par cœur ses ouvrages : « Ils sont donc corrigés; » de Brissac qui répond à Marie-Antoinette étonnée de la foule immense venue à sa rencontre quand elle fit son entrée dans Paris : « Madame, ce sont autant d'amoureux de votre personne? » Portraits en vers et en prose, madrigaux écrits ou causés, tout aboutit à cet art de plaire dont les règles n'ont jamais été si délicatement observées.

On veut donc plaire, se plaire à soi-même, plaire à tous, aux femmes, aux hommes, au public, même aux petites filles qui ont leur part de complimens, et voici comment le chevalier accompagne un envoi de mirabelles de Metz à l'une de ces délicieuses personnes.

Perrette, vous avez six ans
Et les goûts de cet heureux âge.
Le bonbon doit être un hommage
Pour vous au-dessus de l'encens.

De votre main enchanteresse
Quelque autre un jour vous parlera :
Mais que de peines il faudra
Pour obtenir votre tendresse !
Trop éloigné de mon printemps,
Je n'en pourrai plus prendre aucunes,
Et je veux profiter du temps
Où vous les donnez pour des prunes.

Les fillettes de ce temps-là savent de bonne heure jouer à la dame : leur toilette est presque la miniature de celle de leurs mères, déjà elles s'exercent à la comédie du corps, au jeu de l'éventail, on les farde pour les conduire au bal, et ainsi se forment ces enfans qui, à huit ans, tranchent du bel air, parlent chiffons avec autant d'aplomb que la Bertin, enfans jolis à croquer et *tout au parfait*. Aussi bien la tradition des enfans précoces ne se perdit jamais en France, et l'on sait le mot plaisant de Mlle de Rambouillet : « Or çà, grand'maman, parlons d'affaires d'État à présent que j'ai sept ans. » Le petit duc d'Angoulême reçoit le bailli de Suffren, un livre à la main : « Je lisais Plutarque et ses hommes illustres, vous ne pouviez arriver plus à propos. » Un évêque interroge Châteauneuf, âgé de neuf ans : « Dites-moi où est Dieu et je vous donnerai une orange. » — « Monseigneur, dites-moi où il n'est pas et je vous en donnerai deux. » Mme de Genlis s'improvise maîtresse d'école à huit ans, Mme de Staël compose des tragédies à douze, et, dans les pensionnats aristocratiques, où la danse était mise au même rang que l'histoire, où, néanmoins, grâce au service des obédiences, se formaient d'excellentes maîtresses de maison, ces demoiselles s'évertuent, dès l'âge le plus tendre, à griffonner leurs mémoires, parce que telle est la mode dans le monde.

Une autre vogue et qui se maintint fort longtemps, fut celle du parfilage, qui, vers 1770, détrôna les nœuds et le filet, comme ceux-ci avaient détrôné les pantins, les cheminées à la Popelinière, le découpage. Tirer de l'or des vieux galons, des épaulettes, quoi de plus amusant... et de plus inutile? Pas si inutile cependant, car on parvint à réaliser sur son parfilage des bénéfices de 100 louis par an. Plus d'un homme entrant dans un salon se voyait assailli par des ménades d'un nouveau genre, qui, le plus gracieusement du monde, enlevaient les broderies de son costume, et le duc d'Orléans leur donna une jolie leçon de discrétion en faisant ajuster à son habit des brandebourgs d'or faux qu'il laissa découdre sans mot dire et parfiler avec de l'or vrai. Mais les dames se lassèrent bientôt des galons et préférèrent parfiler avec des bobines d'or : filer de l'or sur du fil de soie, sans autre but que de procu-

rer à une femme le plaisir de le défaire, devint une source de fortune pour maint industriel; l'or qu'on tirait de là ne représentait pas même la moitié du prix d'achat. Ils finiront par leur faire mettre la Seine en bouteilles, murmurait un homme d'esprit devant les travaux que le gouvernement provisoire imaginait, en 1848, pour occuper les ouvriers! Quoi qu'il en soit, tous les présens, les paris de femme à femme furent en fils d'or, les dettes de jeu dans beaucoup de maisons se payaient avec cette marchandise, et les bobines prirent toutes les formes : meubles, cabriolets, cabarets garnis de tasses, basses-cours complètes avec poules et dindons, chiens, chats, perruques, écrans. Lauzun donne à la comtesse Amélie de Boufflers une fausse harpe en parfilage qui avait coûté plus de 1,000 francs; Mme du Deffand envoie à la maréchale de Luxembourg une chaise en parfilage avec accompagnement de couplets.

Le parfilage devint même un instrument de ridicule, un moyen de vengeance. L'abbé de Voisenon, « cette épluchure de grands vices, » ayant félicité Maupeou d'avoir rogné les ongles à la Chicane et enlevé son bandeau à Thémis, cet éloge semble une injure aux Choiseul, et très gravement l'Académie délibère s'il n'y a pas lieu de lui infliger un blâme public : « Messieurs, opina charitablement Duclos, pourquoi voulez-vous tourmenter ce pauvre infâme? » — A défaut de blâme, on le représente en girouette de parfilage, et le bruit court, à Paris, qu'on l'a mis sur un des pavillons de Chanteloup, vis-à-vis de Voltaire, coupable, lui aussi, d'avoir demandé une *couronne civique* pour le chancelier, ce *nouveau L'Hospital,* qui tout seul du dédale des lois a su retirer la couronne et l'a rapportée au palais de nos rois. Et vainement celui-ci se plaint-il à la marquise du Deffand d'avoir été calomnié, vainement proteste-t-il qu'il n'a vu en Maupeou que l'homme qui a frappé les assassins de Calas, La Barre, Sirven et Lally, vainement, pour attendrir les Choiseul, peint-il, dans des lettres charmantes, sa reconnaissance et son admiration, jamais il ne put rentrer en grâce : « J'ai fait prier M. de Voltaire, écrit la duchesse, le 10 janvier 1772, de traiter M. de Choiseul comme on traite Dieu en certains pays, où il est défendu d'en parler en bien ou en mal... » Et ailleurs : « Il vous mande qu'il est fidèle à ses passions, il devrait dire à ses faiblesses. Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motif et bas sans objet. Tout cela n'empêche pas qu'il soit le plus bel esprit de son siècle, qu'il ne faille admirer son talent, savoir par cœur ses ouvrages, s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale; il faut l'encenser et le mépriser : c'est le sort de presque tous les objets du culte. »

Mme de Beauvau avait l'habitude de donner en parfilage, à chaque

grande fête, la bête qui la symbolise : le bœuf et l'âne à Noël, l'agneau à Pâques, le pigeon à la Pentecôte. Elle avait envoyé pour cette dernière un Saint-Esprit en forme de pigeon de parfilage à la duchesse de Gramont. Aussitôt la verve de tous les aèdes du château de se ranimer et les couplets de retentir ; la palme resta à de l'Isle.

AIR : *C'est un enfant.*

Pour rendre aussi quelques hommages
A l'oiseau par vous célébré,
Je dirai que dans tous les âges
Il fut aux autres préféré.
Si c'est un modèle
D'amour ou de zèle,
Que l'on produit, qui cite-t-on?
C'est un pigeon, c'est un pigeon...

Quand Dieu le Père, en homme sage,
S'avise que, seul de son nom,
Du monde l'immense héritage
Ira dans quelque autre maison,
Par vieillesse extrême,
Ne pouvant lui-même,
Qui prend-il pour faire un garçon?
C'est un pigeon, c'est un pigeon...

Veuve du duc de Clermont d'Amboise, Marie-Charlotte de Rohan-Chabot épousa en secondes noces le prince de Beauvau, un de ces hommes rares qui conservent le privilège d'être distingués dans les actions les plus simples comme dans les plus importantes : union idéale, union délicieuse, en dépit de l'axiome de La Rochefoucauld, qui inspirait à leur fille la princesse de Poix cette réponse lorsqu'on lui recommanda de ne pas lire de romans : « Défendez-moi donc de voir mon père et ma mère. » Comme Mme de Luxembourg, comme Mme de Gramont, la princesse de Beauvau gouverna longtemps un des derniers grands salons aristocratiques du XVIIIe siècle. Conseillère de Choiseul, de Necker, tandis qu'ils étaient au pouvoir, amie fidèle dans la disgrâce, elle avait (1) l'es-

(1) « Ce sont tous ses sujets que ces gens-là, » dit Mme du Deffand, qui ne l'aime guère. « Elle me paraît un personnage du poème de Milton. Cependant son époux ressemble plus à Adam qu'elle ne ressemble à Ève ; ce n'est pas à Ève non plus que je la compare, c'est son éloquence que je trouve qui est du genre de... de celles des héros de ce poème. » Et après qu'on eut enlevé au prince le gouvernement du Languedoc, la marquise observe : « ... Elle est plus brillante que jamais. Elle me persuade que le courage des martyrs était moins une grâce de Dieu qu'une vertu de tempérament ; si elle était née de leur temps, elle aurait renversé tous les temples et leurs idoles... »

prit de principauté, s'intéressait vivement aux affaires de l'Académie et de l'État, poussée par cette ambition très noble de mettre les hommes capables à leur place, montrant d'ailleurs, ses contemporains l'attestent, plusieurs sortes d'esprit, celui de causer, celui d'observer les événemens, de n'exiger des individus que ce qu'ils peuvent fournir à la société; son attention était un éloge et son sourire un suffrage, l'entendre parler un véritable enchantement. Sa conversation, dit le duc de Lévis, avait de la vivacité sans emportement; toujours l'expression propre, point d'exagération, rien d'affecté. La délicatesse de son âme, la grâce de son sexe, servaient de passeport à une logique toute virile, et l'on ne savait, en se rangeant à son opinion, si on était séduit ou convaincu. — Dans les premiers temps de l'assemblée constituante, il lui arriva une aventure assez plaisante. Sans pousser le cri chevaleresque de Mme de Tessé : « Dussé-je y périr, la France aura une constitution, » la princesse voulait des réformes pour empêcher un bouleversement, estimant sans doute que le seul moyen d'éviter une révolution était de la faire en haut. Elle recevait donc et cherchait à grouper le tiers-état autour de Necker. Un soir, au moment où elle ouvrait sa boîte pour prendre du tabac (le tabac à priser était fort à la mode alors), le député Target s'avança et y puisa familièrement une prise. Peindre l'étonnement, l'indignation qu'une telle conduite inspira à Mme de Beauvau serait chose impossible. Louis XIV n'eût pas témoigné plus de surprise, si quelque Dangeau lui eût dit qu'un emploi pouvait sembler préférable à celui de lui faire assidûment sa cour. Comment en effet s'imaginer que les *Droits de l'homme* s'étendraient jusqu'à prendre du tabac dans la boîte de cette grande dame qui voyait en son mari « un prince auprès duquel les autres étaient peuple? » Et pour souligner sa déconvenue, quelqu'un remarqua malicieusement : « C'est un effet naturel de l'égalité. »

Épouse et veuve admirable, Mme de Beauvau survécut quatorze ans à cet époux, auquel, jusqu'au dernier soupir, elle voua un culte passionné, dont elle recueillait pieusement les lettres, les pensées, essayant de souffler au marquis de Saint-Lambert son enthousiasme, pour qu'il élevât au prince un monument digne de lui, Saint Lambert, l'*ami* de Mme d'Houdetot pendant quarante-huit ans, qui prétendait spirituellement qu'elle et lui avaient la vocation de la fidélité, mais qu'il y avait eu malentendu. Et celle-ci, par une superstition touchante, ne manquait jamais, avant de se coucher, de frapper trois fois le parquet de sa pantoufle, en disant à son cher mort qui restait vivant pour elle : *Bonsoir, mon ami!* Seulement, Mme d'Houdetot n'est qu'une jolie âme, elle résume toute sa morale dans cette formule : « Jouissez, c'est le bonheur; faites

jouir, c'est la vertu ; » elle croit avoir rempli tous ses devoirs en se dévouant à l'amour, et son mari ne semblait pas éloigné de penser comme elle, puisqu'il ne lui demandait que de ne point l'afficher. Mme de Beauvau est une grande âme, qui, hélas ! ne respire pas vers le ciel, mais tout éprise de stoïcisme, ne comprenant point l'amour sans le devoir, religieuse dans sa morale, sinon dans sa croyance. Et de toutes les preuves d'affection qu'elle reçut de son mari, celle qui l'émut le plus est ce mot qu'il lui dit, au commencement de la Terreur, lorsqu'il se crut menacé d'arrestation : « Ah! ne craignez pas que je vous éloigne, je vous appellerais! » Connaît-on rien de plus noblement touchant dans l'histoire des bons ménages?

De l'Isle ne se contente pas toujours de glisser des douceurs dans ses bouquets et madrigaux : les moutons ne lui suffisent pas, et il y mettait parfois ce petit loup qui manqua aux fables de Florian. Un petit loup qui griffait et mordait assez bien, comme on le vit par la *Prophétie Turgotine*, satire amère des plans du contrôleur-général Turgot, de ses coryphées, où, treize ans d'avance, les fureurs révolutionnaires étaient prédites avec un luxe de détails que seule dépasse la *Prophétie de Cazotte*. Seulement, cette dernière a pour auteur La Harpe, qui la composa après coup, en 1796, tandis que de l'Isle écrivait la sienne en 1776. Certes, maint esprit clairvoyant, Mme de Tencin, Voltaire, le marquis de Mirabeau, avaient pronostiqué la révolution, mais d'une manière générale, et sans la fantaisie originale, sans l'entrain ironique du capitaine-poète qui, devenu lui-même un de ces abus au nom desquels il protestait contre les abus possibles de la liberté et de la philosophie, craignait peut-être de voir tout ceci se terminer autrement que par des chansons. La *Prophétie Turgotine* eut un succès énorme, et devint pendant quelque temps le cri de guerre des courtisans contre Turgot.

Que le chevalier y confondît à plaisir la liberté et l'anarchie, les réformes et la révolution, les lois naturelles et les lois sociales, rien de plus évident; peu lui importait du reste, pourvu qu'il mît les rieurs de son côté et fît plaisir à ses patrons. Sans doute, à la façon de Galiani, il aimait le despotisme bien cru, bien vert, et comparait le budget à un compte de blanchisseuse, traitant le déficit du trésor public comme certains grands seigneurs traitaient le déficit de leur fortune. On sait la réponse de l'un d'eux au roi, qui lui demandait le chiffre de ses dettes : « Sire, je n'en sais rien, mais j'interrogerai mon intendant, et j'aurai l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté. » Prétendre au monopole de la critique contre le souverain, chercher aux effets des causes invraisemblables,

vaticiner des prédictions menaçantes et crier au déluge devant la moindre atteinte à d'injustes privilèges, en appeler de la logique de la raison à la logique des passions, livrer la ville aux incendiaires par haine du pompier qui veut la sauver en sacrifiant une partie des faubourgs, organiser la Fronde du dédain et du sarcasme, la guerre des petits papiers et des intrigues, telle est, telle fut trop souvent la tactique des oppositions de cour et de salon; tactique qui leur valut des succès éphémères suivis de désastres sans fin. Quelques jours après la retraite de Turgot, d'Alembert faisait son éloge et le félicitait d'avoir exécuté un grand abatis dans la *forêt des préjugés*. « C'est donc pour cela qu'il nous a donné tant de fagots! » interrompit la duchesse de Fleury. La réplique était charmante, mais comment oublier qu'en refusant la coupe du bon père de famille, on allait livrer la forêt tout entière à la hache des furieux qui la détruiraient jusque dans les racines?

II.

Rempli de son mérite,
Portant le nez au vent,
Choiseul parut ensuite,
Et, d'un air turbulent,
Dit sans aucun égard : changeons de cabane,
Je vais tout culbuter ici.
Je réforme le bœuf aussi,
Et je conserve l'âne.

Les noëls satiriques (1) étaient en grand honneur au siècle dernier : ils se composaient de couplets où, sur un air populaire, la crèche, la sainte famille, les trois mages, la cour et les ministres se trouvaient chansonnés avec plus ou moins d'esprit et de convenance. De l'Isle y excellait et le noël dont je viens de

(1) Sur le duc, la duchesse de Choiseul et leurs amis, voir : Gaston Maugras, *la duchesse de Choiseul et le patriarche de Ferney*, 1889; Calmann Lévy. — De Goncourt : *la Du Barry, Mme de Pompadour, la Femme au* XVIIIe *siècle*, 3 vol.; Charpentier. — *Correspondance de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul*, etc., publiée par le marquis de Sainte-Aulaire, 3 vol.; Calmann Lévy. — De Lescure : *Correspondance de Mme du Deffand*, 2 vol. in-8°; *les Femmes philosophes*, 1 vol. in-18. — *Souvenirs du baron de Gleichen*, 1 vol.; Techener, 1872. — Comte d'Haussonville : *le Salon de Mme Necker*. — Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi*, t. VII. — Sénac de Meilhan : *Caractères et Portraits*. — *Correspondance du chevalier de l'Isle avec le prince de Ligne, le comte de Riocour, passim*. — *Mémoires de Besenval*. — *Mémoires du duc de Choiseul*, publiés par Soulavie en 1790. — Dutens : *Mémoires d'un voyageur qui se repose*. — *Correspondance de Grimm*, 16 vol., édition Tourneux. — *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*. — *Mémoires secrets de la République des lettres*. — *Mémoires de Bouillé, de Bertrand de Moleville*, etc.

citer un passage commença à le faire connaître. Il l'écrivit en 1763, paraît-il, dans un château près de Cambrai, et eut une vive alerte lorsque, peu après, il l'entendit chanter par un officier de son régiment, debout sur une chaise, entouré de ses camarades : une telle pièce où il se moquait sans merci des puissans du jour, pouvait fort bien le mener à la Bastille. D'Allonville raconte que le duc de Choiseul fut tellement irrité des brocards dirigés contre sa sœur et lui, qu'il promit une récompense à celui qui dénoncerait l'auteur. A quelque temps de là, se présente un jeune officier, qui s'annonce comme le révélateur du secret. « Comment, s'écrie Choiseul, pouvez-vous être assez vil pour déshonorer ainsi l'uniforme que vous portez? » « — Je ne le déshonore point, réplique de l'Isle, car c'est moi-même que je viens dénoncer. » Étonné, le ministre se tait d'abord, puis tendant la main au jeune officier : « J'ai promis une récompense; si mon amitié vous en paraît une, acceptez-la, et accordez-moi la vôtre. » Et Choiseul fit là une excellente action : d'instinct, il suivit la politique d'Henri IV, qui achetait plus de villes qu'il n'en prenait, et pensait que le meilleur moyen de se défaire d'un ennemi est de s'en faire un ami. Que l'anecdote soit authentique ou travestie, toujours est-il que de l'Isle devint le protégé, l'hôte du duc, lui voua une fidélité à toute épreuve, mit son esprit et sa plume à son service.

De taille médiocre, laid de figure, avec des yeux pétillans de flamme, des manières nobles, hardies et hautaines, généreux jusqu'à la grandeur et d'une délicatesse raffinée dans le bienfait, maniant avec une sorte de sybaritisme cruel le persiflage contre les indifférens et les ennemis (on crut qu'il avait été un des modèles du *Méchant* de Gresset), mais ne connaissant ni la haine, ni la rancune, adoré des femmes et de ses intimes que séduisaient sa gaîté contagieuse et la fougue étourdissante de son esprit (hors de lui, dit Mme du Deffand, tout est sot, extravagant ou pédant), imprudent à force de fierté, toujours prêt à sacrifier sa position plutôt que le sentiment de son honneur, homme d'État par fragmens et passades, précis et vigoureux dans le détail, doué d'une rare facilité de travail, et par exemple écrivant à Rome les dépêches les plus secrètes sans faire de brouillon, sans garder de copies, pratiquant l'absolutisme ministériel (1) et, de son cabinet, dirigeant les travaux des généraux et des diplomates, secondé d'ailleurs par d'admirables sous-ordres et des amis dévoués; mais trop léger,

(1) « Je lui ai entendu, dit Gleichen, répondre à Mme de Choiseul, qui l'appelait un tyran : « Dites un tyran de coton. » Aussi, un moyen sûr d'obtenir de lui ce qu'on voulait était de l'irriter auparavant sur un autre objet; cette colère passée, le lion devenait un mouton. »

trop indiscret pour exécuter avec fermeté (1) un plan original et profond, incapable de dominer assez l'opinion, la favorite, le roi, pour s'élever jusqu'à la vraie gloire, le duc de Choiseul, connu d'abord sous le nom de comte de Stainville, réalise à merveille le type du personnage sympathique, si nécessaire aux peuples, aux romanciers, aux auteurs dramatiques, personnage que chaque époque marque de son empreinte particulière, dont elle fait une sorte de miroir où se reflètent, savamment embellis, ses qualités et ses défauts. Il avait commencé par jouer le rôle d'homme à bonnes fortunes, ce qui prouve, observe méchamment Duclos, que tout le monde peut y prétendre; mais Duclos oublie que la beauté des hommes, c'est leur esprit. Tant de galanterie, un goût si décidé pour le plaisir, le firent d'abord juger défavorablement. Ce n'est, pensait-on, qu'un petit-maître sans talent qui a un peu de phosphore dans l'esprit. Benoît XIV l'appelle un fou qui a bien de l'esprit (2). Il est vrai que ce fou lui donnait de la tablature et consternait la cour pontificale par ses hautaines excentricités : un jour, par exemple, ayant appris qu'on a donné au gouverneur de Rome la loge de l'ambassadeur de France, il arme ses gens et se rend au théâtre Alberti, après avoir annoncé qu'il jettera le gouverneur dans la salle s'il se présente. Le pape ayant chargé le cardinal Valenti de lui adresser une sévère mercuriale, Choiseul l'écoute nonchalamment, claque des doigts presque sous le nez de Son Éminence, et, du ton le plus dégagé : « Vous vous moquez de moi, monseigneur; voilà trop de bruit pour un petit prestolet quand il s'agit d'un ambassadeur de France. » Puis il pirouette sur ses talons et sort. Une autre fois il eut une discussion fort vive avec le pape lui-même, qu'il voulait empêcher de nommer Acquinto à la place de secrétaire d'état, devenue vacante. Dans un transport de colère, le saint-père se lève de son fauteuil, prend Choiseul par le bras, et, l'y poussant, s'écrie : « *Fa il papa*, fais le pape! » Et l'ambassadeur de répliquer : « Non, saint-père, remplissons chacun notre charge; continuez à faire le pape, et moi, je ferai l'ambassadeur. » Puis, pour tout concilier, il obtint la permission d'annoncer à Acquinto que c'était à sa demande qu'il était nommé. Poussé par le parti dévot, le dauphin avait en 1760 intrigué pour faire dis-

(1) « Il inventait des indiscrétions, ajoute Gleichen, pour donner le change, et se consolait d'un embarras par le plaisir de s'en tirer... Il était vraiment l'homme du moment pour jouir, faillir et réparer, vraiment ingénieux pour trouver des expédiens... »

(2) Il est encore de Benoît XIV, ce mot si curieux : « Est-il besoin d'autre preuve de l'existence d'une Providence que de voir prospérer le royaume de France sous Louis XV? »

gracier Choiseul, qui, dans une conversation avec ce prince, osa lui dire : « Monseigneur, j'aurai peut-être le malheur d'être un jour votre sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur (1). »

Lorsqu'il recherchait Mlle Crozat du Châtel, elle n'avait guère que des espérances de fortune, son bien se trouvant disputé par des parens. Choiseul ne veut pas attendre la décision du procès, qui, le lendemain même du mariage, est perdu. Loin de s'affliger, il console sa belle-mère, et, avec son beau-frère, le duc de Gontaut, appelle de la sentence rendue contre eux. Le duc de Gontaut était fort épris alors d'une Mme Rossignol, femme de l'intendant de Lyon ; il en parlait sans cesse à Choiseul et répétait continuellement : « Mon frère, croyez-vous que Mme Rossignol m'aime? » Le jour où l'on jugea leur procès en première instance, ils entendirent prononcer la sentence qui les ruinait ; tandis qu'on la lisait, Choiseul se pencha vers son beau-frère et lui dit à voix basse : « Mon frère, croyez-vous que Mme Rossignol vous aime? » Et tous deux de partir d'un fou rire qui sembla fort singulier au public et aux juges. Un arrêt de la grand'chambre rendit à Choiseul les biens de sa femme.

Il entre dans la faveur de Mme de Pompadour par un trait assez noir, il tombe devant une autre favorite. Poussé par sa sœur, l'altière duchesse de Gramont, qui le domine complètement, il déclare la guerre à la Du Barry, essaie d'empêcher sa présentation à la cour, ameute les parlemens, les philosophes, les salons, fait pleuvoir épigrammes, libelles, brocards de toute sorte (2). Dès que celle-ci se montrait, on fredonnait les couplets qui couraient les théâtres et les rues : on tournait en ridicule les très rares grandes dames qui consentaient à devenir ses *soupeuses* et ses *voyageuses*. La duchesse de Choiseul elle-même se prononça violemment contre la Du Barry, parce que, jalouse de l'influence de

(1) Quelques jours avant, entendant le dauphin parler des jésuites avec enthousiasme, il n'avait pu se retenir de l'admonester : « Ah! fi! monsieur, un dauphin! » On rapporta cette belle réponse de Louis XV à son fils, comme celui-ci affirmait que, si les jésuites lui conseillaient de renoncer au trône, il obéirait : « Et s'ils vous ordonnaient d'y monter? »

(2) Un jour, par exemple, on parlait de rage chez la Du Barry, et l'on citait le mercure comme le meilleur remède. « Je ne sais, demanda-t-elle, ce que c'est que le mercure ; je voudrais qu'on me le dît. » Cette ignorance, affectée ou réelle, fit sourire, on la raconta à Mme de Luxembourg, qui observa méchamment : « Ah! il est heureux qu'elle ait son innocence mercurielle. » Dans les salons et dans la rue, dans les pamphlets et les chansons, Maupeou n'était pas davantage épargné. On vendait publiquement des galons dits *galons à la chancelière*, parce qu'ils étaient faux et ne rougissaient pas; on dessinait le long des murs des potences avec un homme accroché, au-dessus cette inscription : *le chancelier*.

sa belle-sœur, elle ne voulait pas que son mari la crût moins ardente à servir ses desseins; et Walpole l'avertit finement un jour qu'elle semblait solliciter son approbation : « Je pense que tout cela est à merveille pour Mme de Gramont; mais vous, madame, vous n'avez pas les mêmes raisons d'être si scrupuleuse. » Vainement la favorite usa-t-elle de longanimité, vainement fit-elle dire au duc que, s'il voulait se rapprocher, elle ferait la moitié du chemin, que c'étaient les maîtresses qui chassaient les ministres et non les ministres qui renvoyaient les maîtresses; vainement Louis XV, qui détestait les nouveaux visages et croyait Choiseul indispensable, lui recommanda-t-il de se défier de ses entours et des donneurs d'avis : le duc, *poussé par ses femmes*, persistait à braver la favorite, se mettait à chaque instant sur le bord du précipice. A la vérité, il commençait à trouver que la *coquine* lui donnait bien de l'embarras, mais il gardait une si belle assurance et déployait une telle verve que Mme du Deffand, après un souper avec lui, écrit à Walpole : « Il sera comme Charles VII; on ne peut perdre un royaume plus gaîment. »

Trois hommes mènent la campagne contre lui : Richelieu, l'ami *à pendre et à dépendre;* d'Aiguillon, qui est du dernier bien avec la favorite, au *mieux mieux*, comme on disait alors; Maupeou, l'homme au visage vert, à *la biaurrade*, au caractère retors, énergique, sans scrupules, qui appelait Mme du Barry : ma cousine, et rêvait de faire *le coup de deux,* de détruire à la fois Choiseul et d'Aiguillon. Soufflée, guidée par eux, la comtesse ne cesse de peindre le duc comme l'âme d'un parlement ambitieux, usurpateur, capable de renouveler la tragédie de Charles Ier d'Angleterre; elle répète à *la France* (Louis XV) la leçon des oranges avec lesquelles elle fait sauter le cabinet : « Saute, Choiseul! Saute, Praslin! » Le mot est espiègle après le renvoi de son cuisinier qui avait quelque ressemblance avec le ministre : « Sire, j'ai renvoyé mon Choiseul! »

Aux petites causes les grands effets, affirme le proverbe. Les petites causes ne déterminent que les petits hommes, mais parfois elles sont suivies de grands effets, et le vulgaire les rattache les unes aux autres, parce qu'il ne regarde guère au-delà de l'heure présente.

Le 24 décembre 1770, Choiseul reçoit l'ordre de donner sa démission, de se retirer à Chanteloup; une autre lettre, également de la main du roi, lui apprenait que, sans Mme de Choiseul, il l'aurait frappé plus durement en l'exilant ailleurs : dernier hommage de Louis XV aux vertus d'une femme qui faisait un rempart à son mari jusque dans la disgrâce. Le duc supporta le coup avec une

sérénité merveilleuse ; il dormait, suivant son habitude, après son dîner, quand on lui apporta la lettre de cachet : il la lut, referma ses rideaux et se rendormit tranquillement. Mais le public prit fait et cause pour ceux qu'il regardait comme les victimes de la morale outragée, et leur départ ressembla au triomphe d'un césar rentrant à Rome après avoir conquis un nouveau royaume. L'enthousiasme se traduisit de mille manières : par des portraits et des médailles, par des tabatières où figuraient d'un côté le buste de Sully, de l'autre celui de l'exilé (ce qui donna lieu au joli mot prêté à Sophie Arnould) : « Tiens ! on a mis ensemble la recette et la dépense ! » Voltaire exprimait, dans une courageuse épître, des regrets presque universels. Et, comme pour marquer d'un trait caractéristique l'époque et le personnage, pour tempérer l'ardeur des haines en laissant une place à la courtoisie, Choiseul, quittant Versailles, aperçut la belle-sœur de la Du Barry à une fenêtre du palais, s'imagina reconnaître celle-ci, et salua en envoyant du bout des doigts un baiser. Sur quoi la favorite remarqua, avec un accent de regret : « S'il voulait seulement monter mon escalier, il ne partirait pas (1) ! » Peut-être le duc réfléchissait-il qu'il avait bien légèrement ouvert les hostilités et qu'il lui eût été facile de jouer le jeu qui avait si bien réussi avec Mme de Pompadour (2).

Le triomphe du départ se poursuit à Chanteloup, résidence magnifique située à six kilomètres d'Amboise, dont les châtelains font les honneurs avec le faste que connaissent déjà les habitués de leur hôtel de Paris (3). Le premier qui osa demander à Louis XV l'autorisation d'aller les voir, reçut cette réponse : « Je ne le permets ni ne le défends. » On l'interpréta comme une tolérance, la mode s'y mit, et Chanteloup devint le pèlerinage obligatoire des gens du bel air. Spectacle nouveau ! Versailles et Compiègne désertés, la faveur royale ne semblant plus le but suprême de la vie, cette

(1) Voir, dans Dutens, le récit d'une visite de Choiseul à la Du Barry en 1783. (*Mémoires d'un Voyageur qui se repose*, t. II.) Le vicomte de Ségur attribue au duc ce mot charmant, comme la comtesse lui rapportait un ordre de Louis XV, qui avait ajouté qu'il ne changerait jamais : « Oui, madame ; mais, en disant cela, le roi vous regardait. » D'autres en font honneur au duc de Nivernois.

(2) Dans une lettre au comte de Riocour, de l'Isle note cette piquante réflexion du comte de Broglie, à propos de ces départs et arrivées de ministres : « Pour si sage, pour si réservé, pour si vertueux que le roi puisse le choisir, dès qu'un d'eux est nommé, il part, il fait en route de bons projets ; il arrive à Versailles avec sa belle âme ; mais, à l'entrée du château, un petit diable se trouve là qui lui seringue dans le corps une âme de ministre, et le lendemain il ne vaut pas mieux que les autres. »

(3) « Tout le monde se prépare à vous aller voir ; Compiègne sera désert, c'est à Chanteloup que sera la cour. Chantilly, Villers-Cotterets n'auront que vos éclaboussures. » (Lettre de Mme du Deffand à Barthélemy.)

faveur royale dont la perte faisait mourir de douleur un courtisan au temps du grand roi! Quel sujet d'étonnement pour Louis XV, lorsque Chauvelin, son capitaine des gardes, sollicita la permission de se rendre à Chanteloup : « Mais il n'était pas de vos amis, observa le prince. — C'est à cause de cela, sire, répliqua fièrement Chauvelin! » L'attraction était telle, que le roi devint lui-même curieux d'apprendre ce qui se passait chez le duc et qu'il demandait souvent à ceux qui en revenaient : « Que dit-on à Chanteloup? » Et non-seulement amis, inconnus s'y précipitaient, mais on se réconciliait tout exprès pour faire ce voyage, et Mme de Luxembourg, brouillée naguère avec les Choiseul, était reçue avec tendresse, « parce que c'était pour eux un nouveau rayon de gloire, dit Walpole, et qu'ils en sont ivres. » Afin de laisser un souvenir durable de tant de marques d'affection, le duc fit élever une espèce d'obélisque chinois de sept étages, surnommé *la Pagode*, et graver sur des plaques de marbre, à l'intérieur, les noms de tous ses visiteurs : les mots *reconnaissance* et *amitié*, inscrits en caractères bizarres, couraient l'un après l'autre dans toute la partie circulaire de ce bâtiment, construit en pierres de taille, haut de cent vingt pieds, et qui ne coûta pas moins de 40,000 écus. « Il n'est donc pas possible de rendre cet homme-là malheureux! » s'écriait avec dépit la princesse de Marsan, l'Égérie du parti des dévots. Et en effet il n'est digne que d'envie et point de pitié.

Chasses à courre et à pied, promenades, parties de pêche et concerts sur l'eau, où le duc de Guines « joue de la flûte comme Blavet, » où sa fille, la duchesse de Castries, « touche de la harpe mieux que David, » comédies, musique, bibliothèques, collections superbes de gravures et de médailles, conversations charmantes, tournois poétiques, trictrac, dés, billards, volans, pharaon, biribi, loto, trou-madame, tout était combiné pour la joie et le bonheur des hôtes de céans. Pour amuser son mari, la duchesse apprend le clavecin et elle arrive à jouer la comédie en perfection : les principaux acteurs du théâtre de Chanteloup sont MM. d'Usson, de Mun, d'Ayen, d'Onésan, Mmes de Tessé, de Chauvelin, de Poix; en juillet 1773, ils donnent *les Fausses Infidélités, le Tartufe, l'Esprit de contradiction* de Dufresny, *le Médecin malgré lui, la Métromanie, l'Impromptu de campagne, l'Avare, la Mère jalouse, la Jeune Indienne;* et du coup voilà le *grand-papa* (Choiseul) réconcilié avec les troupes de province. Pas de règle, aucune trace de cette forte discipline que quelques femmes font prévaloir dans leurs salons; la règle, au sentiment de la duchesse, est une entrave, et le plaisir n'en veut point. Toujours contens de l'instant présent, hôtes et châtelains ne forment pas de projets pour

celui qui lui succède, car « les projets ne sont que le désir du mieux-être, fondé sur l'inquiétude du présent; » et ils passent chaque jour à faire et dire les mêmes choses, sans croire se répéter. Le temps les pousse, ils le lui rendent bien, et il les emporte si vite que l'abbé Barthélemy croit toujours être arrivé de la veille. Le duc, pendant une petite maladie, se fait lire des contes de fées, toute la société se met à cette lecture, qu'elle trouve aussi vraisemblable que l'histoire moderne; ensuite, c'est un cerf-volant qui fait son bonheur et Mme de Lauzun qui l'émerveille par son habileté à préparer les œufs brouillés. Un autre amusement consiste à écrire en particulier des vers en n'indiquant que la première lettre de chaque mot, suivie d'autant de points que le mot contient de lettres, et l'on donnait à deviner. Et quelle aimable compagnie! D'abord les *inamovibles :* Boufflers, de l'Isle, l'abbé Biliardi, le grand abbé. Puis les hôtes momentanés, les amis qui passent un mois, six semaines à Chanteloup : le prince de Bauffremont, le duc de Gontaut, Lauzun, Besenval, Voyer d'Argenson, les Beauvau, les Du Châtelet, le marquis de Castellane, le baron de Gleichen, Caraccioli (1), du Buc, Mmes de Luxembourg, d'Anville, de Coigny, de Brionne, de Fleury, d'Ossun, de Simiane, les archevêques d'Aix, de Toulouse, l'évêque d'Arras, cent autres encore. Rarement la duchesse a moins de quinze ou vingt personnes, elle sait que tout ce flux et ce reflux mondain charme son mari et se résigne à paraître la plus heureuse des femmes; mais tout bas, bien bas, elle confesse à Mme du Defland que ce tumulte délicieux la fatigue et parfois l'ennuie; son appartement est la grande rue de Chanteloup; obsédée du matin au soir, elle ne sait où fuir pour vaquer à ses affaires, ou à ses plaisirs en écrivant à ses amis, ou pour les voir s'il lui en reste dans la maison. Son âme use son corps, et la

(1) Comme l'abbé Galiani, le marquis de Caraccioli réunissait en sa personne toute la comédie italienne. Il a, prétendait-on, de l'esprit comme quatre, gesticule comme huit et fait du bruit comme vingt. Son caractère est franc, il a de la noblesse et de la bonté; il est savant, il est bouffon, conte de jolies histoires; il a des traits, du raisonnement, du galimatias, du comique, une tête fort logicienne, se montre fort enthousiaste de la musique italienne, des philosophes, grand admirateur de la princesse de Beauvau; bref, un mélange de toutes sortes de choses différentes, excepté des mauvaises; un orchestre nécessaire dans un salon, et, remarque l'abbé Barthélemy, un de ces hommes qui s'en vont toujours et ne viennent jamais. Quelqu'un le définit plaisamment : une cervelle de singe dans une tête de veau. C'est lui qui disait, avec une bonhomie malicieuse, que le duc d'Orléans, ne pouvant faire Mme de Montesson duchesse d'Orléans, s'était fait M. de Montesson. Avant d'être venu à Paris, observait-il encore, je me faisais de l'amour l'idée du monde la plus séduisante; je me le peignais comme un dieu charmant; je croyais vraiment lui voir des ailes d'azur, un carquois brillant, des flèches d'or. J'ai bien ouvert les yeux : j'ai vu que ce n'était qu'un vilain petit Savoyard qui courait le matin, laissant des billets de porte en porte.

marquise la compare à cette sainte qui prenait pour son compte les douleurs des personnes qui l'en priaient.

Le plus gai de tous, le plus amusant, c'est le duc de Choiseul, installé devant son métier à tapisserie, évoquant les souvenirs de son ministère de douze ans, passant au fil de l'épigramme les hommes et les choses, *le tripot de la cour* et le roi lui-même, qui « serait un si bon roi s'il n'avait tant de côtés d'un mauvais. » Comme les membres du parlement Maupeou servaient de cible aux plaisanteries de l'opposition, le duc raconte un jour la démarche imaginaire ou réelle d'un plaideur. Il désirait rendre son rapporteur favorable dans une contestation de limites, et lui tint cet éloquent discours : « Monsieur, si vous m'accordez un instant d'attention, je vais vous convaincre qu'il n'est pas possible que j'aie tort. Voici ma terre et mon château (il en trace le chemin avec des pièces d'or et figure le château par une pile de doubles louis); ceci est mon parc, et voici un grand chemin (aussitôt une longue traînée d'or) qui conduit à un moulin (le plaideur entasse une forte colonne); là est un bras de rivière (il en fait le Pactole); ici est la terre de mon voisin (nouvel amas du précieux métal). Vous voyez, à cette heure, combien je suis fondé dans mes prétentions; si vous le permettez, monsieur, je vous laisserai ce petit plan afin que vous y réfléchissiez plus à loisir. » On juge si l'anecdote servit de texte à d'ironiques commentaires.

Bien que chacun de ses amis crût Choiseul à la veille de rentrer au pouvoir, il semble avoir dit un long adieu à la politique, conduit lui-même, pour se distraire, une ferme de douze cents arpens, bâtit, défriche, achète et revend des troupeaux, trouve en lui tous les goûts qui peuvent remplacer les grandes occupations.

Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier.

Il creuse une pièce d'eau d'un demi-mille, d'où l'on voit sept allées à perte de vue, perçant la forêt d'Amboise adossée au jardin; il est enchanté de conduire ses hôtes aux étables, aux basses-cours, de faire avec eux le tour du propriétaire, un tour qui devait durer quelque temps, si l'on songe que quatre cents personnes environ vivaient, dans le château et les communs, de la paie du maître; que la table (1) absorbait trente moutons par mois, quatre

(1) Outre la table du duc, un chevalier de Saint-Louis, écuyer de la duchesse, tenait une seconde table, servie comme la sienne, pour recevoir les personnes d'un certain rang qui venaient pour affaires et qu'on n'admettait pas à la première; et il y

mille poulets par an, et que le seul article du pain montait à trois cents livres par jour. Toute la maison était habituée à un ton de politesse particulier, si bien que Cheverny entendit le gardien des porcs répondre, chapeau bas, à une question sur leur hygiène : « Monseigneur leur fait bien de l'honneur, ils se portent tous à merveille. » Chose admirable! Les serviteurs semblaient rivaliser de dévoûment avec les amis. Le duc, voulant diminuer un peu ses dépenses, annonça à son maître d'hôtel qu'il n'aurait plus besoin d'un homme dont le talent ne devait pas demeurer enfoui à la campagne. Et Lesueur de répliquer aussitôt : « Cependant, monsieur le duc, il vous faut au moins un marmiton, et je vous demande la préférence. » Ayant à remplacer le concierge du château, Mme de Choiseul propose cette place à un valet de chambre qu'elle désirait récompenser. « Je n'en veux point, dit vivement Champagne, je suis à vous depuis vingt-deux ans, et si mes services vous sont agréables, je ne vous demande que la permission de les continuer. — Mais, Champagne, vous serez également à moi, vous ne sortirez pas de la maison. — Non, madame, je ne puis m'y résoudre; j'entre quarante fois chez vous ou dans le salon chaque jour, j'y vois mes maîtres; quand je serai dans la conciergerie, à peine pourrai-je les apercevoir. — Mais on dit que cette place est meilleure que la vôtre; je ne suis pas en état de faire votre fortune, je ne puis pas même vous donner des gratifications comme je le désirerais. — Et qu'ai-je besoin de fortune! Est-ce que je vous demande quelque chose? Que j'aie une croûte de pain et votre service, je ne souhaite rien de plus. » Des larmes abondantes lui coupèrent la parole. La duchesse ayant raconté le trait, tout le monde félicita Champagne, qui répondit très simplement que c'était la seule occasion pour lui de témoigner son attachement à ses maîtres.

Parmi les fidèles de Chanteloup, figurent deux personnages originaux et peu connus, le baron de Gleichen et M. du Buc. Né en 1735, à Nemendorf, chambellan de la margrave de Bayreuth, Gleichen entra, grâce à la protection du duc, au service du roi de Danemark, fut ministre pendant trois ans en Espagne, en France de 1763 à 1770; on l'envoya ensuite à Naples, à Stuttgart, et après sa mise à la retraite, il se retira à Ratisbonne où il écrivit de piquans souvenirs (1) et mourut en 1807. C'était un homme d'esprit, mais fort

avait encore trois autres tables, sans compter les gens de livrée. Tel était le train des grandes maisons d'autrefois.

(1) Gleichen avait une chatte fort intelligente, toujours occupée à se mirer dans la glace, à s'en éloigner pour s'en rapprocher en courant, et surtout à gratter autour des cadres, comme pour satisfaire une curiosité. Un jour, il établit son miroir de toilette

silencieux, qui ne prenait la parole que lorsqu'il croyait avoir une pensée intéressante à exprimer : on disait qu'avec lui les interlocuteurs avaient l'air de servir seulement de remplissage. Après le dîner, écrit Barthélemy, il se place auprès de la grand'maman, où il ferme les yeux, la bouche, les oreilles, et reste impassible. Une autre fois l'abbé le définit plaisamment : une espèce d'aventurier qui va de pays en pays, débitant ses agrémens et son esprit, et quand il a gagné tous les cœurs dans une ville ou dans un château, il les laisse là et s'en va d'un autre côté. C'est le type de l'adorateur discret et dévoué. Les recherches hyperscientifiques, l'alchimie, le passionnaient : Saint-Germain, Cagliostro, Lavater, Saint-Martin, avec leurs systèmes et leurs incursions dans l'inconnu, exerçaient une vive attraction sur son intelligence. Assez mélancolique et porté à la tristesse, il écrivait à la duchesse, à l'abbé, des lettres qui leur semblaient des chapitres détachés des lamentations de Jérémie, ne se sentait vraiment heureux qu'en France, et aurait volontiers répondu comme Caraccioli, nommé vice-roi de Sicile et félicité par le roi : « Ah ! sire, la plus belle place du monde sera toujours pour moi la place Vendôme. » L'ennui de Copenhague lui paraissait plus terrible encore que l'ennui espagnol ou l'ennui napolitain : « Il est aussi épais que l'eau qu'on y boit et l'air qu'on y respire. » Et vainement Mme de Choiseul lui indique-t-elle sa recette contre l'ennui, contre la tristesse : se les cacher à soi-même, vainement observe-t-elle qu'il n'appartient qu'à Hercule seul de vaincre la chimère, que le ciel nous a donné les passions comme les ressorts de notre âme et non comme ses tyrans ; Gleichen était persuadé, non guéri. C'est que la mélancolie, l'ennui, sont plus que des défauts, des maladies organiques du caractère qui attaquent la volonté et l'empêchent de réagir contre elles ; maladies qui admettent des tempéramens, des palliatifs, auxquelles les medecins de l'âme administrent bien rarement des remèdes efficaces. Conseiller à un homme mélancolique de se voiler à lui-même sa tris-

au milieu de la chambre, afin de lui procurer le plaisir d'en faire le tour. Elle commença par s'assurer, en s'approchant et se reculant, qu'elle se trouvait devant une glace pareille aux autres. Elle passa derrière à plusieurs reprises, courant toujours plus fort ; mais, voyant qu'elle ne pouvait atteindre ce chat prompt à lui échapper, elle se plaça au bord du miroir, et, regardant alternativement d'un côté et de l'autre, elle s'assura que le chat ne pouvait être ni avoir été derrière le miroir ; ainsi, elle se persuada qu'il devait être dedans. Pour le constater, elle se dressa en allongeant ses deux pattes, afin de tâter l'épaisseur, et, sentant qu'elle ne suffirait pas à renfermer un chat, elle se retira tristement, convaincue qu'il s'agissait d'un phénomène au-dessus du cercle de ses idées ; et dorénavant elle ne regarda plus aucune glace. Plus sage que les hommes, qui ne mettent aucunes bornes à leurs recherches, Ermelinde parut à Gleichen avoir été le *Kant des chats*.

tesse, c'est proprement une pétition de principes, c'est résoudre la question par la question : et puis la mélancolie a ses bienfaits, sa grandeur et presque sa sainteté. Combien ne lui devons-nous pas de chefs-d'œuvre !

M. du Buc avait été premier commis à la marine : il avait un esprit subtil, tourné vers la métaphysique, que Mme de Choiseul, assez portée elle-même à disséquer ses idées, à remonter à la source des choses, appréciait infiniment. La marquise du Deffand lui reprochait de l'élever, même dans les matières les plus terrestres, au-dessus des nues, d'où elle mourait de peur de tomber, et où il lui semblait qu'on la tenait suspendue par les cheveux. « Oui, répondait la duchesse, il est quelquefois dans les nues, mais quand il descend sur la terre, il apporte des fruits du ciel, c'est-à-dire des vérités. — Mais, repartait la petite-fille (1), je lui trouve un peu de prestige; il éblouit plus qu'il n'éclaire. Ne prétend-il pas que l'esprit de Voltaire est un peu superficiel ? » Et la grand'maman d'approuver ce jugement, bien que Voltaire soit son auteur préféré, à cause de son goût et de son universalité. Quant à la lumière de son ami, ce n'est nullement du prestige, et la preuve, c'est que personne ne donne plus à penser que lui, et qu'il a souvent le mérite de dire des choses évidentes qui n'ont jamais été dites. D'ailleurs M. du Buc rendait justice à Voltaire. Il a presque toujours imité, remarque-t-il, mais avec quelle supériorité ! Il est comme le faux Amphitryon; quoique étranger, c'est toujours lui qui a l'air d'être le maître de la maison. Et ne serait-ce pas comme Jupiter, parce qu'il était Dieu chez lui ? — Un jour, étant tombé malade à Chanteloup, du Buc fit à son domestique une réponse qui enchanta les châtelains : ce serviteur, très dévoué à son maître, le pressait de se faire transporter chez lui, tandis qu'il en était encore temps. « Comment ! répondit celui-ci, bien loin de songer à m'en aller d'ici, je m'y ferais apporter si j'étais malade chez moi. » Il prétendait que le bonheur n'est autre chose que l'intérêt dans le calme et qu'un homme parfait est celui qui ressemble à tout le monde, et à qui personne ne ressemble (2). Après une lecture de l'abbé Delille, il lui adressa ce compliment : « Vous

(1) La mode est alors aux sobriquets. Ainsi, dans la société des Choiseul, on appelle la duchesse, *la grand'maman*, le prince de Beauffremont *l'Incomparable*, le prince de Beauvau *le Grammairien*, Mme de Gramont *la Dame de province*, Mme de Choiseul de Betz *la Petite Sainte*, M. de Choiseul-Gouffier *le Grec*, la princesse de Beauvau *la Dominante* ou *la Mère des Macchabées*, etc. La marquise décerne à Barthélemy le titre de *Sublime en fariboles;* celui-ci riposte par la distinction de *Sublime-Tonneau*, « qui vaudra bien celui de *Sublime-Porte*. »

(2) « La curiosité, pensait du Buc, est suicide de sa nature et l'amour n'est que curiosité. »

m'avez réconcilié avec la poésie et brouillé avec les poètes. » Il excellait aussi dans les portraits parlés, dans l'art de peindre les personnes en quelques traits incisifs, avec des observations qui du premier coup révélaient un moraliste ingénieux et profond. Et, malgré ses réserves, la marquise ne peut s'empêcher d'observer que si l'on écrivait exactement ses causeries, sans en omettre une syllabe, il faudrait intituler ce livre : *Buconiana*. Comment ne pas regretter que ces conversations, si fortes de choses, n'aient pas eu leur Tallemant des Réaux, qu'un homme que des juges compétens appelaient un des plus grands esprits de France, n'arrive à nous que par quelques bribes de lettres et une anecdote ? Comment ne pas déplorer la modestie de quelques-uns qui prive de précieux joyaux le trésor moral de l'humanité, l'intempérance de tant d'autres qui remplit les bibliothèques d'écrits insipides et si inutilement encombre la mémoire ?

III.

Auprès du duc de Choiseul, deux femmes, sa sœur, son épouse, qui ne s'aiment point, mais forment un pacte tacite pour le bonheur et la grandeur de celui auquel elles rapportent toutes leurs pensées. La première avait été présentée à la cour comme comtesse de Choiseul et chanoinesse de Remiremont ; son frère entreprit de la marier à un duc de Gramont, gouverneur de la Navarre et du Béarn, personnage déconsidéré « que la nature avait fait pour être perruquier, » mais possesseur d'une immense fortune et porteur d'un nom historique. Le mariage se fit, suivi trois mois après d'une séparation qui lui laissait le titre de duchesse avec de fort beaux revenus. Elle prit bientôt en main le département de la politique : grande, peu jolie (1), caractère hautain, impérieuse, activité infatigable, sans cesse tendue vers les affaires de l'état, un type de virago. D'ailleurs très agréable quand elle le voulait, douée d'une sorte d'éloquence naturelle, faite de facilité, de clarté et d'énergie; véhémente amie, ennemie rude et insolente ; « le public, dit Walpole, vénérait et négligeait l'épouse, en détestant la sœur et en se

(1) « Il y a bien loin de la grand'maman à Mme de Gramont, qui observe le régime le plus austère avec une constance qui ne se dément sur aucun point ; c'est qu'elle est absolument maîtresse de son âme, et que la grand'maman est la très humble esclave de la sienne ; elle a le courage des grandes choses et point des petites, et c'est ce qui me fait enrager. Les occasions de montrer le premier sont rares, celles du second arrivent tous les jours. Cela mérite cependant une distinction, et quand je dis qu'elle n'a pas le courage des petites choses, je ne parle que de ce qui est relatif à sa santé. Car je vois une infinité de petits sacrifices qu'elle fait souvent sans qu'on s'en aperçoive. » (Lettre de l'abbé Barthélemy à Mme du Deffand.)

courbant devant elle. » Son salon est un centre auquel tout aboutit pendant trente ans; on lui demande conseil et assistance, on sollicite son approbation : une intelligence rompue dans la pratique des affaires, une discrétion à toute épreuve, l'ardeur de son dévoûment lui conciliaient de nombreux partisans, peut-être aussi la politesse savante de son accueil; elle ne laissait entrer personne chez elle sans se lever, entamer une conversation debout et la terminer avant de se rasseoir. Sa forte nature ne faiblit nullement à l'heure décisive : arrêtée en avril 1794 avec la duchesse du Châtelet, elles comparurent ensemble devant le tribunal révolutionnaire. Mme de Gramont ne daigna point se défendre, mais elle tenta de sauver son amie. « Que vous me fassiez mourir, moi qui vous déteste, moi qui aurais voulu soulever contre vous l'Europe entière, rien de plus simple; mais on ne peut rien imputer à Mme du Châtelet, qui n'a jamais pris part aux affaires publiques et dont la vie entière n'a été marquée que par des actions de douceur et d'humanité. » Le tribunal ne fit point de distinction et les condamna toutes les deux. Lorsque des membres du comité de salut public vinrent dans sa prison lui offrir la vie si elle voulait révéler le secret de la retraite du jeune comte du Châtelet : « Jamais, répondit-elle, la délation est une vertu civique trop jeune pour moi. » Et elle marcha au supplice en traitant ses bourreaux comme des valets.

Mme de Choiseul est une des bonnes fortunes morales du XVIIIe siècles; elle pense comme Montesquieu, elle écrit aussi bien que Mme du Deffand, elle se conduit comme une sainte, quoiqu'elle n'ait d'autres croyances que celles que prescrit la vertu : fermeté d'âme, bon sens que rien ne saurait entamer, jugement pénétrant, fidélité inébranlable à ses amis, clairvoyance de moraliste pratique, talent de dire toujours la chose qui convient, tant de qualités, rehaussées de grâce et de modestie, inspirèrent des admirations passionnées, désarmèrent la critique et la haine. Cette duchesse, « si supérieure à toutes les duchesses de la terre, » sans cesse à l'affût des bonnes actions et connaissant mieux que personne leur gîte, cette femme sur laquelle les yeux, l'esprit et le cœur se reposent si doucement, a tout le charme des petites choses, tout le sublime des grandes, donne la sensation d'une de ces toiles de Rembrandt ou de Meissonier, d'un de ces sonnets de Ronsard ou d'un de ces opéras de Mozart dont on ne découvre pas d'abord toutes les beautés, mais qui, mieux étudiés, conquièrent la pensée par la perfection des détails, la suavité de l'inspiration, l'harmonie des lignes et des tons. Sa santé délicate est la seule ombre au tableau : l'abbé Barthélemy disait que, s'il était le maître, il lui ôterait la moitié

de ses vertus, augmenterait ses forces du double, qu'elle resterait toujours la plus honnête femme du monde et ne serait pas la plus frêle. Philosophe, habituée de bonne heure à méditer et réfléchir, elle rencontre des maximes d'une beauté toute stoïque, qui jaillissent en quelque façon de son âme comme l'eau de la source. « Croyez, écrit-elle, que l'honneur est libre par tout pays et que, par tout pays, il suffit au bonheur. » D'ailleurs, en fait de bonheur, elle estime qu'il ne faut pas rechercher le *pourquoi* ni regarder *au comment ;* ce n'est que du mal qu'il faut rechercher les causes et les moyens pour arracher l'épine qui nous blesse ; et, quand on le veut bien, il est rare de ne le point pouvoir. Elle le dit, parce qu'elle le croit, peut-être parce qu'elle le sait. « Loin d'inculper l'humanité, bénissons la nature qui a donné au temps la cure des plaies du cœur. Le courage et la sagesse triomphent des autres maux. La plupart ne doivent leur existence qu'à la faiblesse ou à la folie. Il est juste de porter les chaînes que l'on s'est forgées. Il n'est pas si difficile d'être heureux, et cette idée du moins est consolante si elle n'est pas neuve... »

Elle fit elle-même son éducation, et ce qu'elle apprit, elle ne le dut ni aux préceptes ni aux livres, mais, selon sa propre expression, à quelques disgrâces. Sa mère se contenta de lui inculquer cette maxime vraiment trop sommaire : « Ma fille, n'ayez pas de goûts. » Du moins ne lui donna-t-elle pas les erreurs des autres. Mlle Crozat du Châtel n'eut pas de goûts, mais elle eut une passion qui dura toute sa vie : elle adora son mari. Mmes de Beauvau, de Maurepas, de Mirepoix, Necker, bien d'autres aiment leurs maris, mais elles en sont aimées, uniquement aimées : le duc de Choiseul respecte, admire sa femme, mais il se montre infidèle, publiquement infidèle, elle le sait, elle en souffre, et non-seulement elle se tait et pardonne, mais elle ne cesse de le proclamer le meilleur des hommes et le plus rare de son siècle, d'affirmer qu'il sera bien plus grand dans l'histoire qu'il ne paraît maintenant, de ramener à lui ceux qu'aliénaient sa légèreté et l'arrogance de sa sœur. Et, quinze ans après son mariage, à peine ose-t-elle espérer qu'il commence à n'être plus honteux d'elle, « car c'est un grand point de ne plus blesser l'amour-propre des gens dont on veut être aimé. » Et sous sa plume naissent à chaque instant les expressions les plus charmantes qui peignent le désir de redevenir jeune et jolie, de plaire à l'inconstant époux. « Il est fâcheux qu'elle soit un ange, j'aimerais mieux qu'elle fût une femme, mais elle n'a que des vertus, pas un défaut. » Quel hommage de la part de cette Mme du Deffand, que l'humeur et l'ennui entraînent sans cesse à critiquer ses meilleurs amis, qui, dans cette correspondance avec Walpole

où elle les immole à ses pieds, n'excepte de l'holocauste qu'une seule personne : la duchesse de Choiseul, et ne lui adresse d'autre reproche que de *savoir* qu'elle l'aime, mais de ne le point *sentir* !

Tous d'ailleurs se confondent dans un concert d'admiration et d'éloges. Je ne parle pas de Voltaire, passé maître dans l'art du marivaudage épistolaire, charmé d'obtenir protection pour lui-même et les horlogers genevois qu'il a installés à Ferney ; à l'en croire, il fête son nom tous les jours de l'année, et les neiges des Alpes, du mont Jura se fondent quand on parle d'elle. Ce gongorisme laisse un peu froid, cet encens prodigué à tant d'autres, avant et après, semble éventé. Je préfère ce portrait tout parfumé de vérité émue : « Mme de Choiseul, dit l'abbé Barthélemy, à peine âgée de dix-huit ans, jouissait de cette profonde vénération qu'on n'accorde communément qu'à un long exercice de vertus. Tout en elle inspirait de l'intérêt : son âge, sa figure, la délicatesse de sa santé, la vivacité qui animait ses paroles et ses actions, le désir de plaire qu'il lui était facile de satisfaire, et dont elle rapportait le succès à un époux, « digne objet » de sa tendresse et de son culte, cette extrême sensibilité qui la rendait malheureuse du bonheur ou du malheur des autres ; enfin cette pureté d'âme qui ne lui permettait pas de soupçonner le mal. On était en même temps surpris de voir tant de lumières avec tant de simplicité. Elle réfléchissait dans un âge où l'on commence à peine à penser... »

Une conquête plus difficile fut celle d'Horace Walpole, ce *gentleman* original et peu enthousiaste, l'homme de fer, l'homme de neige, comme l'appelle la marquise, dont, par souci du *cant*, par crainte du ridicule, il rabroue sévèrement les emportemens d'amitié, l'écrivain fantaisiste, épris du bizarre en littérature et en art, qui léguait Strawberry-Hill à Mrs Damer pour *l'habiter*, avec la clause de laisser à la place où elles se trouveraient à sa mort toutes les curiosités de son musée, qui d'ailleurs aimait le français comme la langue servant d'expression à tous les riens de la politesse européenne, comme la langue de la raillerie, de l'anecdote, des mémoires et du style épistolaire. « Elle est, écrit-il (1), le type le plus accompli de son sexe... elle a plus de bon sens et

(1) C'est après un coup de boutoir de Walpole que la marquise lui adresse cette admirable lettre : « Je pensais l'autre jour que j'étais un jardin dont vous étiez le jardinier ; que, voyant l'hiver arriver, vous aviez arraché toutes les fleurs que vous jugiez n'être pas de saison, quoiqu'il y en eût encore qui n'étaient pas entièrement fanées, comme de petites violettes, de petites marguerites, et que vous n'aviez laissé qu'une certaine fleur qui n'a ni odeur ni couleur, qu'on nomme immortelle, parce qu'elle ne se fane jamais !... C'est l'emblème de mon cœur. » (Voir les *Œuvres* et la *Correspondance de Walpole*. — Rémusat : *l'Angleterre au* XVIIIe *siècle*. — Macaulay : *Œuvres diverses*.)

plus de vertu que presque aucune créature humaine... C'est un petit modèle en cire, à qui l'on n'a pas permis pendant quelque temps de parler, l'en jugeant incapable, et qui a de la timidité et de la modestie. La cour ne l'a pas guérie de cette modestie; sa timidité est rachetée par le plus séduisant son de voix, que font oublier le tour le plus élégant et l'exquise propriété de l'expression... Vous la prendriez pour la reine d'une allégorie qu'on craint de voir finir... Oh! c'est bien la plus gentille, la plus aimable et la plus honnête petite créature qui soit jamais sortie d'un œuf de fée! »

Cette stoïque au cœur chaud, à l'imagination vive, qui, avec sa raison, regarde le bonheur, le malheur, le hasard comme des mots vides de sens, qui, dès 1772, se croit désabusée de craindre, de désirer, de regretter, et se contente de jouir, d'oublier; cette grand'maman de trente ans devient professeur de sérénité, donne à sa petite-fille septuagénaire les conseils les plus justes contre la maladie morale qui l'étreint. A Paris, on se voyait presque tous les jours, mais pendant l'exil de Chanteloup, il fallait que les lettres fussent la consolation de l'absence (1). Nous voilà donc dans les lettres! gémissait-on. Poussée par une sorte de curiosité désespérée, la pauvre marquise a beau errer d'engouement en engouement : ses passades d'amitié ne la préservent point des vapeurs, de la défiance, parce qu'avec des airs de sécheresse, elle a une âme ardente, parce qu'elle arrive bien à occuper, non à remplir sa vie, et souffre de ce pénible supplice : la privation du sentiment avec la douleur de ne pouvoir s'en passer, le besoin de la société et le dégoût des soucis qu'il faut prendre pour s'en procurer. De quoi sert-il à l'aveugle clairvoyante d'avoir tiré le gros lot en fait d'esprit, quand elle constate avec une amertume toujours croissante que l'instinct implacable du ridicule n'empêche point de commettre des sottises en conduite, que les

(1) « La gaîté, même la plus soutenue, ne me paraît qu'un accident; le bonheur est le fruit de la raison : c'est un état tranquille, permanent, qui n'a ni transport, ni éclats. Peut-être est-ce le soleil de l'âme, la mort, le néant. Je n'en sais rien, mais je sais que tout cela n'est pas triste, quoiqu'on y attache des idées lugubres. Je connais cependant deux personnes parfaitement heureuses, et dont le bonheur est différent de celui-là et différent entre eux : c'est M. de Choiseul et Mme de Gramont. Celui-ci est heureux par le passé, par le présent et par son caractère; celle-là est heureuse par l'oubli du passé, par l'imprévision de l'avenir, par la jouissance de tous les momens, qui sont tous également bons pour elle. Vous dites que vous ne connaissez que deux personnes dans le monde qui soient parfaitement gaies et contentes, Mme de Caraman et Mme de Beauvau. Je crois que la première est contente parce qu'elle est environnée d'objets de satisfaction que sa raison approuve et sur lesquels son sentiment se repose. Pour l'autre, je crois qu'elle n'est que gaie, et sa gaîté tient moins à la nature plaisante dont les objets se peignent à son imagination qu'au prodigieux mouvement de son âme. » (Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 5 septembre 1772.)

intervalles du plaisir font l'ennui, quand elle en arrive à *croire* qu'elle sera bien aise de revoir son ami Crawfurd : elle devrait en être sûre, mais elle n'est sûre de rien, pas plus de ses propres sentimens que de ceux des autres, et elle passe de la plus légère inquiétude à juger tout perdu. Aussi se plaint-elle que tous ses défauts soient contre elle, et même ses bonnes qualités, et ne sait-elle aucun gré à la nature d'avoir ajouté à l'instinct de la vie le fond de la boîte de Pandore : l'espérance. Peut-être aussi déplorait-elle *sa métaphysique à quatre deniers* qui lui faisait voir dans l'estomac le siège de l'âme, dans le néant notre premier père, et ce scepticisme aigu avec lequel elle regardait les hommes comme une fausse monnaie qui permet d'acheter de l'agrément et de la distraction, qui lui inspirait ce cri de surprise à la vue de son fidèle secrétaire Wiart pleurant silencieusement à son lit de mort : « Vous m'aimez donc? » Rien de plus curieux que l'étude de cette grande désheurée, dont l'activité brûlante ne sait comment se satisfaire, de cette philosophe qui hait le jargon métaphysique et sentimental de l'époque, qui tournait dans le vide de la libre-pensée comme un écureuil dans sa cage, mais un écureuil qui aurait conscience de son inutile labeur. Elle a une liaison prolongée avec le président Hénault, sans nourrir aucune illusion à son sujet : *amant insuffisant, ami à peine supportable*, qui ne lui apporte *que la rinçure de son verre*, ne fait que *penser ce qu'il s'imagine sentir*, et lui est, en somme, un *mal nécessaire*. Au moins a-t-il l'*absence délicieuse*, et, après tout, s'ennuie-t-elle moins avec lui qu'avec les autres. Mais, pour achever de peindre son président, ne voilà-t-il pas qu'en mourant il se met à parler de Mme de Castelmoron, à expliquer pendant une demi-heure pourquoi il l'a bien mieux aimée que la marquise, qui écoute ce monologue étrange? Plus tard elle veut vivre pour l'amitié : vains efforts. Elle a été mordue par La Rochefoucauld, et elle a de continuelles rechutes : « Ceux qu'on nomme amis, écrit-elle à un ami, sont ceux par qui on n'a pas à craindre d'être assassiné, mais qui laisseraient faire les assassins. » Elle voudrait n'être plus au monde et en même temps jouir du plaisir de n'y plus être. Déjà vieille, elle s'éprend pour Walpole d'une de ces passions cérébrales que les femmes du XVIIIe siècle ne sont pas les seules à ressentir. Combien de déceptions, hélas! que de mortifications lui inflige le *tuteur* gourmé! Que de tristesse contenue, d'ironie douloureuse dans cette réflexion de *la petite :* « Soyons amis, mais amis sans amitié! » Bref, son esprit jusqu'au bout semble en perpétuel conflit avec son cœur, son cœur avec son caractère, et chacun d'eux a sa logique particulière à laquelle il ne demeure pas

toujours fidèle : de là, chez elle comme chez beaucoup de personnes, ces désaccords douloureusement compliqués, ces actes inattendus et ce chaos de sentimens qui déconcertent l'observateur le plus attentif.

La duchesse de Choiseul avait le secret de cette nature singulière : médecin habile, elle sondait avec prudence la plaie et indiquait fortement le remède, profitant des aveux de la malade, l'encourageant dans ses velléités de gaîté : « Savez-vous pourquoi vous vous ennuyez tant, ma chère enfant? C'est justement par la peine que vous prenez d'*éviter*, de *prévoir*, de *combattre* l'ennui; vivez au jour la journée, prenez le temps comme il vient, profitez de tous les instans, et avec cela vous verrez que vous ne vous ennuierez pas. Si les circonstances vous sont contraires, cédez au torrent et ne prétendez pas y résister; si l'on oppose une digue trop faible en raison du volume d'eau qu'elle doit contenir, elle sera brisée; mais ouvrez la digue, l'eau s'écoulera et la digue ne sera seulement pas endommagée; croyez-moi, le mal qu'on se résout à supporter est bientôt passé et il n'en reste rien après lui; surtout évitez le malheur toujours dupe et superflu de la crainte. Celui-là n'est pas dans la nature des choses, il n'est que dans la nôtre, et nous doublons le mal par l'action rétrospective que nous lui donnons en le craignant... Ah! mon Dieu! je pense bien comme vous sur l'humeur; c'est un défaut qui équivaut à tous les vices; il rend injuste, parce qu'on ne peut se justifier de ses propres torts que par son injustice; il rend haineux parce que l'on hait ceux à qui l'on a fait injustice; il rend vindicatif, parce que le propre de la haine est la vengeance! Il donne de la férocité au caractère le plus doux, de la dureté au cœur le plus sensible; il rend inconséquent parce qu'il rend léger; il donne l'apparence de la fausseté parce qu'il rend inconséquent... Vous me parlez de votre tristesse avec la plus grande gaîté et de votre ennui de la façon la plus amusante du monde. Vous faites donc aussi du courage, ma chère enfant? C'est ce qu'on a de mieux à faire quand on n'en a pas. Entre en faire et en avoir, il y a loin; mais c'est pourtant à force d'en faire qu'on en acquiert. Oh! combien j'en ai fait dans ma vie!... Soupez peu, ouvrez vos fenêtres, promenez-vous en carrosse et appréciez les choses et les gens. Avec cela vous aimerez peu, mais vous haïrez peu aussi. Vous n'aurez pas de grandes jouissances, mais vous n'aurez pas non plus de grands mécomptes... » Ailleurs elle lui conseille la lecture qui fait supporter l'ignorance et la vie; la vie, parce que la connaissance des maux des siècles passés nous apprend à supporter ceux du nôtre; l'ignorance, parce que l'histoire ne nous montre que ce que nous avons sous les yeux. Elle

affirmait aussi qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde et que cette découverte guérit de la curiosité pour l'avenir. La petite-fille admirait, sans pouvoir l'imiter, cette grand'maman plus heureuse par ses vertus que les autres ne le sont en satisfaisant leurs passions. Et c'est de bonne foi qu'elle remplissait ses lettres de complimens à l'aimable prédicateur : « Si vous avez perdu le pouvoir sur la fortune, vous l'avez acquis sur les esprits... Je connais votre cœur, il n'y en aura pas un autre qui lui ressemble, il n'y aura jamais de vous une bonne copie... Vous êtes pour moi ce que le Verbe était pour le père Malebranche, il voyait tout en lui... Vous écrirez beaucoup, et ce que vous aurez écrit la veille vous tiendra lieu de compagnie le lendemain... »

On a vu comment la duchesse traita Voltaire après ce qu'elle considérait comme une insigne trahison : bien avant la rupture, elle juge avec un sévère souci de la morale son attitude envers Catherine II, la bassesse de ses flagorneries, qui vont jusqu'à traiter de *bagatelle* l'assassinat d'un mari. Cette lettre sur la tsarine est digne d'un homme d'État par l'élévation de la pensée, d'un philosophe chrétien par la pureté des principes. Et quelle pénétrante appréciation sur Rousseau, que tant de gens portaient aux nues, dont elle démasque hardiment les tartuferies sibyllines, les paradoxes à grand orchestre (1), et cette piperie d'égoïsme transcendant qui aime l'humanité en gros pour se dispenser d'aimer

(1) Mme de Choiseul signale avec force le déclin du bon goût dans la langue et l'invasion d'un enthousiasme tapageur qu'elle estimait fatal aux véritables traditions : « Vous me demandez si je connais le mot énergie. Assurément, je le connais, et je peux même fixer l'époque de sa naissance. C'est depuis qu'on a des convulsions en entendant la musique. L'enthousiasme, ma chère petite-fille, est partout substitué au bon goût, ou plutôt au simple goût; on n'exprime que depuis qu'on ne sent plus. La langue est comme l'histoire au passé : nous avions autrefois de grands hommes qui avaient des admirateurs et point d'enthousiastes; aujourd'hui, nous n'avons ni grandes choses ni grands hommes, mais nous avons de l'enthousiasme et nous parlons d'énergie. Ce mot n'était peut-être pas connu du temps des Romains, et les Spartiates, qui répondaient à Philippe si *énergiquement*, ne savaient peut-être pas qu'ils étaient *énergiques*. Il n'y a que vous qui ayez conservé le dépôt de la vérité et du bon goût. Je crois la lettre de l'abbé fort digne de passer les mers; mais je la défie d'être plus jolie que votre mot sur l'inondation de vers en l'honneur de Voltaire : *Il subit le sort commun, il sert de pâture aux vers.* » — (Septembre 1779.) On voit que la grand'maman n'est pas en reste d'éloges avec la petite-fille, et, chose assez rare, les éloges semblent mérités de part et d'autre. Un jour, le *grand abbé*, faisant allusion à la vie uniformément heureuse qu'on mène à Chanteloup, s'excusait plaisamment de n'avoir que des *balivernes* à mander au *Sublime-Tonneau* du couvent de Saint-Joseph : « Si quelqu'un était chargé de faire l'histoire du bonheur du ciel, il serait, je crois, bien embarrassé, tandis que l'histoire de l'enfer serait pleine de passion et de mouvement; et voila ce qui fait que nous n'avons jamais rien à vous dire et vous toujours à nous raconter. »

personne en détail. « Je serais bien étonnée si l'on me prouvait qu'un homme toujours subjugué par sa vanité, qui s'est fait singulier pour se rendre célèbre, qui s'est toujours refusé au doux plaisir de la reconnaissance pour se soustraire à la plus légère obligation ; qui a prêché toutes les nations, leur criant : « Écoutez, je suis l'oracle de la vérité, mes manières bizarres ne sont que la marque de ma simplicité, dont la candeur de mon front est le symbole ; je suis le fabricateur des vertus, l'essence de toute justice... » et de là, portant le trouble dans les sociétés, a fini par lever l'étendard de la révolte dans son propre pays, a soufflé le feu de la discorde entre ses concitoyens, les a armés les uns contre les autres en répandant des écrits séditieux dans le peuple ; je serais bien étonné, dis-je, que cet homme fût un honnête homme ! Rousseau est peut-être un des auteurs qui ont eu le plus d'esprit, qui a écrit avec le plus de chaleur, dont l'éloquence est la plus séduisante ;.. il nous a prêché une bonne morale que nous connaissions, du reste, parce qu'il n'y en a qu'une seule ; mais il en a tiré des conséquences suspectes et dangereuses, ou nous a mis dans le cas de les tirer par la façon dont il les a présentées. Méfions-nous toujours de la métaphysique appliquée aux choses simples. Heureusement pour nous, rien n'est si simple que la morale, et ce qu'il y a de plus vrai en ce genre est ce qu'il y a de plus près de nous : *ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît*... Il n'est pas besoin de belles dissertations sur le *bien* et le *mal moral*, l'*origine des passions*, les *préjugés*, les *mœurs*, etc., et tant d'autres galimatias dont ces messieurs remplissent les journaux, les boutiques et nos bibliothèques, pour nous apprendre ce que c'est que la vertu... Je me suis toujours méfiée de ce Rousseau, avec ses systèmes singuliers, son accoutrement extraordinaire et sa chaire d'éloquence portée sur le toit des maisons... Il m'a toujours paru *un charlatan de vertu*. »

Un charlatan de vertu ! Et la marquise, qui aimait la sincérité avant tout, partage l'opinion de son amie ; elle ne peut supporter cet engouement outré qui ne permet à Jean-Jacques de parler qu'avec des *convulsions*, et elle déclare tout net qu'elle aimerait mieux s'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié. Ces deux femmes n'ont point l'habitude d'aller demander au voisin ce qu'il faut penser, elles sont philosophes jusqu'au point de ne pas se soucier de le paraître, et vont chercher dans leur propre esprit la règle de leurs jugemens. Mais de plus que l'autre, Mme de Choiseul a rencontré en elle-même la pudeur de la vertu, le goût du devoir, l'art du bonheur. Dans une lettre à la marquise, se trouvant amenée à parler de sa nièce, cette douce et infor-

tunée duchesse de Lauzun, elle lui consacre une page où elle aurait pu se reconnaître elle-même, où se dessine le portrait de la femme idéale, celle que tous les hommes voudraient obtenir, dont ils oublient trop souvent de se rendre dignes. Je n'y ajouterais qu'un seul mot : religion; avec elle, on supplée à bien des lacunes; sans elle, il semble que cette femme si parfaite, qui s'en tient paisiblement à la profession de foi du vicaire savoyard (1), soit, en quelque sorte, établie à trop grands frais pour que Dieu puisse en tirer de nombreux exemplaires : elle paraît une anomalie, un prodige qui défie presque la raison humaine, car le respect de soi-même ne sera jamais que la religion d'une imperceptible élite, une religion nue, sans prêtres, sans autels ni symboles, dont les adeptes marchent entre deux écueils : le désespoir et le mirage décevant du plaisir.

« Soyez sûre, écrivait Mme de Choiseul, qu'il n'y a pas une jeune personne plus aimable, mieux élevée, plus intéressante et plus charmante en tout que l'est ma nièce; c'est un naturel parfait, orné de toute la culture qui lui est propre, mais sans aucune manière. Je conviens que la nature agreste a son piquant, mais elle a aussi son âpreté; je hais la manière; je dirais à Zaïre : *l'art n'est point fait pour toi;* mais je ne voudrais pas que ma fille eût le ton de Colette pervertie, comme dit M. de Voyer, par la société. Je veux que, sans sortir de son naturel, on se prête aux formes que cette société a consacrées. Je ne veux pas qu'on soit scandaleuse pour être philosophe, pincée pour être vertueuse, romanesque pour être sublime, grossière pour être franche, triviale pour être naturelle, et Mme de Lauzun n'est rien de tout cela; je veux surtout que l'âge, la figure, le maintien, l'esprit, le caractère, soient assortis, et Mme de Lauzun est un modèle de ce parfait assortiment : je veux que, si on a un esprit plus avancé que son âge et un caractère plus décidé, on propose cependant ses opinions avec la modestie du doute, quitte à rester intérieurement de son avis; que si on a une âme plus forte que celle qu'on reconnaît communément aux femmes, je veux qu'à quelque âge que ce soit, on ne la manifeste qu'avec la timidité et la mesure qui peuvent en faire pardonner la supériorité. »

La mort de Louis XV (10 mai 1774), la chute de d'Aiguillon, Maupeou, Terray, ramenèrent Choiseul à Paris. Il y fut reçu comme Notre-Seigneur à Jérusalem, dit Mme Cramer; on montait sur les

(1) « J'ai toujours remarqué, dit-elle, qu'on avait mal fait de faire parler Dieu ou de le faire apparaître. Agit-il? c'est le grand Être. Paraît-il? il n'est plus qu'un homme. Parle-t-il? Ce n'est qu'un sot. »

toits pour le voir passer. Les poètes célébrèrent à l'envi ce retour, les salons fêtèrent le duc et la duchesse; et Voltaire de se désoler plus que jamais de l'*injustice* de celui qui devait « régner bientôt dans Versailles » et avec lequel, malgré ses quatre-vingts ans, il était, « comme un amant de dix-huit ans, quitté par sa maîtresse. » Chacun s'imaginait, en effet, que Louis XVI réparerait les torts de Louis XV, et Marie-Antoinette travaillait en faveur de l'ancien ministre. Celui-ci ne changea rien au train de son existence : table ouverte, concerts où brillaient les meilleurs musiciens, salon fréquenté par les magistrats, les littérateurs, les grands financiers et les gens de cour, tout fit de lui le maître de l'opinion. Cependant il ne fut pas rappelé aux affaires. Le roi aimait l'ordre, l'économie, et on lui avait entendu dire : « Tout ce qui est Choiseul est mangeur. » Maurepas ne manqua point de le représenter comme un dissipateur des deniers de l'État, il dressa un tableau des grâces accordées à toutes les maisons qui portaient le nom de Choiseul, et convainquit Louis XVI qu'aucune autre famille ne coûtait autant à la France. On alla jusqu'à dire que Marie-Antoinette était fille du duc et on calculait les mois et les jours de grossesse de Marie-Thérèse. Peut-être aussi le roi avait-il l'esprit obsédé par les calomnies répandues au moment de la mort du dauphin et de la dauphine : les ennemis du duc osèrent insinuer qu'il les avait fait empoisonner. La chute de Necker, en 1781, dut anéantir ses dernières espérances. « Je suis profondément triste, parce que je deviens désintéressée, » écrit la duchesse, qui, sans doute, pensait qu'après la mort de Maurepas son mari pourrait lui succéder en s'appuyant sur le contrôleur-général.

Choiseul mourut assez subitement en 1785. Il demeura jusqu'au bout fidèle à son caractère, à son courage, à l'imprévoyance un peu égoïste de sa prodigalité. « Jusqu'à son dernier moment, il avait l'air de donner des audiences; il fit une fin superbe. » Dans son testament, il comblait de bienfaits tous ceux qui l'avaient servi. La duchesse garantit toutes ses libéralités, s'engagea à payer toutes ses dettes, qui montaient à 6 millions, malgré les 800,000 livres de rentes qu'elle lui avait apportées, malgré la vente successive des tableaux et diamans, de l'hôtel de Paris et de Chanteloup. Le lendemain de sa mort, elle se retire au couvent des Récollets de la rue du Bac, avec deux serviteurs, et consacre tous ses revenus à acquitter les dettes de son mari : jusqu'à la Révolution, elle paie plus de 300,000 écus par an. Après 1789, elle perd presque toute sa fortune, mais refuse d'émigrer, pour éviter la confiscation, qui eût enlevé le dernier gage des créanciers. Arrêtée en 1793, soumise au régime de la prison, la *divine duchesse*, la *divine citoyenne*

fait abnégation de sa personne, et si elle réclame sa mise en liberté, c'est moins à cause de ses infirmités que « pour la liquidation des créanciers qui restent à payer et qui n'ont que sa faible existence pour gage de leurs créances. » Et si ferme demeure son prestige que les habitans de son quartier pétitionnent en sa faveur, que le comité de surveillance de sa section rend pleine justice à la loyauté de sa conduite, qu'enfin le comité de sûreté générale se laisse émouvoir et ordonne sa mise en liberté. Elle reprend aussitôt sa tâche obscure de sacrifice et de dévoûment, cherche à obtenir rétractation du marquis de Bouillé, de Bertrand de Moleville, qui, dans leurs ouvrages, avaient malmené le duc, qui « assassinent une veuve sur la tombe d'un mari plus célèbre encore par ses vertus que par la gloire de son ministère. » — « Que lui ai-je fait moi-même? écrit-elle à propos du second. Mais il est vrai que rien n'a dû l'avertir que je sois. Une honnête femme écarte l'attention comme un grand homme l'attire. » — Jamais une plainte sur elle-même, jamais une demande de secours, malgré l'isolement, malgré le dénûment des dernières années. Enfin, elle cesse de vivre, le 3 décembre 1801, sans qu'un ami vienne fermer ses yeux, l'accompagne à sa dernière demeure. Il semble bien qu'elle fut enterrée au couvent de Saint-Joseph, transférée ensuite au cimetière de Picpus, puis... jetée à la fosse commune.

Peut-être faut-il féliciter les fidèles de l'ancien régime qui eurent la douceur de vivre et de mourir avant la Révolution, comme pour éviter que leur vie rassemblât toutes les joies et toutes les douleurs humaines, mais c'est aussi un noble spectacle, fertile en enseignemens, que celui d'une existence pareille à celle de la duchesse de Choiseul, qui traverse les années de grandeur et les années de misère, nimbée d'une auréole de vertu, de résignation, de courageuse dignité, marchant dans le devoir d'un pas ferme, inaccessible aux enivremens de la fortune, aux suggestions du malheur, armée du talisman de l'amour conjugal, et, malgré sa propre incrédulité, malgré l'absence de ce divin frisson de l'inconnu qui, tour à tour, nous obsède et nous ravit, fournissant à ceux qui la connurent, à ceux qui l'étudient, un excellent argument contre le doute et le pessimisme, car ces hautes figures morales sont en quelque sorte des reflets de Dieu, et, si elles ne le voient pas, nous sommes tentés de l'apercevoir en elles, au-dessus d'elles.

VICTOR DU BLED.

LES

HOPITAUX MARINS

Jamais on n'a plus fait, en France, pour venir en aide aux classes laborieuses, et jamais la philanthropie ne s'est montrée plus ingénieuse pour les secourir. L'assistance hospitalière est encore la forme sous laquelle la bienfaisance officielle se traduit de la façon la plus efficace, parce que les indigens ont surtout besoin d'être secourus quand ils sont malades, et parce que c'est le moment où l'ouvrier laborieux et honnête ne peut plus se suffire à lui-même.

Un jour viendra, sans doute, où les secours à domicile pourront remplacer le traitement à l'hôpital; mais nous n'en sommes pas encore là, tant s'en faut. Les lits manquent dans tous les établissemens nosocomiaux des grandes villes, et, quelque effort qu'on fasse, on n'arrive pas à pouvoir y admettre tous les malheureux qui ont besoin d'y entrer.

L'Assistance publique, en développant sans cesse son œuvre, comprend de plus en plus la nécessité de la spécialiser, de séparer les différentes catégories de malades et d'éloigner des centres de population ceux qui sont atteints d'affections chroniques. Parmi ces dernières, il en est une, la scrofule, qui guérit admirablement sur le bord de la mer, et pour le traitement de laquelle on élève, depuis quelques années, sur notre littoral, des hôpitaux qui rendent les plus grands services, et sur lesquels il est utile, je crois, d'appeler l'attention.

La scrofule est le fléau des classes déshéritées, moins par les décès qu'elle cause que par les infirmités incurables qu'elle laisse après elle. La plupart des mendians qui implorent la charité pu-

blique, des conscrits que réforment les conseils de revision, sont des victimes de cette maladie. Elle prend les enfans au berceau, et, quand elle ne les tue pas, elle ne les lâche qu'après avoir déformé leurs membres, dévié leur colonne vertébrale et troublé leur vue, après les avoir conduits sur le seuil de la phtisie en leur léguant, pour l'avenir, la perspective de donner le jour à des enfans qui apporteront, en naissant, le germe de la terrible diathèse.

Le nombre des scrofuleux est si grand, que chaque année il s'en présente en moyenne quinze cents à la porte de l'Enfant-Jésus et de Sainte-Eugénie pour y obtenir un lit, ou tout au moins pour y être admis au traitement externe (1). La maladie est cependant curable, mais à deux conditions : la première, c'est de soustraire le malade au milieu dans lequel il l'a contractée ; la seconde, c'est de le placer dans des conditions hygiéniques qu'on ne trouve complètement réalisées qu'au bord de la mer.

L'influence bienfaisante de l'air marin sur les constitutions débilitées, chétives, sur les jeunes sujets lymphatiques, strumeux, sur les candidats à la scrofule, en un mot, est connue depuis longtemps ; mais ce n'est qu'au siècle dernier qu'elle a passé du domaine de l'empirisme dans celui de la médecine régulière, et l'explication scientifique de son influence salutaire est de date plus récente encore. Elle est contemporaine de notre époque.

L'air marin est le plus salubre qu'on puisse respirer, parce qu'il se renouvelle sans cesse et qu'il se purifie en traversant les immenses solitudes de la mer, avant d'arriver sur nos plages. Celui des hautes montagnes est exempt, comme lui, de toute souillure ; mais il n'a pas la même densité et n'est par conséquent pas aussi vivifiant, parce qu'il ne renferme pas autant d'oxygène sous le même volume. L'atmosphère maritime est de plus riche en ozone et imprégnée de molécules salines. Les expériences de Gilbert d'Hercourt et les recherches de Kirchhoff ont prouvé qu'on trouve des traces de sel marin, dans l'air, à 60 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 500 mètres de la côte. Il y est transporté par des particules d'eau de mer finement pulvérisée, qui le déposent en cristaux sur le porte-objet de l'aéroscope. La quantité est proportionnelle à l'agitation de l'eau et à l'intensité de la brise.

Cette atmosphère spéciale est celle qui convient le mieux au traitement des affections qui dérivent de la tuberculose, pour des raisons que j'exposerai plus tard. Sans être un spécifique pour ces maladies, elle contribue puissamment à leur guérison.

Les bains de mer ont également leur efficacité. Ils agissent sur

(1) Jules Bergeron. Rapport adressé au directeur de l'Assistance publique le 15 juillet 1866.

l'économie tout entière par leur action tonique, en tant que bains froids; mais ils ont une action plus énergique que ceux de rivière, à cause de la densité de l'eau, du mouvement dont elle est agitée et qui produit une sorte de massage sur les parties qui y sont plongées. Les bains à la lame sont, comme on le sait, plus efficaces que ceux qu'on prend dans l'eau tranquille, et, lorsque la natation vient s'y joindre, c'est l'exercice le plus hygiénique auquel on puisse se livrer, parce que les efforts qu'il nécessite ne s'accompagnent d'aucune déperdition de forces.

Toutefois, dans le traitement de la scrofule, la première place revient à l'atmosphère maritime. Elle convient à toutes les constitutions, à toutes les formes de la maladie, tandis que les bains de mer sont souvent contre-indiqués et nécessitent des précautions minutieuses. L'air de la mer peut se respirer en tout temps, et les bains ne sont possibles que pendant une saison de l'année. En revanche, ils ont, sur certaines manifestations locales, une action bienfaisante que l'air marin ne possède pas.

I.

La constatation expérimentale des faits qui précèdent ne remonte pas à plus d'un siècle. C'est en 1750 que R. Russel, après avoir reconnu l'efficacité du traitement marin dans la scrofule, fit connaître le résultat de ses observations dans un livre qui fit sensation en Angleterre. C'est, on le sait, le pays privilégié des maladies de cette nature. Elles y sont si communes, que le roi Charles II, qui prétendait conserver, comme ses prédécesseurs, tous les privilèges des rois de France, et notamment celui de guérir les écrouelles par l'apposition des mains, eut à toucher sept mille cinq cents scrofuleux pendant l'année de sa restauration. La confiance dans cette prérogative royale commençait à s'affaiblir, lorsque R. Russel fit connaître un moyen de traitement moins merveilleux, mais plus efficace.

Il avait remarqué que les populations du bord de la mer, composées de marins et de pêcheurs, étaient moins ravagées par la scrofule que celles de l'intérieur des terres. Il attribua ce privilège à leur genre de vie, à leur existence passée tout entière sur les plages et à l'influence de l'eau de mer, dans laquelle ils étaient à chaque instant plongés. Il pensa qu'on pouvait guérir ou plutôt prévenir la scrofule chez les enfans prédisposés, en les plaçant dans des conditions analogues. C'est aux enfans qu'il faut s'adresser, disait-il, car il ne s'agit pas de guérir, mais de refaire. Plus hygiéniste que médecin, plus confiant dans le pouvoir prophylactique de l'eau de mer que dans sa vertu curative, il aspirait à

créer des générations exemptes de scrofule, plutôt qu'à relever celles qui en étaient entachées.

Le livre du docteur Russel (1) eut, en Angleterre, un succès hors ligne. C'est depuis sa publication que l'aristocratie anglaise a délaissé ses manoirs héréditaires, pour se faire construire des cottages sur le bord de la mer et que l'éducation des enfans a été tournée vers la vie au grand air, les exercices de corps et les voyages. Il y a un siècle que cette révolution s'est opérée dans l'éducation anglaise, et nous commençons à peine à entrer dans la même voie. Il a fallu, pour nous y pousser, toute la puissance de conviction, toute l'ardeur de propagande, que les hygiénistes contemporains ont mises au service de cette grande cause.

Le premier établissement maritime créé en Angleterre, pour le traitement des scrofuleux, fut le *Royal sea bathing infirmary for scrofula*, élevé à Margate en 1791, soixante ans avant qu'il fût question de l'hôpital de Berck et des hospices marins d'Italie. Le cottage primitif a fait place à un grand et bel établissement disposé pour recevoir deux cent cinquante malades.

D'autres hôpitaux semblables se sont construits en Angleterre depuis cette époque. Celui des coxalgiques de Londres possède à Bournemouth-West-Hill-Road une succursale qui reçoit chaque année une cinquantaine d'enfans. Il existe à Seaford (Sussex) un hôpital qui contient soixante-quinze lits et demeure ouvert toute l'année. De 1860 à 1885, cette maison a reçu plus de neuf cents malades. On compte encore des refuges du même genre à Brighton, à Hastings-Tite, et d'autres hôpitaux de Londres ont, comme celui des coxalgiques, des succursales au bord de la mer.

La première nation qui suivit le mouvement suscité par Russel en Angleterre, fut l'Italie. Elle se mit en marche à l'appel d'un médecin qui joignait, à l'ardeur d'un apôtre, l'éloquence d'un grand orateur. C'est Giuseppe Barellaï qui a entrepris et mené à bien, à travers toutes les grandes villes de l'Italie, cette généreuse croisade qui n'a fini qu'avec sa vie.

Le 12 juin 1853, il porta la question devant la Société de médecine de Florence, et sa communication fut le point de départ d'un débat d'où sortirent les hôpitaux marins de la péninsule. Fort de l'approbation unanime des membres de cette compagnie, il s'adressa à la charité privée, en commençant par les plus grandes familles de Florence, et organisa un comité sur les listes duquel s'inscrivirent bientôt les plus beaux noms de la Toscane. Enfin, il eut la joie de posséder son *ospizio marino*, qu'il vit s'élever sur une plage voisine du petit village de Vareggio. « On connaît, dit

(1) R. Russel. *De tabe glandulari, seu de usu aquæ marinæ in morbis glandularum.* Oxford, 1850.

Michelet, cette belle route, ce demi-cercle enchanteur que fait la Méditerranée, quand on a dépassé Gênes et la magnifique rade de la Spezzia et qu'on s'enfonce sous les oliviers de la Toscane. A mi-chemin de Livourne, une côte conquise sur la mer offre le petit port solitaire qui consacre désormais cette charmante fondation. »

Ce premier jalon planté sur sa route, Barellaï se remit en campagne, et, pendant trente ans, ce courageux pionnier n'a pas cessé de parcourir l'Italie, multipliant partout les conférences et les entretiens particuliers; animé, pour son œuvre, de la foi qui soulève les montagnes et voyant surgir derrière lui, comme par enchantement, les établissemens dont il recommandait la fondation. Plus heureux que la plupart des hommes de progrès, Barellaï a pu voir avant sa mort son œuvre accomplie (1). Plus de vingt hôpitaux marins s'élèvent aujourd'hui sur les côtes d'Italie (2). En vingt-trois ans, cinquante-deux mille enfans y ont été admis, et la plupart d'entre eux y ont trouvé la guérison.

La France a mis plus de temps que l'Italie à entrer dans la voie que l'Angleterre leur avait montrée, et ce n'est pas à l'impulsion scientifique ou médicale qu'elle a obéi. C'est en vain que le docteur Sarraméa, de Bordeaux, avait devancé Barellaï et proposé, en 1850, au gouvernement de fonder, sur les bords du bassin d'Arcachon, une colonie maritime et agricole destinée aux jeunes détenus lymphatiques, scrofuleux ou tuberculeux; sa généreuse pensée n'avait trouvé aucun appui et s'était éteinte sans retentissement. Il a fallu, pour la réaliser, la charité ingénieuse de quelques femmes de bien et et leur initiative persévérante.

La première en date fut une protestante, Coraly Hinsch. En 1832, elle habitait Cette et se consacrait tout entière à ses pauvres coreligionnaires, aux indigens de l'église évangélique qui venaient là prendre des bains de mer. Frappée du nombre considérable de scrofuleux qui se trouvaient parmi eux et des effets inespérés que produisait sur eux le traitement marin, elle entreprit d'en étendre les bienfaits à un plus grand nombre d'enfans et parvint à faire partager son ardeur à son entourage. Il lui fallut quinze ans d'efforts pour se procurer les fonds nécessaires à la fondation d'un petit hôpital de vingt-quatre lits qui fut construit en 1847. Les comités de l'Hérault lui vinrent en aide; ils continuèrent son œuvre et, de 1847 à 1878, neuf mille personnes des deux sexes furent soignées dans le sanatorium qu'elle avait créé.

Il existe maintenant, à Cette, trois établissemens recevant des

(1) Giuseppe Barellaï est mort en 1884, à l'âge de soixante-quatorze ans.

(2) Vareggio, Livourne, Voltri, Sestri-Levante, Porto d'Anzio, Rimini, Lido, Nervi, Celle, Bocca d'Arno, Fano, Riccione, Porto-San-Stefano, San-Benedetto del Tronto, Cecina, Barletta, Pesaro, San-Cesaria, Naples, Palerme et Cagliari.

malades ou des valétudinaires pendant la saison des bains. L'hôpital-hospice de la ville met, pendant la saison, plusieurs salles à la disposition des baigneurs indigènes et étrangers. De juin à septembre, on en reçoit de quatre à cinq cents. Ils sont nourris et logés pour 1 fr. ou 1 fr. 25 par jour. Il en vient d'une dizaine de départemens, soit à leurs frais, soit au compte des communes, soit à l'aide de fonds de secours votés par les conseils généraux. La durée du traitement est ordinairement de vingt jours, pendant lesquels on conduit régulièrement les enfans à la grève distante de 800 mètres, sur un char à bancs recouvert d'une tente.

L'hôpital Hinsch s'est transformé. Les bâtimens primitifs ont été remplacés par une habitation plus confortable. On y admet des malades de toute provenance; mais ce sont les protestans méthodistes qu'on y trouve en plus grand nombre. Enfin l'église réformée de Cette a confié, en 1884, au docteur Adolphe Dumas, la direction d'un troisième établissement qu'on appelle le *Lazaret*. Il est situé à deux kilomètres de Cette, sur un plateau calcaire qui s'avance dans la mer comme un cap et se termine par une anse de sable fin admirablement disposée pour prendre des bains de mer. Cet établissement doit son nom à sa destination primitive. Il a été construit, en 1854, pour recevoir des convalescens revenant de Crimée. Il se compose d'une dizaine de baraques qui étaient inoccupées, lorsque le comité protestant a loué, pour ses baigneurs, les plus rapprochées du rivage. Ils n'ont que quelques pas à faire pour se rendre dans les cabines qu'on a placées sur la plage à leur intention. Le lazaret reçoit par an de 400 à 500 personnes de tout âge, réparties entre trois saisons de six semaines chacune. On n'y fait par conséquent que des cures d'été.

Cet établissement est bien situé ; le prix de la pension n'y dépasse pas 80 centimes, les conseils généraux pourraient par conséquent y envoyer leurs petits scrofuleux, sans s'imposer de grands sacrifices. Toutefois, il n'est pas aménagé pour un séjour d'hiver et on est obligé de l'évacuer à l'approche de la mauvaise saison.

En résumé, la station de Cette reçoit, chaque année, plusieurs milliers de baigneurs dont 1,200 ou 1,500 sont hospitalisés. Dans ce nombre, il y a à peu près un tiers d'enfans qui y passent une saison; mais les maisons dans lesquelles ils sont recueillis sont plutôt des établissemens de bains de mer que des hôpitaux marins comme ceux dont je vais m'occuper maintenant.

II.

Le premier sanatorium qui ait été fondé sur les côtes de France, et le plus important par ses dimensions, est celui de Berck-sur-

Mer. Il a aussi sa légende. Le docteur Bergeron l'a racontée, d'une manière émouvante, dans son rapport du 15 juillet 1866 au directeur de l'Assistance publique. Cette administration confie, comme on le sait, les enfans dont elle a la charge, à des gens qui les élèvent à la campagne. Or, il advint qu'en 1857 il se trouva parmi ceux qu'elle entretenait dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) un certain nombre de scrofuleux dont l'état était lamentable et le traitement extrêmement dispendieux. Le docteur Perrochaud eut l'idée de recourir pour eux au traitement par l'eau de mer; mais il fallait trouver quelqu'un qui voulût bien s'en charger. Une vieille femme dont le nom mérite qu'on s'en souvienne, la veuve Duhamel, accepta cette pénible tâche. Elle habitait Groffliers, village assez éloigné de la mer, et deux fois par jour elle transportait ses petits pensionnaires dans une brouette, jusque sur la plage. Là, après avoir baigné les enfans et lavé leurs plaies, elle refaisait leurs pansemens et les ramenait chez elle de la même façon (1).

Au bout de quelques mois, les résultats furent si remarquables que l'administration se décida à continuer les essais et à les faciliter, en envoyant les enfans au hameau de Berck, sur le bord même de la mer. Ce fut encore une pauvre femme qui se chargea de les soigner. Celle-là vivait dans une cabane isolée, sur cette immense plage de Berck alors déserte. Elle venait on ne sait d'où. On ne lui avait jamais connu ni mari, ni famille. Elle s'appelait la veuve Brillard; mais les gens du pays lui avaient donné le nom significatif de *Marianne toute seule*. Elle gardait les enfans des pêcheurs, pendant que les pères étaient au large et que les mères ramassaient des crevettes sur la plage. On lui confia une douzaine de petits scrofuleux qui avaient besoin de pansemens faits avec soin. Elle s'acquitta si bien de sa tâche qu'on augmenta son petit troupeau; puis on envoya, sur les lieux, trois religieuses pour diriger le service; enfin, le succès s'affirmant de plus en plus, on construisit un petit hôpital de cent lits, sur un relais de mer de trois hectares acheté par la ville de Paris.

Cet établissement, qui fonctionne encore, est un bâtiment très simple, moitié baraque et moitié chalet, tel qu'on commençait à les construire en 1860. Il se compose de deux pavillons rectangulaires reliés entre eux par deux galeries vitrées qui leur sont perpendiculaires et qui circonscrivent une cour abritée de toutes parts contre les vents du Nord. Ce petit hôpital n'a coûté que 112,118 francs.

(1) L'histoire de la veuve Duhamel a inspiré, à un auteur anglais, une de ces berceuses que nos voisins nomment *nursery-rhyme*. Elle a paru en septembre 1870 dans *London society*. Elle a été traduite en français.

et il a donné les meilleurs résultats. Il est hygiénique et confortable. Depuis plus de trente ans qu'il existe, on n'y a jamais signalé une épidémie, malgré la présence de tant d'enfans qui, par leur âge et leur état de santé, semblent prédisposés aux maladies contagieuses. Les neuf dixièmes des malades qui y ont été admis ont vu leur santé s'améliorer et les deux tiers en sont sortis guéris.

Ce magnifique succès fut mis en relief, en 1866, par le docteur Bergeron dans le rapport dont j'ai déjà parlé. Tardieu, s'appuyant sur ce document qui fait époque dans le traitement marin de la scrofule, décida le conseil général de la Seine à faire construire, sur le même point, un grand hôpital qui fut inauguré le 18 juillet 1869. Construit pour 500 enfans, il peut en contenir 600 et, comme le nombre des lits du petit hôpital a été porté à 150, on peut recevoir 734 malades qui, joints au personnel en santé, font monter la population de l'établissement de Berck à 880 personnes.

Le nouvel édifice est tout en briques, avec perrons et appuis de fenêtre en pierres de taille. Il est décoratif et monumental; mais il ne vaut pas mieux, au point de vue de l'hygiène, que le petit établissement primitif qu'il domine de toute sa hauteur et qu'il semble écraser de sa masse. Il a coûté 3 millions. Tous les hygiénistes ont blâmé ce luxe de construction, et les ingénieurs qui l'ont bâti regrettent de l'avoir placé si près de la mer. Dans les grandes marées et par les coups de vent d'ouest, elle vient se briser contre les assises du monument, elle en mine les fondations et les affouille de telle sorte qu'il a déjà fallu les étayer.

En dépit de ces critiques, l'établissement de Berck-sur-Mer a donné de bons résultats, et l'Assistance publique de Paris, loin de regretter les millions qu'il lui a coûtés, a songé plus d'une fois à l'accroître. En 1887, le conseil municipal chargea sa huitième commission de lui présenter un projet pour la création d'un nouvel hôpital maritime. Celle-ci lui proposa de construire à Berck une annexe contenant 366 lits. Cette ouverture rencontra de l'opposition dans le sein du conseil. Quelques-uns de ses membres firent observer que l'établissement de Berck est situé sur une plage d'un aspect désolé, sans végétation, battue par les vents d'ouest comme toutes celles de la Manche, et qu'il serait possible de trouver ailleurs un site plus hospitalier et convenant mieux à des enfans malades. A la suite d'une longue discussion, l'affaire fut renvoyée à la même commission, pour un nouvel examen, et elle en est restée là.

La plage de Berck n'est plus déserte, comme au temps de *Marianne toute seule*. Elle est devenue le siège d'une véritable colonie hospitalière. On y voit d'abord les deux maisons de santé Cornu, l'une destinée au traitement des garçons, l'autre à celui des filles.

Elles sont distantes d'un kilomètre environ et peuvent recevoir 150 malades.

Puis viennent les maisons Bouville-Baillet et Malingre-Rivet. Toutes les quatre sont dirigées par l'Assistance publique de Paris. On y trouve enfin l'hôpital élevé par la famille Rothschild pour les enfans israélites. Il a été inauguré le 24 mai 1872. C'est un chalet semblable à ceux qui l'entourent, aux dimensions et à l'élégance près. Il n'avait dans le principe que 24 lits, il abrite aujourd'hui 55 enfans. A côté de ces établissemens, se sont élevées des maisons de santé particulières et des chalets par centaines. Berck est devenu une station de bains de mer assez fréquentée.

Le choix de cette plage a été, comme nous l'avons vu, déterminé par le hasard, et cette fois le hasard n'a pas été malheureux. Assurément l'idée de choisir les bords de la Manche pour y établir un hôpital d'enfans ne serait venue à personne. Ceux qui ont passé leur vie sur ce littoral connaissent ses brumes, son humidité constante et ses grands vents d'ouest qui soufflent parfois en tempête. Toutefois l'orientation de la plage la met à l'abri des brises glacées du nord et de l'est, et la température s'y abaisse rarement au-dessous de zéro. Les enfans peuvent, pendant la plus grande partie de l'hiver, continuer à fréquenter la plage, au moins quelques heures par jour.

L'établissement est ouvert toute l'année; mais on n'y admet de nouveaux malades que pendant les six mois de la belle saison. Ils proviennent pour la plupart des hôpitaux de Paris; le reste est envoyé par les départemens voisins. Le prix de la pension, fixé primitivement à 1 fr. 80, est aujourd'hui de 2 fr. 10.

Les bains de mer commencent entre le 15 mai et le 15 juin et finissent du 15 septembre au 1er octobre. On n'en donne pas aux enfans au-dessous de quatre ans, et personne n'en prend plus d'un par jour. Comme, d'une autre part, l'état de la mer la rend souvent inabordable et que l'excitabilité de certains sujets ne leur permet pas de s'y plonger tous les jours, la quantité de bains pris pendant la saison, par chaque malade, oscille entre 80 et 100. Le moment de s'y rendre est déterminé par l'heure de la marée, et leur durée varie de deux à cinq minutes, suivant les âges et le temps qu'il fait. Ils sont d'autant plus courts que les enfans sont plus jeunes.

Toutes les récréations se passent sur la plage, lorsqu'il ne pleut pas et que la mer n'est pas pleine. Les enfans s'y ébattent à leur aise, jouent avec le sable, avec l'eau qui monte ou se retire et s'amusent tout autant que ceux qui fréquentent les stations aristocratiques de Dieppe ou de Trouville.

Les bains de mer et la vie au grand air ne sont pas les seuls

moyens qu'on mette en usage à Berck-sur-Mer. Comme les malades qu'on y envoie sont pour la plupart très gravement atteints et qu'ils y restent jusqu'à ce qu'ils soient guéris ou reconnus définitivement incurables, on est obligé de recourir à toutes les ressources de la therapeutique. Le docteur Cazin y pratique une chirurgie aussi active qu'efficace et dont on peut juger par la statistique suivante que j'emprunte à son livre (1) :

De 1869 à 1882, il est entré à l'hôpital de Berck 4,692 scrofuleux des deux sexes. Il en est mort 339; 3,321 sont sortis guéris. Cet heureux résultat a souvent été acheté au prix d'une mutilation, car près de la moitié de ces jeunes sujets, 2,242, ont dû subir des opérations plus ou moins sérieuses. La gravité des cas est, du reste, attestée par la longue durée du séjour à l'hôpital. Elle a été de 423 journées en moyenne.

Le docteur Cazin est admirablement secondé par les sœurs du tiers-ordre de Saint-François qui sont attachées à l'établissement depuis sa fondation. Elles y sont au nombre de 75, et c'est sur elles que tout le service repose. Ces femmes dévouées ne quittent pas les enfans. Elles les habillent, les baignent, les pansent et trouvent encore le temps de donner des soins aux malades du dehors.

L'hôpital de Berck, malgré les succès qu'on y avait obtenus, n'avait pas fait école. Les millions dépensés par l'administration de l'Assistance publique avaient même découragé l'initiative privée. Aussi, pendant de longues années, cette fondation ne trouva pas d'imitateurs. Il y avait onze ans que le grand hôpital de Berck était en service, lorsque Jean Dollfus, ancien maire de Mulhouse, et M. Friedland fondèrent, le premier à Cannes et le second à Nice, les deux petits hôpitaux qui portent leur nom.

Le premier, construit en 1882, ne contenait primitivement que quinze lits ; mais en 1886, Jean Dollfus fit l'acquisition de l'ancien hôtel Brougham et put y loger trente petits scrofuleux. Le nombre en a été porté depuis à 45 dont 15 sont envoyés de Genève par le bureau de bienfaisance de cette ville. Les autres viennent de Paris et de Mulhouse. Tous les lits sont constamment occupés. Ce sanatorium est très bien disposé. Les enfans y séjournent du 1er octobre au commencement de juin. L'établissement est alors fermé jusqu'à la fin de septembre, parce que la saison d'été est trop chaude et la diarrhée trop fréquente chez les enfans pendant les mois caniculaires.

Les bains de mer sont donnés aux petits malades depuis leur retour jusqu'à la fin de novembre ou au commencement de dé-

(1) H. Cazin. *De l'influence des bains de mer sur la scrofule des enfans.* Ouvrage couronné par l'Académie de médecine (Prix Capuron 1883). Paris, 1885.

cembre. Ils sont interrompus pendant la période la plus rigoureuse de l'hiver, pour être repris en mars. La température de la mer ne descend pas au-dessous de 12 degrés en janvier et en février. L'eau serait assez chaude pour qu'on pût continuer les bains, si ce n'était la difficulté de la réaction à la sortie. En automne et au printemps, la température de l'eau est sensiblement égale à celle de l'atmosphère. Elle oscille entre 16 et 20 degrés. Les bains durent de deux à dix minutes suivant les cas et suivant la saison. La réaction se fait alors très facilement sur la plage, et les enfans peuvent se baigner tous les jours.

L'asile Friedland est connu à Nice sous le nom d'*Établissement du Mont Boron* et remonte à 1880. M. Friedland avait légué, par testament, une somme de 200,000 francs pour fonder et entretenir un sanatorium à l'usage des enfans du sexe masculin, scrofuleux ou rachitiques. A sa mort, le baron Roissard du Bellet, son gendre, acheta l'ancienne maison dite du *fort Thaon*, avec le petit terrain couvert d'orangers et de citronniers qui l'entourait. Il fit exécuter les travaux nécessaires à sa transformation. Ils lui coûtèrent 60,000 francs. Il en restait encore 140,000 dont la rente, jointe au produit des dons et des quêtes, devait suffire à l'entretien de l'hospice et des douze petits garçons qu'il renfermait.

Ce sanatorium était dirigé, dans le principe, par les frères Saint-Jean de Dieu; mais M. Roissard du Bellet les a remplacés par des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Il y a deux ans, il a fait subir, à l'établissement, une transformation plus importante. Au lieu de garçons atteints de scrofule grave et nécessitant des soins médicaux, il n'y admet plus que des petites filles, assez peu malades pour ne suivre aucun traitement. On les conduit quelquefois aux bains de mer; mais, en général, elles sont occupées à la cueillette des oranges et des olives. Autrefois, le docteur Labordette donnait des soins réguliers et gratuits à l'établissement; mais, depuis sa mort, il n'y a plus de direction médicale. En un mot, le Mont-Boron a changé de destination. Ce n'est plus qu'un orphelinat, et c'est chose regrettable, car il était placé dans d'excellentes conditions pour faire un hôpital marin. Situé sur une colline élevée de 40 mètres au-dessus de la mer, entouré d'oliviers et d'orangers, il aurait pu devenir, avec quelques agrandissemens, un établissement de premier ordre.

Les détails qui précèdent et que je dois à l'obligeance du docteur Frémy, expliquent l'oubli dans lequel est tombé l'asile Friedland, au sujet duquel le docteur Cazin n'a pu obtenir aucun renseignement lors de la rédaction de son bel ouvrage. Il serait difficile de le ramener à sa destination primitive; on ne paraît plus, à Nice, songer aux hôpitaux marins. On vient d'y fonder un dispensaire

très important, sur le bord de la mer, à 40 mètres du rivage dont il n'est séparé que par la promenade des Anglais prolongée. C'est une magnifique villa qu'on a transformée avec un véritable luxe. Balnéation, gymnastique, orthopédie, tout y est réuni. On n'a rien épargné pour en faire un établissement modèle. Il a été très richement doté, dès le début, par les habitans du pays et par la colonie étrangère et il rend de très grands services; mais il n'eût pas été plus dispendieux d'en faire un hôpital marin. Les deux créations ne s'excluent pas du reste, et il faut espérer que la population riche et généreuse de cette grande ville tiendra à honneur de rétablir, sur une plus grande échelle, le sanatorium jadis fondé par la libéralité de M. Friedland.

III.

Les essais tentés à Cannes et à Nice n'avaient eu aucun retentissement, et le mouvement en faveur de la création d'hôpitaux marins semblait complètement arrêté, lorsqu'il a pris un nouvel essor, grâce à la persévérance de quelques hommes ardens pour le bien. Parmi ces philanthropes, il en est trois dont le nom est particulièrement lié à cette œuvre si éminemment utile : ce sont MM. Armaingaud, professeur agrégé à la faculté de médecine de Bordeaux; Pallu, inspecteur des enfans assistés du département de la Loire-Inférieure, et Vidal, médecin en chef de l'hôpital d'Hyères.

Le docteur Armaingaud a commencé sa campagne, il y a bientôt dix ans. En 1882, il exposa ses idées et ses plans au congrès international d'hygiène de Genève, dans un rapport dont les conclusions furent votées par l'assemblée tout entière. Fort de cette adhésion unanime, il commença à se livrer à une propagande qu'il poursuit depuis cette époque avec une ardeur que rien ne ralentit, pas même le succès. Infatigable et toujours sur la brèche, il allait de ville en ville, comme Barellaï, plaidant la cause des hôpitaux marins dans des conférences publiques, dans des réunions privées, la vulgarisant à l'aide de petites brochures qu'il répandait par milliers dans le public.

Non content de convaincre les esprits par sa parole entraînante, M. Armaingaud voulut prêcher d'exemple, en réunissant sur le littoral quelques petits scrofuleux qu'il entretenait à ses frais et à l'aide du concours de ses amis. Cette généreuse initiative fit naître d'autres dévoûmens, et en 1887 il put réunir à Arcachon, dans une villa louée à cet effet, vingt enfans appartenant aux sociétés de secours de Bordeaux et désignés par le sort. Tel a été le point de départ du sanatorium qui s'élève aujourd'hui sur cette plage. Il ne doit rien à personne; il est l'œuvre du docteur Armaingaud.

L'année suivante, notre confrère était en mesure de recevoir 50 malades dans son asile improvisé. C'est alors que le docteur Louis Lalanne (de la Teste) lui fit don d'un terrain de 2 hectares plantés de pins, sur le bord du bassin d'Arcachon. De son côté, Mme veuve Engrémy pria la municipalité de consacrer, à la construction d'un des pavillons de l'établissement à venir, un reliquat de 47,000 fr. provenant d'un legs que son mari avait fait à la ville. Ce pavillon, qui porte le nom de la fondatrice, a été inauguré le 9 septembre 1888, mais, comme le fait observer M. Armaingaud, la fondation du sanatorium remonte réellement au 1er avril 1887, époque où il y a réuni et traité ses premiers malades.

L'unique pavillon qui le constitue aujourd'hui est situé à 3 kilomètres d'Arcachon et à 300 mètres de la mer, au milieu d'une forêt de pins qui s'étend jusqu'à Bayonne et qui l'abrite contre les vents froids. Il a 26 mètres de façade sur 11m,50 de profondeur; il contient 40 lits de malades et 11 pour le personnel en santé. Deux petites constructions ont été élevées à côté. L'une sert de buanderie, d'écurie et de remise, l'autre est un pavillon d'isolement situé à 200 mètres du bâtiment principal. Les 47,000 francs du legs Engrémy ont suffi pour construire et meubler le pavillon, pour faire les remblais et les clôtures du jardin. Le personnel se compose d'un directeur, de deux médecins et de dix personnes pour le service. La journée d'hôpital revient à 2 francs.

Le nombre des enfans traités au sanatorium d'Arcachon en 1889 a été de 155. La durée du séjour a été de trois mois en moyenne. Le nombre des guérisons a atteint la proportion de 80 pour 100. Il n'y a pas eu de décès. L'accroissement de poids, chez les petits malades, a été beaucoup plus considérable qu'il ne l'est d'habitude à cet âge de la vie. Lorsque le sanatorium sera complet, il pourra contenir 200 enfans. Ils seront placés dans d'excellentes conditions. La douceur du climat d'Arcachon est connue de tout le monde. C'est une station d'hiver pour les personnes à poitrine délicate, pour les enfans débiles. Les petits scrofuleux y seront à merveille et jouiront tout à la fois de l'air marin et des émanations balsamiques des bois de pins qui bordent la plage.

Sur cette même côte de l'Océan, mais à une trentaine de lieues plus au sud, s'élève un autre sanatorium, dû comme le précédent à l'initiative privée. C'est l'asile de Sainte-Eugénie, situé au cap Breton, au fond du golfe de Gascogne. Son histoire est bien touchante. Sa fondatrice, Mme Desjobert, restée veuve à trente-deux ans, avait vu mourir successivement ses trois enfans. Demeurée seule au monde, maîtresse d'une fortune d'un million et demi, elle résolut de la consacrer au soulagement des enfans des autres, en souvenir de ceux qu'elle avait perdus. Après avoir passé les der-

niers jours de sa triste vie à les secourir, elle légua tout ce qu'elle possédait, pour construire au bord de la mer et le plus près possible de la commune de Saubusse où elle était née, un hôpital destiné au traitement des enfans pauvres atteints de scrofule.

Des formalités judiciaires s'opposèrent pendant sept ans à l'exécution de ses dernières volontés. Ce ne fut qu'en 1887 que la première pierre de l'asile put être posée; mais, grâce à l'intervention du préfet des Landes, il a pu ouvrir ses portes aux petits malades, au mois d'octobre 1889.

Le sanatorium de Sainte-Eugénie s'élève sur la grande plage du cap Breton, entre l'Océan et la lande. Sa façade est tournée vers la mer. A droite, le sable, sans falaises, semble s'étendre à l'infini. A gauche, on aperçoit Bayonne, Biarritz, et plus loin, les côtes d'Espagne. La vue est immense, l'atmosphère pure et balsamique comme à Arcachon. L'édifice se compose d'un bâtiment principal, renfermant les bureaux, et de deux pavillons, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles, contenant ensemble quarante lits. On a de plus construit, à côté de l'établissement, une maison divisée en quatre appartemens et destinée à être louée à des familles aisées dont les enfans auront besoin de suivre le traitement marin. Le tout a coûté 230,000 francs.

L'asile est administré par une commission de sept membres, que préside le préfet des Landes. Le personnel comprend un médecin-directeur, un receveur-économe, une institutrice, trois sœurs de charité et quelques employés subalternes. Le décret d'autorisation porte la date du 23 août 1888.

IV.

Les fondations précédentes doivent tout à l'initiative privée. Personne n'avait songé à donner à ces efforts isolés la puissance de l'association et les avantages de l'unité, en les plaçant sous l'égide d'une société directrice, lorsque cette idée se présenta à l'esprit de M. Pallu. Pendant que le docteur Armaingaud poursuivait dans le Midi la campagne que j'ai racontée, M. Pallu se livrait avec la même ardeur à une propagande analogue, dans le département de la Loire-Inférieure. Il s'efforçait d'entraîner ses amis et de trouver, avec leur concours, les moyens d'élever sur le littoral un sanatorium dans lequel les petits scrofuleux, avec lesquels ses fonctions le mettaient chaque jour en contact, pourraient venir retrouver la santé.

Obsédé par cette idée, la retournant sans cesse pour l'envisager sous toutes ses faces, il en vint à lui donner des proportions plus larges que celles qu'il lui assignait au début. Son regard, dépassant

les plages de Guérande et du Croisic, s'étendit à tout le littoral de la France. Il rêva de constituer une société au sein de laquelle tous les dévoûmens particuliers pourraient se concentrer, et dont la protection s'étendrait sur toutes les créations isolées, en leur prêtant un appui moral et matériel.

Cette pensée, toutefois, n'existait qu'à l'état d'aspiration, dans le cœur ardent de M. Pallu. Il fallait, pour qu'elle pût se réaliser, qu'un administrateur éclairé lui donnât une forme pratique et traçât les premiers linéamens de son organisation. Ce concours indispensable, M. Pallu le trouva dans la personne du directeur de l'Assistance publique de France, M. H. Monod, dont la sympathie est acquise à toute idée généreuse et qui mit, au service de celle-ci, l'appui de son influence et le concours moral et pécuniaire de son administration.

Tous deux placèrent leur projet sous le patronage du docteur Bergeron, qui avait puissamment contribué, vingt-cinq ans auparavant, avec ses confrères Perrochaud et Marjolin, à la fondation de Berck-sur-Mer. Le docteur Bergeron accepta la direction de l'œuvre qu'il s'agissait de constituer. En 1866, il avait annoncé que l'hôpital de Berck serait le point de départ d'un vaste système embrassant toute l'étendue du pays; la société nouvelle lui offrait le moyen de réaliser lui même sa prédiction; il en accepta résolument la présidence et depuis cette époque, il en poursuit le développement avec une ardeur juvénile. De nombreux collaborateurs sont accourus à son appel et à celui de ses collègues. La société s'est rapidement organisée, et elle a été autorisée par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 15 décembre 1888. Elle sera très prochainement reconnue d'utilité publique; la demande vient d'en être faite au Conseil d'état.

Aux termes de ses statuts, l'*Œuvre nationale des hôpitaux marins* a pour objet d'assurer ou de seconder la création ou le fonctionnement, sur les côtes de France, d'établissemens destinés au traitement des enfans et des adultes scrofuleux ou tuberculeux des deux sexes. Elle est administrée par un conseil composé de quarante-huit membres, dont vingt résidant à Paris et dix-huit habitant la province. Ce conseil est renouvelable par tiers tous les ans. Il nomme son bureau composé d'un président, de deux vice-présidens, de deux secrétaires et d'un trésorier (1). Le conseil se réunit au moins une fois tous les trois mois et le président le convoque toutes les fois qu'il le juge nécessaire. L'assemblée générale,

(1) Le bureau nommé au moment de la fondation se compose de MM. J. Bergeron, *président;* J. Rochard et H. Monod, *vice-présidens;* Ch. Leroux et Payelle, *secrétaires;* Balliman, *trésorier*. L'assemblée comprend aujourd'hui 170 membres.

composée de tous les membres fondateurs ou sociétaires, se réunit une fois par an, pour entendre les rapports qui lui sont faits par le conseil, sur sa gestion et sur la situation financière de l'œuvre. Elle approuve les comptes, vote le budget, statue sur les questions qui lui sont soumises par le conseil d'administration et procède à son renouvellement partiel.

Les ressources de l'œuvre se composent du prix des journées de malades, dans les hôpitaux qu'elle entretient, des cotisations de ses membres, des souscriptions, des subventions qui lui sont accordées par l'État, les départemens, les communes ou les établissemens de bienfaisance. Elle y joindra les donations et les legs qui lui seront faits, lorsqu'elle aura obtenu la déclaration d'utilité publique (1).

L'OEuvre nationale des hôpitaux marins est déjà sortie de la période de préparation. Elle a contribué à la création de deux établissemens dont l'un est complètement à sa charge et dont l'autre s'est affranchi de sa tutelle. Ce dernier est l'hôpital de Pen-Bron. Il est l'œuvre de M. Pallu. C'est en travaillant à sa création qu'il avait, ainsi que je l'ai dit, conçu la pensée de la société dont je viens de faire l'historique. Dans le cours de sa propagande, il était parvenu à émouvoir et à convaincre les personnes bienfaisantes avec lesquelles ses fonctions le mettaient en rapport; mais les petites sommes qu'il avait pu réunir de cette façon ne lui permettaient de rien entreprendre encore, lorsqu'au mois de juin 1887, il eut la bonne fortune de se concilier l'appui de Mme Furtado-Heine, qui a, comme chacun le sait, mis depuis longtemps au service des malheureux, sa grande fortune, sa générosité plus grande encore, et à laquelle la ville de Paris doit le magnifique dispensaire dont elle a doté le XIVe arrondissement. Mme Furtado-Heine fit don à M. Pallu d'une somme de 40,000 francs à l'aide de laquelle il put immédiatement réaliser son rêve, car il avait depuis longtemps fait choix de son emplacement.

Sur le littoral de l'Océan, entre l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine, en face du Croisic, s'étend une bande de sable de deux kilomètres de longueur et d'une largeur de cent à deux cents mètres. C'est la presqu'île de Pen-Bron. Elle s'élève de cinq à six mètres au-dessus des plus hautes marées et domine la mer de tous les côtés. Au sud-est, se trouve la baie du Trait; au nord-ouest, c'est l'Océan. Cette presqu'île, formée par des dunes, offre, sur ses deux versans, des plages de sable fin que la mer recouvre

(1) Tout ce qui concerne l'historique de l'œuvre, ses statuts, la liste de ses membres, ses ressources et son administration est exposé avec détail dans le n° 1 de son Bulletin. Paris, 1888-89.

et découvre tour à tour sur une grande étendue. A son extrémité s'élevaient les vieux bâtimens d'une ancienne résidence seigneuriale transformés en usine, puis en magasins et définitivement abandonnés.

M. Pallu les couvait depuis longtemps des yeux, lorsque l'occasion de les acquérir se présenta. Il la saisit avec empressement et n'hésita pas à acheter la propriété à ses frais, avec cette confiance dans l'avenir qui soutient tous les fondateurs et qui n'est pas toujours trompée. La générosité de Mme Furtado-Heine vint à point pour lui permettre de commencer la transformation. En faisant, au futur hôpital de Pen-Bron, ce présent magnifique, elle y avait mis pour condition qu'il appartiendrait à l'Œuvre nationale des hôpitaux marins, qu'il était question de créer; mais cette clause n'a pas pu, malgré le vif désir de M. Pallu, recevoir son exécution, et l'établissement est devenu la propriété d'une société composée de dix membres qui, après avoir justifié de sa situation financière, a reçu l'autorisation administrative, par un arrêté du préfet de la Loire-Inférieure, en date du 24 mai 1888. L'Œuvre des hôpitaux marins lui a fait l'abandon de 40,000 francs, sur les 150,000 qui lui ont été alloués par le ministère de l'intérieur, et continue à lui donner l'appui moral qu'elle accorde à toutes les entreprises en vue desquelles elle s'est fondée.

L'hôpital de Pen-Bron s'élève au bout de la jetée, sur un petit môle qui dépasse de 5 à 6 mètres le niveau de la haute mer. Entouré d'eau de toutes parts, comme un navire, il élève au-dessus des flots sa silhouette rajeunie; devant sa façade, on a tracé un petit jardin, et malgré la brise du large, les fleurs y poussent au milieu du sable. Il est abrité des vents froids du nord et de l'est par les collines de Guérande et n'est battu que par les vents du sud-ouest. Ceux-là soufflent pendant une grande partie de l'année, mais ils sont doux, humides et attiédis par les vapeurs du *gulf-stream*. En somme, l'emplacement est admirablement choisi, et M. Pallu a eu la main heureuse.

Les bâtimens forment un quadrilatère allongé, renfermant une cour intérieure. Ils ont été aménagés d'une façon ingénieuse et économique tout à la fois. On a pu y installer toutes les dépendances nécessaires à un établissement de cette espèce; mais il faut convenir que, si son aspect ne ressemble en rien à celui d'un hôpital, ses dispositions intérieures ne remplissent pas non plus toutes les conditions réclamées par l'hygiène contemporaine. En somme, ces desiderata sont peu de chose, et la salubrité y est assurée par les vents de mer qui n'y soufflent que trop fort. L'établissement ne contenait, dans le principe, que 70 enfans; mais on

a construit récemment deux pavillons qui permettent d'en loger 150. Le mobilier est simple, mais suffisant. Le personnel est très nombreux; il comprend un médecin, deux chirurgiens et un interne, sans compter l'oculiste, l'auriste et les deux dentistes qui y viennent lorsqu'on les appelle. Le service est assuré par six religieuses de l'ordre de Saint-Vincent de Paul, par un homme de peine et une servante. Il y a de plus, dans la maison, un aumônier et deux secrétaires. Le conseil de l'œuvre a plus d'une fois appelé l'attention de M. Pallu sur ce luxe de personnel, qui lui semble un peu exagéré.

L'hôpital de Pen-Bron est occupé depuis le 8 septembre 1887. Au 1er août 1888, il avait déjà reçu 106 enfans dont 34 étaient sortis guéris et dont 3 avaient succombé. Ces résultats ne sont pas aussi brillans que ceux qu'on obtient à Berck-sur-Mer ; mais il faut tenir compte de la gravité des cas qui y ont été traités et dont la statistique donne la mesure. « La plupart des enfans inscrits sur ce martyrologe, dit M. Pallu en terminant son exposé, sont de pauvres désespérés qui végétaient, depuis des années, dans les hospices ou dans leurs familles et ne comptaient plus sur leur guérison. La promptitude avec laquelle l'influence du milieu marin se fait sentir sur nos jeunes malades est surtout remarquable. Après une quinzaine de jours, ils sont transformés. Les visages émaciés par la souffrance, décolorés par l'anémie, reprennent une animation et surtout une expression de bien-être qui fait plaisir à voir. »

La douceur du climat permet aux enfans de passer la majeure partie de leur temps sur les plages de sable et de sortir presque tous les jours. Il n'y a que les grandes pluies qui puissent les retenir à la maison. Ils tournent autour des édifices, au gré du vent et du soleil, pour se préserver de l'un et pour jouir de l'autre, tantôt du côté de la lagune, tantôt du côté de la haute mer. Les petits garçons jouent et se démènent, les petites filles se livrent à des distractions plus tranquilles, et les grandes travaillent à l'aiguille, sous la surveillance d'une religieuse.

Les petits malades que leurs infirmités retiennent au lit ont encore le spectacle de la mer et subissent son influence vivifiante. Au lieu de regarder de grands murs sombres, comme dans les hôpitaux des villes, ils contemplent, par les fenêtres presque toujours ouvertes, les grands horizons changeans devant lesquels les bateaux de pêche défilent lentement. On les fait du reste séjourner le moins possible dans les salles et, lorsqu'ils ne peuvent pas se tenir debout, on les couche dans de petites barques qui s'éloignent du bord, remorquées par un canot. Cette escadrille de berceaux flottans va se balancer sur la lame, au son grave et monotone de la voix de l'aumônier qui leur fait la lecture.

On peut à Pen-Bron prendre des bains de mer, par presque

tous les temps, depuis le mois de juin jusqu'en octobre. L'hiver, on a la piscine et les salles de bains, qui ont été installées dans les anciens hangars de l'établissement. Enfin, la proximité des salines du Croisic pourrait permettre au besoin d'en utiliser les eaux mères.

L'Œuvre des hôpitaux marins ne donne plus, comme je l'ai dit, qu'un appui moral à l'hôpital de Pen-Bron, qui s'administre avec ses propres ressources; mais elle a pris à sa charge un autre sanatorium dont la fondation remonte à la même époque et qui lui a été cédé dans les conditions suivantes.

Parmi les personnes que l'ardeur communicative de M. Armaingaud avait converties à ses idées, se trouvait son compatriote et ami, M. Lafargue, préfet des Pyrénées-Orientales. Celui-ci forma le projet de doter son département d'un sanatorium maritime, et tous deux entreprirent, au mois d'octobre 1886, un voyage d'exploration, afin de choisir l'emplacement le plus convenable pour l'edifier. Leur choix s'arrêta sur Banyuls-sur-Mer.

Il ne s'agissait plus que d'obtenir l'assentiment du conseil général du département et de trouver les fonds nécessaires. Le premier point n'offrait pas de difficulté sérieuse. Le préfet comptait sur la bonté de sa cause, sur son ascendant et sur la puissance de séduction de M. Armaingaud, qui s'empressa de venir à Perpignan exposer, dans une de ces conférences dont il a l'habitude, le but et l'utilité de la création projetée. Le public fut entraîné, le conseil d'hygiène et de salubrité émit un avis favorable, et le conseil général vota le projet.

Il approuva en même temps la combinaison financière imaginée par le préfet pour en rendre l'accomplissement possible. M. Lafargue, en fouillant dans les différens chapitres de son budget départemental, avait trouvé le moyen d'en extraire une vingtaine de mille francs d'économie, lesquels, joints aux trente mille que la commune de Banyuls avait votés sur ses instances, suffisaient et au-delà pour amortir un emprunt de 200,000 francs qu'il s'agissait de contracter, afin de bâtir un hôpital de 140 lits. A peine la création en fut-elle décidée, que les fonds affluèrent. Un grand manufacturier de Perpignan, M. Bardou-Job, s'engagea à bâtir, à ses frais, un des pavillons inscrits au projet pour une somme de 45,000 francs, en même temps qu'il en donnait 18,000, pour l'entretien de trente enfans, pendant la première année. Un négociant roussillonnais, M. Simon Violet de Thuir, en prit dix à sa charge; d'autres souscripteurs les imitèrent, et le sanatorium put s'élever. Commencé en 1887, il était terminé au printemps de 1888.

A cette époque, l'Œuvre des hôpitaux marins était en voie de se constituer, et M. Lafargue eut la bonne pensée de lui confier la

direction de l'établissement qu'il venait de fonder. D'après ses avis, le conseil-général des Pyrénées-Orientales proposa à la Société de lui céder l'hôpital de Banyuls, à la condition d'y entretenir gratuitement vingt malades du département. Cette offre fut agréée. L'Œuvre prit possession de l'établissement le 1er octobre 1888, et le 7 du même mois, il fut inauguré par M. Monod, directeur de l'Assistance publique.

Le sanatorium de Banyuls s'élève entre la mer et les montagnes. Il est abrité des vents du nord par l'amphithéâtre des Albères, que couronne le Canigou. La température moyenne de l'année est de 14 degrés, et celle du mois le plus froid (janvier) de 5° 5. L'air y est transparent et lumineux, comme sur tout le littoral de la Méditerranée, et le site est admirablement choisi.

L'hôpital lui-même est d'une simplicité élégante. Il se compose de deux grands corps de bâtiment orientés perpendiculairement à la mer, situés à 40 mètres l'un de l'autre, et reliés par deux constructions moins importantes. Au centre est une cour de 2,300 mètres de superficie. Une galerie couverte fait communiquer les différentes parties de l'établissement et facilite le fonctionnement du service. Tout y a été disposé en vue de sa destination et d'après les principes d'hygiène qui régissent aujourd'hui la construction des hôpitaux.

En comptant le prix du terrain, celui des bâtimens et du mobilier, l'hôpital de Banyuls a coûté 328,000 francs. Il compte 206 lits, dont 176 dans les dortoirs et 30 dans l'infirmerie. Sur les 176 lits, 40 sont réservés aux enfans dont les familles peuvent payer la pension; les 136 autres sont affectés aux enfans secourus par les départemens et les municipalités, les bureaux de bienfaisance et les hospices, les sociétés charitables et les bienfaiteurs. Douze départemens y ont jusqu'ici envoyé leurs petits malades. Du 6 octobre 1888 au 1er novembre 1889, il en est entré 123 et il n'en est mort qu'un seul. La proportion des guérisons a été de 86 pour 100; la durée moyenne du traitement, de 227 jours. L'établissement renferme aujourd'hui 131 malades, et sa prospérité est assurée.

V.

Pour terminer cette longue revue, il me reste à parler d'un dernier hôpital marin dont la construction s'achève en ce moment sur le littoral méditerranéen, à l'extrémité opposée à celle de Banyuls, et qui me paraît avoir autant d'avenir. C'est le sanatorium de Giens. Il doit son existence au médecin dont j'ai cité le nom, parmi les promoteurs les plus ardens de notre

œuvre, à côté de ceux de MM. Armaingaud et Pallu. Le docteur Vidal, d'Hyères, est comme eux un ouvrier de la première heure; il les a même devancés, mais il n'est arrivé au but qu'après eux.

Il y a près de vingt ans que notre confrère a conçu la pensée de créer un asile pour les petits scrofuleux sur une des plages du département du Var, sur ce rivage de la Provence auquel la nature a si largement dispensé l'air, la chaleur et la lumière, et qui semble créé pour refaire les constitutions appauvries. En 1877, il fit part de son désir à M. de Nervo, directeur de l'Assistance publique de Paris, et aux professeurs Richet et Gubler, qui l'encouragèrent dans son projet. Au mois de janvier de l'année suivante, il adressa un mémoire sur la question du sanatorium d'Hyères au congrès scientifique de Nice, qui l'accueillit favorablement et consacra son adhésion par un vote.

A cette époque, notre confrère songeait à s'établir sur la plage des Pesquiers, près des salins qui sont au nord de l'étang, et à faire concourir au traitement les eaux mères qu'on en retire. Encouragé par les succès que ces bains, fortement minéralisés, lui avaient donnés dans sa clientèle, il voulait en faire bénéficier les scrofuleux de l'intérieur de la France, en les amenant sur la plage. Il pensait que, grâce à la douceur du climat d'Hyères, il serait possible d'y continuer en hiver les cures commencées pendant l'été à Kreuznach, à Salins, à Bex, à Salies-de-Béarn. Il avait fait partager sa confiance au conseil municipal d'Hyères, au conseil-général et au préfet du Var; mais il y avait loin de cette approbation platonique à la réalisation d'une entreprise dispendieuse et incertaine dans ses résultats financiers. Ce que M. Vidal a déployé d'habileté et de persévérance pour faire franchir à son projet ce pas difficile, ce qu'il a essuyé de refus déguisés, de fins de non-recevoir, il l'oublie aujourd'hui que le succès a couronné son entreprise, et nous devons l'oublier comme lui.

Il est rare qu'une idée juste et généreuse ne rencontre pas un homme de cœur pour la réaliser. M. Vidal avait maintes fois confié ses ennuis à M. Hermann Sabran, président du conseil-général des hospices de Lyon. Cet administrateur comprit les avantages que pourrait présenter, pour les petits scrofuleux de cette grande ville, un sanatorium maritime situé dans d'excellentes conditions, à une distance de 147 kilomètres, tout au plus, par les voies ferrées, et il se décida à tenter un essai.

Des maisons furent louées et convenablement installées dans le village situé à l'extrémité de la presqu'île de Giens, et, au mois de juin 1887, on y envoya vingt-deux petites filles arrivées au dernier terme de la scrofule. Malgré la gravité de leur état, elles y obtinrent une amélioration telle que l'administration voulut conti-

nuer l'expérience. Pendant trois ans, des convois successifs amenèrent à Giens des enfans scrofuleux qui s'en retournaient, au bout de quelques mois, guéris ou du moins transformés. Parfois leurs parens ne pouvaient plus les reconnaître.

Au bout de ce temps, le conseil-général des hospices de Lyon se déclara convaincu et prit la détermination de construire un sanatorium dans l'endroit où les premiers essais avaient si bien réussi. La question d'argent fut tranchée de la façon la plus simple et la moins onéreuse pour l'administration des hospices. M. Sabran acheta un terrain de 26 hectares et leur en fit don. Il ouvrit en même temps une souscription qui se couvrit de signatures et qui s'éleva rapidement au chiffre de 200,000 francs. Sa femme prit à sa charge la construction de la chapelle, et le conseil-général, pour perpétuer la mémoire des fondateurs, décida que le sanatorium porterait le nom de leur unique enfant, récemment enlevée à leur tendresse. Il s'appellera Renée-Sabran.

L'emplacement indiqué par M. Vidal, et accepté par une commission mixte de médecins, de chirurgiens et d'administrateurs, est situé au fond d'une petite baie qui se trouve à l'extrémité élargie de la presqu'île de Giens, à 10 kilomètres de la ville d'Hyères. Tourné vers le sud, abrité du mistral par les collines qui l'entourent, il est à 50 mètres d'une petite plage de sable fin couverte d'une légère couche d'algues incessamment renouvelée par la mer, qu'il domine d'une dizaine de mètres.

Le sanatorium qui se construit en ce moment, sous l'habile direction de M. Mangini, dont le nom rappelle la création des logemens ouvriers de la ville de Lyon, sera inauguré à la fin de cette année, ou au plus tard dans les premiers mois de 1891. Il ne contiendra que 100 lits, 50 pour des garçons au-dessous de quatorze ans, et 50 pour des filles au-dessous de seize; mais les plans ont été faits en prévision d'un établissement de 300 lits, qui sera complété plus tard, à l'aide des fonds fournis par la souscription, qui reste ouverte. La partie qu'on bâtit maintenant comprend deux pavillons de 50 lits, dont le gros œuvre est terminé, un petit pavillon d'isolement situé à 150 mètres en arrière, le bâtiment central destiné à l'administration et aux services généraux, dont la construction est arrivée au premier étage, la piscine et la chapelle, qui ne sont encore qu'indiquées.

Les pavillons pour les malades se composent d'un rez-de-chaussée sur cave, élevé de $1^{m},20$ au-dessus du sol et surmonté d'un étage qu'on y a ajouté, malgré les protestations de M. Vidal. A cette infraction près, les règles de l'hygiène y ont été scrupuleusement observées. Tous les édifices seront reliés entre eux par des galeries couvertes, mais à jour. Une eau d'excellente qualité y est

amenée d'Hyères par une canalisation en fonte. Elle aura une pression d'au moins 20 mètres sur le point le plus élevé de l'établissement. Les *water-closets* communiquent, par des tuyaux de chute siphonnés, avec une conduite générale en grès et en fonte qui suit la pente du terrain et va déboucher en pleine mer, à près de 500 mètres du rivage. Des réservoirs sont disposés pour pouvoir opérer des chasses dans la canalisation toutes les fois que cela sera nécessaire. Enfin, l'hôpital est complètement isolé; aucune construction ne s'élève dans le voisinage.

Le terrain est assez étendu pour qu'on puisse y construire les quatre pavillons complémentaires qui figurent sur le plan, en les plaçant sur la même ligne que les autres, parallèlement à la plage, et en laissant entre eux un intervalle suffisant.

Pour le moment, le sanatorium de Giens est exclusivement destiné aux enfans pauvres de la ville de Lyon. Cinquante seront pris dans les hôpitaux et cinquante dans leurs familles. Lorsque l'établissement sera complété à 300 lits, on y admettra les petits malades d'une autre provenance, à la condition que les familles ou les communes s'engagent à acquitter le prix des journées d'hôpital. C'est avec ces ressources que l'hôpital Renée-Sabran pourra vivre. Il est à penser qu'elles ne lui feront pas défaut, car il réunit toutes les conditions qui peuvent assurer sa prospérité, et les succès obtenus, par le docteur Vidal, sur les petits malades qu'on lui a déjà confiés, sont de sûrs garans de ceux que lui promet l'avenir, lorsqu'il disposera d'un établissement plus convenable.

Jusqu'ici, son traitement consiste dans l'emploi de bains de mer pris à la plage ou dans une baignoire, et, dans ce cas, additionnés d'eaux mères fournies par les salins de l'étang des Peschiers, et qui marquent 32 degrés. Ce dernier mode de traitement, sur lequel le docteur Vidal fonde de grandes espérances pour l'avenir, n'a encore été mis en usage que chez un petit nombre de malades, parce que les installations provisoires faites au village de Giens ne s'y prêtaient guère et que les salins des Peschiers en sont assez éloignés pour rendre le transport des eaux mères difficile. Il compte en user plus largement lorsque le sanatorium sera terminé.

Grâce à la douceur du climat et à l'élévation de la température, on peut donner des bains à la lame durant six mois consécutifs. On commence généralement à la fin d'avril et on continue jusqu'en novembre. Pendant le reste de l'année, il y aurait de l'imprudence à plonger dans l'eau froide, même à Giens, des enfans aussi profondément débilités que ceux qui y ont été traités jusqu'ici. Lorsque le temps est beau, on laisse les enfans jouer et barboter dans l'eau tout à leur aise. Quand il fait un peu froid, on ne les y maintient pas plus de dix minutes; on les retire, on les essuie et on les frotte

rapidement, puis on les envoie faire leur récréation et prendre leur goûter sous les arbres de la forêt. Il n'a pas été possible jusqu'ici de leur faire prendre plus d'un bain par jour. Le second déterminait chez eux, même à l'époque des plus grandes chaleurs, une surexcitation qui n'était pas sans danger.

Lorsqu'on expédiera à Giens des malades moins avancés, lorsque la piscine qui figure dans le plan du sanatorium sera construite, il sera possible de se montrer plus hardi et de joindre à l'action du bain celle des pulvérisations et des douches. Toutefois, le docteur Vidal compte moins sur la balnéation que sur la vie au grand air, dans l'atmosphère vivifiante du littoral méditerranéen que les petits enfans respirent tout le jour, à l'ombre des pins-parasols sous lesquels ils prennent leurs récréations et où se font leurs classes.

A Giens, le traitement médical se réduit à bien peu de chose. « En trois années, m'écrit le docteur Vidal, je n'ai pas dépensé pour 20 francs de médicamens. » Il avait cependant affaire aux complications les plus graves de la scrofule. On avait choisi, dans les hôpitaux de Lyon, les enfans les plus compromis, et, sur 90 qui lui ont été adressés, il n'en a perdu que 2. A l'encontre du docteur Cazin, qui fait, à Berck-sur-Mer, une chirurgie des plus actives, le docteur Vidal s'est abstenu systématiquement de toute intervention opératoire. Il voulait savoir à quoi s'en tenir sur la valeur des bains de mer et de l'air marin dans le traitement de la scrofule, et il fallait pour cela en observer les effets en dehors de toute autre influence. Le résultat a dépassé ses espérances. Non-seulement l'état général de ses petits malades s'est rapidement amélioré, mais il a vu les manifestations locales les plus sérieuses s'amender et marcher vers la guérison, alors qu'elles n'avaient fait qu'empirer pendant le long séjour que ces enfans avaient fait auparavant dans les hôpitaux de Lyon. Ce contraste entre les résultats que donne le séjour prolongé dans l'air impur des salles de malades et ceux qu'on obtient par la vie au grand air, sur la plage, se constate dans tous les hôpitaux marins, et ce fait, aujourd'hui bien reconnu, est appelé à amener un jour toute une révolution dans la pratique nosocomiale, ainsi que je l'exposerai plus loin. Il est inutile de dire qu'on joint aux bains de mer et d'air pur toutes les ressources d'une excellente hygiène, c'est-à-dire une nourriture fortifiante, des distractions, des exercices, lorsqu'ils sont compatibles avec l'état des petits malades, et le long sommeil indispensable à des organismes qui se développent et qui sont en voie de réparation.

VI.

L'œuvre des hôpitaux marins a fait, comme on le voit, un chemin rapide. En laissant de côté les petits établissemens dont la desti-

nation a été changée, on en compte dix qui ont une importance réelle et qui peuvent donner asile à mille sept cents petits scrofuleux environ. C'est bien peu de chose, cependant, à côté des vingt-deux hôpitaux marins qui garnissent les côtes d'Italie. Les autres nations sont, il est vrai, moins richement pourvues. L'Angleterre en est restée à ses premiers efforts. L'Allemagne n'a que quatre hôpitaux sur la Mer du Nord et deux sur la Baltique. La Hollande en a trois, la Belgique deux, la Russie, l'Autriche et le Danemark un. On en trouve trois sur les côtes d'Amérique.

La rigueur du climat explique le peu d'enthousiasme des pays septentrionaux pour la balnéation maritime, bien que ce soit en Angleterre que ce mode de traitement ait pris naissance; mais la France est encore plus favorisée que l'Italie sous le rapport de la situation géographique. Ses trois mers offrent, dans le vaste développement de leurs côtes, une variété de sites et de plages qui ne laissent rien à désirer. Le littoral de la Méditerranée, surtout dans la partie qui s'étend de Marseille à Bordighera, est un véritable enchantement. C'est le point du globe qu'il est le plus doux d'habiter, et on y trouve, à chaque pas, des abris pour les malades. Nous sommes donc dans les meilleures conditions pour tirer un grand parti de l'hydrothérapie maritime et pour en faire bénéficier les enfans scrofuleux de notre pays. Il est impossible de savoir d'une manière exacte quel en est le nombre; mais il est facile de constater qu'il est considérable.

Les statistiques dressées d'après les comptes-rendus du ministère de la guerre sur le recrutement de l'armée française établissent qu'on trouve 1 scrofuleux sur 100 jeunes gens qui se présentent devant les conseils de revision. La plupart des victimes de cette maladie ont succombé ou sont guéries avant le moment de paraître sous les drapeaux, et les statistiques ne portent que sur les infirmes. Lorsque cette sélection n'est pas encore opérée, les cas de scrofule sont bien autrement nombreux. D'après le docteur Phillips, sur 133,721 enfans examinés dans divers districts de l'Angleterre, 33,271, ou près de 25 pour 100, présentaient des marques certaines de cette maladie. Des statistiques semblables, reproduites par le docteur Bergeron dans son rapport de 1866, prouvent qu'elle est encore plus fréquente dans les autres contrées du nord de l'Europe; mais, sans tenir compte de cette différence, en prenant pour base les chiffres atténués fournis par le recrutement, comme il y a en France 10 millions d'enfans au-dessous de quinze ans, on peut, sans exagération, évaluer à 100,000 le nombre des scrofuleux qu'on y rencontre. C'est, du reste, le chiffre généralement accepté.

La plupart de ces enfans appartiennent à des familles pauvres qui sont dans l'impossibilité de les envoyer à leurs frais sur le

bord de la mer; mais, en admettant qu'il n'y en ait que le quart dans ces conditions, cela fait encore 25,000 petits malades à hospitaliser sur le littoral. Il faudrait pour cela environ cent hôpitaux marins. J'ai calculé ce qu'avaient coûté ceux qui existent déjà. Ils sont revenus, en moyenne, à 3,000 francs par lit. Il est vrai que, dans un certain nombre d'entre eux, on a déployé un luxe inutile. En pareille matière, toute dépense qui n'est pas rigoureusement justifiée est une faute. Le côté décoratif doit être absolument négligé. Il faut s'en tenir au confortable strictement nécessaire et se rappeler que, plus on dépense d'argent en constructions, moins il en reste pour le traitement des malades.

Les petits hôpitaux qu'il s'agit d'élever coûteront assurément moins cher que ceux qu'on bâtit dans les villes; toutefois, il leur faut exactement les mêmes dépendances, et ce serait, je crois, s'exposer à des mécomptes que d'évaluer la dépense à moins de 2,500 francs par lit. C'est donc une première somme de 62,500,000 francs qu'il s'agit de se procurer pour les frais de premier établissement. Il faut ensuite songer à l'entretien des 25,000 malades. En estimant la journée à 1 fr. 80, ce qui est la moyenne des établissemens que j'ai passés en revue, on arrive à une dépense annuelle de 16,425,000 francs.

L'Œuvre des hôpitaux marins ne se décourage pas pour si peu. Elle n'a encore dans ses caisses que 117,400 fr. 18 cent.; mais elle a foi dans l'avenir, dans la générosité des populations, et j'ajouterai dans leur patriotisme. Il s'agit, en effet, de sauver des enfans, et nous n'en avons plus assez. Le nombre des naissances diminue chaque année dans notre pays; il dépasse à peine celui des décès et lui sera prochainement inférieur. Notre population demeure stationnaire, tandis que celle des nations rivales s'accroît dans des proportions effrayantes. Nous ne pouvons plus nous passer du concours de l'étranger, et cette invasion, dont le flot monte sans cesse, nous menace à bref délai d'une déchéance complète, irrémédiable. J'ai déjà tant de fois signalé ce péril social qu'il me coûte d'y revenir incidemment; il faut bien dire pourtant que, puisqu'il ne nous naît plus assez d'enfans pour combler les vides, il faut à tout prix sauver ceux qui nous restent, et puis, ce millier d'hommes de vingt ans qu'on réforme chaque année et qui, pour la plupart, sont incapables de gagner leur vie; ces aveugles, ces boiteux, ces bossus qu'il faut nourrir leur vie durant, ne sont-ce pas de véritables charges sociales? Qu'on suppute ce qu'ils coûtent au pays, qu'on calcule ce qu'ils lui auraient rapporté s'ils avaient été valides, et l'on verra s'élever des colonnes de chiffres à côté desquelles les millions réclamés par les hôpitaux marins paraîtront peu de chose.

L'augmentation de dépense n'est, du reste, qu'apparente. C'est un simple déplacement. Les petits scrofuleux qu'il s'agit d'envoyer se guérir sur les plages sont traités dans les hôpitaux de l'intérieur ou dans leurs familles et y coûtent plus cher que là-bas. Les établissemens que nous voulons créer désencombreront ceux des villes. Ce sera le premier pas fait dans la voie de la décentralisation hospitalière qui s'impose aujourd'hui. Tout le monde reconnaît qu'il ne faut plus construire d'hôpitaux dans l'intérieur des villes. Ceux qui y sont doivent être réservés pour les blessures et pour les affections aiguës. Les maladies chroniques doivent en être éloignées peu à peu et dirigées sur des établissemens situés à la campagne. Rien n'est plus naturel, par conséquent, que de commencer par les scrofuleux, puisque ce sont eux qui peuvent en tirer le plus de profit et qu'ils sont tous transportables.

Il me reste à envisager la question sous un autre aspect, et ce n'est pas le moins sérieux. L'OEuvre des hôpitaux marins ne s'adresse pas seulement à la scrofule infantile. Au titre de ses statuts, elle a pour but *la création, sur les côtes de France, d'établissemens destinés au traitement des enfans et des adultes scrofuleux ou tuberculeux des deux sexes.* Elle ne peut s'occuper, pour le moment, que de la première partie de cet immense programme; la seconde est la part de l'avenir; mais il faut, dès à présent, la faire entrer dans nos calculs et en mesurer les conséquences.

On sait aujourd'hui que la phtisie et la scrofule ne sont que deux expressions différentes d'une seule et même maladie, la *tuberculose,* plus meurtrière à elle seule que toutes les épidémies réunies, puisqu'elle détruit le cinquième de la population du globe et le quart de celle de Paris. On sait aussi qu'elle est causée par un organisme microscopique susceptible de la transmettre. Le plus souvent, ce bacille fait élection de domicile dans les poumons. Ces organes, dans l'immense développement de leurs innombrables cellules, lui offrent un admirable terrain de culture. Humidité constante, température élevée, tissu très délicat, très vasculaire, tout favorise le développement de ses colonies, qui s'étendent de proche en proche et détruisent peu à peu l'organe qu'elles ont envahi.

Les conditions sont moins favorables à ce parasite dans le reste de l'économie. La scrofule ou tuberculose locale est plus rare, marche plus lentement et se montre moins rebelle aux agens de la thérapeutique. Abandonnée à elle-même, elle a ses conséquences que j'ai dites plus haut; mais avant d'avoir son évolution, elle a partout répandu ses germes. Lorsqu'ils meurent, les scrofuleux ont déjà semé, pendant des années, leurs bacilles dans leur entourage et lorsqu'ils réchappent, ils font souche de tuberculeux,

quand ils ne deviennent pas phtisiques eux-mêmes. En guérir un, lorsqu'il en est encore aux accidens du début, c'est donc sauver toute une lignée et chacun connaît la triste fécondité de ces malheureux.

Le traitement marin est donc propre à diminuer le nombre des poitrinaires en attaquant la tuberculose dans une de ses sources; mais il peut exercer une influence favorable et directe sur les phtisiques eux-mêmes, lorsque leur maladie n'est pas trop avancée. Elle s'arrête parfois dans son cours et il dépend de nous de favoriser ce résultat. Les médecins ont reconnu de tout temps l'influence favorable de l'air marin dans le traitement de cette affection. Ils conseillaient même autrefois les voyages sur mer aux jeunes gens menacés de phtisie. J'ai prouvé, il y a bientôt quarante ans, que la navigation avec ses vicissitudes atmosphériques, ses changemens de climat et ses exigences professionnelles, ne pouvait pas leur être profitable; que les heureux effets de l'air marin étaient contrebalancés par les influences nuisibles qui sont inhérentes au métier de la mer; mais il reprend toute son efficacité lorsqu'il est dégagé de ces causes perturbatrices et qu'on le respire à l'aise dans une habitation convenable et sur une plage bien choisie.

On a essayé de tous les moyens pour enrayer cette inexorable maladie, on a eu notamment recours, à divers reprises, aux atmosphères artificielles pour agir directement sur l'organe menacé. On a fait respirer des vapeurs d'iode aux phtisiques, à l'époque où ce médicament était dans toute sa vogue. On a mis plus récemment en usage l'acide fluorhydrique. En ce moment un médecin de New-York, le docteur Weigert, expérimente l'air surchauffé. On espère ainsi faire périr les bacilles; mais on n'y est pas encore parvenu.

La pratique la plus rationnelle et la plus suivie aujourd'hui consiste à faire vivre les malades dans une atmosphère aussi pure que possible. Ce qui leur est le plus nuisible, c'est le séjour dans un air vicié qu'ils ruminent sans cesse. Tous les médecins en sont convaincus maintenant et font reposer leur traitement sur cette donnée. Elle n'était pas encore devenue un acte de foi il y a vingt ans, lorsque le docteur Lombard, de Genève, émit l'avis que pour arrêter les progrès de la phtisie, il fallait envoyer ceux qui en sont atteints dans les montagnes, à une altitude de 1,300 à 1,800 mètres, et cependant son conseil fut suivi. Des stations se formèrent dans l'Engadine, de Saint-Moritz à Amaden, et quelques médecins anglais, allemands et russes poussèrent la conviction jusqu'à y conserver les malades pendant les froids de l'hiver.

Une autre école vient de se fonder qui ne les envoie pas si loin et se borne à les faire vivre en plein air. Dettwiller, de Falken-

stein, a fait connaître les règles de ce nouveau traitement au congrès de Wiesbaden, en 1887, et le docteur Nicaise les a reproduites dans la *Revue de médecine*.

L'établissement de Falkenstein, près de Francfort-sur-le-Mein, est situé à 400 mètres d'altitude, au milieu des hêtres, des châtaigniers et des chênes. En dehors du temps consacré aux promenades et aux repas, les malades vivent sur des chaises-longues convenablement rembourrées et installées sous des galeries ou dans des kiosques ouverts à l'air libre. Ils sont emmaillotés dans des couvertures et dans des châles épais qui les préservent de tout refroidissement, même par les plus basses températures. La nuit, on maintient entr'ouvertes les fenêtres de leur chambre à coucher, pour laisser entrer l'air qui s'échappe ensuite par la cheminée.

Les résultats que le docteur Dettwiller a communiqués au congrès de Wiesbaden sont véritablement invraisemblables. Sur un millier de malades qu'il a traités, il en a guéri près du quart. Il est permis de penser qu'il ne s'était pas montré bien sévère sur l'admission et que tous ses pensionnaires n'étaient pas des phtisiques. Toutefois les bons effets de la *cure permanente à l'air libre* ont été constatés sous un autre climat, à Carabacil (Alpes-Maritimes), par le docteur Nicaise, qui les a fait connaître à l'Académie de médecine. Sa communication a été l'objet d'un rapport lu par M. Dujardin-Beaumetz, à la séance du 25 février de cette année.

Comme cette méthode est en somme assez rationnelle, qu'elle est d'une application facile, et n'a rien de trop pénible, elle se répandra promptement. Un établissement analogue à celui de Falkenstein se fonde déjà dans les Pyrénées-Orientales, au pied du Canigou, sur un point bien abrité, où le climat est d'une douceur telle qu'il y pousse, dit-on, des palmiers, par une altitude de 900 mètres. Il est à peu près terminé, et il sera inauguré au mois d'août.

Si l'on obtient de si bons résultats, en Allemagne et dans les Alpes, en faisant tout simplement vivre les tuberculeux au grand air, que n'est-on pas en droit d'attendre du même traitement, en le faisant suivre sur le bord de la mer, dans une atmosphère d'une pureté idéale, d'une pression maxima, d'une richesse en ozone que nulle autre n'égale, surtout si l'on a soin de choisir un climat dont la douceur permette de l'appliquer en toute saison!

Cette dernière condition est de premier ordre quand il s'agit des phtisiques; elle a moins d'importance pour les scrofuleux. Pour ceux-là, comme dit Van Meris, la médication maritime est une et souveraine, quels que soient les systèmes et quels que soient les

pays. Tous les essais ont réussi, les plus humbles comme les plus coûteux, et, si la scrofule est universelle, nous possédons contre elle un moyen non moins universel dont toutes les applications sont efficaces. Les jeunes scrofuleux guérissent à Margate comme à Scheveningue, comme à Berck, malgré le climat rigoureux de la Manche et de la Mer du Nord. Les hôpitaux marins peuvent donc s'élever sur toutes les plages. Cela ne veut pas dire pourtant qu'il n'y ait pas un choix à faire entre elles.

La France, grâce à son admirable position géographique, réunit les conditions climatologiques des pays du Nord et de ceux du Midi. Ses 3,000 kilomètres de côtes présentent trois zones maritimes complètement distinctes. Celle du nord commence à Dunkerque et finit à la pointe du Finistère. Elle a 1,150 kilomètres de longueur; son climat se rapproche de celui de l'Angleterre et de la Hollande; des brumes, de grands vents d'ouest souvent violens, parfois aussi les vents âpres et glacés de la Mer du Nord, une température moyenne de 10°,9, peu de soleil, beaucoup d'humidité, en somme, un climat rigoureux. Ces conditions ne paraissent pas au premier abord très favorables pour de jeunes malades; cependant, les petits scrofuleux s'en accommodent assez bien. Ils ont surtout besoin d'être tonifiés, et cette eau froide convient à leurs lésions locales, à la condition toutefois que leur poitrine soit solide.

Notre seconde zone maritime est représentée par la côte de l'Océan qui court du nord au sud sur une étendue de 1,025 kilomètres. Là le vent du sud-ouest règne en maître, avec ses qualités de douceur et d'humidité qu'il emprunte au *gulf-stream*. La température moyenne est de 12°,7. Le temps est plus beau, moins variable que sur le littoral de la Manche; mais il n'est pas le même sur tous les points de ce long rivage. Il y a 5 degrés de latitude entre Ouessant, qui rappelle le climat de l'Angleterre, et Bayonne, qui se rapproche de celui du nord de l'Espagne. Les petits malades qu'on envoie à Pen-Bron y sont dans un milieu tout autre que ceux qu'on dirige sur Arcachon ou sur le cap Breton. Cette zone convient particulièrement aux enfans très impressionnables, à congestions faciles, qui redoutent également les vicissitudes atmosphériques de la Manche et les chaleurs du littoral méditerranéen.

Ce dernier n'a que 700 kilomètres de longueur. Il a pour lui son climat splendide et la vue de cette immense nappe bleue sur laquelle le regard se repose avec tant de douceur. Il n'aurait rien à envier aux plages les plus favorisées de l'Italie, si ce n'était son mistral. Il est vrai qu'on peut l'éviter. Il est des points de la côte où on ne le sent pas, et le sanatorium de Giens est dans ce cas. La température moyenne de cette zone privilégiée est de 14°,8 et la

saison des bains s'y prolonge plus longtemps que sur les côtes de la Manche et de l'Océan. Ils sont moins toniques, mais plus minéralisés que les autres. Le littoral méditerranéen convient à tous les scrofuleux ; mais il réclame surtout ceux qui sont trop faibles pour supporter ailleurs la médication maritime, et il appelle à lui l'innombrable famille des enfans à poitrine suspecte par leurs antécédens héréditaires, ou par les manifestations qui se sont déjà produites chez eux. Quant aux malades riches, ils peuvent varier leur séjour au gré de la saison, passer l'été sur les plages de la Manche ou de l'Océan et l'hiver sur les bords de la Méditerranée. En résumé, lorsqu'on peut choisir sa résidence, il est bon de le faire, mais ce qu'on ne saurait trop répéter, c'est que les enfans scrofuleux, quel que soit leur état, sont cent fois mieux dans un sanatorium maritime, quelle que soit sa situation, que dans l'atmosphère viciée des grandes villes et dans l'air empesté de leurs hôpitaux.

Quoi qu'il en soit, la place ne nous manque pas pour construire des hôpitaux marins, et nous pouvons choisir leur emplacement suivant les besoins qui viendront à se produire, et en tenant compte de la distance. Les concessions faites par les compagnies de chemins de fer aux œuvres philanthropiques ont diminué l'importance de cette dernière condition; mais il est naturel que les familles préfèrent garder leurs enfans dans leur voisinage, et les administrations départementales doivent satisfaire ce désir dans la mesure du possible.

Il faut tout faire pour favoriser ce mouvement d'émigration vers les plages, pour décentraliser le traitement des tuberculeux de tout genre. L'œuvre des hôpitaux marins fait pour cela ce qu'elle peut, mais ses ressources sont très limitées. Son rôle se borne à faire de la propagande et à donner l'exemple sur quelques points du littoral. C'est à l'initiative privée de lui venir en aide, c'est aux conseils-généraux surtout qu'il appartient de la seconder, en imitant celui des Pyrénées-Orientales. Tous les départemens n'ont pas un pied dans la mer et ne peuvent pas créer un sanatorium comme celui de Banyuls; mais ils peuvent tous diriger leurs petits scrofuleux sur les établissemens déjà créés, et c'est un devoir pour eux, lorsqu'il s'agit des enfans assistés dont ils ont la charge.

La mortalité de ces petits malheureux est effrayante (1). Il n'en arrive pas un tiers à l'âge de la majorité, tandis que, pour les autres, la proportion est de près des deux tiers. Dans ces formidables héca-

(1) Sur 100 enfans qui naissent en France, il en arrive 69 à l'âge de la majorité. Parmi les enfans assistés nés de 1857 à 1866, il en est mort 68, 43 pour 100 avant d'avoir atteint cet âge, et 31,57 pour 100 seulement y sont parvenus.

tombes, la scrofule a sa large part, et les administrations départementales n'ont pas le droit de laisser moissonner ainsi les existences qui leur sont confiées, lorsqu'elles peuvent les sauver au prix d'un petit sacrifice pécuniaire. Si les départemens oublient ce devoir, c'est à l'État qu'il appartient de leur imposer l'obligation de le remplir. Les conseils-généraux sont disposés à entrer dans cette voie. L'année dernière, celui de la Gironde a voté, sur l'invitation de M. de Selves, alors préfet du département, un crédit de 3,000 francs destiné à entretenir, au sanatorium d'Arcachon, un certain nombre d'enfans assistés du service départemental, et un autre crédit de 3,000 francs, pour subventionner les communes qui désireraient envoyer des enfans dans cet établissement.

Lorsque le mouvement que nous essayons de provoquer se sera produit, quand nos côtes se couvriront peu à peu d'établissemens comme ceux dont je viens de faire l'historique, les familles aisées dont les enfans sont menacés par la tuberculose viendront à leur tour chercher un refuge sur le bord de la mer, près de ces asiles où elles trouveront, avec les moyens de traitement, les conseils des médecins éclairés dont l'expérience s'y sera formée. Des villas s'élèveront peu à peu autour du sanatorium, comme cela s'est déjà fait à Berck. Les établissemens d'instruction suivront inévitablement la même route. Déjà le collège Stanislas a une succursale à Cannes. Bientôt les adultes feront comme les enfans, et cet exode, commencé par quelques pauvres scrofuleux, deviendra peut-être le point de départ du mouvement de réaction qu'il faut absolument provoquer, pour combattre la tendance qui porte les populations à déserter les campagnes pour venir s'entasser dans les villes.

Cet avenir, on ne peut que l'entrevoir encore, et c'est peut-être un rêve de mon imagination. En admettant qu'il se réalise, il faudra pour cela de bien longues années; mais le temps est un élément qui n'a d'importance que pour les individus. La génération à laquelle j'appartiens et qui a déjà semé quelques bonnes idées sur sa route, aura rempli son devoir envers les malheureux enfans que ronge la scrofule, lorsqu'elle aura prouvé qu'on peut la guérir et montré les moyens de le faire, lorsqu'elle aura vulgarisé cette notion et donné l'exemple, en fondant, sur un certain nombre de points du littoral, des hôpitaux marins qui pourront servir de modèles.

JULES ROCHARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Cette fois la chose est faite, la session est dûment close. Un bel et bon décret de miséricorde, lu l'autre soir, entre neuf heures et minuit, au Luxembourg et au Palais-Bourbon, a rendu la liberté à des assemblées déjà à demi dispersées. Il fallait bien en finir, puisque l'heure était venue, puisque c'est la saison du repos, des voyages, des distractions, des vacances pour tout le monde, pour les législateurs comme pour les écoliers.

Entre les écoliers et les législateurs il y a seulement une différence. Les premiers s'en vont gaîment, comme une volée d'oiseaux. Après une année passée à l'étude, ils ont reçu l'autre jour, en pleine Sorbonne, leurs récompenses; ils ont même pu, par surcroît, entendre des discours qui leur ont appris ou ont voulu leur apprendre ce que c'est que l'homme moderne, ce que sera le fils de l'avenir, le « jeune Français de demain, » façonné par des réformateurs improvisés. Ils n'ont peut-être pas toujours compris et n'ont aucun souci des expériences scolaires dont on leur parle. Ils sont partis sans remords et sans arrière-pensée, impatiens de vivre, de se retrouver dans leurs familles et de jouir de quelques semaines de liberté pour revenir bientôt, plus frais et plus dispos, au travail. Ils sont la jeunesse vive et confiante qui n'a pas fait le mal et n'a pas connu les mécomptes. Les vacances parlementaires, — il faut l'avouer, — n'ont rien de cet aimable exode de la jeune population des écoles. Députés et sénateurs n'ont aucune raison de prendre leur congé si gaîment, de s'en aller contens de ce qu'ils ont fait, et leur départ ressemble à une délivrance pour le pays, qui les a vus à l'œuvre, aussi bien que pour eux-mêmes, qui finissaient par ne plus savoir où ils en étaient. Sûrement depuis six mois, ils ont vécu sans gloire, à peu près sans profit; et, avant de disparaître pour trois mois, ils ont couronné leur session par un de ces débats où se révèlent la fatigue, les incohérences, les contradictions

d'un parlement divisé et déjà épuisé. Ils ont expédié au pas de course la loi des quatre contributions en y introduisant une réforme pour le moins hasardeuse; et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le sénat, au lieu de rester jusqu'au bout un conseiller de prudence, s'est résigné à voter par faiblesse ce que la chambre elle-même avait voté sans conviction. Bref, une brèche de plus a été ouverte dans notre système de contribution foncière, l'impôt de quotité y est entré par surprise, par un impromptu parlementaire. Après cela, sénateurs et députés avaient manifestement conquis le droit de prendre leurs vacances en laissant le pays à son repos. Ils seront peut-être plus embarrassés, à leur retour, que les écoliers, dont ils ont quelquefois l'étourderie sans en avoir les généreuses ardeurs.

Oui, vraiment, le sénat a suivi la chambre dans son expérience financière; il a même fait à peine quelques façons pour se jeter dans l'inconnu. Aux premiers momens, il est vrai, il paraissait presque unanime dans la volonté de ne pas laisser passer une innovation peu réfléchie, cette substitution improvisée et décousue du principe de la quotité au principe de la répartition dans la taxation des propriétés bâties. Il était tout feu pour la défense de ses droits et du système de l'impôt foncier consacré jusqu'ici. Il semblait surtout arrêté dès les premiers pas par deux raisons qui pouvaient dispenser de bien d'autres : la première, c'est qu'en vérité on ne propose pas, trois ou quatre jours avant la fin d'une session, à une assemblée sérieuse des mesures qui sont pour le moins le commencement d'une révolution fiscale; la seconde raison plus décisive encore, c'est qu'on ne traite pas ainsi les affaires les plus compliquées, les plus délicates, c'est qu'on n'introduit pas d'une manière presque subreptice dans un fragment de budget des réformes ou de prétendues réformes qui touchent à bien d'autres lois de l'État. Procéder ainsi, c'est déconsidérer fort légèrement une assemblée dont on devrait au moins ménager la dignité, et livrer au hasard de toutes les surprises, de toutes les mobilités parlementaires, les plus graves problèmes de l'organisation publique. Le sénat a paru d'abord le sentir; il n'a pas tardé à faiblir. Vainement des hommes comme le rapporteur de la commission des finances, M. Boulanger, comme M. Buffet, se sont efforcés de le raffermir en opposant leurs lumineuses et fortes démonstrations au projet de la chambre et du gouvernement. Le sénat n'a fait qu'une courte résistance, il a cédé! Il a voté ce qu'on lui demandait, donnant ainsi une fois de plus la mesure de ses faiblesses. M. le ministre des finances, Rouvier, qui a voulu sans doute prendre au Luxembourg une revanche de ses récentes déconvenues au Palais-Bourbon, a employé les grands moyens, les argumens qui ne prouvent rien et qui ont raison des dernières résistances : il a fait peur aux sénateurs qui vont avoir à subir l'épreuve d'une réélection dans quelques mois; il a de plus essayé assez puérilement de flatter le

sénat dans sa vanité en lui persuadant qu'il avait déjà sauvé la république, il y a un an, et qu'il pouvait la sauver encore en votant une réforme démocratique réclamée par le pays. C'est là précisément ce qui reste une question. Il s'agit de savoir si c'est une réforme et si cette réforme est aussi populaire qu'on le croit. Ceux-là mêmes qui l'ont fait voter ne savent pas ce que l'impôt de quotité peut produire.

Provisoirement, il n'y a qu'une chose certaine, c'est qu'on vient d'introduire au pied levé dans la contribution foncière, ou si l'on veut, dans une partie de la contribution foncière, un principe nouveau dont on ne peut ni prévoir ni préciser les conséquences, justement parce qu'il implique un inévitable arbitraire. M. le ministre des finances s'est donné des airs de victorieux, de réformateur satisfait, en traitant avec quelque ironie ceux qui s'effraient de la quotité, qui y voient un acheminement vers l'impôt sur le revenu, — en prétendant que cet impôt sur le revenu est déjà partout, sous toutes les formes, en France. Certainement c'est ainsi! l'impôt direct français est fondé sur le revenu; les innovateurs n'inventent rien. Tout dépend seulement des conditions dans lesquelles cet impôt est établi et réparti, de l'esprit qui en dirige l'application, des garanties de fixité et d'équité qui l'entourent dans la pratique. Ce qui fait la nouveauté de ce qu'on vient de voter, c'est que ces garanties disparaissent et qu'il ne reste plus que l'action directe du fisc saisissant le contribuable, maître des évaluations, faisant ou pouvant faire de la quotité un instrument flexible pour augmenter les impôts sans en avoir l'air, sans surtaxe apparente. C'est là la nouveauté périlleuse, suspecte, — ou ce n'est rien, ce n'est qu'une illusion de réforme, une chimère livrée à un faux instinct démocratique; mais ce qu'il y a de plus grave peut-être, c'est que, pour arriver à ce changement qui paraît si simple à M. le ministre des finances, on a été obligé de toucher à bien d'autres lois, à une des prérogatives les plus sérieuses des assemblées locales. Jusqu'ici ce sont les conseils-généraux, les conseils d'arrondissement, les délégués communaux qui ont été chargés de répartir le contingent de la contribution foncière fixé par l'État : c'est une loi organique qui leur a donné cette mission et ce droit. Aujourd'hui ce droit est supprimé ou diminué d'un tour de main, par voie subreptice. De sorte que cette prétendue réforme atteint à la fois le sénat dans sa dignité mise à une dure épreuve, le principe des garanties libérales dans l'impôt, le principe du droit populaire dans les représentations locales. M. le rapporteur Boulanger l'a dit d'un mot net et juste : « Nous faisons dans une loi de budget, — quoi? Nous faisons la réforme de l'organisation départementale des conseils-généraux... » C'est ce qui s'appelle procéder lestement et bien finir une session !

Au fond, ce n'est qu'un incident de cette session, qui finit comme elle a commencé, qui a provoqué plus d'une fois, depuis qu'elle est ou-

verte, cette singulière question, à laquelle on revient toujours : que reste-t-il des élections dernières, de ces élections qui datent à peine d'un an et qui ont paru un instant destinées à inaugurer une ère nouvelle? Cette chambre, qui vient de se séparer après sa première étape dans la carrière législative, vaut-elle décidément mieux ou moins que la chambre qui l'a précédée, qui avait conduit les affaires de la France au seuil d'une redoutable crise publique?

Évidemment, les élections, en dévoilant les préoccupations, les vœux, les préférences du pays, ses antipathies pour toutes les politiques extrêmes, avaient créé une situation nouvelle où tout était possible si on l'avait voulu, s'il y avait eu une direction. Le malheur est que, dès le premier moment, rien n'a été fait pour dégager et préciser le sens de ce grand mouvement d'opinion, pour former et rallier une majorité nouvelle en la défendant contre elle-même, contre ses préjugés, ses entraînemens et ses incohérences. On a tout fait, au contraire, pour obscurcir la signification d'un scrutin qui était une sorte d'appel à la paix morale, à une politique d'affaires. Sans doute, par ses instincts, par un sentiment vague de son origine, cette chambre nouvelle n'aurait pas été éloignée peut-être de se prêter à une certaine conciliation, à une politique d'ordre financier et de transactions pratiques; faute d'être avertie, éclairée et guidée, elle s'est laissée, en toute occasion, ressaisir par de vieilles passions, par de vieux engagemens de parti. Elle n'a pas le tempérament des assemblées violentes, elle a les faiblesses et les emportemens de la médiocrité. Livrée à elle-même, elle s'est montrée avec ses contradictions, confuse et flottante, radicale et sectaire par ses votes sans l'être précisément par ses opinions; timide et usurpatrice, agitée et impuissante, protectionniste par goût, anarchique par inexpérience. Elle n'a rien fait peut-être; elle a tout essayé, elle a touché à tout, au risque de se perdre dans ses propres œuvres. Puisque les réformes sociales étaient devenues un mot d'ordre universel, la chambre a voulu, elle aussi, avoir ses réformes et témoigner sa bonne volonté. Elle a voté ou discuté des lois sur les syndicats professionnels, sur les délégués mineurs, sur les accidens du travail. La vérité est que toutes ces lois, si elles sont appliquées, ne peuvent avoir d'autre effet que de paralyser l'industrie, de tarir les sources de la production nationale et de ruiner les ouvriers eux-mêmes. La loi des contributions est venue. Au fond, la chambre n'aurait pas demandé mieux que de se défendre d'une expérience dangereuse. Un amendement prétendu démocratique est proposé : sur-le-champ on vote, au hasard, ce qui est aujourd'hui la loi. Au dernier jour de la session survient, à Saint-Étienne, un lugubre accident de mine qui fait de trop nombreuses victimes. Aussitôt, avant de partir, la chambre nomme une commission d'enquête. A quoi peut servir une commission d'enquête parlementaire pour rechercher les causes d'un

malheureux accident que les hommes de science seuls peuvent étudier avec fruit?

C'est le dernier mot d'une session qui n'a été, à dire vrai, pour ce début d'une législature nouvelle, qu'une longue série d'incidens médiocres, de manèges de parti, de tâtonnemens et d'efforts stériles. Le mal est en partie sans doute dans la chambre elle-même, dans ces passions dont elle ne sait pas se défendre et dans son inexpérience, dans l'abus perpétuel qu'elle fait de ses droits et de son pouvoir ; mais ce qui a manqué aussi certainement, c'est la direction, c'est l'esprit de suite, c'est l'autorité active et vigilante du gouvernement. M. le président du conseil, en formant le ministère qui existe encore aujourd'hui, avait, à la vérité, mis dans son programme la promesse d'avoir une politique, d'éclairer, de guider cette chambre nouvelle dans ses travaux. Il a fait, en définitive, comme les autres, ou plutôt il a laissé faire, tantôt essayant d'attirer les instincts conservateurs par des apparences de modération, tantôt se hâtant de désarmer les radicaux par ses concessions et, en fin de compte, évitant de se compromettre par la manifestation résolue d'une volonté. Dans toutes ces affaires de commerce, de tarifs, qui sont si vivement engagées, qui touchent aux relations mêmes de la France, qui ont provoqué une sorte de déchaînement des intérêts locaux, le ministère a trouvé plus commode de suivre le courant, au risque de livrer au hasard notre politique commerciale. Dans cette récente affaire des contributions, M. le ministre des finances a passé par toutes les fluctuations et a dévoré tous les échecs, pour finir par prendre une assez médiocre revanche aux dépens du Sénat. Au dernier jour, lorsque les radicaux les plus extrêmes ont eu l'étrange idée de réclamer une commission d'enquête parlementaire au sujet du malheureux accident de Saint-Étienne, qu'a fait M. le ministre des travaux publics? Il a laissé voter tout ce qu'on a voulu, défendant à peine les droits du pouvoir qu'il représente; il a livré son administration à un petit comité radical. Ce qui reste d'esprit de gouvernement semble s'être réfugié chez M. le ministre de l'intérieur, qui, avec sa rouerie sceptique, met son art à manœuvrer entre les partis, à se faire sa politique personnelle et à laisser ses collègues se débrouiller. Ce n'est peut-être pas assez!

Qu'en résulte-t-il? C'est qu'avec tout cela on vit encore sans doute, on passe une session; on n'a ni l'autorité sérieuse dans le gouvernement, ni la saine et utile activité parlementaire, et le pays, fatigué, déçu, assiste, comme à un spectacle banal, à une représentation où les intérêts de sa puissance sont pourtant engagés.

Ce ne sont pas sûrement les questions qui manquent désormais et pour longtemps en Europe ; questions politiques ou sociales, questions économiques, questions du travail, de l'industrie ou du commerce des nations. Quelles qu'elles soient dans leur diversité, elles sont subor-

données à la question première de la paix, qui reste la grande affaire du temps, l'objet de tous les commentaires, de toutes les spéculations des observateurs de la marche des choses, et parfois aussi de toutes les inquiétudes.

C'est l'intérêt souverain, commun à tous les peuples, d'autant plus précieux qu'on le sent par instans plus menacé. Heureusement, si aujourd'hui la politique intérieure a son congé ou sa trêve dans presque tous les pays du vieux continent, la politique extérieure, elle aussi, semble prendre provisoirement ses vacances. Les grandes affaires ont tout l'air d'être ajournées. On s'attend un peu moins pour le moment aux incidens qui brouillent tout et à l'imprévu qui dérange tous les calculs. C'est à peine si depuis quelques jours on tourne un regard distrait vers les Balkans, si on s'occupe des pérégrinations du prince Ferdinand à la recherche d'une reconnaissance diplomatique qui ne vient pas, et quant aux affaires qui se traitent entre les cabinets, elles suivent leur cours sans bruit, sans complication visible. C'est l'apparence du moment. La politique extérieure, la politique générale a l'air d'être un peu au repos ou laisse paraître moins de tension ; elle n'est assurément pas pour cela endormie et inactive. Il est certain, au contraire, qu'à travers cette semi-obscurité et cette indécision qui règnent aujourd'hui, quelque chose de nouveau pourrait se préparer. Il y a dans le système européen des fissures, des anomalies qu'on s'efforce en vain de dissimuler. Il y a des rapports qui se déplacent ; il y a des alliances qu'on a beau s'étudier à rajuster et qui ne sont pas moins assez troublées, toujours menacées de dislocation. On aura certainement quelque peine à faire marcher ensemble l'Autriche mettant la rude main de sa police sur les propagandistes italiens de Trieste ou de Trente et les Italiens déçus dans leurs ambitions secrètes, blessés par une alliée, faisant par protestation à cette heure même d'un Triestin frappé par la police autrichienne un candidat à la députation à Rome. On ne conciliera pas facilement et pour longtemps, tous ces instincts, tous ces intérêts opposés, entre lesquels une habileté impérieuse a pu seule créer un instant un lien artificiel. On en dira ce qu'on voudra, l'œuvre pourra survivre en apparence, elle n'est pas moins atteinte. Les oracles moroses et désormais impuissans que s'amuse à rendre de temps à autre le solitaire de Friedrichsruhe comme pour rappeler à ses contemporains qu'il existe encore, ces oracles eux-mêmes sont la meilleure preuve que tout change, la politique comme les hommes, que les combinaisons de M. de Bismarck ne sont pas le dernier mot de la diplomatie, que la situation n'est plus déjà aujourd'hui ce qu'elle était il y a un an.

Que sortira-t-il de ce travail qui se manifeste sous plus d'une forme, par bien des signes? On ne peut certes le dire ni le prévoir. Tout peut dépendre des circonstances, des accidens ou des évolutions toujours

possibles de la politique, des intérêts qui peuvent s'imposer, du caractère des hommes qui dirigent ou qui dirigeront les affaires dans les principaux états de l'Europe. C'est pour ainsi dire une œuvre à l'essai. Ce qu'elle produira réellement, ce qui arrivera, c'est l'affaire de l'avenir, d'un avenir peut-être prochain qui débrouillera nos énigmes contemporaines et mettra au jour les secrets des chancelleries. En attendant, le plus actif, le plus agité, le plus impatient des souverains, l'empereur Guillaume II en personne se charge d'animer la scène et d'occuper le monde en ce temps de vacances par ses voyages, qui sont, à dire vrai, l'épisode le plus caractéristique du moment. Le jeune empereur ne perd pas son temps. Depuis son avènement, il a déjà parcouru le monde ou à peu près ; il est partout. Il y a quelques semaines, il était en Norvège prononçant des discours. D'ici à peu, avant la fin du mois, il doit revenir en Russie pour rendre une nouvelle visite au tsar et assister aux manœuvres de l'armée russe. Ces jours passés, voyageant sur son navire, le *Hohenzollern*, il a débarqué un instant sur le territoire belge, à Ostende, et sans plus de retard, il a cinglé vers l'Angleterre, se rendant à Osborne, auprès de sa grand'mère la reine Victoria. A Ostende, il a rencontré, pour le recevoir, le roi Léopold II, le comte de Flandre, le prince héréditaire de Belgique.

Il a eu son banquet officiel sans prononcer de discours. Il paraît avoir trouvé dans la population un accueil simple et tranquillement courtois, sans apparence d'enthousiasme. A Osborne, il arrivait au bon moment, au lendemain de la convention anglo-allemande qui consacre la cession d'Héligoland et le partage des territoires africains. Guillaume II a trouvé naturellement à Osborne l'accueil particulier réservé au petit-fils de la reine, au souverain puissant qui vient de resserrer les liens avec l'Angleterre. Tout s'est passé pour le mieux, comme c'était à prévoir. On remarquera seulement, si l'on tient à tout noter, que dans ces récentes visites en pays étrangers, le souverain allemand s'est abstenu d'aller jusqu'à Bruxelles et à Londres, jusqu'à ces capitales populeuses et libres où l'on n'est pas toujours sûr de pouvoir interdire quelque manifestation importune.

L'empereur Guillaume voyage où il veut et comme il veut; rien de mieux, assurément. Ces visites qu'il multiplie, qu'il vient de renouveler dans quelques pays, se rattachent-elles à des combinaisons politiques? déguisent-elles quelque intention secrète, quelque plan conçu et suivi avec calcul? Évidemment, le jeune souverain de l'Allemagne ne doit pas voyager uniquement pour satisfaire sa fantaisie, par une obsession d'humeur vagabonde. Sans rien exagérer, on peut supposer que, si ce prince toujours en mouvement va en Angleterre, en Russie, c'est avec la pensée d'étendre ses relations, de se créer de nouveaux alliés en dehors de la triple alliance. Un de ses confidens, interrogé à Ostende, a même dit que, si Guillaume II ne craignait pas qu'on prît

une telle démarche pour un acte de bravade ou de gloriole, il n'hésiterait pas à venir hardiment à Paris; il a, de plus, ajouté naturellement que l'empereur, en multipliant ses rapports, en se montrant partout, n'avait d'autre objet que la paix, qu'il était le plus pacifique des souverains, que, s'il augmentait sans cesse ses armées, c'était pour mieux jouer son rôle d'arbitre et de pacificateur. Soit, c'est une belle ambition, qui, à la vérité, se confond avec la préoccupation d'assurer la prépondérance allemande par l'alliance des grands États et par la subordination des petits. En d'autres termes, c'est toujours de la prépondérance allemande qu'il s'agit avec ce prince qui court le monde, qui augmente ses armemens pour mieux prouver qu'il ne veut que la paix, qui porte une main impatiente sur les affaires de son empire et a pris si lestement la résolution d'être son propre chancelier; c'est précisément ce mélange d'humeur inquiète et de calcul, d'idées pacifiques et d'ardeurs guerrières mal contenues, de diplomatie et d'instincts impérieux, qui peut préparer à l'Europe d'étranges nouveautés, qui fait, dans tous les cas, de ses courses à travers le monde, une perpétuelle énigme. Il se pourrait seulement que, tout compte fait, il n'en fût rien de plus, que l'héritier de Guillaume Ier ne réussît pas auprès de tous ceux qu'il voudrait séduire et qu'il ne recueillît de ses voyages que le plaisir de voyager.

De ces récentes excursions dirigées un peu sur tous les rivages, la plus curieuse, la plus délicate aussi peut-être, est celle qui a conduit l'empereur allemand sur le territoire belge. Quand Guillaume II va en Angleterre ou en Russie, il trouve devant lui de puissantes nations, de grands gouvernemens, qui, en lui ménageant les réceptions dues à sa jeune majesté, ne font que ce qu'ils veulent, et sont en mesure de garder la liberté de leur politique. Son apparition dans la petite Belgique, ne fût-ce qu'à Ostende, pouvait avoir un autre caractère et être autrement interprétée; elle pouvait provoquer des défiances, réveiller le soupçon d'une alliance ou, pour appeler les choses par leur nom, de la prépotence allemande. C'était là le point délicat. On ne s'y est pas mépris, et si la population, avec un peu de cette diplomatie de circonstance que les peuples savent avoir parfois, n'a vu qu'une politesse dans ce fait que le roi et les princes belges ont revêtu l'uniforme de leurs régimens allemands pour aller recevoir l'empereur, elle a témoigné, quant à elle, par sa réserve, qu'elle n'abdiquait pas devant l'étranger. L'empereur n'a pas dépassé Ostende, sans doute pour ne point éveiller des susceptibilités trop vives; la population n'a pas dépassé la mesure d'une simple courtoisie : le point délicat est resté dans l'obscurité. Quelles que soient parfois les apparences en effet, il n'est point douteux que la nation belge, tout en restant courtoise, ne veut livrer ni son indépendance ni sa neutralité, ni les forteresses de la Meuse aux Allemands, et si le roi Léopold est encore populaire, c'est

qu'on n'a pas cessé de voir en lui le premier gardien de la nationalité belge ; c'est qu'on ne peut pas croire à ces traités clandestins qui le lieraient comme un humble vassal et seraient l'asservissement prémédité de la Belgique à l'Allemagne. Le roi Léopold est resté, à travers tout, pour les Belges, le représentant du droit national aussi bien que des libertés constitutionnelles. C'est l'explication la plus simple de sa popularité, de cette popularité qui vient de se manifester dans les dernières fêtes célébrées pour le vingt-cinquième anniversaire du règne, et dans cette récente affaire du Congo, objet d'une transaction ou d'une sorte de pacte de famille entre le prince et le parlement de Bruxelles.

Jusqu'ici, le Congo était un état indépendant sous la couronne belge, ou, pour mieux dire, sous la souveraineté personnelle du roi Léopold. Une conférence de Berlin l'a décidé ainsi il y a déjà quelques années. Depuis le premier jour, Léopold II s'est donné à cette œuvre de colonisation, qu'il a soutenue de sa protection active, de ses subsides, avec les ressources de sa fortune personnelle. Aujourd'hui, il n'a pas cru, sans doute, pouvoir aller plus loin, et, par un acte un peu singulier, par une lettre adressée à son président du conseil, accompagnée d'un testament, il a proposé de céder l'état sur lequel il a un droit de souveraineté personnelle à la Belgique même. La Belgique, de son côté, sous la forme d'un prêt qui ressemble étrangement à un don, avancerait une somme de 25 millions pour suffire au développement de la colonie africaine. C'est l'objet d'une convention qui a été proposée au parlement de Bruxelles et votée il y a quelques jours. Cette transaction ne laissait pas, à la vérité, de soulever quelques questions délicates, constitutionnelles ou diplomatiques. La France avait un droit de préemption dans le cas où le roi Léopold se dessaisirait de l'état dont il est le souverain. D'un autre côté, on pouvait se demander si la neutralité, qui est la loi de la Belgique, s'étendrait au Congo. Ces questions ont été facilement résolues. La France n'a fait aucune difficulté; la neutralité a été assurée au Congo. Le parlement belge n'a eu qu'à recueillir la libéralité de son roi en votant les subsides qui lui étaient demandés, et, en donnant 25 millions, il n'est pas probable que la Belgique ait cru travailler pour assurer dans l'avenir une colonie de plus au roi de Prusse!

Le calme n'est guère ou n'est que pour un temps de ce monde, de ce qu'on appelle le vieux monde; il est encore moins du monde nouveau. Ce n'est pas l'agitation qui manque au-delà de l'Atlantique. Elle n'a rien d'exceptionnel et d'accidentel; elle est depuis cinquante ans et plus la fatalité, la loi constante et presque invariable de ces républiques hispano-américaines où la civilisation n'est encore qu'un fruit hâtif et artificiel. Elle peut paraître quelquefois interrompue par quelque période de paix, par une trêve passagère, elle ne tarde pas à se déchaî-

ner de nouveau; elle semble toucher aujourd'hui à une période de recrudescence.

D'une extrémité à l'autre du continent, de l'Amérique centrale au Chili ou aux bords de la Plata, ce ne sont que guerres, révolutions ou insurrections. Le Brésil a commencé le mouvement en renversant un empire qui n'avait été jusque-là que bienfaisant, dont le chef était un philosophe et un philanthrope sur le trône; il a fait sa révolution qui n'est encore que la dictature sous le nom de république, dont le dernier mot jusqu'ici est une constitution autocratiquement promulguée. Depuis quelque temps déjà, la guerre civile sévit dans l'Amérique centrale, entre les cinq petites républiques : Guatemala, Salvador, Honduras, Costa-Rica, Nicaragua, qui forment la zone intermédiaire entre le nord et le sud du nouveau continent. C'est l'éternelle histoire depuis l'émancipation. Quand ces cinq républiques sont séparées, elles ne songent qu'à se rejoindre, à former une confédération de l'Amérique centrale; quand elles sont confédérées, elles n'ont rien de plus pressé que de se diviser, de se combattre pour se dominer mutuellement, de se déchirer. C'est le fond de tout, c'est le secret de ces petites et obscures agitations intestines. La dernière tentative de confédération ou de concentration centro-américaine a été faite, il y a quelques années déjà, par le général Barrios, qui est mort sans avoir réussi. Aujourd'hui, ces malheureuses républiques en sont plus que jamais aux déchiremens, aux rivalités d'ambition entre généraux, à toutes les convulsions de la guerre civile. Le chef le plus en vue pour le moment paraît être le général Ezeta, qui, à la mort du dernier président, mort, dit-on, empoisonné, a pris le pouvoir dans le Salvador, qui est à peu près en guerre avec Guatemala et n'est pas lui-même sans avoir des rivaux parmi les autres chefs militaires de son pays. A en croire les bulletins, il y aurait eu, depuis quelque temps, des batailles meurtrières entre des armées qui ne se composent guère que d'Indiens et ne dépassent pas, après tout, quelque 2,000 hommes; la ville de Salvador aurait même été récemment le théâtre d'une lutte sanglante entre Ezeta et un de ses lieutenans révolté contre lui, le général Rivas, qui aurait été pris et proprement fusillé. Tant que l'anarchie reste un fait local dans ces républiques centro-américaines, le danger n'est pas nouveau et n'est peut-être pas bien grand; il n'y aurait quelque complication possible que si le Mexique, sous prétexte de voisinage et d'anciens antagonismes, se laissait entraîner à une intervention armée qui changerait ou aggraverait la situation et appellerait sûrement l'attention toujours en éveil des États-Unis.

Tandis que l'Amérique centrale se débat dans ces obscures agitations, cependant, à l'autre extrémité du continent américain, le Chili lui-même, qui a été si longtemps une république modèle, n'a pas

échappé récemment à des troubles assez sérieux, et sur les bords de la Plata la crise la plus grave vient d'éclater. En quelques jours, la République Argentine a passé par toutes les alternatives d'un commencement de révolution, d'une lutte sanglante engagée dans la ville même de Buenos-Ayres, et d'une répression victorieuse qui a vaincu la sédition sans rétablir la paix, qui ne semble pas jusqu'ici être un dénoûment. Depuis quelque temps déjà le mouvement se préparait et était presque attendu ou prévu. Il a pu se compliquer de ressentimens de parti ou d'ambitions personnelles qui ne manquent jamais; il a été surtout la suite d'une crise économique et financière poussée au degré le plus aigu, de l'excès des spéculations et de l'agiotage, de l'abus du papier-monnaie, des perturbations du crédit, du malaise universel. Il s'est manifesté tout d'abord par un soulèvement d'opinion contre le président, M. Celman, et son gouvernement, accusés de s'être faits les complices de tous les tripotages financiers, les patrons de toutes les corruptions administratives. C'était plus qu'il n'en fallait pour motiver la tentative de révolution qui se préparait, qui a rallié aussitôt quelques-uns des chefs militaires, une partie de la garnison et tous les mécontens. Pendant quelques jours, une lutte sanglante s'est engagée dans les rues de Buenos-Ayres. Un instant les insurgés ont pu se croire victorieux; ils semblaient être les maîtres d'une partie de la ville. C'est justement, au contraire, le moment où ils touchaient à la défaite. Le président Celman, qui avait pu quitter la ville, avait eu le temps de se rendre dans les provinces voisines, de rassembler des forces nouvelles pour revenir sur Buenos-Ayres; il a attaqué l'insurrection et il a réussi à rétablir le gouvernement légal.

La victoire est restée de fait tout d'abord au président; seulement, ce n'était qu'une victoire fort douteuse, singulièrement précaire. M. Celman s'est retrouvé le lendemain presque aussi vaincu que ceux qu'il venait de soumettre, impuissant devant une opposition toujours redoutable, à laquelle s'associaient son beau-frère, le général Roca et le vice-président lui-même, M. Pellegrini. Pressé de toutes parts, M. Celman a été obligé de donner sa démission. Il a été remplacé par M. Pellegrini, qui a été proclamé par le congrès et qui a formé aussitôt un nouveau gouvernement. Tout ne semble pas moins provisoirement incertain dans un pays où une violente crise financière et monétaire aggrave la situation politique et où les événemens politiques ne peuvent nécessairement qu'aggraver la crise financière. Si ce qui vient de se passer sur les bords du Rio de la Plata devait se borner à un changement de président, ce ne serait rien encore; c'est peut-être aussi malheureusement le prélude d'agitations nouvelles dans cette région de l'Amérique, qui depuis quelques années attirait tant d'émigrans européens et semblait s'ouvrir à la civilisation.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

« Tout à la paix, » tel est le thème sur lequel d'infinies variations ont été exécutées depuis la fin du mois dernier, à peu près partout en Europe. L'air a été chanté avec une virtuosité brillante par le marquis de Salisbury à l'occasion de la signature de l'arrangement anglo-français, suivant de si près celle de la convention anglo-allemande. L'empereur Guillaume a repris lui-même la chanson à Ostende et en Angleterre, et c'est pour un nouvel hosannah de la paix qu'il va rendre visite d'ici peu de jours au tsar et se rencontrera le mois prochain avec l'empereur d'Autriche. Le tsar, à son tour, malgré la note qui avait paru comminatoire, adressée au sultan à propos de l'octroi des bérats aux évêques bulgares, a entonné, dans sa lettre au général Vannowski, l'hymne de la paix. Le gouvernement bulgare, enfin, satisfait d'avoir triomphé par l'obtention de l'investiture de deux évêques bulgares en Macédoine, a eu la magnanimité de déclarer qu'il n'entendait pas aller plus loin, que M. Stamboulof renonçait pour l'instant à proclamer l'indépendance de la principauté et à poser une couronne sur la tête de Ferdinand de Cobourg.

L'Europe est donc plus rassurée que jamais et la sécurité est telle que certaines dépêches (d'origine berlinoise ou viennoise, il est vrai) prêtent au tsar l'intention de réduire d'une année le temps de service dans la plus grande partie de son armée. Ce serait en quelque sorte le signal, le point de départ du désarmement rêvé.

Cette impression générale que la cause du maintien de la paix a encore gagné en force depuis deux ou trois semaines, s'est traduite sur le terrain financier par la hausse des fonds publics. Après avoir monté si longtemps et atteint déjà des niveaux si élevés, ces fonds ont pu monter encore, l'abaissement du taux de capitalisation ne paraissant pas avoir dit son dernier mot.

Vainement la Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte à 5 pour 100, tandis que la révolution faisait rage à Buenos-Ayres où sont engagés de si gros intérêts européens; la hausse des fonds s'est produite en dépit de tous les obstacles, par la seule force de l'accumulation des capitaux disponibles et de l'affermissement de la croyance dans le maintien de la paix. Les manifestations les plus remarquables de l'intensité de ce courant d'opinion sont, depuis la fixation des derniers cours de compensation, les modifications de prix suivantes :

Pour les fonds français, hausse de 1 fr. 60 sur le 3 pour 100, de

92.70 à 94.30; de 1 fr. 55 sur l'amortissable, de 94.60 à 96.15; et de 0 fr. 82 sur le 4 1/2 pour 100, de 105.60 à 106.42 1/2.

Pour les fonds russes, hausse du 4 pour 100 1880, de 97 à 98; du 4 pour 100 1890, de 97 à 98.05; du Consolidé 4 pour 100 des chemins de fer, de 97 à 98; du 3 pour 100 transcaucasien, de 80 à 81.50.

Pour les fonds austro-hongrois, hausse du 4 pour 100 or d'Autriche, de 95.25 à 96.60, et du 4 pour 100 or de Hongrie, de 89 à 89.97.

Pour les autres fonds d'États, reprise sur l'Italien, de 93.80 à 94.72 1/2; sur l'Extérieure, de 74.90 à 75.25; sur l'Unifiée, de 486.25 à 490; sur le Turc, de 18.10 à 18.85.

L'épidémie se joint encore, en Espagne, aux difficultés financières pour entraver l'essor de l'Extérieure. Il est probable pourtant qu'une campagne de hausse sur ce fonds précèdera et préparera l'emprunt de consolidation que le nouveau cabinet se réserve de lancer après les élections générales, en 1891. Le Portugais 3 pour 100 est arrêté à 61.25 par les efforts obstructionnistes des porteurs de titres miguélistes et par le double insuccès du dernier emprunt d'État et de la récente émission d'obligations de la Compagnie royale des chemins de fer portugais. La rente italienne a contre elle l'énormité des déficits qui s'accumulent et la nécessité d'expédiens financiers tels que la création et l'émission illimitées de prétendues obligations des chemins de fer, qui ne sont que des titres de l'État.

Quant à la hausse du Hongrois, des fonds russes et de la rente française, elle se présente comme un fait brutal, une affirmation de l'amélioration successive du crédit des trois États. Les finances austro-hongroises se sont fort amendées depuis deux ans, et la situation budgétaire est excellente en Russie. On n'en saurait peut-être dire autant de la nôtre; mais ce qui n'est pas niable, c'est l'importance extraordinaire des capitaux disponibles, refluant sans cesse à la Bourse et cherchant presque exclusivement dans la rente le placement assuré que l'épargne, aujourd'hui, préfère aux revenus aventureux.

Les chambres sont entrées en vacances, après avoir voté une loi sur les contributions directes et une loi sur les sucres, qui ont donné lieu à d'assez vives discussions et avaient même un instant fait douter du maintien du cabinet. M. Rouvier est sorti vainqueur d'un pas assez difficile et a promis à la commission du budget de lui présenter à la reprise de ses travaux, en octobre, les moyens de combler une brèche de 15 millions faite dans son projet de budget par les décisions de la chambre. Il n'est pas impossible, malgré les démentis, que ces moyens soient demandés par M. Rouvier à une conversion facultative du 4 1/2 pour 100.

On n'est pas encore complètement remis, en Angleterre, de la secousse donnée au marché par la crise des affaires argentines. La révo-

lution, prévue depuis longtemps déjà comme la conséquence fatale des agissemens scandaleux de la bande de politiciens qui occupait le pouvoir, a fini par éclater, et la guerre civile a ensanglanté pendant quelques jours les rues de Buenos-Ayres. Aucun principe politique n'était engagé dans l'affaire ; la question est restée exclusivement économique et financière. Il fallait que la population se débarrassât, par quelque moyen que ce fût, d'hommes qui s'obstinaient, en ne donnant satisfaction qu'à leurs intérêts particuliers, à préparer la ruine de la masse des commerçans et des travailleurs, et à condamner la république à une banqueroute totale à bref délai.

Tout se réduisait si bien à cette question d'honnêteté que le président, vainqueur de l'insurrection, n'en a pas moins dû le lendemain donner sa démission et céder la place au vice-président, M. Pellegrini. Cette solution a eu pour résultat une chute assez brusque de l'agio sur l'or et une reprise du cours de la rente fédérale 5 pour 100. La période aiguë de la crise est passée, mais la guérison sera très longue. Pour quelques emprunts des provinces, elle ne pourra s'obtenir sans que les créanciers consentent à des sacrifices substantiels.

La Banque de France est restée à 4,160, la situation monétaire étant toute différente en France de celle qui a justifié à Londres l'élévation du taux de l'escompte à 5 pour 100. Le Crédit foncier reprend lentement sa marche vers les cours plus élevés où il était coté avant la crise, aujourd'hui dénouée, que la démission d'un sous-gouverneur avait provoquée sans causes sérieuses. La Banque de Paris s'est relevée de 10 francs à 808.75. Le Crédit algérien, établissement de crédit aussi prospère que modeste, a été porté de 590 à 615, le Comptoir d'escompte ancien s'est avancé de 167.50 à 190 ; la Société générale qui, depuis le krach, s'était toujours tenue au-dessous du pair, a revu dans cette quinzaine le cours de 500 francs.

L'épargne continue à rechercher les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, y compris celles d'Algérie. Le Bône-Guelma est à 720 et l'Est algérien a été porté de 720 à 747.50. L'action de l'Est a gagné 20 francs à 890, celle de Lyon 17.50 à 1,450, celle du Nord 8.75 à 1,823.75, celle de l'Ouest, 15 francs à 1,025. Tous ces titres sont désormais considérés et capitalisés comme de véritables obligations.

Les valeurs industrielles ont été complètement négligées. La spéculation internationale a poussé de nouveau les cours de la Banque ottomane, de 580 à 591.25, de la Lænderbank d'Autriche, de 510 à 522.50, du Crédit foncier autrichien de 1,035 à 1,065, et des Chemins lombards, de 308.75 à 325.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXe ANNEE.

JUILLET. — AOUT.

Livraison du 1er Juillet.

HALLALI! première partie, par M. HENRY RABUSSON. 5
ÉTUDES D'HISTOIRE ISRAÉLITE. — LE RÈGNE D'ÉZÉCHIAS, deuxième partie, par M. ERNEST RENAN, de l'Académie française. 32
LA CRISE AGRICOLE AUX ÉTATS-UNIS, par M. le comte É. DE KÉRATRY. 58
LA PEINTURE JAPONAISE, par M. T. DE WYZEWA. 108
LE SIXIÈME CENTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. 137
FEMMES SLAVES. — V. — VÉRA BARANOF, par M. DE SACHER-MASOCH. 167
LES SALONS DE 1890. — III. — LA SCULPTURE, par M. GEORGE LAFENESTRE. 176
LE ROI CHARLES-ALBERT, D'APRÈS UNE BIOGRAPHIE RÉCENTE, par M. G. VALBERT. 201
REVUE LITTÉRAIRE. — UNE NOUVELLE THÉORIE DE LA RESPONSABILITÉ, par M. F. BRUNETIÈRE. 214
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Juillet.

HALLALI! deuxième partie, par M. HENRY RABUSSON. 241
L'ORGANISATION MORALE ET SOCIALE DE L'ENSEIGNEMENT. — I. — LES HUMANITÉS SCIENTIFIQUES, par M. ALFRED FOUILLÉE. 285

Examen du discours sur les passions de l'amour, par M. SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française. 318
Curiosités historiques et littéraires. — La Duchesse et le Duc de Newcastle. — II. — Le Duc, par M. Émile MONTÉGUT. 337
Guizot, par M. Émile FAGUET. 375
Une Ville d'eaux japonaise, par M. Louis BASTIDE. 415
La France en 1614, par M. Gabriel HANOTAUX 443
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Août.

Hallali! dernière partie, par M. Henry RABUSSON. 481
Paysages historiques de France. — II. — Le Mont-Saint-Michel et son histoire, par Édouard SCHURÉ. 510
La Tactique de marche d'une armée navale. 548
L'Expédition d'Égypte. — Fragmens des *Mémoires militaires* du colonel Vigo Roussillon (1793-1837), première partie. 576
La Dernière crise du Crédit foncier, par M. Auguste MOIREAU. 610
Paris en 1614, par M. Gabriel HANOTAUX. 627
Études sur le XVIIe siècle. — La Philosophie de Molière, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 649
Le Culte de Jeanne d'Arc, par M. G. VALBERT. 688
Revue dramatique. — Comédie-Française, *les Petits oiseaux*, d'Eugène Labiche. 701
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Août.

L'Expédition d'Égypte. — Fragmens des *Mémoires militaires* du colonel Vigo Roussillon (1793-1837), dernière partie. 721
Les Humanités classiques au point de vue national, par M. Alfred FOUILLÉE. 751
Une Grande ville anglaise. — Liverpool. — Les Associations et les Grèves, par M. Julien DECRAIS. 784
Ni Dieu ni Maître, première partie, par M. George DURUY. 802
La Prusse après Tilsit. — I. — Les Débuts de la réforme sociale, par M. G. CAVAIGNAC.. 852
Un Client de l'ancien régime. — De l'Isle, Mme de Choiseul et ses amis, par M. Victor DU BLED. 877
Les Hopitaux marins, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de Médecine. . 913
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0679